DE PLANCHES
DE PIERRES
ET DE SABLES

RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES
ET LES ARTS.

P Admin

RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET
LES ARTS MÉCHANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

SECONDE LIVRAISON, EN DEUX PARTIES.

PREMIERE PARTIE. 233 *Planches.*

Diderot, D.
LIBRARY U. S. NATIONAL MUSEUM
144469
JAN 8 1894
SMITHSONIAN INSTN.

A PARIS,

Chez
BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
DAVID, *rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.*
LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, *rue de la Harpe.*
DURAND, *rue du Foin, vis-à-vis la petite Porte des Mathurins.*

M. DCC. LXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

AE
25
E53p
1751
t.2
SCDIRB

ETAT détaillé ſelon l'ordre alphabétique des 434 Planches contenues dans les deux Parties de cette ſeconde Livraiſon.

PREMIERE PARTIE.

Balancier. 5 Planches.

1. ATtelier du balancier, & opérations, avec les outils, comme enclumes, bigornes, ciſailles, &c. & différens ouvrages, comme balances, peſons, &c.
2. Fléaux, ſimple, à crochet, à boîte; romaine; autres peſons, ſimple, à tiers-point, à reſſort, & détails du fléau.
3. Fléau à boîte façonnée, & ſes parties.
4. Balance de bureau, boîte avec ſes poids, pile, poids détaillans, &c.
5. Poids de karat, trébuchet, &c.

Faiſeur de bas au métier, & *Faiſeur de métier à bas.* 3 Planches ſimples, & 8 doubles équivalantes à 19.

Faiſeur de métier à bas.

1. Boutique d'un faiſeur de bas au métier; chargeuſe de rochets; le rouet; ouvrier qui travaille; fût du métier à bas; le rouloir.
2. Détail du fût; poulie; détail des parties du métier, & leur premier aſſemblage.
3. Suite du détail des parties du métier, & leur ſecond & troiſieme aſſemblages.
4. Suite du détail des parties du métier, & leur quatrieme aſſemblage.
5. Suite du détail des parties du métier, & leur cinquieme & ſixieme aſſemblages.
6. Suite du détail des parties du métier, & leur ſeptieme & huitieme aſſemblages.
7. Suite du détail des parties du métier, & leur neuvieme aſſemblage.

Faiſeur de bas au métier.

1. Ouvrages faits au métier, & diverſes opérations de l'ouvrier. Premiere opération, ou le cueillir; ſeconde opération, ou le foncer du pié; troiſieme operation, ou amener ſous les becs; quatrieme opération, ou le former aux petits coups, avec les produits de ces opérations.
2. Cinquieme opération, ou le coup de preſſe; ſixieme opération, ou l'abbatage; ſeptieme opération, ou le crocher, avec les produits de ces opérations.
3. Outils, & autres opérations; comme relever des mailles, tournille, chevalet, preſſe, moule à ondes, moule à reſſort, jauge, façons des bas, &c.
4. Suite des outils propres aux deux arts, comme machine à percer les chaſſes des aiguilles, bille, poinçon, moule à fondre les plombs, griffe, fraiſe, pointot, &c.

Batteur d'or. 2 Planches.

1. Boutique d'un batteur d'or, ouvrier au fourneau, ouvrier qui bat, ouvrier qui retire les feuilles du chaudret, &c. ouvriers qui paſſent au laminoir, &c. avec une partie des outils, comme l'inſtrument à preſſer & ſécher la baudruche, le livret, le caucher, les fourreaux, la tenaille, les couteaux, &c.
2. Suite des outils, le banc, le fourneau, les tenailles, les marteaux, le moulin ou laminoir, avec ſes détails.

Blanchiſſage des toiles. 2 Planches.

1. Les différens atteliers de ce travail. Premier attelier où l'on dépouille la ſoude & les cendres de leurs ſels, avec ſes outils, comme bacs, cuviers, chaudieres, &c. Second attelier, ou pré à étendre les toiles, avec les outils & commodités, &c. Troiſieme attelier, ou le frottoir, avec ſes outils, comme baquets, chantier, tinette, écuelles, chaiſe ou inſtrument à égoutter, &c.
2. Suite des outils, comme écope, rouloir, porte-rouleau, mailloir, &c.

Blazon. 26 Planches ſimples, & 1 triple, équivalantes à 29 Planches.

1. Des boucliers & des couleurs.
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Suite des couleurs, avec volet, lambrequin, & figures de chevaliers au tournois.
13. Armoiries des pape, cardinaux, cardinaux-ducs & pairs, cardinaux aſſociés à l'ordre, archevêques, archevêque primat, archevêques princes de l'Empire, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, archevêques aſſociés à l'ordre, évêques, évêques ducs & pairs, évêques comtes & pairs, évêques aſſociés à l'ordre, évêques princes, &c.
14. Abbé proto-notaires, abbayes ſéculieres, abbayes de chanoines réguliers, abbeſſe de ſaint Antoine, prieur & proto-notaire, grands chantres, &c.
Des caſques, des caſques de ducs & princes, de marquis, de comtes & vicomtes, de barons, de gentilhomme ancien chevalier, de gentilhomme de trois races, de nouveaux annoblis, &c.
Oriflamme, hauſſe-col, pique, couronnes, &c.
15. Armoiries de l'empereur, des rois de France, d'Eſpagne, de Naples, de Portugal, de Pologne, de Sardaigne, de Danemarck, de Suede, d'Angleterre, de Pruſſe, du czar.
16. Du grand duc de Toſcane, du roi des Abyſſins, de l'archiduc, de l'électeur de Cologne, de l'électeur de Baviere, de la république de Veniſe, du préfet de Rome, de l'empereur de la Chine, du ſultan, du roi de Perſe, du grand mogol, de l'empereur du Japon, de la république de Gènes.
17. De la république de Genève, des Cantons ſuiſſes, du premier prince du ſang de France, du connétable, du chancelier, de duc & pair, du doyen des maréchaux de France, du maréchal de France, de l'amiral, du général des galeres, du vice-amiral, du grand maître d'artillerie.
18. Du grand maître de France, du grand chambellan, du grand écuyer, du grand bouteiller-échanſon, des grands pannetier, véneur, fauconnier, louvetier, maréchal des logis, prevôt, du capitaine des gardes de la porte, du colonel général de l'infanterie.
19. Du colonel général de la cavalerie françoiſe, du colonel général des dragons, du colonel général des gardes françoiſes, du colonel général des ſuiſſes & griſons, du premier préſident, d'un préſident à mortier, du prevôt de Paris, de marquis, comte, baron, vidame, vicomte.
20. Des places & des noms des places principales de l'écu; écu d'honneur au bas du pennon.
Des partitions de l'écu, des écartelures & diviſions, écuſſon à dextre, écuſſon à ſeneſtre.
21. Arbre généalogique pour la connoiſſance des alliances ſupérieures & inférieures, aſcendans, deſcendans, & de la maniere de faire les preuves de nobleſſe.
22. Des ſupports, moines, ſirennes, levrettes, ours, hermines, griffons, aigles, lions, paons à tête humaine, cignes, cerfs aîlés, tigres, &c.
23. Des ordres militaires; ordres de la ſainte ampoule, de S. Michel, du S. Eſprit, militaire de S. Louis, royal & militaire de S. Lazare, &c.
24. Suite des ordres, ordre de chevalerie de la Concorde, &c.
25. Suite des ordres, ordre des Chérubins & des Séraphins, &c.
26. Suite des ordres, ordre de ſaint Blaiſe & de la Vierge, &c.
27. Suite des ordres, ordre des chevaliers de l'épée, &c.
Des croix, & de la maniere de poſer les lambrequins.

Boiſſelier. 2 Planches.

1. Boutique, avec travaux, ouvrages & outils.
2. Suite du travail, des ouvrages & des outils.

Bonnetier de la foule. 2 Planches.

1. L'intérieur d'une fabrique, ouvriers qui drapent, tondent, foulent, *&c.* outils & ouvrages.

Elévation géometrale de la fouloire, plan de la fouloire, ſon élévation laterale, ſa coupe par le milieu.

2. Suite des outils, comme bernaudoir, broche double, pincettes, ratiſſoire, *&c.*

Boucher. 2 Planches.

1. La tuerie, & ce qui s'y fait, avec les outils du boucher.
2. Suiferie, avec les opérations & les outils.

Bouchonnier. 1 Planche.

1. La boutique du bouchonnier & ſes opérations, avec les outils, comme la bannette, l'établi, les couteaux, *&c.*

Boulanger. 1 Planche.

1. La boutique d'un boulanger; garçons occupés à paîtrir, à peſer la pâte, à faire les pains, à enfourner, avec les outils; le four vû de face, détails du four, *&c.*

Bourrelier & Bourrelier-Bâtier. 7 Planches.

1. Boutique du bourrelier; ouvriers qui coupent le cuir, qui percent, qui couſent, qui cirent le fil, *&c.* outils, comme l'écoffroi, les pinces, les couteaux, le ſerre-attache, *&c.*
2. Harnoi de cheval de carroſſe, avec ſon détail.
3. Habillement de tête du cheval.
4. Suite de l'habillement de tête du cheval, ſous barbe, derriere de la muſerole, œilleres, frontieres, *&c.* Harnois d'un cheval du milieu, harnois des ſixiemes chevaux, quand il y en a ſix.
5. Boutique du bourrelier-bâtier; ouvriers occupés à couper, à piquer & à coudre; outils.
6. Harnois d'un cheval de brancard; harnois d'un cheval de tirage, *&c.*
7. Harnois d'un limonnier; harnois d'un chevillier; harnois d'un mulet & d'un âne.

Bourſier. 3 Planches.

1. Boutique du bourſier; ouvriers qui ſe ſervent du coupoir, qui couſent; ouvrages, comme paraſol, détail du paraſol, *&c.*
2. Suite des ouvrages, comme bonnets, trouſſes, bourſes, & des outils.
3. Coupes d'ouvrages, comme culottes, *&c.*

Boutonnier-Faiſeur de moules de boutons; Boutonnier en métal; Boutonnier-Paſſementier. 6 Planches.

1. Boutique d'un boutonnier-faiſeur de moules de boutons; ouvriers qui ſcient, qui percent, qui tournent, *&c.* Ouvrages & outils, comme perçoirs, ſcies, brochettes, *&c.*
2. Suite des outils du même boutonnier, comme archet, banquettes, rouets, *&c.*
3. Boutique du boutonnier en métal; ouvriers qui emboutiſſent, cimentent, ſertiſſent; & outils.
4. Boutique du boutonnier-paſſementier; ouvrieres qui jettent un bouton, couſent du bouillon, travaillent au boiſſeau; ouvrages & outils, comme broche à devider, pâté, jatte, *&c.*
5. Rouet à devider ou tracanner, élévation du rouet, tournettes, rouet à cordonner & à retordre, élévation de ce rouet, & autres outils.
6. Différens moules de boutons, différentes ſortes de boutons; configurations de lames, cannelée, crenée, guillochée, à filigramme ſimple, double, *&c.*

Boyaudier. 1 Planche.

1. Fabrique de cordes à boyaux, ouvrages & outils, ouvrier qui dégraiſſe, ouvrier qui coud, ouvrier qui tord, le rouet, *&c.*

Braſſerie. 5 Planches.

1. Vûe de la touraille, de la tremie, du fourneau, & détails de la touraille & du fourneau.
2. Vûe perſpective des chaudieres & de leurs fourneaux, & détails de ces outils, avec d'autres outils, comme le jet, la tinette, le fourquet, *&c.*
3. Manege & moulin, avec leurs détails.
4. Le germoir avec ſa trape & la roue à monter le grain à la touraille, & le grenier.
5. Braſſerie avec ſes cuves & ſes pompes, & l'entonnerie.

Brodeur. 2 Planches.

1. Boutique du brodeur, opérations & outils; ouvriere qui tient un métier tendu; femme qui brode; détails du métier, aiguilles, broches, bobines, pâté à friſure, paillettes de différentes ſortes, modeles de deſſeins à exécuter en paillettes, en paſſe, en ſemence, *&c.*
2. Broderie au tambour; le tambour en détail, l'aiguille, la maniere de faire le point, *&c.*

Fonderie en caracteres, précedée de la gravure des poinçons. 8 Planches.

1. Gravure des poinçons; attelier du graveur, ouvriers qui forgent des poinçons, frappent le contre-poinçon, liment la partie extérieure de la lettre; outils, comme contre-poinçons, poinçons, tas, équerre à dreſſer, *&c.*
1. Fonderie en caracteres. Ouvrieres qui rompent les lettres, & qui les frottent ſur la meule; ouvriers qui puiſent, & jettent en moule; fourneau, plan du fourneau, cuillere, banc, *&c.*
2. Moule à caracteres, avec le détail des pieces qui le compoſent.

Suite de la Planche II. & des pieces du moule.

3. Intérieur d'un attelier, où l'on continue le travail de la fonderie en caracteres; ouvriers qui compoſent, & qui coupent; apprêteur; le coupoir en perſpective, plan du coupoir, détails de cet inſtrument.

Suite premiere de la Planche III. Juſtifieur & ſes détails. Rabot, clé, couteau de l'apprêteur.

Suite ſeconde de la Planche III. Détails du rabot, juſtification & autres opérations, & outils.

4. Moules à reglets & interlignes, & détails de ces deux inſtrumens.

Caracteres & Alphabets de langues mortes & vivantes. 25 Planches.

1. Hébreu & ſamaritain.
2. Syriaque & ſtranghelo.
3. Arabe.
4. Suite du même, avec le turc & le perſan.
5. Ægyptien, phénicien, palmyrenien & ſyro-galiléen.
6. Ethiopien & abyſſin.
5. Cophte, ou ægyptien & grec.
8. Arcadien, pélaſge & étruſque.
9. Gothique, gothique quarré, iſlandois, mœſogothique, anglo-ſaxon, illyrien ou eſclavon.
10. Runique, ruſſe, allemand.
11. Illyrien, ou eſclavon & ſervien.
12. Arménien.
13. Suite du précédent.
14. Géorgien.
15. Ancien perſan, grandan.
16. Suite des mêmes.
17. Nagrou, *ou* hanſcret.
18. Bengale.
19. Telongou, *ou* talenga.
20. Tamoul, *ou* malabar.
21. Siamois & bali.
22. Thibétan.
23. Tartare mantcheou.
24. Japonnois.
25. Clés chinoiſes.

Caracteres, ou *écriture françoiſe.* 16 Planches.

1. Titre de cette partie, *ou* frontiſpice.
2. Poſition du corps, & tenue de la plume.
3. Poſition des jeunes filles, & main tenant la plume.
4. Taille de la plume; maniere de la tailler, & utilité d'en avoir la pratique, avec les proportions de la plume taillée.
5. Situations de la plume; des pleins, des déliés & des liaiſons.
6. Des figures radicales, des deux lignes radicales, de la réduction de ces lignes aux pleins, de la ligne mixte, du mouvement de la main.
7. De la hauteur, largeur & pente des écritures; de la bâtarde & de la coulée. De l'*O* ronde, de l'*O* bâtarde

& coulée. De la belle forme de l'écriture.
8. Des exercices préliminaires de l'art d'écrire; des mouvemens.
9. Des alphabets de lettres rondes, du mineur, du majeur; de l'alphabet lié. Du toucher de la plume.
10. Des alphabets des lettres bâtardes; du mineur, du majeur. De l'alphabet lié. Du dégagement des doigts.
11. Des alphabets des lettres coulées. Du mineur, du majeur. De l'alphabet des lettres brisées. Sur l'ordre en écrivant.
12. De la plume à traits. De la taille de cette plume. Des positions. Des traits.
13. Des lettres capitales, des passes & des licences.
14. Des différentes écritures de rondes. De la maniere d'écrire ses lignes droites.
15. Des différentes écritures de bâtardes. Des titres, sous-titres & notes marginales.
16. Des différentes écritures de coulées. Des modeles à copier, & des principes des lettres en toutes sortes d'écritures.

Cardier. 1 Planche.

1. Boutique du cardier. Ouvriers qui piquent, boutent, *&c.* Cardes & outils, comme le panteur, la jauge, le fendoir, le dresseur, *&c.*

Cartier. 6 Planches.

1. L'attelier d'un cartier. Ouvriers qui peignent des têtes & des points. Lisseur, coupeur. Ouvriere qui coupe des cartons au coupeur. Assortisseur. Ouvrier à la presse. Ouvrages, comme cartons Outils, comme pointe à trier, poinçon à percer, colombier, moules & patrons.
2. Suite des outils, comme chauffoir, lissoir, & ses détails, chevalets, *&c.*
3. Autres outils, comme brosse, ciseaux & leur détails, frottoir, porte-coupeaux, chaperon, *&c.*
4. Attelier du collage, avec la presse. Ouvrier qui prépare la colle au fourneau. Détails de la presse. Chaudiere & fourneau à colle, tamis, porte-tamis, *&c.*
5. Compassages des quatre couleurs.
6. Suite des outils, comme emporte-pieces & leurs guides, calibre, épingle, savonnoir, *&c.*

Cartonnier & Gaufreur en carton. 2 Planches.

1. Attelier du cartonnier. Ouvrier qui met la matiere en bouillie. Le moulin, la cuve, l'évier, la forme, la presse. Ouvrier fabriquant le carton. Autres outils, comme l'auge, la pile, la lissoire, les langes, *&c.* & les détails du moulin.
2. Gaufreur en carton. La presse, le passe-par-tout. Planche gravée en creux. Moule, *&c.*

Ceinturier. 2 Planches.

1, & 2. Boutique d'un ceinturier. Un coupeur, un colleur. Un ouvrier qui poinçonne. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent. Ouvrages, comme ceintures, ceinturons, & ses détails: & outils, comme jauge, couteaux, maillets, enclume, poinçons à arriere-point, rivetier, *&c.*

Chaînetier. 3 Planches.

Si l'explication n'en annonce que deux, c'est qu'on n'a fait qu'un seul article des deux dernieres Planches qui contiennent l'art de faire les chaînes de montre.

1. Boutique du chaînetier. Chaînes de différentes sortes, comme à la catalogne, quarrée, en *S*, à quatre faces, en gerbe, *&c.* & outils, comme jauge, limes, pinces, bequettes, cisailles, *&c.*

1, & 2. Art de faire les chaînes de montres. Suite des opérations, comme 1, piquer les lames. 2, limer les bavures. 3, repiquer les lames. 4, couper les paillons, *&c.* Outils, & pieces en détail de la chaînette vûe sous chacune des opérations.

Chamoiseur & Mégissier. 5 Planches.

1. Travail de la riviere & des plains. Ouvriers qui lavent, retallent, enchaussennent; *&c.* outils, comme enchaussenoir, forces, chevalet, rateau, couteau à rétaller, pelloir, *&c.*
2. Dégraisserie. Ouvrier qui dépelle. Dégraisseur, dresseur, pareur, écharneur, *&c.* Outils, comme bille, fer à pousser, palliſſon, paroir, *&c.*
3. Suite des outils.
4. Moulin à foulon, en perspective & en plan.
5. Suite de la même machine; son élévation, sa coupe, *&c.*

Chandelier. 2 Planches.

1. Opérations principales du chandelier. Coupeur de méches. Ouvriers qui fondent le suif, font de la chandelle, à la baguette, au moule, *&c.* Outils, comme abîme, dépeçoir, banc à couper, *&c.*
2. Suite des outils, comme moule, & détails du moule; aiguille, couteau à couper le suif, chaudiere, caque à refroidir, coupe-queue, *&c.*

Chapelier. 3 Planches.

1. Atteliers de l'arçonnage & du bastissage, avec la foulerie.
2. Outils, comme arçon, & détails, clayon, feûtrerie, coche, rouleau, manicle, doigtier, avaloire, mesure, carrelet, frottoir, ...
3. Attelier de teinture, & foule de dégorgeage. Attelier de l'apprêteur.

Charpente. 36 Planches simples, & 17 doubles, équivalentes à 70 Planches.

1. Chantier de charpentier; & ouvriers qui refendent, font des mortoises, équarrissent, hachent à la coignée, *&c.* & détails de ces opérations.
2. Maniere de tracer une piece de bois au cordeau, & des assemblages à tenons & à mortoise, en à bout, à queue d'arronde, *&c.*
3. Maniere de faire les tenons & les mortoises, des pans de bois anciens.
4. Des pans de bois, à la maniere ancienne & à la moderne.
5. Des cloisons & des planchers.
6. Suite de la même matiere.
7. Des escaliers.
8. Suite de la même matiere.
9. Suite de la même matiere.
10. Des combles & des lucarnes.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Suite de la même matiere.
14. Des ceintres pour des voûtes ou arcades.
15. Des ponts de bois de différentes constructions.
17. Suite de la même matiere.
18. Suite de la même matiere.
19. Suite de la même matiere.
20. Suite de la même matiere.
21. Scie à scier les pieux au fond de l'eau.
22. Caisse à contenir la mâçonnerie d'une pile.
23. Mouton.
24. Autre mouton.
25. Troisieme mouton.
26. Pont de bateaux de Rouen.
27. Suite de la même matiere.
28. Suite de la même matiere, & autre pont de bateau militaire.
29. Suite du pont de bateau militaire.
30. Détails sur ce pont.
30. *bis*, pont volant.
31. Machines de charpente, comme presse, *&c.*
32. Moulin à eau sur bateau.
33. Suite de la même machine.
34. Machine à débiter les bois.
35. Suite de la même machine.
36. Machine du pont Notre-Dame.
37. Suite de la même machine.
38. Suite de la même machine.
39. Détails particuliers de la même machine.
39. *bis*, machine à remonter les bateaux.
40. Suite de la même machine.
41. Suite de la même machine.
42. Machine à recreuser un port.
43. Des bateaux.
44. Suite des bateaux.
45. Suite de la même matiere.
46. Suite de la même matiere.
47. Des outils, comme vindas & gruaux.
48. Suite des outils, comme bascule, chevre, mousles, regles, à-plomb, niveau, cordeau, *&c.*

49. Suite des outils, comme équerres, calibre, compas, amorçoir, laceret, rainette, traceret, ſcies, *&c.*
50. Suite des outils, comme baudet, beſaguë, cognée, hache, herminette, *&c.*
51. Suite des outils, comme ciſeaux, rabots, crics, *&c.*

Fin de la premiere Partie de la ſeconde Livraiſon.

SECONDE PARTIE.

Charron. 6 Planches ſimples & 1 double, équivalantes à 8 Planches.

1. Chantier ou hangard où des ouvriers travaillent, l'un ébauche une jante, un autre la plane en dedans, &c. avec les outils, comme évidoir, hoche, cognée, eſſette, *&c.*
2. Autre attelier où des ouvriers évuident les mortoiſes d'une jante, la font entrer dans le moyeu, ceintrent une roue, planent des rais, *&c.* avec les outils, comme la gouge, la tarriere, l'amorçoir, le ceintre, la plane, l'enrayoir, le jantier, *&c.*
3. Train d'un caroſſe, avec ſes détails, en élévation, profil & plan.
4. Outils & ouvrages, une jante, un rais, & le mouillet, *&c.*
5. Charrette ordinaire, en élévation, en profil & en plan.
6. Tombereau & haquet fardier, en élévation, profil & plan.
7. Haquet, avec ſes détails.

Chaſſes. 23 Planches.

1. Chaſſe du cerf, quête du cerf, & connoiſſance de l'animal par la tête & par les fumées.
2. Le laiſſer courre, & la connoiſſance du cerf par le pié.
3. La curée.
4. Chaſſe du ſanglier, & connoiſſance de l'animal par les traces.
5. Chaſſe du loup, & connoiſſance de l'animal par le pié.
6. Chaſſe du renard, avec le plan d'un chenil.
7. Une des ſalles du chenil, couple, harde, collier de force, billot, botte, *&c.*
8. Fauconnerie & uſtenciles relatifs, comme perche, chaperon, cage, *&c.*
9. De l'armure des oiſeaux, & autres uſtenciles relatifs à la fauconnerie, comme jet, longe, platelonge, bride, grelots, pelote, vervelles, tourets, *&c.*
10. De la nourriture des oiſeaux, & autres détails.
11. Petites chaſſes des oiſeaux à l'abreuvoir, au traîneau, au miroir.
12. Chaſſe des becaſſes à la paſſée; chaſſe ſinguliere des bizets, des ramiers & des tourterelles, & nappes à prendre des canards.
13. Chaſſe de la perdrix, au filet & à la chanterelle; chaſſe aux corneilles; chaſſe du faiſand, & collet à prendre le cerf, le daim, le chevreuil, *&c.*
14. Chaſſe de nuit à la perdrix; autre chaſſe de nuit ou pinſonnée; autre chaſſe de nuit ou à la raſle.
15. Trébuchets à fouine, belette, putois, *&c.* avec différentes ſortes de cages, & les tons notés pour les appeaux de quelques oiſeaux.
16. Chaſſe au merle; chaſſe des oiſeaux, au panier; chaſſe des oiſeaux en tems de neige, paneaux pour le lievre; traquenard à loups.
17. Chaſſe aux rales, piege pour le renard, piege à taiſſons, à blaireaux, *&c.* collet pour les mêmes animaux.
18. Piege pour les geais; autre piege; piege en arbalêtre; chambre à prendre des loups; trappe pour les mêmes animaux.
19. Renard pris au traquenard, & détails de cet inſtrument.
20. Cage à prendre oiſeaux de proie; autre cage de la même eſpece; traquenard ſur un poteau.
21. Grande muë à prendre les faiſands; cage à prendre éperviers & autres oiſeaux de proie.
22. Chaſſe des perdrix à la tonnelle & à la vache, outils propres à cette chaſſe, & mue pour les faiſands.
23. Faiſanderie, vûe de ſes bâtimens, avec les uſtenciles.

Chauderonniers groſſier, Planeur, & Faiſeur d'inſtrumens de Muſique. 4 Planches.

1. Boutique & opérations du Chaudronnier groſſier. Ouvriers qui retreignent, tournent, étament, *&c.* Ouvrages, comme chaudiere, poële, caſſerole, *&c.* Outils, comme chevalet, bigorne, paroir, boule, tas, *&c.*
2. Autres ouvrages, comme poiſſonniere, marmite, fontaine, *&c.* & autres outils, comme tour, chaſſe-rivet, emporte-pieces, *&c.*
3. Chaudronnier-Planeur. Ouvriers qui gratent un cuivre, le planent, le poncent, le peſent, *&c.* avec les outils, les marteaux, le tas, l'enclume, les ciſailles, le baquet, les bruniſſoirs, *&c.*
4. Chaudronnier, faiſeur d'inſtrumens de muſique, boutique & opérations. Ouvrier qui prépare un morceau de cuivre pour un cor-de-chaſſe; autre qui ſoude; autre qui verſe du plomb dans le cor, *&c.* avec les outils & quelques-uns des ouvrages du métier, comme cor, tymbale, trompette, cornet acouſtique, *&c.*

Chimie. 24 Planches ſimples & une double, équivalantes à 25 Planches.

Pl. 1. Le laboratoire & la table des rapports.
Pl. 1. Caracteres uſités en Chimie.
2. Suite des caracteres.
3. Suite de la même matiere.
4. Suite des caracteres.
Pl. 1. Fourneaux, vaiſſeaux, & autres uſtenciles du laboratoire. Fourneau de reverbere, de fuſion, *&c.*
2. Suite de la même matiere, dome du fourneau de fuſion, *&c.*
3. Suite de la même matiere, fourneau d'affinage, *&c.*
4. Suite, petit fourneau de verrerie, *&c.*
5. Suite, canal de tôle, qui s'ajuſte à la bouche du fourneau d'eſſai, *&c.*
6. Suite, fourneau à ſublimer, *&c.*
7. Suite, appareil pour une diſtillation graduée, *&c.*
8. Suite, chapiteau ſans gouttiere, *&c.*
9. Suite, diſtillation ou digeſtion au ſoleil par réflexion, *&c.*
10. Suite, appareil pour le bain de fumier, *&c.*
11. Suite, cornue baſſe, *&c.*
12. Suite, deſcenſum dans un tonneau, &c.
13. Suite, vaiſſeau à ſéparer des liqueurs mêlées, *&c.*
14. Suite, preſſe à faire des creuſets coniques, *&c.*
15. Suite, balance docimaſtique, *&c.*
15. *bis.* Suite, fléau de la balance, *&c.*
16. De la cryſtalliſation des ſels.
17. Suite de la cryſtalliſation des ſels.
18. Emblème du grand œuvre.

Chirurgie. 39 Planches.

Frontiſpice.
1. Ciſeaux, & autres inſtrumens.
2. Biſtouris, *&c.*
3. Ciſeaux courbes, *&c.*
4. Fanons, *&c.*
5. Inſtrument à extraire les corps étrangers, *&c.*
6. Pincettes ou tenettes helvétiennes, *&c.*
7. Brayers, *&c.*
8. Lithotomes, *&c.*
9. Opérations & inſtrumens de la taille.
10. Suite de la même matiere.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Biſtouri de Foubert.
13. *bis.* Muſcles du périnée d'un ſujet de 16 à 17 ans.
14. Coupe latérale de l'hypogaſtre, *&c.*
14. *bis.* Autre coupe latérale de l'hypogaſtre.
15. Des accouchemens & de la taille des femmes.
16. Le trépan.
17. L'opération du trépan.
18. Machine de Petit, pour la compreſſion des vaiſſeaux.

19. Autre machine de Petit, pour la compreſſion de l'artere dans l'amputation de la cuiſſe.
20. Couteau à crochet pour les accouchemens, & autres inſtrumens.
21. Scie pour l'amputation, *&c.*
22. Nouveau lithotome de Foubert, *&c.*
23. Gloſſocatoche, *&c.*
24. Fiſtule lacrymale, *&c.*
25. Cuillere d'argent pour couvrir l'œil, *&c.*
26. Trocar, avec ſa cannule cannelée, *&c.*
27. Fiſtule à l'anus, *&c.*
28. Trocar pour la bronchotomie, *&c.*
29. De l'amputation de la mamelle, *&c.*
30. Bandages, bec de corbin, bec de canne, *&c.*
31. Suture, tourniquet, ſeringue, *&c.*
32. Pantoufle pour la réunion du tendon d'achille.
33. Pantoufle en ſituation.
34. Serre-nœud, &c.
35. Tire-tête, &c.
36. Bandage pour la plaie de la langue.

Chorégraphie. 2 Planches.

1. Eſpace repréſentant le théatre, poſitions des piés & des bras, agrémens, pas & mouvemens.
2. Les dix premieres meſures d'un pas de deux, notés & écrits chorégraphiquement.

Blanchiſſage des cires. 3 Planches.

1. Jardin & quarrés, où la cire eſt expoſée au ſoleil. Plan d'une fonderie, avec tous ſes agrès, chaudieres, cuves, baignoires, cylindres, *&c.*
2. Fonderie vûe en perſpective, avec les uſtenciles précédens. Planches à pain, & ouvriers travaillant. Profil d'une partie de la cuve, de la baignoire, de la gréloire; main de bois, ſpatule, écuellon, entonnoir, *&c.*
3. Uſtenciles, comme planche à pains, coffre à écueller, & autres détails.

Cirier. 4 Planches.

1. Attelier du Cirier. Ouvriers fabriquant de la bougie filée, jettant des cierges, les travaillant au rouloir, *&c.* tour ou tambour avec ſes détails, pereau & ſes coupes.
2. Caque ou fourneau, & autres uſtenciles, comme cuillere, couteaux à tête, à deux biſeaux, à pié, rouloir, broche, coupoir, *&c.*
3. Taille-mêche, autre coupoir, cerceau à bougies, & autres outils.
4. Suite des outils, comme broie, gradin, étuve, ſouche, *&c.* avec différens ouvrages du métier.

Fabrique de la cire à cacheter. 2 Planches.

1. Attelier où l'on fond les matieres, avec les outils, comme chaudiere, lunette, braiſiere, fers, fourneau, &c.
2. Attelier où l'on polit & met la couverture avec les uſtenciles, comme fourneau, meſure, poliſſoire, marbre, &c.

Ciſeleur & Damaſquineur. 2 Planches.

1. Boutique de ces ouvriers où les uns hachent, d'autres ou ciſelent, ou appliquent le fil d'or, ou paſſent au feu, ou bruniſſent, ou poliſſent, avec les outils, comme traçoir, ovoir, perloir, planoir, bruniſſoir, &c.
2. Suite des outils, comme différens ciſeaux à incruſter, bloc, boulet, couteaux, &c.

Cloutier groſſier. 2 Planches.

1. Boutique & travaux, avec outils & ouvrages.
2. Suite des outils.

Cloutier d'épingle. 2 Planches.

1. Boutique où des ouvriers coupent des hampes, font la tête d'une pointe, travaillent à un grillage, &c. & au bas les outils, comme S, enclumes, aſſortiſſoir &c. & de l'ouvrage fait.
2. Suite des outils.

Coffretier-Malletier-Bahutier. 3 Planches.

1. Boutique où l'on aſſemble des douves, on couvre le fuſt, on ferre, l'on coud, &c..... outils, comme chaſſe-clou, alene, maſſe, vrille, rape, &c.
2. Suite des outils.
3. Ouvrages, comme fourreau de fuſil, cantine, coffre, malle, paniers de tymbales, &c.

Confiſeur. 5 Planches.

1. Premier laboratoire, où l'on charge des fruits ſur les grilles, on praline, &c. avec les outils, comme l'égoutoir, l'écumoire, la ſpatule, les grilles, &c.
2. Second laboratoire, avec le four & l'étuve, & les outils, comme le gaufrier, le moule à biſcuits, la ſarbotiere, la cave, &c.
3. Troiſieme laboratoire où l'on fait la dragée, les outils ſont les baſſines, la braiſiere, le perloir, l'aſſortiſſoir, &c.
4. Quatrieme laboratoire, pour le paſtillage, dont les outils ſont les couteaux, le découpoir, le nervoir, les moules, &c.
5. Cinquieme laboratoire, où ſe fabrique le chocolat.

Corderie. 5 Planches.

1. Corderie coupée ſur ſa longueur, avec les diverſes opérations de cet attelier, & ſes outils.
2. Filerie couverte, coupée ſelon ſa longueur, avec les outils & les opérations de cet attelier.
3. Ouvriers travaillant, & ſuite des outils.

Cinq figures relatives à la force des cordes.

Cordonnier & Cordonnier-Bottier. 2 Planches.

1. Opérations & outils.
2. Suite des outils.

Corroyeur. 2 Planches.

1. Boutique de corroyeur, où l'on foule ſur la claie; on écharne; on étire; on travaille à la pommelle; on corrompt; on pare à la lunette; on foule à la bigorne; & au bas, le crochet, l'étire, la drayoire, la bigorne, la lunette, les pommelles, *&c.*
2. Suite des outils, comme le valet, la liſſe, claies, chevalets, paroir, *&c.*

Coutelier. 2 Planches.

1. Boutique où l'on forge, l'on lime, l'on émoud, l'on polit, avec les outils qui ſont la forge, les tenailles, les marteaux, la meule, la poliſſoire, *&c.*
2. Suite des outils.

Découpeur & Gaufreur d'étoffes. 3 Planches.

1. Attelier où l'on découpe, & où l'on voit la preſſe; les fers, l'égratignoir, & autres outils.
2. Machine à gaufrer, avec ſes détails.
3. Autre machine à gaufrer, ſous différens aſpects.

Dentelle & façon du point. 3 Planches.

1. Lieu où des ouvrieres font de la dentelle, & où l'on voit les fuſeaux, le couſſin détaillé, le caſſeau, les épingles, *&c.*
2. Façon du point dans ſes différens tems.
3. Patrons & autres détails, comme deſſeins de dentelles, *&c.*

Deſſein. 38 Planches ſimples & une double, équivalantes à 39 Planches.

1. Vûe d'une école de deſſein, ſon plan & ſon profil.
2. Crayon, porte-crayon, porte-original, ſelle, & autres inſtrumens.
3. Pantographe.
4. Chambres obſcures.
5. Développement d'une chambre obſcure.
6. Manequin.
7. Développement du manequin.
8. Ovales de têtes.
9. Yeux & nez.
10. Bouches & oreilles.
11. Têtes de profil, d'après Raphael.
12. Mains, d'après M. Ch. Vanloo & M. Natoire.
13. Piés & jambes.
14. Proportions du corps de l'homme.
15. Figure académique vûe par-devant, d'après M. Cochin.
16. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Cochin.
17. Figure académique vûe par le dos, avec raccourcis, d'après M. Fragonard.
18. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Fragonard.
19. Figures groupées, d'après Jouvenet.
20. Figure de femme vûe par-devant, d'après M. Cochin.
21. Figure de femme vûe par le dos, d'après M. Cochin.
22. Groupes d'enfans, d'après M. Boucher.

23. Têtes caractériſant les âges, d'après Bloémart, Jouvenet & M. Boucher.
24. Paſſions, d'après le Brun.
25. Suite des paſſions.
26. Suite des paſſions.
27. Draperie ſur le manequin.
28. Draperie d'après l'antique, & un deſſein de la Hire.
29. Suite des draperies. Figures d'après l'antique, & têtes drapées, d'après le Pouſſin.
30. Penſée ou croquis, du Parmeſan.
31. Etude d'après nature, du Carrache.
32. Payſage, du Titien.
33. L'Hercule Farneſe.
34. L'Antinoüs.
35. L'Apollon Pythien avec un enfant, d'après l'antique, & un des enfans du Laocoon.
36. Le Laocoon avec ſon autre enfant.
37. Le Gladiateur.
38. La Venus de Médicis.

Diamantaire. 3 Planches.

1. Le moulin du diamantaire en perſpective, &c. des ouvriers occupés à égriſer, & à d'autres opérations du métier. Elévation géométrale du moulin, & les détails de cette machine.
1. *bis.* Elévation perſpective d'une meule & d'une partie de la charpente du moulin. Elévation du chevalet. Egriſoir, coquille, ſalliere, *&c.*
2. Le moulin de côté. Son plan général. L'épée en perſpective. L'arbre en manivelle, *&c.*

Diſtillateur d'eau-de-vie. 1 Planche.

1. Attelier ou fourneau avec ſes détails. Baſſiot, ſerpentin & autres inſtrumens.

Doreurs ſur métaux, ſur cuir & ſur bois. 4 Planches.

1. Attelier du doreur ſur métaux, où l'on recuit, déroche, broye, avive, charge, gratte-boſſe, met en couleur, brunit, bleuit, *&c.* Au bas les outils.
2. Suite des outils.
3. Attelier du doreur ſur cuir, où l'on peint, on applique l'aſſiette ou mordant; on liſſe, *&c.* avec les outils au bas.
4. Attelier du doreur ſur bois, où l'on vermillonne, on dore, on adoucit, on blanchit, *&c.* avec les outils au bas.

Draperie. 9 Planches ſimples & 2 doubles, équivalantes à 13 Planches.

1. Lavage des laines, pilotage, étendage & outils.
2. Triage des laines, battage, carder, & outils.
3. Travail aux petites cardes, filage & dévidage des laines, collage & étendage des chaînes, & outils.
4. Métier du fabriquant avec ſes détails. Navette angloiſe & ſes détails.
5. Epinſage des laines avant le dégrais. Dégrais, foule, & moulin à dégraiſſer, avec ſes détails.
6. Moulin à foulon.
7. Epinſage des draps fins après le dégrais, & outils, avec le lainage des draps fins.
8. Tonte des draps, rame, broſſe & tuile.
9. Travail du peigner des laines, & outils.
10. Machine à friſer les étoffes, à ratiner, *&c.*
11. Différens profils de cette machine.

Nota. Il ne faut pas confondre, comme quelques Journaliſtes ont fait, l'explication des Planches d'un art avec le traité de l'art. L'explication n'eſt qu'une pure & ſimple nomenclature des machines & des outils. Le traité de l'art comprend la ſuite & le détail des opérations, leur raiſon, la définition des termes, l'expoſition du méchaniſme des inſtrumens, leur uſage & leur deſcription. L'explication s'exécute en peu de mots; le traité de l'art eſt ordinairement un diſcours très-circonſtancié & très-étendu : pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les articles *bas au métier*, *Draperie*, *Manufacture en chapeau*, *Braſſerie*, &c. avec les explications des Planches de ces arts. L'explication, quand elle ne ſert pas de ſupplément à l'ouvrage publié & aux volumes à publier, n'eſt qu'un renvoi à cet ouvrage. L'explication n'eſt pas toujours de celui qui a fait l'art, parce qu'elle pouvoit être bien faite par un autre; & réciproquement l'art n'eſt pas toujours de celui qui a fait l'explication. Par exemple, j'ai fait les arts du *Bateur d'or*, du *Chamoiſeur* & du *Mégiſſier*, du *Bonnetier*, du *Coutelier*, de la *dentelle*, &c; & c'eſt un autre qui en a expliqué les Planches : l'article & les Planches du *Chaînetier en chaînes de montre* ſont de M. Soubeyran, & l'explication des Planches eſt de moi. Mais pour rendre à chacun ce qui lui eſt dû, on trouvera à la fin de chaque article de l'ouvrage le nom ou la lettre caractériſtique de celui qui a décrit l'art; & voici les noms de ceux qui ont donné les explications des Planches des deux parties de ce volume. M. Gouſſier, notre deſſinateur, a expliqué les Planches du *Bonnetier*, du *Boulanger*, du *Bourrelier*, du *Bourſier*, du *Boutonnier-Paſſementier*, du *Chaînetier en chaîne commune*, du *Chamoiſeur* & du *Mégiſſier*, du *Charron*, des *Chaſſes de force*, d'après Chappeville, de la *Chorégraphie*, du *blanchiſſage des cires* & des *ciriers*, du *Cloutier d'épingles*, du *Coffretier*, du *Corroyeur*, du *Découpeur & Gaufreur d'étoffes*, de la *dentelle*, du *Diamantaire* & du *Diſtillateur d'eau-de-vie*, & quelques Planches éparſes en différens arts. Nos graveurs en ont expliqué d'autres; M. Prevôt, l'un d'eux, a expliqué celles du *Deſſein*; feu M. Dubuiſſon, celles du *Blaſon*; MM. Fournier & Gouſſier, celles de la *Fonderie en caracteres*; M. Deshauterayes, celles des *caracteres & alphabets de langues mortes & vivantes*; M. Paillaſſon, celles de l'*Ecriture*; M. Lucotte, celles de la *Charpente*; MM. Roux & Devilliers, celles de *Chimie*; M. Louis, celles de *Chirurgie*. Le reſte eſt de moi. De plus, j'ai revu toutes celles des arts & métiers ſur le manuſcrit & ſur les Planches; & un des hommes de l'Europe, qui entend le mieux la méchanique & les machines, & qui a jetté les yeux ſur notre recueil, nous a donné quelques conſeils excellens, dont nous n'étions malheureuſement plus à tems de profiter. Il a remarqué que la fig. 15. Pl. II. du Balancier étoit fautive, & ſa remarque eſt juſte; nous en dirons ailleurs la raiſon. Il eût deſiré qu'on mît le nom des familles ſous chaque écuſſon du blaſon, & cela eût été poſſible, & réellement plus commode. Il a demandé les proportions des *caracteres d'Imprimerie*; mais ſi on ne les trouve pas dans nos Planches, on les trouvera à l'article *Fonderie en caracteres*. Il a penſé que le pont que nous avons appellé *militaire*, étoit trop magnifique pour une machine de cette nature; mais on verra à l'article PONT que, deſtinée par l'inventeur à l'uſage militaire & à l'uſage civil, nous avons préféré avec quelque avantage de la montrer ici comme il la faudroit pour une ville, & par conſéquent avec tous les ornemens dont elle étoit ſuſceptible. il n'y a qu'à dépouiller ce pont de ces ornemens, pour le réduire à un *pont* vraiment militaire. Cependant c'eſt d'après l'obſervation de l'homme judicieux dont il s'agit ici, que nous prierons nos lecteurs de ne nous juger en dernier reſſort qu'après avoir parcouru tout l'ouvrage auquel ce recueil eſt relatif. Il a trouvé à redire qu'on ait mis dans la Charpente des machines qui auroient été plus convenablement ailleurs, & nous en convenons. Mais il valoit encore mieux qu'elles fuſſent déplacées qu'omiſes. D'ailleurs ces Planches ne tenant point les unes aux autres, il n'eſt perſonne qui ne puiſſe réparer ce défaut. En général, l'envie d'augmenter tantôt une partie, tantôt une autre, a quelquefois un peu nui au meilleur ordre; & nous nous ſommes trouvés, s'il m'eſt permis de le dire, dans le cas des gens à grandes collections, qui, faute d'eſpace, ſont obligés d'entaſſer leurs richeſſes où ils peuvent. Cette méthode eſt préférable à celle des ſupplémens qui balotent le lecteur d'un volume à un autre. Quoi qu'il en ſoit, nous remercions notre habile critique de ſes réflexions, & nous le prions très-inſtamment de nous les continuer.

DISTRIBUTION des Planches de ce ſecond Volume, premiere & ſeconde Parties, où l'on a ſéparé les Sciences, les Arts libéraux, & d'autres auxquels on pourroit donner le même titre, des Arts méchaniques ou Métiers, & où l'on a indiqué ſous chaque matiere quelques-unes des principales opérations & machines.

CHIMIE.

Laboratoire chimique & opérations. Fourneaux de toute eſpece.

D'eſſai, de reverbere, de fuſion, d'affinage, de verrerie, à vent, à lampe, polychreſte, athanor, &c.

Vaiſſeaux de toute eſpece.

Balons, récipients, cucurbites, aludels, pélicans, alembics, &c.

Uſtenſiles de toute eſpece.

Machine à triturer, écrans, lingotieres, balance docimaſtique, &c.

Cryſtalliſations.

De la ſoude, du tartre vitriolé, du ſel de Glauber, de l'alun, du vitriol verd, du vitriol bleu, du nitre, du mercure, du ſel marin, du ſel végétal, du ſel de ſeignette, du tartre ſtibié, du ſoufre.

Emblème du grand œuvre.

CHIRURGIE.

Inſtrumens.

Ciſeaux, biſtouris, lancettes, lithotomes, trépans, *ſpeculum oris*, *ani*, *uteri*, ſondes, trocar, tire-balle, machine pour les fractures, machine pour les luxations, &c.

Bandages.

Uniſſant, pour la compreſſion de l'urethre, pour la compreſſion des anevryſmes, pour la compreſſion du ſac lacrymal, à dix-huit chefs, ſolaire, inguinal, pour la fiſtule à l'anus, &c.

Opérations.

De la taille, du trépan, de la cataracte, de la fiſtule lacrymale, de la fiſtule à l'anus, &c.

CARACTERES ou ALPHABETS de Langues mortes & vivantes.

Hébreu, ſamaritain, ſyriaque, ſtranghelo, arabe, turc, perſan, ægyptien, phénicien, palmyrénien, ſyro-galiléen, éthiopien, abyſſin, cophte, grec, arcadien, pélaſge, étruſque, gothique, gothique quarré, iſlandois, mœſogothique, anglo-ſaxon, illyrien ou eſclavon, runique, ruſſe, allemand, ſervien, arménien, géorgien, ancien perſan, grandan, nagrou ou hanſcret, bengalais, telongou ou talenga, tamoul ou malabarois, ſiamois & bali, thibétan, tartare-mantcheou, japonois, clés chinoiſes.

CARACTERES DE NOTRE ECRITURE.

Inſtrumens. Principes. Exemples.

Ecriture ronde, majeure & mineure.
Ecriture batarde, majeure & mineure.
Ecriture coulée, majeure & mineure.
Capitales. Traits. Paſſes.

DESSEIN.

Ecole. Inſtrumens.

Pantographe, chambres obſcures, manequin, crayon, porte-crayon.

Principes.

Têtes, yeux, piés, jambes, mains. Proportion du corps de l'homme. Figures académiques. Groupes. Ages, paſſions, draperies antique & moderne, croquis, étude, payſage. Antiques avec leurs proportions, Hercule Farneſe, Antinoüs, Apollon pythien, Laocoon, enfant d'après l'antique, gladiateur, Venus de Médicis.

BLASON ou ART HÉRALDIQUE.

Principes.

Armes de domaines. Armes de dignité. Armes de conceſſion. Armes de patronage. Armes de ſociété. Armes de famille. Armes briſées. Armes chargées. Armes ſubſtituées. Armes diffamées. Armes parlantes. Armes fauſſes. Boucliers. Couleurs. Volets ou lambrequins. Chevaliers au tournoi. Armes de dignités eccléſiaſtiques. Caſques. Oriflame. Hauſſe-col. Pique. Couronnes. Armes de dignités laïques. Ecu, ſes places & partitions. Arbre généalogique. Supports. Armes d'ordres militaires. Cordons. Croix. Colliers, &c.

CHORÉGRAPHIE ou ART D'ÉCRIRE LA DANSE.

Exemple de Chorégraphie.

CHASSES.

Chaſſe du cerf. Chaſſe du ſanglier. Chaſſe du loup. Chaſſe du renard. Chenil. Fauconnerie. Chaſſes aux oiſeaux. Pieges de différentes ſortes. Faiſanderie.

BALANCIER.

Boutique, inſtrumens & ouvrages.

MÉTIER à faire des bas, & FAISEUR de bas au métier.

Travail des bas au métier. Façon de la maille. Maniere de la relever. Moule à ondes. Moule à reſſort. Machine à percer les chaſſes des aiguilles, &c. Autres outils.

BATTEUR D'OR.

Boutique, outils & ouvrages. Moulin ou laminoir.

BLANC DE BALEINE.

Manufacture.

BLANCHISSAGES DES TOILES.

Attelier & inſtrumens. Rouloir.

BOISSELIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BONNETIER DE LA FOULE.

Manufacture, opérations, outils & ouvrages. Foulerie & fouloire.

BOUCHER.

Tuerie. Suiferie.

BOUCHONNIER.

Boutique, outils & établis.

BOULANGER.

Travail. Blutoir. Four.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER.

Boutique, inſtrumens & ouvrages. Harnois d'un

cheval de ſelle. Harnois d'un cheval de caroſſe. Harnois d'un cheval de milieu. Harnois d'un cheval de brancard. Harnois d'un limonier. Harnois d'un chevillier. Harnois d'un mulet. Bât d'âne.

BOURSIER.

Boutique, inſtrumens, outils & ouvrages.

BOUTONNIER, FAISEUR DE MOULES DE BOUTONS.

Boutique, outils & ouvrages.

BOUTONNIER EN MÉTAL.

Boutique, outils & ouvrages. Tour à ſertir.

BOUTONNIER-PASSEMENTIER.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet à tracanner. Rouets à cordonner.

BOYAUDIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BRASSERIE AVEC SES AGRÉS.

Touraille. Chaudieres. Moulin. Germoir. Cuves. Entonnerie.

BRODEUR.

Boutique, outils & ouvrage. Tambour. Façon du point.

GRAVURE DES POINÇONS POUR LES CARACTERES D'IMPRIMERIE.

Attelier, outils, opérations & ouvrages.

FONDERIE EN CARACTERES.

Attelier, outils, inſtrumens, opérations & ouvrages. Fourneau. Moule & ſes détails. Juſtifieur. Coupoir. Rabot. Moule à reglets. Moule à interlignes.

CARDIER.

Boutique, outils, opérations & ouvrages. Panteur. Fendoir. Dreſſeur.

CARTIER.

Boutique, outils, manœuvre & ouvrages. Ciſeaux. Patrons.

CARTONNIER.

Attelier, outils & fabrication. Cuve. Forme. Tournoir ou moulin.

CEINTURIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAINETIER.

Boutique, outils & ouvrages. Fabrication de la chaîne de montre.

CHAMOISEUR ET MÉGISSIER.

Attelier, outils & manœuvres. Moulin à foulon.

CHANDELIER.

Boutique, outils & manœuvres. Banc à dépecer. Banc à couper les mêches. Coupe-queue.

CHAPELIER.

Atteliers, outils & manœuvres. Attelier d'arſonnage. Attelier de baſtiſſage. Foulerie. Attelier de teinture. Attelier de l'apprêt.

CHARPENTE.

Attelier, outils, machines & ouvrages. Aſſemblages à tenons & à mortoiſes. Pans de bois anciens. Pans de bois à la moderne. Cloiſons. Planchers. Eſcaliers à vis en limace, &c. Comble à un & deux égouts. Manſardes. Lucarnes. Ceintres. Ponts. Grand-pont. Pont-levis. Pont à couliſſe. Pont tournant. Pont ſuſpendu. Fondation de piles. Autre fondation de piles. Machine à ſcier ſous l'eau. Caiſſe pour piles. Mouton. Mouton à cheval, ſur bateau. Mouton oblique. Pont de Rouen. Pont militaire. Pont volant. Preſſe. Moulin à eau ſur bateau. Moulin à ſcier les bois. Machine du pont Notre-Dame. Machine à remonter les bateaux. Machine à curer les ports. Bateaux de différentes ſortes. Bateau foncet ou beſogne. Flette. Cabotiere. Chaland. Longuette. Lavandiere. Margota. Paſſe-cheval. Bac. Outils & machines. Vindas ou cabeſtan. Singe. Gruaux. Grue. Baſcule. Chevre. Mouſles. Cric, &c.

CHARRON.

Boutique, outils & ouvrages. Train de caroſſe. Charrette ordinaire. Guimbarde. Tombereau. Haquet. Haquet-fardier. Enrayoir. Jantier, &c.

CHAUDRONNIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER PLANEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER, FAISEUR D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.

Boutique, outils & ouvrages.

BLANCHISSAGE DES CIRES.

Manufacture, inſtrumens & manœuvre. Quarré. Fonderie.

CIRIER.

Attelier, outils & ouvrages. Tour à filer la bougie. Etuve.

CIRIER EN CIRE A CACHETER.

Attelier, outils & manœuvre.

CISELEUR ET DAMASQUINEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CLOUTIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages. Forge. Billot monté de toutes ſes pieces.

CLOUTIER D'ÉPINGLE.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet.

COFFRETIER-MALLETIER-BAHUTIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CONFISEUR.

Laboratoires, outils & ouvrages. Laboratoire à confire. Laboratoire avec étuves, fours. Laboratoire pour les glaces & neiges. Laboratoire pour la dragée. Laboratoire pour le paſtillage. Baſſine. Perloir. Moules. Laboratoire pour le chocolat.

CORDERIE.

Attelier, outils & manœuvres. Filerie. Rouet. Touret. Chariot.

CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER.

Boutiques, outils & ouvrages.

CORROYEUR.

Boutique, outils & manœuvres. Chevalet.

COUTELIER.

Boutique & outils.

DÉCOUPEUR ET GAUFREUR D'ÉTOFFES.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Machine à gaufrer. Autre machine à gaufrer.

DENTELLE.

Chambre, outils & manœuvre. Façon du point.

DIAMANTAIRE.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Moulin à tailler le diamant. Egriſoir.

DISTILLATEUR D'EAU-DE-VIE.

Fourneau.

DOREUR SUR MÉTAUX.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR CUIR.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR BOIS.

Boutique, outils & manœuvre.

DRAPERIE.

Manufacture, outils, machines & manœuvres. Lavage des laines. Pilotage. Etendage. Triage. Battage. Carder. Filage. Rouet. Devidage. Devidoir. Ourdiſſage des chaînes. Collage. Etendage. Etendoir. Métier du fabriquant. Navette angloiſe. Epenſage des draps avant le dégrais. Dégrais & foule. Moulin à dégraiſſer. Moulin à foulon. Epenſage des draps fins après le dégrais. Lainage des draps. Tonte. Forces pour la tonte. Table à tondre les draps. Manœuvre de la rame. Rame. Broſſe, & tuiler des draps. Travail du peigner des laines. Dégreſſoir. Rouet pour la laine peignée. Retendoir. Machine à friſer & ratiner.

ETAT par ordre alphabétique des Matieres qui formeront le complet de ce Recueil général.

CES Livraiſons ne ſe feront pas attendre. Les deſſeins en ſont prêts, & pour la plûpart déjà gravés. Les amateurs pourront les voir chez les Libraires aſſociés.

E. Ebéniſte & Marqueterie. Emailleur. Eperonnier. Epinglier. Eſcrime. Evantailliſte, *&c.*

F. Fayancerie. Manufacture de fer-blanc. Ferblantier. Filaſſier. Fileur d'or. Fonderies en ſtatues équeſtres, des canons, des cloches, en ſable, de plomb à giboyer, *&c.* Groſſes Forges. Formier. Fourbiſſeur & Manufacture d'armes. Foureur, *&c.*

G. Gainier. Gantier. Gazier. Gravure en taille-douce & en bois, au burin, à l'eau forte, en cuivre & en étain, en maniere noire, en maniere de crayon, en pierres fines, *&c.*

H. Hiſtoire naturelle des trois regnes, végétal, animal & minéral. Phénomènes ſinguliers de la nature. Horlogerie en pendules, en montres, en inſtrumens aſtronomiques. Machines hydrauliques, *&c.*

I. Imprimerie en lettres. Imprimerie en taille-douce. Faiſeur d'Inſtrumens de Mathématique. Jouaillier, *&c.*

L. Layetier. Lapidaire. Lunetier. Lutherie ou Facture d'orgues & d'autres inſtrumens à vent, à cordes, ou de percuſſion, *&c.*

M. N. O. Marbreur de papier. Marbrier. Maréchallerie. Maréchal groſſier. Maréchal ferrant. Manége, *&c.*

Marine. Attelier de conſtruction. Forme. Gaudronnerie. Coupe de vaiſſeaux. Modeles de preſque tous les bâtimens connus. Fabrique des ancres, *&c.*

Mathematiques. Arithmétique. Algebre. Géométrie. Trigonométrie. Arpentage. Sections coniques. Analyſe. Méchanique. Dynamique. Hydroſtatique. Hydrodynamique. Hydraulique. Optique. Dioptrique. Catoptrique. Perſpective. Aſtronomie. Géographie. Conſtruction & uſage des globes. Gnomonique. Navigation. Pilotage. Muſique, *&c.*

Menuiſier.

Minéralogie & Métallurgie. Exploitation des mines. Géométrie ſouterreine. Conduite des galeries, cuvelage, coupes des mines. Machines relatives à l'exploitation, comme pompes, ventilateur, ſonde de terre & autres inſtrumens. Machines relatives au travail de la mine exploitée, comme lavoir, bocard, forges, fourneaux. Exploitation & travail de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, du cuivre, du plomb & du mercure. Exploitation & travail du biſmuth, du zinc & de la calamine. Travail de la pyrite, du ſoufre, de la couperoſe, de l'alun, du cobalt, du vitriol & du ſalpêtre. Travaux des fontaines ſalantes de Franche-Comté. Travaux des marais ſalans de Brouage, de Marennes & de Normandie. Exploitation des ardoiſieres du Nivernois & de la Meuſe. Exploitation du charbon de terre. Sublimation du ſoufre en grand. Maniere de faire le noir de fumée, *&c.*

Metteur en œuvre & Bijoutier. Monnoyage. Orfévrerie. Machine à gaudronner la vaiſſelle, *&c.*

P. Papeterie à la maniere de France & de Hollande. Parcheminier. Patenaudier. Pâtiſſier. Paſſementier. Paumier. Pelletier. Perruquier. Plumaſſier. Pêches d'étangs, de rivieres, & de mer. Piqueur de tabatieres. Plombier & la machine à lamiⁿer. Potier de terre. Potier d'étain. Travail de la Poudre à canon, *&c.*

R. Relieur. Rubanier.

S. Savonerie. Sculpture en tous genres, en marbre, en bois, en cire, *&c.* Serrurerie en tous genres. Soierie ou métiers, machines, outils, & manœuvres relatives à la préparation des ſoies, & à leur emploi en étoffes, *&c.*

T. Tabletier. Taillandier. Tailleur. Tanneur. Tapiſſerie, Manufacture de. Teinture. Théatres & machines de Théatres. Tiſſerand. Tonnelier. Tourneur, avec ſes outils & les différens tours à guillocher, en ovale & tricot, *&c.*

V. Vannier. Verrerie françoiſe & angloiſe, en bois & en charbon de bois, & charbon de terre, en verres, bouteilles, & autres vaiſſeaux, en plats, en cryſtal, & en glace. Vitrier.

Le Recueil complet ſera précédé d'une Académie des Sciences, Arts & Métiers, morceau important de la compoſition de M. Cochin, qui ne ſera délivré qu'aux Souſcripteurs.

CERTIFICAT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS les Libraires associés à l'Encyclopédie, ayant demandé à l'Académie des Commissaires pour vérifier le nombre des Desseins & Gravures concernant les Arts & Métiers qu'ils se proposent de publier; Nous Commissaires soussignés, certifions avoir vû, examiné & vérifié toutes les Planches & Desseins mentionnés au présent Etat, montant au nombre de six cens sur cent trente Arts, dans lesquelles nous n'avons rien reconnu qui ait été copié d'après les Planches de M. de Réaumur. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris ce 16 Janvier 1760. MORAND. NOLLET. DE PARCIEUX. DE LA LANDE.

APPROBATION.

J'AI examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, quatre cens trente-quatre Planches gravées, dont trois cens soixante-sept de la grandeur de l'*in-folio* ordinaire; trente-deux d'une grandeur double des précédentes, & une d'une grandeur triple des premieres, avec leurs explications, composant le *deuxieme Volume*, en deux Parties, *du Recueil général de Planches sur les Sciences, Arts & Métiers*, toutes gravées d'après des Desseins originaux qui m'ont aussi été représentés. Je crois que ce second Volume sera aussi favorablement reçu du Public que le premier, en attendant que cette intéressante entreprise se complette. A Paris, ce 18 Mars 1763. DE PARCIEUX.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ANDRÉ-FRANÇOIS LE BRETON, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Recueil de mille Planches gravées en taille douce sur les Sciences, les Arts libéraux & les Arts méchaniques, avec les Explications des Figures*, en quatre Volumes *in-folio*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires: A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairerie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le huitieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-neuf, & de notre regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil. LEBEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, ensemble la Cession faite par le sieur le Breton à ses Confreres associés, n°. 3125, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 18 Septembre 1759.

SAUGRAIN, *Syndic.*

RECUEIL DE PLANCHES

SUR

LES SCIENCES, LES ARTS LIBÉRAUX, ET LES ARTS MÉCHANIQUES;

AVEC LEUR EXPLICATION.

BALANCIER,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Ière.

LA vignette ou la partie supérieure de la Planche représente la boutique d'un balancier.

Figure 1. Ouvrier avec un soufflet à la main, & une poîle devant lui, qui fait fondre dans une cuillere du plomb pour couler un poids.

2. Ouvrier qui lime un fléau.

3. Ouvrier qui essaye ou ajuste une balance.

4. Femme qui fait raccommoder sa balance dont les crochets sont dérangés.

1, 2. Balance à l'usage des chandeliers.

3, 3, 3, 3, *&c.* Balances de différentes grandeurs.

4. Peson à tiers-point.

5. Différens outils du balancier, comme cisailles, marteaux, limes, compas, retenus contre le mur par une courroie qu'on appelle *porte-outils*.

6. Bigornes de différentes sortes.

7, 7, 7, *&c.* Etabli garni de ses étaux, & chargé d'outils, de pieces de balances & de marchandises.

Bas de cette Planche premiere.

Fig. 1. Enclume.

2. Bigorne.

3, 4, 5, 6. Marteaux à forger & à planer de différentes sortes.

7. Cisailles.

8. Lime dite *d'Allemagne*.

9, 10. Limes douces.

11. Bruniſſoir plat.

12. Bruniſſoir rond.

13. Pince.

14. Poinçon ou marque du maître.

15, 16. Ciseaux de différentes grandeurs.

17. Pointeau.

18. Etau.

19. Grosses cisailles ou forces.

20. Drille, trépan ou machine à forer.

21. Filiere à écrous, avec trous de différentes grandeurs.

22. Compas.

23, 23. Modeles en bois, ou moules à ajuster ou calibrer les marcs.

Balancier.

24. Soufflet.

25. Cuillere à fondre le plomb.

26. Poîle.

PLANCHE IIe.

Fig. 1. Fléau à double crochet, façon d'Allemagne. A, chasse. B C, joue. D, touret. D E E D, corps du fléau ou sommier. *f*, *f*, doubles crochets. *g*, brayer.

2. Fléau à deux boîtes, façon d'Allemagne. *h*, aiguilles. *k*, boîte. *f*, *f*, crochets.

Détail du fléau vû fig. 1.

3. La chasse & le touret séparé du fléau. A, chasse. D, touret.

4. Vûe & développement d'une jumelle séparée du fléau. B C, joue. *c*, pivot. *d*, coussinet.

5. Développement du crochet vû de face. *m*, bout du corps du fléau. *n*, *n*, *n*, *n*, jumelles des joues *o*, *o*.

6. Pivot séparé.

7, 8. Jumelles séparées.

9. Romaine. A, joue. B, anneau coulant. C, contre-poids. D, brayer. E, touret. F, plateau. *f*, chasse. *g*, l's.

10. Romaine ou peson. *a*, aiguille. *b*, garde. *c*, autre garde. *d*, autre garde encore. *e*, aiguille. *f*, crochet. *g*, anneau coulant. *h*, l's. *i*, contre-poids. A, côté du foible. B, côté du fort.

11. Peson à tiers-point. *a*, ressort. *b*, crochet.

12. Balance commune. *a b c*, pié ou porte-balance. *d*, *d*, bassins.

13. Balance enfermée dans sa lanterne.

14. Peson à ressort ou à tire-bourre.

15. Coupe du peson à ressort ou à tire-bourre.

PLANCHE IIIe.

Fig. 1. Fléau à boîte façonnée. A, crochet ou suspensoire. B, anneau du touret. *c c*, boîte. *d*, *d*, crochets. E, brayer. G G, sommier ou corps du fléau.

2. Aiguille du fléau.

3. Touret ou tourillon, avec les pieces qui en dépendent. A, la vis. B, clé de la chasse. C, C, D, écrous.

Fig. 4. Coupe & développement de la boîte. *a*, *b*, vis. *c*, partie du ſommier. *d*, crochet.

5. Développement du brayer. 1, 2, vis. 3, écrou. 4, bouton.

6. Corps du fléau. *a b*, aîle de la chaſſe. *c*, brayer. *d*, bouton du brayer. *e*, vis du brayer.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Balance de bureau avec ſon pié.

2. Balance de bureau, ſcellée dans la table du bureau. A, le bureau. B, ſerre-papiers. E, potence à laquelle la balance peut être ſuſpendue.

3. Boîte de fonte découverte, d'un ou de pluſieurs marcs, ſuppoſée ici de deux marcs, avec la ſuite des poids détaillans.

4. Poids de quatre onces.

5. Poids de deux onces.

6. Poids d'une once.

7. Poids de quatre gros.

8. Poids de deux gros.

9. Poids d'un gros.

10, 11. Poids d'un demi-gros.

12. Pile de fonte fermée, du poids de 24 à 32 marcs.

13. Pile ouverte, du poids de 24 à 32 marcs, où l'on voit les poids détaillans placés les uns dans les autres.

14. Poids de cuivre en uſage dans les débits de gabelle.

15. Autre poids de cuivre plus fort, en uſage dans les mêmes débits.

16. Gros poids de 100 livres, de fer fondu.

17. Petite boîte de fonte, ouverte.

18. Moyenne boîte de fonte, fermée.

19. Petit poids détaillant, de fer fondu.

20. Petit poids détaillant, de plomb, & d'uſage dans le débit des choſes de peu de valeur.

21. Autre petit poids de même uſage.

PLANCHE V.

Fig. 1. Poids de karat à peſer le diamant.

A A, la boîte.

B C C, place de la balance ou du trébuchet.

B, place des baſſins.

C C, place du corps du fléau.

E, place de la chaſſe du fléau.

D F, petite caſe où l'on ſerre les petites parties du poids de karat.

D, la caſe.

F, le couvercle à couliſſe qui ferme la caſe.

1, 2, 4, 8, 16, 32, autant de poids dont les numeros indiquent les rapports. Le n°. 1 eſt d'un karat; le n°. 2, de deux karats, *&c.*

Le karat ſe diviſe en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$ & $\frac{1}{32}$.

Le grain eſt la quatrieme partie ou $\frac{8}{32}$. du karat.

Les petits poids ſont repréſentés au-deſſous de la boîte.

a, = $\frac{1}{32}$ de karat.

b, = $\frac{1}{16}$ de karat.

c, = $\frac{1}{8}$ de karat.

d, = $\frac{1}{4}$ de karat ou un grain.

e, = $\frac{1}{2}$ karat ou deux grains.

f, = un karat ou quatre grains.

2. Trébuchet ou balance.

a a, corps du fléau.

b, aiguille.

c, chaſſe.

d, *d*, baſſins.

3. Bruxelles à prendre le diamant.

A, extrémité en forme de pelle qui ſert à placer le diamant dans le baſſin de la balance.

4. Trébuchet ſuſpendu au pla-fond d'une lanterne.

A B C, pla-fond de la lanterne.

a b, corps du fléau.

c d, chaſſe.

e, *f*, tiges de fil de fer ſoutenant les baſſins.

g, *h*, les baſſins.

i, *k*, deux petites coques très-minces & d'égal poids, dans leſquels on met le diamant, & qu'on place enſuite dans les baſſins.

l, *m*, deux poulies.

n o, corde qui paſſe ſur les poulies, & ſert à hauſſer la balance, & à en rendre le mouvement plus doux.

5. Développement ou profil de la *figure* 4.

Les mêmes lettres déſignent dans cette *figure* 5 les mêmes parties que dans la *figure* 4.

q, aiguille.

r s, couliſſe.

s, clavette qui eſt libre dans la couliſſe, & qui deſcend ou monte, à meſure que la balance monte ou deſcend.

fig. 1.

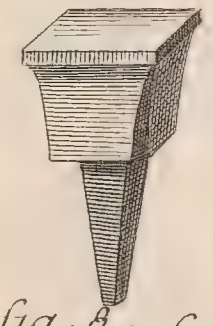

fig. 2.

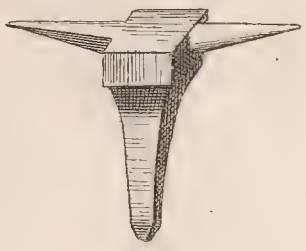

fig. 3. fig. 4. fig. 5. fig. 6.

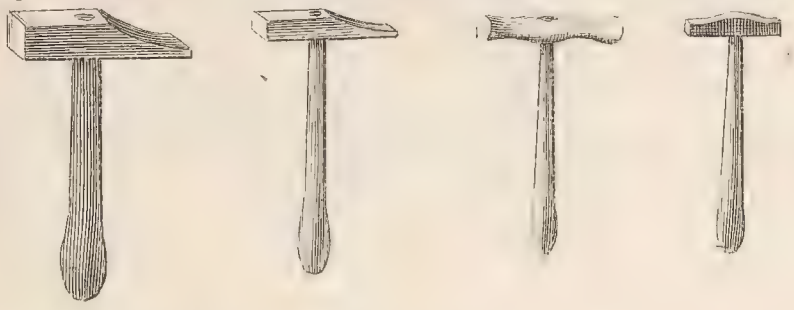

fig. 7.

fig. 8. fig. 9. fig. 10. fig. 11. fig. 12.

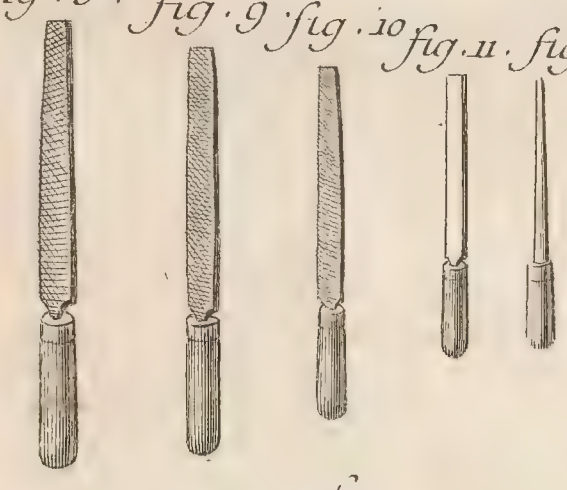

fig. 13.

fig. 14. fig. 15. fig. 16.

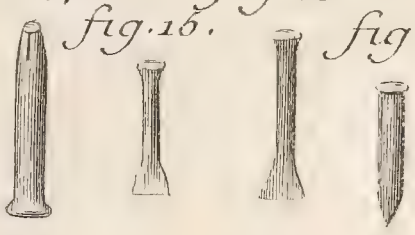

fig. 17. fig. 18.

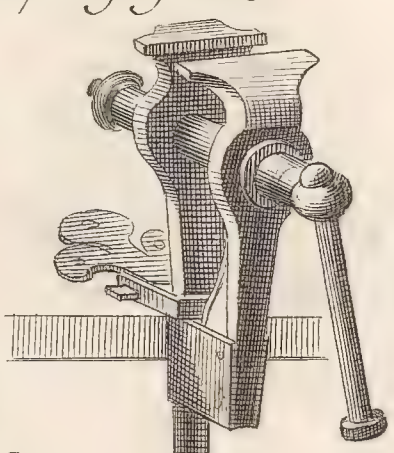

fig. 19.

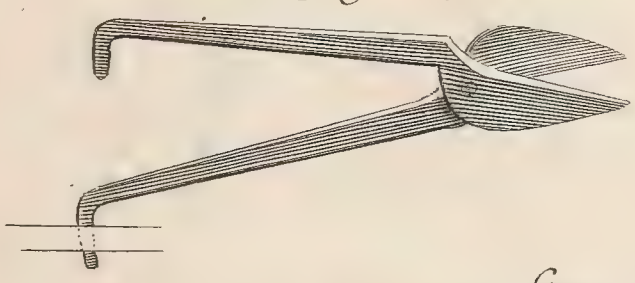

fig. 20.

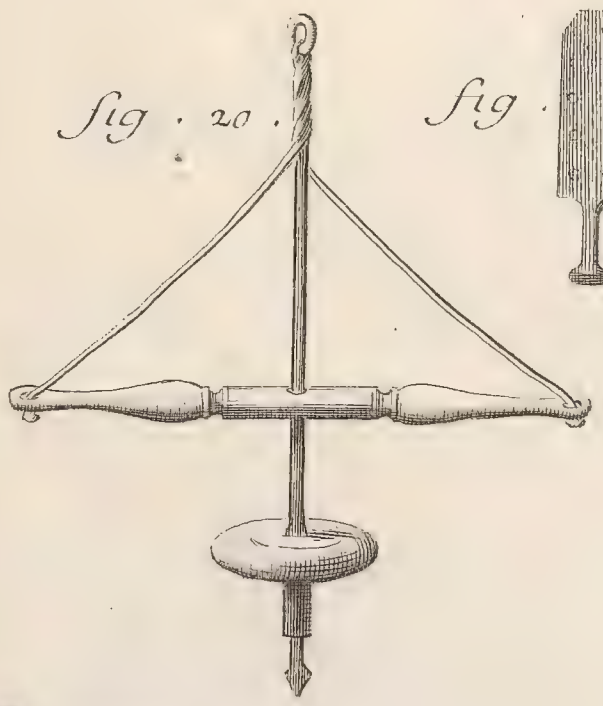

fig. 21.

fig. 22.

fig. 23. fig. 23.

fig. 24.

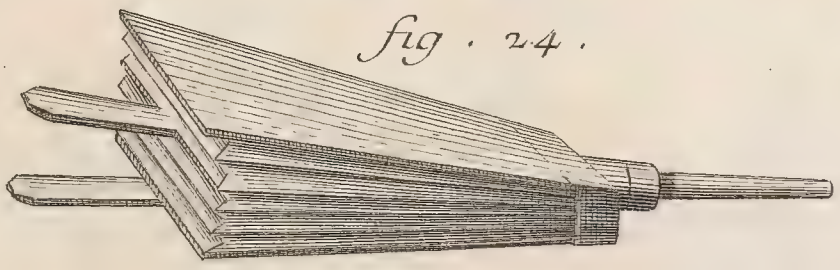

fig. 25.

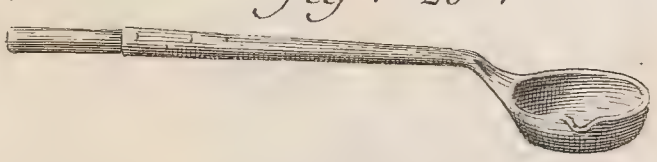

fig. 26.

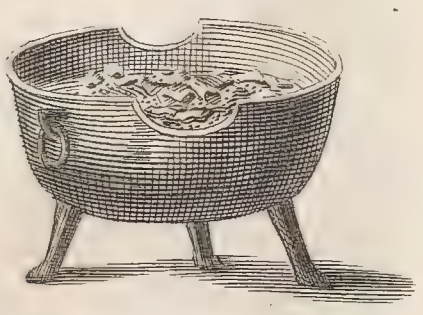

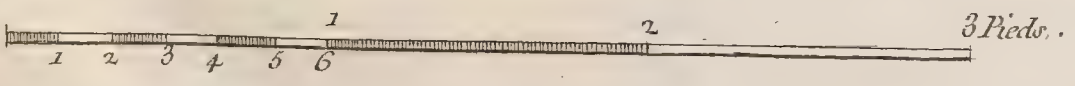

Prevost fecit.

Balancier.

fig. 3.

fig. 8.

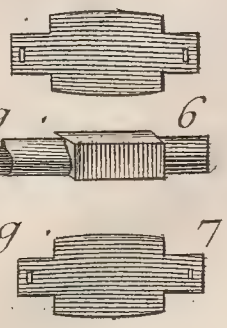

fig. 6.

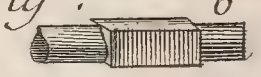

fig. 7.

fig. 4.

fig. 1.

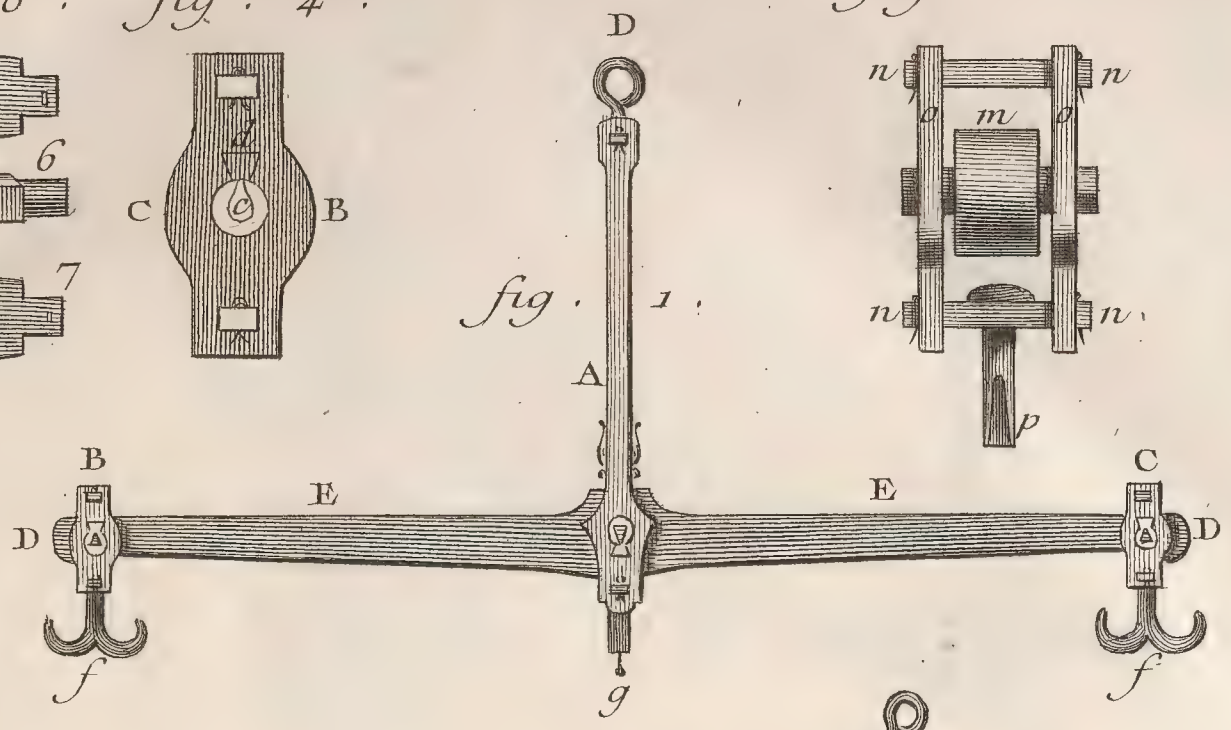

fig. 5.

fig. 2.

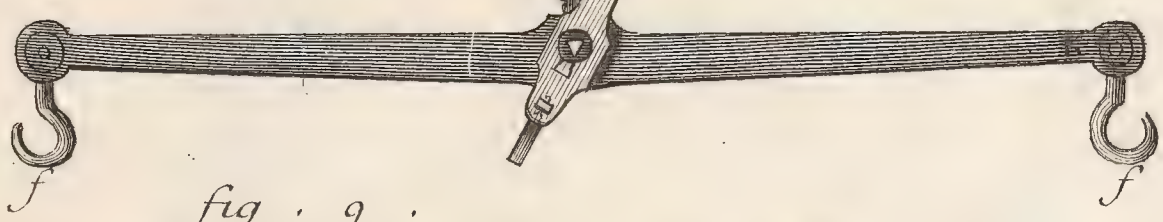

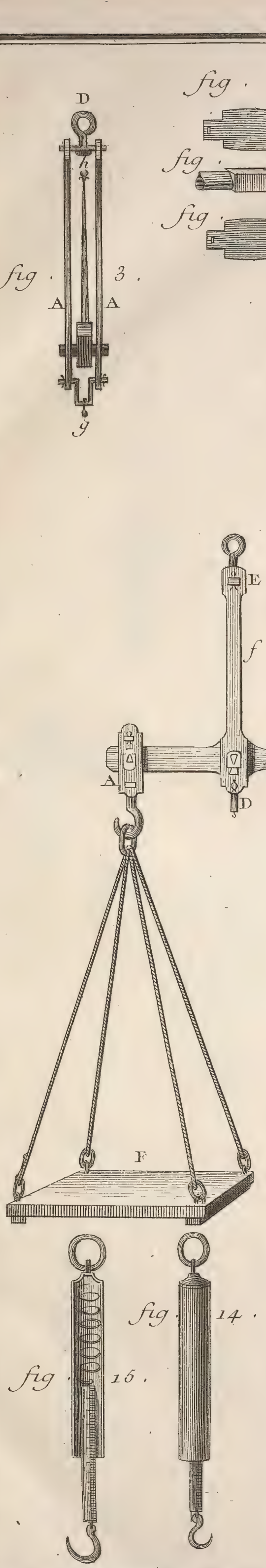

fig. 9.

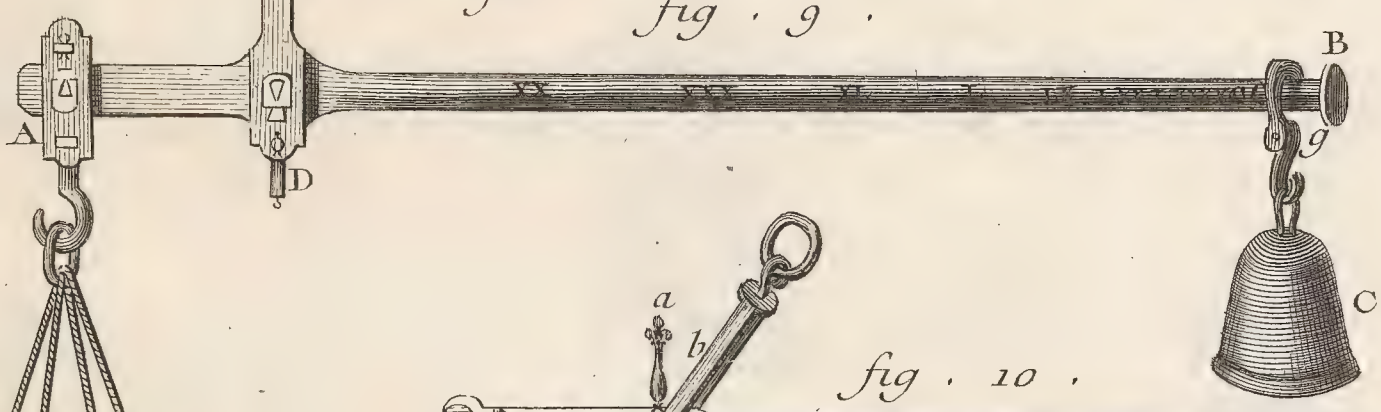

fig. 10.

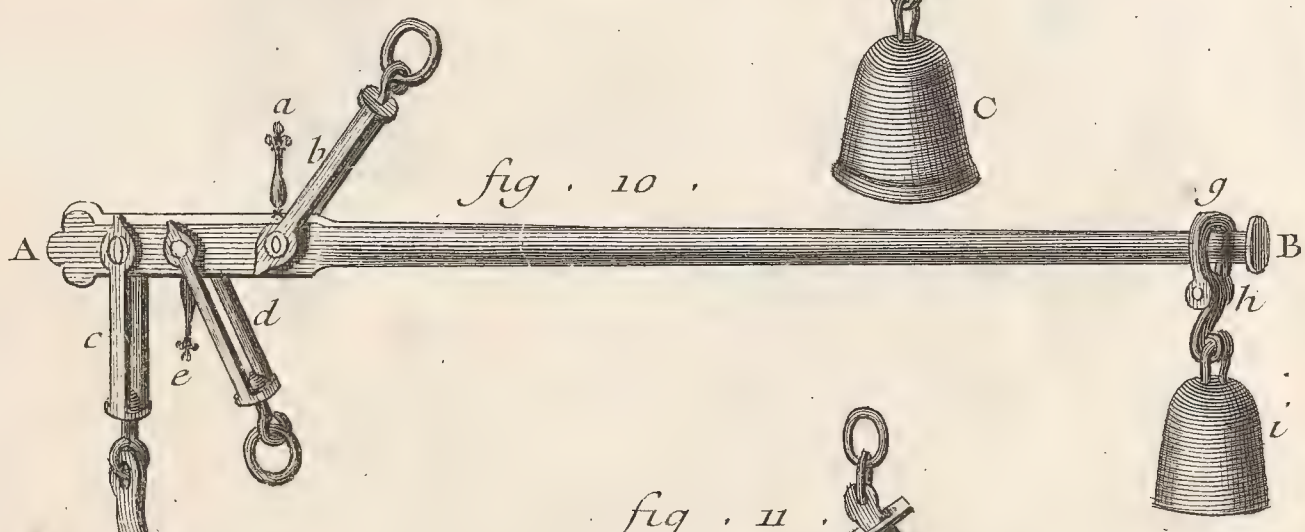

fig. 11.

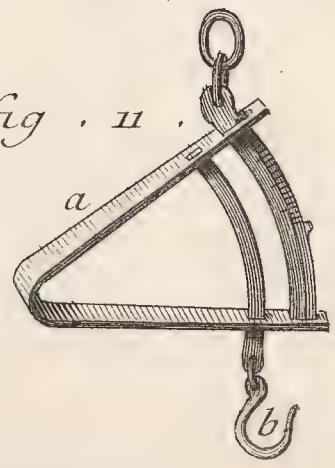

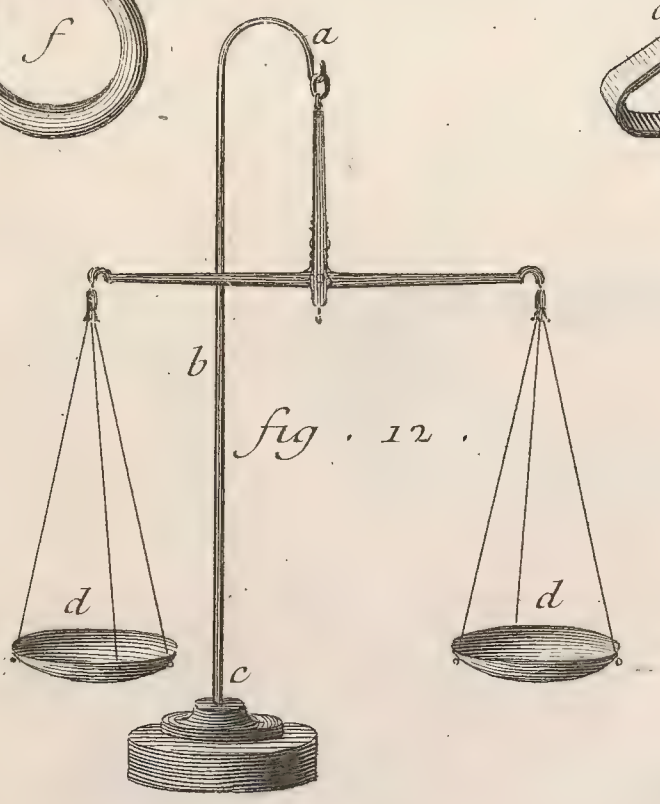

fig. 13.

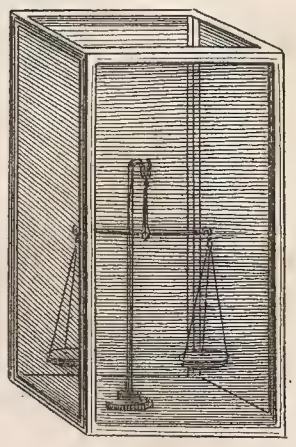

fig. 14.

fig. 15.

Defehrt fecit.

Balancier.

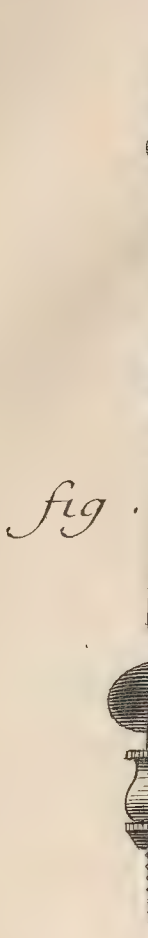

fig . 2 .

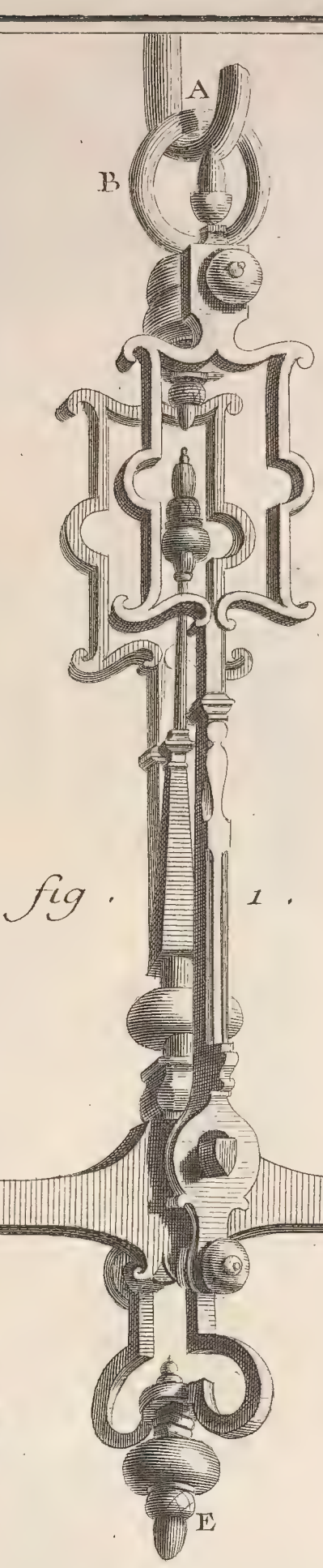

fig . 1 .

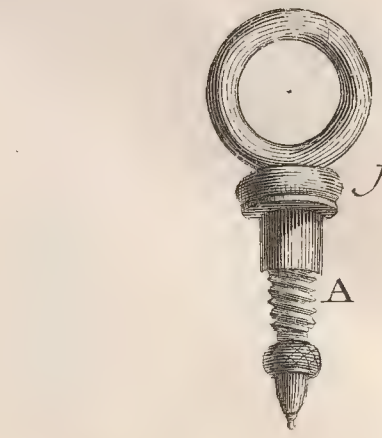

fig . 3 .

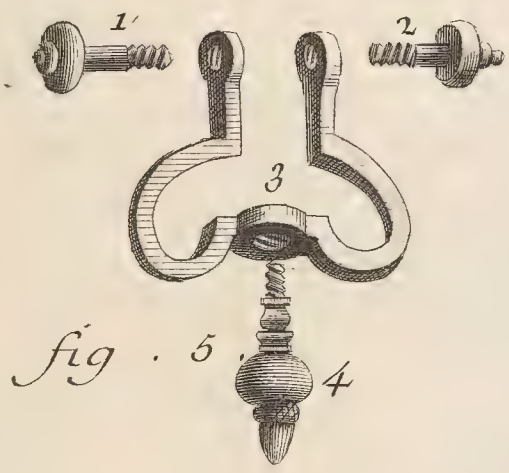

fig . 5 .

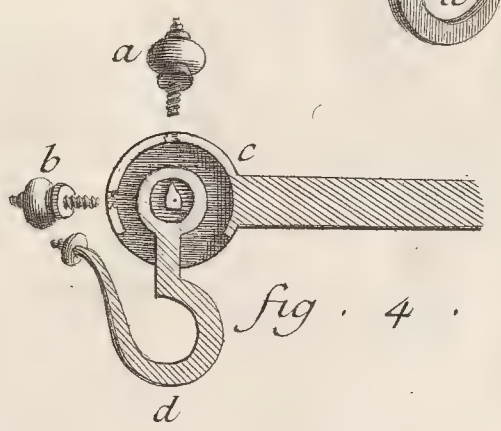

fig . 4 .

fig . 6 .

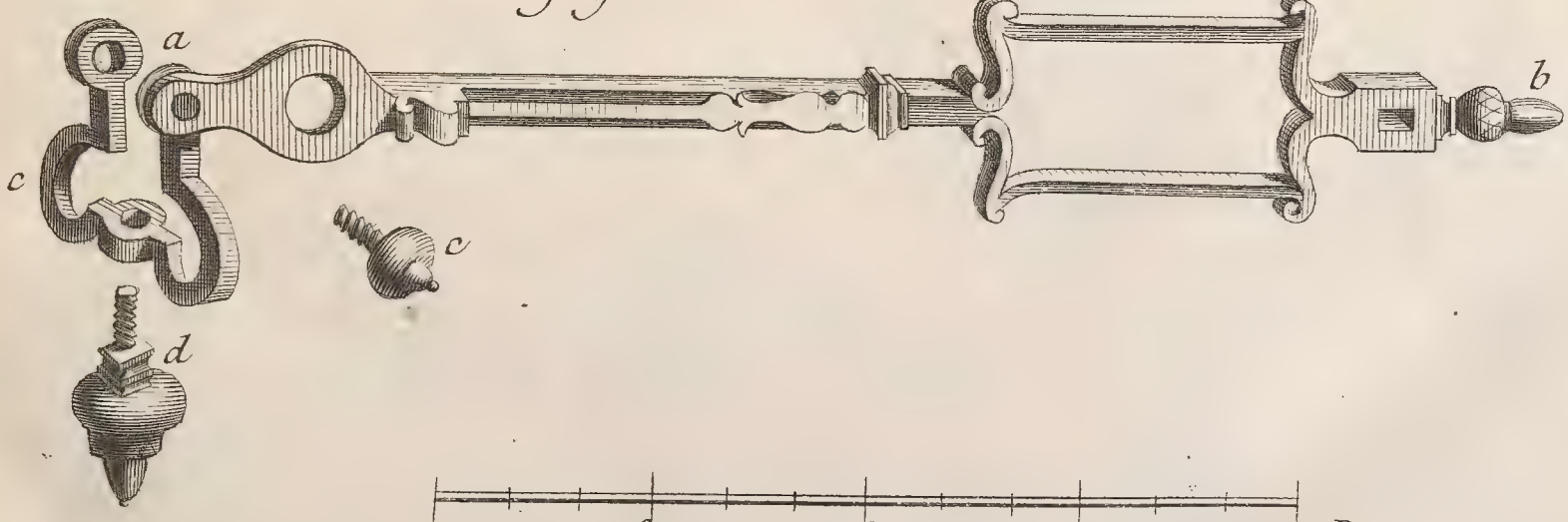

Defehrt fecit .

Balancier.

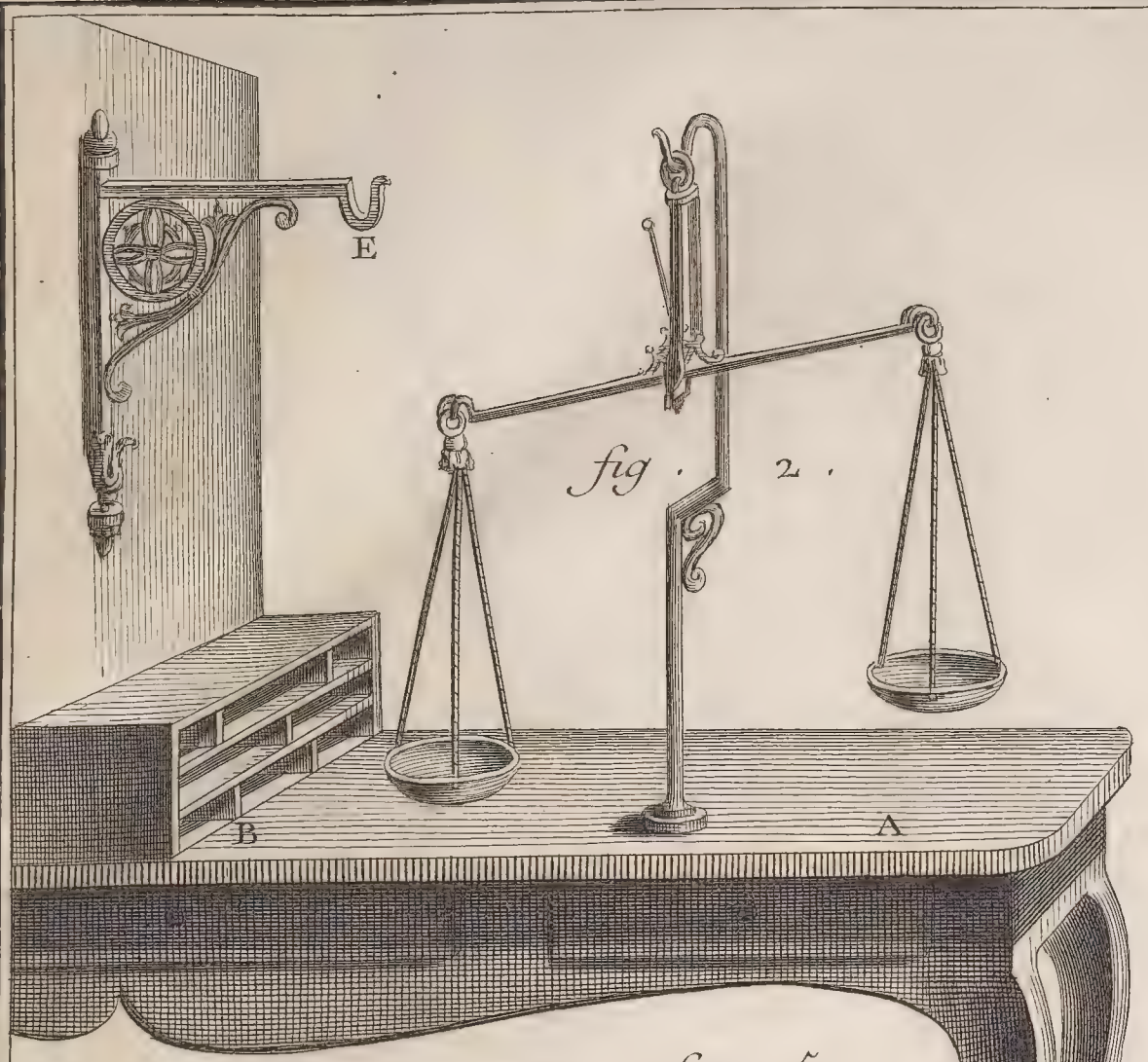

fig. 2.

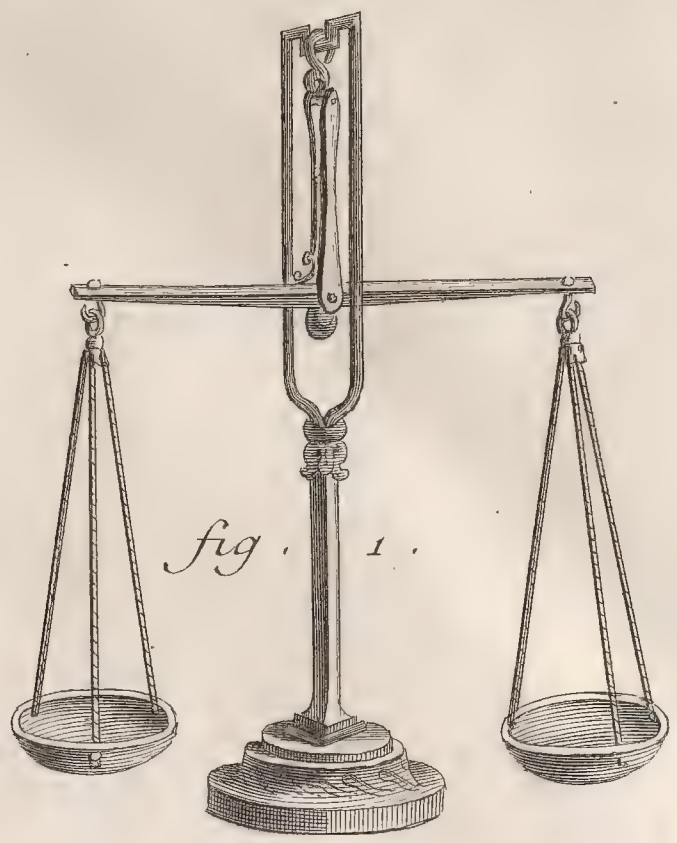

fig. 1.

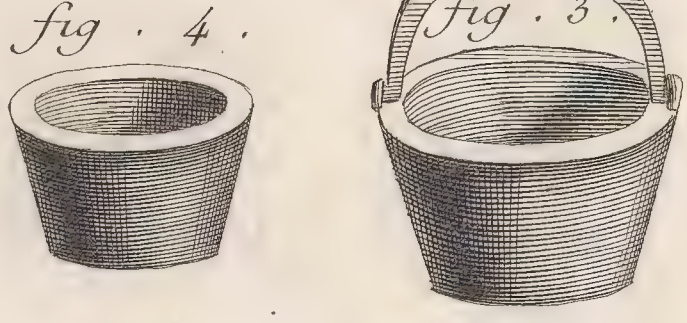

fig. 4.

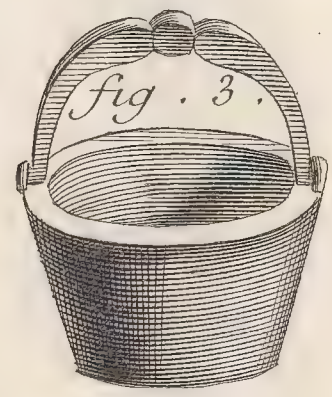

fig. 3.

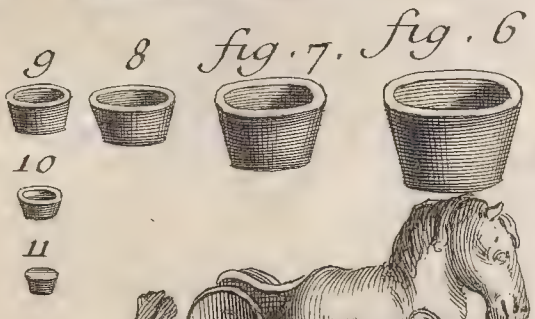

9 8 10 11

fig. 7. fig. 6. fig. 5.

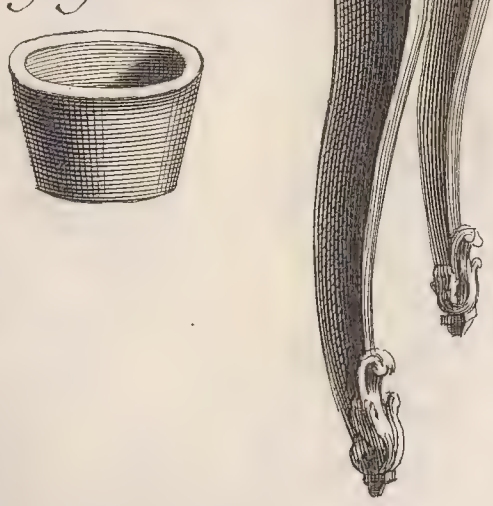

fig. 13.

fig. 12.

fig. 15. fig. 14.

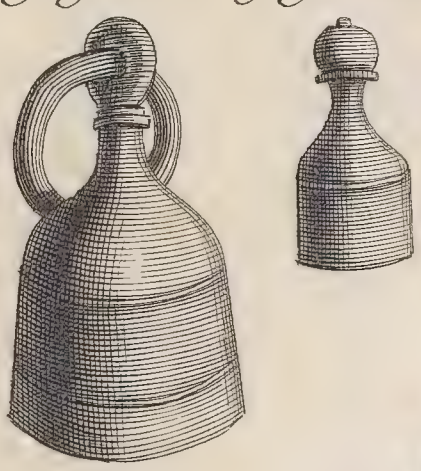

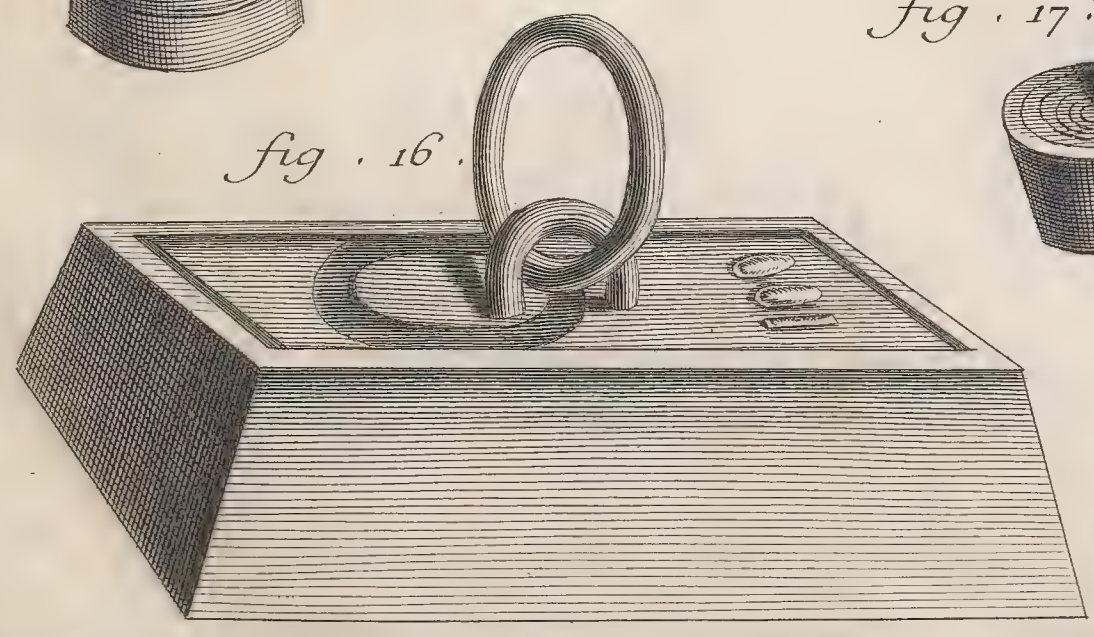

fig. 16.

fig. 17.

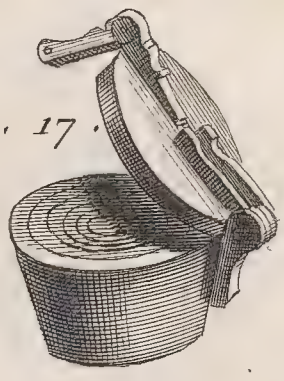

fig. 18.

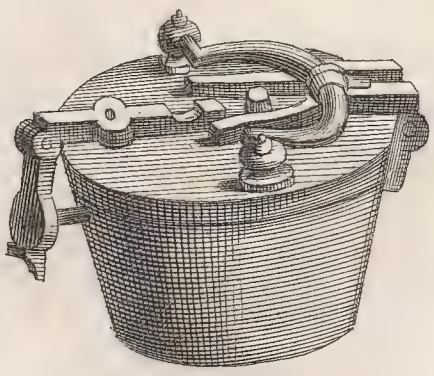

fig. 19.

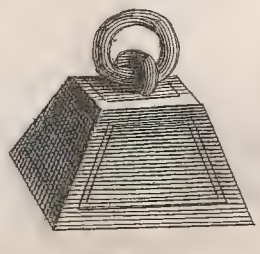

fig. 20. fig. 21.

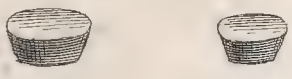

Prevost fecit.

Balancier.

fig . 2 .

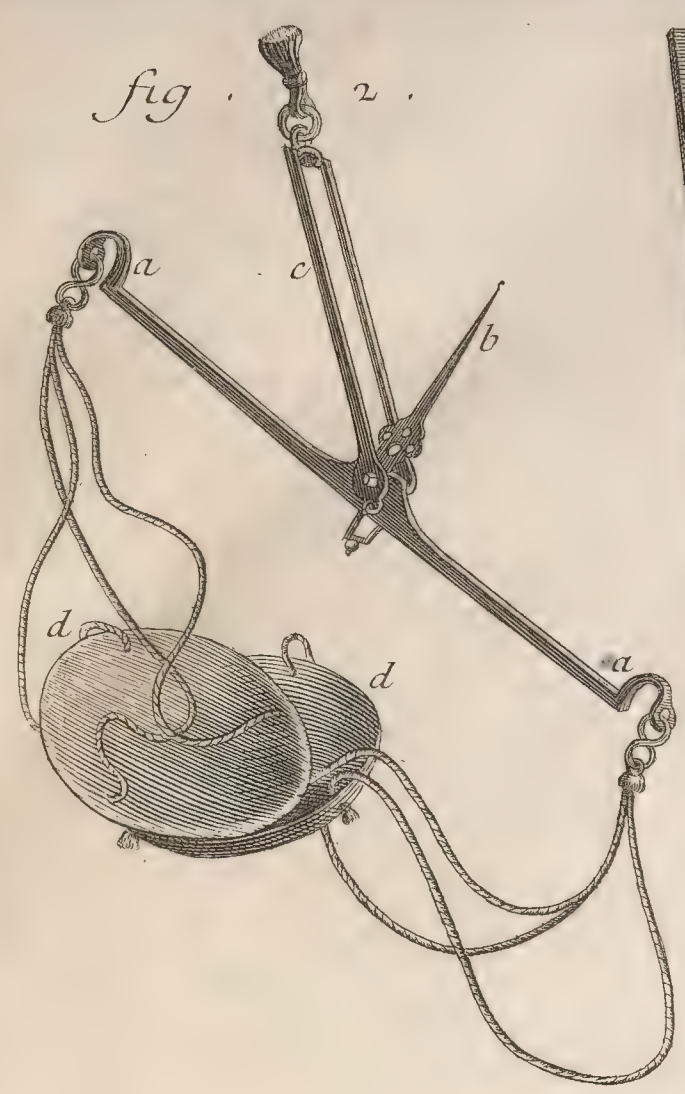

fig . 1 .

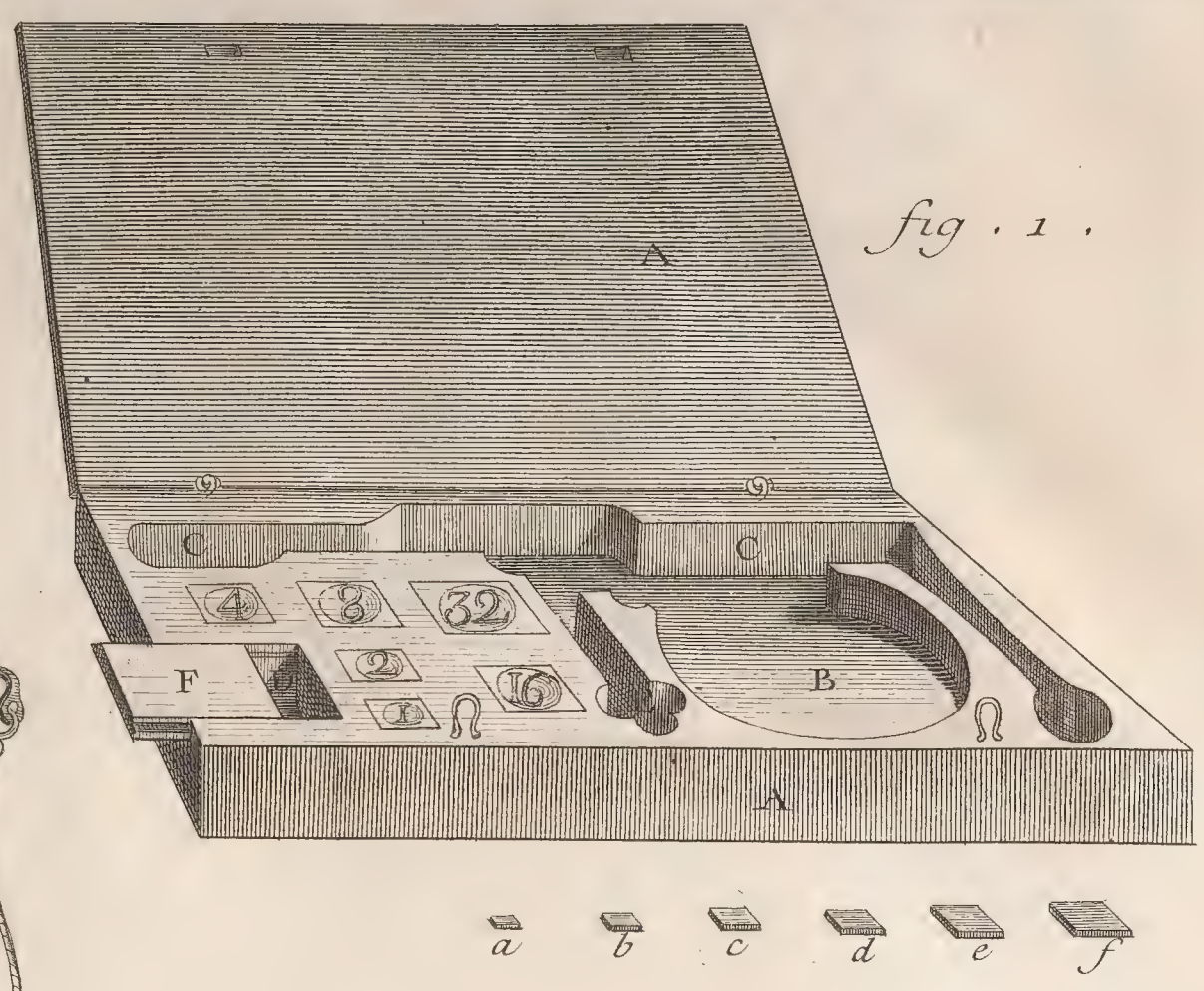

fig . 3 .

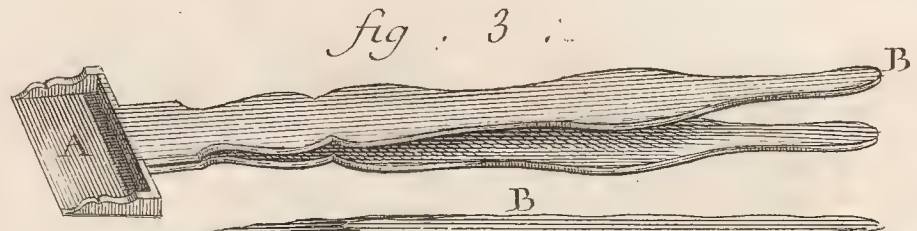

fig . 4 .

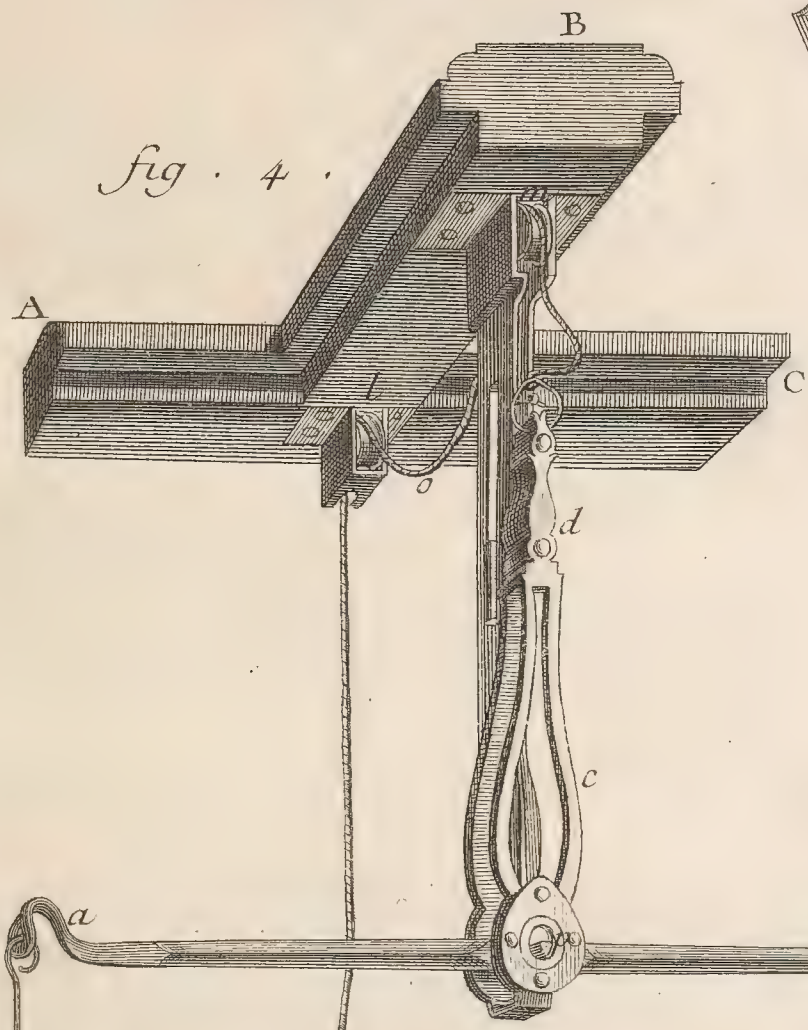

fig . 5 .

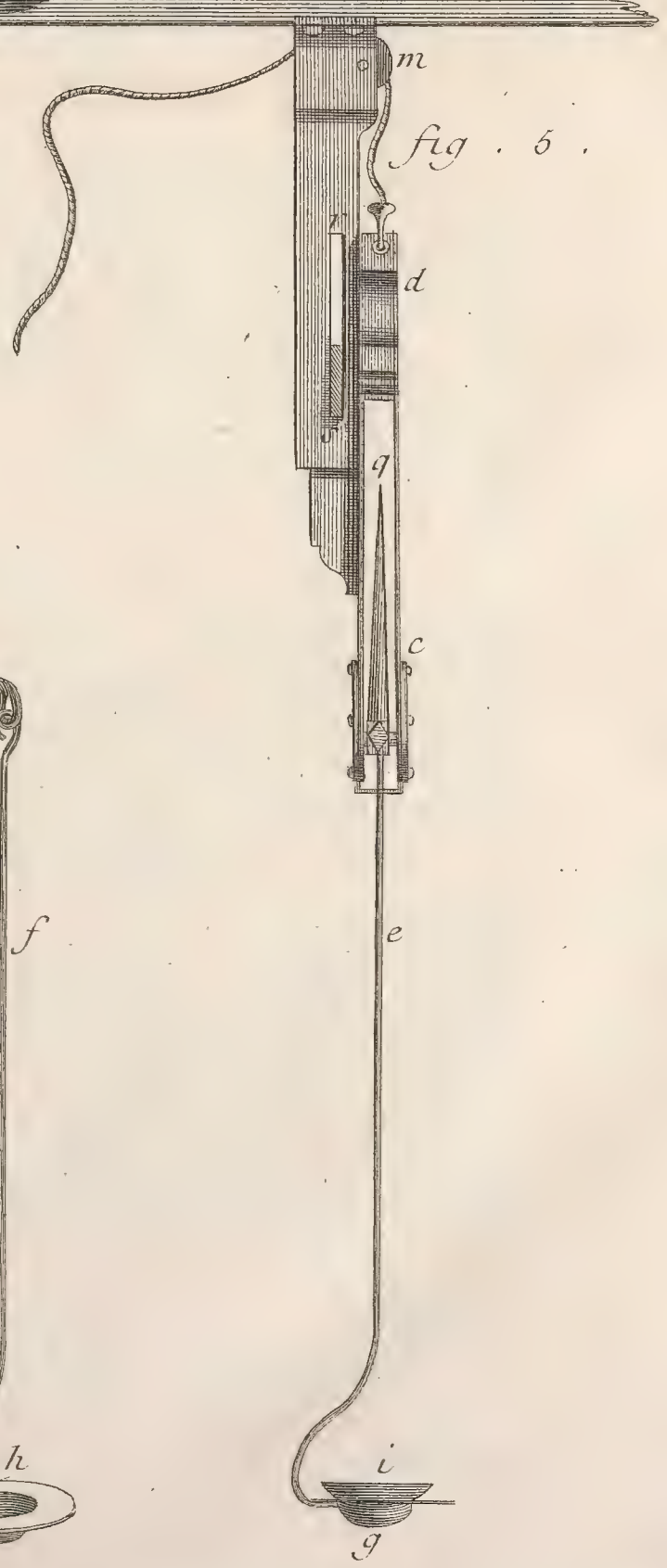

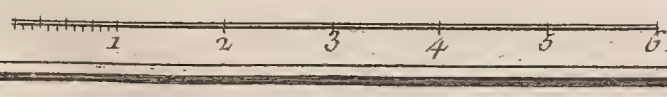

Prevost fecit .

Balancier.

FAISEUR DE MÉTIER A BAS, ET FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

Contenant trois Planches ſimples & huit Planches doubles, équivalantes à 19 Planches ſimples.

CETTE explication ne contiendra que les noms des parties de la machine à faire des bas. On trouvera ſon hiſtorique, ſon méchaniſme, ſon jeu, & tout ce qui la concerne, à l'article BAS. Voyez cet article auquel nous renvoyons encore pour l'art de faire des bas au métier. Ici nous indiquerons purement & ſimplement ce que chacune des figures ſuivantes repréſente. Nous tomberions néceſſairement dans des redites, en nous étendant davantage.

Le lecteur n'oubliera pas que nous avons préféré le métier tel qu'il eſt ſorti des mains de l'inventeur, au métier tel qu'il eſt à-préſent. Il ne lui ſera pas difficile d'en deviner la raiſon; mais pour qu'il n'eût aucun reproche à nous faire, nous avons fait mention à l'article BAS des perfections légeres que cette machine a reçues avec le tems; & c'eſt une des choſes que nous avons cru devoir tranſporter de cet article où tout ce qui concerne les arts du faiſeur de métier à bas, & du faiſeur de bas au métier, eſt traité à fond, dans cette expoſition ſommaire qui attachera principalement l'attention des amateurs & des artiſtes.

Nous prions encore le lecteur de corriger à l'article bas au métier les fautes d'impreſſion qui ſuivent:

Pag. 101. premiere colonne, ligne 10. on lit *fig.* 2. il faut lire *fig.* 4.

P. 102. premiere colonne, ligne 14. on lit *de la fig.* 11. il faut lire *de la fig.* 12.

Pag. 104. premiere colonne, ligne 11. en remontant du bas de la colonne en haut, on lit 68, *roue de moulinet*, il faut lire 69.

Faiſeur de métier à bas.

PLANCHE Iere.

La vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un faiſeur de bas au métier.

Fig. 1. Ouvriere qui charge les rochets de la ſoie qui eſt en écheveaux ſur les guindres. Elle a devant elle le rouet qu'on appelle *de Lyon*. On donnera le détail & l'explication de ce rouet dans les Planches de ſoirie.

2. Rouet ordinaire pour doubler les ſoies.

3. Ouvrier qui travaille au métier à bas.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le fût du métier à faire des bas. 1, les deux piés de devant. 2, les deux piés de derriere. 3, la traverſe d'en-bas. 4, la traverſe du haut du ſiége. 5, la traverſe allégie. 6, la traverſe du contre-poids. 7, la traverſe d'en-bas. 8, 8, les deux têtes du fût. 9, 9, pattes de fer qui fixent le métier. 10, le ſiége de l'ouvrier. 11, 11, deux gouſſets. 14, ſupport du gouſſet. 15, 15, traverſes. 16, 16, ſupport des montans de devant. 17, 17, montans de devant. 18, 18, gouſſets des montans & des piés de derriere. 19, 19, 19, 19, ouvertures pratiquées à chaque tête. 20, 20, vis avec leurs oreilles. 21, un arrêtant. 22, un petit coup. 23, 23, écrous à oreilles de l'arrêtant & du petit coup. 24, 24, broches de fer pour une bobine. 25, bobine ſur ſa broche. 26, 26, paſſes-ſoie. 27, rouloir avec ſes crochets.

2. 3, 4, 5, un rouloir avec ſes détails. 1, 2, la barre plate. 5, 6, la barre ronde. 3, 4, les côtés. 7, la noix. 8, la gachette. 9, le reſſort. 10, le bouton. 13, 14, la tringle. 11, 12, trous dont on peut voir l'uſage dans l'ouvrage.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe du fût dont on a ſéparé un des côtés, pour montrer les parties ſuivantes. 1, 2, marches. 3, 3, 3, quarrés de bois qui les ſéparent. 4, quarré de bois percé dans le milieu, qui écarte la marche du milieu des deux autres. 5, 5, bouts des deux marches. 6, 6, traverſe de bois, ſur laquelle les marches 5, 5, peuvent agir. 7, traverſe de derriere. 8, crochet de fer, qui part d'un bout de la ferrure ou de l'anneau de l'extrémité de la marche du milieu, & qui embraſſe de l'autre bout la partie la plus baſſe de la petite anſe. 9, 9, cordes qui partent du bout des marches 5, 5; & paſſent ſur le tambour de la roue 13, & la font mouvoir de droite à gauche, ou de gauche à droite à diſcrétion. 10, 10, cordes qui partent des extrémités de la traverſe 6, 6, & la ſuſpendent par leurs crochets 10, 10; ces crochets s'arrêtent à ceux du balancier. 11, patte de fer. Cette patte reçoit un boulon qui ſoutient les marches qu'il traverſe, & dont l'extrémité eſt reçue dans un piton qu'on ne voit pas. 12, patte de fer, qui ſuſpend la roue par un des bouts de ſon arbre; on conçoit que l'autre bout eſt ſoutenu de la même maniere. 13, la roue avec ſon arbre & ſon tambour, dont on ne voit que le quarré. 14, tige du contre-poids. Cette tige eſt mobile de bas en haut dans la patte 15. 15, patte de contre-poids.

2. Fil de laiton appellé *poulie*; la poulie porte ſon fil de ſoie.

Dans les métiers modernes on a ſupprimé les quarrés de bois d'entre les marches; on a allégé les pattes qui ſuſpendent la roue; au lieu de donner une patte à la tige du contre-poids, on a percé la traverſe d'un trou, & l'on a fait paſſer la tige par ce trou dont on a garni l'ouverture ſupérieure d'une plaque de fer, afin qu'elle ne fût point endommagée dans la chûte du contre-poids; & pour amortir le coup, on a encore placé un morceau de cuir ſous la tête de la tige ou branche du contre-poids; cette tête doit être elle-même percée.

3. Premier aſſemblage. 1, II, 2, 3; 1, II, 2, 3, grandes pieces. 1, 2; 1, 2, avant-bras. II, II, oreilles des grandes pieces. 4, 5; 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 3, 3, nœuds des grandes pieces. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas. 13, 13, gueule de loup. *Les nouveaux métiers ont deux gueules de loup.* 14, 14, 15, 15, balancier.

On a corrigé ce balancier dans les nouveaux métiers; on a ſupprimé la barre 15, 15, avec ſon tenon, & on a ſubſtitué ſur la barre 14, 14, à égale diſtance des épaulieres, deux vis arrêtées par des écrous à oreilles, placées à la ſurface ſupérieure de cette barre. La tête de ces vis ſe trouve donc ſous cette barre. Cette tête percée peut recevoir un petit crochet, & ces petits crochets font la fonction de la piece 15, 15. D'ailleurs, à l'aide des écrous à oreilles, on peut hauſſer & baiſſer à diſcrétion ces crochets.

16, 16, le grand reſſort. 17, vis qui traverſe le porte-faix d'en-haut.

4. Un des bouts de l'arbre. 1, ſon quarré. 2, ſon tourillon.

5. 12, porte faix d'en-bas. 1, ſa roulette. 3, ſa chappe.

PLANCHE III.

Fig. 1. Second aſſemblage. Il eſt formé des pieces de l'aſſemblage précédent, auquel on a ajouté les pieces ſuivantes. 17; 1, nœuds des grandes pieces. 17, 18, 19; 17, 18, 19, bras de preſſe. 17; 17, nœuds de la charniere des bras de preſſe. 18; 18, croiſſans des bras de preſſe. 19; 29, patte des bras de preſſe. 20, 20; 20, 20, vis avec leurs écrous à oreille des pattes des bras de preſſe; ces vis s'appellent *vis de marteau.* 21; 21, grande anſe. 22, 22, 22, petite anſe. 23, crochet de la petite anſe. 24, 24, courroie de cuir. 25, contre-poids. 26, branche ou tige du contre-poids.

2. 21, 21, grande anſe.

3. 22, 22, 22, petite anſe.

4. 23, 23, crochet de la petite anſe.

Voilà ce qu'on appelle *la cage du métier;* & voici maintenant ce qu'on en appelle *l'ame:*

5. Troiſieme aſſemblage. 27, 28, 29; 27, 28, 29, porte-grille ou chameaux de la barre fondue ou fendue. 30, 30, petite barre de deſſous. 31, 31, porte-roulette.

6. Petit aſſemblage des pieces précédentes & du bois de grille garni de ſa grille. 32, 32; 32, 32, vis qui traverſent le bois de grille. 33, 33; 33, 33, le bois de grille; la grille eſt l'aſſemblage de deux rangées paralleles & perpendiculaires de petits reſſorts qu'on voit ſur le bois de grille.

7. Un des petits reſſorts de grille ſéparé. *ab*, premier plan incliné. *bc*, deuxieme plan incliné. *cd*, troiſieme plan incliné. *df*, quatrieme plan incliné.

8. Barre fondue ou fendue. 34, 34; 34, 34, les deux côtés du chaſſis. 35, 35, deux pieces de commodité. 36, 36; 36, 36, charnieres à contre-pouces. 37, 37, charnieres à tirans. 38, 38, 38, *&c.* cuivres de la barre fondue.

9. 36, 36, une des charnieres à contre-pouces.

10. Un des cuivres de la barre fondue ou fendue.

11. 39, quarré à tourillon, qui s'ajuſte à la piece de commodité 35. *fig.* 8.

12. 25, piece de commodité ſéparée.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Aſſemblage de portes-grille 27, 28, 29; 27, 28, 29, dont on ne voit pas l'extrémité 29; de la petite barre de deſſous 30, 30 qu'on ne voit pas; de la roulette fixée ſur ſon milieu, que le bois cache auſſi; du bois de grille, garni de ſa grille 33, 33; de la barre fondue entiere 34, 34, 34, 34; des pieces de commodité 35, 35; des charnieres à contre-pouces 37, 37; des charnieres à tirans 36, 36; des cuivres 38, 38, 38, 38, *&c.* des quarrés à tourillon 39, 39.

La barre fondue n'eſt pas dans les nouveaux métiers tout-à-fait la même que dans celui que nous décrivons; on en a ſupprimé les pieces de commodité, & la figure du quarré à tourillon eſt un peu différente; la barre ſe termine d'une maniere plus ſimple.

2. 40, platine à ondes. *a*, tête de la platine. *b*, ſon bec. *c*, deſſous du bec. *d*, gorge. *e*, ventre. *f*, queue.

3. 41, onde.

4. On voit ici tous les intervalles laiſſés entre les cuivres, remplis d'ondes garnies de leurs platines 40, 40; 40, 40, *&c.* 42, 42; 42, 42, tirans dans leurs charnieres. 43, 44, 45; 43, 44, 45, contre-pouces. 44, 44, contre-poids. 47, roulette. 48, 48, baſcule. 49, 49, barre à chevalet.

Dans les nouveaux métiers la barre à chevalet ne porte que ſur les grandes pieces, où elle ſe fixe à l'aide de deux chameaux à vis & à tourillon.

50, 50, barre à chevalet. 51, joue du chevalet. 52, corps du chevalet. 53, l's de la corde du chevalet. 54, 54, roulettes de la barre à chevalet 49. 53, corde de la barre à chevalet.

5. 42, un tirant.

6. Quatrieme aſſemblage. Ce quatrieme aſſemblage eſt compoſé du ſecond & du troiſieme; c'eſt la cage du métier où l'on a placé l'ame. Voici le détail des pieces de cet aſſemblage. 1, 2, 3; 1, 2, 3, grandes pieces. 4, 5; 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas avec ſa chappe & ſa roulette. 13, gueule de loup. 14, 14, 15, 15, le balancier. 16, 16, le grand reſſort. 17, 18, 19; 17, 18, 19, les bras de preſſe. 20, 20; 20, 20, vis de marteau. 21, 21, les bouts de la grande anſe. 22, 22, crochets de la petite anſe. 4, nœud qui couvre une partie de la courroie que d'autres parties cachent encore. 26, 26, partie des branches de la petite anſe. 27, 28, 29, un des chameaux ou portes-grille. 32, vis qui fixe le bois de grille ſur le chameau. 33, bois de grille. 34, 34, barres qui forment le chaſſis de la barre fondue. 35, une des pieces de commodité. 36, quarré de la charniere du tirant. 37, 37, quarrés des charnieres des contre-pouces. 42, 42, ondes. 38, quarré à tourillon pris entre les côtés de la barre fondue. 47, roulettes. 39, 39, 39, *&c.* platines à ondes. 40, 40, 40, *&c.* ondes. 41, 41, 41, partie de la ſurface ſupérieure des cuivres de la barre fondue. 42, un tirant. 43, 44, 45, un contre-pouce. 46, extrémité de la verge qui traverſe les contre-pouces, les tirans, les cuivres, les ondes, *&c.* 47, roulette de la barre fondue. 48, 48, baſcule. 50, 51, 52, 53, 54, *&c.* le chevalet avec toutes ſes pieces, excepté le tourillon de la piece de commodité qui le ſupporte.

PLANCHE V.

Fig. 1. Cinquieme aſſemblage. 56, 56, corps de barre à aiguille. 58, 58, étoquio. 59, 59, 59, *&c.* plombs à aiguille avec leurs aiguilles. 60, 60, 60, *&c.* plaques de barre à aiguilles. 61, 62; 61, 62, corps de jumelles. 62, 62, pattes des corps de jumelles.

Les jumelles des nouveaux métiers ſont mieux entendues; la plaque ſupérieure 61 de la jumelle eſt percée au milieu & traverſée d'une vis qu'on peut avancer ou reculer; & au lieu des ſaillies S, S *qu'on voit ici, elles ont une autre plaque parallele & telle que celle de l'extrémité 61, percée pareillement & traverſée d'une vis qui eſt ſous la plaque, & qu'on peut auſſi allonger ou raccourcir; ce qui met moins de difficulté dans la conſtruction du métier, & plus de facilité dans ſon uſage.*

63, 63, les moulinets. 64, 64, le corps du moulinet. 65, 65, reſſorts du moulinet. 66, charniere du moulinet. 67, tenon qui traverſe le corps du moulinet, & qui eſt traverſé par ſon arbre. 68, 68, croiſées du moulinet. 69, 69, rouet dentelé du moulinet. 80, arbre du moulinet. 81, 81, boîte à moulinet. 82, 82, barre à moulinet. 83, 83, 83, reſſort courbe.

2. 56, 56, corps de barres à aiguilles, ſéparés.

3. Petite barre qui ſe fixe ſur le corps de barres à aiguilles, & qu'on appelle *queue d'arronde du corps de barre.*

4. 58, étoquio.

5 & 6. 59, plombs à aiguilles avec les trois aiguilles. *a*, *fig.* 5. & A, *fig.* 6, échancrures pratiquées à la partie antérieure. *b*, *fig.* 5. & B, *fig.* 6, talus de la partie poſtérieure. La *figure* 6 montre en grand la même choſe que la *figure* 5 en petit.

7. Sixieme aſſemblage. Il eſt formé du quatrieme & cinquieme aſſemblages. 56, 56, corps de barres à aiguilles, *&c.*

Il eſt inutile de revenir ſur l'énumération des autres pieces de cet aſſemblage; elles ont ici les mêmes noms que dans les figures précédentes, & elles y ſont déſignées par les mêmes chifres ou lettres.

Ce qu'il importe de remarquer, c'eſt 1°. que cet aſſemblage eſt formé de trois maſſes importantes.

La cage avec ſes appartenances, comme grande anſe, petite anſe, crochet de petite anſe, branche de contre-poids, contre-poids, *&c.*

L'ame ou la barre fondue, avec ſes appartenances, comme porte-grille, grille, bois de grille, platines à ondes, ondes, tirans, contre-pouces, baſcules, *&c.*

La barre à aiguilles, avec ſes appartenances, comme aiguilles avec leurs plombs, jumelles, moulinets, boite, barre à moulinets, reſſorts à moulinets, *&c.*

2°. *Que les différences de l'ancien & du nouveau métier ſont très-légeres; qu'à la verité elles ajoutent quelque choſe à la perfection du métier; mais, comme nous l'avons dit à l'article bas aux métier, qu'elles ajoutent plus encore à l'honneur de l'inventeur: car ſi ce métier devoit être exécuté par des êtres infaillibles dans leurs meſures, avec des matieres inaltérables, & mis en œuvre par des êtres infaillibles dans leurs mouvemens, il auroit fallu le laiſſer tel qu'il étoit autrefois.*

PLANCHE VI.

Fig. 1. & 2. Septieme aſſemblage. 84, 84, *fig.* 1, 2 & 3, barre à platines. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2, abattans. 89, 89, étoquios. 90, 90, porte-tirans, *fig.* 1 & 2. 91, 91, *fig.* 1, 2 & 7, platines à plomb, avec leurs plombs à platine. 92, 92, 92, *&c.* plaques de barres à platines. 93, 93, *fig.* 1 & 2, pouces. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2, abattans avec leurs gardes-platines. 94, 94, leurs crochets de dedans 95; 96, 96, crochets de deſſous des abattans, *fig.* 1 & 2. 97, 97, *fig.* 1 & 2, barre à poignée, ou barre à boîte. Les parties de cette barre *a b* & A B, *fig.* 2, A & B, *fig.* 1. ſont celles que l'ouvrier tient dans ſes mains.

3. 84, 88, 88, 84, barre à platine.

4. 86, 86, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1. s'appelle *le chaperon de la barre à platine.*

5. 87, 87, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1. queue d'arronde de la barre à platine.

6. 90, Porte-tirant.

7. 91, Platine à plomb, avec le plomb à platine.

8. Plomb à platine.

9. Platine à plomb.

10. Deſſus de la barre à boîte.

Le huitieme aſſemblage ſe voit auſſi dans la *fig.* 1. de cette même Planche; car, pour compléter le ſeptieme, & en faire celui-ci, il ne s'agit que de placer en A, *a*, *fig.* 1. la piece qu'on voit *fig.* 12. & qu'on appelle *la preſſe.*

11. Une aiguille.

12. Preſſe.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Neuvieme aſſemblage. C'eſt la machine entiere ſur ſon fût; elle eſt faite comme on voit, 1°. Du fût, 2°. de la cage & dépendances, 3°. de l'ame & dépendances, 4°. des moulinets & dépendances, 5°. des abattans & dépendances.

Pour connoître maintenant le jeu & la correſpondances de toutes ces parties, il faut lire avec attention l'article bas au métier.

FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

PLANCHE Ire.

Premiere Operation. *Cueillir.*

Fig. 1. 2 & 3. Platines à ondes, & platines à plomb, repréſentées en grand, afin de rendre le produit de l'action du métier plus ſenſible & plus clair. Il y a une opération préliminaire, qui conſiſte à nouer la ſoie à l'aiguille en 1, & à la paſſer ſucceſſivement, comme on voit, ſur les autres aiguilles.

2. Mêmes choſes repréſentées ſur les aiguilles ſeules & ſéparées 1.

3. La ſoie étendue ſous les becs en 3, 4. L'action d'étendre ainſi la ſoie, s'appelle *cueillir.*

Chûte des platines à ondes, & ſuite du cueillir.

4, 5 & 6. On voit cette chûte & ſon effet ſur la ſoie.

Seconde Operation. *Foncer du pié.*

7, 8, 9. Voilà la diſpoſition de la ſoie à cette ſeconde opération qui, comme il eſt évident, la rediſtribue en portions égales entre les aiguilles.

Troisieme Operation. *Amener ſous les becs.*

Quatrieme Operation. *Former aux petits coups.*

Les *fig.* 10, 10 & 12 montrent les effets de ces deux opérations, l'inſertion de la ſoie ſous les becs des aiguilles, & l'eſpece de corroyement qu'on lui fait en cet endroit.

PLANCHE II.

Cinquieme Operation. *Donner le coup de preſſe.*

Voyez le produit de cette opération, *fig.* 1.

Sixieme Operation. *Abattre l'ouvrage.*

Voyez les *fig.* 2, 3, 4, 5, 6, où l'on a repréſenté la ſuite des effets du métier ſur la ſoie, ſelon les mouvemens exécutés par l'ouvrier dans chaque opération.

Septieme Operation. *Crocher.*

Voyez le produit du crocher, *fig.* 7 & 8.

PLANCHE III.

Fig. 1. Tournille.

2, 3, 4. Maniere de relever une maille tombée.

5. Preſſe.

6. Moules à ondes.

7. Chevalet pour les ondes.

8. Moule à reſſort.

9. Jauge.

10. Façon de bas.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Machine à percer les chaſſis des aiguilles.

2. Deſſous de cette machine.

3. Bille.

4. Plaque avec ſes vis.

5. Grande vis de la plaque.

6. Aiguille.

7. Poinçon.

8. Côté droit du moule prêt à fondre les plombs à platine.

9. Côté gauche du moule prêt à fondre les plombs à platine.

10. Piece de deſſus des plombs à aiguille.

11. Piece de deſſus des plombs à platines.

12. Griffe.

13. Perçoire plate.

14. Perçoire ronde.

15. La fraiſe avec ſon arbre.

16. Ecrou.

17 & 18. Viroles.

19. Tourne-à-gauche de la fraiſe.

20. Bruniſſoir à platines.

21. Pointot.

22. Clouyere à former la tête des boulons. *Voyez l'art. Bas au métier.*

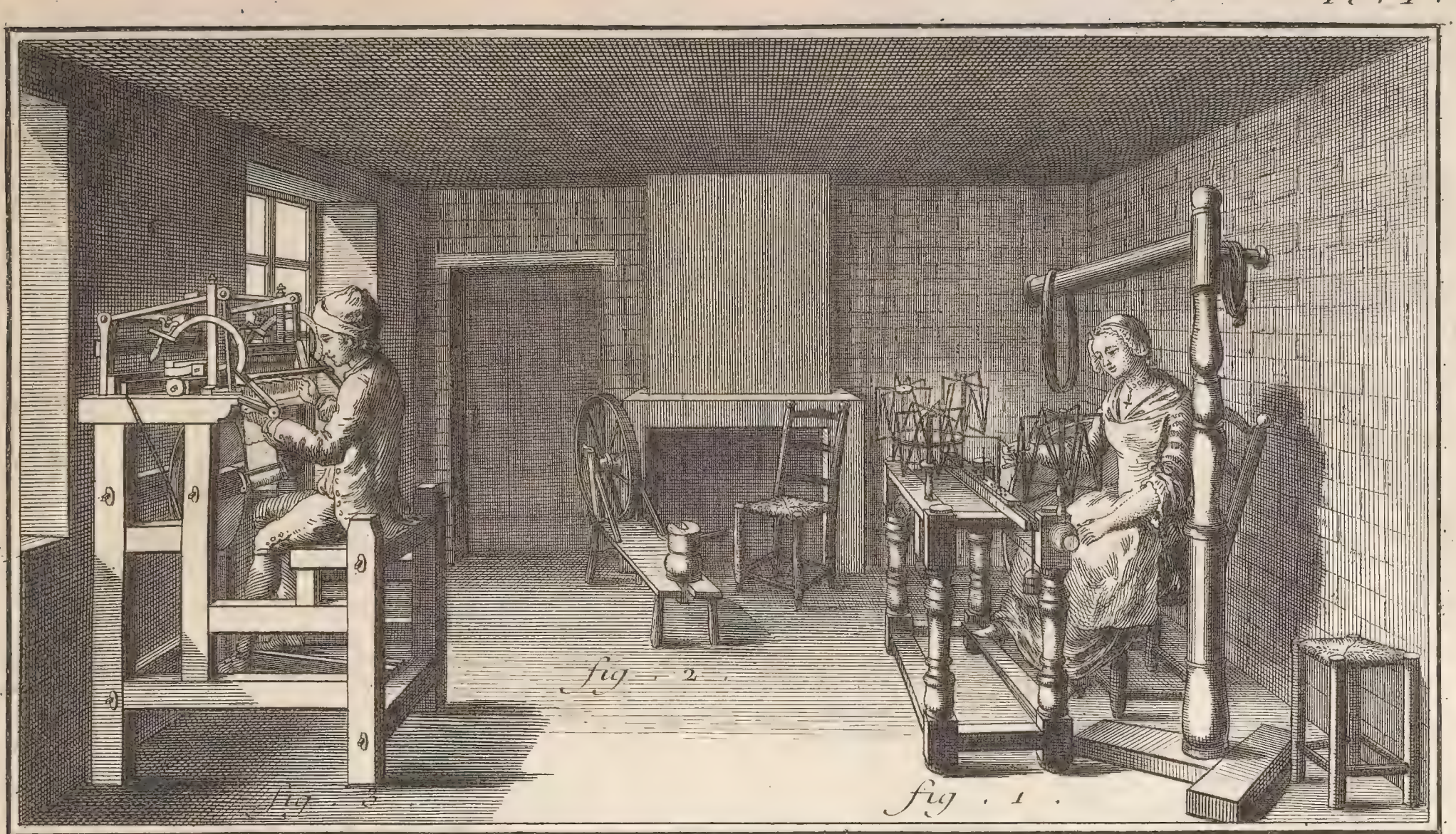

fig . 3 .

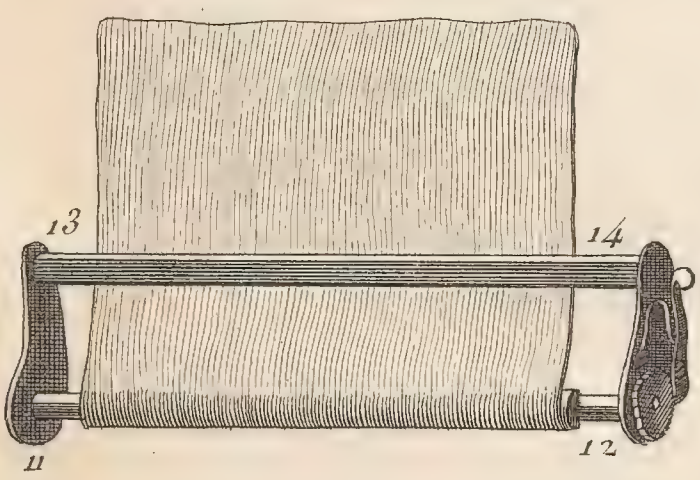

fig . 2 .

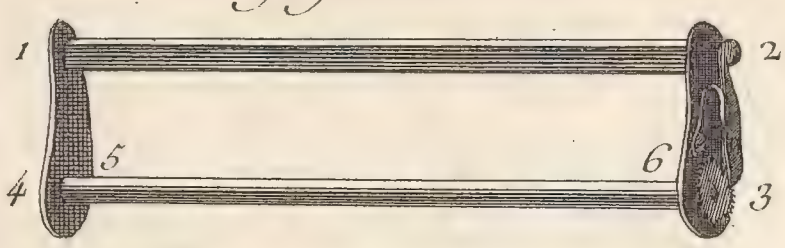

fig . 4 . fig . 5 .

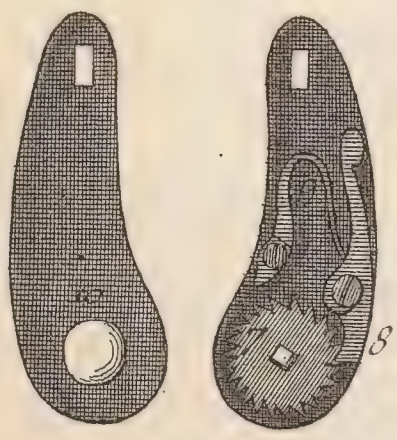

fig . 1 .

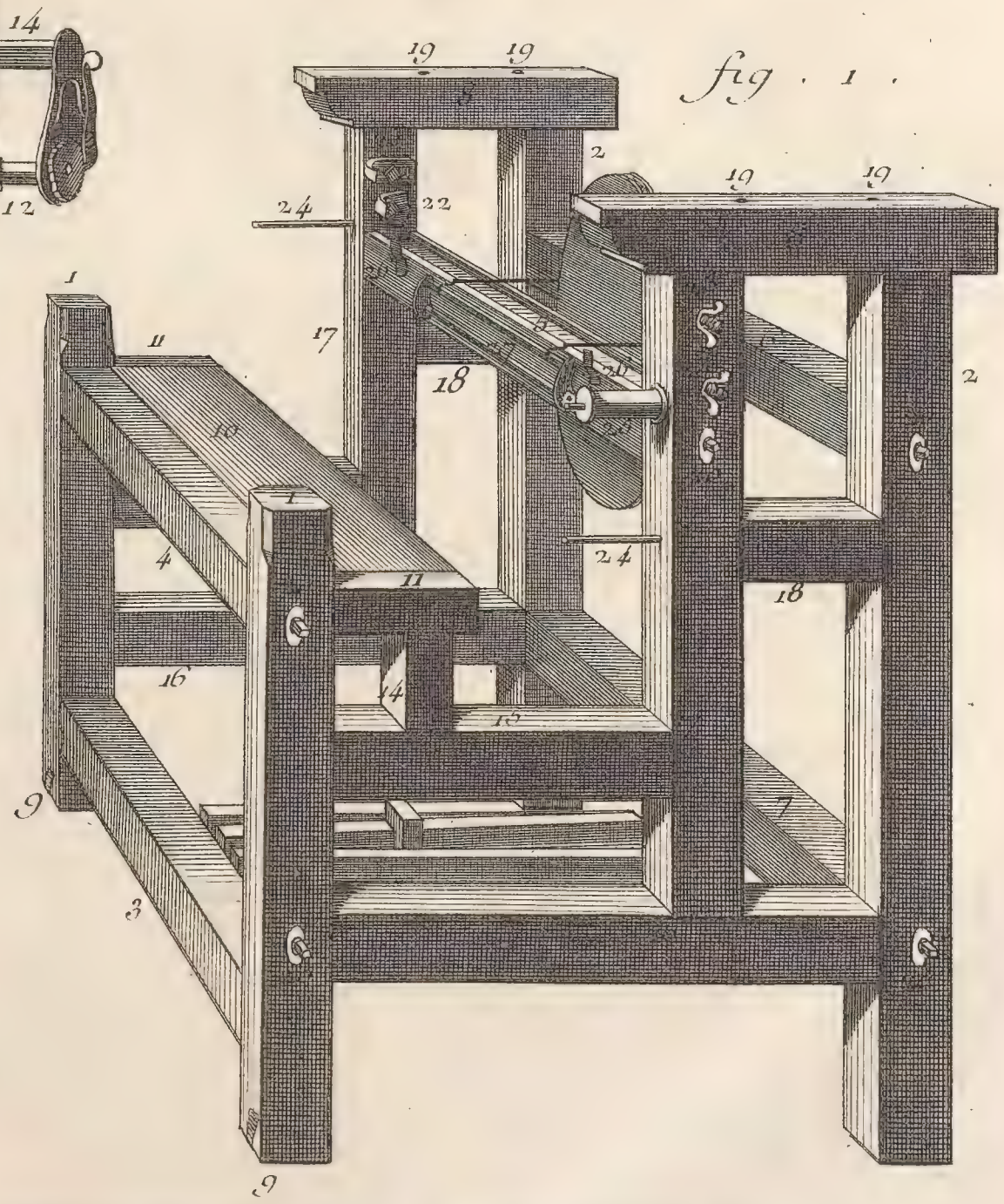

Gousier del .

Deſehrt Sculp

Metier à faire des Bas

Fig. 2.

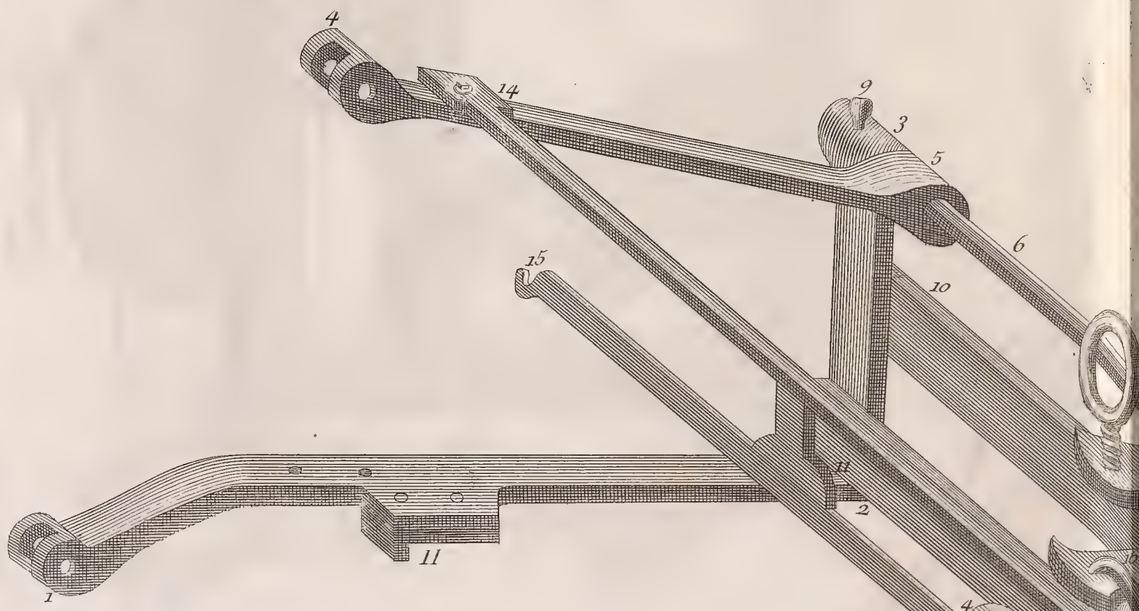

1er assemblage
Fig. 3.

Fig. 1.

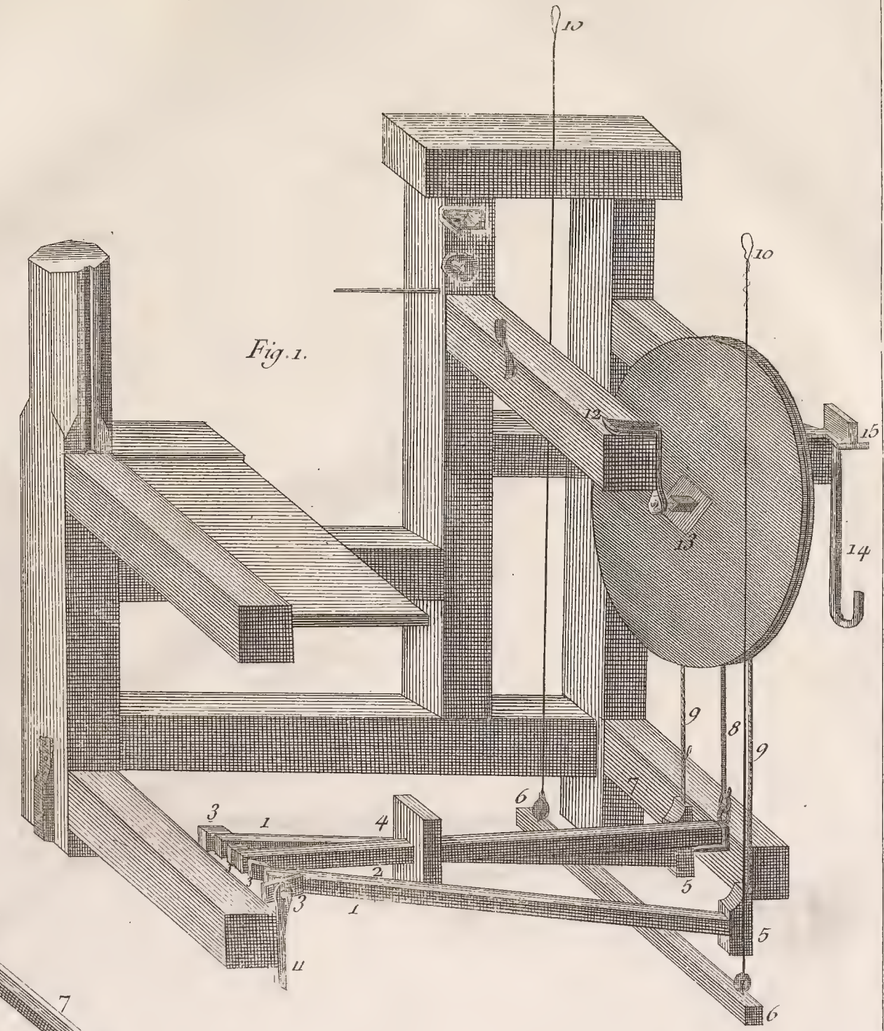

Fig. 4.

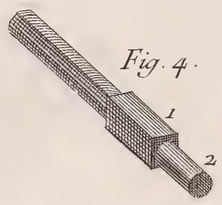

Fig. 5.

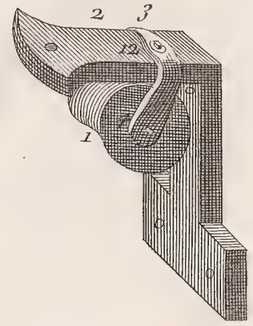

Rotau del.

Defehrt fecit.

Mélier à faire des bas

Fig. 1.

2.e assemblage

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

3.e assemblage

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 10.

Fig. 11.

Fig. 12.

Rojau del.

Desfont fecit.

Métier à faire des Bas

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

4e assemblage
Fig. 6.

Rojau: del.

Defehrt fecit

Métier à faire des Bas

Fig: 5.

Fig: 6.

Fig: 3.

Fig: 2.

Fig: 4.

6.e assemblage
fig. 7.

5.e assemblage
fig: 1.

Rojau del.

Prevost fecit.

Métier à faire des Bas.

Fig: 6.

Fig: 8.

Fig: 9.

Fig: 11.

Fig: 7.

Fig: 10.

Fig: 12.

Fig: 3.

Fig: 2.

Fig: 4.

Fig: 5.

7.e et 8.e assemblages
Fig: 1. 2. & 3.

Rojau del.

Defehrt fecit.

Métier a faire des Bas.

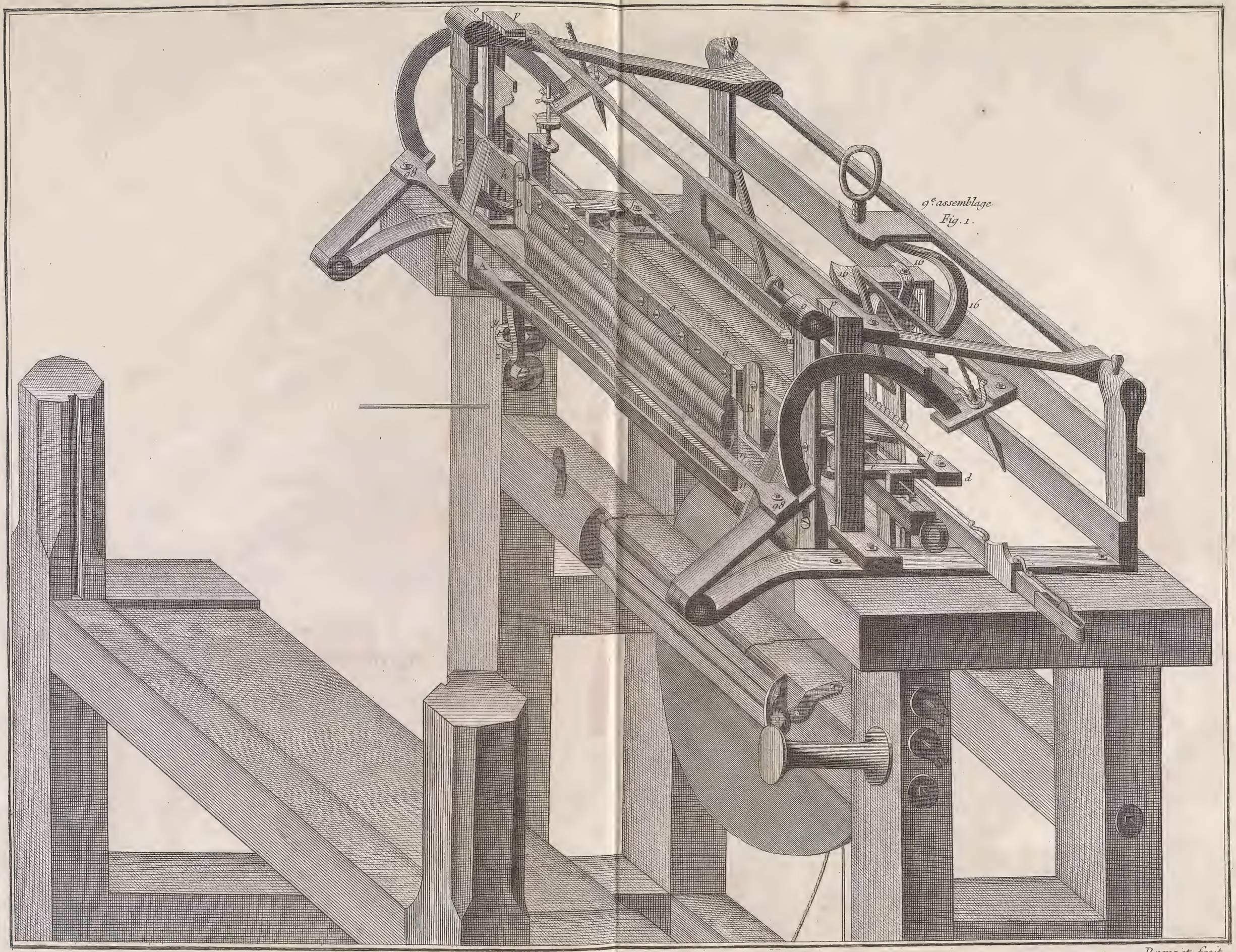

Rojau del.

Prevost fecit.

Metier a faire des Bas

Fig. 1.

Fig. 4.

Fig. 7.

Fig. 10.

Fig. 3.

Fig. 5.

Fig. 8.

Fig. 11.

Fig. 2.

Fig. 6.

Fig. 9.

Fig. 12.

Rojau del.

Defehrt fecit.

Travail du Bas au Metier

Fig. 8.

Fig. 3.

Fig. 4.

2

1

Fig. 5.

4

Fig. 6.

6

5

Fig. 7.

Fig. 1.

a

Fig. 2.

C

Rejau del.

Prevost fecit.

Travail du Bas au Metier

fig. 1.

fig. 2

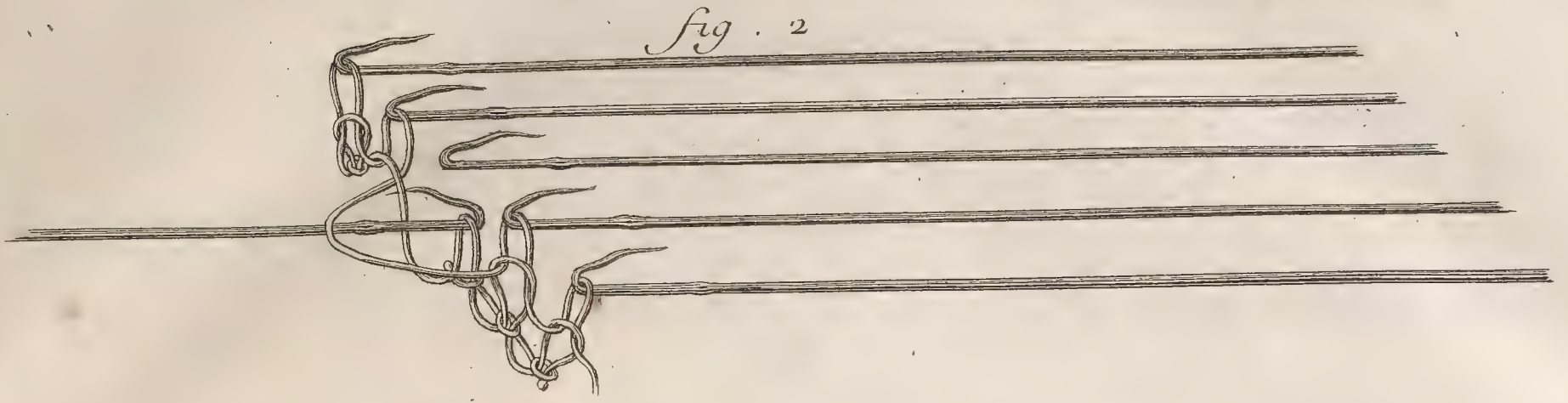

fig. 3.

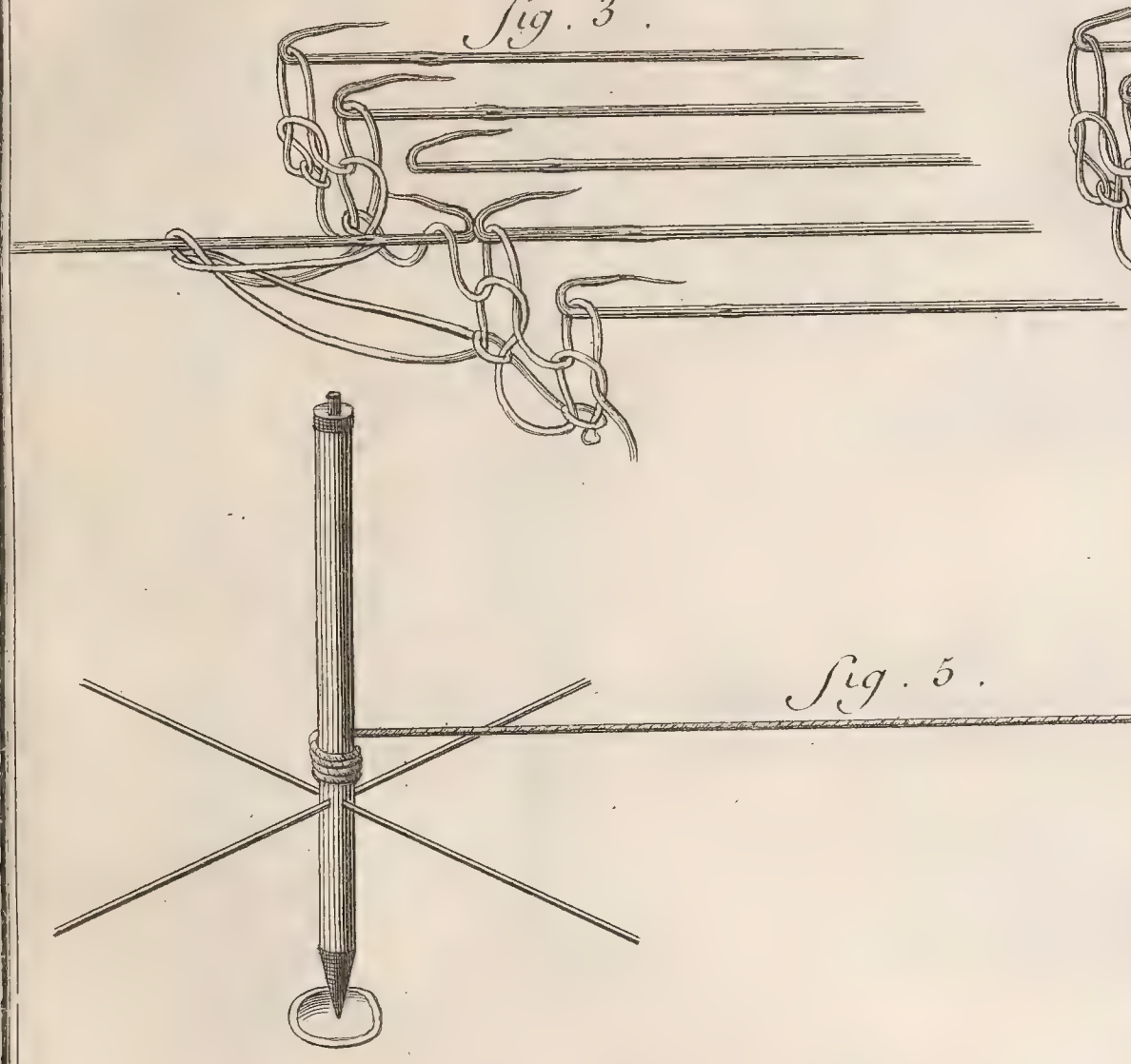

fig. 4

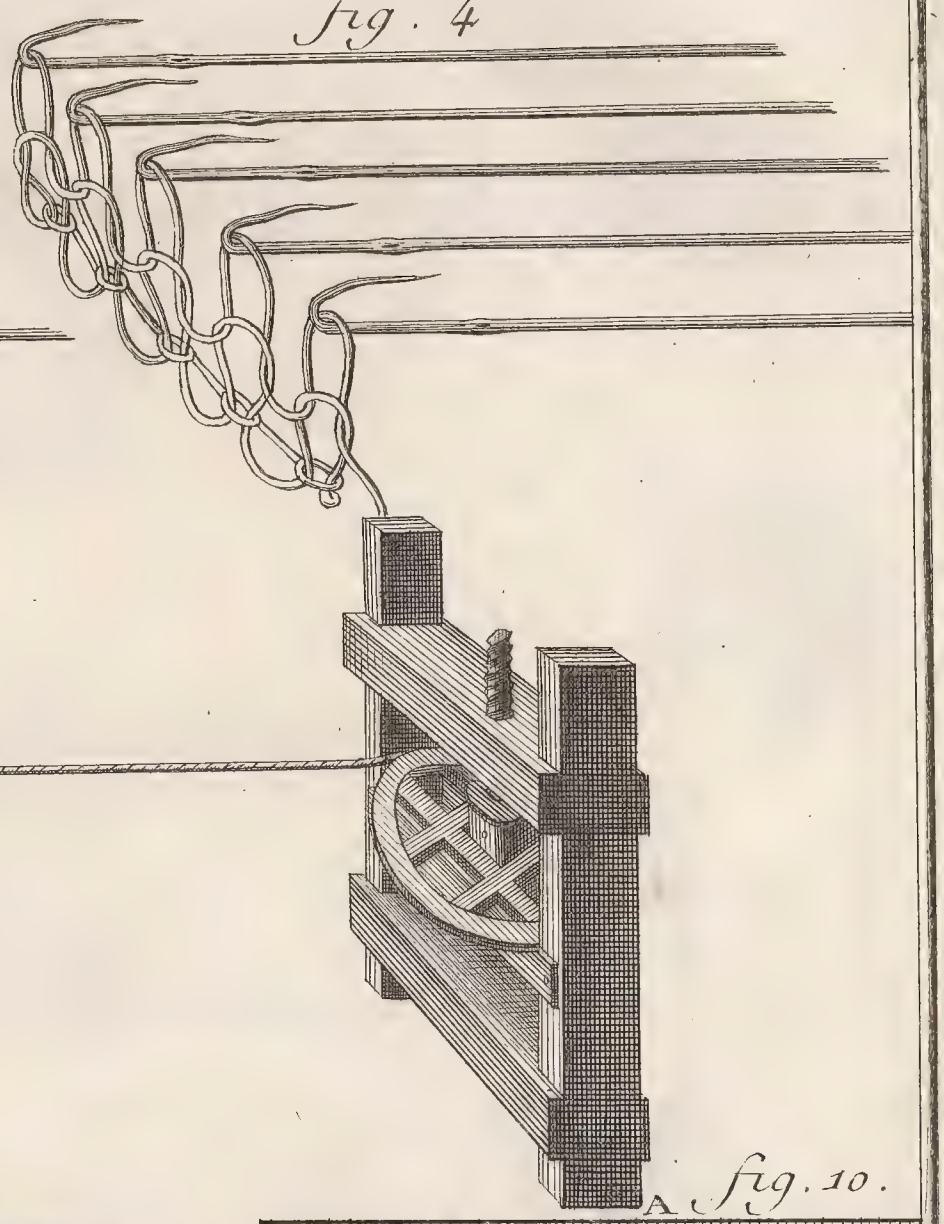

fig. 5.

fig. 6.

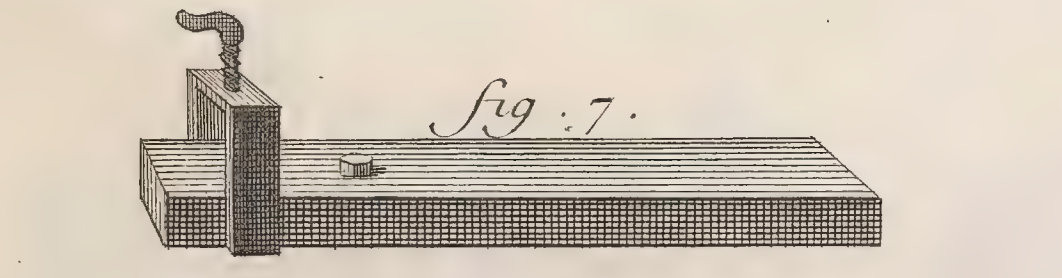

fig. 7.

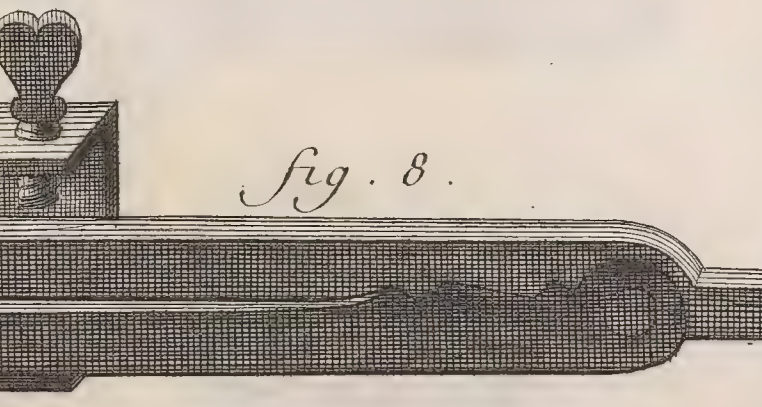

fig. 8.

fig. 9.

fig. 10.

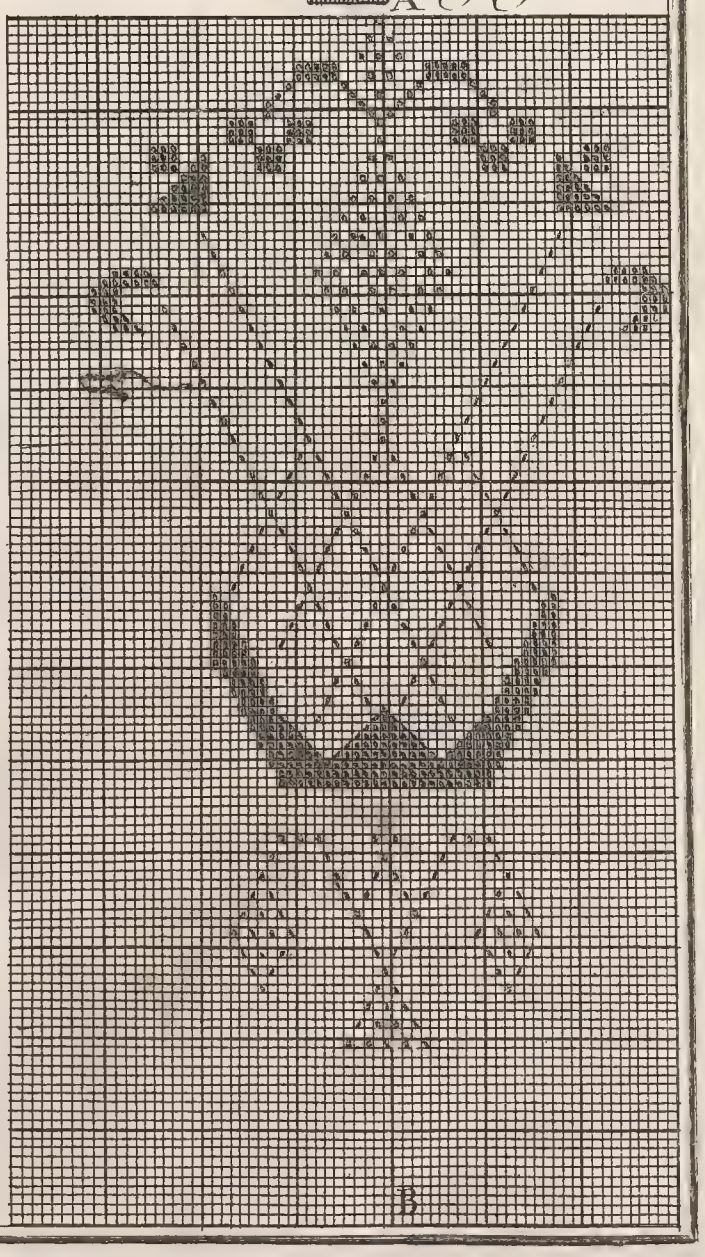

Deshert Fecit

Travail du Bas au Metier avec differents outils à l'usage du faiseur de Metier a Bas et du faiseur de Bas au Metier

fig. 1.

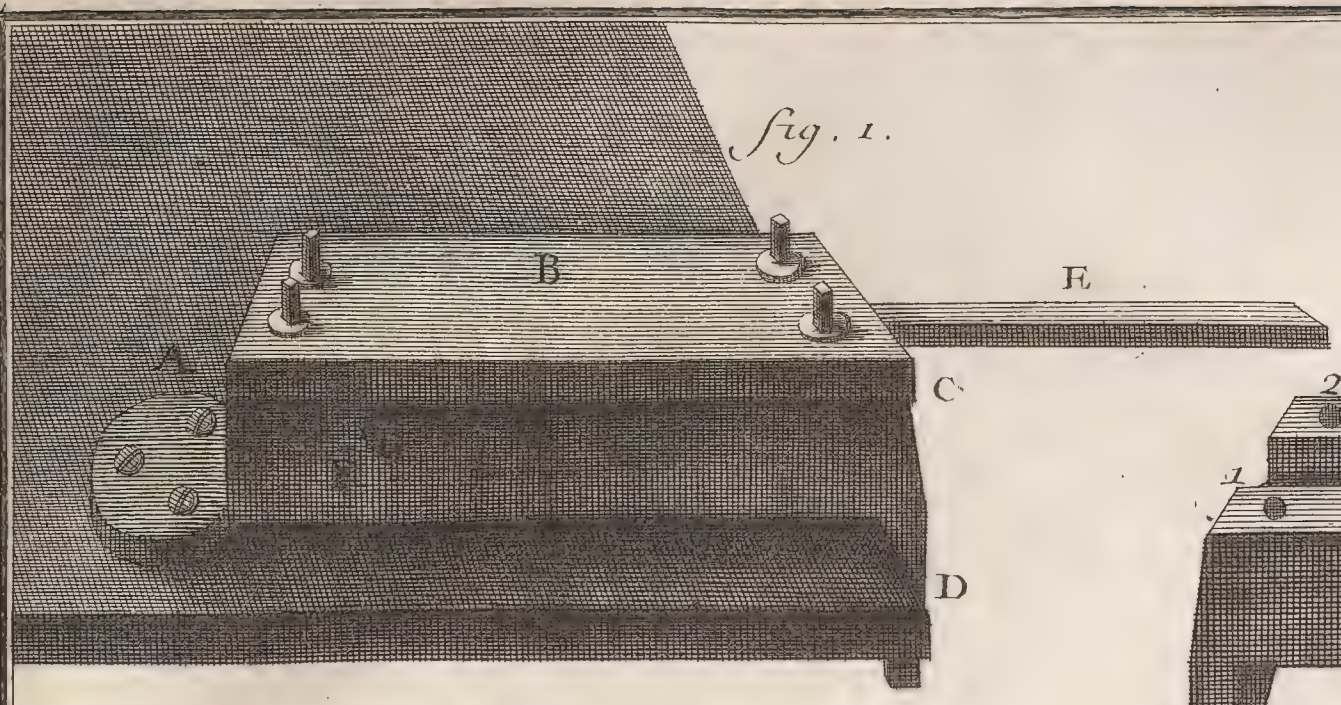

fig. 2.

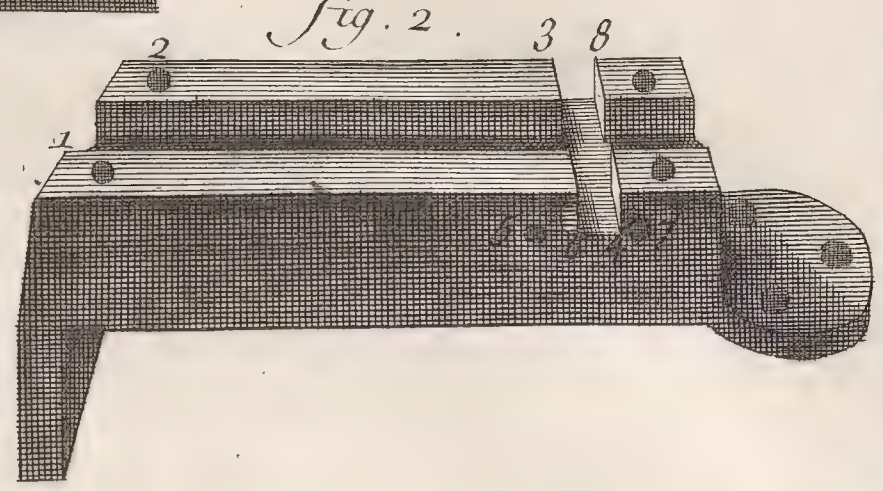

fig. 22.

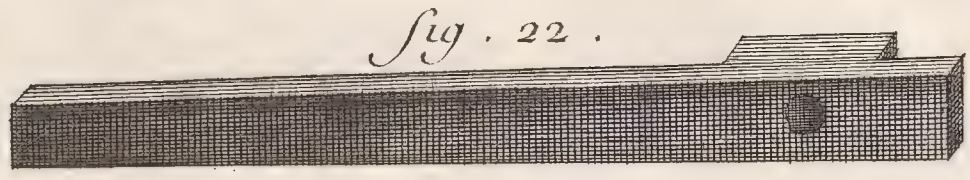

fig. 5.

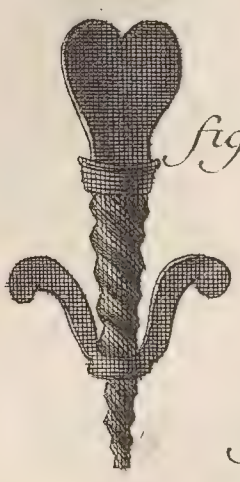

fig. 6.

fig. 3.

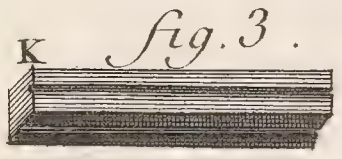

fig. 4.

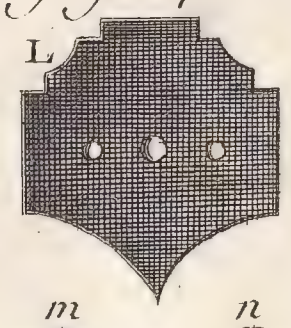

fig. 7.

fig. 15.

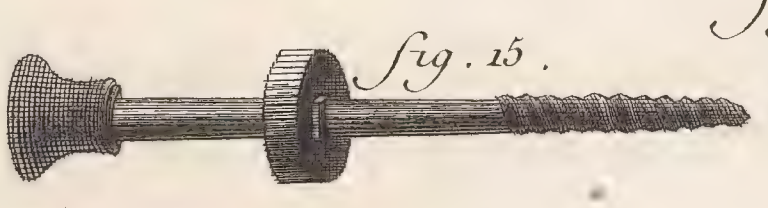

fig. 16.

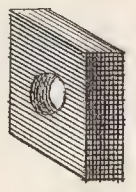

fig. 12.

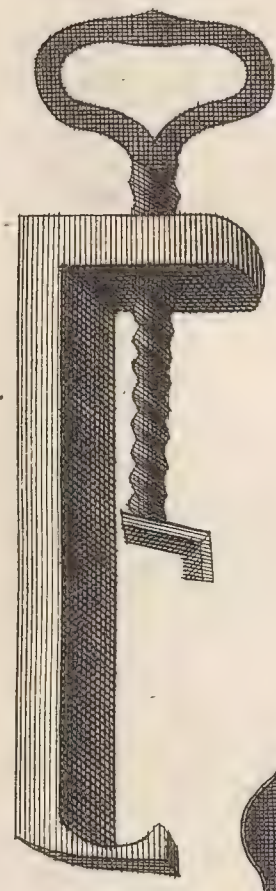

fig. 19.

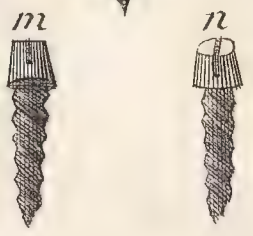

fig. 20

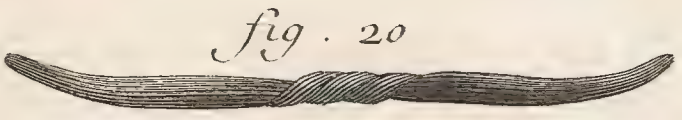

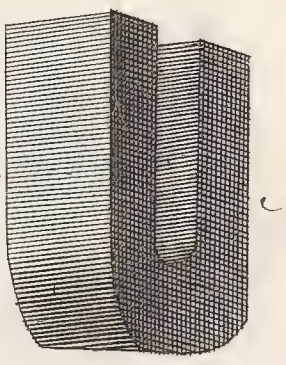

fig. 13.

fig. 8.

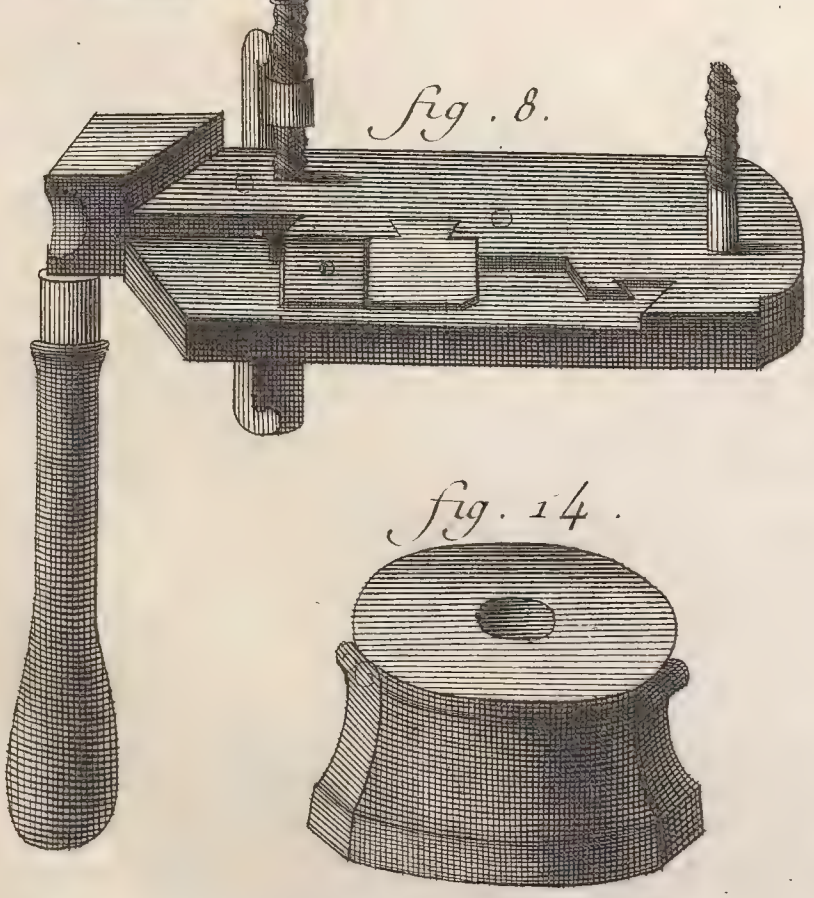

fig. 9.

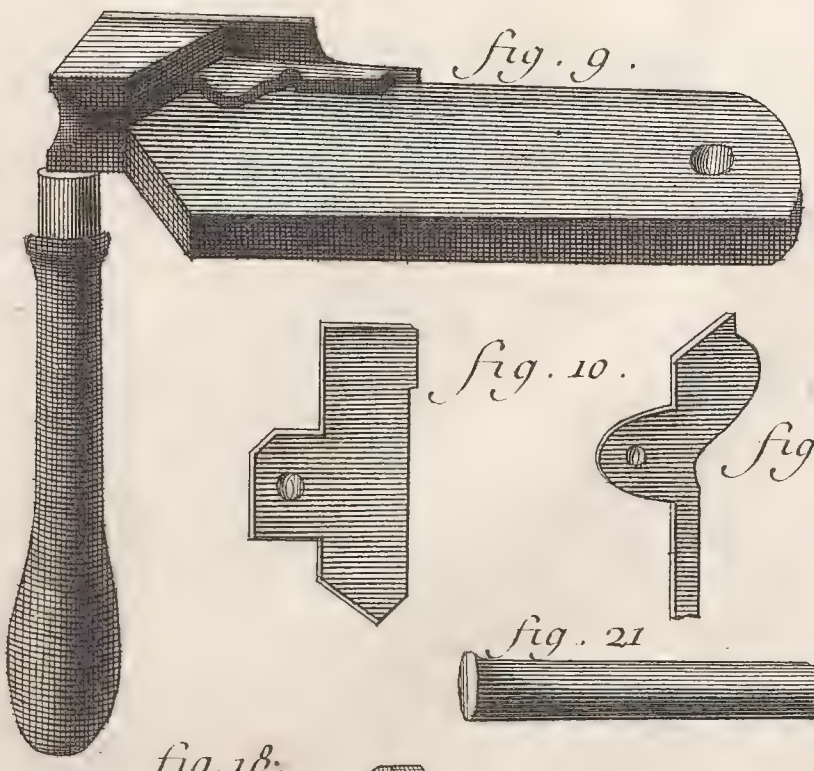

fig. 14.

fig. 10.

fig. 11.

fig. 21

fig. 18.

fig. 17.

Rojau del. Prevost fecit.

Suite des outils a l'usage du faiseur de Metier a Bas et du faiseur de Bas au Metier.

BATTEUR D'OR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un batteur d'or.

Fig. 1. Ouvrier occupé au fourneau à faire fondre de l'or. *a*, lingottiere. *Voyez fig.* 20. 21. Pl. ſuivante.

2. Ouvrier qui bat l'or. Les chaudrets & les moules ſe battent ainſi. *Voyez* les différens marteaux dont on ſe ſert dans cette opération, Pl. ſuivante, *fig.* 22, 23 & 24.

3. Ouvriere qui retire les feuilles d'or du chaudret, pour les rogner avec le couteau *a* qu'on voit *fig.* 15. Elle a ſur ſes genoux le couſſin *b*, *même fig.* & devant elle ſur le banc qui lui eſt propre, une tenaille repréſentée en grand, *fig.* 9.

3. n. 2. Deux ouvriers qui font paſſer au laminoir un lingot d'or. Ce laminoir eſt repréſenté en grand dans la Pl. ſuivante, *fig.* 25. 26.

Bas de la Planche.

4. Inſtrument propre à preſſer & ſécher en même tems la baudruche. *d e*, clé de cette preſſe.

5. Livret.

6. Caucher.

7. & 8. Fourreaux du caucher.

9. *a b c*, tenaille du chaudret *d*.

10. Pince de bois, dont ſe ſert la *fig.* 3. de la vignette pour poſer les feuilles d'or ſur ſon couſſin.

11. *a*, baudruches aprêtées pour être ſéchées. *b*, *b*, deux voliches fort minces.

12. Feuilles de vélin ou de baudruche.

13. Inſtrument pour cadrer les cauchers, les chaudrets & les moules.
a b c d, plaque de tole bien dreſſée, formant un quarré parfait, dont le côté a ſix pouces.
e f, *g h*, petites regles de cuivre, qui ſe meuvent parallelement à elles-mêmes, de *a* en *b*, de *d* en *b*, dans les couliſſes *o*, *o*, *o*, *o*, dont la plaque *a b c d* eſt percée. Chaque regle peut ſe mouvoir librement le long de ſes couliſſes ſans en ſortir, par le moyen de deux boutons rivés ſur elle, dont les têtes ſont de l'autre côté de la plaque. Par le moyen de ces regles on peut réduire le côté *a b* à une diſtance *e b* ou *i b*; ce qui produit des livrets & des feuilles de différentes grandeurs, dont la moindre eſt toujours *i b*.

14. Pot à la gomme pour coller les fourreaux.

15. *a*, couteau à lame d'acier.
b, couſſin dont ſe ſert la *fig.* 3. de la vignette.

16. *a*, patte de lievre pour ramaſſer les lavures qui peuvent tomber ſur le marbre à battre, ou ſur le banc.
b, ciſeau.

17. Couteau fait d'un morceau de roſeau.

18. Compas.

PLANCHE II.

Fig. 19. Banc à l'uſage de la *fig.* 3. de la vignette, Planche premiere.

20. Partie du fourneau. *a*, plaque de fer courbée pour contenir le charbon ſur toute la hauteur du creuſet *b*. *c*, *d*, deux creuſets.

21. Tenaille pour retirer le creuſet du fourneau, & le verſer dans la lingottiere.

22. Marteau à chaſſer.

23. Marteau à commencer.

24. Marteau à achever.

25. Vûe perſpective du moulin ou laminoir.
a b, deux cylindres de fer bien polis.
c, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, jumelles ou montans de fer, formant le chaſſis aſſujetti ſur le banc *i* par de fortes vis. *l*, platine de fer faiſant le couronnement du moulin. *m*, *m*, *m*, *m*, écrous des montans du chaſſis. *n*, *n*, deux fortes vis pour faire deſcendre plus ou moins le cylindre *a* ſur celui *b*. *o*, ſupport de l'arbre du cylindre *a*, dont les extrémités ſont compriſes dans des couliſſes pratiquées (*fig.* 25. & 26.) le long des montans *m f*, *m h*. L'arbre *p* du cylindre *a* eſt compris entre ce ſupport & un collet de fer *x* (*même fig.*); le ſupport *u u* du cylindre *b* eſt fixe. *q*, ſupport du lingot. *r*, lingot. *t*, *t*, manivelles des cylindres *a*, *b*.

26. Profil du moulin. *i*, le banc. *m f*, *m h*, jumelles ou montans formant le chaſſis du moulin. *l*, platine dans laquelle ſont aſſujetties les jumelles par les vis *m*, *m*. *z*, *z*, vis qui attachent les jumelles au banc *i*. *a*, *b*, cylindres. *u u*, ſupport fixe du cylindre *b*. *o*, ſupport mobile de l'arbre *p* du cylindre *a*. *x*, collet. *n*, tête de la vis qui baiſſe ou éleve le ſupport *o*, & par conſéquent le cylindre *a*. *q*, *q*, ſupports du lingot *r s*. *r s*, lingot déjà applatti vers la partie *r*, qui a paſſé entre les cylindres. *t*, manivelle du cylindre *b*; celle de l'autre n'eſt pas viſible. *y*, cheville de fer ſervant de clé pour la vis *n*. *Voyez l'art. Batteur d'or.*

fig. 1.

fig. 2.

fig. 3.

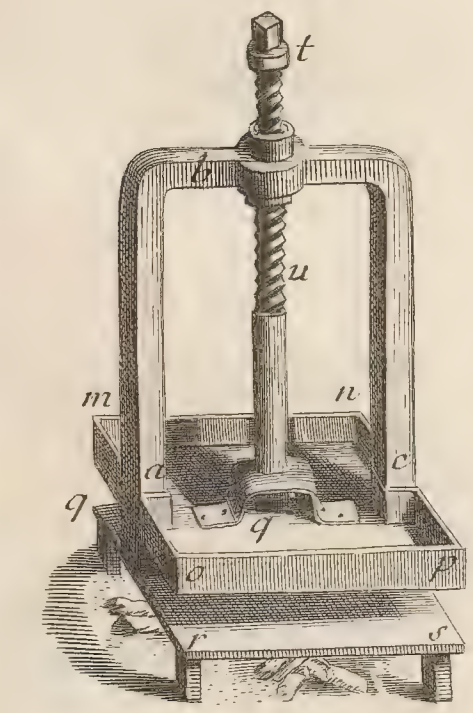

fig. 4.

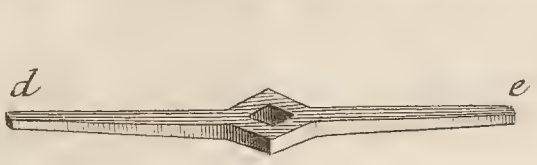

fig. 5.

fig. 6.

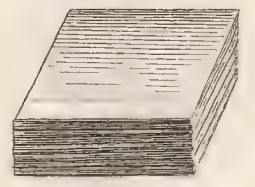

fig. 7.

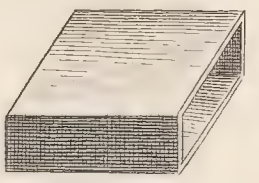

fig. 8.

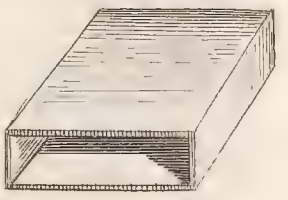

fig. 9.

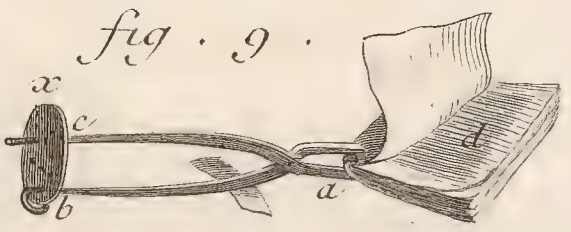

fig. 10.

fig. 11.

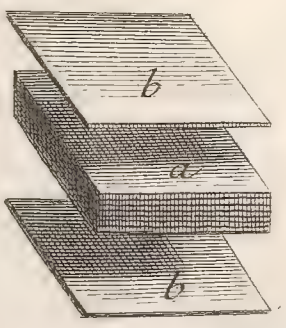

fig. 12.

fig. 13.

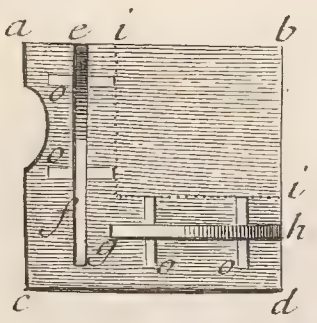

fig. 14.

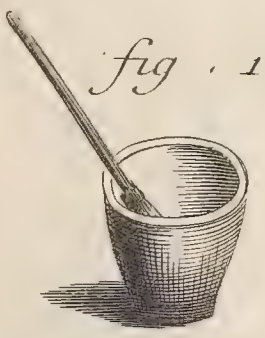

fig. 15.

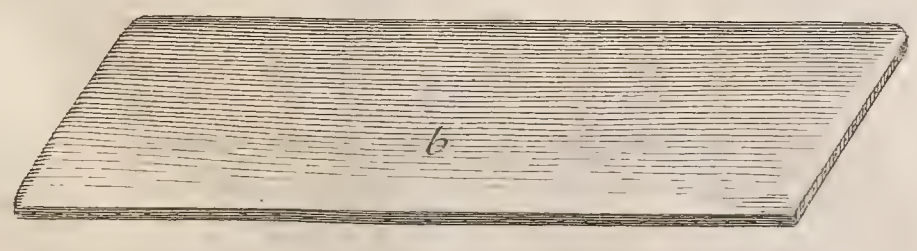

fig. 16.

fig. 17.

fig. 18.

Prevost fecit.

Batteur d'Or.

fig. 19.

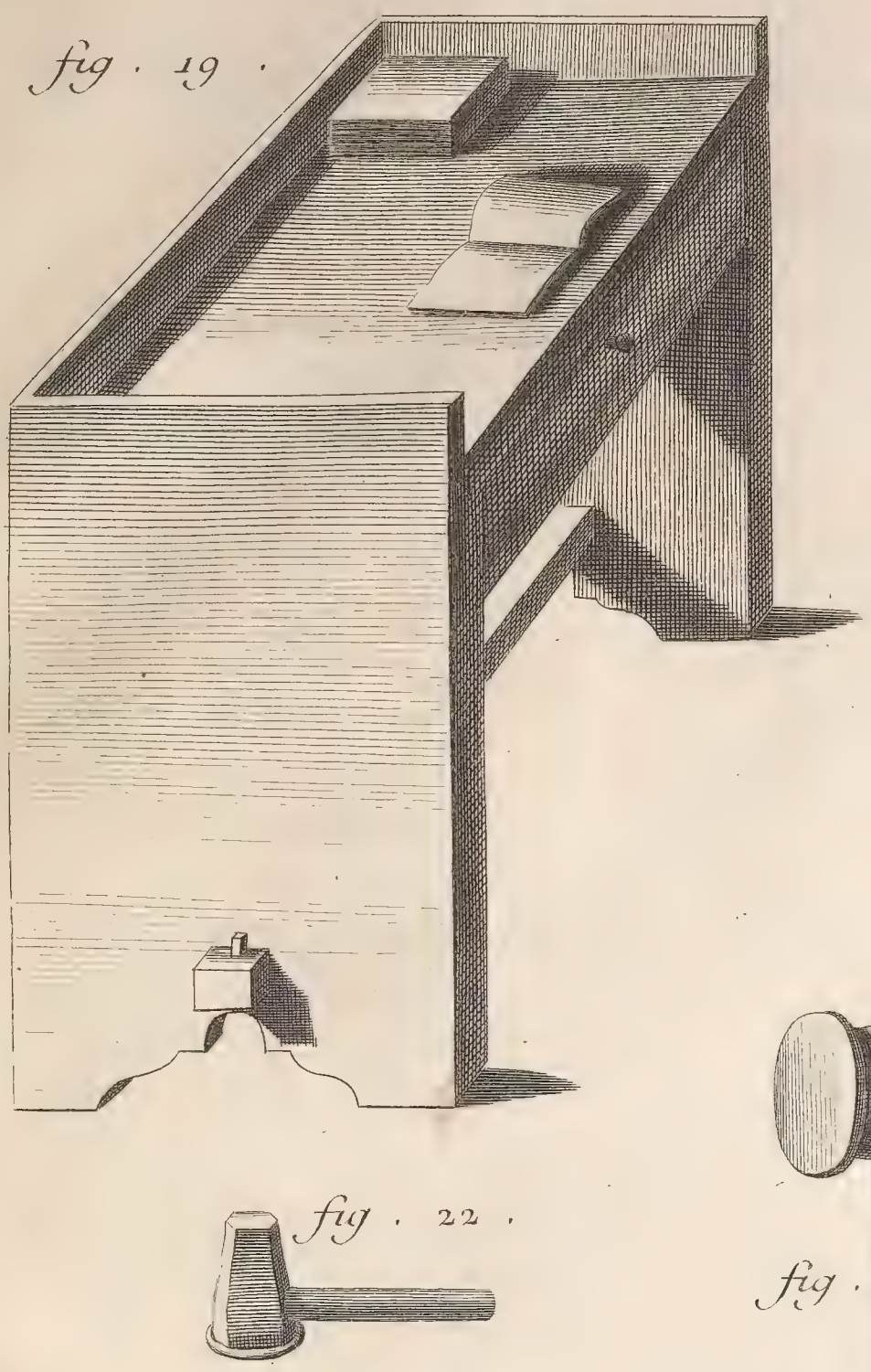

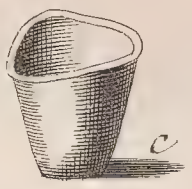

c

fig. 20.

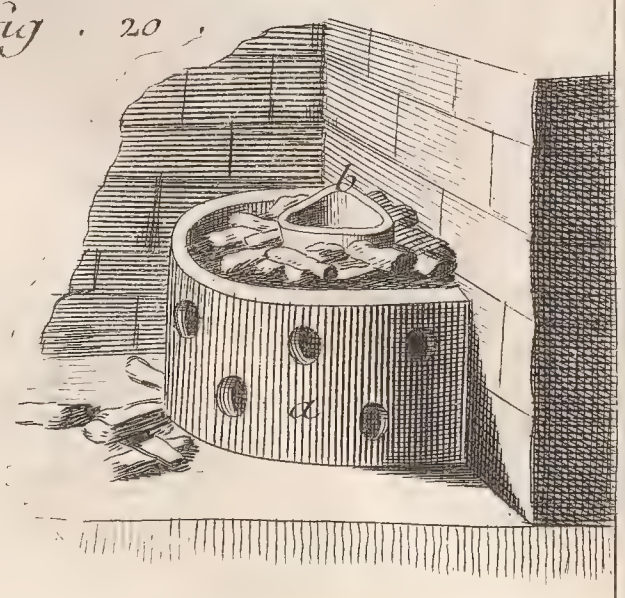

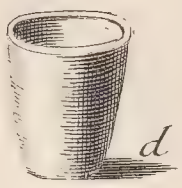

d

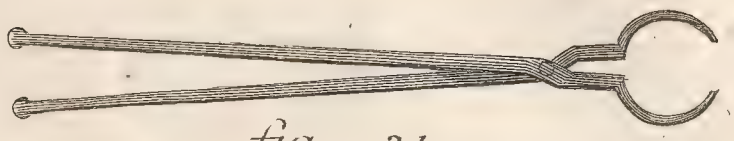

fig. 21.

fig. 22.

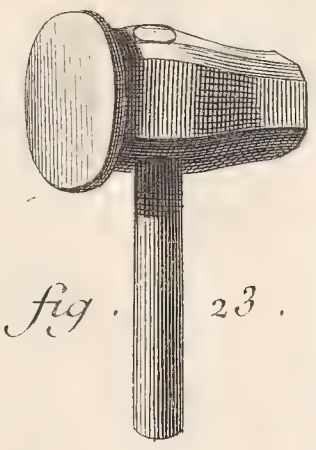

fig. 23.

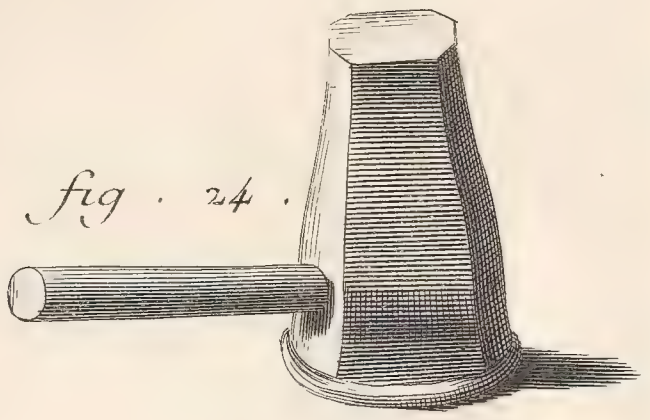

fig. 24.

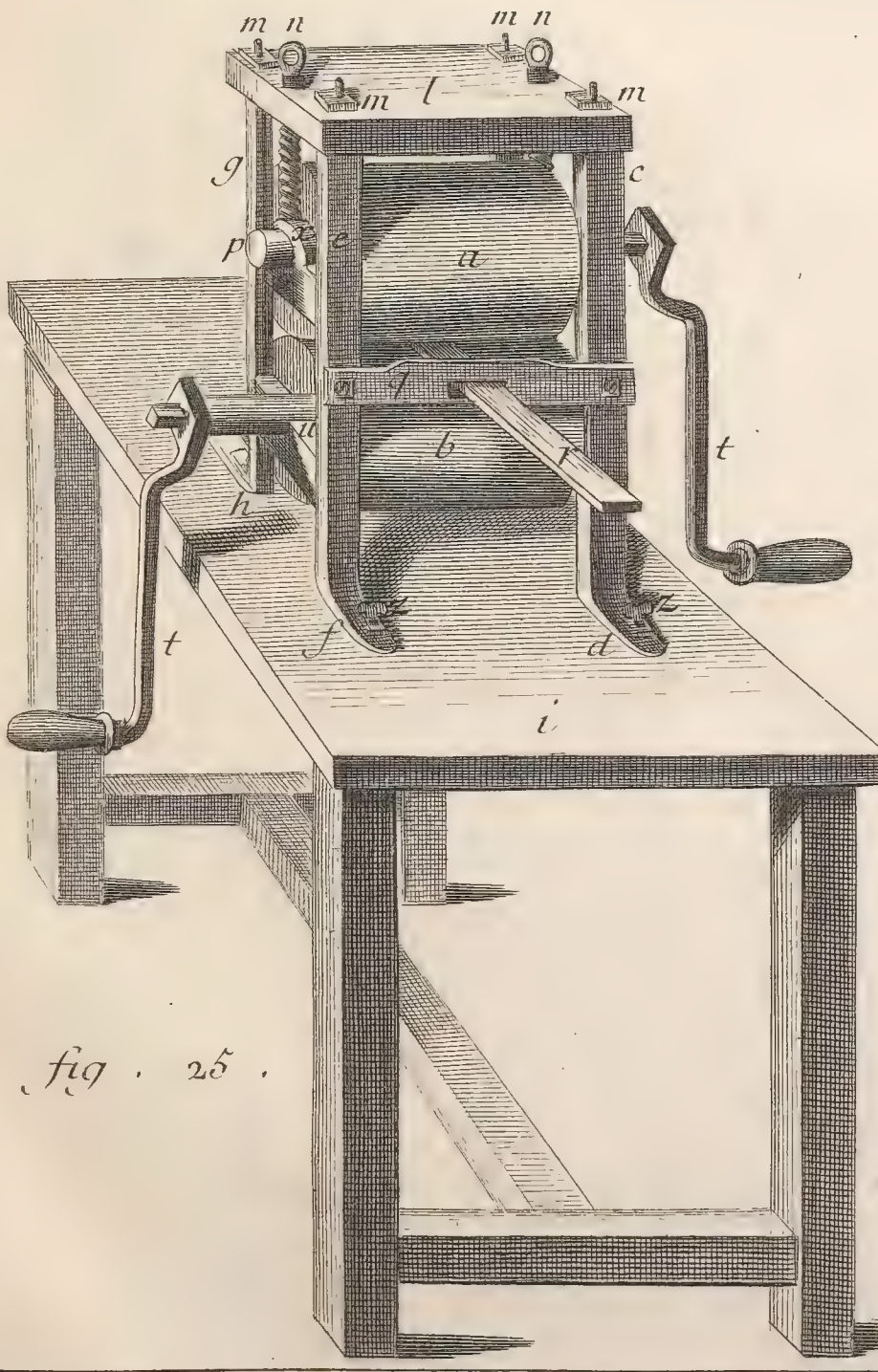

fig. 25.

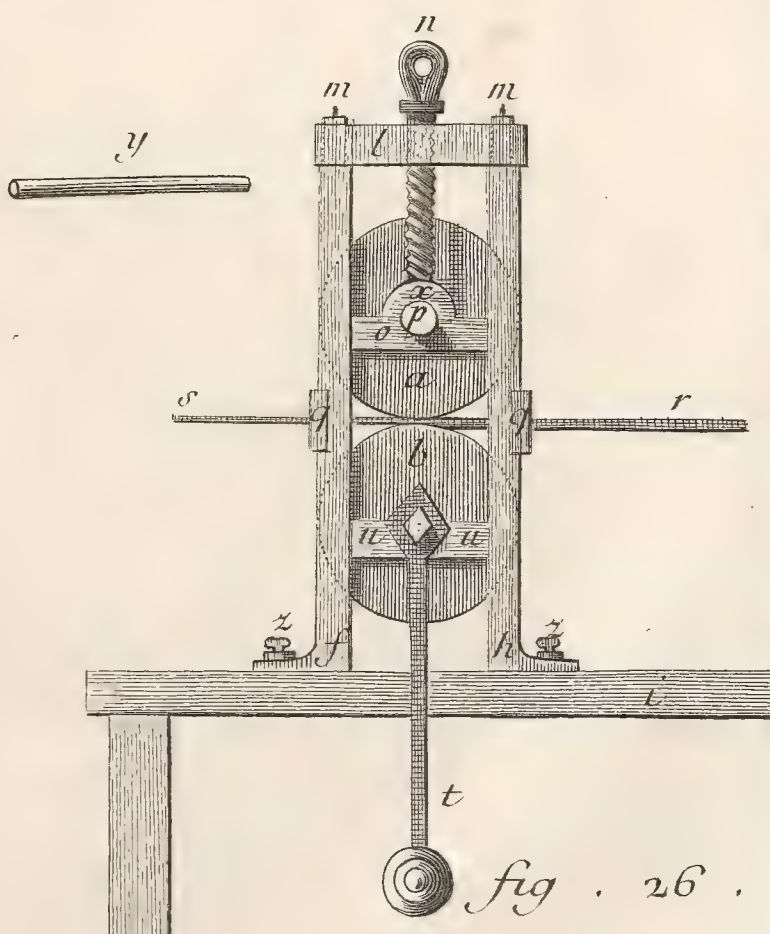

fig. 26.

Echelle du Moulin.

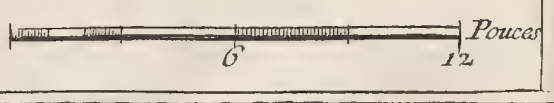

Batteur d'Or.

BLANC DE BALEINE,

CONTENANT UNE PLANCHE.

Fig. 1. COUPE verticale des bacs, de la chaudiere & du fourneau à fondre le lard.
A, A, tonneaux pleins de lard.
B, bac.
C, fourneau.
E, cendrier du fourneau.
F, grille du fourneau.
G, chaudiere.
1, 2, 3, autres bacs.
H, H, goutieres de communication entre les bacs.

2. A, bac.
B, fourneau.
C, cendrier.
D, grille.
E, chaudiere.
G H, grillage à égoutter le croton.
I K, bac à égouttures.

3. Plan des mêmes choſes.
A, bac à lard.
C, chaudiere.
D E, grillage à égoutter le croton.
F G, bac à égouttures.

4. Civiere à croton. *Voyez l'article Blanc de baleine.*

fig . 1 .

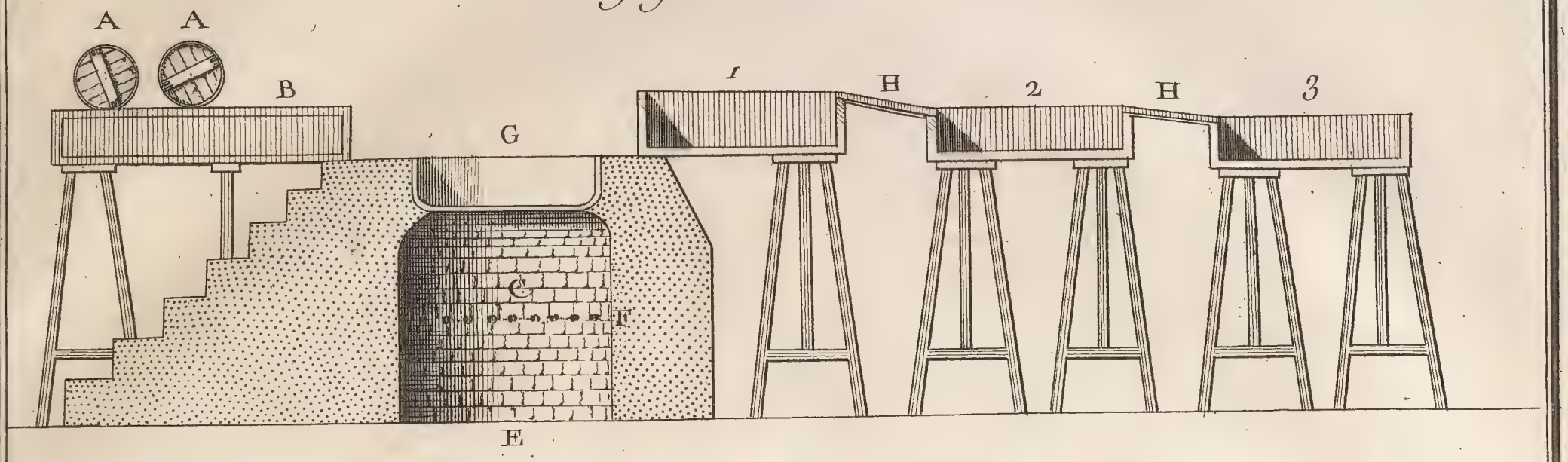

fig . 2 .

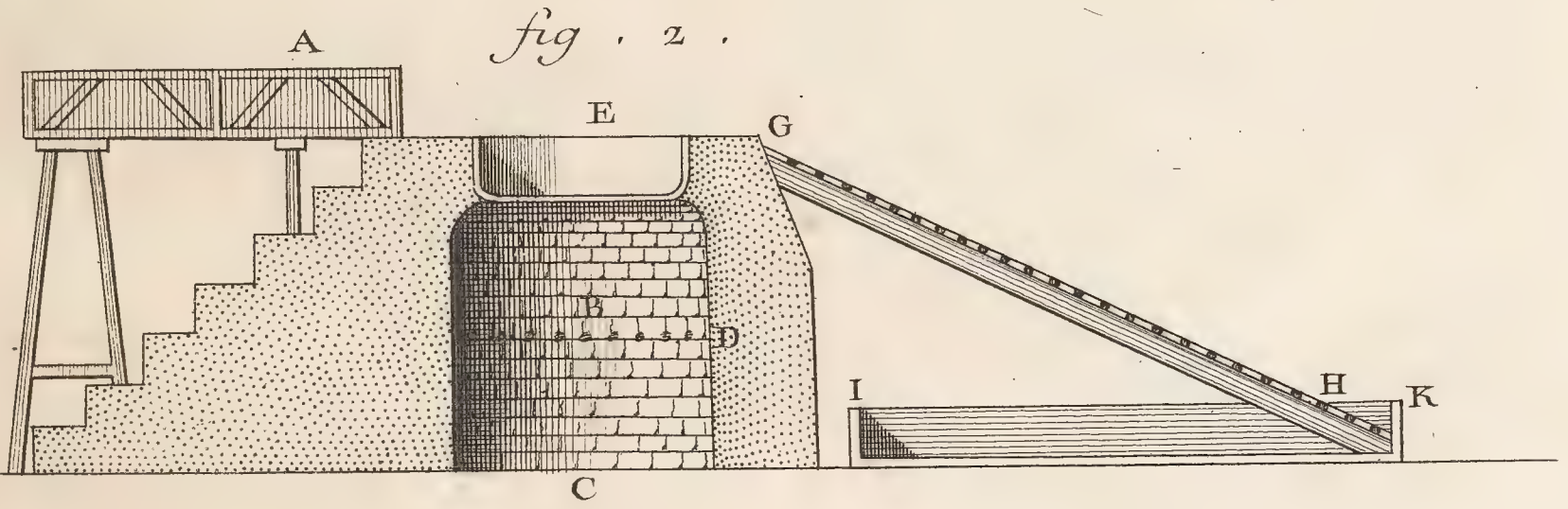

fig . 3 .

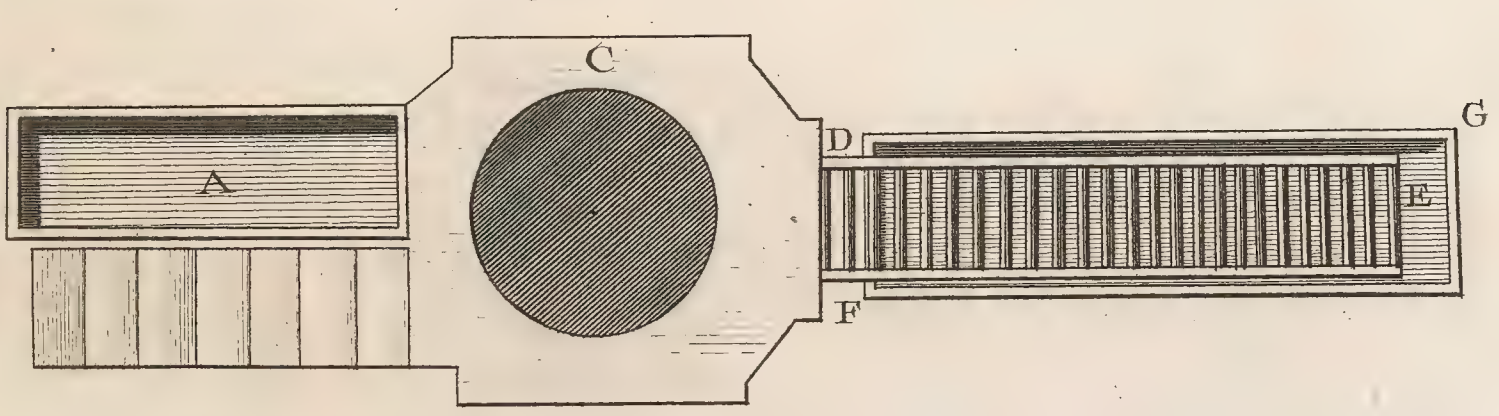

fig . 4 .

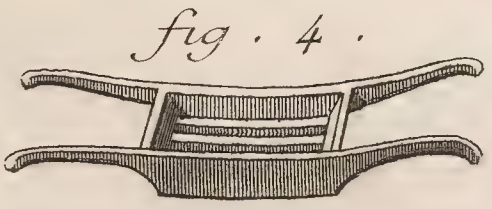

Defehrt fecit .

Blanc de Baleine.

BLANCHISSAGE DES TOILES,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

Cette Planche montre pluſieurs atteliers.

Premier attelier. D, E, F, bacs où l'on dépouille la ſoude & les cendres de leurs ſels.

G, H, I, autres bacs où la leſſive eſt reçue chargée des ſels diſſous, au ſortir des bacs D, E, F.

B, autre bac, qu'on appelle *bac à braſſer*, où l'on acheve d'épuiſer la ſoude & les cendres de leurs ſels.

A, chaudiere de fer ſous laquelle il y a un fourneau; cette chaudiere ſe remplit d'eau. On laiſſe couler de cette chaudiere l'eau chaude dans le bac B, pour l'épuiſement des ſels des matieres dépoſées dans le bac B, au ſortir des bacs D, E, F.

C, bac d'où la leſſive paſſe au ſortir du bac B, lorſqu'elle eſt éclaircie.

P, Q, R, S, autres chaudieres établies chacune ſur un fourneau, d'où la leſſive éclaircie du bac C paſſe par des rigoles.

Y, Y, Y, ouvertures des fourneaux qui chauffent les chaudieres P, Q, R, S.

K, L, M, N, cuviers placés vis-à-vis des chaudieres P, Q, R, S. C'eſt dans ces cuviers que ſont les toiles à blanchir, ſur leſquelles on jette la leſſive que l'on puiſe dans les chaudieres P, Q, R, S, où elle retourne par les tuyaux X, qui ſont au nombre de deux pour chaque chaudiere & chaque cuvier.

Deuxieme attelier. a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, pré où les toiles ſont étendues. Il eſt coupé de dix toiſes en dix toiſes de canaux où l'on a détourné l'eau de la riviere qui les remplit, & qui ſert à arroſer les toiles étendues.

Troiſieme attelier au-deſſous du pré. Cet attelier eſt celui qu'on appelle *le frottoir.*

A, B, C, baquets ou plateaux à ſavonner les liſieres.

D, D, E, E, chantier.

X, X, X, tinette des plateaux.

F, F, écuelles qui tiennent le ſavon.

G, G, piés des écuelles.

Fig. 1. même Pl. Inſtrument à égoutter les toiles, appellé *chaiſe.*

PLANCHE II.

Fig. 1. Ecope à arroſer la toile ſur le pré.

2. Profil du rouloir, eſpece de calendre à effacer les plis de la toile.

3. Le rouloir cité *fig.* 2. Pl. III. au lieu de *fig.* 3. Pl. II.

4. Porte-rouleau, ou machine à mettre la toile en botte.

5. Mailloir, marbre ou pierre dure & liſſe, ſur laquelle les toiles en botte ſont battues avec des maillets de bois. On voit un de ces maillets au-deſſus du mailloir. *Voyez l'article Blanchiſ. des toiles.*

Goussier del.

Prevost fecit.

Blanchissage des Toiles.

fig. 5.

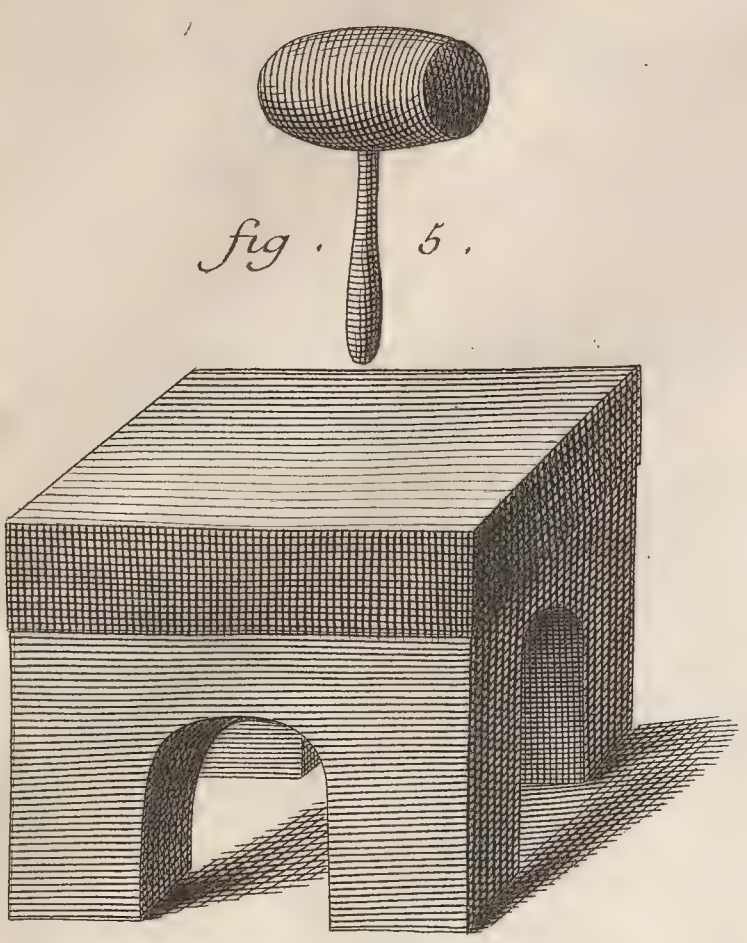

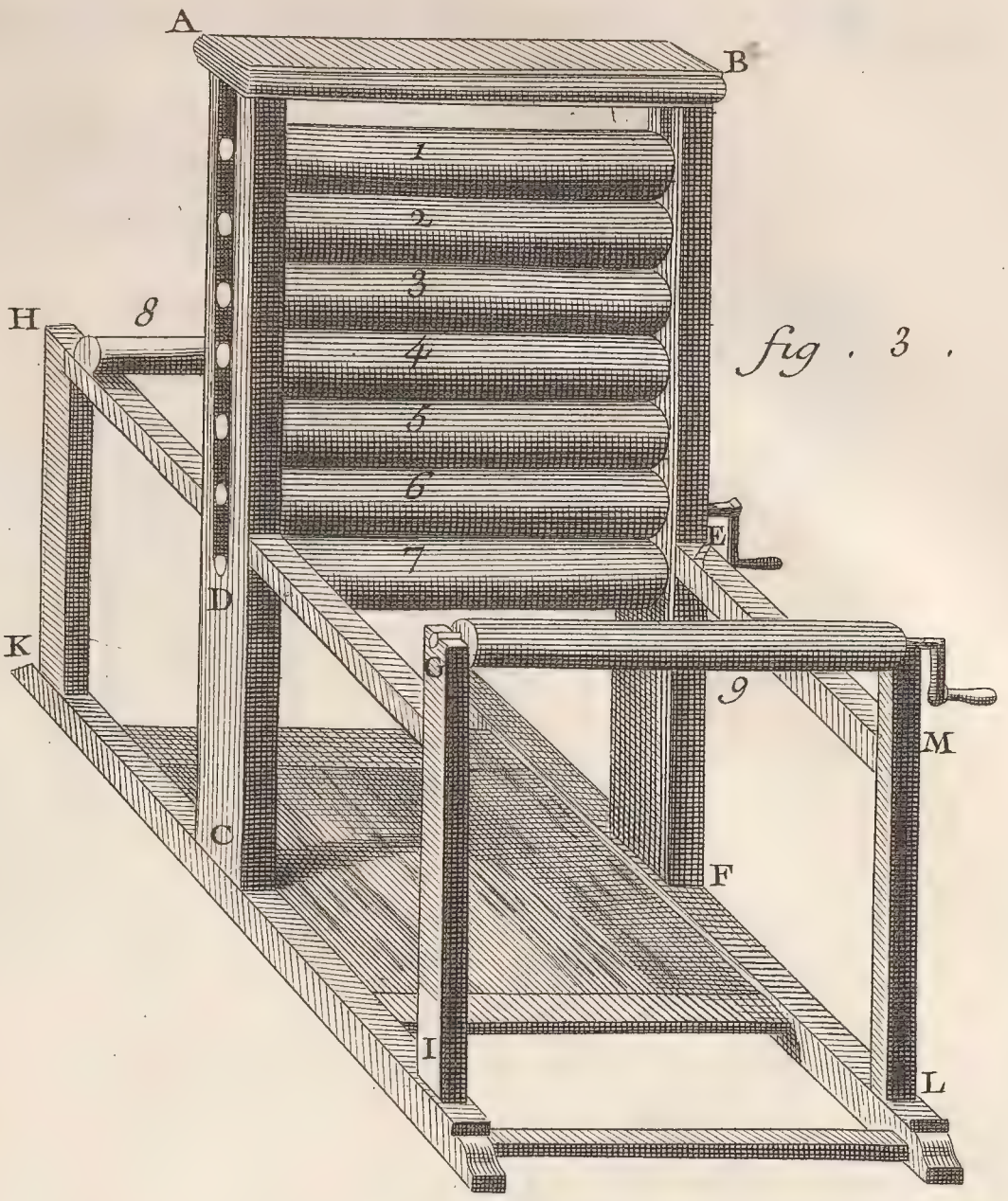

fig. 3.

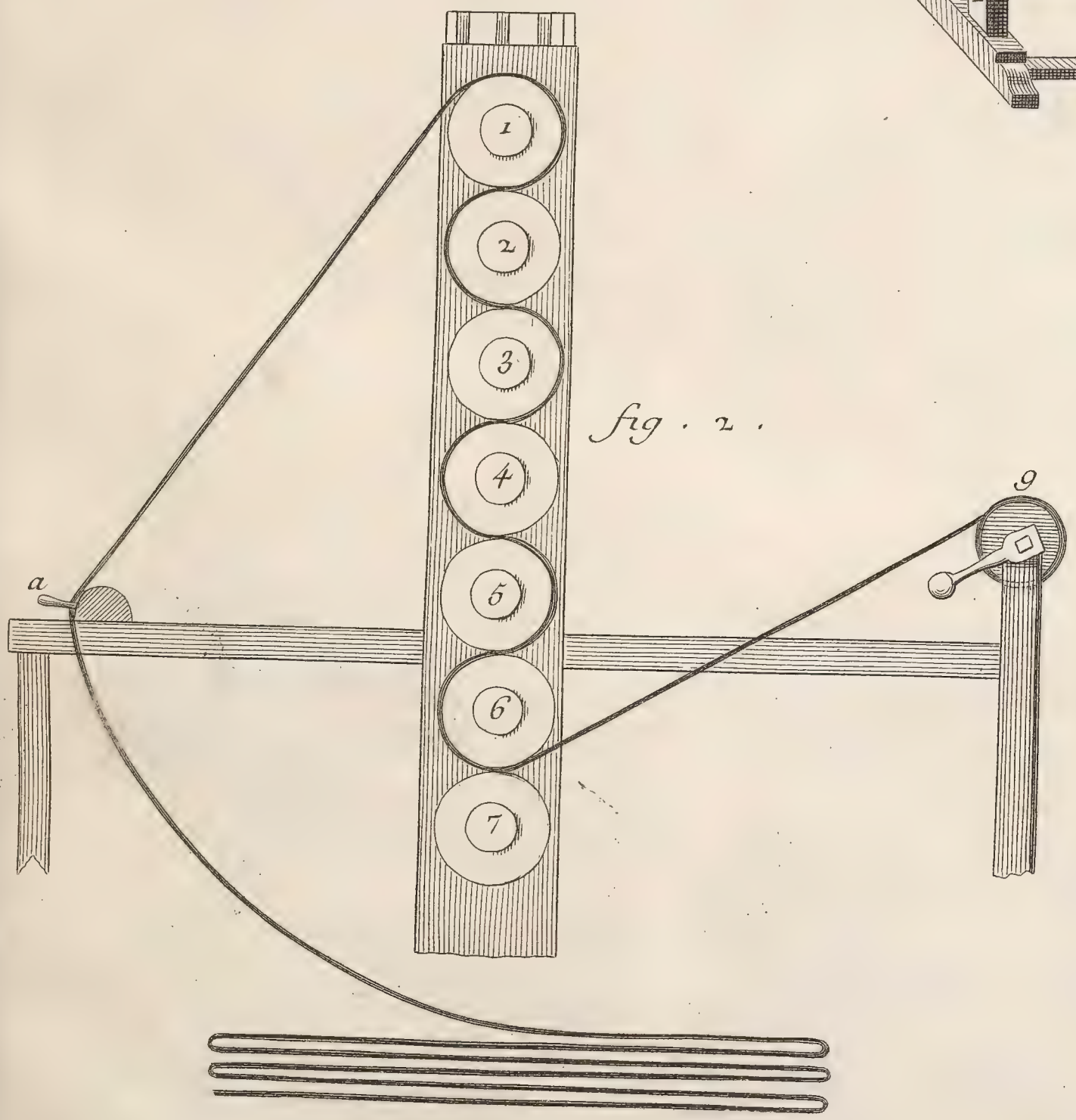

fig. 2.

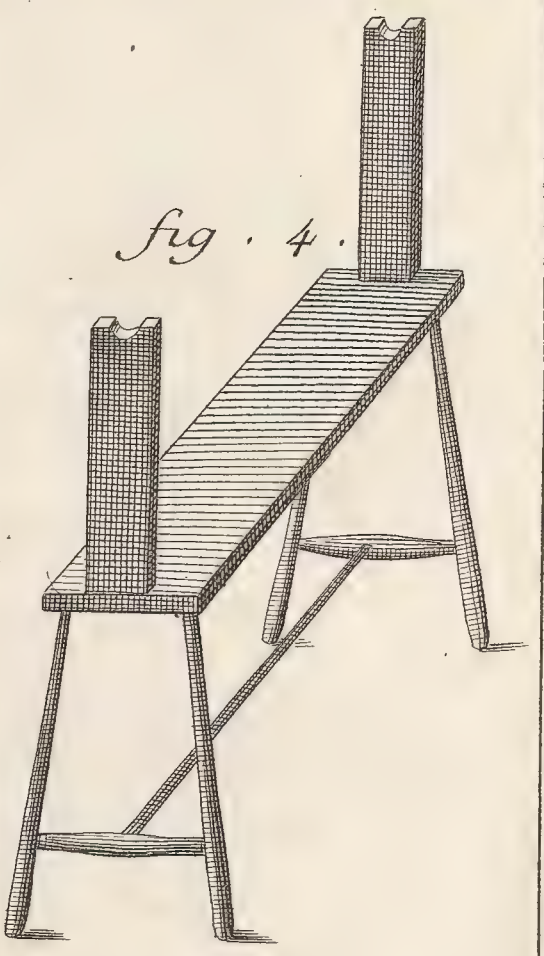

fig. 4.

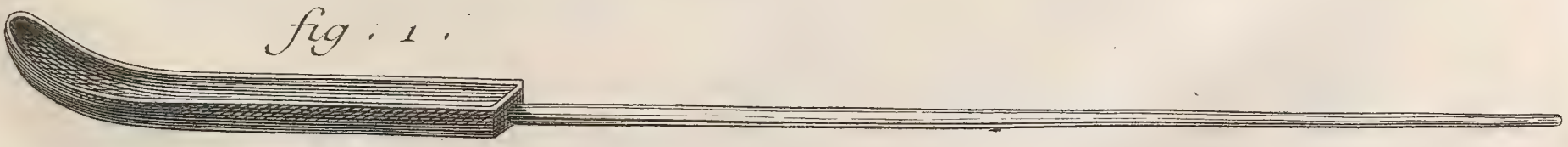

fig. 1.

Goussier del.

Defehrt fecit.

Blanchissage des Toiles.

BLASON OU ART HÉRALDIQUE,

Contenant 29 Planches, dont 26 simples, et une triple.

L'Origine des armoiries eſt très-ancienne. On s'étoit fait des armes offenſives, & des armes défenſives.

Les armes défenſives étoient des boucliers qu'on oppoſoit du bras gauche pour parer les coups portés par l'ennemi; ces boucliers étoient d'un cuir bien apprêté, couverts de lames de fer ou d'airain, pour réſiſter aux ſabres, aux maſſes, & à d'autres inſtrumens de guerre.

L'uſage de ces boucliers devint ſi fréquent par ſon utilité, qu'il n'y eut pas un homme qui fît profeſſion des armes, qui n'eût ſon bouclier. Il vint un tems où, pour ſe faire diſtinguer dans la mêlée, on peignit ſur ſon bouclier quelques figures de fantaiſie, ſans y rien déterminer pour les couleurs, ſans conſéquence pour la poſtérité, ni pour les ſucceſſions dans les familles. Il fut libre à chacun de prendre telle figure qu'il vouloit, juſqu'au onzieme ſiecle, que l'empereur Fréderic Barberouſſe établit des regles, dont l'exécution fut confiée à des hérauts, juges en cette partie. Alors les figures peintes ſur les boucliers, paſſerent à la poſtérité; mais ce qui acheva de donner au Blaſon la forme d'un art, ce fut le voyage que le roi de France Louis VII. dit le Jeune, fit en 1147, pour recouvrer les ſaints lieux.

Ce pieux roi ſe croiſa avec pluſieurs monarques chrétiens de différentes nations, qui prirent tous la croix de formes & de couleurs différentes. Il ſe fit de ſi belles actions dans cette guerre, que les deſcendans de ceux qui s'y ſignalerent, ſongerent à en perpétuer la mémoire; & ce fut ainſi que s'introduiſit la ſucceſſion des armoiries dans les familles.

C'eſt à l'empereur Fréderic Barberouſſe qu'on doit les regles de l'Art héraldique, ou de la ſcience du Blaſon; elles naquirent au milieu des tournois qu'il inventa en 1150 & 60, pour exercer la nobleſſe en tems de paix, afin de la tenir toujours prête à combattre, lorſqu'il en ſeroit beſoin.

On n'admit à ces jeux militaires & publics, que des perſonnes d'une qualité remarquable, & l'on régla les pieces qu'elles devoient porter ſur leurs boucliers, afin que l'on reconnût plus facilement leur nobleſſe. Une cérémonie ſuivoit l'admiſſion au tournoi; on étoit conduit au ſon des fanfares & des trompettes, en un lieu deſtiné pour poſer & attacher le bouclier: ce lieu étoit ordinairement le château d'un grand ſeigneur, ou le cloître de quelque célebre abbaye.

On appelloit cette expoſition *faire fenêtre*; & les boucliers ou écuſſons de tous les chevaliers reçus pour le tournoi, tant en aſſaillant qu'en défendant, étoient expoſés, afin qu'il fût permis à chacun de les aller reconnoître, & de faire des plaintes contre ceux à qui ils appartenoient, s'il y en avoit à faire. Si la plainte étoit grave, il falloit y ſatisfaire ou être exclus du tournoi.

Ces fanfares & ces ſons de trompettes, qui déclaroient la nobleſſe du gentilhomme, donnerent en même tems à l'Art héraldique le nom de *Blaſon*.

Un gentilhomme qui s'étoit trouvé pluſieurs fois à des tournois, pouvoit l'indiquer par deux ou pluſieurs cornets qu'il mettoit en cimier ſur ſon héaume; & lorſqu'il ſe préſentoit à un autre tournoi, il ne lui falloit pas d'autres preuves de nobleſſe pour y être reçu; l'uſage en ſubſiſte encore dans les maiſons de Baviere, d'Erpach, & quantité d'autres familles Allemandes.

Blaſen ſignifie en allemand *ſonner* ou *publier*, d'où l'on a fait le mot *Blaſon*.

Celui d'*armoiries* vient des boucliers qui, portés par les gens de guerre, leur ſervoient d'armes défenſives.

Blaſon.

Et l'on a dit l'*Art héraldique*, parce que cet art étoit l'étude des hérauts qui anciennement ſe trouvoient à l'entrée de la barriere du tournoi, & y tenoient regiſtre des noms & des armes des chevaliers qui ſe préſentoient pour entrer dans la lice. Ce ſont eux auſſi qui au commencement de l'établiſſement des armoiries, en nommerent, compoſerent & réglerent les pieces; & dans la ſuite, lorſque les ſouverains récompenſerent du titre de *noble* les belles actions de quelques-uns de leurs ſujets, ils laiſſerent à ces hérauts le ſoin d'ordonner les pieces des écuſſons des nouveaux ennoblis.

De la différence des armoiries. Il y en a de ſix ſortes.

Premiere. *Armes de domaines.*

Elles doivent être conſidérées ſous trois aſpects.

1°. Il y a des armoiries de domaine pures & pleines; comme celles de France.

2°. De domaine de préſentation, comme elles ſont aux rois d'Angleterre, qui portent les armes de France avec celles de leur nation.

3°. De domaine d'union; ce ſont les armes de pluſieurs royaumes jointes enſemble dans un même écuſſon, comme on voit aujourd'hui les armes d'Angleterre au premier & quatrieme de France & d'Angleterre, au deuxieme d'Ecoſſe, au troiſieme d'Irlande, depuis que le roi d'Ecoſſe, Jacques VI. & premier du nom, roi d'Angleterre, ſuccéda à cette couronne, après la mort de la reine Eliſabeth en 1603, & unit en un même écuſſon les armes de ces royaumes, en prenant le titre de roi de France & de la Grande-Bretagne.

Les armes d'union ſe rencontrent encore dans les armes d'Eſpagne, depuis le mariage de Ferdinand, cinquieme roi d'Arragon, avec Iſabelle, reine de Caſtille de Léon, qui lui apporta ces couronnes. Philippe V. & Charles III. en ont changé quelques diſpoſitions.

2. *Armes de dignité.*

Il y a des armes de dignités intérieures & extérieures.

Les armes de dignités intérieures ſont celles qu'une perſonne eſt engagée de porter comme marques de la dignité dont elle eſt revêtue. C'eſt ainſi que l'empereur porte l'aigle impérial.

Les électeurs, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, qui portent les armes de leur électorat.

Voyez les électeurs de Cologne & de Baviere dans l'explication de leurs armes.

En France les ducs & pairs eccléſiaſtiques portoient anciennement les armes de leur dignité au 1 & 4; au 2 & 3 celles de leurs maiſons; mais à-préſent ils en ont perdu l'uſage.

Les armes de dignités extérieures ſont toutes les marques placées hors l'écu, & déſignant la dignité de la perſonne.

Le pape porte pour marque de ſa dignité papale, ſon écu timbré de la thiare avec deux clés.

Les cardinaux, le chapeau rouge ou de gueule; les archevêques, le chapeau vert ou ſinople.

Les couronnes, les colliers des ordres, les mortiers & maſſes de chanceliers, maréchaux de France, ancres d'amiraux, vice-amiraux, & généraux des galeres, étendards de colonels généraux de cavalerie, & drapeaux d'infanterie, *&c.* ſont des armoiries de dignités extérieures.

3. *Armes de conceſſion.*

Ces armes contiennent des pieces des armoiries des ſouverains, ou même leurs armoiries entieres, accordées à certaines perſonnes pour les honorer ou récompenſer de quelque ſervice.

Les grands ducs de Toſcane de la maiſon de Médicis portoient d'or à ſix tourteaux de gueule poſés 1. 2. 2. & 1. Le roi de France, Louis XII. du nom, changea le tourteau du chef, & permit à Pierre de Médicis, deuxieme du nom, grand duc de Florence, d'en mettre un d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, à la place de celui du chef.

Plus récemment le roi Louis XV. a accordé à madame Mercier ſa nourrice, l'ayant ennoblie, ſon époux, & toute ſa poſtéritée née & à naître en légitime mariage; par lettres données à Paris au mois de Mars 1716, regiſtrées en parlement le 5 Septembre, & en la chambre des comptes le 15 dudit mois de la même année, pour armoiries un écu coupé d'azur & d'or, l'azur chargé de deux fleurs de lis d'or, & l'or de deux dauphins adoſſés, d'azur, barbés, oreillés de gueule, une couronne royale d'or poſée ſur le coupé; & ce, en conſidération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter ſucceſſivement deux fils de France, & deux dauphins.

La maiſon de Maſcrany porte quatre conceſſions, l'aigle donné par l'empire; la clé, par le pape; le caſque, d'un duc de Modene; & la fleur-de-lis, de Louis XIII.

4. *Armes de patronage.*

Il y en a de deux ſortes, des villes, comme celle de Paris, qui portent les armes de leur ſouverain; des cardinaux, qui portent celles des papes qui les ont honorés de la pourpre.

Le cardinal Colonna, créé le 17 Mai 1706 par le pape Clement XI. porte des armes parties de celles du pape par patronage.

5. *Armes de ſociété.*

1°. Comme armes de chapitres, de cathédrales.
2°. Armes de communautés religieuſes.
3°. Armes d'univerſités.
4°. Armes de corps des marchands & artiſans.

6. *Armes de famille.*

Il faut en diſtinguer de ſept ſortes.

1°. Des armes vraies & légitimes, pures & pleines, ſuivant l'art, comme Saint-Georges de Verac, d'argent à la croix de gueule.

2°. Des armes parlantes, comme des trois maiſons de Picardie, Ailly, Mailly, & Créquy, dont on a dit, *tels noms, telles armes, tels cris.*

2. *Armes briſées.*

Ce ſont des armes pures que les cadets des maiſons ont été obligés d'augmenter de quelques pieces pour ſe diſtinguer de leurs aînés.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, fils de M. Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. portoit les armes de M. ſon pere, qui ſont de France au lambel d'argent; augmentation qu'il fut obligé de prendre pour le diſtinguer d'avec le roi qui porte les armes de France pleines.

Ce fut après la mort de Gaſton duc d'Orléans ſon oncle, qu'il prit cette briſure, à cauſe qu'il avoit le nom de duc d'Anjou, qu'il a porté juſqu'à la mort de ſon oncle Gaſton qui n'avoit pas de poſtérité maſculine; & pour lors feu M. prit la premiere briſure de la maiſon de France, par la mort de ſon oncle, qui lui étoit dûe comme fils de roi, & frere de roi.

Le duc de Bourbon, deſcendu de Louis premier du nom, prince de condé, frere d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lequel roi de Navarre deſcendoit de Robert de France, comte de Clermont, fils de ſaint Louis, porte un bâton raccourci de gueule, péri en bande, & poſé en cœur, qui eſt l'ancienne briſure des ducs de Bourbon; le bâton n'ayant été raccourci que lorſque le roi Henri IV. eſt parvenu à la couronne de France.

Le prince de Conty, comme cadet de la branche de Bourbon-Condé, porte comme M. le duc de Bourbon; mais il ſoûbriſe d'une bordure de gueule.

D'autres princes & ſeigneurs de grandes maiſons briſent de la même maniere, ſuivant les degrés & les éloignemens du tronc, & ſur-tout les princes de la maiſon de Lorraine que nous avons en France.

3. *Armes chargées.*

Ce ſont celles auxquelles on ajoute d'autres armes, par conceſſions ou ſubſtitutions.

Le maréchal de Luxembourg de la maiſon de Montmorency, de la branche de Bouteville, qui portoit d'or à la croix de gueule, cantonnée de ſeize allerions d'azur pour Montmorency, chargea la croix d'un écuſſon de Luxembourg, dont il prit le nom, à cauſe de ſon mariage avec Madeleine-Bonne-Thérèſe, héritiere du duché d'Epinay-Luxembourg, qui lui apporta ce duché. Les enfans portent aujourdhui le nom de *Luxembourg.*

5. *Armes ſubſtituées.*

Les armes ſubſtituées ôtent la connoiſſance d'une maiſon, puiſque par ſubſtitution de biens & d'armes, faite à une perſonne, elle eſt obligée de quitter ſon nom & ſes armes, & de prendre celles du ſubſtituant par mariage, mais non pas toujours.

Le duc de Mazarin, du nom de la Porte, fils du maréchal de la Meſleraye, portoit de gueule au croiſſant d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines & de ſable.

Le cardinal Mazarin le maria par contrat du 28 Février 1661, à Hortence Mancini ſa niece, & l'inſtitua ſon héritiere univerſelle, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin; ce qui fut confirmé par lettres vérifiées en parlement le 5 Août 1661, en vertu de quoi il fut obligé de prendre les armes de Mazarin.

6. *Armes diffamées.*

Elles ne ſont pas agréables à porter; car elles marquent l'infamie & le crime d'une perſonne: auſſi nous en avons peu d'exemples, je n'en rapporte qu'un du tems de S. Louis.

Jean d'Avenes, de la maiſon de Flandres, ayant maltraité ſa mere en préſence du roi S. Louis, pour les intérêts du comté de Flandres, dont il portoit les armes d'or au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueule, ce ſaint Roi ordonna que dorénavant il ne porteroit plus le lion de ſes armes lampaſſé ni viré, pour marquer à la poſtérité qu'ayant manqué au reſpect qu'il devoit à ſa mere, il étoit indigne d'avoir ni langue ni ongles ni poſtérité.

7. *Armes à enquérir, ou fauſſes.*

Godefroy de Bouillon, après avoir conquis le royaume de Jéruſalem, compoſa ſon écu d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même.

Si l'on demande la raiſon de cette irrégularité, les ſavans dans l'hiſtoire & dans l'art du Blaſon, diront que ce prince a voulu tranſmettre ſur ſon bouclier la mémoire de ſa conquête du royaume de Jéruſalem.

Avant que de parler des couleurs, il faut faire connoître la forme des boucliers ou écus que les métaux & couleurs doivent remplir, & leurs figures dans chaque royaume.

PLANCHE Iere.

Des Boucliers.

Figure 1. Le bouclier antique; il eſt arrondi, & a une pointe au milieu.

2. L'écu ou bouclier couché; il ne ſignifioit rien par

ſa poſition : c'eſt ainſi ſeulement qu'il ſe plaçoit, lorſqu'il étoit ſuſpendu à ſa courroie.

Fig. 3. L'écu en banniere ou en quarré ; c'eſt celui des ſeigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vaſſaux, & de les mener à la guerre ſous leurs bannieres. Ces ſeigneurs étoient nommés *chevaliers bannerets*. Il y en a encore un grand nombre, comme Gontaut de Biron, Beauvau, Beaumanoir, *&c.*

4. L'écu échancré ; l'échancrure ſervoit à poſer la lance & à la mettre en arrêt.

5. L'écu en cartouche, dont ſe ſervent les Allemands & les peuples du nord.

6. L'écu françois ; il eſt quarré, & arrondi en pointe par en-bas.

7. L'écu ou bouclier ovale ; il ſert aux Italiens.

8. L'écu eſpagnol & portugais ; il eſt arrondi par le bas, échancré par le haut, & en forme de cartouche des deux côtés.

9. Les écus accollés ; ils ſont portés par les femmes mariées ; dans le premier écuſſon elles mettent les armes de leurs époux, & dans le ſecond le leur.

10. L'écu en lozange ; il eſt pour les filles, & marque la virginité.

Le Blaſon a deux métaux, cinq couleurs, & deux pannes ou fourrures qui donnent neuf champs ou émaux, ſur leſquels toutes ſortes de pieces d'armoiries peuvent ſe poſer ; & ces pieces doivent être compoſées de ces métaux & couleurs.

Les deux métaux ſont l'or & l'argent.

Les cinq couleurs ſont le bleu, le rouge, le noir, le verd & le violet.

Mais dans l'Art Héraldique on ne les connoît pas ſous ces noms ; elles ſont nommées, le bleu, *azur ;* le rouge, *gueule ;* le noir, *ſable ;* le verd, *ſinople ;* le violet, *pourpre.*

Ces métaux & couleurs repréſentent, l'or, le ſoleil ; l'argent, la lune ; l'azur, le firmament ou l'air ; le gueule, le feu ; le ſinople, la terre ; & le pourpre, le vêtement des rois.

Connoiſſance des couleurs par les hachures.

Fig. 11. L'or eſt pointillé. Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, & Bandinelli à Rome, dont étoit le pape Alexandre III. en 1159. *&c.* portoient ce métal pur.

12. L'argent eſt tout blanc, & ſans hachure. Boquet en Normandie porte d'argent pur.

13. Le gueule ſe marque par des lignes perpendiculaires. Albert, Narbonne, & Rubei en Toſcane portent gueule tout pur.

14. L'azur, par des lignes horiſontales. De Barge, ſeigneur de Ville-ſur-Sans en Lorraine, porte azur pur.

15. Le ſable, par des lignes perpendiculaires croiſées les unes ſur les autres. Les anciens comtes de Gournay & Deſgabetz-Dombale-Lorraine portoient de ſable pur.

16. Le ſinople, par des lignes diagonales de droite à gauche.

17. Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite.

18. La fourrure eſt l'hermine ; le fond en eſt blanc ou argent, & les mouchetures de ſable. Le duché de Bretagne, de Saint-Hermine, & Quinſon, lieutenant général en 1713, portent tout hermine.

19. Fourrures ou pannes, le vair ; les peaux ou cloches ſupérieures, blanches ou d'argent, & les inférieures, d'azur. De Vichy & de Freſnoy en Bretagne portent de vair.

20. Contre-hermines, le fond de ſable, & les mouchetures blanches ou d'argent.

21. Contre-vair, de blanc ou d'argent & d'azur. Dupleſſis-Anger porte de contre-vair.

22. De Baufremont, vairé d'or & de gueule.

23. De la Fayette, de gueule à une bande d'or à la bordure de vair contre-vair.

24. De la Chaſtre, de gueule à la croix ancrée de vair.

25. Bailleul, parti d'hermine & de gueule.

26. Soleur, coupé d'argent & de gueule.

27. Aglion, tranché d'argent & de gueule.

28. D'Eſclope, taillé d'or & d'azur.

29. De Crevant, écartelé d'argent & d'azur.

30. De Bertrand, écartelé en ſautoir d'argent & de gueule.

31. Châteauvilain, gironné d'argent & de ſable.

32. Polani, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

33. Le Roy, tiercé en pal, d'azur, d'argent, & de gueule.

34. Caumont, tiercé en bande, d'or, de gueule, & d'azur.

35. Verteuil à Bordeaux, tiercé en barre d'argent, de gueule & d'azur, l'argent chargé de trois lozanges, & l'azur de trois étoiles d'argent ; le tout dans le ſens de la barre.

36. Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de ſable & d'hermine, l'argent chargé de deux colombes de ſable.

37. Graſs, parti de ſable & d'argent, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

38. Châtillon, parti d'argent & de gueule, au lion, de l'un en l'autre.

39. La Pallud en Savoye, d'or, parti de gueule, à la face partie de l'un en l'autre, chargé de trois roſes de même.

40. Zettritz, parti d'argent & de gueule, à une rencontre de bufle de l'un en l'autre.

41. Karpen, d'azur, à une rencontre de bufle partie de gueule & d'argent.

42. Carbonel en Normandie, coupé, couſu de gueule & d'azur, à trois tourteaux d'hermine.

43. Catel, coupé du gueule & d'hermine, au lion de l'un en l'autre.

44. D'Halluin, d'or, au lion coupé de gueule & de ſinople.

45. Bergeron, de gueule, à une bande d'argent chargée de deux bergerettes volantes, la bande compoſée au chef d'azur chargé d'un ſoleil d'or, coupé de même, à un chien braqué paſſant d'hermine, poſé ſur une terraſſe de ſinople.

46. De Boulloud, ſeigneur de Cellettes, tranché d'argent & d'azur, à ſix tourteaux & beſans mis en orle de l'un en l'autre.

47. Lampardi, tranché d'argent & d'azur, à un aigle de l'un en l'autre.

48. Mignot, tranché d'argent & de gueule, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de ſable ; & le gueule, d'une tour d'argent.

49. Bartholi, tranché, crenelé de gueule & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre.

50. Aych en Souabe, tranché, denché de gueule & d'argent, à deux roſes de l'un en l'autre.

51. Hochſtetter, d'or, tranché, nuagé d'azur.

52. Goberg, taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du ſecond, & l'azur d'un croiſſant d'argent.

53. Hainsbach, taillé d'or, nuagé d'azur.

54. Fentzl, taillé de ſable & d'or, au lion de l'un en l'autre.

55. Meulandt en Flandres, écartelé de ſable & d'or, à deux lions affrontés ſur le tout, coupés de l'un en l'autre.

PLANCHE II.

Fig. 56. Rupe, écartelé d'argent & de gueule, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

57. La Roche en Bretagne, d'argent & de gueule, à quatre aigles de l'un en l'autre.

58. D'Argouges Normandie, écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuille de gueule, brochantes ſur le tout.

59. Kerouſer, en ſautoir de gueule & d'hermine, le gueule chargé d'un lion d'argent.

60. Mendoce, de ſinople, à une bande d'or, chargé d'une autre de gueule, écartelé en ſautoir d'or, aux mots *ave Maria* à dextre, & *gratiâ plena* à ſeneſtre, d'azur.

Fig. 61. Maugiron, gironné de ſix pieces d'argent & de ſable.
62. De Pugnos, gironné de dix pieces de gueule & d'or.
63. Stuch, gironné de douze pieces de gueule & d'or.
64. Becourt, gironné de ſeize pieces d'argent & de gueule, à l'écu d'or en cœur.
65. Fregoſi à Genes, coupé, enté de ſable & d'argent.
66. De Puyſieux, de gueule, à deux chevrons d'argent, à la deviſe d'or en chef.
67. Quatrebarres, de ſable, à la bande d'argent, accolé de deux filets de même.
68. . . . . d'or, adextré de pourpre.
69. . . . . de ſinople, ſeneſtré d'or.
70. Thomaſſin, de ſable ſemé de faulx d'or, à dextre & à ſeneſtre d'argent.
71. Papillon, d'or, à dextre de trois roſes de gueule, poſées en pal, & à ſeneſtre d'un lion de même.
72. Ragot, d'azur, à dextre d'un croiſſant d'argent, ſurmonté de trois étoiles mal ordonnées; & à ſeneſtre d'un épi feuillé & tigé; le tout d'or.
73. Brochant, d'or, à l'olivier de ſinople, accollé de deux croiſſans de gueule, à la champagne d'azur, chargé d'un brochet d'argent.
74. Petite-Pierre, de gueule, au chevron d'argent, à la plaine d'or.
75. De Sarate en Eſpagne, d'argent, mantelé de ſable.
76. Ramelay, d'azur, à une fleur de lis d'or, mantelé de même, à l'aigle de ſable.
77. Hautin, d'argent, chappé de pourpre.
78. Raitembach, de gueule, parti d'argent, chappé de l'un en l'autre.
79. Themar, de gueule, chappé d'or, à trois roſes de l'une en l'autre.
80. Montbar, écartelé d'argent & de gueule, chappé de même de l'un en l'autre.
81. Sachet, de gueule, à trois pals d'argent, chappé de l'empire qui eſt d'or, à l'aigle éployé de ſable.
82. Lickenſtein, d'argent, chauſſé de gueule.
83. Pulcher-Von-Rigers, d'argent, chauſſé, arrondi de ſable, à deux fleurs de lis du champ.
84. Corrario, d'argent, coupé d'azur, chappé, chauſſé de l'un en l'autre.
85. Gibing, de gueule vêtu d'or.
86. N. . . . . d'argent, embraſſé à dextre de ſable.
87. Domants, d'argent, embraſſé à ſeneſtre de gueule.
88. Holman, parti, emmanché de gueule & d'argent de quatre pieces.
89. De Gantes, d'azur, au chef emmanché de quatre pieces emmanchées d'or.
90. Perſil, emmanché, enbandé de gueule de trois pieces, & deux demies ſur argent.
91. . . . . emmanché en barre d'azur & d'or de quatre pieces.
92. Thomaſſeau de Curſay, de ſable, à la pointe d'argent, emmanché de cinq pieces au tiers.
93. Bredel au Tirol, d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne de gueule.
94. De Cuſeau en Limoſin, d'argent, à une pointe renverſée miſe en barre, de gueule, à la bordure de même.
95. Malliſſi, d'azur, à trois pointes renverſées, aboutiſſantes l'une à l'autre, d'or.
96. Potier, d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.
97. Thouars, d'or, ſemé de fleurs-de-lis d'azur, au canton de gueule.
98. La Garde, d'azur, au chef d'argent.
99. Bolomier, de gueule, au pal d'argent.
100. Bethune, d'argent, à la face de gueule.
101. De Torcy, de ſable, à la bande d'or.
102. Saint-Cler, d'azur, à la barre d'argent.
103. Baudricourt, d'argent, à la croix de gueule.
104. Angennes, de ſable, au ſautoir d'argent.
105. Vaubecourt, de gueule, au chevron d'or.
106. D'Ailly, de gueule, à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.
107. Schulemberg, d'azur, au chef de ſable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut.
108. Perſil, de ſable, au chef danché d'or.
109. Moncoquier, de ſable, à trois fleurs de lis d'or, au chef ondé & abaiſſé de même.
110. Des Urſins, d'argent, bandé de gueule, au chef du premier, chargé d'une roſe de gueule, pointée d'or, ſoutenu de même, chargé d'une givre d'azur.
111. Cybo, de gueule, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur, au chef d'argent, à la croix de gueule, ſurmontée d'or, à l'aigle de l'empire avec la deviſe.

PLANCHE III.

Fig. 112. De Harlay, d'argent, à deux pals de ſable.
113. Eſtiſſac, d'azur, à trois pals d'argent.
114. De Briqueville, palé d'or & de gueule, de ſix pieces.
115. Joinville, palé, contre-palé d'argent & de gueule, de ſix pieces.
116. Le Clerc de Fleurigny, de ſable, à trois roſes d'argent, au pal de gueule.
117. Vallée, d'azur, au pal d'argent, accoté de deux aigles d'or.
118. Foullé, d'argent, à la face de gueule, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de ſix mouchetures de ſable, quatre en chef, & deux en pointe.
119. Dabolio, d'azur, à quatre pals ondés d'or.
120. Miremont, d'azur, au pal d'argent, fretté de ſable, accotté de deux lances, coupé d'argent.
121. Chauveron, d'argent, au pal bandé de ſix pieces.
122. Sublet, d'azur, au pal breteſſé d'or, maçonné de ſable, chargé d'une vergette de même.
123. Saligny, d'or, à trois pals allaiſés, au pié fiché de ſable.
124. Croſſe, d'azur, à trois pals abaiſſés d'or, ſurmontés de trois étoiles de même.
125. Bataille en Bourgogne, d'argent, à trois pals flamboyans, de gueule, mouvans de la pointe.
126. Harcourt, de gueule, à deux faces d'or.
127. Saint-Chamans, de ſinople, à trois faces d'argent en chef, au bord de l'écu une dentelure d'argent, depuis le ſiége de Térouenne.
128. De Cruſſol, face d'or & de ſinople, de ſix pieces.
129. Le Fevre de Caumartin, d'azur, à cinq burelles d'argent.
130. Lezignem, burellé d'azur & d'argent, de dix pieces.
131. La Marck, d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueule de trois traits.
132. De Rochechouart, faſcé, nébulé d'argent & de gueule.
133. Damoreſan, d'azur, à une faſce ondée d'or.
134. De Bragelongne, de gueule, à la faſce d'argent chargée d'une coquille de ſable, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef, & une en pointe.
135. De Murard, d'or, à la faſce crenelée & maçonnée d'azur, ſurmontée de trois têtes de corbeaux de ſable.
136. Le Vaſſeur, d'azur, à deux faſces d'or, chargées de trois aiglettes de ſable.
137. Gouffier, d'or, à trois jumelles de ſable.
138. Bourbourg, d'azur, à trois tierces d'or.
139. Launay, d'argent, à deux bandes d'azur.
140. Budos, d'azur, à trois bandes d'or.
141. Belloy, d'argent, à quatre bandes d'azur.
142. Fieſque, bandé d'azur & d'argent, de ſix pieces.
143. Pothein, bandé d'argent & de gueule, de huit pieces.
144. Horbler, bandé, contre-bandé d'or & de gueule.
145. Soulire, d'azur, à cinq cottices d'or.
146. La Nouë, cotticé de dix pieces d'argent & de ſable.
147. Briçonnet, d'azur, à la bande componnée d'or & de gueule, de ſix pieces, chargé ſur le premier compon

compon de gueule d'une étoile d'or, & accompagné d'une autre étoile de même en chef.
148. De la Pierre de Saint-Hilaire, de ſinople, à la bande breteſſée d'argent, accompagnée de deux lions de même lampaſſés & couronnés de gueule.
149. Morien en Weſtphalie, d'argent, à la bande baſtillée de trois pieces à plomb de ſable, & en chef d'une étoile à ſix raies de gueule.
150. Betauld, d'azur, au lion d'or, à la bande de gueule brochante ſur le lion, chargée de trois roſes d'argent.
151. Von-Hutten, de gueule, à deux barres d'or.
152. Ray à Tournay, barré d'azur & d'argent, de ſix pieces, la ſeconde & troiſieme d'azur, chargées d'une étoile à ſix raies d'or.
153. Courcy, d'argent, à la barre engrelée d'azur.
154. Tintry, d'argent, à la barre componnée de gueule & d'or, à ſix pieces accompagnées de trois étoiles de ſable, deux en chef, & une en pointe.
155. Saint-Gelais, d'azur, à la croix allaiſée d'argent.
156. Dorat de Chameulles, de gueule, à trois croix palées d'or.
157. Le Pelletier, d'azur, à la croix palée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, & en pointe d'une roſe de même boutonnée d'or, le chevron accoté de deux molettes de ſable ſur la traverſe de la croix.
158. D'Aubuſſon, d'or, à la croix ancrée de gueule.
159. Hodeſpan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de ſable.
160. Saliceta à Gènes, d'or, à la croix breteſſée de ſinople.
161. Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrieme d'une aigle, au deuxieme & troiſieme d'une ruche à miel, le tout d'or.
162. Funillis, d'or, à la croix recercellée de ſable, chargée de cinq écuſſons d'argent, bordés, engrelés de ſable.
163. Bonvarlet, d'argent, à la croix de ſable, chargée de cinq annelets d'or.
164. Auzanet, de gueule, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.
165. Thomaſſin, d'azur, à la croix écotée d'or.
166. Bailly d'Ozereaux, de gueule, à la croix componnée d'or & d'azur, cantonnée de quatre buſtes de femme d'argent.
167. Brodeau de Candé, d'azur, à la croix recroiſetée d'or, au chef de même, chargée de trois palmes de ſinople.

PLANCHE IV.

Fig. 168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, poſée ſur une terraſſe de ſinople, d'où ſort un ſep de vigne qui accolle & entoure ladite croix, laquelle eſt cantonnée de quatre flammes d'argent.
169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de ſable.
170. Joſſerand, de ſable, à la croix endentée d'or.
171. D'Eſtourmel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.
172. Gilbert de Voiſins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croiſſans d'or.
173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de ſable, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaiſée, & écartelée de gueule & de ſable.
175. Du Boſc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de ſable, cantonnée de quatre lions du ſecond.
176. Rouſſet, de gueule, à une croix fichée d'argent.
177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdeliſée d'or, cantonnée de douze billettes de même, poſées 2 & 1 dans chaque canton.
178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef couſu d'azur.
179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.

180. Truchſes Kalenthal en Suiſſe, à la croix fourchetée de ſable.
181. Rignier en Touraine, d'or, à la croix de gueule, fretée d'argent.
182. Pigeault en Bretagne, d'azur, à la croix gringolée d'argent.
183. Bec de Lievre en Normandie, de ſable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.
184. De Larlan en Bretagne, d'argent, à une croix formée de neuf macles de ſable.
185. De Barres, d'argent, à la croix niſſée de ſable.
186. Chalut de Verin en Eſpagne, d'or, à la croix ondée d'azur.
187. Rubat, d'azur, à la croix potencée d'or.
188. Toulouſe, de gueule, à la croix vuidée, clechée, pommetée & allaiſée d'or.
189. Boivin, d'azur, à trois croiſettes d'or.
190. De la Guiche, de ſinople, au ſautoir d'or.
191. Bertin, d'argent, au ſautoir dentelé de ſinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de ſable.
192. Froulay de Teſſé, d'argent, au ſautoir de gueule, bordé & dentelé de ſable.
193. Guichenon, de gueule, au ſautoir angoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.
194. Frizon de Blamont, d'azur, au ſautoir breteſſé d'or.
195. Broglio, d'or, au ſautoir ancré d'azur.
196. Du Pleſſis Richelieu, d'argent, à trois chevrons poſés l'un ſur l'autre.
197. Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de ſable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueule.
198. D'Affry en Suiſſe, chevronné d'argent & de ſable, de ſix pieces.
199. De Puget, d'azur, au chevron ondé, accompagné de trois molettes, le tout d'argent.
200. Saumoiſe de Chaſans, d'azur, au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueule.
201. Marſchalck en Baviere, de gueule, au chevron couché, contourné d'argent.
202. Preyoſt Saint-Cir, d'or, au chevron renverſé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueule, & en pointe d'une aiglette de ſable.
203. Michelet, d'azur, au chevron d'or, chargé d'un autre chevron de gueule, accompagné de trois lis d'argent.
204. Baugier, d'azur, au chevron briſé, ſurmonté en chef d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef, & une en pointe, le tout d'or.
205. Meynier en Provence, d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, & le ſecond à ſeneſtre.
206. De Beauſobre, d'azur, à deux chevrons, dont l'un renverſé & entrelacé d'or, au chef couſu de gueule, chargé d'une ombre de ſoleil d'or.
207. Kerven en Bretagne, d'azur, au chevron alaiſé d'or, la pointe ſurmontée d'une croiſette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent.
208. La Grange Trianon, de gueule, au chevron dentelé d'argent, chargé d'un autre chevron de ſable, accompagné de trois croiſſans d'or.
209. Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.
210. Coetlogon, de gueule, à trois écuſſons d'hermine.
211. Holland, de gueule, à la bordure d'argent.
212. Brunet, d'or, au levrier de gueule, colleté d'or, à la bordure crenelée de ſable.
213. Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre.
214. Cornu en Picardie, de gueule, à l'orle d'argent.
215. Boſſu d'Eſcry, d'or, au treſcheur d'azur, au ſautoir de gueule brochant ſur le tout, chargé d'un

écuſſon auſſi de gueule, ſurchargé d'une bande d'or.

216. De Scoll en Angleterre, d'or, à trois pointes renverſées de gueule, aboutiſſantes l'une à l'autre, chargé à l'abîme d'un écuſſon du champ au trefcheur de même.
217. Dandrie, d'argent, à trois aigles de ſable au double trefcheur de gueule.
218. Iſſoudun, ville, d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées, le tout d'or.
219. Eſtampes, d'azur, à deux pointes d'or, les pointes en haut en forme de chevron, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de duc de gueule.
220. Le Nain, échiqueté d'or & d'azur.
221. Geneve, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.
222. Tolede, huit points d'argent, équipollés à ſept d'azur.
223. Montjean, d'or, freté de gueule.

PLANCHE V.

Fig. 224. Bardonenche, d'argent, treilliſé de gueule, cloué d'or.
225. Vieille Maiſon, d'azur, à la couliſſe d'or.
226. Morienville, d'azur, à la herſe d'or.
227. Mollart, de gueule, à trois lozanges d'or.
228. Turpin de Criſſé, lozangé d'argent & de gueule.
229. Sennecterre, d'azur, à cinq fuſées d'argent poſées en face.
230. Grimaldy Monaco, fuſelé d'argent & de gueule.
231. Rohan, de gueule, à neuf macles d'or, poſées 3. 3. & 3.
232. Scheſnaye en Flandres, de gueule, à trois ruſtres d'argent.
233. Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, poſées 4. 3. & 4.
234. Chomel, d'or, à la face d'azur, chargé de trois carreaux d'argent.
235. Boula, d'azur, à trois beſans d'or.
236. De Monteſquiou, d'or, à deux tourteaux de gueule, poſés l'un ſur l'autre.
237. Abtot en Angleterre, d'or, parti de gueule aux tourteaux & beſans de l'un en l'autre, en chef un tourteau beſant de même en pointe.
238. Fuenſalda en Eſpagne, de gueule, à ſix beſans, tourteaux d'argent & de ſable, poſés 2. 2. & 2. les premier & troiſieme à dextre, & les deux à ſeneſtre coupés, & les trois autres partis.
239. Fouilleuſe de Flavacourt, d'argent, papelonné de chaque piece d'argent, chargé d'un treffle renverſé de gueule.
240. L'Allemand de Betz, de gueule, au lion d'or.
241. Luxembourg, d'argent, au lion de gueule, armé & lampaſſé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & paſſée en double ſautoir.
242. Charolois, de gueule, au lion la tête contournée d'or, armé & lampaſſé d'azur.
243. Des Reaux, d'or, au lion de ſable, la tête humaine de carnation de front.
244. D'Avernes, d'argent, au lion diffamé de ſable.
245. De Cormis en Provence, d'azur, à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent entre leurs pattes de devant.
246. Deſcordes, d'azur, à deux lions adoſſés d'or.
247. Frelon, d'azur, à deux lions poſés en ſautoir d'or.
248. Varnier, d'azur, au lion naiſſant d'or au chef d'argent, chargé de trois croiſſans de gueule.
249. Servient, d'azur, à trois bandes d'or, au chef couſu du champ, chargé d'un lion iſſant du ſecond.
250. De Beauveau, d'argent, à quatre lionceaux de gueule, armés, lampaſſés & couronnés d'or.
251. Rochay Guengo, d'argent, au lion vilené, armé & lampaſſé de gueule.
252. De Bretigny en Bourgogne, d'or, au lion dragonné de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'argent.
253. De Guemadeuc, de ſable, au lion léopardé d'argent, accompagné de ſix coquilles de même, rangées en face, trois en chef, & trois en pointe.
254. Teſtu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de ſable, armés & lampaſſés de gueule, l'un ſur l'autre, celui du milieu contre-paſſant.
255. Saint-Amadour, de gueule, à trois têtes de lions d'argent.
256. Mallabrancha à Rome, de gueule, à une patte de lion d'argent, mouvant du flanc dextre, & poſé en bande.
257. De Brancas, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueule, & accoté de quatre pattes de lion d'or, mouvantes des deux côtés de l'écu.
258. Croiſmare, d'azur, au léopard paſſant d'or.
259. Voyer Paulmy d'Argenſon, d'azur, à deux léopards couronnés d'or.
260. La Baume le Blanc de la Valliere, coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent ſur gueule, couronné d'or & de ſable ſur or.
261. Fremont d'Auneuil, d'azur, à trois têtes de léopards d'or.
262. Douiat, d'azur, au griffon couronné d'or.
263. De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueule, onglées d'azur, & poſées l'une ſur l'autre.
264. Trudaine, d'or, à trois daims de ſable.
265. Cornulier, d'argent, au maſſacre de cerf d'azur, ſurmonté d'une moucheture d'hermine.
266. Cornu, d'argent, aux cornes de cerf de gueule, ſurmonté d'un aigle éployé de ſable.
267. Paſſart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, rangées en face.
268. Fevrier de la Belloniere, d'argent, au ſanglier de ſable.
269. Roſnivinen, d'argent, à la hure de ſanglier de ſable, flamboyante de gueule.
270. De Maupeou, d'argent, au porc-épic de ſable.
271. Berthier, d'or, au taureau furieux de gueule, chargé de cinq étoiles d'argent poſées en bande.
272. Bouvet, de gueule, au rencontre de bœuf d'or.
273. Portail, ſemé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueule.
274. Puget, d'argent, à une vache de gueule, ſurmontée ſur la tête d'une étoile d'or.
275. Montholon, d'azur, à un mouton paſſant d'or, ſurmonté de trois roſes de même.
276. Perrot en Bretagne, de ſable, au rencontre de bellier d'or.
277. Dugué, d'azur, au cheval d'or, au chef d'argent, chargé d'un treffle de gueule.
278. La Chevalerie, de gueule, au cheval gai d'argent.
279. De la Croix de Chevrieres, d'azur, à la tête & col de cheval d'or, au chef couſu de gueule, chargé de trois croiſettes d'argent.

PLANCHE VI.

Fig. 280. Chabanne, de gueule, à la licorne d'argent.
281. Harling, d'argent, à la licorne aſſiſe ou acculée de ſable.
282. Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demi-vols de gueule.
283. Nicolay, d'azur, au levrier courant d'argent, accollé de gueule, bouclé d'or.
284. Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent paſſant l'un ſur l'autre.
285. Sordet, de gueule, à trois têtes de levrier d'argent.
286. Aubert, d'or, à trois têtes de braques de ſable.
287. La Chétardie, d'azur, à deux chats paſſant d'argent.
288. D'Agoult, d'or, au loup raviſſant d'azur, armé & lampaſſé de gueule.
289. Le Fevre d'Argencé, d'argent, à une louve de ſable, poſée ſur une terraſſe de ſinople, au chef d'azur chargé de deux roſes d'argent.
290. Montregnard, de gueule, au renard rampant d'or.

291. Cartigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une ſur l'autre.
292. Le Fortuné, de gueule, à un éléphant d'or, armé (c'eſt ſa dent) & onglé d'azur.
293. Filtz en Siléſie, de gueule, parti d'argent, à deux proboſcides ou trompes d'éléphant, adoſſées les naſeaux en haut de l'un en l'autre.
294. D'Oſſun, d'or, à l'ours paſſant de ſable, ſur une terraſſe de ſinople.
295. Morlay, d'argent, à une tête d'ours de ſable, emmuſelée de gueule.
296. Bautru, d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent.
297. Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueule.
298. D'Aydie, de gueule, à quatre lapins d'argent courant l'un ſur l'autre.
299. Des Noyers, d'azur, à l'aigle d'or.
300. L'Empire, d'or, à une aigle éployée de ſable.
301. Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaiſſé d'or, au chef d'argent, chargé de trois beſans de gueule.
302. Gon de Vaſſigny, d'azur, à une aigle de profil, & volante ou eſſorante, d'or.
303. Meniot, d'hermine, au chef de gueule, chargé d'une aigle naiſſante d'argent.
304. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule.
305. Barberie, d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or.
306. Robert de Villetanneuſe, d'azur, à trois pattes de griffons d'or.
307. Montmorency, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de ſeize allerions d'azur, quatre dans chaque canton, ſur le tout un écuſſon d'argent, chargé d'un lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir.
308. Malon de Bercy, d'azur, à trois merlettes d'or.
309. De Grieu, de ſable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or.
310. Poyanne, d'azur, à trois cannettes d'argent.
311. Cigny, de gueule, au cigne d'argent.
312. Lattaignant, d'azur, à trois cocqs d'or.
313. Segoing, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée & membrée de gueule, portant au bec un lézard de ſinople.
314. De Sougy, ſieur du Clos, de ſinople, à une autruche d'argent, la tête contournée.
315. Malet de Luſart, d'azur, à un phœnix ſur ſon immortalité regardant ou fixant un ſoleil d'or.
316. Le Camus, de gueule, au pélican d'argent, enſanglanté de gueule dans ſon aire, au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.
317. La Cave, d'or, au perroquet de ſinople.
318. De la Broue, d'or, à trois corbeaux de ſable.
319. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de ſable, arrachées de gueule.
320. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier eſſorant d'or, longé & grilleté de même.
321. Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur-de-lis d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celle du chef affrontée, au chef d'or chargé d'un lion naiſſant de gueule.
322. Raguier, d'argent, au ſautoir de ſable, cantonné de quatre perdrix de gueule.
323. Le Doux, d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or.
324. Bécaſſous, d'azur, à trois têtes de bécaſſes arrachées d'or.
325. Hevrat, d'argent, à une chouette de gueule.
326. Barberin, d'azur, à trois mouches ou abeilles d'or.
327. Doublet de Perſan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volant en bande 2 & 1.
328. Berard, d'argent, à la faſce de gueule, chargée de trois treffles d'or, la faſce accompagnée de trois ſauterelles de ſinople, deux en chef, & une en pointe.
329. De Grille, de gueule, à la bande d'argent, chargé d'un grillon de ſable.
330. Barrin de la Galiſſonniere, d'azur, à trois papillons d'or.
331. D'Oſmond, de gueule, au vol renverſé d'hermine.
332. Bevard, de gueule, au demi-vol d'argent.
333. De Marolles, d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accotée de deux pannaches adoſſées du ſecond.
334. Harach, de gueule, à trois plumes ou pannaches mouvantes, d'un beſant poſé au centre de l'écu, le tout d'argent.
335. Dauphiné, province, d'or, au dauphin d'azur, creté & oreillé de gueule.

PLANCHE VII.

Fig. 336. Chabot, d'azur, à trois chabots de gueule.
337. Poiſſon de Marigny, de gueule, à deux barres adoſſées d'or.
338. Manciny, d'azur, à deux poiſſons d'argent poſés en pal.
339. Orcival, d'azur, à la truite d'argent, poſée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or 2 & 3.
340. Gardereau, d'azur, au brochet mis en faſce, ſurmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent.
341. Raoul, de ſable, au ſaumon d'argent, poſé en faſce, accompagné de quatre annelets, trois en chef, & un en pointe.
342. Sartine, d'or, à la bande d'azur, chargée de trois ſardines d'argent.
343. Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, paſſés en ſautoir, & en pointe une riviere de même.
344. Savalette, d'azur, au ſphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.
345. Sequiere, à Toulouſe, d'azur, à une ſirene ſe peignant & mirant d'argent, nageant ſur des ondes au naturel.
346. Thiars de Biſſy, d'or, à trois écreviſſes de gueule.
347. Tarteron, d'or, au crabe ou ſcorpion de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
348. Andelin, d'or, à trois grenouilles de ſinople.
349. Aleſſau, d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre limaçons de même.
350. Le Maçon, de Treves, d'azur, à la faſce d'or accompagnée de trois limaces d'argent.
351. Feydeau de Brou, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.
352. De Gars, d'argent, à trois bandes de gueule, au chef de ſinople, chargé de trois vanets d'or.
353. Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, poſée en pal.
354. Reffuge, d'argent, à deux faſces de gueule, & deux biſſes affrontées d'azur, armées de gueule, brochantes ſur le tout.
355. Milan, ville, d'argent, à une givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueule.
356. Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, rangés en trois pals, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
357. Cottereau, d'argent, à trois léopards de ſinople.
358. Joyeuſe, palé d'or & d'azur, au chef de gueule, chargé de trois hydres d'or.
359. D'Ancezune, de gueule, à deux dragons monſtrueux, à faces humaines, affrontés d'or, ayant leur barbe en ſerpentant.
360. Caritat de Condorſet, d'azur, au dragon volant d'or, lampaſſé & armé de ſable, à la bordure de même.
361. Bigot, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois fourmis de ſable.
362. Doullé, d'argent, à trois ſangſues de gueule renverſées.
363. La ville d'Arras, d'azur, à la face d'argent, chargé de trois rats paſſant de ſable, la face ſurmontée d'une mître, & en pointe de deux croſſes paſſées en ſautoir, le tout d'argent.

364. Raymont, de gueule, à une ſphere d'argent.
365. De Cheries, gironné de gueule & d'azur, un ſoleil d'or en abîme, brochant ſur le tout.
366. Joly de Chouin, d'azur, à une ombre de ſoleil d'or, au chef de même, chargé de trois roſes de gueule.
367. Le Clerc de Leſſeville, d'azur, à trois croiſſans ſurmontés d'un lambel, le tout d'or.
368. Bochart, d'azur, au croiſſant d'or, abaiſſé ſous une étoile de même.
369. Pſiffert, écartelé au premier & quatrieme d'or, à deux croiſſans de ſable, au deuxieme & troiſieme d'or, à une faſce de ſinople.
370. Perichon, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef adoſſés, celui de la pointe renverſé.
371. Courten en Suiſſe, de gueule, au globe ceintré & croiſé d'or.
372. D'Anican, d'azur, à la ſphere d'argent, cerclée d'un zodiaque de ſable en faſce, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & d'un vol de même en pointe qui s'éleve & enclave la ſphere.
373. Lunati, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef affrontés.
374. Zily en Suiſſe, d'azur, à deux lunes en croiſſant & en décours adoſſées d'or.
375. Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or, poſées en pal.
376. Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit raies de gueule.
377. Des Beaux, de gueule, à une étoile à ſeize raies d'argent.
378. Ronviſy à Douay, d'azur, à la comete d'or, ondoyante de la pointe.
379. Merle, de gueule, aux rayons d'argent de trois pointes, naiſſant de l'angle à dextre de l'écu.
380. Morelly, ſieur de Choiſy, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle eſt traverſée de trois foudres d'or, poſés en barre.
381. De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou ondoyés d'argent.
382. Larcher, d'azur, à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées d'un arc-en-ciel au naturel.
383. Chaumont, d'argent, à un mont de ſable, dont le ſommet en flambant d'une flamme de gueule, d'où ſort de la fumée de chaque côté roulée en forme de volute.
384. De Belgarde, d'azur, aux rayons droits & ondés d'or alternativement, mouvant d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or chargé d'une aiglette de ſable.
385. Pollart, d'argent, à un ſanglier de ſable, ſurmonté de deux flammes de gueule.
386. Hericard, d'or, au mont de ſinople, chargé de flammes d'or, au haut du mont trois fumées d'azur, au chef de gueule, chargé de trois étoiles d'argent.
387. Beral, ſieur de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueule, paſſés en ſautoir, ſurmontés d'une fleur-de-lis.
388. Des Pierres, d'or, à la ſalamandre de gueule, accompagnée de trois croiſettes de ſinople.
389. Ragareu, de ſinople, à une riviere d'argent ondée en face.
390. Tranchemer en Bretagne, de gueule, coupé d'une mer ondée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.
391. Guynet, de ſable, à trois fontaines d'argent.

PLANCHE VIII.

Fig. 392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
393. Durey de Noinville, de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même.
394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de ſix roſes trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tigé du ſecond.
395. Olivier, d'or, à l'olivier arraché de ſinople, au lion contourné & couronné de gueule, grimpant à l'arbre.
396. Lomenie, d'or, à l'arbre arraché de ſinople, poſé ſur un tourteau de ſable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.
397. De la Live, d'argent, au pin de ſinople, le fût accoté de deux étoiles de gueule.
398. Sandrier, d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croiſſant de même.
299. Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.
400. Crequi, d'or, au crequier de gueule.
401. Parent, d'azur, à deux bâtons écottés & allaiſés d'or, paſſés en ſautoir, accompagnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe.
402. D'Argelot, d'or, à deux troncs d'arbres arrachés de ſable.
403. La Vieuville, d'argent, à ſix feuilles de houx, poſées 3, 2 & 1.
404. Meſſemé, de gueule, à ſix feuilles de lauriers d'or, poſées en roſe.
405. Malet, d'azur, à trois treffles d'or.
406. Renouard, d'argent, à une quinte-feuille de gueule.
407. De Prie, de gueule, à trois tierce-feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de ſable.
408. Le Boullanger, d'or, à trois palmes de ſinople, accompagnées en chef d'une étoile de gueule.
409. France, d'azur, à trois fleurs de lis d'or.
410. Vignacourt, d'argent, à trois fleurs d'or, aux pieds nourris de gueule.
411. Foucault, d'azur, ſemé de France.
412. Joly de Fleury, d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croiſette pattée de ſable.
413. Le Fevre, d'azur, à trois lis d'argent, feuilles & tiges de ſinople.
414. Longueil, d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueule.
415. Caradas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
416. Le Maître, d'azur, à trois ſoucis d'or.
417. Brinon, d'argent, à trois œillets de gueule, feuillés & tigés de ſinople.
418. Thumerie, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de quatre tulippes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
419. Verſoris, d'argent, à la face de gueule, accompagnée de trois fleurs d'ancolies d'azur.
420. Chabenat de Bonneuil, d'argent, à trois penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
421. Phelipeaux, d'azur, ſemé de quatre feuilles d'or, au canton d'hermine.
422. Pomereu, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.
423. Pinard, de gueule, à trois pommes de pin d'argent, poſées 2 & 1, abaiſſées ſous un lion léopardé d'or.
424. Peruſſys, d'azur, à trois poires d'or.
425. Bonneau, d'azur, à trois grenades feuillées & tigées de même, ouvertes de gueule.
426. Frizon, d'or, à trois fraiſes de gueule, feuillées de ſinople.
427. Noiſet, ſieur de Bara, d'argent, à la croix de gueule, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquerelles de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
428. Favier du Boulay, de gueule, à trois concombres d'argent, les queues en haut.
429. Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de ſinople, & entouré par la tige d'une biſſe d'or, la tête en haut.
430. De Faverolles, d'azur, à la tige de feves, de trois gouſſes naiſſantes, d'un croiſſant poſé proche la pointe de l'écu, & accompagné en chef de deux étoiles d'or.

431. Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or.
432. Le Besgue de Majainville, d'azur, au sep de vigne d'or, soutenu d'un échalas de même, un oiseau d'argent perché au haut, & accoté de deux croissans de même.
433. Courtois, d'azur, à trois grapes de raisin d'argent.
434. De Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.
435. Dionis du Séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au chef de même, chargés d'une croix potencée de gueule.
436. Rayveneau, d'azur, à trois melons d'or.
437. Gemmel en Baviere, de gueule, au pal d'argent, accoté de deux enfans de carnation, tenant un cœur du champ posé sur le pal.
438. Wolefkeel en Franconnie, d'or, à un homme passant de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueule, & la main gauche posée sur son côté.
439. Saint-Georges, de gueule, à un saint Georges armé, tenant une épée levée d'argent, monté sur un cheval courant de même, combattant un dragon aussi d'argent.
440. Andelberg en Suede, d'argent, parti de gueule, à une femme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebroussées, les mains posées sur le ventre, partie de l'une en l'autre.
441. Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique.
442. Le Goux, d'argent, à une tête de maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueule.
443. Santeuil, d'azur, à une tête d'argus d'or.
444. Legier, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois yeux d'argent.
445. Desmarets, d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une plante de trois lis de même.
446. Le Royer, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à la foi couronnée d'un couronne à l'antique d'or, au deuxieme & troisieme, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaissé de même.
447. De Massol, coupé d'or & de gueule, l'or chargé d'une aigle éployée de sable, membrée & languée de gueule, le gueule chargé d'un dextrochere armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent.

PLANCHE IX.

Fig. 448. Rouillé de Meslay, de gueule, à trois mains dextres à paumes d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueule.
449. Cossa en Italie, d'argent, à trois bandes de sinople, au chef de gueule, chargé d'une jambe & cuisse senestre d'argent.
450. Courtin, d'azur, à trois jambes & cuisses d'argent, posées en triangle, au chef cousu de gueule, chargé d'une levrette courante d'argent, coletée & bouclée d'or.
451. Durant, parti de sable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de mort de sable.
452. Tellès, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à six côtes d'homme en bandes & en barres, en forme de trois chevrons d'argent l'un sur l'autre; au deuxieme & troisieme d'argent, au grillon de sable.
453. Doussy, de sable, à trois os de jambes l'un sur l'autre, posés en fasce.
454. Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.
455. Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueule.
456. Sevin, d'azur, à une gerbe d'or.

457. Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houssetes, le tout d'or.
458. Communauté des chapeliers, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux de gueule.
459. Hyltmair en Franconie, de gueule, à trois chapeaux ou bonnets à l'antique d'argent.
460. Condé, d'azur, à trois manches mal taillées de gueule.
461. Avandaenos, de sinople, à une chemise enfanglantée de gueule, percée en flanc de trois fleches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre, le tout d'argent.
462. Lopis, de gueule, au château de deux tours d'argent rondes & crenelées, au loup passant de sable, appuyé au pied du château.
463. Castille, de gueule, au château sommé de trois tours d'or.
464. De la Tour, d'azur semé de France, à la tour d'argent.
465. De Pontac, de gueule, au pont à quatre arches d'argent sur une riviere de même, ombrée d'azur, & supportant deux tours du second.
466. Casanova en Espagne, d'azur, à une maison d'argent, maçonnée de sable, essorée de gueule.
467. De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueule, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxieme, d'argent, au lion couronné de sable; au troisieme, d'or, à trois lionceaux de sable; au quatrieme, d'azur, à trois fasces d'or & une bande de même, brochante sur les deux fasces, sur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.
468. Bigault à Senlis, d'azur, à une pyramide élevée d'or.
469. De la Poterie, de gueule, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.
470. Pompadour, d'azur, à trois tours d'argent.
471. De Lionne, d'azur, à une colonne toscane d'argent, la base & le chapiteau d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.
472. Rogier de la Ville, d'argent, à une ville sur un rocher d'azur, surmonté de trois étoiles de gueule.
473. Le Fevre, d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de sable, surmonté d'une étoile d'or.
474. De Marillac, d'argent, maçonné de sable, cartelé de sept pieces remplies de sept merlettes de sable. Le mot *cartelé* veut dire *fait en carreau*.
475. Klamenstein en Baviere, de sable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent.
476. Hohenstein en Allemagne, d'argent, à la fasce pignonnée de cinq montans de sable.
477. De Vigny, d'argent, à une fasce d'azur, crenelée de trois pieces & de deux demies, accompagnées en chef de deux tourteaux, & en pointe d'un lion léopardé de sable.
478. De Layat, d'azur, à quatre pals ondés d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals rangés en fasce.
479. Du Puis, d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de même, accompagnée de six besans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de sable.
480. Aldobrandin, d'azur, à la bande bretessée d'or.
481. Grivel, d'or, à la bande contre-bretessée de sable.
482. Gerbonville, de gueule, à trois calices d'argent.
483. Godet, de gueule, à trois coupes d'argent.
484. Laon, église, d'azur semé de France, à la crosse d'argent posée en pal.
485. Xaintonge, ville, d'azur, à une mître d'argent, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or.
486. Le Sens de Folleville, de gueule, au chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs d'or.
487. Dieuxyvoye, d'azur, au chandelier à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or.

488. De Villiers, d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochere revêtu d'une manipule d'hermine, pendante ſur le champ d'or.
489. Auvergne, ville, d'or au gonfanon de gueule, frangé de ſinople.
490. Univerſité de Paris, d'azur, à une main dextre ſortant d'une nuée du haut de l'écu, tenant un livre d'or, accompagné de trois fleurs-de-lis de même.
491. L'Hermite, de ſinople, au dixain de chapelet poſé en chevron, fini de deux houpes, la croix en chef d'or, accompagnée de trois roſes d'argent.
492. Bellegarde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de ſable.
493. Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas.
494. Poulet en Angleterre, de ſable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut garnies d'or.
495. Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une faſce d'or brochante ſur le tout.
496. De Courtejambe, échiqueté d'argent & de ſable, à deux ſabres ou badelaires rangés en faſce dans leurs fourreaux de gueule, enchés, virolés & rivés d'or.
497. Varennes, d'argent, à deux huches d'azur, poſées en ſautoir, les têtes en haut.
498. Mazarin, d'azur, à la hache d'arme d'argent au milieu d'un faiſceau d'or lié d'argent, poſée en pal, & une faſce de gueule brochante ſur le tout, chargée de trois étoiles d'or.
499. Grandin de Mancigny en Normandie, d'azur, à trois dards d'argent.
500. Villiers, d'argent, à trois piques de ſable, poſées en pal.
501. Ferrier, d'argent, à trois fers de piques d'azur.
502. Villeneuve en Provence, d'azur, freté de ſix lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écuſſon de même, à l'écuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or brochante ſur le tout qui eſt une conceſſion.
503. Aſter, de gueule, à trois fleches d'or, les pointes en bas, poſées en trois pals.

PLANCHE X.

Fig. 504. Millet, d'or, à trois fers de fleches de ſable.
505. Crenan en Bretagne, d'argent, à deux hallebardes rangées en pal de gueule.
506. Maſſiac, d'azur, à la main d'or habillée d'argent, tenant une maſſue d'or en pal.
507. Harniſcht à Briſack, de gueule, au corps de cuiraſſe d'argent, auquel eſt joint les cuiſſards de même.
508. Zmodz en Pologne, de gueule, à l'arbalete d'argent.
509. Arbaleſte, d'or, au ſautoir engrelé de ſable, cantonné de quatre arbaletes de gueule.
510. Normand, écartelé de gueule & d'or, les quartiers de gueule chargés d'un roc d'échiquier d'or; ceux d'or chargés d'un roc d'échiquier de gueule, ſur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or
511. Beaupoil, de gueule, à trois couples de chiens de chaſſe d'argent, les attaches d'azur.
512. Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étriers de même.
513. Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, poſés en pal, liés de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueule.
514. Bombarde, d'azur, au canon d'or ſur ſon affût de gueule, accompagné en chef d'une fleur-de-lis d'argent.
515. Valette, de gueule, à un fuſil d'argent, garni d'or, & poſé en face.
516. Mallet de Graville, à trois boucles ou fermeaux d'or, poſés 2 & 1.
517. Caillebot, d'or, à ſix annelets de gueule, poſés 3, 2 & 1.
518. Moreilles, d'azur, à trois morailles d'argent, poſées en faſce l'une ſur l'autre.
519. Freſnay, d'hermine, à la faſce de gueule, accompagnée de trois fers de cheval d'or, trois en chef, & un en pointe.
520. D'Eſtrapes, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois chauſſetrappes de ſable.
521. Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, poſées en trois bandes.
522. Feret, d'azur, à une chaîne d'or, poſée en bande.
523. Boſſuet, d'azur, à trois roues d'or.
524. Bonzy, d'azur, à la roue ſans cercle d'or.
525. Bretin, de ſable, à trois roues perlées d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois héaumes de profil d'argent.
526. Du mas, d'azur, au mas d'or équippé d'argent mouvant de la pointe de l'écu.
527. Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équippé de gueule, ſur une mer d'argent au chef d'or, chargée d'une aiglette d'azur.
528. Du Foſſé de la Motte Vateville, d'azur, à un ancre de navire d'or, cantonné de quatre étoiles de même.
529. Pericard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de ſable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.
530. Sueting en Angleterre, d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, poſés 2 & 1.
531. Luzy, de gueule, à deux luths d'argent, rangés en faſce.
532. Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même.
533. De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueule, poſées 2 & 1.
534. Neſmond, d'or, à trois cors de chaſſe de ſable, liés & virolés de gueule.
535. Bazin, d'azur, à trois couronnes de ducs d'or.
536. De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de ſable, poſées 2, 2 & 1.
537. Comminges, de gueule, à quatre otelles adoſſées & poſées en ſautoir.
538. Giry, d'azur, à l'eſcarboucle d'or.
539. Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges d'argent, ſertis d'or, & au cœur de l'écu un ſouci d'or feuillé de ſinople.
540. Avice en Poitou, d'azur, à trois diamans taillés en triangle poſés ſur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes.
541. De Creil, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de même.
542. Machiavel à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur de même.
543. Habert, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même.
544. Cerney, d'argent, à trois tonnes de gueule.
545. Brûlart, de gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de ſable.
546. Montpezat, écartelé au premier & quatre d'azur, à deux balances d'or, poſées l'une ſur l'autre; au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or.
547. De la Bourdonnaye, de gueule, à trois bourdons de pélerins d'argent, poſés en pal 2 & 1.
548. Mouton, écartelé au premier & quatre d'azur, à la gibeciere d'or, au deux & trois de gueule, à trois oignons d'argent.
549. De Broſſes en Picardie, d'azur, à trois broſſes d'or à la bordure componnée d'argent & de gueule.
550. Vaſſelot, d'azur, à trois étendards d'argent, futés d'or, couchés dans le ſens des bandes 2 & 1.
551. Montfort, d'argent, à trois chaiſes à l'antique de gueule.
552. Pheilhan, d'azur, au ſoc de charrue d'argent.
553. Fourbin, d'argent, à trois faulx de ſinople.
554. De Fourbin, de gueule, à trois fers de faulx d'argent.
555. Haudt, d'argent, à trois faucilles de gueule, rangées en faſces.

556. Hautefort, d'or, à trois forces de ſable.
557. Renty, d'argent, à trois douloirs de gueule, les deux du chef affrontés.
558. Kerpatrix, d'argent, au ſautoir d'azur, au chef de même, chargé de trois carreaux ou oreillers d'argent, houpés d'or, les houpes en ſautoir.
559. Pelklain, d'argent, au compas de proportion de gueule, la tête en bas.

PLANCHE XI.

Fig. 560. De Lara en Eſpagne, de gueule, à deux chaudieres faſcées d'or & de ſable, en chacune huit ſerpens de ſinople, iſſant des côtes de l'ance 4 & 5.
561. Padilla en Eſpagne, d'azur, à trois poîles à frire, rangées en pal d'argent, accompagnées de neuf croiſſans de même, poſés trois en chef renverſés, trois en faſces contournés, & trois en pointe.
562. Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueule.
563. Pignatelli, d'or, à trois pots de ſable, les deux du chef affrontés.
564. Lemperriere, de gueule, à une tige de trois roſes dans un pot d'argent.
565. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou panniers d'or, poſés 2 & 1.
566. Retel, de gueule, à trois rateaux d'or ſans manches, poſés 2 & 1.
567. Du Queylar ou Ceylar, d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueule, au chef d'argent à l'ombre d'un ſoleil accoté de deux croiſſant de gueule.
568. Clermont, de gueule, à deux clefs paſſées en ſautoir les têtes en bas.
569. Mailly, d'or, à trois maillets de ſinople.
570. Martel, d'or, à trois marteaux de gueule.
571. Marc la Ferté, d'azur, à trois marcs d'or.
572. Miron, de gueule, au miroir à l'antique d'argent, cerclé de perles de même.
573. Mathias, de gueule, à trois dés d'argent, marquant chacun ſur le devant 5.
574. Bernard de Rezé, d'argent, à deux faſces ondées d'azur, au chef de ſable, chargées de trois échets ou cavaliers d'or.
575. Claret, de gueule, à trois peles d'argent.
576. Eſpeignes, d'azur, au peigne poſé en faſce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or.
577. Aux Couteaux, d'azur, à trois couteaux d'or, poſés en pal 2 & 1.
578. Damas, d'argent, à la hie de ſable, poſée en bande, à l'orle de ſix roſes de gueule.
579. Daun, d'or, au rezeau de gueule.
580. Bachet, de ſable, au triangle d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles du ſecond.
581. Stahler en Suede, de gueule, à deux triangles clechés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.
582. Langelerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de ſa main dextre une couronne d'épine de même, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
583. De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueule.
584. De Lier d'Andilly, d'or au ſauvage au naturel, appuyé ſur ſa maſſue de même, ſur une terraſſe de ſinople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or.
585. De Virtemberg en Allemagne, écartelé au premier fuſelé d'or & de ſable en barre, au deuxieme d'azur, à la banniere d'or poſée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire; au troiſieme, de gueule, à deux truites d'or adoſſées; au quatrieme, d'or, au buſte de vieillard au naturel couvert d'un bonnet de gueule, & ſur le tout d'or, à trois cornes de cerf, rangées en trois faſces l'une ſur l'autre, chevillées chacune de cinq pieces de ſable, ce qui eſt de Virtemberg.
586. Krocher en la Marche, d'azur, à un chameau d'argent.
587. De Hof, à Nuremberg, de gueule, au lion mariné d'or.
588. Schencken, d'or, à deux caſtors de gueule.
589. Pulnhoſen en Baviere, d'or, à une hure de ſanglier de ſable, le boutoir vers le chef défendu d'argent.
590. Riedefer au pays de Heſſe, d'or, à une rencontre d'âne de ſable, mangeant un chardon de ſinople.
591. Berty en Angleterre, d'argent, à trois béliers militaires d'azur, enchaînés & liés d'or, & rangés en faſce poſés l'un ſur l'autre.
592. Boudrac, d'or, à une harpie de gueule.
593. Coicault de la Riviere, d'azur, à un oiſeau de Paradis d'or, poſé en faſce, accompagné de trois étoiles d'argent.
594. Cor, d'azur, à une chauve-ſouris de gueule, la tête & les aîles d'or.
595. Mauger, d'or, à trois pies au naturel.
596. Bachelier, d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent.
597. Lourdet, d'argent, à la ruche de ſable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
598. Bevereau, d'azur, au butor d'or.
599. Obrien, écartelé au premier & quatrieme de gueule, à trois léopards l'un ſur l'autre, parti d'or & d'argent qui eſt Obrien; au deuxieme, d'or, à trois girons de gueule, les pointes en bas; au troiſieme, d'or, au javelot d'azur, pointé en bas qui eſt Sidney.
600. Broyes Joinville, d'azur, à trois broyes d'or, liées d'argent, mal ordonnées.
601. Guichard en Normandie, de ſable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent.
602. Hutte-Zu-Heuſpach, en Baviere, de ſable, à une tente d'argent.
603. Eſterno en Bourgogne, de pourpre, à une faſce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même.
604. Ebra en Turinge, d'azur, à une échelle à cinq échelons, poſée en bande d'argent.
605. Halney du Hainault, d'or, à une haméide de gueule.
606. Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or.
607. Laubenberg en Souabe, de gueule, à trois pannelles d'argent, miſes en bande.
608. Monod, de gueule, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de ſinople.
609. Torta à Naples, d'azur, à une redorte feuillée de trois pieces d'or.
610. De Tilly en Normandie, de gueule, à trois navettes d'or, poſées 2 & 1.
611. Fuzellier, d'or, à trois fuſeaux de gueule.
612. Saxe moderne, faſcé d'or & de ſable de huit pieces, au crancelin de ſinople, poſé en bande.
613. Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois balons d'argent, poſés en bande.
614. De Cadran en Bretagne, d'azur, à trois cylindres d'or.
615. La Communauté des paulmiers, de ſable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix.

PLANCHE XII.

616. Koſiel, de gueule, au bouc d'argent.
617. Coulombier en Dauphiné, d'argent, au ſinge aſſis de gueule.
618. Mutel, de gueule, à trois hermines d'argent.
619. Taſis en Eſpagne, d'argent, à une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadémée de gueule, coupé d'azur au teſſon d'or.
620. Polonceau, de ſable, à un onceau d'or.
621. Aubes Roquemartine à Arles, d'or, à un ours écorché de gueule.
622. D'Eſlinger, d'or, à une tortue de ſable.
623. Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longués & becqués de gueule, chaperonnés d'argent.
624. Winterbecher au Rhin, de ſable, à la faſce crene-

lée de trois pieces ajourées d'or, accompagnées de dix croiſettes poſées 3. 2. en chef, & 3. 2. en pointe de même.

625. La Haye, d'argent, à une haie de ſinople, poſée en faſce.

626. Munſingen en Allemagne, de gueule, au chef pal d'argent.

627. Wiſbecken de Baviere, d'argent, au chef barre de gueule.

628. Langins, d'azur, à une tour ſeneſtrée d'un avant-mur d'or.

629. Du Cheſne, d'or, à trois glands renverſés de ſinople, ſurmontés d'une étoile de gueule.

630. Turmenies de Nointel, d'azur, à trois lames d'argent, ſurmontées d'une étoile d'or.

631. Peirenc de Moras, de gueule, ſemé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent brochante ſur le tout.

632. Labenſchker en Siléſie, d'azur, à une corniere d'argent.

633. Sortern au Rhin, de gueule, au crampon d'argent.

634. De Hamin en Allemagne, d'azur, à une potence cramponée à ſeneſtre, croiſonnée, potencée à dextre d'or.

635. Dachauu en Baviere, d'or, coupé, enclavé ſur gueule.

636. Roos en Ecoſſe, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de ſable de trois traits accompagnés de trois bouſes du dernier.

637. Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueule.

638. Bourſier, d'or, à trois bourſes de gueule.

639. Le Duc, d'or, à la bande reſarcelée de gueule, chargée de trois ducs volant, le vol abaiſſé d'argent.

640. Rueſdorf en Baviere, d'azur, au pal retrait d'argent.

641. Hanefy en Flandres, de gueule, à une eſcare d'argent, poſée au quartier droit mouvant du chef & du flanc.

642. D'Aumont, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de ſept merlettes, de même, 4. en chef, 2. 2. & 3. en pointe, mal ordonnées.

643. Maney, d'or, à la croix aiguiſée de ſable.

Volet ou lambrequins, & chevaliers au tournoi.

Le volet ou lambrequin eſt un ruban large pendant derriere le caſque, volant au gré du vent, pour empêcher le héaume de s'échauffer.

Les chevaliers des figures ſont les deux premiers, le duc de Bretagne & le duc de Bourbon, tels qu'ils ſe ſont préſentés dans le tournoi qui fut dreſſé par le roi René de Sicile, armés, leurs chevaux caparaçonnés à la mode du tems, les cimiers ordinaires ſur leurs têtes, & ſur celles de leurs chevaux. Le troiſieme eſt le chevalier au tournoi portant ſa lance & ſon bouclier.

PLANCHE XIII.

Le pape. Figure 1. Le pape régnant.

Clement XIII. Charles Rezzonico, noble Vénitien, élu pape le 6 Juillet 1758, porte pour armes, écartelé au premier de gueule, à une croix ployée d'argent, au deux & trois de ſable, à une tour donjonnée d'une piece d'argent, ſur le tout d'or, à une aigle, le vol abaiſſé, de ſable, la poitrine chargée d'un écuſſon d'argent, à une L. de ſable, l'écu ſurmonté d'une thiarre faite de trois couronnes dont elle eſt cerclée, d'un bonnet rond, élevé, orné d'un globe ceintré & ſurmonté d'une croix d'argent.

L'ancienne thiarre étoit un bonnet élevé & entouré d'une couronne.

Boniface VIII. fut le premier qui en ajouta une autre.

Benoît XII. y en ajouta une troiſieme.

Derriere l'écu ſont deux clés paſſées en ſautoir, l'une d'or, & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même, chargées de croiſettes de ſable, & la croix triplée poſée en pal. La thiarre & les clés ſont les marques de la dignité papale; la thiarre eſt la marque de ſon rang, & les clés celle de ſa juriſdiction; car dès que le pape eſt mort, on repréſente ſes armes avec la thiarre ſeulement ſans les clés.

Cardinal.

Joſeph Spinelli, Napolitain, porte d'or, à une faſce de gueule, chargée de trois branches d'épine d'argent, poſées en pal, l'écu ſurmonté d'un chapeau de gueule, garni de longs cordons de ſoie, entrelacés en lozanges avec cinq rangs de houpes qui augmentent en nombre, & ſont en tout pour chaque cordon quinze de chaque côté, poſées 1. 2. 3. 4. & 5. La couleur rouge purpurine eſt particuliere aux cardinaux, non-ſeulement à leurs habillemens de tête, mais à leurs robes, rochets & manteaux, pour les faire ſouvenir que comme Jeſus-Chriſt répandit ſon ſang précieux, ils ſont établis dans l'Egliſe militante pour la défendre juſqu'à la perte du leur, & portent une croix en pal pour marquer le crucifiement.

Cardinal duc & pair.

Le manteau & la couronne de duc. *Voyez* l'explication de la couronne, *à la Pl. des cour.*

Cardinal aſſocié à l'ordre.

Paul Albert de Luynes, cardinal, archevêque de Sens, prélat & commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, porte écartelé, au premier & quatre d'azur, à quatre chaînes d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même qui eſt Alberty; au deux & trois d'or, au lion couronné de gueule, qui eſt Albert, le chapeau & la croix comme ci-deſſus, & la couronne de duc, l'écu entouré d'un cordon bleu, où pend la croix du Saint-Eſprit que ces prélats portent au cou, la croix tombant ſur l'eſtomac.

Archevêque.

Arthur Richard Dillon, archevêque de Toulouſe, d'argent, au lion léopardé de gueule, accompagné de trois croiſſans d'azur, poſés deux en chef, & un en pointe, l'écu ſurmonté d'un chapeau de ſinople, garni de longs cordons de ſoie entrelacés en lozanges, quatre rangs de houpes de chaque côté, poſés 1. 2. 3. & 4. couronne de duc, & la croix ſimple.

Archevêque primat.

Antoine Malvin de Montazet, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2. & 1. au deux & trois, de gueule, à deux balances d'argent, poſées l'une ſur l'autre, derriere l'écu une croix double, comme primat des Gaules, le chapeau & la couronne de même que ci-devant.

Archevêque, prince de l'Empire.

Le manteau, l'épée à dextre, & croſſe à ſeneſtre, derriere l'écu, poſés en ſautoir, ſurmontés d'une couronne de l'Empire, comme celle des électeurs. *Voyez* l'explication *à la Pl. des cour.* Le chapeau comme ci-deſſus.

Archevêque de Reims.

Armand Jules de Rohan, écartelé au premier & quatre de gueule, aux chaînes d'or, poſées en croix, ſautoir & orle qui eſt Navarre; au deux & trois, de France, ſur le tout parti de gueule, à neuf macles d'or, & pleins d'hermine, le manteau ducal & la croix avec la couronne de duc, & le chapeau de même que ci-deſſus.

Grand aumônier de France.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, porte de ſable ſemé d'étoiles d'or, au lion de même, armé & lampaſſé de gueule, pour marque au-deſſous de l'écu, un livre couvert de ſatin bleu, avec les armes brodées en or & argent ſur les pals de la couverture, le chapeau & cordon d'ordre, avec la croix & couronne de duc.

Archevêque

Archevêque associé à l'ordre.

Même nom & mêmes armes deux fois de ſuite, la Planche étant gravée avant que l'homme fût nommé grand aumônier.

Archevêque.

Henry Marie Bernardin de Roſſet de Ceilhes de Fleury, Archevêque de Tours, écartelé au premier d'argent, au bouquet de trois roſes de gueule, tiges & feuilles de ſinople, qui eſt de Roſſet; au deuxieme, de gueule, au lion d'or, qui eſt Laſſet; au troiſieme écartelé d'argent & de ſable, qui eſt de Viſſec Latude; au quatrieme, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, ſur le tout d'azur, à trois roſes d'or, qui eſt de Fleury. Le chapeau de même couleur que les patriarches & archevêques, mais ſeulement à trois rangs de houppes, ſix de chaque côté, 1. 2. & 3. l'écu ſurmonté de la mitre poſée de front à dextre & à ſeneſtre, la croſſe tournée de même.

Evêque, duc & pair.

Jean François Joſeph de Rochechouart, évêque, duc de Laon, faſcé, nébulé d'argent & de gueule, le chapeau, la croſſe & la mitre, & pour ſa dignité de plus, le manteau ducal & la couronne de duc.

Evêque, comte & pair.

Claude Antoine de Choiſeul Beaupré, évêque, comte de Chalons-ſur-Marne, d'azur, à une croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, cinq & cinq dans les cantons du chef, & quatre & quatre dans les cantons de la pointe. Le chapeau, la croſſe & la mitre, & pour marque de ſa dignité, l'écu ſurmonté d'une couronne de comte, & le manteau de pair.

Evêque associé à l'ordre.

Porte de plus l'ordre du Saint-Eſprit, qui eſt un cordon bleu, & la croix au bas, comme j'ai dit ci-devant.

Evêque, prince.

Porte à côté de ſes armes d'un côté l'épée en pal, & de l'autre la croſſe de même.

PLANCHE XIV.

Abbé protonotaire.

Potier Gevres, écartelé au premier d'argent, au lion de gueule, couronné & lampaſſé d'or, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir, qui eſt de Luxembourg; au deuxieme, de Condé; au troiſieme, de Lorraine, au quatrieme de Savoie. *Voyez* l'explication de ces trois derniers quartiers chacun en leur rang. Sur le tout d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc canton échiqueté d'argent & d'azur, & pour marque de ſa dignité, l'écu ſous un chapeau noir à deux rangs de houpes, une mitre à droite, & la croſſe à gauche, tournée en-dedans.

Abbaye ſéculiere.

De Clugny, de gueule, à deux clés paſſées en ſautoir, chargées d'une épée poſée en pal, la garde en bas, ſurmontée en chef d'une nuée d'où ſort une main tenant un livre, le tout d'argent; l'écu ſurmonté d'une mitre, & la croſſe tournée en-dedans.

Abbaye de chanoines réguliers.

Sainte-Génevieve, de France, ſurmonté d'une mître & croſſe tournée en-dedans.

Abbeſſe de Saint-Antoine.

De Beauvau, d'argent, à quatre lions de gueule, armés, lampaſſés & couronnés d'or; l'écu en lozange, entouré d'un chapelet, & ſurmonté d'une couronne de ducheſſe; la croſſe poſée en pal derriere l'écu.

Blaſon.

Prieur & protonotaire.

Gillot, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois mouches d'or; au deux & trois, d'or, à une aigle de ſable, au chef de gueule, chargé de trois molettes d'argent, le chapeau noir, comme ci-deſſus, & le bâton de prieur.

Grand chantre.

Urvoy, d'argent, à trois chouettes de ſable, becquées & membrées de gueule, une maſſe ou bâton couronné d'une couronne royale derriere l'écu.

Des caſques. 1.

Celui des rois & des empereurs eſt tout d'or brodé & damaſquiné, taré de front, la viſiere entierement ouverte & ſans grille. Cette façon de caſque eſt le ſymbole d'une pleine puiſſance.

Des ducs & princes. 2.

Portent ſur leurs écus des caſques d'or damaſquinés, poſés de front, la viſiere preſque ouverte, & ſans grille.

Marquis. 3.

Portent un caſque d'argent damaſquiné & taré de front, à onze grilles d'or, & les bords de même.

Les comtes & les vicomtes. 4.

Portent un caſque d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de même, poſés en tiers; à-préſent ils le tarent de front.

Le baron. 5.

Eſt tout d'argent, les bords & les liſieres d'or, à ſept grilles poſées en tare, moitié en profil, ou moitié de front.

Le gentilhomme, ancien chevalier. 6.

Porte un caſque d'acier poli & reluiſant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, poſées en profil, ornées d'un bourlet qui eſt compoſé du blaſon de ſes armes.

Le gentilhomme de trois races. 7. 8.

Porte ſon caſque d'acier poli & reluiſant, poſé & taré en profil, la viſiere ouverte, le naſal relevé, & l'avantaille abaiſſée, montrant trois grilles à ſa viſiere.

Nouveaux ennoblis.

Portent un caſque d'acier, poſé en profil dont le naſal & l'avantaille ſont tant ſoit peu ouverts. Les bâtards les portent contournés.

Oriflame.

C'eſt une banniere mouvante des deux côtés en pointe, d'une ſoie bleue, ſemée de fleurs-de-lis d'or, attachée à un grand bâton fleurdeliſé par les bouts d'enhaut & côtés.

Hauſſecol & pique.

Un officier de guerre, non gentilhomme, peut porter, au lieu de héaume, un hauſſecol & une pique paſſée par dedans, miſe en pal au milieu.

Couronnes.

Couronne navale; elle eſt faite d'un cercle d'or relevé de proues & de poupes de galere & de navire du même métal: on la donne ordinairement au capitaine ou ſoldat qui accroche & ſaute le premier dans le vaiſſeau ennemi.

Voyez les couronnes des empereurs, des rois, Planche XV. princes, électeurs, XVI. XVII. duc, marquis, comte, baron, vidame, vicomte, *&c.* Planche XIX.

La couronne paliſſade ou vallaire eſt auſſi d'or, relevée de peau & de pieux. Le général d'armée la donnoit au capitaine ou au ſoldat qui le premier franchiſſoit le camp ennemi, & en formoit la paliſſade.

La couronne murale eſt deſtinée au premier qui monte ſur la muraille d'une ville aſſiégée, & y arbore

l'étendard du général de l'armée. Cette couronne eſt d'or, le cercle chargé de dix lionceaux de ſinople, & relevé de tours crenelées.

La couronne civique, faite de branches de chêne verd, ſervoit à honorer le citoyen qui avoit conſervé la vie à ſon concitoyen, ſoit dans une bataille ou à un ſiége.

PLANCHE XV.

L'empereur.

L'empereur porte une aigle éployée de ſable, rayonnée d'or ou cerclée, armée & lampaſſée de gueule, tenant dans ſa ſerre dextre une épée nue, & dans la ſeneſtre le ſceptre, le tout d'or; au-deſſus de l'aigle ſe voit ſuſpendue la couronne faite à la perſane, d'or, en forme de mitre, jettant du milieu un diadême qui ſoutient un globe d'or, ſurmonté d'une croix de même. Cette aigle fait les armes propres de l'empire; elle eſt chargée en cœur d'un écuſſon parti de trois traits coupés d'un, ce qui forme huit quartiers.

Au premier, faſcé d'argent & de gueule, qui eſt *Hongrie.*

Au deuxieme, ſemé de France, au lambel de gueule, qui eſt *Naples.*

Au troiſieme, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même, qui eſt *Jéruſalem.*

Au quatrieme, d'or, à quatre pals de gueule, qui eſt *Arragon.*

Au cinquieme ou premier de la pointe, ſemé de France, à la bordure de gueule, qui eſt *Anjou.*

Au ſixieme, d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueule, qui eſt de *Gueldres.*

Au ſeptieme, d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueule, qui eſt de *Juliers.*

Au huitieme ou dernier quartier, d'azur, ſemé de croix recroiſetées, au pié fiché d'or, à deux barres adoſſées de même, brochant ſur le tout; le ſur le tout parti d'or, à la bande de gueule, chargée de trois allérions d'argent, qui ſont *Lorraine;* & d'or, à cinq tourteaux de gueule, poſés 2. 2. & 1. ſurmonté d'un ſixieme d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, qui ſont *Toſcane;* l'écu ſurmonté d'une couronne d'Eſpagne, & entouré de l'ordre de la toiſon d'or, & de l'ordre de S. Etienne, *&c.*

L'empereur prend le titre de *par la grace de Dieu, empereur des Romains, Céſar toujours auguſte, & ſacrée majeſté;* on lui donne le titre de *majeſté impériale;* en parlant de lui on dit *l'empereur*, & en lui parlant on dit *ſire.*

Le roi de France.

Porte un écu d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, parti de Navarre qui eſt de gueule, aux raies d'eſcarboucle ou chaînes d'or poſées en croix, ſautoir & orle, l'écu timbré d'un héaume ou caſque d'or bordé, damaſquiné, taré de front, & tout ouvert ſans grilles, ordé de lambrequins d'or, d'azur & de gueule, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries, & fermé par autant de demi-cercles aboutiſſans à une double fleur-de-lis d'or qui eſt le cimier de France; pour ſupports, deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite de France, & l'autre à gauche de Navarre, tenant chacun une banniere aux mêmes armes, le tout ſous le pavillon royal, ſemé de France, fourré d'hermine, frangé d'or, comblé d'une couronne comme la précédente, & ſommé d'un pannonceau ondoyant attaché au bout d'une pique, & deſſus le cri de guerre, *Mont joie S. Denis*, l'écu entouré de l'ordre de S. Michel & du S. Eſprit. *Voyez* les explications des ordres.

Le roi de France prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre.* Il y a des cas où il joint ceux de *dauphin de Viennois, comte de Valentinois & Diois, comte de Provence, de Forcalquier & terres adjacentes, ſire de Mouzon*, &c.

On lui donne le titre de *majeſté très-chrétienne.* Le pape lui donne celui de *fils aîné de l'égliſe.* En parlant de lui, on dit, *ſa majeſté;* & en lui parlant, on dit, *ſire.*

Le roi d'Eſpagne.

Ecartelé, au premier contre-écartelé de gueule, au chanteau d'or, ſommé de trois tours de même, parti d'un, coupé de deux, au premier d'or, à quatre pals de gueule, qui eſt *Arragon*, parti, écartelé en ſautoir, le chef & la pointe d'or, à quatre pals de gueule, les flancs d'argent, à l'aigle de ſable couronnée & membrée de gueule, qui eſt *Sicile;* au deuxieme, de gueule, à la faſce d'argent, qui eſt d'*Autriche moderne*, parti d'azur, ſemé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui eſt *Bourgogne moderne;* au troiſieme, d'azur, ſemé de fleurs de-lis d'or, qui eſt *France;* au quatrieme, d'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. ſurmonté d'un ſixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de lis d'or, qui eſt *Toſcane;* au cinquieme, bandé d'or & d'azur de ſix pieces, à la bordure de gueule, qui eſt *Bourgogne ancienne;* au ſixieme, de ſable, au lion d'or armé & lampaſſé de gueule, qui eſt *Brabant*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, au lion couronné de ſable, parti d'argent, à l'aigle couronnée de gueule, ſur le tout écartelé au premier & quatre de gueule, au château d'or, ſommé de trois tours de même, qui eſt *Caſtille;* au deux & trois, d'argent, au lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné de gueule, qui eſt *Leon*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, à une grenade de ſinople, ouverte de gueule, qui eſt *Grenade;* ſur le tout du tout, de France, à la bordure de gueule, qui eſt *Anjou*, l'écu entouré de la toiſon d'or, ſurmontée d'une couronne, comme l'on voit ci-devant; ſupports, deux lions.

Le roi d'Eſpagne s'appelle *roi des Eſpagnes & des Indes, de Caſtille, & autres provinces.*

On lui donne le titre de *majeſté catholique.*

Le roi de Naples.

Parti de deux, écartelé au premier & quatrieme de France, au lambel de quatre pendans de gueule; au deuxieme écartelé de Caſtille, parti de Leon; au troiſieme, de Portugal (*Voyez* l'explication), parti de Bourgogne ancienne, demi-chappé arrondi d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueule, au grand quartier de ſeneſtre de Toſcane, la couronne & ſupport d'Eſpagne, l'écu entouré de l'ordre de Saint Georges. *Voyez* ſon explication aux ordres.

Le royaume de Naples eſt un fief du ſaint Siége; la reconnoiſſance s'en fait encore tous les ans, en envoyant au pape une haquenée blanche avec la ſelle, le harnois de velours cramoiſi, & une bourſe dans laquelle il doit y avoir 7000 ducats, que le ſaint pere a coutume de prendre, en diſant, *ſufficiat pro hac vice*, & qu'il donne ordinairement à qui il lui plaît.

Il prend le titre de *roi.*

Le roi de Portugal.

D'argent, à cinq écuſſons d'azur, poſés en croix, chacun chargé de cinq beſans d'argent, ſurchargés d'un point de ſable mis en ſautoir, qui eſt d'*Alphonſe* premier, après avoir gagné cinq batailles contre les Maures en 1139. la bordure de gueule, chargée de ſept châteaux d'or, la couronne de même que deſſus, pour ſupport deux dragons, & l'ordre du Chriſt. *Voyez* l'explication aux ordres.

Le roi de Portugal prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Portugal & des Algarves, en-deçà & en-delà des mers, & de l'Afrique, ſeigneur de la Guinée, & des pays conquis en Ethiopie, Arabie, Perſe, & aux Indes.* On lui donne le titre de *majeſté très-fidelle.*

Le roi de Pologne.

Ecartelé au premier & quatrieme de gueule, à un aigle d'argent, becqué, membré & couronné d'or, qui eſt *Pologne*, inſtitué par le roi Lechus, fondateur de ce royaume, d'un nid d'aigles blancs que l'on trouva dans l'endroit où il fit bâtir la ville de Gneſne en 550; au deuxieme & troiſieme, de gueule, au cavalier

armé d'argent, tenant de la main droite une épée de même, & de la gauche, l'écu d'azur, chargé d'une croix patriarchale d'or, qui eſt de *Lithuanie*, ſur le tout, de ſable & d'argent, à deux épées de gueule paſſées en ſautoir, les têtes en bas, brochantes ſur le coupé, qui eſt la dignité de grand maréchal de l'Empire, parti de Saxe. *Voyez* l'explication, Pl. XI. L'écu entouré de l'ordre de l'aigle blanc, ſurmonté d'une couronne, comme ci-deſſus. *Voyez* ſon explication aux ordres.

Le roi de Pologne prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Pologne.*

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Ecartelé, contre-écartelé au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même, qui eſt de *Jéruſalem ;* au deuxieme, burelé d'argent & d'azur, au lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'or, qui eſt *Luſignan ;* au troiſieme, d'or, au lion de gueule, armé & couronné d'or, lampaſſé d'azur, qui eſt d'*Arménie ;* au quatrieme, d'argent, au lion de gueule, la queue fourchée, paſſée en ſautoir, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, qui eſt *Luxembourg ;* au ſecond grand quartier, de gueule, au cheval gai, contourné & effaré d'argent, pour la *Haute-Saxe ;* parti, faſcé d'or & de ſable de huit pieces de crancelin de ſinople poſé en bande, qui eſt *Saxe moderne*, enté en pointe du grand quartier d'argent, à trois bouterolles de gueule, qui eſt d'*Angrie ;* aux trois grands quartiers d'argent, ſemé de billettes de ſable, au lion de même, brochant ſur le tout, armé & lampaſſé de gueule, qui eſt *Chablais*, parti de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueule ; au quatrieme grand quartier, équipollé d'or, à quatre pointes d'azur, qui eſt *Genève ;* parti d'argent, au chef de gueule, qui eſt *Montferrat ;* enté en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de ſable qui eſt *Maurienne ;* ſur le tout, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de maures de ſable, tortillées d'argent, qui eſt *Sardaigne ;* & ſur le tout du tout, de gueule, à la croix d'argent, qui eſt *Savoye ;* l'écu ſurmonté d'une couronne ; ſupports, deux lions entourés de l'ordre à l'annonciade. *Voyez* les ordres.

Le titre du roi de Sardaigne eſt, *par la grace de Dieu, roi de Sardaigne, duc de Savoye, de Chablais, &c.*

Le roi de Dannemarc.

De gueule, à la croix d'argent, bordée de gueule, qui eſt *Oldenburg*, la croix cantonnée de quatre quartiers. Au premier, d'or, ſemé de cœurs de gueule, à trois lions léopardés d'azur l'un ſur l'autre, armés, lampaſſés & couronnés du champ, qui eſt de *Dannemarc ;* au ſecond, de gueule, au lion couronné d'or, tenant une hache d'arme d'argent, emmanchée d'or, qui eſt de *Norvege ;* au troiſieme, d'azur, à trois couronnes d'or, qui eſt *Suede*, coupé d'or, à deux lions d'azur l'un ſur l'autre, qui eſt de *Sleſvic ;* au quatrieme, d'or, à dix cœurs de gueule, ſurmontés d'un lion léopardé d'azur, qui eſt *Gothie* ou *Jutland*, coupé de gueule, au dragon aîlé & couronné d'or, qui eſt l'ancien royaume des *Vandales*. Sur le tout, coupé au premier de gueule, à trois feuilles d'ortie d'argent, fichées de trois cloux de la Paſſion, chargées d'un petit écuſſon coupé d'argent & de gueule, qui eſt *Holſtein*, parti de gueule, au cigne d'argent, accolé d'une couronne d'or, becqué & membré de ſable, qui eſt *Stormarie*, & de gueule, au cavalier armé d'argent, qui eſt de *Ditmarſe*. Sur le tout du tout, d'argent, à deux faſces de gueule, qui eſt d'*Oldenburg*, parti de gueule, à une croix pattée d'argent, qui eſt *Delmenhorſt*. Pour ſupports, deux ſauvages cachés de lierre, armés de leur maſſue ; l'écu ſurmonté d'une couronne, comme ci-deſſus, entouré du pavillon royal ſemé de couronne de Suede. *Voyez* les ordres.

Il prend le titre de *roi de Dannemarc, de Norvege, des Goths, & des Vandales ;* on lui donne celui de *majeſté danoiſe.*

Le roi de Suede.

Porte écartelé au premier & quatrieme d'azur, à trois couronnes d'or, qui eſt *Suede ;* au ſecond & troiſieme d'argent, à trois barres ondées d'azur, au lion couronné de gueule, brochant ſur le tout, qui eſt *Goth.* Sur le tout, parti d'un coupé de deux, ce qui forme ſix quartiers. Au premier, d'argent, à la croix de Lorraine de gueule, qui eſt de *Hirſchfeld ;* au ſecond, de ſable coupé d'or, le ſable chargé d'une étoile à ſeize raies d'or, qui eſt de *Ziegenhayn ;* au troiſieme, d'or, au léopard de gueule, armé & couronné d'azur, qui eſt de *Catzenellnbogen ;* au quatrieme, de gueule, à deux lions léopardés d'or, paſſans l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés d'azur, qui eſt de *Dietz* ; au cinquieme, coupé de ſable & d'or, le ſable chargé de deux étoiles à ſeize raies d'or, qui eſt *Nidda* ; au ſixieme, *voyez* l'explication au roi de Dannemarc, qui eſt de *Schaumburg*. Sur le tout, d'azur, au lion burelé d'argent & de gueule, & couronné d'or, pour *Landgraviat de Heſſe*, l'écu ſurmonté d'une couronne royale ; ſupports, deux lions, & *voyez* l'ordre des chérubins & ſéraphins, Planche XXV.

Il ſe dit *roi de Suede, de Norvege, des Goths & des Vandales ;* on lui donne le titre de *majeſté ſuédoiſe.*

Le roi d'Angleterre.

Porte écartelé au premier & quatrieme contre-écartelé de France ; au ſecond & troiſieme de gueule, à trois léopards d'or l'un ſur l'autre, qui eſt *Angleterre ;* au ſecond, d'or, au lion de gueule, entouré d'un double treſcheur de même, fleuronné & contre-fleuronné de gueule, qui eſt *Ecoſſe ;* au troiſieme, d'azur, à la harpe d'or, qui eſt d'*Irlande*, l'écu entouré de l'ordre de la Jarretiere. *Voyez* l'explication des ordres, Planche XXIV. Pour ſupports à dextre, un léopard couronné d'or ; à ſeneſtre, une licorne d'argent, accolée d'une couronne d'or, d'où pend une chaîne, de même, pour l'*Ecoſſe*, l'écu ſurmonté d'une couronne royale, rehauſſée de quatre croix patées, entre leſquelles il y a quatre fleurs-de-lis ; elle eſt couverte de cinq diadêmes qui aboutiſſent à un globe ſurmonté d'une croix d'or ; pour cimier, un léopard.

Le roi d'Angleterre prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de la Grande Bretagne, d'Ecoſſe & d'Irlande, & Architréſorier du ſaint Empire.*

Le roi de Pruſſe.

Porte coupé de quatre qui font vingt-cinq quartiers. Au premier, d'or, au lion contourné de gueule, couronné d'or, & lampaſſé d'azur, qui eſt de *Berg.*

Au ſecond, d'or, au lion de ſable, qui eſt *Juliers.*

Au troiſieme, d'argent, à l'aigle de ſable, colleté d'une couronne d'or, aux aîles chargées d'un petit annelet de même, qui eſt le duché de *Pruſſe.*

Au quatrieme, d'argent, à l'aigle de gueule, chargé d'un demi-cercle d'or, qui eſt *la Marche de Brandebourg.*

Au cinquieme, de gueule coupé d'argent, à la bordure de même, qui eſt *Magdebourg.*

Au ſixieme, de gueule, à l'eſcarboucle d'or en ſon écu d'argent, qui eſt *Cleves.*

Au ſeptieme, d'or, au lion contourné & lampaſſé de gueule, à la bordure componnée de gueule & d'argent, qui eſt de *Burgraviat.*

Au huitieme, d'argent, au griffon couronné & contourné de ſable, qui eſt *Poméranie.*

Au neuvieme, d'azur, au griffon contourné d'or, qui eſt *Stetin*, duché.

Au dixieme, d'or, au griffon de ſable, qui eſt du duché de *Caſſubie.*

Au onzieme, d'or, au griffon faſcé de gueule & de ſinople, qui eſt *Vandalie.*

Au douzieme, d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueule, qui eſt *la Marck.*

Au treizieme, parti d'or & de gueule, qui eſt *Halberſtaat.*

Au quatorzieme, d'argent, à un aigle de ſable, chargé en cœur d'un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même, qui eſt de *Croſſen en Siléſie.*

Au quinzieme, d'argent, au griffon faſcé d'or & de ſinople contourné, qui eſt *Stargard.*

Au ſeizieme, d'argent, à l'aigle de ſable, qui eſt de *Schwiebus* en Siléſie.

Au dix-ſeptieme, de gueule, à deux clés d'argent, poſées en ſautoir les têtes en bas, qui eſt de *Minden.*

Au dix-huitieme, d'argent, à trois chevrons de gueule, qui eſt de *Ravensberg.*

Au dix-neuvieme, écartelé d'argent & de ſable, qui eſt le comté de *Zollern.*

Au vingtieme, coupé de gueule, échiqueté d'argent & d'azur, le gueule chargé d'un lion iſſant, & couronné d'or, qui eſt d'*Uſedon.*

Au vingt-unieme, de gueule, au griffon mariné d'argent, & contourné, qui eſt de *Wolgaſt.*

Au vingt-deuxieme, de gueule, à la croix ancrée d'argent, qui eſt de *Cammin.*

Au vingt-troiſieme, d'or, au griffon de ſable, aîlé d'argent, qui eſt de *Barth.*

Au vingt-quatrieme, d'argent, à deux bâtons paſſés en ſautoir, alaiſſés d'azur, cantonnés de quatre étoiles de même, qui eſt *Gutzkou.*

Au vingt-cinquieme, de gueule, à l'aigle d'argent, pour le comté de *Rupen*, à la pointe de l'écu de gueule, à une champagne d'argent, pour les droits de régale; ſur le tout, d'azur, au ſceptre d'or, qui eſt *Brandebourg*, l'écu ſurmonté d'une couronne, comme l'Eſpagne, entouré de l'ordre de l'aigle noir. *Voyez* aux ordres. Supports, deux ſauvages caſqués, tenant deux étendards chargés d'un aigle impérial, le pavillon royal fourré d'hermine.

Il ſe dit *roi de Pruſſe*, *électeur, marquis de Brandebourg.* Il prend le titre de *roi.*

Le czar de Moſcovie.

Porte d'or, à l'aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueule, & diadêmée de même, qui eſt *l'Empire d'orient;* l'aigle chargée en cœur d'un écuſſon de gueule, à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, le tout contourné, qui eſt de *Ruſſie;* chaque aîle eſt chargée de trois petits écuſſons; au premier de la droite, d'azur, à une couronne fermée d'or, poſée ſur deux ſabres croiſés d'argent, qui eſt d'*Aſtracan.*

Au ſecond, d'or, à deux ours affrontés de ſable, tenant dans leurs pattes de devant un ſiége de gueule, & deux ſceptres d'or, qui eſt de *Novogorod.*

Au troiſieme, d'azur, à un ange d'argent, armé d'or, qui eſt de *Kiow.*

Au premier de la gauche, de gueule ou d'azur, à deux loups affrontés d'argent, tenant chacun deux fleches croiſées & renverſées de même, qui eſt de *Sibérie.*

Au ſecond, d'argent, couronné de ſable, qui eſt de *Caſan.*

Au troiſieme, de gueule, au lion couronné d'or, ſoutenant une croix d'argent, qui eſt *Wilsdimerie*, l'écu entouré de l'ordre de ſaint André (*Voyez* les ordres), & ſurmonté d'une couronne.

L'impératrice défunte ſe diſoit *impératrice de Moſcovie, grande ducheſſe, conſervatrice & protectrice de la grande & petite Ruſſie, princeſſe de Valdimir,* &c.

PLANCHE XVI.

Le grand duc de Toſcane.

D'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. poſés en orle ſurmonté d'un ſixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, l'écu ſurmonté d'une couronne rehauſſée de pinulles d'or & pluſieurs pointes & rayons aigus, à la façon des couronnes antiques courbes, & deux fleurs-de-lis épanouies au milieu, ſurmontées d'un oiſeau portant une banderolle où eſt en deviſe *ſemper*, l'écu entouré de l'ordre de ſaint Etienne. *Voyez* les ordres.

Le titre eſt, *par la grace de Dieu, grand duc de Toſcane.*

Le roi des Abyſſins ou d'Ethiopie.

D'argent, au lion de gueule, tenant un crucifix d'or, ſurmonté d'une couronne d'épine, & de deux fouets paſſés en ſautoir derriere l'écu, au-deſſous eſt une banderolle, *vicit leo de tribu Juda.*

Le titre du roi eſt, *roi des rois d'Ethiopie, l'ombre de Dieu, répandue ſur la terre, protecteur de la religion chrétienne & du peuple de Nazareth, defenſeur des préceptes évangéliques.*

L'archiduc.

Voyez l'explication de l'empereur, Planche XV.

L'électeur de Cologne, eccléſiaſtique.

Ecartelé au premier, contre-écartelé au premier quartier, d'argent, à la croix de ſable, pour l'archevêché de *Cologne;* au ſecond, de gueule, au cheval gai d'argent, qui eſt *Weſtphalie;* au troiſieme, de gueule, à trois cœurs d'or, qui eſt d'*Engern* ou d'*Angrie;* au quatrieme, d'azur, à une aigle d'argent, becquée & membrée d'or, qui eſt d'*Arensberg.* Au ſecond grand quartier, parti d'argent & de gueule, qui eſt l'*évêché de Hildesheim;* au troiſieme, coupé & écartelé au premier & quatre de gueule, à la croix d'or; au deux & trois, d'argent, à la croix ancrée de gueule & d'argent, à la roue de huit raies de gueule, qui eſt l'*évêché d'Oſnabrug*; au quatrieme grand quartier, écartelé au premier d'azur, à la faſce d'or, qui eſt *Munſter;* au deuxieme, d'argent, à trois oiſeaux de ſable, ſur une champagne de gueule; à trois beſans d'or, qui eſt de *Borckelo;* le quatrieme, d'argent, à trois fers antiques, & ſur le tout, la croix de l'ordre Teutonique, chargée en cœur d'un écuſſon d'or, à l'aigle de ſable, ſurchargé d'un écuſſon de Baviere, dont on va voir l'explication ci-après. Le grand écuſſon ſurmonté d'une couronne d'électeur, ou un bonnet d'écarlate, rebraſſé d'hermine, diadêmé, cerclé, & ſommé d'un globe ſurmonté d'une croix, l'épée & la croſſe poſée en ſautoir derriere l'écu, le tout entouré d'un manteau ducal.

Le titre eſt, *par la grace de Dieu, archevêque de Cologne, grand chancelier en Italie, électeur du ſaint Empire romain, grand maître de l'ordre Teutonique,* &c. *Voyez* cet ordre.

L'électeur de Baviere, laïc.

Ecartelé au premier & quatrieme, fuſelé d'argent & d'azur, poſé en barre, qui eſt *Baviere;* au ſecond & troiſieme, de ſable, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueule, pour le *Palatinat du Rhin*; ſur le tout, de gueule, au globe impérial d'or, pour la dignité de *grand maître d'hôtel de l'Empire*, l'écu ſurmonté d'une couronne d'électeur, entouré d'un manteau ducal; il porte auſſi les lions pour ſupports.

Les titres ſont, *par la grace de Dieu, duc de la haute & baſſe Baviere, & du haut Palatinat, grand maître & électeur du ſaint Empire romain, landgrave de Leuchtenberg.*

La république de Veniſe.

Parti de trois, coupé de trois, ce qui forme ſeize quartiers.

Au premier, d'azur, à l'aigle d'argent, qui eſt de *Frioul.*

Au deuxieme, d'argent, à la croix de gueule, qui eſt de *Padoue.*

Au troiſieme, d'argent, à la croix de gueule, dans les cantons du chef, une étoile à ſeize raies, qui eſt de *Marche de Tarvis.*

Au quatrieme, d'azur, à la croix d'or, cantonnée en chef de deux têtes & vol d'oiſeaux de même, qui eſt de *Bellune.*

Au cinquieme, d'azur, à la croix d'or, qui eſt *Verone.*

Au ſixieme, d'argent, au lion d'azur, qui eſt *Brixen.*

Au ſeptieme, de gueule, à la croix d'argent, qui eſt de *Vicentz.*

Au huitieme, de gueule, à une tour donjonnée de deux pieces d'argent, qui eſt de *Feltrino.*

Au neuvieme, parti de gueule & d'or, qui eſt *Bergame.*

Au dixieme, coupé de gueule & d'argent, qui eſt de *Crema.*

Au onzieme, d'azur, au demi-vaiſſeau d'or, qui eſt *Corfou.*

Au douzieme, d'azur, à l'hyacinthe d'argent, qui eſt de *Zante.*

Au treizieme, d'azur, à la tour du *Territoire Adriatique.*

Au quatorzieme, de ſinople, à la citadelle d'or, ſurmontée d'un lion de Veniſe, qui eſt la preſqu'iſle de *Rhodigine.*

Au quinzieme, d'argent, à la croix de gueule, qui eſt iſle *Zephalonie.*

Au ſeizieme, de ſinople, au cheval gai & contourné d'argent, qui eſt des iſles de *Krebſo* & d'*Abſore*, cinq écuſſons ſur le tout formant la croix. Le premier, en cœur, qui eſt d'azur, au léopard aîlé & couronné d'or, tenant une épée & un livre d'or, où ſont écrits ces mots, *Pax tibi, Marce, Evangeliſta meus ;* & le bonnet de doge deſſus le petit écu.

Le ſecond du chef, qui eſt de *Chypre* & de *Jéruſalem.*

Le troiſieme en pointe, de *Candie.*

Le quatrieme à dextre, d'*Iſtrie.*

Le cinquieme à ſeneſtre, de *Dalmatie*, d'*Eſclavonie*, & d'*Albanie.*

Le tout repoſé ſous un manteau ; l'écu ſurmonté d'un grand bonnet pointu de toile, brodé en or, environné d'un cercle d'or couvert de pierreries.

La république prend auſſi la couronne fermée, à cauſe de ſes prétentions ſur le royaume de Chypre.

Le titre de la république eſt, *la ſéréniſſime & très-puiſſante république de Veniſe.*

Celui du doge eſt, *le ſéréniſſime prince & ſeigneur, doge de Veniſe.*

Préfet de Rome.

D'azur, à trois mouches d'or, au chef enté & arrondi & couſu de gueule, chargé d'un marteau contourné, & deux clés poſées en ſautoir, le tout d'argent.

L'écu ſurmonté d'un bonnet ou chapeau qui eſt haut & rond fermé ; par le deſſus ſont étoffes en or ; bordé tout-au-tour par le bas, & croiſé avec des grands pendans aſſez larges & frangés par les bouts.

L'empereur de la Chine.

D'or, au dragon monſtrueux de gueule, à cinq ongles de même, pour le diſtinguer de celui des ſeigneurs auxquels il eſt défendu ſous peine de la vie, d'en porter plus de quatre dans les armoiries, & ſur leurs habits.

Les Chinois attribuent cette inſtitution à l'empereur Fohi, fondateur de la monarchie.

Son titre ordinairement n'a que deux mots, *thienou & hoangthi*, qui veulent dire *fils du ciel & ſeigneur de la terre, le plus puiſſant des empereurs, & monarque de l'univers.*

L'empereur de Turquie.

Porte de ſinople, au croiſſant d'argent, l'écu entouré d'une peau de lion en forme de manteau, ſurmonté d'un turban garni de perles & de diamans, à une aigrette filée de verre, les bâtons en ſautoir derriere l'écu avec le croiſſant au haut, eſt attaché à chacun la queue du cheval.

Il prend les titres à ſa volonté, les plus magnifiques & les plus faſtueux qu'il puiſſe imaginer.

Comme *grand ſeigneur, légitime diſtributeur des couronnes de l'univers, maître de mille peuples.*

On lui donne le titre de *hauteſſe ;* en parlant de lui, on dit *le ſultan, le grand ſeigneur, le grand turc.*

Le roi de Perſe.

Il porte d'argent, à un ſoleil d'or, poſé ſur un lion de même, rayonnant de toutes parts ; deux étendards, dont un avec le ſoleil, & l'autre la lune, entouré d'étoiles.

Il ſe qualifie *Schach Thamas, roi des rois, fils d'Iſman, & deſcendant de Mahomet, héritier du firmament, frere du ſoleil & de la lune, ſophi de Perſe*, &c.

Le grand mogol.

Ne prend point d'armes ni dans ſes écrits, ni dans ſes monnoies.

Son titre eſt, *grand mogol* ou *padiſchach ſalammeth*, qui ſignifie, *vive le grand maître* ou *le grand ſeigneur.*

L'empereur du Japon.

Porte pour armes ſur ſa poitrine un écu d'or chargé de ſix étoiles d'argent, poſées en deux faſces 3. & 3.

Son titre eſt *taikoſama*, qui ſignifie *grand ſeigneur* ou *maître de l'empire.*

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu ſurmonté d'une couronne royale, à cauſe du royaume de Corſe.

Le titre eſt, *la ſéréniſſime république de Genes ;* on donne celui d'*illuſtriſſime prince* au doge.

PLANCHE XVII.

La république de Geneve.

D'argent, à une demi-aigle éployée de ſable, partie de gueule, à une clé d'argent, poſée en pal, l'écu ſurmonté d'une couronne de marquis.

Le roi de France lui donne le titre de *nos très-chers & bons amis les ſyndics & conſeillers de la ville de Geneve.*

Le roi de Sardaigne, celui de *magnifiques ſeigneurs.*

Les autres rois & électeurs de l'empire, *nobles & bons amis.*

Cette république tient le rang d'un canton ſuiſſe.

Les treize cantons ſuiſſes.

Parti de trois, coupé de deux, ce qui forme douze quartiers.

Au premier, taillé d'argent & d'azur, qui eſt de *Zurich.*

Au ſecond, de gueule, à la bande d'or, chargée d'un ours de ſable, qui eſt *Berne.*

Au troiſieme, parti d'argent & d'azur, qui eſt *Lucerne.*

Au quatriéme, d'or, à la tête de bufle de ſable, muſelé de gueule, qui eſt *Ury.*

Au cinquieme, de gueule, à la croiſette d'argent, poſée au canton ſeneſtre, qui eſt *Schwitz.*

Au ſixieme, coupé de gueule & d'argent, à la double clé de l'une en l'autre, & poſée en pal, qui eſt *Underwalde.*

Au ſeptieme, d'argent, à la faſce d'azur, qui eſt *Zug.*

Au huitieme, de gueule, à un pélerin d'argent, qui eſt *Glaris.*

Au neuvieme, d'argent, à un lis renverſé, ou étuf de croſſe de ſable, qui eſt *Bâle.*

Au dixieme, coupé de ſable & d'argent, qui eſt *Friburg.*

Au onzieme, coupé de gueule & d'argent, qui eſt *Soleurre.*

Au douzieme, d'argent, au bouc élancé de ſable & couronné d'or, qui eſt *Schaffouſe.*

Au treizieme, une champagne d'argent, à l'ours debout de ſable, qui eſt *Appenzell.* L'écu ſurmonté d'un grand chapeau.

Leurs titres, *très-nobles & très-illuſtres ſeigneurs.*

Premier prince du ſang.

Orléans porte de France, au lambel d'argent, l'écu ſurmonté d'une couronne de diamans avec huit fleurs-

de-lis. Le titre eſt, *monſieur le prince.* L'écu entouré des trois ordres.

Nota. C'eſt une des prérogatives des princes du ſang de naître pairs de France. Le premier prince du ſang eſt premier pair de France né.

Les princes ont ſéance au parlement à l'âge de 15 ans.

Connétable de France.

D'azur, au lion d'argent, au chef couſu de gueule, chargé de trois roſes d'argent, l'écu ſurmonté d'une couronne de duc, le tout ſoutenu de deux mains dextres armées ſortant d'un nuage, & tenant chacune une épée nue la pointe en-haut.

Le connétable eſt, après le roi, chef ſouverain des armées de France, ce qui lui donne le rang après les princes du ſang, comme le premier officier de la couronne. Cette charge fut ſupprimée par lettres de Louis XIII. du mois de Janvier 1627.

Le chancelier.

Lozangé d'argent & de ſable, au franc canton d'hermine, l'écu ſurmonté d'une couronne de duc, où repoſe un mortier de toile d'or, rebraſſé d'hermine, derriere l'écu, deux grandes maſſes d'argent, dorées, paſſées en ſautoir avec le manteau d'écarlate.

Le chancelier eſt le ſecond officier de France. Il eſt chef de la juſtice du royaume, & eſt aſſis devant ſa majeſté, à la main gauche. Le titre, *grandeur, monſeigneur.*

Duc & pair.

Ecartelé au premier & quatrieme, parti faſcé d'or & de ſinople, qui eſt *Cruſſol*, & d'or, à trois chevrons de ſable, qui eſt *Levis.* Au ſecond & troiſieme, contre-écartelé d'azur, à trois étoiles d'or en pal, & d'or, à trois bandes de gueule, qui eſt *Gourdon, Grenouillac*; ſur le tout de gueule, à trois bandes d'or, qui eſt d'*Uzès.*

Le titre de duc eſt, pour ainſi dire, le ſeul titre actuel de nobleſſe françoiſe, eu égard aux honneurs que le roi attache à leur rang.

Il y a trois ſortes de ducs. Ducs & pairs, comme ci-deſſus, la couronne perſillée, le bonnet de velours rouge & le manteau.

Ducs par brevet.

Ducs par lettres.

Le duc & pair eſt toujours poſſeſſeur d'une terre conſidérable, que le roi érige en duché par ſes lettres patentes, ſans qu'il ſoit beſoin du nombre fixe de paroiſſes ou fiefs; il ſuffit que ſes terres ſoient enſemble, & qu'elles relevent immédiatement du roi. Il a ſéance au parlement, quand il s'y eſt fait recevoir. Son duché eſt héréditaire.

Le duc par brevet n'eſt point pair; il n'a point ſéance au parlement; ſon titre eſt héréditaire.

Le duc par lettres n'a ce titre qu'à vie; c'eſt une faveur du roi, qui fait jouir des honneurs du louvre qui ſont accordés à tous les ducs, comme d'entrer dans le caroſſe du roi; & aux ducheſſes, de s'aſſeoir chez la reine.

L'âge pour la ſéance des pairs laïcs au parlement, fixé à vingt-cinq ans.

Doyen des maréchaux de France.

De gueule, à la bande d'or, & pour marque, deux mains dextres ſortant d'un nuage, & tenant l'épée à dextre, & le bâton poſé en pal, à ſeneſtre.

Il fait la charge de connétable dans les cérémonies.

Maréchal de France.

D'or, à trois lions léopardés de ſable, poſés ſur l'un & l'autre, celui du milieu contourné, deux bâtons derriere l'écu poſés en ſautoir, d'azur, ſemés de fleurs-de-lis d'or.

Les maréchaux de France commandent les gens de guerre, & ont le pouvoir de terminer les démêlés qui naiſſent parmi la nobleſſe. Le titre eſt *monſeigneur.*

Amiral de France.

De France, au bâton péri en barre; derriere l'écu, deux ancres paſſées en ſautoir, les trabes d'azur, ſemées de fleurs-de-lis d'or.

L'amiral a ſouverain commandement ſur toute la partie de la mer qui eſt aux côtes de France, & ſur tous les vaiſſeaux & armées navales. Il a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandiſe; il a le dixieme des priſes faites en mer.

Général des galeres.

De France, au lambel d'argent; derriere l'écu une ancre double, dont les trabes ſont tout unis. Cette charge a été ſupprimée.

Vice-amiral.

D'argent, au chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce de gueule, chargé de trois beſans d'argent, l'ancre en pal. Seconde dignité dans la marine. Officier général qui commande les vaiſſeaux de guerre.

Grand maître d'artillerie.

De France, au bâton de gueule péri en barre, & pour marque de ſa charge, deux canons ou couleuvrines ſur leurs affuts au-deſſous de ſes armes, accompagnées de boulets. Il a la ſurintendance ſur tous les officiers employés à l'artillerie, dont il fait l'état en toutes les armées du roi, en chacune deſquelles il a ſes lieutenans, & fait faire les travaux néceſſaires à l'artillerie Cette charge a été ſupprimée en Octobre 1755.

PLANCHE XVIII.

Grand maître de France.

De France, au bâton péri en bande de gueule, & pour marque de ſa charge deux grands bâtons de vermeil doré, paſſés en ſautoir derriere l'écu, dont les bouts d'en-haut ſont terminés d'une couronne royale. Son pouvoir eſt que nul officier ne peut ſe diſpenſer de ſes commandemens.

Il a le premier rang & la ſurintendance ſur eux.

Grand chambellan.

Ecartelé au premier & dernier quartier, ſemé de de France, à la tour d'argent, qui eſt *de la Tour.* Au deuxieme d'or à trois tourteaux de gueule, que eſt de *Boulogne.* Au troiſieme coticé d'or & de gueule, qui eſt *Turenne.* Sur le tout parti d'or au gonfanon de gueule, frangé de ſinople, qui eſt *Auvergne.* Et de gueule, à trois faſces d'argent, qui eſt de *Bouillon.* Et pour marque, deux clés d'or paſſées en ſautoir derriere l'écu, dont les anneaux ſe terminent chacun par une couronne royale.

Il reçoit le ſerment de tous les officiers de la chambre du roi.

Grand écuyer.

Voyez l'explication des armes de l'empereur; il y a de plus ici la bordure de gueule, chargée de huit beſans d'or, & la marque de la charge; deux épées royales dans leurs fourreaux & baudriers, le tout d'azur, ſemé de fleurs-de-lis d'or, les gardes & boucles de même. Il a la ſurintendance ſur le premier écuyer, & ſur tous les autres écuyers & officiers de la grande & petite écurie, & ſur les pages.

Grand boutellier-échanſon.

D'or, à trois hirondelles de ſable, celle du chef ſe regardant, & celle de la pointe au vol étendu. Pour dignité il n'a que le ſeul pouvoir de porter à côté de ſon écu deux flacons d'argent dorés, ſur leſquels ſont les armes du roi.

Grand pannetier.

De ſable ; à trois faſces dentelées par le bas d'or ; au bas de l'écu pour marque, la nef d'or & le cadenat qu'on poſe à côté du couvert de ſa majeſté.

Le grand pannetier a ſous lui des écuyers tranchans, il fait eſſai des viandes.

Grand veneur.

De France, au bâton de gueule, péri en barre, & pour ſa dignité, deux grands cors avec leurs enguichures.

Il a la ſurintendance ſur tous les officiers de la vennerie.

Grand fauconnier.

Coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent ſur gueule, couronné d'or & de ſable ſur or, & pour marque, deux leurres qui renferment des becs, ongles & aîles.

Il a la ſurintendance ſur toute la fauconnerie.

Grand louvetier.

D'or, au lion de gueule, naiſſant d'une riviere d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & pour marque de ſa charge, deux rencontres de loups à côté du bas de ſon écu. Il a la ſurintendance de la chaſſe des loups.

Grand maréchal-de-logis.

D'azur, au levrier paſſant d'argent colleté de gueule, au chef d'or, chargé de trois étoiles de ſable ; & pour marque, une maſſe & marteau d'armes paſſés en ſautoir derriere l'écu.

Il a ſous lui des maréchaux-de-logis, des fourriers du corps, & fourriers ordinaires ; & ſa fonction eſt de faire marquer tous les départemens & logemens, tant de ſa majeſté que de la cour.

Grand prevôt.

Ecartelé au premier & quatrieme d'argent, à deux faſces de ſable ; au ſecond & troiſieme, ſemé de France, au lion de gueule, qui eſt *Montſoreau* ; & pour marque, deux faiſceaux de verges d'or, poſés en ſautoir, liés d'azur ; du milieu ſort une hache d'armes.

Son autorité s'étend ſur les officiers du roi, pour empêcher les deſordres à la ſuite du roi.

Le capitaine des gardes de la porte.

D'or, à la couleuvre d'azur, poſée en pal, pour marque, deux clés d'argent poſées en pal, les anneaux terminés par une couronne royale. Il a ſous ſon commandement des lieutenans & archers.

Colonel général de l'infanterie.

De France, au lambel d'argent ; derriere l'écu, ſix drapeaux de couleurs du roi, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque côté.

PLANCHE XIX.

Colonel général de la cavalerie françoiſe.

Voyez au grand chambellan, mêmes armes, ſix cornettes aux armes de France, trois de chaque côté.

Colonel général des dragons.

De gueule, à la faſce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la faſce accompagnée de trois croiſſans du ſecond, dix étendards derriere l'écu, cinq de chaque côté, ſemés de France.

Colonel général des gardes françoiſes.

Ecartelé d'or & de gueule, ſix drapeaux derriere l'écu, trois de chaque côté.

Colonel général des ſuiſſes & griſons.

De France, au bâton péri en barre de gueule, ſix drapeaux, trois de chaque côté.

Premier préſident.

Ecartelé ; au premier & quatrieme de gueule, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe, d'un croiſſant d'argent ; au ſecond & troiſieme, d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueule, qui eſt de *Megrigny*, l'écu ſurmonté d'une couronne de duc, perſillée de huit feuilles de perſil, ſurmontées d'un mortier de velours noir, enrichi de deux grands & larges paſſemens d'or ; la robe d'écarlate doublée d'hermine, miſe en forme de manteau ducal, avec les crochets d'or ſur l'épaule, ce qui le diſtingue des autres préſidens.

Préſident à mortier.

D'argent, au porc-épi de ſable, le mortier à un ſeul galon, la robe comme ci-deſſus, en forme de manteau ducal, & la couronne au deſſus de l'écu.

Prevôt de Paris.

Ecartelé ; au premier & quatrieme, d'azur, au levrier d'argent & rempant, accollé & bouclé d'or ; au ſecond & troiſieme, d'argent, à trois merlettes de ſable. Sur le tout écartelé au premier & quatrieme, de gueule, à trois bandes d'or ; au ſecond & troiſieme, d'hermine, à une bordure de gueule, l'écu ſurmonté d'une couronne de marquis, derriere l'écu poſé en ſautoir, deux bâtons d'ébene, garnis de pommes & bouts d'yvoire, les têtes en haut.

Marquis.

De gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de ſable, l'écu ſurmonté d'une couronne d'or rehauſſée de quatre fleurons ou feuilles de perſil, entre leſquelles il y a quatre rangées de perles poſées chacune 1. & 2. ce qui forme douze perles ſupportées ſur des pointes, pour les relever ſur le cercle qui eſt garni de pierreries.

Le marquis eſt celui dont la terre a été érigée en marquiſat ; il a fallu pour cet effet, qu'il fût ſeigneur de trois baronnies & de trois châtellenies, ou de deux baronnies & de ſix châtellenies.

Comte.

Ecartelé ; au premier d'or, à une faſce échiquetée d'azur & d'argent, accompagnée de trois roſes de gueule, deux en chef, & une en pointe à la bande de ſable, brochante ſur le tout ; au deuxieme, d'argent, à la faſce virée de gueule ; au troiſieme, de ſable, à la croix pattée d'argent ; au quatrieme, d'argent, au chevron de ſable, & un demi à dextre au-deſſous, accompagné de trois navettes de même. Sur le tout, de ſable, un chevron accompagné de trois maſſacres de cerf, le tout d'argent, l'écu ſurmonté d'une couronne de comte, qui eſt d'or, garnie de pierreries, grélée ou chargée de perles que l'on appelle *perles de comte.*

Il doit y en avoir dix-huit. Le comte doit être ſeigneur de deux baronnies & de trois châtellenies, ou d'une baronnie & de ſix châtellenies.

Baron.

Ecartelé ; au premier & quatrieme d'or, à la tour de ſable ; au ſecond & troiſieme, d'azur, au lion d'argent, adextré en chef d'une fleur-de-lis d'or, ſur le tout, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui eſt une con-

ceſſion, l'écu ſurmonté d'une couronne qui eſt un cercle d'or entortillé de perles enfilées.

Le baron doit être ſeigneur de trois châtellenies, pour relever du roi en une ſeule foi & hommage.

Vidame.

De gueule, à deux branches d'aliſier d'argent, paſſées en ſautoir chargé du haut d'un écuſſon d'or, écartelé au premier & quatrieme d'azur, aux chaînes d'argent poſées en ſautoir, qui eſt *Alberty ;* au ſecond & troiſieme, d'or, au lion couronné de gueule, l'écuſſon ſous un chef échiqueté d'argent & d'azur, l'écu ſurmonté d'une couronne d'or garnie de pierreries & de perles rechauſſées de quatre croix pattées.

Le vidame étoit autrefois celui qui ſuppléoit à l'évêque pour aller à la guerre, & pour défendre ſon diocèſe. Maintenant ce titre de ſeigneurie eſt rare ; les plus conſidérables ſont les vidames d'Amiens, de Chartres & de Reims.

Vicomte.

D'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même, cinq dans chaque canton, poſées 2. 1. & 2. la croix chargée en cœur d'un écu d'azur chargé d'une croix ancrée d'or, qui eſt Stainville ; le tout ſurmonté d'une couronne de vicomte, un cercle émaillé chargé de quatre groſſes perles blanches.

PLANCHE XX.

Des places principales de l'écu d'armes, & comme elles ſont nommées.

L'écu d'honneur au haut du pennon, a neuf points ou places principales. A B C, le premier, le ſecond, & le troiſieme point du chef de l'écu. D, place, point ou lieu d'honneur. E, flanc ou place du milieu, & centre de l'écu, que l'on nomme auſſi *cœur & abîme.* F, le point ou place dite *le nombril de l'écu.* G, point du flanc dextre. H, point du flanc ſeneſtre. I, point & bas de la pointe de l'écu.

Ecu d'honneur au bas du pennon.

A, B, C, les trois points du chef repréſentant la tête de l'homme, dans laquelle réſident l'eſprit, le jugement & la mémoire. D, repréſente le cou de l'homme, & eſt appellé *lieu d'honneur.* Les rois & princes voulant gratifier & honorer, donnent des chaînes d'or & des pierreries, & font chevaliers de leur Ordre. E, dénote le cœur de l'homme. F, repréſente le nombril. G, le flanc dextre. H, dénote le flanc ſeneſtre. I, repréſente les jambes de l'homme, ſymbole de la conſtance & fermeté.

Des partitions de l'écu, des écartelures & diviſions. Ecuſſon à dextre.

I. Parti : cette ſorte de diviſion étoit autrefois aſſez fréquente, notamment par les femmes mariées ou par les veuves : elles mettoient les armes de leur mari au côté dextre, & les leurs à ſeneſtre ; ce qui n'a jamais bien fait, eſtropiant toutes les pieces. *Parti au 1. de, au 2. de.* Voyez la république de Geneve, Planche XVII.

II. Coupé : cette diviſion eſt néceſſaire avec le parti, pour bien blaſonner & déchifrer en peu de mots tel nombre de quartiers qu'on deſirera de mettre dans l'écu d'armes ; & l'on dit, *coupé au 1. de, au 2. de.*

III. Parti coupé : il eſt compoſé des deux premiers ; & pour abréger on dit *écartelé*, & l'écuſſon qui eſt au milieu ſe dit *ſur le tout.* Voyez *écartelé*, pluſieurs exemples, comme Albert de Luynes, Pl. XIII. & Molé, Pl. XIX. *&c.* & pour *ſur le tout*, l'archevêque de Reims, Pl. XIII. *&c.*

IV. Lorſque l'écu eſt rempli de ſix quartiers, il faut dire, *parti d'un coupé de deux traits qui forment ſix quartiers ;* & puis il faut blaſonner ce qui eſt au premier, & dire le nom de la maiſon, & ainſi du ſecond, troiſieme & de tous les autres ; & par ce moyen l'on déchifrera avec facilité tel nombre de quartiers qui ſe rencontreront dans l'écu.

V. Lorſqu'il eſt partagé en huit, il faut dire, *parti de trois traits & coupé d'un ;* ce qui forme huit quartiers, au 1. de, au 2. de, *&c.*

VI. Et lorſque l'écu eſt de dix quartiers, il faut dire, *parti de quatre traits, & coupé d'un*, ce qui forme dix quartiers au 1. de, au 2. de, *&c.*

Ecuſſon à ſeneſtre.

VII. Et quand il y a douze quartiers, il faut dire ; *parti de trois traits, coupé de deux.*

VIII. L'écu qui eſt rempli de ſeize quartiers, ſe peut blaſonner diverſement, à ſçavoir, parti de trois, coupé de trois, ou bien écartelé & contre-écartelé.

IX. Celui de vingt quartiers ſe dit, *parti de quatre traits, coupé de trois.*

X. Parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers avec un écuſſon en cœur de l'armoirie principale, comme ſont diſpoſées les alliances & armes de la maiſon de Lorraine. Voyez la Pl. XVI.

XI. Parti de deux, coupé de trois, ce qui forme douze quartiers.

XII. Ecuſſon à expliquer, écartelé ; au premier contre-écartelé ; au ſecond, tranché ; au troiſieme, taillé ; au quatrieme, coupé ; ſur le tout, parti, qui eſt l'écuſſon chargé d'un autre écuſſon qui ſe nomme *ſur le tout du tout.*

XIII. Pennon de trente-deux quartiers, dont voici l'explication pour apprendre à bien blaſonner. Avec un enté, parti à la pointe qui forme trente-quatre quartiers, & le ſur le tout fait trente-cinq.

Donc ce pennon eſt parti de ſept, coupé de trois qui font trente-deux quartiers entés en pointe ſous le tout parti, qui font trente-quatre quartiers, & le ſur le tout trente-cinq. Sçavoir :

Vingt-un royaumes, cinq duchés, un marquiſat, quatre comtés, & trois ſeigneuries.

Le premier, du royaume de Caſtille, de gueule, à la tour donjonnée de trois pieces d'or, maçonnée de ſable. Le ſecond, du royaume de Leon, d'argent, au lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'or. Au troiſieme, du royaume d'Arragon, d'or, à quatre pals de gueule. Au quatrieme, du royaume de Naples, d'azur, ſemé de fleurs-de-lis d'or, au lambel de gueule, écartelé du royaume de Jéruſalem, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même. Au cinquieme, du royaume de Sicile, d'or, à quatre pals de gueule, flanqués d'argent, à deux aigles de ſable, becquées & membrées de gueule. Au ſixieme, du royaume de Navarre, de gueule, au chêne d'or poſé en croix, ſautoir & orle. Au ſeptieme, du royaume de Grenade, d'argent, à la grenade de gueule, tigée de ſinople. Au huitieme, du royaume de Tolede, de gueule, à la couronne fermée d'or. Au neuvieme, du royaume de Valence, de gueule, à une ville d'argent. Au dixieme, du royaume de Galice, d'azur, ſemé de croix recroiſetées au pié fiché d'or, au ciboire de même. Au onzieme, du royaume d'Aſturie, écartelé au premier de Caſtille ; au ſecond & troſieme, d'azur, au ciboire d'or ; au quatrieme, de Leon. Au douzieme, du royaume de Majorque, d'or, à quatre pals de gueule, à la cottice de même, brochante en bande. Au treizieme, du royaume de Séville, d'azur, à un roi aſſis dans ſon trône d'or. Au quatorzieme, du royaume de Sardaigne, d'Arragon ancien, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures de ſable, tortillées d'argent. Au quinzieme, du royaume de Cordoue, d'or, à trois faſces de gueule. Au ſeizieme, du royaume de Murcie, d'azur, à ſix couronnes d'or, poſées 3, 2 & 1. Au dix-ſeptieme, du royaume de Jaen, écartelé d'or & de gueule, à la bordure componnée de quatorze pieces, de Caſtille & de Leon. Au dix-huitieme, du royaume de Gibraltar de Caſtille, la tour chargée d'une clé de gueule, poſée en pal, brochante ſur la porte. Au dix-neuvieme, comme roi des iſles de Canarie, une mer d'argent ombrée d'azur, à ſept iſles de ſinople. Au vingtieme, comme roi des Indes, d'argent, ſemé de beſans d'or.

Au

Au vingt-unieme, comme roi des îles & terres-fermes de l'Amérique, de Léon, parti d'azur, à la tour d'argent. Au vingt-deuxieme, du duché de Milan, d'argent, à la givre d'azur, iſſante de gueule, couronnée d'or. Au vingt-troiſieme, du duché de Brabant, de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueule. Au vingt-quatrieme, du duché de Gueldres, d'azur, au lion contourné d'or, armé & lampaſſé de gueule. Au vingt-cinquieme, du duché de Limbourg, d'argent, au lion la queue fourchée de gueule, lampaſſé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-ſixieme, du duché de Luxembourg, burelé d'argent & d'azur, au lion la queue fourchée de gueule, lampaſſé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-ſeptieme, du marquiſat d'Anvers, d'argent, à l'aigle de gueule. Au vingt-huitieme, du comté de Barcelonne, d'argent, à la croix de gueule, écartelé d'Arragon. Au vingt-neuvieme, du comté de Flandre, d'or, au lion de ſable, armé de gueule. Au trentieme, du comté de Namur, de Flandre, à la cottice de gueule. Au trente-unieme, du comté de Hainault, écartelé de Flandre & de Hollande. Au trente-deuxieme, de la ſeigneurie de Biſcaye, d'argent, à un arbre de ſinople, à deux coups de gueule paſſant au pié, chappé en pointe, parti de la ſeigneurie de Malines, d'or, à trois pals de gueule, ſur le pal du milieu un écuſſon d'argent, chargé d'un aigle de ſable, de la ſeigneurie de Moline, d'azur, au dextrochere armé d'or, la main d'argent tenant un anneau d'or, ſur le tout, d'Arragon, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule.

PLANCHE XXI.

Arbre généalogique pour connoître les alliances ſupérieures & inférieures des maiſons, & les deſcendans des gentilshommes & familles illuſtres, & montrer à faire les preuves de nobleſſe des perſonnes que les ſouverains veulent honorer des colliers des ordres, ou qui deſirent entrer en l'ordre des chevaliers de Malte, ſaint Lazare, comtes de Lyon, S. Cyr, l'école militaire, & autres lieux.

Il faut faire preuve de génération depuis les biſayeuls, & biſayeules paternels & maternels, qui ſont huit quartiers rangés en ligne traverſale juſqu'au pere & à la mere du prétendant qui fait le quatrieme degré en deſcendant; ce qu'on exige pour être reçu. Si l'on veut monter plus haut, & faire une généalogie plus parfaite & plus grande, ſoit de ſeize quartiers, de trente-deux, de ſoixante-quatre, & même de cent vingt-huit, il ſera toujours obſervé de mettre le paternel à droite, & le maternel à gauche, commençant par le bas qui ſera la place du fils, lequel fera en remontant le premier degré de génération; au-deſſus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxieme degré; puis les ayeuls & ayeules, qui donneront les quatre quartiers & troiſieme degré; enſuite les biſayeuls & biſayeules feront les huit quartiers & le quatrieme degré; des biſayeuls aux triſayeuls ſe feront les ſeize quartiers & le cinquieme degré; des triſayeuls aux quatriemes ayeuls ſe fera le ſixieme degré, & ſe parferont les trente-deux quartiers d'alliance tant paternels que maternels, comme ici depuis monſeigneur le dauphin juſqu'aux majeurs en montant; & depuis les majeurs juſqu'à monſeigneur le dauphin en deſcendant.

Pour les ſoixante-quatre quartiers, il faut aller aux cinquiemes ayeuls, qui ſont le ſeptieme degré, & ſixiemes ayeuls, qui ſont le huitieme degré. Il ſuffit pour exemple de l'arbre généalogique ici repréſenté, des huit, ſeize & trente-deux quartiers, puiſqu'il n'y a qu'à augmenter d'un degré pour ſoixante-quatre, & d'un autre pour cent vingt-huit.

PLANCHE XXII.

Supports de moines, de ſirenes, de levrettes, d'ours, d'hermines, de griffons, d'aigles, de lions caſqués & ſupportant aigles, de paons à tête humaine, de cignes, de cerfs aîlés, & de tigres.

PLANCHE XXIII.

Ordres.

1. La ſainte Ampoule fut inſtituée ſous Clovis, l'an 496. Les chevaliers de cet ordre portent au cou un ruban de ſoie noire, où pend une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre angles de quatre fleurs-de-lis d'or, & chargée d'une colombe tenant de ſon bec la ſainte Ampoule reçue par une main; le revers eſt ſaint Remy tenant de ſa main droite la ſainte Ampoule, & de la gauche, ſon bâton de primat.
2. Le n°. 2 eſt comme on la porte journellement, avec les mêmes explications que ci-deſſus.
3. Saint Michel fut inſtitué par le roi Louis XI. le premier jour du mois d'Août 1469. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'argent, chargée en cœur d'un ſaint Michel foulant aux piés un dragon, laquelle croix eſt attachée à un grand cordon noir.

   Les chevaliers commandeurs de l'ordre du ſaint Eſprit portent la chaîne d'or, compoſée de coquilles d'argent, enlacées l'une avec l'autre d'un double las, poſées & aſſiſes ſur des chaînettes ou mailles, & au milieu pend ſur la poitrine une médaille de ſaint Michel.
4. Ordre du ſaint Eſprit, inſtitué par Henry III. en 1579. La marque de cet ordre eſt une croix d'or émaillée, avec une fleur-de-lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'un côté, & l'image de ſaint Michel de l'autre; elle eſt attachée au bout d'un grand cordon bleu-céleſte, porté en écharpe.

   La croix des huit commandeurs eccléſiaſtiques & du grand aumônier n'eſt chargée que d'une colombe, parce qu'ils ne ſont point chevaliers de ſaint Michel; ils portent, ainſi que les chevaliers, une croix de broderie d'argent ſur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle eſt une colombe, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lis & de rayons d'argent.

   Le grand collier de l'ordre que les chevaliers portent dans les grandes cérémonies, eſt compoſé de trois nœuds répétés; ſçavoir, d'une H, en mémoire du roi Henri III. d'une fleur-de-lis d'or, d'où ſortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un trophée d'armes que le roi Henry IV. y ajouta en 1594.
5. L'ordre militaire de ſaint Louis, inſtitué en 1693 par Louis XIV. roi de France, pour le mérite & récompenſe des officiers militaires. La marque de cet ordre eſt une croix d'or, ſur laquelle eſt l'image de S. Louis.

   Les ſimples chevaliers la portent attachée ſur l'eſtomac avec un petit ruban couleur de feu. Les commandeurs l'ont au bout d'un grand ruban qu'ils portent en écharpe; & les grands-croix, outre le grand cordon rouge, ont encore la même croix en broderie d'or ſur le juſte-au-corps & ſur leurs manteaux.

   La croix de l'ordre eſt émaillée de blanc, brodée d'or, cantonnée d'une fleur-de-lis de même, chargée d'un côté de l'image de S. Louis cuiraſſé d'or & couvert de ſon manteau royal, tenant de ſa main droite une couronne de laurier, & de ſa gauche, une couronne d'épine, les cloux de la paſſion en champ de gueule; la croix eſt entourée d'une bordure d'azur, ſur laquelle ſont ces mots, *Ludovicus magnus inſtituit 1693*. L'autre côté de la croix eſt de gueule, à une épée flamboyante, la pointe paſſée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, à la bordure d'azur, avec la deviſe en lettres d'or, *bellicæ virtutis præmium*.
6. L'ordre royal & militaire de S. Lazare de Jéruſalem & hoſpitalier de Notre-Dame du Mont Carmel.

   On a fixé l'inſtitution de l'ordre de ſaint Lazare de Jéruſalem, avant 1060, tems des premieres croiſades.

   Louis VII. amena en France les premiers chevaliers de S. Lazare en 1154. Louis IX. ſaint ramena ce qui reſtoit des chevaliers en 1251. Henry IV. unit cet ordre à celui du Mont Carmel qu'il venoit d'inſtituer le 31 Octobre 1608.

   Ces ordres ont été confirmés de nouveau par Louis XIV. en 1664, & par ſa majeſté en 1722 &

1757. La marque de l'ordre eſt une croix d'or à huit raies, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de raïons d'or; & de l'autre, émaillée de vert, avec l'image de S. Lazare; chaque raïon eſt pommeté, & une fleur-de-lis dans chaque angle de la croix qui eſt attachée à un grand ruban de ſoie tannée d'amarante, mis en écharpe.

7. Ordre des comtes de Lyon, inſtitué par Louis XV. en 1745.

La marque de cet ordre eſt une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis d'or; les quatre autres angles de la croix eſt une couronne de comte d'or, perlée d'argent, au milieu une médaille de gueule, & S. Jean-Baptiſte poſé ſur une terraſſe de ſinople, avec cette légende, *prima ſedes Galliarum.* Sur le revers de la croix eſt S. Etienne lapidé, avec cette légende, *Eccleſia comitum Lugduni.*

8. Ordre royal & hoſpitalier du S. Eſprit, en deçà des Monts.

Le premier chapitre général de cet ordre fut tenu à Montpellier en 1032, établi par les bulles d'Innocent III. Honoré III. & Gregoire II. Il a été confirmé par les édits & lettres-patentes de nos rois Henry II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louis XIII. & par Louis XIV. en 1647 & 1671.

La croix de cet ordre eſt à douze pointes, avec une colombe poſée dans le milieu, dans chaque angle une fleur-de-lis, le ruban noir; le revers eſt de même.

9. Ordre du Mérite militaire, inſtitué par Louis XV. 10 Mars 1759, en faveur des officiers nés en pays où la religion proteſtante eſt établie.

La marque de cet ordre eſt un cordon bleu avec une croix d'or. Sur un des côtés il y a une épée en pal avec ces mots pour légende, *pro virtute bellica;* & ſur le revers, une couronne de laurier, avec cette légende, *Ludovicus XV. inſtituit.*

10. Ordre de Malte. Son origine eſt en 1012, & ſon établiſſement a été confirmé par le pape Honorius II. & par le patriarche de Jéruſalem en 1124. Raymond Podius, Florentin, en fut nommé le premier grand-maître.

La marque de cet ordre eſt une croix d'émail blanc, à huit pointes repréſentant les huit béatitudes. Les chevaliers de la nation françoiſe portent la croix de l'ordre cantonnée de quatre fleurs-de-lis, attachée à un ruban noir. La croix en France eſt couronnée d'une couronne royale.

11. Ordre de la Toiſon d'or, inſtitué à Bruges le 10 de Janvier 1429, par Philippe II. dit *le Bon*, duc de Bourgogne. Le collier de l'ordre eſt de doubles fuſils entrelacés de pierreries & cailloux étincelans de flammes de feu, avec ces mots, *ante ferit quam flamma micet.* Au bout du collier eſt la figure d'un mouton ou toiſon d'or, avec cette deviſe, *pretium non vile laborum.* Le ruban de la Toiſon eſt rouge.

12. L'ordre militaire de Calatrava en Eſpagne, a pris ſon titre & ſon origine du château de ce nom. Sanche III. roi de Caſtille, l'inſtitua en 1158.

Les marques de cet ordre ſont une croix de gueule fleurdeliſée de ſinople; & à l'écu, dans les deux cantons de la pointe, deux menotes d'azur, pour marquer leur fonction qui eſt de délivrer les chrétiens des mains des infideles.

13. L'ordre de S. Jacques de l'Epée, inſtitué en l'an 1175, eut ſon commencement en Eſpagne au royaume de Galice, où eſt le corps du grand apôtre S. Jacques en la ville de Compoſtelle.

La marque de l'ordre eſt un collier à trois chaînes d'or, au bout deſquelles pend l'épée rouge, chargée d'une coquille d'argent, le pommeau & la garde en forme d'une fleur-de-lis.

14. L'ordre militaire d'Alcantara ou de S. Julien du Poirier, en Eſpagne, prit ſon nom de la ville d'Alcantara, conquiſe ſur les Maures par le roi de Léon Alphonſe IX. l'an 1212, lequel la donna en garde à Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier.

La marque de cet ordre eſt une croix fleurdeliſée de ſinople, chargée en cœur d'un écu d'or, au poirier de ſinople.

15. L'ordre de Notre-Dame des Graces en Eſpagne, reconnoît pour ſon fondateur Jacques I. roi d'Arragon, qui inſtitua cet ordre en 1223 le jour de S. Laurent, dans l'égliſe cathédrale de Barcelonne, où Pierre Nolasko fut nommé grand-maître. Les chevaliers portent ſur l'eſtomac un écu de gueule, à une croix d'argent coupée d'Arragon, & partie de Sicile, avec la couronne royale ſur l'écu.

16. L'ordre de Notre-Dame de Monteza, en Eſpagne, inſtitué par Jacques II. roi d'Arragon & de Valence, en 1317.

La marque de cet ordre eſt une croix de gueule attachée ſur un habit blanc.

17. L'ordre des chevaliers de la Blanda, inſtitué en Eſpagne par le roi Alphonſe XI. en 1332, pour récompenſer ceux qui s'étoient diſtingués à ſon ſervice. La marque de cet ordre eſt un cordon rouge, porté ſur l'épaule gauche en écharpe.

18. L'ordre Teutonique. Son origine eſt de 1191. La croix de ſable fut donnée à l'ordre par l'empereur Henry VI. après le ſiége de la ville de Ptolemaïde; la croix d'or, par Jean, roi de Jéruſalem, & l'aigle impérial, par l'empereur Frédéric II. & Saint Louis, roi de France, ajouta des fleurs-de-lis aux quatre bouts de la croix d'or; le tout fut attaché à une chaîne d'or.

19. L'ordre de chevalerie de S. Hubert, inſtitué en 1444 par Gerard, duc de Juliers, de Cleves & de Berg, pour rendre graces au ciel des victoires qu'il avoit remportées ſur les ennemis, eſt une croix d'or chargée de pierreries, & au centre une médaille d'or, où eſt l'image de S. Hubert proſterné devant la croix qui lui apparoît entre les cornes d'un cerf.

Les chevaliers ont un ruban rouge en écharpe, où l'ordre eſt attaché, & outre cela, ils portent ſur l'eſtomac une croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle eſt un cercle où on lit ces mots, *in fide ſta firmiter.*

20. L'ordre de chevalerie de la Tête Morte, inſtitué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg en Siléſie, en 1652.

La marque de cet ordre eſt une tête de mort dans un nœud à un ruban noir avec un ruban blanc en deviſe où ſont ces mots, *memento mori*, à-l'entour de la tête.

PLANCHE XXIV.

21. L'ordre de chevalerie de la Concorde fut inſtitué par Chrétien Erneſt, margrave de Brandebourg, en 1660.

La marque de cet ordre eſt une croix de huit pointes au milieu, chargée d'un côté de deux branches d'olivier paſſant par deux couronnes en ſautoir, & couronnée d'un bonnet de prince, avec ce mot, *concordant;* & de l'autre, du nom du fondateur, & l'année de l'inſtitution, tout couronné de même, le ruban couleur d'orange.

22. L'ordre de chevalerie des Dames Eſclaves de la vertu, inſtitué en 1662 par Eléonore de Gonzague veuve de l'empereur Ferdinand III. dans le deſſein de faire regner la piété parmi les dames de ſa cour. La marque eſt un ſoleil d'or environné d'une couronne de laurier, avec cette deviſe, *ſola triumphat ubique.*

23. L'ordre de chevalerie des Dames Réunies pour honorer la croix, inſtitué par l'imperatrice Eléonore de Gonzague en 1668, à l'occaſion de l'incendie qui arriva au palais de l'empereur, où il y eut quantité d'effets précieux conſumés par les flammes qui parurent avoir reſpecté un Crucifix d'or qui renfermoit du bois de la vraie Croix.

Pour marque de cet ordre, les dames portent ſur le côté gauche de la poitrine, au bout d'un ru-

ban noir, une croix d'or dont les quatre coins ſont terminés par une étoile; deux petites branches, couleur de bois, la traverſent en ſautoir; quatre aigles impériales l'environnent, ſoutenant cette deviſe, *ſalus & gloria.*

24. L'ordre de chevalerie de la Généroſité. Cet ordre fut inſtitué en 1685 par Frédéric III. électeur de Brandebourg, & roi de Pruſſe, lorſqu'il étoit encore prince électoral. Il donna à ces chevaliers une croix émaillée d'azur, ayant pour deviſe ce mot, *la Généroſité.*

25. L'ordre de chevalerie de la Noble Paſſion. Jean Georges, duc de Saxe Weiſſenfels, inſtitua cet ordre en 1704, pour inſpirer des ſentimens d'élévation à la nobleſſe de ſes états.

La marque de cet ordre eſt un grand ruban blanc bordé d'or, que les chevaliers portent ſur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une étoile d'or, chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* qui marquent le nom du fondateur dans un champ émaillé d'azur ſur une croix de gueule, le tout entouré d'un cordon blanc, à la bordure d'or, où il y a, *j'aime l'honneur qui vient par la vertu;* & de l'autre côté ſont repréſentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, *ſociété de la noble Paſſion, inſtituée par J. G. D.D S. Q.* 1704.

26. L'ordre de chevalerie de l'Amour du prochain fut inſtitué par Eliſabeth Chriſtine impératrice, en 1708.

La marque de dignité de l'ordre eſt un ruban rouge attaché ſur la poitrine, au bout duquel pend une croix à huit pointes, où ſont ces mots, *amor proximi.*

27. L'ordre de S. Georges, défenſeur de l'immaculée Conception de la Vierge. Charles Albert, électeur de Baviere, l'inſtitua par conceſſion papale à Munich l'an 1729, le jour de la fête de S. Georges.

La marque de cet ordre eſt une croix à huit pointes, chargée en cœur de l'image de S. Georges à cheval tuant un dragon. On lit ſur le collier de l'ordre ces mots, *Fid. Juſt. & Fort.* qui y ſont arrangés alternativement entre des colonnes ſurmontées d'un globe impérial, & ayant pour ſupports deux lions armés de chacun un ſabre.

28. L'ordre du S. Sépulcre, inſtitué en 1103 par Baudouin I. roi de Jéruſalem. Le pape Innocent VIII. l'an 1477 unit ces chevaliers avec les chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, lors de leur demeure à Rhodes, comme étant de mêmes vœux & mêmes regles. Cette union dura peu.

La marque de l'ordre eſt un cordon noir, où pend une croix potencée, cantonnée de quatre croiſettes de gueule, pour marquer les cinq plaies de Notre-Seigneur. Aujourd'hui l'on porte une croix à huit pointes, émaillée en blanc, & fleur-de-lisd'or, aux quatre angles; au milieu, une médaille d'argent, chargée de la croix de Jéruſalem de gueule; & ſur le revers, une reſurrection d'or ſur un fond d'azur.

29. L'ordre des dames de la Croix étoilée, inſtitué par Marie Théreſe Walpurge Amélie Chriſtine d'Autriche, impératrice, le 18 Juin 1757.

La marque de cet ordre eſt une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, & une médaille blanche, chargée d'une faſce de gueule, entourée d'une légende *fortitudo*, les lettres en or; & au revers, un chiffre compoſé d'un M. T. F. doublé, entouré d'un émail vert.

30. L'ordre de Notre-Dame de Lorette, inſtitué par le pape Sixte V. lequel fonda cet ordre en 1587, & donna aux chevaliers, pour marque de leur dignité, l'image de Notre-Dame de Lorette.

31. L'ordre du Lis, inſtitué par le pape Paul III. La marque de l'ordre eſt une double chaîne d'or, entrelacée de lettre M à l'antique; au bout eſt une médaille en ovale, ſur laquelle eſt émaillé un lis d'azur, ſortant d'une terraſſe, & ſupportant une M auſſi à l'antique, couronnée. A l'entour de la médaille ſont ces mots, *Pauli III. P. M.* & ſur le revers eſt l'image de Notre-Dame ſur un arbre formant la couronne.

32. L'ordre militaire de l'Avis en Portugal, inſtitué par Alphonſe I. roi de Portugal, lorſqu'il fit la conquête de la ville d'Evora ſur les Maures.

Les armes ſont d'or, à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux de ſable.

33. L'ordre de S. Jean & S. Thomas, inſtitué en 1254. Cet ordre s'eſt éteint en Syrie par la domination des infideles; mais il s'eſt continué en Portugal par ceux des chevaliers qui y étoient demeurés.

Ils poſſedent encore actuellement 509 commanderies & deux bailliages; ils ont permiſſion de ſe marier.

La marque de cet ordre eſt une croix patée de gueule, chargée des deux ſaints nommés ci-deſſus.

34. L'ordre militaire du Chriſt. La deſtruction des templiers donna naiſſance à celui du Chriſt en Portugal. Ce fut Denis I. roi de Portugal, qui l'établit en 1319.

La marque de cet ordre eſt une croix patée, hauſſée rouge, chargée d'une croix pleine & hauſſée d'argent, laquelle croix ils portent au bout de leurs colliers qui eſt une chaîne à trois rangs. Il y a des chevaliers qui la portent à huit pointes.

35. L'ordre militaire de la Jarretiere, inſtitué par Edouard III. roi d'Angleterre.

La marque de l'ordre étoit un écu d'argent, chargé d'une croix rouge, avec une jarretiere bleue couverte d'émail & attachée à la jambe gauche avec une boucle d'or, les mots *honi ſoit qui mal y penſe*, lui ſervant de deviſe; le nom de *Jarretiere* a toujours demeuré depuis à cet ordre. Les chevaliers portent un ruban bleu au cou, au bout duquel pend l'image de S. Georges avec la deviſe gravée autour. Depuis le changement de religion, arrivé en Angleterre, on a changé la croix de l'ordre en un ſoleil. Jacques VI. roi d'Angleterre, y a réuni l'ordre du Chardon; ſon collier eſt compoſé de roſes rouges & blanches, entrelacées de nœuds de lacs d'amour.

36. L'ordre du Bain. L'on prétend que l'inſtitution eſt de Henry IV. roi d'Angleterre, en 1399; d'autres font l'inſtitution beaucoup plus ancienne, & prétendent que ſon nom vient de ce que tous les chevaliers étoient obligés de ſe baigner la veille de leur réception.

La marque de l'ordre eſt un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel eſt attaché un anneau d'or renfermant trois couronnes royales, au champ d'azur, avec la deviſe, *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.

37. L'ordre de S. André ou du Chardon & de la Rue. L'inſtitution de cet ordre eſt preſque inconnue; ceux qui le rapportent au tems de Hungus, roi d'Ecoſſe, ne ſont pas plus fondés en preuve que ceux qui l'attribuent à Jacques XI. en 1452.

La marque de dignité de cet ordre eſt un ruban vert que les chevaliers portent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or, avec l'image de S. André ſur un chardon armé de pointes. Le grand collier eſt compoſé de chaînons faits en forme de chardon avec ſon feuillage; & ſur leurs habits les chevaliers portent un chardon en broderie entouré d'un cercle d'or ou rayon d'argent, entouré d'une légende où ſont ces mots, *nemo me impunè laceſſet.*

38. L'ordre militaire de Dannebrog en Dannemarck, inſtitué, ſelon moi, ſous le regne de Waldemar en 1219. Cet ordre fut négligé & preſque éteint par les ſucceſſeurs de Waldemar, lorſque le chriſtianiſme s'introduiſit dans toutes les provinces.

Chrétien V. roi de Dannemarck, l'a relevé en 1671, le jour du batême de ſon fils Frédéric IV. prince héréditaire de ſa couronne.

La marque de cet ordre eſt une croix émaillée d'argent, chargée de onze diamans avec ces deux lettres G. S. Dans les cérémonies les chevaliers prennent pour collier une chaîne qui tient des deux côtés en double W, qui eſt le chifre du roi Chrétien V. & une croix émaillée d'argent; alternati-

vement ils portent auſſi un cordon blanc ondé & bordé de gueule, où la croix ſuſpend, & ſur l'eſtomac au côté droit, une étoile en broderie d'argent.

39. Ordre de chevalerie de l'Eléphant. Ce fut Chrétien I. roi de Dannemarck, ſurnommé *le Riche*, qui inſtitua cet ordre en 1478. Ceux qui aſpirent à cet honneur, ſont obligés de recevoir auparavant l'ordre militaire de Dannebrog.

La marque de l'ordre de l'Eléphant eſt une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un éléphant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de gueule, maçonné de ſable, le tout poſé ſur une terraſſe de ſinople émaillée de fleurs; à la droite de l'éléphant il y a cinq diamans poſés en croix, & à gauche, le chifre du nom du roi; le cordon eſt ondé d'azur, & les chevaliers portent ſur leurs habits une étoile d'argent en broderie à huit pointes, & en cœur de l'étoile de gueule à la croix d'argent.

40. L'ordre de la Fidélité, inſtitué par Chrétien VI. roi de Dannemarck, le 7 Août 1732, pour l'anniverſaire de ſon mariage.

La marque de l'ordre eſt une croix coupée d'or, émaillée d'argent, chargée en cœur d'un écuſſon de gueule; écartelé, au premier & quatrieme d'un lion du nord, & au ſecond & troiſieme, d'un aigle, & ſur le tout, d'azur, au chifre du roi & de la reine de Dannemarck; & ſur le revers on lit cette légende, *in feliciſſimæ unionis memoriam.* Cette croix eſt attachée à un grand cordon de ſoie bleue, turquin, tiſſu d'argent aux extrémités, la croix rayonnée dans chaque angle.

PLANCHE XXV.

41. L'ordre des Chérubins & des Séraphins. On rapporte l'inſtitution de cet ordre à Magnus, roi de Suede, en l'annee 1334.

Le collier de l'ordre eſt compoſé de chérubins & ſéraphins avec doubles chaînons & des croix patriarchales ou de Lorraine de ſinople, à cauſe de l'archevêché d'Upſal; au bout du collier eſt attaché une ovale d'azur, où il y a un nom de Jeſus, & en pointe, quatre cloux de la paſſion, émaillés de blanc & de noir.

42. L'ordre d'Amaranthe en Suede. Cet ordre inſtitué par la reine Chriſtine en 1653, ne dura pas longtems, il finit avant la fondatrice.

La marque de l'ordre étoit une médaille émaillée de rouge, où il y avoit au milieu un AV mis en chifre & enrichi de diamans, environné d'une couronne de laurier; à l'entour étoit une deviſe, *dolce nella memoria.* Cette marque étoit attachée à un ruban couleur de feu, qui ſe portoit au cou.

43. L'ordre de chevalerie de S. André en Ruſſie, inſtitué par le czar Pierre I.

La marque de cet ordre eſt une croix de S. André, où eſt le titre du prince conçu en ces mots, *le czar Pierre, conſervateur de toute la Ruſſie;* la croix ſurmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc, & dans les trois autres, l'aigle de Ruſſie éployée, celui de la pointe de l'angle chargé d'un écuſſon ſurchargé d'un cavalier armé; & au revers eſt l'image de S. André au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S A.

Le collier de l'ordre eſt de chaînons, chargé de roſes.

44. L'ordre de chevalerie de Sainte Catherine, inſtitué par le czar Pierre I. en 1715, tant pour les ſeigneurs de ſa cour que pour les dames.

La marque de dignité eſt un ruban blanc ſur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé de l'image de Sainte Catherine; & ſur le côté gauche de l'eſtomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle eſt une croix avec cette deviſe, *par l'amour & la fidélité envers la patrie.*

45. L'ordre de chevalerie de l'Aigle noir en Pruſſe, fut inſtitué par Frédéric, roi de Pruſſe I. en 1701.

La marque de cet ordre eſt une croix d'or émaillée d'azur, ayant dans chacun des quatre angles un aigle éployée de ſable, la croix chargée en cœur de ces mots, *Fredericus rex*, pend au bout d'un grand cordon d'orange que les chevaliers portent ſur l'épaule gauche en écharpe.

Le collier eſt compoſé d'aigles & d'un gros diamant où il y a F. R. écartelé & entouré de quatre couronnes électorales; ils ont encore une étoile brodée d'argent ſur l'eſtomac, au milieu de laquelle ſe voit un aigle éployé tenant dans ſa ſerre gauche une couronne de laurier, & dans la dextre un foudre, avec cette deviſe, *ſuum cuique.*

46. L'ordre de chevalerie de l'Aigle blanc, inſtitué par Auguſte II. roi de Pologne, en 1705.

La marque de dignité, comme on la porte aujourd'hui, eſt une croix émaillée de gueule, à huit pointes, & la bordure d'argent, cantonnée de flammes de feu, chargées en cœur de l'aigle blanc qui a ſur l'eſtomac une autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'électorat de Saxe; & de l'autre côté, le nom du roi en chifre, avec cette deviſe, *pro fide, rege & lege*, le tout ſurmonté d'une petite couronne de diamans pendant au grand cordon bleu; la chaîne eſt compoſée d'aigles couronnées & enchaînées.

47. L'ordre de S. Etienne en Toſcane fut inſtitué par Coſme I. grand duc de Toſcane, en 1561, par vénération pour S. Etienne.

La marque de l'ordre eſt une croix à huit pointes de gueule, bordée d'or, ſuſpendue à une chaîne d'or attachée par trois chaînons de même.

48. L'ordre militaire de l'Annonciade, inſtitué par Amédée VI. comte de Savoie, dit *le Verd*, en 1362.

La marque de l'ordre eſt une chaîne d'or, compoſée de quinze nœuds en lacs d'amour, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui ſignifient, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la valeur de ſon ayeul. Au bout du collier pend une médaille faite en lacs d'amour, où eſt renfermé le myſtere de l'Incarnation, qui y fut placé par Amédée VIII. duc de Savoie, en 1434; & Charles III. duc de Savoie, ajouta en 1518 autant de roſes émaillées de gueule, que de lacs d'amour.

49. L'ordre de S. Maurice & de S. Lazare commença en 1370, inſtitué en Savoie par S. Baſile, & ſupprimé par le pape Innocent VIII. & fut rétabli par le pape Pie IV. en 1564.

La marque de l'ordre eſt une croix à huit pointes jointe avec la croix de S. Maurice qui eſt deſſus, d'or, émaillée de blanc; cette marque ſe porte attachée à une chaîne d'or ou à un ruban de ſoie de telle couleur que chacun de l'ordre le trouve à propos. Le ſiége de l'ordre de S. Lazare eſt à Nice, & S. Maurice à Turin.

50. L'ordre de Notre-Dame de Gloire à Mantoue, inſtitué par Barthelemy, religieux dominicain, & enſuite évêque; il inſtitua cet ordre en 1233. Il porte d'argent, à la croix de pourpre cantonnée de quatre étoiles de même.

51. L'ordre militaire du Précieux Sang, inſtitué par Vincent de Gonzague IV. duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur des trois gouttes de ſang de J. C. que l'on conſerve à Mantoue.

Le collier de l'ordre eſt compoſé d'ovales d'or entrelacés par des chaînons; ſur un de ces ovales eſt élevé d'émail blanc ce mot, *Domine probaſti*; & ſur d'autres ſont des flammes de feu qui brûlent autour d'un creuſet; au bout de ce collier pend un ovale où ſont repréſentés deux anges émaillés au naturel, tenant un ciboire couronné, avec ces mots à l'entour, *nihil iſto triſte recepto.* Ces chevaliers portent le collier dans les grandes cérémonies, & ſe contentent d'avoir tous les jours ſur l'eſtomac une médaille qui repréſente la même choſe.

52. L'ordre militaire de S. Georges. La premiere inſtitution ſe fit ſous la regle de Baſile; les chevaliers étoient obligés de prouver quatre degrés tant paternels que maternels.

La marque de cet ordre eſt un collier d'or, compoſé en chifre de lettres qui ſe ſuivent, *labarum*, au bout duquel pend l'image de S. Georges perçant le dragon.

53. L'ordre de chevalerie de S. Marc à Veniſe; les auteurs ne s'accordent pas ſur l'inſtitution de cet ordre. Ce fut dans le ſecond âge, ſelon moi, de la république, c'eſt-à-dire ſous le gouvernement des ducs, que le corps de S. Marc, évangéliſte, ayant été tranſporté d'Alexandrie à Veniſe, on inſtitua cet ordre à l'honneur de ce ſaint.

La marque de l'ordre eſt une chaîne d'or, au bout de laquelle eſt attachée une médaille de même, ſur laquelle eſt repréſenté un lion aîlé qui tient d'une patte une épée nue & un livre d'évangile ouvert, avec ces paroles, *pax tibi, Marce, evangeliſta meus*; ſur le revers de la médaille ſe voit le nom du doge regnant, ou ſon portrait le repréſentant à genoux pour recevoir un étendard de la main de S. Marc.

54. L'ordre de S. Georges à Gènes; on prétend qu'il fut inſtitué par l'empereur Rodolphe I. ou par l'empereur Frédéric III. ou enfin par Maximilien.

La marque de cet ordre eſt une croix d'or formée en treffle, & chargée en cœur d'une couronne, le tout attaché à trois chaînons d'or avec le ruban d'or.

Il y a pluſieurs ordres de S. Georges, & ce ſaint eſt honoré comme patron de tous les chevaliers.

55. L'ordre de S. Janvier, inſtitué le 2 Juillet 1738 par Charles infant d'Eſpagne, roi de Jéruſalem & des deux Siciles.

La marque de l'ordre eſt une croix à huit pointes émaillée de blanc & brodée d'or, & ſur le milieu S. Janvier, évêque, à demi-corps dans des nues. Le collier eſt compoſé d'attributs de l'égliſe & du chifre de S. Janvier; & ſur le revers, une médaille d'or, un livre d'or portant deux burettes de gueule, entourées de deux palmes de ſinople.

56. L'ordre de Livonie dit *des Freres Porte-glaives*, inſtitué par Engilbert & Thierry en 1203. Le pape Innocent III. l'approuva & le confirma en l'année 1233.

La marque de cet ordre eſt deux épées poſées en ſautoir, les pointes en bas; d'où ils eurent le nom de *Freres Porte-glaives*; le tout attaché à une chaîne d'or.

57. L'ordre de la Cordeliere, inſtitué par la reine Anne de Bretagne en 1498.

La marque eſt un cordon blanc fait en lacs d'amour, qui ſe termine par deux glands qui retombent en bas.

58. L'ordre de S. Blaiſe fut inſtitué ſous les rois d'Arménie de la maiſon de Luſignan, tenant leur cour à Acre. Les chevaliers, officiers & ſervans les rois, étoient vêtus de bleu-céleſte, & portoient ſur l'eſtomac une croix d'or.

59. L'ordre de S. Antoine. Les chevaliers de cet ordre ſont eccléſiaſtiques.

Leurs marques ſont deux T. T. Le pere Bonanni prétend qu'outre les tau, ces chevaliers portoient un collier bordé d'or, où il y avoit une ceinture d'hermite, où pendoit un bâton à croſſe, & une clochette auſſi d'or.

60. L'ordre de Sainte Catherine du mont Sinaï pour marque porte ſur le manteau, du côté gauche pardeſſus la croix d'or de Jéruſalem, une roue percée à ſix raies de gueule, clouée d'argent.

PLANCHE XXVI.

61. L'ordre militaire de S. Blaiſe & de la Sainte Vierge Marie. On n'eſt pas sûr de la date de l'inſtitution de cet ordre; pluſieurs le prétendent auſſi ancien que celui de S. Jean de Jéruſalem.

La marque eſt une croix patée rouge, chargée d'une médaille de même, où eſt S. Blaiſe d'un côté, & de l'autre côté la Sainte Vierge.

62. L'ordre de Sainte Madeleine. Jean Cheſnel, gentilhomme breton, propoſa l'inſtitution de cet ordre au roi Louis XIII. en l'année 1614.

La marque de cet ordre eſt une croix fleurdeliſée, & la branche d'en-bas commençant par un croiſſant, cantonnée de palmes arrangées en rond, naiſſantes des fleurs-de-lis, au milieu de la croix l'image de ſainte Madeleine.

Le collier eſt compoſé d'M, lamda & d'A repréſentant les noms de ſainte Madeleine, du roi & de la reine, Louis & Anne enchaînés & entrelacés de doubles cœurs cleſchés, traverſés de dards croiſés; le tout émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu. La deviſe de cet ordre étoit, *l'amour de Dieu eſt pacifique*.

63. L'ordre de la Charité chrétienne fut inſtitué par Henry III. pour les pauvres capitaines & ſoldats eſtropiés à la guerre.

La marque eſt une croix ancrée en broderie de ſatin blanc, bordée de ſoie bleue, chargée en cœur d'une lozange de ſatin bleu ſurchargée d'une fleur-de-lis d'or en broderie, & autour de la croix, *pour avoir bien ſervi*.

64. L'ordre de S. Pierre & S. Paul. Le pape Paul III. romain de la maiſon de Farneſe, fut inſtituteur de ces deux ordres l'an 1540, le ſixieme de ſon pontificat, durant le reſte duquel, c'eſt-à-dire juſqu'en 1549 qu'il occupa le ſiége de S. Pierre, il fit deux cens chevaliers.

La marque de l'ordre eſt un ovale d'or, où pend l'image de S. Pierre au bout d'une chaîne à trois rangs d'or; & au revers, l'image de S. Paul.

65. L'ordre du Croiſſant, inſtitué par René d'Anjou, roi de Jéruſalem, de Sicile & d'Arragon, en l'année 1464.

La marque de cet ordre eſt un croiſſant d'or, ſur lequel étoit gravé au burin ce mot, LOZ. Ce croiſſant étoit ſuſpendu par trois chaînettes au collier fait de trois chaînes d'or.

66. L'ordre de l'Hermine & de l'Epi, inſtitué par François I. duc de Bretagne, l'an 1450.

La marque de l'ordre faite d'épis de blé d'or, paſſés en ſautoir, liés haut & bas par deux bandes & cercles d'or, au bout duquel pend à une chaînette d'or, une hermine blanche courante ſur une motte de gazon d'herbe verte diaprée de fleurs, & deſſous, la deviſe *à ma vie*.

67. L'ordre du Dragon renverſé, inſtitué par l'empereur Sigiſmond l'an 1418.

La marque de l'ordre faite de deux tortis à doubles chaînes d'or, avec des croix patriarchales vertes, au bout pendoit un dragon renverſé, les ailes étendues, émaillées de diverſes couleurs; & journellement les chevaliers portoient une croix fleurdeliſée de vert.

68. L'ordre de la Jara ou du Vaſe de la Vierge Marie, inſtitué par Ferdinand, infant de Caſtille, prince de Pegnafiel, en l'année 1410. Il compoſa le collier plein de pots à bouquets de lis & de griffons, & une médaille pendante où eſt un lis à trois tiges.

69. L'ordre du Porc-épic fut inſtitué par Louis de France, duc d'Orléans, ſecond fils du roi Charles V. en 1393.

Le collier eſt compoſé de trois chaînes d'or, au bout duquel pendoit un porc-épic auſſi d'or, ſur une terraſſe émaillée de verd & de fleurs. La deviſe étoit *cominus & eminus*, qui ſignifie *de près & de loin*.

70. L'ordre de la Colombe ou du S. Eſprit, finit auſſitôt qu'il fut inſtitué en la ville de Ségovie l'an 1379 par Jean I. roi de Caſtille, qui en compoſa le collier de rayons de ſoleil ondoyés & en pointe, enchaînés de deux chaînes, le tout d'or, au bas il pendoit une colombe volante auſſi d'or, émaillée de blanc, becquée & membrée de gueule, la tête en bas.

71. L'ordre de Bourbon dit *du Chardon & de Notre-Dame*, fut inſtitué par Louis II. duc de Bourbon, ſurnommé *le Bon*, l'an 1470, au mois de Janvier.

La marque de l'ordre étoit compoſée de lozanges & demies, à double orle, émaillées de verd, cleſchées & remplies de fleurs-de-lis d'or, & de lettres capitales en chacune des lozanges, émaillées

de rouge, faisant ce mot *espérance ;* au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale, le cercle émaillé de verd & rouge, & dans l'ovale, une image de la Vierge, entourée d'un soleil d'or couronné de douze étoiles d'argent, & un croissant de même, sous ses piés & au bout dudit ovale, une tête de chardon émaillé de verd.

72. L'ordre du Cigne au duché de Cleves, a été institué par ceux de cette maison, en mémoire du chevalier du Cigne.

Le collier de cet ordre est une chaîne d'or à trois rangs, qui tient suspendu par trois chaînons un cigne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.

73. L'ordre du navire dit *d'Outremer & du double Croissant*, institué par le roi S. Louis en 1262, au second voyage qu'il fit en Afrique.

Le collier est fait de double coquilles entrelacées de doubles croissans passés en sautoir, & au bas du collier est une médaille où est un navire sur une mer; les coquilles représentoient la greve & le port d'Aigues-mortes, où il falloit s'embarquer.

Les croissans signifioient que c'étoit pour combattre les infideles qui suivoient la loi de Mahomet; & le navire dénotoit le trajet de la mer.

74. L'ordre de la Cosse de Geneste, institué par le roi S. Louis l'an 1234.

Cet ordre étoit composé de cosses de Geneste, émaillées au naturel, entrelacées de fleurs-de-lis d'or, enfermées dans des lozanges émaillées de blanc, enchaînées ensemble; au bas du collier, une croix fleurdelisée d'or, suspendue à deux chaînons.

75. L'ordre de l'Ours dit *de S. Gal*, institué par l'empereur Frédéric II. l'an 1213.

La marque de cet ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend dans une médaille d'argent un ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de sinople.

Il y fut ajoûté par trois chefs fondateurs de la liberté des Suisses, une chaîne faite de feuilles de chêne, qui entoure la premiere.

76. L'ordre de Chypre ou de Lusignan dit *de l'Epée*, institué par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, en 1195.

Le collier de l'ordre est composé d'un cordon rond de soie blanche, noué en lacs d'amour & entrelacés des lettres S. R. au bout une épée d'argent, la garde d'or enfermée d'un ovale clesché d'or, entouré de cette devise, *securitas regni.*

77. L'ordre de l'Etoile, institué par le roi Robert le Dévotieux en 1022 au mois d'Août.

La marque de l'ordre est un tortis de chaînons d'or à trois rangs, entrenoués de roses d'or alternativement, émaillées de blanc & de rouge, au bas duquel pend une étoile d'or.

Le roi Jean de Valois y ajoûta une couronne à la pointe de l'étoile, avec cette devise, *monstrant regibus astra viam.*

78. L'ordre de la Geneste, institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 1226.

La marque de cet ordre est de trois chaînons d'or entrelacés de roses émaillées de rouge, au bout du collier pend une geneste assise émaillée de noir & de rouge, accolée de France, bordée d'or, sur une terrasse émaillée de fleurs.

79. L'ordre de la Couronne Royale, fut institué par le roi & empereur Charlemagne, petit-fils de Charles Martel en 800.

Les chevaliers qui en étoient honorés, portoient sur l'estomac une couronne royale en broderie d'or.

80. L'ordre de S. Jacques en Portugal, fut institué en 1295.

La marque de cet ordre est une croix de gueule fleurdelisée à l'antique, & la croix au pié fiché.

PLANCHE XXVII.

81. L'ordre militaire des chevaliers de l'Epée en Suede, institué sous Gustave I. en 1523, roi de Suede; pour défendre la religion catholique & romaine contre la doctrine de Luther.

La marque de cet ordre a changé plusieurs fois; mais les chevaliers portent pour le présent une croix à huit pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de duc, la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées les têtes en-haut, pommetées d'or, & les lames émaillées d'azur; la médaille du revers est d'azur, une épée posée en pal, la tête en bas, la lame entourée d'une couronne de laurier, avec ces mots, *pro patria*, des épées posées en sautoir de têtes à queues, formant la chaîne.

82. L'ordre de S. Jean de Latran dit *de l'Eperon* à Rome, fut institué en 1560 par le pape Pie IV.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes, émaillées dans le goût de la croix de S. Louis, ayant une médaille où est S. Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *ordini institué en* 1560. La croix est cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis; d'autres y mettent une clé, & au bas de la croix en pointe est un éperon d'or; sur le revers de la médaille sont deux clés passées en sautoir, chargées au milieu d'une thiarre, le tout d'or, entouré d'une légende, *præmium virtuti & pietati.*

83. Ordre du Chapitre d'Alix, est une croix à huit pointes, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'or, émaillée de blanc, bordée d'or, une médaille au milieu chargée d'un S. Denis décapité, portant une robe de pourpre, un surplis blanc & une étole de pourpre sur un fond rouge, avec cette légende, *auspice Galliarum patrono.* Sur le revers de la médaille est une Vierge avec l'Enfant Jesus, émaillée en bleu, sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *nobilis insignia voti.* La croix surmontée d'une couronne de comte pour le présent.

84. L'ordre de S. Rupert, institué par Jean Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Allemagne, en 1701.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, & au milieu émaillée de rouge, avec l'image de S. Rupert; & sur le revers, une croix rouge, le tout attaché à une chaîne d'or.

85. L'ordre de l'Aîle de S. Michel fut institué par Alphonse Henry I. en Portugal l'an 1171.

La marque de l'ordre est que les chevaliers portent sur le cœur une aîle couleur de pourpre, toute brillante de rayons d'or, & une croix rouge en forme de sable, & des lis rouges sur un habit blanc, avec cette légende, *quis ut Deus?*

86. L'ordre de S. Antoine en Ethiopie. On prétend que Jean le Saint, fils de Caïus dit *le Saint*, qui regnoit l'an 300 de J. C. en fut l'instituteur.

La marque de l'ordre est une croix d'azur fleurdelisée au haut & aux deux côtés, & bordée d'un fil d'or, patée par le bas.

87. L'ordre de la Chausse, ou de la Calza, à Venise, fut institué l'an de J. C. 727.

La marque de cet ordre est une chausse ou espece de bottine où tient le soulier, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierreries.

88. L'ordre du Croissant chez les Turcs, institué par Mahomet II. empereur des Turcs, premier chef & souverain de l'ordre, en 1453.

Le collier de l'ordre est une chaîne d'or où pend un croissant attaché à deux chaînes, le croissant renversé.

Les trois figures suivantes de cette Planche montrent les croix des grands-croix de S. Louis, de S. Lazare & de Malte.

Et les quatre qui sont au-dessous, la maniere de poser les lambrequins pour chevaliers créés par lettres, pour nobles & gentilshommes, pour ennoblis & pour veuves.

Boucliers. 1 2 3 4 5 6 7

Ecus Accolés. 8 9

Lozanges. 10

Or. 11

Argent. 12

Gueules. 13

Azur. 14

Sable. 15

Sinople. 16

Pourpre. 17

Hermines. 18

Vair. 19

Contre Hermines. 20

Contre Vair. 21

Vaire. 22 23 24

Party. 25

Coupé. 26

Tranché. 27

Taillé. 28

Ecartelé. 29

En Sautoir. 30

Gironné. 31

Tiercé enfasce. 32

En Pal. 33

En Bande. 34

En Barre. 35

En Chevron. 36

Parti. 37

de. 38

lun. 39

en. 40

l'Autre. 41

Coupé. 42

de lun. 43

en. 44

l'Autre. 45

Tranché. 46

de lun. 47

en l'Autre. 48

Crénelé. 49

Denché. 50

Nuagé. 51

Taillé Chargé. 52

Nuagé. 53

de lun. 54

en l'Autre. 55

Art Heraldique.

Ecartelé . . . . de l'un . . . . en l'autre . . . En Sautoir . . . . .) Gironnée de 6 . . . . de 10 . . . .

56 57 58 59 60 61 62

. . . de 12 . . . . . de 16 . . .) Enté . . . . . Devise . . . . . Filets . . .) Adextré . . . . . Senestré . . . .

63 64 65 66 67 68 69

Senestré Adextré . . . . .) Champagne Plaine Mantelé . . . . .)

70 71 72 73 74 75 76

Chappé . . . . .) Chaussé . . . . . .

77 78 79 80 81 82 83

Chappé Chaussé) Vestu . . .) Embrassé a Dextre a Senestre) Emmanché en pal . . . . . Enchef . . . . . En Bande . . .

84 85 86 87 88 89 90

En Barre . .) Pointe . . . . . En Barre . . . Renversé . . .) Francquartier . . . . . Canton . .)

91 92 93 94 95 96 97

Chef Pal Fasce Bande Barre Croix Sautoir

98 99 100 101 102 103 104

Chevron . .) Chef Echiqueté . . Chargé . . . . . Denché . . . . . Ondé et Abbaissé . . . Soutenu . . . . . Surmonté .

105 106 107 108 109 110 111

Art Heraldique.

2 Pals . . . . . 3 Pals . . . . . Pallé . . . . . Contre-Pallé . . . . Brochant . . . . Accosté . . . . . et Brochant . . . .

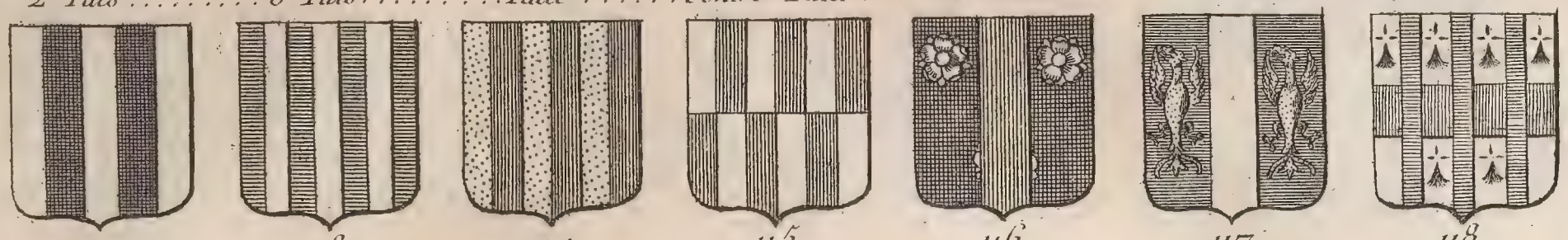

112 113 114 115 116 117 118

Ondé . . . . . Fretté . . . . . Bandé . . . . Bretessé Vergetté . . . Fiché . . . . . Abbaissé . . . . Flamboiant

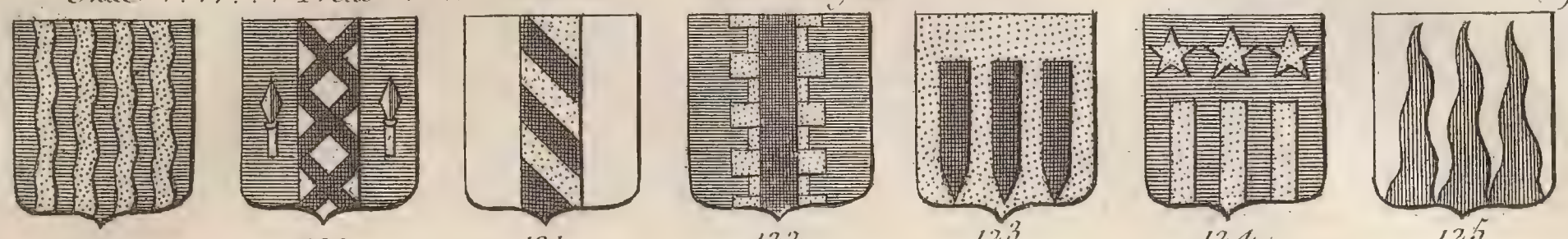

119 120 121 122 123 124 125

2 Fasces . . . . . 3 Fasces . . . . . Fascé . . . . . Burelles . . . . . Burellé . . . Fascé Echiqueté . . . . Nébulé . . . . .

126 127 128 129 130 131 132

. . . . . Ondé . . . . Chargé Accompé . . . Crenelé . . . . . Chargé . . . . Jumelles . . . . Tierces . . . . 2 Bandes . . . .

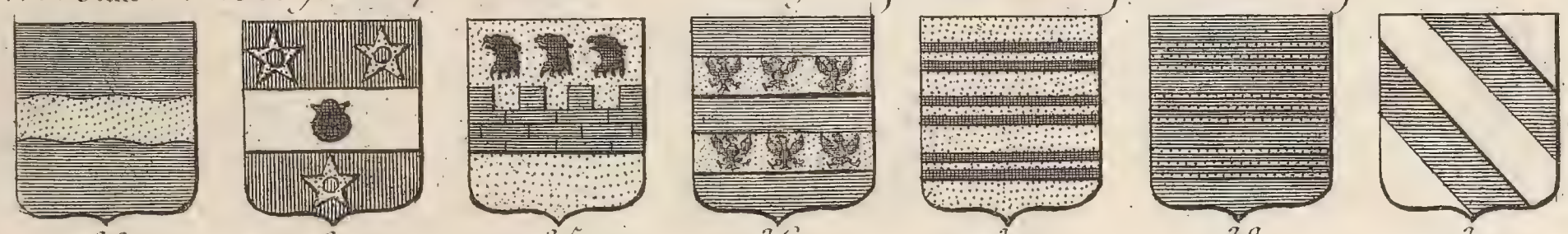

133 134 135 136 137 138 139

. . 3 Bandes . . . . . 4 Bandes . . . Bandé de 6 . . . de 8 Pieces . . . Bandé Contre Bandé . . . . Cottice . . . . . Cottice . . . .

140 141 142 143 144 145 146

Componné . . . . Bretessé . . . . Bastillé . . . . Brochant sur le tout . . . . 2 Barres . . . . Barré de 6 . . . . Engresle . . . .

147 148 149 150 151 152 153

. . Componné . . . Croix Allaisée . . . . Pattée . . . . Pattée Chargée . . . . Émerée . . . . . Bordée . . . . Bretessée . . . .

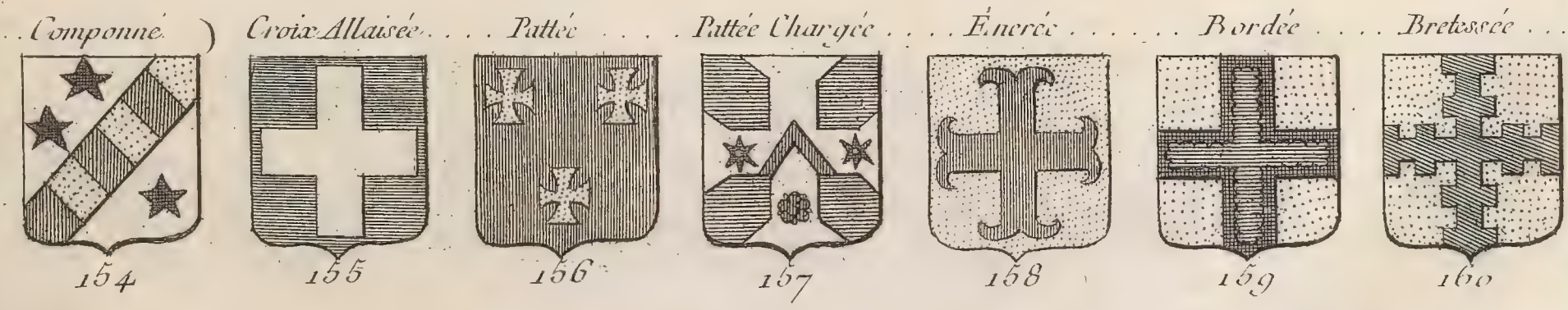

154 155 156 157 158 159 160

. . Cantonnée . . . . Récercellée . . . . Chargée . . . . Cerclée . . . . . Escottée . . . . Componnée . . . Recroisettées .

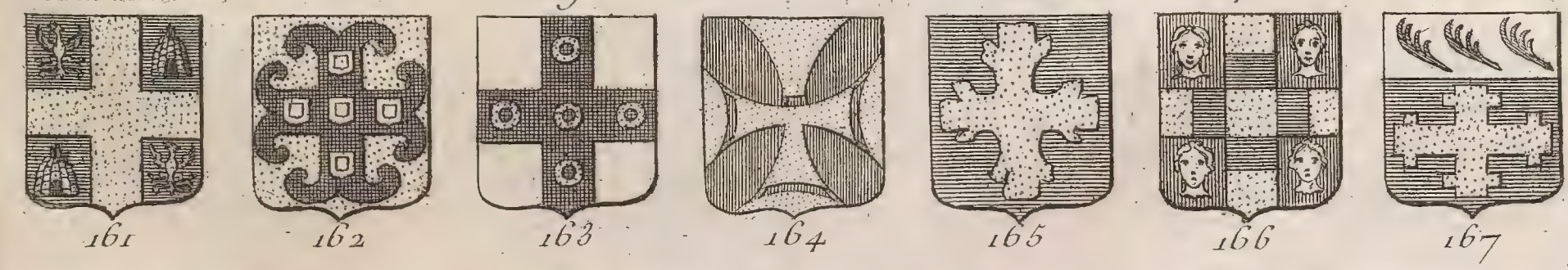

161 162 163 164 165 166 167

Art Heraldique

Croix Haute. 168 — Potencée. 169 — Endentée. 170 — Dentelée. 171 — Engreslée. 172 — Patriarchalle et Lorraine. 173 — Ecartelée. 174

Echiquetée. 175 — Fichée. 176 — Fleurdelisée. 177 — Trefflée. 178 — Fourchée. 179 — Fourchetée. 180 — Frtée. 181

Gringolée. 182 — Trefflée au Pied Fiché. 183 — Macles. 184 — Nislée. 185 — Ondée. 186 — Potencée. 187 — Clechée. 188

Croisettes. 189 — Sautoir. 190 — Dentelé. 191 — Bordé Dentelé. 192 — Engoulé. 193 — Bretessé. 194 — Encré. 195

3 Chevrons. 196 — Contre Potencé. 197 — Chevronné. 198 — Ondé. 199 — Ployé et Accompagné. 200 — Couché et Contourné. 201 — Renversé. 202

Chevron Chargé d'un autre. 203 — Brisé ou Eclaté. 204 — Rompu. 205 — Renversé Entrelassé. 206 — Allaisé. 207 — Dentelé Chargé. 208 — Parti. 209

Ecussons. 210 — Bordure. 211 — Crenelée. 212 — Ecartelée. 213 — Orle. 214 — Trescheur Chargé. 215 — Trescheur Brochant. 216

Double Trescheur. 217 — Pairle. 218 — Pointe. 219 — Echiqueté. 220 — Point Equipolé. 221 — 222 — Frettè. 223

Art Heraldique.

Treillisé . . . Coulice . . . . Herse . . . Losanges . . . . Losangé . . . Fusées . . . . . Fuselé . . .

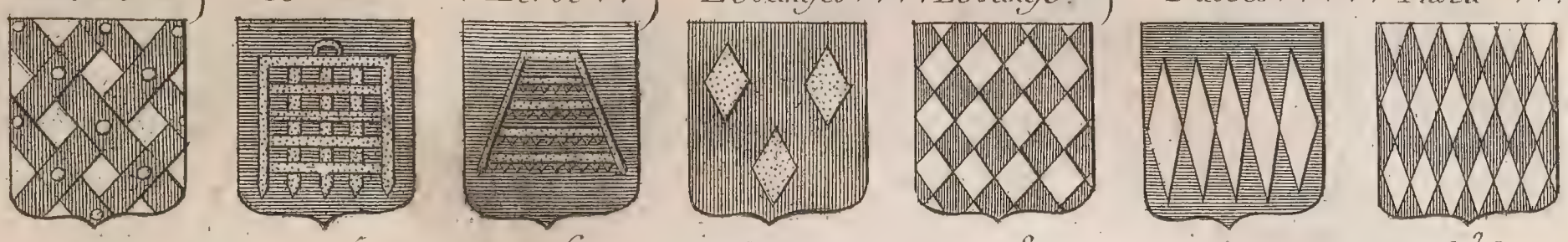

224 225 226 227 228 229 230

Macles . . . . . Rustres . . . Billettes . . . . . Carreaux . . . Besans . . . . . Tourteaux . . Tourteaux Besans . .

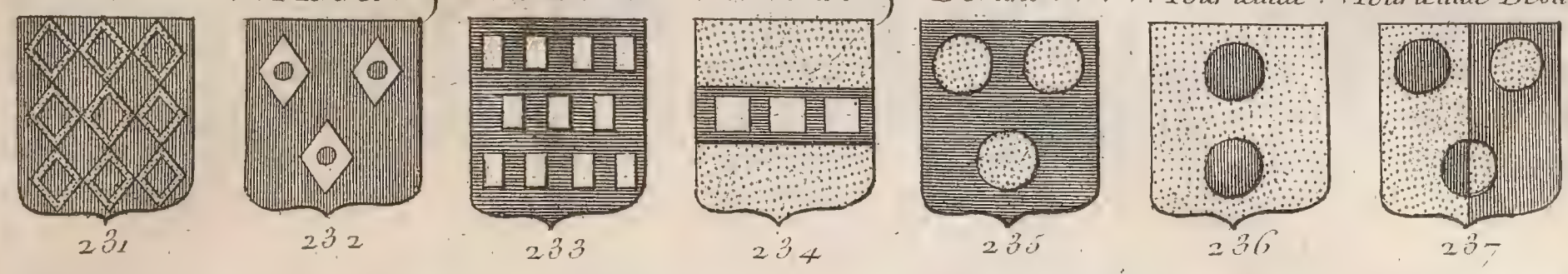

231 232 233 234 235 236 237

Besans Tourteaux . . Papelonné . . . Lion . . . . Doublequeue . Teste Coutournée . Teste Humaine . . . Diffamé . . . .

238 239 240 241 242 243 244

Affrontés . . . . Adossés . . . en Sautoir . . . Naissant . . . Issant . . . . Lionceaux . . . Vilené . . . . .

245 246 247 248 249 250 251

Lion Dragonné . . . Leopardé . . . Contre passant . Testes de Lion . . Pates de Lion . . . . . Leopard . . .

252 253 254 255 256 257 258

. . . . . Leopard Lionné . . . Testes . . .) Griffon . . Pates de Griffons) Daims Massacre . . .

259 260 261 262 263 264 265

Cornes . . . de . . Cerf . . . .) Sanglier . . . . Hure . . . . Porc Epic .) Taureau . . . . Rencontre . . .

266 267 268 269 270 271 272

Vache Clarinee Accornée . . . . .) Mouton . . . . Rencontre . .) Cheval . . . . Cheval Gay . . . Teste et Col . . .

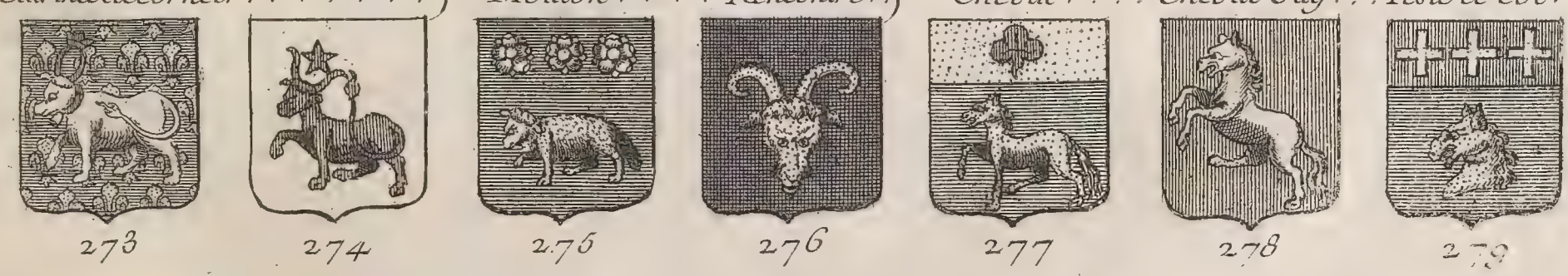

273 274 276 276 277 278 279

Art Heraldique.

Licorne . . . . Assi ou Accolé . . . Teste . .)

280 281 282

Levrier . . . . . Braques . . . . Têtes de Levrette . . . Testes de Braque .)

283 284 285 286

Chats . . .) Loup Ravissant. Louve Passante .) Renard Rampant) Belettes . . .) Eléphant . . . . Proboscides .

287 288 289 290 291 292 293

Ours . . . . Teste d'Ours Emmuselé) Teste de Loup .) Ecureuil . .) Lapins . . .) Aigle . . . . . Eployée . . . .
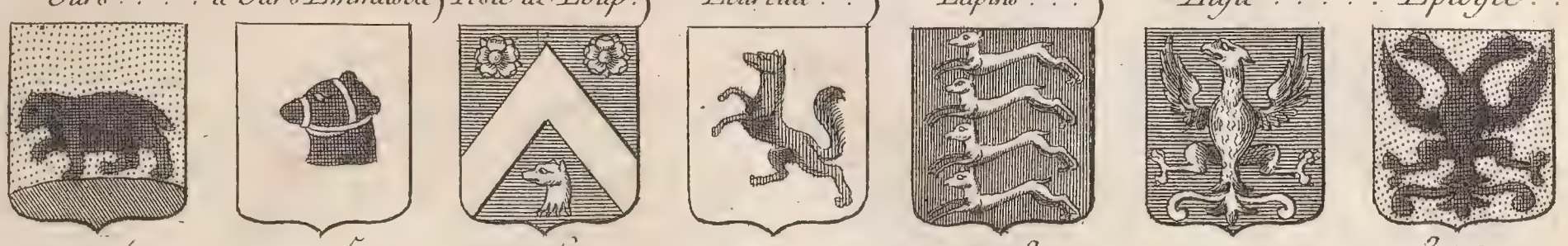
294 295 296 297 298 299 300

Vol Abbaisé . . . de Profil ou Essorante . . . Naissante . . . . . Aiglettes . . . Testes d'Aigle . . . Pattes d'Aigle . . . Allerions . . .

301 302 303 304 305 306 307

Merlettes . . . . . Grues . Canettes . Cigne . Cogs . . Cigogne . Autruche .

308 309 310 311 312 313 314

Phénix . Pélican . Perroquet . Corbeaux . T. de Corbeau . Epervier . Colombes .

315 316 317 318 319 320 321

Perdrix . . T. de Perdrix . T. de Becasse . Chouette . Abeilles . . . . Doublets . Sauterelles .

322 323 324 325 326 327 328

Grillon . Papillons . . . Vol Retourné . . Demi Vol Pannaches ou Plumes . . . . .) Dauphin .

329 330 331 332 333 334 335

Art Heraldique.

Chabots. 336

Bars ou Barbeaux. 337

Poissons. 338

Truite. 339

Brochet. 340

Rouget. 341

Sartine. 342

Goujons. 343

Sphinx. 344

Sirene. 345

Ecrevisses. 346

Crabe ou Scorpion. 347

Grenouilles. 348

Limaçons. 349

Limaces. 350

Coquilles. 351

Vanets. 352

Couleuvre. 353

Bisses. 354

Givre. 355

Lezards. 356

Hidres. 357

Dragons. 358

Volant. 359

Fourmis. 360

Sang-sues. 361

Rats. 362

Sphere. 363

Soleil. 364

Ombre de Soleil. 365

Croissants. 366

Etoile et Croissant. 367

Adossé. 368

En Coeur. 369

Globe. 370

Sphere accompagnee. 371

Croissants Affrontés. 372

Lunes. 373

Etoiles. 374

A 8 Rais. 375

A. 16. 376

Comete. 377

Rayons. 378

Nuée. 379

Cometes. 380

Arcen-Ciel. 381

Feu et Fumée. 382

Rayons Ondés. 383

Flammes. 384

Emflammé. 385

Flambeaux. 386

Salamandre. 387

Riviere. 388

Mer. 389

Fontaines. 390

Lambel . . . . Montagne . . . . Rocher en Mer . . Olivier . . . . . Chesne . . . . . Pin . . . Rameau D'olivier

392 393 394 395 396 397 398

Epines . . . . Crequier . . . Batons Noueux . . . . . Troncs . . . . . Feuilles de houx . . . . de Lauriers . . . Trefles . . . . .

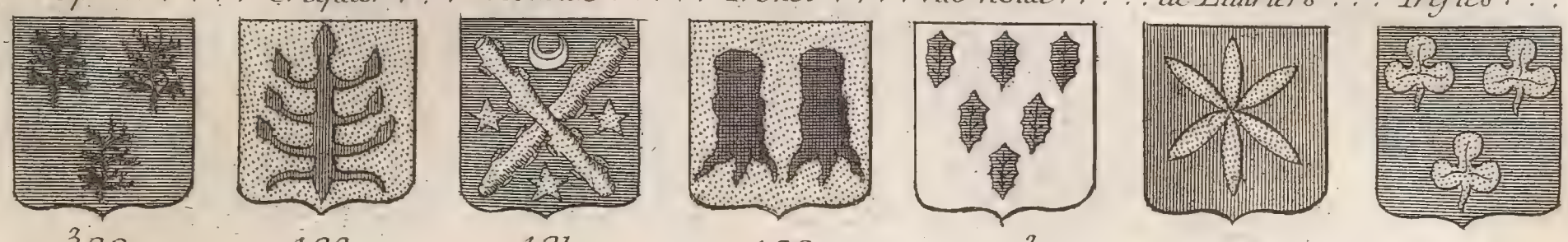

399 400 401 402 403 404 405

Quinte Feuilles . . . . Tierce Feuilles . . . . . Palmes . . . Fleur de Lis . . Au Pied Nourri . . . Semé . . . Lys de Jardin . .

406 407 408 409 410 411 412

Lys . . . . . Roses . . . . Feuillé . . . Souci . . . . Oeillets . . . . . Tulippe . . . . Ancolies . . .

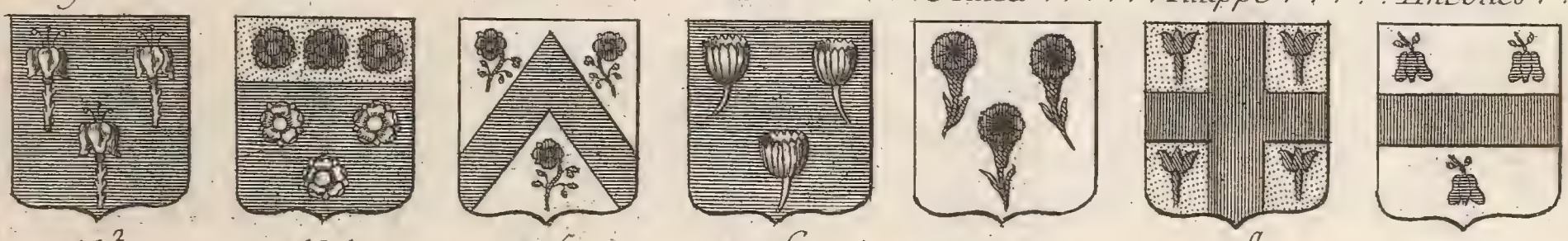

413 414 416 416 417 418 419

Pensées . . . Quatre Feuilles . . Pommes . . . . de Pin . . . . Poires . . . . Grenades . . . Fraises . . . .

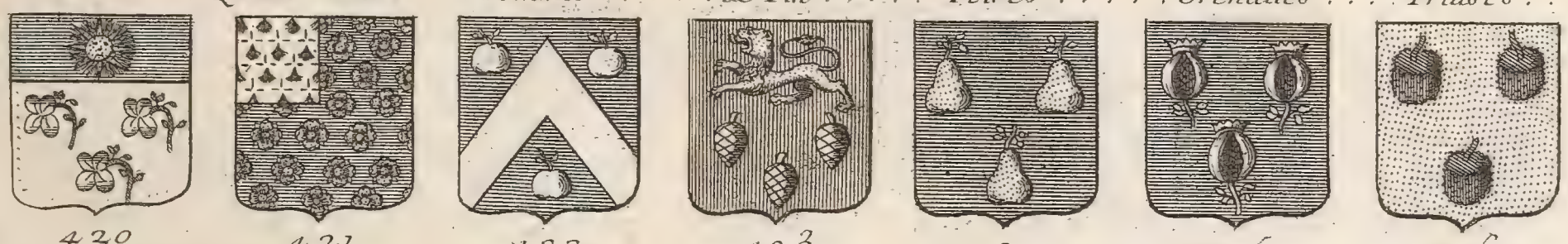

420 421 422 423 424 426 426

Coquerelles ou Noisettes . . . Concombres . . . Chou . . . . . Fevres . . . . Champignons . Cep de Vigne . . . Raisins . . .

427 428 429 430 431 432 433

Epis de Bled . . . . Ananas . . . . Melons . . . . Enfans . . . . Homme . . . . Cavalier . . . Femme . . .

434 435 436 437 438 439 440

T. de Femmes . T. de Maure . . T. d'Argus . . . yeux . . . . . Dextrochere . . . . Foi . . . . . Armée . . . .

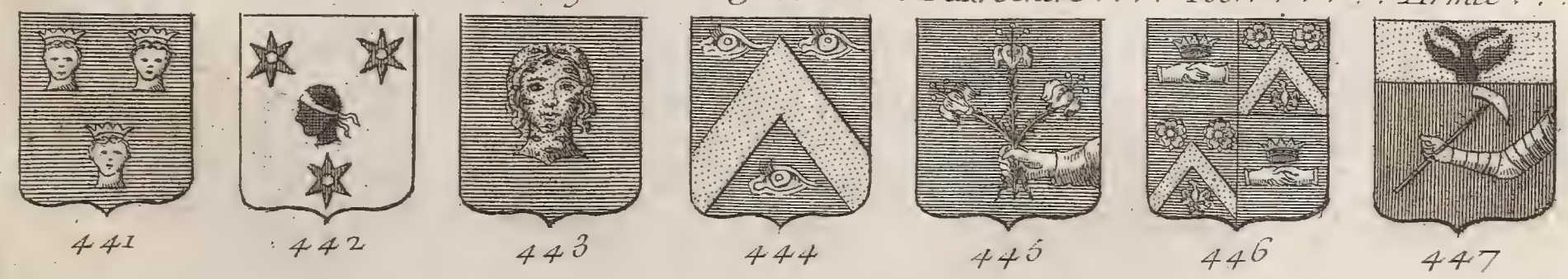

441 442 443 444 445 446 447

Art Heraldique.

Mains . . . . . Jambe . . . 3. Jambes . . Testes de Morts . . . . Costes . . . . Os de Jambes . . . Coeurs . . . .

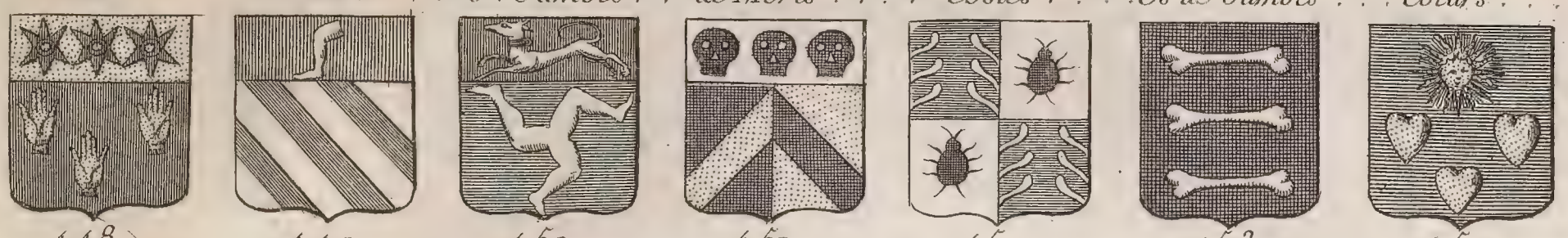

448 449 450 451 452 453 454

. . . . . Gerbe . . . . . Houseaux . . . Chapeaux . . Bonnets a l'Antique . . . Manches, Maltaillées . . . Chemise . .

455 456 457 458 459 460 461

Chateaux . . Tour Sommé . . . Tour . . . . . Pont . . . . Maison Essoré . . . Chapelle . . . Piramide . . .

462 463 464 465 466 467 468

Portail . . . . 3 Tours . . . . . Colonne . . . . Ville . . . . Muraille . . . . Maconné . . . Tranché Maconné . . . .

469 470 471 472 473 474 475

Pignoné . . . . Fasce Crenelée . . Pals Ondés . . . Bande Engoulée . . Bretessée . . . Contre Bretessée . . . Calices . . . .

476 477 478 479 480 481 482

Coupes . . . . . Crosse . . . . Mitre . . . . . Encensoirs . . . Chandelier . . . Manipule . . . . Gonfanon . . .

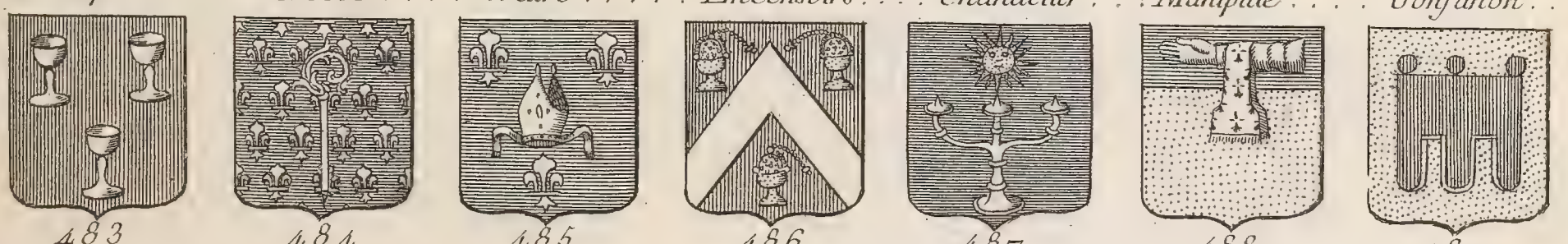

483 484 485 486 487 488 489

Livre . . . . . Chapelet . . . . Cloche . . . Epées . . . . . Badelaires . .

490 491 492 493 494 495 496

Haches . . . . Haches d'Armes . . . . . Dars . . . . Piques . . . . Fer de Piques . . . Lances . . . . Flesches . . .

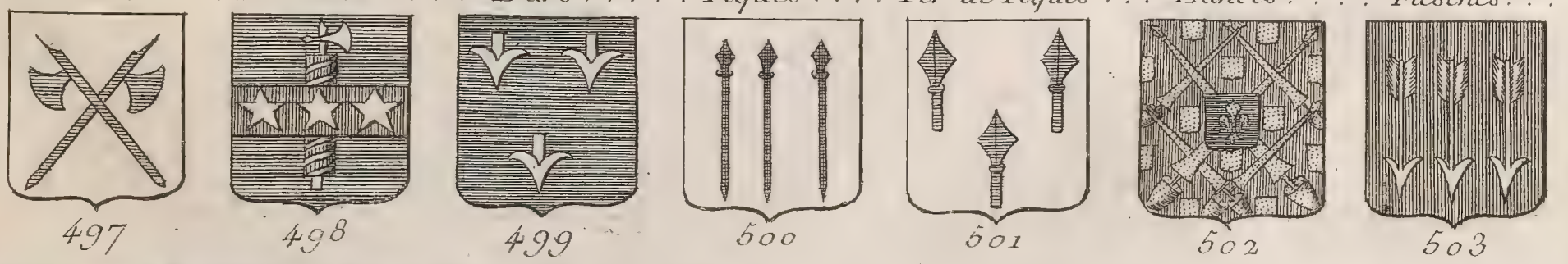

497 498 499 500 501 502 503

Art Heraldique.

Fers de Fleches . . Hallebardes . . . Massue . . . . Cuirasse . . . Arbaleste . . . . . Rocs d'Echiquier.

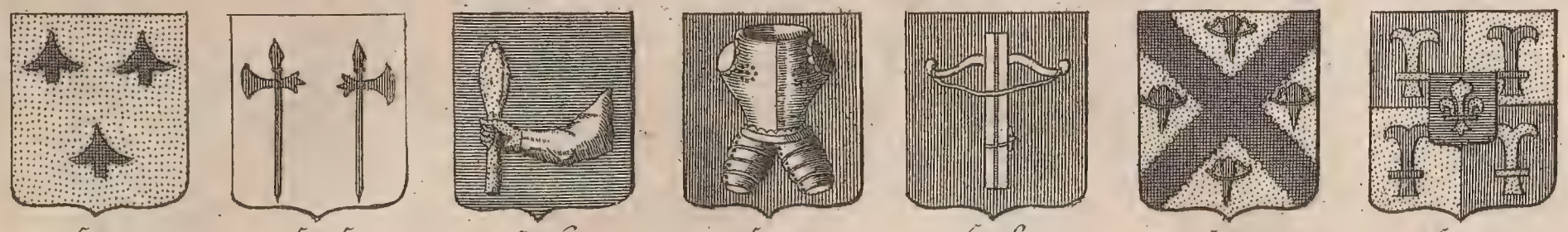

504 505 506 507 508 509 510

Couples de Chien . . . . Etriers . . . . Eprons . . . . . Canon . . . . Fusil . . . . . Fermeaux . . . . Annelets . . . .

511 512 513 514 515 516 517

Moraülles . . . Fers de Cheval . . Chausse-Trappes . . Chaines . . . . . Roues . . . . . .

518 519 520 521 522 523 524

Heaumes . . . . Mat . . . . . Vaisseaux . . . Ancre . . . . . Violons . . . . . Luths . . . . .

525 526 527 528 529 530 531

Harpes . .) Grenades . . . Cors de Chasse . . Couronnes . . . . d'Epines . . . . Otelles . . . . . Escarboucle . . .

532 533 534 535 536 537 538

Diamant . en Triangle . . Clous . . . . . Anilles . . . . Tonnes . . . . . Barillets . . . .

539 540 541 542 543 544 545

Balances . . . . Bourdons . . . Gibecieres et Oignons . . . Brosses . . . . Etendards . . . Chaises à l'Antique . . . Soc . . . . . .

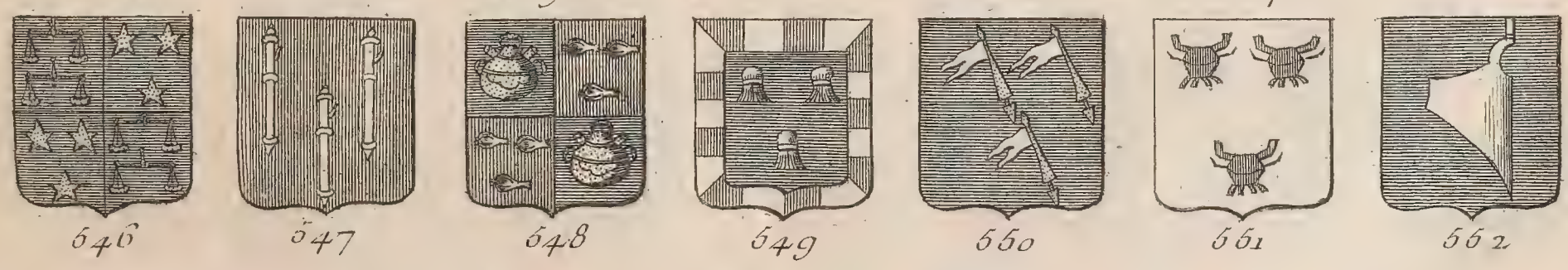

546 547 548 549 550 551 552

Faulx . . . . Fers de Faulx . . . Faucilles . . . . Forces . . . . . Douloirs . . . . Carreaux . . . . Compas . .

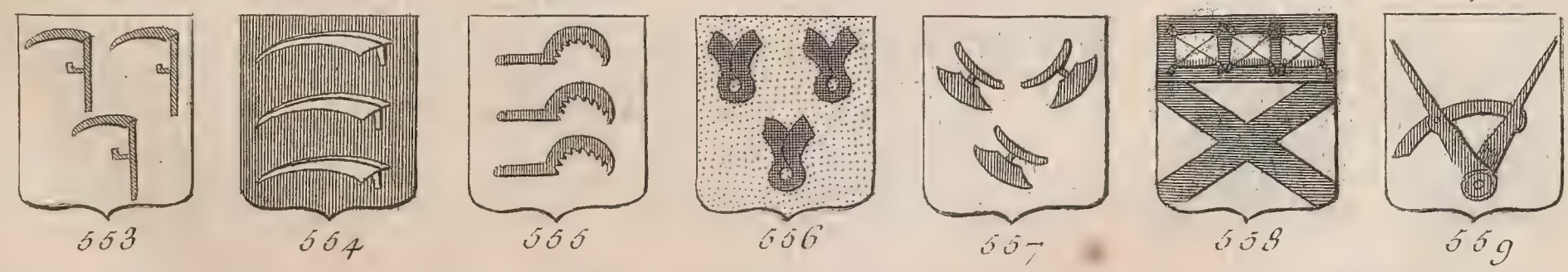

553 554 556 556 557 558 559

Art Heraldique.

Chaudieres. 560 — Poeles. . . 561 — Marmites. 562 — Pots. . . a. . Fleurs. 563 564 — Corbeilles. 565 — Rateaux. 566

. . Porte Harnois. 567 — Clefs. . . . 568 — Maillets. 569 — Marteaux. 570 — Marcs. 571 — Miroir. 572 — Dés. 573

Echecs. 574 — Pelles. 575 — Peigne. 576 — Couteaux. 577 — Hie. 578 — Reseau. 579 — Triangle. . . . 580

. . . . Clesché. . . 581 — Ange. 582 — Cherubins. 583 — Sauvage. 584 — Buste de Vieillard 585 — Chameau. 586 — Lion Marine. 587

Castors. 588 — Boutoir. 589 — Rencontre D'asne 590 — Beliers Militaire. 591 — Harpie. 592 — Oiseaux de Paradis. 593 — Chauve Souris. 594

Pies. 595 — Paons. 596 — Ruche. 597 — Butor. 598 — Javelot 599 — Broyes. 600 — Grelots. 601

Tente. 602 — Arrets de Lance. 603 — Echelle. 604 — Hameide. 605 — Diapré. 606 — Pannelles. 607 — Pampre. 608

Redorte. 609 — Navette. 610 — Fuseaux. 611 — Crancelin. 612 — Balons. 613 — Cadrans. 614 — Raquette Balles. 615

Art Heraldique.

Boue. 616

Singe. 617

Hermines. 618

Tesson. 619

Onceau. 620

Ours Escorchée. 621

Tortue. 622

Eperviers Chapronnés. 623

Ajouré. 624

Haie. 625

Chef Pal. 626

Chef Barre. 627

Avant Mur. 628

Glands. 629

Larmes. 630

Caillous. 631

Corniere. 632

Crampon. 633

634

Enclavé. 635

Bouse. 636

Boulerolles. 637

Bourse. 638

Bande Resarcelée. 639

Pal retrait. 640

Escarre. 641

Merlettes. 642

Croix Aiguisée. 643

Armes de Concessions de Patronages. . . . . de Chapitre. Ordres des Chartreux. Communauté. Accademie.

Duc de Bretagne

Volet ou Lambrequin

Duc de Bourbon.

Cher de Salvaing.

Art Heraldique.

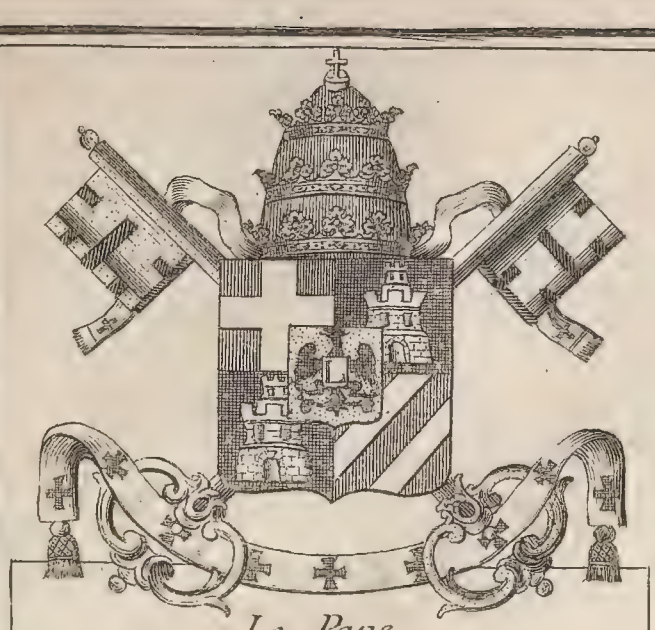

Le Pape .

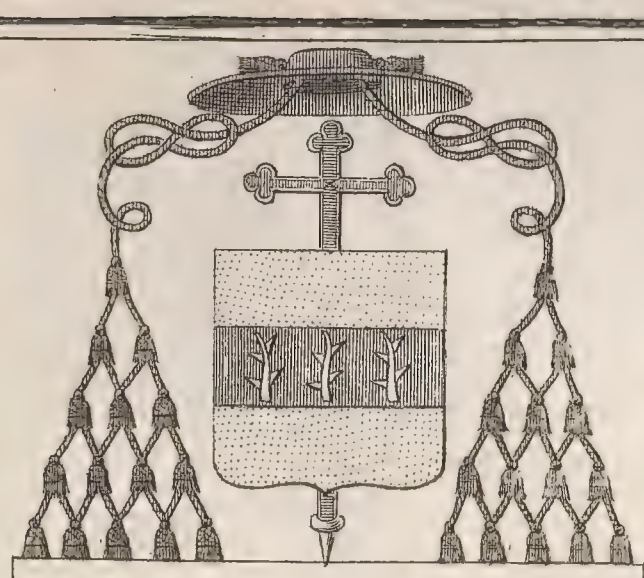

Cardinal .

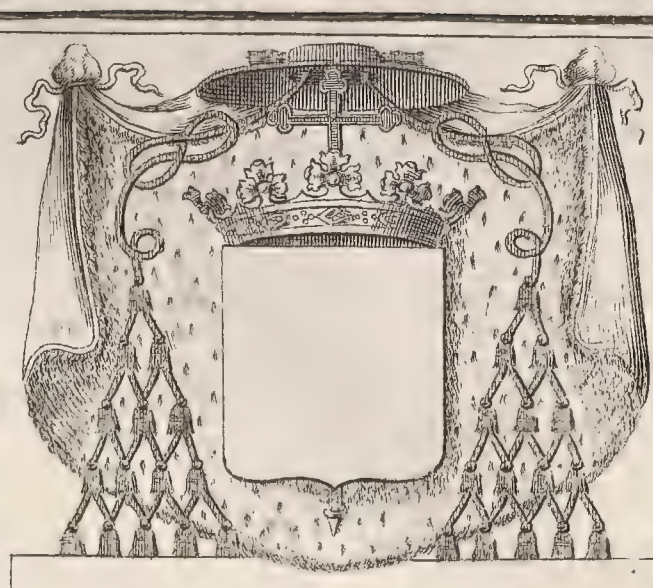

Cardinal Duc et Pair .

Cardinal à Associé Lordre .

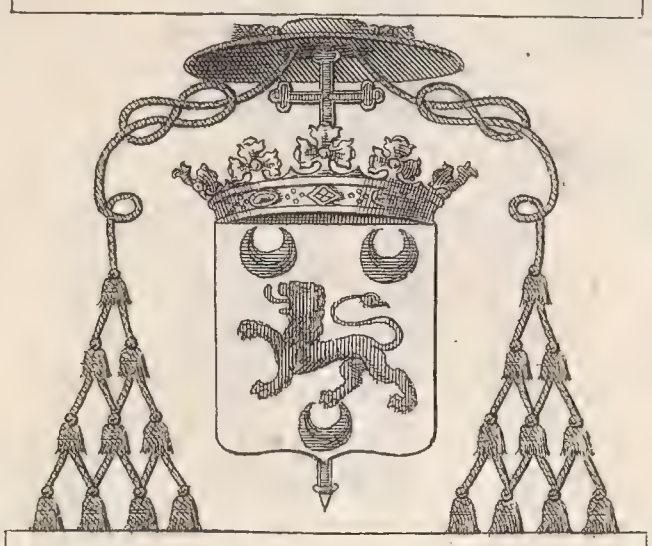

Archevesque .

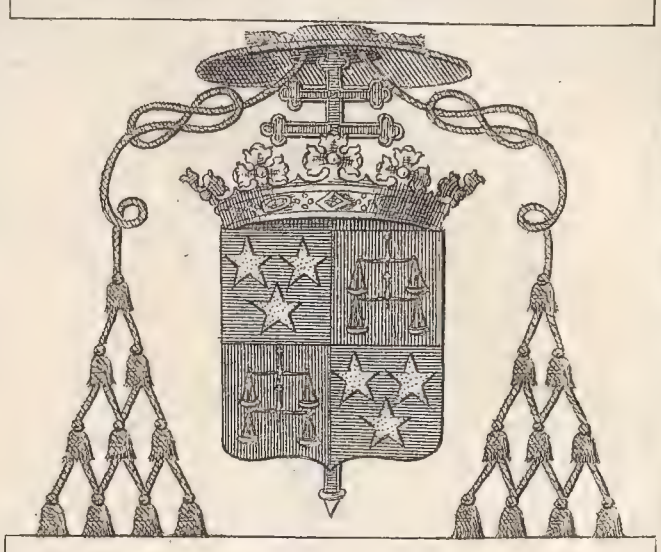

Archevesque Primat .

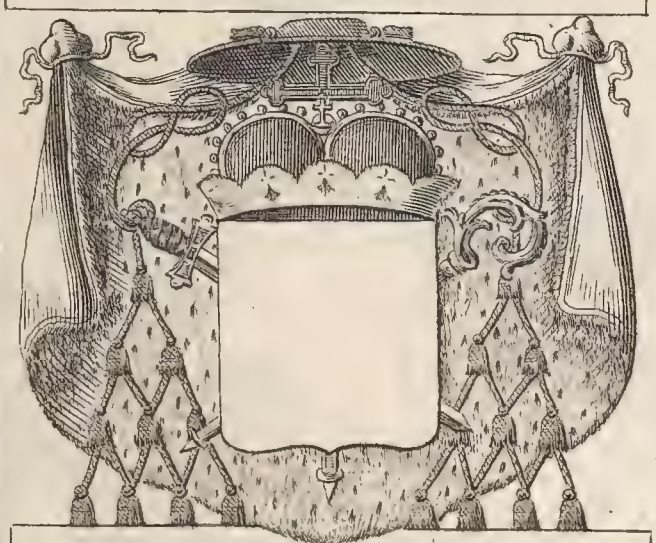

Archevesque Prince de l'Empire .

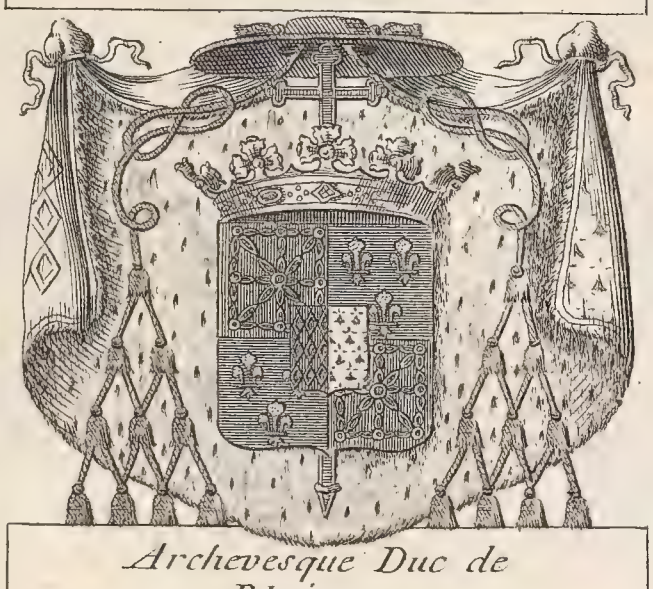

Archevesque Duc de Rheims .

Grand de Aumonier France .

Archevesque à Associé L'ordre .

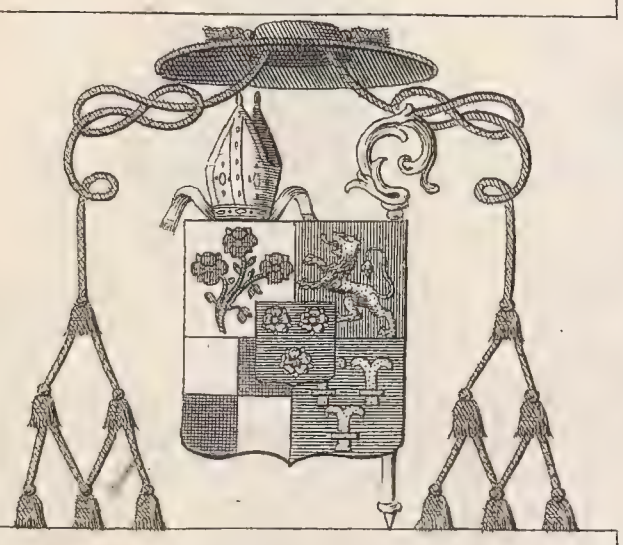

Evesque .

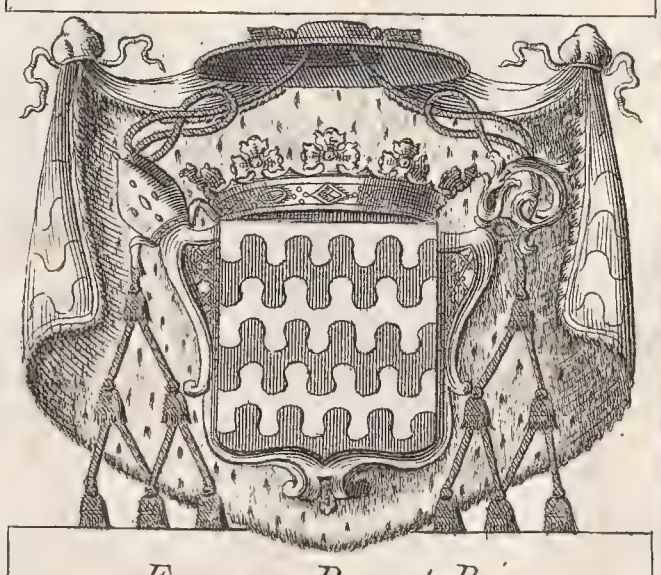

Evesque Duc et Pair .

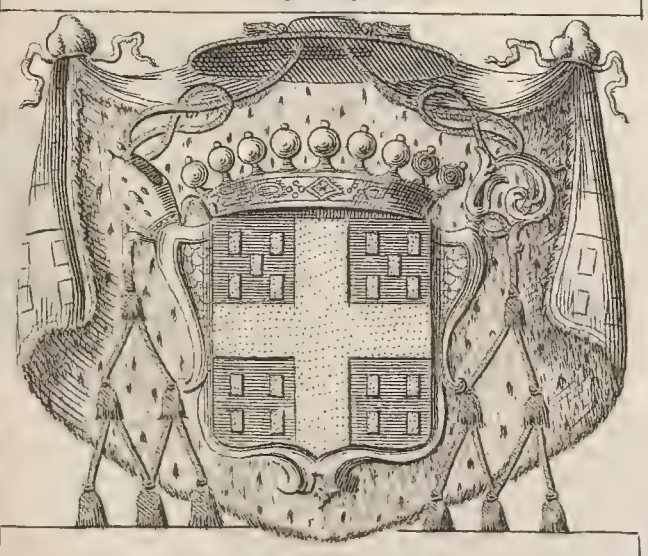

Evesque Comte et Pair .

Evesque à Associé L'ordre .

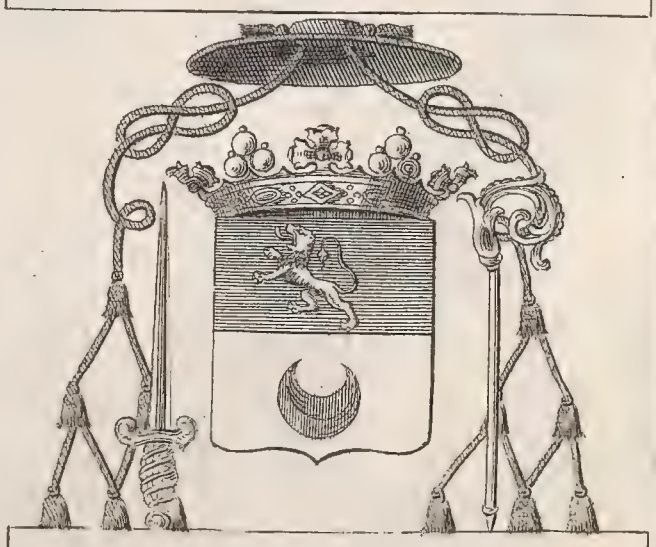

Evesque Prince .

Art Heraldique.

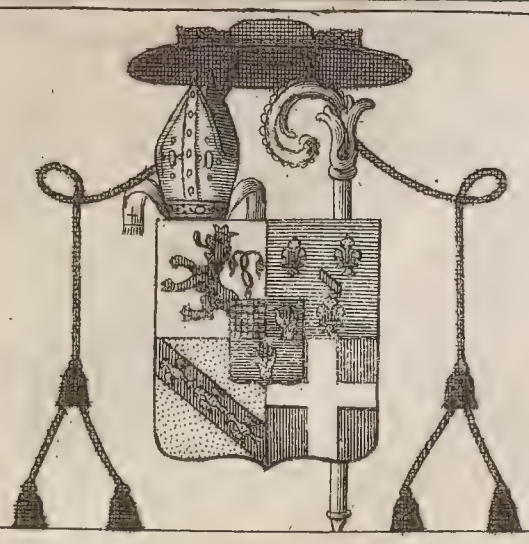

Abbé Prothonotaire.

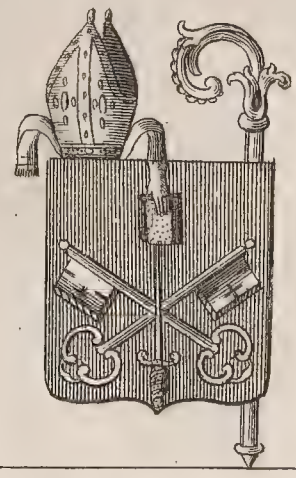

Abbaye Séculiere.

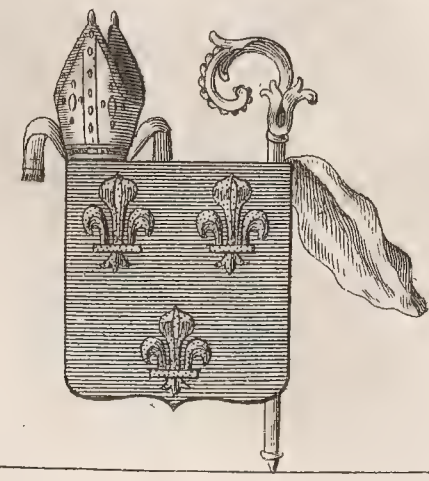

Abbaye Réguliere.

Abbesse de St. Antoine.

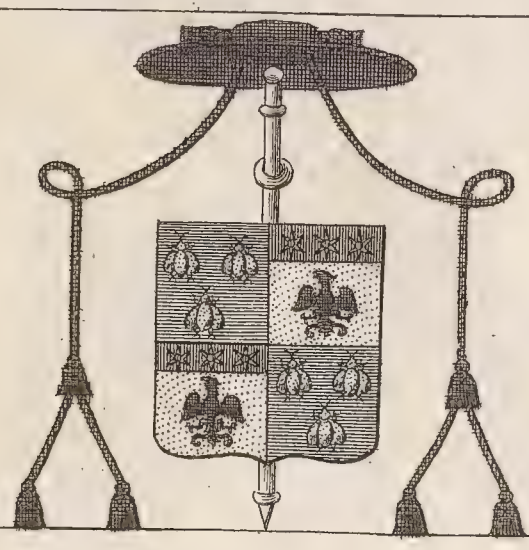

Prieur et Prothonotaire.

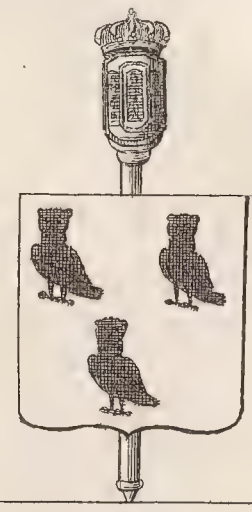

Grand Chantre.

1

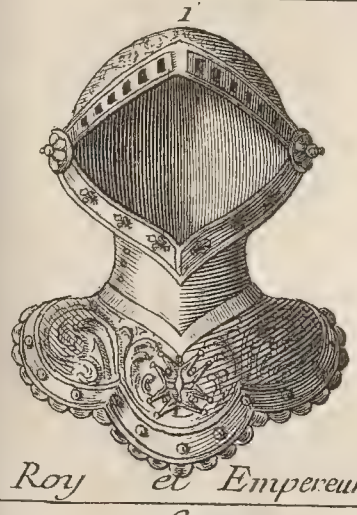

Roy et Empereur

2

Duc et Prince.

3

Marquis.

4

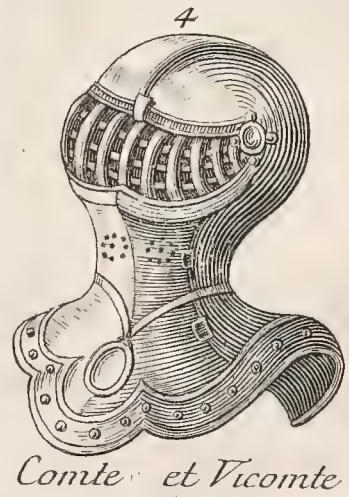

Comte et Vicomte

5

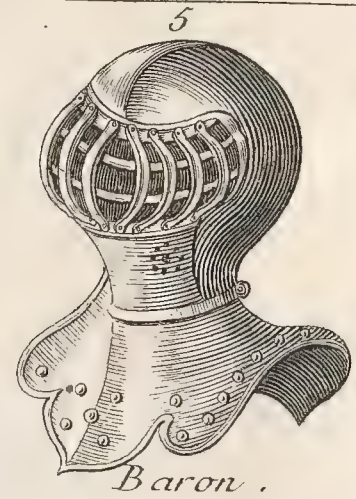

Baron.

6

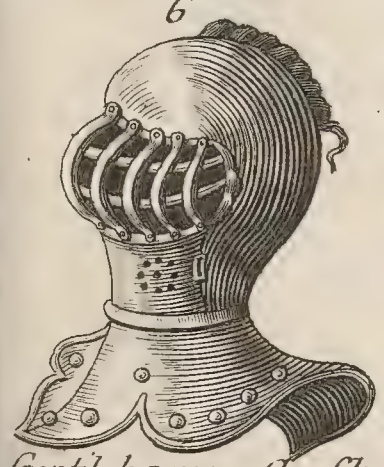

Gentil-homme Anc. Chev

7

Gentilhomme de trois Races

8

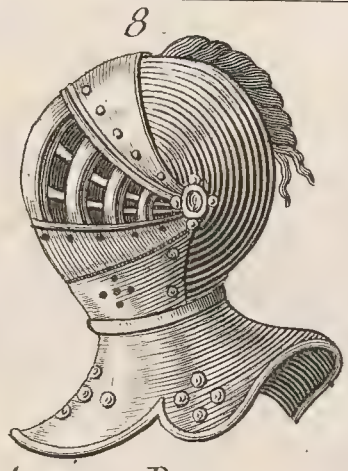

Nouveau Annobli.

9

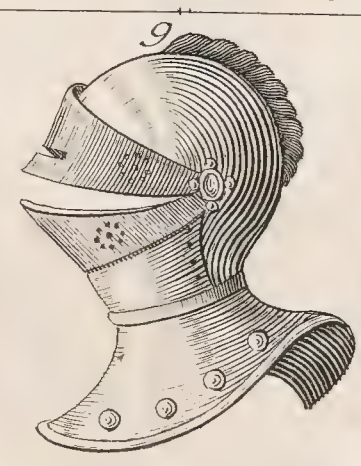

Bâtard.

10

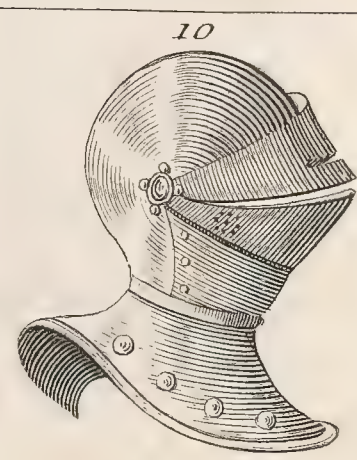

Oriflame

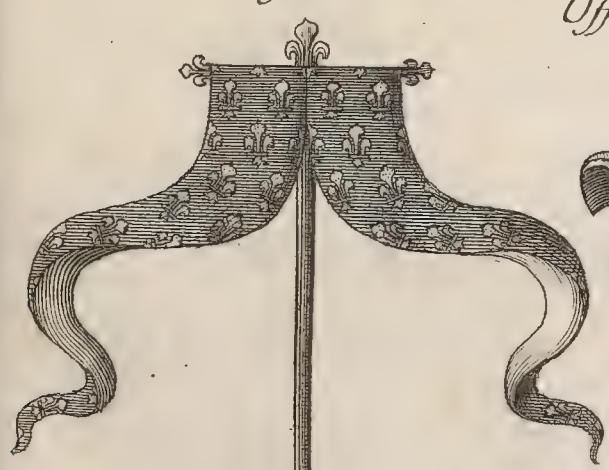

Officier de Guerre.

Navale.

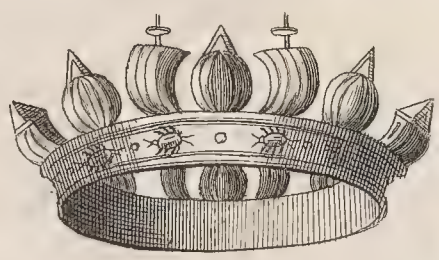

Pallissade.

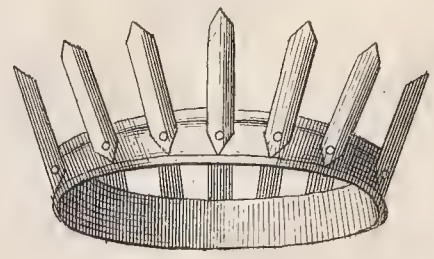

Muralle.

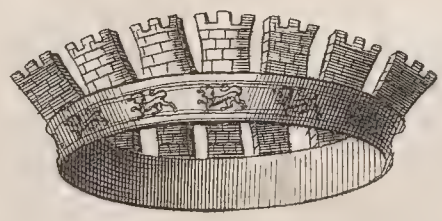

Civique.

Art Heraldique.

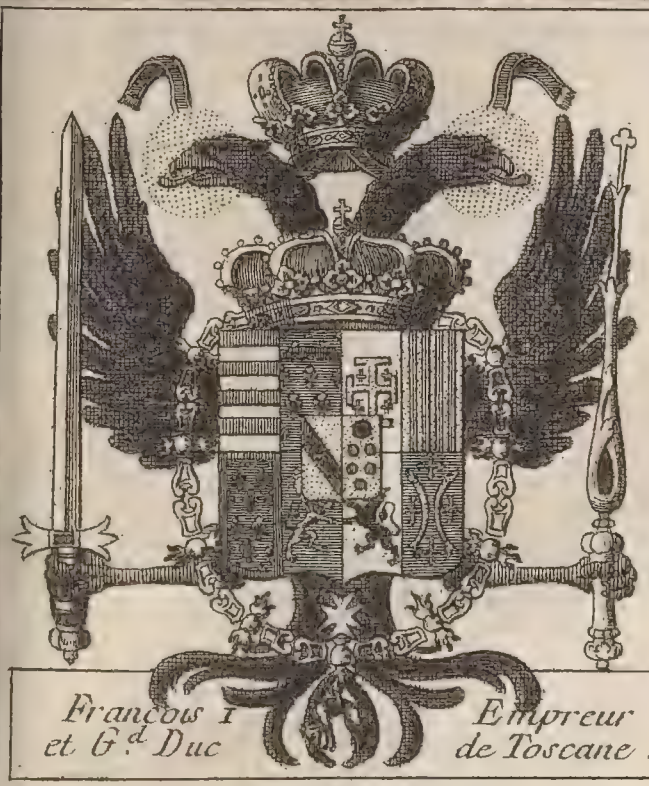

François I Empereur
et Gd Duc de Toscane.

Louis XV le bien Aimé
Roy de France et de Navarre.

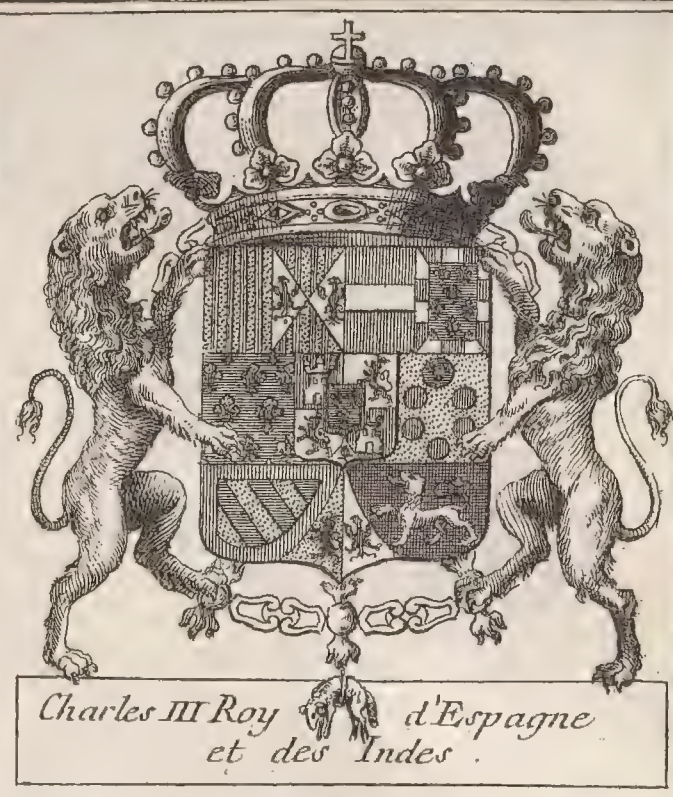

Charles III Roy d'Espagne
et des Indes.

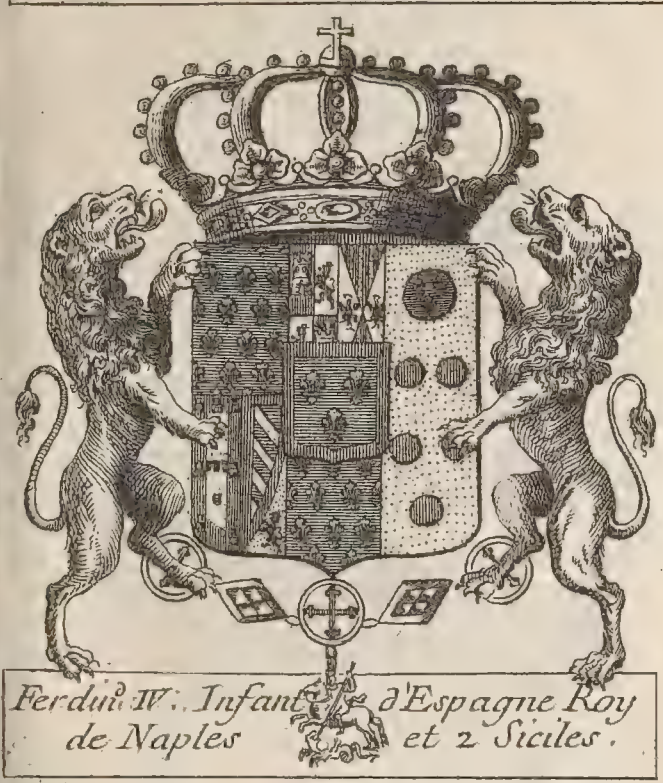

Ferdinand IV. Infant d'Espagne Roy
de Naples et 2 Siciles.

Joseph de Bragance Roy
de Portugal.

Frederic Auguste III Roy de
Pologne Electeur de Saxe.

Charles Emanuel III Roy de
Sardaigne et Duc de Savoye.

Frederic V Roy de d'Annemarc
et de Norvege.

Adolphe Frederic de
Holstein-Eutin Roy de Suede.

Georges Auguste II de
Brunswick Roy d'Angleterre Electeur
d'Hanovre.

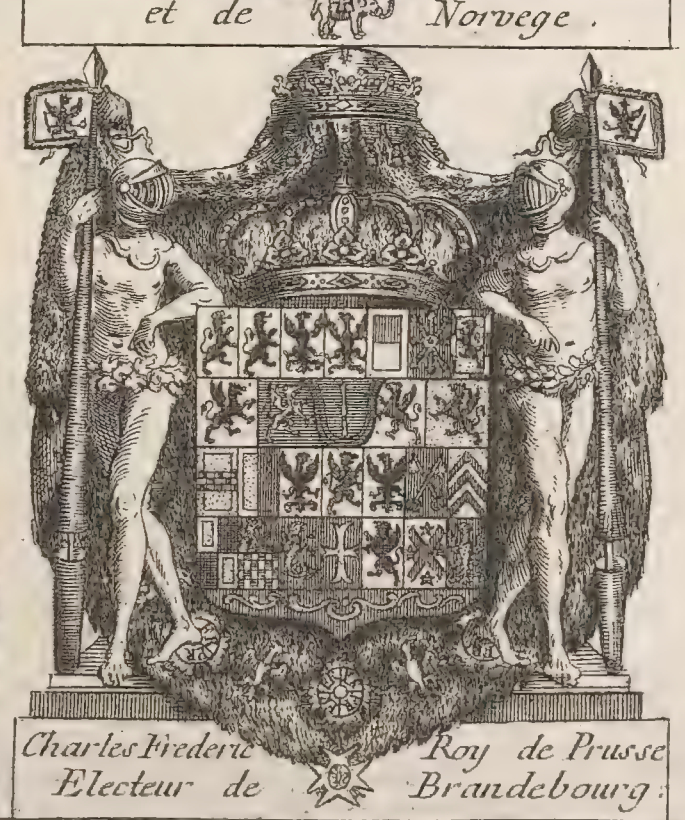

Charles Frederic Roy de Prusse
Electeur de Brandebourg.

Elisabeth Petra- -una Imperatrice
de toutes les Russies.

Art Heraldique.

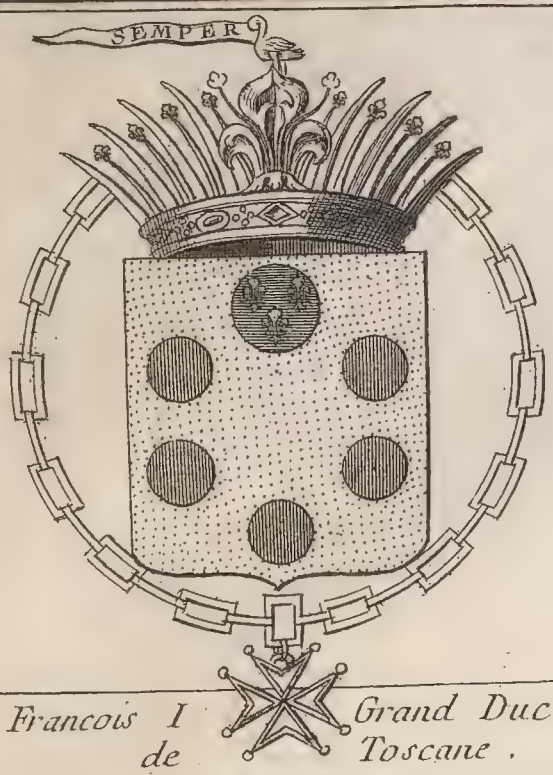

Francois I Grand Duc de Toscane .

Roy Abyssin ou d'Ethiopie .

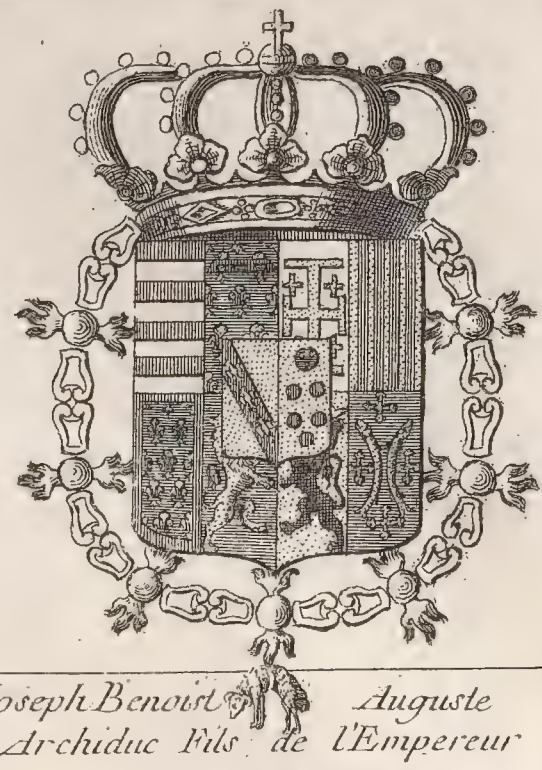

Joseph Benoist Auguste Archiduc Fils de l'Empereur .

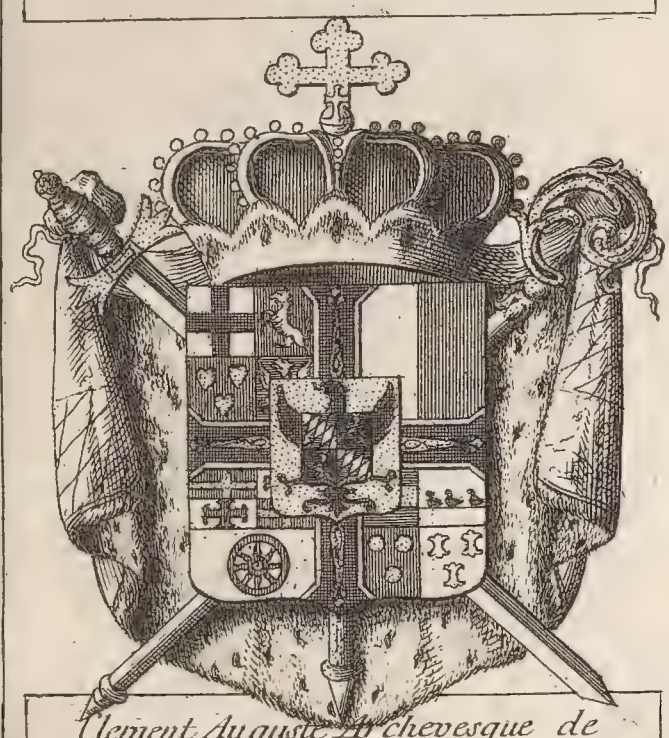

Clement Auguste Archevesque de Cologne Prince et Electeur Ecclesiastique

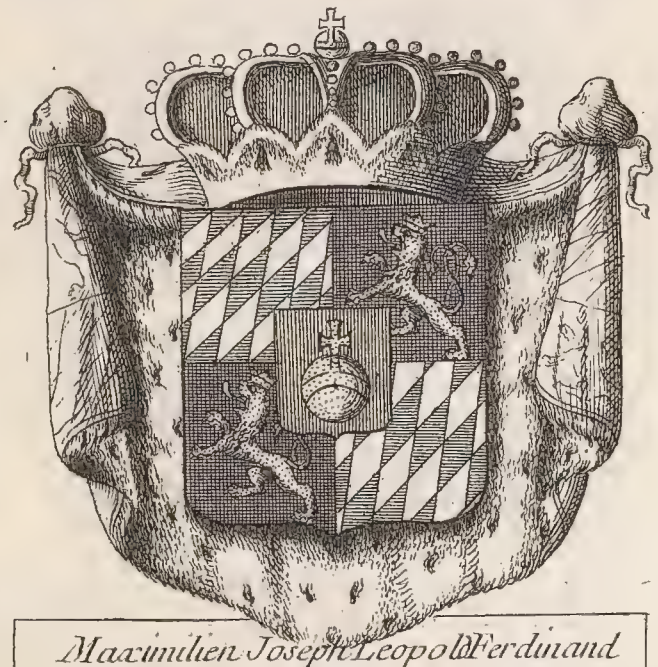

Maximilien Joseph Leopold Ferdinand Duc de Baviere Prince Electeur Laic .

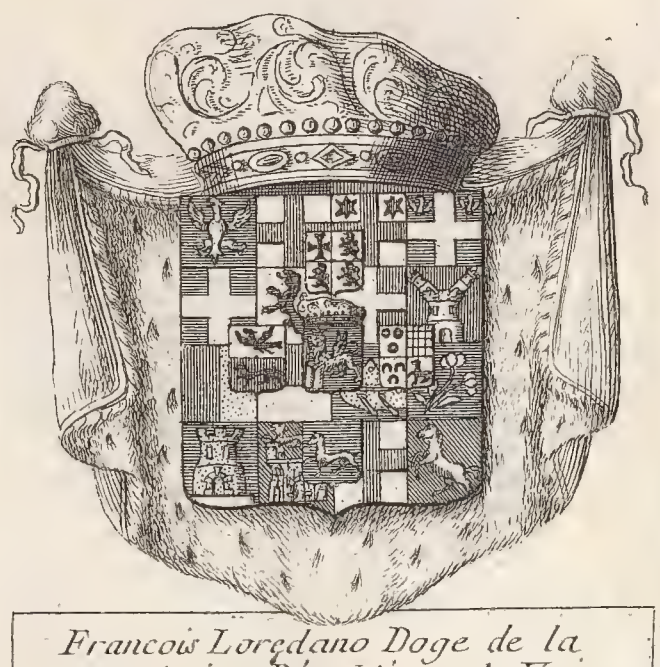

Francois Loredano Doge de la Serenissime République de Vénise .

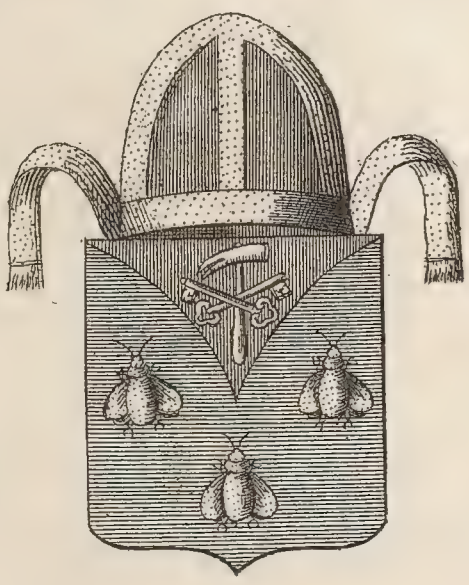

Barberin Prefet de Rome .

YON-TE CHIM Empereur de la Chine .

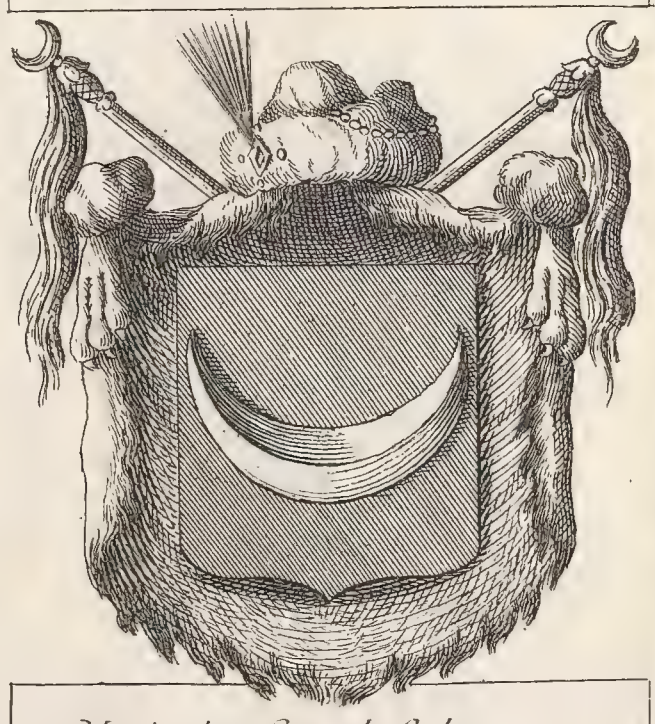

Mustapha Grand Sultan .

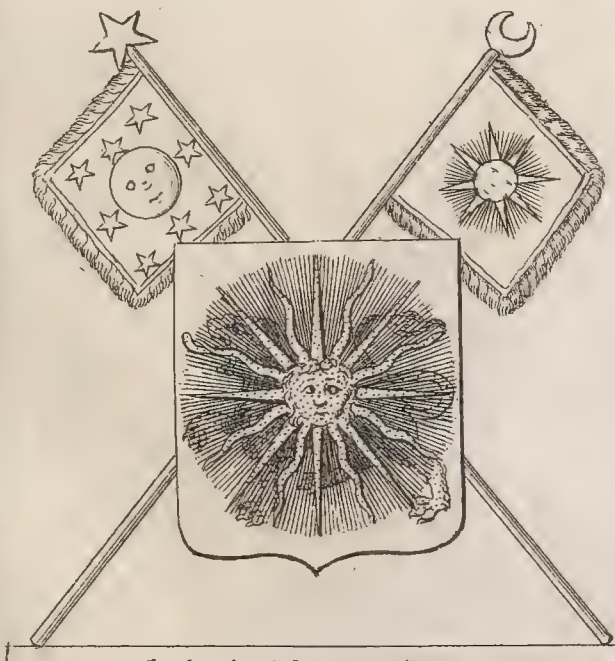

Schah Myrsa Roy de Perse

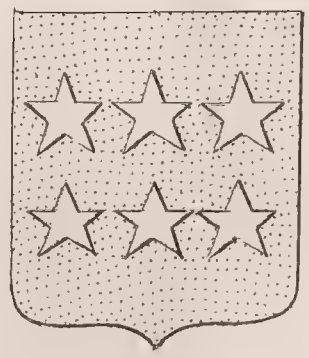

Quane Empereur du Japon

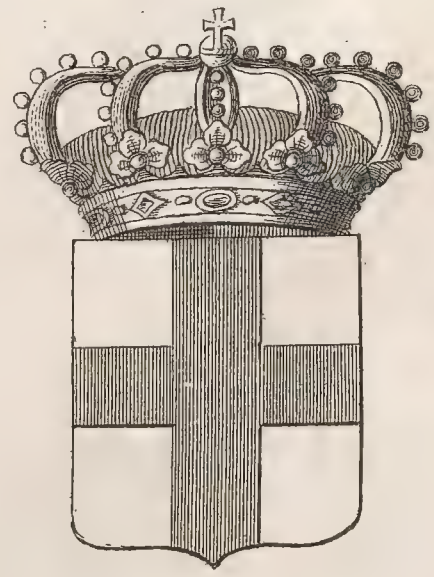

République de Genes, Mathieu Franzone Doge de la Republiq. de Genes .

Art Heraldique.

la Republique de Geneve .

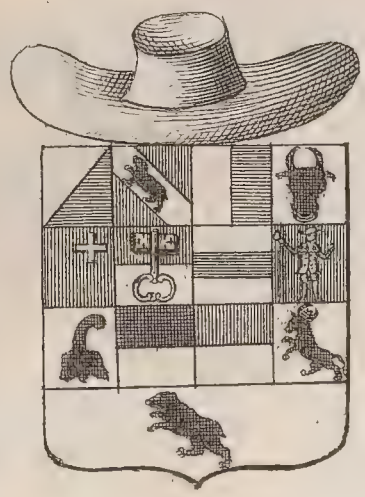

la Republique des Suisses .

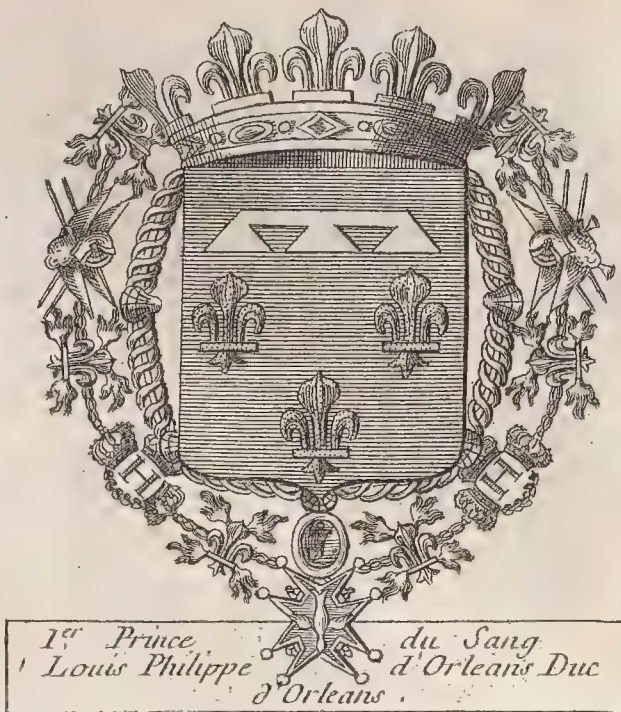

1er Prince du Sang Louis Philippe d'Orleans Duc d'Orleans .

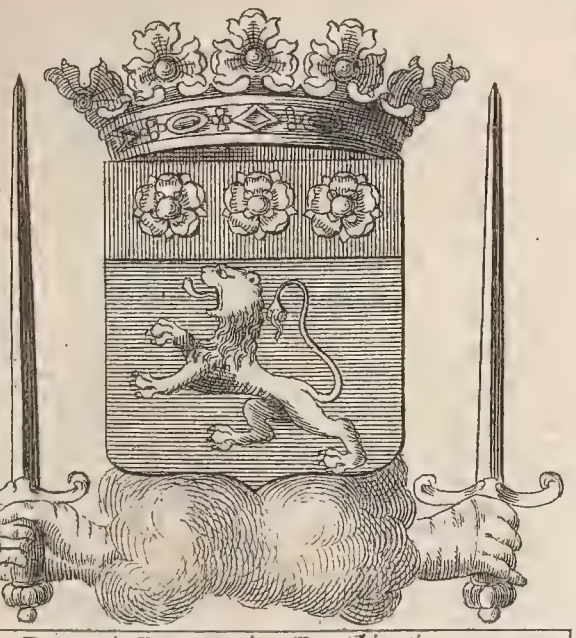

François Bonne de Lesdiguières Connetable, Cette Charge fut Supprimée Par Lettres de Louis XIII en Janvier 1627

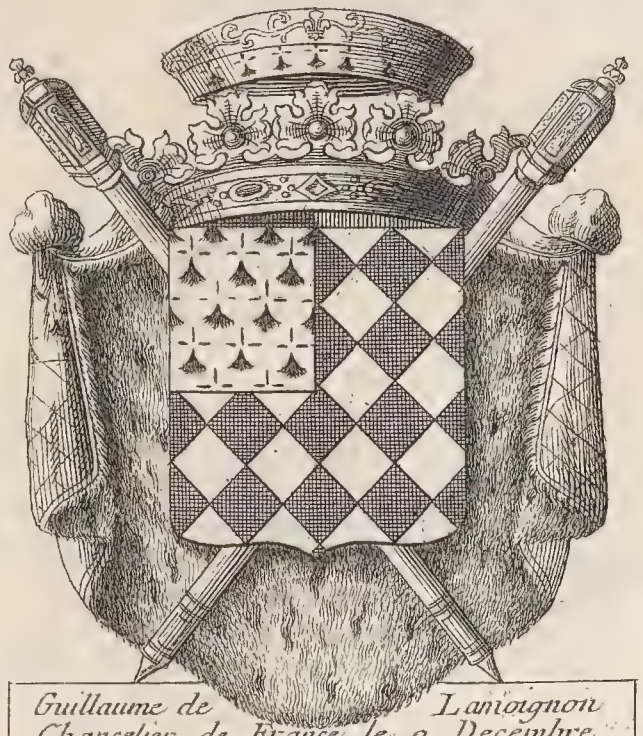

Guillaume de Lamoignon Chancelier de France le 9 Decembre 1750

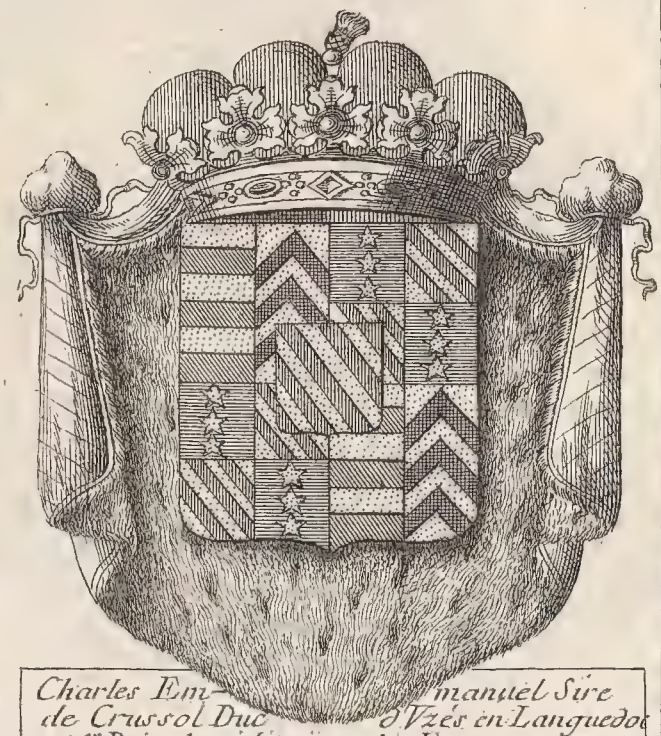

Charles Em— manuel Sire de Crussol Duc d'Uzés en Languedoc 1er Pair heréditaire de France .

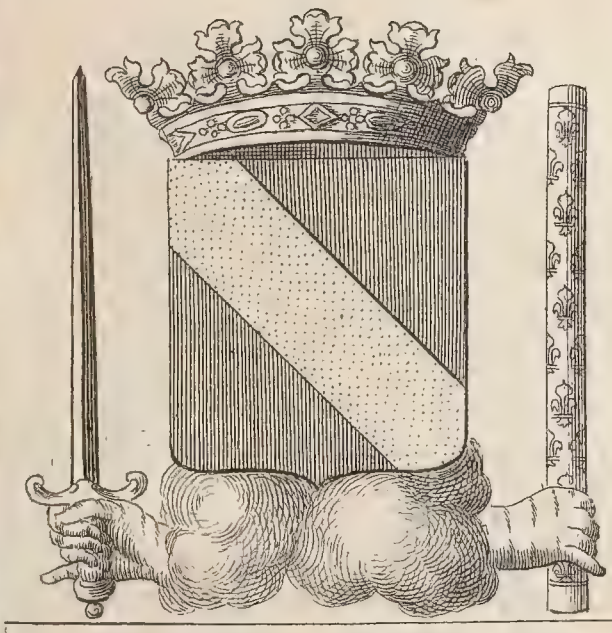

Adrien Maurice de Noailles Doyen des Marechaux de France .

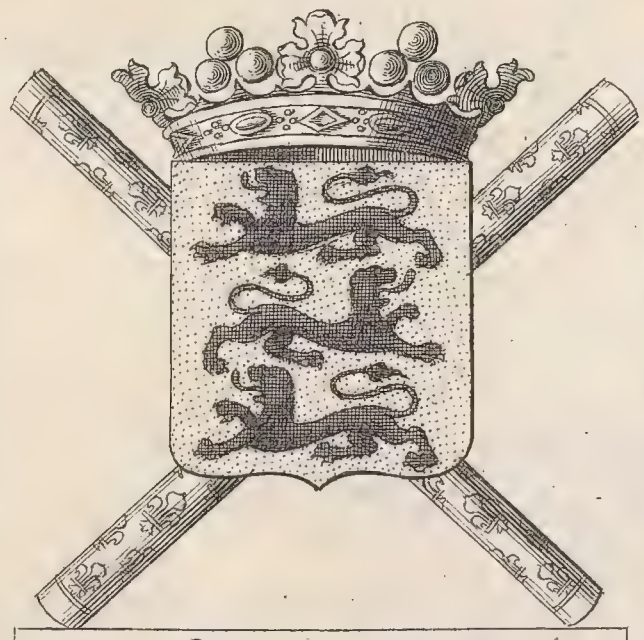

Claude Guillaume Testu Marquis de Balincourt Marechal de France

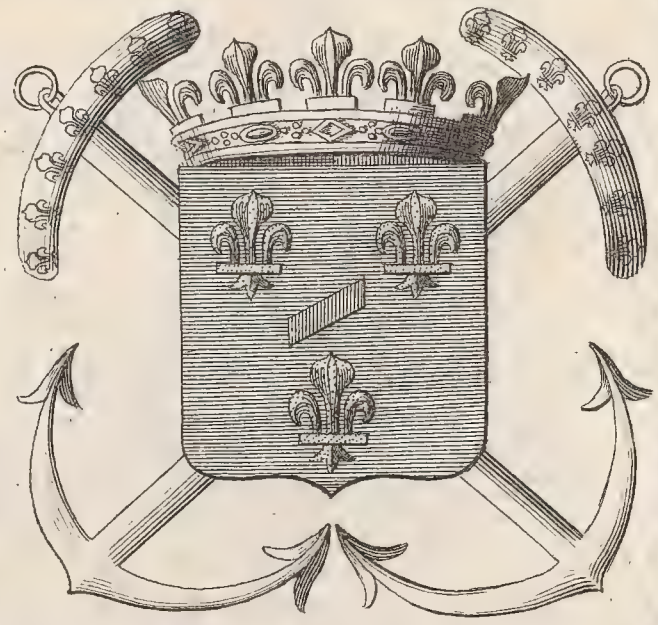

Amiral de France Louis Jean Marie Duc de Penthievre .

J. Philippe d'Orleans Grand Prieur de France General des Galeres, Cette Charge a été Supprimée.

Vice Amiral M.r de Barailh .

Grand Maître d'Artillerie Louis Auguste de Bourbon P.ce d'Ombes Supprimee en Octobre 1755 .

Art Heraldique.

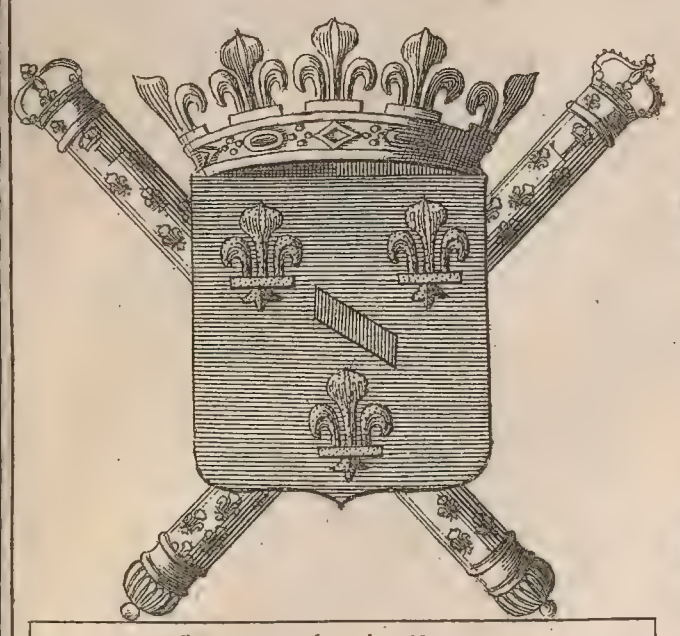

Grand M.tre de France
Louis Joseph de Bourbon Prince du Sang né et titré Prince de Condé .

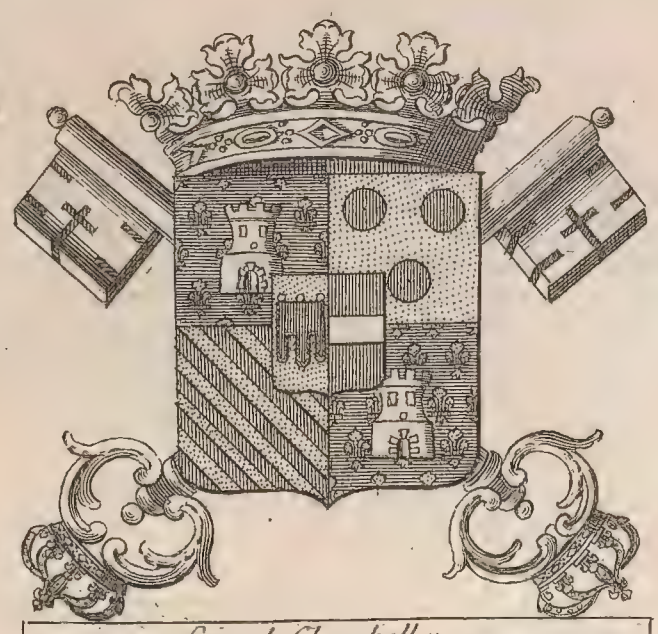

Grand Chambellan
Charles Godefroi Delatour d'Auvergne Duc de Bouillon le Prince de Turenne en survivance

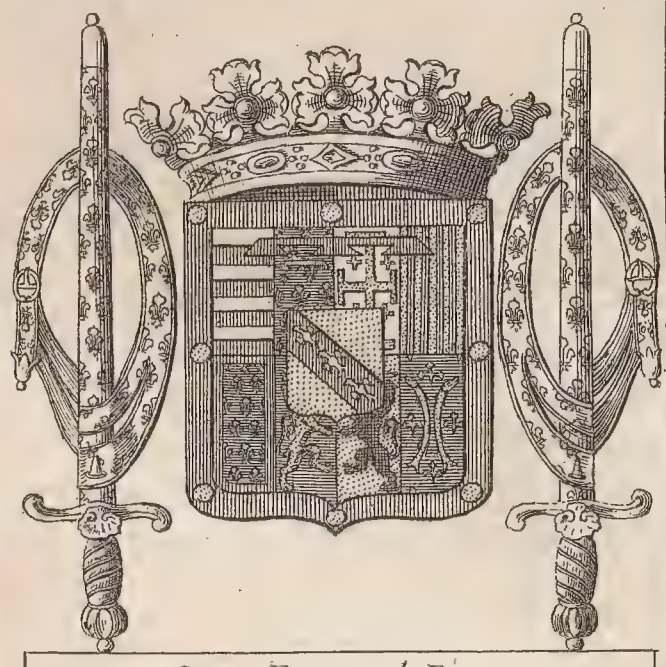

Grand Ecuyer de France
Louis Charles De Lorraine Comte de Brionne .

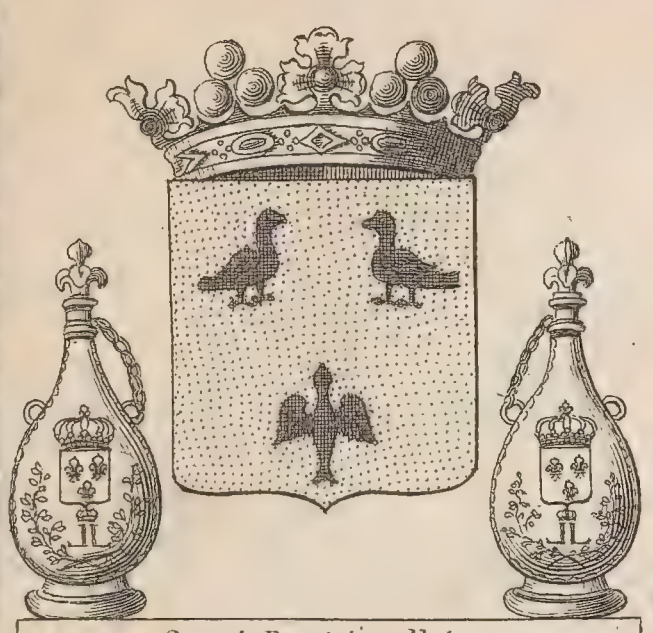

Grand Bouteiller Echanson
André de Gironde
Supprimée .

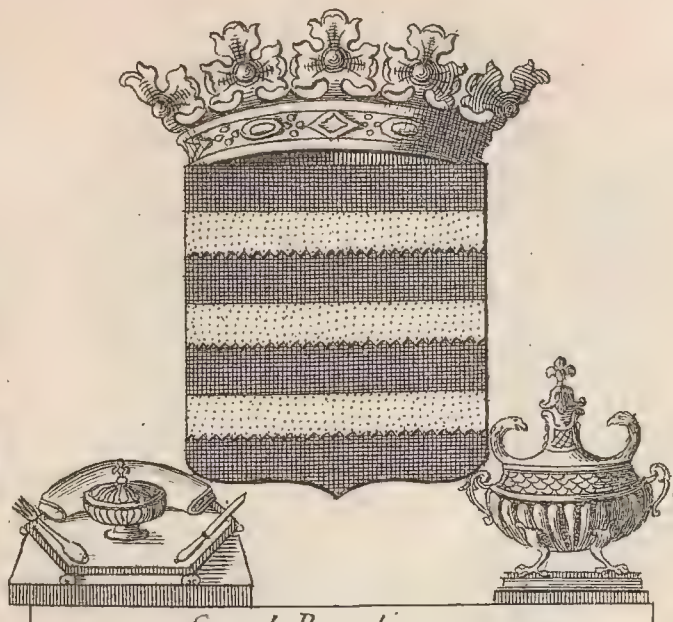

Grand Pannetier
Jean Paul Timoléon de Cossé
Duc de Brissac .

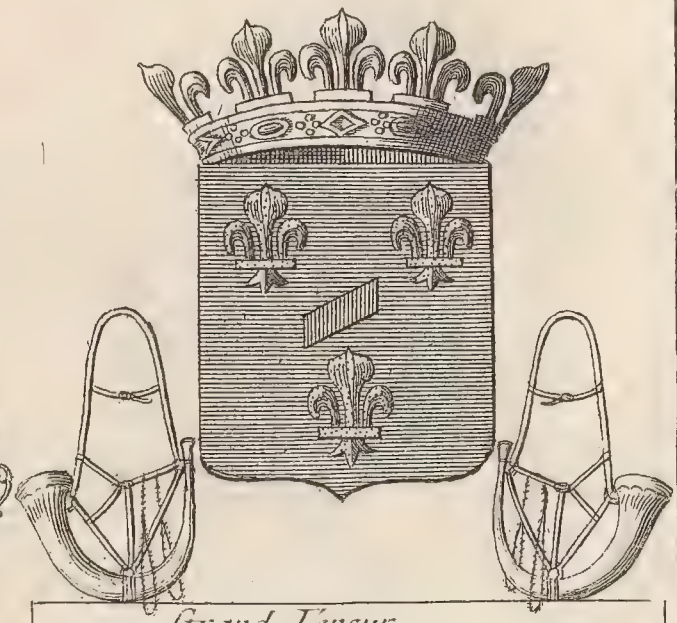

Grand Veneur
Louis Jean Marie de Bourbon
Duc de Penthievre .

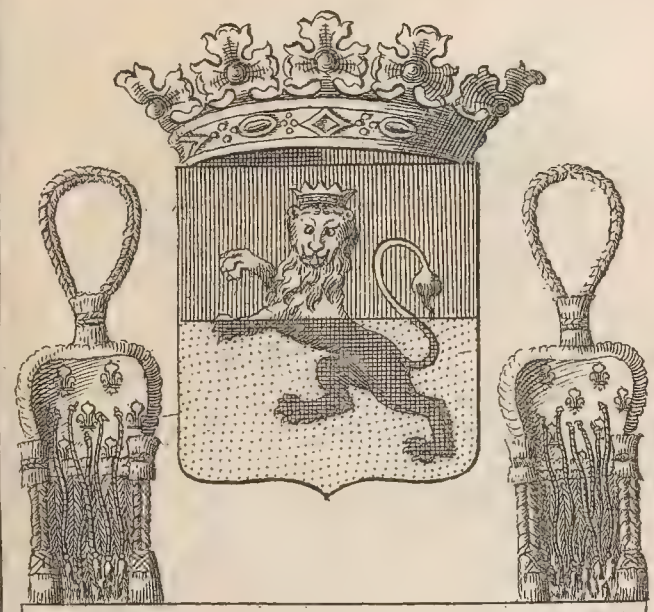

Grand Fauconnier
Louis Cesar de la Baume le Blanc
Duc de la Valliere .

Grand Louvetier
le Marquis de Flamarens
le Comte de Flamarens en Survivance .

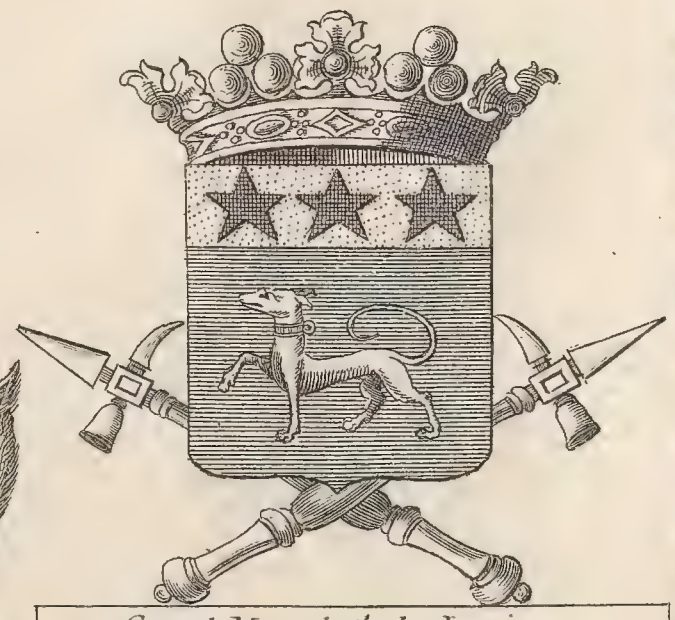

Grand Marechal de Logis
Louis Michel Chamillart
Comte de la Suze .

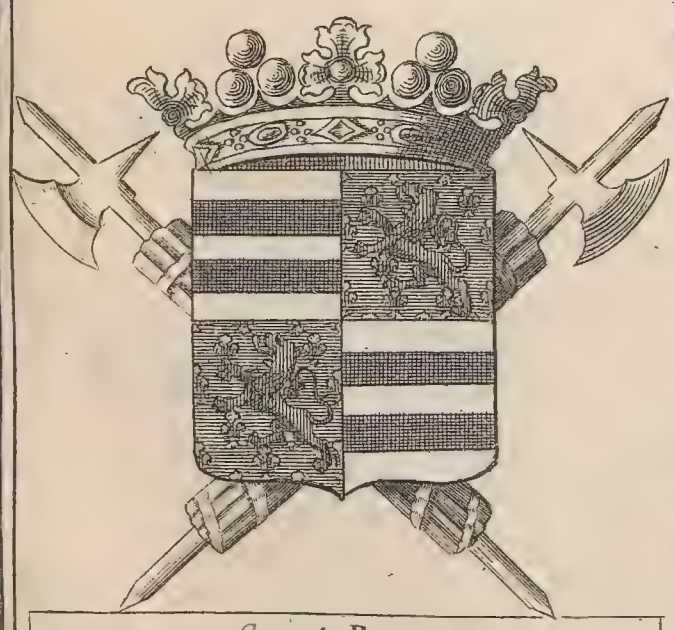

Grand Prevost
du Bouschet Marquis de Sourches .

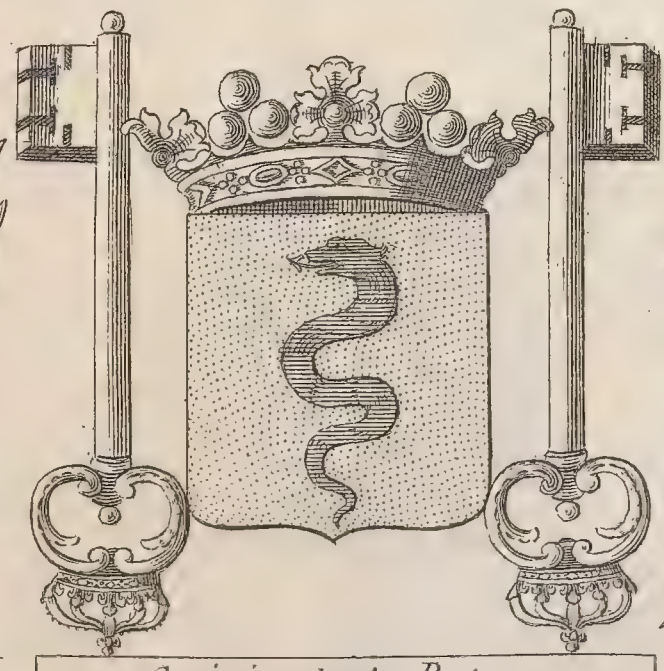

Capitaine de la Porte
Jean Baptiste Joachim Colbert
Marquis de Croissy .

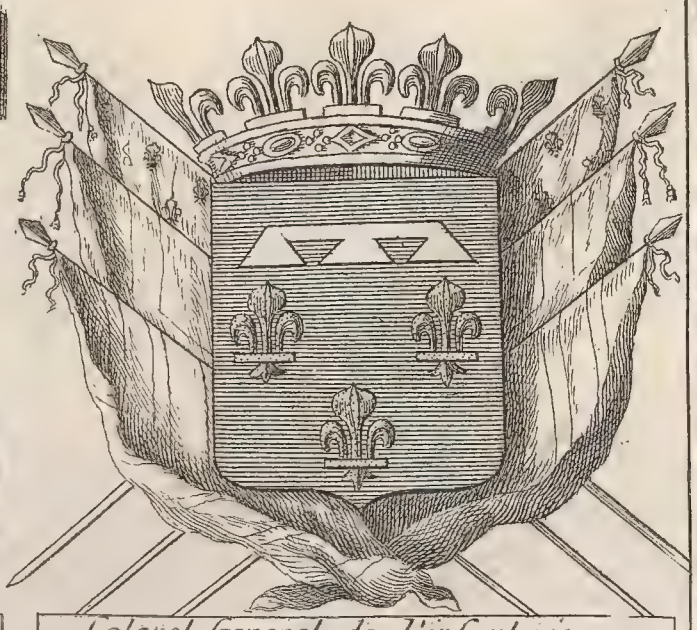

Colonel General de l'Infanterie
Philippe d'Orleans qui en remit Volontairement la Demission en Dec.re 1730 par la elle demeure Supprimée.

Art Heraldique.

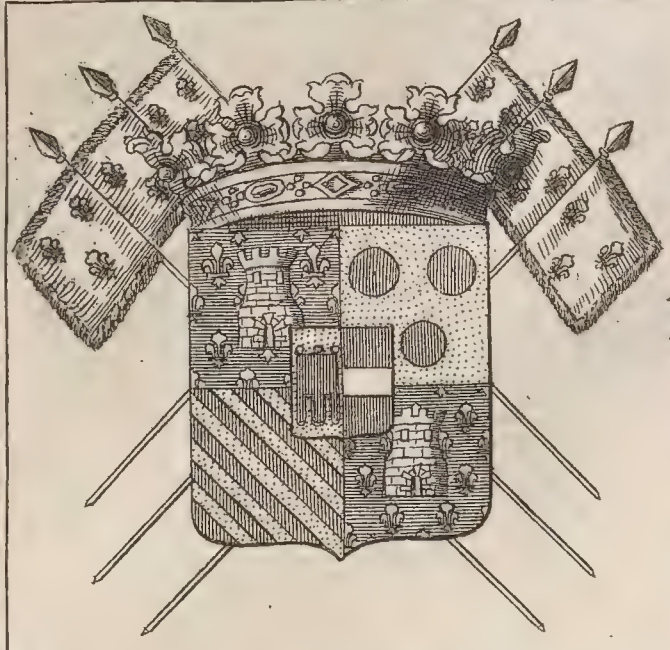

Colonel General de la Cavalerie
Godefroi Charles Henry Prince
de Turenne.

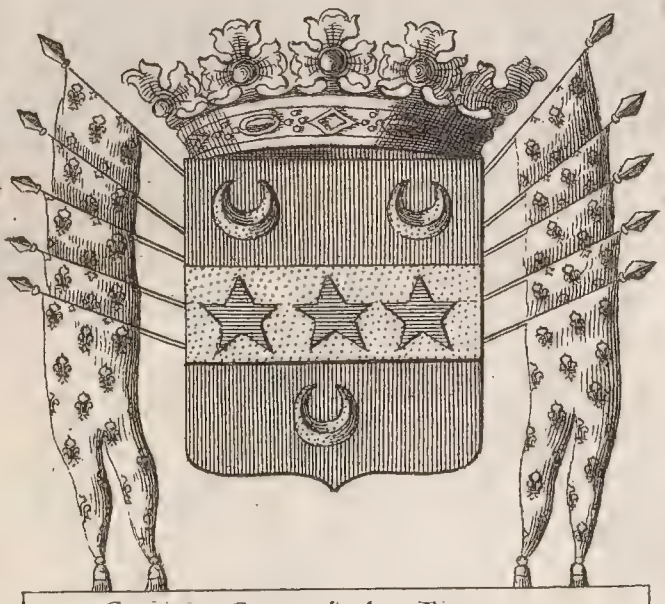

Colonel General des Dragons
Francois de Franquetot Duc
de Coigny.

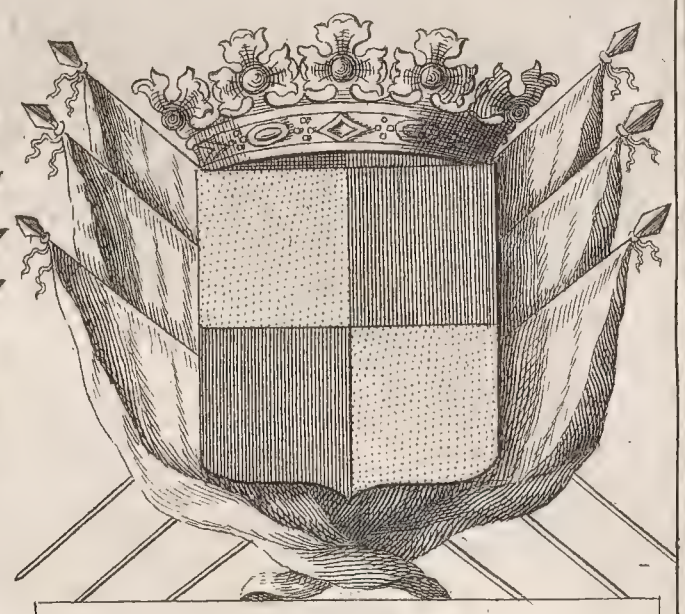

Colonel General des Gardes Francoises
Louis Antoine Gontaut.

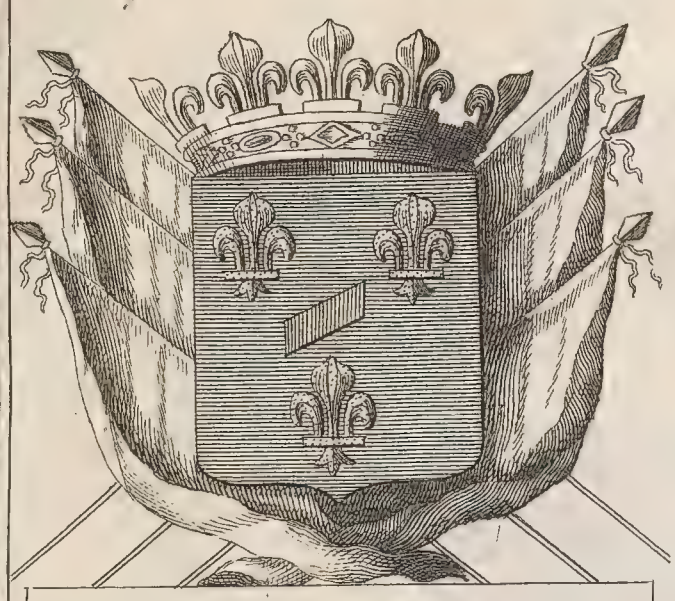

Colonel General des Suisses et Grissons
Louis Charles Bourbon Comte d'Eu.

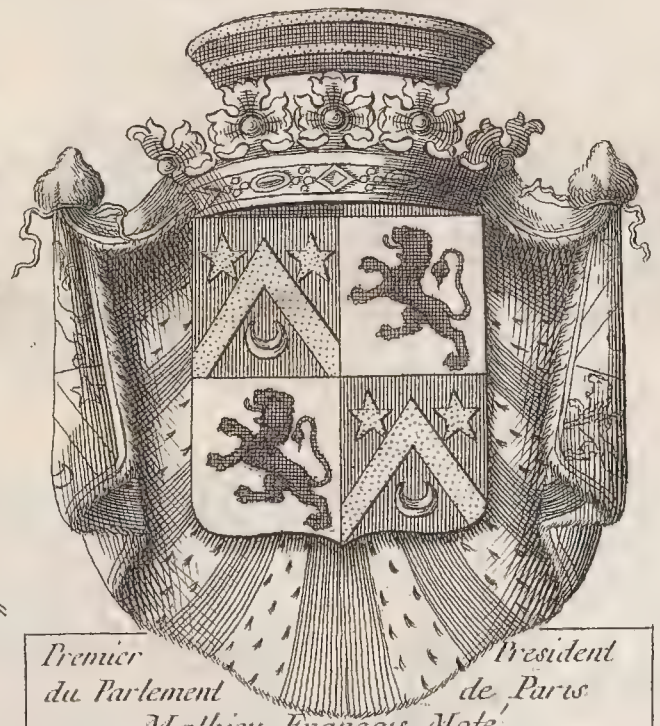

Premier Président
du Parlement de Paris
Mathieu Francois Molé.

President à Mortier
René Nicolas Charles
Augustin Maupeou.

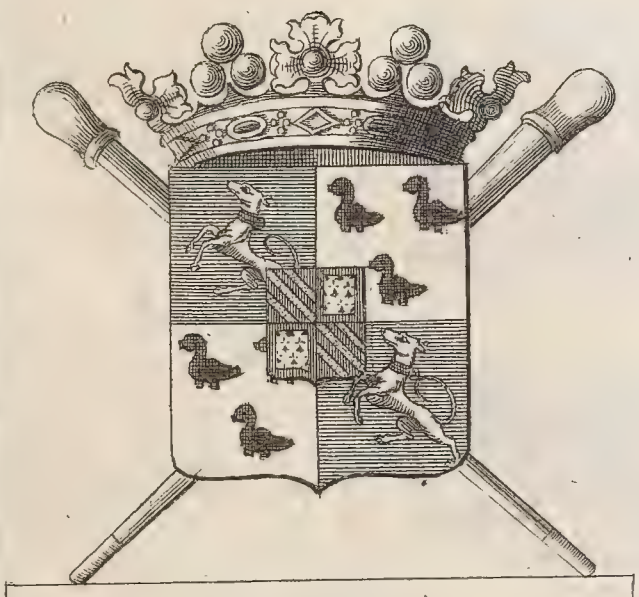

Prevost de Paris
Mr de Segur

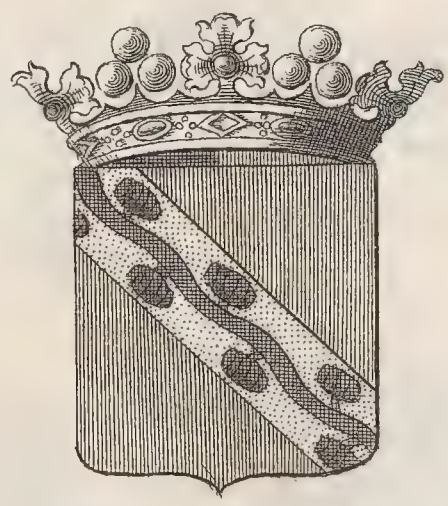

Marquis
Louis Philogene Brutart Marquis
de Puysieulx.

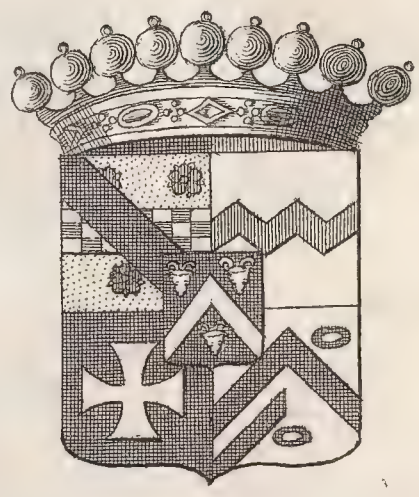

Comte
Francois Bulkeley Comte
de Bulkeley

Baron
de Zur-lauben.

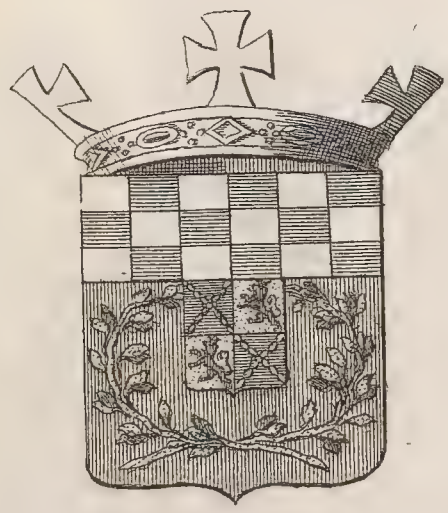

Vidame
Marie Joseph d'Albert d'Ailly
Vidame d'Amiens.

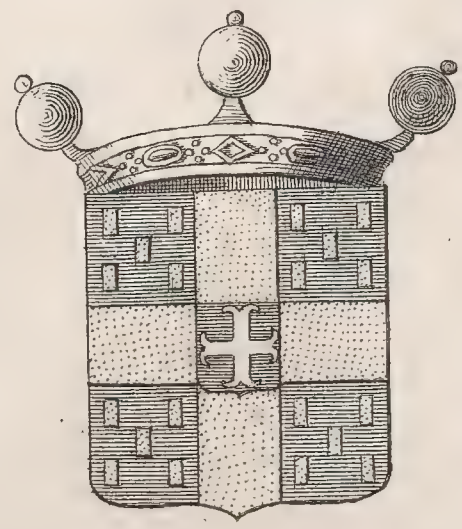

Vicomte
Arnauld-Cesar Louis Vicomte
de Choiseul.

Art Heraldique.

1

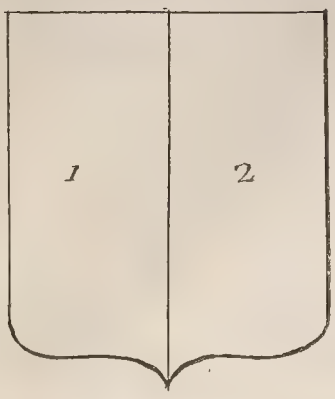

2

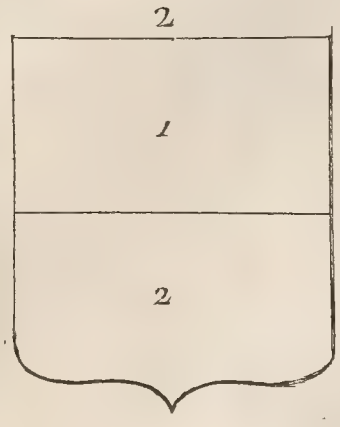

3

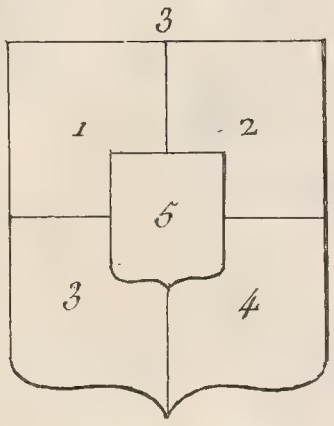

4

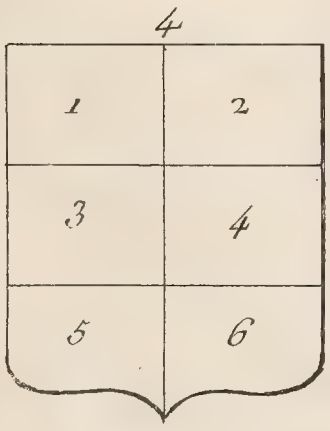

5

6

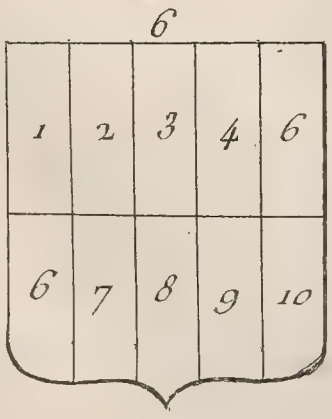

Ecu d'Honneur.

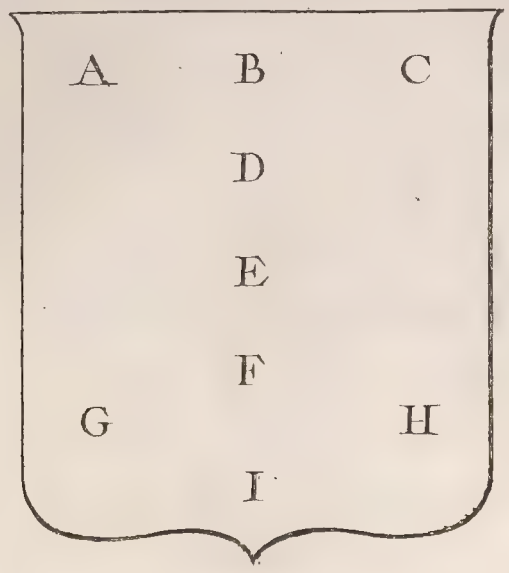

Pennon de 32 Quartiers

7

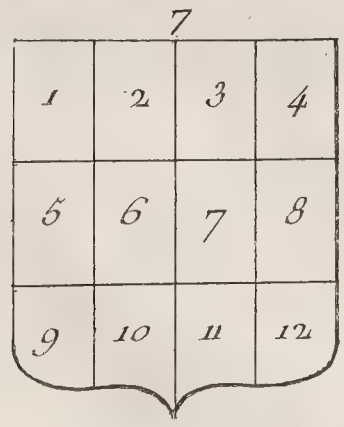

8

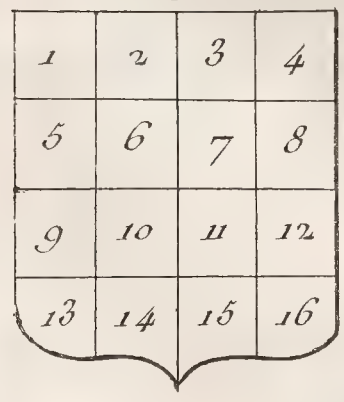

9

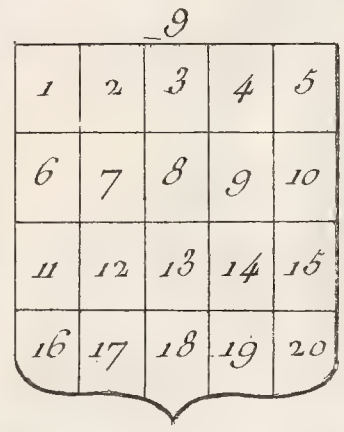

10

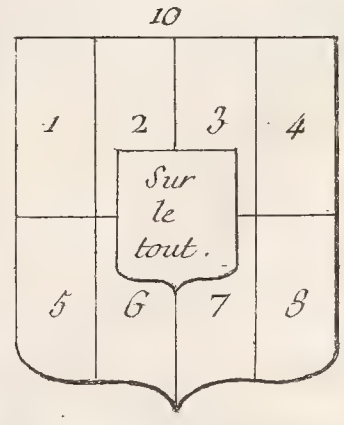

11

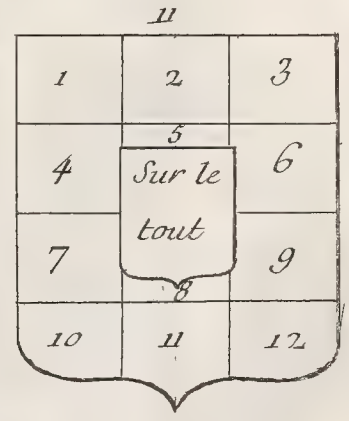

Ecu d'Honneur.

12

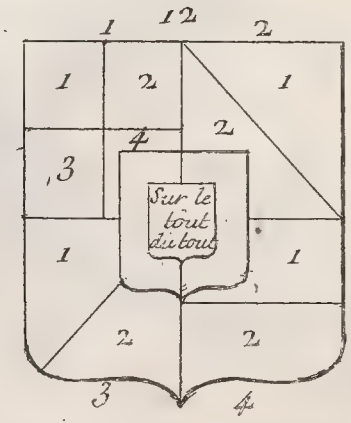

LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNE

LOUIS XIII
Roy de France et de Navarre né le 27. 7.bre 1601 mort le 14 may 1643

ANNE D'AUTRICHE
Née le 27. Sep.bre 1601 Mariée le 18 oct.bre 1615 morte le 20 Janvier 1666.

PHILIPPE IV
1.er Du nom Roy d'Espagne né le 8 Avril 1605 mort le 17.7.bre 1666.

ELISABETH DE FRANCE
née le 22.9.bre 1602 Mariée le 18. Oct.bre 1615 Morte le 6 Oct.bre 1644.

MAXIMILIEN
Electeur de Baviere née le 17 Avril 1573 mort le 27. Sep.bre 1651

MARIE ANNE D'AUTRICHE
Née le 13. Janv.r 1610 Mariée le 15. Juillet 1635 morte le 16.7.bre 1666.

VICTOR AMEDEE
Duc de Savoye Roy de Chypre né le... 1587 mort le 7 Oct.bre 1637.

CRESTIENNE DE FRANCE
Née le 10. Fév.er 1606 Mariée le 10 Fév.er 1619. morte le 27. Decembre 1663.

VICTOR AMEDEE
1.er du nom Duc de Savoye Roy de Chypre né en 1587 mort le 7. Octobre 1637.

CRESTIENNE DE FRANCE
Née le 10. Fév.r 1606 Mariée le 10 Fév.r 1619 morte le 27. Decembre 1663.

CHA DE
Duc né 10 le

LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS

LOUIS XIV.
Roy de France et de Navarre né à S.t Germain en Laye le 6. Septembre 1638. mort le 1. Septembre 1738.

MARIE THERESSE D'AUTRICHE
Née le 20 Septembre 1638. Mariée le 4. Juin 1660. morte le 30. Juillet 1683

FERDINAND MARIE
Duc de Baviere Electeur du S.t Empire né en 1636. mort en 1699.

ADELAIDE HENRIETTE DE SAVOYE
Née le 6 Novembre 1636. Mariée le 22 Janvier 1660 morte en 1678.

CHARLES EMANUEL
2.me Du nom Duc de Savoye Roy de Chypre né le 20 Juin 1634 mort le 12 Juin 1675.

Née le 6. D 16

LES BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS

LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois né le 1 Novembre 1661. mort au Chateau de Meudon le 14 Avril 1711.

MARIE ANNE CHRISTINE VICTOIRE DE BAVIERE
Née le 28. Nov.bre 1660 Marié à Chalons le 28. Janvier 1680. morte le 20 Avril 1690.

VICTOR AMEDEE F
Duc de Savoye Roy de de Sardaigne né le 1

LES AYEUL ET AYEULE PATERNELS

LOUIS DE FRANCE
Duc de Bourgogne puis dauphin de Viennois né le 6 Aoust 1682 mort le 18. Février 1712.

PE RE

LOUIS XV
Le bien Aimé Roy de France et d Né le 15. Février 171

LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNELS

LOUIS XIII
Roy de France et de Navarre né le 27. 7bre 1601 mort le 14 may 1643

ANNE D'AUTRICHE
Née le 27 Sept.bre 1601 Marié le 5.e Janvier 1616 morte le 20 Janvier 1666.

PHILIPPE IV
D'un nom Roy d'Espagne né le 8 Avril 1605 mort le 17.e 7.bre 1665

ELISABETH DE FRANCE
née le 22.e 9.bre 1602 Marie le 18. 9.bre 1615 Morte le 6 Octob.re 1644

MAXIMILIEN
Electeur de Baviere né le 17 Avril 1573 mort le 27 Sep.bre 1651

MARIE ANNE D'AUTRICHE
Née le 18 Juill.t 1610 Marié le 25 Juillet 1635 morte le 30.e 7.bre 1666.

VICTOR AMEDEE
Duc de Savoye Roy De Chypre né le . . 1587 mort le 7.e Octob.re 1637.

CRESTIENNE DE FRANCE
Née le 10. Fev.r 1606 Marie le 10 Fev.r 1619. morte le 27 Decemb.re 1663.

VICTOR AMEDEE
2.de Du nom Duc de Savoye Roy de Chypre né le 8 Janvier 1587 mort le 7 Octobre 1637

CRESTIENNE DE FRANCE
Née le 10. Fev.r 1606 Marie le 10 Fev.r 1619 morte le 27 Decemb.re 1663.

CHARLES AMEDEE DE SAVOYE
Duc de Nemours né en Avril 1624 Mort le 30 Juillet 1652.

ELISABETH DE VENDOSME
Née 22. 1614 Marié le 11 Juillet 1643 morte le 13 May 1664.

LOUIS XIII
Roy de France et de Navarre, né le 27.e 7.bre 1601 mort le 14 May 1643

ANNE D'AUTRICHE
Née le 27 Sept.bre 1601 Marié le 25 Octob.re 1615 morte le 20 Janvier 1666.

CHARLES 1.er
Du nom Roy D'Angleterre né en Nov.bre 1600 mort le 9 Fev.r 1649

HENRIETTE MARIE DE FRANCE
Née le 26 Nov.bre 1609 Marié le 11 May 1625 morte le 10.e 7.bre 1669.

RAPHAEL LESZCINSKI
Comte du S.t Empire à Lesno Palatin de Buchau Castellan de Calisch Et. mort en 1636

CATHERINE
Comtesse de Rakzinnska Fille du Palatin de Posnanie et de Mazovie.

ERNEST
Comte de Donhof Palatin de Siradie.

AGNES
Comtesse à Concepcion Fille de Stanislas Comte de Concepcion Castelan de Cracovie.

JEAN
Comte de Sultzbach Prince Electoral du Royaume de Pologne

ANNE
Comtesse à Ostrorog Fille du Palatin de Posnanie.

ALEXANDRE
Comte de Casanova Palatin de Breslaw.

ANNE
Comtesse à Potocka Fille d'Etienne Palatin de Breslaw.

PIERRE
Comte de Bnin Opalinski Palatin de Posnanie.

SOPHIE
Comtesse de Kostka.

ADAM
Comte de Czarnkow Palatinus Lanciciensis.

CATHERINE LESZCINSKA
Comtesse à Lesno Fille de Barbe Comtesse à Koscielske.

PIERRE
Comte de Czarnkowski.

SOPHIE
Comtesse à Ostrorog Fille de Jean Palatin de Posnanie

REMIGIER
Comte de Tarlow ski Referendaire de Pologne Castelan de Lanciste

ANNE
Comtesse à Mielzinski Fille du Castelan de Genesne.

LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS

LOUIS XIV.
Roy de France et de Navarre né à S.t Germain en Laye le 5. Septembre 1638 mort le 1 Septembre 1738.

MARIE THERESSE D'AUTRICHE
Née le 20 Septembre 1638. Marie le 9. Juin 1660 morte le 30 Juillet 1683

FERDINAND MARIE
Duc de Baviere Electeur. du S.t Empire né en 1636. mort en 1679.

ADELAIDE HENRIETTE DE SAVOYE
Née le 6.e Novembre 1636. Marie le 22 Janvier 1650 morte en 1676.

CHARLES EMANUEL
2.de Du nom Duc de Savoye Roy de Chypre né le 20 Juin 1634 mort le 12 Juin 1675.

MARIE JEAN BAPTISTE DE SAVOYE
Née le 11 Avril 1644 Marié le 11 Avril 1665..

PHILIPPE DE FRANCE
Duc D'Orleans né le 21. Septembre 1640. mort le 9 Juin 1701.

HENRIETTE ANNE D'ANGLETERRE
Née le 16 Juin 1644 Marié le 31 May 1661 Repudié le 30. Juin 1670.

BOGISLAS LESZCINSKI
Comte de Lesno General de la Gr.de Pologne Duc et Comte du S.t Empire avec Chancel.r de Pologne

ANNE
Comtesse de Donhof 1.re Femme.

STANISLAS
Comte de Zaluscow Castelan de Cracovie Grand Marechal de la Cour.

MARIE ANNE
Comtesse à Casanova.

CHRISTOPHLE
Comte de Bnin Palatin de Posnanie.

THEREZE
Comtesse de Czarnkow.

ADAM-VRIEL
Comte de Czarnkowski Hedri Etienis Gouverneur d'Ecnesne.

THEREZE
Comtesse à Zalewska.

LES BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS

LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois né le 1 Novembre 1661. mort au Chateau de Meudon le 14 Avril 1711.

MARIE ANNE CHRISTINE VICTOIRE DE BAVIERE
Née le 28. Nov.bre 1660 Marié à Chalons le 28. Janvier 1680. morte le 20 Avril 1690.

VICTOR AMEDEE FRANCOIS
Duc de Savoye Roy de Chypre de Sicile et de Sardaigne né le 14 May 1666.

ANNE MARIE D'ORLEANS
Née le 27 Aoust 1669 Marié le 10 Avril 1689. morte le 26 Aoust 1728.

RAPHAEL LESZCINSKI
Duc et Comte du S.t Empire et de Lesno Gen.l de la Gr.de Pologne Gr.d Tresorier du Royaume Palatin de Lenczin mort en 1703.

ANNE
Comtesse à Sablonow Marié en 1670. morte à Chambort le 19 Aoust 1727.

JEAN CHARLES
Comte de Bnin, Castelan de Posnanie

SOPHIE ANNE
Comtesse à Czarnkowski

LES AYEUL ET AYEULE PATERNELS

LOUIS DE FRANCE
Duc de Bourgogne puis dauphin de Viennois né le 6 Aoust 1682 mort le 18. Février 1712.

MARIE ADELAIDE DE SAVOYE
Née le 6. Decembre 1685. Marié à Versailles le 7. Decembre 1697. morte le 12. Février 1712.

PE RE

LOUIS XV
Le bien Aimé Roy de France et de Navarre Né le 15. Février 1710.

FILS

LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois Né le 4. Septembre 1729.

Les XXXII Quartiers Paternels et Maternels de Monseigneur LOUIS DE FRANCE *Dauphin de Viennois*

LES AYEUL ET AYEULE MATERNELS

STANISLAS LESZCINSKI
Né le 20 Octobre 1677. Starosti Palatinat puis Palatin de Posnanie Elu Roy de Pologne sous le nom de Stanislas 1.er Grand Duc de Lithuanie le 12. Juillet 1704. Couronné à Varsovie le 4 Octobre 1705.

ME RE

MARIE LESZCINSKI
Princesse de Pologne Née le 23 Juin 1703. Marié à Fontainebleau le 5. Septembre 1725.

CATHERINE
De Bnin Opalinska Née le 6 Novembre 1680. Marié en 1698. morte le 19 Mars 1747.

Grimaldi Prince de Monaco,
a pour Suports
2 Moines de St Augustin.

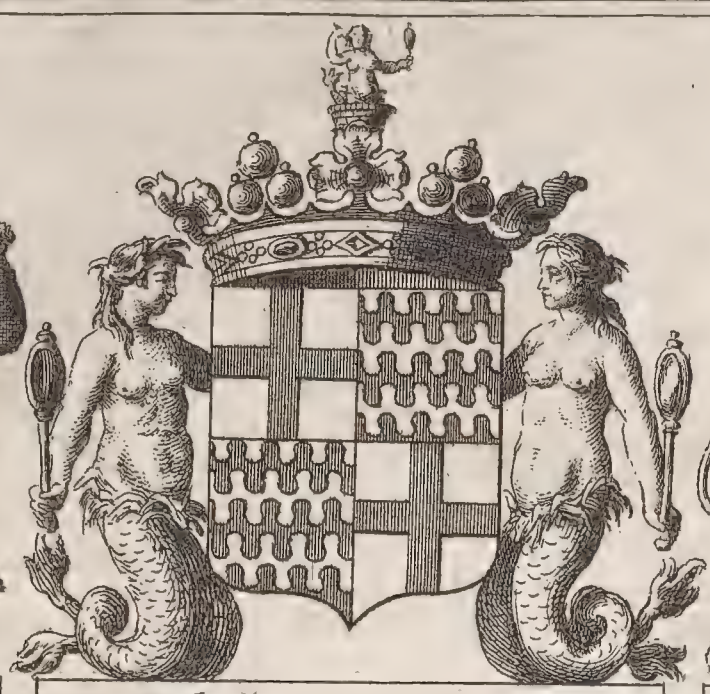

de St Georges de Verac,
Suports de Cirenes.

d'Escoubleau de Sourdis,
Suports de Levrettes.

Gelas de Lautrec,
Suports d'Ours Musclés accollés.

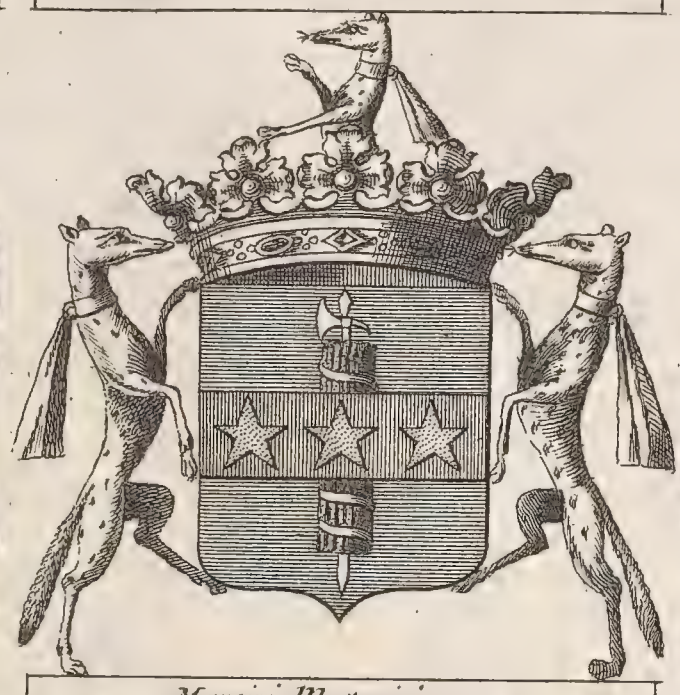

Mancini Mazarini,
Suports d'Hermines Colletés et
Mentelles.

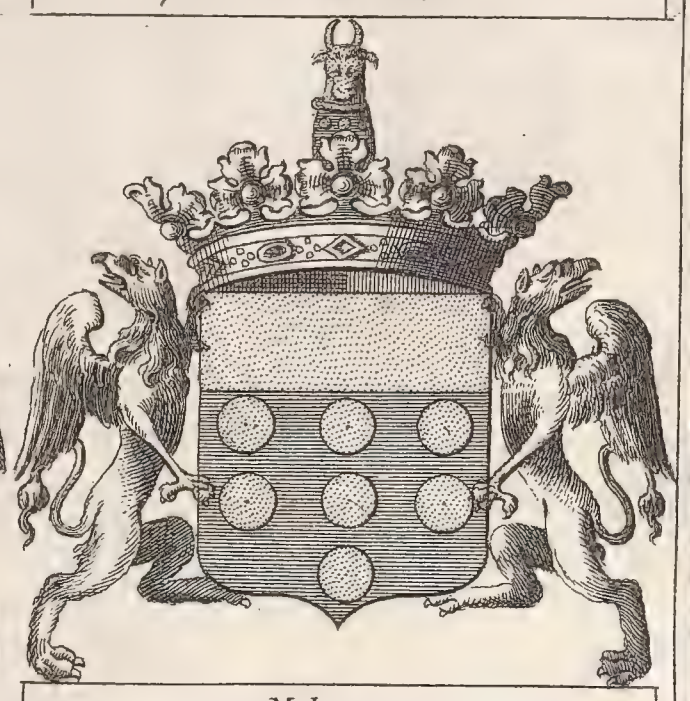

Melun,
Suports de Griffons.

Cosse de Brissac,
Suports d'Aigles Couronnés.

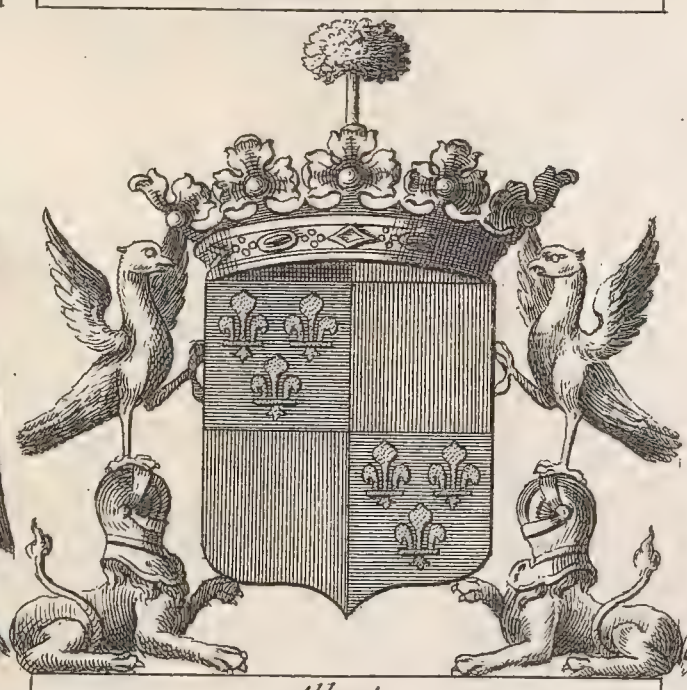

Albret,
Suports de Lions Cosqués Suportant
Chacun une Aigles.

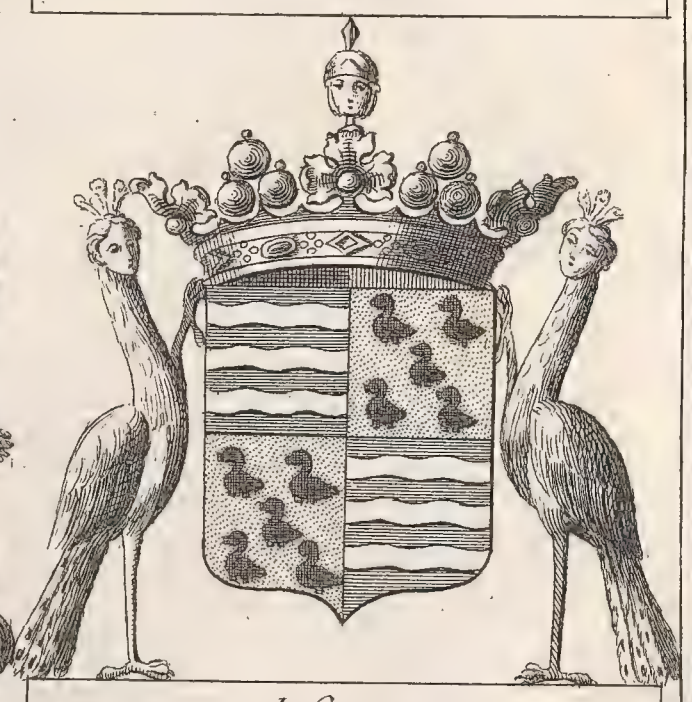

de Grave
Suports de Paons à teste Humaine.

de Bassompierre,
Suports de Cignes.

de Lamoignon
Suports de Cerfs Ailés.

Quatrebarbes,
Suports de Tigres.

Art Heraldique.

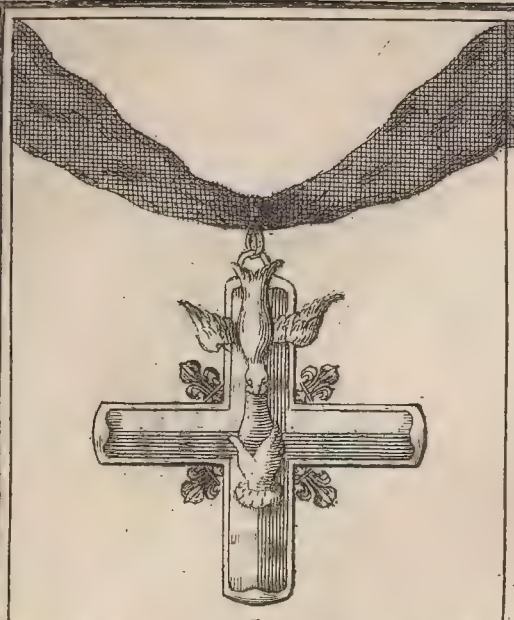

1

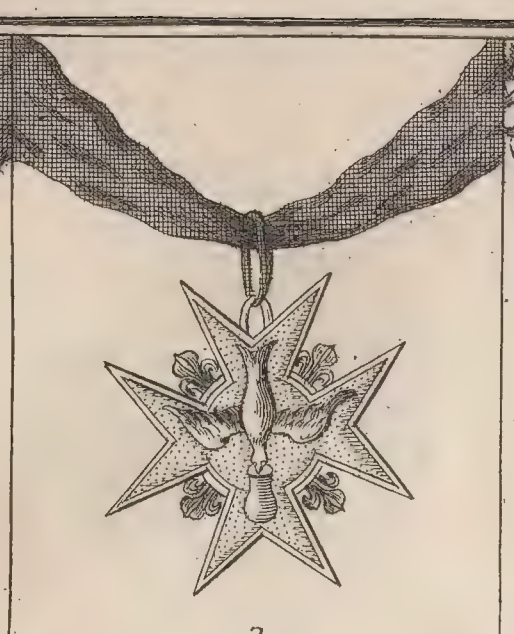

2

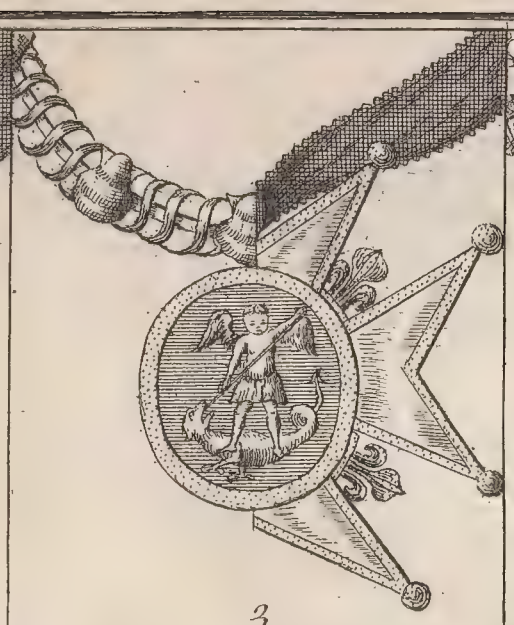

3

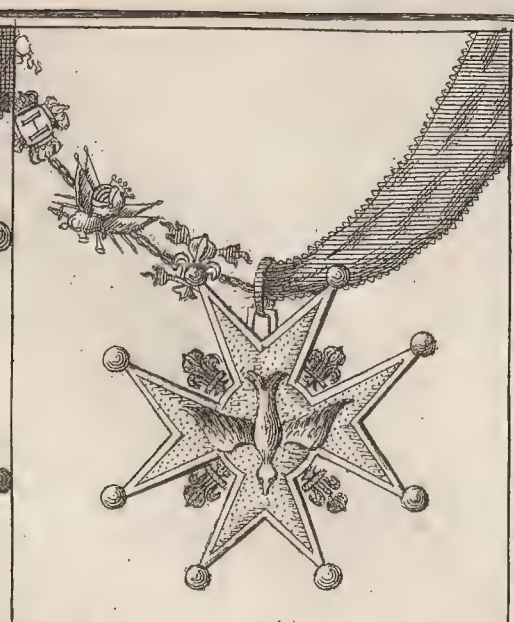

4

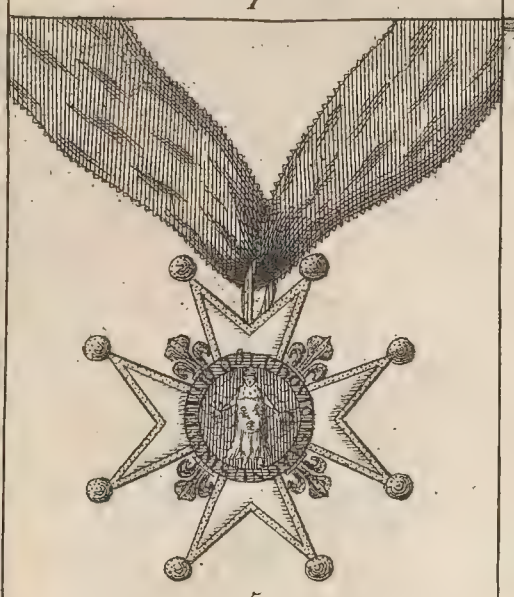

5

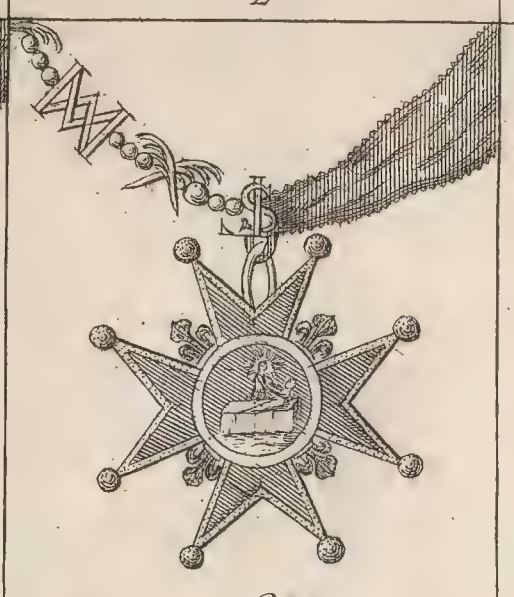

6

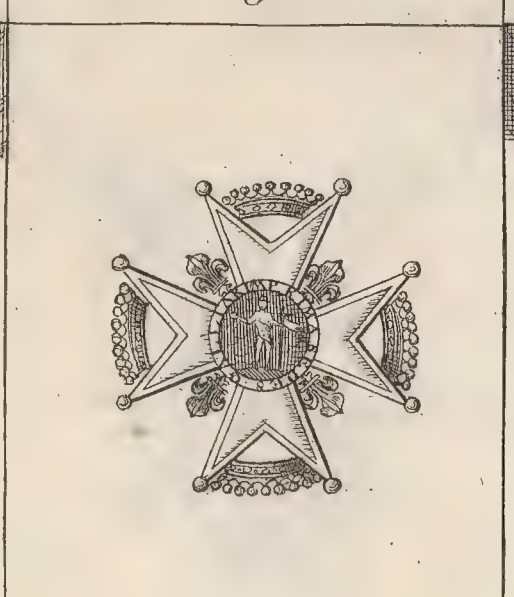

7

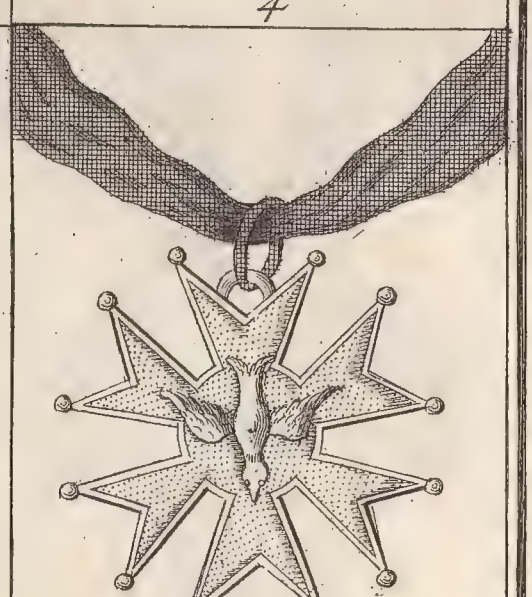

8

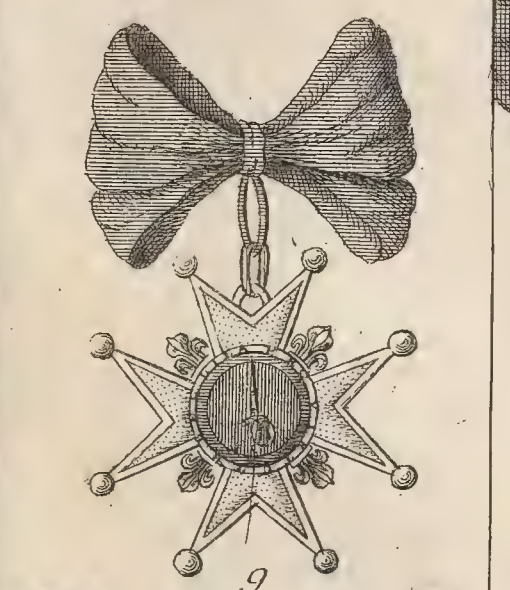

9

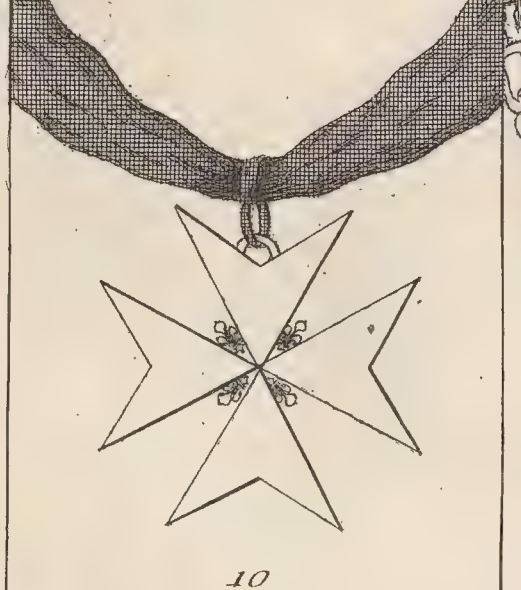

10

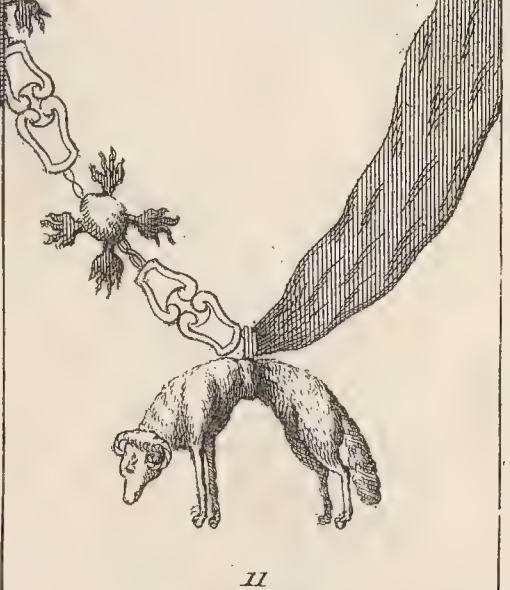

11

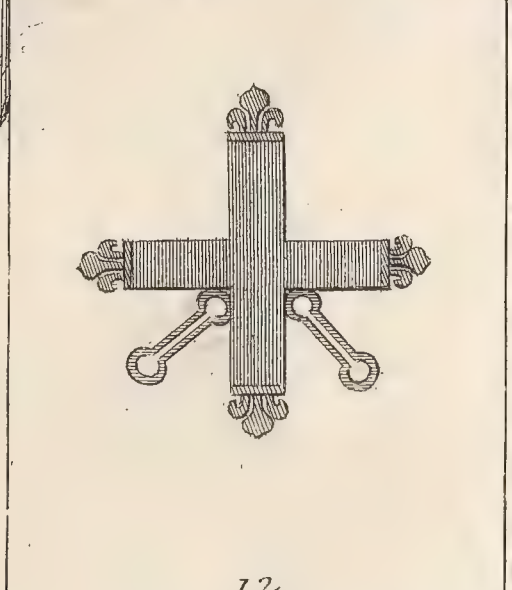

12

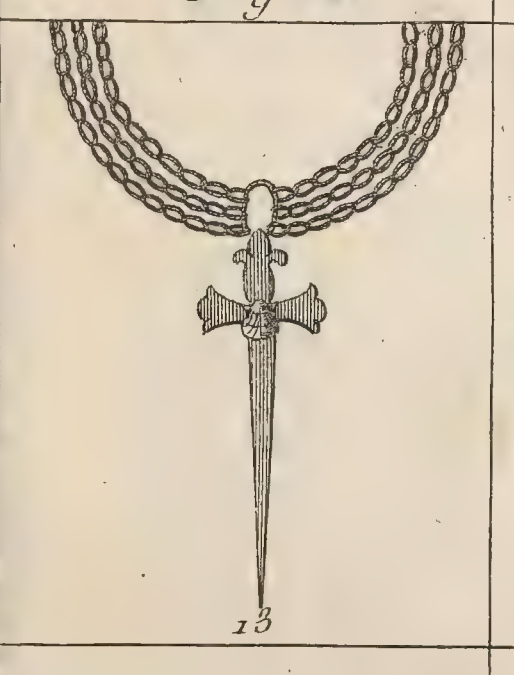

13

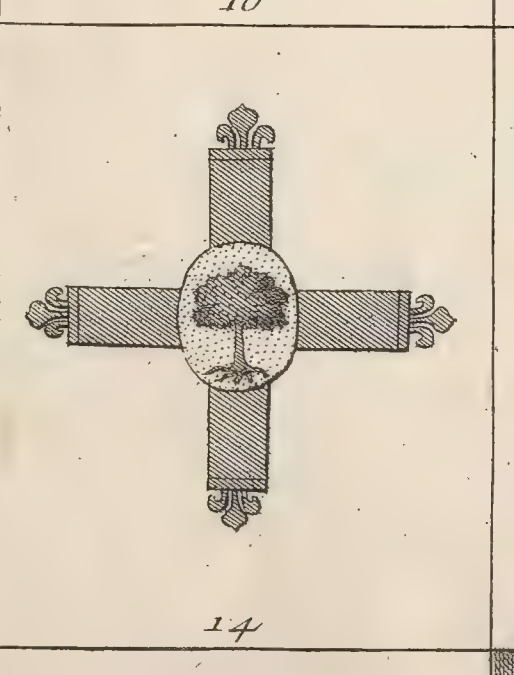

14

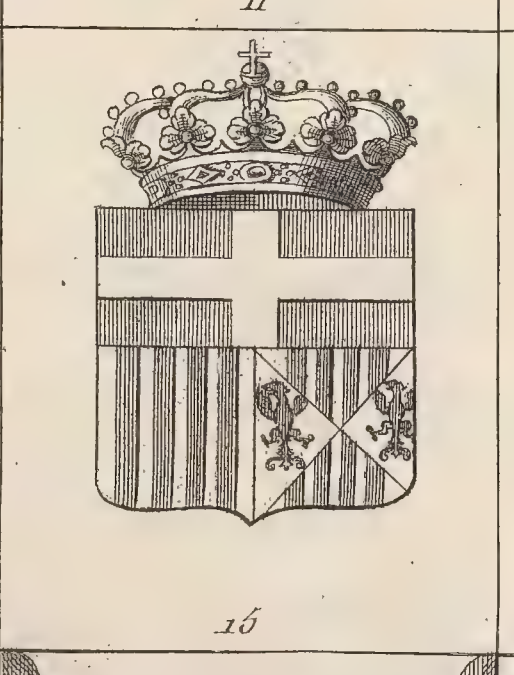

15

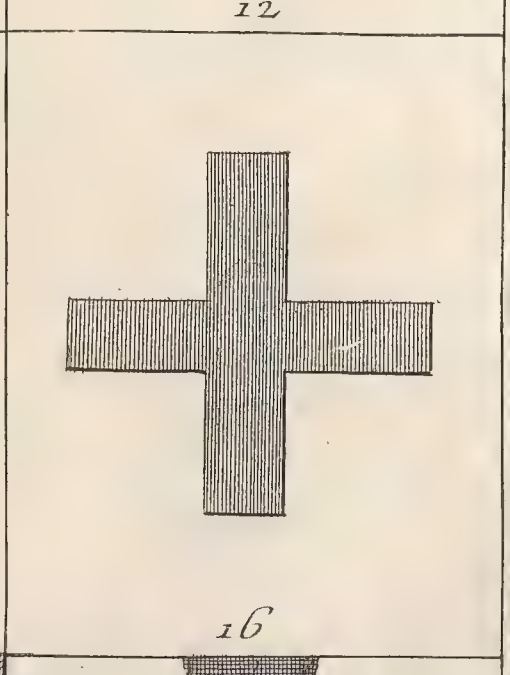

16

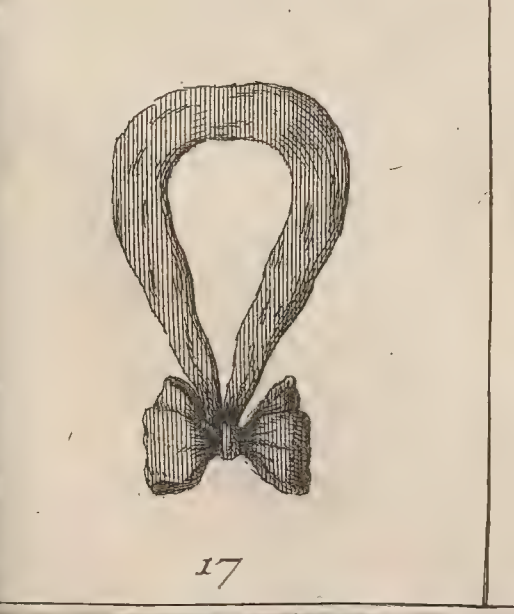

17

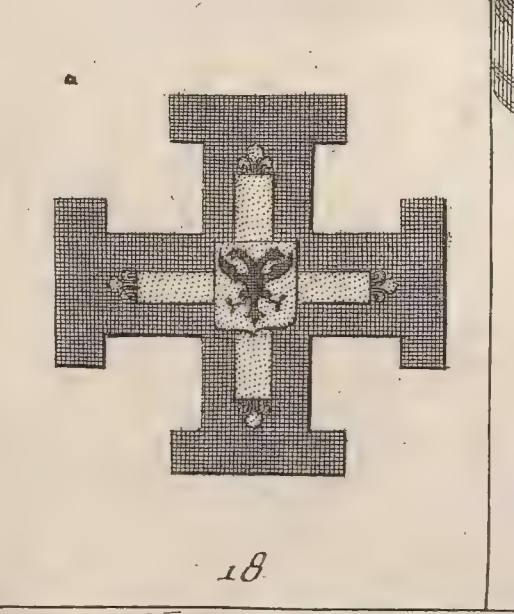

18

19

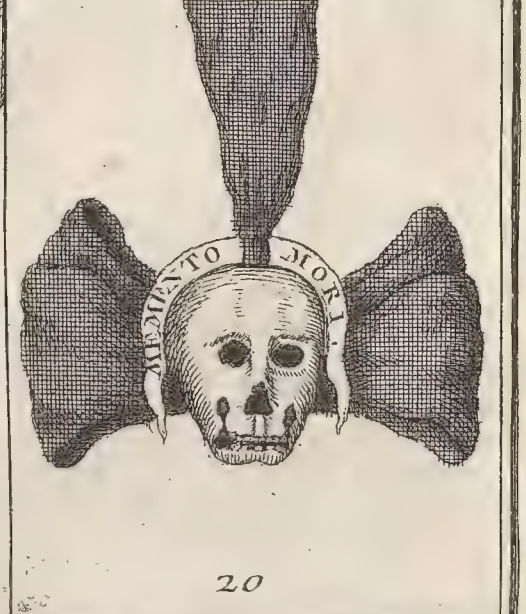

20

Art Heraldique.

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

Art Heraldique.

41

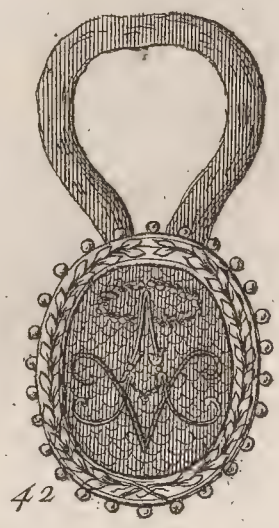
42

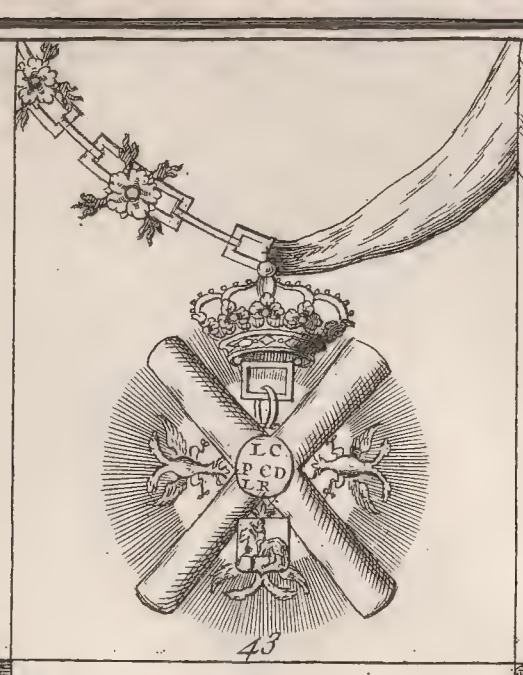

43

44

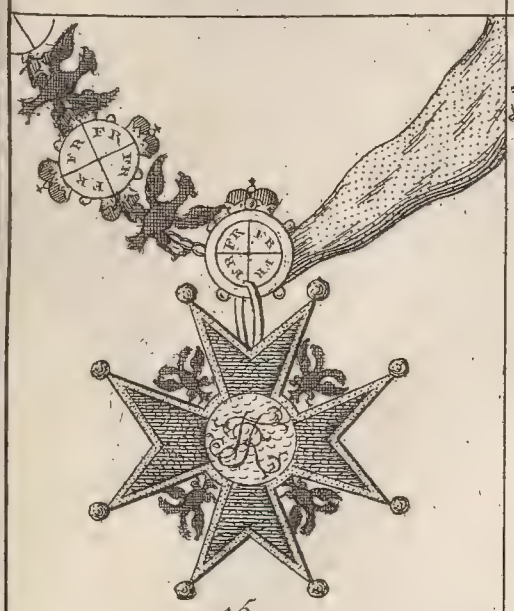
45

46

47

48

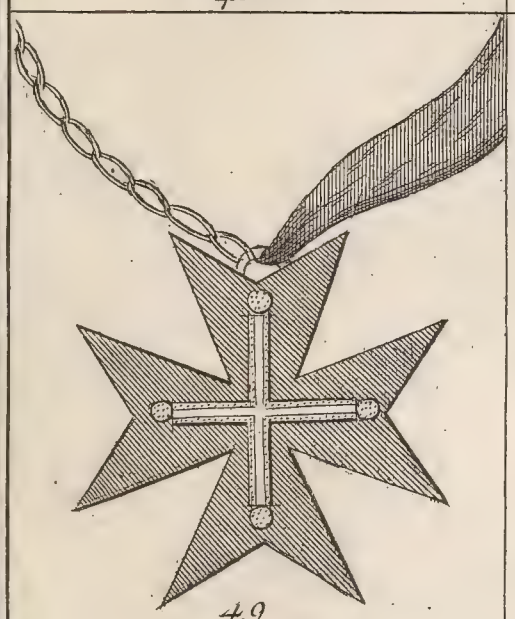
49

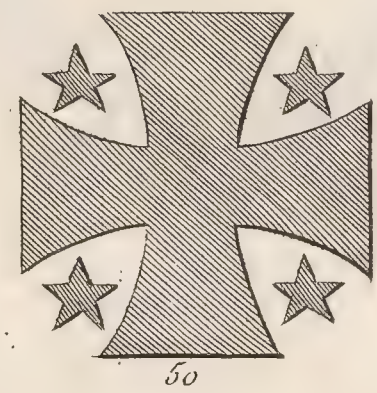
50

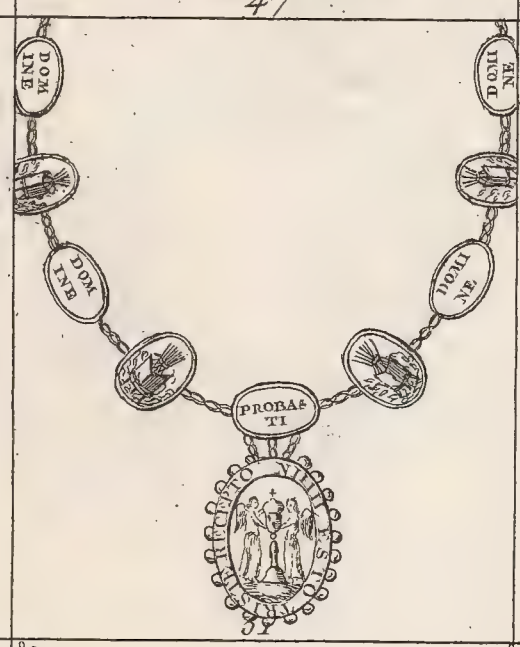

51

52

53

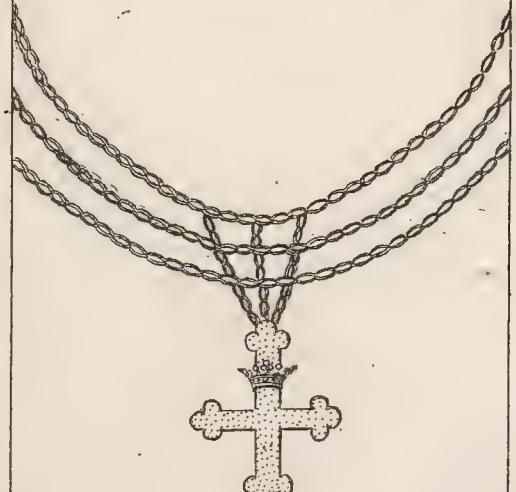
54

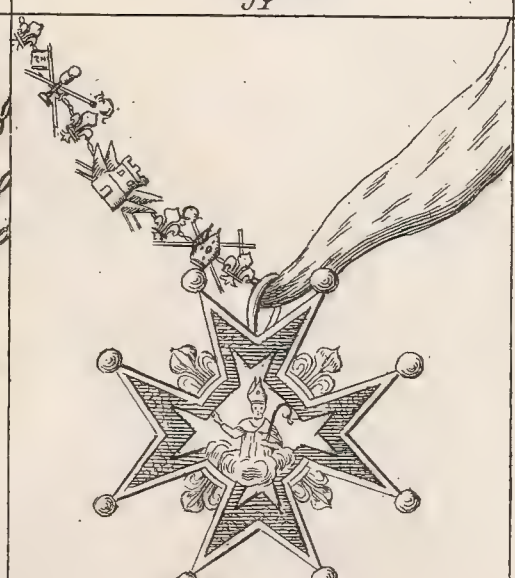
55

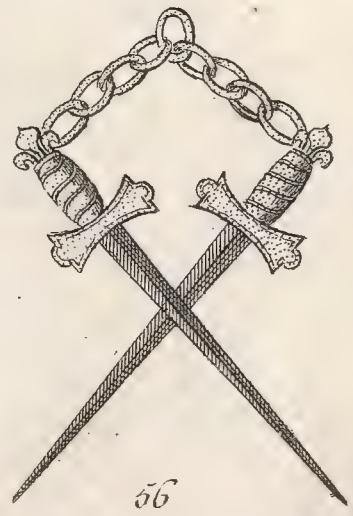
56

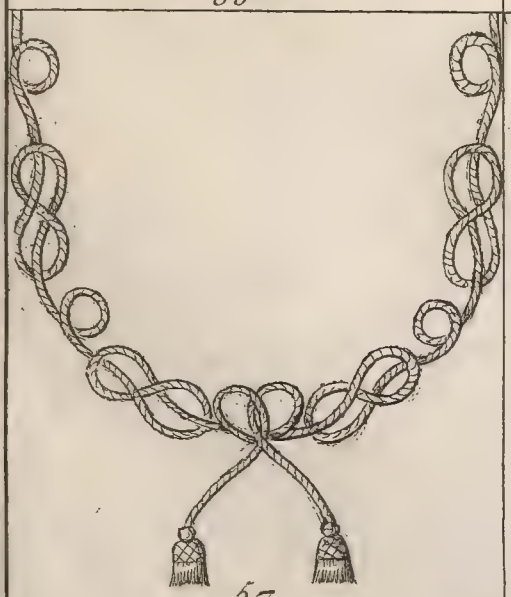
57

58

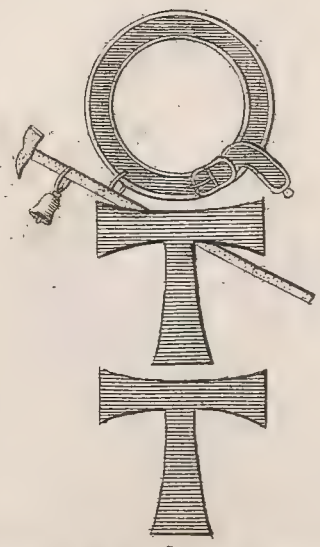
59

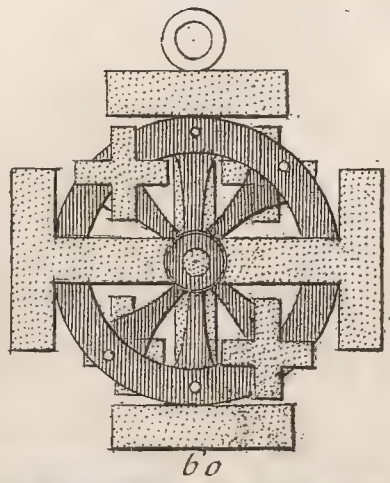
60

Art Heraldique.

61

62

SERVI POUR REGNER

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

Art Heraldique.

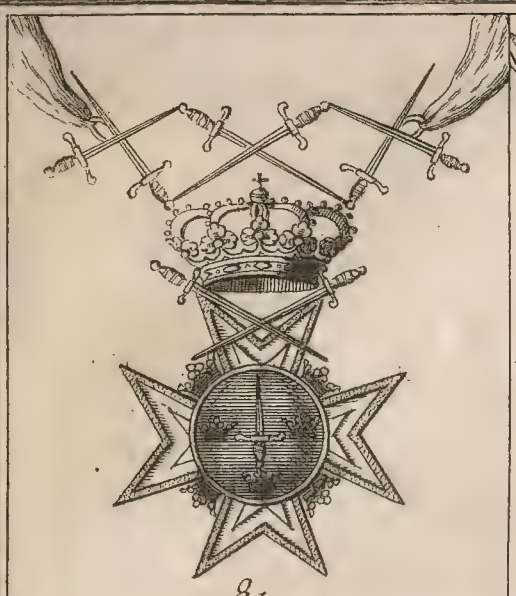

81

82

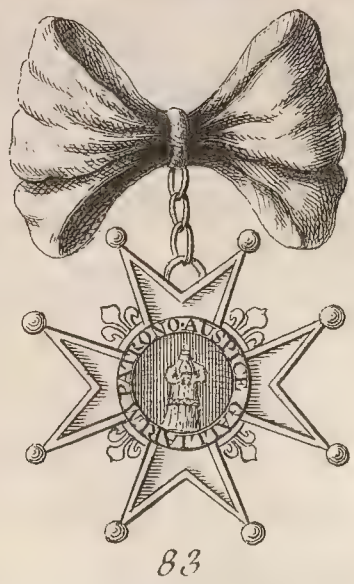

83

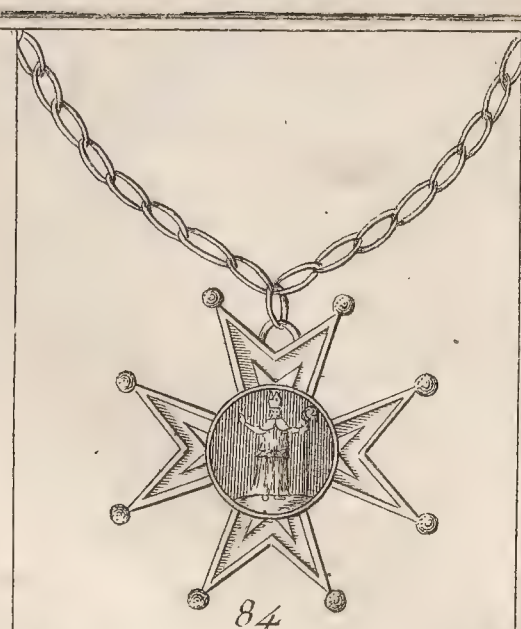

84

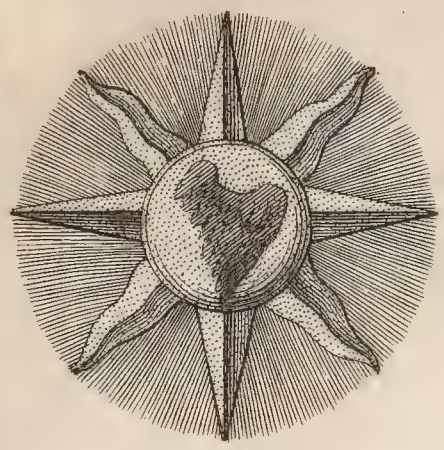

85

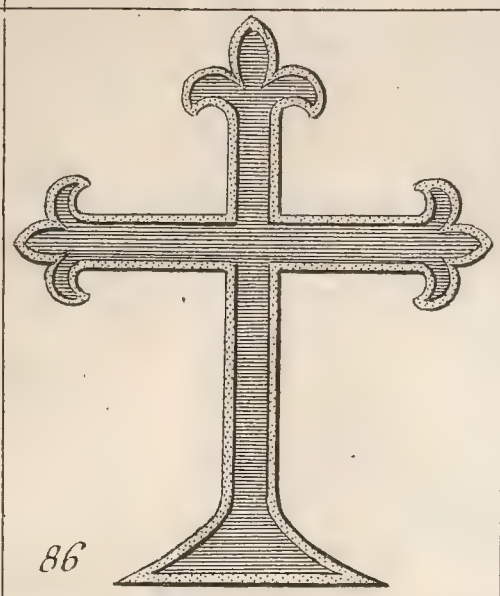

86

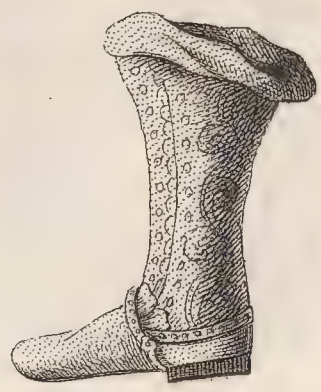

87

88

Grandes Croix .

Maniere de poser les Lambrequins sur les Ecus .

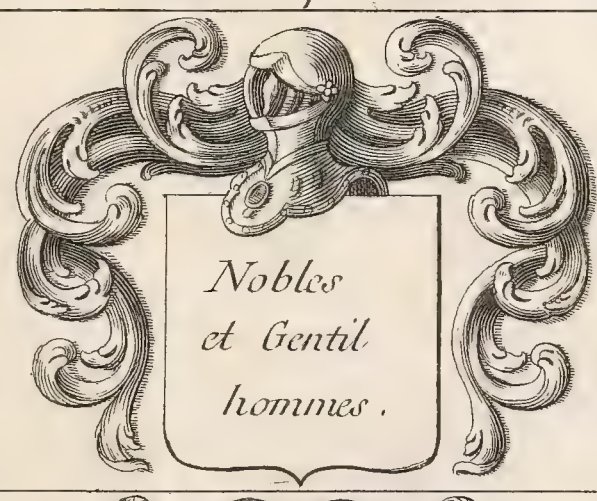

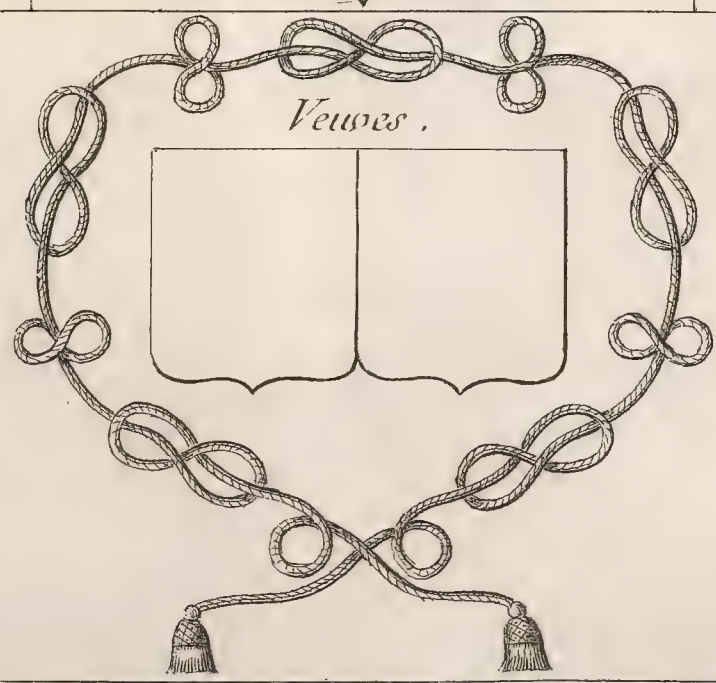

Art Heraldique .

BOISSELLIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ière.

ON voit dans la vignette les différentes ſortes de marchandiſes que ces ouvriers vendent ou fabriquent, comme tambours, tambourins, boiſſeaux, ſeaux ferrés, ſabots, pelles, tamis, cribles, ſoufflets, *&c.*

Fig. 1. Ouvrier occupé à planer le cul d'un ſeau. *a*, billot à planer. *b*, crochet de fer pour courber les écliſſes dont on fait les cercles du ſeau. *c*, morceau de fer ſur lequel on rive les cloux des ſeaux.
2. Ouvrier occupé à faire un ſoufflet.
3. Chevalet à planer le merrein pour le ſeau ferré & les ſoufflets.
4. Enclumette.
5. Plane ronde.
6 & 7. Planes ordinaires & droites.
8. Serpette.
9. Serpe ou gros couteau.
10. Tenon.
11. Poinçon.
12. Chaſſoir.
13. Aiguille à tamis.
14. Jarbiere. *a b*, la lame. *c*, poignée de la jarbiere, qui va & vient librement de *a* en *b*, & de *b* en *a*.
15. Marteau.
16. Maillet de buis.
17. *a*, ciſeau à couper le clou à tranchet. *b*, bande de tole. *c*, clou à tranchet.
18. *b*, repouſſoir.
19. *a*, rivoir.
20. Vrille.
21. Bigorne.
22. Compas.
23. Scie.
24. Barre à tamis.
25. Regle.

PLANCHE IIe.

Fig. 1. Plane creuſe pour le ſeau ferré.
2. Plane pour le dedans du ſeau ferré.
3. Jabloire.
4. Ciſailles pour couper les bandes de tole.
5. Bâtiſſoir pour le ſeau ferré.
6. Seau ferré achevé.
7. Scie montée pour découper les roſettes des ſoufflets. *c c*, corps de la ſcie. *b*, virole adhérente au corps de la ſcie, dans laquelle paſſe le manche de buis *a* qu'on voit au-deſſous; ce manche eſt percé d'un trou *d*, dans lequel eſt un écrou pour recevoir la vis *e*; c'eſt en tournant le manche *f* dans la virole *b*, que l'on tend ou détend la lame *g*.
8. Equerre.
9. Emporte-pieces pour les cribles.
10. *a*, pince plate. *b*, pince ronde.
11. Fer à repaſſer le cuir des ſoufflets. On le fait chauffer pour s'en ſervir.
12. Forces ou groſſe ciſaille.
13. Tenailles.
14. Soufflet ordinaire.
15. Soufflet à deux vents.
16. Mandrin de fer pour les douilles des ſoufflets.
17. Colombe.
18. Villebrequin. *a*, meche à éventail. *b*, meche en queue de cochon.

fig. 4.

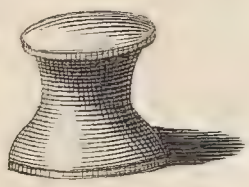

fig. 5.

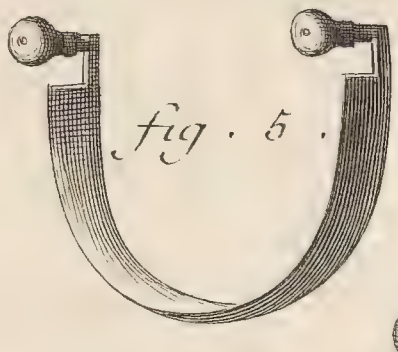

fig. 6.

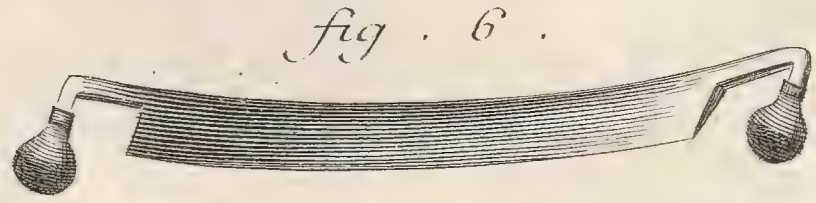

fig. 7.

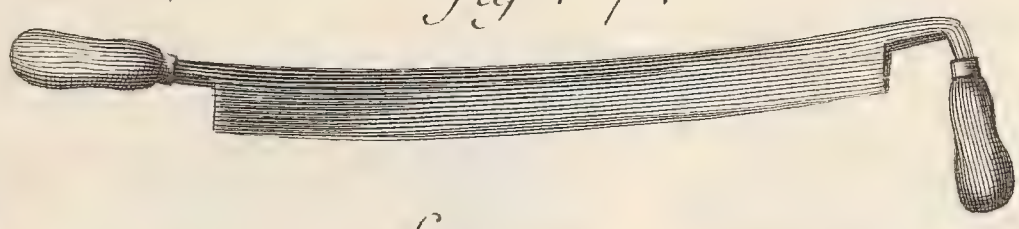

fig. 8.

fig. 9.

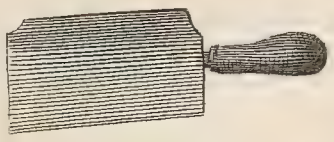

fig. 10.

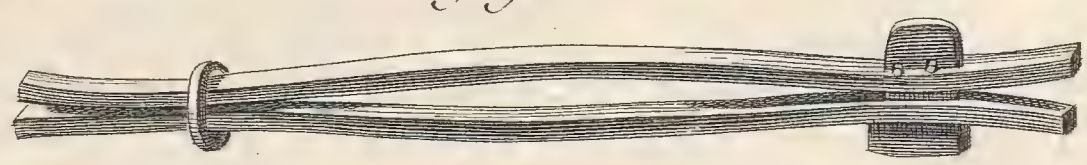

fig. 11.

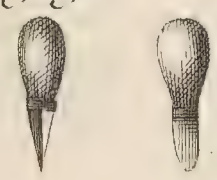

fig. 12.

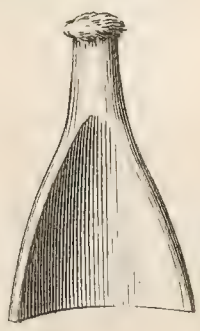

fig. 13.

fig. 14.

fig. 15.

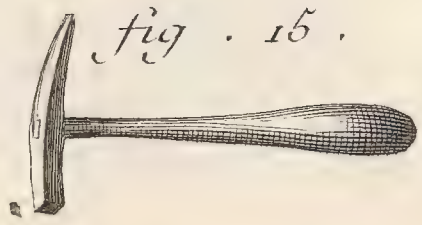

fig. 16.

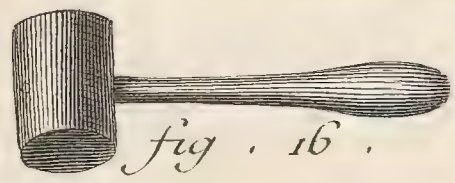

a

b

Fig 18.

fig. 19.

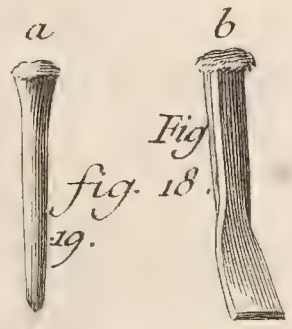

fig. 20.

fig. 17.

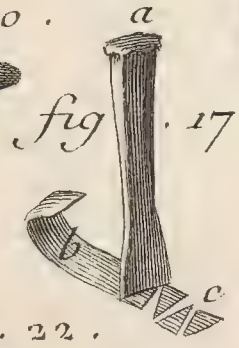

fig. 22.

fig. 21.

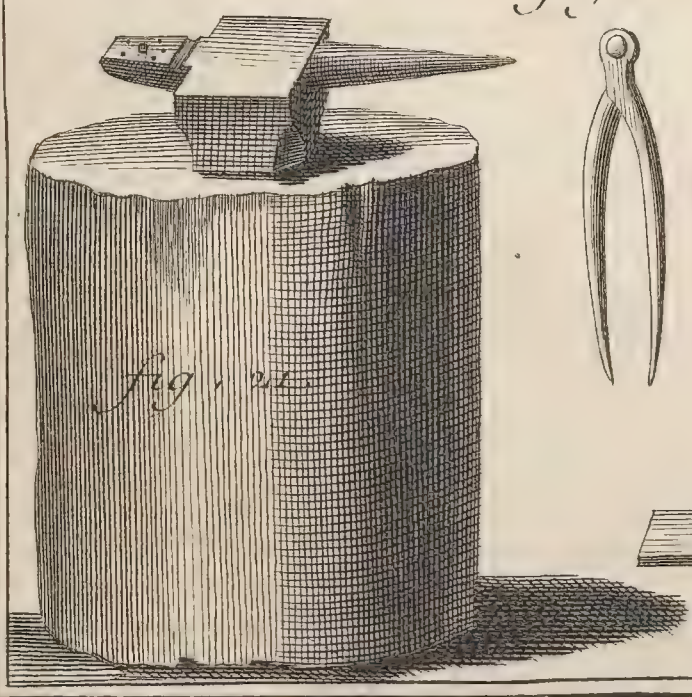

fig. 23.

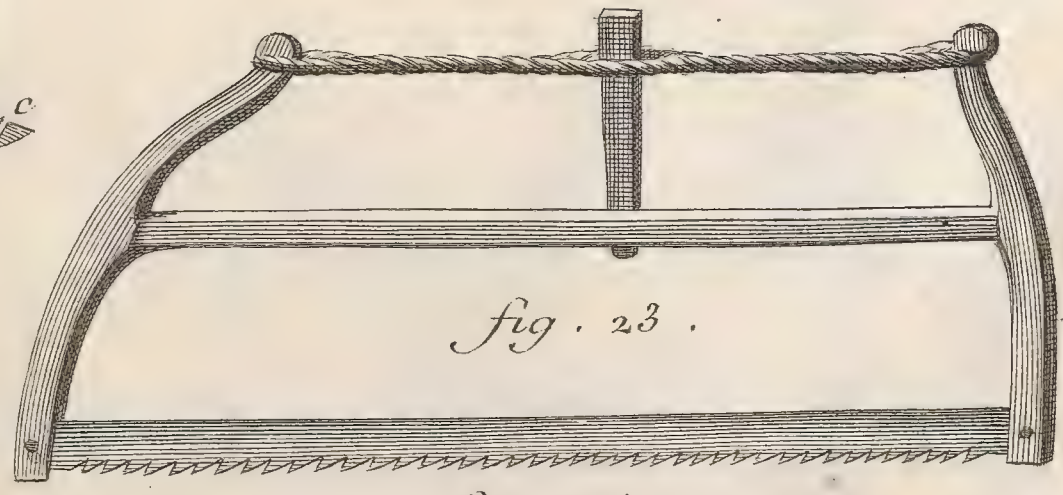

fig. 24.

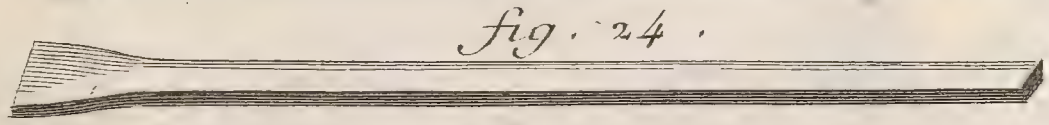

fig. 25.

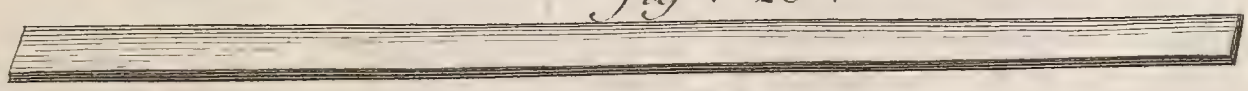

6 12 18 Pouces.

Prevost fecit.

Boisselier.

fig. 1.

fig. 4.

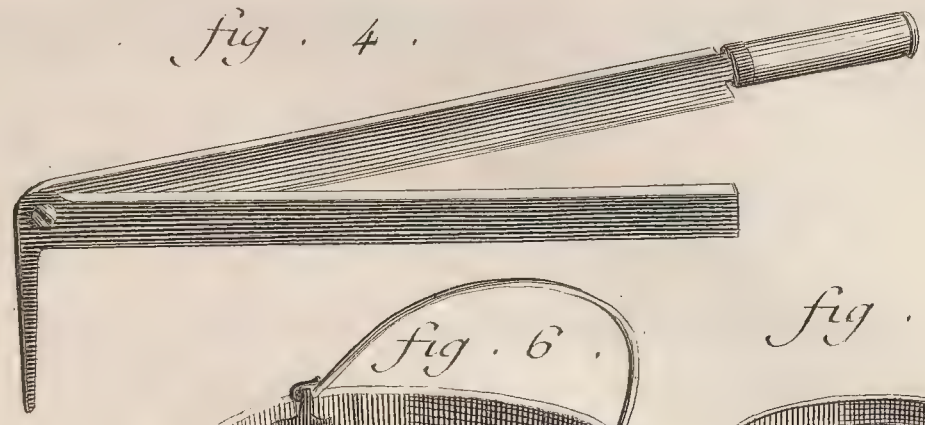

fig. 2.

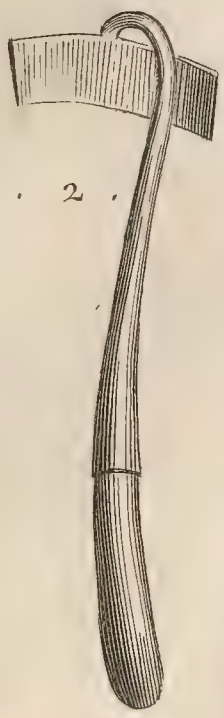

fig. 3.

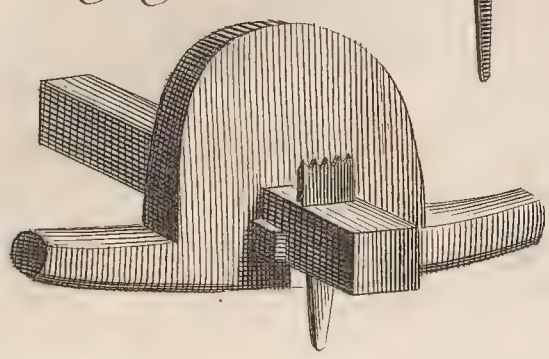

fig. 6.

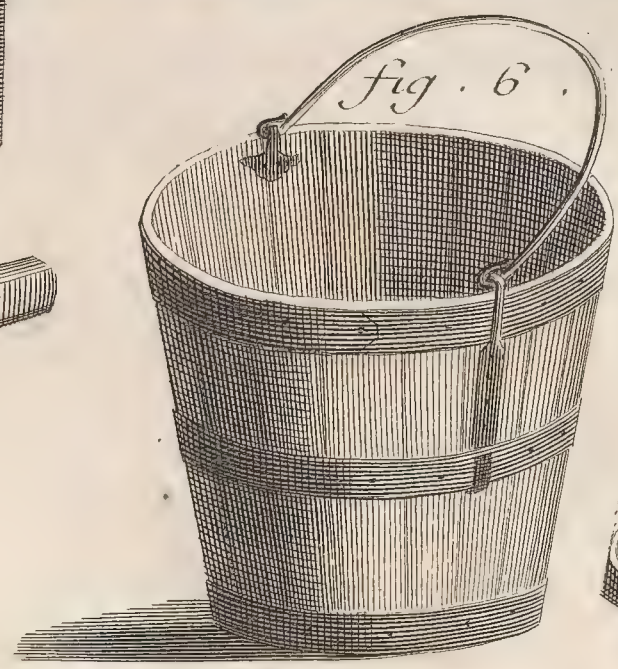

fig. 5.

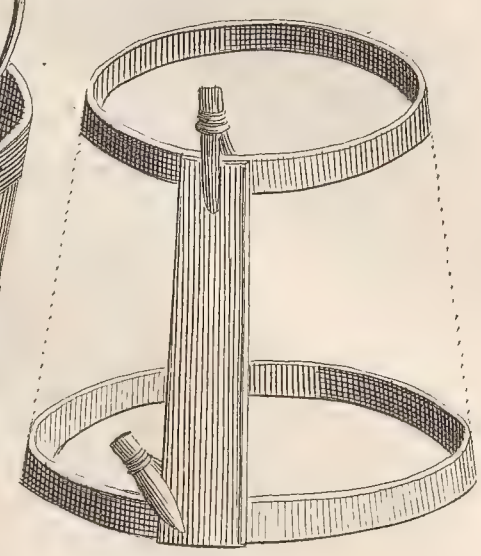

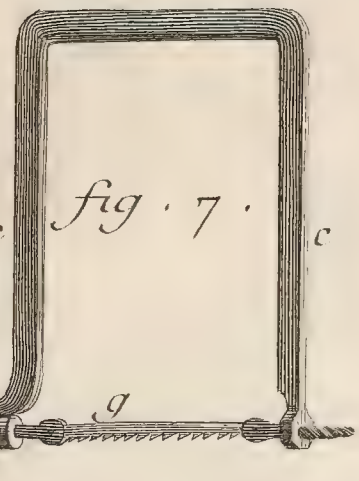

fig. 7.

fig. 8.

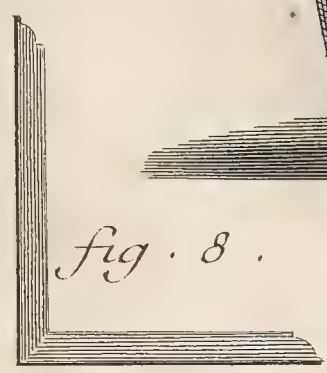

fig. 9.

fig. 10.

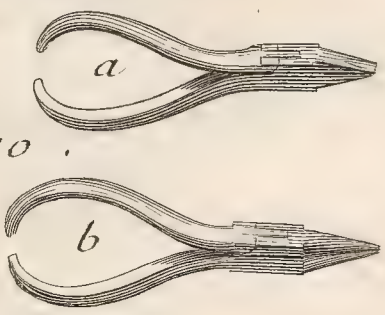

fig. 11.

fig. 13.

fig. 12.

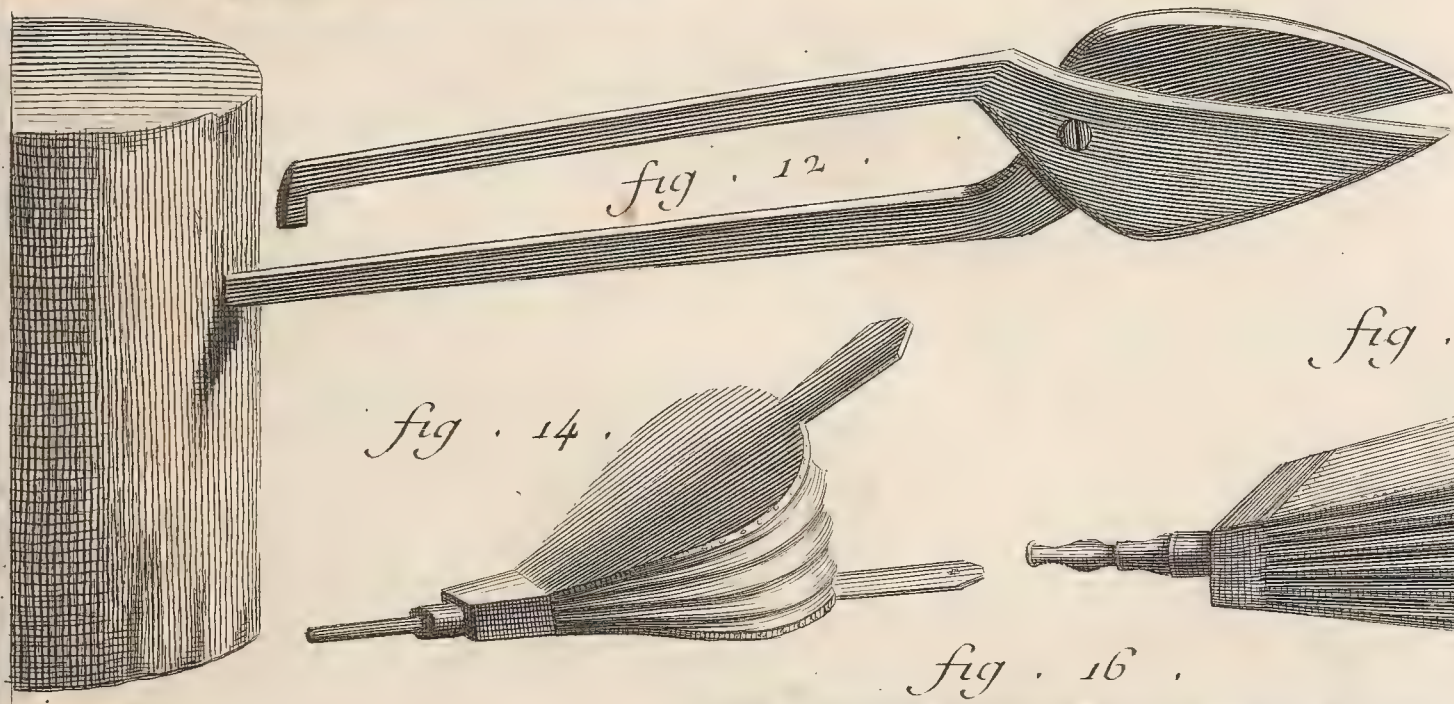

fig. 14.

fig. 15.

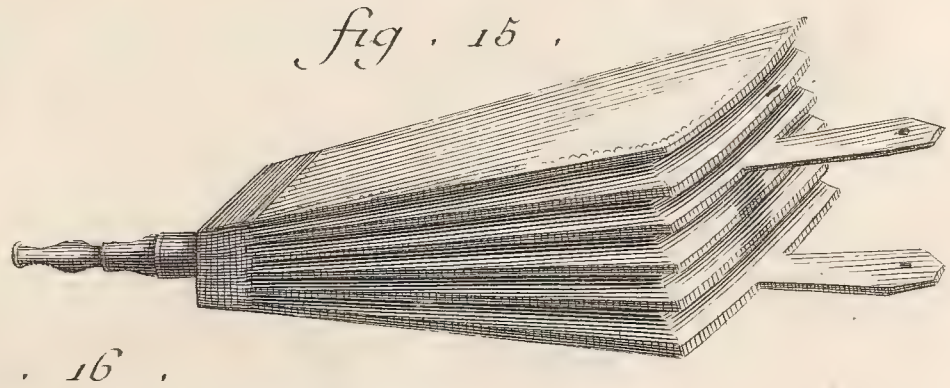

fig. 16.

fig. 17.

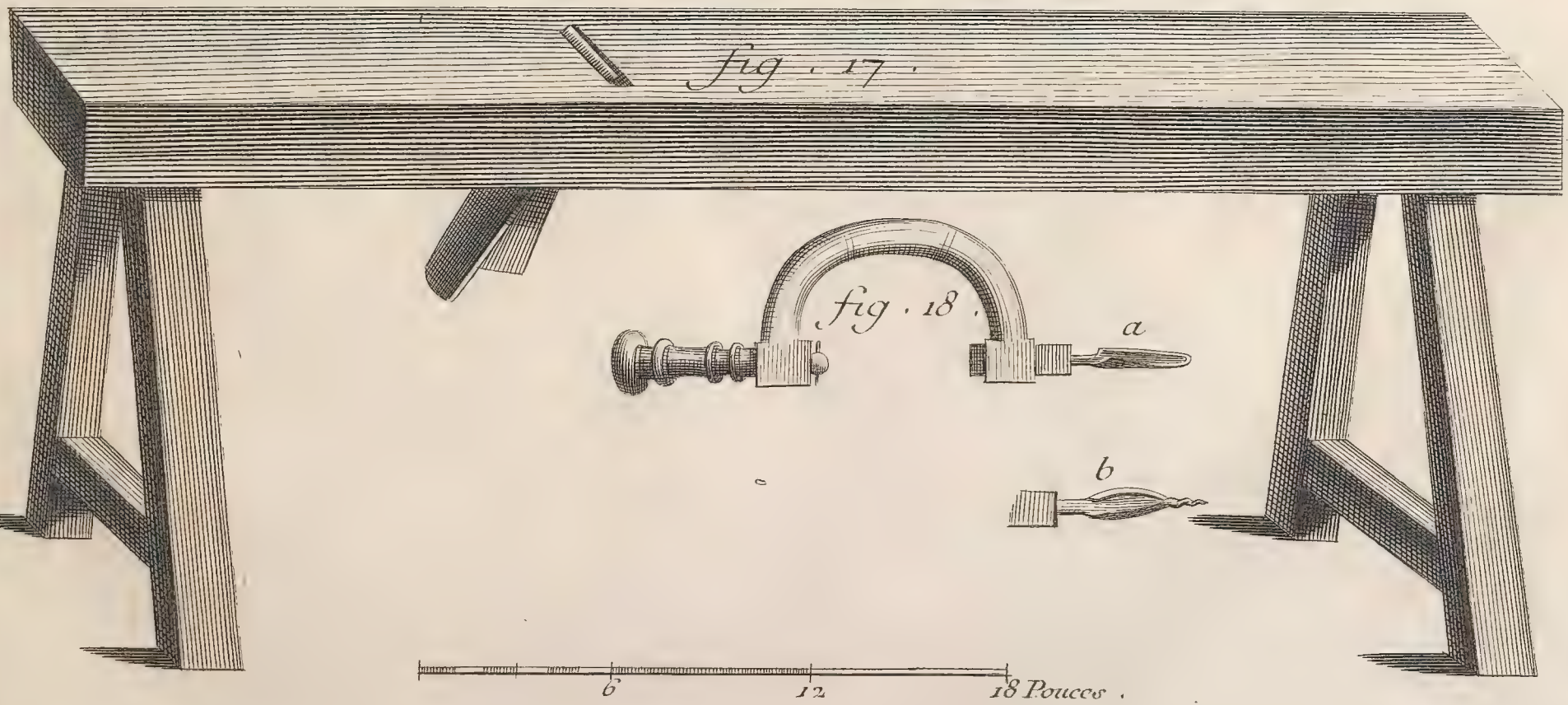

fig. 18.

Desehrt fecit.

Boisselier.

BONNETIER DE LA FOULE,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique, le lieu nommé la *foulerie*. On y a joint deux autres opérations que l'on pratique plus ordinairement dans un lieu ſéparé.

Fig. 1. Ouvrier occupé à fouler.

2. Hotte de la cheminée qui recouvre le fourneau, la chaudiere & le réſervoir de l'eau froide. L'eau de la chaudiere eſt portée par un tuyau vis-à-vis les fouloires.

3. Différentes formes, les unes vuides, les autres garnies & ſuſpendues au plancher.

4. Ouvrier qui drape un bonnet, c'eſt-à-dire qu'il en tire la laine avec les chardons.

5. Ouvrier qui tond une piece d'ouvrage. Ces deux derniers ouvriers doivent être placés en face de l'établi qui eſt près d'eux.

Bas de la Planche.

1. Elévation géométrale de la fouloire de bois, & du bâti qui la ſupporte. La fouloire ne poſe point ſur ſon ſupport.

2. Plan de la fouloire. On a ſupprimé la planche qui recouvre une partie du derriere de la fouloire, pour en laiſſer voir tout le fond. F, place creuſée pour recevoir le ratelier.

3. Elevation latérale de la fouloire & du bâti qui la ſupporte.

3. n. 2. Coupe tranſverſale de la fouloire par le milieu du ratelier.

PLANCHE II.

4. Bernandoir poſé ſur ſes treteaux. Il ſert à battre la laine.

5. Broche double pour draper les différens ouvrages. A B C D, la fourchette. E, la planchette. F & G, les chardons. *f*, *g*, hauſſes. On voit en H toutes ces pieces aſſemblées. Quand on ſe ſert de cet outil, le manche A B de la fourchette eſt placé entre les deux premiers doigts, dont les extrémités viennent poſer ſur la naiſſance des fourchons, au-deſſous deſquels le pouce eſt appliqué. Cette figure & la ſuivante ſont deſſinées ſur une échelle quadruple.

5. n. 2. Pincettes ou bruxelles pour nettoyer les ouvrages.

6. Carde ou débourroir pour nettoyer les chardons.

7. A, le ratelier & plan. B, le ratelier en perſpective.

8. Ceinture du tondeur.

9. Ciſeaux ou forces du tondeur. Cette figure & la ſuivante ſont ſur une échelle double.

10. Rouleau du tondeur.

11. Catiſſoire.

12. Forme pour enformer un bonnet.

13. Forme pour enformer un bas. *Voyez l'art. Bonnetier.*

fig. 2.

A

B

C

D

fig. 1.

fig. 3.

fig. 4.

fig. 1.

5 4 3 2 1

a e d

b c

fig. 3.

g

E

i

h

k l

m n

o p

fig. 3. N°. 2.

F

fig. 2.

1 2 3 4 Pieds

Goussier del

Defehre Sculp

Bonnetier de la Foule.

fig. 4.

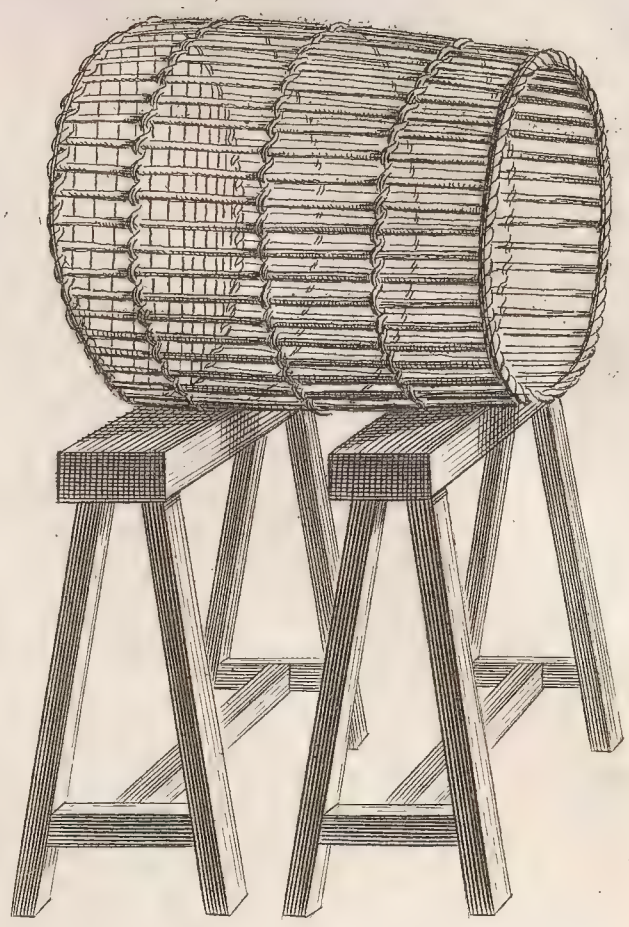

fig. 5. N°. 2.

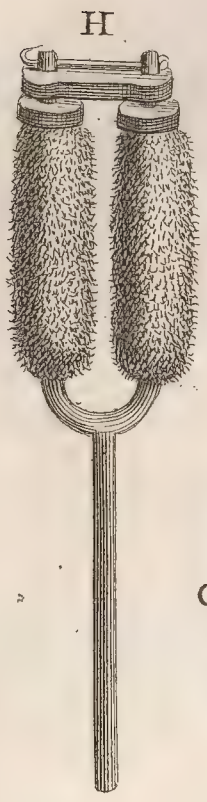

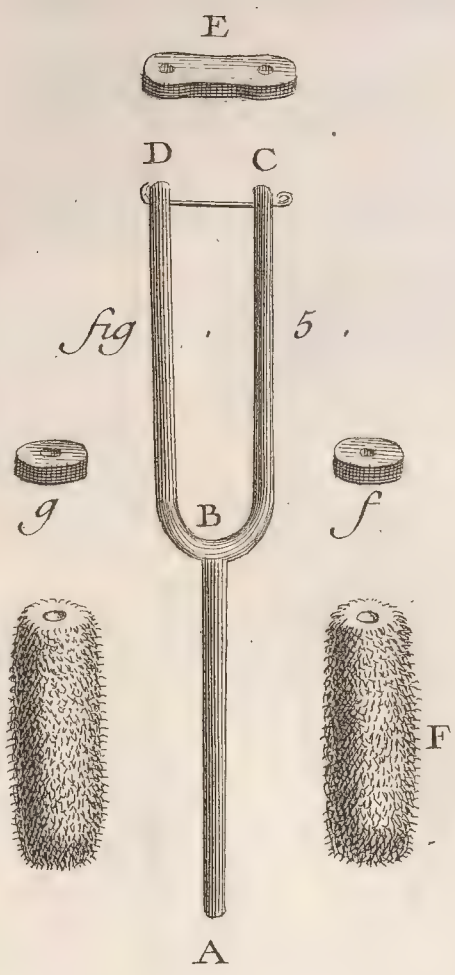

fig. 5.

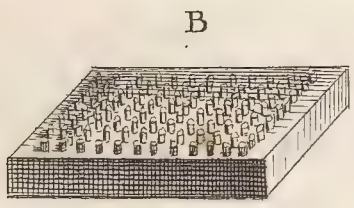

fig. 7.

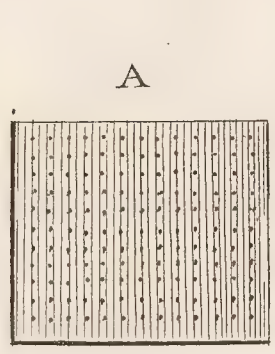

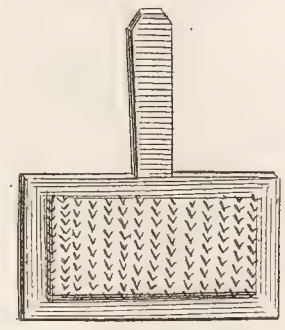

fig. 6.

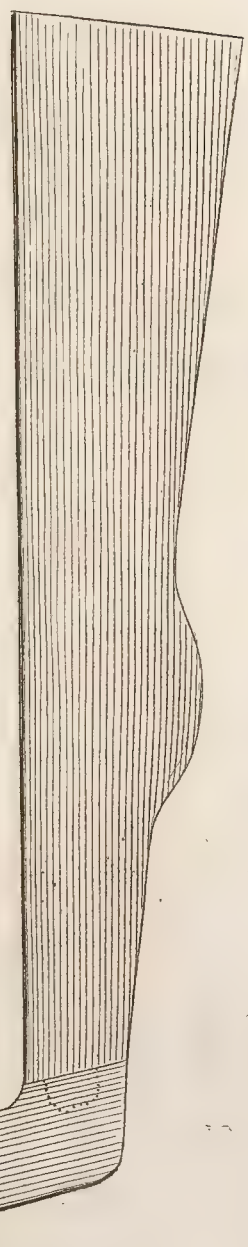

fig. 13.

fig. 10.

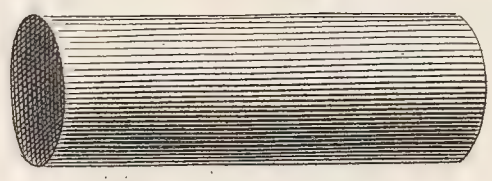

fig. 11.

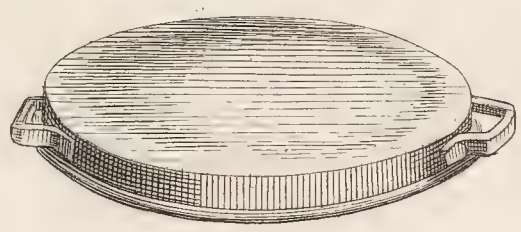

fig. 12.

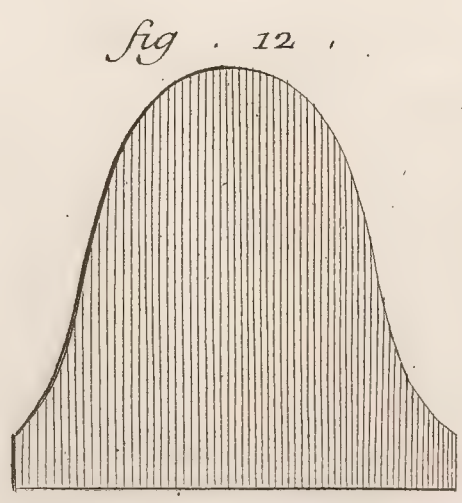

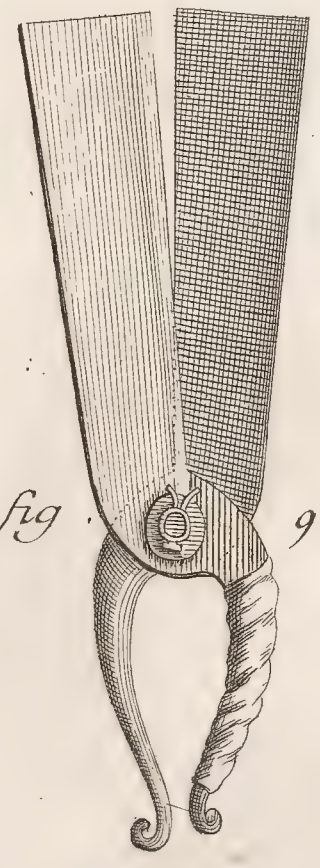

fig. 9.

fig. 8.

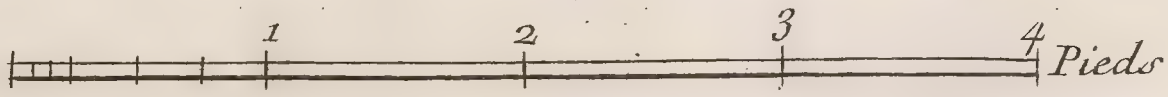

Goussier del

Prevost Fecit

Bonnetier de la Foule.

BOUCHER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette ou le haut de la Planche, repréſente la tuerie.

Fig. 1. Bœuf attaché la tête fort baſſe, par une corde liée à ſes cornes, & paſſée dans un anneau ſcellé dans la pierre en *a*.

2. Boucher, les bras levés, prêt à aſſommer le bœuf à coups de merlin.

3. Boucher qui doit ſaiſir le moment où l'autre frappera, pour pouſſer le bœuf, afin de le renverſer ſur le côté.

4. Boucher qui écorche un mouton, après l'avoir égorgé. *b*, poulie pour enlever les bœufs, comme on les voit en *c c*, par le moyen du moulinet *d*.

Bas de la Planche.

5. Merlin pour aſſommer les bœufs.

6. Lancette pour ouvrir la gorge du bœuf.

7. Petit fentoir pour fendre les moutons.

8. Couteau ſervant à couper les piés des bœufs, moutons, *&c.*

9. Hache pour fendre les bœufs par moitiés & par quartiers.

10. Fentoir à bœufs pour les diviſer en petites parties.

11. Soufflet à bœufs & à moutons.

12. Broche qu'on introduit par le bout *a* dans une fente qu'on fait à la peau du ventre du bœuf, pour y introduire enſuite les ſoufflets.

13. Etou, eſpece de chevalet ſur lequel on égorge & écorche les moutons & les veaux.

14. Tempe, morceau de bois plat, qui ſert à tenir le ventre d'un bœuf, mouton ou veau ouvert, lorſqu'il eſt ſuſpendu, comme on en voit dans la vignette.

15. *a*, boutique ou étui. *b*, *b*, *b*, lancettes & couteaux. *c*, fuſil. *d d*, ceinture de la boutique. *e*, boucle de la ceinture.

16. Croc à bœufs.

PLANCHE II.

Fig. a, chaudiere de cuivre, dans laquelle on met les graiſſes qu'on veut faire fondre. *b b b*, maſſif de plâtre, dans lequel eſt ſcellée la chaudiere. *c*, bouche du fourneau pratiqué ſous la chaudiere. *e*, hotte du fourneau. *d*, degré de pierre pour travailler plus facilement à écumer le ſuif fondu.

2. *a*, banatte d'oſier. On approche cette banatte & la cuve *b* qui eſt deſſous, de la chaudiere *a*, *fig.* 1. & on verſe par le moyen d'une puiſette toute la graiſſe fondue dedans. Le ſuif paſſe au-travers de la banatte, & les cretons reſtent dedans.

b, cuve ſous la banatte, pour recevoir le ſuif paſſé à clair.

c c, chevalet ou civiere pour tranſporter la banatte près de la preſſe où l'on exprime les cretons.

3. *a a a a*, preſſe pour exprimer les cretons. *b*, vis. *c*, lanterne. *d*, ſeau de fer percé, que l'on emplit de cretons pour être preſſés. *e*, rigole qui conduit le ſuif dans la jatte *f* qui eſt au-deſſous. *g*, noyau de bois, dont le diametre eſt plus petit que celui du ſeau, & dont on charge les cretons. C'eſt ſur ce noyau que la partie *h* porte, lorſqu'on fait deſcendre la vis *b*. On met autant de noyaux qu'il eſt néceſſaire pour exprimer tout le ſuif des cretons, à meſure qu'ils s'affaiſſent.

i k l, tourniquet de la preſſe. *m*, boulon de bois, qu'on introduit entre les fuſeaux de la lanterne, pour faire deſcendre la vis par le moyen de la corde *n* qui ſe dévuide ſur l'arbre *i k* du tourniquet qu'un homme fait tourner.

4. Puiſette.

5. Ratiſſoire pour enlever le ſuif qui peut tomber par terre, lorſqu'il eſt figé.

6. Fourgon pour le fourneau.

7. Aviron, eſpece de pelle de bois pour remuer les graiſſes dans la chaudiere du fourneau.

8. Hachoir pour réduire les gros morceaux de graiſſe en petits, afin qu'ils fondent plus aiſément.

9. Ecuelle.

10. Meſure.

11. Pain de ſuif ſorti de la jatte.

12. Jatte de bois.

fig. 2.

fig. 3.

fig. 1.

fig. 5.

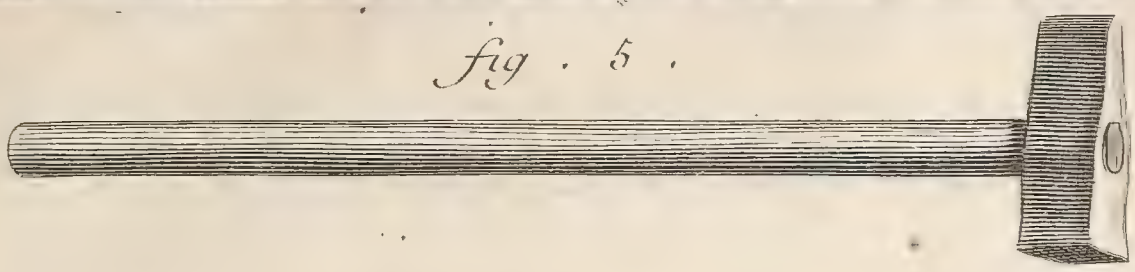

fig. 7.

fig. 8.

fig. 9.

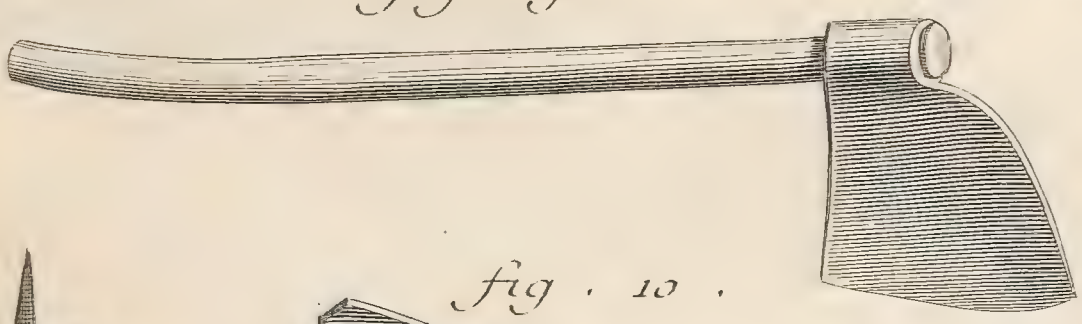

fig. 6.

fig. 10.

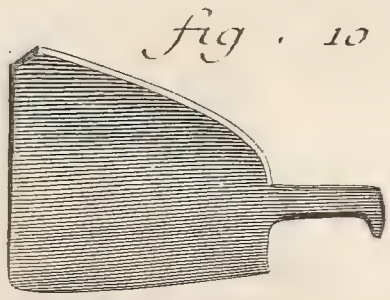

fig. 15.

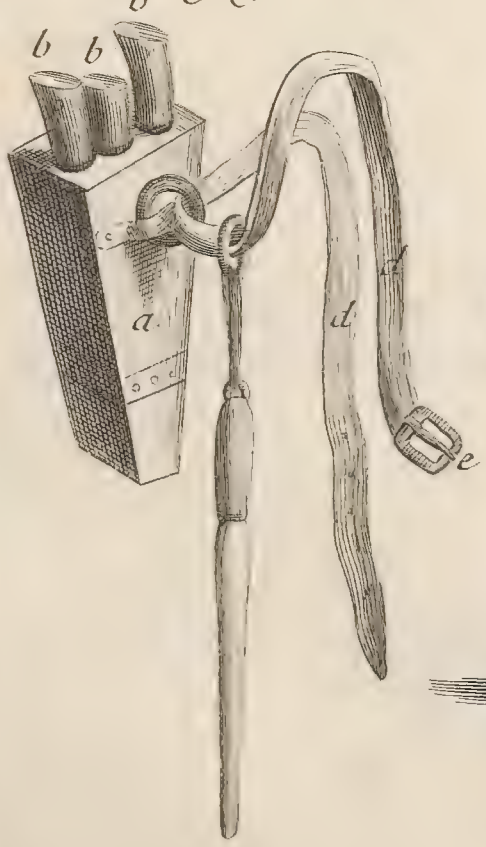

fig. 16

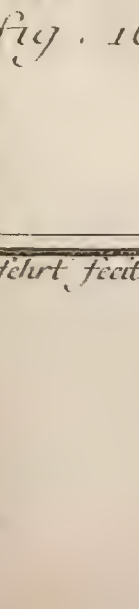

fig. 11.

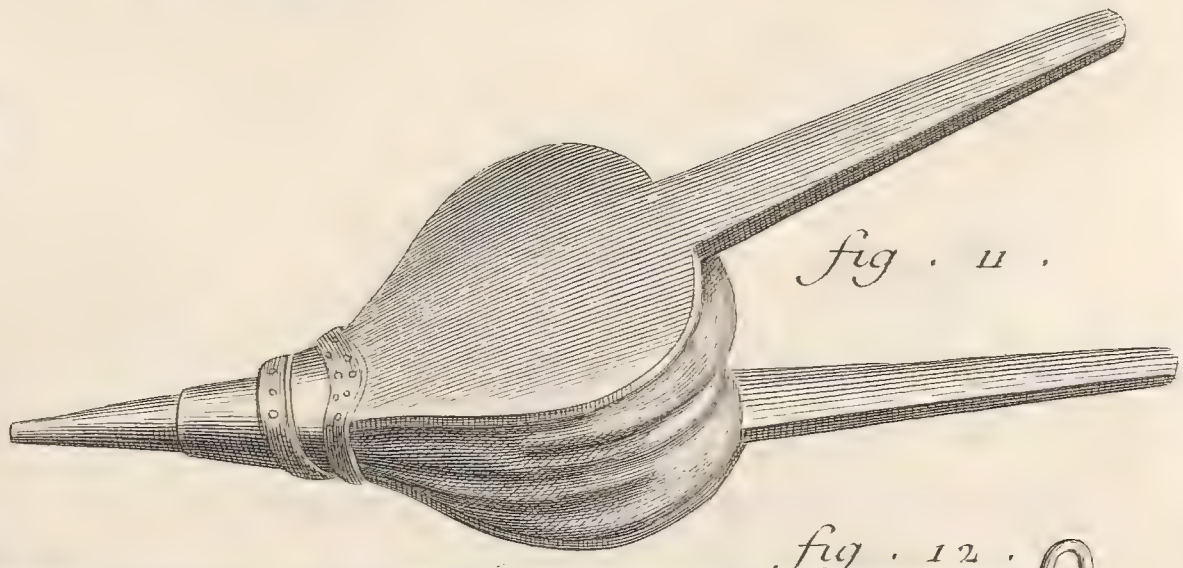

a

fig. 12.

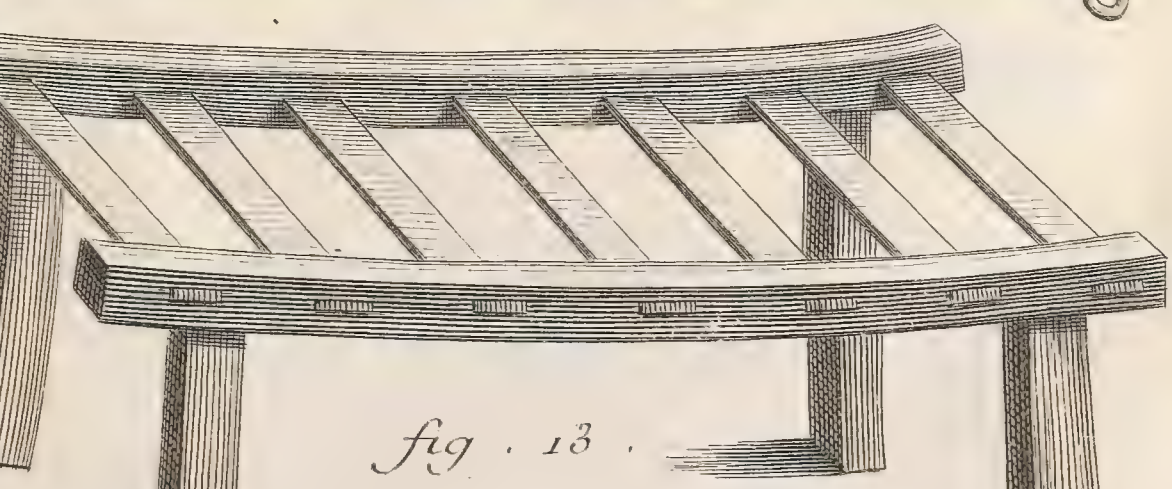

fig. 13.

fig. 14.

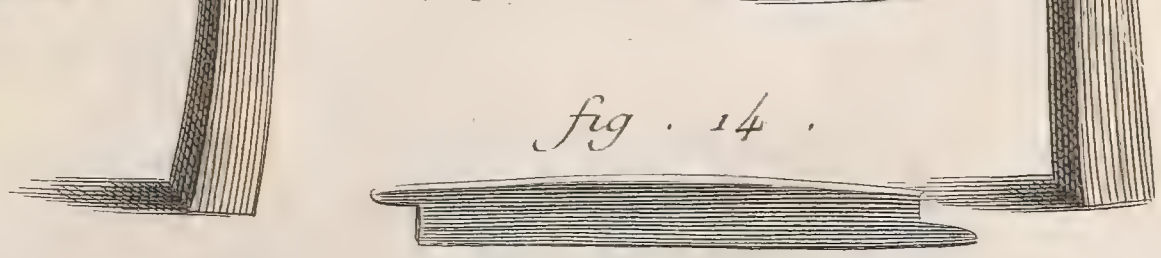

Deſchrt. fecit.

Boucher.

fig . 1 .

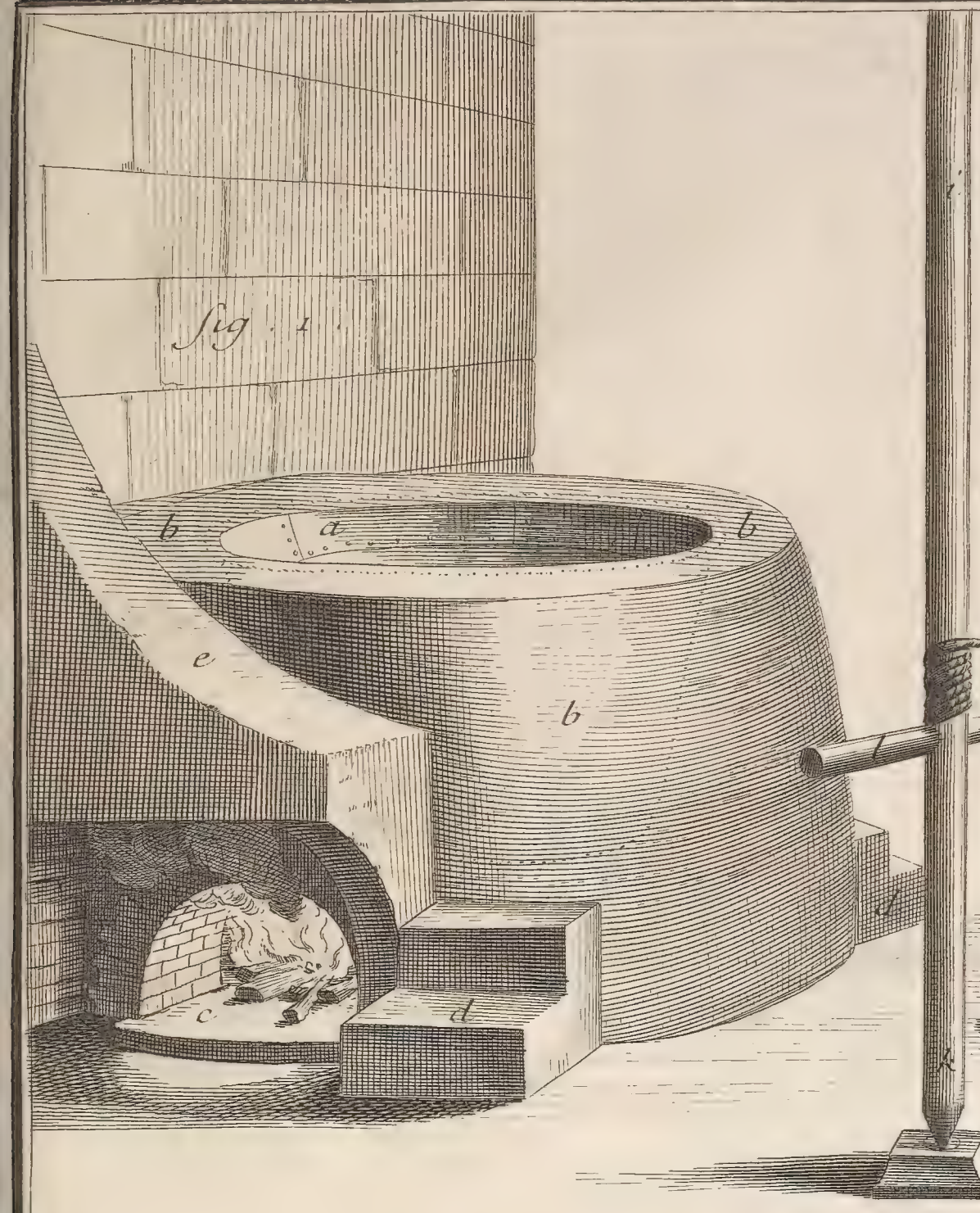

fig . 3 .

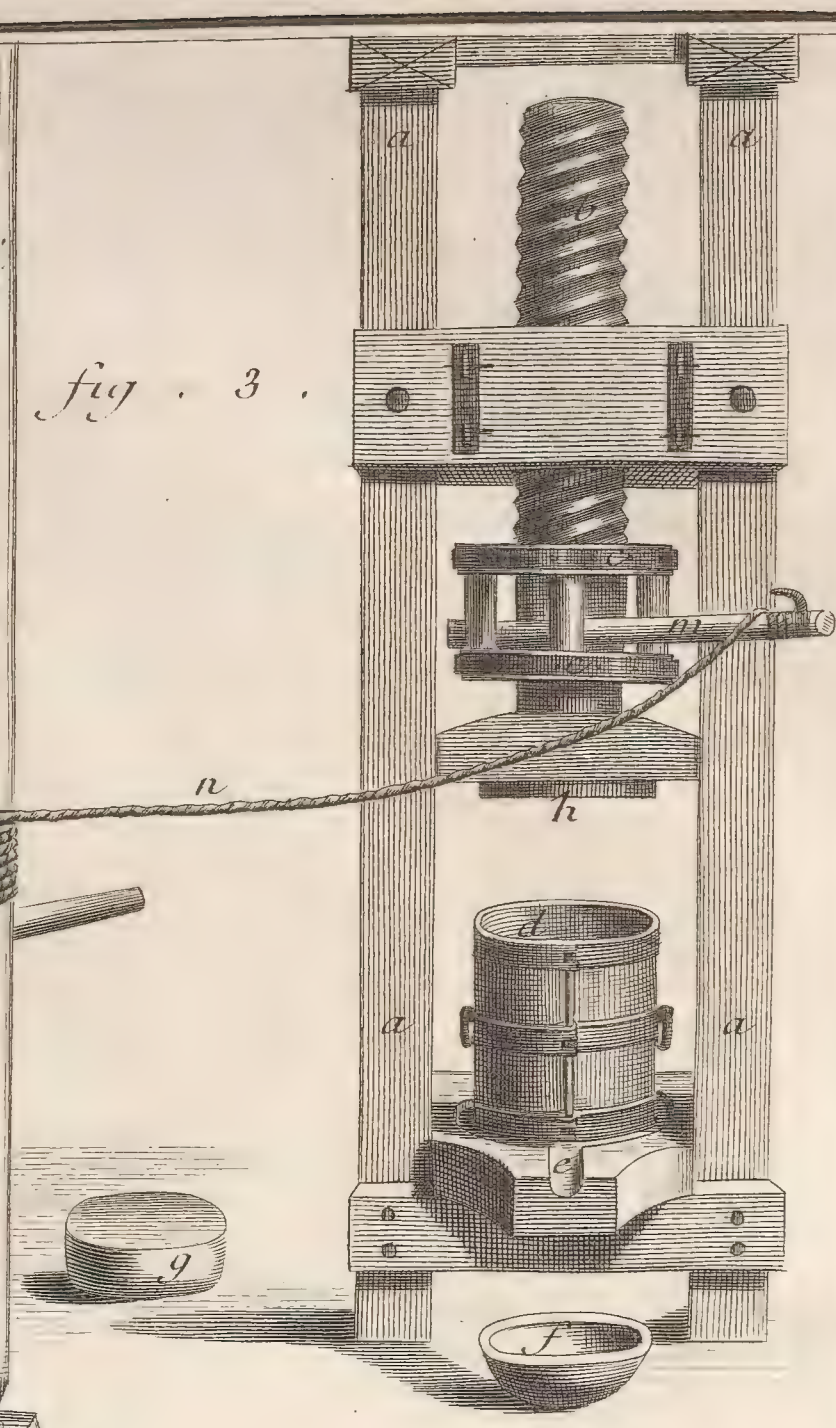

fig . 2 .

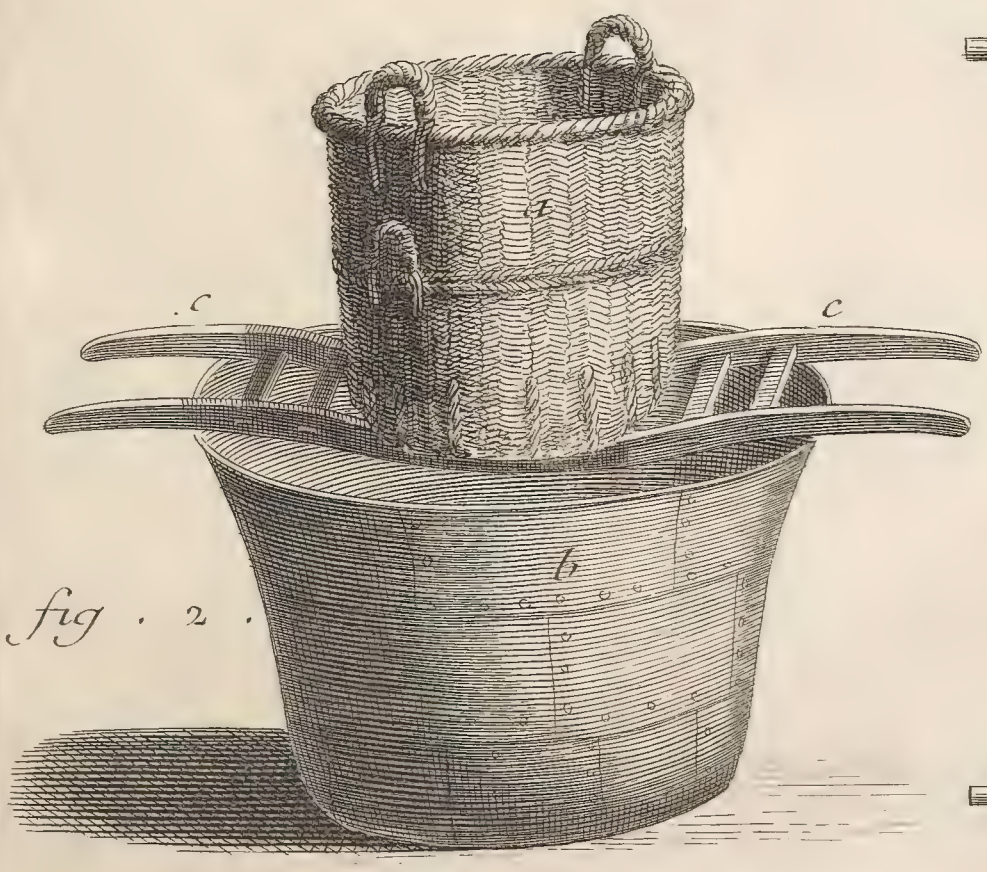

fig . 4 .

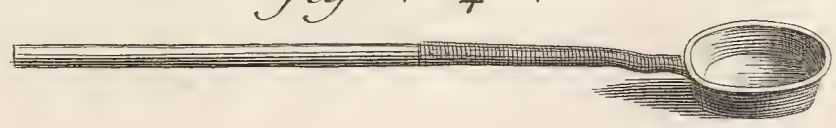

fig . 5 .

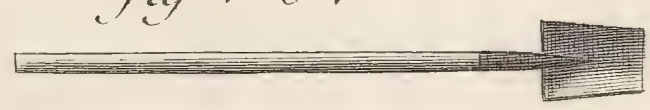

fig . 6 .

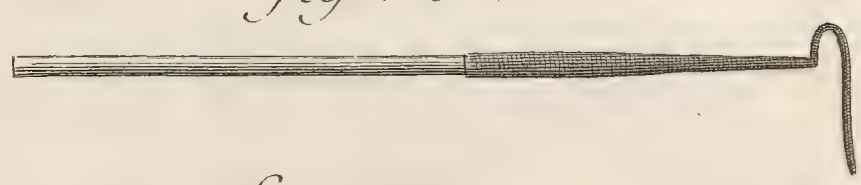

fig . 7 .

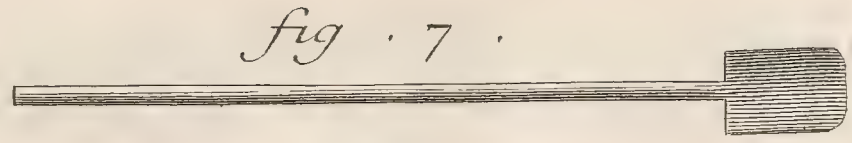

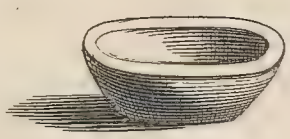

fig . 12 .

fig . 11 .

fig . 10 .

fig . 9 .

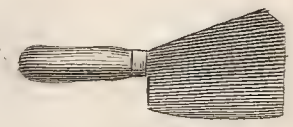

fig . 8 .

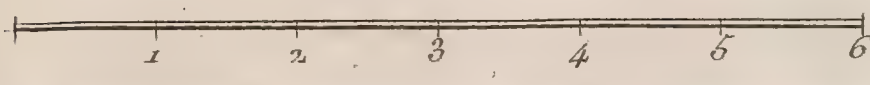

Prevost fecit .

Boucher .

BOUCHONNIER,

Contenant une Planche.

La vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un bouchonnier.

Fig. 1. & 2. Ouvriers occupés à faire des bouchons.

3. Marchande qui aſſortit les bouchons.

Bas de la Planche.

4. La maniere d'arrondir le bouchon.

5. Maniere de couper le bout du bouchon.

6. Etabli. A, A, A, A, les bords de l'établi, ſur leſquels on appuie le bouchon pour le couper par les bouts, comme on voit *fig.* 5.

7. Bannette pour recevoir indiſtinctement toutes les ſortes de bouchons au ſortir de la main de l'ouvrier.

8. Bannette à aſſortir.

9. Pierre à affiler les couteaux.

10. Couteaux.

fig . 7 .

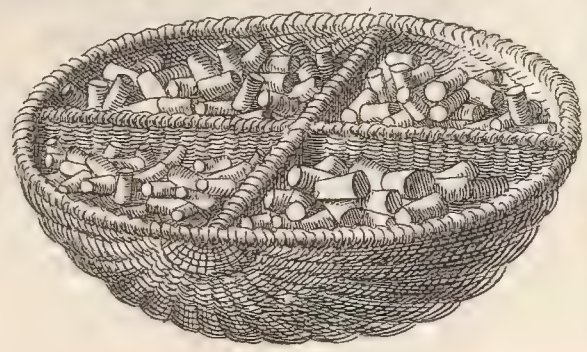

fig . 8 .

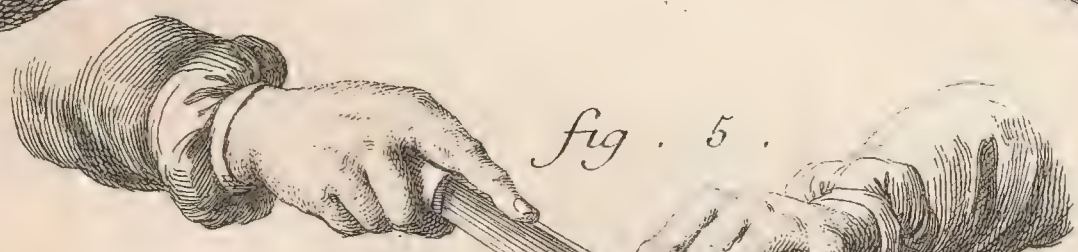

fig . 5 .

fig . 4 .

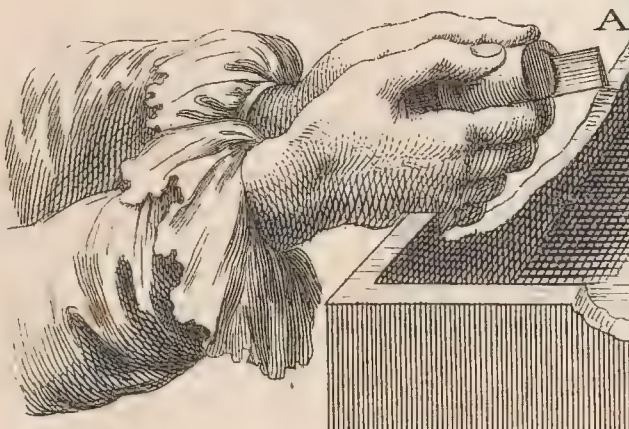

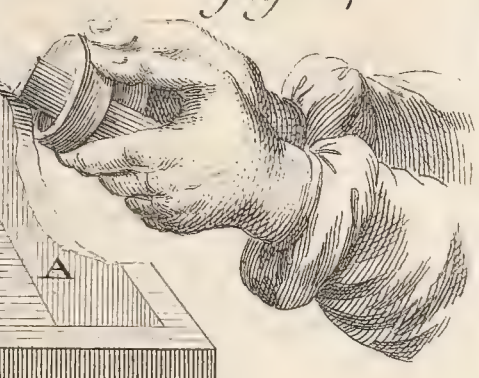

fig . 4 .

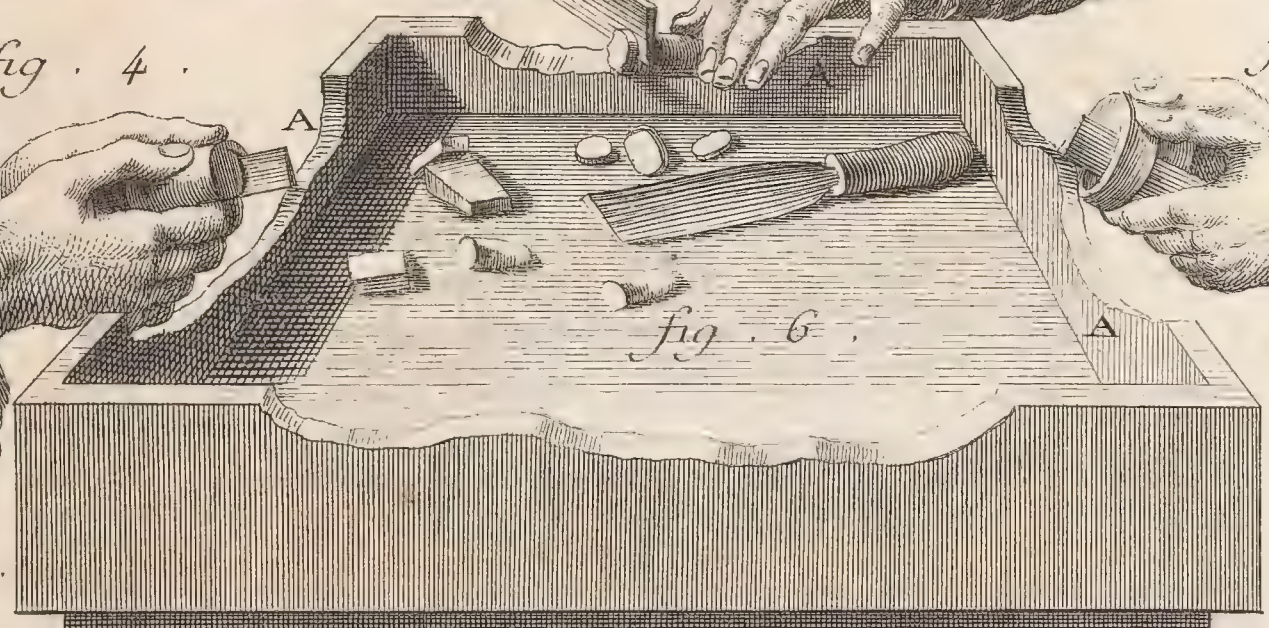

fig . 6 .

fig . 9 .

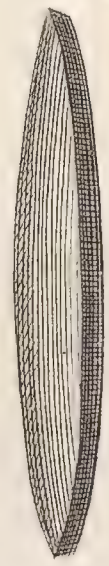

fig . 10 .

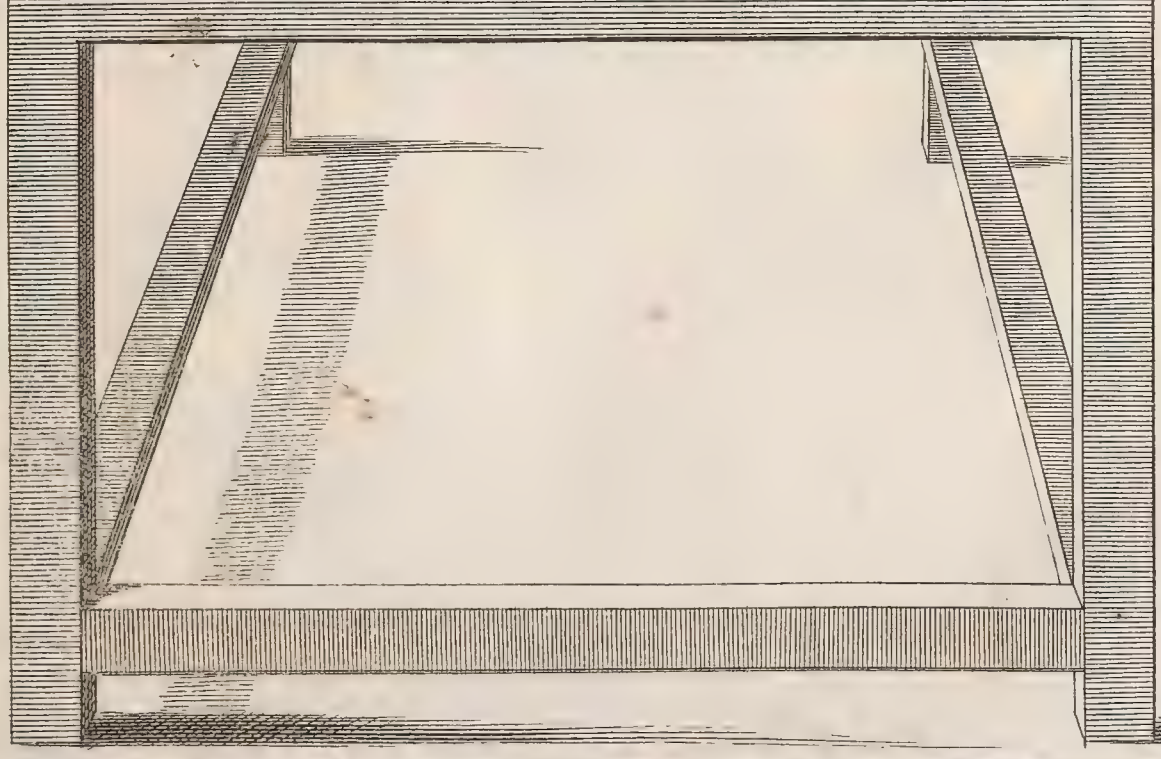

Defehrt fecit.

Bouchonnier.

BOULANGER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

LA vignette représente la boutique d'un boulanger, & les différentes opérations pour faire le pain.

Fig. 1. Boulanger occupé à pêtrir. A, le pêtrin. B, la pâte. C, ſeau plein d'eau.

2. Boulanger qui peſe la pâte.

3. & 4. Deux boulangers occupés à former les pains. D, clayon ſur lequel on met les pains ronds dans le four.

5. Le fournier devant ſon four.

Bas de la Planche.

1. Le four vû de face. ABCD, bouche du four. FE, plaque qui la ferme. GH, hotte. M, cheminée.

2. Profil du four. Les mêmes lettres déſignent les mêmes parties qu'à la *fig.* 1.

3. Banneton.

4. Baſſin.

5. Coupe-pâte.

6. Rable.

7. n. 1. A, bluteau.

7. n. 2. A A, profil du bluteau.

8. Ecouvillon.

9. Pêtrin.

10. Pelle de bois à enfourner.

11. Ratiſſoire.

12. Pelle de tole pour retirer la braiſe.

13. Rape.

14. Couteau à chapeller.

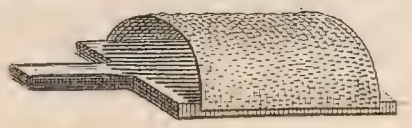

fig. 13.

fig. 2.

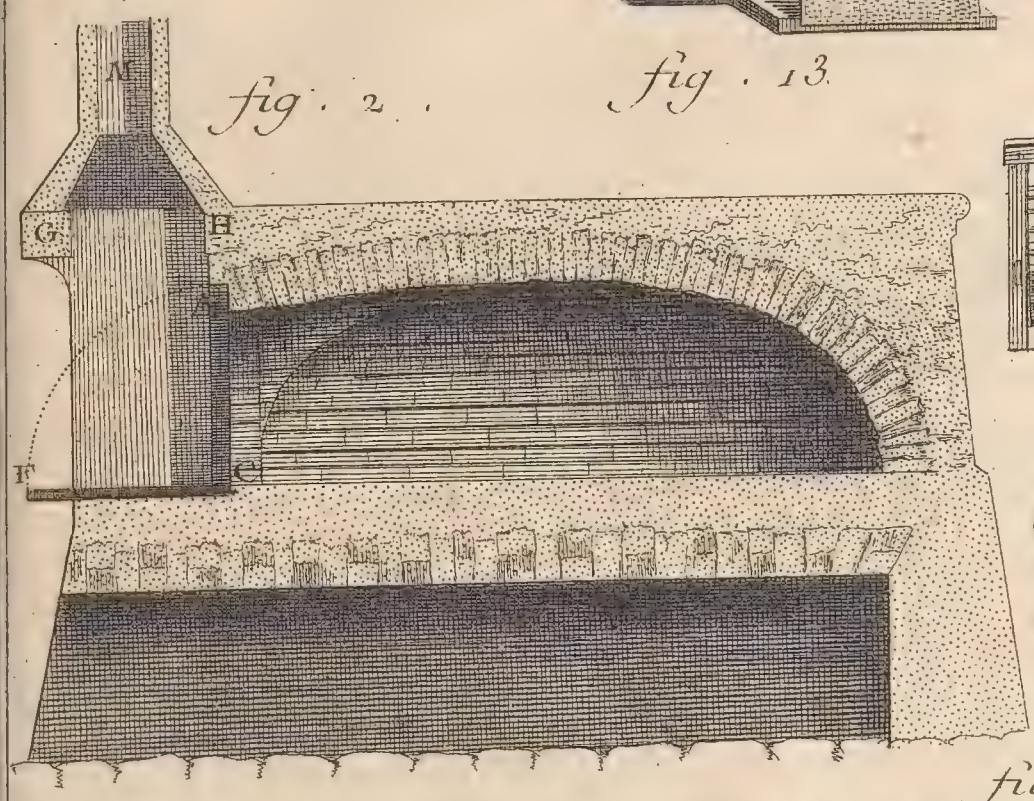

fig. 7.

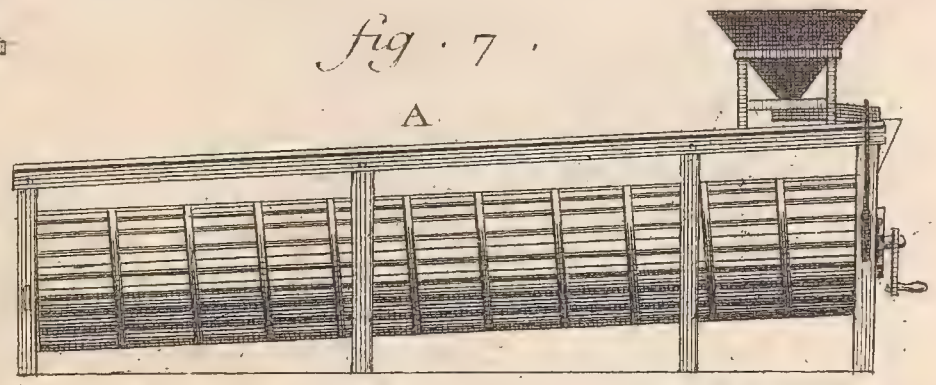

fig. 4.

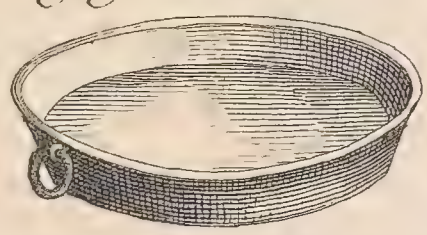

fig. 7 n.º 2.

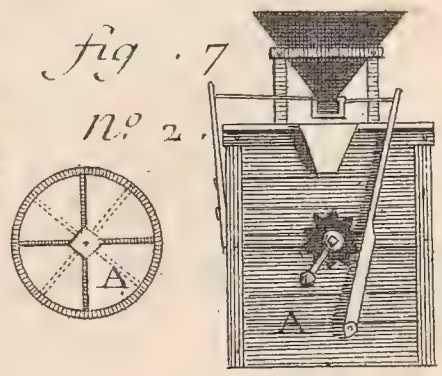

fig. 14.

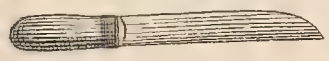

fig. 11.

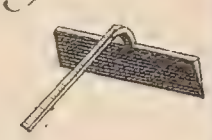

fig. 9.

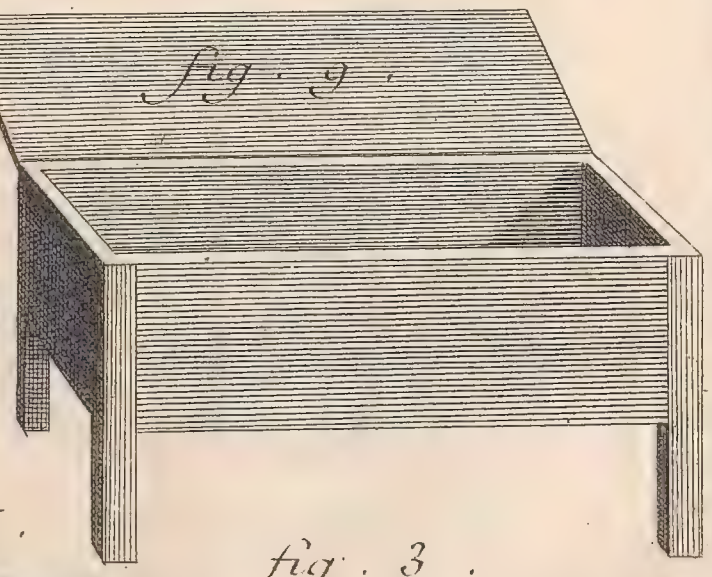

fig. 1.

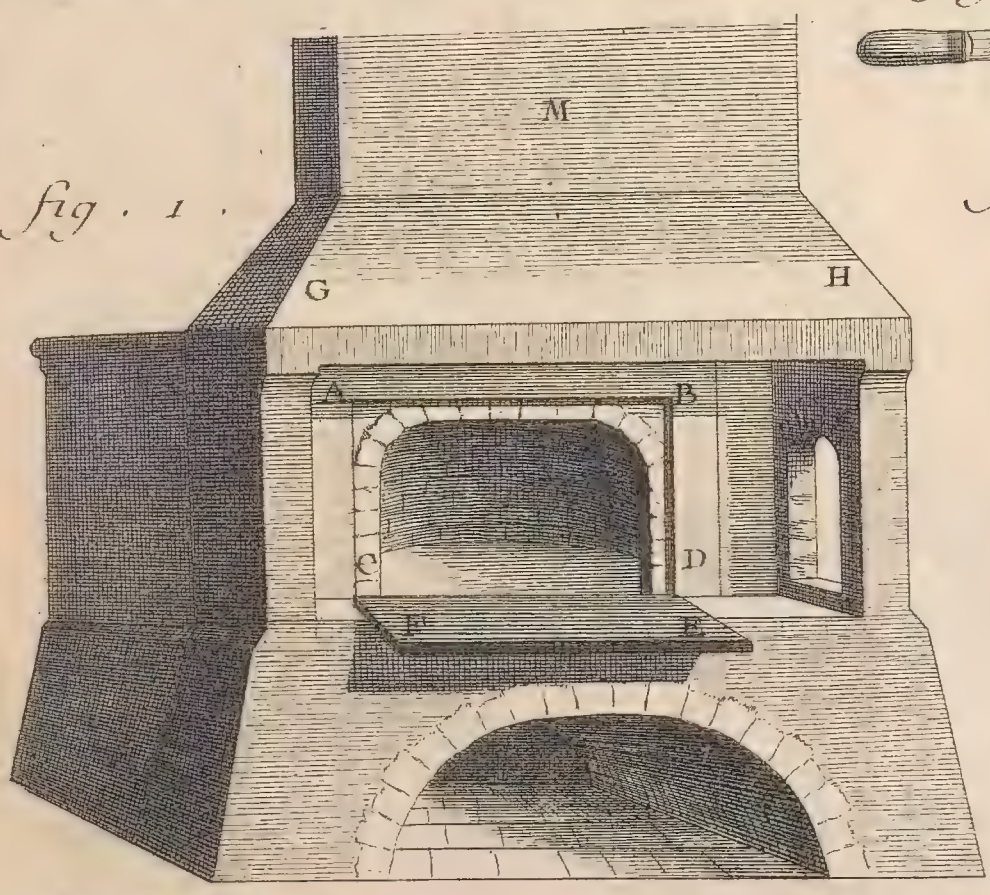

fig. 5.

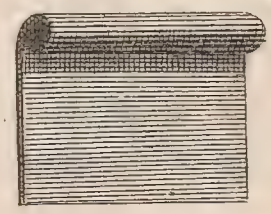

fig. 3.

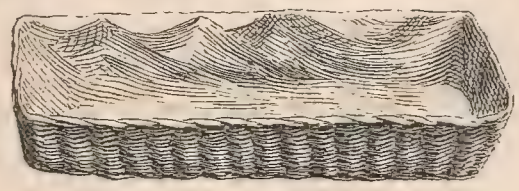

fig. 12.

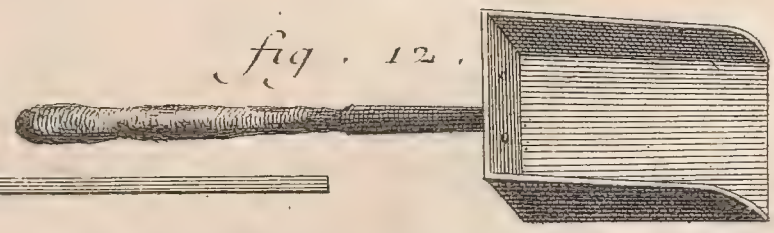

fig. 10.

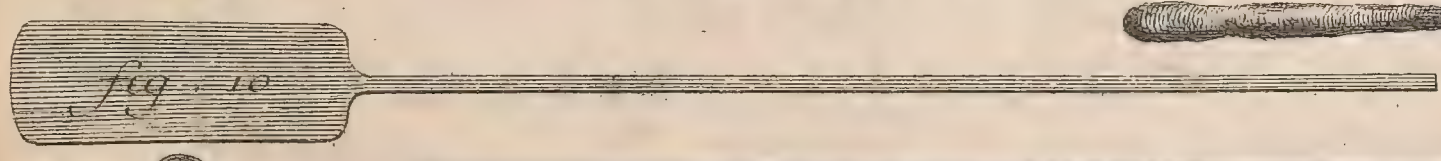

fig. 8.

fig. 6.

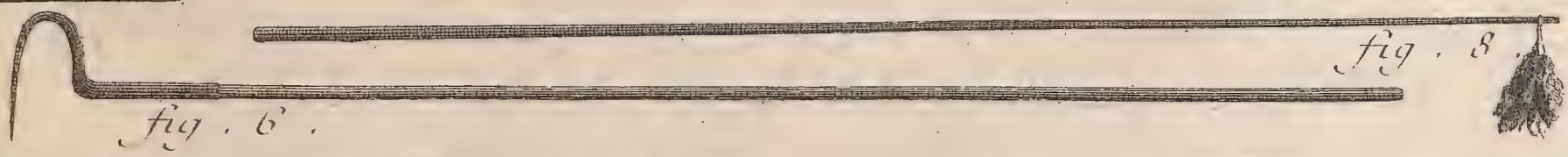

Prevost Fecit.

Boulanger.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER,

CONTENANT SEPT PLANCHES.

PLANCHE Ière.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une boutique ſéparée de l'arriere-boutique par une cloiſon vitrée; on y voit auſſi de grandes armoires fermées par des chaſſis à verre; & du côté oppoſé, deux paires de harnois accrochés aux chevilles ſcellées dans la muraille.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe du cuir en bandes ſur la table de l'écofroi, avec le couteau à pié.

2. Ouvrier qui perce des trous avec une alène dans une courroie tenue par une pince qu'il a entre les jambes. Il paſſera enſuite dans ces trous les deux fils cirés, qui formeront la couture.

3. Ouvrier aſſis ſur une ſellette auprès du veilloir; il eſt occupé à coudre.

4. Ouvrier qui cire le fil.

Bas de la Planche.

1. L'écofroi vû de face & en perſpective.

2. Le veilloir vû de face & en perſpective.

3. La pince vûe de profil.

4. Les deux mâchoires de la pince vûes en perſpective; c'eſt la plus courte mâchoire ou la mâchoire mobile, qui eſt poſée ſur la cuiſſe gauche de l'ouvrier, qui paſſe ſa cuiſſe droite ſur la plus longue mâchoire.

5. Le marteau du bourrelier, & le plan de ces outils au-deſſus.

6. Couteau à pié.

7, 7, 7. Trois alènes de différentes grandeurs.

8. Broche de fer.

9. Serre-attache.

PLANCHE II.

Fig. 1. Harnois complet de cheval de carroſſe, dit à ſellette.

2. Harnois complet de cheval de carroſſe, dit à couverture.

3. Profil du harnois à couverture.

A côté de la *fig.* 1. eſt le profil de la chaînette.

1, 2, 3 de la même Planche, conſidérées enſemble avec la *fig.* 1. de la Planche IV.

A, chaînette de harnois ou de timon, qui tient au reculement d'un bout, & dont l'anneau paſſe par le bout du timon juſqu'au crochet, où on arrête avec un petit cuir les deux chaînettes des deux chevaux de timon.

B, B, B, reculement qui va s'attacher de deux côtés à la grande boucle C, C, qui ſoutient le porte-trait. Quand le cheval recule, le reculement tire la chaînette qui fait reculer le timon.

D, le poitrail; il eſt large & renforcé. Il va s'attacher des deux côtés à la grande boucle E, E; c'eſt à ces deux boucles que tiennent les traits F, F, F, *&c.* qui paſſant dans les porte-traits *g*, *g*, *g*, *g*, finiſſent par un anneau H, H, H, formant une boucle ſans arguillon. Ces anneaux ſe ſerrent aux deux bouts du palonnier, & le cheval eſt attelé.

K, Sellette, ou couſſinet rembourré. Il eſt caché par ſa couverture, à laquelle ſont attachés deux anneaux, dans leſquels paſſent les guides. Il y a au milieu deux petits cuirs qui ſervent à nouer les rênes de la bride; ce qui s'appelle *enrêner*.

Ce couſſinet doit ſe trouver ſur le garot; il ſoutient le poitrail par le moyen des deux barres de devant N; les traits & une partie du reculement par le moyen des deux bras de bricole M, M.

C'eſt auſſi au couſſinet que tient le trouſſe-chaînette fait d'un petit anneau de cuir & d'un petit bouton de cuir, qu'on paſſe dans cet anneau, lorſque ce petit bouton a auparavant paſſé au-travers de l'anneau de la chaînette de timon. On arrête cette chaînette quand le cheval eſt déharnaché.

K X, ſurdos, d'où partent les barres de ſurdos *t*, *t*, *v*, *v*, barres d'avaloire qui doit ſe trouver au haut de la croupe, à l'endroit des roignons.

De cette avaloire, qui eſt arrêtée à la groſſe boucle C, C, où finit le reculement, part la croupiere X, qui eſt double au moyen de deux petites barres.

y, *y*, les deux anneaux de cuir dans leſquels on paſſe les bouts des traits, quand le cheval eſt déharnaché.

Z, Z, barres qui partent de la même avaloire, la ſoutiennent ſous la croupe du cheval.

3, 3, anneaux attachés au poitrail de chaque côté. Ils ſemblent n'être là que pour recevoir le reculement & le ſoutenir, afin qu'il ne s'évaſe pas trop; mais ils ſe trouvent ſervir très-utilement à empêcher les chevaux de ruer au carroſſe, au moyen d'une plate-longe qui s'ajoute au harnois dans ce cas, & dont l'effet eſt ſûr.

Cette plate-longe eſt compoſée de deux cuirs, qui ſe rejoignent en un, ou d'un gros cuir fort large, qu'on paſſe au tour du milieu du palonnier. On le boucle enſuite avec une groſſe boucle; il ſe ſépare en deux longes, qui ont une traverſe, laquelle doit ſe trouver ſur le haut de la queue & ſous la croupiere. La ſeconde traverſe ira par-deſſus la croupiere près de l'avaloire d'en-haut; celle-là a une boucle pour être lâchée ou ſerrée au beſoin.

Voici le chemin que font les deux longes de cuir; elles paſſent ſur le culeron, ſous les barres de la croupiere, ſous l'avaloire de deſſus, ſous les ſurdos, ſur les bras de bricole, & ſe bouclent aux petits anneaux 3, 3, qui ſoutiennent le reculement au poitrail.

PLANCHE III.

Fig. 4. Profil de l'habillement complet de tête du cheval.

5. Montant de bride, avec l'œillere, vûe du côté extérieur & du côté intérieur.

6. Deſſus de tête.

7. Plan de fronteau.

8. Plan du deſſus du nez.

9. Bride.

10. Traits de reculement.

11. Poitrail.

12. Couverture vûe en profil & en plan, avec les quatre courroies qui en dépendent, dont deux ſont les barres de bricole, & les deux autres ſont les barres de poitrail.

13. La croupiere & les courroies qui en dépendent; les deux premieres ſont les barres de ſurdos; les deux autres les avaloires de deſſus; les deux ſuivantes, les barres d'avaloires; enſuite les deux trouſſe-traits.

14. Culeron.

15. Avaloire, aux anneaux de laquelle tiennent les deux porte-traits.

16 & 17. Les fourreaux dans leſquels paſſent les traits de reculement.

18. Trait vû en deſſus.

19. Trait vû de profil.

PLANCHE IV.

Fig. 1. A, ſous-barbe, le derriere de la muſerole;

B, muſeliere, le devant qui paſſe ſur le nez.

C, œilleres attachées aux montans, pour empêcher que le cheval ne voye de côté, qu'il n'ait peur, & ne ſoit diſtrait de ſon travail par les objets qui l'approchent.

D, frontiere, qu'on appelle *frontail* à un cheval de ſelle.

On orne quelquefois le côté de l'oreille en dehors d'un nœud d'oreille E, auquel on donne différentes formes. Ce nœud E s'attache à la jonction du montant & de la sous-gorge.

F, gland qu'on y ajuste quelquefois, qui pend à côté de l'œillere.

G, aigrette dont on orne aussi le dessus de la tête.

2. Un des chevaux du milieu, lorsqu'on en attele six à un carrosse.

Quand on attele six chevaux, les deux du milieu, ou les quatriemes, s'attelent à une volée avec deux palonniers. Cette volée se met au bout du timon, & y tient par le moyen d'une chaînette de cuir.

On attele les chevaux du milieu aux palonniers, comme ceux du timon, par deux traits pareils A, qui sont terminés à l'autre bout, ou du côté du poitrail par une boucle B, destinée à boucler les traits des sixiemes chevaux. Du reste, les harnois des uns & des autres sont composés seulement d'un poitrail D, d'un couffinet K, de deux barres de derriere N, pour soutenir le poitrail; de deux bois de bricole M, de deux surdos *t*, qui tiennent à une barre de croupiere simple Z.

3. Un des sixiemes chevaux, dont le harnois ne differe du précédent, qu'en ce que les traits sont soutenus par des porte-traits L, qui tiennent à la barre de croupiere. Quand on attele à quatre, on ne met pas communément de volée, & on attache les traits O à ceux des chevaux de timon, ou à ceux de milieu, en faisant entrer l'extrémité O du trait dans la boucle B, *fig.* 2.

PLANCHE V.

La vignette représente la boutique d'un bourrelier-bastier.

Fig. 1. Ouvrier qui met un cuir par bandes, pour en faire des courroies.

2 & 3. Ouvriers occupés à piquer & à coudre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Alène à coudre.
2. Alène à brider,
3. Passe-corde.
4. Ciseaux.
5. Pié-de-roi.
6. Serre-attache.
7. Compas.
8. Pince & tenaille.
a, pince plate.
b, tenaille à dents.
9. Tire-bourre.
10. Rembouroir.
11. Emporte-pieces à découper le cuir.
a, grand emporte-pieces.
b, emporte-pieces plus petit.
12. Couteau à pié.
c, grand couteau à pié.
d, couteau à pié moyen.
13. Rembouroir pour les culerons.
14. Marteau pour découper.
15. Marteau plus petit.
16. Formoir.
A, profil du formoir.
17. Roinette.
18. Lissoire de buis.
19. Poinçon.
20. Maillet de buis.
21. Gâteau de plomb, sur lequel on découpe.
22. Clé.
23. Forme à rond.
24. Pince à assujettir ce que l'on veut coudre. Les *fig.* 2 & 3. de la vignette s'en servent.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cette figure représente le cheval de brancard.

A, sellette, ou petite selle fort courte, qui a les bandes fort larges. On la garnit de cuir noir avec du clou doré. On perce les bandes pour y passer deux courroies à boucles B, qui servent à maintenir en place la dossiere de la chaise. On perce l'arçon de devant, pour y passer une courroie qu'on appelle *le trouſſart* C, qui sert à nouer les rênes du cheval de brancard. On garnit l'arçon de cinq grandes boucles. Les deux de devant prennent les barres D de poitrail R; les deux de derriere prennent les petites barres E, qui soutiennent l'avaloire F, & la cinquieme tient la croupiere. De cette croupiere part encore une barre d'avaloire G qui se trouve sur la croupe.

H, contre-sanglot qui part de la sellette, & qui soutient le poitrail, conjointement avec la barre du poitrail D.

L, gros anneau de fer, qui est au bout du poitrail de chaque côté, & auquel tient un trait M, qui va se boucler sur le brancard au trait de brancard qui tient à l'essieu.

N, reculement qui n'est autre chose qu'une courroie qui tient à un gros anneau qui est au bout de l'avaloire d'en-bas. On attache ce reculement à un crampon qui tient au brancard; ce qui fait que quand le cheval recule, l'avaloire tire à elle, & tend ce reculement qui entraîne le brancard. Le cheval est attelé, quand le trait & le reculement sont bouclés, & que la dossiere est arrêtée sur la sellette.

On ajoute, quand on veut, deux anneaux aux deux côtés de la sellette, pour soutenir des guides qui se bouclent dans les gargouilles de la bride, avec lesquelles celui qui est dans la chaise peut conduire le cheval du brancard.

P, longe de main du cheval de brancard. C'est une courroie qui passe dans les deux gargouilles de la droite à la gauche, & que le postillon tient toujours pour conduire le cheval de brancard.

2. Elle représente le cheval de côté de chaise, ou le bricolier. Ce cheval est attelé à un palonier qui tient au brancard gauche de la chaise par deux traits.

Il a, comme le cheval de brancard, un poitrail K; mais la barre qui soutient le poitrail, passe sur la selle, & s'appelle *dessus de selle* A. Le surdos B, qui supporte les deux traits C, passe au-travers du redoublement de la croupiere. On se sert communément d'une selle à trousse-queue.

3. Harnois complet des chevaux de tirage, qui remontent les bateaux. Ce harnois est composé d'un collier, auquel sont joints deux panneaux ou une torche par un surfaix, & recouvert d'une toile.

Les traits, qui sont de corde, sont liés au palonnier qui est suspendu par deux porte-traits aussi de corde.

Ces porte-traits, après s'être croisés sur la croupe, vont s'attacher au haut des atteles. Derriere l'attele gauche du cheval sur lequel le conducteur est placé, est un fourreau, dans lequel est une croupiere qui sert à couper la corde qui vient du mât du bateau, lorsque dans un danger pressant on n'a pas le tems de débiller.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Elle représente le limonier.

Le premier cheval qu'on place, & qui est seul entre les deux limons d'une voiture, s'appelle *limonier*. C'est toujours le plus fort de ceux qu'on attele ensuite. Celui-ci a un harnois que les autres n'ont pas.

Il lui faut une sellette de limon A, laquelle est composée d'arçons de bois qu'on appelle *fûts*, & de bandes qu'on appelle *aubes*. On les cloue sur les deux fûts; on la garnit de cuir noir & de peau de sanglier.

On met sur le milieu de la sellette une dossiere de cuir, large de sept à huit pouces B, qui embrasse les limons. Il y a des dossieres dont l'anneau est arrêté par un rouleau de bois C.

Le derriere du harnois est composé de quatre bras d'avaloire D, D, deux sur la croupe, & deux derriere, qui sont soutenus par des branches F, qui se croisent ordinairement.

On attache derriere la sellette un morceau de peau de mouton E, sur les rognons, en guise de croupelin. Il

y a auſſi une eſpece de ſangle de cuir qui joint la ſellette, qu'on appelle *ſous-ventriere* G.

Du gros anneau qui aſſemble les deux avaloires, pend de chaque côté une chaîne H, dont un des chaînons s'arrête au limon avec une cheville. Cette chaîne ſert de reculement.

L, mancelle. Pareille chaîne qui tient à l'attele par le moyen d'un anneau M, qu'on appelle *le billot*, & qui traverſant l'attele, eſt arrêté lui-même par une cheville de bois qui ſe nomme *un piquet*.

La mancelle s'arrête auſſi en arriere à une cheville ſur le limon, & contribue à donner de la force au coup de collier du limonier.

La têtiere eſt de gros cuir avec le fronteau A.

B, muſelieres.

C, œilleres aux montans. Quand on veut, on met de gros glands D au fronteau, ſur le front, à côté des oreilles. Quelquefois on met du fronteau à la muſeliere deux cuirs qui paſſent en croix ſur le chamfrein. On met dans la bouche ou un mors creux de fer, avec deux anneaux de fer F, aux deux bouts auxquels s'attachent les montans de la bride & les rênes; ou bien un billot de bois, avec deux pareilles anneaux.

G, G, *fig.* 2. atteles qui accompagnent & qu'on appelle *le véritable collier*, & qui l'étayent, pour ainſi dire. Elles ſont de bois de hêtre, & occupent le derriere du collier. On joint le collier aux atteles par-devant & en haut par deux accouples, aux côtés, par pluſieurs morceaux de cuir appellés *boutons*.

O, deux cuirs appellés *ſommiers*, qui embraſſent le derriere du collier, & viennent s'attacher vers le milieu des atteles.

P, collier de cuir rembourré, qui entoure tout le devant de l'épaule, depuis le garot & le haut du poitrail.

Q, rênes qui montent par-deſſus la croiſée, & ſe joignent à une longe de cuir qui continue avec un culeron, & qui ſert de croupiere. On couvre ordinairement le collier avec une peau de mouton ou de loup, dont on fait paſſer les deux côtés au-travers des atteles.

2. Elle repréſente le chevillier.

Le cheval qui eſt immédiatement devant le limonier, ſe nomme le *chevillier*, ou *le cheval en cheville*, parce que le trait de corde de celui qui eſt devant lui, & le ſien ſe joignent l'un à l'autre, au moyen d'une cheville de bois, & le trait du chevillier finit par un anneau de corde qui s'arrête ſur le bout du limon avec une autre cheville. D'ailleurs celui-ci & tous les autres qui le précedent, y en eût-il douze, ont la même ſorte de harnois, qui conſiſte en un collier, une demi-rêne à culeron A, une couverture de toile D, un ſurdos C, qui tient à la demi-rêne, duquel part une longe de cuir appellée *faux ſurdos* D, au bout duquel eſt un petit anneau qui ſoutient le cordeau qui communique à tous les chevaux; & le vrai ſurdos ſoutient le fourreau E, dans lequel paſſe le trait de corde. C'eſt au ſurdos que tient la ſous-ventriere G.

Or voici le chemin que le cordeau fait. Il eſt d'abord attaché au collier du limonier, de-là il va paſſer dans l'anneau du faux ſurdos, enſuite dans un anneau H attaché au collier du chevillier. Entre ces deux anneaux commence un autre petit cordeau joint au véritable, qui va s'attacher à l'anneau du billot ou du mors creux de chaque cheval; ce petit cordeau s'appelle *une retraite* L. Le vrai cordeau, en ſuivant ſon chemin, va paſſer à un anneau ſuſpendu au montant de la têtiere M, d'où il va paſſer dans le faux ſurdos du cheval qui eſt devant, & toujours ainſi juſqu'au dernier cheval.

Comme le charretier ſe tient toujours à gauche, quand il tire à lui le cordeau, cette action tire toutes les retraites, & fait tourner tous les chevaux à *dia*, & il ne fait que leur parler pour les tourner à *huriaut*.

Quand les chevaux de tirage ſont attelés côte à côte, leurs traits tiennent à des palonniers, comme ceux des chevaux de carroſſe.

3. Elle repréſente l'équipage des mulets.

Ce cuir qui embraſſe le muſeau, & qui fait partie du licol, ſe nomme *cadenat*. Le deſſus de la têtiere eſt ſurmonté de plumes de coq, à pluſieurs étages; ce qui ſe nomme *le plumet* B.

C, deux plaques de cuivre relevées en boſſe & dorées, au lieu d'œilleres; il y en a une pareille au milieu du front.

D, glands qui tombent ſur les oreilles, & qui ſe nomment *flots*.

E, autres glands qui accompagnent les montans du licol, & qui s'appellent *ſimouſſes*.

F, eſpece de ſac qui renferme la bouche & les nazeaux, & qui ſe nomme *le moreau*. Les rênes du bridon vont s'accrocher à la ſelle, dont les panneaux G, ſe nomment *formes*.

H, H, eſpeces de liéges qui s'élevent deſſus le bât, & qui ſe nomment *des éleves*. La ſelle eſt au milieu des éleves. Il y a un poitrail O & un collier L qui eſt au-deſſous, duquel pend le tablier M orné de ſimouſſes. Ce collier eſt garni de grelots ou ſonnettes; il y en a quelquefois une plus groſſe au milieu qu'on nomme *gros grelot q*; & quand, au lieu du gros grelot, on attache une cloche, cette cloche ou clairon s'appelle *clape p*.

R, croupiere qui ſe nomme *le cavalo*. Pour orner la croupe, on met au milieu de l'éleve de derriere des cordons qui ſe ſéparent en pluſieurs branches, & flotent ſur la croupe.

N, fauchere. C'eſt une eſpece de tringle de bois, contournée par les deux bouts. Elle entoure lâchement la croupe ſous la queue, & elle eſt ſuſpendue en ſa place par les ſuffles P, qui ſont deux gros cuirs qui ſe ſéparent en deux accouples appellées *polies* X X, leſquelles polies s'arrêtent à chaque côté de l'éleve de derriere.

S, morceau de groſſe toile qui entoure le ventre lâchement, & qui s'appelle *le ſous-ventre*. On met le ſous-ventre aux mulets pour qu'ils ſe crotent moins.

Il faut deux mulets pour porter une litiere. On leur met à chacun une ſellette qu'on place ſur les doſſiers des brancards. Elle eſt faite de deux fûts & de deux aubes de bois ferrées. On garnit le ſiége de paille & de foin. On met le harnois comme aux chevaux de carroſſe, & des ſangles de cuir. Les doſſieres de la litiere ſont de cuir de ſept pouces de large.

4. Elle repréſente les bâts Les bâts communs ne ſont autre choſe qu'une eſpece d'arçon compoſé de deux fûts de bois, joints avec des bandes de même matiere. Chaque fût eſt accompagné d'un crochet *a a*, pour tenir les cordes qui ſoutiennent aux deux côtés du bât des paniers, des ballots ou des échellettes.

Le deſſous du bât eſt garni de panneaux; on y ajoute une ſangle, ou bien on fait paſſer un ſurfaix par-deſſus. On met au fût de derriere une courroie qui ſert de croupiere.

fig. 2.

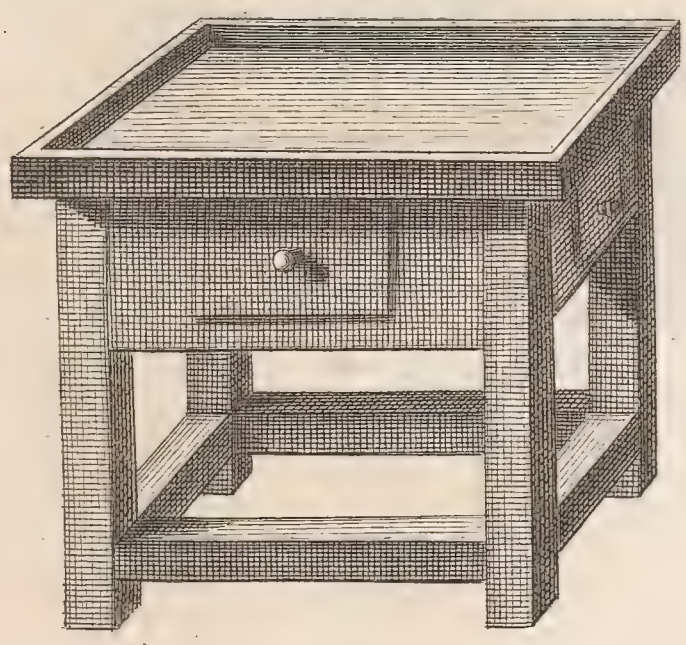

fig. 8.

7

fig. 7.

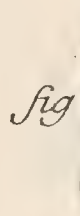

fig. 9.

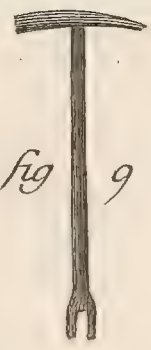

7

fig. 6.

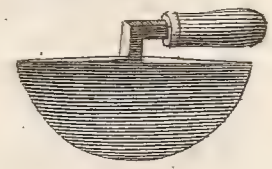

fig. 5.

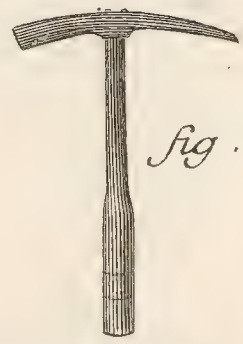

fig. 3.

fig. 1.

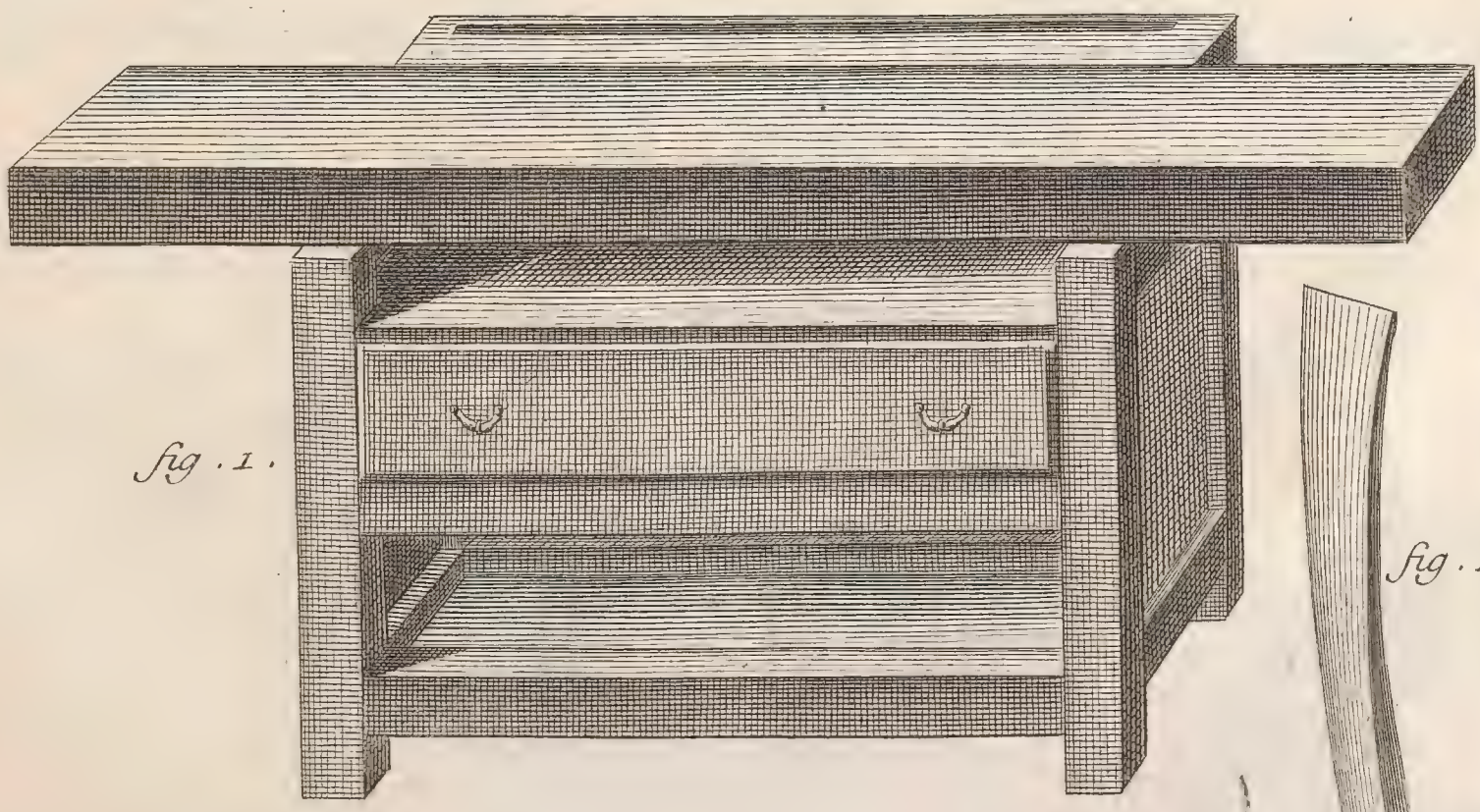

fig. 4.

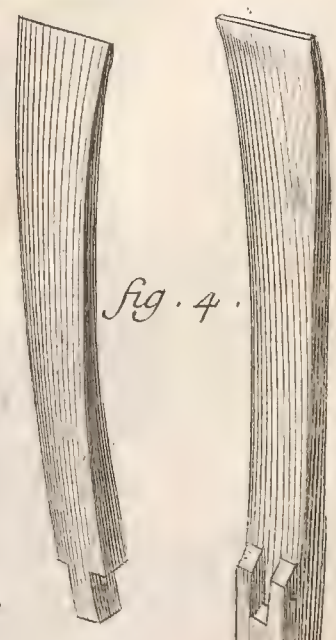

Goussier del.

Defehrt fecit

Bourlier,

fig. 1.

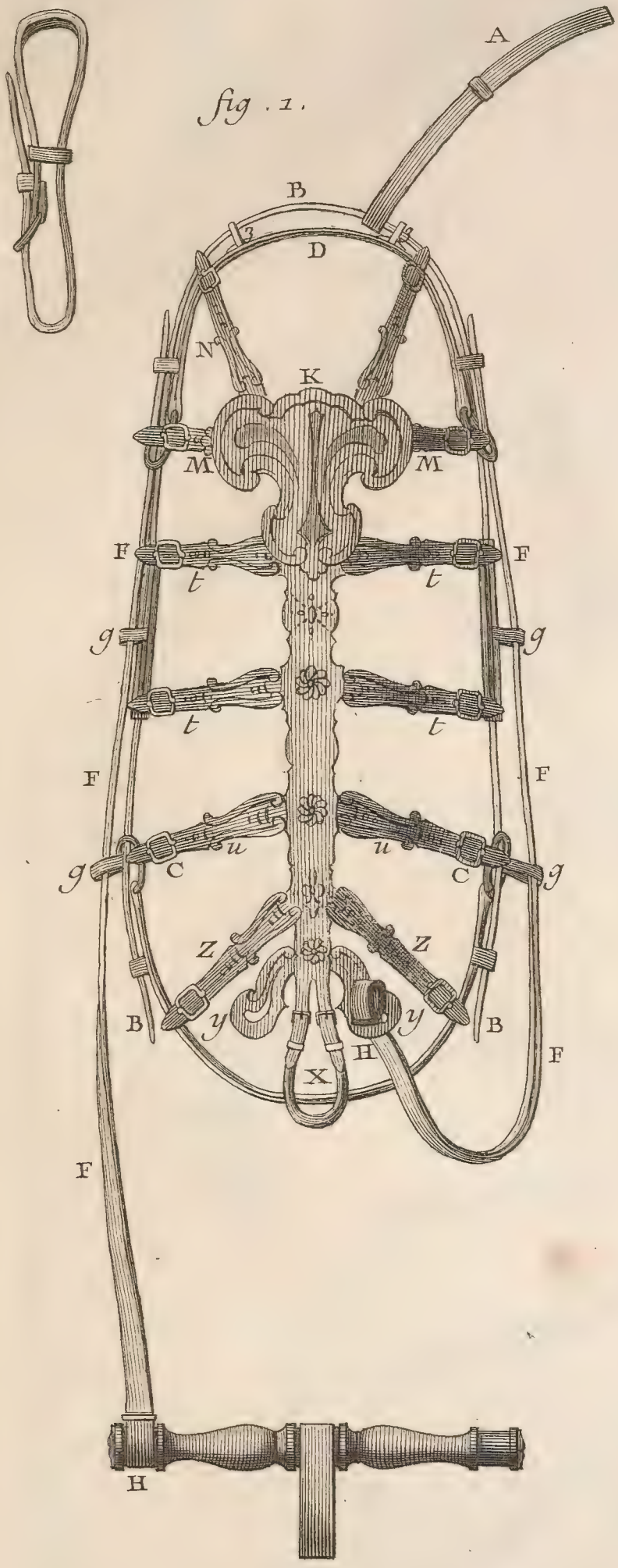

fig. 2.

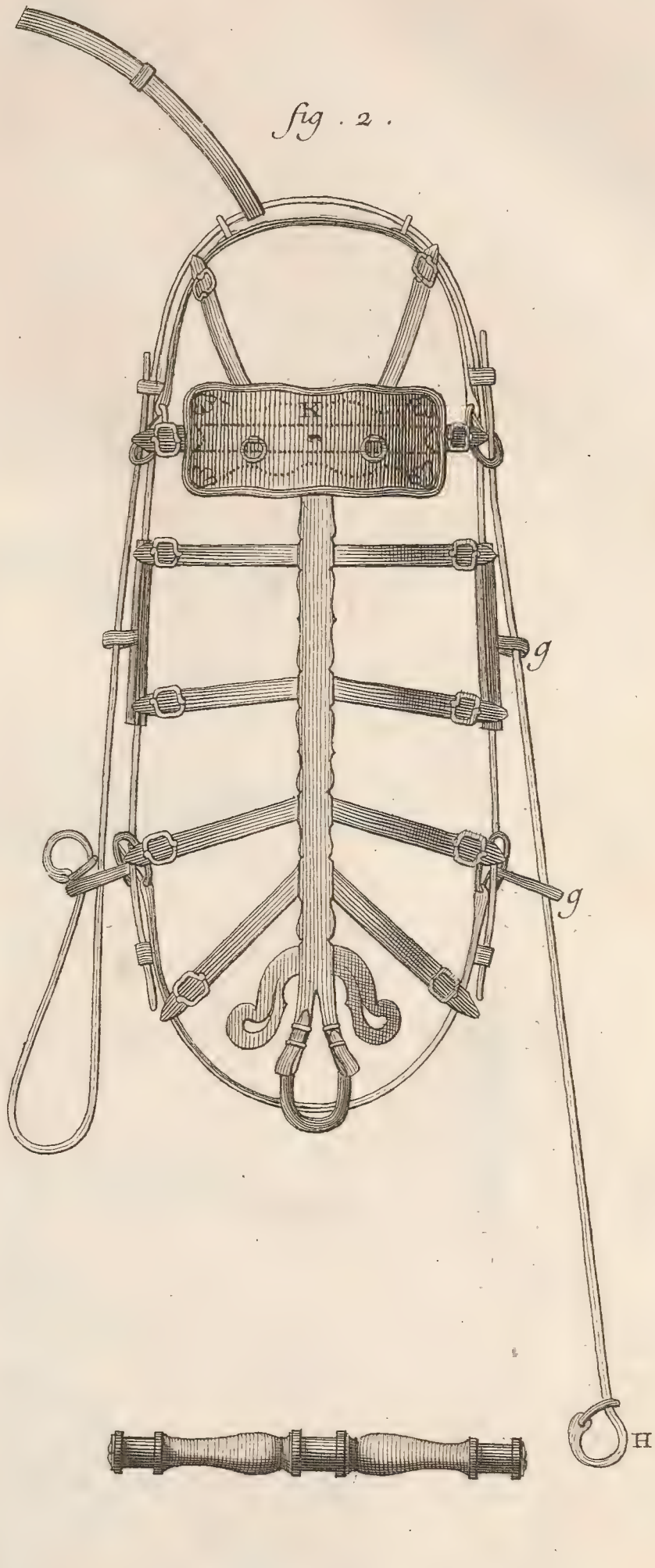

fig. 3.

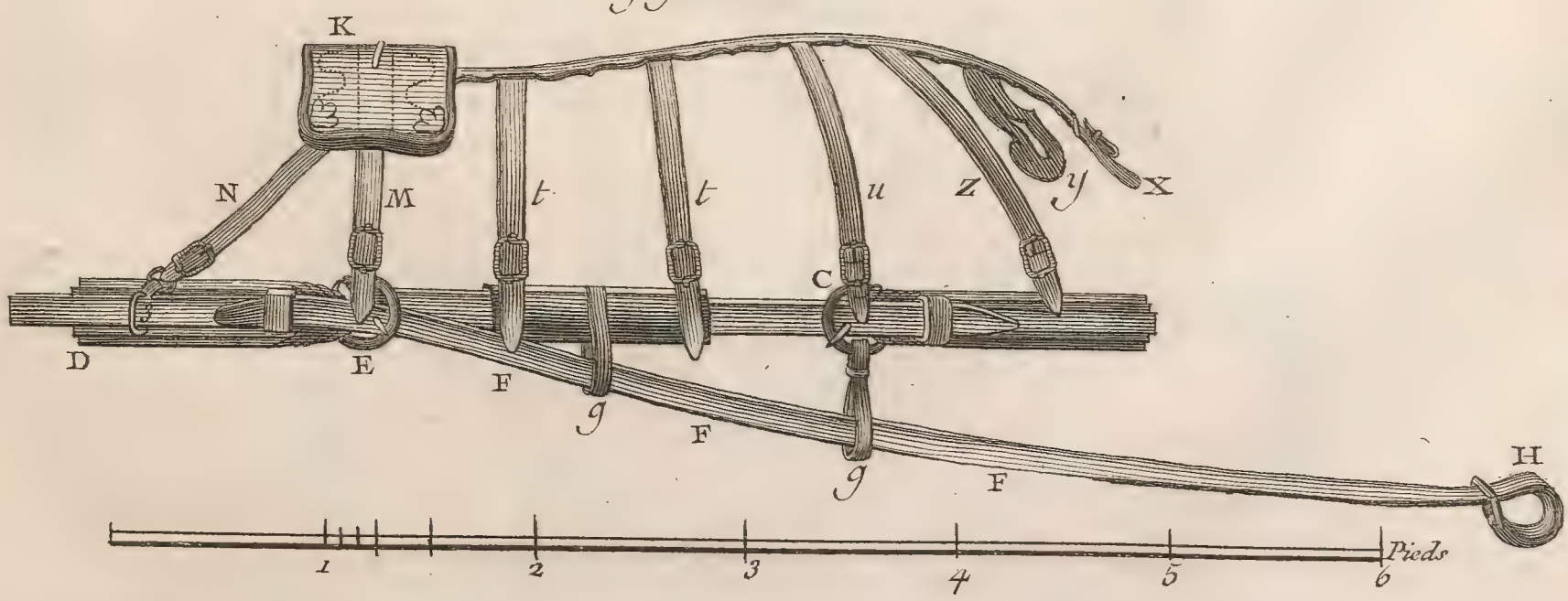

Gousier dil.

Defehrt Fecit

Bourrelier

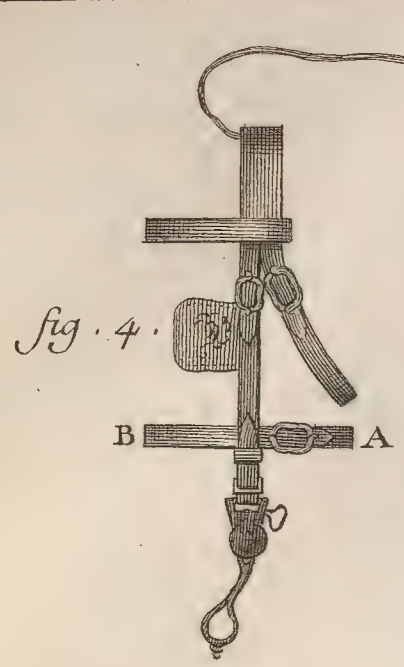

fig. 4.

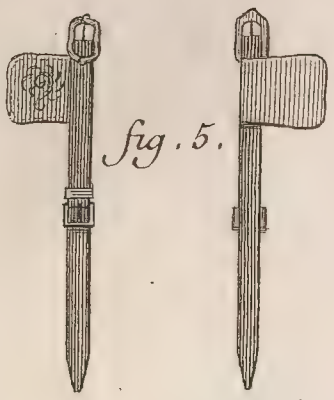

fig. 5.

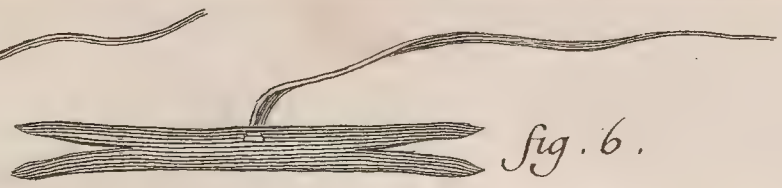

fig. 6.

7.

8.

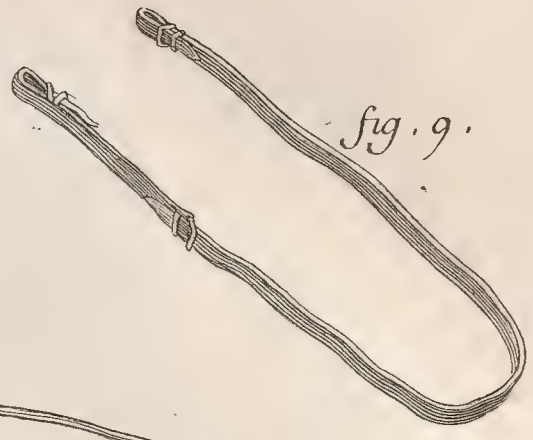

fig. 9.

fig. 10.

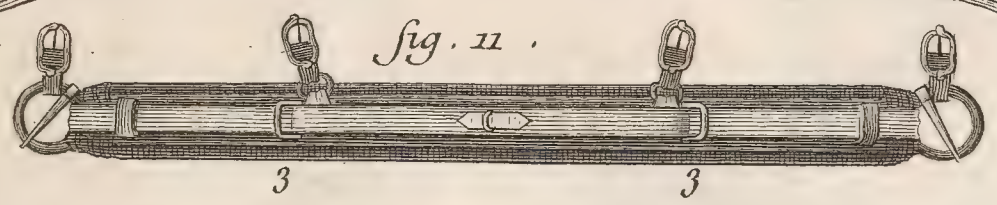

fig. 11.

3 3

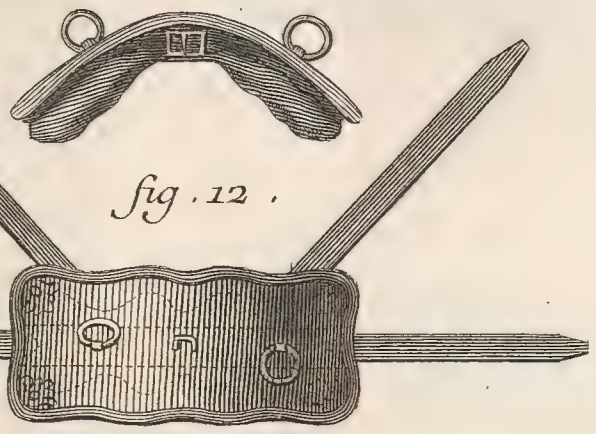

fig. 12.

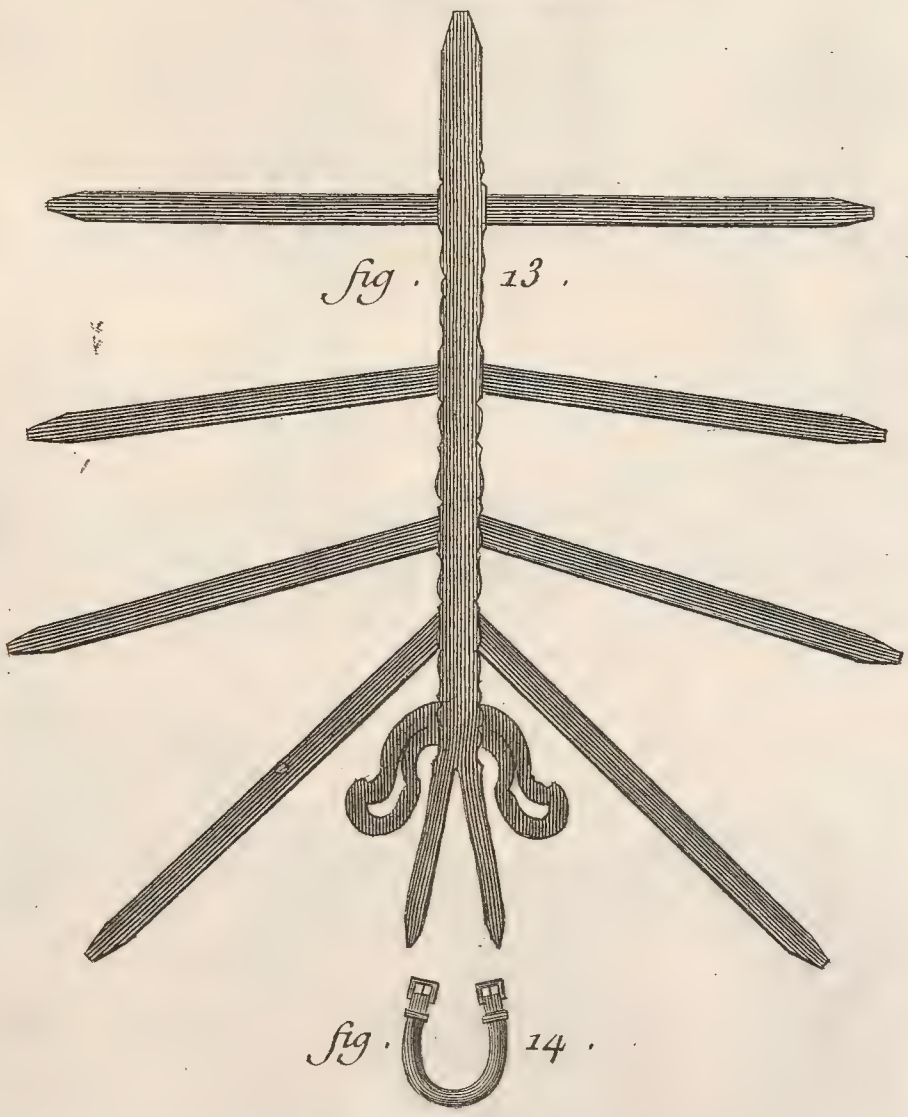

fig. 13.

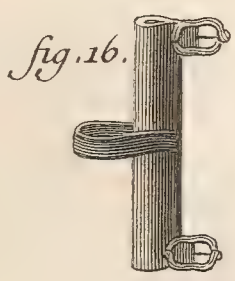

fig. 16.

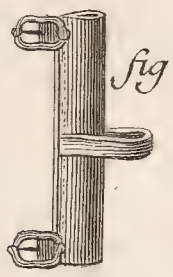

fig. 17.

fig. 18.

fig. 19.

fig. 14.

fig. 15.

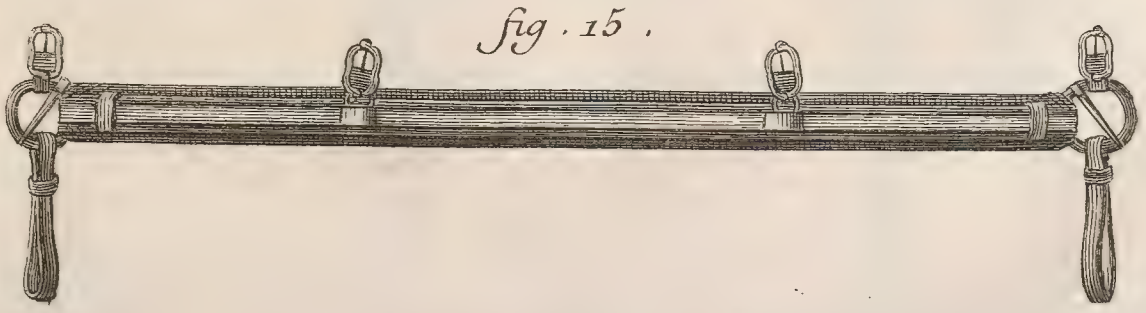

Goussier del.

Prevost Fecit

Bourrelier,

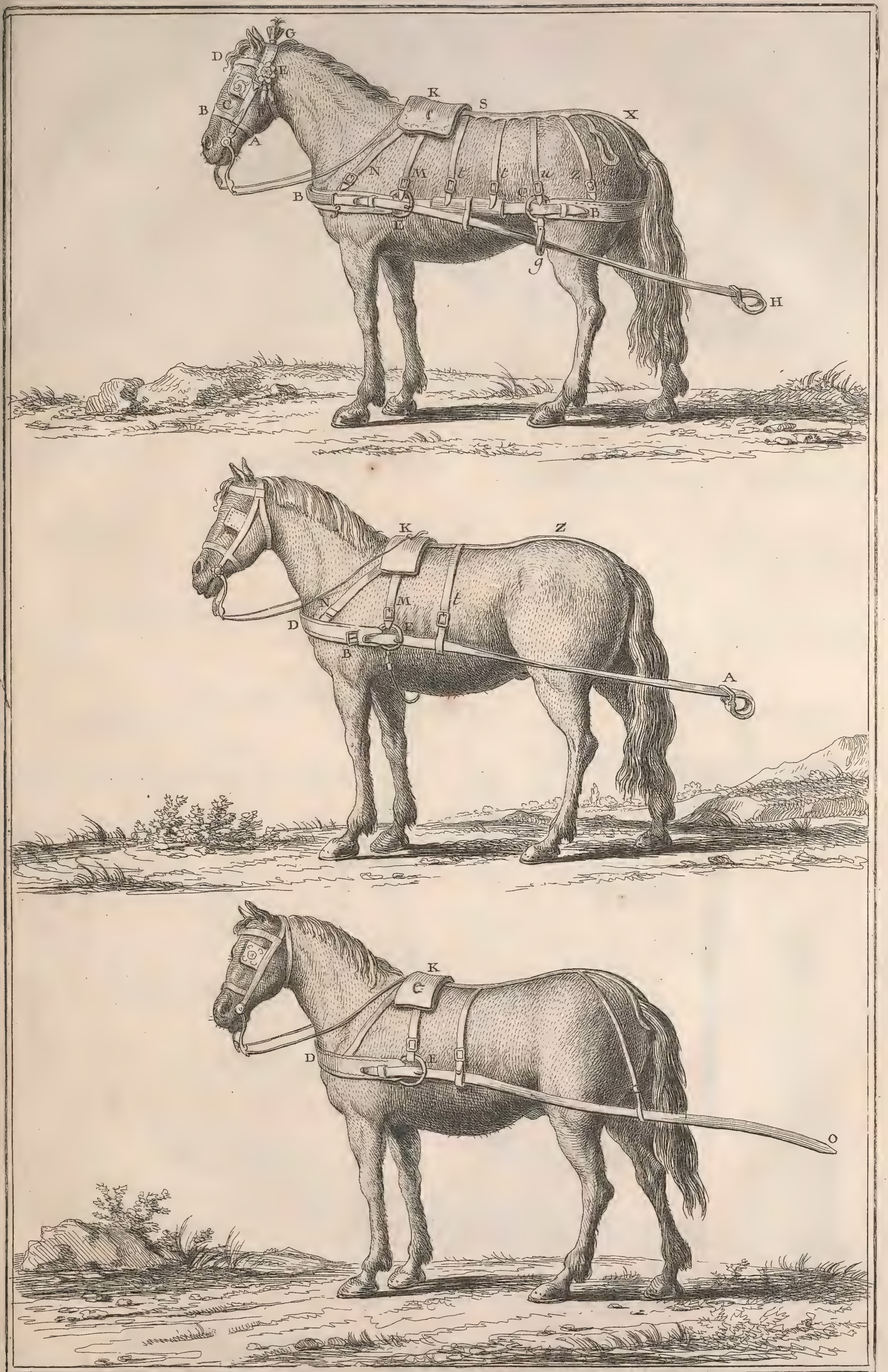

Goussier Del.

Defehrt Fecit

Bourrelier,

Prevost Sculp

Bourrelier, Bastier.

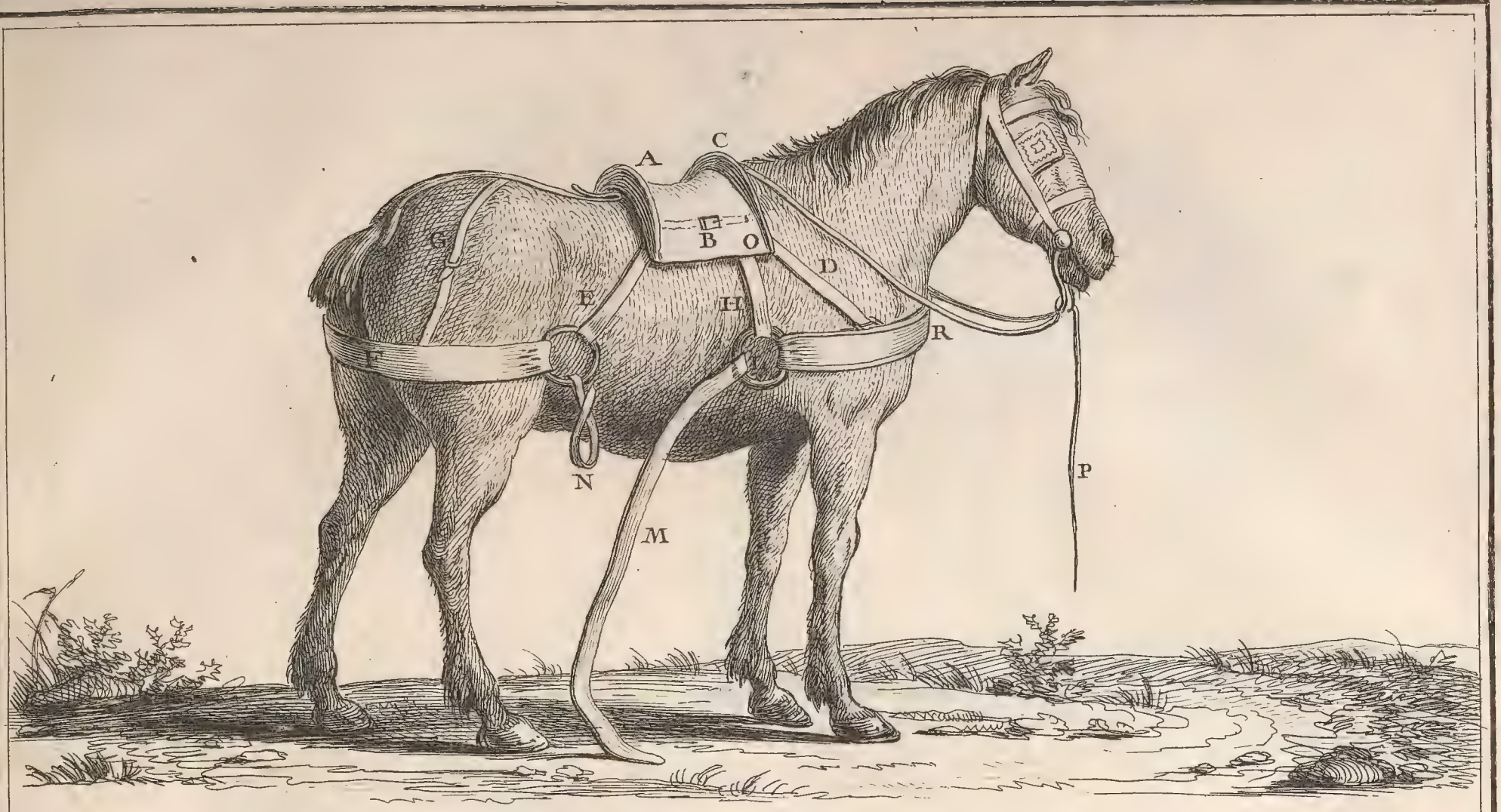

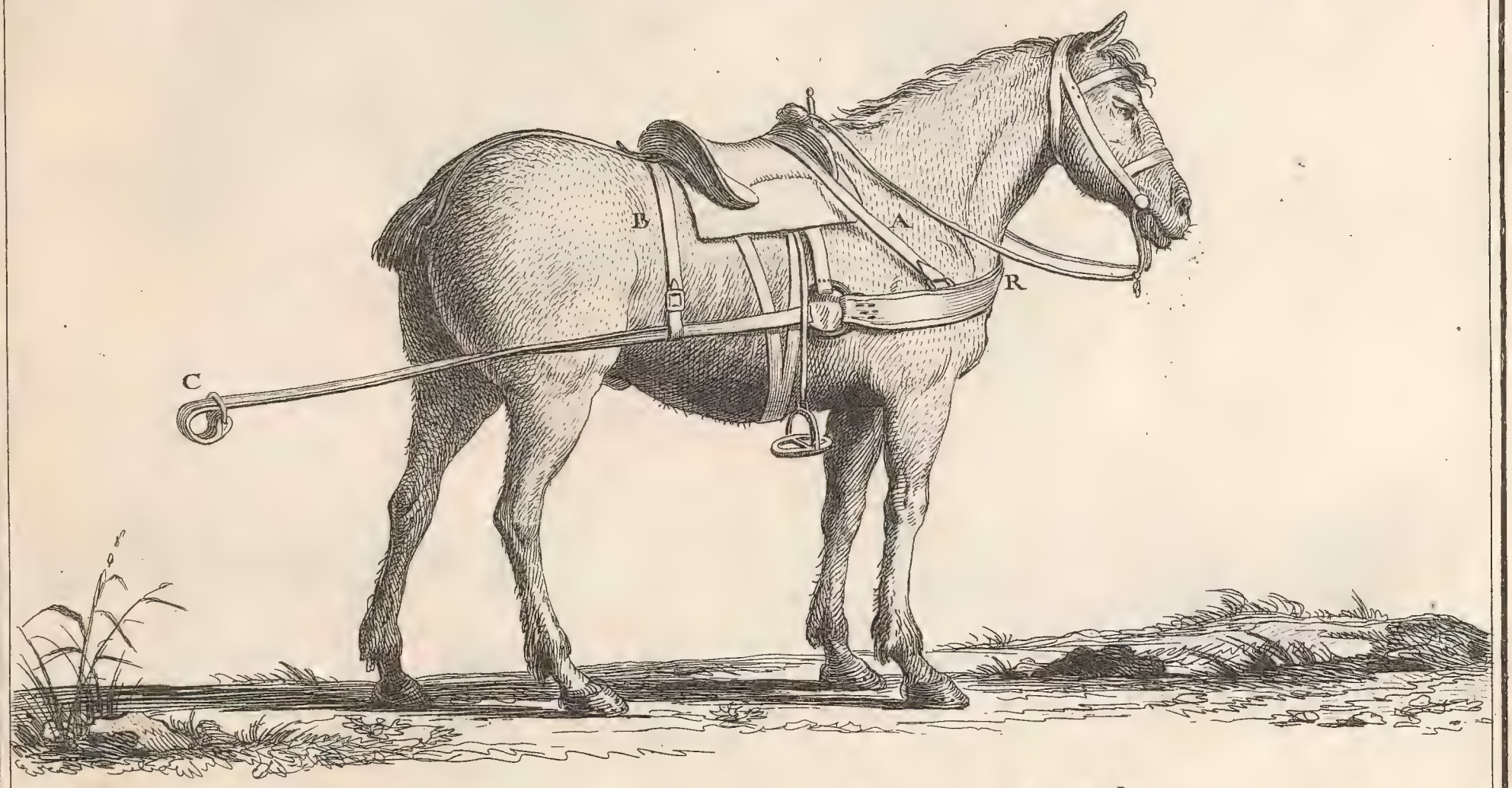

Goussier del

Prevost Fecit

Bourrelier, Bastier.

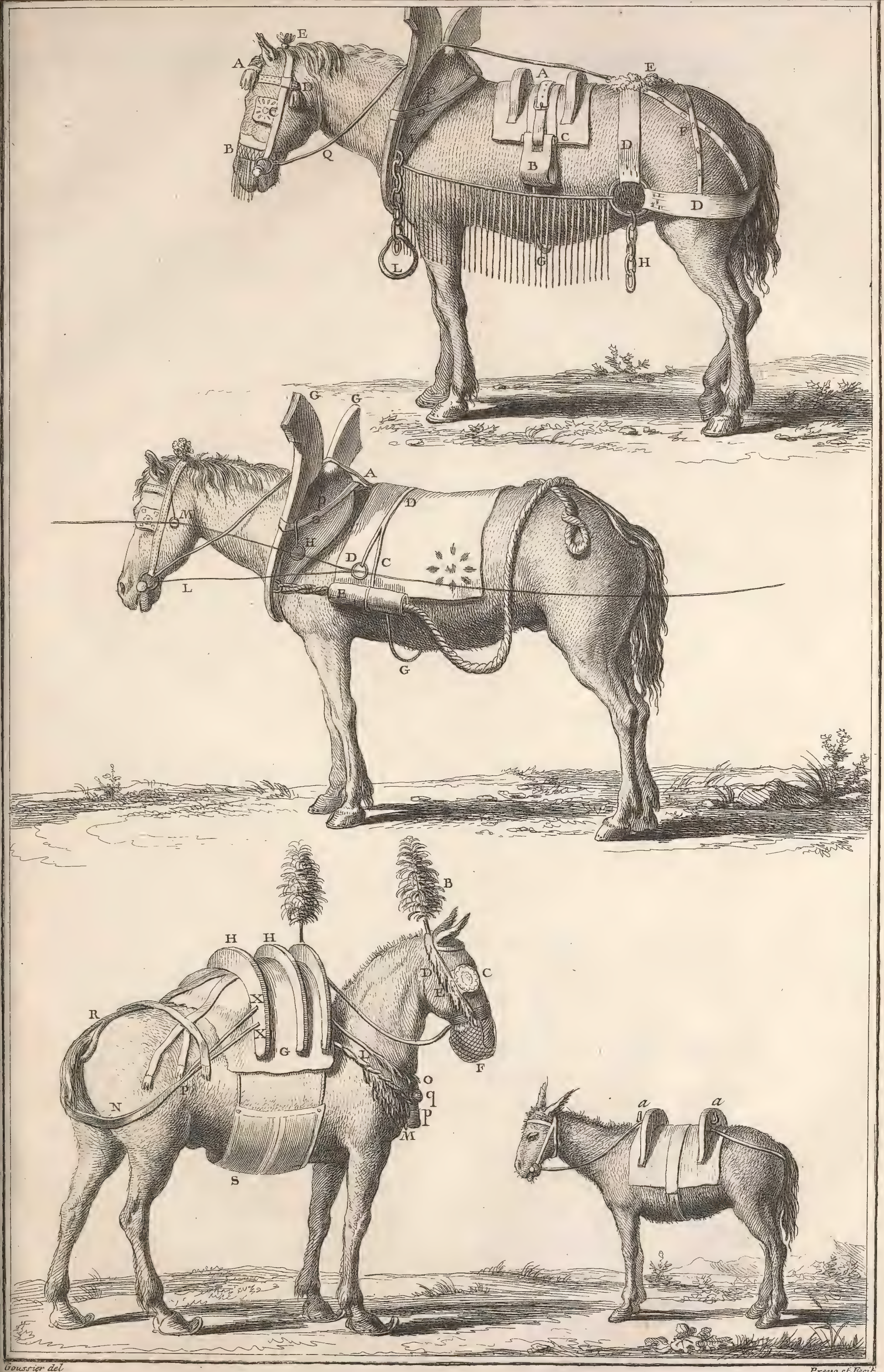

Goussier del

Prevost Fecit

Bourrelier, Bastier.

BOURSIER,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette repréſente une boutique dans laquelle on voit différentes ſortes d'établis & d'outils.

Fig. 1. Ouvrier qui ſe ſert du coupoir pour couper les longueurs de fil de laiton qui ſervent à former les branches du paraſol.

2. Ouvrier qui coud enſemble avec deux ſoies paſſantes deux pieces de peau de quelques-uns des ouvrages que ces artiſans fabriquent ; la jambe eſt poſée ſur la buiſſe, & l'ouvrage affermi au genou par le moyen du tirepié.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Conſtruction de la carcaſſe & du manche d'un paraſol.

a, calotte ou chapeau de cuivre, auquel eſt paſſé un anneau pour porter commodément le paraſol, lorſqu'il n'eſt pas tendu. Au-deſſous eſt un cercle ou anneau de fer qui paſſe dans les têtes des baleines.

b, la noix.

c, le reſſort.

c c, le même reſſort ſéparé du bâton *a d*.

d, frette formée en vis convexe, qui termine la partie inférieure du bâton.

k i, branches qui ſupportent la baleine.

k, frette pour fortifier la baleine.

l, charniere des deux parties *k l*, *l m*.

m, bouton qui termine la baleine.

2. *e*, frette de la briſure terminée en vis concave.

f, reſſort du coulant.

ff, le même reſſort vû ſéparément.

g, le coulant.

h, la poignée ou partie inférieure de la tige du paraſol.

3. Repréſente les mêmes choſes que la figure précédente, mais ſous un autre aſpect.

g, le coulant, qui eſt relevé pour laiſſer voir la charniere *k l*.

f, mortoiſe dans laquelle eſt logé le reſſort.

4. A L, partie de la baleine, qui répond au centre du paraſol, repréſentée plus en grand. On la ſuppoſe fracturée en deux endroits pour rapprocher les extrémités.

A, frette de cuivre percée d'un trou pour recevoir l'anneau du centre.

K, frette du milieu, qui eſt traverſée par une goupille qui réunit les deux branches K I.

L, frette & partie de la charniere qui reçoit celle cottée L dans la figure ſuivante.

5. Seconde partie de la baleine.

L, la charniere.

M, le bouton.

6. Chapiteau du paraſol, où l'on voit l'anneau qui paſſe dans tous les trous A, *fig.* 4. ou *a*, *fig.* 1. des 8 à 10 baleines qui compoſent la carcaſſe du paraſol. On voit auſſi comment l'anneau eſt fixé à la douille du chapiteau.

7. La noix ; elle eſt fendue en 16 ou en 20, ſelon que l'on met huit ou dix baleines au paraſol.

8. Le coupoir dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 1. de la vignette.

A B, vis dont l'extrémité B eſt terminée en coquille concave, pour recevoir le bout du fil que l'on veut couper.

H, vis de preſſion qui fixe la premiere vis au moyen d'un lardon contenu dans la poupée G.

D E, branches de la ciſaille.

K, guide du long manche de la ciſaille.

C, guide du fil.

PLANCHE II.

Fig. 1. Carcaſſe d'un falot ; elle eſt toute de fer. Les courbes qui la forment, peuvent s'approcher de celle qui ſoutient les bobeches, lorſque l'on ploye le falot ; & pour le tenir ouvert, on paſſe des clavettes dans les fiches qui ſont au milieu & aux extrémités ſupérieure & inférieure des deux courbes qui ſe touchent, leſquelles ſont oppoſées à la forte courbe qui ſoutient les bobeches.

2. Le falot garni de ſa toile ou étamine.

3. Bonnet de voyageur, ployé & retrouſſé.

4. Le même bonnet déployé, & le garde-vûe rabattu.

5. Gibeciere de chaſſe.

6. Bonnet de negre.

7. Cocarde.

8. Col noir.

9. Calotte de prêtre en perſpective & de profil.

10. Bonnet de coureur.

11. Bonnet de huſſard.

12. Bourſe à cheveux.

13. Porte-collet.

14. Bonnet quarré.

15. Bonnet à la houſarde pour enfans.

16. Même bonnet, avec aigrette.

17. Trouſſe de coureur.

18. Bourſe à jettons.

18. n. 2. Plan de la même bourſe.

19. Soufflet à poudrer.

20. Toquet de fille.

21. Bourlet ſimple.

22. Bourlet à croix.

23. Toquet de garçon.

24. Bourſe à argent tricotée.

25. Sac à poudre de perruquier.

26. Bourſe à argent de peau.

27. Porte-ſinets.

28. Sac à tabattiere à patte.

29. Même ſac à cordons.

30. Bourſe à reſſort.

31. Sac à livre.

32. Sac à flacon pour femme.

33. Sac à étui.

34. Sac à flacon pour homme.

PLANCHE III.

Cette Planche repréſente la maniere de couper une culotte de peau à la bavaroiſe d'un ſeul morceau, & celle de la couper dans deux peaux.

Fig. 1. A B C D, une peau de daim ou autre, pliée en deux par le milieu du dos.

A, le col.

B, la queue.

C, les pattes de devant appliquées l'une ſur l'autre.

D, les pattes de derriere auſſi appliquées l'une ſur l'autre.

a b, moitié de la ceinture de derriere.

a, la fente pour élargir ou reſſerrer la ceinture.

c d, partie qui doit être couſue avec la partie *c n*, & s'appliquer ſur la partie extérieure de la cuiſſe.

c d e, patte ſur laquelle ſont couſus les boutons qui font la fermeture latérale au-deſſus du genou.

e g g f, le tour de la jambe où la jarretiere eſt couſue.

g h, partie qui s'applique à l'intérieur de la cuisse où il n'y a point de couture.

i l m, partie où l'on coud la moitié de la ceinture de devant.

m, fente pour la poche.

l k, fente de la bavaroise, au-dessous de laquelle on coud le long des lignes *l k*, *k h* un morceau de peau quadrangulaire *l k h i*, ce qui forme le caleçon; & le long des côtés *l h*, *l l h*, des triangles *l k h*, on coud la ceinture de la bavaroise.

2. La culotte dite *sans couture*, entierement taillée & étendue sur une table. Les mêmes lettres désignent les mêmes parties que dans la figure précédente; le résidu de la peau sert à former les ceintures, pattes, doublures, *&c.* qui peuvent être nécessaires.

3. Maniere de couper une culotte à la bavaroise dans deux peaux, ayant une couture dans l'entre-jambe.

4. La même moitié de culotte étendue sur une table.

5. La culotte, *fig.* 1 *&* 2. entierement achevée.

a a, les boutonnieres des poches.

b b, celles de la bavaroise accrochées à leurs boutons.

fig. 2.

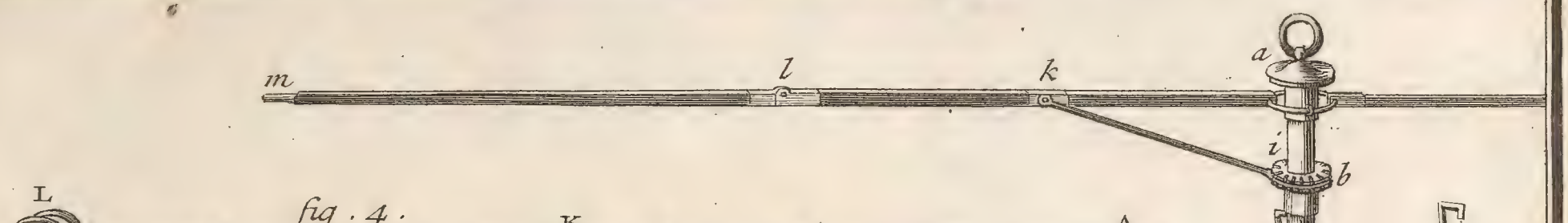

fig. 1.

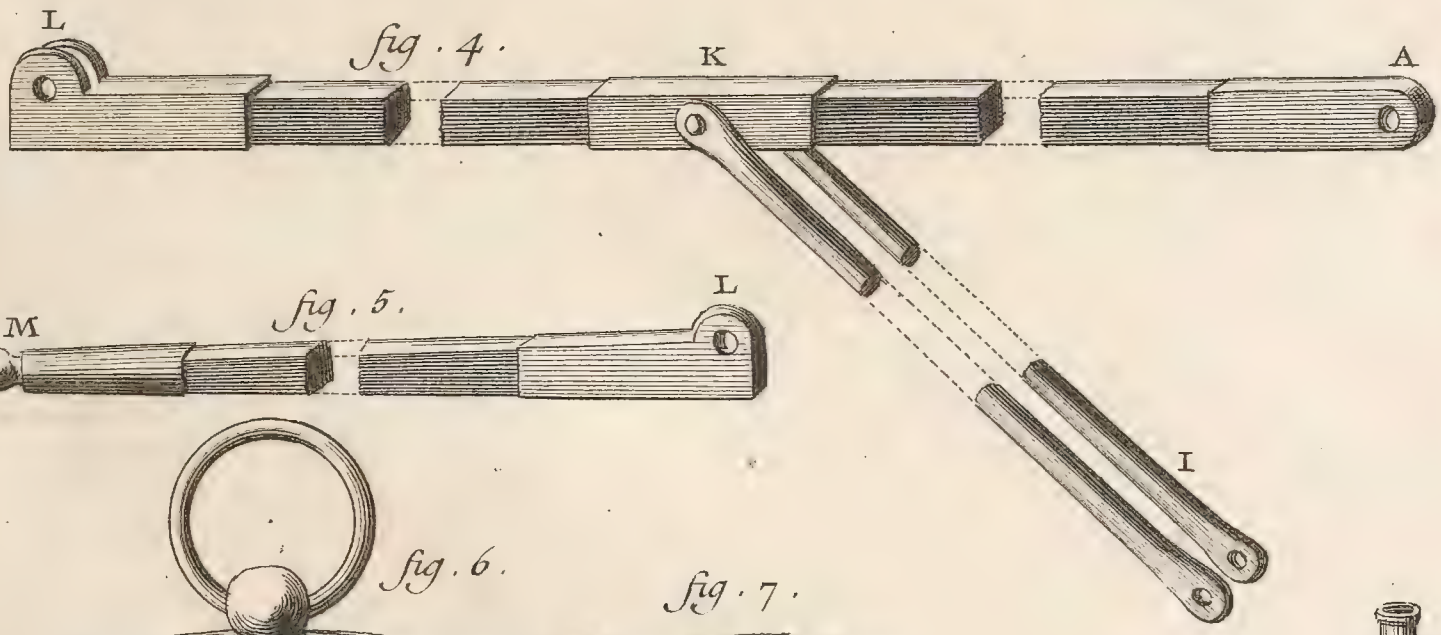

fig. 4.

fig. 5.

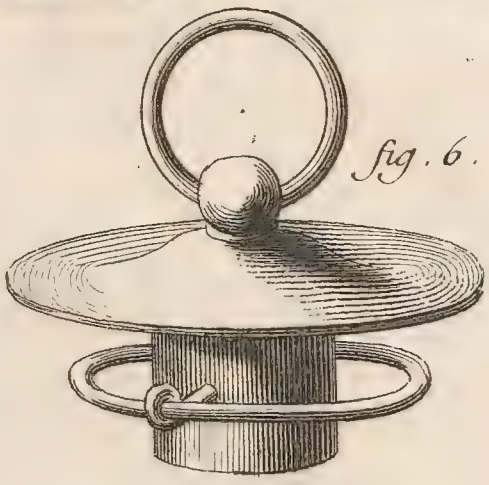

fig. 6.

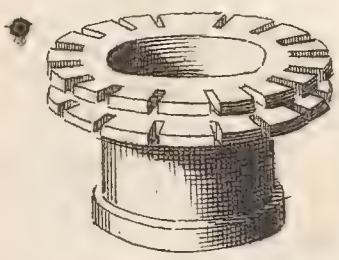

fig. 7.

fig. 3.

fig. 2.

ff

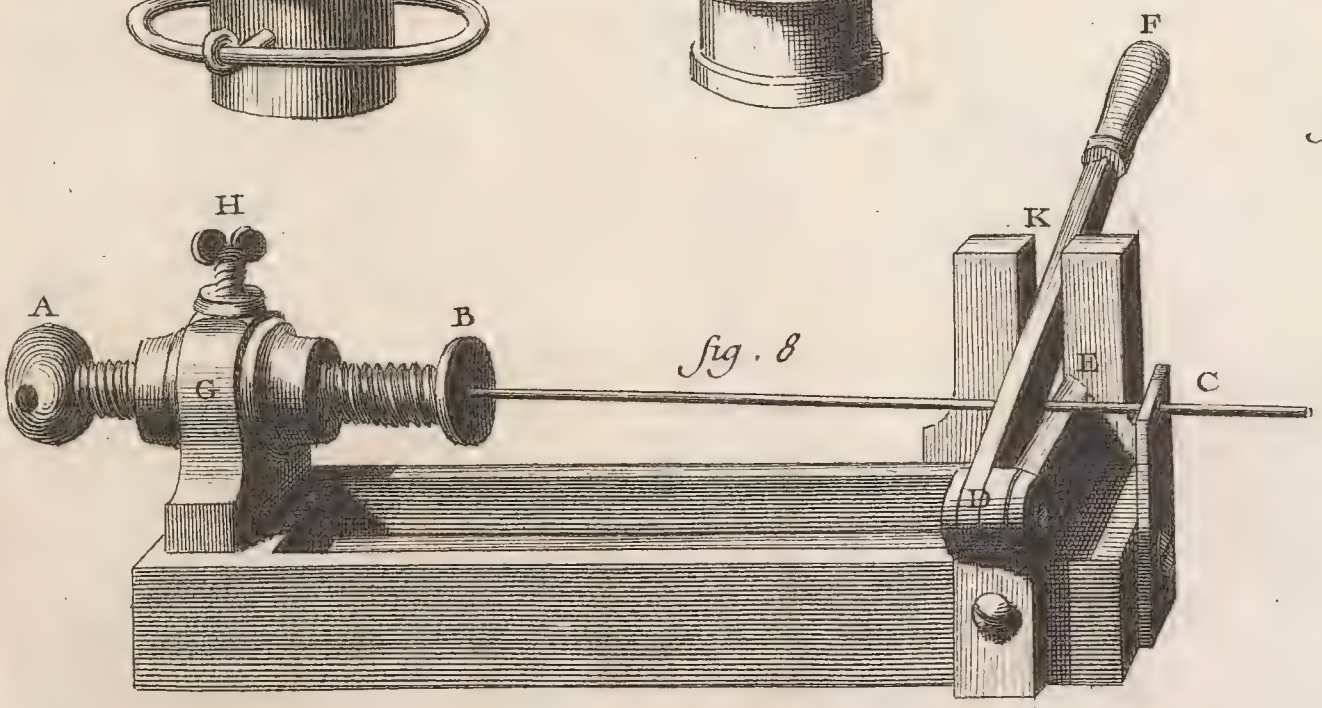

fig. 8

Goussier del

Defehrt fecit

Boursier,

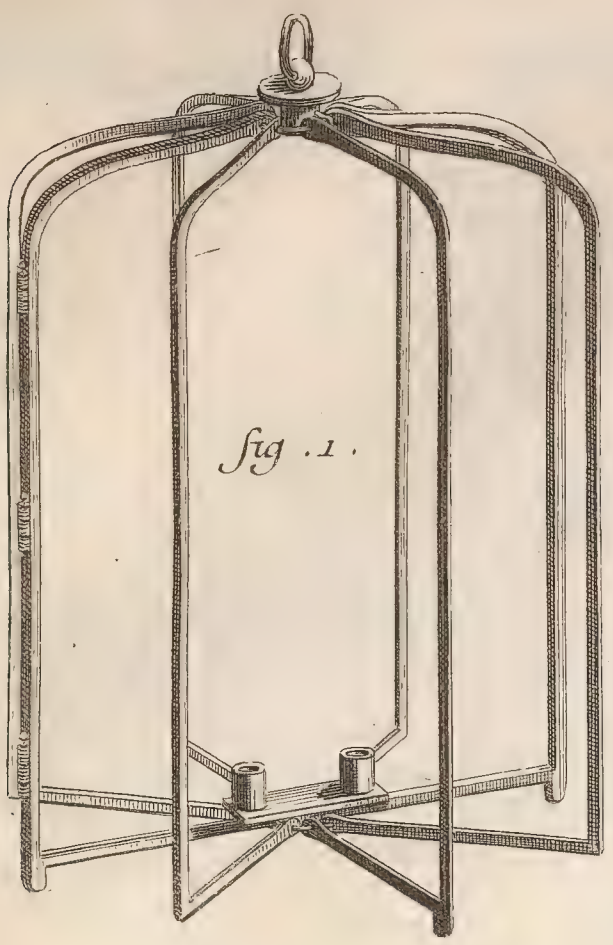

fig. 1.

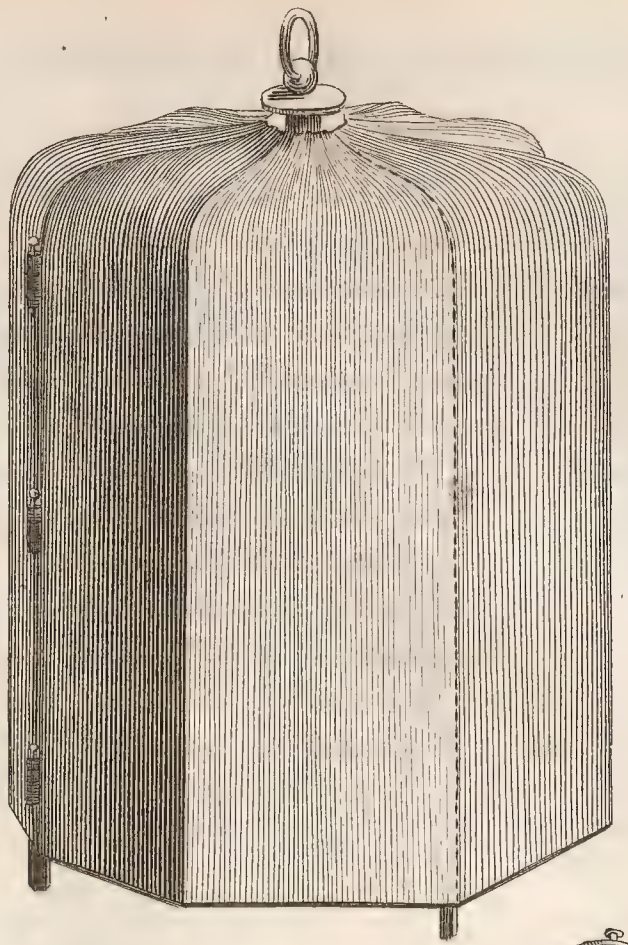

fig. 2.

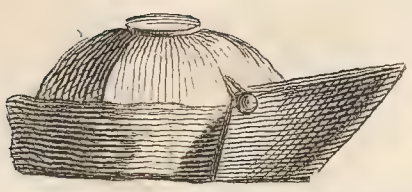

fig. 3.

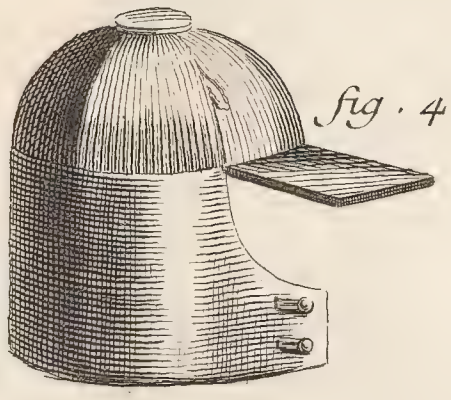

fig. 4.

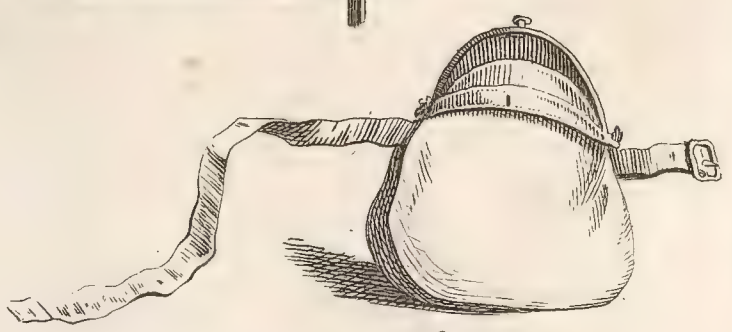

fig. 5.

fig. 6.

fig. 7.

fig. 8.

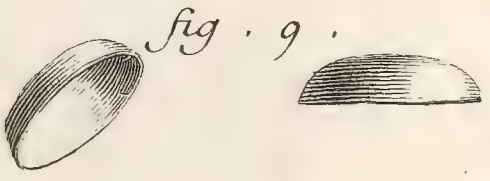

fig. 9.

fig. 11.

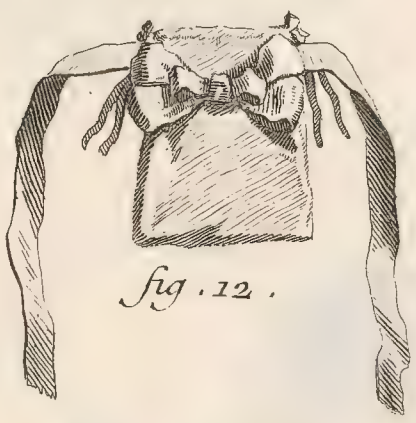

fig. 12.

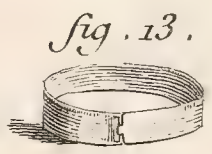

fig. 13.

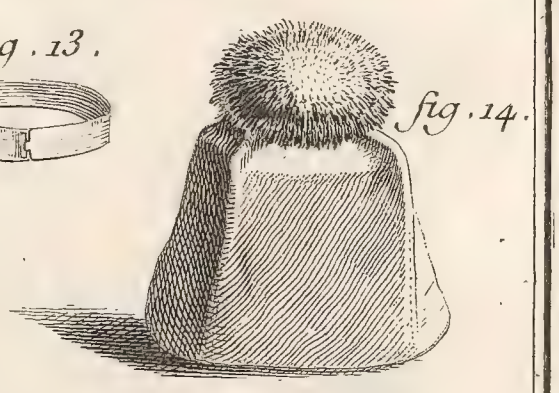

fig. 14.

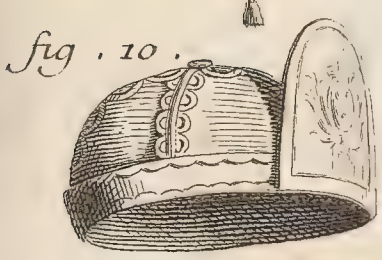

fig. 10.

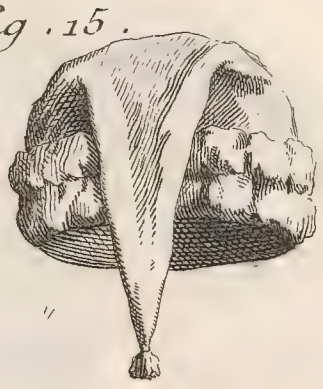

fig. 15.

fig. 16.

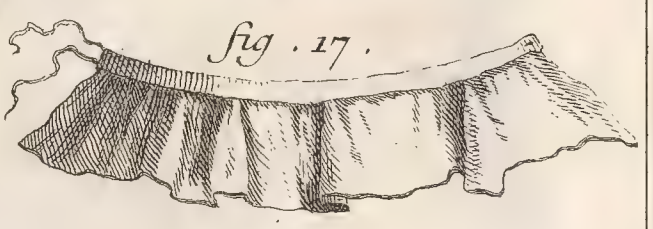

fig. 17.

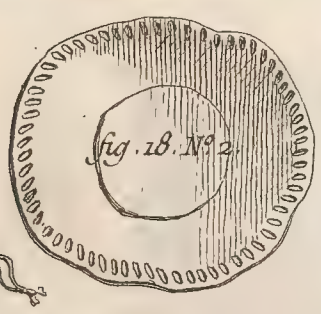

fig. 18. N° 2.

fig. 18.

fig. 19.

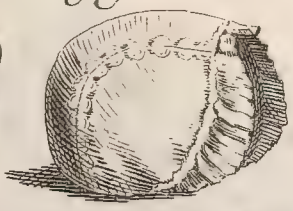

fig. 20.

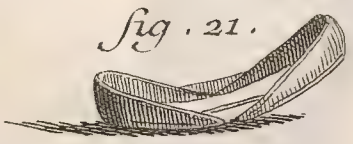

fig. 21.

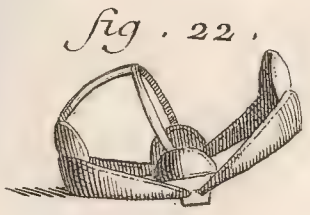

fig. 22.

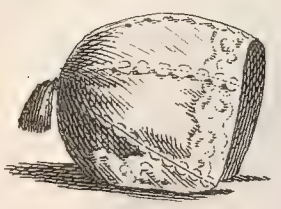

fig. 23.

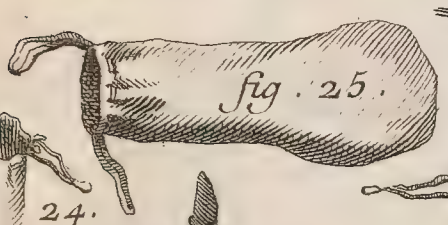

fig. 25.

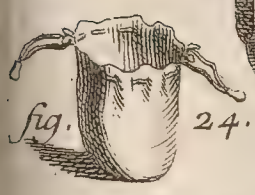

fig. 24.

fig. 26.

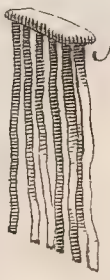

fig. 27.

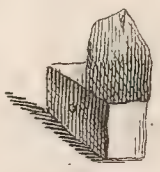

fig. 28.

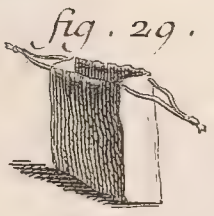

fig. 29.

fig. 30.

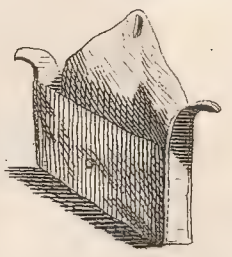

fig. 31.

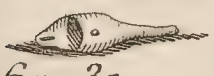

fig. 32.

fig. 33.

fig. 34.

Boursier del

Prevost fecit

Boursier,

fig. 1.

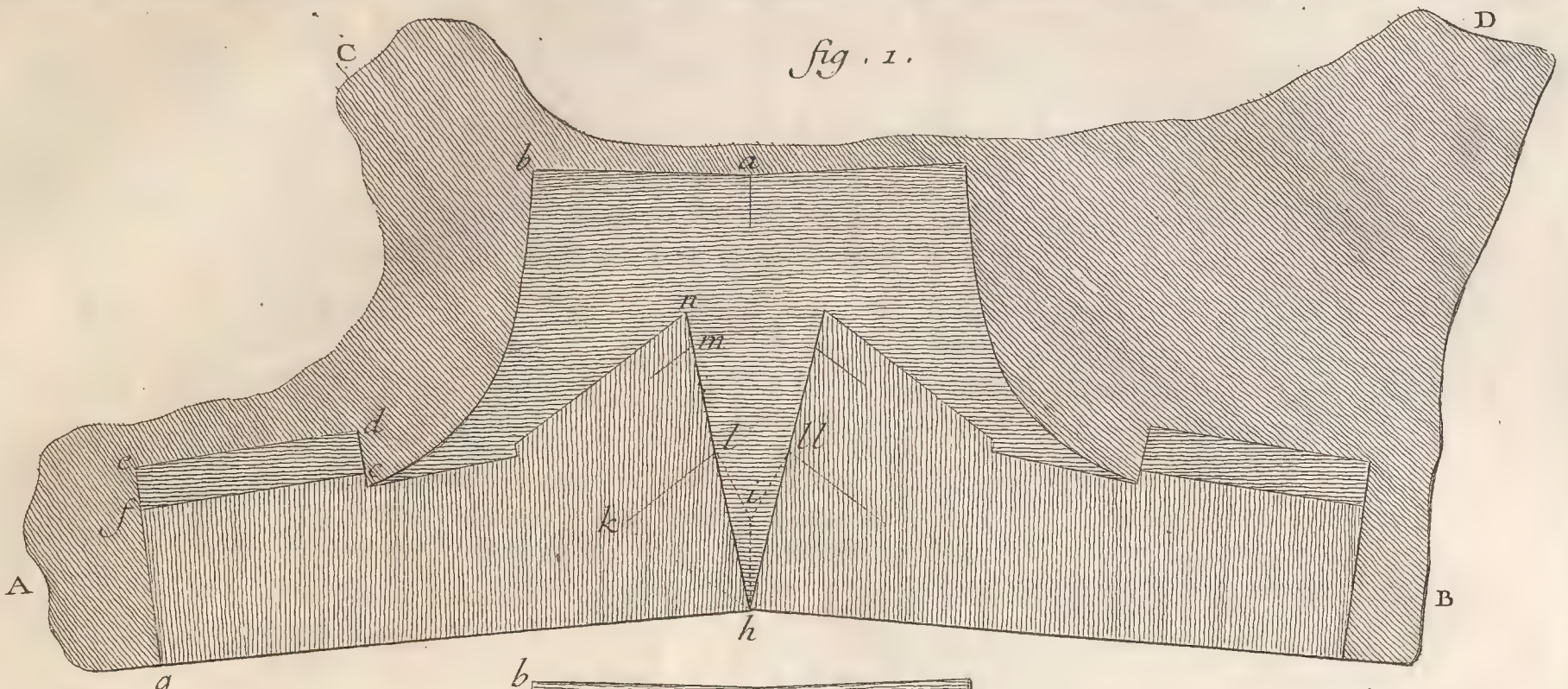

fig. 2.

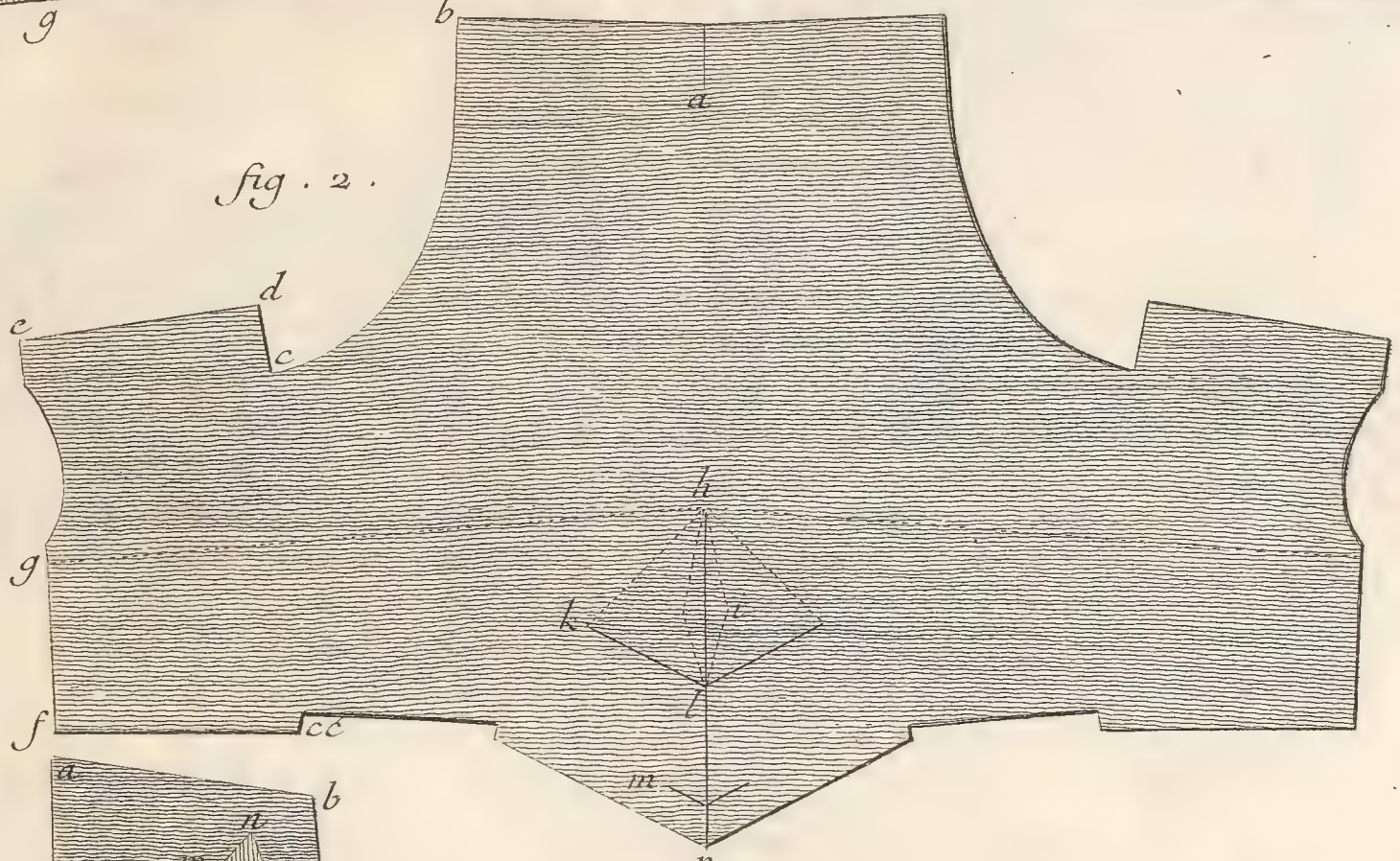

fig. 3.

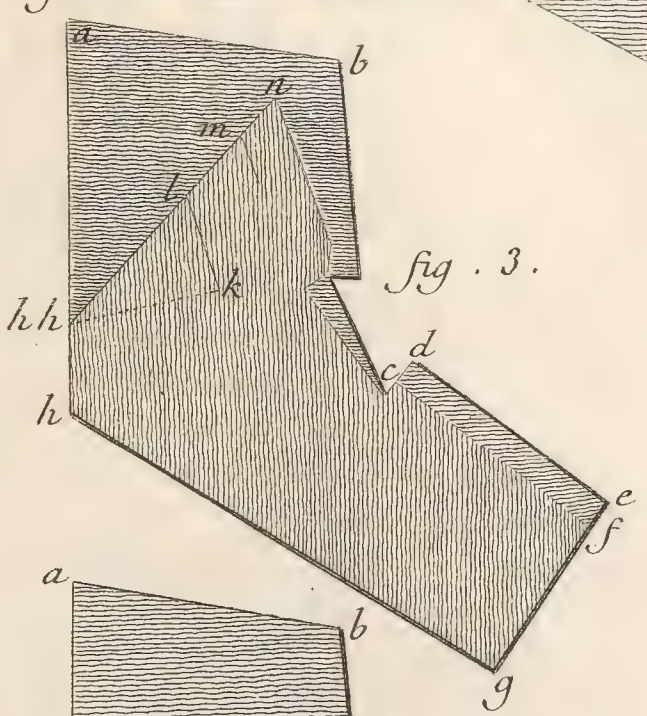

fig. 4.

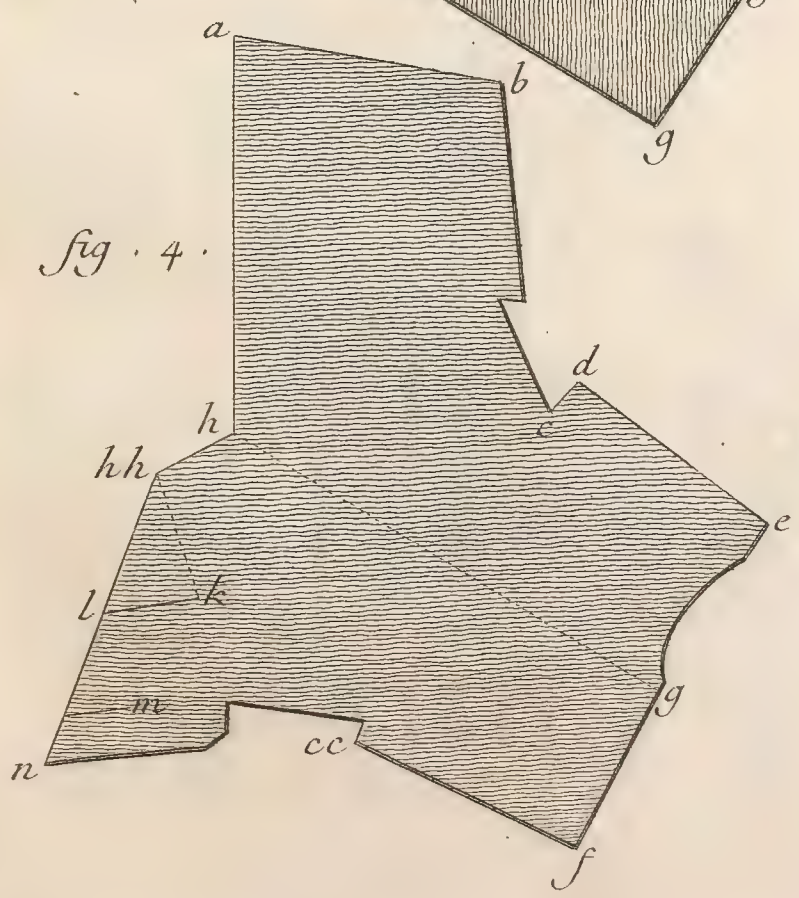

fig. 5.

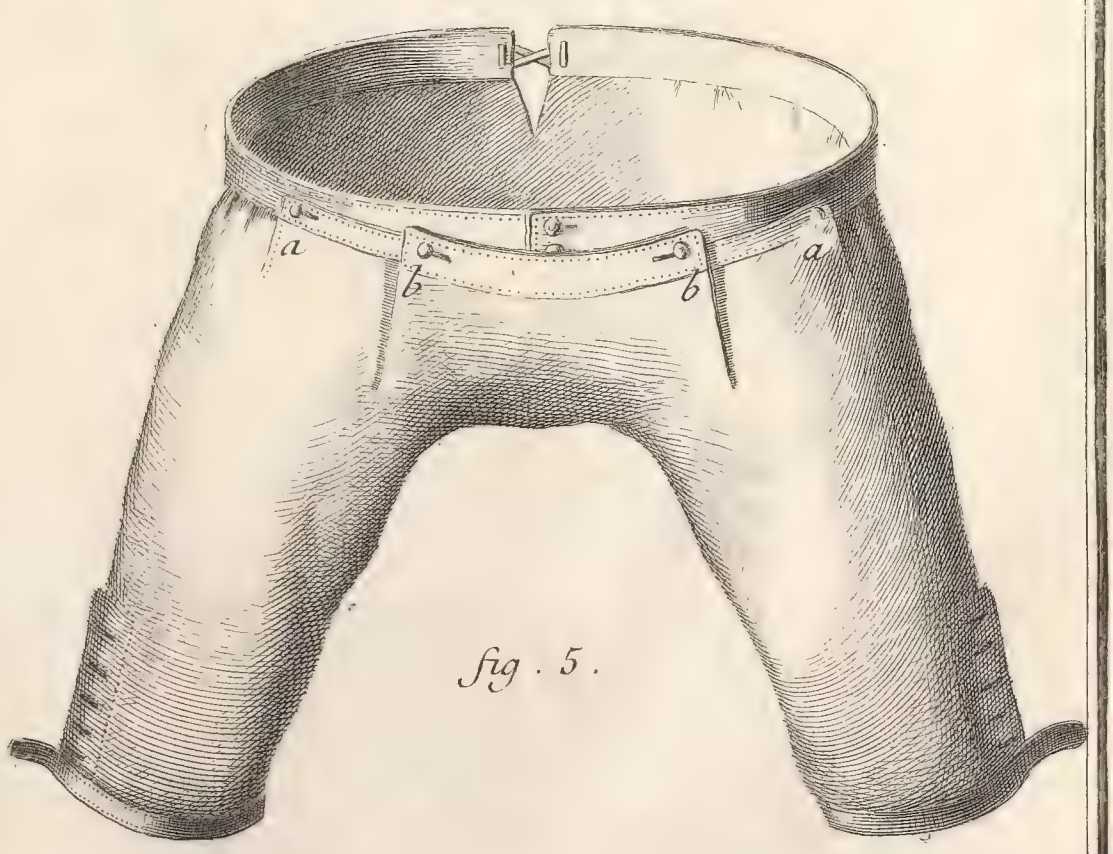

Goussier del

Defehrt fecit

Boursier,

BOUTONNIER,

CONTENANT SIX PLANCHES.

Il y en a de trois ſortes, boutonnier faiſeur de moules de bouton ; boutonnier faiſeur de boutons en métal ; & boutonnier-paſſementier.

PLANCHE Ire.

Boutonnier faiſeur de moules de boutons.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un boutonnier faiſeur de moules, avec des ouvriers occupés à différentes manœuvres.

Fig. 1 & 2. Deux ouvriers qui ſcient des morceaux de bois d'où l'on emportera les moules avec les perçoirs.

3 & 4. Ouvrier & ouvriere qui font des moules de bouton à l'archet.

5, 6 & 7. Ouvriers au tour.

Bas de la Planche.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Perçoirs, les uns pour pratiquer au moule de bouton les différens trous dont il doit être percé; les autres pour lui donner en même tems, ſoit en-deſſus, ſoit en-deſſous, ſes différentes formes concaves ou convexes.

8. Scie à main.

9. Compas d'épaiſſeur.

10. Pince.

11. A & B, ciſeaux.

12. C & D, autres ciſeaux.

13. E & F, brochettes.

14. Billot.

15. Meſure.

16. Marteau.

17. Couperet.

18. Lime douce.

PLANCHE II.

Fig. 19. Archet.

20. Banquette du mouleur vûe de face.

21. La même banquette vûe ſur ſa longueur.

22. Plan de la même banquette.

23. Rouet à percer ſeul.

24. Maniere de préſenter l'ouvrage au perçoir avec la pince.

25. G & H, brochettes avec ouvrage.

26. Rouet à mouler ſeul.

K, pince appliquée au-devant des ſupports du rouet.

27. Etau.

28. Scie.

PLANCHE III.

Boutonnier en métal.

La vignette ou haut de la Planche repréſente la boutique d'un boutonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui emboutit des pieces de métal qui ont été coupées avec l'emporte-pieces.

a, billot.

b, tas à emboutir.

2. Ouvrier occupé à faire fondre le maſtic dans les calottes des boutons que la *fig.* 1. vient d'emboutir. Il les expoſe ſur du ſable dans une platine de taule; cette platine eſt poſée ſur une poîle de feu. Il ajuſte un moule dans chaque calotte de bouton, pendant que le maſtic eſt chaud.

3. Ouvrier qui ſertit les boutons ſur le tour, au ſortir des mains de la *fig.* 2. pour les polir enſuite.

Bas de la Planche.

4. E F, G H, emporte-pieces.

A B, coupe d'un emporte-pieces.

D, D, pieces de métal enlevées à l'emporte-pieces.

R, au-deſſous repréſente une bande de métal où les empreintes de l'emporte-pieces ſont marquées comme vuides, en *c*, *c*, *c*, *c*.

5. M N, tas uni.

I K, bouterolle unie. C'eſt avec ces deux outils qu'on emboutit les pieces D D de la *fig.* 4. On en met cinq ou ſix l'une ſur l'autre, comme on voit en L; on place enſuite la *fig.* L dans la foſſette T du tas uni; & en frappant deſſus avec la bouterolle K I, & le marteau, *fig.* 7. on donne aux calottes la forme convexe qu'on leur voit un O; on place enſuite la *fig.* O dans la foſſette du tas gravé, *fig.* 6. on frappe deſſus avec la bouterolle qui lui eſt propre, & alors la calotte du bouton eſt prête à recevoir le moule de buis, de corne, d'yvoire, &c. qu'on veut y adapter.

6. P Q, tas gravé en creux.

V, X, deux bouterolles gravées en relief.

7. Marteau à emboutir.

8. *a*, *b*, *c*, *d*, quatre manieres différentes d'arranger la corde aux moules de boutons.

9. *e i i*, profil d'un bouton prêt à ſertir. Sertir n'eſt autre choſe que rabattre les extrémités *i*, *i* de la calotte, vers la partie *e* du moule, comme on voit en *f*.

g, bouton tout ſerti, vû en-deſſus.

h, le même, vû en-deſſous.

l, le même, vû de profil.

10. Platine de taule. 1, 2, 3, 4, 5, calottes de bouton, poſées ſur du ſable que la platine contient.

11. Brucelles pour retirer les calottes de deſſus le feu quand le maſtic eſt fondu.

12. *a*, mandrin à polir le bouton.

13. *a b c*, tour à ſertir & à polir les boutons.

d, mandrin à ſertir.

e, bruniſſoir à ſertir.

f g, vis du tour, ſervant à ſerrer le bouton ſur le mandrin *d*.

14. *a*, tige à mandrin.

15. Grattoir ou avivoir, pour aviver la ſertiſſure du bouton.

16. Morceau de bois garni de peau de bufle, pour polir le deſſus du bouton.

PLANCHE IV.

Boutonnier-paſſementier.

La vignette repréſente l'interieur d'une chambre, dans laquelle on a pratiqué un retranchement ou cabinet vitré, pour que les ouvriers qui travaillent, ſoient plus commodément.

Fig. 1. Ouvrier qui jette un bouton, c'eſt-à-dire qu'il le couvre de la ſoie qui vient de deſſus le rochet qui eſt devant lui, fixé ſur une broche de fer plantée verticalement dans un trou de l'établi. L'établi eſt ordinairement de forme exagone, dont le côté a ſeize pouces, & peut ſervir à ſix ouvriers à-la-fois. On en a ſeulement repréſenté deux pour éviter la confuſion; d'ailleurs la petiteſſe des figures ne permettroit pas de voir les objets qu'ils tiennent dans leurs mains.

2. Ouvriere qui coud le bouillon ou autres ornemens ſur le bouton. Elle a devant elle le coffret nommé *pâté*, qui eſt accroché au rebord de la table. Au milieu de l'établi eſt la boîte à bouillon, & au

tres dorrures & enjolivures, dont on ſe ſert pour orner les boutons.

3. Ouvriere qui travaille au boiſſeau, & fait jarretiere, brandebourg ou cordons de montre. Ce travail a beaucoup d'affinité avec celui de la dentelle. On appelle *boiſſeau* la planche courbe qui recouvre les genoux de l'ouvriere, ſur laquelle l'ouvrage ſe fabrique. Les fuſeaux paſſent d'un côté à l'autre, comme ceux de la dentelle, ſur le couſſin de ces ſortes d'ouvrieres.

4. Ouvrier qui travaille à la jatte à faire des cordons ronds, dont l'intérieur eſt garni d'une meche.

Bas de la Planche.

Fig. *a*, broche à dévider & à travailler, échelle double.
b, fer à rouler, échelle double.

2. Pâté dont ſe ſert l'ouvriere *fig.* 2. de la vignette.
A, le pâté vû pardevant.
B, le pâté vû par le côté oppoſé, où on diſtingue les crochets qui ſervent à le fixer au rebord de l'établi. On y a auſſi pratiqué un tiroir repréſenté à moitié ouvert dans la premiere figure; le deſſus qui eſt entouré d'un rebord, eſt couvert de drap vert.

3. Boîte à bouillon, & ſon crible ſéparé.

4. Billot ſur lequel ſont fixées quatre broches qui reçoivent un certain nombre de rochets garnis de ſoie, que l'on peut doubler, en tirant en même tems les ſoies de pluſieurs rochets. Ces trois dernieres figures 2, 3, 4 ſont deſſinées ſur une échelle double.

5. Etabli en perſpective.

6. Jatte ſur laquelle travaille l'ouvrier, *fig.* 4. montée ſur ſon pié.

PLANCHE V.

Fig. 7. Rouet à dévuider ou tracaner, vû du côté oppoſé à la manivelle.

8. Elevation géométrale du rouet, du côté de la tête.

9. Tournettes ou guindres, ſur leſquelles l'écheveau de ſoie eſt placé. Pour faire uſage de ces deux inſtrumens: on place le pié du guindre près de celui du rouet précédent, de maniere que ſa longueur ſoit perpendiculaire à celle du pié du rouet, & le ſiége de l'ouvriere eſt placé vis-à-vis de la manivelle du rouet.

10. Rouet à cordonner & à retordre.

11. Elevation du même rouet.

12. Autre rouet d'une conſtruction différente, ſervant à tordre.

12. n. 2. Chape de la petite roue du rouet.

PLANCHE VI.

Fig. A, moule de bouton.

Fig. B, bouton d'or trait à amande, à ſix croix, moitié ſatiné, moitié roſté.

Fig. C, bouton d'or à cul de dé, moitié cordonnet d'éfilé, & moitié clinquant, fait à l'éguille.

Fig. D, bouton d'or glacé de trait à ſix croix, les pointes en cordonnet de trait. On en fait auſſi à quatre croix; ce ſont les plus communs.

Fig. E, bouton d'or à limace, moitié ſatiné, moitié roſté.

Fig. F, Bouton d'or trait à épi, roſté, avec cerceau & tête d'or, deux petits falbalas.

Fig. 1. Bouton ſatiné de ſoie plate, & roſté avec une milanoiſe de ſoie, façon de chapeau, avec un ſix croix roſté en façon de pommette.

2. Bouton ſatiné en ſoie plate, & roſté en milanoiſe de ſoie, façon de cordon d'évêque à ſix croix.

3. Bouton ſatiné de ſoie plate, à huit croix, huit cordelieres à la tête, une roſette à chaque bout des cordelieres, d'où part un point de dentelle en milanoſe de ſoie.

4. Bouton ſatiné de ſoie plate, piqué à carreaux en points de dentelle, avec une milanoiſe de ſoie & différens ornemens.

5. Bouton d'or dit à garde d'épée, à quatre croix, moitié lame cannelée, & moitié cordonnet de trait.

6. Bouton d'or dit à garde d'épée, à ſix croix, moitié lame grenée, & moitié cordonnet de trait.

7. Bouton d'or à lame guillochée, à ſix croix.

8. Bouton d'or à lame unie fortifiée, à ſix croix.

9. Bouton d'or à lame à filigrame double, à quatre croix. L'attention de l'ouvrier contribue beaucoup à la perfection de l'ouvrage.

10. Bouton d'or à filigrame ſimple, à ſix croix, les points en lames unies. L'eſſentiel, pour faire ce bouton, eſt que l'outil qui fait le filigrame, ſoit bien fait, & que le cordonnet de trait ſoit d'égale groſſeur.

11. Lame unie repréſentée, ainſi que les ſuivantes, beaucoup plus en grand.

12. Lame cannelée.

13. Lame crenée.

14. Lame guillochée.

15. Lame a filigrame ſimple.

16. Lame à filigrame double.

Les différentes configurations de ces cinq dernieres lames ſont de l'invention de M. Pierre Bergerot. Elles ſont doublées par pluſieurs brins de ſoie qui en occupent la largeur, auxquels elles ſont réunies par un fil de trait qui eſt guipé deſſus.

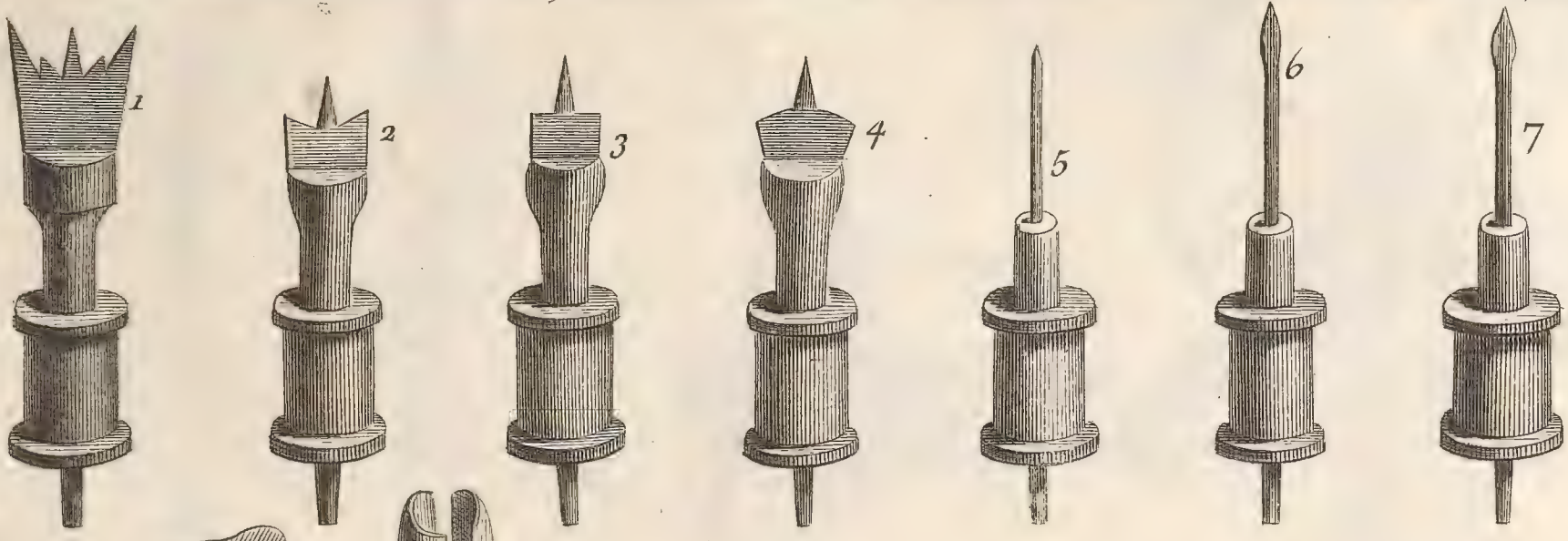

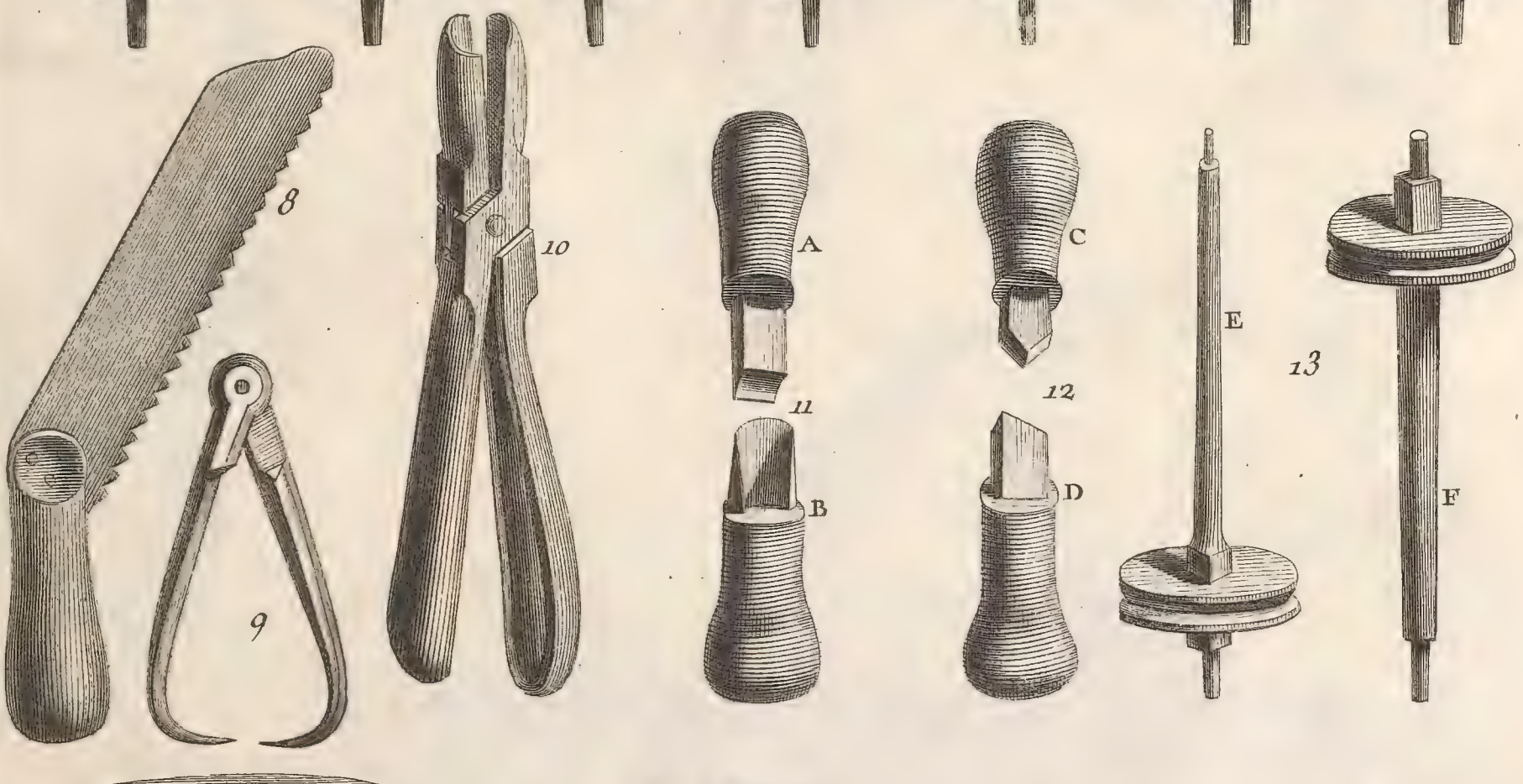

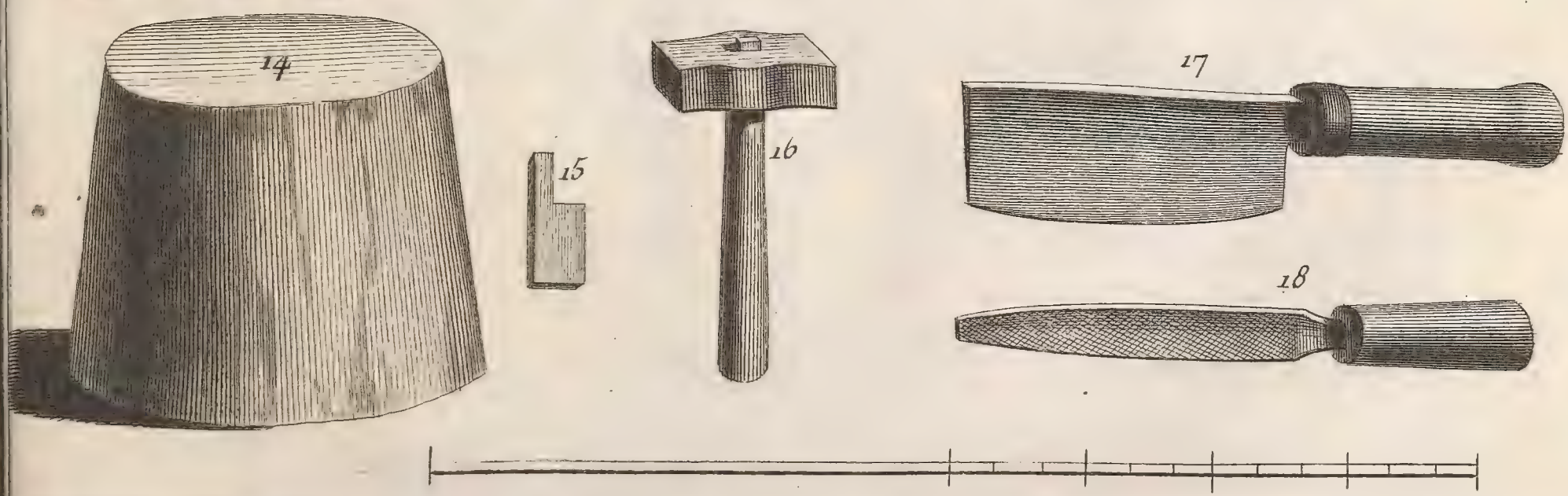

Prevost Fecit

Boutonnier, Faiseur de Moules.

19

22

20

21

23

24

28

G

H

25

27

26

I

K

K

Deschrt Fecit

Boutonnier, Faiseur de Moules.

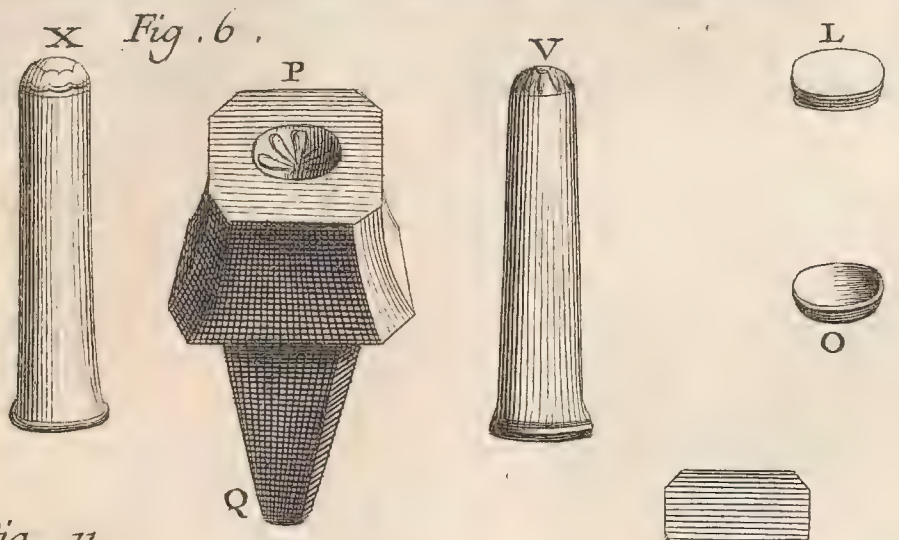

Fig. 6.

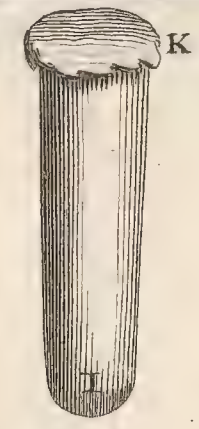

Fig. 5.

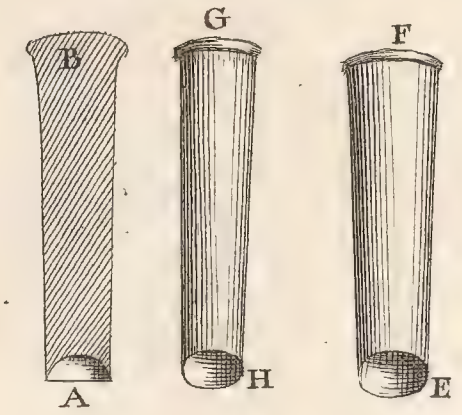

Fig. 4.

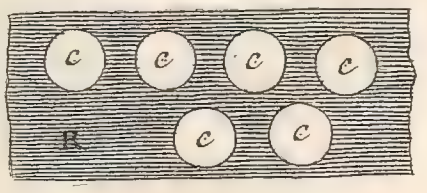

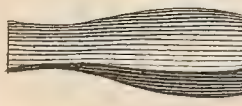

Fig. 11.

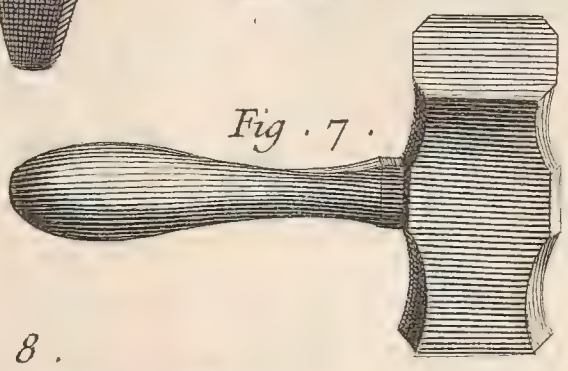

Fig. 7.

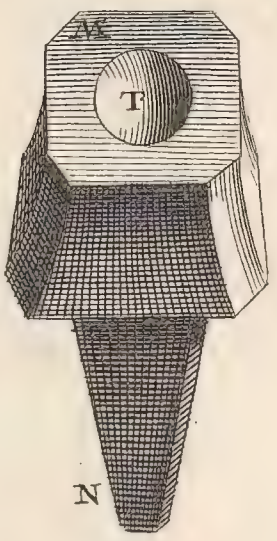

Fig. 8.

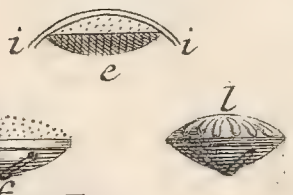

Fig. 9.

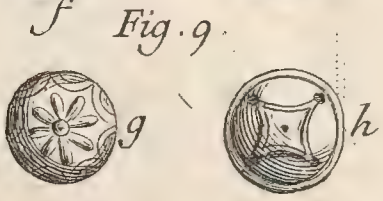

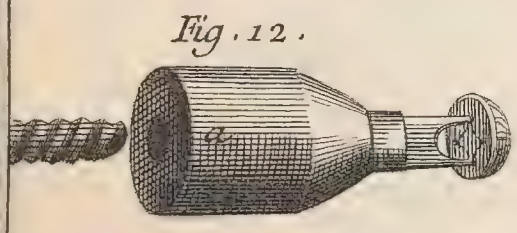

Fig. 12.

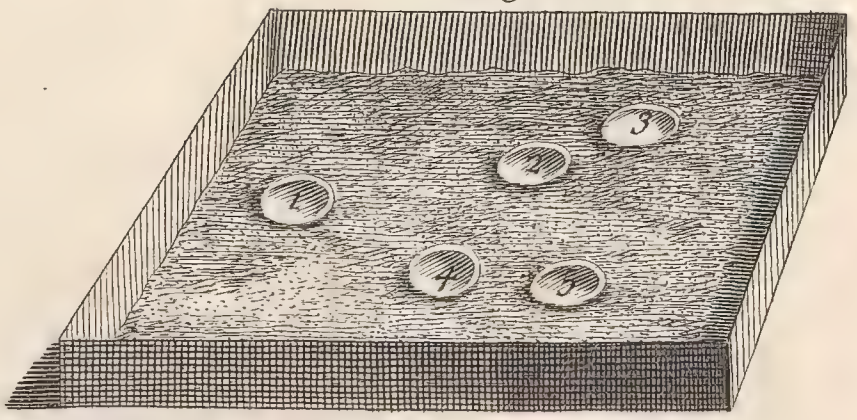

Fig. 10.

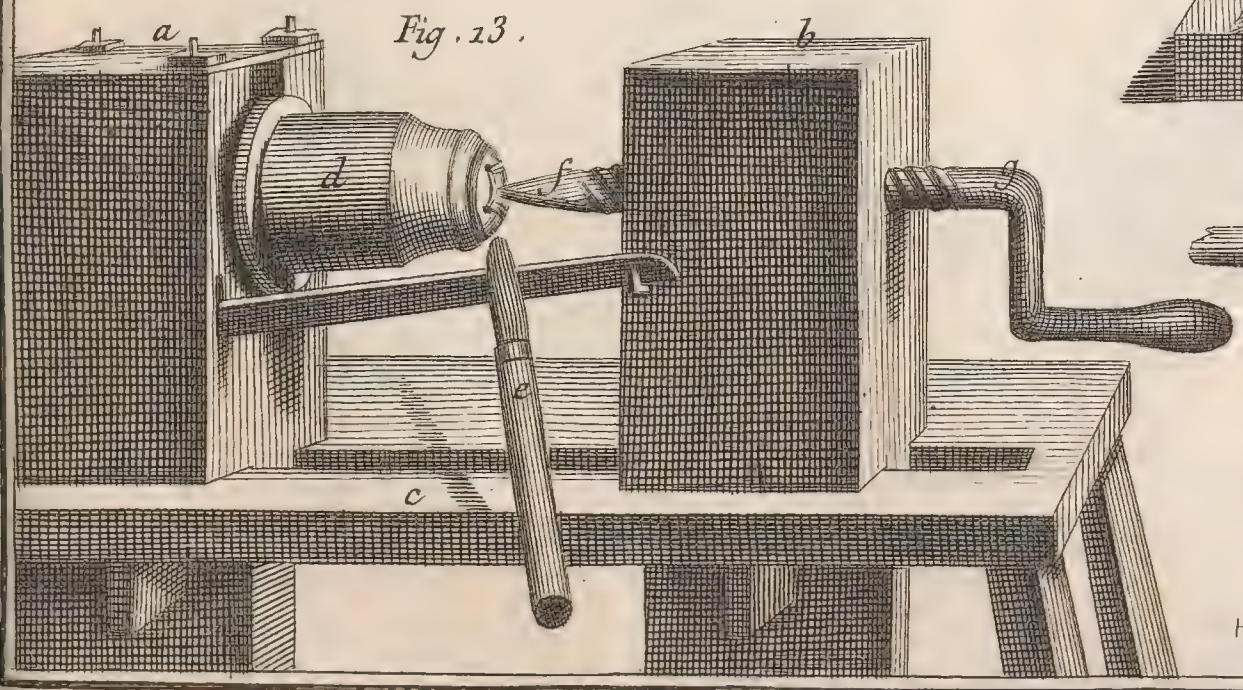

Fig. 13.

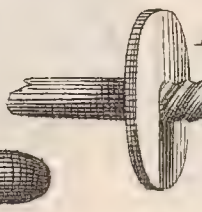

Fig. 14.

Fig. 15.

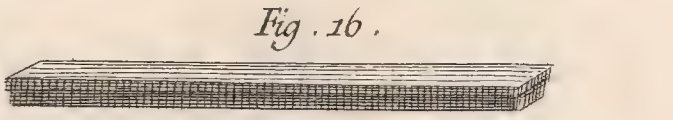

Fig. 16.

Echelle de 8 Pouces.

Prevost Fecit

Boutonnier, en Métal.

fig. 1.

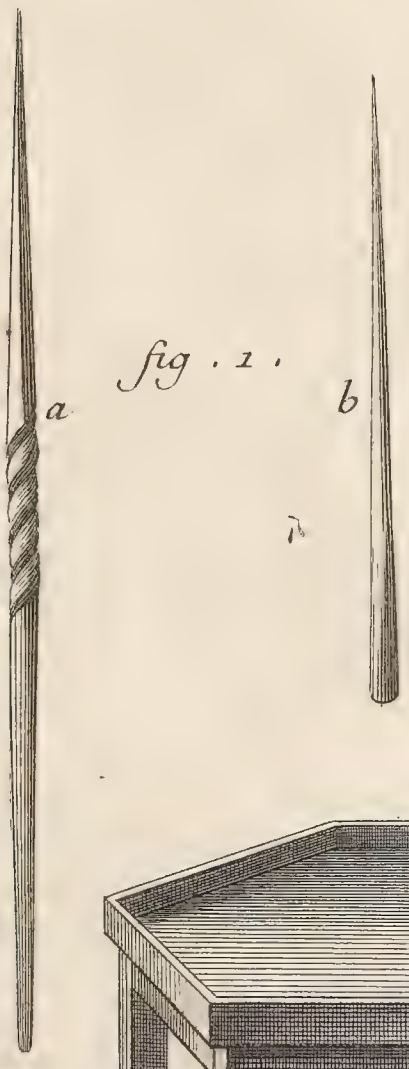

fig. 2.

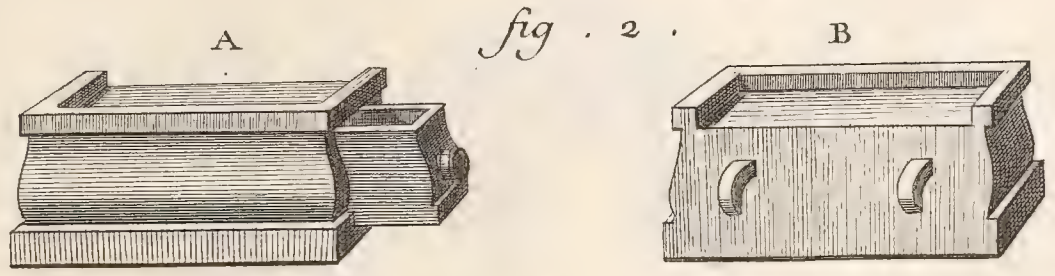

fig. 3.

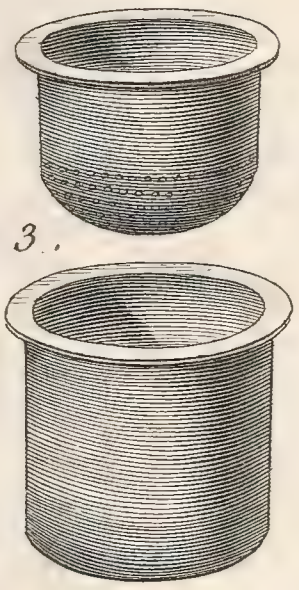

fig. 4.

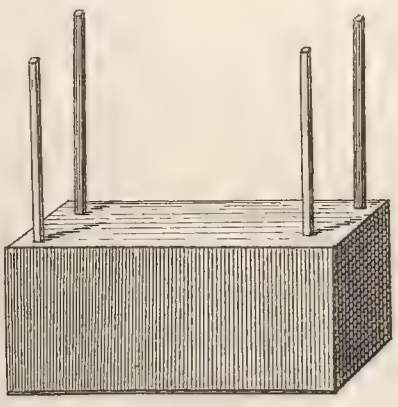

fig. 5.

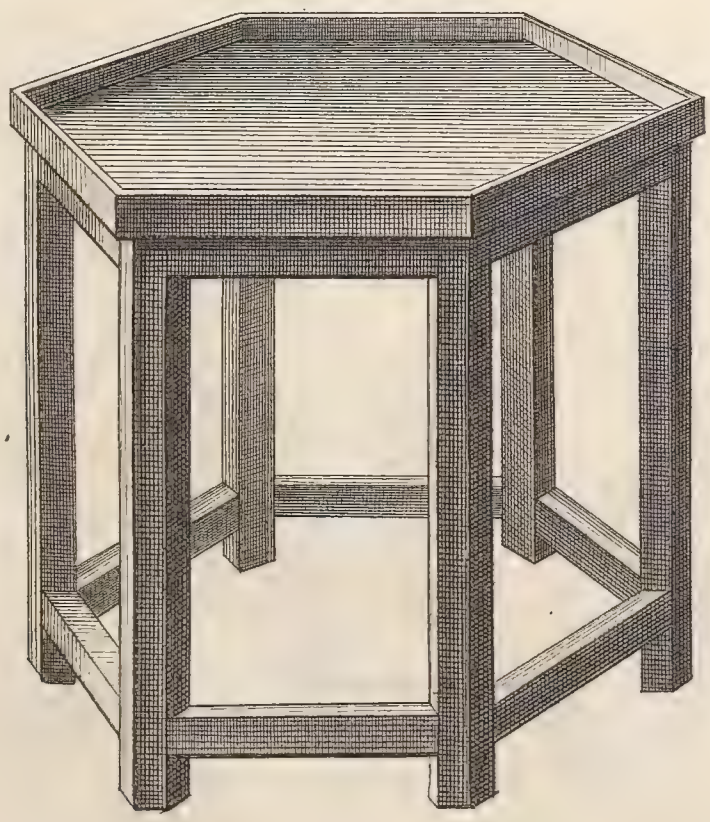

fig. 6.

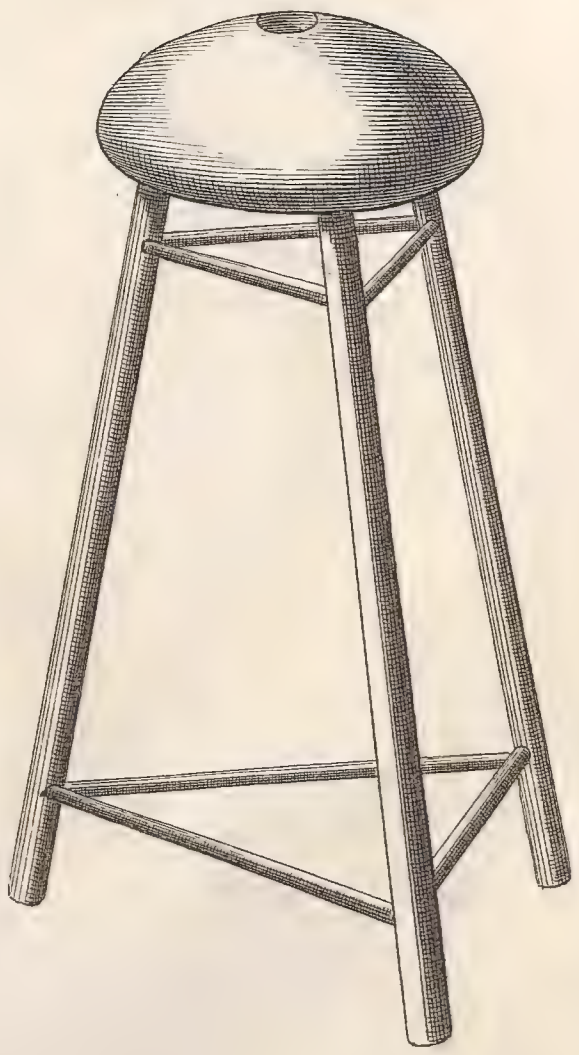

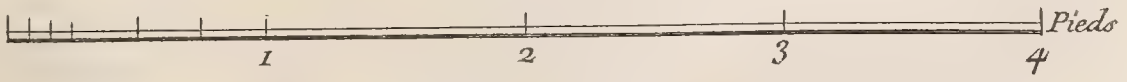

Boutonnier Passementier.

fig. 7.

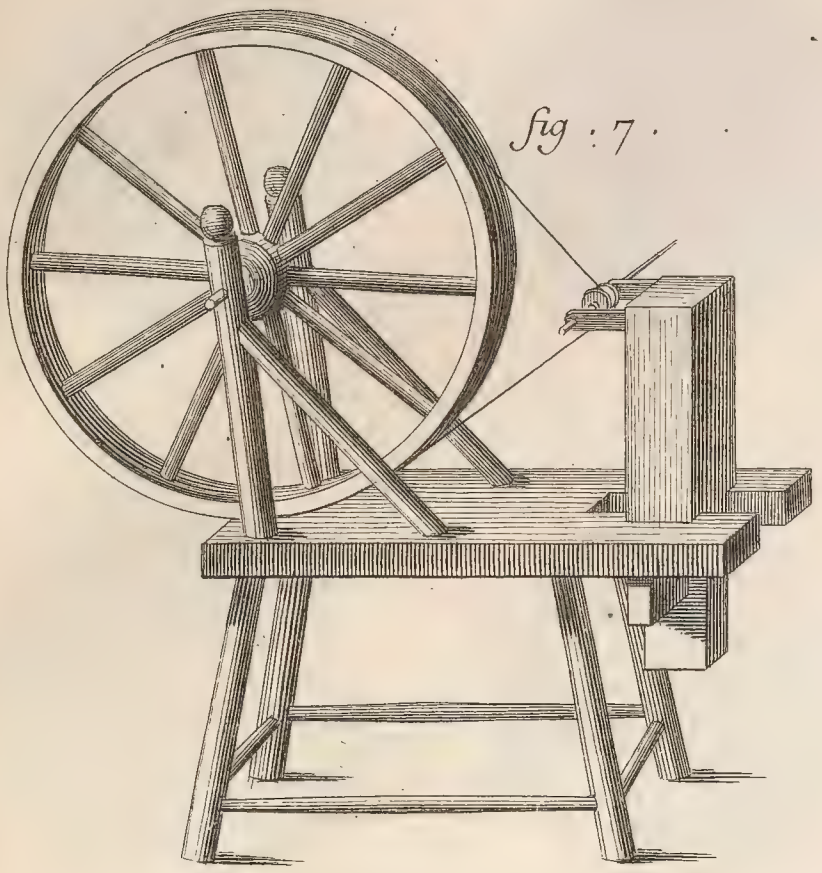

fig. 8.

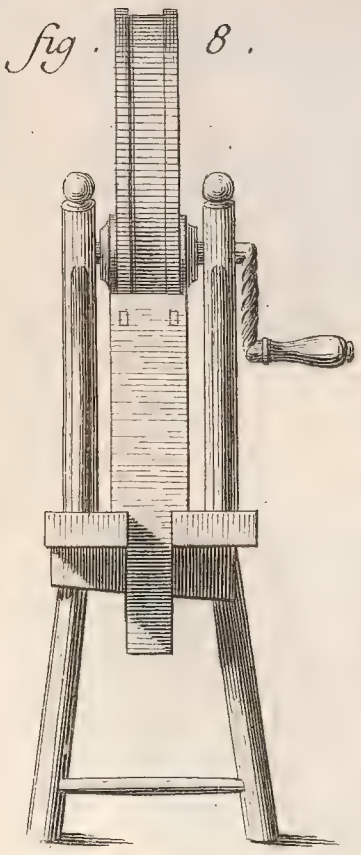

fig. 9.

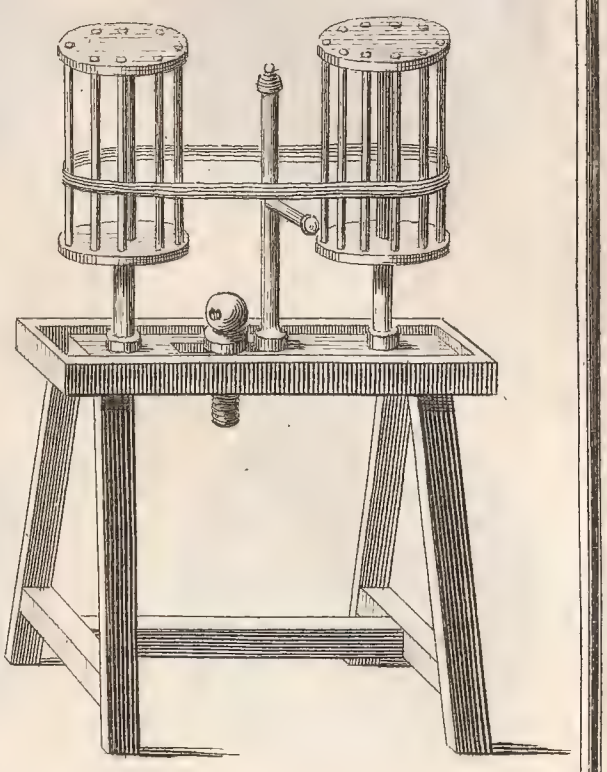

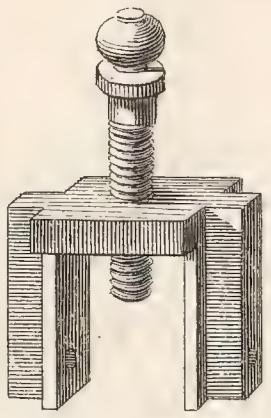

fig. 12. N.° 2.

fig. 10.

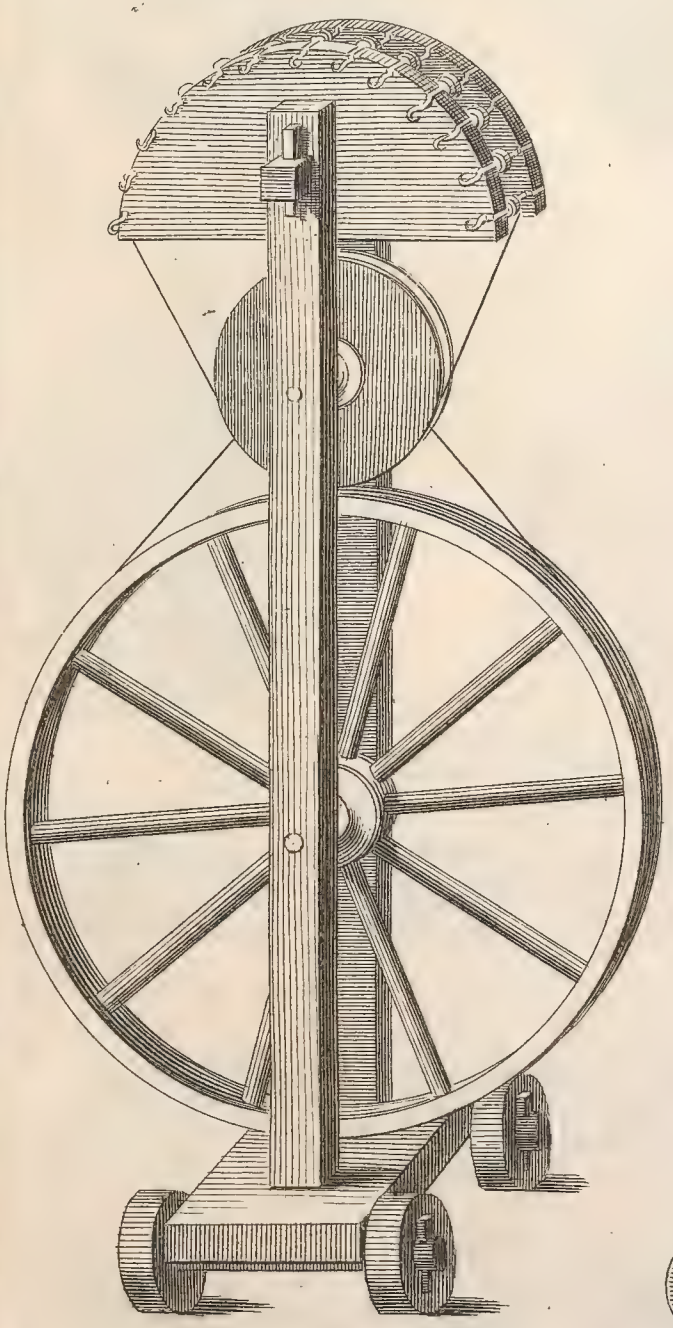

fig. 11.

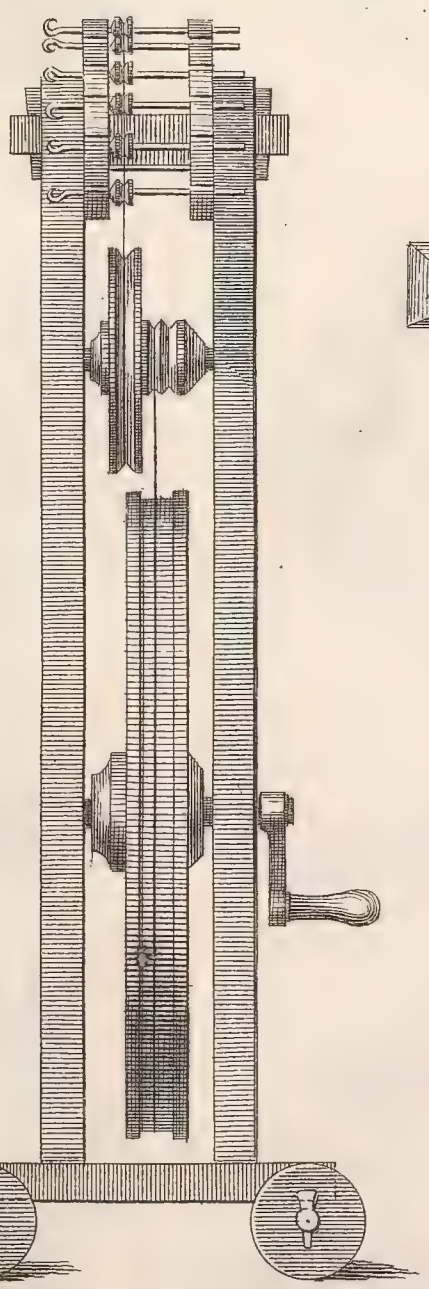

fig. 12.

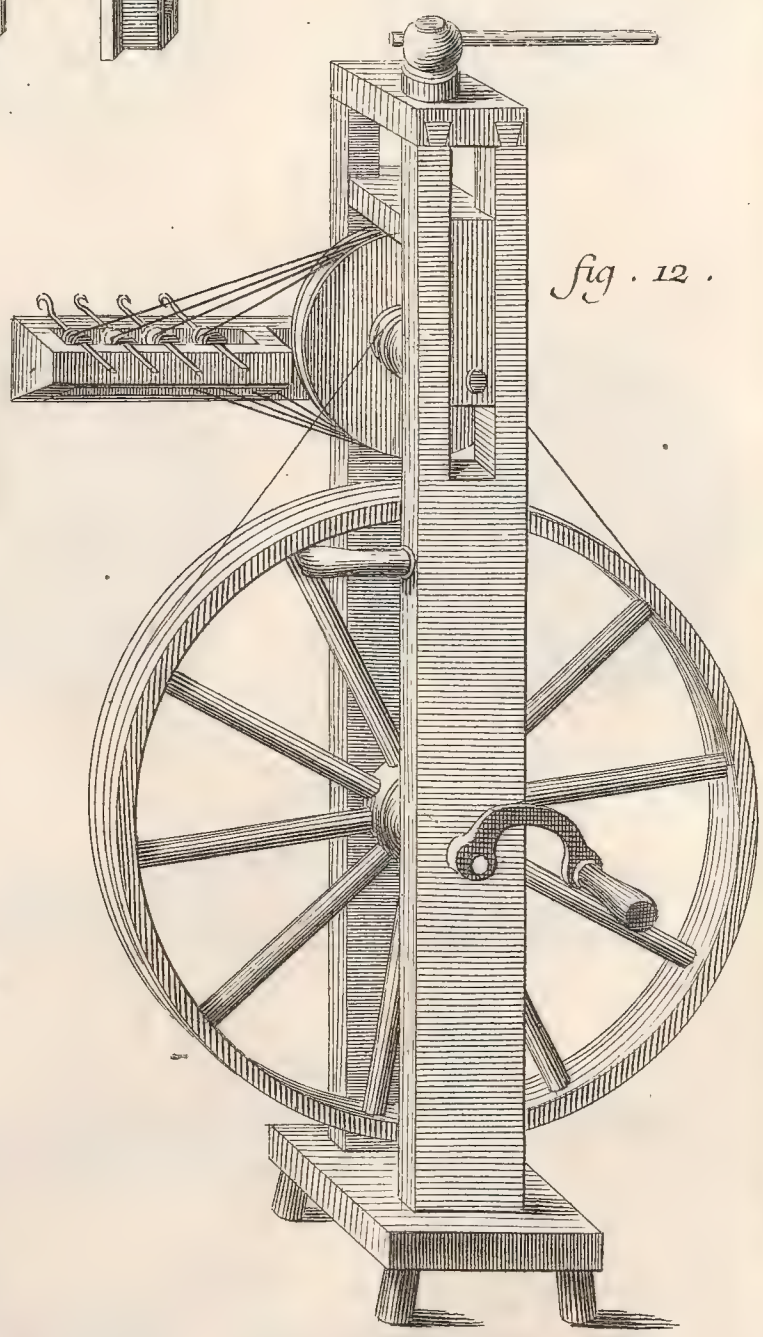

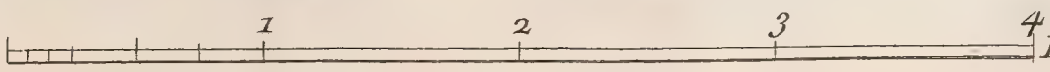

Goussier Del

le Canu Fecit

Boutonnier, Passementier.

fig. A.

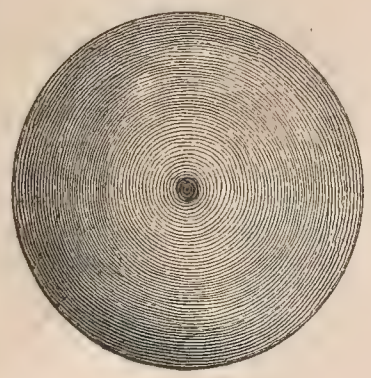

fig. B.

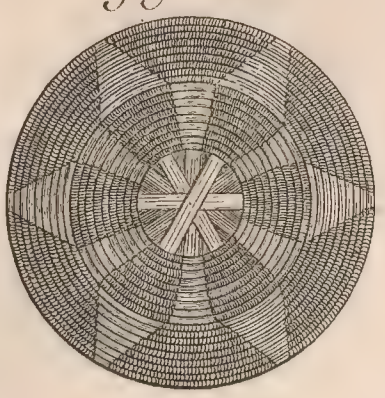

fig. C.

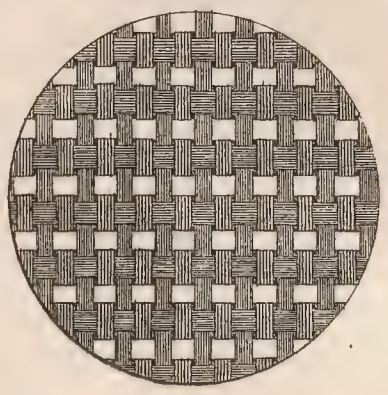

fig. D.

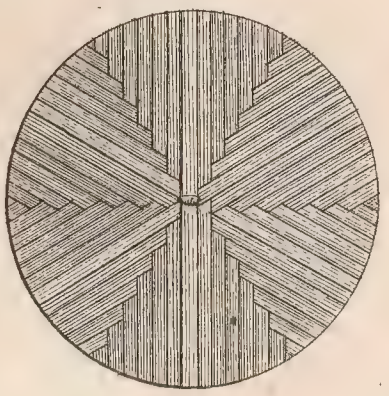

fig. E.

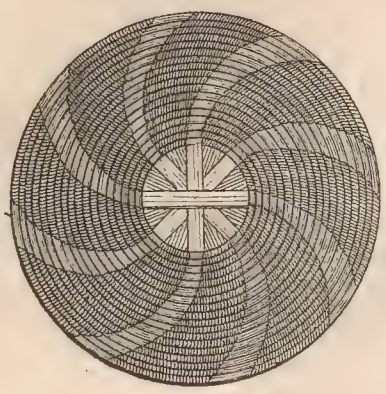

fig. F.

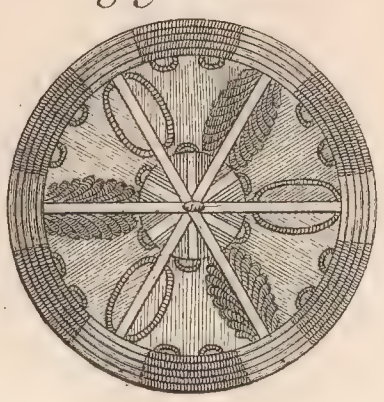

fig. 1.

fig. 2.

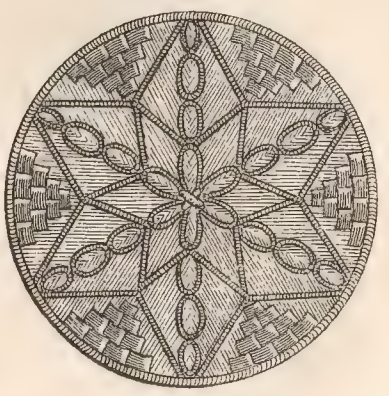

fig. 3.

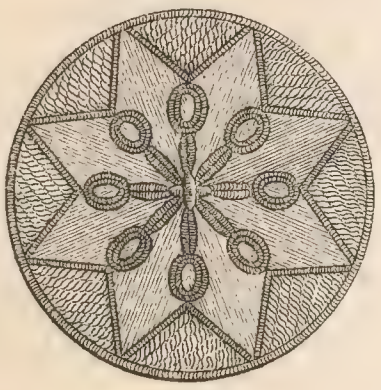

fig. 4.

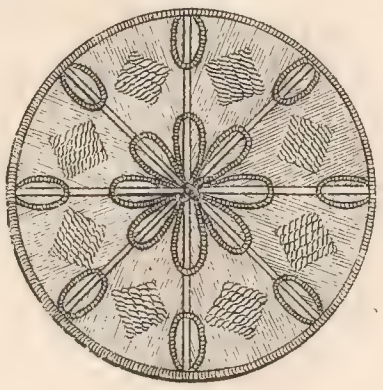

fig. 5.

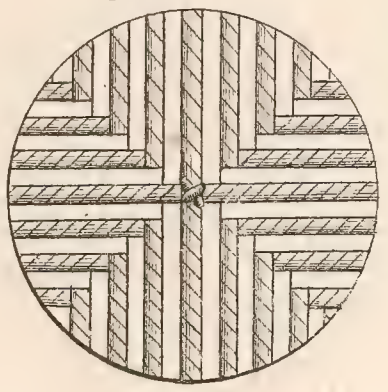

fig. 6.

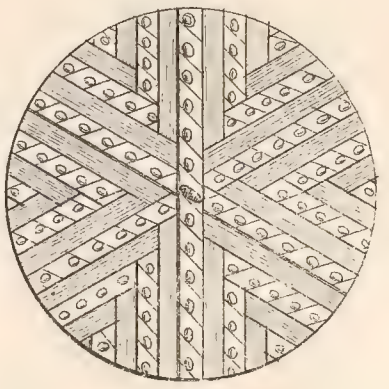

fig. 7.

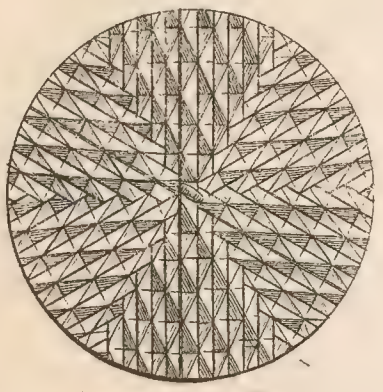

fig. 8.

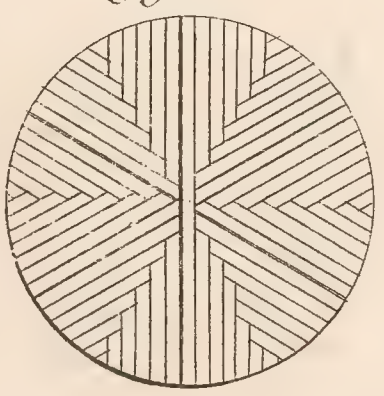

fig. 9.

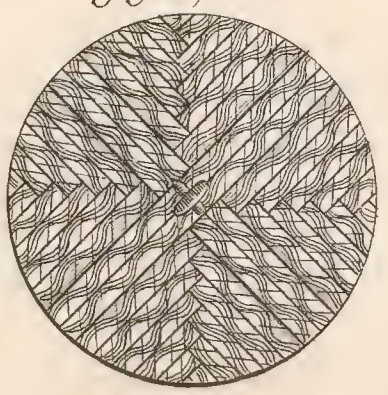

fig. 10.

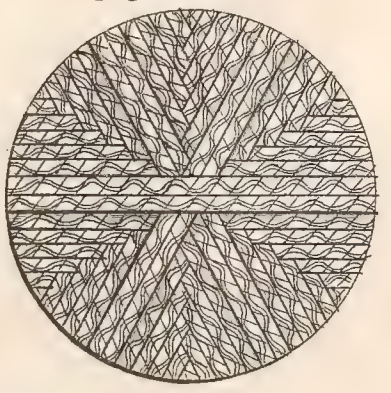

fig. 14.

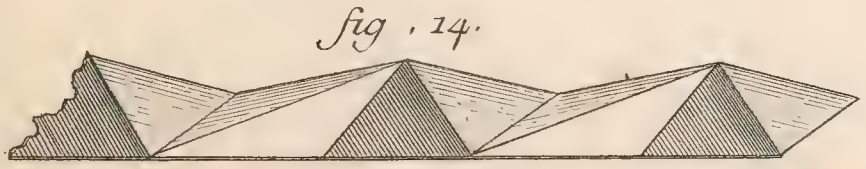

fig. 11.

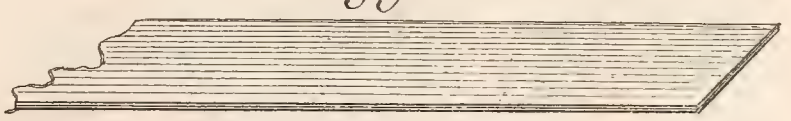

fig. 15.

fig. 12.

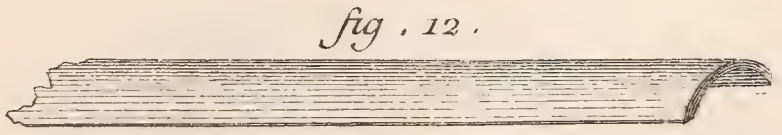

fig. 16.

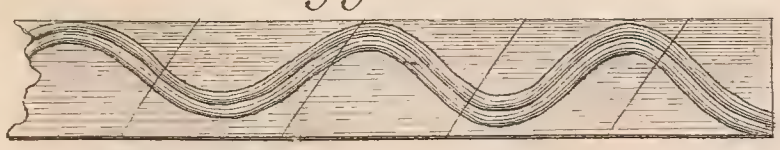

fig. 13.

Goussier Ded

Defehrt Fecit

Boutonnier, Passementier.

BOYAUDIER,

Contenant une Planche.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique de corde à boyaux, qui peut être établie ſous des hangards, ou dans un attelier fermé.

Fig. 1. Hors de l'attelier. A, les rames du grand chaſſis, dont les montans ſont percés de trous pour recevoir les chevilles ſur leſquelles on étend les cordes pour les laiſſer ſécher. B, foſſe dans laquelle s'écoulent les eaux des différens lavages.

2. Ouvrier qui dégraiſſe les boyaux. *d*, table ou dégraiſſoir. *b*, baquet où l'eau s'égoutte. *c*, tinette pleine d'eau claire, dans laquelle le dégraiſſeur jette les filandres qu'il enleve de deſſus les boyaux, pour ſervir comme de fil aux ouvrieres qui couſent les boyaux au bout les uns des autres.

3. Ouvriere qui coud les boyaux. Elle a à ſes côtés deux tinettes ou baquets C, D, dans leſquels les boyaux trempent, auſſi-bien que les filandres qui lui ſervent de fil; elle a ſur ſes genoux une planche mince & courbe, ſur laquelle elle prépare les coutures.

4. Ouvrier qui fait tourner le rouet pour tordre la corde *k z*, accrochée en *k* à une des molettes du rouet dont les montans ſont ſcellés en E dans le ſol de l'attelier.

5. Ouvrier qui liſſe avec la prele ou avec une corde de crin les cordes de boyaux qui ſont tendues aux chevilles *u* de l'attelier du talard dormant F, G.

6. Talard ſur lequel on tend les cordes des inſtrumens de muſique, pour les mettre à l'étuve.

7. Le lavoir ou dégraiſſoir, ſur lequel l'ouvrier, *fig.* 2. travaille.

8. Maniere dont les boyaux ſont coupés obliquement de *a* en *b*, avant d'en faire la couture.

9. Le rouet vû par le côté de la manivelle.

Toutes ces figures ſont expliquées plus en détail aux articles boyaudier & corde. *Voyez cet art.*

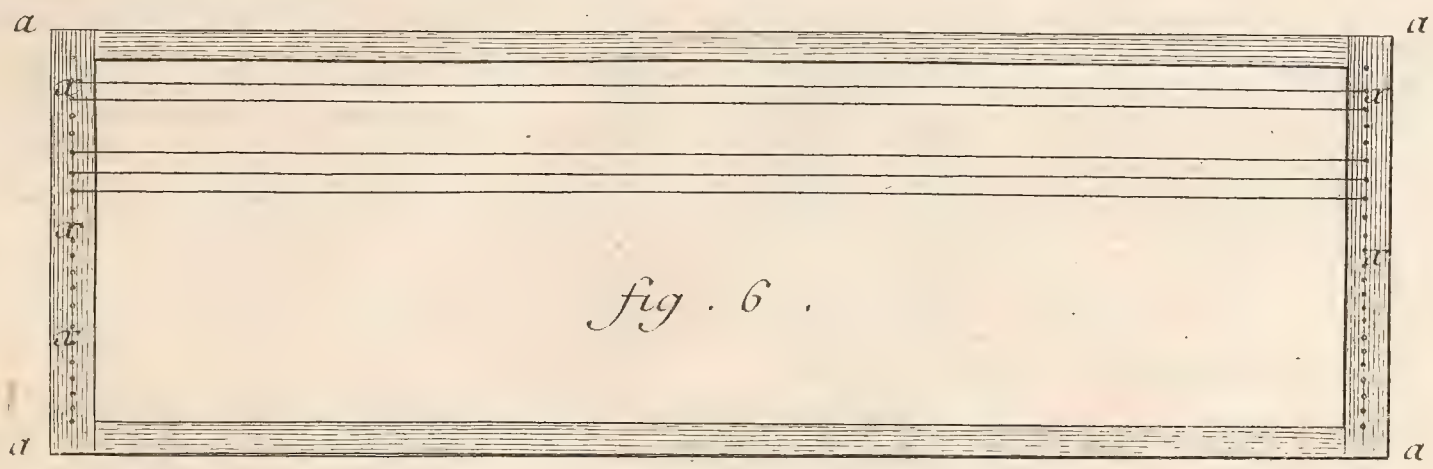

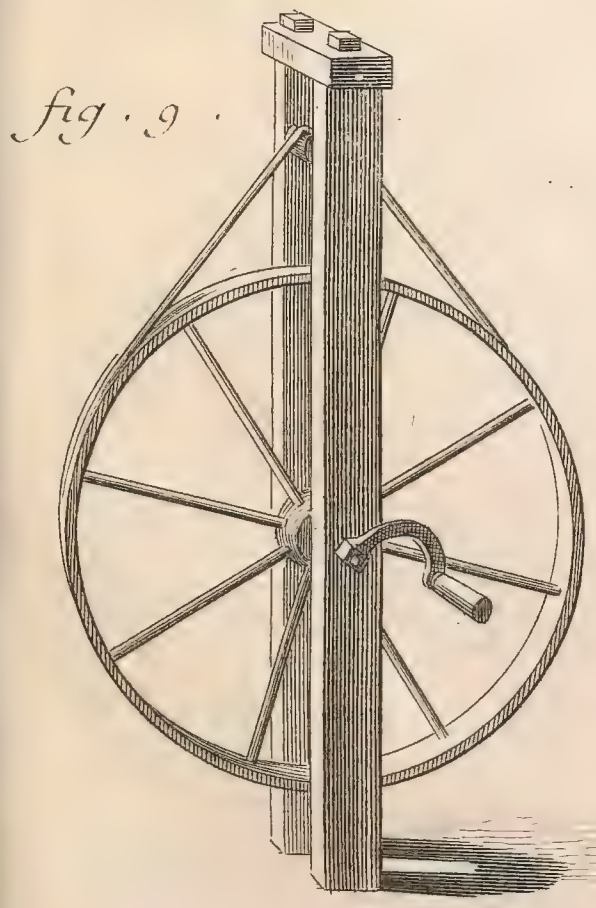

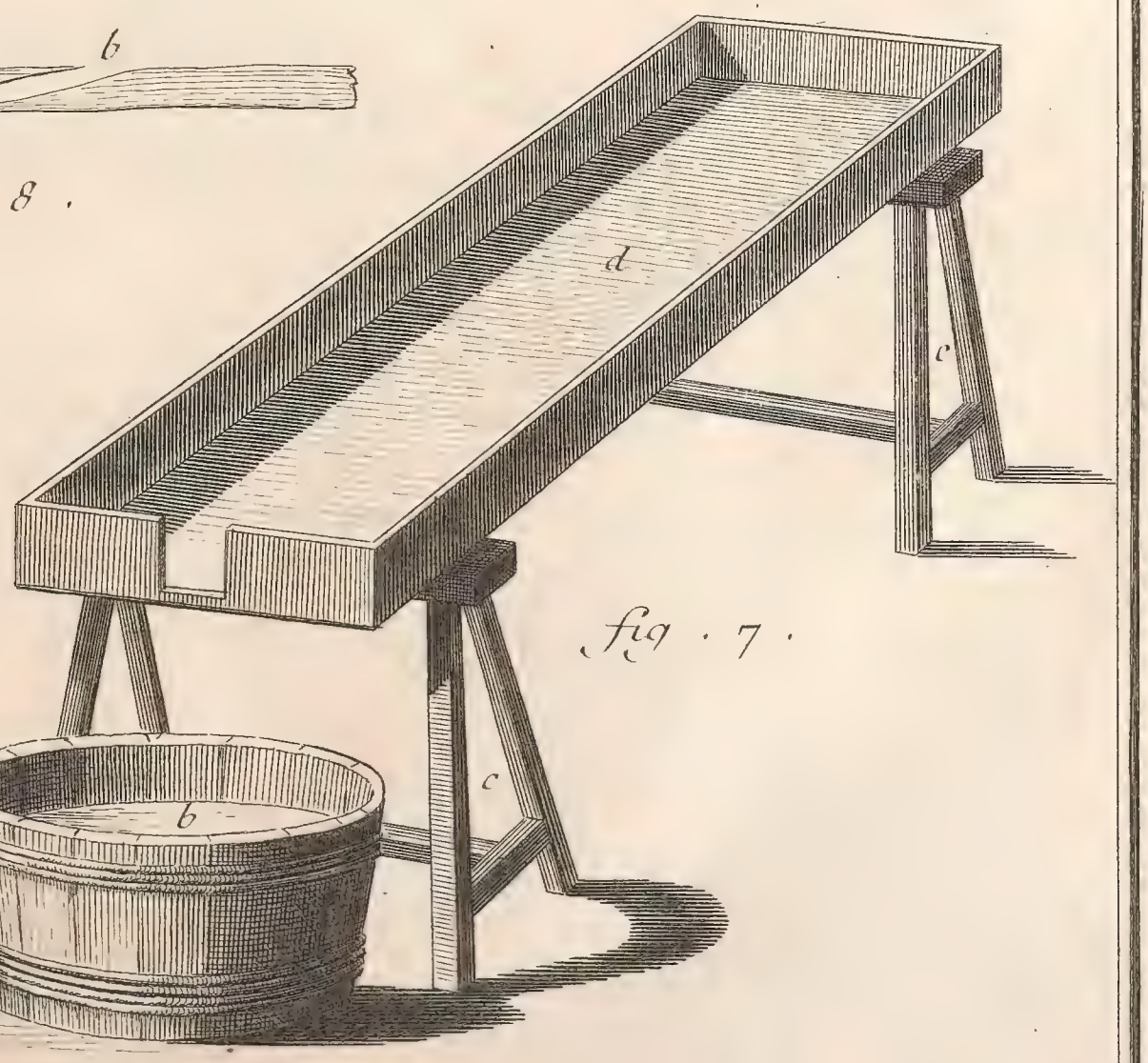

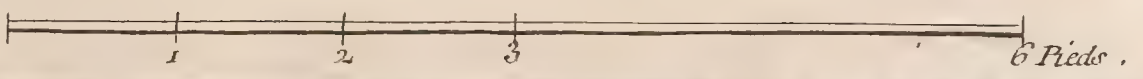

Goussier del .

Boyaudier.

BRASSERIE,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Ire.

Fig. 1. LA touraille.
A, B, C, D, la tremie, les côtieres & autres parties, avec le fourneau en-deſſous.
2. Intérieur du fourneau.
3. Coupe du fourneau.
I G H K L, *fig.* 1. 2. 3. partie inférieure du fourneau.
K L M, bouche.
N O, P Q, enclumes.
P Q R S, partie du milieu du fourneau.
R S T V, communication de la partie du milieu avec la partie ſupérieure.
T V X Y, partie ſupérieure.
P *q r s*, *fig.* 1. la truite.
Z, Z, *fig.* 1. & 3. ventouſes.
4. Chaſſis de la truite.
5. Intérieur de la truite.
6. Bouche du fourneau, avec les touraillons A, A.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe perſpective des chaudieres montées ſur leurs fourneaux.
2. Conſtruction & bâtiſſe de trois chaudieres, avec leurs fourneaux.
A A A A, maſſif de pierre.
B B B, fond du fourneau.
C C C, embouchure.
3. Chaudron à cabarer.
4. Jet.
5. Tinet.
6. Vague.
7. Fourquet.
8. Fourche.
9. Coupe d'une chaudiere & d'un fourneau.
10. Entonnoir.
11. Chaudron à remplir.

PLANCHE III.

Manége & moulins.

On voit dans cette Planche un moulin à double tournure.
A, A, A, aiſſeliers.
B, arbre debout.
C, grand rouet.
D, grande lanterne.
E, arbre de couche.
F, petit rouet.
G, petite lanterne du petit rouet F.
H, meule courante ſur la meule giſſante.
K, tremie.
I, ſac.
La partie inférieure de la Planche s'appelle *le manége.*
M, étoile.
N, canal de la chaîne à chapelet.
O, réſervoir.

On ne pouſſe pas le détail de cette Planche plus loin, parce que le mouvement s'exécute à la partie ſupérieure de la Planche comme à l'inférieure; que le méchaniſme eſt le même, & que les choſes ſont exprimées par les mêmes noms, & déſignées par les mêmes lettres. D'ailleurs ce qu'il peut y avoir de particulier, appartient à la conſtruction des moulins qu'on peut voir dans les Planches d'agriculture, tome premier des Planches, & dans les volumes imprimés de l'ouvrage.

PLANCHE IV.

Le germoir avec la trape & la roue, d'où l'on monte le grain à la touraille.
La partie inférieure de la Planche montre le germoir.
La partie ſupérieure, le grenier où le grain paſſe par la trape, de la partie inférieure ou germoire. Le fond de ce lieu eſt la touraille.

PLANCHE V.

Attelier du braſſeur au haut de la Planche.

A, grande cuve-matiere.
B, petite cuve-matiere.
C, C, pompes à cabarer.
D, D, chaudieres.
E, E, gouttiers.
F, F, F, ſacs.
G, jente de bois.

Bas de la Planche.

L'entonnerie. *Voyez l'art. Braſſerie.*

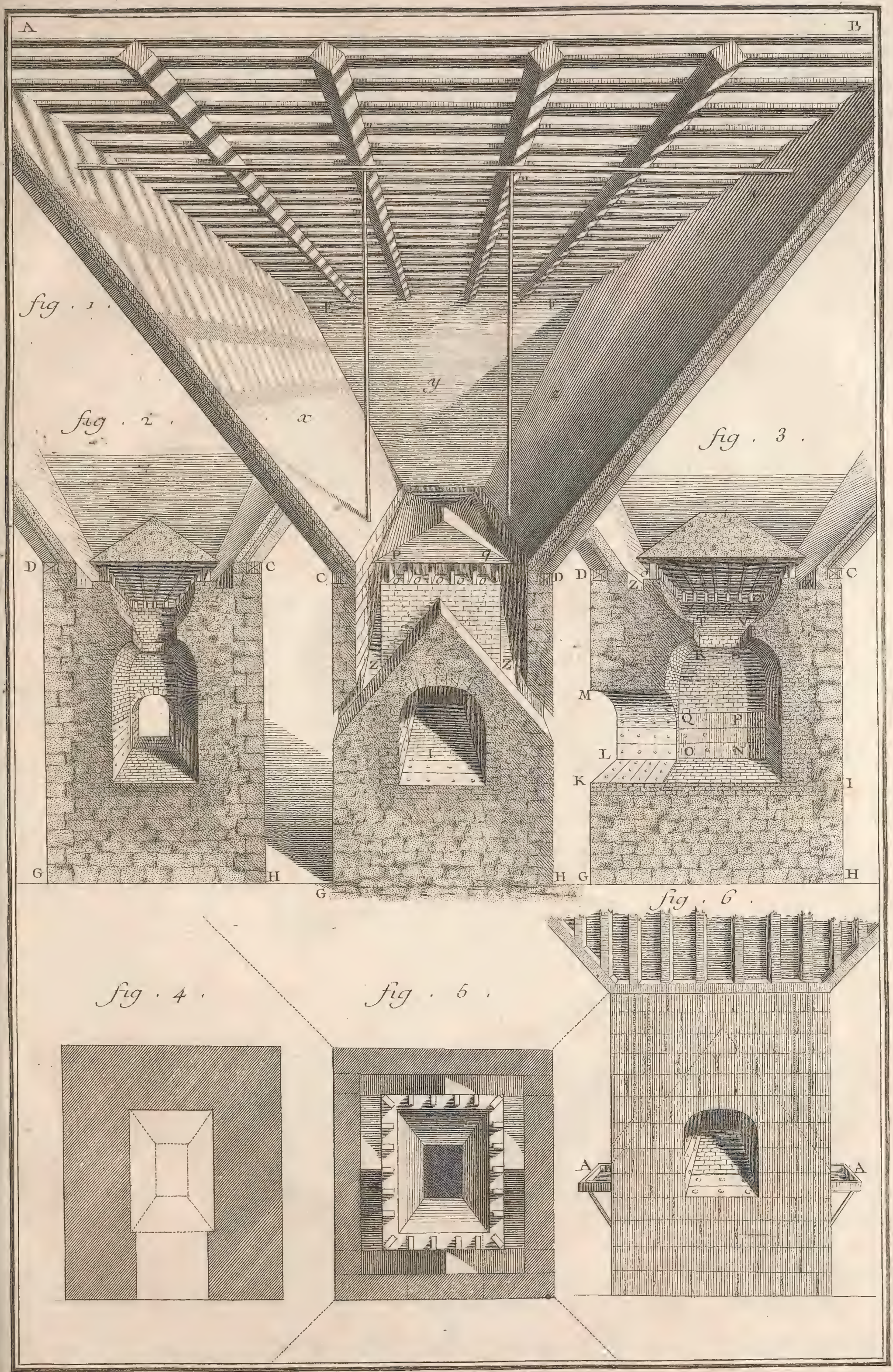

fig. 4.

fig. 5.

Defehrt fecit.

Brasserie.

fig. 1.

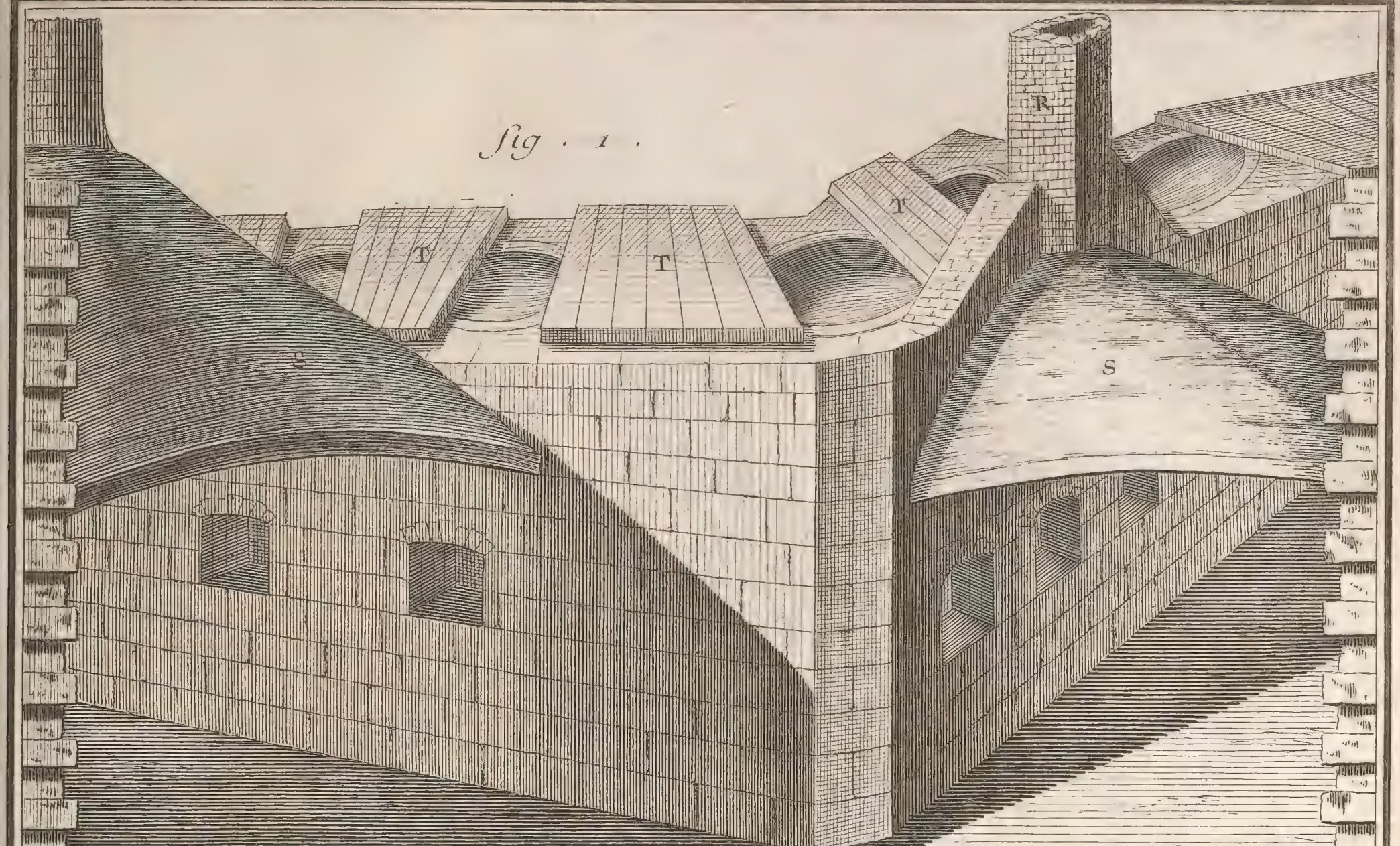

fig. 2.

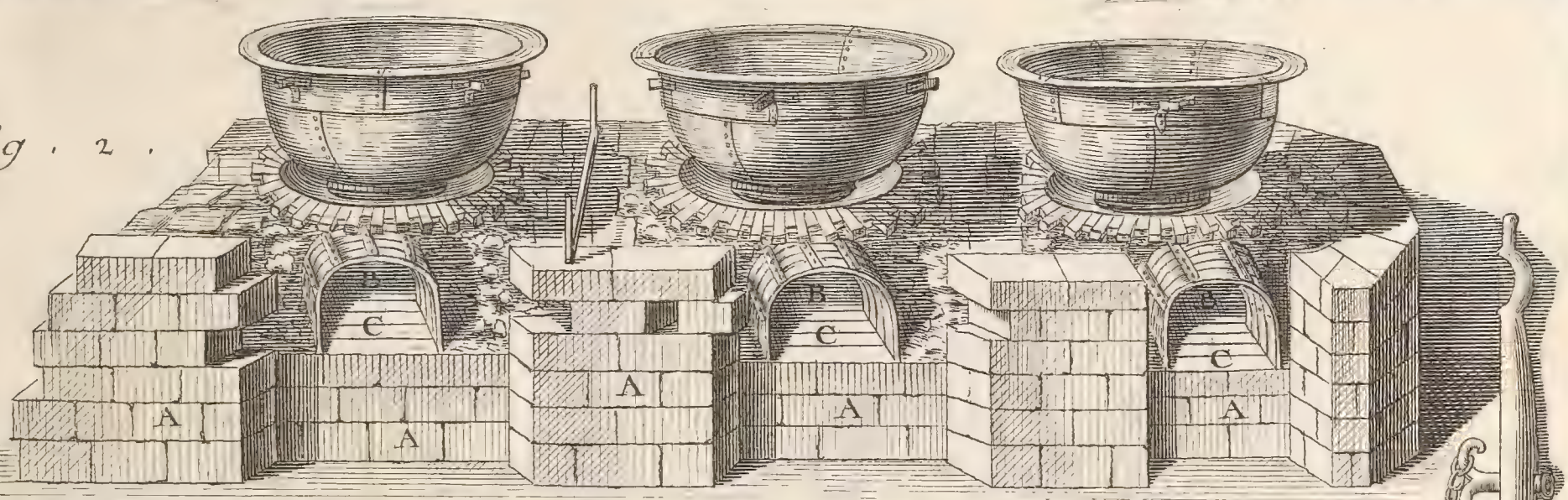

fig. 3.

fig. 4.

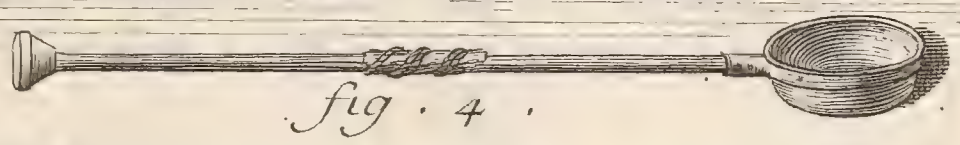

fig. 5.

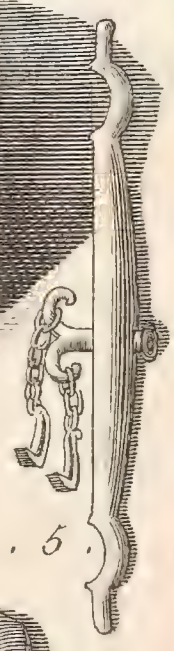

fig. 6.

fig. 7.

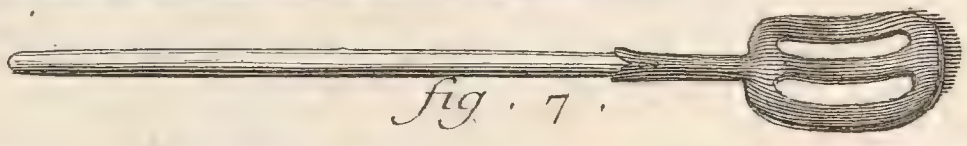

fig. 8.

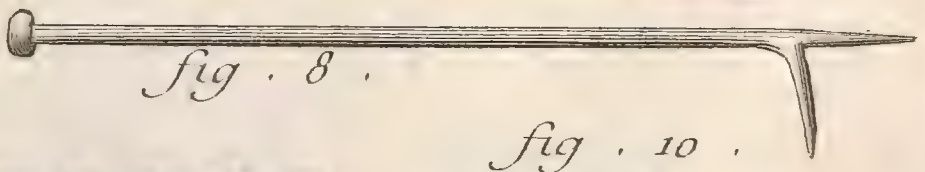

fig. 9.

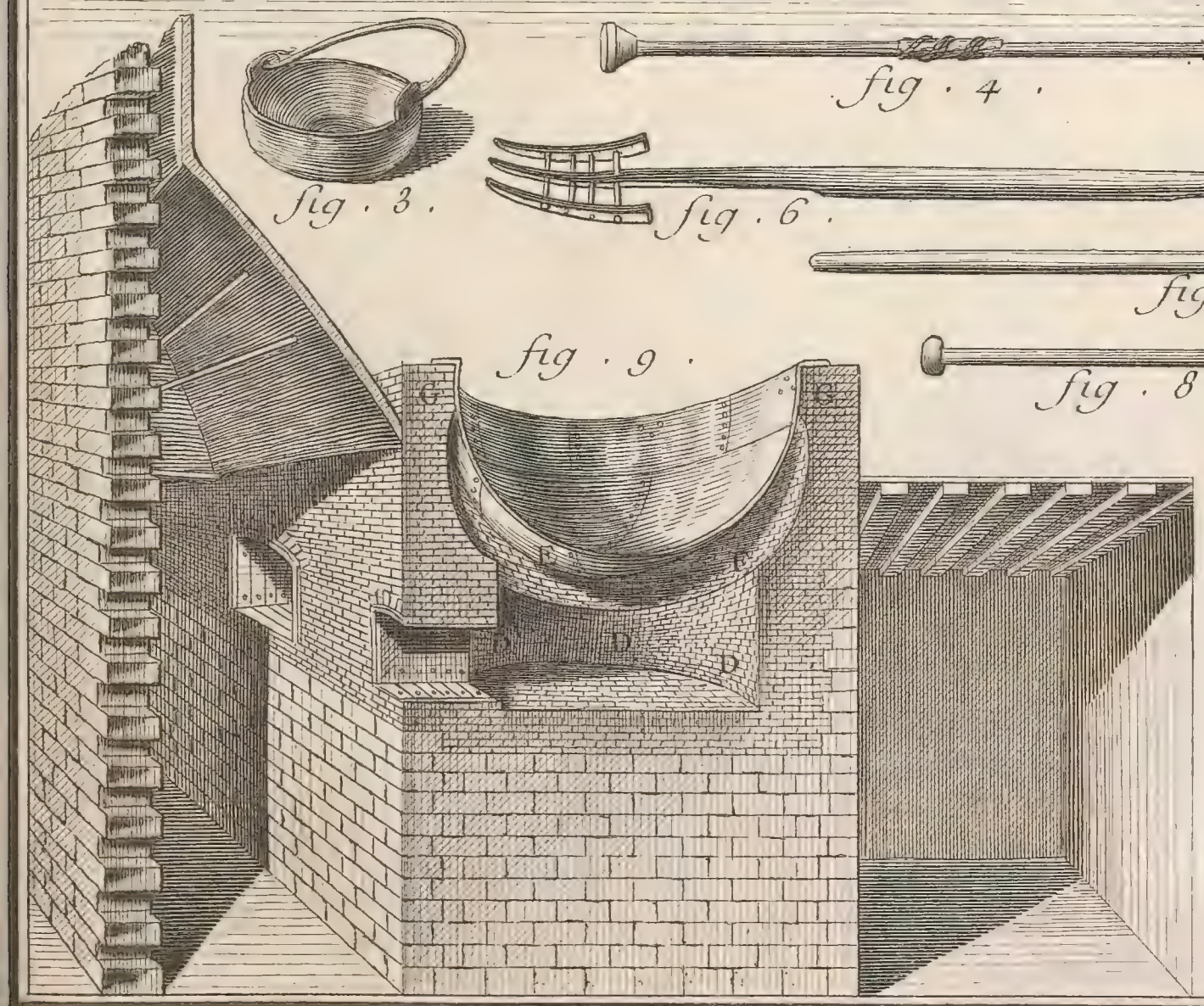

fig. 10.

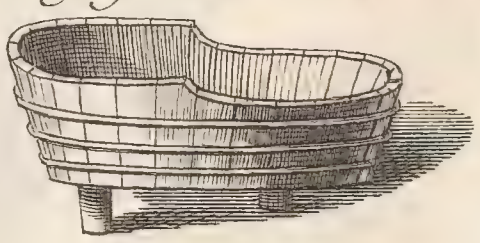

fig. 11.

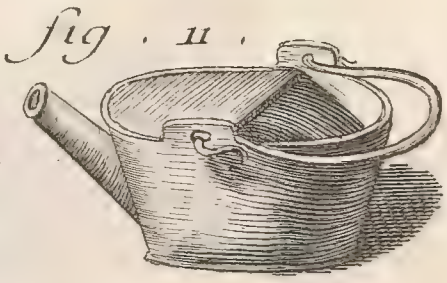

Prevost fecit.

Brasserie.

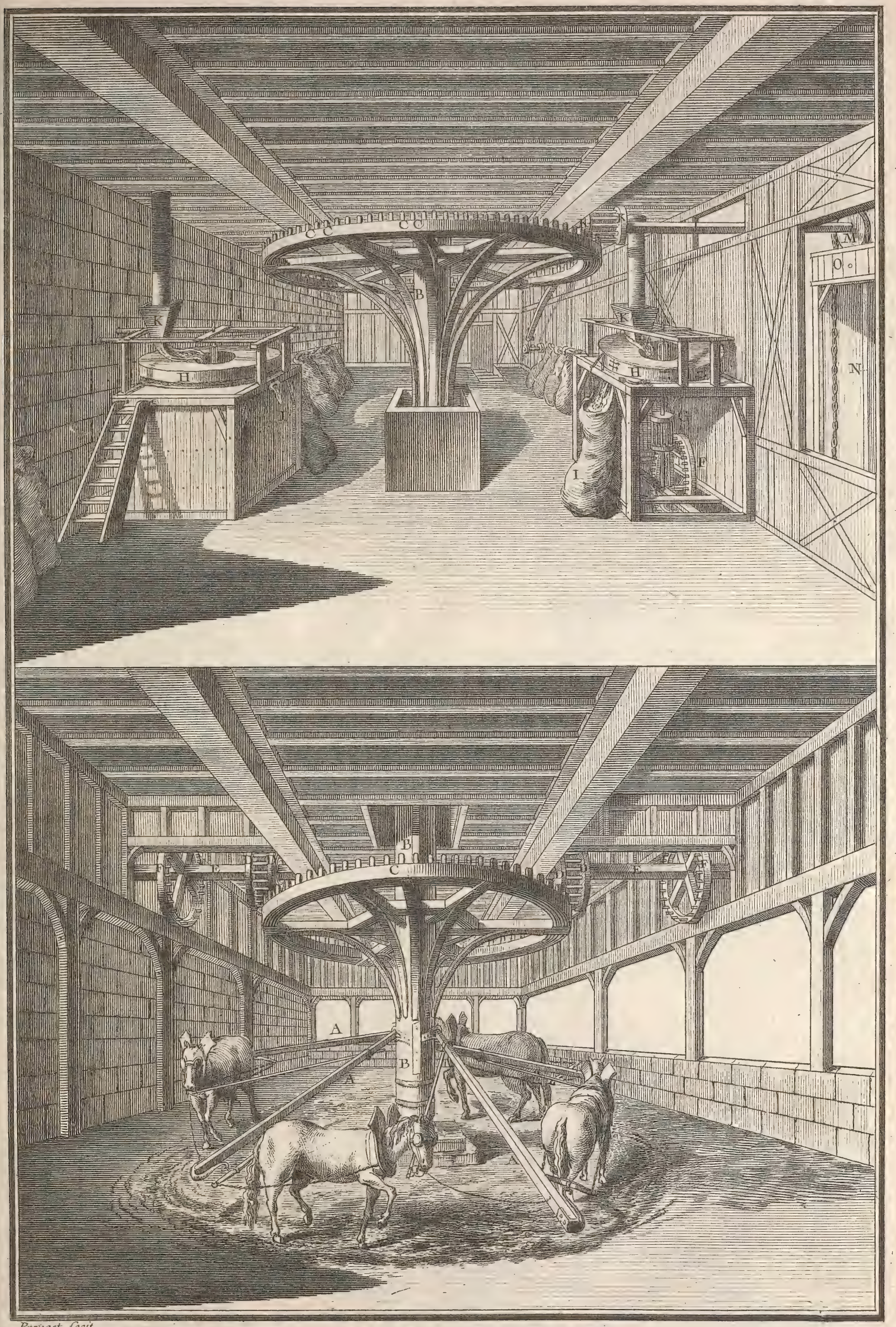

Prevost fecit.

Brasserie.

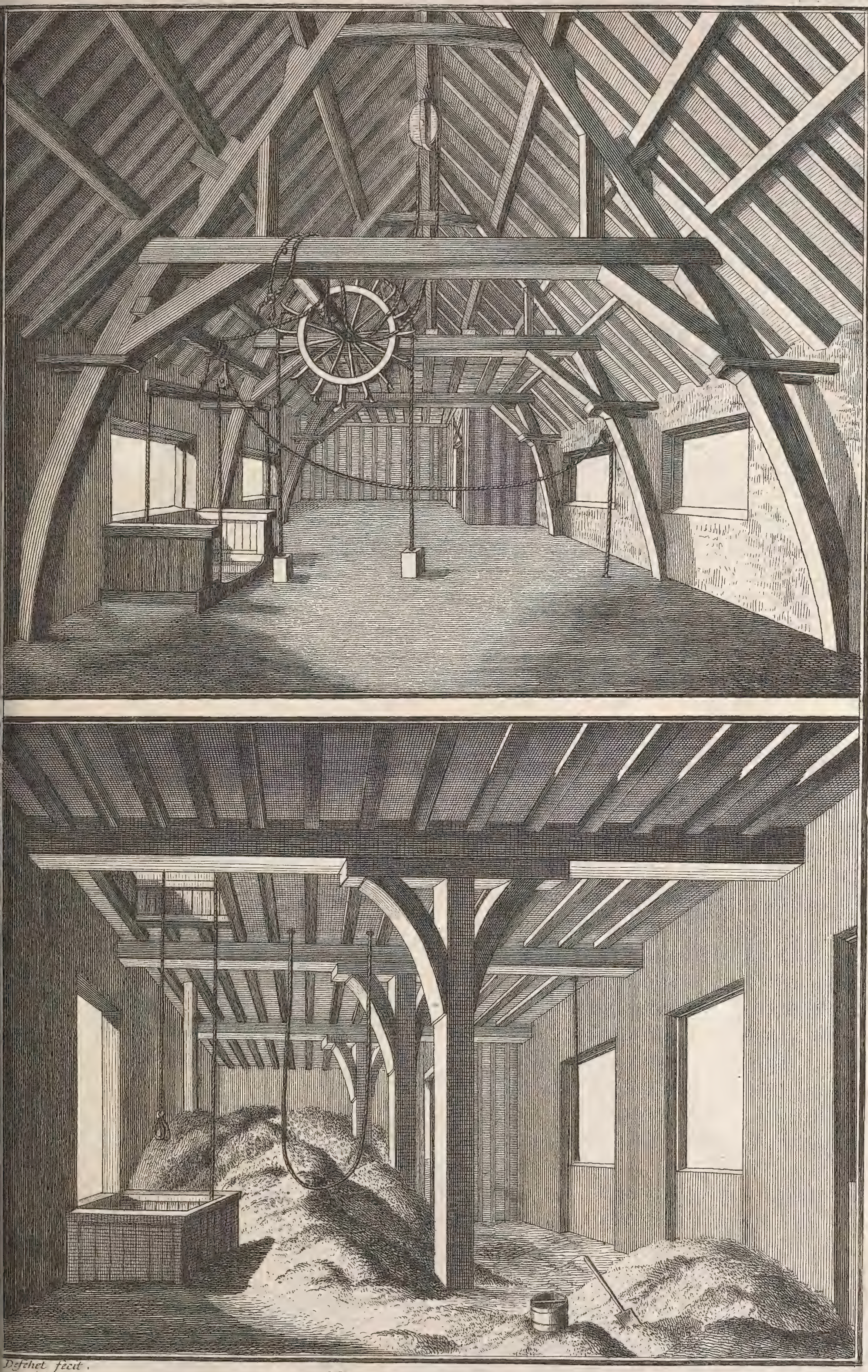

Defehet fecit.

Brasserie.

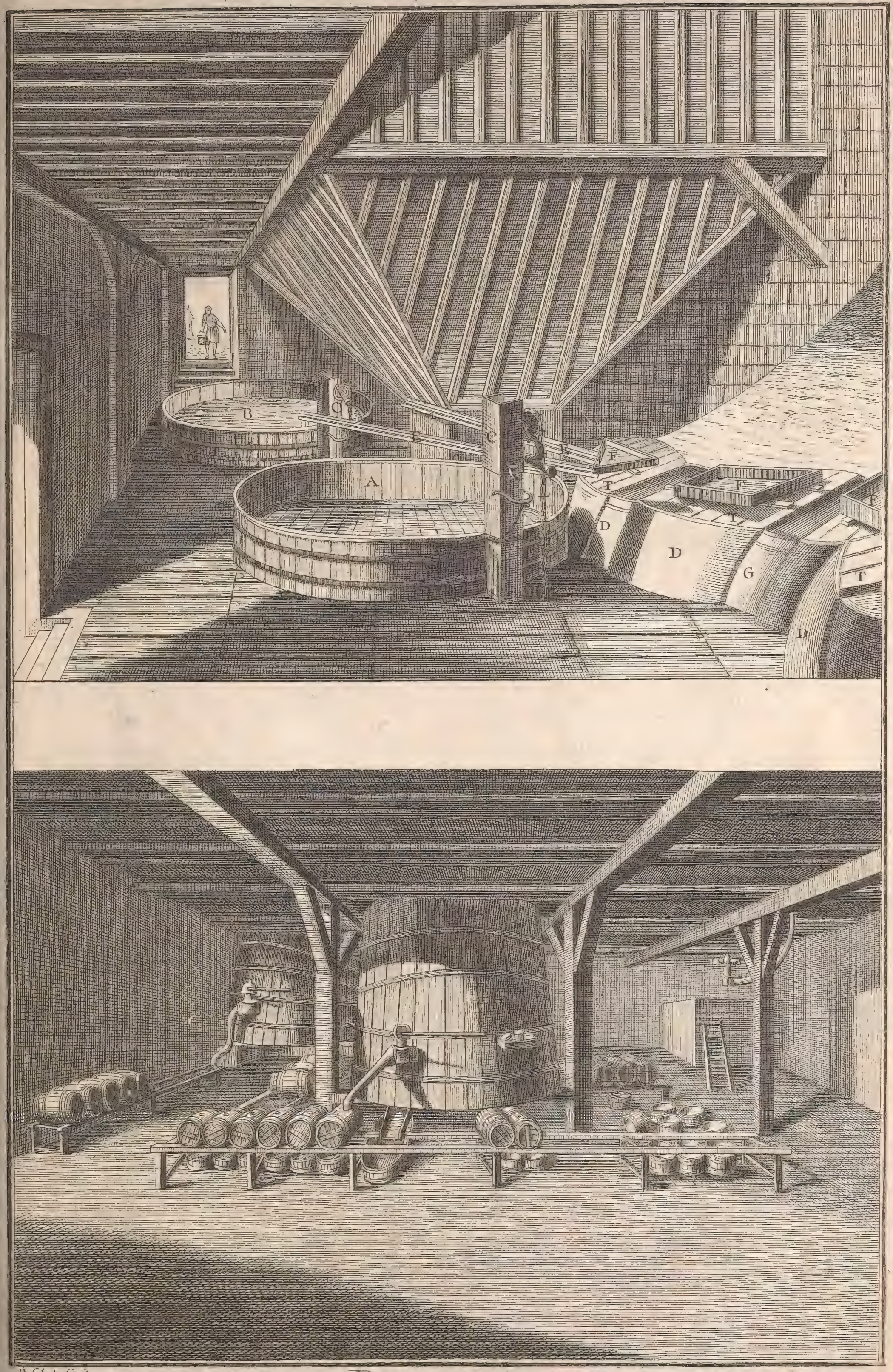

Defehrt fecit.

Brasserie.

BRODEUR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette repréſente un attelier de brodeur.

Fig. 1. Tient un métier tout tendu. Ce métier eſt compoſé de deux enſuples *a a*, & de deux lattes *b b*; on voit en *c* l'étoffe ſur laquelle on a tracé le deſſein d'une veſte pour être brodée.

Avant de tendre l'étoffe ſur le métier, il faut la border tout-autour d'un gallon de toile bien couſu. C'eſt ce gallon que l'on coud enſuite aux liſieres des enſuples, & dans lequel paſſent les ficelles qui font le tour des lattes, afin de ne point gâter l'étoffe.

2. Repréſente une femme occupée à broder; ſon métier eſt poſé horiſontalement en *a* ſur un treteau, & en *b*, ſur une plate-bande de bois regnante dans toute l'étendue des croiſées, pour recevoir autant de métiers qu'il ſeroit néceſſaire.

La main droite de l'ouvriere eſt poſée ſur l'étoffe pour recevoir l'aiguille que la main gauche qui eſt deſſous, va lui paſſer.

Quand l'ouvriere ne peut pas atteindre à la partie qu'elle veut broder, elle roule ſon étoffe ſur l'une des enſuples.

Bas de la Planche.

3. Repréſente les deux enſuples d'un métier. Chaque enſuple eſt un morceau de bois rond depuis *a* juſqu'en *b*, & garni dans toute cette étendue d'une liſiere de toile *c*, qu'on nomme *gallon de l'enſuple*. Chaque extrémité *d* de l'enſuple eſt quarrée, & ſe nomme *tête de l'enſuple*. La tête eſt fendue par deux mortoiſes *e f*, qui s'entrecoupent à angles droits. C'eſt dans ces mortoiſes qu'on introduit des lattes, lorſqu'on veut tendre un métier, comme on voit *b b*, *fig.* 1 de la vignette. La longueur des enſuples n'eſt point déterminée; on en fait depuis deux piés juſqu'à ſix piés de long, & plus s'il étoit néceſſaire.

4. Une des lattes propres à tendre le métier; elle ſert à écarter l'une de l'autre les deux enſuples, par le moyen de deux chevilles de fer qu'on introduit dans les trous *a b*, dont elle eſt percée. On voit ces chevilles dans le métier tout tendu de la *fig.* 1. de la vignette, en *d d d d*.

5. Cheville de fer pour tendre.

6. Aiguille de fer de la longueur de quatre pouces, pour tendre; elle ſert à paſſer la ficelle dans le gallon dont on a brodé l'étoffe. *Voyez e e*, *fig* 1. de la vignette *a*, eſt une pelotte de ficelle.

7. Broche. C'eſt un morceau de buis tourné depuis *a* juſqu'en *b*, en forme de bobine. On dévide dans cet eſpace autant de fil d'or, d'argent ou clinquant qu'il en peut contenir. La tête de cette broche eſt fendue en *c*, pour recevoir le bout du fil qu'on a dévidé ſur la broche; on s'en ſert pour guiper.

8. Dé de brodeuſe. Le cul de ce dé eſt plat, poli & non piqué, comme le ſont ordinairement les dés à coudre, afin de ne point écorcher la broderie en frappant deſſus pour en applatir les fils.

9. Bobine ſervant à mettre le fil d'or ou d'argent qu'on emploie par aiguillée.

10. Pâté à friſure. Morceau de chapeau taillé en rond, ſur lequel on met la friſure coupée par petits bouts.

11. *a*, un bout de friſure filé, prêt à être employé.

12. La ligne *a b* repréſente l'épaiſſeur de l'étoffe. *c c*, deux points de friſure déjà couſus.

13. Paillettes de différentes formes & de grandeur naturelle.

a, *b*, paillettes rondes, grandes & moyennes.

c, paillette ovale.

d, paillette en cœur.

Les trous dont elles ſont percées, ſont pour la facilité de les coudre avec des points de friſure ou de bouillon; ce qui peut faire l'effet qu'on voit en *e* ou en *f*.

14. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, petites paillettes; elles ne ſont percées que d'un trou. On nomme *ſemence* celle de la plus petite eſpece, comme *f*.

g, paillettes couſues les unes ſur les autres. Cette façon de les coudre fait qu'on les nomme *paillettes comptées*.

h, pâte de paillettes.

15 & 16. Deux différens modeles de deſſeins, comme les maitres les tracent, pour indiquer à leurs ouvrieres ce qu'elles doivent exécuter en paſſé, friſure, paillettes, paillettes comptées, clinquant, *&c. a a a a*, dans la *fig.* 15. fait voir ce qui doit être exécuté en paſſé.. *b b b b*, ce qui doit être en bouillon ou friſure. *c*, ce qui doit être exécuté en clinquant, *fig.* 15.

16. On voit dans cette figure en *a a a a* tout ce qui doit être exécuté en paillettes. *b b b b*, ce qui doit être en paſſé. *c*, ce qui doit être en paillettes comptées.

PLANCHE II.

Fig. 1. Le tambour.

A, planche qui lui ſert de ſupport.

B, C, coffrets pour renfermer la ſoie, le fil d'or, d'argent & les aiguilles.

D, bobine chargée ou de ſoie, ou de fil d'or ou d'argent.

E, F, ſupports de la bobine.

F, G, ſupports du tambour.

H, cerceau extérieur à gouttiere ou rainure du tambour.

I, étoffe montée ſur le cerceau extérieur.

K, ceinture de cuir placée dans la gouttiere ou rainure du cerceau extérieur H, & ſervant avec ſa boucle à tenir l'étoffe bien tendue ſur ce cerceau.

L, fourchette. Il y en a une dans l'extrémité refendue de chaque ſupport du cerceau. Ces fourchettes ſont mobiles ſur elles-mêmes; elles reçoivent le cerceau intérieur, & ſervent à l'incliner autant que le travail l'exige.

M, vis qui ſerre la fourchette, & tient le tambour ferme dans l'inclinaiſon qu'on lui a donnée. Il y a de chaque côté une pareille vis.

2. Cerceau extérieur & à gouttiere, ſur lequel on arrête l'étoffe, avec la courroie ou ceinture.

3. Cerceau intérieur qu'on place dans la partie refendue des fourchettes, & qui reçoit ſur lui le cerceau extérieur, *fig.* 2.

4. Aiguille montée ſur ſon manche.

5. Aiguille vûe en grand & de côté.

a, ſon crochet.

6. La même aiguille vûe en grand & de face.

b, ſon crochet.

7. Maniere dont le point de chaînette s'exécute.

a c, eſt un plan qui repréſente ou figure le deſſous de l'étoffe.

b d, eſt un plan qui repréſente ou figure le deſſus de l'étoffe.

1, 3, 8, 11, les trous faits par l'aiguille, lorſqu'elle va prendre le fil avec ſon crochet en-deſſous de l'étoffe, pour l'amener en-deſſus en boucles 2, 4, 6, 9, 10, par les trous 2, 5, 7, 10; de maniere que ces boucles paſſant, comme on voit, les unes dans les autres, elles s'arrêtent toutes & forment la chaîne.

8. Points exécutés en changeant de direction, vûs ſur l'endroit de l'étoffe.

9. Les mêmes points, comme ils ſont à l'envers de l'étoffe.

10 & 11. Chainette ſéparée de l'étoffe, vûe par la face extérieure qu'elle montre à celui qui voit l'étoffe, & vûe par la face de deſſous qui s'applique à l'étoffe.

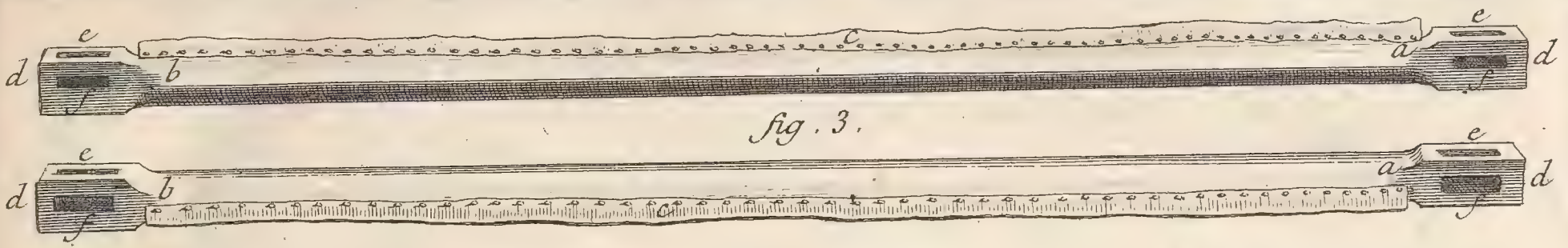

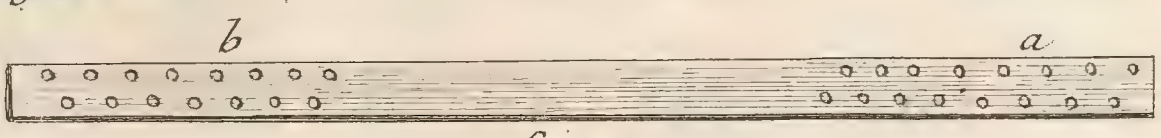

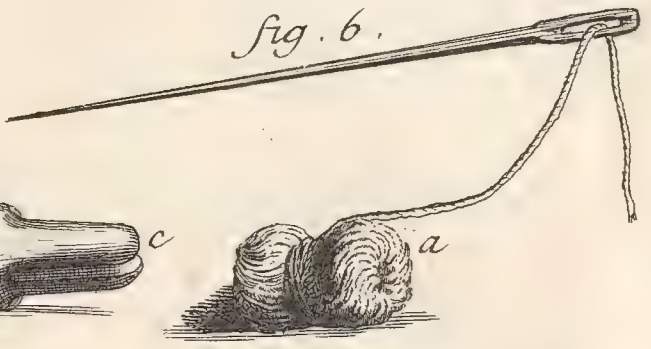

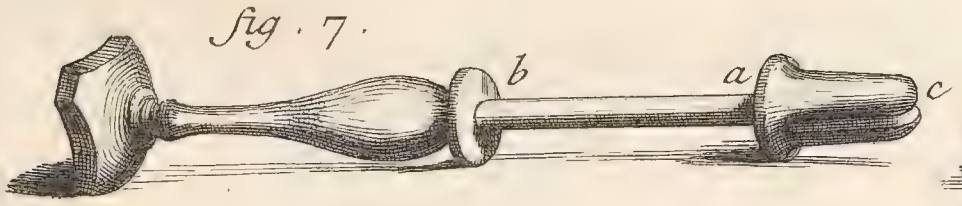

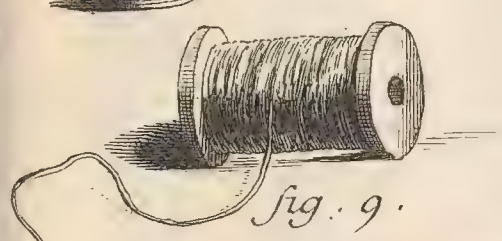

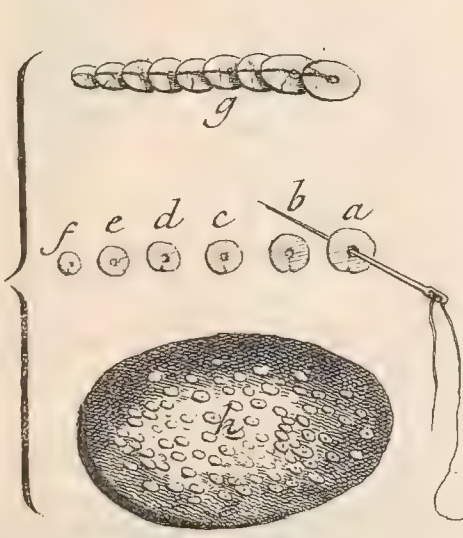

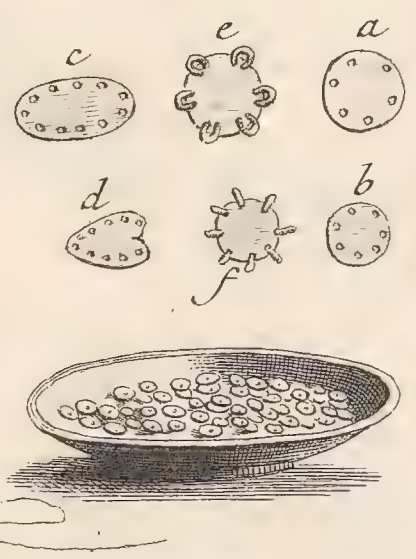

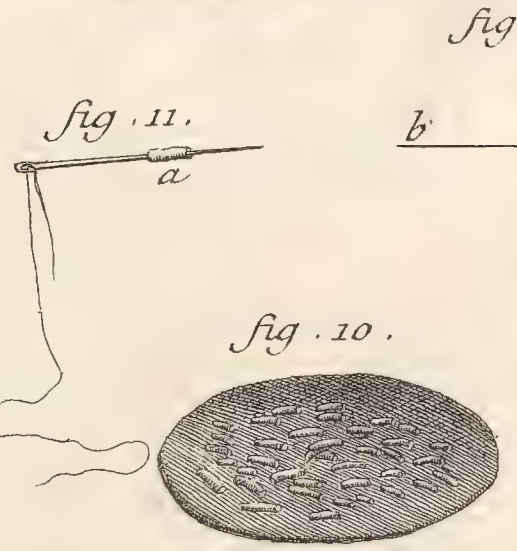

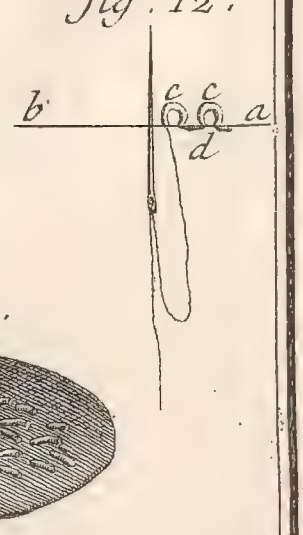

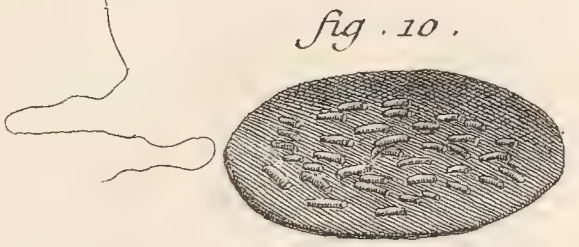

Prevost fecit

Brodeur.

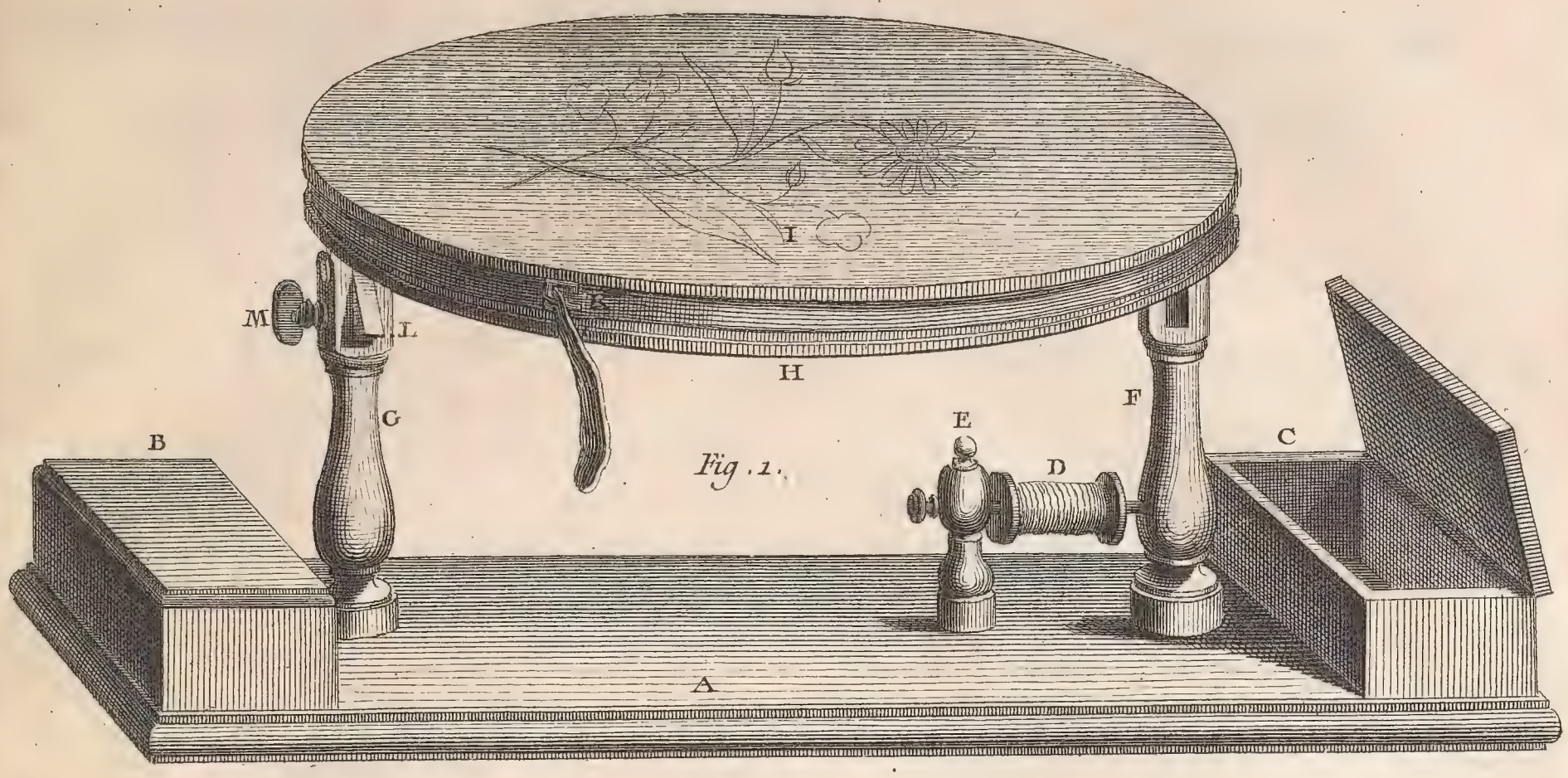

Fig. 1.

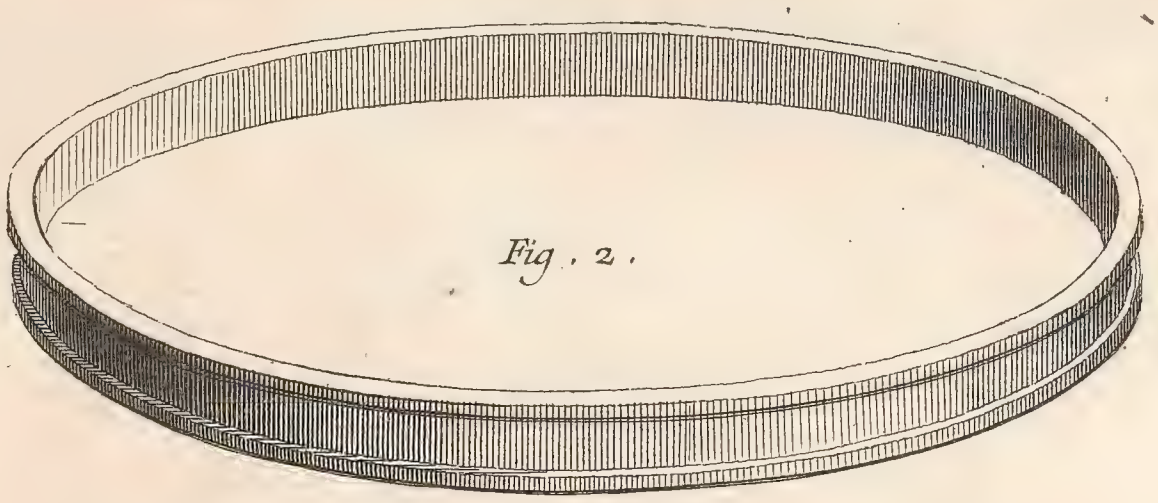

Fig. 2.

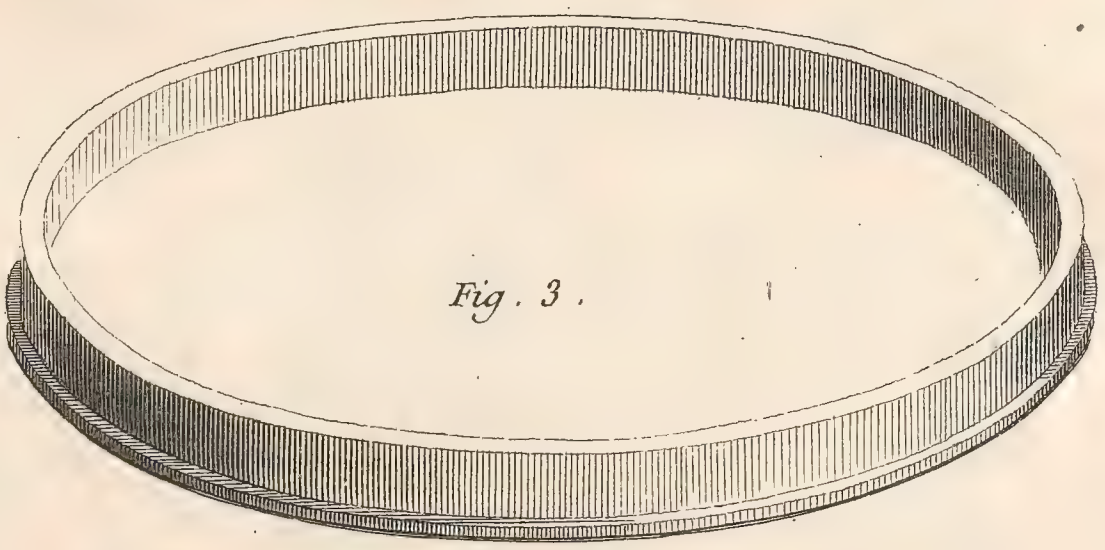

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 6.

Fig. 5.

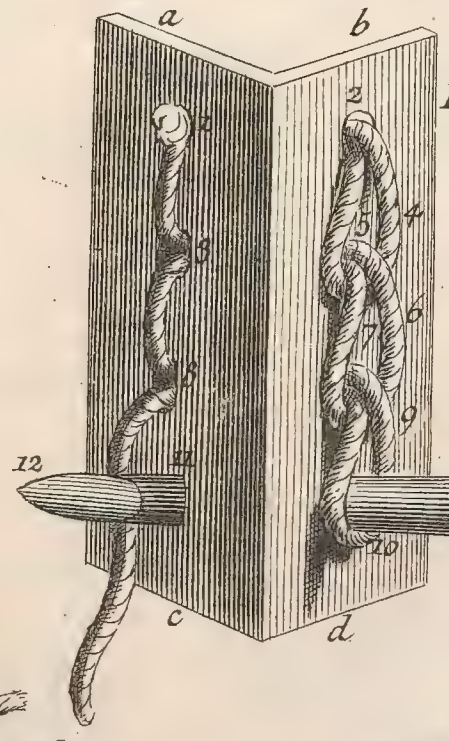

Fig. 7.

Fig. 8.

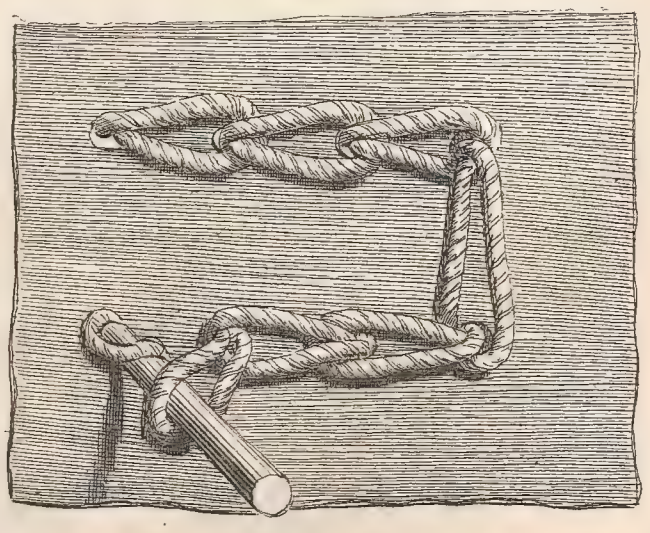

Fig. 9.

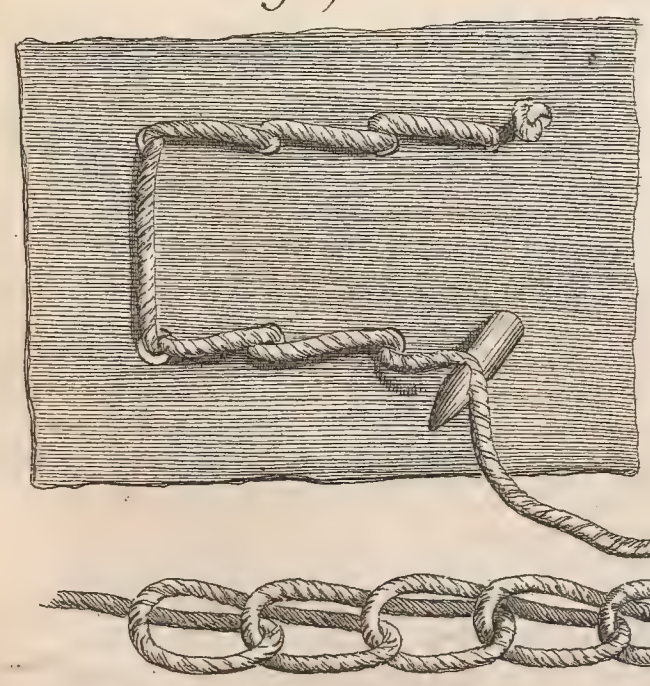

Fig. 10.

Fig. 11.

Brodeur,

Cousser del.

Prevost Fecit

FONDERIE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE,

PRÉCÉDÉE DE LA GRAVURE DES POINÇONS,

Les deux Arts contenant huit Planches.

PLANCHE

De la gravure des poinçons.

La vignette repréſente l'intérieur d'un attelier dans lequel eſt une forge.

Fig. 1. Ouvrier qui forge un poinçon.
2. Ouvrier qui frappe le contre-poinçon ſur l'acier du poinçon.
3. Ouvrier qui lime la partie extérieure de la lettre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. n. 5, 2. Contre-poinçon de la lettre B.
2. Poinçon étampé par le contre-poinçon.
3. Poinçon de la lettre B entierement achevé, vû du côté du bas de la lettre.
4. Le même poinçon vû du côté du haut de la lettre.
5. Tas garni de ſes deux vis, dans le creux duquel eſt un poinçon prêt à être étampé.
6. Equerre à dreſſer les faces des poinçons, poſée ſur la pierre à l'huile. 5, 1, les deux faces de l'équerre.
7. Equerre à dreſſer, poſée ſur la pierre à l'huile, & dans l'angle de laquelle eſt placé un poincon. 5,3, les deux faces de l'équerre.
8. Pierre à l'huile, enchaſſée dans un quarré de bois.

PLANCHE Ire.

De la Fonderie.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fonderie & pluſieurs ouvriers & ouvrieres occupés à différentes opérations.

Fig. 1. Ouvriere qui rompt les lettres, c'eſt-à-dire, qu'elle ſépare le jet.
2. Ouvriere qui frotte les lettres ſur une meule de grès.
3. Ouvrier qui regarde ſi le régule d'antimoine eſt fondu dans le creuſet qui eſt de fer ou de terre.
4. Ouvrier qui verſe le mélange de plomb & de régule d'antimoine dans les lingotieres qui ſont à ſes piés.
5. Fondeur qui puiſe avec ſa petite cuillere pour verſer dans le moule qu'il tient de la main gauche.
6. Fondeur qui a verſé dans le moule.
7. Fourneau.
8. Fondeur qui ôte l'archet de deſſus la matrice, pour ouvrir le moule, & en faire ſortir la lettre.

Bas de la Planche.

8. n. 2. Plan du fourneau & des trois tables qui l'environnent.
9. Cuillere du fourneau, à trois ſéparations.
10. Fourneau poſé ſur ſon banc.
10. n. 2. Grille du fourneau.
11. Banc du fondeur.
12. Taule, dite *feuille*, pour recevoir les égoûtures de la matiere.
13. Cuillere ſans manche, & cuillere emmanchée.

PLANCHE II.

Où l'on voit le moule & toutes les pieces qui le compoſent.

Fig. 1. Le moule vû en perſpective & du côté de la piece de deſſus, à laquelle la matrice demeure ſuſpendue, lorſqu'on ouvre le moule pour en faire ſortir la lettre.

1. n. 2. Bois de la piece de deſſous, vû du côté qui s'applique à la platine. On y a indiqué toutes les cavités qui reçoivent les écrous & autres parties ſaillantes, du côté extérieur de la platine de deſſous, & l'emplacement de la chape du heurtoir.

1. n. 3. Bois de la piece de deſſus, vû du côté qui s'applique à la platine. On y voit de même les cavités qui reçoivent les parties ſaillantes de la platine, & de plus le jobet dont le crochet *x* ſoutient la matrice par-deſſous, & l'épinglet *y*, au-deſſous duquel la matrice paſſe.

2. Platine de deſſous garnie de toutes ſes pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.

M, la matrice, poſée par ſon autre extrémité ſur le heurtoir, & par une de ſes faces latérales contre le régitre, & en face ſur le blanc & la longue piece.

3. Platine de deſſus garnie de toutes ſes pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.

E, la partie du régitre, qui s'applique contre la face latérale viſible de la matrice M de la figure précédente. E, hauſſes.

4. Attache de la matrice. C'eſt une petite bande de peau de mouton.

5. Jet vû du côté intérieur.

6. Jet vû du côté extérieur.

A, la vis qui ſert à le fixer à la platine, & à côté l'écrou de cette vis.

Suite de la Planche II.

7. *Premiere figure*, le blanc de la piece de deſſus, vû du côté extérieur.

7. *Seconde figure* ſous le même n. eſt le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.

d c, la cavité qui recouvre en partie le cran *a b*, *fig.* 17. ainſi que l'on voit, *fig.* 3.

7. n. 2. La *premiere figure* montre le blanc de la piece de deſſous, vû du côté extérieur.

7. n. 2. *ſeconde figure* ſous le même n. eſt le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.

Outre le trou quarré qui reçoit le tenon de la potence, on y voit le trou foncé & taraudé qui reçoit la vis *b* de la *fig.* 21. Le ſemblable trou paroît à la *ſeconde figure* du n. précédent.

8. Matrice de quadrats, vûe du côté qui s'applique ſur le heurtoir & la longue piece.

9 & 10. Les potences & leurs écrous.

11. Matrice d'eſpaces dont la partie horiſontale ſe place entre le régitre, le blanc & la longue piece de la partie de deſſus du moule.

12 & 13. Matrice d'une lettre, de l'm, par exemple, vûe ſous deux différens aſpects.

14. Blanc de la piece de deſſous, avec la potence qui la traverſe.

15. Blanc de la piece de deſſus, avec ſa potence.

16. Lettre telle qu'elle ſort du moule.

17. La longue piece de la partie du deſſous, vûe du côté de l'intérieur du moule. La ſemblable piece dans la partie de deſſus n'en differe qu'en ce qu'il n'y a point de cran.

18. La même longue piece vûe du côté qui s'applique à la platine.

19. Régitres vûs, l'un en plan du côté extérieur, l'autre en perſpective du côté intérieur.

20. Platine de la piece de deſſous, garnie de toutes ſes pieces, & ſéparée de ſon bois.

20. n. 2. La même platine dégarnie de toutes ſes pieces, excepté du heurtoir, vûe du côté où les pieces s'appliquent.

21. La même platine garnie de toutes ſes pieces, vûe du côté extérieur qui s'applique au bois, *fig.* 1. *n.* 2.

21. n. 2. Platine de la piece de deſſus, dégarnie de tou-

tes ſes pieces, vûe du côté qui s'applique au bois, *fig.* 1. *n.* 3.

22. La piece nommée *heurtoir*, repréſentée ſéparément, & vûe du côté auquel la matrice s'applique.

23. Le jobet vû du côté qui s'applique à la platine de la piece de deſſus.

PLANCHE III.

La vignette repréſente l'intérieur d'une chambre où l'on a porté les caracteres.

Fig. 1. Ouvriere qui compoſe, c'eſt-à-dire qui arrange les lettres ſéparées de leurs jets ou rompures, ſur un compoſteur.

2. Ouvrier qui coupe une rangée de caracteres, placée dans le juſtifieur entre les deux jumelles du coupoir.

3. Aprêteur qui ratiſſe les lettres avec le couteau, *fig.* 7. Pl. ſuivante, pour les égaliſer ſur le corps.

Cette chambre dort être garnie d'un grand nombre de rateliers, pour y poſer les compoſteurs chargés de lettres, juſqu'à ce qu'on les mette en page, & qu'on les envoye à leur deſtination.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le coupoir vû en perſpective & du côté de la manivelle F G, qui eſt à main droite du coupeur. Cette manivelle fait mouvoir la jumelle mobile C D, qui comprime ſur le corps la rangée de lettres qui eſt placée entre les regles du juſtifieur, dont une des regles eſt ſoutenue par la jumelle fixe A B.

1. n. 2. Plan du coupoir, entre les jumelles duquel les deux regles du juſtifieur ſont placées; on y diſtingue une rangée de caracteres.

2. Chaſſis de fer & vis, appellés *train*, qui font mouvoir la jumelle mobile C D, qui eſt ſaiſie en-deſſous par les crochets A, C des bandes du chaſſis; à côté eſt la clé ou manivelle.

2. n. 2. Plan du coupoir, dont on a ſupprimé les jumelles, pour laiſſer voir l'emplacement & la diſpoſition de la ferrure qui fait mouvoir la jumelle mobile.

Premiere ſuite de la Planche III.

Fig. 3. A B, regle du juſtifieur, avec ſa platine, vûe au-deſſus & du côté où l'on place les lettres.

A A, B B, la même regle vûe par-deſſous & du côté qui s'applique à la jumelle mobile C D.

4. C D, ſeconde regle du juſtifieur, vûe en-deſſus & du côté qui s'applique à la jumelle fixe A B, *fig.* 1.

C C, D D, la même regle vûe en-deſſous & du côté qui s'applique à la rangée de lettres. On y diſtingue les deux languettes qui entrent dans les mortoiſes *a b* de la premiere regle.

4. n. 2. Coupe tranſverſale des deux regles du juſtifieur, de la même grandeur dont elles ſont conſtruites.

4. n. 3. La même coupe où les deux regles ſont ſéparées; toutes ces pieces ſont de fer.

5. Compoſteur. Il eſt de bois; il ſert à l'ouvriere, *fig.* 1. de la vignette, pour y ranger les lettres par lignes auſſi longues que le juſtifieur peut en contenir.

5. n. 2. Coupe tranſverſale d'un compoſteur de la grandeur dont ils ſont conſtruits.

Les *fig.* 3, 4, 5, 7. ſont relatives à l'échelle qui eſt au bas de la Planche. Toutes celles qui ſuivent, ſont de la grandeur des objets qu'elles repréſentent, & n'ont pas par conſéquent beſoin d'échelle.

6. Rabot ſervant au coupeur, *fig.* 2. de la vignette, pour couper le pié de la lettre, ou les côtés de l'œil; ce rabot eſt garni de toutes ſes pieces.

6. n. 2. Clé pour ſerrer ou deſſerrer les vis du rabot.

7. Couteau de l'aprêteur.

8. Le rabot garni de toutes ſes pieces, vû par-deſſus.

Seconde ſuite de la Planche III.

Fig. 9. Guides ou couliſſes du rabot.

10. M N O, fût du rabot.

R R S, arc du rabot.

P Q, poignée de bois du rabot.

11. Petit jetton.

12. Glace ſur laquelle on poſe les lettres pour jauger leur épaiſſeur.

13. Grand jetton.

14. Juſtification.

15. *citée 26. à l'art.* Caracteres. Tourne-écrous, pour démonter le moule.

16. Tourne-vis, pour démonter le moule & le rabot.

17. Extrémité inférieure du fer du rabot, qui ſert à creuſer le pié de la lettre.

18. Lettre longue par le haut, dont le pié a été vuidé par le fer précédent.

19. Extrémité inférieure du fer du rabot, dont on ſe ſert pour retrancher au bas de l'œil de la lettre la matiere ſuperflue.

20. Lettres longues par le haut, dont le bas de l'œil a été rogné par le fer précédent. Telles ſont les lettres b, d, f, *&c.*

21. Toutes les lettres courtes, telles que a, c, m, *&c.* au-deſſus & au-deſſous de l'œil de laquelle on a fait avec le fer précédent, & avec le ſuivant, un retranchement de matiere.

22. Extrémité inférieure du fer de rabot, dont on ſe ſert pour retrancher au haut de la lettre la matiere ſuperflue.

23. Toutes les lettres longues par le bas, comme p, q, *&c.* dont le haut du côté de l'œil a été rogné par le fer précédent.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Moule à réglets, inventé en 1737 par M. Fournier le jeune, pour former des lames de métal de différentes épaiſſeurs, propres à être taillées en filets ſimples, doubles ou triples, comme les figures 1, 2, 3.

A, A, les deux pieces du moule, qui rapprochées l'une ſur l'autre, laiſſent entr'elles un eſpace vuide qui eſt rempli par la lame du métal I.

B, jet du moule; celui de la piece de deſſous ſaillit un peu, pour former une retraite entre la lame & le jet, & aider à leur ſéparation.

C, regitres mobiles, fixés à hauteur convenable par les écrous, dont un eſt viſible en face; l'autre eſt dans la partie oppoſée.

D, longues pieces, entre leſquelles ſe forme la lame I.

E, joues fixées ſur les longues pieces qu'elles emboîtent par les vis qui ſont apparentes à la piece de deſſus, & dans la partie oppoſée de celle du deſſous.

F, charniere fixée à la piece du deſſus, & qui s'aſſujettit à celle de deſſous par la vis *f*, qui entre dans un écrou formé au bout de cette piece.

G, quadrat. Il eſt de l'épaiſſeur que l'on veut donner à la lame. La piece de deſſus s'appuie par l'extrémité d'enbas; ce qui forme dans le reſte de la longueur du moule l'intervalle du vuide qui eſt rempli par le métal. On a de ces quadrats de différentes épaiſſeurs, relatifs aux corps des caracteres. Ils ſont aſſujettis à la piece de deſſous par une vis qui la traverſe, pour s'engrainer dans l'écrou qui eſt auxdits quadrats.

Pour rendre l'eſpace du vuide égal à l'autre bout du moule, on y poſe une lettre de même épaiſſeur que le quadrat. La piece de deſſus étant abaiſſée, on fait deſcendre les regitres C ſur la platine *b*, on ſerre les écrous, & le vuide eſt formé.

H, bois du moule. Ils ſont retenus ſur le dos de chacune des longues pieces par deux vis; les écrous ſont formés auxdites pieces à moitié de leur épaiſſeur.

I, lame qui eſt ſortie du moule, dont le jet eſt ſéparé.

K, carton entaillé que l'on met à chaque fois que l'on ferme le moule, ſous la piece de deſſous, &

que l'ouvrier retient avec les doigts par le repli *k*, pour les garantir des égoûtures du métal.

L, coupe tranſverſale des moules à réglets & à interlignes. On y a ponctué les vis qui attachent les bois & les joues aux longues pieces. La lame s'enleve de deſſus le moule avec une petite pince plate qui pince le jet de ladite lame.

Fig. 2. Moule à interlignes, inventé par M. Fournier le jeune, pour former de petites lames de métal, juſtes en épaiſſeur & en longueur, pour être miſes, dans le beſoin, entre les lignes d'un caractere, pour les élaguer.

A, A, les deux pieces du moule, garnies de tout ce qui leur eſt néceſſaire.

B, jet, celui de la piece de deſſous eſt mobile; il eſt retenu par une vis qui entre dans un écrou formé en-deſſous dudit jet. Il excede la longue piece de toute l'épaiſſeur de l'interligne, celui de la piece de deſſus eſt entaillé dans la piece même.

C, joues pour contre-tenir & emboîter les longues pieces, ſur leſquelles elles ſont fixées par les vis apparentes. La joue de la piece de deſſous eſt dentelée de dix ou douze crans numérotés pour les diſtinguer, leſquels reçoivent le coude du regitre E de la piece de deſſus, pour le fixer à la longueur que l'on veut.

D, longues pieces, entre leſquelles ſe forme l'interligne I.

E, regitre mobile que l'on fait monter ou deſcendre, pour prendre le point fixe de la longueur de l'interligne, que l'intervalle des crans de la joue rendroit trop longue ou trop courte. Ce regitre eſt fixé ſur la piece de deſſus par la vis *e* qui entre dans l'écrou formé dans la longue piece.

F, talon retenu tranſverſalement au bout de la longue piece de deſſus par la vis *f* qui entre dans un écrou formé dans ladite longue piece. Il excede le plan de cette piece, d'autant que le jet B de la piece de deſſous, ce qui forme le vuide rempli par l'interligne I. Lorſque l'on veut changer l'épaiſſeur de l'interligne qui eſt ordinairement de demi ou de tiers de nompareille, on ajoute ſous le jet B une hauſſe qui eſt retenue par la vis du jet ſur la platine, comme au moule à réglets, puis on deſcend le talon à la même hauteur, qui y eſt aſſujetti par la vis *f*.

G, bois du moule, retenus chacun par deux vis ſur les longues pieces, où on a formé les écrous pour les recevoir.

H, crochet pour tirer l'interligne du moule.

I, lame de l'interligne, d'où on a ſéparé le jet.

Voyez pour la connoiſſance de l'art, & pour l'uſage de tous ces inſtrumens, les articles *Caractere*, *Fonderie*, dans les Volumes publiés.

fig . 1 .

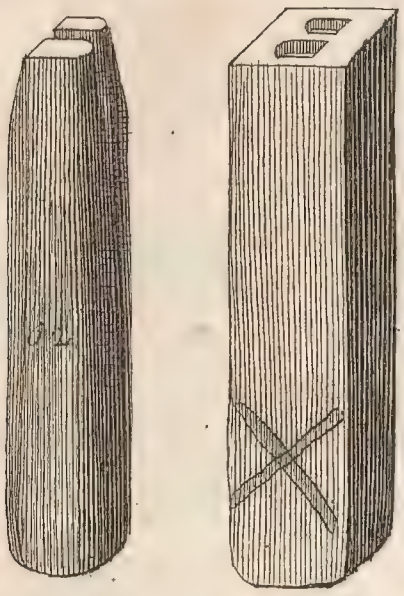

fig . 1 . fig . 2 .

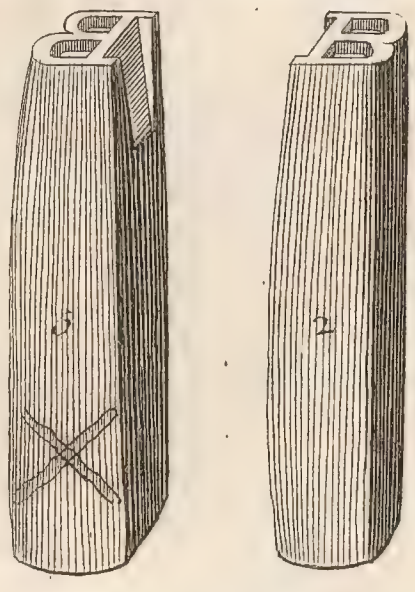

fig . 3 . fig . 4 .

fig . 5 .

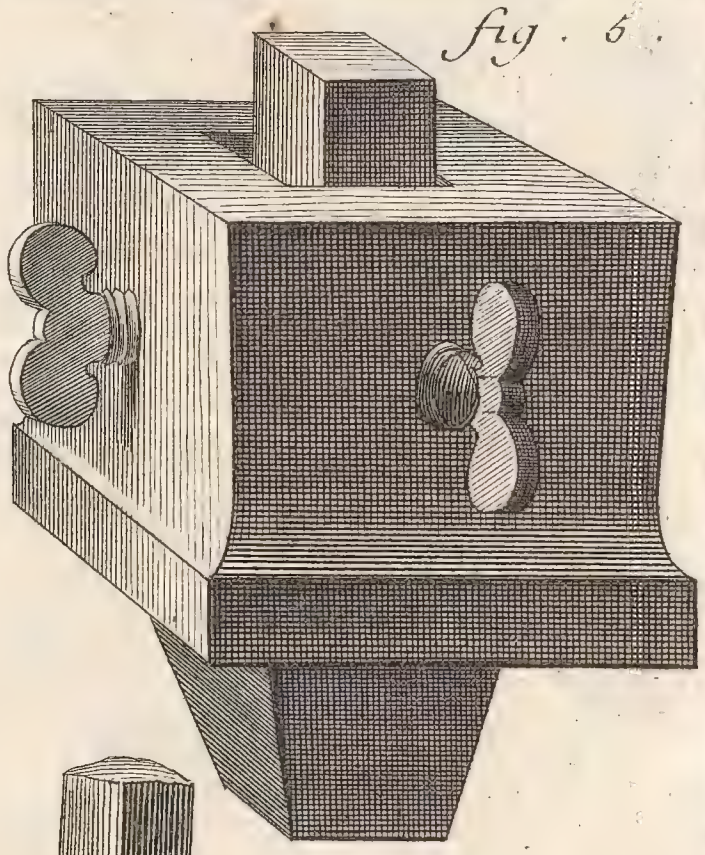

fig . 6 .

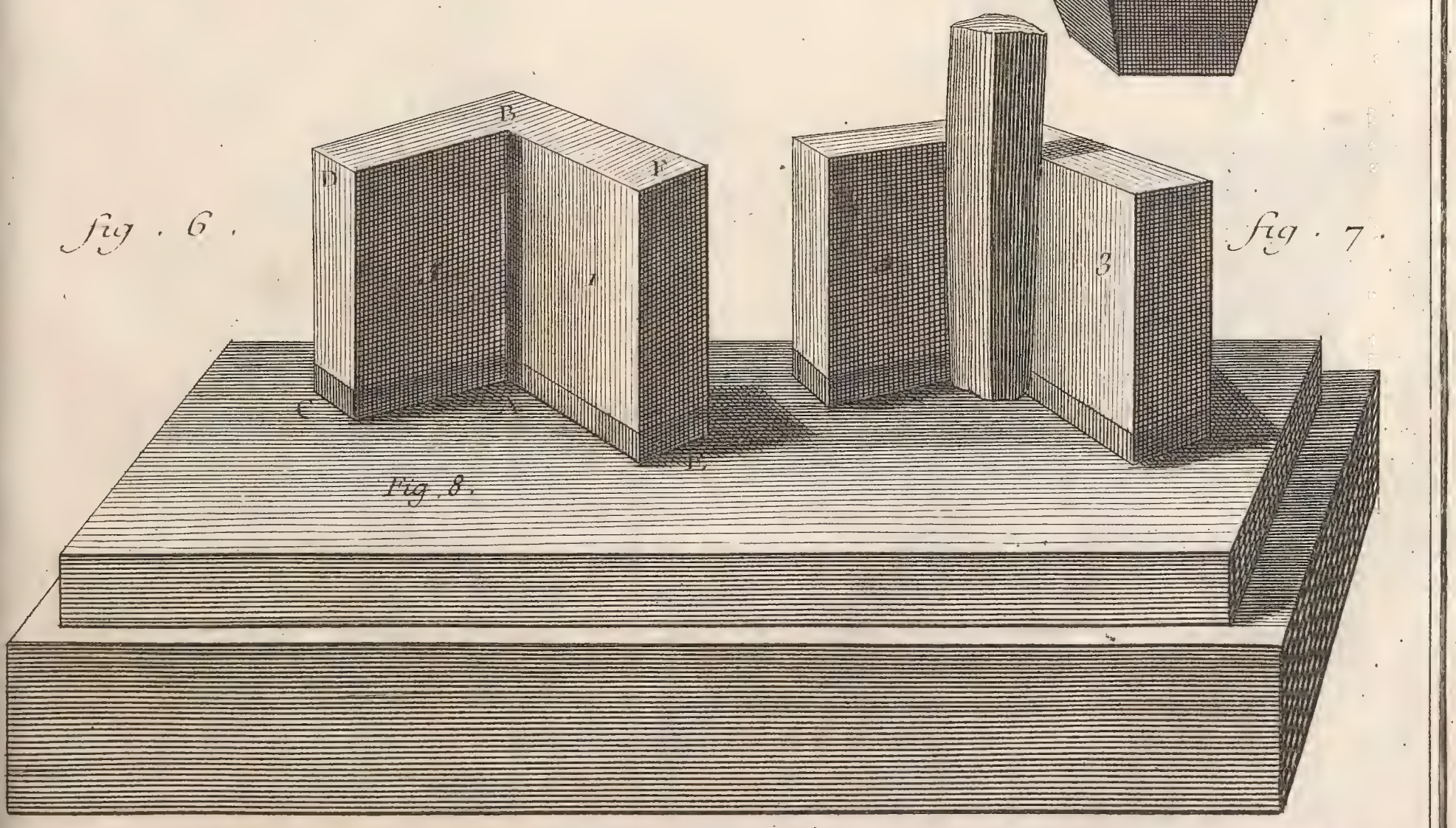

Fig . 8 .

fig . 7 .

Boussier del —

Defehrt Fcait

Fonderie en Caractères

fig . 8 . N°. 2 .

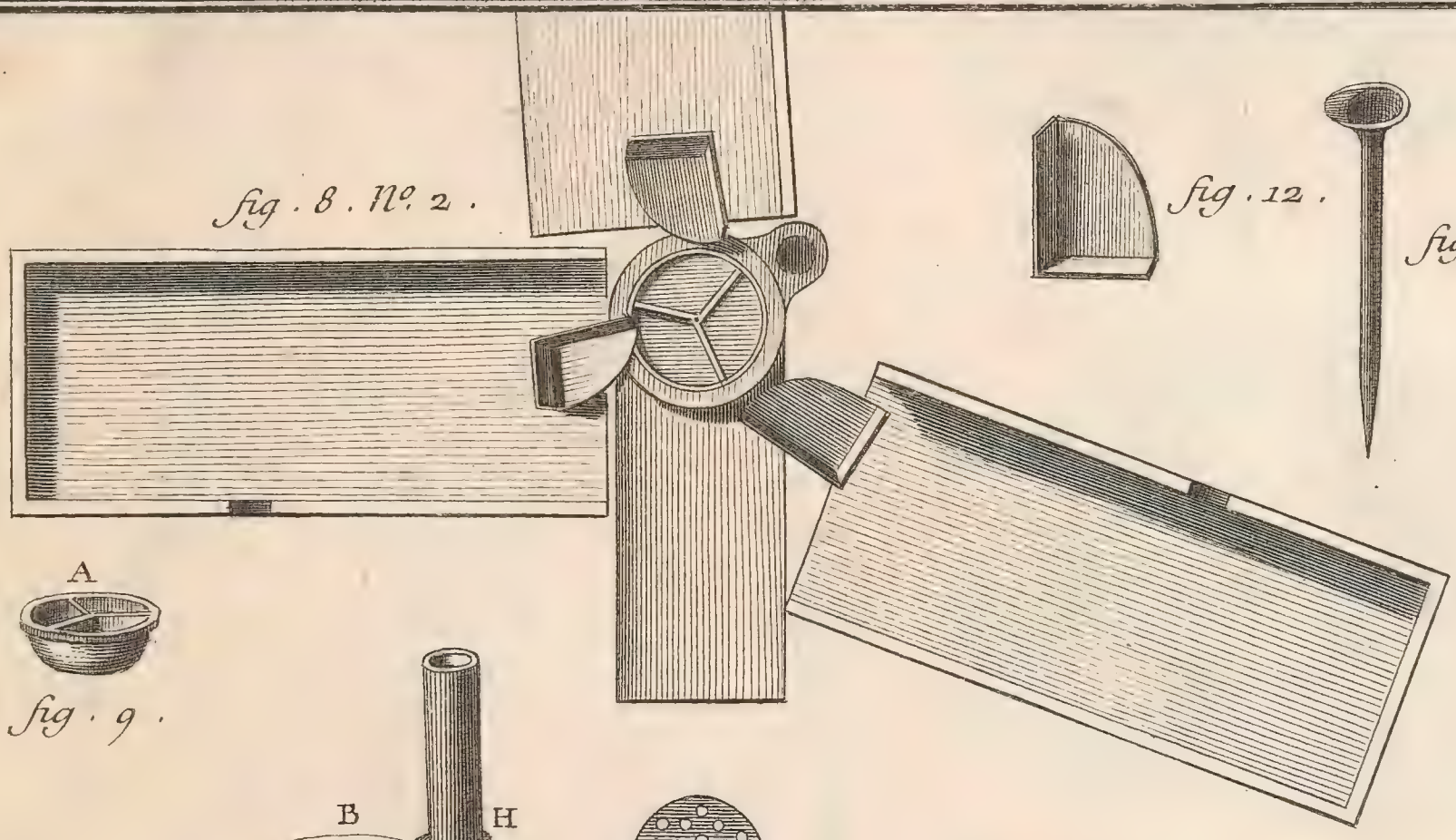

fig . 12 .

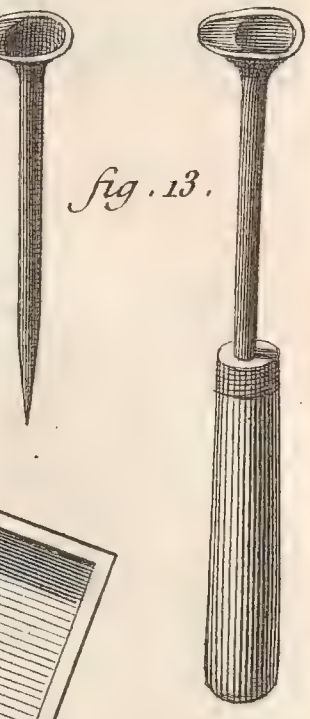

fig . 13 .

fig . 9 .

fig . 10 . N°. 2 .

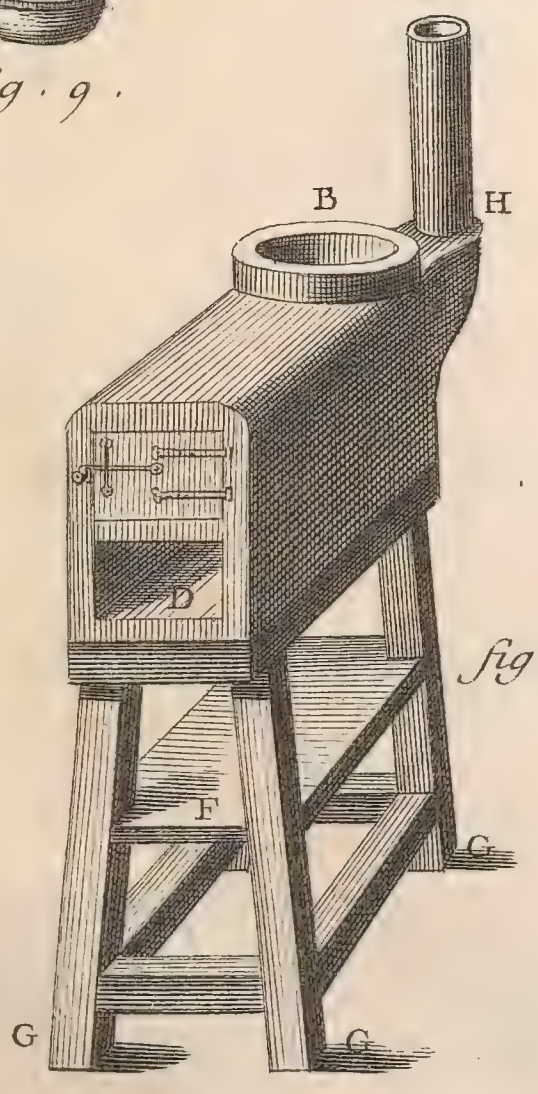

fig . 10 .

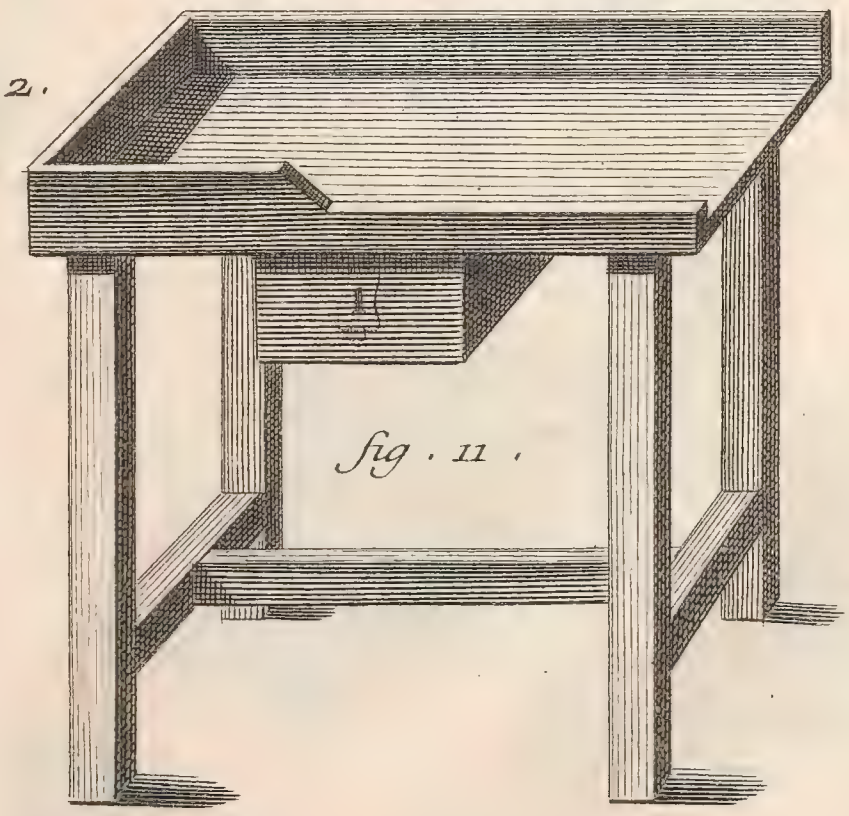

fig . 11 .

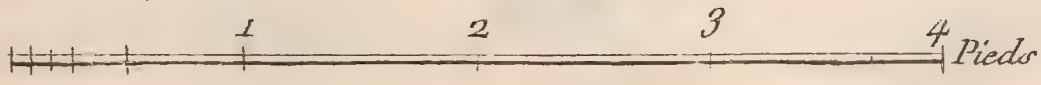

Goussier del —

— Prevost Fecit

Fonderie en Caracteres

fig. 1.

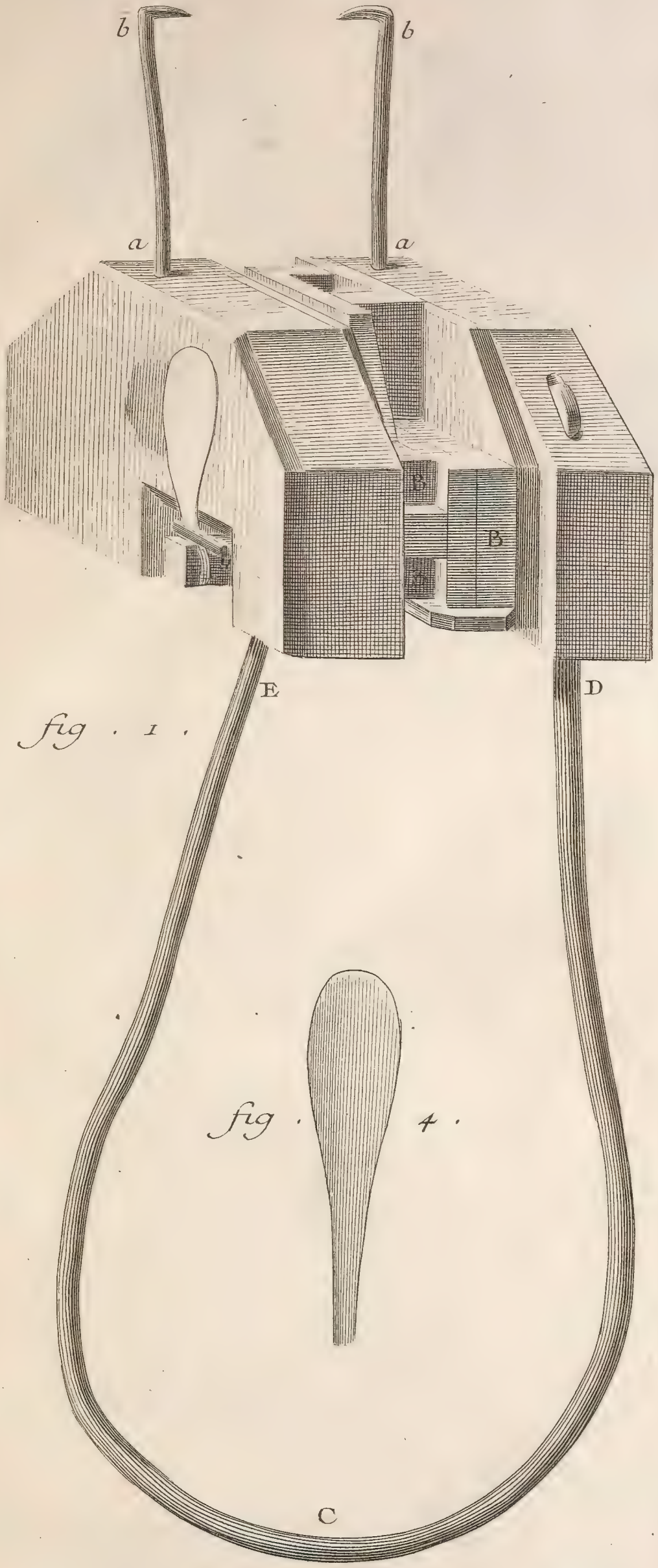

fig. 1. N.° 2.

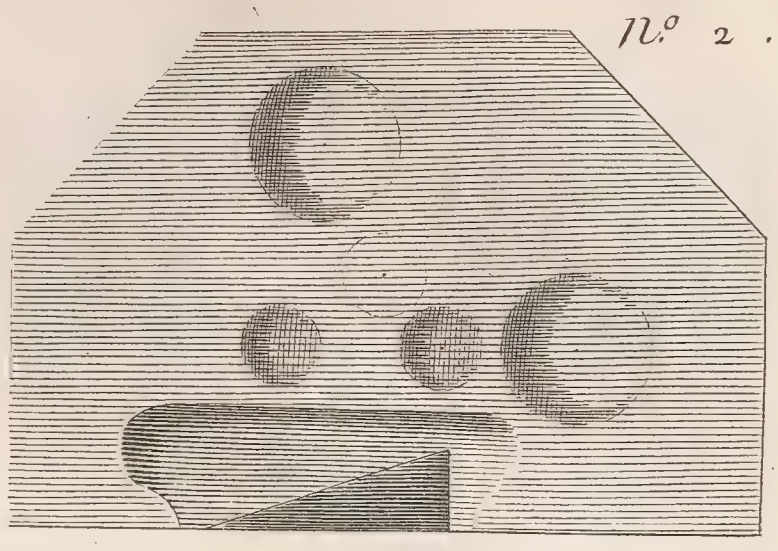

fig. 1. N.° 3.

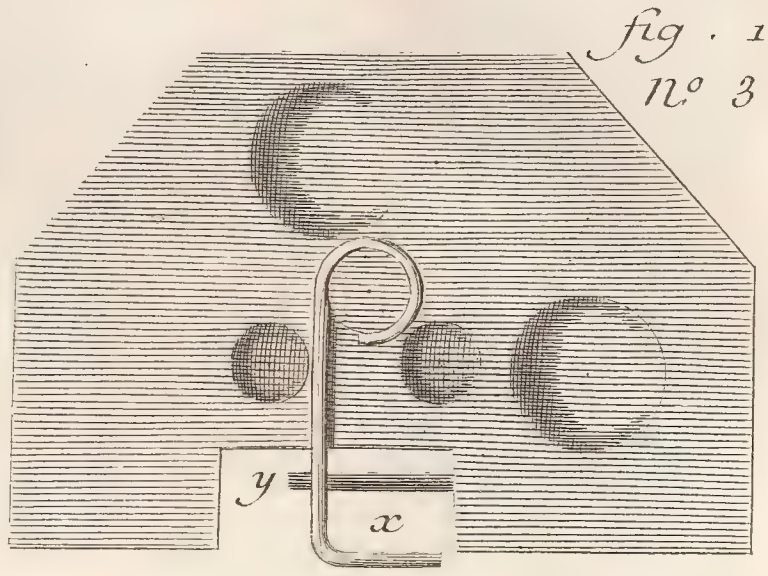

fig. 2.

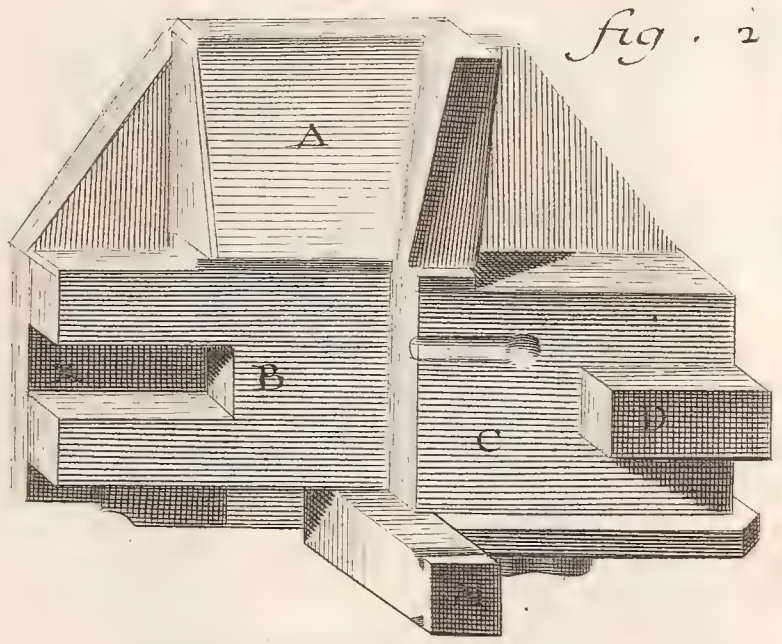

fig. 4.

fig. 3.

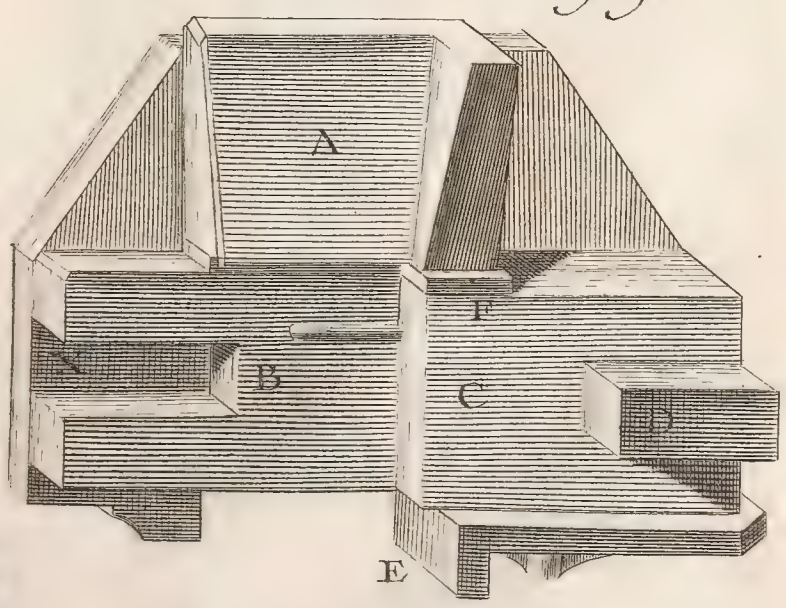

fig. 5.

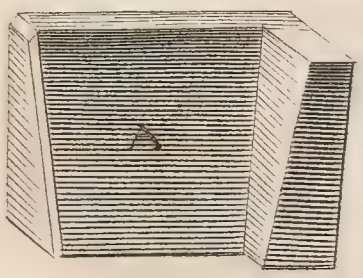

fig. 6.

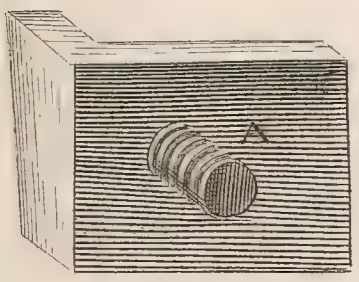

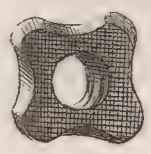

Goussier del — Defehrt Fecit

Fonderie en Caracteres,

fig. 7.

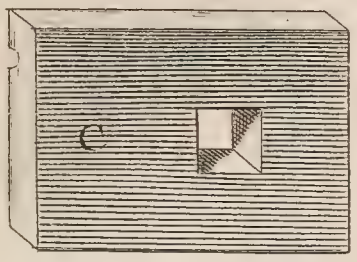

fig. 7. IIe 2.

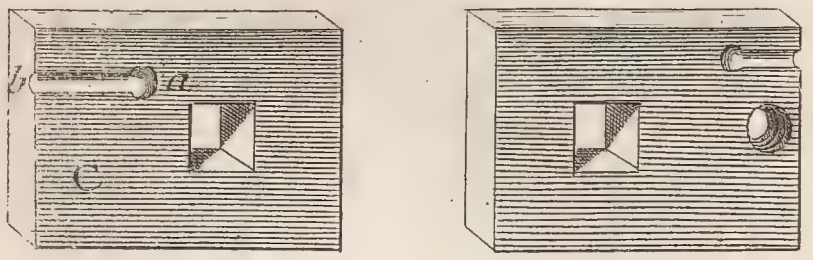

fig. 9.

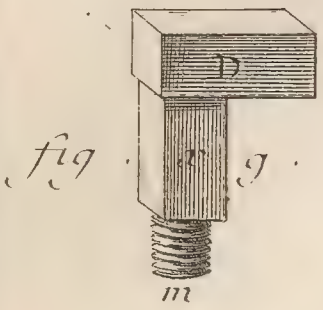

fig. 10.

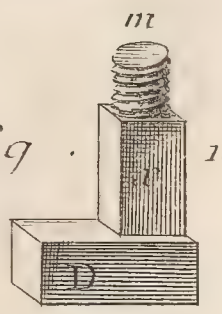

fig. 14.

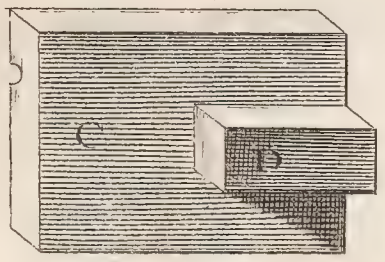

fig. 15.

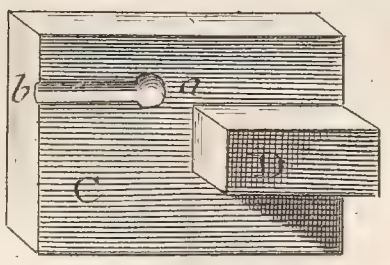

fig. 11.

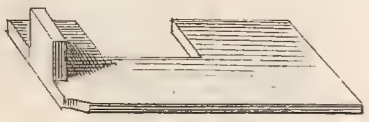

fig. 12.

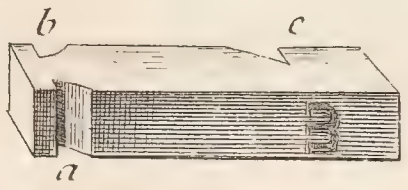

fig. 13.

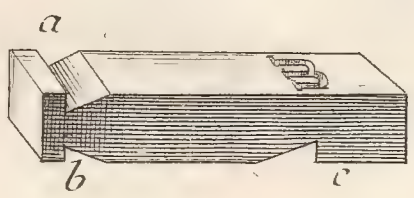

fig. 8.

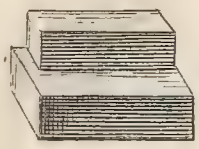

fig. 16.

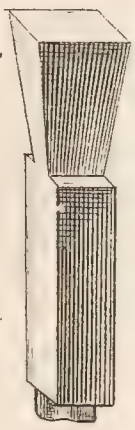

fig. 17.

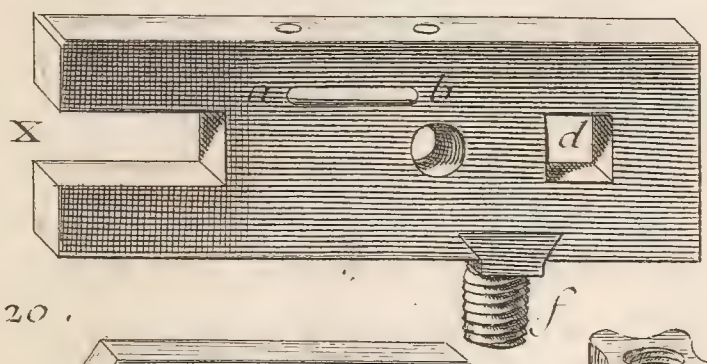

fig. 18.

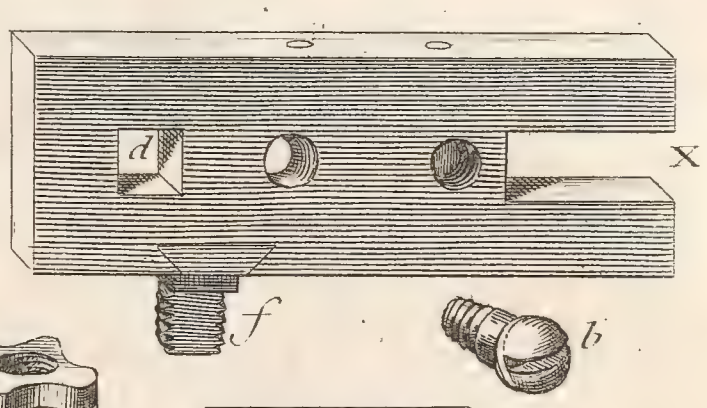

fig. 20. IIe 2.

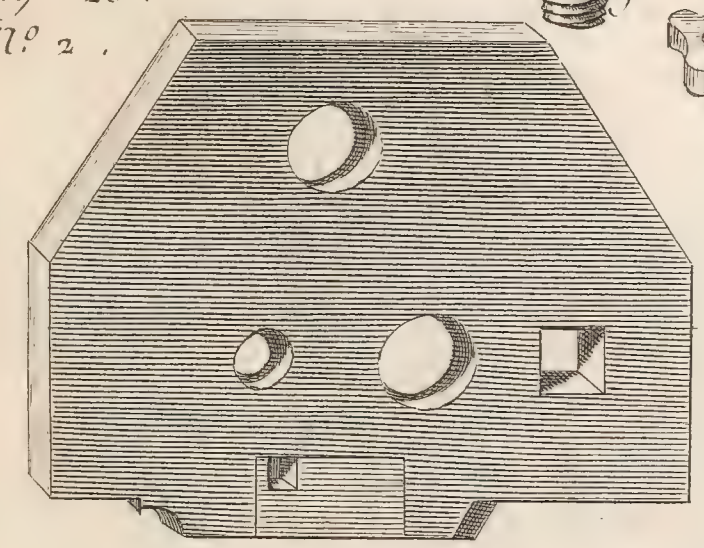

fig. 23.

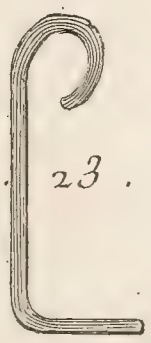

fig. 20.

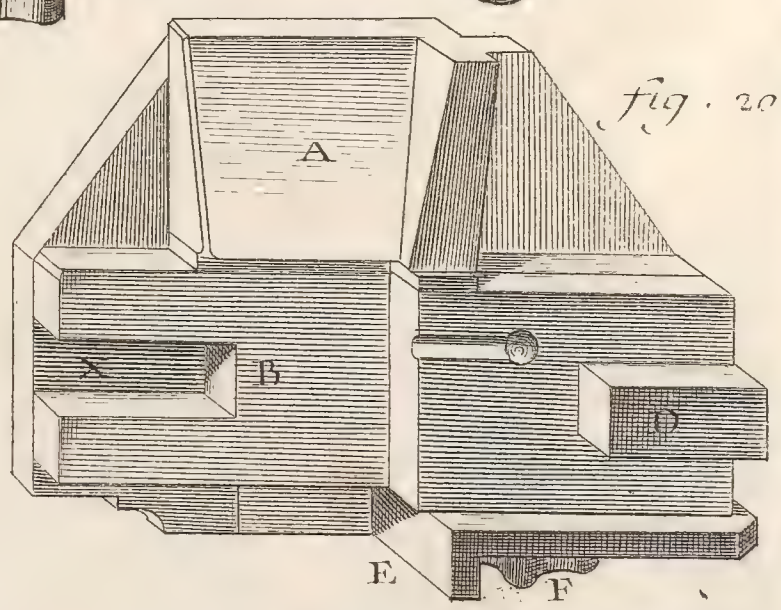

fig. 22.

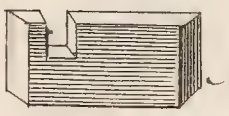

fig. 21.

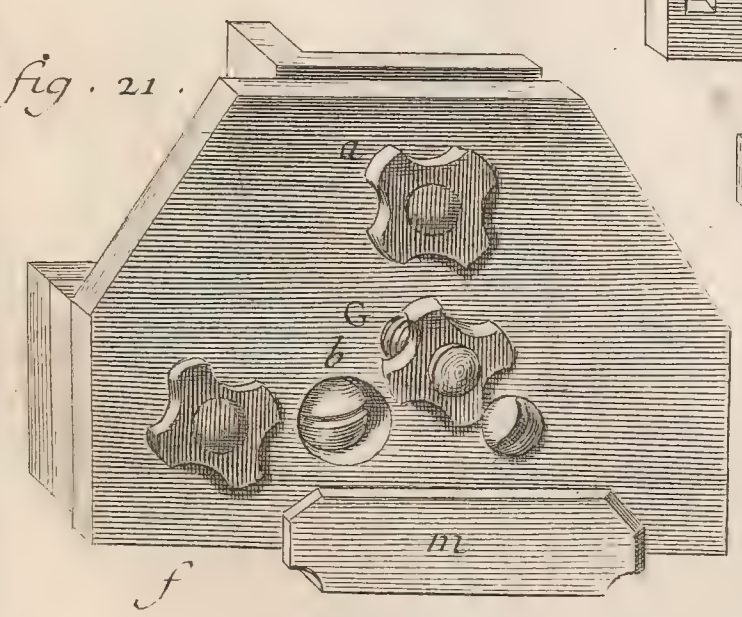

fig. 19.

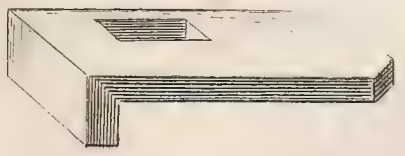

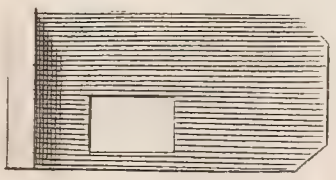

fig. 21. IIe 2.

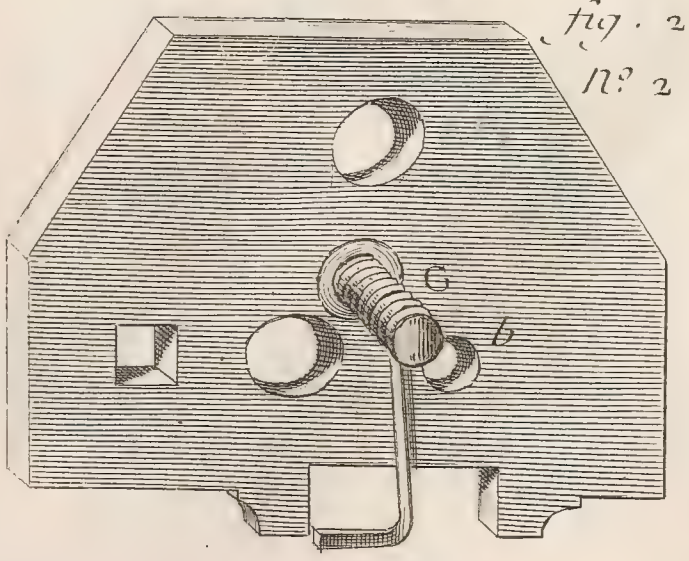

Gousier del —

Prevost Fecit

Fonderie en Caracteres

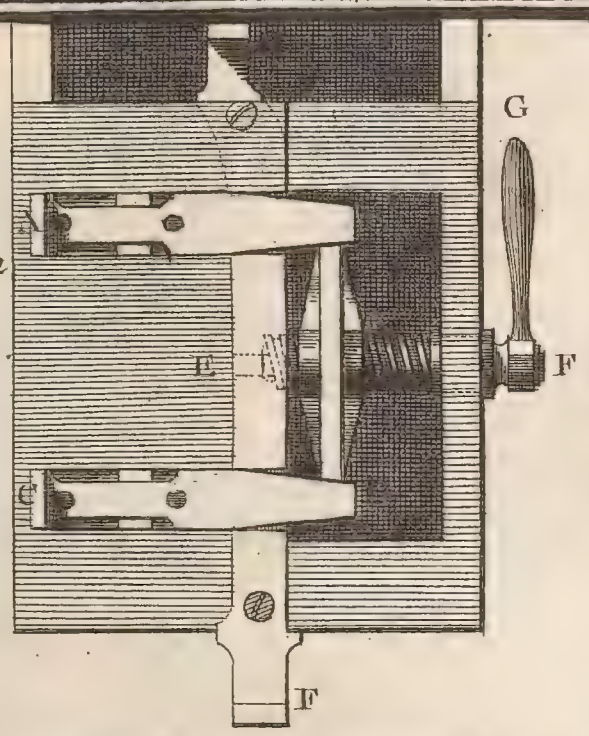

fig. 2 N.° 2.

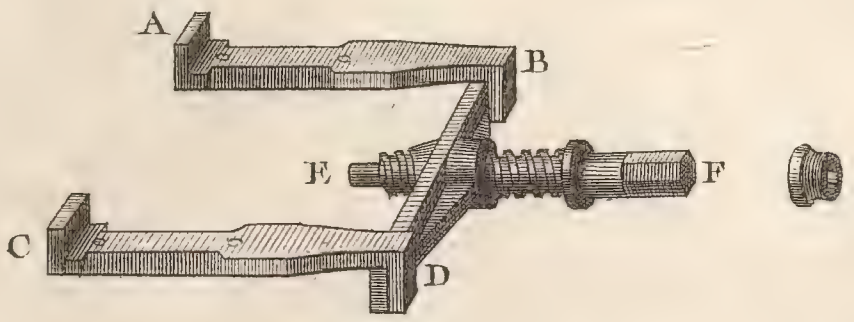

fig. 2.

fig. 1.

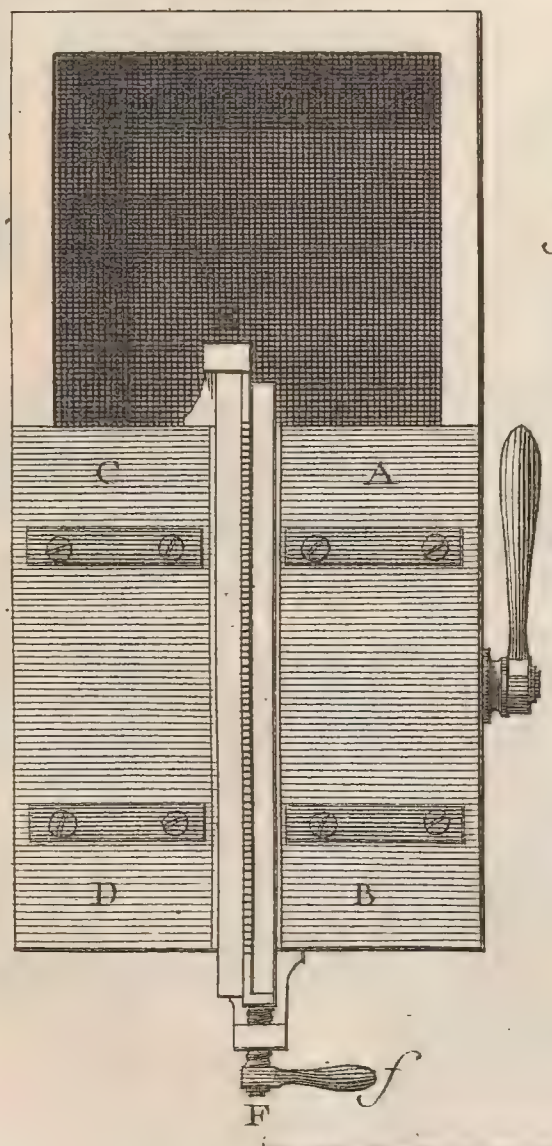

fig. 1 N.° 2.

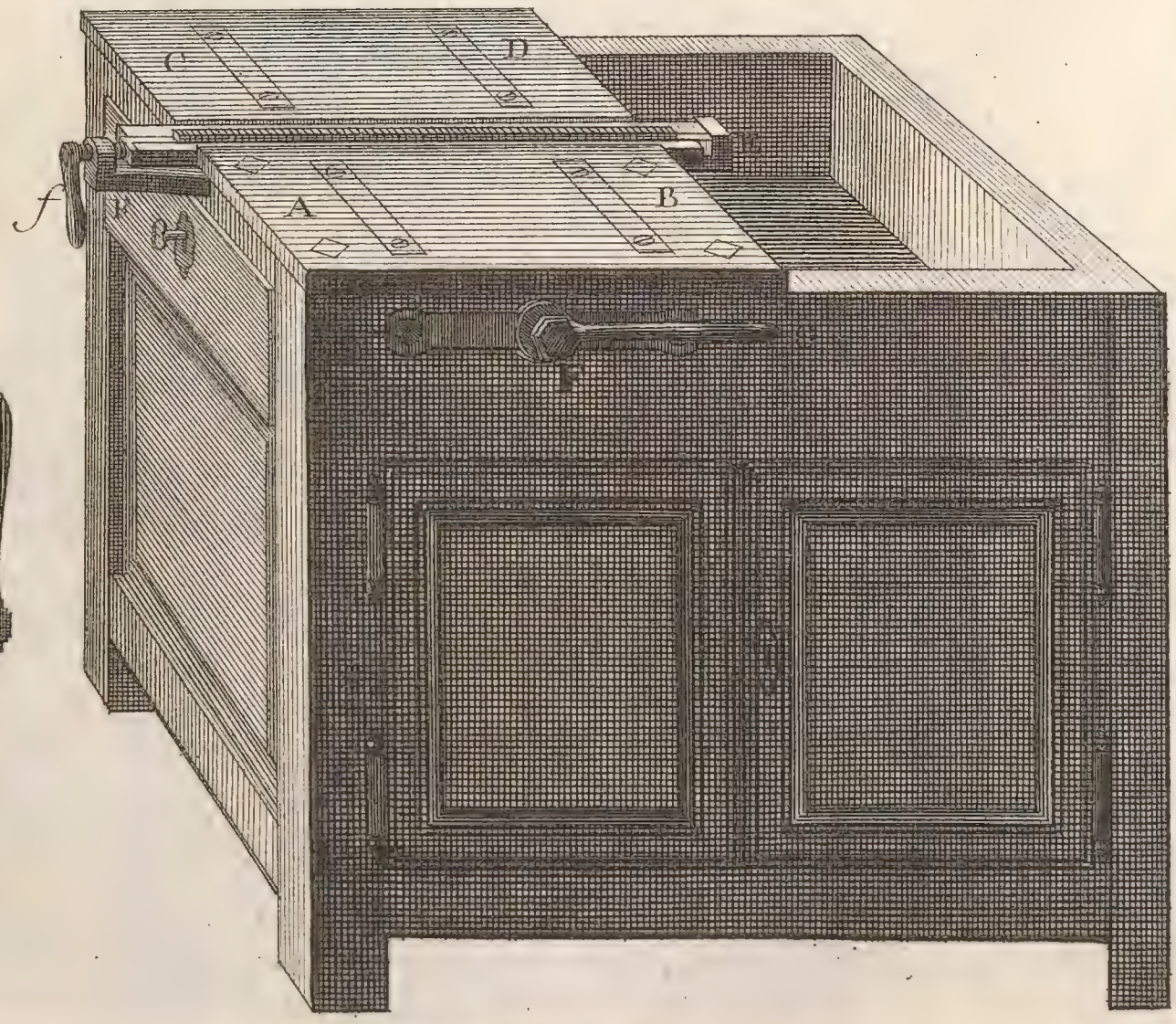

Goussier del. — Defehrt Fecit.

Fonderie en Caracteres,

fig. 3.

fig. 4.

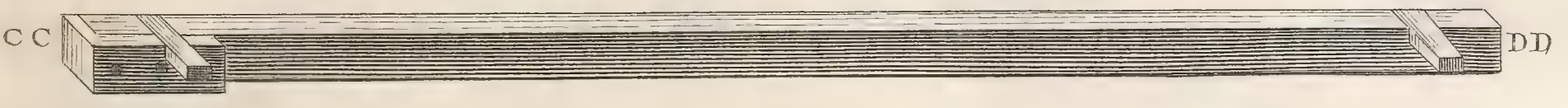

fig. 4. N.o 2.

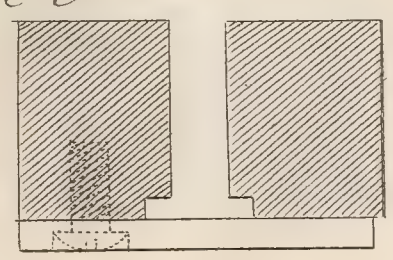

fig. 4. N.o 3.

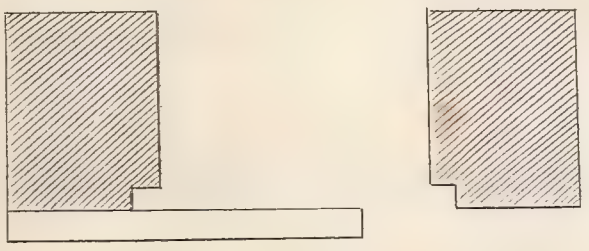

fig. 5.

N.o 2.

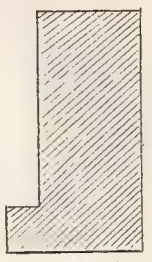

fig. 5.

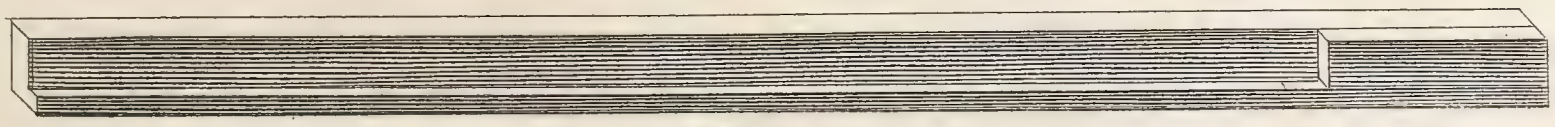

fig. 6.
N.o 2

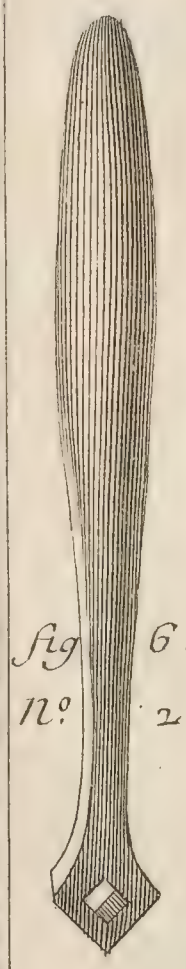

fig. 7.

fig. 6.

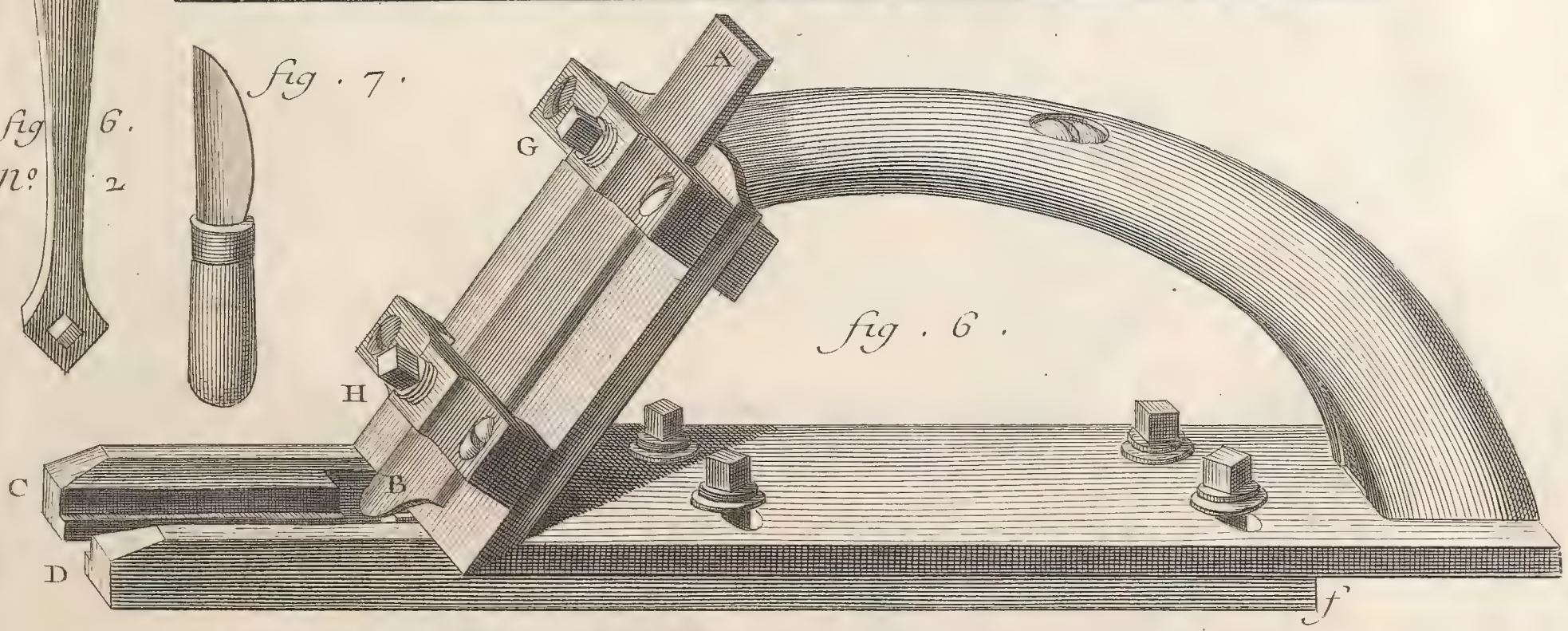

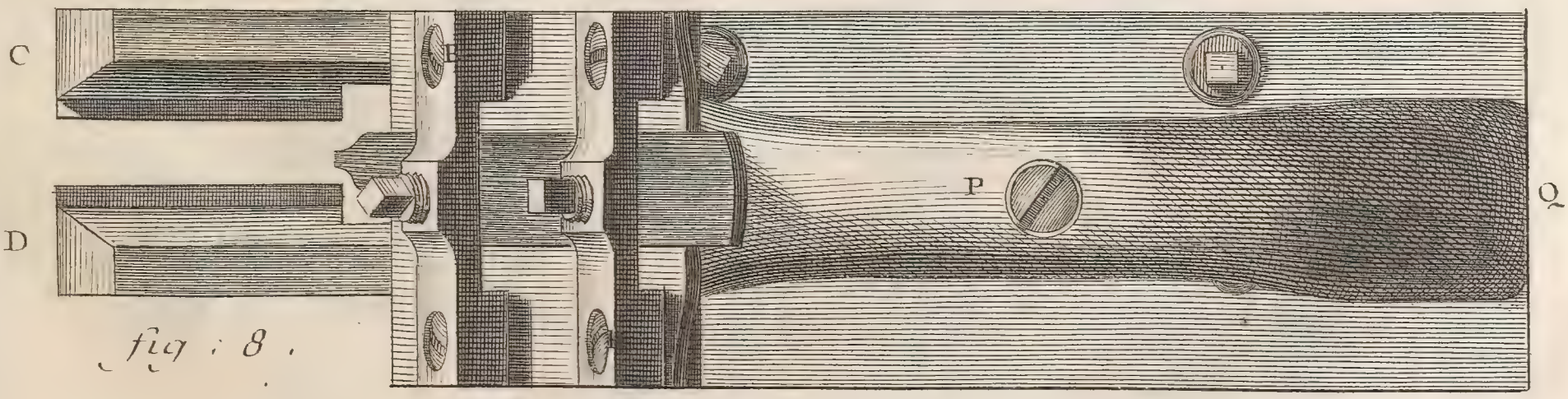

fig. 8.

Goussier del. — Prevost Fecit.

Fonderie en Caracteres

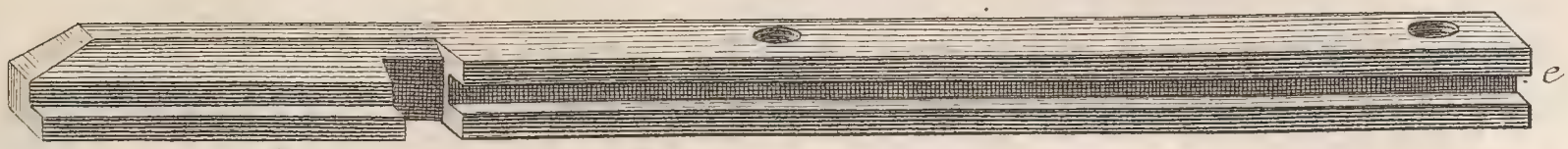

fig. 9.

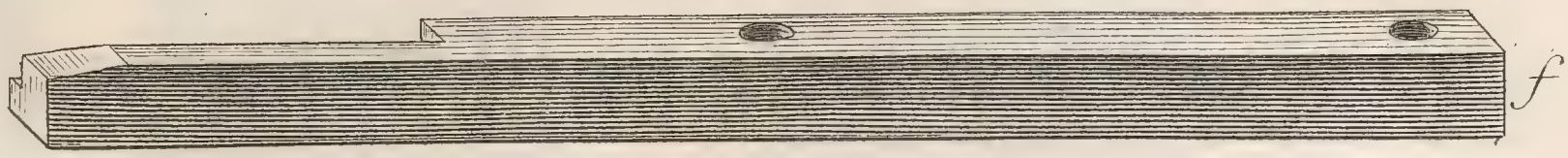

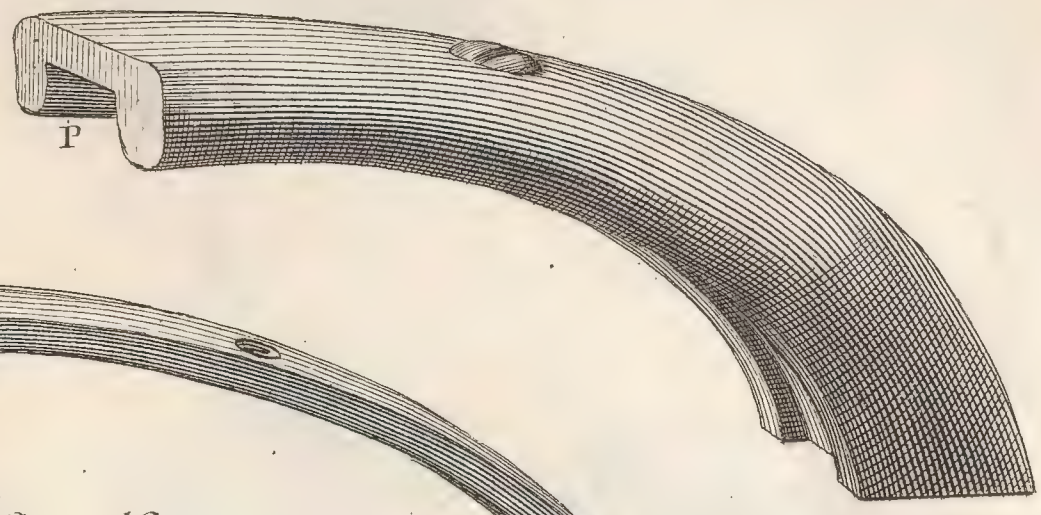

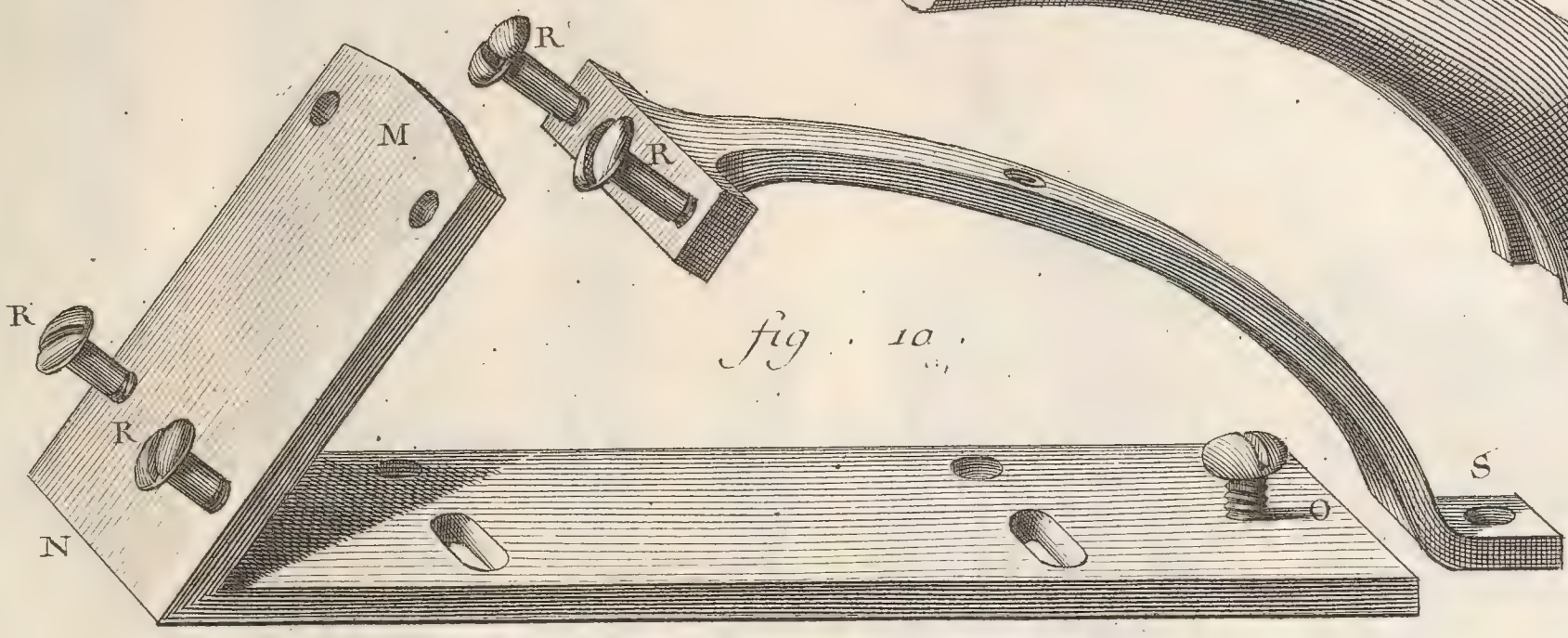

fig. 10.

fig. 13.

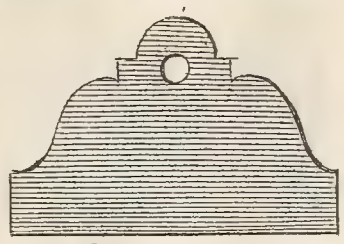

fig. 11

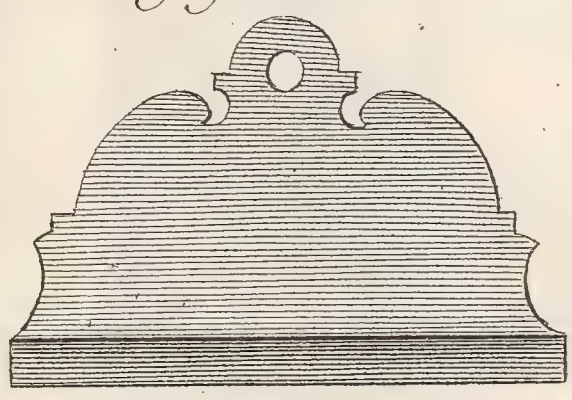

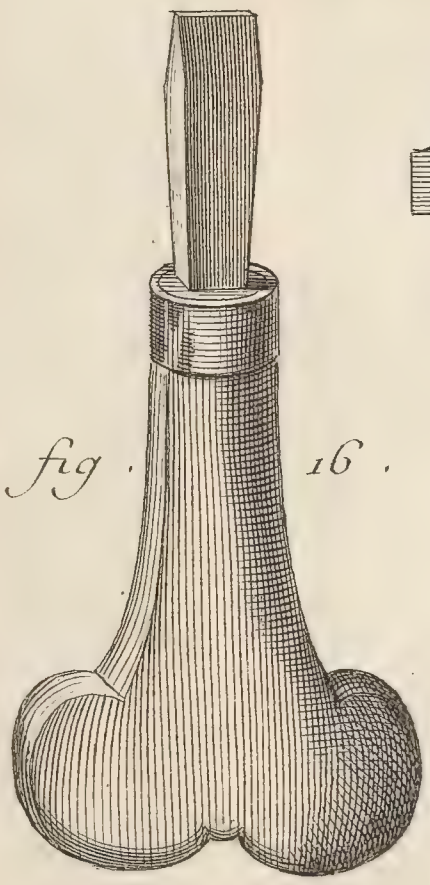

fig. 16.

fig. 12.

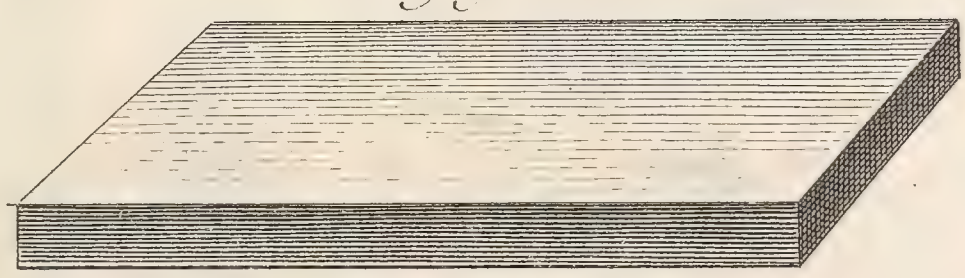

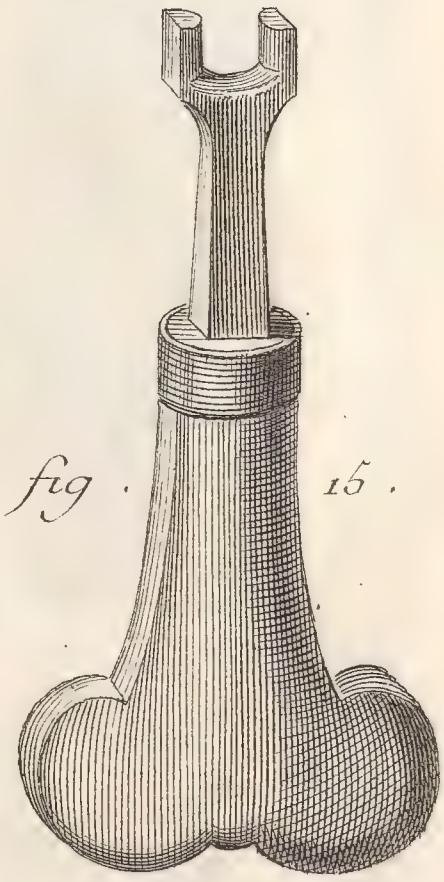

fig. 15.

fig. 17. fig. 19.

fig. 22.

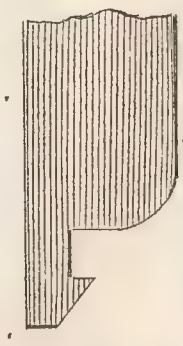

fig. 21.

fig. 14.

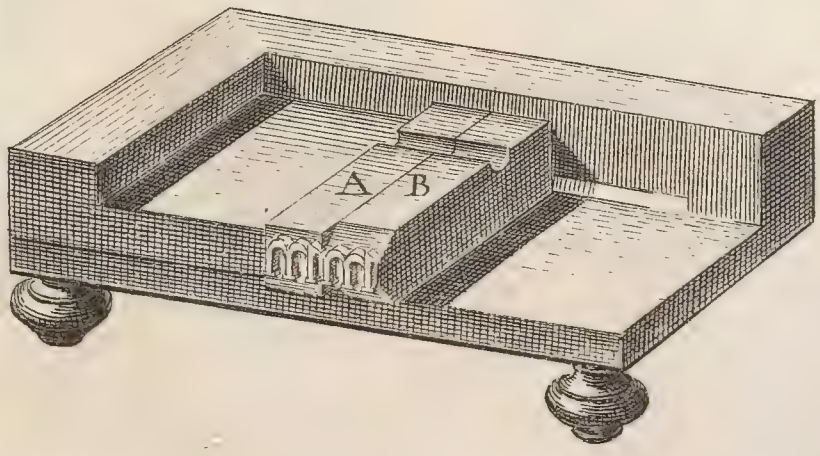

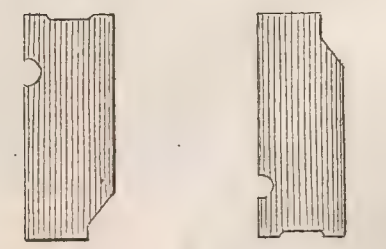

fig. 18.

fig. 20.

fig. 23.

Gousier del —

Prevost Fecit

Fonderie en Caracteres

fig. 1.

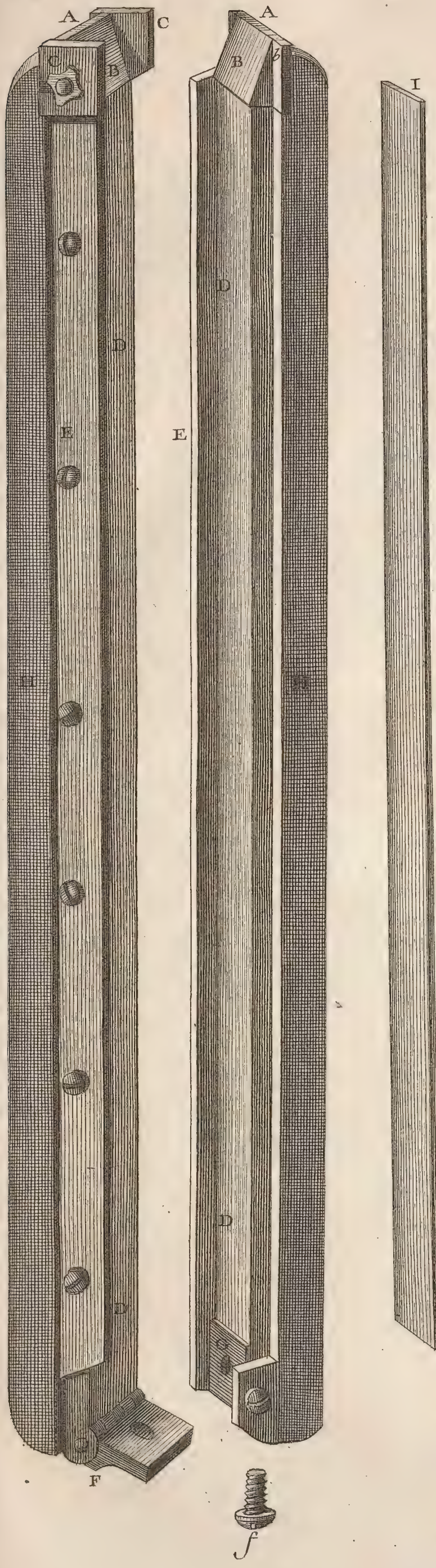

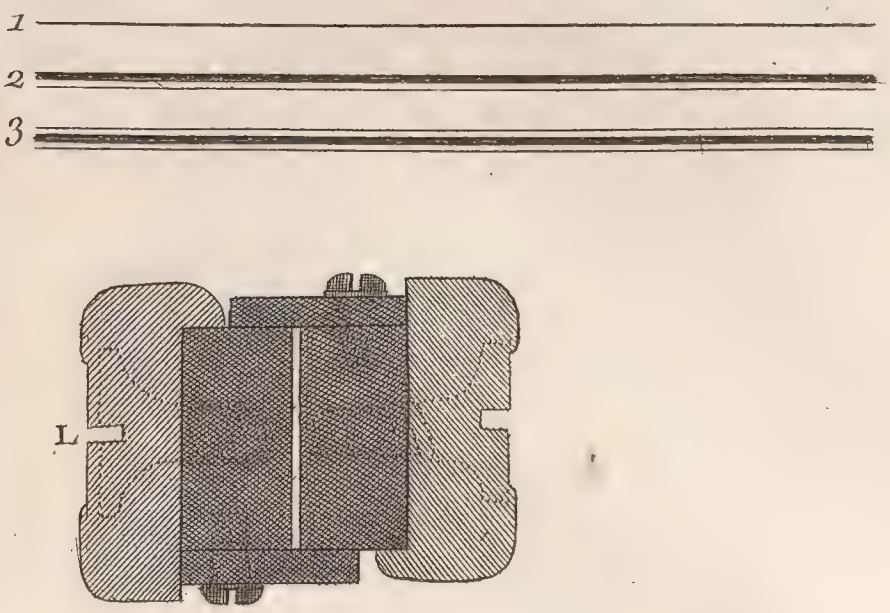

fig. 2.

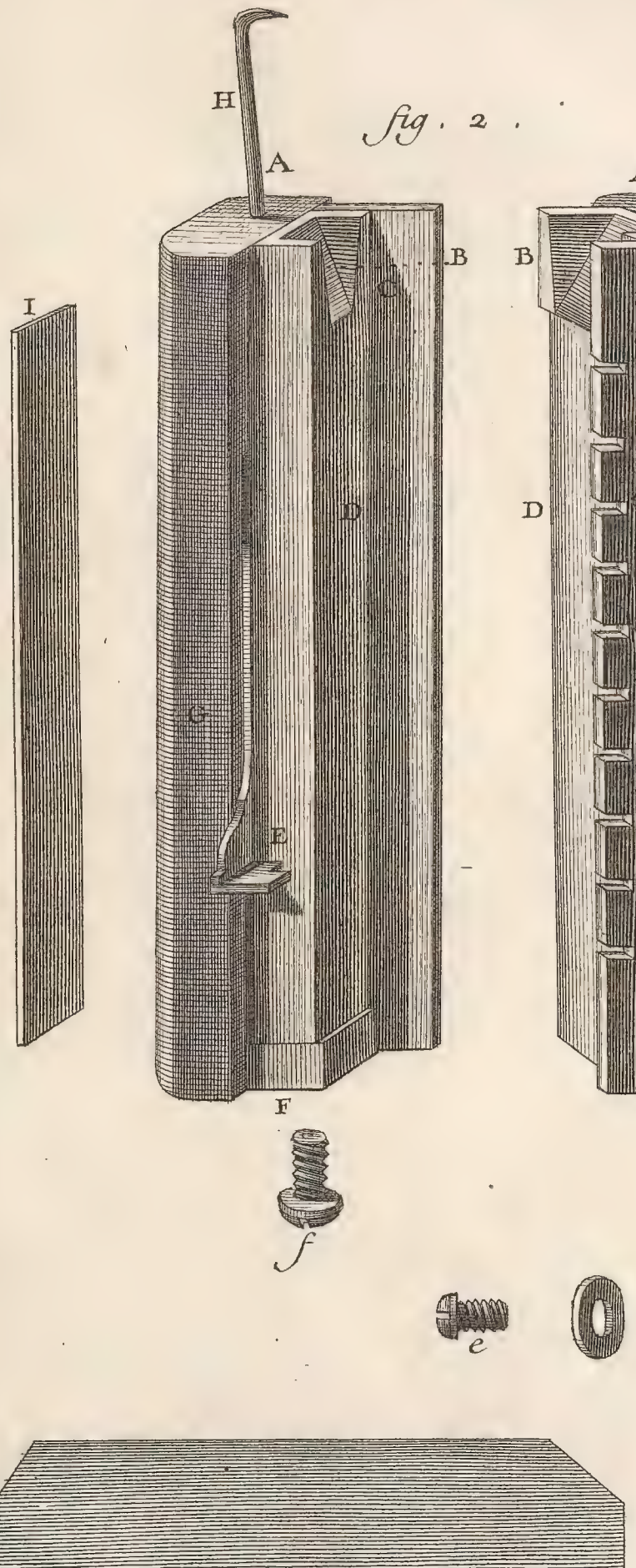

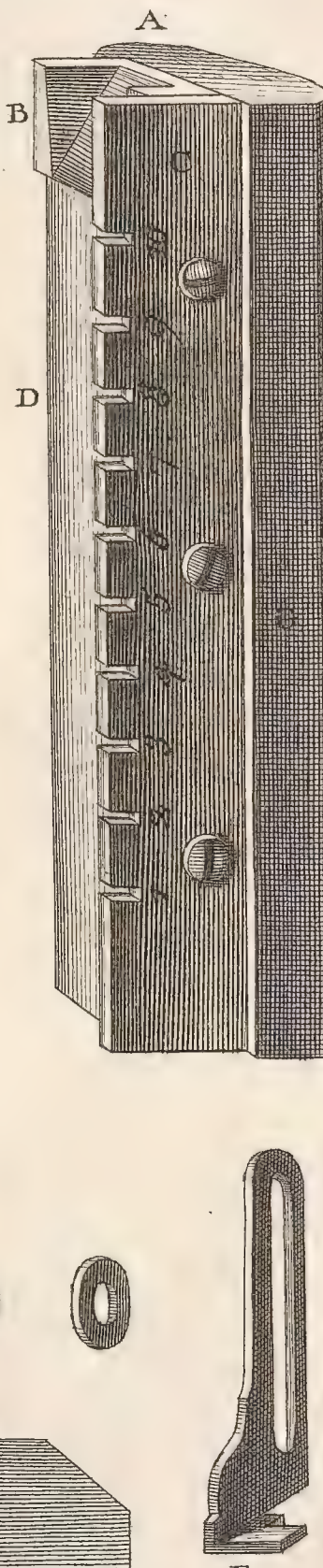

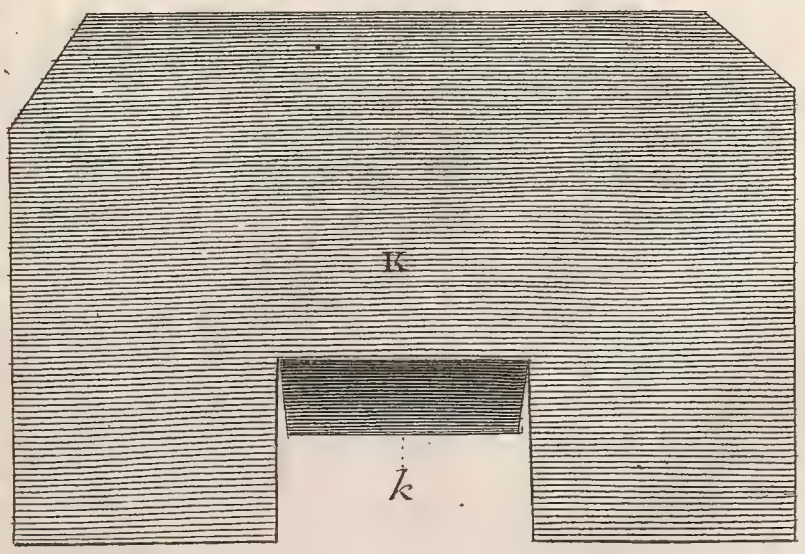

Foussier Del.

Prevost Fecit

Fonderie de Caracteres, Moules a Reglets et a Interlignes.

CARACTERES ET ALPHABETS

DE LANGUES MORTES ET VIVANTES,

Contenant vingt-cinq Planches.

ON oſe ſe flater que le public verra avec plaiſir le recueil d'alphabets anciens & modernes que nous lui préſentons. Il n'eſt pas auſſi ample ni auſſi détaillé que nous l'euſſions deſiré ; mais nous pouvons au moins aſſurer qu'il eſt plus exact que tout ce qui a paru juſqu'ici en ce genre. Nous avons eu l'attention de ne tracer ces alphabets que d'après les meilleurs originaux que nous avons pû recouvrer ; & ſouvent nous en avons eu pluſieurs ſous les yeux pour nous guider dans le choix que nous en devions faire. Ceux que l'on trouve en aſſez grand nombre dans le treſor des langues de Duret, & dans d'autres recueils, ſont mal exécutés, & ſans choix ; pluſieurs même ſont entierement faux & imaginaires. Nous eſpérons que l'on ne nous fera point un pareil reproche. Nous avons mieux aimé nous contenter d'un petit nombre, que d'en haſarder un ſeul. La plûpart des alphabets indiens compris dans ce recueil, ont été envoyés de Pondichéri, il y a trente ans au moins. On avoit deſſein alors, à la ſollicitation des miſſionnaires françois, d'en faire graver les poinçons à Paris, pour établir pluſieurs imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois, qui y avoient dèſlors une imprimerie tamoule ou malabare. On doit juger par-là, de l'exactitude de ces alphabets, & du degré de confiance qu'on doit leur donner.

Comme il doit régner de l'ordre par-tout, il n'eſt point hors de propos de rendre compte ici de celuique nous avons obſervé par rapport à ces alphabets. Nous avons crû devoir débuter par l'hébreu & les autres alphabets qui en dérivent, comme le ſamaritain, le ſyriaque, l'arabe, l'égyptien, le phénicien, le palmyrénien, le ſyro-galiléen, l'éthiopien ; de-là nous paſſons aux anciens alphabets grecs & latins, & aux différens alphabets européens, qui dérivent manifeſtement des précédens ; viennent enſuite les alphabets arméniens, géorgiens, & celui de l'ancien perſan, qui paroiſſent n'avoir aucun rapport avec les précédens, ni pour la forme des caracteres, ni pour les dénominations. Nous avons placé à la ſuite de ceux-ci, les alphabets indiens, le grandan, l'hanſcret, le bengale, le talenga, le tamoul, le ſiamois, le bali, le thibétan, le tartare mouantcheou, & le japonnois ; enfin nous avons terminé notre recueil par les clés chinoiſes. Le chinois pourroit diſputer d'antiquité avec l'hébreu & le ſamaritain ; mais comme c'eſt une écriture figurée, & dans l'origine, repréſentative des objets ſignifiés ; qu'elle n'a conſéquemment aucune relation avec les caracteres alphabétiques, nous avons crû pouvoir lui aſſigner ce rang, ſans pour cela avoir aucun deſſein de conteſter ſa haute antiquité, dont je ſuis très-perſuadé.

PLANCHE Ire.

Hébreu & Samaritain.

Les Hébreux ont vingt-deux lettres ; leurs dénominations ſont ſignificatives. *Aleph* ſignifie bœuf, chef ; *beth*, maiſon ; *ghimel*, un chameau ; *daleth*, porte ; *vav*, un crochet ; *zaïn*, trait, glaive, maſſue ; *cheth*, un quadrupede, un ſac ; *theth*, boue ; *iod*, la main ; *caph*, la paume de la main ; *lamed*, pointe pour animer le bœuf au travail ; *mem*, tache ou eau ; *noun*, poiſſon, race, lignée ; *ſamech*, appui ; *aïn*, l'œil ; *phe*, la bouche, le viſage ; *tſade*, les côtés ; *coph*, ſinge ; *reſch*, la tête ; *ſchin*, les dents ; *tav*, terme, borne. Comme il y a déja beaucoup de ſiecles que la langue hébraïque n'eſt plus une langue vivante, on ne peut répondre que tous ces noms ſignifient préciſément ce qu'on leur fait ſignifier ici ; mais il y en a pluſieurs dont on eſt aſſuré. Ces dénominations, ſelon moi, prouvent deux choſes, la premiere, que les caracteres alphabétiques des Hébreux avoient été empruntés des lettres ſacrées ou hiérogrammes des Egyptiens ; la ſeconde, que ces lettres hébraïques, telles que nous les préſentons ici, non plus que les ſamaritaines, ne ſont point de la premiere antiquité, puiſqu'elles devroient figurer les choſes qu'elles ſignifient. Cependant à mettre en parallele les lettres hébraïques avec les ſamaritaines, & en les examinant attentivement d'après cette idée, je ne doute aucunement qu'on ne donne la prééminence aux lettres ſamaritaines ; elles retiennent plus de leur ancienne origine, que les lettres hébraïques ; mais je ſuis perſuadé que les unes & les autres viennent conſtamment des Egyptiens, qui ſans doute avoient formé leur alphabet de quelques-unes de leurs lettres ſacerdotales ou hiérogrammes ; peut-être même doit-on enviſager ces dénominations *aleph*, *beth*, *&c.* comme les anciens noms égyptiens de ces lettres.

Les Hébreux comptent quatorze points-voyelles, dont cinq longs, cinq brefs, & quatre très-brefs. Les cinq longs & les cinq brefs ſont appellés *mélakim*, ou les *rois* ; les cinq très-brefs ſont les *miniſtres*. Les dénominations de ces points-voyelles, qui ſont *camets*, *tſere*, *chirek*, *cholem*, *patach*, *&c.* ont leurs ſignifications dans la langue hébraïque, quoique Capelle ſoutienne le contraire, & qu'il prétende que ce ſont des mots étrangers à cette langue. *Camets* ſignifie le *compreſſeur*, parce qu'il faut ſerrer les levres pour le prononcer ; *patach*, *apertor*, parce qu'il oblige à ouvrir les levres, *&c.*

Outre ces points-voyelles que l'on voit dans la Planche, les Hébreux en ont encore d'autres, que je n'aurois point omis, ſi cette Planche n'eût point été déja gravée lorſque j'ai eu la direction de ces alphabets. Ces points ſont le *dageſch*, qui ſe met dans le ventre de la lettre, & ſert à la doubler ; le *mappik*, qui eſt un point qui ſe met dans le *he* finale, & le rend mobile. Les Hébreux ont auſſi un grand nombre d'accens ; ſavoir, douze qui ſe mettent ſous les lettres, dix-huit qui ſe mettent deſſus, quatre qui ſe mettent deſſus & deſſous, un qui ſe met à côté. Ces accens ſervent à avertir d'élever ou de baiſſer la voix ; il y a les accens aigu, grave & circonflexe ; d'autres ſervent à diſtinguer les différens membres d'une phraſe ; enfin il en eſt auſſi dont on ignore l'uſage, mais qu'on ne laiſſe pas, nonobſtant cela, de marquer dans le texte hébreu de la Bible, avec la plus ſévere exactitude. Les doctes hébraïſans ont eu de grandes diſputes entr'eux ſur l'origine & l'antiquité de ces points & de ces accens ; les uns, par un excès de zele, ont prétendu ſoutenir que cette quantité prodigieuſe de points & d'accens étoit auſſi ancienne que les lettres mêmes ; leurs adverſaires, au contraire, ont ſoutenu qu'ils étoient nouveaux, & de l'invention des Maſſoretes, qui trouverent le moyen de fixer la leçon du texte ſacré, par l'appo-

sition de ces points-voyelles & des autres remarques marginales. Mais il y a, je crois, un milieu à prendre entre deux sentimens si opposés ; il ne s'agit que de réduire cette ponctuation hébraïque à la simplicité de la ponctuation arabe, & on verra que tout le reste n'a été imaginé que pour une plus grande exactitude, à cause de la profonde vénération que l'on a eu pour le texte hébreu. Masclef, chanoine d'Amiens, s'avisa en 1716, de publier une grammaire hébraïque, dans laquelle rejettant & l'antiquité des points, & l'autorité de la massore, il prétendit qu'on devoit donner aux lettres hébraïques le son qu'elles ont dans l'alphabet; ainsi par-tout où il se trouveroit un *beth*, *ghimel*, *daleth*, *&c.* il falloit prononcer *be*, *ghi*, *da*, *&c.* ensorte que suivant ce nouveau système, au lieu de *moscheh*, *canaan*, *manascheh*, *selomoh*, il faudra lire, *meschih*, *canouan*, *menouschih*, *silameh :* système aussi ridicule que mal conçû, & qui ne tend pas moins qu'à renverser toute la grammaire hébraïque. « *Quo nomine tantam ad-* » *ficiam temeritatem*, *non invenio*, dit le savant M. » Schultenz, *hoc non est illudere tantum orbi erudito*, » *sed etiam insultare. Publicum*, *suamque in eo famam*, » *parum curent necesse est*, *qui talia scribere audent. Ne* » *mentionem quidem fecissem tantæ vanitatis*, *nisi mate-* » *ria coëgisset.* En effet, l'ignorance grossiere qui fait la base de tout ce système, est telle que je n'eusse point rapporté moi-même ces paroles de M. Schultenz, si je n'avois eu dessein de détourner plusieurs personnes, qui encore aujourd'hui à Paris, perdent leur tems à vouloir apprendre l'hébreu d'après ces principes.

PLANCHE II.

Syriaque & Stranghelo.

La langue syriaque, appellée en divers tems, *langue chaldéenne* ou *babyloniene*, *araméene*, *assyriene*, fut encore nommée *hébraïque*, non qu'on la confondît avec l'ancien hébreu, mais parce qu'elle étoit devenue la langue vulgaire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, & qu'elle l'étoit encore du tems de Jesus-Christ. Il paroît constant qu'une partie des livres du nouveau Testament ont été écrits en syriaque. Les termes de *boanerges*, *raca*, *mammouna*, *barjona*, *cephas*, *&c.* répandus dans le nouveau Testament, sont syriens ; ce qui doit rendre l'étude de cette langue recommandable aux Chrétiens. Les dénominations des lettres de l'alphabet syriaque ne sont presque point différentes des hébraïques. Ces lettres servent également de chiffres; Les lettres *youd*, *koph*, *lomadh*, *mim*, *noun*, *sem kath*, *ee*, *phe*, *ssode*, avec un point dessus, valent 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900. L'*olaf* avec un trait semblable à notre accent grave, au-dessous, vaut 1000; le *beth*, avec un pareil trait, 2000; le même *olaf*, avec un trait horisontal mis dessous, vaut 10000; le *youdh*, avec un pareil trait dessous, vaut 100000 ; cette même barre mise sous un *koph*, vaut un million; une espece d'accent circonflexe mis sous l'*olaf*, exprime dix millions ; sous le *beth*, vingt millions, & ainsi des autres lettres de l'alphabet.

Aujourd'hui on ne parle plus la langue syriaque; la langue vulgaire des Syriens & des Maronites est l'arabe ; ensorte que le syrien, comme parmi nous le latin, est la langue de l'Eglise & des livres saints. Lorsque les Syriens veulent écrire en arabe sans être entendus des Mahométans, ils se servent des caracteres syriens ; & comme les Arabes ont six lettres de plus que les Syriens, savoir les lettres *thse*, *cha*, *dhsal*, *dad*, *da* & *gain*, ils y suppléent en ajoutant un point aux lettres *tav*, *koph*, *dolath*, *ssodhe*, *tteth* & *ee*. Le syriaque est aussi la langue savante des Chrétiens de saint Thomas, dans les Indes. J'ai quelques-uns de leurs livres écrits dans un caractere qui tient beaucoup du stranghelo, entr'autres l'évangile de saint Thomas, dont on trouve une version latine dans le recueil des faux évangiles de Fabricius, & qu'on a condamné à Rome, comme un livre apocryphe dont on n'avoit pû recouvrer l'original. Le syriaque en est aussi pur que celui du nouveau Testament; leur écriture est fort belle & ronde, elle a cela de particulier que les lettres *dolath*, *resch* & *zain* ressemblent, savoir les deux premieres au *dal* des Arabes, & le *zain* au *vav*. On remarquera que les Syriens appellent encore leurs points-voyelles des noms d'*Abrohom*, *Eschaia*, *Odom* & *Ouriah*, qui sont autant de noms propres, dont la premiere lettre a le son d'une de ces voyelles.

Les Syriens Nestoriens étoient fort répandus dans la Tartarie vers le douzieme siécle ; ils y avoient établi leurs missions. L'an 1625, des maçons trouverent à la Chine, dans un petit village près de Sighanfou, capitale de la province de Chensi, une grande pierre de marbre, contenant une inscription en très-beaux caracteres chinois, qui prouve que les Syriens entrerent à la Chine dès le sixieme siécle sous le regne de l'empereur Taitçom, & que depuis cette époque jusqu'en l'année 782, qui est la date de l'érection de ce monument, la religion chrétienne y avoit fait de rapides progrès sous la protection des empereurs. Ce monument, qui est peut-être le plus beau qu'on puisse voir en ce genre, contient en marge, & en caractere stranghelo, les signatures d'environ soixante-sept prêtres syriens, & celle d'un certain Adam, à qui l'on donne le titre de prêtre, chorévêque & papasi du Tsineston, c'est-à-dire du royaume de la Chine, appellé *Tsin* par les Orientaux.

Je ne sais où Duret a trouvé ce verslatin,

E cælo ad stomachum relegit Chaldœa lituras.

qui prouveroit qu'autrefois les Syriens écrivoient de haut en bas, à la maniere des Chinois & des Tartares Mouantcheoux.

PLANCHES III. & IV.

Arabe.

Les Arabes écrivent de droite à gauche ; leur alphabet est composé de vingt-huit lettres, c'est-à-dire qu'ils ont six lettres de plus que les Hébreux & les Syriens. Le *lam-alif*, qui forme la vingt-neuvieme lettre de cet alphabet, n'est qu'une lettre double, composée du *lam* & de l'*alif*. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, a été mis dans cet ordre par les nouveaux grammairiens, qui, en cela, n'ont eu en vue que de réunir des lettres de même figure. En effet, plusieurs de ces lettres ne sont reconnoissables que par les points distinctifs qui s'apposent dessus & dessous. L'ordre naturel de l'alphabet arabe ne doit point différer de celui des Hébreux, & la preuve en est claire, en ce que la valeur numérale des lettres arabes correspond à celle des Hébreux. Les six lettres que les Arabes ont ajoutées à cet ancien alphabet, sont *thse*, *cha*, *dhzal*, *dad*, *da* & *ghain*. Elles doivent être placées à la fin de cet alphabet dans le même ordre que je viens de les nommer, & elles valent, savoir, *thse*, 500 ; *cha*, 600 ; *dhzal*, 700 ; *dad*, 800 ; *da*, 900 ; *ghain*, 1000. Ces six lettres ne different que par leurs points, des lettres, *te*, *ha*, *dal*, *sad*, *ta* & *ain*. Si nous étions aujourd'hui bien au fait de l'ancienne prononciation de l'hébreu, sans doute que nous pourrions expliquer la raison qui a porté les Arabes à admettre ces six lettres d'augmentation ; car il y a lieu de présumer que les Hébreux prononçoient le *tav* tantôt comme un *t*, & tantôt comme *ths ;* qu'ils aspiroient quelquefois la

lettre *he*, & la prononçoient dans certains mots comme le *cha* des Arabes, *&c.* par la même raiſon qu'un point mis à droite ou à gauche ſur la lettre ש, en fait un *ſchin* ou un *ſin*. Quoique les Hébreux n'ayent pas mis la même diſtinction ſur les autres lettres que je viens de nommer, cela n'empêche point qu'elle ne pût ſubſiſter dans l'uſage, & conſéquemment que cela ait donné lieu aux Arabes de la faire dans leur alphabet. On peut croire encore que l'étendue des pays où on parle arabe, & les différens dialectes de cette langue, ont donné lieu à ces lettres d'augmentation. Quant à la prononciation, on obſervera que les lettres *ain* & *gain* ſe tirent du fond du goſier; il eſt rare de ne point reconnoître un arabe à la prononciation de cette lettre.

Les notes ortographiques, qui ſont *hamza*, *weſla* ou *ouaſla*, *madda*, *giezma*, & *taſchdid*, ſervent, ſavoir, le *hamza* à marquer le mouvement de l'*alif*, lorſqu'il eſt appoſé deſſous ou deſſus cette lettre, ou à en tenir lieu lorſqu'il eſt écrit ou ſeul, ou ſur les lettres *vav* & *ye*; ſon uſage eſt encore de doubler ces voyelles. Le *ouaſla* ſe met ſur l'*alif* initial, & déſigne qu'il doit perdre ſa prononciation pour prendre le ſon de la derniere voyelle du mot précédent. Le *madda* ſe met également ſur l'*alif*, & le rend long; il ſert auſſi d'abbréviation aux mots. Le *giezma* marque que la conſonne ſur laquelle on le met, eſt quieſcente, ou deſtituée de toute voyelle. Enfin le *taſchdid* double la lettre ſur laquelle on le met.

Les *tanouin* ou *nunnations*, *oun*, *an*, *in*, ſervent à déſigner; ſavoir, *oun*, le nominatif; *an*, l'accuſatif; & *in*, le génitif, le datif & l'ablatif.

Les plus anciens caracteres arabes ſont ceux qu'on appelle *couſites*, ainſi nommés de la ville de Coufah, bâtie ſur l'Euphrate. Les caracteres modernes ſont de l'invention du viſir Moclah, qui fleuriſſoit l'an 933 de l'ere chrétienne, ſous les regnes des califes Moctader, Caher-Billah & Radhi-Billah. Les intrigues de ce viſir lui couterent à trois repriſes différentes, la main droite, la main gauche, & enfin la langue, ce qui le conduiſit à traîner une vie miſérable & languiſſante, qu'il finit l'an 949. On rapporte que lorſqu'il fut condamné à perdre la main droite, il ſe plaignit de ce qu'on le traitoit en voleur, & de ce qu'on lui faiſoit perdre une main qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être pour la poſtérité, le modele de l'écriture la plus parfaite. En effet, ces trois exemplaires n'ont jamais ceſſé d'être admirés pour l'élégance de leurs caracteres, nonobſtant qu'Ebn-Bauvab les ait encore ſurpaſſés, au jugement des Arabes. D'autres attribuent l'invention de ces beaux caracteres à Abdallah-al-Haſſan, frere d'Ebn Moclah. Il ſubſiſte encore des monumens couſites, qui ſont de toute beauté, mais aſſez difficiles à lire à cauſe des ornemens étrangers dont ils ſont ſurchargés.

Turc.

Les Turcs ont cinq lettres de plus que les Arabes, qu'ils ont empruntées des Perſans. La prononciation turque tient un milieu entre la prononciation perſane & la prononciation arabe; elle n'eſt pas ſi rude que celle-ci, mais plus mâle que l'autre, excepté cependant à Conſtantinople, où on prononce aujourd'hui le turc auſſi doucement que le perſan.

Les Turcs ont ſept ſortes d'écritures; ſavoir, le *neſqhi*, dont ils ſe ſervent pour écrire l'alcoran, & la plûpart des livres d'hiſtoire. Le *diwani*, dont ils ſe ſervent pour les affaires & dans le barreau; les lignes de cette écriture montent de la droite à la gauche, mais plus ſenſiblement vers la fin. Le *taalik*, qui differe peu du neſqhi, & dont les juges & les poëtes ſe ſervent; on s'en ſert même en Arabie pour écrire l'arabe. Le *kirma*, qui reſſemble auſſi au taalik, & dont on ſe ſert pour tenir les regiſtres. Le *ſulus* ou *ſchulſi*, qui ſert dans les titres des livres & des patentes impériales. Enfin le *iakouti* & le *rejhani*, qui ſont ainſi appellés du nom de leurs auteurs, mais dont on ſe ſert rarement. Ils ont encore pluſieurs autres ſortes d'écritures, qu'il eſt aſſez inutile de détailler ici, dès que l'on n'en préſente point de modeles ſous les yeux. Il y a environ trente ans qu'Ibrahim Effendi a fait élever la premiere imprimerie turque à Conſtantinople, qui nous a enrichi d'une bonne hiſtoire Ottomane en turc, d'une grammaire turque expliquée en françois, & de pluſieurs autres ouvrages utiles & curieux. Je dis imprimerie turque, car nous avons pluſieurs livres hébreux que les Juifs ont fait imprimer dans cette ville, antérieurement à cette époque.

Perſan.

Les Perſans ont emprunté leur alphabet des Arabes; ils y ont ajouté cinq lettres, dont on peut voir la figure & la valeur dans la *Pl. IV.* Les anciens Perſans avoient pluſieurs langues & dialectes différentes; ſavoir, le *parſi*, le *deri*, le *pahlevi*, le *ſogdi*, le *zabuli*, l'*heravi*, le *khouzi*, le *tartare*, le *ſouriani*, & le *carchouni*. Le *parſi* ou *farſi* étoit ainſi appellé de la province de Perſe, où on le parloit. Elle étoit la langue des ſavans & des maubed, ou prêtres. Le *deri* étoit la langue de la cour, qui étoit en uſage à Madaïn, & dans les provinces de Khoraſſan & de Balk. Le *pahlevi* étoit ainſi appellé de Pehla, terme qui déſignoit les cinq villes capitales Iſpahan, Rei, Hamadan, Nehavend & Aderbigiane, où on le parloit. Le *ſogdi* étoit ainſi appellé de la province de Sogdiane, au milieu de laquelle eſt ſituée Samarcande. Le *zabuli* étoit ainſi appellé du Zableſtan, province limitrophe de l'Indoſtan, & où ſont ſituées les villes de Gaznah, Bamian, Meïmend, Firouzcoueh, Caboul, *&c.* L'*heravi* ſe parloit à Herah, dans le Khoraſſan. Le *khouzi*, ainſi nommé de la province de Khouziſtan, ſituée entre la province de Fars & Baſſora, étoit parlé par les rois & les grands, & il leur étoit particulier. Enfin le *tartare* & le *ſouriani*, ou *ſyrien*, étoient auſſi en uſage en Perſe, ainſi que le *carchouni*, qui étoit un langage compoſé de ſyriaque & de perſan, & que l'on employoit dans les lettres miſſives.

PLANCHE V.

Egyptien, Phénicien.

Nous devons à la ſagacité & aux recherches de M. l'abbé Barthelemi, la découverte de l'alphabet égyptien, ainſi que des alphabets phénicien & palmyrénien. L'attention qu'il a eue de ſe procurer des copies exactes, & même des empreintes des monumens, lui ont applani les difficultés ſans nombre que divers ſavans ont éprouvées à la lecture des premieres copies défectueuſes que l'on avoit fait graver. Les peines que M. l'abbé Barthelemi s'eſt données, ont été couronnées par la réuſſite, & ont enrichi le public. Il y a lieu d'eſpérer que d'autres inſcriptions qui pourront ſe trouver par la ſuite, donneront à ſon travail toute la perfection que l'on peut deſirer.

Sous le N°. 1. eſt l'alphabet égyptien d'après l'inſcription de Carpentras; on le nomme *égyptien*, parce que l'inſcription d'après laquelle il eſt tiré, ſe trouve au-deſſous d'un monument qui eſt très-certainement égyptien. Cependant comme la religion égyptienne étoit reçue dans la Phénicie, il ſe peut que ce monument ſoit des Phéniciens, & il y a même beaucoup d'apparence, puiſque les caracteres alphabétiques des Egyptiens, qu'on trouve ſur divers monumens, & qu'on n'a pû déchiffrer encore, ne reſſemblent à aucun des caracteres que nous connoiſſons.

N°. 2. Alphabet phénicien d'après des inſcriptions conſervées à Malte depuis long-tems, & d'après des médailles de Syrie.

N°. 3. Autre alphabet phénicien d'après des médailles de Sicile.

N°. 4. Troiſieme alphabet phénicien d'après les inſcriptions conſervées en Chypre, & rapportées par Pococke.

N°. 5. Quatrieme alphabet phénicien d'après une inſcription découverte tout récemment à Malte.

Palmyrénien.

N°. 6. Palmyre ainſi nommée à cauſe de la quantité de palmiers qui étoient dans ſes environs, eſt la même ville que l'Ecriture-ſainte nomme *Tadmor*, & dont elle attribue la fondation à Salomon. Cette ville étoit ſituée à l'entrée du deſert, ſur les confins de la Syrie. Elle devint célebre ſous les regnes d'Odenat & de Zénobie, qui étendit ſes conquêtes depuis les bords du Tigre juſqu'à l'Helleſpont, & prit le nom de reine d'Orient, lorſqu'elle ſe fut aſſujetti l'Egypte, par Zalba, l'un de ſes généraux. Cette reine fut depuis vaincue par Aurélien, chargée de chaînes d'or & conduite à Rome, où elle mena une vie privée près de Tibur, & dans une maiſon dont on voit encore les ruines. La ville de Palmyre, capitale des états de cette reine, étoit dans le voiſinage de l'Euphrate, & limitrophe de l'empire des Perſes à l'orient, & de celui des Romains à l'occident. Cette ſituation étoit extrèmement avantageuſe pour le commerce; en effet, Palmyre devint très-opulente en diſtribuant dans ces deux grands empires les marchandiſes qu'elle tiroit de la Perſe & des Indes, par le moyen des caravannes. Elle fut auſſi célebre par ſon négoce, que Batne, ville de l'Anthémiſie, ſituée près de l'Euphrate, au nord de la Méſopotamie; que Dioſcuriade ou Prezonde, port de la Colchide, dans lequel, au rapport de Pline & de Strabon, on voyoit aborder des négocians de 300 langues différentes; enfin que Tyr & Alexandrie. Les ruines de Palmyre, deſſinées par quelques voyageurs anglois, prouvent ſon ancienne ſplendeur: elles offrent de ſuperbes colonnades, d'une magnificence & d'une richeſſe qui paſſe tout ce qu'on peut voir en ce genre. Les inſcriptions palmyréniennes ont reſté long-tems ſans pouvoir être déchiffrées; auſſi les premieres copies étoient-elles fort défectueuſes; enſorte que pluſieurs ſavans anglois, tels qu'Edouard Bernard, Smith, Robert Huntington, Hallifax, ont tenté vainement d'en donner des explications. Rhenferd crut être plus heureux que les Anglois, & il haſarda un alphabet; mais la gloire de cette découverte étoit réſervée à M. l'Abbé Barthelemi; il trouva le moyen de lire & d'interpréter les inſcriptions palmyréniennes, copiées fidelement par MM. d'Awkins & Robert Wood, & il fixa l'alphabet de cette langue; c'eſt le même que nous donnons dans cette Planche. Les élémens de cet alphabet, qui tiennent de l'hébreu, s'écrivent de même de droite à gauche.

Syro-Galiléen.

N°. 7. Ce que nous appellons *ſyro-galiléen*, eſt à proprement parler, l'ancien chaldéen, familier aux prétendus Chrétiens orientaux, qui prennent le titre de *Mendai Iahia*, ou *diſciples de ſaint Jean-Baptiſte*; ils étoient plus connus anciennement ſous les noms de *Charaniens* & de *Sabis*. Ils habitent en grand nombre dans la ville de Baſſora & dans les environs. Ces chrétiens prétendent avoir conſervé parmi eux les livres qu'ils attribuent fauſſement à Adam, & qui ſont écrits dans les caracteres que l'on voit ſous ce N°. La bibliotheque royale poſſede pluſieurs manuſcrits ſabiens, qui contiennent des eſpeces de ſermons & des litanies que feu M. l'Abbé Fourmont, de l'académie des Belles-Lettres, & profeſſeur de ſyriaque au college royal, a traduits en partie. Le ſabien eſt à proprement parler, du ſyriaque, mais mélangé de mots empruntés du perſan & de l'ancienne langue chaldaïque. La religion de ces peuples me ſemble encore plus mélangée que leur langue; elle tient de l'idolatrie indienne, du Judaïſme & du Mahométiſme; car ils n'ont de chrétien que le nom, & un certain baptême qu'on leur confere lorſqu'ils naiſſent, baptême qu'on renouvelle enſuite tous les ans à trois grandes fêtes différentes, & même lorſqu'ils ſe marient. Ils obſervent outre cela une ſorte d'ablution ſoir & matin, à la façon des Mahométans. Ils font un ſacrifice avec de la fleur de farine, du vin de paſſe & de l'huile, dont le ſchek ou ſacrificateur fait un gâteau, qu'il diſtribue aux aſſiſtans après en avoir mangé un peu. Leur ſecond ſacrifice eſt celui de la poule, que l'on lave dans de l'eau claire, & à laquelle le ſchek coupe le col, étant tourné du côté de l'orient, en prononçant ces paroles: *Au nom de Dieu, cette chair ſoit pure à tous ceux qui la mangeront.* Leur troiſieme ſacrifice eſt celui du mouton, qui ſe fait avec les mêmes cérémonies.

Ces Sabis ont eſſuyé pluſieurs perſécutions; ils comptent Mahomet, Omar & Tamerlan au nombre de leurs perſécuteurs; ils les accuſent d'avoir brûlé leurs livres & abattu leurs temples. Ils furent encore perſécutés par le calife Almamon, qui ſurpris de l'habillement étroit & de la longue chevelure de pluſieurs d'entr'eux, qui l'étoient venu ſaluer, leur demanda s'ils étoient alliés ou tributaires; ils répondirent, nous ſommes Harraniens. Êtes-vous chrétiens, juifs, ou mages, leur demanda encore le calife? ce qu'ils nierent. Avez-vous des écritures & un prophéte, répliqua le calife? ils tergiverſerent dans ce qu'ils avoient à répondre à cette demande, & ne ſurent que dire. Vous êtes donc, reprit le calife, des ſadducéens, des adorateurs d'idoles, & des compagnons du puits qui fut comblé de pierres ſous le regne d'Alraſchid. Si cela eſt ainſi, ajouta le calife, nonobſtant que vous promettiez de payer le tribut, il faut que vous choiſiſſiez de deux choſes l'une, ou de ſuivre le Muſulmaniſme, ou l'une des religions dont il eſt parlé dans l'alcoran; ſans cela, je vous exterminerai tous. Le calife voulut bien différer ſa déciſion, juſqu'à ce qu'il fût revenu du pays de Roum, pour lequel il partoit alors. Pendant cet intervalle, nombre de ces Harraniens couperent leurs longs cheveux, prirent d'autres habits, & ſe firent ou chrétiens ou muſulmans. Ceux qui reſterent attachés à la religion de leurs peres, réſolurent de ſe dire de la religion des Sabiens, dont il eſt parlé dans l'alcoran. Le calife mourut dans cette expédition, & cela n'a point empêché que depuis ce tems-là, ils n'aient été connus ſous le nom de Sabiens. Ben Schohnah les appelle Chaldéens ou Syriens. Pour moi, je ſuis porté à croire que leur religion eſt celle des anciens Egyptiens, des Phéniciens & des Chaldéens, à laquelle ils auront ajouté quelques cérémonies extérieures pour en impoſer aux Chrétiens & aux Mahométans, avec leſquels ils ſont obligés de vivre.

Ils eſſuyerent encore une violente perſécution de la part des Portugais, qui maîtres d'Ormous, & amis du pacha de Baſſora, obtinrent de ce gouverneur qu'on forceroit les Sabis d'aller à l'égliſe portugaiſe, bâtie à Baſſora, ſous peine d'amende pécuniaire & de punition corporelle; perſécution qui ne finit que lorſque les Portugais perdirent Ormous.

PLANCHE

PLANCHE VI.

Alphabet Ethiopien & Abyſſin.

La langue éthiopienne a eu le même ſort que la langue latine, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt devenue une langue morte qui ne s'acquiert plus que par l'étude, & qui eſt conſacrée pour les livres de religion; auſſi ces Peuples l'appellent-ils *Leſan ghaaz*, langue d'étude; *Leſan matzhaph*, langue des livres. La langue amharique ou abyſſine a pris ſa place; elle eſt ainſi nommée de la province d'Amhar la principale du royaume d'Abyſſinie; c'eſt pourquoi on l'a appellée *Leſan neghus*, la langue royale : ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs autres langues différentes & quantité de dialectes qui ſe parlent dans les différens pays ſoumis à l'Ethiopie ; mais la langue amharique ſeule eſt entendue par-tout, parce qu'elle eſt la langue de la Cour. Elle ne l'eſt devenue que depuis l'extinction des rois d'Ethiopie de la famille des Zagée qui tenoient leur ſiege à Axuma; car, comme la nouvelle famille qui les remplaça ſur le trône parloit la langue amharique, tout le monde ſe fit un devoir de parler cette langue.

Au jugement de Ludolf, cette langue abyſſine eſt très-difficile : & il conſeille à ceux qui voudront l'apprendre, de commencer par s'adonner à l'étude de la langue éthiopienne, qui eſt à l'égard de la langue abiſſine, comme le latin à l'égard du françois & de l'eſpagnol.

Quant à la langue éthiopienne, elle dérive manifeſtement de la langue arabe dont elle ne ſemble être qu'une dialecte, non-ſeulement par rapport à l'identité d'un très grand nombre de radicales, mais encore par rapport à la grammaire qui eſt preſque la même. Cette langue éthiopienne n'admet que vingt-ſix lettres, les Abyſſins en ont ajouté ſept que nous avons diſtinguées dans la planche.

On remarquera que les chiffres éthiopiens qu'on a eu l'attention de marquer dans cette planche, ſont à proprement parler les caracteres grecs que les Ethiopiens auront probablement empruntés des Cophtes leurs voiſins.

Les ſept lettres que les Abyſſins ont ajoutées à l'alphabet éthiopien prouvent encore l'étroite analogie de la langue abyſſine avec celle des Arabes qui, comme on l'a remarqué ci-deſſus, ont ajouté également un pareil nombre de lettres à leur ancien alphabet.

Les Ethiopiens ſont connus dans l'Ecriture-ſainte ſous le nom de Chuſites, parce qu'ils tiroient leur origine de Chus frere de Meſraïm & fils de Cham. Ces peuples avoient dès les premiers tems de leur monarchie, des lettres ſacrées ou hiéroglyphes, dont les prêtres ſeuls poſſedoient la lecture, & des lettres vulgaires communes à tous les Ethiopiens. Diodore de Sicile même prétend dans un endroit de ſon hiſtoire, que les Egyptiens avoient reçu des Ethiopiens ces lettres ſacrées, prétention que feu M. l'abbé Fourmont a voulu appuyer par une Diſſertation imprimée dans le cinquieme volume des mémoires de l'académie des Belles-Lettres; mais je ne vois pas qu'il y détruiſe les témoignages de Sanchoniathon, de Ciceron, d'Anticlides cité dans Pline, de Platon, d'Euſebe de Ceſarée, de Lucain, enfin de Diodore même, qui font honneur de cette invention au fondateur de la monarchie égyptienne, qu'ils nomment Menès, Mercure, Thot, Oſiris, *&c.*

PLANCHE VII.

Alphabet Cophte, ou Egyptien & Grec.

On a joint dans une même planche les alphabets cophte & grec à cauſe de l'étroite liaiſon qui ſubſiſte entre l'un & l'autre. En effet, à l'exception de ſept lettres que les Cophtes ont ajoutées de plus à leur alphabet, il eſt viſible que toutes les autres lettres cophtes ne ſont point différentes des majuſcules greques; même figure, même dénomination, même valeur : ces lettres greques furent introduites en Egypte, ſous le regne des ſucceſſeurs d'Alexandre dans ce royaume. La langue cophte qui ne ſubſiſte plus que dans les livres des chrétiens d'Egypte, eſt un mélange de grec, & de l'ancienne langue égyptienne; peut-être auſſi s'y trouve-t-il beaucoup de termes empruntés des anciennes langues perſanes & éthiopiennes, car on ſait que l'Egypte fut ſoumiſe tour à tour aux Perſans & aux Ethiopiens : mais ce qui rend la langue cophte d'aujourd'hui particuliere & originale, c'eſt que ſa grammaire eſt différente de la greque & des langues orientales : nonobſtant cela je ſuis fort éloigné d'en conclure, comme l'a fait M. l'abbé Renaudot (*ſur l'origine des lettres greques. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, tom. II. pag. 274.*) que l'ancienne langue égyptienne n'avoit aucun rapport avec l'hébreu & le phénicien; & je ſuis très-perſuadé qu'on ne doit pas en juger par la langue cophte d'aujourd'hui qui eſt bien différente de cette ancienne langue égyptienne. Sans alleguer d'autres preuves à cet égard, je ferai ſeulement obſerver que Meſraïm & Canaan étoient freres, qu'ils parloient la même langue, & que leurs partages ſe touchoient. Or, comment penſer après cela que le phénicien & l'égytien différoient eſſentiellement l'un de l'autre? La propoſition ne paroît pas recevable.

Cadmus, prince phénicien qui conduiſit une colonie dans la Gréce, communiqua aux Grecs l'alphabet phénicien; mais les Phéniciens eux-mêmes tenoient cet alphabet des Egyptiens; & par une ſuite des révolutions qui changerent la face de l'Egypte, les Ptolemées montant ſur le trône d'Egypte, introduiſirent l'uſage des lettres greques qui firent inſenſiblement oublier l'ancien alphabet égyptien.

C'eſt à l'idolâtrie des Egyptiens que l'écriture doit ſon origine. Sanchoniathon, ancien auteur phénicien, dont Euſebe nous a conſervé un fragment, dit que le dieu Thoor (c'eſt Oſiris ou Mercure Anubis que l'on a appellé Thot par corruption) inventa l'écriture des premiers caracteres, qu'il tira les portraits des dieux pour en faire les caracteres ſacrés des Egyptiens. En effet, ces portraits des dieux étoient chargés d'emblêmes ſignificatifs, & formoient déja une ſorte d'écriture figurée qui peignoit aux yeux la vertu & les différentes qualités & actions des grands hommes que l'on repréſentoit. Cette invention, groſſiere d'abord, reçut bien-tôt quelque perfection : le pinceau & la plume ſuccéderent au ciſeau. On ſimplifia ces portraits & ces figures allégoriques, on les réduiſit, pour plus de facilité, à un très-petit nombre de traits. Telle fut l'origine de l'écriture ſacrée des Egyptiens : elle fut imaginée d'après ce que l'on appelloit les *hieroglyphes*, c'eſt-à-dire, les ſculptures ſacrées, & les *grammata*, c'eſt-à-dire, les *lettres* ou *portraits des dieux*.

Il paroît conſtant par Socrates cité dans le Phédre de Platon, par Diodore de Sicile, Ciceron, Pline & par pluſieurs autres anciens écrivains, que l'écriture alphabétique eſt de l'invention du même prince nommé par les uns Menès ou Mercure, par les autres, Hermès, Thot, Oſiris, *&c.* Suivant le témoignage de pluſieurs de ces écrivains, le monarque égyptien avoit le premier diſtingué les voyelles des conſonnes, les muettes des liquides; & il étoit parvenu à aſſujettir le langage alors barbare à des regles fixes, & à régler juſqu'à l'harmonie des mots & des phraſes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce

prince, relativement à cette utile invention, fut regardé comme le dieu de l'éloquence & du ſavoir, & qu'en conſéquence les ſavans de l'Egypte lui dédioient leurs ouvrages : *Ægyptii ſcriptores*, dit Jamblique (dans ſon Traité des Myſteres de l'Egypte,) *putantes omnia inventa eſſe à Mercurio, libros ſuos Mercurio inſcribebant ; Mercurius præeſt ſapientiæ & eloquio.* J'ajouterai ſeulement ici que le prince dont il s'agit, n'eſt point différent de Meſraïm que l'Ecriture ſainte nous donne pour le fondateur de la monarchie égyptienne. Les différens ſurnoms que les Egyptiens & les Grecs lui ont donnés, n'empêchent pas de le reconnoître. On verra peut-être ici avec quelque plaiſir l'origine de quelques-uns de ces ſurnoms. Je m'y arrête d'autant plus volontiers, qu'elle contribuera à confirmer ce que l'on vient de dire de l'inventeur de l'écriture. Pluſieurs de ces ſurnoms y ont un rapport direct.

Le nom d'Anubis qu'on lui donnoit, vient de la racine orientale *noub*, qui ſignifie parler avec éloquence, d'où s'eſt formé le mot *anoubi*, un *homme éloquent*, un *orateur*, un *hérault*, un *prophète ;* ce qui me décide dans le choix de cette étymologie, c'eſt que les noms d'Hermès & d'Hermeneus, que lui donnerent les Grecs, me paroiſſent être la traduction du mot *anoubis* ; ils ſignifient de même un interprête, un orateur. Souvent les Grecs joignoient enſemble le terme original avec ſa traduction, & diſoient *Hermanoubis.* On remarquera que les prophêtes étoient chez les Egyptiens, à la tête de leur hiérarchie : leur emploi étoit d'étudier les dix livres ſacrés concernant les loix, les dieux, la diſcipline ſacrée, ils étoient auſſi prépoſés à la diſtribution des impôts. On voit par-là qu'il ne faut pas prendre le nom de prophete dans le ſens que nous lui donnons excluſivement : il ſignifioit encore, & chez les Hébreux même, un hérault, un homme chargé de porter la parole : c'eſt dans cette derniere acception qu'on doit l'entendre, lorſque Dieu dit à Moïſe : *Aaron, votre frere ſera votre prophete ;* cela veut dire ſimplement qu'Aaron parleroit au peuple au nom de Moïſe.

Je finirai ces remarques par l'interprétation des noms de Thoor, Thot, Oſiris, Grammateus, *&c.* donnés à Mercure ou Meſraïm ; ces trois premiers ſurnoms ne ſont point différens, & le quatriéme qui eſt grec, n'en eſt que la traduction. Cette propoſition paroît un peu paradoxe, il s'agit de la prouver.

1°. Le nom de Thot, Taaut, *&c.* eſt un mot corrompu & une mauvaiſe prononciation des habitans d'Alexandrie. Philon de Biblos, dans le fragment de Sanchoniathon, nous apprend que les Egyptiens prononçoient Thoor ; ainſi ne penſons qu'à ce dernier terme.

2°. Si l'on fait réflexion que les lettres *ſchin*, *tzade*, & *tav* dans les langues orientales, ſont aſſez ſouvent employées l'une pour l'autre ; que les Hébreux écrivoient *ſchor* pour dire un bœuf, tandis que les Chaldéens prononçoient *tor*, que le nom de *Tyr* vient de *Tſor*, *&c.* je m'imagine qu'on n'aura aucune répugnance à dériver le nom de *thoor* du mot *tſoura*, uſité dans l'hébreu & le chaldéen, pour exprimer une image, une figure, d'autant plus que les Arabes écrivent & prononcent ce même mot *ſoura.*

La racine de ce mot oriental ſignifie faire une figure, la peindre ou la ſculpter ; ajoutez à *Thoor* ou *Thſoor* l'article, vous aurez *othſoor*, ou *athſoor*, un ſculpteur, un peintre.

3°. Les réflexions que l'on vient de faire ſur les changemens mutuels des trois lettres nommées ci-deſſus, prouvent que les noms d'Oſiris, Seiris, habillés à la greque, ne ſont point différens d'Othſoor. On ſait par Plutarque, que l'épouſe d'Oſiris étoit auſſi ſurnommée *Athyri*, Ἀθυρὶ, ou ſelon l'auteur du grand Etymologicon, Ἀθὼρ *Athor.* Plutarque, dans un autre paſſage, dit qu'Iſis portoit encore le nom de Μεθυερ ; & il eſt viſible que ce nouveau nom ne differe des précédens que par le *mem* qui eſt la marque du participe.

4°. Les Egyptiens ont voulu, par ces ſurnoms d'*Othſoor* ou *Oſiris*, apprendre à la poſtérité que le fondateur de leur monarchie avoit le premier fait les ſtatues des dieux, & qu'il méritoit par excellence, l'épithéte de ſtatuaire ou ſculpteur. La Grece n'en avoit point perdu le ſouvenir, puiſqu'elle appelloit un ſtatuaire *hermoglypheus*, & la ſtatuaire *Hermoglyphicè techinè*, l'art de Mercure.

5°. Selon Sanchoniathon, Diodore de Sicile, *&c.* Mercure étoit le *Grammateus* de Chronos. On a rendu ce terme de *Grammateus* par *ſecrétaire ;* mais c'eſt une erreur, puiſque ce terme peut auſſi bien ſignifier l'*inventeur des lettres* que *ſecrétaire.* D'ailleurs, on ſait que les ſculptures ſacrées ou les portraits des dieux, étoient appellés *grammata.* Dans ce ſens, il ſeroit vrai que Mercure eût été le Grammateus de Chronos ou Hammon, puiſqu'il l'avoit ſculpté ainſi que les autres dieux, comme on l'a dit ci-deſſus. J'enviſage donc encore cette épithéte de *Grammateus* donnée à Mercure par les Grecs, comme la ſimple traduction du mot égyptien *Athſori*, *Oſiri*, le ſtatuaire, celui qui faiſoit les grammata ou les portraits des dieux.

PLANCHE VIII.

Alphabets Arcadien, Pélaſge, Etruſque.

Cette Planche contient ſix alphabets, l'hébreu, le ſamaritain, le grec, l'arcadien, le pélaſge & l'étruſque. On a joint les deux premiers de ces alphabets, afin qu'on vît au premier coup d'œil qu'ils étoient originairement le même, & auſſi afin de montrer que les quatre autres qui ſuivent, en dérivent évidemment.

L'alphabet grec eſt pris de l'inſcription de Sigée, publiée l'an 1727 par le ſavant M. Chishull. On a eu ſoin d'y marquer les caracteres des deux manieres dont ils ſont écrits, c'eſt-à-dire, les uns tournés de la gauche à la droite, & les autres de la droite à la gauche. C'eſt ainſi que ſont diſpoſées les inſcriptions en Bouſtrophédon que M. l'abbé Fourmont a rapportées de ſon voyage de Gréce. On les nomme *Bouſtrophédon*, parce que les Grecs qui inſcrivoient ces marbres, indécis apparemment s'ils devoient adopter l'uſage d'écrire de la gauche à la droite, ou conſerver celui dans lequel ils étoient d'écrire de la droite à la gauche qu'ils avoient emprunté des Phéniciens, s'aviſerent d'écrire en même tems de l'une & de l'autre maniere ; en ſorte qu'après avoir écrit une premiere ligne de la droite à la gauche, ils formoient la ſeconde ligne de la gauche à la droite, & continuoient ainſi alternativement de ligne en ligne, imitant par-là les ſillons d'un champ labouré par des bœufs, & c'eſt ce qu'exprime le terme de *Bouſtrophédon.*

L'alphabet arcadien eſt l'alphabet latin, pris des anciens monumens d'Eugubio, gravés à ce que l'on prétend, antérieurement à la ruine de Troie. On l'appelle *arcadien* pour s'accommoder à l'opinion générale qui veut qu'Evandre ait apporté cet alphabet d'Arcadie dans le pays des Latins. Au reſte, les Arcadiens étoient une peuplade des Pelaſges.

Le pélaſge, pris auſſi des tables eugubines, étoit l'alphabet des peuples qui habitoient il y a plus de trois mille ans, l'Umbrie.

Enfin, l'alphabet étruſque eſt copié d'après les monumens reconnus indubitablement pour étruſ-

ques. Ces deux derniers alphabets, le pélasge & l'étrusque, ont un rapport si particulier avec l'alphabet grec de l'inscription de Sigée & d'autres monumens anciens, qu'il est aisé de voir qu'ils n'en faisoient qu'un même dans le commencement, & qu'ils tiroient également leur origine des lettres phéniciennes.

PLANCHE IX.

Gothique.

Vulphilas, goth de nation, successeur de Théophile à l'évêché de Gothie, du tems de l'empereur Valens, fut le premier qui donna les lettres à sa nation. Jean le grand & d'autres prétendent cependant que Vulphilas ne fut point l'auteur de ces lettres, & ils ajoutent que, s'en étant servi pour sa version de l'Ecriture-sainte faite sur le texte grec, il fut regardé comme l'auteur de ces caracteres. Mais il y a lieu de penser que la prétention de ces écrivains n'est fondée que sur une antiquité imaginaire qu'ils veulent donner aux lettres gothiques. A les en croire, les Goths avoient des lettres antérieurement au tems que Carmenta fut avec Evandre, de Grece en Italie. Ils poussent même cette antiquité par-delà le déluge & jusqu'au tems des géans, auxquels ils attribuent l'érection de ces masses énormes de pierres que l'on remarque dans le Nord.

Ces auteurs, pour prouver ce qu'ils avancent si légèrement, devroient avant tout, accorder la même antiquité aux lettres greques, puisqu'il est certain que les lettres des Goths en dérivent, de même que les lettres copthes, serviennes & moscovites. Philostorge qui étoit contemporain d'Ulphilas qu'il appelle Ὀυρφίλας, dit que ses parens maternels étoient de Cappadoce.

Alphabet Gothique, carré.

Le gothique carré qui tient beaucoup du caractere allemand, a été en usage fort long-tems, & même en France.

Islandois.

L'Islande est une grande isle qui a environ deux cens lieues de long, sur cent de largeur ; elle est située au nord de l'Ecosse, entre la Norvege, dont elle dépend, & le Groenland. L'alphabet islandois n'est point différent de l'alphabet runique. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, est rangé suivant l'ordre de notre alphabet ; l'ancien alphabet islandois ne contenoit que seize lettres que l'on rangeoit dans l'ordre suivant, qui est l'ordre naturel, par rapport à la valeur numérique.

Nom.	Valeur numérique.		Nom.	Valeur numérique.	
Fie,	I.	*att.*	Jis,	IX.	*niu.*
Ur,	II.	*tu.*	Aar,	X.	*ti* ou *tiu.*
Dusſ,	III.	*thry.*	Sol,	XI.	*allivu.*
Oys,	IV.	*fiuhur.*	Tyr,	XII.	*tolf.*
Ridhr,	V.	*fem.*	Biarkan,	XIII.	*threttan.*
Kaun,	VI.	*ſiax.*	Lagur,	XIV.	*fiurtan.*
Hagl,	VII.	*ſiau.*	Madur,	XV.	*femtan.*
Naud,	VIII.	*atta.*	Yr,	XVI.	*ſiaxtan.*

Nous avons fait entendre que les dénominations des lettres hébraïques avoient leurs significations ; les lettres islandoises ou runiques sont dans le même cas, & voici celles qu'on y attache.

Fie signifie troupeau, & métaphoriquement richesses. Cette lettre représente, dit-on, un animal qui badine avec ses cornes.

Ur, un torrent, étincelles qui sortent du fer rouge que l'on bat. La lettre représente le torrent.

Dusſ, exprime les spectres qui habitent les montagnes & les lieux écartés, & qui se montroient autrefois aux femmes & aux petits enfans sous la forme de nains & de géants. La ligne droite de la lettre représente le spectre ; la ligne courbe, la montagne ou colline.

Oys, port, golfe.

Ridhr, cavalcade ; ce caractere paroit représenter un cavalier qui monte à cheval.

Kaun, ulcere, démangeaison.

Hagl, grêle.

Naud, nécessité.

Jis, goutte d'eau qui se glace en tombant.

Aar, fertilité des campagnes. La lettre représente un soc de charrue.

Sol, la lumiere du soleil. On a voulu représenter les rayons de cet astre.

Tyr, taureau. La lettre représente un taureau qui fouille la terre avec ses cornes.

Biarkan, bouleau.

Lagur, liqueur, eau.

Madur, l'homme. La lettre représente un homme qui contemple le cours des astres, & leve les mains d'admiration.

Yr, arc tendu avec sa fleche. La lettre le représente assez bien.

Ce que nous venons de rapporter touchant l'alphabet runique ou islandois prouveroit qu'autrefois ces peuples avoient l'usage des lettres représentatives ou monogrammes, avant que de connoître les lettres alphabétiques.

Moesogothique.

On appelle *Moeſo-gothie*, le royaume de Moesie, ou Mysie, situé entre le Danube, la Macédoine & l'Histrie, dans lequel les Visigoths ou Vestrogoths, c'est-à-dire, les Goths occidentaux qui étoient au-delà du Danube, vinrent s'établir avec la permission de l'empereur Valens, auquel ils promirent de l'aider contre les Huns, & même de se faire chrétiens, lorsqu'il leur auroit envoyé des docteurs qui les pussent instruire. Effectivement cet empereur leur envoya Ulphilas qui leur donna l'alphabet grec, & traduisit en langue gothique l'écriture sainte.

Anglo-Saxon.

On appelle *Anglo-ſaxons*, les peuples anglois qui habitoient la Saxe & qui passerent, l'an 449 de J. Chr. dans la grande-Bretagne, à laquelle ils donnerent le nom d'*Angleterre*, car auparavant elle s'appelloit *Albion* & *Bretagne*, ou *Britannia*. Ces anglois y porterent avec eux la langue allemande, & l'ancienne langue bretonne fut confinée dans le pays de Galles, où se retirerent les naturels du pays : cette ancienne langue bretonne ressemble au bas breton qui se parle dans la basse Bretagne, province de France. L'alphabet anglo-saxon n'est point différent de l'alphabet latin.

Illyrien ou Eſclavon.

La langue illyrienne ou esclavonne se parle dans plus de soixante provinces différentes situées tant en Europe qu'en Asie, mais particulierement en Moscovie, Sclavonie, Dalmatie, Boheme, Pologne, Lithuanie, &c. Hongrie, Croatie, Carniole, Bulgarie, Prusse, Bosnie, Moldavie, Moravie, Silésie, &c.

PLANCHE X.

Runique.

L'alphabet runique eſt abſolument le même que l'alphabet iſlandois gravé dans la Planche IX. Il étoit conſéquemment aſſez inutile de le répéter dans cette Planche X. Je ne puis là-deſſus que revenir ſur ce que j'ai déja ci-devant dit; ſçavoir, que cette irrégularité n'auroit point eu lieu, s'il n'y eût eu déjà pluſieurs Planches gravées, lorſque j'en ai pris la direction. *Voyez* ci-deſſus au titre, *Alphabet iſlandois.*

On entend par runes, les caracteres des anciennes lettres ſeptentrionales. On diſpute ſur l'origine de ce nom. Wormius le fait venir de *ren*, canal, ou de *ryn*, un ſillon: Spelman ſoutient qu'il faut chercher dans *ryne* ſon étymologie. *Ryne*, ou *geryne*, en anglois, peut ſe rendre par *myſtere*, ou *choſe cachée.* On ſait que les peuples du Nord faiſoient grand uſage des runes pour leurs opérations magiques.

» On rapporte qu'aucun des anciens Thraces n'é-» toit inſtruit des lettres; l'uſage même en eſt re-» gardé comme une choſe très-honteuſe par tous les » barbares qui habitent l'Europe, mais on dit que » ceux d'Aſie ne font nulle difficulté de s'en ſervir.

C'eſt ce que dit Ælian. *var. hiſt. lib. VIII. cap. 6.* qui floriſſoit au deuxieme ſiecle.

Ruſſe.

Les hiſtoriens du bas empire, prétendent que les Ruſſes ou Moſcovites n'avoient aucuns caracteres d'écriture avant Michel Paphlagonien, empereur grec, ſous le regne duquel ils prirent la langue & les caracteres des eſclavons; les caracteres ſont grecs, & les mêmes que les caracteres gravés dans la XI. Planche. Les Ruſſes prétendent tirer leur origine des Eſclavons, quoique leurs czars ſe croient deſcendre des Romains, c'eſt-à-dire, des empereurs de Conſtantinople qui ſe diſoient Romains. M. l'Abbé Girard de l'Académie françoiſe, ſi bien connu par ſon excellent ouvrage *des Synonymes*, & par ſa Grammaire françoiſe, avoit auſſi compoſé une Grammaire & un Dictionnaire latins, françois & ruſſes. M. le Breton, imprimeur ordinaire du roi, ſon ami & ſon légataire, quant à ſes manuſcrits, en fit préſent à la Ruſſie il y a quelques années, avec la ſeule condition qu'on rendroit à M. l'abbé Girard l'honneur qu'on devoit à ſa mémoire & à ſon travail.

Allemand.

Les Allemands ont formé leur alphabet ſur celui des Latins, mais je ne puis aſſurer en quel tems. Leur langue eſt une des plus anciennes & des plus abondantes des langues de l'Europe. On accuſe la langue allemande d'avoir une prononciation fort rude, & il n'eſt pas rare d'entendre dire parmi nous qu'elle eſt plus propre à parler aux chevaux qu'aux hommes; mais c'eſt une erreur de ceux qui n'en connoiſſent ni le prix, ni la beauté, & qui n'ont jamais entendu parler que les Allemands les plus voiſins de la France & de l'Italie, dont la prononciation eſt fort gutturale; car dans la Haute Saxe & dans les autres bonnes provinces d'Allemagne, on ne remarque rien de ſemblable. L'allemand y a acquis ce degré de perfection où la langue françoiſe eſt montée ſous le regne de Louis le Grand.

L'anglois, le hollandois, le danois & le ſuédois fourniſſent ſouvent des lumieres pour l'intelligence de la langue allemande. Les Hollandois & les Anglois ſe ſervoient d'abord des lettres allemandes, mais ſur la fin du XVII. ſiecle, ils ceſſerent d'en faire uſage & adopterent les caracteres latins; pour les Suêdois & les Danois ils conſervent encore aujourd'hui les caracteres allemands; la prononciation des lettres allemandes eſt telle: *a, bé, dé, é, ef, ye, ha, i, yod, ca, el, em, en, o, pé, coû, err, eſſ, té, ou, fau, vé, ics, ipſilon, tſed.*

PLANCHE XI.

Illyrien ou Eſclavon & Servien.

Une grande quantité de nations, tant en Europe qu'en Aſie, parlent la langue eſclavone; ſçavoir, les Sclaves eux-mêmes qui habitent la Dalmatie & la Liburnie, les Macédoniens occidentaux, Epirotes, Boſniens, Serviens, Raſciens, Bulgares, Moldaviens, Podoliens, Ruſſes, Moſcovites, Bohémiens, Polonois, Siléſiens; & en Aſie, les Circaſſiens, les Mingreliens, les Gazariens, &c. Geſner compte juſqu'à ſoixante nations dont l'eſclavon eſt la langue vulgaire. On peut dire en général qu'elle ſe parle dans toute la partie orientale de l'Europe juſqu'au Don ou Tanaïs, excepté la Grece, la Hongrie & la Valachie; mais quoique toutes ces nations parlent le même langage, elles ne ſe ſervent pas toutes du même alphabet. Les unes ſe ſervent des caracteres illyriques ou dalmates, inventés par ſaint Jerôme; les autres, des caracteres ſerviens, inventés par ſaint Cyrille. Les caracteres illyriens ſont ſinguliers & on y remarque très-peu de rapport avec les alphabets que nous connoiſſons; pour les caracteres ſerviens ils ſont grecs, à l'exception de quelques-uns d'augmentation que ſaint Cyrille a imaginés pour exprimer les différens ſons du ſervien. Quant aux dénominations des élemens de ces deux alphabets, elles different peu; on prétend qu'elles ſont ſignificatives.

L'alphabet de ſaint Cyrille porte le nom de *Chiurilizza*, celui de ſaint Jerôme s'appelle *Buchuiza.* Les provinces ſituées le plus à l'orient ſe ſervent des caracteres ſerviens; les autres provinces ſituées vers l'occident ont les caracteres illyriens.

Moyſes Hebræas primus exaravit litteras;
Mente Phœnices ſagaci condiderunt Atticas;
Quas latini ſcriptitamus edidit Nicoſtrata.
Abraham Syras, & idem reperit Chaldaïcas.
Iſis arte non minore protulit Ægyptias.
Gulfilas promſit Getarum quas videmus ultimas.

PLANCHE XII & XIII.

Arméniens.

Les Arméniens écrivent comme nous de gauche à droite, ils ont 38 lettres. On préſente ici quatre ſortes d'écritures en uſage parmi eux. La premiere appellée *zakghachir* ou *fleurie*, ſert pour les titres des livres & le commencement des chapitres; ces lettres repréſentent des fleurs & des figures d'hommes & d'animaux, c'eſt pour cela qu'on les nomme encore *chelhhachir*, lettres capitales, & *chaſſanachir*, lettres d'animaux.

La ſeconde eſt appellée *erghathachir*, écriture de fer; Rivola prétend qu'ils l'ont appellée ainſi, parce que cette écriture étant formée avec des traits plus mâles eſt moins ſujette à l'injure des tems; mais Schroder dit avec plus de vraiſemblance qu'elle n'a été appellée de ce nom que parce que les Arméniens ſe ſervoient anciennement d'un ſtylet de fer pour tracer cette écriture. Autrefois on écrivoit des volumes entiers dans ce caractere; aujourd'hui on ne l'employe plus, comme l'écriture fleurie, que dans les titres des livres & des chapitres.

La troiſiéme eſt appellée *poloverchir* ou *ronde*, que l'on employe dans les plus beaux manuſcrits & dans l'impreſſion.

Enfin la quatrieme ſorte d'écriture appellée *notrchir* ou *curſive*, ſert dans le commerce ordinaire

naire de la vie, dans les lettres, &c. Cette derniere écriture a auſſi ſes majuſcules qu'on a eu l'attention de mettre dans les planches.

Les Arméniens reconnoiſſent Haik, qui vivoit, dit-on, avant la deſtruction de Babel, pour le fondateur du royaume d'Arménie, & le premier qui ait parlé la langue haikaniene. Cet Haik eut un fils nommé *Armenak*. Wahé étoit le cinquante-troiſieme & le dernier ſucceſſeur d'Haik, il fut défait par Alexandre le grand, & ce royaume reſta ſous la domination des Macédoniens, juſqu'à ce qu'un certain arménien nommé *Arſchak*, ſe revolta contre les Grecs du tems de Ptolémée Philadelphes, & fonda l'empire des Arſacides qui finit en la perſonne d'Artaſchir, le 28e ſucceſſeur d'Arſchak. La langue haikaniene qui s'étoit conſervée juſques-là dans ſon ancienne pureté, fut altérée par le mélange des Genthuniens, peuples du Canaan, des Bagratides & des Amatuniens, familles juives, des Medes, des Arſacides mêmes, qui étoient Parthes, des Arravielans, Alains de nation, des Chinois, *&c.* Juſqu'au 3e ſiécle les Arméniens n'eurent point de caracteres qui leur fuſſent propres, ils ſe ſervoient indifféremment de ceux des Grecs, des Perſes & des Arabes; un certain Mieſrob, miniſtre & ſécrétaire de Warazdate & d'Arſace IV. du nom, entreprit de leur donner un alphabet, à quoi il réuſſit. On fit une verſion de la bible & on traduiſit divers livres, ſoit philoſophiques, ſoit hiſtoriques des Grecs & des Syriens, ce qui fixa l'ancienne langue haikaniene qui ceſſa d'être vulgaire quelque tems après, & qu'on diſtingua de la vulgaire, en l'appellant langue littérale; car depuis ce tems-là le royaume d'Arménie fut en proie aux Hagaréniens, aux Saraſins, aux Choraſmiens & aux Kalifes d'Egypte, enfin aux Tartares qui, ſous la conduite de Tamerlan, ſembloient devoir tout détruire; enſorte que la langue en uſage aujourd'hui dans l'Armenie eſt tellement éloignée de l'ancienne langue haikaniene qu'ils n'entendent plus cette derniere qu'à force d'étude, la vulgaire eſt pleine de mots arabes, turcs & perſans, *&c.*

Malgré ce que nous venons de dire ſur Mieſrob, j'ajouterai ici qu'Angelus Roccha dans ſon diſcours ſur la bibliotheque du vatican; George, patriarche d'Alexandrie; Sixtus Senenſis, &c. reconnoiſſent ſaint Chryſoſtome pour l'auteur des écritures en langue arménienne, & pour l'inventeur des caracteres arméniens. Il eſt certain que ſaint Chryſoſtome fut banni de Conſtantinople par un édit de l'empereur, & qu'il alla finir ſes jours dans l'Arménie; il a pu donner aux Arméniens l'uſage des lettres greques, que ces peuples n'auront quitté que pour prendre des lettres qui leur fuſſent propres.

PLANCHE XIV.

Géorgiens.

Les Géorgiens écrivent comme les Arméniens & comme nous de gauche à droite. Ils ont trois alphabets dont les caracteres ſe reſſemblent peu. Le premier eſt des lettres ſacrées majuſcules; le ſecond eſt des lettres ſacrées minuſcules, leſquelles anciennement étoient admiſes pour majuſcules dans l'écriture vulgaire, mais dont on ne ſe ſert plus aujourd'hui. Enfin le troiſiéme alphabet eſt des lettres vulgaires, aujourd'hui en uſage parmi les Géorgiens, dont les majuſcules ſont les lettres majuſcules ſacrées du premier alphabet.

PLANCHES XV & XVI.

Ancien Perſan.

Selon quelques écrivains, Dhohak, ancien roi de Perſe, inventa les anciennes lettres perſannes que nous préſentons ici dans les Planches XV & XVI. d'autres en font honneur à Feridoun ſon ſucceſſeur; mais toutes ces traditions paroiſſent fort incertaines. Au reſte je ne penſe point que ces caracteres ſoient les premiers qui ayent été en uſage parmi les Perſans, parce qu'ils n'ont aucune affinité avec les caracteres ſyriens & phéniciens, &c. ce qui devroit être, ſelon moi, pour conſtater leur ancienneté. Je dis plus, je crois que dans l'origine les peuples qui habitoient cette vaſte contrée n'eurent point d'autres caracteres que ceux des Syriens ou Aſſyriens, puiſque dans les tems les plus reculés on appelloit du nom de Syrie, non ſeulement le royaume qui porte encore aujourd'hui ce nom, mais auſſi l'Arménie, la Perſe & la plûpart des autres pays aſiatiques que Sem avoit eus en partage.

La Planche XV. préſente l'alphabet des Gaures ou adorateurs du feu; cet alphabet eſt compoſé de trente-neuf lettres, je le donne tel que le haſard me l'a offert dans les papiers de feu M. Pétis de la Croix mon prédéceſſeur; j'y ai reconnu la main de l'illuſtre Pétis de la Croix, ſon pere, qui avoit ſéjourné l'eſpace de dix ans à Alep, à Iſpahan & à Conſtantinople, & qui mourut à Paris en 1695.

La Planche XVI contient auſſi l'alphabet de l'ancien perſan, mais tel que les Anglois viennent de le publier dans la nouvelle édition du livre de *Religione veterum perſarum*, du docteur Hyde; ce dernier alphabet ne contient que 29 élémens. Je laiſſe au lecteur le ſoin de comparer ce dernier alphabet avec le premier, il y verra pluſieurs différences conſidérables, par rapport à l'ordre, aux dénominations, &c. il ne m'appartient point de décider auquel de l'un ou de l'autre on doit donner la préférence; j'en laiſſe le ſoin à un jeune voyageur françois arrivé depuis peu des Indes & de Baſſora, où il a réſidé quelques années, & où il s'eſt appliqué particulierement à l'étude de l'ancien perſan; j'apprends qu'il n'eſt pas toujours de l'avis du docteur Hyde; peut-être donnera-t-il la préférence au nôtre. J'ai ajouté au bas de cette XVI Planche le commencement du prétendu livre de Zoroaſtre, que le chevalier d'Ashvood a fait calquer fidelement ſur l'original qui ſe trouve dans la bibliotheque bodlienne, & qu'il envoya à Meſſieurs Fourmont.

Grandan.

Outre les voyelles initiales, tous les alphabets indiens ont des voyelles plus abrégées qu'ils joignent avec les conſonnes. L'alphabet grandan que nous préſentons ici en manque, parce que l'on a négligé à Pondicheri de les marquer : cependant nous n'avons pas cru devoir omettre cet alphabet tel qu'il eſt, pour completer le plus qu'il nous a été poſſible le nombre des alphabets indiens, & dans l'eſpérance que par la ſuite quelqu'un ſe trouvera à portée de lui donner la perfection qu'il n'a pas.

PLANCHE XVII.

Nagrou ou *Hanſcret.*

Les caracteres nagrous appellés encore *hanſcrets*, *marates*, *guzurates* & *ſamſcretans*, ſont les caracteres de la langue ſavante des brahmes, que ces religieux ſe font un ſcrupule de n'enſeigner qu'à ceux qui ſe deſtinent à embraſſer leur état. Ils s'écrivent de gauche à droite; j'ai tracé cet alphabet en partie d'après celui du P. Henri Roth, gravé dans la Chine illuſtrée de Kirchere, & en partie d'un manuſcrit envoyé de Pondicheri, contenant quelques alphabets indiens, dont on avoit deſſein de

graver les poinçons à Paris, pour établir des imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois. C'eſt en langue ſamſcretane qu'eſt écrit le vedam, qui eſt le livre de leur loi, dans lequel il eſt marqué tout ce qu'ils doivent croire & pratiquer. Un des privileges des brahmes eſt de pouvoir enſeigner le vedam à ceux de leur famille, & non à d'autres familles ou tribus, excepté à celle des *ſettreas*, la premiere en dignité après celle des brahmes, & qui eſt compoſée de la nobleſſe du pays, dont le roi eſt le chef; mais les ſettreas ne peuvent communiquer à perſonne la doctrine du vedam, ni enſeigner à le lire.

PLANCHE XVIII.

Bengale.

Les brahmes du royaume de Bengale employent les caracteres que l'on préſente ici, lorſqu'ils écrivent en langue ſamskretane. Ces caracteres bengales s'écrivent comme les nôtres de gauche à droite; pour faciliter leur lecture, on a joint au bas de la planche les liaiſons les plus difficiles, qu'on ne devineroit point ſans ce ſecours : les autres ſont plus aiſées & on a cru, pour cette raiſon, ne pas devoir en ſurcharger la planche. On ſçait que le royaume de Bengale, autrement appellé *Ouleſſer* & *Jaganat*, eſt ſitué vers l'embouchure du Gange, au fond du golfe dit *de Bengale;* ſa ville capitale eſt Daca; il eſt dans la dépendance des états du Grand Mogol.

L'alphabet bengale que nous donnons ici eſt tiré d'un manuſcrit de la bibliotheque du Roi, N° 283. des livres indiens. C'eſt une eſpece de nomenclator aſſez étendu, à la tête duquel ſe trouve une grammaire expliquée en latin.

PLANCHE XIX.

Telongou ou *Talenga.*

Cette langue eſt ainſi appellée de la province de Talenga, autrefois la principale du puiſſant royaume de Decan; cette province s'étendoit juſqu'à Goa qui appartient aux Portugais, & Vizapour étoit ſa capitale : le Grand Mogol ayant étendu ſes conquêtes du côté du Nord, cette province a été partagée entre lui & le roi de Décan, mais le roi de Décan eſt appellé ſeulement le roi de Vizapour, & la province de Talenga eſt miſe au nombre des provinces de l'Indoſtan qui obéiſſent au Grand Mogol. Aujourd'hui la ville capitale de cette province ſe nomme *Beder*. Cette province de Talenga vaut plus de dix millions de revenu au Grand Mogol. La langue talenga ſe nomme encore vulgairement *le badega*. Nous avons à la bibliotheque du roi une grammaire & d'autres ouvrages en cette langue.

PLANCHE XX.

Tamoul ou *Malabar.*

Les Malabars écrivent comme nous de gauche à droite ſur des feuilles de palmeras bravas, ou palmier, & c'eſt une ſorte de gravure, puiſqu'ils ſe ſervent pour écrire ſur ces feuilles d'un ſtilet long au moins d'un pié : cette langue eſt appellée *tamoule*, parce que les peuples des Indes orientales qui la parlent s'appellent *Tamouler* ou *Damuler*; on la nomme encore *ſentamil*, *codundamil*, & plus vulgairement *malabare*, parce que les Européens confondent ſous ce dernier nom tous ceux qui habitent la côte de Coromandel & de Malabar. Cette langue a cela de commun avec l'Anglois, que ſes adjectifs ſont indéclinables, le ſubſtantif qui ſe met toujours après l'adjectif, déterminant ſeul ſes genre, nombre & cas; elle a auſſi des pronoms honorifiques. Cette langue paroît belle & facile; elle eſt enrichie de beaucoup d'ouvrages fort eſtimés, dont on poſſede un aſſez bon nombre à la bibliotheque du roi; les miſſionnaires danois ont fait imprimer une grammaire de cette langue, & pluſieurs autres ouvrages, enſorte qu'on a toute facilité pour l'apprendre.

PLANCHE XXI.

Siamois & Bali.

La langue ſiamoiſe a 37 lettres & la balie 33, non compris les voyelles & les diphthongues qui ſont en grand nombre, & ont leurs caracteres particuliers qui ſe placent les uns devant la conſonne, les autres après, enfin d'autres deſſus ou deſſous, mais qui toutes néanmoins ne ſe doivent prononcer qu'après elle.

La prononciation ſiamoiſe eſt très-difficile, & il eſt impoſſible de la rendre exactement dans nos caracteres; c'eſt une eſpece de chant à la façon des Chinois; car les ſix premiers caracteres de leur alphabet ne valent tous qu'un K plus ou moins fort & diverſement accentué. Les accens aigus ou graves que l'on a eu l'attention de marquer, ſont pour avertir d'élever & de baiſſer la voix. Où ils élevent la voix, c'eſt de plus d'une quarte, & preſque d'une quinte; où ils la baiſſent, ce n'eſt guere que d'un demi ton. On a marqué également les lettres aſpirées.

Quant à l'alphabet bali, les lettres ſur leſquelles on a marqué un accent aigu, doivent être prononcées d'environ une tierce majeure plus haut que les autres; les autres lettres ſe prononcent d'une façon monotone.

La langue ſiamoiſe tient beaucoup du chinois, elle paroît de même toute monoſyllabique, & il y a lieu de penſer en effet qu'elle en eſt une dialecte particuliere. Par exemple, dans les noms des mois ſiamois, tels que M. de la Loubere les donne dans ſa relation du royaume de Siam, je retrouve preſque les mêmes noms que les Chinois leur donnent, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par la table ſuivante.

Noms ſiamois.		Noms chinois.
Deüan áï,	*mois premier.*	ye.
Deüan tgii,	*mois deuxieme.*	eúlh.
Deüan ſam,	*mois troiſieme.* . . .	ſan.
Deüan ſii,	*mois quatrieme.* . . .	ſſé.
Deüan haa,	*mois cinquieme.*	où.
Deüan houk,	*mois ſixieme.*	lou.
Deüan tſiet,	*mois ſeptieme.*	thſi.
Deüan peet,	*mois huitieme.* . . .	pa.
Deüan cáou,	*mois neuvieme.* . . .	keoù.
Deüan ſib,	*mois dixieme.* . . .	ſchi.
Deüan ſib-et,	*mois onzieme.* . . .	ſchi-ye.
Deüan ſib-ſong,	*mois douzieme.* . . .	ſchi-eulh.

La langue ſiamoiſe a encore cela de commun avec la langue chinoiſe & les langues du Tonquin, de la Cochinchine, &c. qu'elle eſt ſans conjugaiſons & déclinaiſons; ſi on ſe rappelle avec cela les traits de la phyſionomie des Siamois qui eſt toute chinoiſe, on ſe perſuadera aiſément que les uns & les autres ont une origine commune, ou du moins que les Siamois ſont une colonie de Chinois.

Quant au bali, c'eſt la langue de la religion & une langue morte qui n'eſt entendue que des ſavans, c'eſt-à-dire, de très-peu de monde; cette langue, bien différente de la langue vulgaire de Siam, eſt enrichie d'inflexions de mots comme nos

langues : enfin c'eſt du bali que les Siamois ont emprunté leurs termes de religion, de juſtice, les noms de charges & tous les ornemens de leur langue vulgaire. On croit pouvoir aſſurer que cette langue balie a été portée dans le royaume de Siam par ces pieux ſolitaires qui à Siam portent le nom de *talapoins*; à la Chine & au Japon, celui de *bonzes*; en Tartarie & aux Indes, ceux de *lamas*, de *chamenes* ou *ſamanes*; ils y porterent cette langue environ l'an 544 avant Jeſus-Chriſt, avec le culte du dieu connu dans tous ces pays de la haute Aſie ſous les noms de *boudha* ou *boutta*, *chaka*, *fo* ou *fochekiameouni*, *ſommonacodom*, &c. Avant, ces religieux habitoient l'Inde en deçà du Gange, & même leur dieu Boudha, ſelon quelques-uns, étoit originaire du Caſchemire, dans le voiſinage de la Perſe, ce qui feroit ſoupçonner que cette langue balie, dont il eſt queſtion, pourroit être l'ancien perſan appellé *pahalevi* ou *pahali*. Le terme même de *pagode* eſt tout perſan, *pout-gheda*, c'eſt-à-dire, temple d'idole, & le nom même de ſamanes peut dériver du perſan *ſaumeniſchin*, hermites; de plus amples connoiſſances ſur la langue balie décideront un jour ce point de critique intéreſſant.

PLANCHE XXII.

Thibetan.

Le rouleau thibetan envoyé en 1722 à feu M. l'abbé Bignon par le czar Pierre le Grand, & dont M. Fourmont l'aîné a fait la traduction, m'a ſervi de modele pour tracer les élémens de l'alphabet thibetan. Je ne pouvois en choiſir de plus beau, il eſt écrit avec une élégance & une netteté admirables. L'arrangement de cet alphabet, ſes dénominations, les nombres cardinaux & le reſte des remarques qui occupent le bas de la planche ſont tirées d'un manuſcrit apporté du Thibet par un miſſionnaire, contenant une eſpece de dictionnaire italien-thibetan, à la tête duquel ſe trouve une inſtruction ſur la lecture de cette langue. J'ai encore fait uſage d'une feuille volante que j'ai trouvée dans mes papiers, & qui vient à ce que je penſe du P. Parrenin, jeſuite, miſſionnaire de la Chine. Les Thibetans écrivent comme nous de gauche à droite.

Le Thibet paſſe parmi les Tartares pour être le centre & le chef-lieu tant de leur religion que de leurs ſciences; c'eſt à Laſſa, où réſide le ſouverain pontife des lamas, qu'ils vont adorer le dieu ſuprême dans le temple qui lui eſt conſacré; c'eſt auprès de ce chef de leur hierarchie, que les lamas de tous les royaumes voiſins, vont s'inſtruire de leur théologie & recevoir les ordres.

PLANCHE XXIII.

Tartare mantcheou.

Les Tartares Mantcheous, aujourd'hui maîtres de la Chine, ſe ſervent communément de ce caractere qu'ils tiennent des Tartares Mogols, les uns & les autres anciennement n'écrivoient point & l'origine du caractere que l'on préſente ici ne remonte pas au-delà du regne de Genghizkan, empereur des Mogols.

La horde dont Genghizkan étoit le chef n'avoit point de caracteres, & ni ce prince, ni ſes enfans ne ſavoient ni lire, ni écrire, avant ſon avénement à l'empire. Tayang, roi des Naimans, avoit à ſa cour un ſeigneur igour appellé *Tatatongko*, qui gardoit le ſceau de ce prince, & paſſoit pour un habile homme. Après la mort de Tayang, Tatatongko fut pris & mené à Genghizkan, qui apprit de lui l'uſage du cachet royal. Tatatongko ſe rendit encore plus utile aux Mogols, en introduiſant chez eux les caracteres igours qui ne furent point changés juſqu'au regne de Coublaikan, qui ordonna, l'an 1266 par un édit public, que l'on fît uſage dans tous les tribunaux des caracteres faits par Paſepa, leſquels furent appellés les nouveaux caracteres mogols.

Paſepa étoit un ſeigneur thibetan, rempli de mérite, & dont les ancêtres, depuis dix ſiecles, avoient été les principaux miniſtres des rois de Thibet, & des autres rois des différens pays qui ſont entre la Chine & la mer Caſpienne. Paſepa ſe fit lama, & s'acquit une ſi grande réputation que Coublaikhan l'attacha à ſa cour l'an 1260, & le déclara chef de tous les lamas. Coublaikan crut que la grandeur & la gloire de ſa nation demandoient qu'elle eût des caracteres qui lui fuſſent propres, & comme Paſepa connoiſſoit non-ſeulement les caracteres chinois, mais encore ceux du Thibet appellés caracteres du *tangout*, ceux d'igour, des Indes & de pluſieurs autres pays ſitués à l'occident de la Chine, cet empereur le chargea de cette commiſſion. Effectivement Paſepa examina avec ſoin l'artifice de tous ces caracteres, ce qu'ils avoient de commode & d'incommode, & en traça mille, & établit des regles pour leur prononciation & la maniere de les former. Coublai le récompenſa de ſon travail par une patente *de regulo*, remplie de louanges. Malgré cela, les Tartares, accoutumés aux caracteres igours, eurent de la peine à apprendre les nouveaux, & l'empereur fut obligé de renouveller ſes ordres pour être obéi. Il y a apparence qu'après la mort de Coublai, les Tartares reprirent leurs premiers caracteres comme étant plus faciles: ce qu'il y a de certain c'eſt que nous ignorons aujourd'hui quel pouvoit être cet alphabet compoſé de mille élémens. Il y a lieu de préſumer que Paſepa avoit, comme dans la plûpart des alphabets indiens, lié les voyelles avec les conſonnes, dont la multiplication avoit pû produire ce nombre de mille caracteres; car enfin il n'eſt point de peuple dont les organes puiſſent produire mille ſons différens.

Les caracteres mantcheoux ſont abſolument les mêmes que les caracteres igours, introduits à la cour des Mogols, du tems de Genghizkan; les Mantcheoux n'y ont ajouté que les traits & les petits cercles qui marquent l'aſpiration; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces caracteres igours, mogols, ou mantcheoux, car on peut à préſent leur donner ces différens noms, ont le même coup d'œil que les caracteres ſyriaques, & que la valeur & la configuration de pluſieurs de leurs élémens, ſont décidemment les mêmes; auſſi y a-t-il beaucoup d'apparence que les Igours, horde des Turcs orientaux qui habitoient dans le voiſinage de la Chine, où eſt ſitué aujourd'hui Turphan, les avoient empruntés des Syriens neſtoriens qui s'étoient répandus juſques dans les pays les plus éloignés de la haute Aſie; les Igours devinrent tous chrétiens. Ils avoient du tems de Genghizkan des évêques particuliers, comme il y en avoit à la Chine, ainſi qu'on en a la preuve par le monument de Sighanfou. Les caracteres mantcheoux s'écrivent perpendiculairement en commençant à la droite & finiſſant à la gauche, comme la plûpart des orientaux: cette façon extraordinaire de tracer leurs mots perpendiculairement, leur eſt venue probablement encore des Syriens, qui bien qu'ils ſoient dans l'habitude de lire de droite à gauche, n'ont pas laiſſé de tracer leurs caracteres perpendiculairement de haut en bas; ainſi que le dénote ce vers latin:

E cælo ad ſtomachum relegit chaldæa lituras.

Les Tartares mantcheoux ont conſervé leurs lignes dans le ſens qu'ils les traçoient, à cauſe de l'obligation où ils ſe ſont vus de traduire le chinois interlinéairement, ou d'en mettre la lecture dans leurs caracteres. Au reſte ils peuvent également s'écrire & ſe lire de la droite à la gauche, comme le ſyriaque. Cet alphabet que les Mantcheoux appellent en leur langue *tchouan-tchoue-outchou*, c'eſt-à-dire, les douze têtes, eſt partagé en 12 claſſes, dont chacune contient 112 lettres; c'eſt leur ſyllabaire qu'ils font apprendre aux enfans. Pour éviter la dépenſe inutile de pluſieurs planches de gravures qu'un pareil ſyllabaire auroit demandé; nous nous ſommes contentés de tracer ſimplement les élémens de cet alphabet, ſelon les différentes configurations qu'ils prennent, ſoit au commencement, ſoit au milieu, ſoit à la fin des mots, par rapport à leurs liaiſons. Quoique les Tartares Mantcheoux ne préſentent point leur alphabet, ſuivant cette méthode, nous oſons aſſurer cependant que c'eſt la plus ſimple, la plus facile & la plus courte.

Les points qui ſont à côté des mots, de part ou d'autre, s'appellent *thongkhi*, les caracteres grands & petits s'appellent *fouka*, les virgules ou points s'appellent *tſic*; quand il n'y a qu'un tſic, le ſens de la phraſe n'eſt pas achevé; quand il y a deux tſic, il eſt achevé. Les traits s'appellent *tſitchoun*.

PLANCHE XXIV.

Alphabets Japonnois.

Cette planche contient trois alphabets différens de la langue japonnoiſe. Le premier, appellé *Firocanna*, & le ſecond *catta canna*, ſont communs aux Japonnois en général & en uſage parmi le peuple. L'alphabet *imatto canna* ou plutôt *jamatto canna*, n'eſt en uſage qu'à la cour du Dairi, ou de l'empereur eccléſiaſtique héréditaire; il eſt ainſi appellé de la province de *Jammaſiiro* où eſt ſitué Miaco, réſidence de ce prince.

Il n'eſt pas difficile d'appercevoir que les élémens de ces trois alphabets ſont empruntés des caracteres chinois. Ce ſont en effet tous caracteres chinois écrits très-librement, mais dont la prononciation eſt changée. Comme ces caracteres marquent des ſyllabes entieres, on en ſent toute l'imperfection par rapport à nos langues dont les alphabets compoſés de ſimples voyelles & conſonnes, peuvent exprimer toute ſorte de ſons. J'ignore ſi ces alphabets ſont antérieurs à l'entrée des Européens au Japon, & ſi ces peuples les ont inventés d'eux-mêmes. Les ſavans du Japon liſent les livres chinois comme les Chinois mêmes; mais la maniere dont ils prononcent les mêmes caracteres eſt fort différente. Les Japonois compoſent auſſi en chinois; & ſouvent, pour en faciliter la lecture, ils font graver à côté du chinois & interlinéairement, la prononciation dans leurs caracteres alphabétiques, de même que font les Tartares-Mantcheoux. J'oublios de dire qu'ils écrivent comme les Chinois, perpendiculairement, ou de haut en bas & de la droite à la gauche.

PLANCHE XXV.

Clés Chinoiſes.

Les Chinois n'ont point d'alphabet: & même leur langue n'en eſt point ſuſceptible, n'étant compoſée que d'un nombre de ſons très-borné. Il ſeroit impoſſible de pouvoir entendre du chinois rendu dans nos caracteres ou dans tel autre qu'on pourroit choiſir. Ils n'ont que 328 vocables & tous monoſyllabiques, applicables à environ 80000 caracteres dont leur langue eſt compoſée, ce qui donne pour chaque monoſyllabe, en les ſuppoſant partagés également, 243 à 244 caracteres. Or ſi dans notre langue françoiſe nous ſommes quelquefois arrêtés pour quelques mots *homophones*, dont la quantité au reſte eſt fort bornée, qu'on juge de l'embarras & de la gêne continuelle où doivent être les Chinois de parler une langue dont chaque mot eſt ſuſceptible d'environ 244 ſignifications différentes. Cette barbarie de langage, car c'en eſt une, fournit des réflexions ſur l'antiquité du chinois; mais je ne m'y arrête point ici, & je me contente de renvoyer à l'Encyclopedie, au mot *Langue*. Cependant, 328 vocables n'étant point ſuffiſans pour exprimer tous les êtres & leurs différentes modifications, les Chinois ont multiplié ces ſons par cinq tons différens, que nous marquons par les ſignes ſuivans, lorſque nous écrivons du chinois dans nos caracteres: —, ∧, ∨, /, ○.

Le premier ton, —, appellé *ping ching*, c'eſt-à-dire, *ſon égal & plein*, ſe prononce également ſans hauſſer ni baiſſer la voix.

Le ſecond ton, ∧, appellé *tcho ping*, c'eſt-à-dire, *ſon trouble & confus*, ſe prononce en baiſſant un peu la voix ſur la ſeconde ſyllabe lorſque le mot eſt compoſé de deux ſyllabes, ou s'il n'en a qu'une, en prolongeant un peu la voix.

Le troiſiéme ton, ∨, appellé *chang ching*, c'eſt-à-dire, *ſon élevé*, eſt très-aigu.

Le quatrieme ton, /, appellé *kiu ching*, *ſon qui court*, ſe prononce d'abord d'un ton aigu & deſcend tout d'un coup au ton grave.

Le cinquiéme ton, ○, appellé *je ching*, ſe prononce encore d'une maniere plus grave que le précédent.

Au moyen de ces cinq tons, les 328 vocables ſe trouvent déja monter à 1640 mots dont la prononciation eſt variée, il y a encore les aſpirations de chacun de ces tons qui ſe marquent par un petit *c*, & doublent ce nombre de 1640; enſorte qu'au moyen de ces prononciations aſpirées, nous trouvons déja 3280 vocables aſſez bien diſtingués pour des oreilles chinoiſes accoutumées à cette délicateſſe de prononciation, & l'on conviendra que cette ſomme de mots eſt preſque ſuffiſante pour fournir à une converſation même aſſez variée. Mais ce qui leve preſque toutes les difficultés qui pourroient réſulter de ces homophonies, c'eſt que les Chinois joignent deux ou trois monoſyllabes enſemble pour former des ſubſtantifs, des adjectifs & des verbes, comme:

Pan Kieou, *une Tourterelle.*
Chan Ki, *Phaiſan*, mot à mot, *Poule de montagne.*
Siao Ki, *Poulet*, mot à mot, *Petite Poule.*
Ky Mou, *Belle-mere*, mot à mot, *ſuccéder mere.*
Ju Mou, *Nourrice*, mot à mot, *Mere de lait.*
Ky Mou, *Poule*, mot à mot, *Poule mere.*
Ting Hiang Houa, *Giroflée*, mot à mot, *Fleur de clou aromatique.*

Nonobſtant cela, on doit ſentir quelle préſence de mémoire & quelle délicateſſe d'oreille il faut avoir pour combiner ſur le champ ces cinq tons, & les rappeller en parlant couramment, ou les diſtinguer dans un autre qui parle avec précipitation, & qui marque à peine l'accent & le ton particulier de chaque mot.

Venons maintenant à l'écriture chinoiſe qui doit faire notre objet principal. Si la langue parlée des Chinois eſt pauvre, en récompenſe leur écriture eſt fort riche & fort abondante. Nous avons dit qu'ils avoient aux environs de 80000 caracteres, car

car le nombre n'en peut être borné; & il eſt aiſé, & même quelquefois néceſſaire d'en compoſer de nouveaux, lorſque l'occaſion l'exige & que l'eſprit humain étendant ſes bornes, parvient à de nouvelles connoiſſances.

Je penſe que dans les commencemens, le nombre des caracteres chinois n'excédoit pas celui des monoſyllabes dont nous avons parlé ci-deſſus; c'eſt-à-dire, qu'il n'alloit qu'à environ 328; mais ce que je ne conçois point, c'eſt que ces caracteres ſe ſoient multipliés à l'infini, & qu'on n'ait point imaginé de nouveaux ſons pour les faire entendre à l'oreille. Il y a dans cette conduite des Chinois quelque choſe d'extraordinaire & de difficile à comprendre, car ſi la comparaiſon des caracteres chinois avec nos caracteres numériques eſt juſte, on conviendra qu'il ſeroit impoſſible de faire entendre la valeur de ces chiffres, ſi l'on n'avoit point imaginé autant de mots qui les préſentaſſent à l'oreille, comme l'écriture les diſtingue aux yeux.

Dans l'origine, les caracteres chinois étoient, comme ceux des Egyptiens, autant d'images qui repréſentoient les objets mêmes qu'on vouloit exprimer; & c'eſt ce qui a porté pluſieurs ſavans hommes à ſoupçonner que les Chinois tiroient leur origine des Egyptiens, ou que ces derniers venoient des premiers, & que leur écriture ne devoit point être différente. On a prétendu plus encore il y a quelques années, on a voulu inſinuer qu'une partie des caracteres chinois étoit formée de l'aſſemblage de deux ou trois lettres radicales empruntées de l'alphabet des Egyptiens ou de celui des Phéniciens; & que ces lettres déchiffrées & liées ſuivant leur valeur, ſoit égyptienne, ſoit phénicienne, ſignifioient préciſément ce que ces mêmes caracteres étoient deſtinés à exprimer chez les Chinois. On voulut appuyer ce ſyſtême par l'hiſtoire des Egyptiens & des Chinois, & on prétendit prouver que les noms des empereurs chinois des deux premieres dynaſties Hià & Chang, écrits en caracteres chinois, mais lus à l'égyptienne ou à la phénicienne, ſelon le ſyſtême dont on vient de parler, offroient les noms de Menès, de Thot & des autres rois d'Egypte, ſuivant le rang qu'ils occupent dans le canon d'Eratoſthenes. Ce ſyſtême ſembloit promettre de grands changemens dans l'hiſtoire, & ouvrir une nouvelle carriere aux chronologiſtes; mais malheureuſement il eſt demeuré ſyſtême, & j'oſe deſeſpérer que jamais on ne pourra alleguer la moindre autorité qui puiſſe le rendre plauſible. Ce n'eſt point là non plus l'idée que l'on doit ſe former des caracteres chinois.

A l'exception d'un certain nombre de ces caracteres qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées, tous les autres ſont repréſentatifs des objets mêmes. Les choſes incorporelles, telles que les rapports & les actions des êtres, nos idées, nos paſſions, nos ſentimens, ſont exprimées dans cette écriture d'une maniere ſymbolique mais également figurée, à cauſe des rapports ſenſibles que l'on remarque entre ces repréſentations & les qualités, les ſentimens & les paſſions des êtres vivans. Les Chinois, les Egyptiens, les Mexicains & quelques peuples encore ont imaginé ces ſortes de caracteres, ſans pour cela qu'on puiſſe ſoupçonner qu'ils ſe ſoient copiés les uns les autres. L'embarras qui réſultoit de cette écriture, & la difficulté de tracer avec exactitude des caracteres compoſés d'un grand nombre de traits irréguliers, engagea avec le tems les Chinois à aſſujettir tous leurs caracteres à une forme fixe & quarrée. En effet, tous les caracteres chinois ſont compoſés des ſix traits primordiaux qu'on remarque à la tête des clés chinoiſes, & qui ſont la ligne droite, la ligne perpendiculaire, la houppe ou le point, les deux lignes courbes, & une autre ligne perpendiculaire qui eſt terminée en bas en forme de crochet. Ces ſix traits différemment combinés entr'eux & répétés plus ou moins de fois, forment les 214 clés ou caracteres radicaux auxquels ſe rapportent les 80000 caracteres dont la langue chinoiſe eſt compoſée; car ces 214 caracteres radicaux ſont les véritables élémens de cette écriture, & il réſulte de leur combinaiſon entr'eux, le nombre prodigieux de caracteres dont je viens de parler. On remarquera que ces clés ſont rangées ſelon le nombre de leurs traits. Elles commencent par les caracteres d'un ſeul trait, & finiſſent par ceux qui en ont le plus. Les Chinois obſervent ce même ordre dans leurs dictionnaires par clés. Les caracteres qui appartiennent à chacune de ces lettres radicales, ſe rangent à leur ſuite & dans l'ordre que la quantité de leurs traits leur donne.

Mais il eſt bon d'avertir qu'on ne trouveroit pas aiſément le nombre des traits ſi l'on ne faiſoit point attention au coup de pinceau qui les trace; car, par exemple, tous les quarrés, comme le 30, 31 & 44 que l'on voit dans la planche, ne ſont compoſés que de trois traits, quoiqu'ils ſemblent en avoir quatre, parce que la ligne ſupérieure & celle qui lui eſt attachée & deſcend ſur la droite, ſe fait d'un ſeul coup de pinceau. Au reſte, comme nous avons obſervé de marquer le nombre des traits, il ſera plus aiſé de chercher le nombre donné, & on s'accoutumera ainſi en peu d'heures à les compter à la maniere des Chinois.

Voici maintenant l'explication des 214 clés chinoiſes.

1. Ye, ou Y, *unité, perfection, droiture.*
2. * Kuen, *germe qui pouſſe.*
3. Tien tchu, *point, rondeur, houppe.*
4. Pie, *courbure en-dedans ou à droite.*
5. Ye, *courbure en-dehors ou à gauche, trouble.*
6. Kiue, *croc, arrêt.*
7. Eul, *deux, les choſes doublées, la répétition.*
8. Theou, *tête élevée, oppoſition.*
9. Gin, *l'homme, & tout ce qui en dépend.*
10. Gin, *le ſoutien, l'élévation en l'air.*
11. Ge, *l'entrée, l'intérieur, l'union avec.*
12. Pa, *huit, l'égalité, la ſimultanéité.*
13. * Kiong, *la couverture entiere, comme d'un voile, d'un caſque, d'un bonnet.*
14. ** Mie, *la couverture partiale, le ſommet, le comble.*
15. ** Ping, *l'eau qui gele, la glace, l'hyver.*
16. Ky, *table, banc, appui, fermeté, totalité.*
17. Khan & Kien, *enfoncement, abyme, chûte, branches élevées.*
18. Tao, *couteau, couper, fendre.*
19. Lie, *force, la jonction de deux choſes.*
20. Pao, *l'action d'embraſſer, d'envelopper;* de-là, *canon.*
21. Pi, *culier, ſpatule, fonte d'eau, de métal.*
22. Fang, *tout quarré qui renferme, coffre, armoire.*
23. Hi, *toute boîte dont le couvercle ſe leve, appentis, aqueduc, petit coffre à charniere.*
24. Che, *dix, la perfection, l'extrémité.*
25. Pou, *jetter les ſorts, percer un rocher, une mine.*
26. Tçie, *l'action de tailler, graver, ſceller.*
27. Han, *les lieux eſcarpés, les rochers, les antres.*
28. Tçu, *les choſes angulaires, traverſées à 3, &c.*
29. * Yeou, *l'action d'avoir, recevoir, de joindre & croiſer l'un ſur l'autre.*
30. Kheoù, *la bouche & tout ce qui en dépend, comme parler, mordre, avaller, &c.*
31. Yu, *les enclos, jardin, royaume, entourer.*

32. Thoù, *la terre & ſes qualités, ce que l'on en fait, poterie, &c.*
33. Sſé, *la maîtriſe d'un art, les reſpects dûs aux maîtres, &c. ſes qualités, docteur, gouverneur, mandarin.*
34. Tchi, *marche lente, l'action de ſuivre.*
35. Soui, *la ſucceſſion, venir après.*
36. Sie, *le ſoir, la nuit, l'obſcurité, ſonge, inconnu, étranger.*
37. Ta, *grand, grandeur, hauteur.*
38. Niù, *femme, femelle, beauté, laideur, baiſer, aimer.*
39. Tçè, *fils, filiation, piété envers les parens*, &c.
40. ** Mien, *comble, toît, couverture de maiſon.*
41. Tçun, *la dixiéme partie de la coudée ou du pié chinois.*
42. Siào, *petit.*
43. Vang, *ce qui eſt tortu, boſſu, défectueux.*
44. Chi, *celui qui tenoit la place de l'eſprit, lorſqu'on lui ſacrifioit*, & de-là, *cadavre, indolent.*
45. Tçào, *les herbages.*
46. Chan, *montagnes, collines.*
47. Tchouen, *fleuves, ruiſſeaux, courans.*
48. Kong, *artiſan, métiers, ouvrages.*
49. Ki, *ſoi-même, autrefois, paſſé, &c.*
50. Kin, *bonnets, mouchoirs, étendarts*, & de-là, *empereur, général d'armée*, &c.
51. Kan, *bouclier, les rivages*, & de-là, *année, déterminer tout*, &c.
52. Yao, *mince, délié, fin, ſubtiliſer, tromper, vain, caché.*
53. Yèn, *boutiques, magaſins, greniers, ſales*, &c.
54. In, *aller de long & de large, conduire une affaire avec prudence.*
55. Kong, *joindre les mains, jeu d'échecs, retrécir par-enhaut, vaincre.*
56. Ye, *tendre un arc, lancer une fléche, prendre, recevoir.*
57. Kong, *arc.*
58. Ki, *porcs, ſangliers.*
59. Chan, *plumes.*
60. Tchi, *aller de compagnie.*
61. Sin, *cœur.* Les caracteres rangés ſous cette clé ſont en grand nombre, ils expriment les différentes affections du cœur.
62. Co, *lance.*
63. Hou, *porte à deux battans.*
64. Cheou, *la main.* Les caracteres qui portent cette clé ſont en très-grand nombre.
65. Tchi, *branche, rameau.*
66. Pou, *affaires, gouvernement.*
67. Ven, *compoſition, éloquence.*
68. Teou, *boiſſeau.*
69. Kin, *livre, poids de 16 onces.*
70. Fang, *quarré, les parties d'un tout.*
71. Voû, *ce qui ne ſe voit ni ne s'entend, néant, non.*
72. Ge, *ſoleil.*
73. Yue, *dire, parler.*
74. Yue, *lune, mois.*
75. Mo, *bois, arbres.*
76. Kien, *manquer, devoir, débiteur.*
77. Tchi, *s'arrêter.*
78. Ya, *le mal*, de-là les dérivés : *mourir, enſevelir*, &c.
79. Tchû, *bâton.*
80. Moù, *mere, la femelle parmi les animaux.* Lorſqu'on le prononce *Voû*, il ſignifie, *non, ſans.*
81. Pi, *enſemble, joindre, comparé, regle, meſure, parvenir, obéir.*
82. Maoû, *poil, laine, plumes, vieux.*
83. Chi, *ſurnom que prend celui qui illuſtre ſa famille.*
84. Khi, *l'air, le principe matériel de toutes choſes dans la religion des Jû ou Lettrés.* Il s'unit avec le *Ly* qui eſt leur *principe immatériel.*
85. Choui, *l'eau.*
86. Hò, *le feu.*
87. Tchaò, *les ongles des animaux & des volatiles.* Il ſe prend quelquefois auſſi pour les *ongles de la main.*
88. Fou, *pere, vieillard.*
89. Yaô & Hiaô, *imiter.*
90. Pan, *ſoûtien, appui au dehors.*
91. Pien, *ſoûtien, appui au dedans, diviſer.* C'eſt auſſi le caractere numéral des pages d'un livre, des morceaux de bois, des feuilles & des fleurs.
92. Yâ-nhyâ, *les dents.*
93. Niêou, *bœuf.*
94. Khivèn, *chien.*
95. You, *pierres précieuſes, précieux.*
96. Yûen, *noir, profond.*
97. Koua, *citrouille, melon, concombre*, &c.
98. Và, *tuiles, vaſes de terre cuite.*
99. Can, *ſaveur, goût, doux, agréable.*
100. Seng, *naître, vivre, produire, engendrer, croître.*
101. Yong, *ſe ſervir, uſage, dépenſes.*
102. Thiên, *les champs, terre labourée, labourer.*
103. Pie, *caractere numéral des toiles, étoffes.*
104. Tçie, *maladies.*
105. Po, *monter.*
106. Pe, *blanc.*
107. Pi, *peau, cuir.*
108. Ming, *vaſes, uſtenſiles pour le boire & le manger.*
109. Mo, *les yeux.*
110. Mêou, *lance.*
111. Chi, *fleche, droit, vrai, manifeſter.*
112. Che, *pierres.*
113. Chi, *les génies, les eſprits, avertir, ſignifier, ordonner.*
114. Geòu, *légéreté, diligence.*
115. Hô, *légumes, grains* (& métaph.) *la vie.*
116. Hive, *antre, grotte, trous des fourmis & des ſouris.*
117. Lie, *ériger, élever, inſtituer, perfectionner, établir.*
118. Tcho, *les roſeaux.*
119. Mi, *riz vanné.*
120. * Hi, *lier, ſuccéder, continuer, poſtérité*, de-là, *ſoie*, &c.
121. Feù, *vaſes de terre propres à mettre du vin ou de l'eau.*
122. Vang, *frein, filets.*
123. Yâng, *brebis.*
124. Yu, *plumes, aîles des oiſeaux.*
125. Laò, *vieillard, titre d'honneur.* Laò yê, *Monſieur.*
126. Eûlh, (particule conjonctive) *&.*
127. Loùi, *bêche, hoyau, manche de charrue.*
128. Eùlh, *les oreilles, entendre, anſes des vaſes.*
129. Yu, caractere auxilaire. Ses dérivés ſignifient *tracer des lignes, peindre*, &c.
130. Jo, *chair, les animaux tués ou morts.*
131. Tchin, *miniſtre, courtiſan, ſerviteur.*
132. Tçe, *ſoi, ſoi-même*, &c.
133. Tchi, *parvenir, atteindre à.*
134. Kiéou, *mortier pour piler.*
135. Che, *la langue.*
136. Tchouèn, *errer, contredire, troubler.*
137. Tcheou, *vaiſſeau.*
138. Ken, *terme, s'arrêter.*
139. Se, *couleur, l'amour, venereæ voluptates, figure, mode.*
140. Tçaò, *les herbages.*
141. Hoù, *tigre.*

142. Tchong & hoèi, *insectes, poissons, huîtres.*
143. Hive, *le sang.*
144. Hing, *aller, faire, operer, les élémens, les actions des hommes.* Il se prononce aussi Hang, & signifie *chemin, ligne, hospice des marchands.*
145. Y, *habit, surtout, s'habiller.*
146. Si, *Occident.*
147. Kién, *voir, percevoir.*
148. Kio, *corne.*
149. Yen, *parole, discours.*
150. Kou, *vallée, ruisseau entre deux montagnes.*
151. Téou, *legumes, pois.*
152. Chi, *porcs.*
153. Tchi, *les animaux velus, & les reptiles.*
154. Poéi, *précieux, coquillages de mer.*
155. Tche, *couleur de chair.*
156. Tçeòu, *aller.*
157. Tço, *les piés, riche, suffire.* Prononcé *Tçui*, il signifie *penser à ce qui manque, y suppléer.*
158. Chin, *moi, moi-même, le corps, la personne.*
159. Tche & Kiu, *char, charriot.*
160. Sin, *goût fort & mordant.*
161. Chin, *les étoiles les plus voisines du pôle arctique, qui paroissent immobiles à cause qu'elles parcourent un fort petit cercle.* C'est aussi une lettre horaire. C'est *depuis 7 h. jusqu'à 9 h. du matin.*
162. Tcho, cette clé qui n'est en usage que dans ses dérivés, exprime *la marche & tout ce qui en dépend.*
163. Ye, *lieu entouré de murailles, ville, camp.*
164. Yeòu, lettre horaire. C'est *depuis 5 h. jusqu'à 7 h. de nuit.* Ses dérivés expriment *les liqueurs, le vin,* &c.
165. Pien & Tçài, *cueillir, affaire, couleurs.*
166. Li, *village, bourgade, stade chinois de 360 pas.* Anciennement six piés faisoient un pas, & 300 pas un *li.*
167. Kin, *metal,* & de-là, *or, argent, cuivre,* &c.
168. Tchang, *grand, long, éloigné, toujours, âgé.*
169. Moûen, *portes, portique, académie.*
170. Feoù, *montagne de terre, fosses.*
171. Tai, *parvenir, ce qui reste.*
172. Tchoui, *aîles.*
173. Yù, *pluie, pleuvoir.*
174. Tçing, *couleur bleue, naître.*
175. Fi, *negation, non, pas, accuser de faux.*
176. Mién, *visage, face, superficie, rebeller.*
177. Ke, *peaux, cuir qui n'est point corroyé, armes défensives, casque, cuirasse, changer.*
178. Gôei, *peaux, cuirs apprêtés & corroyés, assiéger.*
179. Kieòu, *oignon, ail, raves.*
180. In, *son, voix, accent, ton, sons d'instrumens.*
181. * Ye, *la tête.* Ce caractere n'est usité que dans ses composés.
182. Fong, *les vents, mœurs, royaume, doctrine.*
183. Fi, *voler,* (se dit des oiseaux.)
184. Che, *boire, manger,* prononcé Sù, il signifie *nourrir, fournir des alimens.*
185. Cheòu, *la tête, l'origine, principe, accuser ses fautes.*
186. Hiang, *odeurs, odoriferant, réputation, odeur de vertu.*
187. Mà, *cheval.*
188. Ko, *les os, les ossemens, toute chose dure enfermée dans une chose molle, l'attache entre les freres.*
189. Kao, *haut, éminent, sublime, hauteur.*
190. Pieou, *les cheveux.*
191. Teou, *bruit de guerre, combat.*
192. Tchang, *étui dans lequel on renferme l'arc, sorte de vin en usage dans les sacrifices, herbes odoriferantes.*
193. Lie, *espece de trépié, vase pour les senteurs.* Prononcé Ke, il signifie *boucher, interrompre.*
194. Koùei, *les ames des défunts, cadavre.*
195. Yû, *les poissons, pêcher.*
196. Niaò, *les oiseaux.*
197. Lou, *terre sterile & qui ne produit rien.*
198. Lou, *cerf.*
199. Me, *froment, orge,* &c.
200. Mâ, *chanvre, sesame.*
201. Hoâng, *jaune, roux.*
202. Chou, *sorte de millet.*
203. He, *noir.*
204. Tchi, *broder à l'aiguille.*
205. Min, *petites grenouilles noires.*
206. Ting, *marmitte, renouveller.*
207. Coù, *tambour, en battre, jouer des instrumens.*
208. Choù, *souris.*
209. Pi, *le nez, les narines, un chef de famille.*
210. Thsi, *orner, disposer, regler, gouverner,* &c.
211. Tchi, *les dents.*
212. Long, *dragons, serpens.*
213. Kuei, *tortues.*
214. Yo, *instrumens de musique à vent.*

Telles sont les 214 clés chinoises, sous lesquelles on range toutes les autres lettres ou caracteres, & tel est exactement l'ordre observé dans les dictionnaires chinois rangés par clés. Les Chinois divisent ces lettres en lettres simples, qu'ils appellent *vén*, traits; *mou*, meres; *tou-ti*, lettres d'un seul corps; & en lettres composées qu'ils appellent *tçè*, fils; *to-ti* & *ho-ti*, c'est-à-dire lettres composées de plusieurs corps, corps réunis. Les lettres composées se soudivisent en *tong-ti* & *pou-tong-ti*, consubstantielles, & non consubstantielles: on entend par lettres consubstantielles des caracteres composés d'un même membre répété plusieurs fois. Ainsi, par exemple, la clé *mou*, bois, répétée deux fois, forme un nouveau caractere qui se prononce *lîn*, & signifie *forêt.* La même clé, répétée trois fois, forme encore un autre caractere qui se prononce *sen*, & se dit d'une multitude d'arbres, & métaphoriquement de la rigueur des lois.

La clé *keou*, la bouche, répétée trois fois, forme un nouveau caractere qui se prononce *pin*, & signifie *ordre, degré, loi, regle,* &c. On entend par lettres non consubstantielles ou hétérogenes les caracteres composés de plusieurs membres différens. Tels sont les caracteres *ming*, clarté, composé des clés *ge*, soleil, & *yue*, lune. *Lân*, ignorant, composé de *lîn*, forêt, & de *gin*, homme.

Feu M. Fourmont l'aîné, dans les réflexions sur la langue chinoise, qu'il publia en 1737 sous le titre de *Meditationes Sinicæ*, cherche des sens suivis dans les 214 clés chinoises. Il les envisage comme une image de la nature dans les êtres sensibles ou la matiere; mais j'ose croire qu'à cet égard il a cédé un peu trop à son imagination: toutes les divisions & soudivisions que j'ai rapportées, regardent moins les anciennes lettres chinoises que les modernes; ce sont en effet les nouveaux dictionnaristes qui ont borné le nombre des clés ou lettres radicales à 214, & qui les ont rangées dans cet ordre. Les anciens en admettoient d'avantage.

Hiu-tching, auteur célebre qui fleurissoit sous la dynastie impériale des *Han*, est l'auteur d'un dictionnaire fort estimé, intitulé *Choue-ven*, dans lequel il fait monter le nombre de ces lettres radicales à 540, & beaucoup de Chinois sont même d'opinion que ces 540 radicales sont de l'invention de *Thsang-hie*, officier de l'empereur Hoangti, ce qui en feroit remonter l'origine dans la plus haute antiquité. Ces observations détruisent, ce me semble, celles de M. Fourmont, puisque l'on ne peut admettre une progression d'idées dans 214 caracteres détachés, qui n'ont été assujettis à l'ordre qu'ils gar-

dent ici, qu'eu égard au nombre de traits dont ils ſont compoſés, & qui étoient anciennement en plus grand nombre & dans un ordre tout différent. On jugera d'ailleurs qu'il étoit impoſſible d'obſerver en même tems & la progreſſion des traits & celle des idées ou des êtres, ſi l'on ſe rappelle que la plûpart des caracteres chinois, dans leur origine, repréſentoient les objets mêmes qu'ils étoient deſtinés à ſignifier.

Les anciens caracteres chinois étoient appellés *niao-tſi-ouene*, c'eſt-à-dire, caracteres imitant les traces des oiſeaux; ils avoient été figurés, diſent les hiſtoriens chinois, d'après les étoiles & les traces que des oiſeaux & des animaux de différentes eſpeces avoient imprimé ſur un ſable ferme & uni. Le nombre de ces caracteres s'eſt accru de ſiecle en ſiecle, mais ils ne conſerverent pas toujours la même forme. Sous la dynaſtie impériale des *Tcheou*, la Chine diviſée en 72 petits états tributaires, vit ſon écriture prendre autant de formes différentes, parce que chacun de ſes rois tributaires crut qu'il y alloit de ſa gloire d'avoir une écriture particuliere. Confucius ſe plaignoit de cet abus, & de l'altération faite aux anciens caracteres : mais enfin *Chi-hoang-ti*, fondateur de la dynaſtie impériale de Thſine, ayant détruit ceux de ces rois vaſſaux qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, & réuni tout ce vaſte empire ſous ſa puiſſance, introduiſit un caractere qui fût commun à tout l'empire ; il eſt probable même que le deſir d'établir cette écriture générale, avoit occaſionné en bonne partie l'incendie des livres, ordonnée avec tant de ſévérité par cet empereur. *Ly-ſſé*, ſon miniſtre qui fut chargé du ſoin de cette écriture, ſupprima les bâtons trempés dans le vernis, avec leſquels on écrivoit alors & introduiſit l'uſage du pinceau, plus propre à former les pleins & les déliés. Enfin *Tſin-miao*, qui travailloit à ces innovations ſous les ordres de *Ly-ſſé*, imagina de donner à ces caracteres une figure quarrée, ſans pour cela détruire ni le nombre de leurs traits, ni leur diſpoſition reſpective, & ils furent nommés *ly-chu*. L'écriture *kiai-chu* en uſage aujourd'hui pour l'impreſſion des livres, differe peu de l'écriture *ly-chu*.

Les anciens Philoſophes chinois, qui donnerent leurs ſoins à l'invention des caracteres de l'écriture, méditerent beaucoup ſur la nature & les propriétés des choſes dont ils vouloient donner le nom-propre, & ils aſſujettirent autant qu'ils le purent leur travail à ſix ordres ou claſſes différentes.

La premiere de ces claſſes appellée *ſiang-hing*, ou conforme à la figure, comprend les caracteres repréſentatifs des êtres ou choſes que l'on veut exprimer.

La ſeconde, appellée *tchi-ſſé*, repréſentation, contient les caracteres empruntés de la nature même de la choſe. Exemple, *kién*, voir, eſt compoſé du caractere *gîn*, homme, & du caractere *mou*, œil, parce que la nature de l'œil de l'homme eſt de voir.

La troiſieme, appellée *hoei-y*, connexion de caracteres, contient les caracteres qui ont quelqu'affinité entr'eux par rapport à leurs propriétés : par exemple, pour exprimer l'idée d'empoigner, ils ſe ſervent du caractere *ho*, joindre, & du caractere *cheou*, main, parce qu'un des offices de la main eſt d'empoigner, ce qu'elle ne fait que lorſqu'elle eſt jointe à la choſe qu'elle tient.

La quatrieme s'appelle *hiá-ching*, & contient les caracteres auxquels on a joint d'autres pour lever les équivoques qui en réſulteroient lorſque leur prononciation eſt la même : par exemple, le mot *càne*, qui ſignifie indifféremment *remercier*, *toucher*, *tenter*, *exciter*, accompagné du mot générique *yû*, poiſſon, ſignifie alors tout ſimplement un *brochet*.

La cinquieme claſſe ſe nomme *tchùen-tchú*, interprétation fléxible ou infléxion de voix ; elle comprend les caracteres ſuſceptibles de différens tons, & qui expriment conſéquemment différentes choſes. Ex. *hîng* au ſecond ton ſignifie *marcher*, *faire*; au quatrieme ton, *action*, *mœurs*. Il arrive aſſez ſouvent que les Chinois déſignent le ton de ces caracteres ambigus par un petit *o*, qu'ils placent à un de leurs angles.

La ſixieme & derniere ſe nomme *kia-tſie*, emprunter ; les caracteres de cette claſſe ont deux ſortes d'emprunts ; l'emprunt du ton, & l'emprunt du ſens. L'emprunt du ton ſe fait d'une choſe qui a bien à la vérité un nom, mais qui n'a point de caractere qui lui ſoit particulier. Alors on donne à cette choſe pour caractere, celui qui manque de caractere propre. Exemple : le caractere *neng* qui, au ſens propre, marque un animal qui eſt extrêmement fort & puiſſant, ſignifie au ſens figuré, *pouvoir*, *puiſſant*. L'emprunt du ſens ſe fait en ſe ſervant de la propre ſignification d'un caractere ou mot pour en ſignifier un autre ; ainſi *nui*, intérieur, dedans, ſe prend auſſi pour *entrer*, parce qu'on ne dit pas *entrer dehors*, mais *entrer dedans*.

La prononciation de la langue chinoiſe eſt différente dans les divers pays où on la parle, & où l'écriture chinoiſe eſt en uſage ; ainſi, quoique les Japonois & divers autres peuples entendent les livres chinois & écrivent en chinois, ils n'entendroient pas cependant un Chinois qui leur parleroit.

Cette prononciation même varie dans les différentes provinces, dont la Chine eſt compoſée ; les peuples du Fokien, Tchekiang, Hou-couang, Setchou en, Honan, Kiangi, prononcent plus lentement, comme font les Eſpagnols ; ceux des provinces de Couang-tong, Couang-ſi, Yunnane, parlent bref, comme les Anglois ; dans la province de Nanking, ſi on excepte les villes de Songkiang, Tchingkiang & Fongyang, la prononciation eſt douce & agréable, comme celle des Italiens : enfin les habitans des provinces de Peking, Chantong, Chanſi & Chenſi aſpirent beaucoup, comme les Allemands ; mais ſur-tout ceux de Peking, qui inſerrent fréquemment dans leurs diſcours la particule conjonctive *eùll*.

Outre cette variété de prononciation qui ne regarde que la langue kouon-hoa, c'eſt-à-dire la langue commune à toute la Chine ; il exiſte dans cet empire, & ſur-tout dans les provinces du midi, un grand nombre de dialectes. Chaque province, & même chaque ville du premier ordre ont la leur, qui n'eſt preſque pas entendue dans les autres villes du même ordre. Et quoique dans les villes du ſecond & du troiſieme ordre on parle aſſez ſouvent la dialecte qui eſt en uſage dans la ville du premier ordre dont elles relevent, il y a toujours cependant un accent différent, qui l'eſt tellement, dans certaines provinces, que cette dialecte pourroit paſſer pour une langue particuliere.

Les hiſtoires de la Chine nous apprennent qu'avant l'invention de ces caracteres, les Chinois avoient imaginé de tranſmettre leurs penſées par le moyen de cordelettes nouées qui leur tenoient lieu d'écriture. Tels étoient les quipos dont ſe ſervoient les Péruviens, avant que les Eſpagnols euſſent fait la conquête de leur pays. L'uſage du papier s'introduiſit à la Chine environ 160 ans avant Jeſus-Chriſt : avant cette époque, on écrivoit avec un ſtylet de fer ſur l'écorce, ou ſur de petites planches de bambou, comme font encore à préſent la plûpart des Indiens.

L'Imprimerie a commencé à la Chine l'an 927 de Jeſus-Chriſt, ſous le regne de Ming-tcoung, ſecond empereur de la dynaſtie des *Heou-Thang*, ou ſeconds Thang.

La langue chinoiſe, nonobſtant pluſieurs défectuoſités qu'on peut y remarquer, eſt belle & très-expreſſive ; ſa beauté conſiſte principalement dans un laconiſme, qui à la vérité n'eſt pas peu embarraſſant pour un étranger, mais elle mérite d'être appriſe, & ſon étude même eſt amuſante pour un philoſophe qui cherche à approfondir la maniere dont les choſes ont été perçues par des hommes ſéparés de nous, de tout l'hémiſphere. Elle le mérite encore davantage par le nombre d'excellens ouvrages en tout genre qu'elle peut nous procurer, & dont nous avons déja un aſſez grand nombre à la bibliotheque du roi. Cette langue, par la maniere dont elle eſt conſtruite, pourroit être adoptée pour une langue univerſelle, & ſans doute que M. Leibnitz n'en eût pas cherché d'autre, s'il l'eût connue.

Un Chinois, nommé *Hoang-ge*, par ordre de Louis XIV. avoit commencé une grammaire & un dictionnaire de cette langue ; mais ces travaux demeurerent imparfaits par ſa mort arrivée en 1716. Feu M. Fourmont l'aîné chargé de les continuer, publia en 1737 les *Meditationes Sinicæ*, dont nous avons parlé, & en 1742 une grammaire chinoiſe fort ample. Reſte le dictionnaire qui eſt plus eſſentiel encore pour l'intelligence de cette langue ; il y a lieu d'eſpérer que la paix dont nous jouiſſons, nous en procurera la publication ; la magnificence du roi a déja levé tous les obſtacles ; la gravure de plus de 200000 caracteres, exécutée ſous les yeux de M. Fourmont, y eſt plus que ſuffiſante pour y parvenir.

C'eſt à M. des Hautrayes que nous ſommes redevables de ces explications, & de la plus grande partie des alphabets contenus dans nos Planches. La moindre reconnoiſſance que nous puiſſions lui donner, c'eſt d'avouer toutes les obligations que nous lui avons. Il a veillé même à la gravure des Planches ; & ceux qui ont quelque idée de ce travail, ſavent combien il eſt pénible. Si on compare notre collection, ou plûtôt la ſienne, avec ce qu'on a publié juſqu'à préſent, ſoit en France, ſoit en Angleterre, & qu'on ait quelque égard à la difficulté de ſe procurer des matériaux certains, & de s'aſſurer qu'ils le ſont, & à la loi que M. des Hautrayes s'eſt impoſée, de n'enfler ce recueil d'aucun alphabet particulier, fictif ou haſardé, j'eſpere qu'on le trouvera plus riche qu'on ne pouvoit l'eſpérer.

Alphabets Orientaux Anciens

Voïelles de l'Hébreu			Valeur numerique des lettres	Rabbinique		Samaritain		Hebreu Quarré		
Nom	Valeur sig et Situ			le Nom et la Valeur est le même qu'en Hebreu				Valeur	Nom	Figure
Camets	obscur a	אָ	1	אלף	א	א	א	A	Aleph	אַלֶף א
			2	בית	ב	ב	ב	B	Beth	בֵּית ב
Tsere	ē	אֵ	3	גימל	ג	ג	ג	Gh ou γ	Gimel	גִּימֶל ג
Chirek Gadol le grand	i	אִ	4	דלת	ד	ד	ד	Dh	Daleth	דָּלֶת ד
Cholem	ō	אֹ	5	הא	ה	ה	ה	H	He	הֵא ה
			6	וו	ו	ו	ו	V	Vau	וָו ו
Schsrek	8	אִ	7	זין	ז	ז	ז	Z ou ζ	Zaijn	זַיִן ז
Voyelles Breves			8	חית	ח	ח	ח	Hh ou χ	Cheth	חֵית ח
			9	טית	ט	ט	ט	T	Teth	טֵית ט
Patach	ă	אַ	10	יוד	י	י	י	I	Iod	יוֹד י
			20	כף	כ	כ	כ	Ch	Caph	כָּף כ
Segol	ĕ	אֶ	30	למד	ל	ל	ל	L	Lamed	לָמֶד ל
Chireckaton le petit	ĭ	אִ	40	מם	מ	מ	מ	M	Mem	מֵם מ
			50	נון	נ	נ	נ	N	Nun	נוּן נ
Camets Chatef	obscur o	אֳ	60	סמך	ס	ס	ס	S	Samech	סָמֶךְ ס
Kibbuts	François u	אֻ	70	עין	ע	ע	ע	A guttural	Aijn	עַיִן ע
Voyelles tres breves			80	פא	פ	פ	פ	Ph	Pe	פֵּא פ
Scheva	e muet ĕ	אְ	90	צדי	צ	צ	צ	Tf	Tsade	צָדִי צ
Chatef Patacha		אֲ	100	קוף	ק	ק	ק	Q ou K	Coph	קוֹף ק
			200	ריש	ר	ר	ר	R	Resch	רֵישׁ ר
Catef Segol	ai	אֱ	300	שין	ש	ש	ש	S	Schin	שִׁין ש
Catef Camets	o tr br	אֳ	400	תו	ת	ת	ת	Th	Tau	תָּו ת

Finales du Rabinique.

Caph	Mem	Nun	Pe	Tsade.	Aleph.
ך 500	ם 600	ן 700	ף 800	ץ 900.	א 1000.

Finales de l'Hebreu

Tsade	Pe	Nun	Mem	Caph.
ץ 900	ף 800	ן 700	ם 600	ך 500.

Exemple de l'Hebreu Quarré Ponctué et sans Points. Ps. 3

2 יְהוָה מָה רַבּוּ צָרָי, רַבִּים קָמִים עָלָי: 3 רַבִּים אֹמְרִים לְנַפְשִׁי אֵין יְשׁוּעָתָה לוֹ בֵאלֹהִים
סֶלָה 4 וְאַתָּה יְהוָה מָגֵן בַּעֲדִי כְּבוֹדִי וּמֵרִים רֹאשִׁי 5 קוֹלִי אֶל יְהוָה אֶקְרָא וַיַּעֲנֵנִי
מֵהַר קָדְשׁוֹ: סֶלָה

Echantillon d'Ecriture Rabinique. Ps. 3. v. 5. et 6.

eum salvavit ejus angustiis omnibus ex et audivit Dominus et clamavit pauper Iste confundentur non eorum facies et suntillustrati et eum ad Aspexerunt
הִבִּיטוּ אֵלָיו וְנָהֲרוּ וּפְנֵיהֶם לֹא יֶחְפָּרוּ: זֶה עָנִי קָרָא וַיהוָה שָׁמַע וּמִכָּל צָרוֹתָיו הוֹשִׁיעוֹ:
hoschigo tsarothau vmicol scamea y vadonai kara gami ize iechparu al vpheehem renaharu elau Hibbitu

Samaritain

esurierunt et eguerunt Leuneuli eum timentibus defectus non quoniam ejus sancti Dominum Timete
verageau rasau Kephirim lireau machsor en ki Kedoscau Adonai eth Ieru

Goussier del.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabets Orientaux Anciens

Autre Alphabet Siriaque	Valeur	Siriaque Nom	Siriaque Figure a la Fin	Siriaque Figure au milieu	Siriaque Figure au commencemt.	Estranghelo ou Caldéen Antique
Voyelles du Siriaque	א	Olaph	ܐ ܐ	ܐ	ܐ ܐ	𐡀 𐡀
Ancienne Maniere	ב	Beth	ܒ ܒ	ܒ	ܒ	𐡁 𐡁
Nom val Figuration et Situation	ג	Gomal	ܓ ܓ	ܓ	ܓ	𐡂 𐡂
Phtohho a ܐ ܐ	ד	Dolath vel Doladh	ܕ ܕ	ܕ	ܕ	𐡃 𐡃
Phtohho a ܐ ܐ	ה	He	ܗ ܗ	ܗ	ܗ	𐡄 𐡄
	ו	Vau	ܘ ܘ	ܘ	ܘ	𐡅 𐡅
Ruosso e ܒ ܒ	ז	Zain	ܙ ܙ	ܙ	ܙ	𐡆 𐡆
	ח	Hheth	ܚ ܚ	ܚ	ܚ	𐡇 𐡇
Hhuosso i ܗ ܗ	ט	Tteth	ܛ ܛ	ܛ	ܛ	𐡈 𐡈
	י	Yudh	ܝ ܝ	ܝ	ܝ	𐡉 𐡉
Zcqosso o ܥ ܥ	כ	Koph	ܟ ܟ	ܟ	ܟ	𐡊 𐡊
	ל	Lomadh	ܠ ܠ	ܠ	ܠ	𐡋 𐡋
Ossosso u ܘ ܘ	מ	Mim	ܡ ܡ	ܡ	ܡ	𐡌 𐡌
	נ	Nun	ܢ ܢ	ܢ	ܢ	𐡍 𐡍
	ס	Semkath	ܣ ܣ	ܣ	ܣ	𐡎 𐡎
Maniere Nouvelle						
Phtohho a ܐ	ע	Ec	ܥ ܥ	ܥ	ܥ	𐡏 𐡏
	פ	Pe	ܦ ܦ	ܦ	ܦ	𐡐 𐡐
Ruosso e ܒ	צ	Ssodhe	ܨ ܨ	ܨ	ܨ	𐡑 𐡑
Hhuosso i ܒ	ק	Cqoph	ܩ ܩ	ܩ	ܩ	𐡒 𐡒
Zcqosso o ܘ	ר	Risch	ܪ ܪ	ܪ	ܪ	𐡓 𐡓
	ש	Scin	ܫ ܫ	ܫ	ܫ	𐡔 𐡔
Ossosso u ܘ	ת	Tau	ܬ ܬ	ܬ	ܬ	𐡕 𐡕

Echantillon Du Siriaque

Psal. 1us

non iniquorum via in qui viro Profperè

ܠܐ ܒܥܘܠܐ ܘܒܐܘܪܚܐ ܕܚܛܝܐ ܓܒܪܐ ܕܐܙܠ ܒܫܠܡ

le dhaüóle d vurhho ghavre Ilu vaï

fuper & ſtetit non peccatorum opinione in & ambulavit

ܘܥܠ ܠܐ ܩܡ ܘܒܬܟܢܣ ܠܐ ܚܛܝܐ ܒܡܬܒܬ ܘܠܐ ܐܙܠ ܘܒܥܙܬ

üaal eqom lo dhhatóye üavreyóno haléch

ſedit non irriſorum ſede

ܘܒܡܘܥܕ ܠܐ ܠܝܨܐ ܘܒܟܘܪܣܝ ܝܬܒ

ythiev lo dammayeqóne maütho

Echantillon de l'Ecriture Stranghelo

Simbolum Fidei *Articul 1us et 2uo*

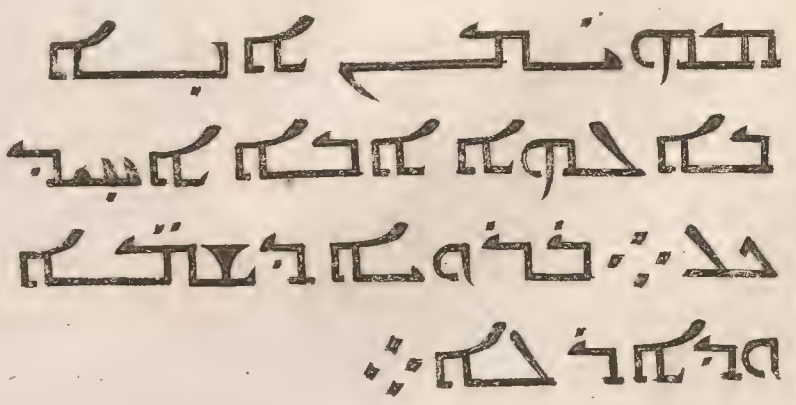

Goussier del. Niodot Corr. e Scul.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabet Arabe

Valeur	Nom	Finales	Mediantes	Initiales
A	*Alif*	ا ا	ا	ا ا
B	*Be*	ب ب ب ب	بـ بـ	ب ب
T	*Te*	ت ت ت ت	تـ تـ	ت ت
TZ	*Thse*	ث ث ث ث	ثـ ثـ	ث ث
G	*Gjim*	ج ج	جـ	ج جـ
H	*Hha*	ح ح	حـ	ح حـ
CH	*Cha*	خ خ	خـ	خ خـ
D	*Dal*	د د	د	د د
DZ	*Dhsal*	ذ ذ	ذ	ذ ذ
R	*Re*	ر ر	ر	ر ر
Z	*Ze*	ز ز	ز	ز ز
S	*Sin*	س س س س	سـ سـ	س سـ
S|	*Sjin*	ش ش ش ش	شـ شـ	ش شـ
S	*Sad*	ص ص ص ص	صـ صـ	ص صـ
D	*Dad*	ض ض ض ض	ضـ ضـ	ض ضـ
T	*Ta*	ط ط	طـ	ط طـ
D	*Da*	ظ ظ	ظـ	ظ ظـ
ع	*Ain*	ع ع	عـ	ع عـ
G	*Gain*	غ غ	غـ	غ غـ
PH	*Phe*	ف ف ف	فـ	ف و
K	*Kaf*	ق ق ق	قـ	ق ۊ
C	*Kef*	ك ك ك ك	كـ كـ	ك ك
L	*Lam*	ل ل ل ل	لـ	ل ل
M	*Mim*	م م	مـ مـ	م م
N	*Nun*	ن ن	نـ نـ	ن ن
W	*Vau*	و و	و و	و و
H	*Hhe*	ه ه ه	ھ ھ	ھ ھ
J	*Je*	ي ي ي ي	يـ	ى ى
La	*Lamalif*	لا لا	لا	لا لا

	II Mauritanique ou Occidental	I Cuphique ou Oriental
A	ا ا ا	ا ا ا
B	ب ب ب	ب ب ب
G	ج ج ج	ج ج ج
D	د د د	د د د
H	ه ه ه ه	ه ه ه
V	و و و	و و و
Z	ز ز ز	ز ز ز
Ch	ح ح ح	ح ح ح
T	ط ط ط	ط ط ط
I	ى ى ى	ى ا ا
C	ك ك ك	ك ك ك
L	ل ل ل	ل ل ل
M	م م م	م م م
N	ن ن ن	ن ن ن
S	س س س	س س س
Hh	ع ع ع	ع ع خ
Ph	ف ف و	ف ف ف
Ts	ص ص ص	ط ط ط
K	ق ق و	ق ق ق
R	ر ر ر	ر ر ر
Sch	س س س	س س س
Tz	ض ض ض	ض ض ض
Th	ظ ظ ظ	ظ ظ ظ
Ch	ح ح ح	ح ح ح
Dhs	ض ض ض	ض ض ض
Dz	ص ص ص	ط ط ط
Thz	ظ ظ ظ	ظ ظ ظ
Gch	ع ع ع ع	ع ع ع
La	لا	لا

Geussier del.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabet Arabe, Turc, Persan.

Voyelles Arabes.

Valeur		Exemple		Nom Turc	Nom Arabe.	Fig et Situation
a clair	comme dans	نَصَرَ	nassara	Ustun	Alfatho	بَ
e ou i	comme dans	بِسْمِ	besarirehi	Kesré	Alkasro	بِ
o ou u	comme dans	صُدُورُكُمْ	Bodûrokom	Vturu	Atddhammo	بُ

Voyelles Tanouin ou Nunnations.

an	comme	كِتَابًا	Ketaban	Tanuino Ifatthi	تَنْوِينُ ٱلْفَتْحِ	بً
in	comme	كِتَابٍ	Ketabin	Tanuino Ikafri	تَنْوِينُ ٱلْكَسْرِ	بٍ
on	comme	كِتَابٌ	Ketabon	Tanuino tddhammi	تَنْوِينُ ٱلضَّمِّ	بٌ بٌ بٌ

NOTES ORTOGRAPHIQUES

ء ٓ ~ ◌ّ ◌ّ

Hamza Wesla Madda Giezma Teschdid

Distinctions ou Ponctuations

* ﴿ ﴾ * . ❝

Les Turcs *et les* Persans *ont Cinq Lettres deplus que les* Arabes,

	Sçavoir.	*Valeur.*	*Nom.*	*Figure.*	*Exemple.*	
P.	*Comme dans Père.*	*P.*	Pe.	پ	*Padischah*	پادشاه
C.	*Comme dans Cecita.*	*C. Italien.*	Tchim.	چ	*Tchelebi*	چلبي
G.	*Comme dans Gallant.*	*Ghi.*	Kef-agemi.	ڭ	*Gueuz*	گوز
N.	*Comme dans Autun.*	*N. Finale des François.*	Saghyr Nun.	ڭ	*Babanun*	بابانڭ
J.	*Comme dans Jamais.*	*J. François.*	Ze-agemi.	ژ	*Janun*	ژنڭ

Exemple & Lecture de l'Ecriture Arabique

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَنِ ٱلرَّحِيمِ ۞ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ ۞

Bism - illah - irrahman - irrahimi . alhamdo lillahi Rabb - ilaalamina ۞:

ٱلرَّحْمَنِ ٱلرَّحِيمِ ۞ مَلِكِ يَوْمِ ٱلدِّينِ ۞ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ

Arrahman - irrahimi : Maleki Iaoum - eddini : Eïïaka naaboudou, oua Eïïaka

نَسْتَعِينُ ۞ إِهْدِنَا ٱلصِّرَاطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ صِرَاطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ

Nastaainou: Ihdina aſsirat el - mowstakima, Ssirat - alladhsina anaamta alahim gair

ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا ٱلضَّالِّينَ ۞ أَمِينَ ۞

il - magdoubi alahim, oua la addalina. Amina.

Niodot Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABETS.

	nº 1. Egyptien.	nº 2. Phénicien.	nº 3. Phénicien.	nº 4. Phénicien.	nº 5. Phénicien.	nº 6. Palmyrenien	nº 7. Syro-galiléen.	Heb.	Nom.	Val.
1	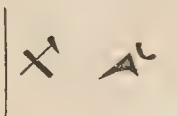	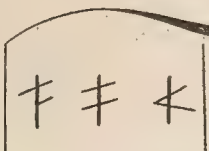		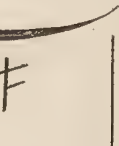	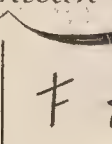	א	○	א	*Aleph.*	*a.e.i.o.u.*
2		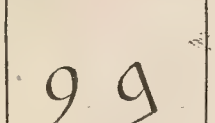		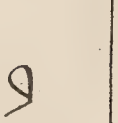	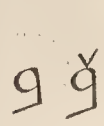	ב	⊏	ב	*Beth.*	*B.*
3				1	1	ג	⊐	ג	*Ghimel.*	*Gh.*
4	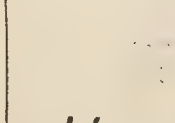	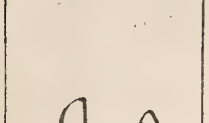	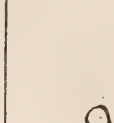	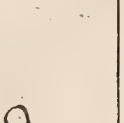	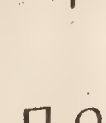	ד	⊐	ד	*Daleth.*	*D.*
5	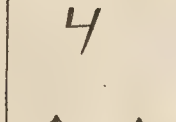	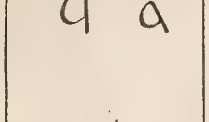		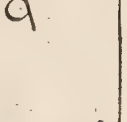	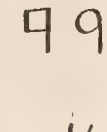	ה	⊐	ה	*He.*	*H.*
6	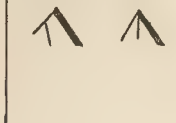	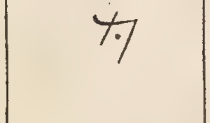		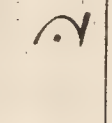	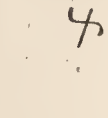	ו	⊐	ו	*Vau.*	*o. ou.*
7	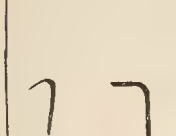					ז	⊐	ז	*Zaïn.*	*Ze.*
8						ח	⊐	ח	*Heth.*	*H'asp.*
9					6	ט	⊐	ט	*Teth.*	*T.*
10		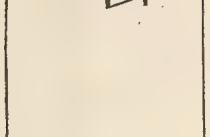				י	⊐	י	*Jod.*	*I.*
11						כ	⊐	כ	*Caph.*	*K.*
12	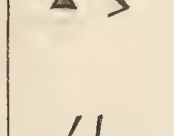	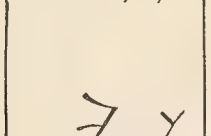				ל	⊐	ל	*Lamed.*	*L.*
13	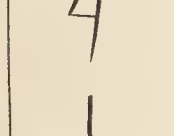		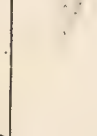			מ	⊐	מ	*Mem.*	*M.*
14		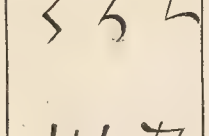		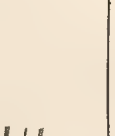	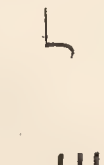	נ	⊐	נ	*Noun.*	*N.*
15	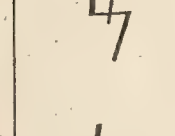	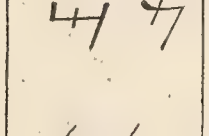		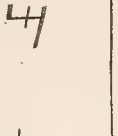		ס	⊐	ס	*Samech.*	*S.*
16	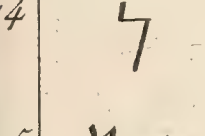	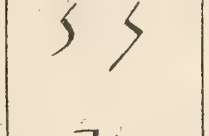		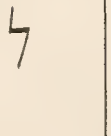	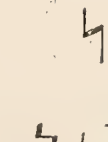	ע	⊐	ע	*Aïn.*	*a.e.i.o.ou guttural.*
17					3	פ	⊐	פ	*Ph.*	*P. Ph.*
18		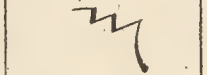				צ	⊐	צ	*Tzade.*	*Tz.*
19	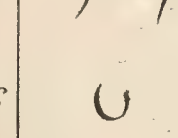	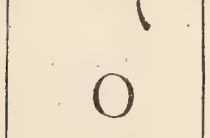			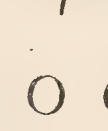	ק	⊐	ק	*Coph.*	*K.*
20				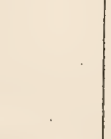		ר	⊐	ר	*Resch.*	*R.*
21	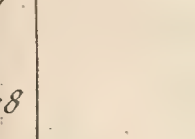	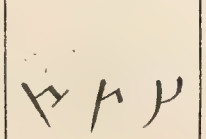	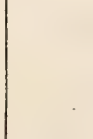	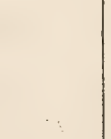	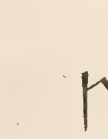	ש	⊐	ש	*Sin ou Schin.*	*S. Sch.*
22		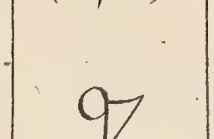		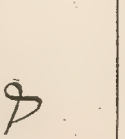		ת	⊐	ת	*Thav.*	*Th.*

Des Hautesrayes del. *Niodot Sculp.*

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabet ou Sillabaire

Ethiopien et Abissin

Nom	Valeur a,bre	u,lon	ı,lon	a,lon	e,lon	e,bre	o,lon	Nombre
Hoi	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	1
Laui	la	lu	li	la	le	l	lo	2
Haut	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	3
Mai	ma	mu	mi	ma	me	m	mo	4
Saut	sa	su	si	sa	se	s	so	5
Res	ra	ru	ri	ra	re	r	ro	6
Saat	sa	su	si	sa	se	s	so	7
Kaf	Ka	Ku	Ki	Ka	Ke	K	Ko	8
Bet	ba	bu	bi	ba	be	b	bo	9
Taui	ta	tu	ti	ta	te	t	to	10
Hharm	hha	hhu	hhi	hha	hhe	hh	hho	20
Nahas	na	nu	ni	na	ne	n	no	30
Alph	a	u	i	a	e	e	o	40
Caf	ca	cu	chi	ca	che	c	co	50
Vaue	Va	vu	vi	va	ve	v	vo	60

Nom	Valeur a,bre	u,lon	ı,lon	a,lon	e,lon	e,bre	o,lon	Nombre
Hain	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	70
Zai	za	zu	zi	za	ze	z	zo	80
Iaman	ıa	ıu	ıi	ıa	ıe	ı	ıo	90
Dent	da	du	di	da	de	d	do	100
Gheml	ga	gu	ghi	ga	ghe	g	go	200
Taut	tha	thu	thi	tha	the	th	tho	300
Ppait	ppa	ppu	ppi	ppa	ppe	pp	ppo	400
Tzadai	tza	tzu	tzi	tza	tze	tz	tzo	500
Zzappa	zza	zzu	zzi	zza	zze	zz	zzo	600
Af	fa	fu	fi	fa	fe	f	fo	700
Psa	pa	pu	pi	pa	pe	p	po	800
	qua	qu	qua	que	queu			900
	gua	gu	gua	gue	gueu			1000
	Kua	Ku	Kua	Kue	Kueu			2000
	hqua	hqu	hqua	hque	hqueu			

Les Abissins ont sept Lettres de plus que les Ethiopiens. Sçavoir:

Shă.	Shŭ.	Shĭ.	Shâ.	Shê.	Shĕ.	Shô.
Tja.	Tju.	Tji.	Tja.	Tje.	Tje.	Tjo.
Nja.	Nju.	Nji.	Nja.	Nje.	Nje.	Njo.
Kha.	Khu.	Khi.	Kha.	Khe.	Khe.	Kho.
Ja.	Ju.	Ji.	Ja.	Je	Je.	Jo.
Dja.	Dju.	Dji.	Dja.	Dje.	Dje.	Djo.
Tsha.	Tshu.	Tshi.	Tsha.	Tshe.	Tshe.	Tsho.

Ce qui suit est l'AVE MARIA en Langue Latine et Caractere Ethiopien

እዌ፡ መሪኬ፡ ግሪዚኽ፡ ፕሌነ፡ ጾሚኤሠ፡ቴቁሞ።። በኔዲቅተ፡ ቱ፡ ኺን፡ ውሊኤሪቦሠ። ኤት፡

በኔዲቅቴሜ፡ፍሪቅቴሠ፡ቄንትሪ ሠ፡ቱኺ፡ ዬሠሠ።።ሠንቅተ፡ መሪኽ፡ መቱር ዴኺ፡ኦሪ፡

ፕር፡ ዳቢ ሠ፡ፔ ቀቮሪቡ ሠ፡ ኔንክ፡ኤት፡ ኺን፡ሆሪ፡ ሞርቲሠ፡ ሪሠትሬ። እሜነ ።።

Goussier del. — Niodot Corr.e Scul.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ALPHABET COPHTE ou EGIPTIEN

Figure	Nom	Valeur
Ⲁⲁ	Ⲁλφⲁ *Alpha*	A
Ⲃⲃ	Ⲃιⲇⲁ *Vida*	V
Ⲅⲅ	Ⲅⲁⲙⲙⲁ *Gamma*	G
Ⲇⲇ	Ⲇⲁλⲇⲁ *Dalda*	D
Ⲉⲉ	Ⲉι *Ei*	E
ⲍ ⲋ	ⲋⲟ *So*	S
Ⲍⲍ	Ⲍιⲧⲁ *Zida*	Z
Ⲏⲏ	Ⲏⲧⲁ *Hida*	I
Ⲑⲑ	Ⲑιⲧⲁ *Tida*	Th
Ⲓⲓ	Ⲓⲁⲩⲧⲁ *Iauda*	I
Ⲕⲕ	Ⲕⲁⲡⲁ *Kabba*	K
Ⲗⲗ	Ⲗⲁⲩⲗⲁ *Laula*	L
Ⲙⲙ	Ⲙι *Mi*	M
Ⲛⲛ	Ⲛι *Ni*	N
Ⲝⲝ	Ⲝι *Exi*	X
Ⲟⲟ	Ⲟ *O*	O
Ⲡⲡ	Ⲡι *Pi*	P
Ⲣⲣ	Ⲣο *Ro*	R
Ⲥⲥ	Ⲥιⲙⲁ *Sima*	S
Ⲧⲧ	Ⲧⲁⲩ *Dau*	T
Ⲩⲩ	Ⲉ *He*	E
ⲪⲫⲪ	Ⲫι *Phi*	F
Ⲭⲭ	Ⲭι *Chi*	Ch
Ⲯⲯ	Ⲯι *Ebsi*	Ps
Ⲱⲱ	Ⲟ *O*	O
Ⳉⳉ	Ⳉει *Scei*	Sc
Ⳋⳋ	Ⳋει *Fei*	F
Ⳍⳍ	Ⳍει *Chei*	Ch
Ⳏⳏ	Ⳏορι *Hori*	H
Ⳑⳑ	Ⳑⲁⲛⲍⲓⲁ *Giangia*	Gi
Ⳓⳓ	Ⳓιⲙⲁ *Scima*	Sc
Ⳕⳕ	Ⳕι *Dei*	Di

EXEMPLE de cette Ecriture

Ⲫⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙⲙⲉ
ⲠⲈⲚⲚⲞⲨ ϯⲠⲈⲠⲈⲚ
ⲙⲁⲙⲙ ⲫⲱⲩⲛⲉⲙⲙⲉⲛⲁⲇⲙⲙ //

Ⲡⲉⲛⲃⲟⲏⲑⲟⲥ ⲍⲉⲛⲛⲉⲛⲑⲗⲩⲫⲓ
ⲥⲉⲧⲁⲧⲁⲙⲉⲙⲙⲉⲛⲉⲗⲗⲁⲩⲱ //
Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲙⲉⲛⲉⲣⲍⲟϯ ⲡⲉ ⲉⲱⲱ
ⲡⲁⲩ ⲱⲩⲁⲛⲱⲩⲑⲟⲣ ⲧⲉⲣⲛⲁⲉⲡⲕⲁⲍⲉ //

ALPHABET GREC.

Figura		Nomen		Potestas
Α	α	αλφα	*Alpha*	A a
Β	βϐ	βῆτα	*Vita*	V u
Γ	γϛ	γάμμα	*Gamma*	G g
Δ	∂ð	δέλτα	*Delta*	D d
Ε	ε	εψιλὸν	*Epsilon*	E e
Ζ	ζ	ζῆτα	*Zita*	Z z
Η	η	ητα	*Ita*	I ı
Θ	θϑ	ϑῆτα	*Thita*	Th th
Ι	ι	ιῶτα	*Iota*	I ı
Κ	κ	κάππα	*Cappa*	C c Q qu
Λ	λ	λάμϐδα	*Lambda*	L l
Μ	μ	μῦ	*My*	M m
Ν	ν	νῦ	*Ny*	N n
Ξ	ξ	ξῖ	*Xi*	X x
Ο	ο	ομικρὸν	*Omicron*	O o
Π	ϖπ	ϖῖ	*Pi*	P p
Ρ	ρ	ρῶ	*Rho*	R r
Σ	σς	σιγμα	*Sigma*	S ſ s
Τ	ττ	ταῦ	*Tau*	T t
Υ	υ	υψιλὸν	*Ypsilon*	Y y
Φ	φ	φῖ	*Phi*	Ph ph f
Χ	χ	χῖ	*Chi*	Ch ch
Ψ	ψ	ψῖ	*Psi*	Ps bs
Ω	ω	ωμέγα	*Omega*	O ō

Goussier del.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ALPHABETS.

	I	II	III	IV	V	VI
	Hebreu	*Samarit*	*Grec*	*Arcadien*	*Pelasge*	*Etrusque*
1	א					
2	ב					
3	ג					
4	ד					
5	ה					
6	ו					
7						
8	ז					
9	ח					
10	ט					
11	י					
12	כ					
13	ל					
14	מ					
15	נ					
16	ס					
17	ע					
18	פ					
19						
20	צ					
21	ק					
22	ר					
23	ש					
24	ת					

Lettres Doubles

H *Ap.* ϡ ϟ ϝ *Pt.* ⊥ ⅄ *Tl.*

Des Hautesrayes del.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET

Islandois. Anglo Saxon. Moeso Gothique. Gothique Carré.

Ex Alberto Durero

Fig	Nom	Puissance	Majuscule	Minuscule	Valeur	Fig	Valeur
ᚨ	*Aar*	A	A	a	A	ᚨ	A
ᛒ	*Biarkan*	B	B	b	B	ᛒ	B
ᚴ	*Knesol*	C	C	c	C	ᚴ	C
ᛞ ᛏ	*Duss*	D	D	d	D	ᛞ	D
ᛖ	*Slungen jis*	E	E	e	E	ᛖ	E
ᚠ	*Fie*	F	F	f	F	ᚠ	F
ᚵ	*Slungenkaun*	G	G	g	G	ᚷ	G. J
ᚼ	*Hagl*	H	H	h	H	ᚺ	H
ᛁ	*Iis*	I	I	i	I	ᛁᛁ	I
ᚲ	*Kaun*	K	K	k	K	ᚲ	K
ᛚ	*Lagur*	L	L	l	L	ᛚ	L
ᛘ	*Madur*	M	M	m	M	ᛘ	M
ᚾ	*Naud*	N	N	n	N	ᚾ	N
ᛅ	*Oys*	O	O	o	O	ᛟ	O
ᛓ	*Stungen Birk*	P	P	p	P	ᛈ	P
ᚴᛂ ᚴᚢ		Q	R	q	R	ᚴᚹ	h p
ᚱ ou ᛦ	*Ridhr*	R	S	r	S	ᚱ	R
ᛋ	*Sol*	S	T	s	T	ᛋ	S
ᛏ ou ᛅ	*Tyr*	T	Þ þ	t þ	TH	ᛏ	T
ᚢ	*Ur*	U	U	u	U	ᚢ	T H
ᚡ	*Stungen Fie*	V. W	V þ	v	W	ᚢ	V
ᛯ ᚢ		X	X	x	X	ᚣ	Q
ᚢ	*Stungenur*	Y	Y	y	Y	ᚤ	W
ᚦ	*Stungen duss*	TH	Z	z	Z	ᛯ	C H
						ᛉ	Z

Islandois	*Anglo Saxon.*	*Moeso Gothique*
ᛚ.ᛁᚦᛋᛏᛅᚱ.ᛘᛁᛏ.ᛅᚠᛏᛁ.	bpote þa ðuttiz	ΓΛΥΔΙΔ ΛΨΛΝS.
ᚼᛏᛁᚴ.ᛅᚱᛏᛁ.ᛁᛘᛒᛁᚱᚴ	þey Hungaþ to ðæþa	ΨKINSTITHNS SIΛNЬ=
ᚠᛅᚦ. Lithsmother lit akua	þacenda ealdþum	KINΛIZЄ ΓHΔGΛM,
ſtin auſti Julibirn fath.		ЄΛH SINISTΛM. *Mathæ. 3*
Lithsmoserus incidi fecit Saxum in memoriam Julibirni patris.		

Gouvier del. P.L. Charpentier Sc.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

Alphabets

Russe Moderne.			*Russe Ancien.*			*Runique*	*Allemand.*	
А а	Азъ	Анъ	*Az.*	ѧ̈зъ	ѧ̈	ᛇ A	𝔄	𝔞
Б б	Буки	Баѝъ	*Buki.*	бꙋ́ки	Б	ᛒ B	𝔅	𝔟
В в	Вѣдѣ	Вѣнъ	*Vadi.*	вѣди	В			
Г г	Глаголь	Ганъ	*Glagol.*	глаго́ль	Г	ᚴ C	ℭ	𝔠
Д д	Добро	Донъ	*Dobro.*	добро̀	Д	ᛞ D	𝔇	𝔡
Е е	Есть	Енъ	*Iest.*	ёсть	ё є	ᛖ E	𝔈	𝔢
Ж ж	Живѣте	Жанъ	*Schiviet.*	живѣ́те	Ж			
S s	Sѣло		*Zelo.*	sѣлѡ̀	S	ᚠ F	𝔉	𝔣
З з	Земля	Зенъ	*Zemla.*	землѧ̀	З	ᚵ G	𝔊	𝔤
И и	Иже	Хе	*Ische.*	и́же	И	ᚼ H	ℌ	𝔥
І і ї и	Інъ		*I.*		ї Ї	ᛁ I	ℑ	𝔦
К к	Како	Канъ	*Kako.*	ка́кѡ	К	ᚴ K	𝔎	𝔨
Л л	Люди	Ласъ	*Liudi.*	лю́ди	Л	ᛚ L	𝔏	𝔩
М м	Мыслѣте	Манъ	*Missal.*	мыслѣ́те	М	ᛘ M	𝔐	𝔪
Н н	Нашъ	Наръ	*Nasch.*	на́шъ	Н	ᚾ N	𝔑	𝔫
О о	Онъ		*On.*	ӧнъ	О	ᚮ O	𝔒	𝔬
П п	Покои	Паръ	*Pocoi.*	покои	П	ᛈ P	𝔓	𝔭
Р р	Рцы	Рае	*Rtzi.*	рцы̀	Р	ᚱ R	ℜ	𝔯
С с	Слово	Санъ	*Slovo.*	сло́во	Ѕ	ᛋ S	𝔖	𝔰 ſ
Т т	Твердо	Таръ	*Twerda.*	тве́рдо	Т	ᛏ T	𝔗	𝔱
У у	Уу	Унъ	*Ik.*	ӥкъ	ꙋ ѹ	ᚢ ᚹ ᚣ Q	𝔙	𝔳
Ф ф	Фертъ	Фіе	*Phert.*	фе́ртъ	Ф	ᚠ R	𝔚	𝔴
Х х	Хѣръ	Хань	*Cheer.*	хѣ́ръ	Х	ᚼ S	𝔛	𝔵
Ц ц	Цы	Цанъ	*Tsi.*	цы̀	Ц	ᛉ T	𝔜	𝔶
Ч ч	Червь	Чинъ	*Tscherf.*	че́рвь	Ч	ᛏ ᛁ T	𝔝	𝔷
Ш ш	Ша	Шинъ	*Scha.*	шѧ	Ш	ᚢ V	𝔘	𝔲 𝔳
Щ щ	Ща		*Schtscha.*	щѧ	Щ	ᚢ W	𝔚	𝔴
Ъ ъ	Еръ		*Ier.*	ё́ръ	ъ	ᛇ X	𝔛	𝔵
Ы ы	Еры		*Ieri.*	ё́ры̀	Ы	ᛇ Y	𝔜	𝔶
Ь ь	Ерь		*Ieer.*	ё́рь	Ь	ᛁ	𝔜	𝔶
Ѣ ѣ	Ять		*Iat.*	я̈́ть	Ѣ		𝔍	𝔷
Э э	Э	Хе			Є			
Ю ю	Ю		*Ksi.*	ксѝ	Ѯ ѯ			
Я я	Я		*Psi.*	псѝ	Ѱ			
Ѳ ѳ	Ѳита	Ѳіе	*Thita.*	ѳита̀	Ѳ			
Ѵ ѵ	Ѵжица		*Ischitze.*	ижица	Ѵ			

Ecriture Runique

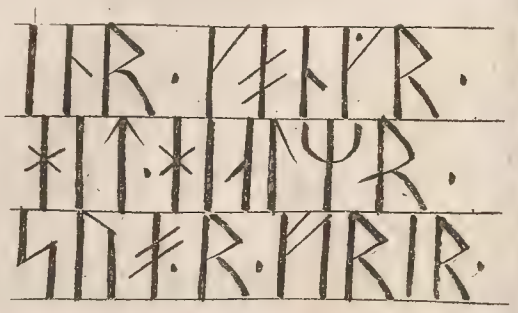

Goussier del.

Niodot Corr. e Scul.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

Alphabets Orientaux Modernes.

Illirien ou Hieronimite.

Figure.	Nom.	Valeur.	N
	Az	A a	1
	Buki	B b	2
	Vide	V u	3
	Glagole	Gh	4
	Dobro	D d	5
	Est	E e	6
	Xivite	X x	7
	Zelo	S s	8
	Zemlia	Z z	9
	Ixe	ǂ	10
	Ii	I i	20
	Ye	Y y	30
	Kako	K k	40
	Lyudi	L l	50
	Mißile	M m	60
	Nasc	N n	70
	On	O o	80
	Pokoy	P p	90
	Reczi	R r	100
	Sloco	S s	200
	Tuerdo	T t	300
	Vk	V u	400
	Fert	F f	500
	Hir	H h	600
	Ot		700
	Cha	Ch	800
	Czi	Cz	900
	Cieru	Ci	1000
	Scia	Sc	
	Yer	Ye	
	Yad	Ya	
	Yus	Yu	

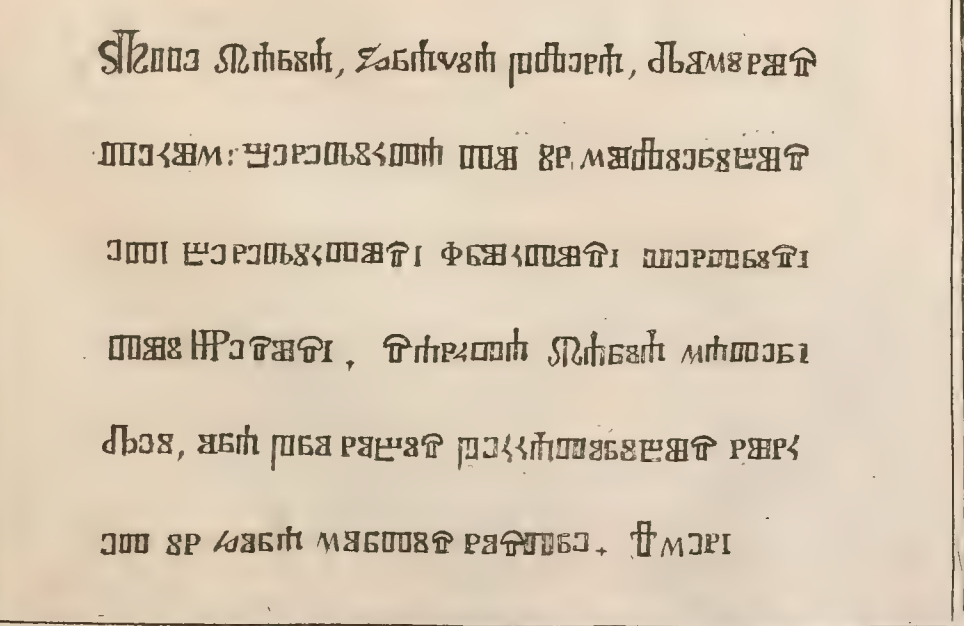

Servien

Fig	Nom	Valeur	N
Я а	азъ	Az	A a	1
Б б	бѹки	Buki	B b	
в в в	вѣдѧ	Vide	V u	2
Г г	глаголє	Glagole	Gh	3
д д д	добрѡ	Dobro	D d	4
є є	єсть	Jest	E e	5
ж *	жнєѣтє	Xiujate	X ch	
ѕ ѕ	ѕѣло	Jalo	ѧ	6
З з	земьлѧ	Zemlia	Z z	7
Н н	Їн	Yi	I ι	8
ѳ ѳ	ѳнта	Thita	Th	9
ѣ ѣ	нже	Ixe	ҁ	10
І і	ιѡта	Yota	Y y	10
К к	како	Kako	K k	20
Л л	людьі	Liudi	L l	30
М м	мнслѣтє	Misljate	M m	40
N ν	наше	Nasc	N n	50
Ѯ ѯ	кшн	Xi	X ξ	60
О о	онь	On	O o	70
П п	покон	Pokoi	P p	80
ѯ ѯ	нскопнта	Iscopita		90
Р р р	рєцн	Reczi	R r	100
С с	слово	Slovo	S s	200
Т т	тєрдо	Tuerdo	T ι	300
Ꙋ ꙋ	ѹѱїлонь	Ypsilon	Y ι	400
ѹ ѹ оу	ѹкь	Vk	V u	400
ф ф	фєртъ	Fert	F f	500
Х х	хнрь	Hir	H h	600
ѱ ѱ	псі	Psi	Ps	700
ѡ ѡ	ѡтъ	Ot	O o	800
Ш ш	ша	Scta	Sct ch	
Ц ч	цн	Czi	Cz	900
Ҁ ѵ ч ѵ	чєрвь	Ceru	C	1000
Ш ш	ша	Sca	Sc	
Ъ ъ	ѣрь	Yer		
Ѣ ѣ	нє, ѧ, і	Ye	Ja	
Ꙗ ꙗ	іа	Ya	Ya	
Ꙗ ꙗ	іє	Ye	Ye	
Ю ю	іо	Yo	Yo	
Ю ю	ія	Yu	Yu	

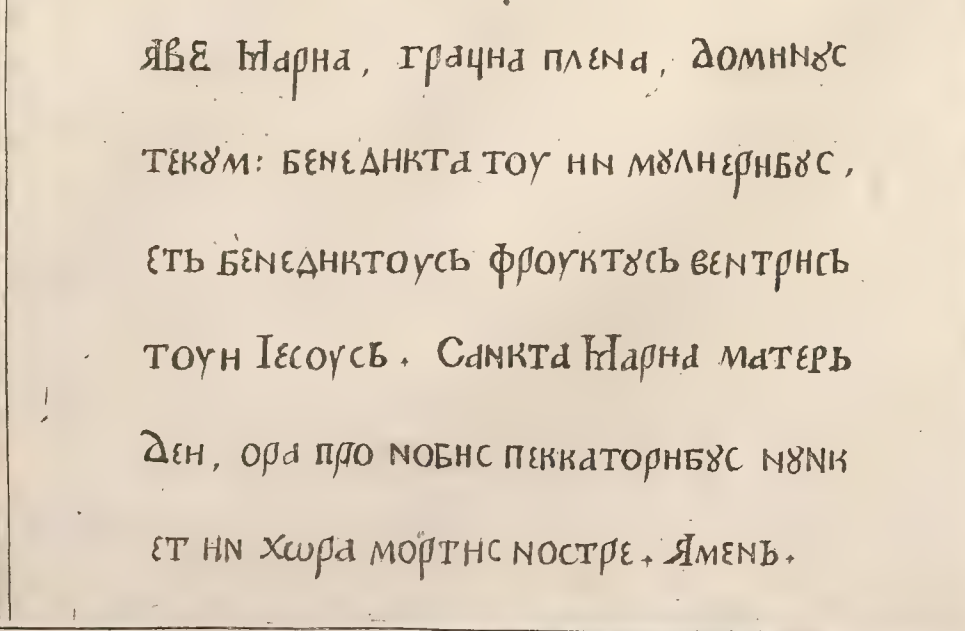

Gousser Del.

Cocquelle Sculp

Alphabets, Anciens et Modernes.

ALPHABETS ARMENIENS.

Majusculles. Peintes	Majusculles. Lapidaires	Cursives. Rondes.	Cursives. Majusc.	Cursives. Minusc.	Noms. Armenien.	Noms. Latin.	Valeur.		Valeur Numerique.	Numero.
	Ա	ա	Ձ	՚՚	այբ	*Aib*	A		*1*	*1*
	Բ	բ	Բ	բ	բեն	*Bien*	B	*heb*	2	2
	Գ	գ	Հ	4	գիմ	*Gim*	G	*heb*	3	3
	Դ	դ	Ժ	ժ	դա	*Da*	D		4	4
	Ե	ե	Լ	ւ	ե	*Jetsch*	ie		5	5
	Զ	զ	Ձ	ջ	զա	*Za*	s	*heb*	6	6
	Է	է	Է	ռ	է	*E*	E		7	7
	Ը	ը	Ը	ս	ըմ	*Jeth*	E		8	8
	Թ	թ	Թ	վ	թո	*Thue*	Th	*heb*	9	9
	Ժ	ժ	Յ	ժ	ժէ	*Je*	J	*François*	10	10
	Ի	ի	Խ	ի	ի	*I*	I	*Voyelle*	20	11
	Լ	լ	Լ	ւ	լիւն	*Liun*	L		30	12
	Խ	խ	Ծ	ւ	խե	*Chhe*	X	*heb*	40	13
	Ծ	ծ	Ձ	ծ	ծա	*Dza*	Dz		50	14
	Կ	կ	Կ	ւ	կեն	*Kien*	K		60	15
	Հ	հ	Հ	հ	հո	*Hue*	H		70	16
	Ձ	ձ	Ձ	ձ	ձա	*Dsa*	Ds		80	17
	Ղ	ղ	Ղ	ղ	ղատ	*Ghat*	Gh	*Arab.*	90	18
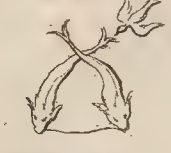	Ճ	ճ	Ճ	ճ	ճէ	*Tee*	Tc		100	19
	Մ	մ	Մ	մ	մեն	*Mien*	M		200	20

Goussier del. Nicolet Sculp.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Majuscules. Peintes	Majuscules. Lapidaires.	Cursives. Rondes.	Cursives. Majusc.	Cursives. Minusc.	Noms. Armenien	Noms. Latin.	Valeur.		Valeur Numerique	Numero
	Ի	ի	Ի	ի	Ին	*Hi*	I		*300*	*21*
	Ն	ն	Ն	ն	Նու	*Nue*	N		*400*	*22*
	Շ	շ	Շ	շ	Շա	*Scha*	Sch	*heb.* ש	*500*	*23*
	Ո	ո	Ո	ո	Ո	*Ue*	Oue	*François*	*600*	*24*
	Չ	չ	Չ	չ	Չա	*Tscha*	Tsch		*700*	*25*
	Պ	պ	Պ	պ	Պե	*Pe*	P		*800*	*26*
	Ջ	ջ	Ջ	ջ	Ջե	*Dsche*	Dsch	*Arab.* ج	*900*	*27*
	Ռ	ռ	Ռ	ռ	Ռա	*Rra*	Rr		*1000*	*28*
	Ս	ս	Ս	ս	Սե	*Se*	S		*2000*	*29*
	Վ	վ	Վ	վ	Վեւ	*Wiew*	W	*heb.* ו	*3000*	*30*
	Տ	տ	Տ	տ	Տիւն	*Tiun*	T		*4000*	*31*
	Ր	ր	Ր	ր	Րե	*Re*	R		*5000*	*32*
	Ց	ց	Ց	ց	Ցո	*Tsue*	Ts		*6000*	*33*
	Ւ	ւ	Ւ	ւ	Ւիւն	*Hiun*	Y	*v Grec.*	*7000*	*34*
	Փ	փ	Փ	փ	Փիւր	*Ppiur*	P		*8000*	*35*
	Ք	ք	Ք	×	Քե	*Khe*	Kh		*9000*	*36*
	Ֆ	ֆ	Ֆ	ֆ	Ֆե	*Fe*	F	*φ Grec.*		*37*
	Օ	օ	Օ	օ	օ	*O*	O	*ω Grec.*		*38*

Exemple de l'Ecriture Armeniene.

Abgar Arschamài Ischkhan Aschkharhiarr Iisouis Prkitsch ieïi Bariràr uer Jerieujetsar Hieroufs

Աբգար Արշամայ իշխան աշխարհիառ ՅԻՍՈՒՍ ՓՐԿԻՉ և ՕԳՆԱԿԻՐ որ երևեցար ՅԵրու-

Saghimatsyts Aschkharhiat Ouzghdgiouin

սաղիմացւց աշխարհիդ ողջոյն :

Abgarus Arschami Filius, Princeps Regionis, JESU SALVATORI et BENEFICO, qui Apparuit Hierosolymitanis e Regione Ista, Salutem.

Goussier del. *Niodot Sculp.*

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabet Géorgien.

Majus. Sacrées	Majus. Sacrées	Minusc.	Noms. Géorgien.	Noms. Latin.	Valeur.	Valeur Numer.	Ordre
Ⴀ	ⴀ	ⴀ	ანი	An.	A.	1.	1.
Ⴁ	ⴁ	ⴁ	ბანი	Ban.	B.	2.	2.
Ⴂ	ⴂ	ⴂ	განი	Ghan.	Gh.	3.	3.
Ⴃ	Ⴃ	ⴃ	დონი	Don.	D.	4.	4.
Ⴄ	Ⴄ	ⴄ	ენი	En.	E.	5.	5.
Ⴅ	ⴅ	ⴅ	ვინი	Vin.	V.	6.	6.
Ⴆ	ⴆ	ⴆ	ზენი	Szen.	Sz	7.	7.
Ⴇ	ⴇ	ⴇ	ჰე	He.	H.	8.	8.
Ⴈ	ⴈ	ⴈ	თანი	Than.	Th.	9.	9.
Ⴉ	ⴉ	ⴉ	ინი	In.	I.	10.	10.
Ⴊ	ⴊ	ⴊ	კანი	Chan.	Ch.	20.	11.
Ⴋ	ⴋ	ⴋ	ლასი	Las.	L.	30.	12.
Ⴌ	ⴌ	ⴌ	მანი	Man.	M.	40.	13.
Ⴍ	ⴍ	ⴍ	ნარი	Nar	N.	50.	14.
Ⴎ	ⴎ	ⴎ	ონი	On.	O.	70.	15.
Ⴏ	ⴏ	ⴏ	პარი	Par.	P.	80.	16.
Ⴐ	ⴐ	ⴐ	ჟანი	Sgian.	Sg.	90.	17.
Ⴑ	ⴑ	ⴑ	რაე	Rae.	R.	100.	18.
Ⴒ	ⴒ	ⴒ	სანი	San.	S.	200.	20.
Ⴓ	ⴓ	ⴓ	ტარი	Tar.	T.	300.	21.
Ⴔ	ⴔ	ⴔ	ვინი	Vn.	V.	400.	22.
Ⴕ	ⴕ	ⴕ	ფარი	Far.	F.	500.	23.
Ⴖ	ⴖ	ⴖ	ქანი	Kan.	K.	600.	24.
Ⴗ	ⴗ	ⴗ	ღანი	Ghhan.	Ghh.	700.	25.
Ⴘ	ⴘ	ⴘ	ყარი	Cqar.	Cq.	800.	26.
Ⴙ	ⴙ	ⴙ	შინი	Scin.	Sc.	900.	27.
Ⴚ	ⴚ	ⴚ	ჩინი	Cin.	C.	1000.	28.
Ⴛ	ⴛ	ⴛ	ძანი	Zzan.	Zz.	2000.	29.
Ⴜ	ⴜ	ⴜ	წილი	Zzil.	Zz.	3000.	30.
Ⴝ	ⴝ	ⴝ	წილი	Zzil.	Zz.	4000.	31.
Ⴞ	ⴞ	ⴞ	ჭარი	Cciar.	Cc.	5000.	32.
Ⴟ	ⴟ	ⴟ	ხანი	Chhan.	Chh.	6000.	33.
Ⴠ	ⴠ	ⴠ	ჯანი	Hhar.	Hh.	7000.	34.
Ⴡ	ⴡ	ⴡ	ჰანი	Gian.	G.	8000.	35.
Ⴢ	ⴢ	ⴢ	ჱნვ	Hhae.	Hh.	9000.	36.
Ⴣ	ⴣ	ⴣ	ჲოე	Hhoe.	Hh.	10000.	37.
Ⴤ	ⴤ	ⴤ					38.

Exemple de ces trois sortes d'Ecriture.

ⴀⴁⴂⴃⴄ ∴ ⴓⴔⴕⴖⴗⴘ ∴ ⴙⴚⴛⴜⴝⴞ ∴ ⴟⴠⴡⴢⴣ ∴ ⴤⴥ⴦ⴧ⴨⴩ ∴ ⴪⴫⴬ⴭ⴮⴯ ∴ ⴰⴱⴲⴳⴴⴵ ∴ ⴶⴷⴸⴹⴺⴻ ∴

ⴼⴽⴾⴿⵀⵁ ∴ ⵂⵃⵄⵅⵆⵇ ∴ ⵈⵉⵊⵋⵌ ∴ ⵍⵎⵏⵐⵑⵒ ∴ ⵓⵔⵕⵖⵗ ∴

Abagha, Deveszeh, Thichlim, Niop, Sgioroso, Tuphu, Kughhucq,

Sciocizzo, Zetzi, Cciachh, Hhagiahha, Hhoe.

Ⱀⱁⱂⱃⱄ ∴ Ⱅⱆⱇⱈⱉⱊ ∴ Ⱋⱌⱍⱎⱏⱐ ∴ Ⱑⱒⱓⱔⱕ ∴ Ⱗⱘⱙⱚⱛⱜⱝⱞ ∴

ⱠⱡⱢⱣⱤ ∴ ȾⱥⱦⱧⱨⱩⱪ ∴ ⱫⱭⱮⱯⱰⱱ ∴ ⱲⱳⱴⱵⱶⱷⱸ ∴

ագագա ∴ Ցղղւղիղի ∴ ատիտաձ ∴ հաաաո ∴ պատհասիա ∴ բալքալ ∴ Ֆալաալպ ∴

կալհալաա ∴ ևւղւտ ∴ Ցէր ∴ սէքս ասւ ∴ Ջղ ∴

Des Hautesrayes del.

Miodet Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABETS

GRANDAN.

Ord.	Figure.	Nom.	Ord.	Figure.	Nom.	Ord.	Figure.	Nom.
1		ă.	18		kha.	35		dha.
2	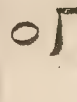	â.	19		ga.	36	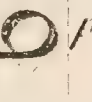	na.
3		ĭ.	20		gha.	37		pa.
4		î.	21		nga	38	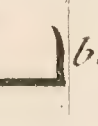	pha.
5		oŭ.	22		tcha.	39		ba.
6		oû.	23		tchha	40		bha.
7		roŭ.	24	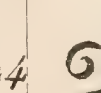	ja.	41	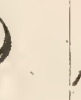	ma.
8		rôu.	25		jha.	42		ya.
9		loŭ.	26	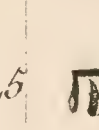	igna.	43		ra.
10		loû.	27	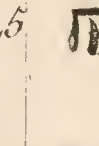	ta.	44		la.
11		e.	28		tha.	45		va.
12		aŭ.	29		da.	46	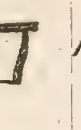	scha
13		o.	30		dha.	47		scha
14		aou.	31		na.	48		sa.
15		am.	32		ta.	49		ha.
16	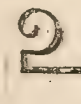	aha.	33		tha.	50	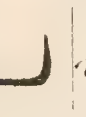	lla.
17		ka.	34		da.	51		ksha

des GAURES ou Ancien PERSAN.

Nom.	Figure.	Nom.	Figure.
وه ueh.	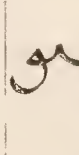	هوه hoüeh.	
وه oueh.		اي i.	
ده deh.		آه ah.	
شه scheh.		قه queh.	
ط teh.		گه gheh.	
ه reh.		ح hheh.	
ف feh.		كيه kieh.	
خ kheh.		شه scheh.	
خ kha.		انكه enkeh.	
ے yeh.		ط teh.	
ده deh.		هو ho.	
ز zeh.		ده deh.	
همچ hemch.		اه eh.	
ل leh.		سه seh.	
شه schich.		فه pa.	
مه meh.		نيه gnich.	
ان en.		هايه hayeh.	
آن oun.		نه neh.	
چ teheh.		جه dgeh.	
اي i.		ژه gieh.	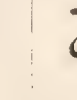

Des Hautesrayes del. Niodot Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET des ANCIENS PERSANS.

Tiré du ZEND et du PAZEND sur l'Exemplaire du Docteur Hyde.

Valeur	Nom.	Figure.	Ordre.
Tt. t.	tha.		16.
Y. ي	ya.		17.
i. I. Ee.	I.	Fin.	18.
C. K.	ca.		19.
Gh. ڭ	gha.		20.
L.	la.		21.
M.	ma.		22.
N.	na.	Milieu. Com.t	23.
S.	sa.		24.
Gh. غ	gha.		25.
Ph. F.	pha.		26.
R.	ra.		27.
Sh.	sha.		28.
T.	ta.		29.

Valeur	Nom.	Figure.	Ordre.
Â.	â.		1.
Î.	î.		2.
Ă. ou E.	ă. e.		3.
B.	ba.		4.
P.	pa.		5.
Gh. dur.	ghа.		6.
G. doux ج	gjia.		7.
Ch. چ	tcha.		8.
D.	da.	Fin. Milieu. Com.t	9.
H.	ha.		10.
V.	va.		11.
U.	ou.		12.
Z.	za.		13.
Zh.	zha.		14.
Ch. خ	cha.		15.

Chiffres	Indo-persans.	٩	٢	٣	٨	٩	٤	٧	٨	٩	١٠	٢٣	٦٣.
	Arabes.	١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	١٠	٢٣	٦٣.
	Arabes modernes.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	23	63.

Points . . ∴

Hiphen. =

Exemple d'ancien Persan calqué sur le Livre attribué à Zoroastre.

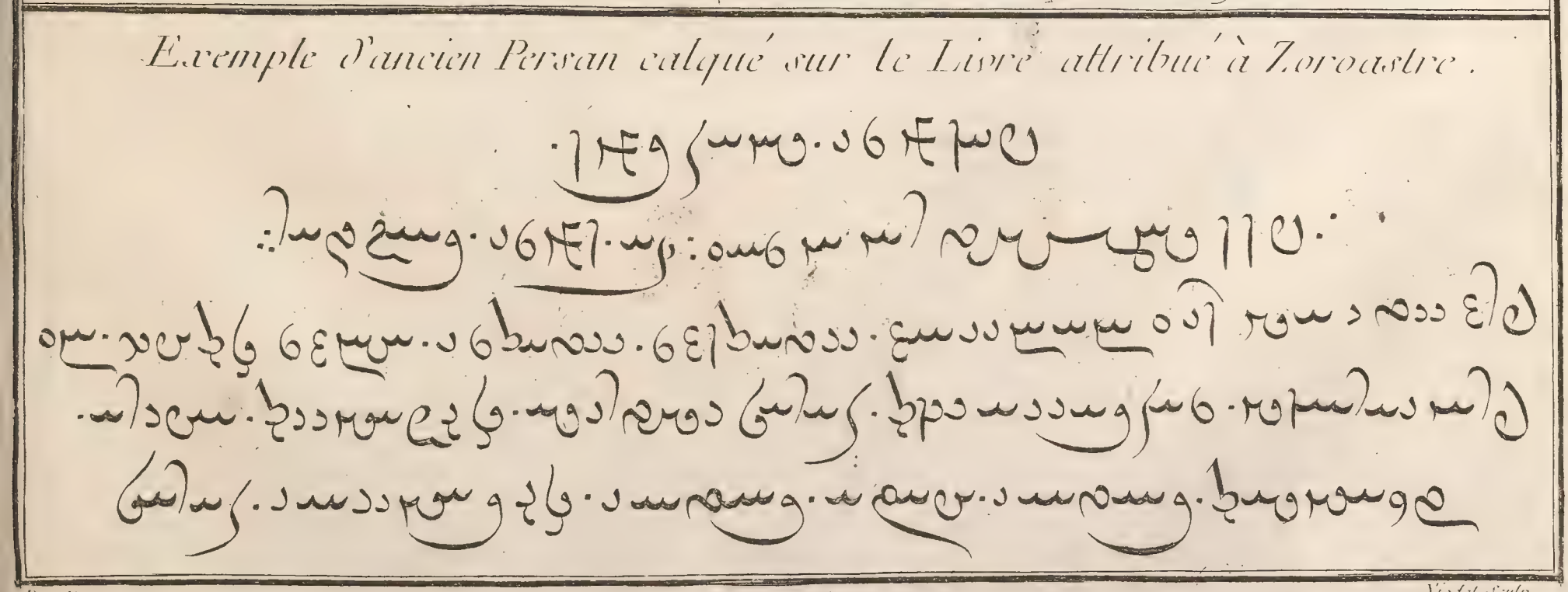

Des Hautesrayes Act. *Nicolet Sculp.*

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET NAGROU ou HANSCRET.

Voyelles et Diphtongues Initiales

अ	आ	इ	ई	उ	ऊ	ऋ	ॠ	ऌ	ॡ	ए	ऐ	ओ	औ
a.	â.	i.	î.	ou.	oû.	re.	rê.	lre.	lrê.	e.	eï.	o.	aou.

Consonnes

क	ख	ग	घ	ङ०	च	छ	ज	झ
ka.	kha.	ga.	g'ha.	nga. ga.	tcha.	t'cha.	ja.	j'ha.
ञ	ट	ठ	ड	ढ	ण	न	थ	द
igna.	ta.	t'ha.	da.	d'ha.	na.	ta.	t'ha.	da.
ध	न	प	फ	ब	भ	म	य	र
d'ha.	na.	pa.	p'ha.	ba.	b'ha.	ma.	ya.	ra.
ल	व	श	ष	स	ह			
la.	va.	cha. doux.	cha. dur.	sa.	ha.			

Les Consonnes avec les Voyelles.

Un Exemple des Voyelles et des diphtongues liées avec la premiere consonne ka, suffira pour connoître la maniere dont elles s'aßemblent avec les autres consonnes.

क	का	कि	की	कु	कू	कृ	कॄ	कॢ	कॡ	के	कै	को	कौ	कं	कः
ka.	kâ.	ki.	kî.	kou.	koû.	kre.	kre.	klre.	klrê.	kè.	kai.	ko.	kaou.	kam.	k'a.

On voit que ces Voyelles et ces diphtongues, liées avec les consonnes, n'ont aucun rapport, quant à la figure, avec les Voyelles et les diphtongues initiales. les Indiens aßés souvent groupent ensemble deux et même trois consonnes que l'usage apprendra aisement à reconnoitre: en voici quelques Exemples.

व्र	ब्ल	भ्म	ज्र	क्क	ङ्ग	भ्म	व्य	क्त्र	ष्ट्र	ङ्म
bra.	bla.	bma.	bja.	bka.	bcha.	bsa.	bna.	ktra.	stra.	tkma.

Le Pater en Caracteres Nagrou.

Pater noßter qui es in coelis sanctificetur nomen

पातिर् नोस्तिर् की एस् इन् मेलिस् सङ्कीफीसेतुर् नास्तिन्

tuum adveniat regnum tuum fiat voluntas tua sicut.

तुवम् अदेनियत् रेग्नुम् तुवम् फीअत् वालुन्तास् तुआ सीकुत् *&c.*

des Hautesrayes. del. *Niodot Sc.*

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET BENGALE.

Voyelles Initiales.

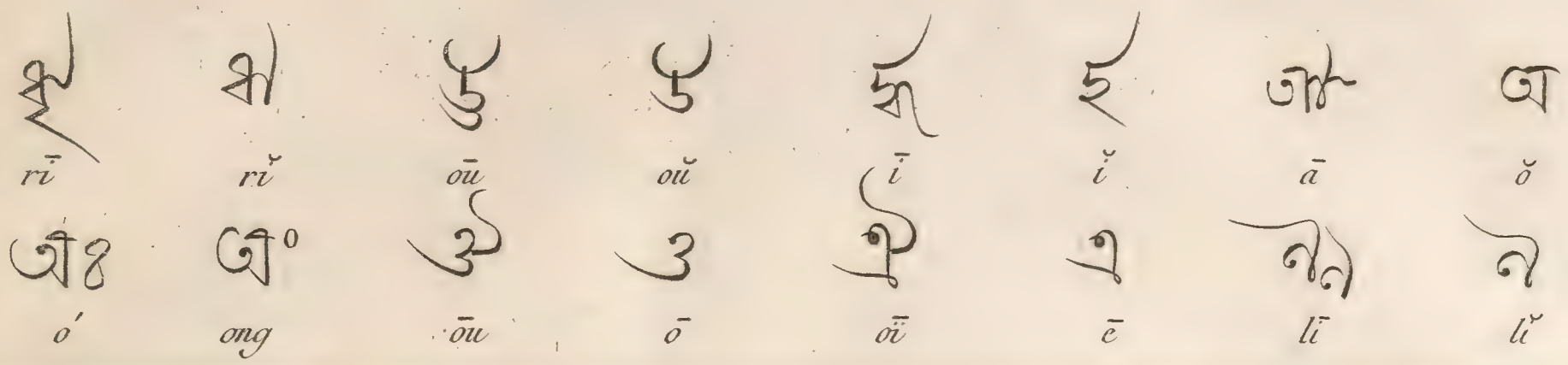

Consonnes.

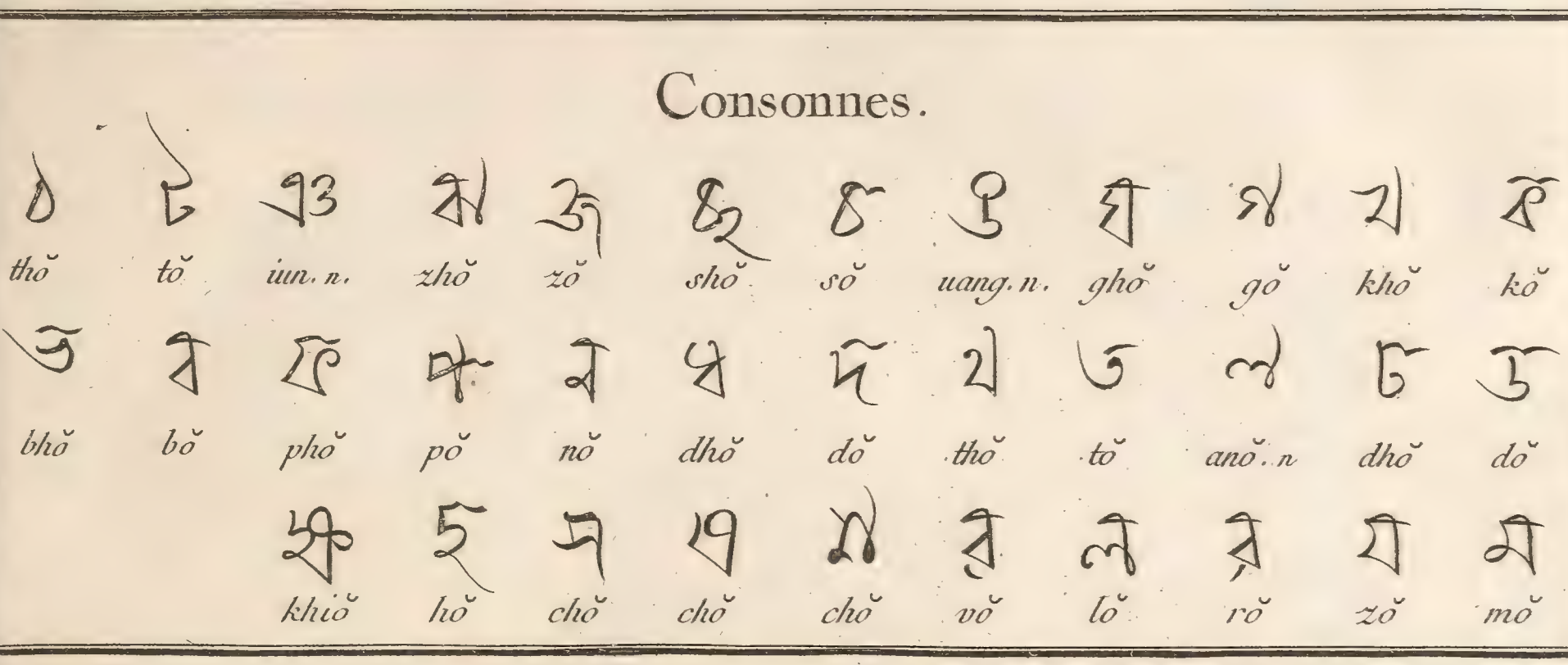

Les Voyelles avec les Consonnes.

Un Exemple des Voyelles liées avec la 1.e Consonne ko, Suffira pour tout.

Liaisons de plusieurs Lettres ensemble.

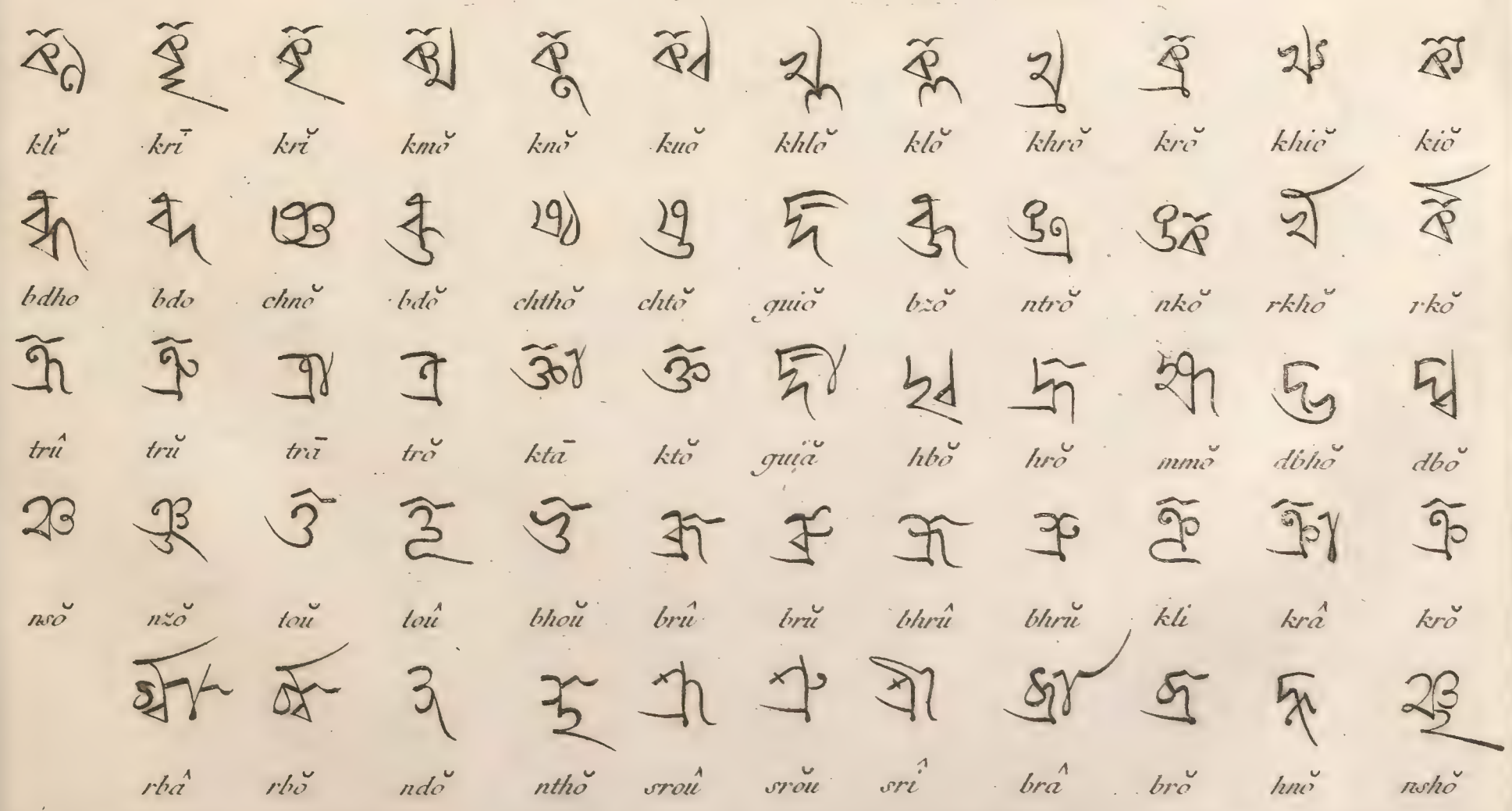

Des Hautesrayes del. Nicolet Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET TELONGOU ou TALENGA.

Voyelles Initiales.

అ	ఆ	ఇ	ఈ	ఉ	ఊ	ఋ	ౠ
ă.	*ā.*	*ĭ.*	*ī.*	*ŏu.*	*ōu.*	*rŏu.*	*rōu.*
ఌ	ౡ	ఎ	ఏ	ఒ	ఓ	ం	ః
lŏu.	*lōu.*	*e.*	*aï.*	*o.*	*aou.*	*au. am.*	*âha.*

Consonnes.

క	ఖ	గ	ఘ	ఙ	చ	ఛ	జ	ఝ
ka.	*k'ha.*	*ga.*	*g'ha.*	*nga. ga.*	*tcha.*	*tcha.*	*ja.*	*j'ha.*
ఞ	ట	ఠ	డ	ఢ	ణ	త	థ	ద
igna.	*ta. t. angl.*	*t'ha.*	*da. d'angl*	*d'ha.*	*na.*	*ta.*	*t'ha.*	*da.*
ధ	న	ప	ఫ	బ	భ	మ	య	ర
d'ha.	*na.*	*pa.*	*p'ha.*	*ba.*	*b'ha.*	*ma.*	*ya.*	*ra.*
ల	వ	శ	ష	స	హ	ళ	క్ష	
la.	*va.*	*cha. doux*	*cha. rude.*	*sa.*	*ha.*	*la.*	*k'cha.*	

Les Consonnes avec les Voyelles.

Outre les Voyelles initiales, Il y à encore d'Autres Voyelles qui s'Assemblent avec les Consonnes, Il Suffira, pour les connoitre, de jetter les yeux sur les diverses Combinaisons suivantes de la 1.ere Lettre ka, qui sont les mêmes pour les autres Lettres de l'Alphabet.

క	కా	కి	కీ	కు	కూ	కె	కే	కై	కొ	కౌ	కం	కః
ka.	*kâ.*	*ki.*	*kî.*	*kou.*	*kôu.*	*ké.*	*kai'.*	*ko.*	*kaoii.*	*kam.*	*kaha.*	*nka.*
ర్క	క్ల	క్న	క్మ	క్ల	క్వి	క్ప	క్స	క్య	క్ర	క్రొ	క్రౌ	క్క
rka.	*cla.*	*kna.*	*kma.*	*kla.*	*koiia.*	*kpa.*	*ksa.*	*kya.*	*cra.*	*crou.*	*croû.*	*kka.*

Lorsque les Consonnes se mettent sous les autres on leur donne une autre forme quil est necessaire de connoitre; les voici.*

*Lettres

్క	్ఖ	్గ	్ఘ	్ఙ	్చ	్ఛ	్జ	్ఝ	్ఞ	్ట	్ఠ	్డ
ka.	*k'ha.*	*ga.*	*g'ha.*	*nga.*	*tcha.*	*tcha.*	*ja.*	*j'ha.*	*igna.*	*ta.*	*t'ha.*	*da.*
్ఢ	్ణ	్త	్థ	్ద	్ధ	్న	్ప	్ఫ	్బ	్భ	్మ	్య
d'ha.	*na.*	*ta.*	*t'ha.*	*dha.*	*d'ha.*	*na.*	*pa.*	*p'ha.*	*ba.*	*b'ha.*	*ma.*	*ya.*
్ర	్ల	్వ	్శ	్ష	్స	్హ	్ళ	్క్ష	్ర	్ర		
ra.	*la.*	*va.*	*cha.*	*cha.*	*sa.*	*ha.*	*la.*	*k'cha.*				

Des Hautesrayes del.

Miodot Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET TAMOUL ou MÁLABAR.

		kā.	kă.	kī.	kŏŭ.	kōū.	kĕ.	kē.	kei. kaï.	kŏ.	kō.	kaoü.
க	kă.	கா	கி	கீ	கு	கூ	கெ	கே	கை	கொ	கோ	கௌ
ந	Nă.	நா	நி	நீ	நு	நூ	நெ	நே	நை	நொ	நோ	நௌ
ச	Tscha ou scha	சா	சி	சீ	சு	சூ	செ	சே	சை	சொ	சோ	சௌ
ஞ	gna ou Na n. mouillé.	ஞா	ஞி	ஞீ	ஞு	ஞூ	ஞெ	ஞே	ஞை	ஞொ	ஞோ	ஞௌ
ட	Da d. Angl.	டா	டி	டீ	டு	டூ	டெ	டே	டை	டொ	டோ	டௌ
ண	Na n. grâsse.	ணா	ணி	ணீ	ணு	ணூ	ணெ	ணே	ணை	ணொ	ணோ	ணௌ
த	Da et Ta.	தா	தி	தீ	து	தூ	தெ	தே	தை	தொ	தோ	தௌ
ந	Nă.	நா	நி	நீ	நு	நூ	நெ	நே	நை	நொ	நோ	நௌ
ப	Pa et Ba.	பா	பி	பீ	பு	பூ	பெ	பே	பை	பொ	போ	பௌ
ம	Mă.	மா	மி	மீ	மு	மூ	மெ	மே	மை	மொ	மோ	மௌ
ய	Ja et ga.	யா	யி	யீ	யு	யூ	யெ	யே	யை	யொ	யோ	யௌ
ர	Ră.	ரா	ரி	ரீ	ரு	ரூ	ரெ	ரே	ரை	ரொ	ரோ	ரௌ
ல	La.	லா	லி	லீ	லு	லூ	லெ	லே	லை	லொ	லோ	லௌ
வ	Ua.	வா	வி	வீ	வு	வூ	வெ	வே	வை	வொ	வோ	வௌ
ழ	Scha ou La ou Ra.	ழா	ழி	ழீ	ழு	ழூ	ழெ	ழே	ழை	ழொ	ழோ	ழௌ
ள	Lă l. grasse.	ளா	ளி	ளீ	ளு	ளூ	ளெ	ளே	ளை	ளொ	ளோ	ளௌ
ற	Rra r. double.	றா	றி	றீ	று	றூ	றெ	றே	றை	றொ	றோ	றௌ
ன	Na.	னா	னி	னீ	னு	னூ	னெ	னே	னை	னொ	னோ	னௌ

Voyelles Initiales.

Outre les Voyelles qui se lient avec les Consonnes, ainsi qu'on le voit dans le Syllabaire precedent, les Tamouls ou Malabares ont dix Voyelles Initiales, 5 breves et 5 longues, deux Diphtongues et une Lettre finale.

Sçavoir.

ă. அ ĭ. இ ŭ. உ ĕ. எ ŏ. ஒ ei. ஐ

ā. ஆ ī. ஈ ū. ஊ ē. ஏ ō. ஓ aü. ஔ AK ஃ

Des Hautesrayes del. *Niodot Sculp.*

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabet Siamois.

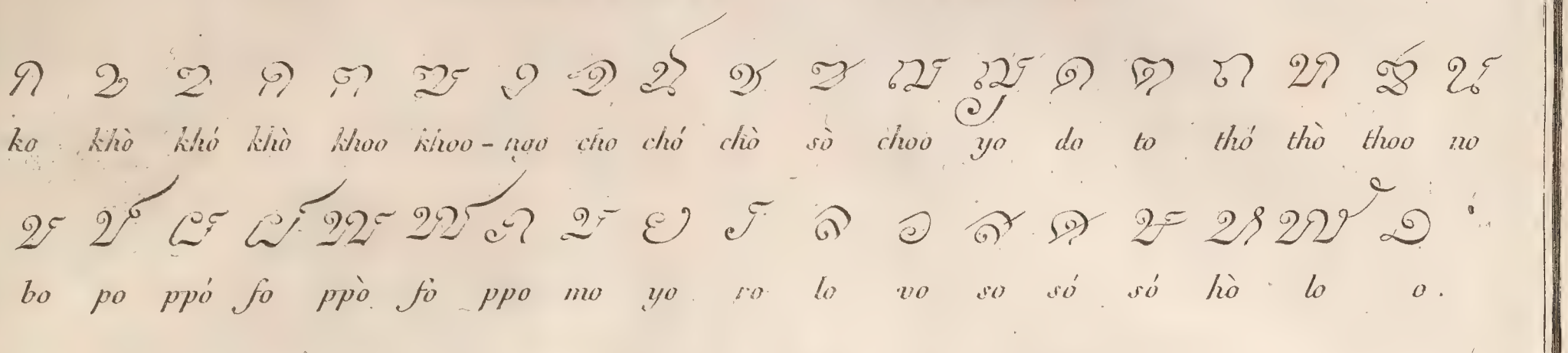

Les Consonnes avec les Voyelles et les Diphthongues.

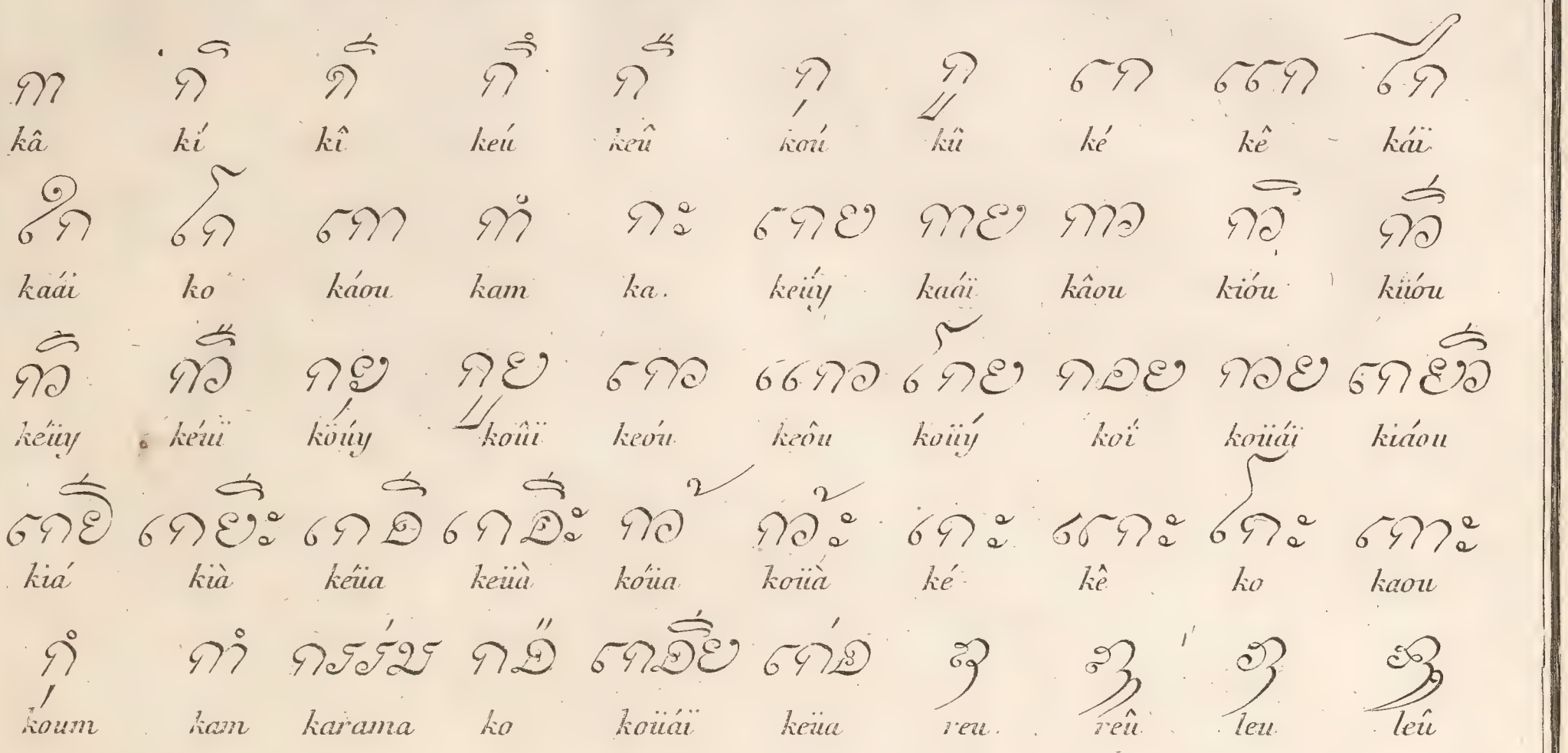

Alphabet Bali.

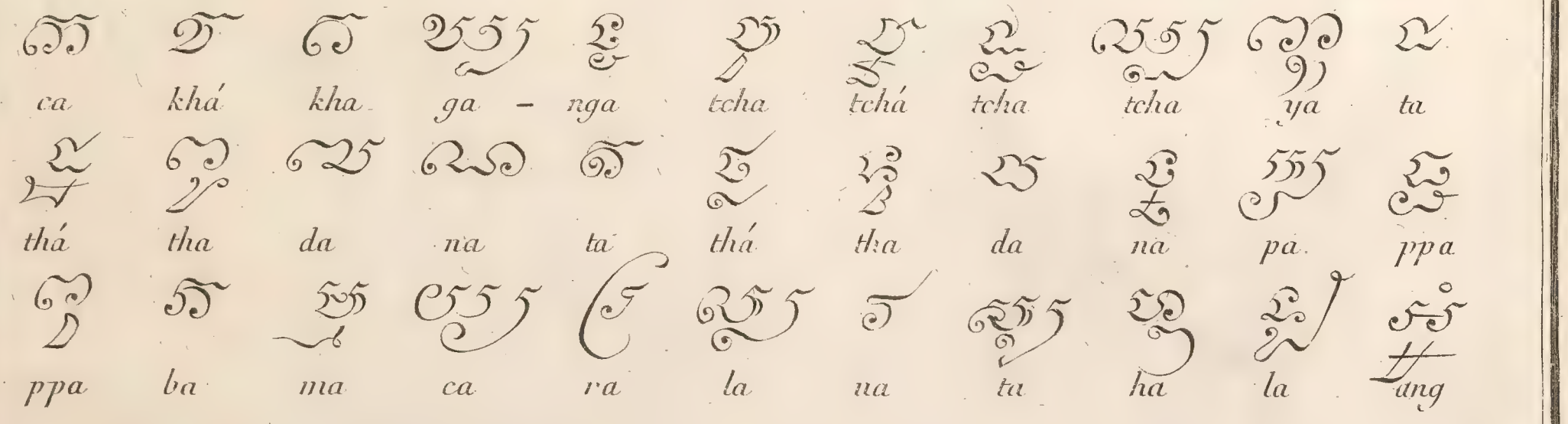

Exemple d'une Consonne avec les Voyelles et les Diphthongues.

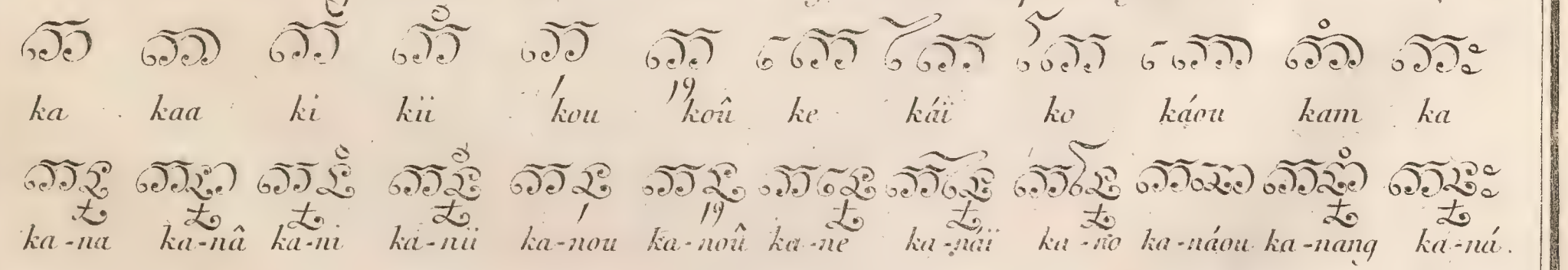

Les Chiffres Siamois.

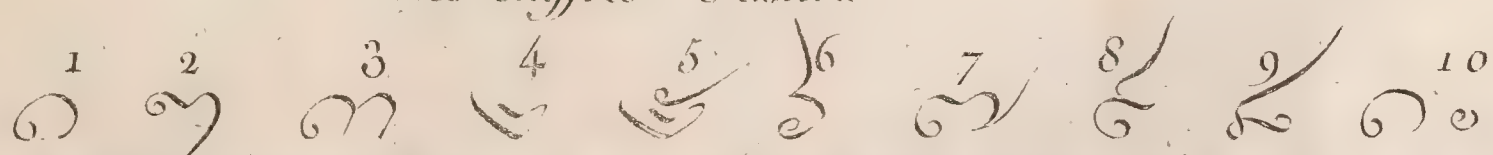

Des Hautesrayes del. Niodot Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET DE LA LANGUE SÇAVANTE DES LAMAS DU THIBET ou BOUTAN

Numero	Figure	Nom	N.°	Figure	Nom
1.		Ka.	16.		Ma
2.		Kà.	17		Tsa
3.		Ka.	18		Tsà
4.		Nga.	19		Tsaa
5.		Tcha.	20		Oüa
6.		Tchà.	21.		Ja
7.		Tchaa.	22		Sa
8.		Gnia	23		A
9.		Ta	24		Ya
10.		Tà	25.	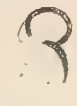	Ra
11.		Taa	26.		La
12.		Na	27.		Xa
13.		Pa	28.	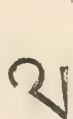	Sa
14.		Pà	29.		Ha
15.		Paa	30		A

Nombres Cardinaux

Figure.	Denomination	Prononciation	Valeur
9		Tchik	1.
২	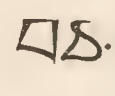	Gni	2
৩		Soum	3
৮	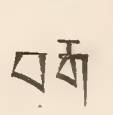	Sgi	4
cc	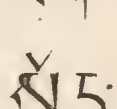	Nga	5
৬	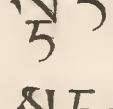	Truk	6
৭	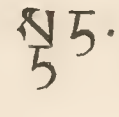	Doun	7
৪		Ghie	8
৯	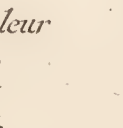	Gou	9
90	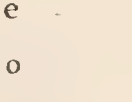	Tchiou tam pa	10
99	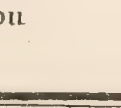	Tchiou tchi	11
900		Gnia tam pa	100
9000	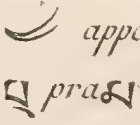	Tong pra	1000
90000	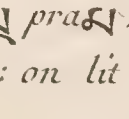	Tong trik	10000

VOYELLES

Elles sont au nombre de 4. scavoir.....

Figure	Nom	Valeur
	Kicou	i
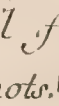	Grembou	e
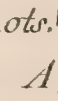	Norou	o
	Chapdou	ou

Exemples

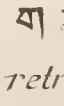	Ki	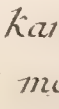	Pi
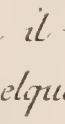	Ke		Pe
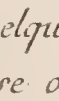	Ko		Po
	Kou	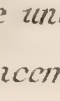	Pou

Outre ces lettres, il y en à encore deux autres de permutation qui sont: 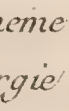 appellée Ratac: et 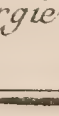 appellée Yatac: yatac etant ajoutée aux Lettres on lit Kra ou Tra tra pra mra &c. et avec l'addition d'une voyele, mrou pro &c. Ratac ajoutée aux trois Ka: on lit Kia: sous les trois Pa   on lit tchia: sous l'm on lit gna ou m', ma

 Ka mis sous quelqu'autre Lettre se prononce ga. ex ga. au mot   prononcez Kank   K'danh   Kak: ghi   Ki. taa suivi de plusieurs lettres s'aspire ou se retranche;   men ou t'men. ce taa se change en da lorsqu'il fait la 2e lettre d'un mot, et a la fin il ne se prononce point et ne s'y conserve que pour l'analogie des mots. paa au milieu d'un mot ou sous quelque lettre se prononce ba; a la fin des mots il se prononce rarement. A, au commencement d'un mot ou s'eclipse ou sonne comme une n da: n'da: souvent les Thibetans au lieu de écrivent ex   Ka. La lettre ma au commencement d'un mot suivie de plusieurs lettres d'une meme syllabe, s'aspire: ex: Kien ou m'Ken. La se met souvent sur certaines lettres pour donner plus d'energie au mot, ou pour le distinguer. ex ma ma ou r'ma   r'ta r'tchia.

Des Hautesrayes del.

Niedot Sculp.

Alphabets, Anciens et Modernes.

ALPHABET des TARTARES MOUANTCHEOUX.

	Figure. a la Fin	Figure. au Milieu	Figure. au Commen.t	Ordre.		Figure. a la Fin	Figure. au Milieu	Figure. au Commen.t	Ordre.
Tcha. ts.				16	A.		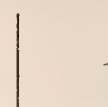		1
Tcha. ts.				17	E.	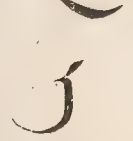			2
Ya.				18	I.				3
Khe. he.				19	O.	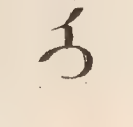			4
Ra.				20	Ou.	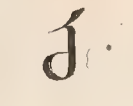			5
Oüa.				21	Ou.			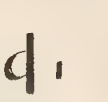	6
Fa.	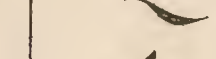			22	Na.				7
Tsa.				23	Kha.		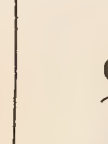	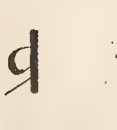	8
Tsa.		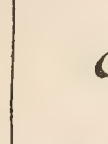	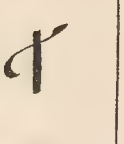	24	Pa.		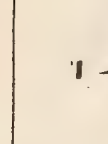		9
Ja.				25	P'a.	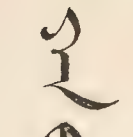	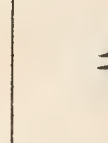		10
Tchi.	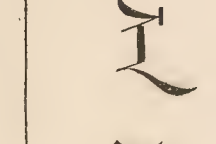	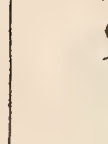		26	Sa.		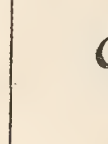		11
Tche.	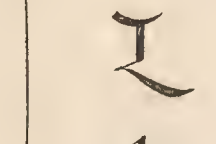		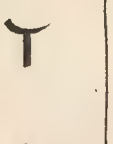	27	Scha.	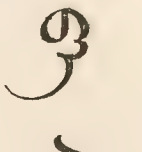	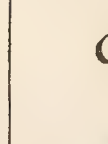		12
Se.	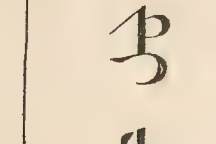		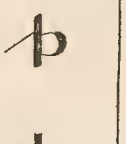	28	Tha.	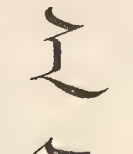			13
Schi.	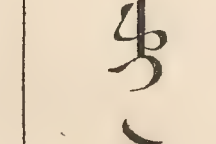	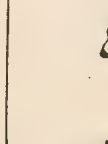	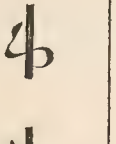	29	La.			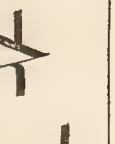	14
					Ma.		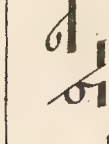	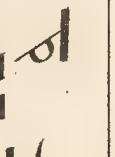	15

Lecture.

Les Noms de Nombre que l'on va transcrire ici, tiendront lieu de cette Lecture).

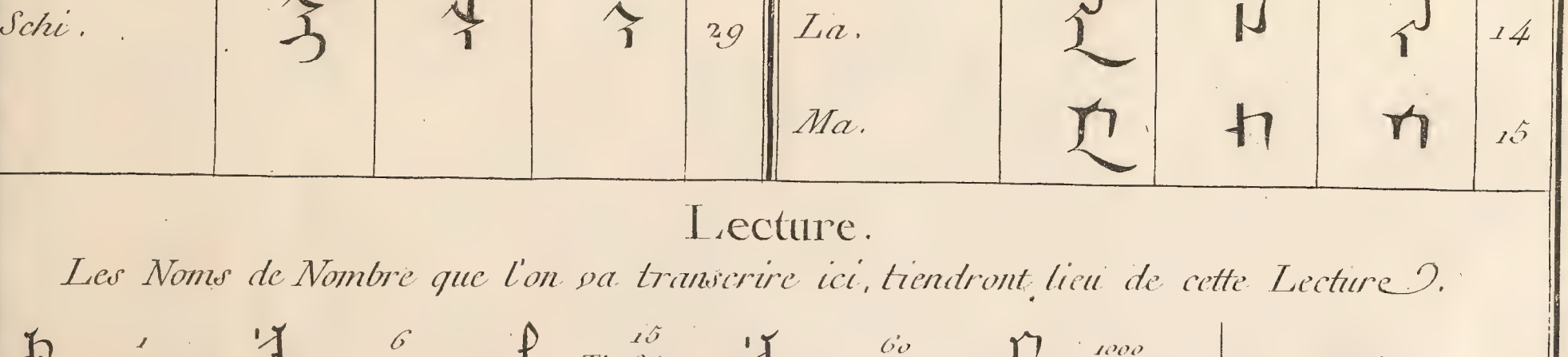

Points.

✓ *Tsie, ou Virgule.*

✓✓ *Deux Tsie valent notre point.*

On Appelle Thongkhé, les Points qui sont à côté des mots.

Foukha, les Cercles ou Ronds grands et petits.

Tsitchoun, les Traits.

Des Hautesrayes del. *Niodot Sculp.*

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABETS JAPONOIS.

Ord.	Val.	Firo-Canna.	Catta-Canna.	Jmatto-Canna.
1	a	あ	ア	以
2	je	え	エ	へ
3	i	い	イ	ゐ
4	o	を	ヲ	お
5	u	う	ウ	う
6	fa	は	ハ	ぬ
7	fe	へ	ヘ	免
8	fi	ひ	ヒ	ぐ
9	fo	ほ	ホ	か
10	fu	ふ	フ	奈
11	ka	か	カ	よ
12	ke	け	ケ	も
13	ki	き	キ	以
14	ko	こ	コ	ど
15	ku	く	ク	ろ
16	ma	よ	マ	は
17	me	め	メ	之
18	mi	み	ミ	こ
19	mo	も	モ	衣
20	mu	む	ム	そ
21	sa	さ	サ	ち
22	se	せ	セ	き
23	si	し	シ	之
24	so	そ	ソ	そ
25	su	す	ス	を
26	ja	や	ヤ	か
27	je	え	エ	未
28	ji	ゐ	ヰ	利
29	jo	よ	ヨ	た
30	ju	ゆ	ユ	机
31	da ta	た	タ	ま
32	de te	て	テ	と
33	dsi tzi	ち	チ	る
34	do to	と	ト	や
35	tzu	つ	ツ	比
36	ra	ら	ラ	も
37	re	れ	レ	き
38	ri	の	リ	利
39	ro	わ	ロ	波
40	ru	る	ル	る
41	na	な	ナ	る
42	ne	ね	ネ	礼
43	ni	に	ニ	み
44	no	の	ノ	ろ
45	nu	ぬ	ヌ	
46	n'a	わ	ワ	わ
47	n'e	ゑ	ヱ	
48	n'i	ゐ	ヰ	
49	n'o	を	ヲ	お
50	n'u	う	ウ	う

Des Hautesrayes del.

Nicolet Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

CLEFS CHINOISES.

204 艸 tchi	187 馬 mà	171 隶 tái	155 赤 tchĕ	139 色 sĕ	122 网 vàng	107 皮 pi	91 片 piĕn	76 欠 kiĕn	Clefs de 4 tr.	46 山 chān	31 口 yòu	15 丶 pīng	Clefs d'un trait	
205 黽 mìn	188 骨 kŏ	172 雀 tchŏui	156 走 tçeou	140 艸 tçaò	123 羊 yàng	108 皿 mìn	92 牙 yâ	77 止 tchi	61 心 sīn	47 巛 tchŏuen	32 土 thòu	16 几 kì	1 一 yĕ	
206 鼎 tìng	189 高 cāo	173 雨 yù	157 足 tçŏ	141 虍 hòu	124 羽 yòu	109 目 mŏ	93 牛 nieôu	78 歹 yä	61 小 sĭn	48 工 kōng	33 士 ssé	17 凵 khàn	2 丨 kòuen	
207 鼓 kòu	190 髟 piēou	174 青 tsīng	158 身 chīn	142 虫 tchông	125 老 lào	109 冂 mŏ	94 犬 khuèn	79 殳 tchôu	62 戈 kō	49 弋 kì	34 夂 tchi	18 刀 tāo	3 丶 tchòu	
208 鼠 tchù	191 鬥 téou	175 非 fī	159 車 tchē	143 血 hiŭe	126 而 eûlh	110 矛 meôu	Clefs de 5. tr.	80 毋 mòu	63 戶 hóu	50 巾 kīn	35 夂 soŭi	19 力 liĕ	4 丿 pïĕ	
209 鼻 piĕ	192 鬯 tchăng	176 面 mién	160 辛 sīn	144 行 hîng	127 耒 loûi	111 矢 chi	95 玉 yŏu	81 比 pì	64 手 cheòu	51 干 kān	36 夕 siĕ	20 勹 pāo	5 乙 yĕ	
210 齊 tçi	193 鬲 liĕ	177 革 kĕ	161 辰 chīn	145 衣 ỹ	128 耳 eùlh	112 石 chĕ	96 玄 yuên	82 毛 maô	65 支 tchi	52 幺 yāo	37 大 tá	21 匕 pì	6 亅 kioŭe	
211 齒 tchi	194 鬼 kuèi	178 韋 goeî	162 足 tchŏ	146 西 sŏe	129 聿 yŏu	113 示 chi	97 瓜 coūa	83 气 khi	66 攴 pŏu	53 广 yèn	38 女 niòu	22 匚 fām	Clefs de deux traits	
212 龍 lông	195 魚 yû	179 非 kieòu	163 邑 yĕ	Clefs de 7 tr.	130 肉 jŏu	114 向 geòu	98 瓦 và	84 氏 chi	67 文 vên	54 廴 ùn	39 子 tçè	23 亡 hî	7 二 eúlh	
213 龜 kūei	196 鳥 niào	180 音 in	164 酉 yeòu	147 見 kién	131 臣 tchīn	115 禾 hô	99 甘 cān	85 水 choui	68 斗 teòu	55 廾 kōng	40 亦 miên	24 十 chĕ	8 亠 theôu	
214 龠 yŏ	197 鹵 loû	181 頁 yĕ	165 釆 pién	148 角 kiŏ	132 自 tçé	116 穴 hiŭe	100 生 sēng	86 火 hò	69 斤 kīn	56 弋 ỳ	41 寸 tçún	25 卜 poŭ	9 人 gîn	
	198 鹿 lŏ	182 風 fōng	166 里 lì	149 言 yên	133 至 tchi	117 立 liĕ	101 用 yóng	86 灬 hò	70 方 fāng	57 弓 kóng	42 小 siào	26 卩 tciĕ	9 亻 gîn	
	199 麥 mĕ	183 飛 fī	Clefs de 8 et de 9 traits	150 谷 kŏu	134 臼 kiéou	Clefs de 6. tr.	102 田 thiên	87 爪 tchào	71 无 vôu	58 彐 kí	43 尢 vāng	27 厂 hàn	10 儿 gîn	
	200 麻 mâ	184 食 chĕ	167 金 kīn	151 豆 téou	135 舌 chĕ	118 竹 tchŏu	103 疋 piĕ	87 爫 tchào	72 日 jĕ	58 彐 kí	43 尢 vāng	28 厶 tçōu	11 入 gĕ	
	201 黃 hoâng	185 首 cheòu	168 長 tchâng	152 豕 chì	136 舛 tchouèn	119 米 mì	104 疒 tçiĕ	88 父 foú	73 曰 yŭe	58 彐 kí	43 尢 vāng	29 又 yéou	12 八 pă	
	202 黍 chŏu	186 香 hiāng	169 門 moûen	153 豸 tchì	137 舟 tchēou	120 糸 miĕ	105 疋 pŏ	89 爻 yâo	74 月 yŏue	59 彡 chān	44 尸 chī	Clefs de 3 traits	13 冂 khiông	
	203 黑 Hĕ	Clefs depuis 10 traits jusqu'à 17	170 阜 feōu	154 貝 póei	138 艮 kĕn	121 缶 feòu	106 白 pĕ	90 丬 pán	75 木 mŏu	60 彳 tchĭ	45 屮 tçào	30 口 khèou	14 冖 mŭe	

Des Hautesrayes del. Nicolet Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ECRITURES,

CONTENANT SEIZE PLANCHES.

LE titre forme la premiere Planche.

PLANCHE II.

De la poſition du corps pour écrire, & de la tenue de la plume.

Avant de démontrer les principes de l'écriture, il eſt néceſſaire d'expliquer la maniere dont on doit ſe placer pour écrire, & comment l'on doit tenir la plume. Ces deux objets ſont importans; l'un conſiſte dans l'attitude gracieuſe du corps, & l'autre dans la facilité de l'exécution. Il eſt une poſition convenable à chaque ſexe, quoique la plûpart des maîtres n'en reconnoiſſent encore qu'une. Je ne m'étendrai ici que ſur la poſition qui eſt propre aux hommes, me réſervant de parler dans la feuille ſuivante de celle qui regarde les demoiſelles, que je ne crois pas moins eſſentielle que la premiere.

Sur la poſition du corps.

Trois choſes ſont néceſſaires pour écrire; un beau jour, une table ſolide, & un ſiege commode. La lumiere que l'on reçoit du côté gauche eſt toûjours favorable, lorſque de l'endroit où l'on écrit on peut voir le ciel. La table & le ſiege doivent être en telle proportion, que la perſonne aſſiſe puiſſe couler aiſément les coudes deſſus la table ſans ſe baiſſer. Cette attitude étant la plus naturelle, on doit la préférer à toute autre. Une table trop haute pour le ſiege, empêche le bras d'agir, & rend l'écriture peſante; une table trop baſſe fait regarder de près, fatigue le corps & force les effets de la plume. Il faut donc autant qu'il eſt poſſible, ſe procurer toutes ſes commodités, afin que l'écriture acquierre plus de hardieſſe & de légéreté.

Quoiqu'on recommande aux jeunes gens de tenir le corps droit vis-à-vis la table, le bras dont ils écrivent n'agiroit pas avec aſſez de liberté, s'ils ſuivoient ce précepte avec trop de rigueur. Pour que rien n'en gêne le mouvement, il faut qu'ils approchent la partie gauche du corps de la table ſans s'y appuyer, ni même y toucher, & qu'ils en éloignent la partie droite à une diſtance de quatre à cinq doigts.

Le bras gauche doit avancer ſur le devant de la table, & y poſer depuis le coude juſqu'à la main, dont les doigts ſeuls doivent tenir le papier dans une direction toûjours verticale, le faiſant monter ou deſcendre, & le conduiſant à droite ou à gauche, ſelon les circonſtances.

Les différens genres d'écritures reglent l'éloignement que le bras doit avoir du corps; la ronde en exige plus que la batarde & la coulée. En diviſant l'avant-bras en trois parties, les deux tiers ſeulement poſeront ſur la table, & l'autre tiers terminé par le coude la ſurpaſſera. La tenue de la plume donne naturellement à la main une forme circulaire; cette main qui n'a d'appui ſur le papier que par le deſſous du poignet & par l'extrémité des deux derniers doigts, n'en doit plus recevoir que du bec de la plume. Il faut laiſſer un vuide raiſonnable entre ce poignet & les deux derniers doigts, afin que la plume ne ſe renverſe point en-dehors, ce qu'il eſt important de ne point négliger.

Le corps doit être baiſſé un peu en-devant, & la tête cuéir à cette inclination ſans pencher abſolument ſur aupine épaule. Les yeux doivent ſe fixer ſur le bec de la tcume, & les jambes ſe poſer à terre; il faut que la gauhe ſe mette vis-à-vis le corps en obliquité, & que l'aure s'en éloigne en ſe portant ſur la droite.

C'eſt de l'obſervation de toutes ces regles que réſulte une maniere aiſée d'écrire. Pour rendre cette poſition plus ſenſible, on l'a repréſentée dans la ſeconde planche. La figure eſt entre les quatre lignes perpendiculaires A. B. Un leger examen de cette attitude comparée à l'explication ſuffira pour en donner l'intelligence.

Sur la tenue de la plume.

On tient la plume avec trois doigts, qui ſont le pouce, l'index & le major. L'extrémité du major à côté de l'ongle la ſoutient par en bas & au milieu de ſa grande ouverture. Le pouce la conduit perpétuellement en la ſoutenant ſans la couvrir entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité de ce même doigt, & par le haut elle doit paſſer entre la deuxieme & la troiſieme jointure du même doigt index. On doit éviter le jour entre la plume & les doigts index & major. Les doigts ne doivent encore ni trop ſerrer la plume, ni être allongés avec trop de roideur. Les deux de deſſous qui ſont l'annullaire & l'auriculaire doivent s'éloigner un peu du major, pour ne point gêner les autres dans leurs flexions. Le poignet doit être placé vis-à-vis l'épaule droite, & dans la même ligne oblique du bras, ne poſant que foiblement ſur la table ou ſur le papier.

Comme dans le bas de la deuxieme planche on a placé quelques-uns des inſtrumens qui ſervent à l'art d'écrire, on trouvera au bas de la troiſieme & dans une forme étendue, une main tenant une plume ſuivant les regles que l'on vient d'établir. Pour l'inſtruction de ceux qui auront recours à ces principes, cette main ſera remplie de numéros dont les explications ſeront à côté.

Il faut obſerver que l'on tient la plume plus courte dans les doigts pour les écritures que l'on veut peindre que pour celles qui ſont expédiées, & que les doigts concourent à la formation de l'écriture. Le pouce en eſt le principal; c'eſt lui qui fait mouvoir la plume & qui lui fait opérer tous ſes effets. L'index, quoique la couvrant par-deſſus, aide infiniment à donner les coups de force de concert avec le pouce; celui-ci les produit en montant, & celui-là en deſcendant. Le major ſoûtient la plume, & fait que la main peut écrire long-tems ſans ſe fatiguer. Les deux autres doigts portent la main en la conduiſant de la gauche à la droite par le moyen du dégagement dont je parlerai à la ſuite de cet ouvrage.

Sur la diſpoſition en général.

Il eſt des ſujets en qui le talent pour l'écriture ſemble né, avec de la bonne volonté & un travail ſuivi, on leur voit faire en peu de tems des progrès ſenſibles dans cet art. Il en eſt d'autres, au contraire, en qui il ne ſe trouve aucune diſpoſition. Ceux-ci ayant à combattre leur nature rétive, ne parviennent à la réduire que par l'exercice & la pratique. Il leur faut plus de tems pour arriver au même but que les premiers. Mais n'en ſont-ils pas bien récompenſés par l'avantage qu'ils en retirent?

PLANCHE III.

Sur la poſition des jeunes demoiſelles pour écrire.

Après avoir parlé de la poſition qui convient aux hommes pour écrire avec grace, il eſt à propos de rendre compte de celle qui eſt propre aux demoiſelles. Elle eſt de la plus grande importance, puiſque ſon exacte obſervation conſerve la taille & maintient les épaules dans une juſteſſe égale. La voici: lorſqu'elles ſont aſſiſes ſur un ſiege proportionné à leur grandeur naturelle & à la table, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus, il faut qu'elles tiennent le corps droit, & que les épaules ſoient élevées à la même hauteur. Que leurs bras à une égale diſtance du corps n'avancent ſur la table que des deux tiers de l'avant-bras, & que l'autre tiers la déborde. Que le corps ne la touche point, & en ſoit éloigné d'un travers de doigt. Que leur tête, qui ne doit incliner d'aucun côté, ſoit un peu baiſſée ſur le devant, de maniere que les yeux ſe fixent ſur le bec de la plume pour conduire

tous les mouvemens qu'elle fera ſur le papier, lequel doit être poſitivement en face de la tête, & que les doigts de la main gauche dirigent en le tenant par en bas. Que les jambes poſent toutes deux à terre vis-à-vis le corps ; qu'elles ſoient peu éloignées l'une de l'autre, & que leurs piés ſoient tournés en-dehors. Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans les obſervations précédentes ſur la tenue de la plume, qui eſt la même pour les perſonnes du ſexe que pour les hommes ; j'obſerverai ſeulemeut qu'elle doit être placée dans les doigts de façon qu'elle ſe trouve dans la même ligne du bras. Dans le cas qu'une demoiſelle écrivît de l'écriture françoiſe, comme il s'en voit pluſieurs, elle auroit attention d'écarter plus ſes bras du corps que ne le demandent les autres écritures. On ſentira mieux l'eſprit de cette poſition en examinant l'attitude de la planche troiſieme, où la figure ſe trouve meſurée par les lignes perpendiculaires A. B.

Mon intention n'eſt pas en donnant cette nouvelle méthode, de décréditer celle dont on s'eſt preſque toûjours ſervi ; mais on conviendra qu'elle eſt beaucoup meilleure pour les hommes dont rien ne gêne les mouvemens, que pour les demoiſelles que l'on aſſujettit dès le bas âge à des corps de baleine ou d'autre matiere auſſi peu fléxible, & pour leſquelles il faut chercher une poſition qui n'ajoûte point à la contrainte où elles ſont déja. J'ai éprouvé pluſieurs fois celle que j'annonce ici, & le ſuccès a toujours répondu à mon attente. Ainſi les meres, qui pour conſerver la taille de leurs filles, les privent la plûpart d'une connoiſſance utile dans quelque état qu'elles ſe trouvent, n'auront à craindre aucun accident, ſi le maître, chargé de la leur donner, la met en uſage. On peut l'employer auſſi pour les perſonnes de diſtinction, qui écrivant peu, peuvent ſe diſpenſer de poſer le corps ſur le bras gauche.

Sur la repréſentation d'une main qui tient la plume.

Comme la main eſt repréſentée dans le bas de la planche troiſieme, ainſi que je l'avois promis ci-devant, il eſt juſte d'expliquer ce que l'on entend par les numéros qui l'environnent. Cette double inſtruction, quoique peu étendue, fera mieux comprendre la vraie maniere de tenir la plume.

Le chiffre 1. fait voir l'extrémité du doigt major qui ſoutient la plume à côté de l'ongle & au milieu de ſa grande ouverture.

Le 2. expoſe le pouce qui la conduit & la ſoutient entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité du même doigt.

Par en haut on voit au nombre 3. que la plume paſſe en-dehors, & entre la deuxieme & troiſieme jointures du doigt index.

Les chiffres 4. & 5. font connoître les doigts annulaire & auriculaire, qui s'éloignent du doigt major un peu en-deſſous pour venir en avant, & poſent légérement ſur le papier.

Le 6. fait voir le poignet poſant très-foiblement ſur le papier, quoique la main s'y ſoutienne en partie.

Le 7. exprime le jour qui doit ſe trouver ſous la main, & entre le poignet & les deux doigts annulaire & auriculaire.

Le 8. annonce l'extrémité du doigt index qui couvre la plume dans toute ſa longueur.

Le 9. enfin marque le bec de la plume ſur lequel porte tout le poids de la main.

Pour accompagner la main dont je viens de parler, on a ajoûté trois inſtrumens convenables à l'art d'écrire. Le premier déſigné par la lettre C. repréſente le canif ordinaire ; le D. le canif fermant, & la lettre E. le gratoire.

Sur la fléxion & l'extenſion des doigts.

La fléxion & l'extenſion ſont poſitivement les deux facultés des doigts, qui ſont la baſe de l'écriture ; c'eſt de leur agilité, de leur ſoupleſſe, qu'elle emprunte ſa beauté & ſon élégance. J'ai conſulté la nature pour en connoître la véritable ſource. Sans recourir à des obſervations anatomiques, l'expérience d'accord avec la raiſon m'a fait reconnoître une liqueur onctueuſe appellée par les Anatomiſtes *ſinoviale*, qui ſe filtrant par des glandes qui portent ſon nom, aroſe, pénetre, humecte les ligamens, les nerfs, & leur donne le jeu, le reſſort que demande l'articulation la plus facile & la plus complette. Si cette liqueur pénetre avec trop d'abondance, elle amollit, dilate les nerfs ; de-là naiſſent les tremblemens & les foibleſſes. Si au contraire elle paſſe avec trop de lenteur, ce qui peut arriver par l'âge ou par un vice caché ou apparent, elle deſſeche, appauvrit les nerfs ; de-là l'irritation, la pénible contrainte dans le mouvement des doigts. Il faut donc, pour que la main ſoit adaptée (pour parler le langage de l'art) à l'écriture, que cette ſubſtance onctueuſe ne coule qu'autant qu'il en faut, pour que la fléxion & l'extenſion ſoient libres. En partant d'un tel principe, qui me paroît clair & convaincant, il ne faut pas s'étonner ſi les mains ſoit dures ou foibles, ſe corrigent à la longue. Dans le premier cas, il faut faire des fléxions & extenſions longues & fréquentes ſans trop ſerrer la plume ; la raiſon en eſt qu'en facilitant le cours de la liqueur ſinoviale, elle rendra le mouvement des doigts plus libre & plus régulier. Dans le ſecond cas on doit appuyer & ſerrer davantage la plume, parce que la fléxion étant plus roide & moins précipitée, la liqueur coule avec moins de vîteſſe, & laiſſe aux nerfs une force, une conſiſtance plus ménagée, par conſéquent plus analogue à l'écriture.

PLANCHE IV.

Sur la taille de la Plume.

Si la poſition du corps & la tenue de la plume ſont les premieres choſes auxquelles on doive s'attacher lorſque l'on veut parvenir à une écriture aiſée & méthodique, il en eſt encore une qui n'eſt pas moins importante. C'eſt celle de bien tailler la plume. Tout ce que j'ai à dire ſur ce ſujet ſe réduit à trois articles : ſur la maniere de tenir la plume & le canif pour la tailler ; ſur les coupes différentes par où elle paſſe avant d'arriver à ſa taille parfaite ; enfin ſur les proportions qu'elle doit avoir lorſqu'elle eſt taillée.

Sur la maniere de tenir la plume & le canif.

La plume ſe tient par les trois premiers doigts de la main gauche, & le canif ſe trouve dans la main droite. Il n'eſt guere poſſible d'expliquer la poſition de l'un & l'autre inſtrument ; il faut ſe conformer à ce que la quatrieme planche expoſe à la vue. On obſervera pourtant que la plume doit être droite vis-à-vis le corps pour commencer ſa taille ; que les doigts index & major de la main gauche la ſoutiennent par-deſſous, pendant que le pouce en-deſſus lui fait faire tous les viremens que ſa taille exige. La lame du canif déborde la main droite pour pouvoir couper la plume qui poſe ſur le pouce droit. Le canif ne ſe meut que par les quatre derniers doigts de la main droite, qui enveloppe le manche.

Sur les coupes différentes de la plume.

Comme la taille de la plume renferme des termes qui lui ſont propres, il eſt néceſſaire pour l'intelligence de toutes ſes coupes, de les connoître même ſur la plume. La figure A. qui repréſente une plume ſur le côté les démontre. Le chiffre 1. fait voir le côté du ventre ; le 2. le côté du dos ; le 3. le commencement de la grande ouverture ; le 4. la carne du pouce ; le 5. la carne des doigts ; le 6. la fente & l'extrémité du bec ; le 7. l'angle du pouce, & le 8. l'angle des doigts. Inſtruit par ces légeres notions, il eſt d'uſage avant de tailler la plume de la redreſſer lorſqu'elle n'eſt pas droite ; après cela on commence par couper obliquement un peu du bout de la plume du côté du ventre, en tirant devant ſoi ; on en fait autant du côté du dos ; ces deux premiers degrés de la coupe ſe voyent aux figures B. & C. Ils ſervent à la préparer pour recevoir la fente. Cette fente qui ſe fait du côté du dos eſt le canal par où s'écoule l'encre ; elle ſe commence avec le tranchant du canif que l'on ſouleve un peu dans le tuyau, & elle ſe continue avec le bout du manche du même canif que l'on ſouleve auſſi pour allonger cette fente, ayant ſoin de mettre le pouce gauche à l'endroit où l'on veut l'arrêter. La figure D. exprime cette fente. Enſuite on retourne la plume, & on lui fait une grande ouverture ſur le ventre, ainſi

qu'on le voit à la figure E. Ces préparations données, il faut mettre la plume ſur le côté droit pour l'évider ſur la gauche, en formant la carne du pouce au-deſſus de la fente, en arrondiſſant & en ſe rapprochant de la même fente comme les lettres F. & G. le font voir pour les deux côtés. Quand la plume ſe trouve dans cette derniere poſition, on en met une autre en-dedans pour produire le bec. Ce bec ſe fait en commençant de diminuer un peu en-deſſus du tuyau, & un peu auſſi du côté du pouce, & en plaçant enſuite le canif ſur le tranchant à l'endroit où l'on veut couper. Ce dernier coup que les maîtres de l'art appellent le *tact*, doit être fait ſubitement, en balançant la lame de droite à gauche, & en la renverſant un peu ſur le devant, ayant ſoin en même tems que le manche ſoit tiré du côté du coude plus ou moins, ſuivant l'oblique que l'on veut donner à la plume. La figure H. expoſe cette manœuvre, & la figure I. la repréſente dans ſa taille finie. Regle générale en toute écriture, l'angle du pouce eſt un peu plus long & plus large que celui des doigts.

Sur les proportions d'une plume taillée.

Une plume pour être ſuivie ſtrictement dans toutes ſes coupes peut bien ne pas avoir ſes juſtes proportions. La grande ouverture peut être trop grande ou trop petite, le bec trop long ou trop court, la fente trop petite ou trop longue. Pour obvier à ces inconvéniens, il faut conſidérer la plume dans la planche entre les quatre lignes horiſontales A. B. partagée en trois parties égales. La premiere depuis l'extrémité 1 du bec de la plume juſqu'aux carnes 2; depuis les carnes juſqu'au milieu 3 de la grande ouverture; & depuis ce milieu juſqu'au 4 où commence cette grande ouverture. Ces regles donnent à n'en pas douter de la grace à la plume, mais pas toujours de la bonté. Si l'angle des doigts eſt plus long & plus large que celui du pouce, la plume jettera l'encre ſur les revers; ſi les carnes ſont trop courtes & trop fermées, l'encre coulera avec précipitation; ſi la fente eſt trop longue pour une main peſante, les caracteres ſeront écraſés; ſi la plume eſt trop dégarnie endeſſus avant le tact, elle ne pourra écrire long-tems à cauſe de la foibleſſe de ſon bec; ſi ſon tuyau eſt trop épais du côté de l'angle du pouce qui produit les liaiſons, ces mêmes liaiſons deviendront trop groſſes; mais il eſt aiſé de remédier à ces défauts, & l'on ſent aſſez ce qu'il faut faire. Il ne reſte plus qu'un mot à dire ſur la plume, dont les carnes doivent être plus cavées ſi l'on écrit la ronde, & ſon bec plus oblique; la batarde moins que la ronde & un bec moins oblique; la coulée autant que la batarde, mais une fente plus longue. On peut conſulter au ſurplus les trois figures C. D. E. où l'on trouvera la définition des regles que je viens de preſcrire. Si je n'ai rien dit de plus poſitif ſur la fente qui doit être faite avec la plus grande netteté, c'eſt qu'elle dépend entiérement de la main. Une main légere a beſoin d'une fente plus grande qu'une lourde. A l'égard de la plume, pour expédier je renvoie à l'explication de la douzieme planche.

Sur l'utilité de ſavoir tailler la plume.

On néglige trop en général la taille de la plume, que l'on regarde comme une choſe peu eſſentielle, quoiqu'elle contribue beaucoup à la netteté & à la forme de l'écriture. Il eſt certain d'après l'expérience que j'en ai, qu'une perſonne qui taille ſa plume pour elle-même, écrit mieux que ſi cette plume eût été taillée par une main étrangere. La raiſon c'eſt qu'elle la taille ſuivant ſa main, dont elle connoît la poſition, & ſelon le dégré de groſſeur qu'elle veut donner à ſon écriture, une autre plume ſouvent ne produit pas le même effet, parce qu'elle ſe trouve ou plus ou moins oblique ou plus ou moins groſſe, ou enfin plus ou moins fendue, ce qu'il eſt facile de reconnoître aux caracteres qu'elle trace, pour peu qu'on veuille y faire attention. Je conclus d'après cela qu'il faut s'attacher à la taille de ſa plume en obſervant que pour une main renverſée en-dehors, elle doit être plus oblique; droite ou à peu de choſe près, pour une autre qui n'incline d'aucun côté, & ſur l'oblique des doigts pour une main renverſée en-dedans. Telles ſont les regles ſur la taille de la plume en général (il eſt des cas où il faut s'en écarter); mais toujours eſt-il qu'on tirera plus de ſervice d'une plume fendue que d'une autre qui ne le ſeroit pas aſſez, excepté les mains foibles ou tremblantes, qui étant forcées d'y prendre un point d'appui, doivent néceſſairement faire à leur plume une fente plus courte pour lui donner plus de conſiſtance.

PLANCHE V.

Des ſituations de la plume.

La premiere connoiſſance à acquérir après la tenue de la plume, eſt celle de ſes différentes ſituations pour toutes les écritures. Elle eſt d'autant plus néceſſaire que ſans elle il eſt impoſſible de former un caractere régulier & gracieux. Pour aller tout d'un coup à l'eſſentiel, je n'en démontrerai que trois qui ſuffiſent à toutes les opérations que la plume produit. Vouloir en préſenter davantage, ce ſeroit tomber dans une prolixité ennuyeuſe & embrouillée, plutôt que d'éclaircir & de parvenir à l'exécution d'un art néceſſaire à tous les hommes.

Premiere ſituation.

La premiere ſituation eſt celle que l'on appelle à face, c'eſt-à-dire la plume droite devant le corps, & dont les angles placés ſur la ligne horiſontale, ne ſont pas plus élevés l'un que l'autre, tant au ſommet qu'à la baſe d'un à plomb ou d'un jambage. Chaque extrémité de ce jambage, qui a toute la largeur du bec de la plume, préſente deux angles. Celui qui eſt à droite s'appelle l'angle des doigts, parce qu'il eſt produit du coin de la plume qui eſt du côté des doigts; l'autre par la même raiſon ſe nomme l'angle du pouce, parce qu'il eſt auſſi produit du coin de la plume qui eſt du côté du pouce. Il faut bien diſtinguer ces angles, car ce ſont d'eux que dépendent toutes les ſituations de la plume, & c'eſt de ces ſituations bien entendues & bien rendues que provient la beauté de l'écriture. Que l'on jette un coup d'œil ſur la premiere démonſtration, on connoîtra premierement que les lignes horiſontales A. B. paſſent au ſommet & à la baſe de l'aplomb ſans aucun excédent, ce qui n'arriveroit pas ſi les angles étoient inégaux. Secondement, on diſtinguera par les chiffres 1. & 2. les angles du pouce pour le haut & le bas; de même par le 3. & le 4. les angles des doigts au ſommet & à la baſe.

Cette ſituation n'eſt affectée à aucune écriture. Elle ne ſert uniquement que pour la terminaiſon de pluſieurs lettres finales & autres effets de plume dont je parlerai dans la ſuite. Son principal mérite eſt de donner l'intelligence des angles, laquelle eſt indiſpenſable pour exécuter tous les mouvemens employés dans l'art d'écrire.

Seconde ſituation.

La ſeconde ſituation eſt oblique. On entend par ce terme que la plume eſt placée de maniere que l'angle des doigts ſurmonte celui du pouce de la moitié de l'épaiſſeur de l'aplomb, au lieu qu'à la baſe, l'angle du pouce eſt plus bas que celui des doigts de la moitié de l'épaiſſeur du même aplomb, par la raiſon que ce qui eſt de moins ſur le haut, doit ſe trouver de plus ſur le bas. La ſeconde démonſtration rend cette ſituation ſenſible; les lignes A B qui ſont en obliquité parallele renferment l'aplomb dans le biais qu'il exige, & les lignes C D horiſontales font voir au ſommet l'angle des doigts 1. qui excede de la moitié, comme à la baſe l'angle du pouce 2. qui deſcend de même de la moitié.

Cette ſeconde ſituation eſt employée pour l'exécution de l'écriture ronde, qui étant droite, exige plus d'oblique. Elle eſt auſſi deſtinée pour les écritures batarde & coulée; mais comme on eſt obligé de rapprocher un peu le bras du corps pour donner à ces deux dernieres écritures la pente qu'elles doivent avoir, il arrive que l'angle des doigts pour le haut, & l'angle du pouce pour le bas, ſont moins ſenſibles. Par ce principe, il eſt aiſé de concevoir que la ſituation oblique eſt généralement conſacrée à toutes les écritures; la différence conſiſte dans le plus ou le moins, le plus pour la ronde & le moins pour la batarde & la coulée.

Troiſieme ſituation.

La troiſieme ſituation eſt de travers, parce que la plume placée preſque de côté, produit un aplomb de gauche à droite en deſcendant. Les lignes A B obliques paralleles qui renferment le jambage, démontrent combien la plume doit être tournée ſur le côté du pouce, & les lignes horiſontales C D font voir que l'angle des doigts 1. eſt élevé conſidérablement ſur celui du pouce, de même que celui du pouce 2. deſcend en même proportion au-deſſous de celui des doigts.

Cette troiſieme ſituation, qui n'eſt propre à aucune écriture, eſt cependant utile pour pluſieurs lettres tant mineures que majeures, & pour placer les pleins, ſoit courbes ou quarrés en-deſſus & en-deſſous, comme j'aurai ſoin de le faire connoître dans les occaſions.

C'en eſt aſſez ſur les ſituations de la plume que l'uſage & un peu d'application rendront familieres, ſi l'on obſerve la poſition du corps & la tenue de la plume ſuivant les regles décrites aux explications des premieres planches.

Sur les pleins, les deliés & les liaiſons.

La connoiſſance des effets de la plume dépend de la diſtinction des pleins, des déliés & des liaiſons. On appelle plein, tout ce qui n'eſt pas produit du tranchant de la plume; il n'importe de quelle ſituation ce plein ſoit formé. On nomme délié le trait le plus menu que la plume produiſe. On appelle liaiſons tous les traits fins qui attachent les lettres les unes aux autres. Il eſt aiſé de concevoir que le délié & la liaiſon ne ſont pas la même choſe. Les maîtres de l'art les diſtinguent en conſidérant que le délié fait partie de la lettre même, au lieu que la liaiſon ne ſert que pour la commencer, la finir & la joindre. Les liaiſons dans l'écriture ne doivent point être négligées; elles ſont à cet art ce que l'ame eſt au corps. Sans les liaiſons point de mouvement, point de feu, point de cette vivacité qui fait le mérite de l'écriture expédiée.

Toutes les liaiſons & quelques-uns des déliés ſont produits par l'action du pouce & par l'angle de la plume qui appartient à ce même doigt. Comme cet angle fatigue le plus dans la conſtruction des lettres, c'eſt par cette raiſon qu'il eſt plus long & plus large dans la taille de la plume. Suivant mon principe, toutes les liaiſons ſont courbes, & elles ont plus de grace que toutes celles qui ſont produites par la ligne diagonale. Il y a toutes ſortes de liaiſons, de rondeurs à jambages, de jambages à rondeurs, de rondeurs à rondeurs, de jambages à jambages, de piés en têtes, & pluſieurs autres que l'on pourra remarquer dans les pieces d'écritures & les alphabets liés.

PLANCHE VI.

Des figures radicales.

L'art d'écrire a des élémens primitifs, dont la pratique eſt indiſpenſable pour acquerir la conſtruction de ceux qui compoſent tout ſon enſemble. Ces élémens ſe réduiſent, ainſi que dans le deſſein, à deux lignes, qui ſont la droite & la courbe; ce ſont elles qui ſervent à produire toutes les formes que l'eſprit peut fournir, & que la main peut exécuter.

Sur les deux lignes radicales.

La premiere démonſtration expoſe au trait ſimple, tant pour la ronde que pour la batarde, entre les deux lignes horiſontales A B, les deux élémens qui ſont la ſource de tous les autres; c'eſt-à-dire les lignes courbes & droites. La premiere C eſt une ligne droite deſcendante depuis 1. juſqu'à 2. La ſeconde D eſt une partie courbe deſcendante depuis 3. juſqu'à 4. La troiſieme E eſt une autre partie courbe en remontant depuis 5. juſqu'à 6. Enfin la quatrieme F eſt encore une ligne droite en remontant depuis 7. juſqu'à 8. On a choiſi avant d'en venir aux effets de la plume, la démonſtration du trait ſimple, comme étant celle qui peut donner une idée plus préciſe de ces deux lignes primordiales.

De la réduction des deux lignes aux pleins.

Pour réduire ces lignes originaires aux pleins convenables, il faut les exécuter ſuivant l'art. Cette exécution eſt auſſi ſimple que naturelle. De toutes les figures renfermées dans les lignes horiſontales A B, on commence par celle du C, qui eſt droite pour la ronde & penchée pour la batarde & la coulée, & au chiffre 1. en deſcendant & en pliant verticalement les doigts, la plume étant dans la ſituation requiſe à l'écriture que l'on veut tracer, pour finir au nombre 2. La figure D courbe ſe commence par le trait délié 3. de droite à gauche en deſcendant & en pliant les doigts, obſervant à l'étoile qui eſt au centre & où ſe trouve le plein de la plume, de retirer inſenſiblement ſur la droite (plus pour la ronde que pour la batarde & la coulée) en pliant les doigts ſur le poignet pour arrondir & finir par le trait délié 4. La figure E courbe ſe commence par le trait délié 5. en remontant & en allongeant les doigts, de maniere qu'à l'étoile placée au centre, on arrondit davantage ſur la gauche en y pouſſant la plume avec modération (plus pour la ronde que pour les autres écritures), pour terminer enfin par le trait délié 6. La figure F eſt une ligne droite qui prend ſa naiſſance au nombre 7. & qui va en remontant & en allongeant les doigts pour finir au chiffre 8.

C'eſt de tous ces élémens que dérivent les caracteres de l'écriture; & il eſt de l'ordre des choſes de faire connoître que c'eſt de l'attention que l'on aura eu de les bien peindre, que réſulte un caractere régulier. Il n'eſt pas beſoin d'expliquer combien l'uſage en eſt eſſentiel. A la vue d'un ſimple alphabet, on diſtinguera que toutes les lettres en ſortent; que tout jambage perpendiculaire ou penché naît des figures droites; que toutes parties concaves ou convexes, ſoit droites ou penchées, proviennent des figures courbes. Que de la jonction des deux lignes radicales ſont émanées auſſi toutes les lettres mineures à têtes & à queues, paſſant au-deſſus & au-deſſous d'un corps d'écriture, & que les majeures mêmes en tirent leur origine.

Sur la démonſtration de la ligne mixte.

La ligne mixte n'eſt point une figure radicale comme pluſieurs l'ont prétendu. Tous les Géometres la définiſſent une ligne compoſée de parties droites & courbes. Suivant ce raiſonnement, cette ligne ne peut être radicale, puiſque les lignes courbes & droites en ſont l'eſſence. Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir que l'exercice de cette figure après celles dont je viens de parler, eſt très-propre à conduire aux lettres majeures, parce qu'elle donne de la fléxibilité aux doigts. Pour parvenir à l'exécution de cette ligne, on doit la conſidérer ſous trois formes entre quatre lignes horiſontales A B: dans ſon rapport avec les figures radicales; dans la disjonction de ſes parties, & dans ſa conſtruction totale. Expliquons mieux tous ces objets. Dans le premier exemple C la ligne mixte qui eſt au ſimple trait ſe trouve dans la démonſtration conforme à ſon origine. On voit que la courbe du haut 1. produit un cercle ſur la droite, de même que la courbe du bas 2. produit un cercle ſur la gauche. Le centre 3. expoſe la ligne droite qui eſt très-néceſſaire à cette figure. La démonſtration ſimple de cette ligne étoit à ſa place; elle ſert de préparation à l'exemple D, où les trois parties diſtinctes & au plein de la plume font plus d'impreſſion. Dans l'exemple E la ligne eſt rendue dans tout ſon effet. Elle commence par un trait délié 1. de droite à gauche, en courbant & en formant dans la deſcente ſans ceſſer de plier les doigts l'aplomb 2. pour arrondir enſuite inſenſiblement ſur la gauche, & terminer par le trait délié 3. On obſervera que dans la ronde la ligne mixte doit être perpendiculaire & penchée, ou ſur la ligne oblique dans les autres écritures.

Sur le mouvement que la main doit conſerver en écrivant.

La vîteſſe dans l'écriture eſt l'ouvrage de la pratique & du tems. Une main qui commence à écrire ne doit pas ſe précipiter; elle ne doit pas non plus agir avec trop de lenteur. Ces deux contraſtes produiſent un effet également dangereux. La précipitation donne une écriture inégale & ſans principes; la grande lenteur, un caractere peſant, tatonné, & quelquefois tremblé. Il faut donc

prendre,

prendre un milieu entre ces deux extrêmes. Lorſque la main familiere avec les préceptes eſt parvenue à un certain point de perfection, elle peut accélérer ſes mouvemens par degré, & acquerir cette grande liberté que l'on demande à ceux qui ſe deſtinent à occuper des emplois.

PLANCHE VII.

De la hauteur, largeur, & pente des écritures.

Il n'eſt aucun art qui ne ſoit aſſujetti à des regles & à des proportions que le bon goût a fait éclore & que l'uſage a conſacrées. Celui de l'écriture en a de moins compliquées que les autres; tout s'y meſure par corps & par becs de plume, & c'eſt de la préciſion & de la juſteſſe que dépend la régularité des caracteres. Pour que ces principes ne ſe confondent point dans l'eſprit du lecteur qui veut les mettre en pratique, je vais les expliquer ſéparément & le plus clairement qu'il me ſera poſſible.

Sur la ronde.

La ronde porte quatre becs de plume d'élevation; elle a le défaut d'être maigre lorſqu'on l'écrit plus longue, & d'être trop peſante lorſqu'on l'écrit plus courte. La démonſtration A, qui annonce cette élevation, fait voir l'aplomb meſuré à côté ſur les quatre becs de plume. Ces quatre becs joints enſemble, font ce que les Ecrivains appellent un corps de hauteur en ronde. Le bec de la plume n'eſt autre choſe en tout genre d'écriture, que la production en quarré de l'extrémité de la plume, comme il le paroît au chiffre 5. On ſent aſſez que plus la plume eſt groſſe, plus le quarré que ſon bec produit eſt fort, ainſi il diminue ou il augmente à proportion du plus ou du moins de groſſeur qu'il poſſede.

La ronde eſt droite, c'eſt-à dire qu'elle n'incline d'aucun côté. La démonſtration B fait voir la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. qui traverſe l'à-plomb & le coupe en parties égales. Les lignes obliques D B E prouvent que l'à-plomb eſt juſte dans ſa direction, & qu'il ne penche ni de gauche à droite, ni de droite à gauche. Tel eſt le caractere françois qui tient encore par ſa droiture à l'écriture gothique moderne, d'où il tire ſon origine.

Enfin la ronde a une largeur égale à ſa hauteur, parce qu'elle eſt quarrée. La démonſtration C le préſente. On voit par deux à-plombs éloignés ſuivant l'art, & meſurés au-deſſus, que quatre becs de plume forment toute ſa largeur. Au deſſous on remarquera que la diſtance entre deux jambages eſt toujours de deux travers de bec.

Sur la batarde & la coulée.

La batarde porte ſept becs de plume d'élevation. On peut voir cette meſure à la démonſtration A, où ces becs ſont marqués à côté de l'à-plomb.

La pente de cette écriture eſt de trois becs de plume relativement à la perpendiculaire. En regardant la démonſtration B ce principe ſe développe aiſément. On voit d'abord la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. enſuite l'à-plomb qui s'éloigne de cette ligne par ſon ſommet de trois becs, & qui s'en rapproche dans ſa baſe par le ſecours de la pente juſqu'à toucher la même perpendiculaire par l'angle du pouce.

Enfin la batarde a de largeur cinq becs de plume pris en-dehors. La démonſtration C fait connoître cette largeur par les cinq becs exprimés au-deſſus des deux jambages. Au-deſſous eſt marqué la largeur qui doit être entre chaque à-plomb, & cette largeur eſt de trois becs.

Il eſt à-propos de faire remarquer ici qu'il y a une différence de corps entre la ronde & la batarde. En ronde un corps de hauteur eſt égal à celui de largeur, parce que l'un & l'autre ont quatre becs de plume, ce qui eſt différent dans la batarde. Comme dans celle-ci le corps de hauteur eſt plus grand que celui de largeur, il faut toujours diſtinguer dans cette écriture ſi c'eſt un corps de hauteur ou un corps de largeur.

Tout ce que j'ai dit pour la batarde peut ſervir pour la coulée, qui a les mêmes proportions. On peut auſſi exécuter cette derniere ſur ſix becs de plume de hauteur, & quatre & demi de largeur.

De l'O rond.

L'O rond peut ſe démontrer par deux principes: par le quarré & par le cercle. Je me diſpenſerai de parler de la premiere figure, étant plus facile par la ſeconde de parvenir à la formation de cette lettre, à laquelle on eſt déja préparé par les deux parties courbes radicales de la planche précédente, qu'il ne s'agit que d'unir pour qu'elle ſe trouve parfaite. J'éclaircis cette expoſition en décrivant la conduite que les doigts doivent tenir pour former cette lettre que je conviens être de difficile exécution, & qui pourtant n'a que deux mouvemens auſſi naturels que faciles. Plier les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui commence par le trait délié 1. de droite à gauche; allonger les doigts en remontant la deuxieme partie courbe qui ſemble commencer en-deſſous & au trait délié 2. pour terminer en arrondiſſant par un plein, dont les angles ſenſibles viennent ſe repoſer ſur le premier délié. Voilà tout. Que l'on jette les yeux ſur la démonſtration de cet O, on trouvera qu'il eſt rendu d'abord à la figure A par un cercle tout ſimple; à la figure B par ſon plein & ſes meſures; que deux déliés & deux pleins le compoſent; que les deux déliés ont chacun un travers de bec; que l'O eſt fait ſans interruption en ſoutenant avec ſoin la ſituation de la plume; enfin que cet O doit finir un peu en pointe & au milieu de ſa largeur, comme la ligne perpendiculaire 3. & 4. le fait voir.

De l'O batarde & coulée.

L'O batarde de même que l'O rond, peut auſſi ſe démontrer par deux principes; celui du parallélograme & celui de l'ovale. Je m'arrête au dernier, parce qu'il ſe rapproche des deux lignes courbes radicales. Les deux mouvemens employés pour l'O rond font le même office pour l'O batarde, qui doit être un ovale parfait; l'écrivain dans cette figure doit faire avec la plume ce que le mathématicien fait avec le compas. Suivant la démonſtration on trouve à la figure A un ovale ſimple qui prépare pour la figure B où l'O eſt en plein & dans ſa juſteſſe. Pour l'exécution on plie les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui prend ſa naiſſance au trait délié 1. de droite à gauche. On allonge les doigts en remontant la deuxieme partie, dont l'origine eſt endeſſous & au trait délié 2. pour achever en arrondiſſant de maniere que le plein ſe termine ſur le premier délié & au milieu de la largeur de la lettre, comme la ligne oblique 3. & 4. le fait voir ſans qu'on puiſſe trouver le point de la jonction. Cet O a deux déliés & deux pleins; chaque délié n'a qu'un travers de bec. Il faut maintenir dans cette lettre la ſituation de la plume, qui eſt, comme je l'ai dit aux obſervations de la planche 5. moins oblique que dans la ronde, c'eſt ce qui fait que l'O en batarde ne finit pas par un plein poſitif, mais par un plein qui ſe perd inſenſiblement à meſure qu'il approche au premier délié auquel il ſe joint.

Sur la forme.

La belle forme de l'écriture dépend de l'exacte obſervation des regles & d'un travail ſuivi. C'eſt par les gros caracteres & par la connoiſſance parfaite des angles de la plume, qu'elle s'acquiert; cette connoiſſance doit être tellement familiere à l'écrivain, que ſans recherche & à l'inſtant il puiſſe repréſenter avec ſa plume toutes les ſituations qui ſont requiſes par l'art.

Je dois dire encore à l'égard de la forme, qu'il faut qu'elle ſoit bien ſure avant de paſſer aux écritures expédiées, car ſi elle peche par l'exactitude dans les caracteres réguliers, ce défaut deviendra bien plus grand dans les écritures faites avec promptitude.

PLANCHE VIII.

Des exercices préparatoires.

Lorſque l'on eſt inſtruit des premiers élémens de l'art d'écrire, on doit paſſer aux exercices préparatoires qui ſe font avec la plume groſſe. J'appelle ces exercices préparatoires, parce qu'ils conduiſent à la formation de tous les caracteres. Ceux que la planche VIIIe. préſente ſans être trop compliqués, ont la propriété de donner plus de fléxibilité aux jointures des doigts, & d'inſinuer de la légéreté à l'avant-bras. On ſent par ces raiſons que ces exercices ſont abſolument néceſſaires, & qu'ils doivent précéder & ſuivre le travail des lettres tant mineures que majeures. Pour arriver à leur exécution, on

commencera par paſſer deſſus pendant quelques momens avec une plume ſans encre. Cette occupation eſt utile ; elle fait que la main s'accoûtume aux différens coutours, & que tous les effets de la plume qui les compoſent, ſe gravent dans l'eſprit ou dans la mémoire. Je ne conſeille pourtant pas d'embraſſer tous ces exercices à la fois ; ce ſeroit en confondant les uns avec les autres, ſacrifier plus de tems qu'il ne faut pour y parvenir. On ne paſſera à la ſeconde ligne que quand on ſçaura exécuter la premiere un peu librement & régulierement, & ainſi des autres, parce que les premieres étant plus aiſées, elles conduiſent naturellement aux ſuivantes, qui ſont plus difficiles. Il eſt parmi les artiſtes une vérité conſtante, que l'on ne doit pas ignorer ; c'eſt qu'on ne parvient aux grandes difficultés qu'après l'exercice des plus petites. Pour donner une plus forte idée de ces exercices, je vais dire un mot ſur chacun.

Sur le premier exercice.

Il roule entierement ſur la ligne droite, qui eſt la plus facile à tracer. Tout ce qui le compoſe, ſont des pleins deſcendans & montans, qui ſe font les premiers en pliant les doigts & les autres en les allongeant. Il eſt encore néceſſaire d'obſerver que le courbe qui ſe trouve dans le bas des jambages ſe produit en arrondiſſant par l'action du pouce qui met la plume inſenſiblement ſur ſon angle pour former une liaiſon en remontant & en ſoulageant. Le mouvement ſimple des doigts eſt le ſeul ſuffiſant pour la formation de cet exercice.

Sur le ſecond.

Il préſente des parties courbes tant deſcendantes que montantes, & qui s'exécutent par le mouvement naturel des doigts, pliant & allongeant.

Sur le troiſieme.

Il eſt établi ſur des lignes mixtes deſcendantes & montantes, & liées les unes aux autres ſans changer la plume de ſituation. Il faut pour la pratique de cet exercice, plus d'action dans les doigts & plus de légéreté dans l'appui de l'avant-bras ſur la table.

Sur le quatrieme.

Il offre des lignes mixtes & autres effets de plume liées de pié en tête, qui ſe font ſur la deuxieme ſituation & de l'action ſimple des doigts. A l'égard des grandes queues qui ſont ſemées dans cet exercice, & qui n'ont aucune meſure, elles ſe jettent du bras, la plume placée ſur la troiſieme ſituation. Lorſqu'il ſe trouve pluſieurs têtes de lettres de ſuite, la ſeconde l'emporte ſur la premiere tant en largeur qu'en hauteur, & ainſi des autres s'il s'en trouve. C'eſt la même choſe pour les piés, le ſecond l'emporte par la longueur ou la largeur ſur le premier.

Sur le cinquieme.

Il fait voir des parties montantes & deſcendantes qui ſe forment par une action aiſée des doigts. Le mérite de cet exercice eſt de donner à l'avant-bras l'habitude de monter & de deſcendre facilement ; c'eſt pour cela qu'il ne doit poſer que ſuperficiellement ſur la table.

Sur le ſixieme.

Il expoſe des parties deſcendantes & montantes. Son uſage eſt le même qu'à l'exercice précédent.

Sur le ſeptieme.

Il eſt fondé totalement ſur la troiſieme ſituation qui produit des pleins en-deſſus & en-deſſous. Il faut ſe rendre familier cet exercice, qui ſe fait de l'action très-aiſée des doigts, l'avant-bras coulant plus vîte ſur la table.

Sur le huitieme.

Il a pour fondement des cercles ou des ovales joints enſemble. C'eſt préciſément ce que l'on appelle dans la Géométrie des épicyles. Ils ſont commencés ſur la direction de gauche à droite, & continués ſur celle de droite à gauche pour finir par une ligne ondée, qui commençant à la lettre A, va ſe terminer vers B. Tout ce que renferme cet exercice ſe fait par l'action ſimple & libre des doigts, l'avant-bras coulant ſur la table.

Sur le neuvieme.

Ce dernier eſt la récapitulation de tous les précédens ; il contient en raccourci tous les effets de la plume, dont preſque tous les autres ſont compoſés. On ne ſçauroit trop recommander l'uſage de ces exercices, d'autant qu'ils donnent à la main les avantages de monter, de deſcendre, d'aller à droite, de revenir à la gauche, la plume ne poſant toujours que ſur l'extrémité de ſon canon. C'eſt par la grande pratique de ces différens mouvemens que la main s'aſſure peu à peu des effets de la plume. Quoique ces exercices ſoient donnés ſur la ligne perpendiculaire, on peut auſſi les former ſur l'oblique de droite à gauche. Le maître ne peut pas fixer à celui qui apprend, le tems qu'il doit s'occuper de ces exercices, cela dépend de ſa diſpoſition ; une main dure ou roide, & où la fléxion ne ſe fait qu'avec peine, doit y travailler plus long-tems & les former d'une grandeur plus conſidérable, en s'attachant à ſoutenir les pleins revers, tant dans les parties droites que dans les courbes.

Sur les mouvemens.

Tout ce qui compoſe l'écriture eſt produit par deux mouvemens : celui des doigts & celui du bras.

Le mouvement des doigts qui ſert pour les lettres mineures comme pour les majeures qui ſe font plus vîte, n'a que deux effets : la fléxion pour deſcendre en tout ſens, & l'extenſion pour remonter de même.

Le mouvement du bras, ſi néceſſaire pour les lettres capitales & les traits, a quatre effets. Il s'allonge pour monter ; il s'écarte pour aller à droite ; il ſe rapproche du corps pour la gauche, & il ſe plie au coude pour deſcendre. Ces quatre effets ſont plus ou moins étendus ſuivant la grandeur des figures que l'on veut exécuter.

Pluſieurs auteurs ont admis le mouvement du poignet, lequel n'a point été adopté par les plus grands maîtres. Le poignet n'a point d'effet primitif ; il n'agit que fort peu, & quand il eſt forcé d'obéir au mouvement des doigts.

PLANCHE IX.

Des alphabets des lettres rondes.

Si l'Encyclopédie rend compte des alphabets de toutes les langues du monde, à plus forte raiſon doit-elle donner ceux qui ſont en pratique dans le pays où cet ouvrage a pris naiſſance. Ce n'eſt pas aſſez d'en préſenter les ſimples figures, il faut encore en démontrer quelques principes. Mais je n'en dirai que ce qui eſt le plus néceſſaire, les bornes que je me ſuis preſcrites ne me permettent pas de trop m'étendre. J'ai fait connoître au mot *écriture*, que trois différens caracteres étoient en uſage parmi les François ; ſon caractere diſtinctif eſt celui par où je commencerai ; on l'appelle communément écriture ronde. Il ſe partage, ainſi que les deux autres, en mineur & majeur. Le mineur comme le plus petit, parce qu'il ne comprend qu'un corps, excepté les lettres à têtes & à queues, eſt celui dont on ſe ſert pour une ſuite d'ouvrage. Le majeur eſt plus grand ; on l'emploie toujours pour le commencement des phraſes, des noms propres & de toutes les choſes qui ſubſiſtent réellement.

Du Mineur.

L'alphabet mineur meſuré que la neuvieme planche offre aux yeux, eſt compoſé des caracteres uſités de l'écriture ronde. Ces caracteres, qui ſe font de l'action ſimple des doigts, ont chacun des proportions particulieres, ſur leſquelles je ne parlerai qu'en général. Les lignes horiſontales A B renferment le caractere proprement mineur ; on ſait que ce caractere en ronde eſt établi ſur quatre becs de plume. Toutes les têtes paſſantes au-deſſus de ce corps mineur, ont un corps & un bec de plume ; c'eſt ce que rendent ſenſible les points forts tracés à la droite de toutes les lettres. Il faut pourtant excepter de cette regle le D, l'S, le T & le Z, qui ne paſſent que d'un demi-corps, & encore les têtes de l'E & de l'S briſé, qui ne ſurmontent que d'un bec de plume. Voilà en peu de mots pour les têtes ; voyons ce qui regarde les queues. Toutes les queues paſſantes au-deſſous du corps mineur, ont un corps & demi ; ce qui eſt exprimé par les points forts. On exceptera de cette loi commune les dernieres parties courbes de l'H & de l'N finale qui n'ont qu'un corps. C'eſt à préſent de la largeur des unes & des autres dont il faut parler. La largeur des têtes n'eſt que d'un corps ; ce qui ſe manifeſte par les lignes perpendiculaires tirées à la gauche & à la droite de ces têtes, qui peuvent quelquefois être plus larges ; mais cette

licence n'appartient qu'à un habile écrivain, qui ſait ſuivant les circonſtances, ſe mettre au-deſſus des regles. La largeur des queues eſt plus ou moins conſidérable ; les unes ont un corps, les autres un corps & demi ; ceux-ci deux corps & demi, & ceux-là trois corps & demi. A l'extrémité de beaucoup de ces queues, il ſe trouve un bouton qui doit tenir au plein revers, & n'avoir d'élevation que deux becs de plume, ainſi que les trois points forts qui ſont à côté le font connoître. Toutes ces différentes proportions ſont rendues clairement dans l'alphabet par les lignes perpendiculaires dont j'ai déja parlé ; leſquelles lignes marquent en même tems la largeur du corps mineur, & prouvent que la ronde eſt droite par ſa nature. Il eſt encore d'autres lignes qui ſont obliques, & tirées au-deſſus & au-deſſous de chaque lettre, pour faire ſentir que la ſituation de la plume l'eſt auſſi. On diſtinguera aiſément les caracteres qui dérivent de la ligne droite, & ſur-tout ceux qui proviennent de la courbe. Pour une plus grande utilité, j'ai crû néceſſaire la diſtinction des lettres initiales, médiales & finales. Les initiales marquées du chiffre 1. ne conviennent qu'au commencement des mots ; les médiales annoncées par 2. ne ſont propres qu'au milieu ; enfin les finales marquées par 3. ne ſe placent qu'à la fin. Cet éclairciſſement, tout utile qu'il eſt, n'inſtruit pas aſſez. Il y a des lettres qui ſervent aux trois objets à la fois ; elles ſeront déſignées par les nombres 1. 2. & 3. Il en eſt d'autres qui ne ſont qu'initiales & médiales, les chiffres 1. & 2. les marqueront ; enfin il s'en trouve qui ne ſont que ſimplement finales ; on les trouvera cottés du nombre 3. Ces explications étoient importantes, car rien ne gâte plus un mot & ne bleſſe tant le coup d'œil, qu'une lettre mal placée, ſur-tout dans un titre qui eſt ordinairement en gros caracteres. Il reſte encore à dire que l'Y grec, le Z & la tête de l'R final ſe font ſur la troiſieme ſituation ; que l'L final, l'S briſé & le T final, ſe finiſſent en mettant la plume ſur la premiere. A l'égard de l'exécution des lettres mineures, on s'attachera à les examiner avec ſoin, & à faire des lignes entieres de chacune, toujours en ſe conformant aux principes démontrés aux planches précédentes, & à ce qui eſt expliqué plus particulierement ſur ce ſujet au commencement de chaque lettre de ce Dictionnaire.

Du majeur.

Les lettres majeures ſont ainſi appellées parce qu'elles ont trois corps mineurs, & qu'elles ſe placent toujours les premieres. Elles ſe font d'une action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec plus de vîteſſe ſur la table. Quelquefois ces lettres ſe jettent du bras, mais il n'appartient qu'à une main adroite, à un maître, de les juſtement approprier à la grandeur des corps d'écriture. Cette grande juſteſſe, que les connoiſſeurs admirent, eſt le fruit d'un travail long & appliqué. L'alphabet majeur ſe trouve à la planche neuvieme, meſuré & enfermé dans les quatre lignes horiſontales A B. Il faut pourtant excepter de la meſure ordinaire de trois corps mineurs la lettre M, qui ne poſſede que deux corps & un bec de plume ; l'A & l'X, qui n'ont que deux corps, ainſi que les têtes de l'Y grec & du Z. A l'égard des queues, elles ne paſſent en-deſſous que de deux corps ſeulement, & quelquefois moins, étant libre de les diminuer lorſque l'on prévoit qu'elles peuvent cauſer de la confuſion. On ne parlera point de la largeur de toutes ces lettres ; les lignes perpendiculaires tirées ſur chacune exprimeront la quantité de corps qu'elles ont ; lequel corps de largeur eſt conforme à celui de hauteur. On obſervera que tous les caracteres marqués par une étoile ſe font de la troiſieme ſituation ; que les dernieres parties de l'N & de l'V ſe font du bras, ainſi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Je dirai encore que toutes les majeures ſe travaillent dans un corps d'écriture avec la plume qui a formé ce même corps d'écriture, & que l'on ne ſauroit trop s'appliquer à l'imitation de ces lettres, dont la juſteſſe & la beauté contribuent autant à la perfection de l'écriture qu'à ſon agrément.

De l'alphabet lié.

L'exercice de l'alphabet lié eſt très-utile. On doit y travailler beaucoup après la forme particuliere de chaque lettre & avant de paſſer aux mots. Comme il eſt meſuré, il ſera facile avec un peu d'attention d'en remarquer les principes & de les exécuter.

Sur le toucher de la plume.

Il faut diſtinguer deux ſortes de toucher ; celui qui vient de la nature & celui que l'art communique.

Celui de la nature l'emporte ; c'eſt lui qui donne la maniere de rendre les choſes dans ce précieux qui paroît également dans les parties frappées & non frappées. On peut être un habile maître & ne pas poſſéder ce tréſor. La nature ne diſtribue pas à tous ces dons.

Celui de l'art ne donne pas la même délicateſſe ; il s'acquiert par l'exercice, par la légéreté de la main, & par la façon de tailler & de tenir la plume plus ou moins ſerrée dans les doigts.

Ce que l'on doit rechercher en général dans le toucher, c'eſt ce tendre, ce moëlleux, que l'on eſtime dans l'écriture, & non cette fermeté & ce lourd que les caracteres gravés préſentent, qui eſt par conſéquent moins eſtimable.

PLANCHE X.

Des alphabets des lettres batardes.

Après l'écriture ronde vient naturellement celle que l'on appelle italienne, & communément batarde. Elle ſe diſtingue auſſi en mineur & majeur ; le mineur ſert pour une ſuite d'ouvrage, & le majeur pour les noms propres & pour les premieres lettres des mots qui commencent les phraſes. Toutes les lettres qui compoſent les alphabets de cette écriture ont une ſimplicité agréable, qui auroit dû engager toutes les nations à n'adopter que ce ſeul caractere. Il eſt le plus aiſé à lire, & c'eſt la raiſon ſans doute, pourquoi il eſt le mieux reçû à la Cour, & employé pour les manuſcrits que l'on veut conſerver.

Du mineur.

La dixieme planche expoſe tous les caracteres mineurs meſurés de l'écriture batarde. Ils ſe font tous de l'action ſimple des doigts, pliant & allongeant, & ſont tous aſſujettis à des proportions dont je ne dirai que le plus important. Les lignes horiſontales A B renferment toutes les lettres mineures : on a dû voir par la planche ſeptieme & par ſes explications, que le corps de ce caractere en batarde eſt établi ſur ſept becs de plume de hauteur, cinq de largeur & trois de pente. Toutes les têtes qui paſſent au-deſſus de ce corps mineur ont un corps de hauteur, qui eſt de ſept becs, & un bec de plus au delà. Les points forts tracés à la droite de ces lettres, annoncent ce principe. On exceptera de cette loi générale le D courbe, qui n'a qu'un corps, & le T qui ne poſſede qu'un demi-corps. C'eſt tout ce qui concerne la hauteur des têtes : voyons la longueur des queues. Les queues qui paſſent au-deſſous du corps mineur ont un corps & demi, ce que les points forts feront remarquer ; cette regle eſt ſans exception. Voilà pour la hauteur des têtes & la longueur des queues ; il s'agit maintenant de parler de la largeur des unes & des autres. Comme les têtes ne ſont point courbes, il n'y en a que deux, qui ſont la grande & la petite F, qui n'ont chacune qu'un corps de largeur qui eſt de cinq becs ; ce corps eſt exprimé par des lignes obliques tirées à la gauche & à la droite de ces têtes. La largeur des queues n'eſt point la même partout ; les unes ont un corps, les autres un corps & demi ; il en eſt encore qui ont deux corps & demi. Toutes ces différences ſont rendues ſenſibles par les lignes obliques dont j'ai déja parlé, leſquelles étant tirées deſſus, font connoître que le corps de largeur eſt moins grand que celui de hauteur, & que cette écriture eſt penchée. Les boutons qui terminent les queues ne doivent avoir d'élevation que deux becs de plume ; ce que les trois points forts marqués à côté font ſentir. Les lignes obliques tirées au-deſſus & au-deſſous de chaque caractere font connoître que la ſituation de la plume eſt auſſi oblique. Avec un peu d'attention on diſtinguera bien vîte les lettres qui proviennent de la ligne droite, de même que celles qui dérivent de la courbe. Diſtinguons à préſent les lettres initiales, médiales & finales. On ſuit la même méthode qu'à la planche précédente. Les initiales ſont marquées par le chiffre 1 ; les médiales par le nombre 2, & les finales par le nombre 3. Celles qui ſervent aux trois

distinctions sont désignées par les trois chiffres, & celles qui ne sont qu'initiales & médiales n'ont précisément que les nombres qui indiquent leur usage. Reste encore à dire que l'R brisé & tous les Z Z se font sur la troisieme situation, & que la troisieme S ainsi que le troisieme T se terminent en mettant la plume sur la premiere. Pour ce qui regarde la pratique des lettres mineures batardes, on suivra ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente. Quoique l'écriture soit différente, les mêmes préceptes pour l'exercice peuvent lui servir.

Du majeur.

Les lettres majeures batardes se font de l'action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec facilité sur la table. On se sert aussi du bras pour jetter ces sortes de lettres; mais je ne conseillerois qu'à une main exercée longtems de s'y exposer, par la difficulté qu'il y a de les faire justes & suivant les regles. Dans la planche dixieme, ces lettres sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. Elles ont trois corps mineurs d'élevation, chaque corps étant de sept becs de plume. Il faut pourtant excepter de ce principe la deuxieme M, qui n'a que deux corps & un bec de plume; le deuxieme V, qui n'a que deux corps, ainsi que la premiere partie de l'Y grec, qui ne possede qu'un corps. A l'égard des queues, elles ne passent que d'un corps & demi, & quelquefois davantage, suivant la place & les circonstances. Pour ce qui est de la largeur de ces lettres, elle est exprimée par des lignes obliques tracées sur chacune, lesquelles marquent la quantité de corps qu'elles ont; ce corps de largeur est de cinq becs de plume, comme je l'ai déja démontré. On remarquera que tous les caracteres où il se trouve une étoile, se font de la troisieme situation. Que les deux dernieres parties de l'N & de l'V se jettent du bras, ainsi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Ces principes sont ce qu'il est le plus intéressant de savoir sur les lettres majeures batardes qui doivent être d'une très-grande simplicité dans leur forme, & d'une précision délicate dans les parties courbes. On parvient à la belle formation de ces lettres, comme de toutes les autres, par un grand exercice.

De l'alphabet lie.

L'alphabet lié demande beaucoup de travail. On doit être persuadé que plus on l'exécutera régulierement, & plûtôt on réussira dans les mots. On a eu l'attention de le mesurer pour la facilité de ceux qui voudront l'imiter; par ce moyen on distinguera toutes les différentes largeurs, hauteurs des têtes, longueurs des queues, & plusieurs autres principes.

Sur le dégagement des doigts.

Pour écrire de suite & de maniere que la main ne change pas de position, il faut dégager les deux doigts de dessous, qui sont ceux que l'on nomme annulaire & auriculaire. Ce dégagement se fait en retirant ces deux doigts sur la droite, & toujours dans la direction de la ligne horisontale. Le point essentiel consiste à savoir de combien l'on doit dégager; l'expérience a fait connoître que l'on devoit se régler sur les largeurs des écritures, plus pour la batarde & la coulée, & moins pour la ronde.

Le dégagement qui transporte la main de gauche à droite, ne se fait que dans les parties angulaires, & jamais dans celles qui sont courbes. Pour dégager, il faut que la main s'arrête, ce qui seroit dangereux dans les rondeurs, puisque par-là, elles acquerroient de la dureté & du talon.

L'avantage que l'on retire du dégagement est de former des lignes droites & fort longues, & d'empêcher que la main ne se renverse en-dehors, & que la plume ne porte sur l'angle des doigts.

PLANCHE XI.

Des alphabets des lettres coulées.

L'écriture coulée est aujourd'hui la plus en usage, parce qu'elle s'écrit plus vîte que les deux autres écritures. La promptitude avec laquelle on agit dans cette écriture & souvent trop tot recherchée, fait que dans le général elle manque de forme, que les liaisons n'y paroissent pas, & que la plume ne trace que des lignes droites & courbes. Ce qui contribue encore à la défectuosité de ce caractere, c'est que l'on a introduit dans les bureaux le goût singulier de l'écrire plus droite & plus longue que son principe ne le permet, & presque toujours sans queues ni têtes. Ce n'est pas là assurément l'esprit d'un art si utile pour la propagation des sciences, & qui n'a été assujetti à des regles que pour le rendre plus beau à la vue & plus facile à la lecture. Ne devroit-on pas savoir que les choses ne sont correctes, qu'autant qu'elles sont exécutées dans les principes reçus, & suivant les modeles que les grands maîtres nous ont laissés. Je veux bien que l'on prenne quelques licences que la vivacité peut permettre, mais ces licences ne doivent jamais détruire le fond; or le fond de l'écriture consiste dans l'exécution de la forme particuliere à chaque lettre. La cause ordinaire des mauvaises écritures est que l'on ne travaille pas avec assez d'assiduité chez les maîtres, que l'on néglige la connoissance des regles & la pratique des gros caracteres. Elles viennent encore de l'abus où l'on est de placer les jeunes gens chez les Procureurs. C'est là que le meilleur caractere se corrompt, c'est là que se gâtent les mains qui promettoient le plus. L'étude de la pratique est à la vérité nécessaire, mais je voudrois que les humanités faites, on commençât par ce genre d'occupation avant d'apprendre à écrire. C'en est assez sur les causes qui rendent les écritures difformes, & sur-tout la coulée. Entrons dans le détail simple des principes de cette derniere.

Du mineur.

Les lettres mineures de l'alphabet coulé, mesurées à la onzieme planche, & renfermées dans les lignes horisontales A B, se font toutes de l'action simple des doigts, pliant & allongeant. Le corps de hauteur en cette écriture, ainsi que je l'ai dit aux explications de la septieme planche, est de sept becs de plume ou de six, & celui de largeur est de cinq ou de quatre & demi. Toutes les têtes en coulée sont doubles, à dessein de les lier plus aisément, & portent d'élevation un corps & un bec de plume, à l'exception pourtant des deux D & du T, qui n'ont qu'un demi-corps. Les points forts à côté de toutes les lettres expriment aux yeux cette hauteur, ainsi que les longueurs. Les queues n'ont de longueur qu'un corps & demi, & quelquefois davantage lorsqu'on les rend saillantes & que l'ouvrage le permet. Pour ce qui est de la largeur, les têtes n'ont simplement qu'un corps, & les queues tantôt un corps, tantôt un corps & demi, quelquefois deux corps & demi. Les lignes obliques tirées sur toutes les lettres font distinguer ces diverses largeurs. Les autres lignes obliques placées au-dessus & au-dessous de tous les caracteres, annoncent que la situation de la plume est oblique. Les chiffres 1. 2. & 3. marquent les lettres initiales, médiales & finales dans le même ordre qu'il a été dit aux explications des planches précédentes. Je répete que l'X finale & tous les ZZ se font sur la troisieme situation; & que l'L finale, la fin des SS finales, & le T final se terminent sur la premiere situation. On suivra ce que j'ai dit aux deux dernieres planches pour l'exercice, en faisant observer que la plume en coulée se tient plus longue dans les doigts, que dans les autres écritures.

Du majeur.

L'alphabet majeur coulé que la planche onzieme présente, n'expose simplement que les lettres qui sont proprement de cette écriture; on peut y substituer les lettres majeures batardes. Ces caracteres se font d'une action prompte des doigts, l'avant-bras coulant avec vîtesse sur la table. On peut aussi les jetter du bras. Toutes ces lettres qui n'ont que trois corps mineurs de hauteur, sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. On exceptera de cette regle la premiere M; la premiere partie du Q, la deuxieme X, & la premiere partie de l'Y grec, qui n'ont que deux corps. Les queues ne passent que d'un corps & demi. A l'égard des corps de largeur, ils sont exprimés par des lignes obliques tirées sur chaque lettre. L'étoile annonce comme dans les planches précédentes, les majeures qui se font sur la troisieme situation. Voilà le précis le plus nécessaire de toutes ces lettres que l'exercice fera exécuter avec justesse.

Sur

Sur l'alphabet des lettres briſées.

Les lettres briſées ne ſont point gothiques, comme beaucoup de perſonnes l'ont penſé. Ce ſont des élémens où l'on affecte de produire des angles dans le haut & le bas, leſquels élémens forment une écriture qui tient ſouvent la place d'un titulaire ou d'une groſſe batarde. Pour l'ordinaire, cette écriture eſt perpendiculaire; elle eſt quelquefois penchée, mais rarement. La hauteur de ce caractere eſt de ſept becs de plume ſur cinq de large & trois de pente lorſqu'elle eſt couchée. La plume eſt tenue ſur la ſeconde ſituation pour favoriſer les angles, & le bras éloigné du corps de même que dans la ronde. Les têtes ont un corps & un bec de plume d'élevation, & les queues un corps & demi de longueur. Ces principes généraux & pluſieurs autres, ſeront aiſés à remarquer dans l'alphabet de la planche onzieme, où il eſt meſuré & enfermé dans les lignes horiſontales A B. On peut aſſurer qu'un titre ou un ſous-titre de cette écriture fait un très-bel effet; c'eſt pourquoi je conſeille à ceux qui font uſage de la plume, de la mettre en pratique dans leurs ouvrages.

Sur l'ordre dans l'écriture.

Savoir écrire ſelon les regles; mais n'avoir point l'eſprit d'ordre, c'eſt ne poſſéder qu'une partie de l'art. Pour acquerir cette qualité, il faut avoir, ainſi que je l'ai obſervé en pluſieurs occaſions, de l'invention & du goût.

L'invention embellit, augmente & donne de l'effet. Le goût examine, diſpoſe & empêche que cet effet ne déplaiſe à la vue. Tout l'ordre eſt renfermé en ce peu de mots. Ainſi tout ſujet qui poſſédera ces talens, ſera ſûr d'exécuter avec beaucoup plus de régularité qu'un autre. Son ouvrage ſera ſuivi, ſoutenu dans ſon corps, correct dans la diſtance de ſes mots & de ſes lignes, recherché dans le choix de ſes letttes, & dégagé de cette ſuperfluité de parties qui laiſſe preſque toujours aux yeux la repréſentation d'objets irréguliers ou difformes.

PLANCHE XII.

De la plume à traits.

La plume à traits eſt ainſi nommée parce qu'elle ſert à produire les lettres capitales ou majuſcules, & les traits que l'on appelle cadeaux. C'eſt au commencement du ſiécle dernier que cette plume a été employée pour les traits. Elle ſe taille différemment que les autres, & elle eſt plus convenable qu'aucune pour les grands coups de main, c'eſt-à-dire pour ceux que le bras exécute, parce qu'ils ont plus d'apparence & de complication. L'encre étant la nourriture de cette plume, on a coutume de l'y laiſſer tremper, afin qu'elle ſoit plus obéiſſante à la conſtruction des traits, en obſervant pourtant qu'elle n'y trempe pas trop, parce qu'elle s'amoliroit plus qu'il ne faut. Le point juſte de cette plume pour opérer conſiſte à n'être ni trop dure ni trop foible par le bout; l'un & l'autre étant contraires à la correction des traits. Après avoir donné une idée légere de cette plume, il faut parler des regles de ſa taille & de ſes poſitions particulieres, car ſans cette connoiſſance il eſt impoſſible de bien exécuter & les traits & les lettres capitales.

Sur la taille de la plume à traits.

La plume à traits ſe partage, ainſi que les autres plumes, & comme la planche douzieme le fait voir, en trois parties égales, & entre les quatre lignes horiſontales A B. La premiere depuis 1. juſqu'à 2. où ſont les carnes; la ſeconde depuis 2. juſqu'au 3. milieu de la grande ouverture, & la troiſieme depuis 3. juſqu'au 4. commencement de cette grande ouverture. Le canon de cette plume n'eſt point cavé; il eſt en fauſſet, & ſe termine en pointe, comme on peut le remarquer au chiffre 1. Les angles de l'extrémité du bec ſont égaux, tant en largeur qu'en longueur. La fente ſi eſſentielle à cette plume doit être nette, & ne contenir que toute la longueur de la premiere partie. Cette plume ſert auſſi pour l'écriture expédiée, avec cette différence qu'elle eſt un peu moins fendue, & que les carnes ſont un peu plus cavées.

Sur la premiere poſition.

La premiere poſition eſt celle que l'on appelle à face, parce que la plume eſt tenue preſque vis-à-vis le corps, & de maniere qu'elle produit ſur la ligne perpendiculaire ou ſur l'oblique, des pleins en deſcendant. La démonſtration expoſe non-ſeulement la poſition de cette plume, mais encore les effets qu'elle procure dans les lignes mixtes, courbes & ſpirales, où tous les pleins marqués par les lignes perpendiculaires A B, ſe trouvent en deſcendant ſoit ſur la gauche, ſoit ſur la droite. Dans cette poſition le bras eſt peu éloigné du corps. Si cependant on vouloit former des contours plus vaſtes, il faudroit l'écarter davantage.

Cette poſition eſt employée dans les traits, & ſurtout pour pluſieurs lettres capitales.

Sur la ſeconde.

La deuxieme poſition eſt de côté, parce que la plume eſt tenue de façon que le bec eſt dans la direction de la ligne horiſontale pour produire des pleins dans cette même ligne, ainſi qu'au-deſſus & au-deſſous des parties courbes. La planche douzieme exprime cette poſition & les effets qui en dérivent, leſquels effets font voir les pleins que les lignes horiſontales A B expoſent placés poſitivement comme je viens de le dire. Le bras dans cette poſition eſt un peu éloigné du corps; les doigts qui tiennent la plume ſont dans une forme circulaire. A l'égard de la main, elle doit être plus ou moins renverſée en-dehors, ſuivant ce qu'on veut lui faire exécuter; plus renverſée pour des lignes mixtes, ſpirales, queues d'y grec & autres traits, & moins pour des bouts de lignes & autres effets de plume.

Cette poſition eſt la plus uſitée; elle ſert dans tous les traits & dans le plus grand nombre des lettres capitales.

Sur la troiſieme.

La troiſieme poſition eſt appellée inverſe, parce que la plume, de la maniere dont elle eſt tenue, produit des pleins en remontant. On voit dans la planche douzieme la poſition de la plume avec les effets qui en réſultent. Les pleins que ces effets produiſent ſont annoncés par les lignes obliques A B. Le bras eſt un peu plus éloigné du corps que dans les deux autres poſitions, & la main fait la forme circulaire en avançant ſur le devant du papier.

Cette poſition eſt la moins uſitée de toutes. Elle ſervoit autrefois pour exécuter l'ecriture à la ducheſſe qui ne ſe fait plus actuellement. Voyez ce qu'il eſt dit de cette écriture au *mot* CHEMISE, Ecriture.

Sur les traits.

Les traits ou cadeaux ſont des coups de plume qui ſervent aux maîtres Ecrivains pour embellir leurs pieces d'écritures, & aux Commis pour donner de l'éclat à un titre & à toutes ſortes d'ouvrages. L'origine des traits, à ce qu'on prétend, vient des Arabes ou des Maures. Dans les ſeize & dix-ſeptieme ſiecles on les exécutoit avec la plume groſſe ou moyenne, mais depuis on s'eſt toujours ſervi d'une plume taillée exprès pour cela, comme je l'ai déja dit.

Les traits ſe font du bras & à la volée; on les fait auſſi quelquefois des doigts. Les traits qui repréſentoient des figures d'hommes, des oiſeaux, ont été recherchés dans le ſiecle dernier, & même dans celui qui l'a précédé; mais dans celui où nous vivons on les veut plus ſimples & plus naturels.

La beauté des traits conſiſte dans une grande juſteſſe & dans la néceſſité de les approprier au caractere de chaque écriture. Il faut que dans la ronde ils ſoient plus riches & un peu plus compoſés que dans les autres écritures. Dans la batarde, au contraire, ils doivent être de la plus grande ſimplicité; & pour la coulée, ils doivent tenir le milieu entre les deux; elle ne veut ni du trop ſimple, ni du trop chargé.

Il faut pour réuſſir dans les traits, avoir de l'invention, du goût, de l'ordre & de l'adreſſe. De l'invention, pour varier & ne pas faire des répétitions; du goût, pour diſcerner ce qui peut être convenable; de l'ordre, pour éviter la confuſion; de l'adreſſe enfin, pour placer toutes choſes dans le tour le plus régulier & le plus agréable.

S'il eſt vrai que la juſteſſe des traits annonce une main habile, il eſt vrai auſſi qu'ils donnent beaucoup d'effet & de luſtre à une piece d'écriture. Quand ils manquent tout paroît nud, & ne ſatisfait pas les yeux. C'eſt beaucoup qu'un excellent caractere, mais il faut qu'il ſoit décoré; c'eſt par les traits que l'on y parvient. Ils ſont à l'écriture ce que ſont les habits à une belle perſonne, qui ajoutent

à ſes graces naturelles ; ils ne ſont pas l'eſſence d'une piece d'écriture, mais ils la font paroître & lui donnent un brillant qui ſéduit.

En terminant, je dirai que dans l'exécution des traits, il eſt important pour que l'œil ne ſoit point offuſqué, de ſavoir que deux pleins ainſi que deux déliés ne ſe coupent jamais, & que l'on doit éviter le plus qu'on peut, le meſquin & le colifichet. Il eſt des occaſions où un trait ſimple frappé avec feu, vaut mieux qu'un autre où la compoſition ſe fait ſentir.

PLANCHE XIII.

Des lettres capitales & des paſſes.

Les lettres capitales qui ſont auſſi nommées majuſcules, ſe placent toujours au commencement d'un titre & de tel ouvrage que ce puiſſe être. On les appelle encore lettres d'apparat, parce qu'étant plus grandes que toutes les autres, elles font un bel effet, & qu'on peut les embellir de traits ou de cadeaux. Le grand exercice de ces lettres donne beaucoup de légéreté à la main, car comme elles ſe font du bras & à la volée, elles accoutument ce même bras à ne ſe ſoutenir que ſur le bec de la plume. La grandeur de ces lettres ſe regle ſur la groſſeur du caractere que l'on trace, c'eſt-à-dire que ſi le caractere eſt gros, les majuſcules ſeront grandes ; ſi au contraire le caractere eſt petit, les majuſcules ſeront auſſi petites : les traits ſe gouvernent ſur le même principe. On doit ſavoir que toutes les parties qui compoſent une piece d'écriture doivent être proportionnées & faites les unes pour les autres ; ſans cela point de grace & d'harmonie. Ces lettres ſuivent encore le caractere diſtinctif de chaque écriture, elles ſont droites & plus ornées pour la ronde ; elles ſont penchées & ſimples pour la batarde. Enfin tout ce que l'on peut dire de plus touchant ces lettres, c'eſt qu'elles demandent du génie & de l'adreſſe. Du génie, pour les diverſifier ſuivant les occaſions ; de l'adreſſe, pour les jetter ſur le papier dans une forme gracieuſe, & qui annonce un principe.

Sur les lettres capitales.

Les lettres capitales ſe meſurent pour l'ordinaire par les principes mêmes des lettres majeures. Elles ont trois corps de hauteur, mais le corps de hauteur n'a point de meſure fixée par un certain nombre de becs de plume ; il eſt plus ou moins grand, ſuivant la grandeur de la lettre. Les largeurs ſe reglent de même. Ceci bien entendu, il eſt facile en voyant la planche treizieme, de diſtinguer toutes les proportions de ces lettres. Elles ſont enfermées entre les quatre lignes horiſontales A B ; ce qui produit directement les trois corps d'élevation dont je viens de parler. Les queues n'ont point de longueur fixe ; elles ſont plus ou moins grandes, ſelon que la place ou le goût le décide. Après ces principes généraux, il faut diſtinguer les lettres qui ſe font ſur la premiere, ſeconde & troiſieme poſitions. On croit avoir rendu cette diſtinction ſenſible en plaçant au-deſſus de chaque lettre des chiffres qui déſignent ces différentes poſitions. Le chiffre 1. marque la premiere ; le 2. la ſeconde, & le 3. la troiſieme. Voilà tout ce qu'on peut dire en raccourci de plus important au ſujet de ces lettres ; il s'agit maintenant de parler ſur la maniere de les exécuter. Ces lettres qui ſe placent toujours hors d'œuvre, c'eſt-à-dire dans les marges, autant qu'il eſt poſſible, ſe font du bras plus éloigné du corps pour les droites que pour les penchées, & avec la plume à traits. On peut cependant les jetter avec la plume groſſe, mais elles n'ont pas à beaucoup près, la même beauté & le même piquant. Pour arriver à la juſteſſe de ces lettres, & les placer dans un régulier parfait, il faut un grand exercice, & ſavoir ſe poſſéder, c'eſt-à-dire ne pas opérer avec une précipitation non réfléchie, ni avec une lenteur affectée. Il faut voir la lettre avant ſon exécution, & bien diſtinguer ſon effet ; ſans cela on riſque de gâter ſon ouvrage, & d'y placer un diſgracieux qui choquera les moins connoiſſeurs. Tout ce que je viens d'expliquer peut s'appliquer aux paſſes ſur leſquelles je vais donner quelques inſtructions.

Des paſſes.

Les paſſes dont on voit un modele dans le bas de la planche 13. ne ſont autre choſe que des abbréviations de mots, c'eſt-à-dire des mots où l'on a retranché pluſieurs lettres pour y ajouter différens coups de plumes entrelaſſés les uns dans les autres. Ces ſortes de mouvemens qui ſe font tantôt du bras plus ou moins éloigné du corps, & tantôt des doigts, ſont les amuſemens d'une main légere & vive qui veut s'égayer. Les paſſes ſe tirent plus de la ronde que de toute autre écriture. La batarde ſimple par ſa nature n'en exige aucun. La coulée, comme une écriture prompte, en peut recevoir beaucoup d'ornemens. Je m'étens peu ici ſur les paſſes, parce que dans l'obſervation ſuivante, où je parlerai des licences, j'aurai occaſion d'en dire encore quelque choſe. L'exercice de ces ſortes de caracteres ne doit pas être négligé, parce qu'il donne de la facilité à la main pour écrire.

Des licences.

Les licences ne ſont autre choſe dans l'écriture que des traits de plumes compoſés & exécutés par un écrivain pour orner les pieces qu'il met au jour, & qui ſortent de ſa main. Elles ſont à dire vrai, contre les principes ; mais quand on les emploie avec jugement, & qu'elles ſe préſentent dans des proportions juſtes, elles peuvent ſervir d'exemples, & prouver en même tems qu'un artiſte expérimenté peut ſe mettre quelquefois au-deſſus des regles.

On peut diſtinguer trois ſortes de licences : licences d'*abbréviations*, licences de *lettres*, & licences de *cadeaux ou traits*.

Les licences d'abbréviations ſont poſitivement ce que M. Leſgret, habile maître en cet art, attaché à la cour à la fin du dernier ſiecle, appelloit hâtes, & que nous appellons maintenant paſſes. On entend, comme je l'ai déja dit, par abbréviations, des mots auxquels on retranche une ou pluſieurs lettres, pour y ſuppléer par de beaux mouvemens qui ſont en uſage ou inventés exprès.

Les licences de lettres tant mineures que majeures & capitales, ſont ce que M. Allais, ſavant maître écrivain, appelloit lettres ſans aucune meſure, parce que l'écrivain peut les augmenter ou les diminuer, pour y ajouter tous les contours qu'il juge à propos pour leur donner de l'étendue & de l'effet.

Les licences de cadeaux ſont les mouvemens que l'on ajoute ou que l'on invente pour amplifier un cadeau ou trait ſimple.

Toutes les licences ne ſont permiſes qu'autant qu'elles peuvent donner de la variété & de la grace à une piece d'écriture, & faire juger de l'adreſſe & du goût de l'artiſte, autrement elles deviennent inutiles & même dangereuſes, parce qu'elles gâtent tout.

La difficulté des licences conſiſte à leur donner les plus exactes proportions qu'il eſt poſſible. C'eſt un travail qui demande avec un goût sûr & vrai, la connoiſſance parfaite des effets de la plume ; ſans cela on ne réuſſit point, & toutes les jettées ſe trouvent altérées.

PLANCHE XIV.

Des différentes écritures de rondes.

J'ai préſenté d'abord les principes de l'art d'écrire réduits aux démonſtrations les plus ſimples & les plus vraies ; ils ont été ſuivis des alphabets meſurés que les François ont en uſage ; il s'agit maintenant de donner des modeles d'écritures. Comme je ne pouvois m'étendre beaucoup, j'ai partagé chacune de ces écritures en cinq claſſes. Ce développement, quoique leger, ſera plus que ſuffiſant pour faire connoître le génie particulier de ces diverſes écritures, & les diſtinguer par-tout où elles ſe trouveront. Cependant ſi l'on deſiroit des pieces plus étendues, plus compoſées de lignes, & plus propres à copier, on pourroit s'adreſſer à l'auteur de ce petit ouvrage. Il eſt profeſſeur en cette partie, & tient chez lui académie d'Ecriture & d'Arithmétique. Il peut même ſatisfaire les amateurs, en leur faiſant voir non-ſeulement une collection de pieces à la main des plus habiles maîtres, mais encore la plus grande partie des ouvrages gravés que les artiſtes célebres en Ecriture ont donné au public depuis près de deux cens ans ; dans l'une & l'autre de ces productions, on trouvera des beautés auſſi ingénieuſes que ſurprenantes.

Sur la premiere ronde.

Il convenoit de commencer par la groſſe ronde, qui eſt celle que l'on donne aux jeunes gens après qu'ils ont été exercés ſur les principes & les caracteres. Le point eſſentiel de ce degré d'écriture eſt de donner la facilité de la forme & plus d'action & de juſteſſe aux doigts. La quitter trop promptement pour paſſer à des caracteres plus petits, ce ſeroit vouloir perdre le fruit de ſon travail. On doit ſavoir qu'elle eſt le fondement de toutes les autres, & que plus on la trace long-tems, & plûtôt l'on parvient à la formation aiſée & correcte de l'Ecriture. Cet avis pour l'exercice de la groſſe ronde, qui regarde auſſi les groſſes des autres écritures, ne doit pas être négligé. Dans la pratique de cette écriture, & généralement de toutes les autres, on doit s'attacher à l'égalité, & à ne laiſſer en chaque mot que la diſtance de deux corps. Celle des lignes, tel qu'on le voit à la quatorzieme planche, eſt de quatre corps, chaque corps de quatre becs de plume. Cette diſtance adoptée par les grands maîtres, eſt la moins embarraſſante; les têtes & queues des lettres pouvant ſe placer ſans crainte que les unes paſſent par-deſſus les autres.

Sur la deuxieme.

Cette ronde eſt celle que l'on appelle moyenne. Une main exercée long-tems à la groſſe, & qui la rend ſelon les regles, peut s'occuper à cette écriture. C'eſt elle ordinairement qui ſert pour les ſous-titres, en la traçant plus ou moins groſſe, ſuivant la place & la nature des ouvrages. La diſtance des lignes ſe regle ſur celle de la groſſe, c'eſt-à-dire de quatre corps.

Sur la troiſieme.

Cette ronde eſt la petite; elle s'écrit poſément. On ne doit l'entreprendre que quand on eſt avancé dans la moyenne. Il faut y travailler beaucoup, parce que les effets de la plume y ſont plus difficiles à ſoutenir que dans la groſſe. La diſtance des lignes eſt de cinq corps, par la raiſon que plus l'écriture eſt petite, & plus cette diſtance doit être grande, à cauſe des majeures & têtes & queues des lettres mineures que l'on fait un peu vaſtes pour donner plus de relief à cette ſorte d'écriture & faire voir en même tems la dextérité de la main.

Sur la quatrieme.

Dans la forme de la derniere ronde, il s'en fait une autre que l'on nomme *financiere*, & qui s'écrit plus vîte. Elle eſt ſemblable à l'écriture coulée qui en tire ſon origine; la ſeule différence qu'il y a entre les deux, c'eſt que l'une eſt droite & nourrie, & l'autre penchée & maigre. En faiſant cette écriture plus groſſe & plus lâche, on formera préciſément la groſſe de procureur, dont il eſt parlé au ſixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* EXPÉDITION. On tient pour la financiere la plume plus longue dans les doigts, & le bras moins appuyé ſur la table. La plume doit être plus fendue que pour la petite ronde poſée. Pour ce qui eſt de la diſtance des lignes, elle ſe regle ſur cinq corps.

Sur la cinquieme.

Cette écriture eſt de la plus petite ronde, que l'on appelle *minute* lorſqu'elle eſt travaillée dans le goût de la financiere. Rien n'eſt ſi flatteur que cette petite écriture quand elle eſt poſée, ſoutenue, & qu'elle expoſe aux yeux la régularité des principes, la délicateſſe du toucher, & une certaine gayeté qui la rend pétillante. J'avouerai pourtant qu'elle eſt difficile, & qu'elle demande avec la main la plus juſte, l'attention la plus réfléchie. Pour l'ordinaire dans cette petite écriture, les queues ſont plus longues & plus frappées; celles qui vont en ſe courbant ſur la gauche doivent être terminées par un bouton arrondi & ſenſible. Quoique la diſtance des lignes ſoit fixée à ſix corps, cette regle cependant peut varier; on en donne davantage lorſque l'on veut l'orner de paſſes & de majeures; on en donne moins, lorſque modérant la hauteur des têtes & la longueur des queues, on veut placer beaucoup d'écritures dans un petit eſpace. Quand elle ſe trouve dans ce dernier cas, elle devient une des cinq écritures expédiées dont il eſt parlé dans le tome ſixieme du Dictionnaire, au *mot* EXPÉDITION.

Sur les moyens d'aller droit en écrivant.

On va de travers par différentes cauſes; lorſque la tête n'eſt pas droite, lorſque le bras eſt trop près ou trop loin, lorſque le corps penche à droite ou à gauche. Expliquons mieux ces objets, qui ſont intéreſſans au public.

On va de travers quand la tête incline ſur les épaules; ſi c'eſt à droite, les lignes deſcendent; ſi c'eſt à gauche, les lignes montent. En mettant la tête dans la direction verticale, on remédiera à ces défauts.

On va de travers quand le bras droit n'eſt pas poſé ſelon les regles. Lorſqu'il eſt trop éloigné du corps, il fait monter les lignes & former un caractere pointu; lorſqu'il en eſt trop près, il fait deſcendre les lignes & faire un caractere quarré. On évitera ces défauts en ſe réglant ſur les explications de la ſeconde Planche.

On va de travers quand le corps eſt mal placé. S'il avance trop ſur la droite, il gêne le bras & fait monter les lignes; & s'il penche ſur la gauche, les lignes deſcendent. En ſe conformant aux regles de la poſition du corps, on ne tombera pas dans cette faute.

On va encore de travers en écrivant les écritures batardes & coulées, dont l'effet de la pente eſt d'entraîner naturellement les lignes en bas quand on n'a pas l'attention d'élever chaque lettre un peu plus que celle qui la précede, mais d'une maniere inſenſible, c'eſt-à-dire que s'il y a pluſieurs jambages de ſuite, le ſecond doit être imperceptiblement plus haut que le premier, en obſervant de le deſcendre imperceptiblement moins bas, & ainſi des autres. Cette regle eſt immanquable lorſqu'elle ſe pratique ſans excès.

PLANCHE XV.

Des différentes écritures de batardes.

De même que l'écriture ronde, celle que l'on appelle *italienne* & plus ordinairement *batarde*, ſera diſtribuée en cinq claſſes. Des pieces dans chaque genre plus longues auroient mieux convenu, mais cela ne pouvoit ſe faire dans cet ouvrage, où l'on étoit fixé à un certain nombre de planches. Quoi qu'il en ſoit, j'ai fait enſorte dans le peu que j'ai donné, de conſerver l'eſprit de chacune de ces écritures. Quant à la pratique, on ſuivra tout ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente au ſujet de la ronde. Je me reſtrains ici à ne parler ſeulement que ſur ce qui concerne chaque écriture en particulier.

Sur la premiere.

Cette premiere eſt préciſément ce qu'on nomme *groſſe batarde*. C'eſt par cette écriture que l'on commence un jeune homme qui n'a pas beſoin de la ronde. Quand ce caractere eſt d'une bonne groſſeur, on l'appelle *titulaire*, étant toujours employé aux titres ſupérieurs des ouvrages. Comme le génie de cette écriture eſt la ſimplicité, ſur-tout en groſſe, c'eſt la raiſon pour laquelle les lignes n'ont de diſtance que trois corps. L'exercice de ce caractere eſt excellent pour former la main, en s'attachant à l'égalité des lettres, à la juſteſſe de la pente & à la ſituation de la plume. Souvent, lorſque cette ſituation eſt négligée, il arrive que la plume ſe trouve ſur l'oblique des doigts; ce qui eſt un grand défaut, & par conſéquent le plus à éviter.

Sur la ſeconde.

Cette ſeconde, qui eſt de la moyenne, eſt le caractere qui ſuit la groſſe. Il ſert pour les ſous-titres & pour perfectionner la main des éleves dans ſon ſoutien, ce qui n'eſt pas le plus aiſé. La diſtance des lignes eſt de trois corps ſeulement, & celle entre chaque mot dans toutes les écritures eſt de deux corps. La diſtance réglée pour les lignes ne cauſe aucun embarras, parce que dans le travail de la batarde, on ſuit ſtrictement les principes dans la hauteur des têtes & la longueur des queues, ce qui ne s'obſerve pas avec tant d'exactitude dans les autres écritures, où la main peut prendre plus d'eſſor.

Sur la troiſieme.

C'eſt de la petite batarde poſée & ordinaire. Comme elle eſt aſſez difficile, elle exige dans l'artiſte une ſureté de main inconcevable, ainſi que toutes les petites en général. Cette écriture n'eſt ſuſceptible d'aucun ornement étranger; la ſimplicité en eſt la baſe, & ſa beauté eſt le fruit du travail & de l'application.

Sur la quatrieme.

Cette quatrieme eſpece de batarde eſt celle que l'on appelloit *batarde coulée*, & qui étoit en uſage dans le ſiecle paſſé & au commencement de celui-ci. Cette écriture, à laquelle les gens de cour donnent avec raiſon la préférence, la moins en pratique dans le public, mériteroit d'être adoptée par toutes les dames & les perſonnes de condition, à cauſe de ſa netteté, qui la rend d'une lecture très-facile. Elle ſe lie de piés en têtes, non pas comme la coulée ordinaire, dont les jambages ſont arrondis à la baſe & angulaires à leur ſommet, mais en faiſant ſortir la liaiſon du bas poſitif des jambages qui ſont angulaires, pour être portés au ſommet de chacun de ces jambages qui ſont arrondis dans le haut. Toutes les têtes ſont doublées pour mieux les joindre, & les queues ſont terminées ſans bouton. La coutume eſt encore de n'employer dans cette écriture que des lettres ſemblables & les plus ſimples, ſans chercher à varier leurs formes comme dans les autres écritures. Par toutes ces regles, cette écriture qui ſe fait en tenant la plume longue dans les doigts, eſt la ſeule en batarde qui ſoit réſervée pour l'expédition; auſſi eſt-elle une des cinq dont il eſt fait mention au ſixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* EXPÉDITION. La diſtance ordinaire des lignes eſt de quatre corps; on peut cependant n'en donner que trois en raccourciſſant les têtes & les queues. Enfin cette écriture doit être légere, un peu longue, & ne rien tenir abſolument de ce qui pourroit contribuer à la rendre peſante.

Sur la cinquieme.

La cinquieme batarde repréſente l'écriture uſitée pour les manuſcrits, ſur-tout pour ceux qui ſont latins. Elle doit être de la plus grande ſimplicité, & d'un caractere nourri ſans être lourd, & parfaitement ſoutenu. Les majeures pour l'ordinaire ſont romaines, ſouvent faites en or & remplies d'ornemens. Ce genre d'écriture en manuſcrits peut être orné de vignettes, ſoit ſimples, ſoit colorées avec des traits auſſi nouveaux que précieux. La diſtance des lignes varie beaucoup. Pour avoir un principe certain ſur ce ſujet, j'ai conſulté divers ouvrages remarquables par leur brillante exécution. Dans les unes j'ai trouvé deux corps, alors les têtes n'ont d'élevation qu'un demi-corps, & les queues n'ont de longueur que les trois quarts de ce même corps. Dans les autres la diſtance eſt de deux corps & demi, alors les têtes s'élevent d'un demi-corps, & les queues deſcendent d'un corps entier. Il en eſt encore d'une troiſieme eſpece dont les diſtances ſont de trois corps. C'eſt celle qui m'a ſervi de loi, parce qu'elle communique plus de légereté. Dans cette derniere regle les têtes paſſent d'un corps, & les queues baiſſent d'un corps & demi. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus intéreſſant ſur ce genre d'écrire, qui eſt beau à la vûe, & long dans l'exécution.

Sur les titres, ſous-titres & notes marginales.

Il eſt peu d'ouvrages en écriture, où il n'y ait un titre ſupérieur, & quelquefois un ſous-titre. L'uſage eſt d'employer la groſſe batarde pour l'exécuter, & c'eſt pour cette raiſon qu'elle eſt appellée *titulaire*. On ſe ſert auſſi pour le même objet de l'écriture briſée, mais cela eſt rare. A l'égard des ſous-titres, ils ſe font en moyenne ronde, & auſſi en moyenne batarde, lorſque l'on ne fait pas le caractere françois.

Un titre doit être fait proprement & avec ſymétrie. Il eſt des occaſions où il produit de beaux effets; c'eſt au génie de l'artiſte à les ſaiſir.

La ronde & la coulée ne ſont jamais employées pour les titres ſupérieurs, encore moins certaines écritures que l'on appelle, l'une *coupée*, & l'autre *ondée*, que les ignorans nomment auſſi *tremblée*. Ces deux dernieres, qui ſentent le colifichet, ſont entierement mépriſées, & ne ſervent que pour amuſer les enfans & les gens ſans goût.

On eſt obligé ſouvent de placer dans les marges de quelques ouvrages des notes ou des obſervations importantes. Elles ſe font en petite ronde minute, ou en petite batarde. Toutes deux doivent avoir un caractere plus fin que celui de la piece qu'elles accompagnent. Toutes deux doivent avoir de la netteté & de la préciſion.

PLANCHE XVI.

Des différentes écritures de coulée.

L'écriture coulée doit être diviſée, ainſi que les précédentes, en cinq claſſes, ſur chacune deſquelles je ne dirai qu'un mot. En général cette écriture eſt celle qui eſt la plus en regne & la plus recherchée, parce qu'elle s'écrit plus promptement que les deux autres; mais elle veut être bien faite & bien frappée, pour que la lecture en ſoit plus facile & plus belle aux yeux, autrement elle fatigue & dégoûte. L'on s'occupe ſi peu à cette écriture chez les maîtres, qu'il eſt impoſſible qu'on puiſſe l'exécuter dans un bon goût, & lui donner en expédiant une forme correcte & gracieuſe. D'où viennent cette négligence & ces mauvaiſes écritures que l'on voit tous les jours, ſinon du peu de cas que l'on fait d'un art qu'on ne peut diſconvenir être une des parties eſſentielles de l'éducation.

Sur la premiere.

Lorſqu'on s'eſt ſuffiſamment exercé aux lettres, on doit s'appliquer à la groſſe coulée, il faut, comme je l'ai déjà dit, que la plume ſoit plus tendue, & qu'elle ſoit tenue un peu plus longue dans les doigts, pour faciliter la liberté qui dans ce caractere ne s'acquiert que par un grand travail; mais il ne faut pas d'abord précipiter ſes mouvemens. Ce n'eſt qu'après avoir commencé par écrire poſément & dans les principes les plus réguliers, qu'on peut les accélérer, en ſe ſoutenant dans la même vîteſſe. On exerce ainſi la fléxion & l'extenſion des doigts, l'on ſe fortifie ſur la forme, & l'on donne l'habitude au bras de couler légerement ſur la table. La diſtance des lignes doit être de quatre corps. Si cette coulée étoit ornée de paſſes, on ſeroit forcé d'en donner cinq & même ſix.

Sur la deuxieme.

On appelle ce caractere *moyenne coulée*. On doit y travailler juſqu'à ce qu'elle ſoit ſoutenue & parfaitement formée; l'écrire enſuite avec plus de vîteſſe, ſans pourtant ſe trop précipiter, & en liant les mots tous enſemble s'il eſt poſſible. La diſtance des lignes eſt de quatre corps.

Sur la troiſieme.

La petite coulée poſée & ordinaire eſt l'écriture de la troiſieme claſſe. Elle doit être exercée avec beaucoup d'attention & aſſez de tems pour ſe rendre sûr dans ce caractere d'où dépend l'écriture coulée financiere. Il eſt évident que plus on aura travaillé à la poſée, & plus on brillera dans l'expédition. C'eſt en faiſant cette petite, que l'on doit s'occuper à écrire de la groſſe promptement & de ſuite, comme je l'ai déjà obſervé, parce qu'elle entretient la forme, donne de la conſommation, & empêche le progrès des défauts qui pourroient naître. La diſtance des lignes eſt de cinq corps.

Sur la quatrieme.

Celle-ci s'appelle *coulée financiere*, parce qu'elle eſt uſitée dans les bureaux. Cette écriture doit être longue, légere, & tous les mots & caracteres doivent ſe joindre les uns aux autres. La diſtance des lignes eſt de trois corps; par la raiſon que l'on ne donne qu'un corps d'élévation aux têtes, de même qu'un corps de longueur aux queues. Cette regle n'eſt cependant pas générale; car ſouvent on fait les têtes & queues plus courtes, ce qu'on appelle *coulée tondue*. Pluſieurs peuples embarraſſent leur écriture courante, en la faiſant avec des têtes & queues plus grandes qu'il ne faut. Les François ont donné dans l'excès oppoſé, puiſque leur expédition eſt dénuée de ces parties ſaillantes. L'une & l'autre ſont contraires à cette loi ſage qui défend de tomber dans les extrêmes; la premiere gâte tout, parce qu'on ajoute plus qu'il ne faut; la ſeconde n'a plus de forme, & ne peut ſe lire aiſément, parce qu'on ſépare d'elle une partie eſſentielle. Tout ce qui ſort des principes perfectionnés par le tems, ſoutenus par le goût, enſeignés par les grands maîtres, tient du biſarre & du ridicule. Cette coulée fait partie des cinq écritures expédiées, dont il eſt parlé au tome ſixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPEDITION.

Sur

Sur la cinquieme.

La coulée de la cinquieme claſſe eſt celle que l'on appelle *minute* ou *de la plus petite coulée*. Elle ſe fait poſément & ſelon les regles ; on l'emploie auſſi dans l'expédition. Dans le premier cas elle ſert pour les ouvrages en beau, & où il faut également de la régularité & de la délicateſſe. Dans le ſecond, elle eſt employée dans les affaires qui demandent la plus grande promptitude. Cette écriture doit avoir du feu, & être égayée par des têtes un peu longues, & par des queues un peu frappées. On doit pourtant éviter la rencontre de toutes les parties qui pourroient cauſer de la confuſion, & bleſſer cette belle ordonnance que l'œil aime à trouver dans tout ce qu'il voit. Cette coulée eſt une des cinq dont il eſt fait mention au tome ſixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPEDITION. Pour la poſée la diſtance des lignes eſt de ſix corps ; elle varie pour l'expédiée à la volonté des perſonnes.

Sur les modeles à copier.

Les limites qu'on a fixées à cet ouvrage, n'ayant pas permis de donner des exemples où tous les principes ſoient exécutés, on a cru néceſſaire de dire un mot ſur cet objet avantageux pour l'avancement des éleves.

Les exemples ſont les pieces d'écritures que l'on donne à imiter aux jeunes gens qui apprennent à écrire. Il en eſt de deux ſortes, la ſimple & la compoſée.

La ſimple eſt celle que l'on donne à un écolier qui commence. Elle doit être facile, réguliere dans le principe, & peu chargée de cadeaux.

La compoſée eſt pour ceux qui ſont avancés, & dont la main eſt parvenue à une certaine ſureté. Elle doit être variée, d'une correction parfaite, & renfermer des beautés auſſi nouvelles qu'ingénieuſes. C'eſt dans ces ſortes de pieces où le maître fait voir l'étendue de ſon génie & la juſteſſe de ſa main, que l'éleve trouve toujours à profiter.

Un exemple trop fort pour un commençant, retarde ſes progrès, le rebute, & lui fait perdre du tems; il en eſt de même pour un éleve avancé, aux yeux duquel on expoſe un exemple où le maître n'a fait que ſe répéter.

Rien n'eſt plus contraire encore à l'avancement, que de copier de mauvaiſes pieces. Elles gâtent le goût, & conduiſent à la défectueuſe conſtruction des lettres. Tout ce qu'on donne à imiter en un mot, doit être proportionné à la conception & à la force de celui qui apprend, & ne préſenter par-tout que la grace & la perfection.

Principes particuliers de chacune des lettres des alphabets, ronde, batarde & coulée, conformément aux démonſtrations & inſtructions des Planches de l'Ecriture, deſtinées pour le Dictionnaire encyclopédique.

A.

Dans l'écriture ronde la lettre A eſt compoſée d'un O, ſur la partie montante duquel on place la premiere partie de la même lettre O. On obſervera que les pleins du centre de ces deux parties courbes doivent ſe trouver poſés l'un ſur l'autre. *Voyez* la Pl. VII. où eſt la démonſtration de l'O, & Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'A batarde, eſt compoſé d'un C & d'un J. Il ſe commence par un plein revers en remontant. Ce plein revers eſt préciſément ce qui forme la tête du C, lequel ne doit avoir qu'un bec de plume d'élévation. Cette tête eſt ſuivie de la premiere partie courbe de l'O, qui ſe termine par un délié élevé de l'angle du pouce à la tête du C. Le pouce enſuite remet la plume ſur le plein, pour former un à-plomb panché ou un J. Cet J prend ſa ſource un demi-bec de plume au-deſſus de la tête du C. En deſcendant il renferme cette tête, & produit au bas de l'à-plomb une rondeur ſuivie d'une liaiſon remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

Dans la coulée il ſe trouve deux ſortes d'A. L'un ſe fait comme celui de ronde, mais panché & plus long. L'autre ne differe en rien à celui de batarde. *Voyez* la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

L'action ſimple des doigts pliant & allongeant, ſuffit pour exécuter tous ces différens A.

B.

Le B rond dans l'écriture commence par un plein revers en remontant, ce qui produit la tête, laquelle ne doit avoir qu'un bec de plume fort. Ce plein eſt ſuivi des deux premieres parties de la ligne mixte, au bas de laquelle on ajoute la fin de la partie deſcendante de l'O, ainſi que la partie remontante entiere de la même lettre O. On ne doit pas s'arrêter dans l'exécution de cette lettre. *Voyez* la démonſtration de la ligne mixte, Pl. VI. celle de l'O, Pl. VII. & l'alphabet rond, Pl. IX.

Le B batarde eſt compoſé d'un à-plomb ſur la ligne oblique, à l'extrémité duquel ſe trouve le bas de la partie deſcendante de l'O, ſuivie de la partie montante entiere de la même lettre O. On obſervera que le B batarde ſe commence par un trait délié courbe, enlevé de l'angle du pouce, ſur lequel l'à-plomb retombe. *Voyez* la démonſtration de l'O, Pl. VII. & l'alphabet batarde, Pl. X.

Le B coulée eſt ſemblable à celui de batarde, excepté cependant que ſa tête eſt courbe, &, pour ainſi dire, double, puiſqu'elle compoſe deux parties, l'une montante, & l'autre deſcendante. Cette lettre commence, la plume étant dans la ſituation requiſe, par un délié oblique, courbe & en montant; ce qui produit inſenſiblement un plein & une largeur qui doit répondre à celle que cette lettre exige. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Les doigts, dans la formation de ces trois lettres, n'ont d'autres mouvemens que ceux d'allonger pour commencer, de plier pour continuer, & d'allonger encore pour finir.

C.

Dans les trois écritures les C ont une intime reſſemblance. Ils ſont compoſés de la partie courbe deſcendante radicale, auxquelles on ajoute en commençant un plein revers de la hauteur d'un bec de plume fort. Ces trois lettres ſe finiſſent par une liaiſon produite de l'angle du pouce. On obſervera que dans l'écriture ronde le C eſt perpendiculaire & panché, & plus long dans les autres écritures. *Voyez* les figures radicales; Pl. VI. & les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Dans la formation de ces trois C, le mouvement des doigts eſt ſimple, c'eſt-à dire allongeant & pliant également.

D.

Dans les trois écritures la lettre D ſe fait de la même maniere & ſur les mêmes regles. Il eſt droit en ronde, & panché & plus long en batarde & coulée. Le D eſt compoſé de la partie courbe deſcendante radicale, ou de la premiere partie de l'O, ainſi que de la ſeconde partie de la même lettre O, en obſervant pourtant que cette ſeconde partie doit être élevée en courbant d'un demi-corps au-deſſus de la premiere, & venir ſe terminer par un délié vis-à-vis d'elle à la gauche. *Voyez* les figures radicales, Pl. V. la démonſtration de l'O, Pl. VII. & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement des doigts, quoique ſimple, eſt un peu plus ſenſible dans l'extenſion pour la partie montante. Il le ſeroit encore davantage, ſi l'on vouloit élever les dernieres parties des D plus hautes, ainſi qu'on peut les voir dans la deuxieme ligne de la Pl. VIII. des exercices préparatoires.

E.

La lettre E dans l'écriture ronde eſt compoſée de la partie courbe deſcendante radicale, terminée par une liaiſon formée de l'angle du pouce, & d'une pareille rondeur infiniment plus petite, miſe ſur l'extrémité du délié d'en-haut. Cette tête ou cette petite rondeur n'a qu'un bec de plume de profondeur; & elle ne doit entrer que très-peu dans l'intérieur de la premiere partie. Il eſt encore un autre E rond, qui eſt final dans une ronde poſée, & qui ſe met indifféremment par-tout dans une ronde financiere. On fait cet E en commençant par un trait délié montant de gauche à droite, continué d'un plein arrondi, où ſe trouve à la ſuite la partie courbe deſcendante radicale qui vient tomber

ſur le trait délié fin qui a commencé cette lettre, lequel délié doit ſe trouver préciſément au milieu de la rondeur deſcendante.

Les E batarde & coulée ſont ſemblables à ce dernier; la ſeule différence conſiſte dans la longueur & la pente, & dans les têtes qui ſont un peu plus larges. *Voyez* pour les uns & les autres de ces E, la Pl. VI. des figures radicales, & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement ſimple des doigts ſuffit pour former tous ces E.

F.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, la lettre F eſt aſſez ſemblable. Pour parvenir à la formation de cet élément, on doit s'exercer à la ligne mixte, dont la démonſtration ſe voit à la Pl. VI. Cette ligne mixte donnera indubitablement la lettre F, en y ajoutant par en haut un plein revers de la hauteur d'un fort bec de plume; & par en bas un autre plein auſſi revers, en remontant pour arrondir en-dedans, & finir par un bouton. Ce dernier plein revers ſe fait en allongeant les doigts, & en tenant la plume avec plus de fermeté pour mieux le ſoutenir. On obſervera que cette lettre ſe fait depuis la tête juſqu'au bouton ſans aucune repriſe, ſans changement de ſituation, & qu'elle ſe tranche préciſément à la hauteur du corps de l'écriture. *Voyez* les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le plus grand mouvement des doigts dans l'exécution de cette lettre, eſt celui de la fléxion, le pouce pliant dans ſes deux jointures un peu fortement.

G.

Dans l'écriture ronde la lettre G eſt compoſée d'un O & des deux portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en bas un plein courbe, revers en remontant pour finir en formant un bouton. On obſervera que le commencement de ce qui concerne la ligne mixte, doit ſe prendre au milieu & ſur le plein poſitif de la partie montante de l'O. Il eſt un autre G en ronde, conforme au premier quant à la tête, mais il differe dans le pié, en ce qu'il n'a qu'un corps de largeur, & qu'il ſe termine par une liaiſon qui au-deſſous de la tête coupe le plein pour paſſer en-dehors. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le G batarde & coulée eſt compoſé d'un C & des deux dernieres parties de la ligne mixte, auxquelles on joint un plein revers courbe en remontant avec un bouton. Il eſt à obſerver que le commencement de la ligne mixte ſe prend un demi-bec de plume au-deſſus de la tête du C, ſur laquelle elle retombe en deſcendant; & que l'on éleve du bas du C au commencement de la ligne mixte, un délié courbe formé de l'angle du pouce. Il eſt encore un autre G pour la coulée qui eſt ſemblable au ſecond de ronde, puiſqu'il commence par un O. Les queues des G coulée ſont plus ou moins grandes, ſelon la volonté de l'écrivain, & ſuivant le caractere de l'ouvrage. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Dans le travail de toutes ces lettres, la fléxion des doigts eſt plus forte que l'extenſion.

H.

La lettre H dans l'écriture ronde a deux parties diſtinctes. La premiere commence par la tête du C, auquel ſe joignent les deux premieres portions de la ligne mixte. La ſeconde, qui eſt toute courbe, ſe prend à la premiere partie un peu au-deſſus de ſa baſe, par un trait délié arrondi, qui ſe continue ſur le plein en deſcendant, & qui va enſuite à gauche pour remonter en courbant vis-à-vis la ligne mixte. Cette derniere partie ſe termine par une liaiſon, qui en ſortant ſur la droite, paſſe ſur la rondeur deſcendante. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'H en batarde & coulée, eſt compoſée d'un grand à-plomb précédé d'une liaiſon courbe enlevée par l'angle du pouce ſur lequel il retombe. A cette premiere partie on ajoute une rondeur à droite, & deſcendante à la même baſe de l'à-plomb priſe par un trait délié dans l'à-plomb même; cette rondeur ſe finit par une liaiſon qui la coupe au tiers d'en-bas en remontant & en ſortant en-dehors. Il y a pourtant une différence entre ces deux H. Celui de coulée a plus que l'autre, en ce que la tête eſt courbe & double, reſſemblante à celle du B, ſur laquelle on pourra ſe conformer. *Voyez* les alphabets batardes & coulées, Pl. X. & XI.

La fléxion des doigts eſt le mouvement le plus conſidérable pour l'exécution de ces trois lettres.

I.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, les I ſont ſemblables & ſe font de la même maniere. Ils commencent par un trait délié montant de gauche à droite, ſuivi d'un à-plomb deſcendant, ordinairement perpendiculaire pour la ronde, & panché pour la batarde & la coulée. Cet à-plomb ſe termine par une rondeur & une liaiſon remontante produite de l'angle du pouce. Il eſt encore un autre I qui a une queue. Il eſt formé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute un plein revers courbe en remontant ſur la gauche, terminé par une liaiſon qui paſſe ſur la ligne mixte en ſortant ſur la droite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets IX. X. & XI. On obſervera que le point ſe met poſitivement au-deſſus de cette lettre à un corps d'élevation, & que ce point doit former un quarré dans l'obliquité que la ſituation de la plume exige pour le caractere qu'elle exécute. Le mouvement des doigts eſt ſimple. Il y a ſeulement dans l'J à queue plus de fléxion.

L.

Dans l'écriture ronde l'L eſt compoſée de la tête du C avec les deux premieres parties de la ligne mixte, auxquelles on ajoute pour terminer une rondeur & une liaiſon remontante produite par l'angle du pouce. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX de l'alphabet rond.

Dans la batarde un grand à-plomb panché, précédé d'une liaiſon courbe qui monte au ſommet, quoique cette liaiſon ne paroiſſe qu'au milieu, parce que l'à-plomb retombe deſſus en deſcendant, compoſe cette lettre. A la baſe de cet à-plomb eſt une rondeur ſuivie d'une liaiſon remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'L coulée ſe termine de même que celle de batarde; la ſeule différence qu'il y a de cette lettre à l'autre, conſiſte dans la tête qui eſt courbe, & qui eſt ſemblable à celle du B. Conſultez l'explication de cette lettre, & *voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la forme de ces trois lettres, les doigts ont plus de fléxion que d'extenſion.

M.

L'M dans l'écriture ronde commence par un délié montant de gauche à droite, ſuivi d'un à-plomb deſcendant & arrondi dans la baſe où ſe trouve enſuite un délié courbe formé par l'angle du pouce. Ce délié monte à la tête du ſecond à-plomb, lequel ſe termine de même que le premier, pour aller au troiſieme à-plomb ou jambage qui finit ainſi que les autres, par une rondeur & une liaiſon. Pour rendre cette lettre dans la perfection, on obſervera les préceptes ſuivans. Que les à-plombs ne doivent point en deſcendant retomber ſur les déliés; qu'avant de produire chaque jambage, il faut remettre la plume ſur ſa ſituation requiſe; qu'il faut dégager les doigts de deſſous dans le haut de chaque à-plomb; que les rondeurs du bas des jambages ne doivent avoir qu'un bec de plume & demi de plein courbe; que tous les à-plombs doivent être perpendiculaires & égaux, tant à la ſommité qu'à la baſe. Enfin que cette lettre doit être faite ſans interruption. *Voyez* l'alphabet rond, Pl. IX. & les inſtructions de la Pl. X. ſur le dégagement des doigts.

L'M batarde commence par un délié montant de gauche à droite, ſuivi d'un jambage panché & angulaire dans ſes extrémités. Au tiers du bas de ce jambage, la plume placée ſur l'angle du pouce fait ſortir un délié courbe, qui dans le haut produit, en remettant la plume ſur le plein par l'action du pouce, une rondeur continuée d'un à-plomb. Au tiers encore de ce ſecond à-plomb, ſe prend de même un délié, qui dans le haut forme une rondeur, & enſuite le troiſieme à-plomb ou jambage arrondi dans le bas, ayant après une liaiſon remontante. Il eſt à remarquer dans cette lettre, que les jambages doivent être égaux & dans une égale pente; qu'elle ſe fait ſans repriſe, & en dégageant les deux

doigts de deſſous dans le bas de chaque à-plomb ; que les rondeurs du haut des deux derniers jambages, n'ont de plein courbe qu'un bec de plume & demi. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'M coulée ſe fait de la même maniere que celle de ronde, & elle y reſſemble beaucoup. Elle y differe pourtant en ce qu'elle eſt panchée & plus longue. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la conſtruction de ces lettres, le mouvement des doigts eſt ſimple; l'extenſion étant égale à la fléxion.

N.

L'on ne s'étendra pas ſur les N ronde, batarde & coulée, par la raiſon qu'elles s'exécutent comme les M. Conſultez les explications de ces lettres, & *voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Il eſt encore en ronde & en coulée une autre N, qui a une queue, & qui ne ſe place qu'à la fin des mots. Elle eſt compoſée de la partie droite deſcendante radicale, & d'une partie courbe priſe par un délié au milieu de l'à-plomb, & qui s'arrondiſſant ſur la droite, va en gagnant la gauche, ſe terminer un corps au-deſſous de l'à-plomb par un délié. On obſervera qu'à la ſommité, la rondeur eſt élevée au même niveau de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets ronde & coulée, IX. & XI.

Le mouvement ſimple des doigts eſt le ſeul en uſage dans toutes ces lettres, il y a ſeulement dans les N à queue un peu plus de fléxion.

O.

On ne parlera point ici des principes de la lettre O. Elle eſt démontrée & expliquée à la Pl. VII. que l'on pourra conſulter. *Voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

P.

Dans l'écriture ronde, le P eſt compoſé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en-bas un plein revers courbe en remontant ſur la gauche, avec un bouton à l'extrémité. Les trois quarts de l'O forment la tête de cette lettre ; c'eſt ſur le plein de la ligne mixte, & à un demi-corps plus bas que ſon ſommet, que l'on commence à poſer cette tête. Le P n'eſt point fermé. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le P batarde eſt formé des deux dernieres parties de la ligne mixte, terminées par un plein revers & bouton. Un peu au-deſſous de la ſommité de cette ligne mixte, commence la tête. Elle ſe forme par un trait délié & plein, en rondeur ſur la droite, qui revient enſuite ſur la gauche pour produire en-dedans un petit plein revers courbe, finiſſant par une liaiſon qui paſſe en-dehors au tiers d'en-bas de la rondeur de la tête. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le P coulée eſt ſemblable à celui de ronde, mais il eſt plus long & penché. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion eſt plus grande que l'extenſion dans la formation de toutes ces lettres.

Q.

Dans l'écriture ronde le Q eſt compoſé d'un O ſur la partie montante, duquel on fait tomber un grand à-plomb, précédé d'une petite rondeur venant de droite à gauche. *Voyez* la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde le Q eſt compoſé de la lettre C & d'un grand à-plomb qui retombe ſur la tête & ſur le délié que l'angle du pouce y a conduit, parce que cette lettre ſe fait de ſuite. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le Q coulée eſt ſemblable à ce dernier. Il en eſt un autre, quoique penché, qui ſe trace comme celui de ronde, mais ſans rondeur au commencement de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion des doigts eſt le mouvement qui domine le plus dans la conſtruction de ces lettres.

R.

Dans l'écriture ronde, il eſt deux R en uſage. Le premier eſt briſé, & commence par un trait délié en montant, ſuivi d'une rondeur qui avance un peu ſur la droite, & qui ne doit être creuſe que d'un fort bec de plume. Au-deſſous de cette rondeur, & ſans la quitter dans l'exécution, ſe produit la premiere partie courbe deſcendante radicale. Ces deux rondeurs ne ſe placent point vis-à-vis l'une de l'autre ; au contraire, la plus petite ou la tête, doit avancer plus que la grande ſur la gauche d'un bec de plume. Le ſecond R eſt compoſé de la premiere partie droite deſcendante radicale, & de la partie montante de l'O joint enſemble & fait de ſuite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde, il y a trois R différens. Le premier, qui eſt le plus uſité, eſt formé d'un à-plomb penché & précédé d'un délié. Du tiers d'en-bas de cet à-plomb la plume ſur l'angle du pouce, produit un délié qui remonte en courbant juſqu'à la ſommité de l'à-plomb pour former enſuite un plein en rondeur, qui n'a qu'un fort bec de plume. Le ſecond eſt compoſé d'un J, & de la partie courbe montante de l'O. Le troiſieme eſt renverſé & briſé, c'eſt-à-dire qu'il commence par en-haut & par une rondeur penchée de droite à gauche, laquelle ne doit deſcendre qu'aux deux tiers de ſa hauteur. Au-deſſous de cette rondeur, on en ajoute une autre, pareille quant à la forme, mais moitié plus petite. Cette derniere & petite rondeur doit ſe trouver avec la premiere ou la grande rondeur, dans la même ligne de pente. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

En coulée il ſe forme quatre ſortes d'R. Le premier eſt conforme à celui de ronde briſé. Les trois autres ſont pareils à ceux de batarde, & dont je viens de donner une idée. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Pour l'exécution de toutes ces lettres, l'action ſimple des doigts pliant & allongeant ſuffit.

S.

Dans l'écriture ronde il y a deux S en uſage. La premiere commence par un délié montant de gauche à droite, ſur lequel on revient un peu pour former une rondeur d'une petite étendue & creuſe d'un bec de plume. Elle eſt ſuivie d'une autre rondeur plus grande, & qui deſcendant en bombant ſur la droite, va inſenſiblement ſur la gauche pour remonter par un plein revers courbe, & ſe terminer par un bouton en-dedans. La ſeconde S eſt compoſée de trois parties courbes, dont la ſeconde eſt plus petite que les deux autres, ſe poſe au milieu de la largeur que doit avoir la lettre, & ſur le délié préciſément qui a commencé la premiere rondeur. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde les S ſont ſemblables à celles de ronde, mais penchées & plus longues. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Dans la coulée, c'eſt la même choſe. Il y a pourtant encore une autre S qui ne ſe met qu'à la fin des mots, & qui eſt très en uſage dans l'écriture financiere. Elle ſe commence par en-bas, en formant, en remontant ſur le plein de la plume, une rondeur, ſuivie d'un délié courbe en-dedans, & qui avance ſur la droite pour produire une autre rondeur qui prend ſa naiſſance à l'extrémité de ce délié courbe ; cette derniere rondeur en deſcendant ſur la même pente de la premiere, ſe termine par une liaiſon. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Dans toutes ſes lettres, il ne faut que le mouvement ſimple des doigts.

T.

Dans l'écriture ronde, il ſe trouve deux différens T. Le premier eſt formé d'un à-plomb précédé d'un délié, & terminé par une rondeur & une liaiſon. Ce T ne paſſe au-deſſus de ſon tranchant que d'un demi-corps. L'autre T eſt compoſé d'un petit à-plomb, à la baſe duquel on ajoute une rondeur, qui s'élevant d'un bec de plume fort, s'étend en deſcendant ſur la droite pour finir par un plein arrondi en-dedans. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Pour la batarde & la coulée, ce ſont les mêmes T, mais penchés & plus grands. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Les doigts plians & allongeans font le mouvement ſuffiſant pour exécuter ces lettres.

V.

Dans l'écriture ronde, de même que dans les écritures batardes & coulées, il eſt de deux ſortes d'V ; l'U voyelle & l'V conſonne. L'U voyelle ſe commence par un trait

délié, montant de gauche à droite, ſuivie de la partie droite deſcendante radicale, que l'on termine par une rondeur & un délié courbe produit de l'angle du pouce. On éleve ce délié au ſommet du ſecond à-plomb, que l'on fait enſuite retomber deſſus. Le bas de ce ſecond à-plomb s'arrondit, & ſe finit par une liaiſon de même que le premier. On obſervera que les rondeurs du bas des à-plombs ont deux becs de plume. Que le délié du premier jambage au ſecond, doit être enfermé juſqu'au milieu de ſa hauteur. Que cette lettre ſe fait de ſuite en mettant les deux jambages à la même ſommité & baſe, & en prenant le ſoin de remettre la plume ſur la poſition requiſe, avant de commencer le ſecond jambage. L'V conſonne commence par un délié en montant, ſur lequel on retombe un peu pour former la premiere partie courbe de cette lettre. Vers le milieu, cette partie courbe revient toujours en deſcendant ſur la droite, pour finir au milieu de ſa largeur par un délié un peu arrondi. Preſque au-deſſus de ce délié d'en-bas, on éleve ſimplement la partie montante de l'O. On remarquera que cette lettre n'a qu'un bec de plume fort d'ouverture. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde & la coulée ces deux V ſe font de la même maniere. Ils ſont ſeulement penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Il ne faut, pour former ces lettres, que l'action ſimple des doigts.

X.

Dans les trois écritures, la lettre X eſt reſſemblante. Elle eſt compoſée de deux rondeurs addoſſées enſemble, ou de deux C, l'un renverſé & l'autre dans ſon ſens naturel. La premiere partie commence par un délié en montant, ſuivie d'un plein courbe à droite, lequel revient à gauche pour finir par un revers de plume en remontant, ou par un bouton. La ſeconde, qui s'applique ſur la premiere, eſt poſitivement la figure courbe deſcendante radicale, précédée d'un plein revers à droite, qui lui ſert de tête, & qui n'a d'élevation qu'un bec de plume. L'X en ronde, eſt perpendiculaire; dans les autres écritures, elle eſt penchée & plus longue. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets, IX. X. & XI.

Pour cette lettre, il faut le mouvement ſimple des doigts.

Y.

L'Y grec dans l'écriture ronde ſe fait en tenant la plume ſur la troiſieme ſituation. *Voyez* la Pl. V. Il ſe commence par un trait délié montant de gauche à droite, ſuivi d'une petite rondeur en-dedans, continuée d'un plein courbe en-deſſous, & en deſcendant toujours ſur la droite pour finir par un délié. Cette premiere partie eſt accompagnée d'une ſeconde à queue, qui acheve cette lettre. Elle ſe commence à ſon milieu par un délié pris dans le plein, & un peu en montant pour arrondir en deſcendant, & venir toucher à l'extrémité à droite de la premiere partie. Cette ſeconde partie ſe continue toujours en deſcendant, & en allant ſur la gauche pour remonter par un plein courbe revers, & finir par un bouton en-dedans. Il eſt encore en ronde un autre Y grec qui commence par un trait délié courbe en montant, ſuivi d'un plein arrondi, continué par un petit à-plomb terminé par un plein courbe & par une liaiſon montante au ſommet de la ſeconde partie, qui en deſcendant, retombe deſſus. Cette ſeconde partie eſt compoſée des deux dernieres portions de la ligne mixte, ſuivies d'un plein revers en remontant, & d'une liaiſon qui paſſe en-dehors au-deſſous de la premiere partie. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Y grecs batarde & coulée ſe rapportent à cette derniere; mais ils y ſont penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Dans toutes ces lettres, la fléxion des doigts eſt très-forte.

Z.

La lettre Z dans l'écriture ronde, ſe commence par un délié courbe, en montant de gauche à droite, ſuivi d'un plein en rondeur à droite, & puis à gauche. Cette lettre ſe continue par une autre rondeur plus grande, qui va en deſcendant ſur la droite, & puis revient inſenſiblement ſur la gauche pour terminer par un plein revers en remontant, accompagné d'un bouton. Il y a encore un autre Z qui ne ſe place qu'à la fin des mots. Il ſe commence par la tête de l'R briſé, & ſe continue d'une ligne penchée de droite à gauche, avec une rondeur ou un pié ſemblable à celui du T final. Ces deux lettres ſe font ſur la troiſieme ſituation. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Z dans les écritures batarde & coulée, ont la même figure, & ſe font de la même maniere; mais ils ont de la pente, & ſont plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Le mouvement ſimple des doigts eſt employé dans la conſtruction de ces lettres; la flexion cependant eſt beaucoup plus grande que l'extenſion.

Nous devons ces exemples & nos Pl. à M. Paillaſſon.

L'Art d'Ecrire

réduit

à ses démonstrations vraies et

Facilar,

AVEC

ces Explications claires,

pour

Le Dictionnaire des Arts.

par

Paillasson Expert Ecrivain

Juré.

Aubin. 1760. Sculpsit.

Art d'Ecrire.

Desfehrt Sculp.

Art d'Ecrire.

Posture de La main et du Canif.

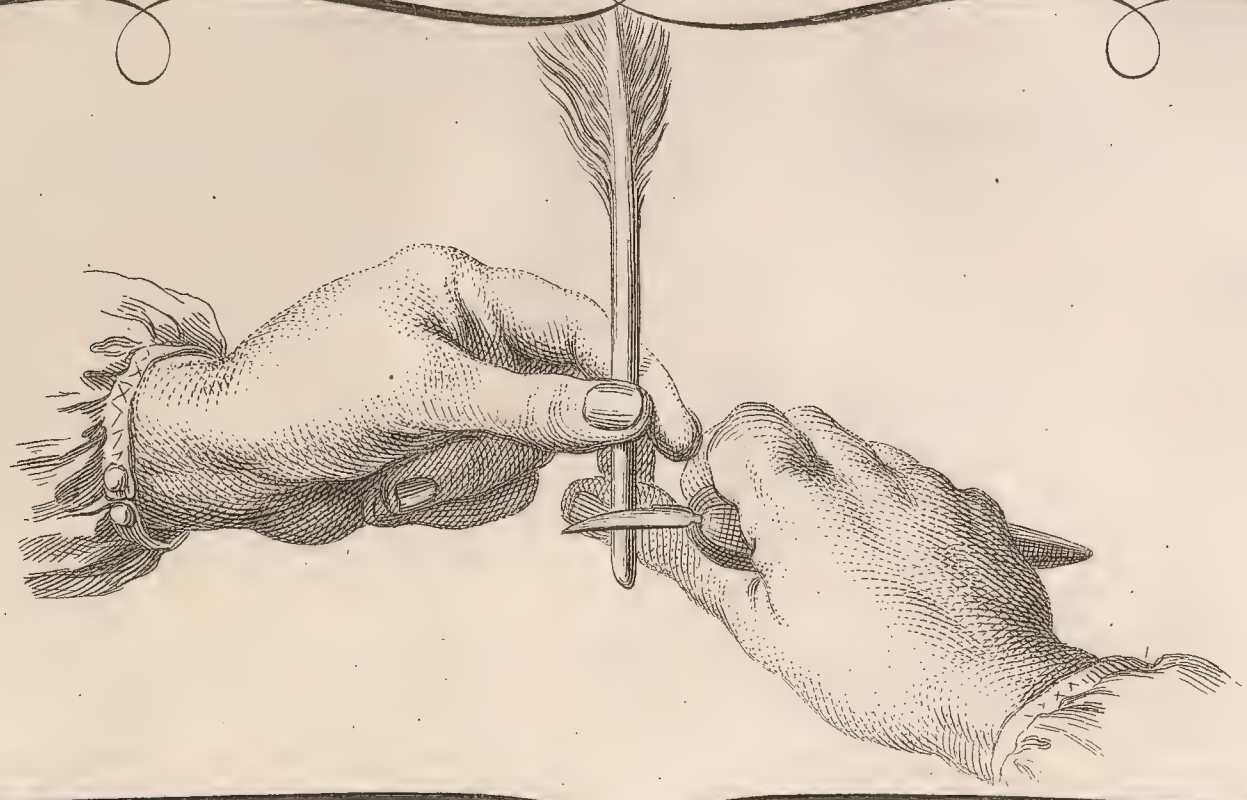

Coupes différentes de la Plume.

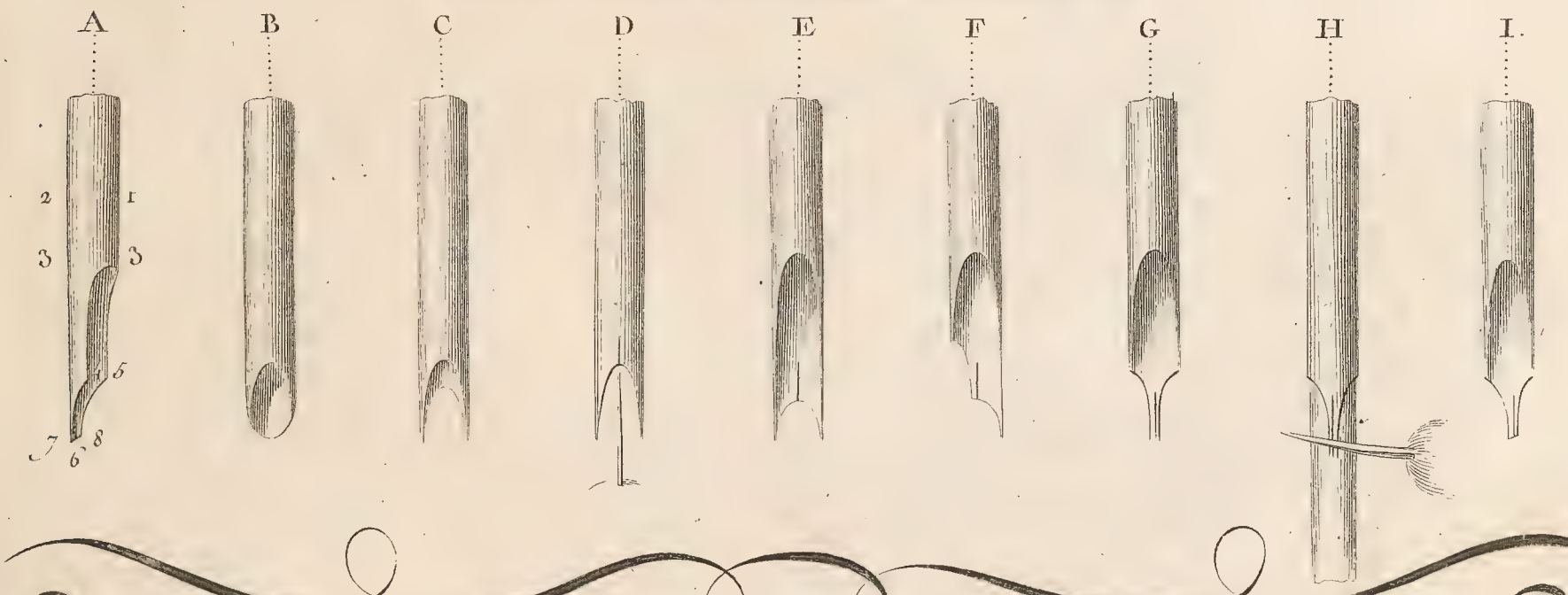

Proportions d'une Plume taillée.

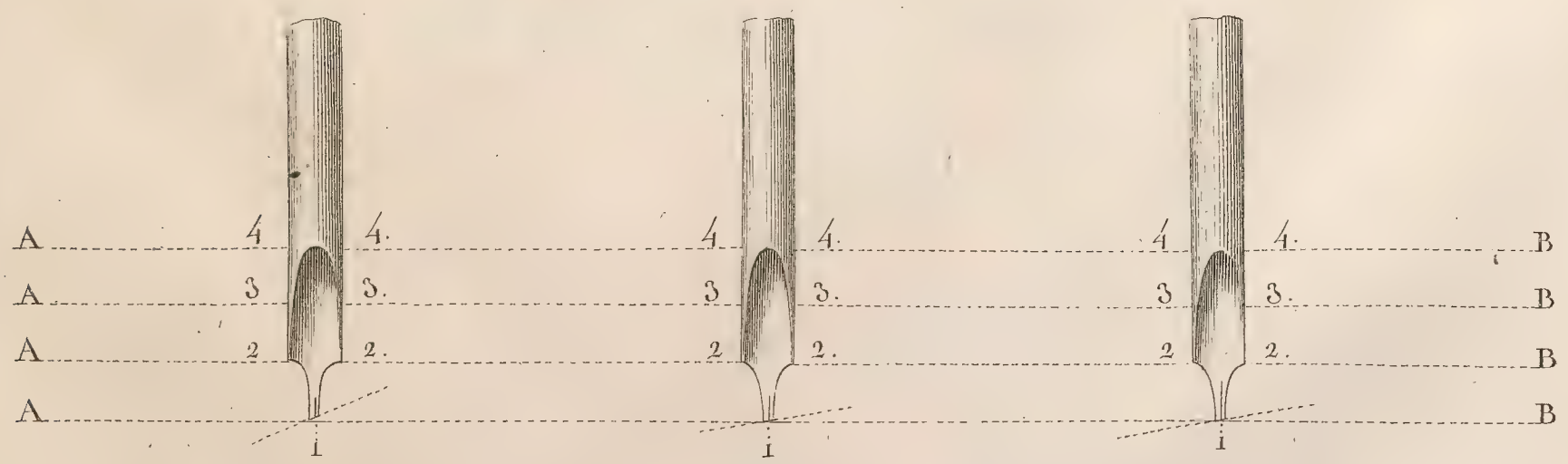

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Situations de la Plume.

Premiere.

Jour.

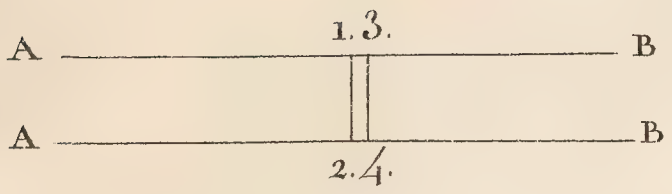

En plein.

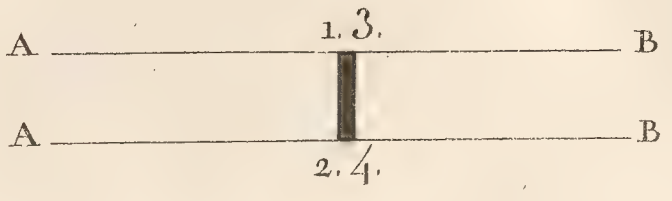

Seconde.

Jour.

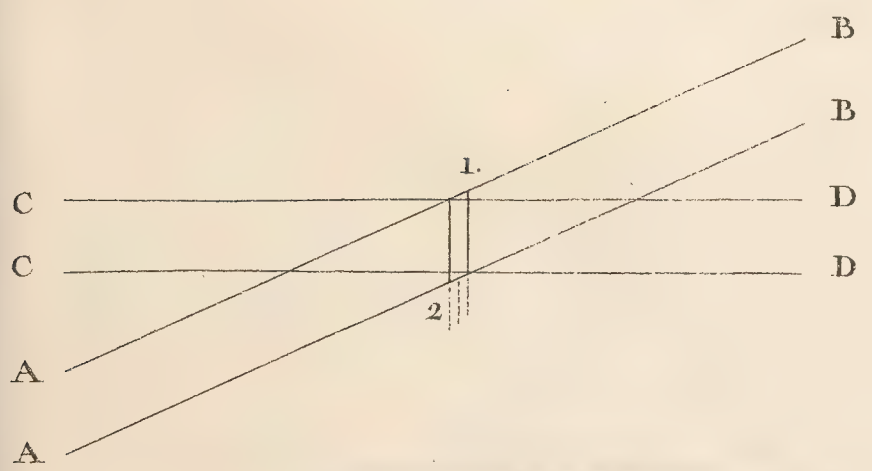

En plein.

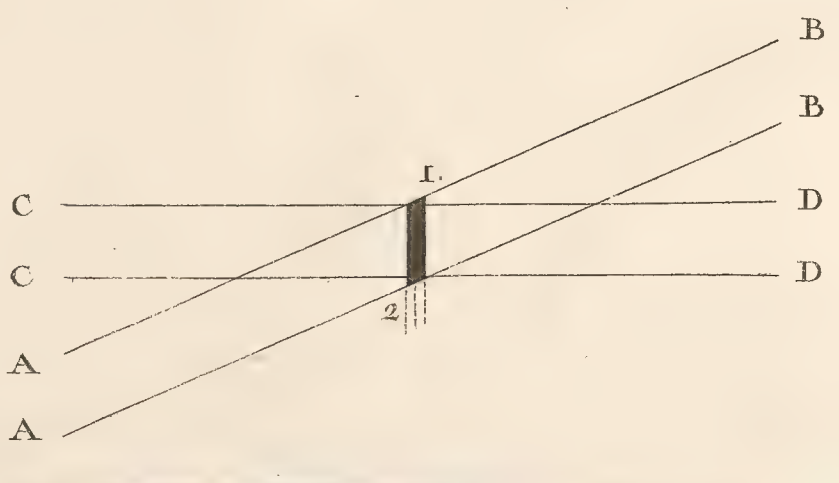

Troisiéme.

Jour.

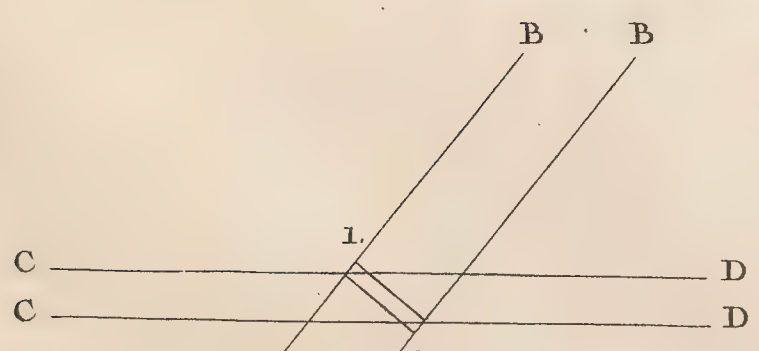

En plein.

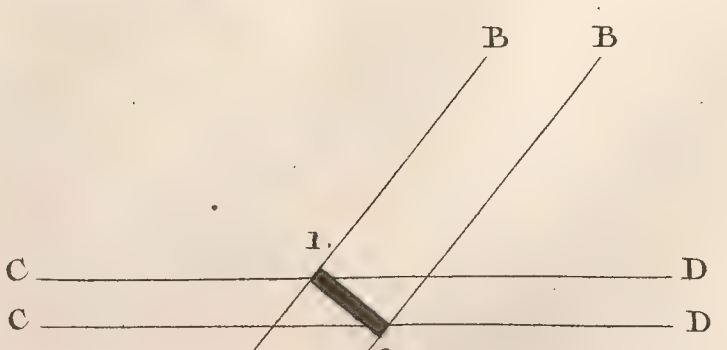

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Des Figures Radicales.

Pour la Ronde ou la françoise.

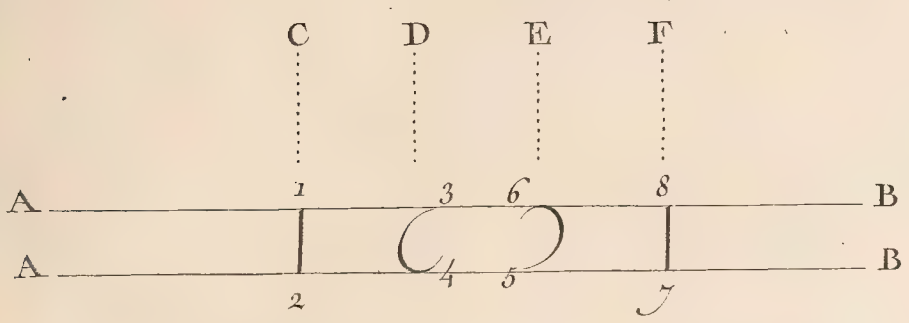

Pour la Batarde et Coulée.

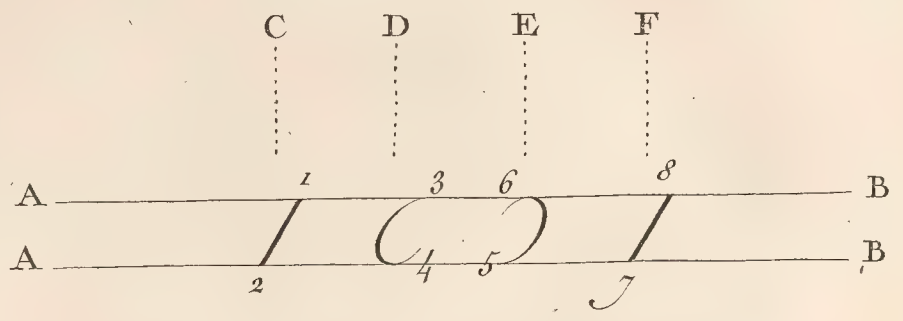

Réduction des deux Lignes aux plus.

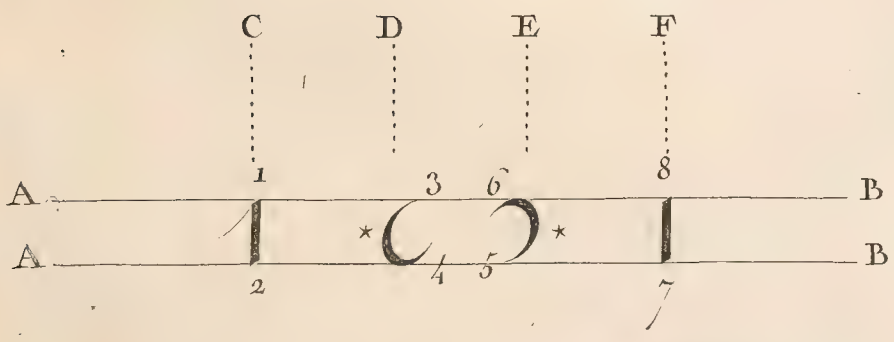

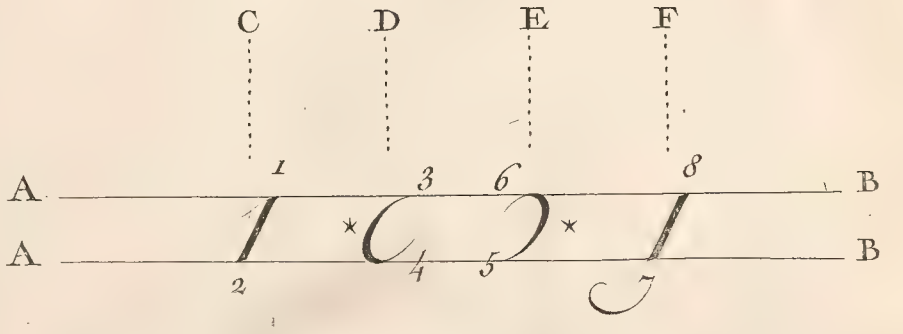

Démonstration de la Ligne mixte.

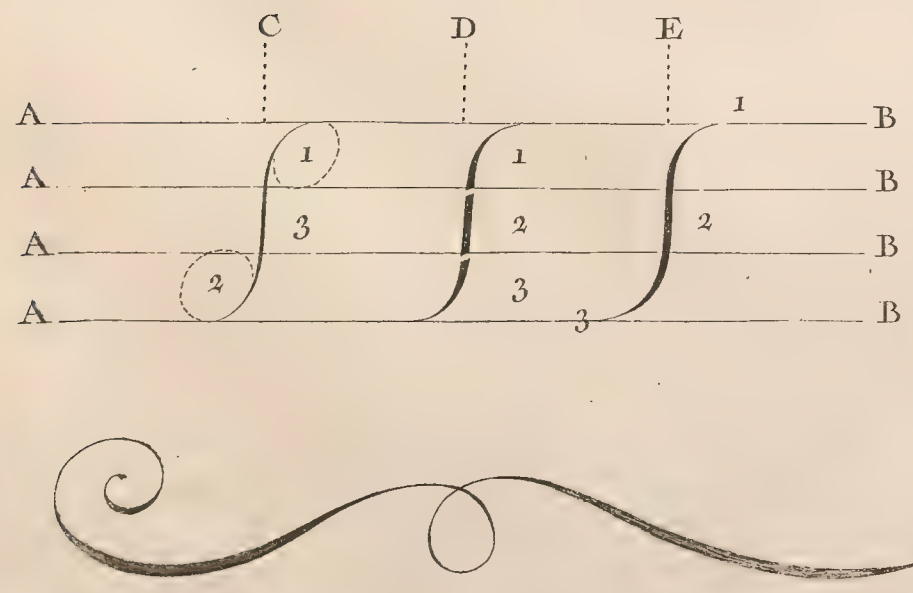

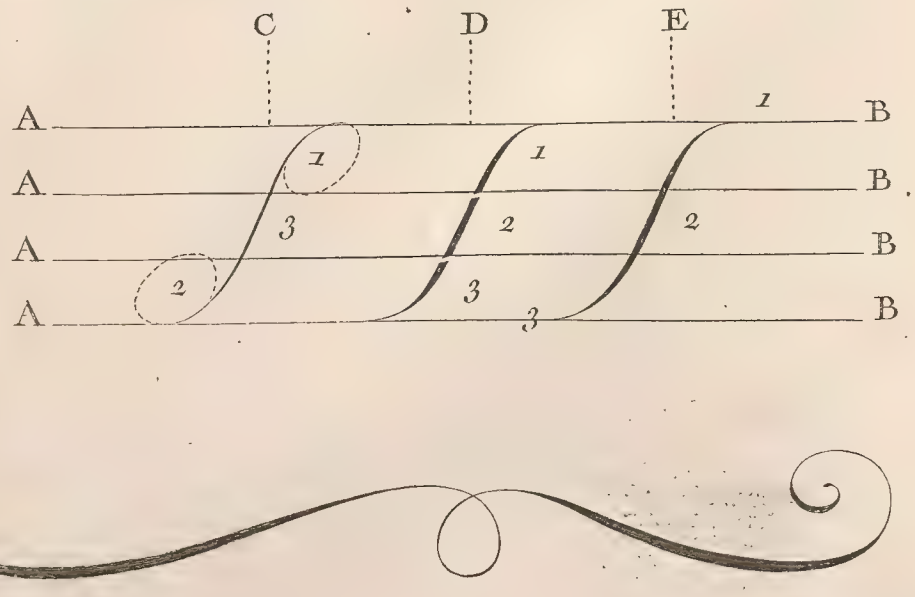

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Hauteur, Largeur et Pente des Ecritures.

La Ronde.

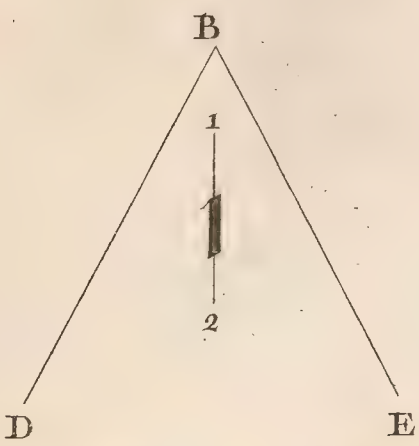

La Batarde.

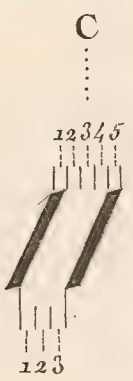

Principes de l'O, Rond.

Principes de l'O, Batarde.

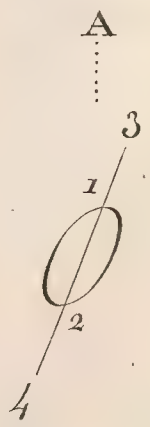

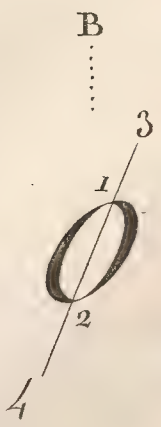

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Exercices Preparatoires.

1. ..... 1 1 i i uuu ıſıſıſ 1 i uuu 1 i

2. ..... c c cc o o dd ooo cc ee mm

3. .....

4. .....

5. .....

6. .....

7. .....

8. ..... A B

9. .....

Typo. Typorum.

Lubin Sculp.

Paillasson Scripsit.

Alphabets des Lettres Rondes.

Minaux.

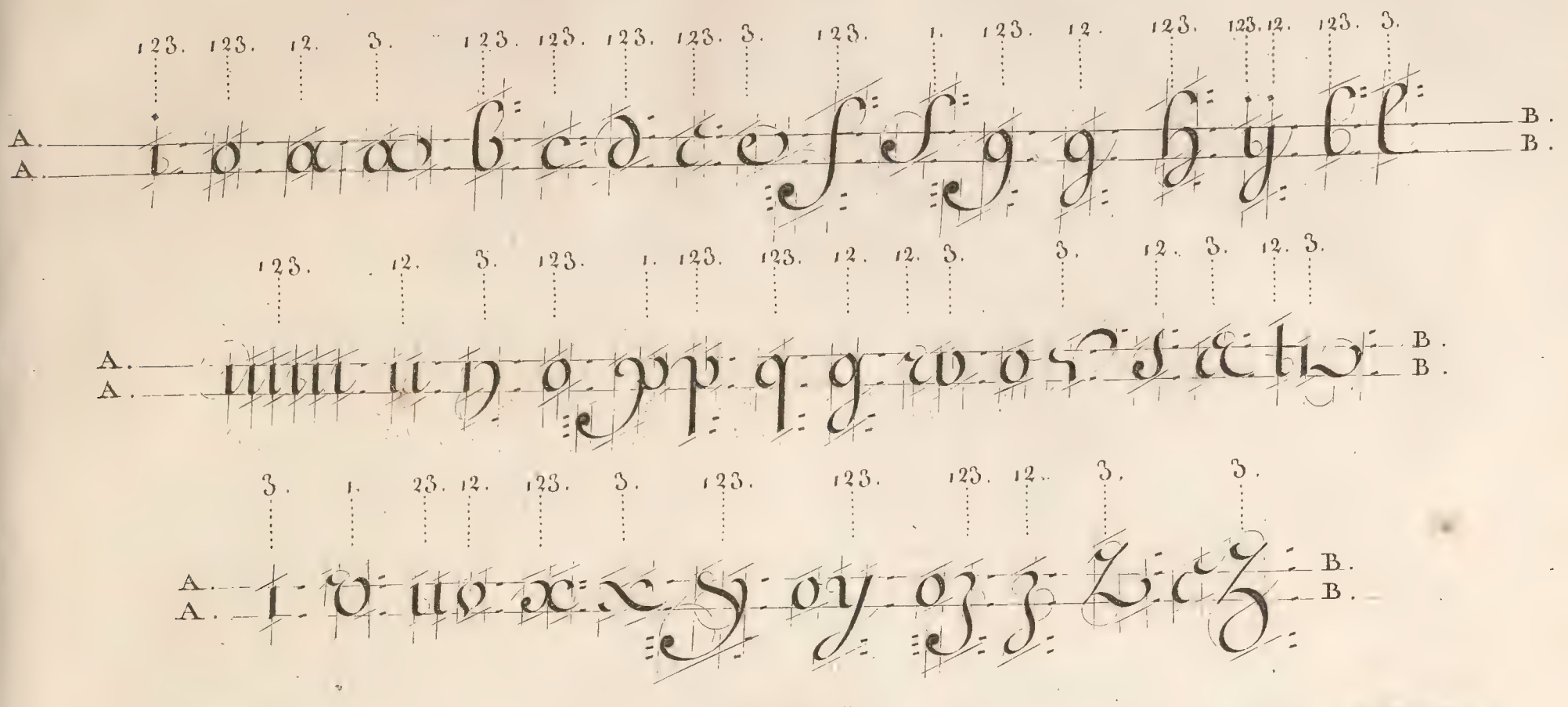

Majaux.

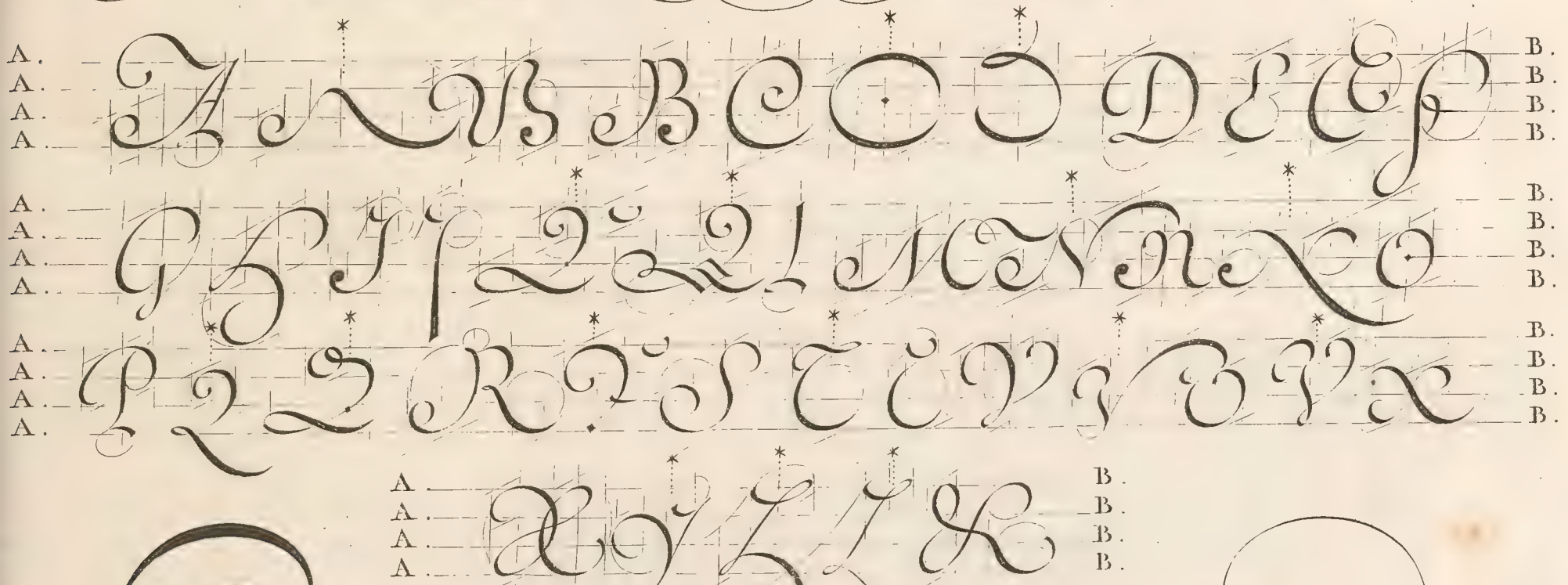

Alphabet Lié.

abcdefffghijklmnopqrstuvwxyz

Aubin Sculpsit.

Paizasson Scripsit.

Alphabets des Lettres Batardes.

Minaus.

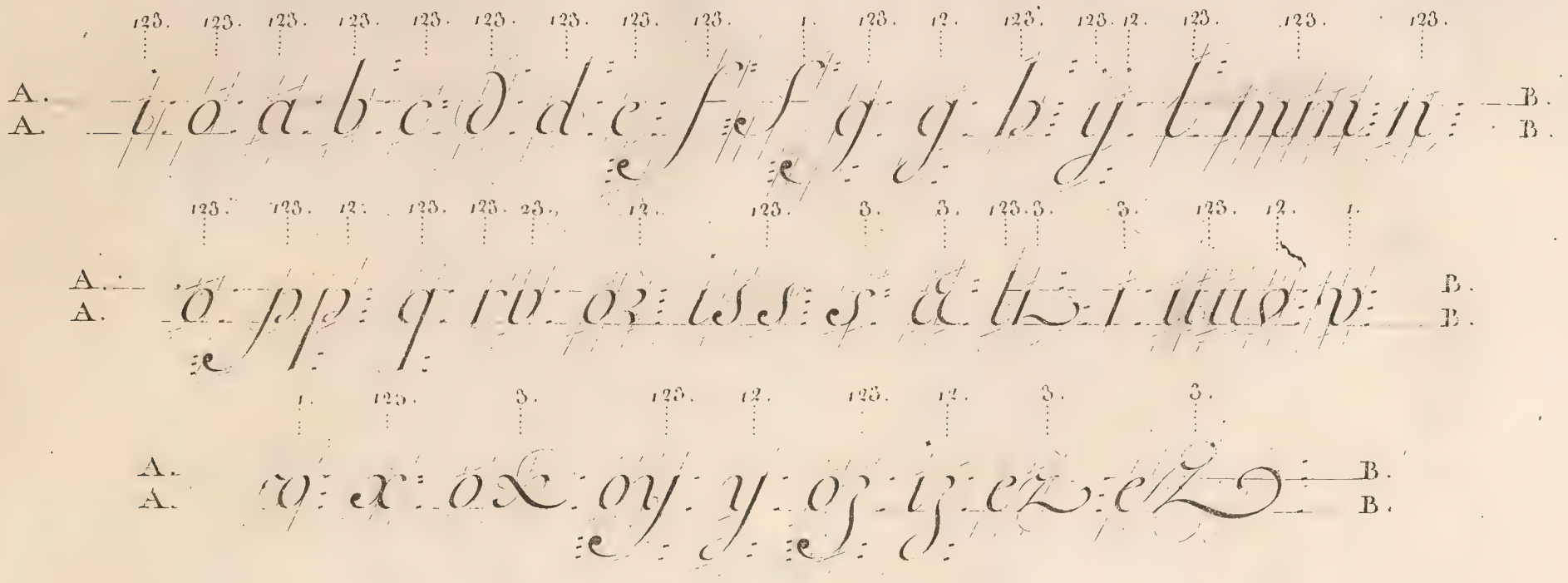

Majaus.

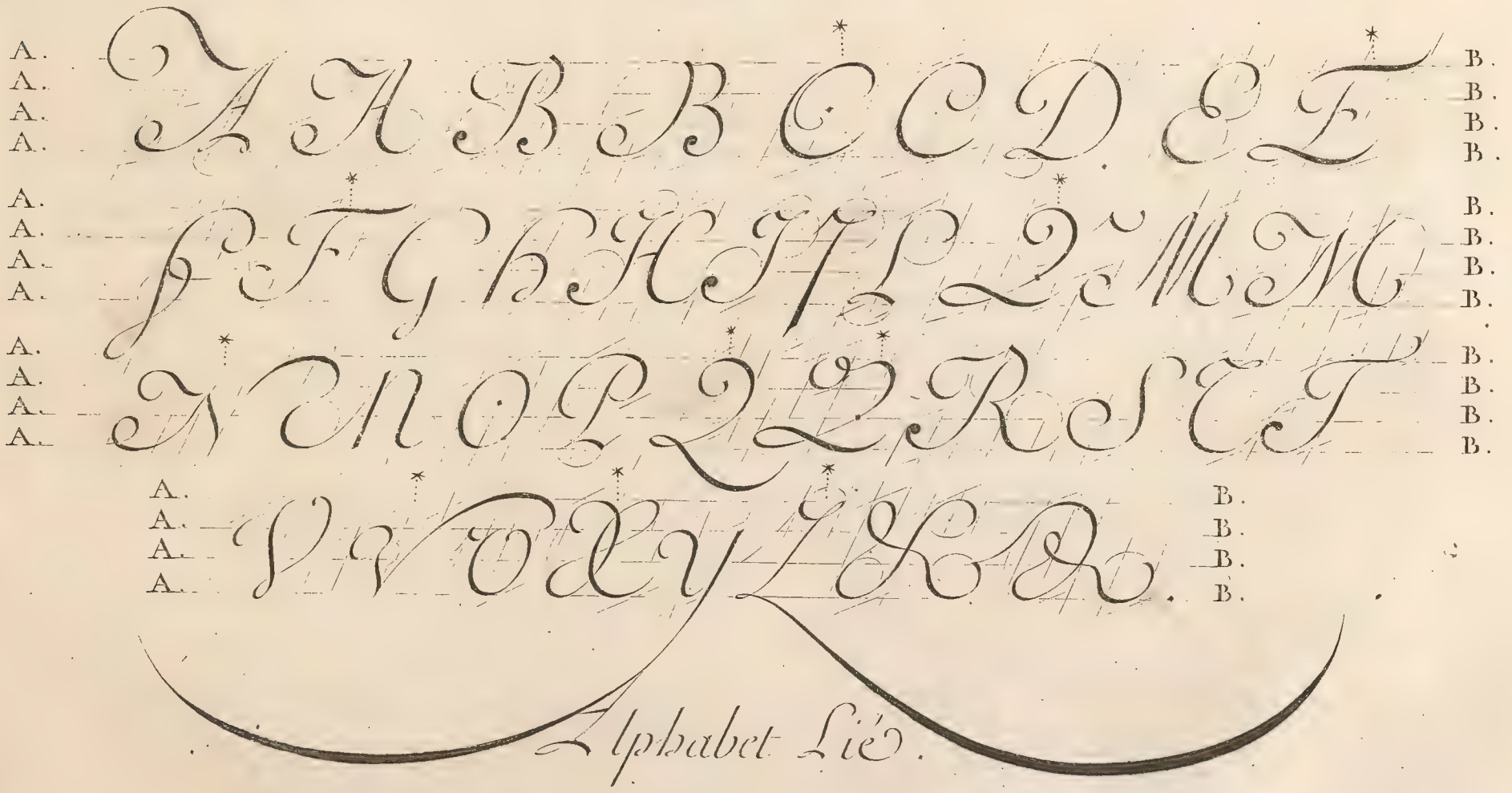

Alphabet Lié.

Aubin Sculp.

Caillasson Scripsit.

Alphabets des Lettres Coulées.

Minuscule.

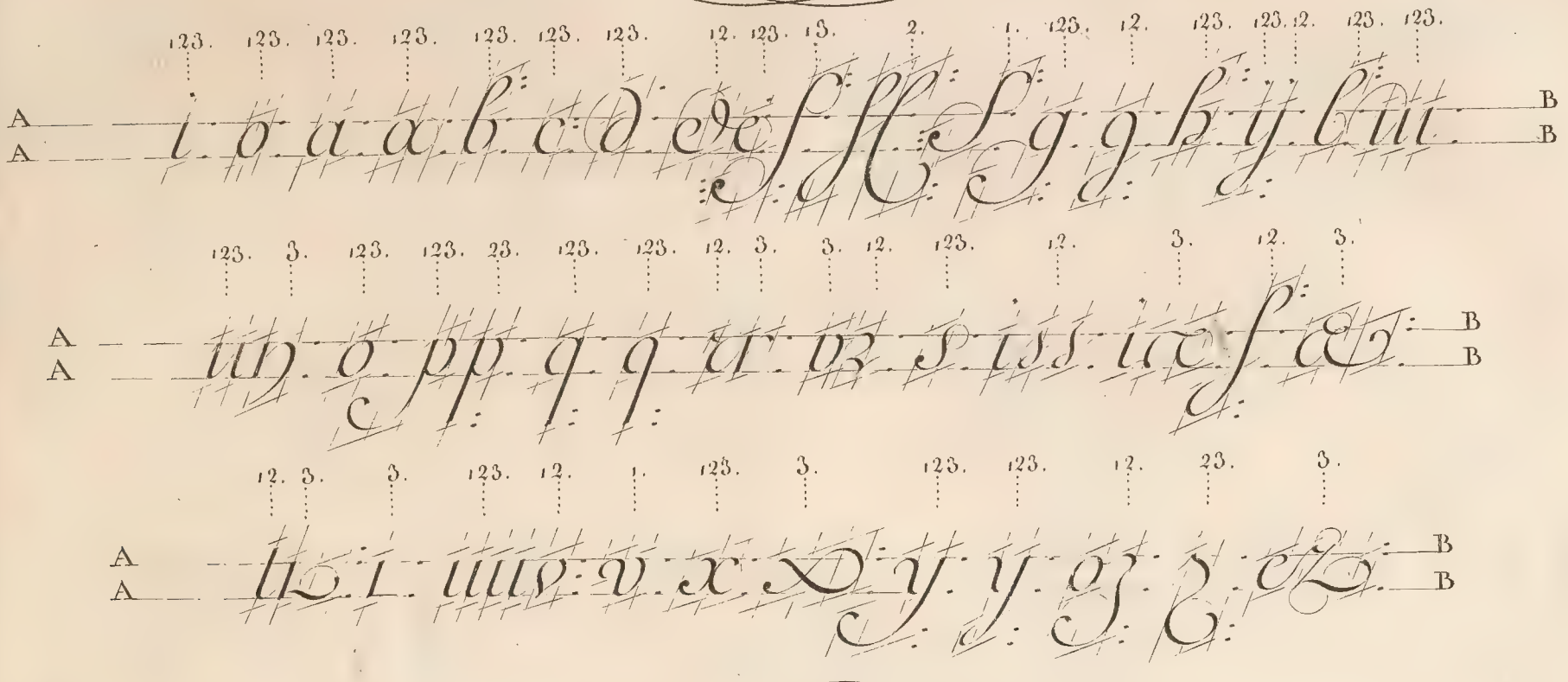

Majuscule.

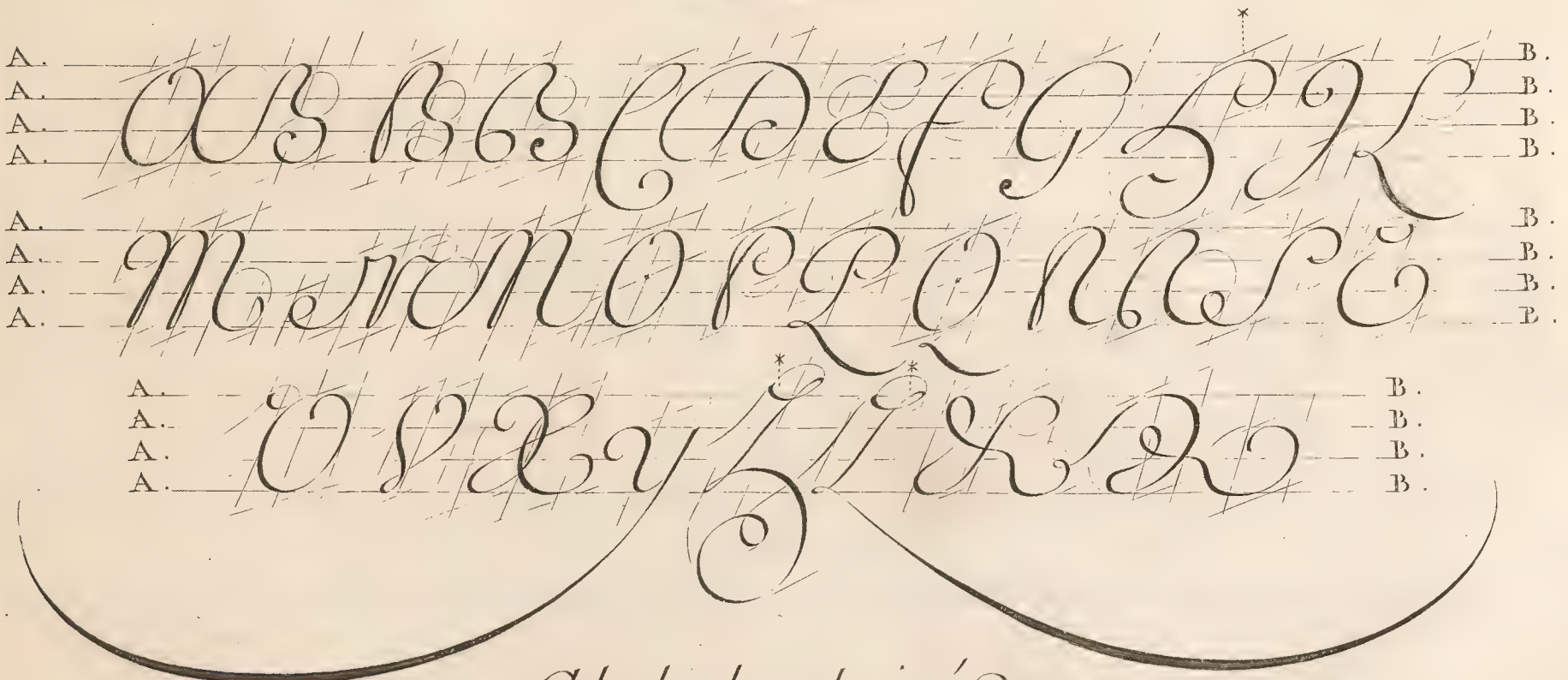

Alphabet brisé.

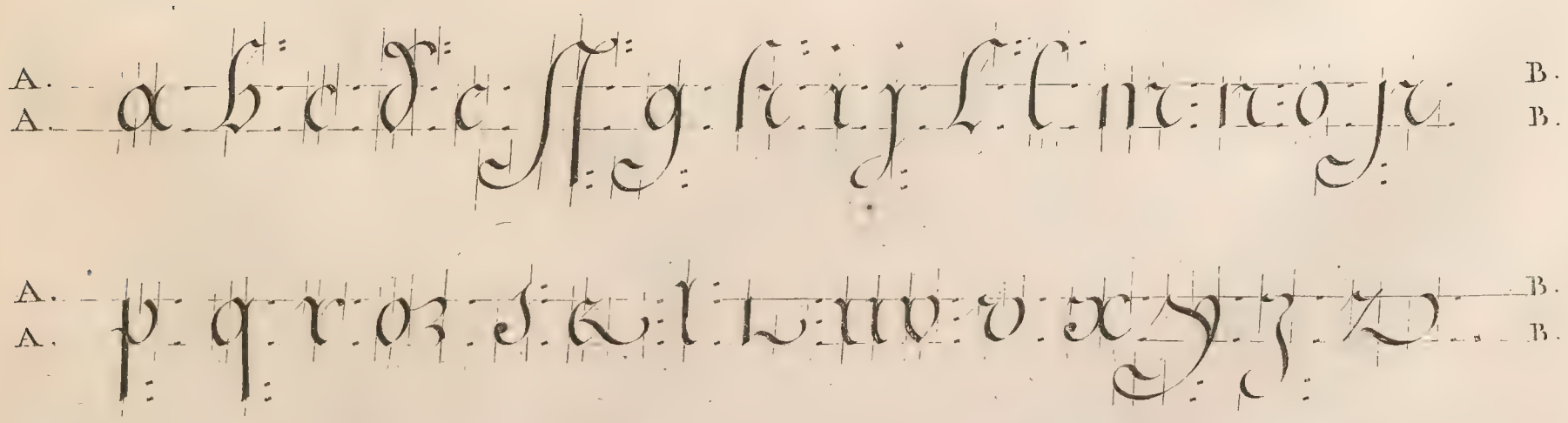

Taille de la Plume à Traité.

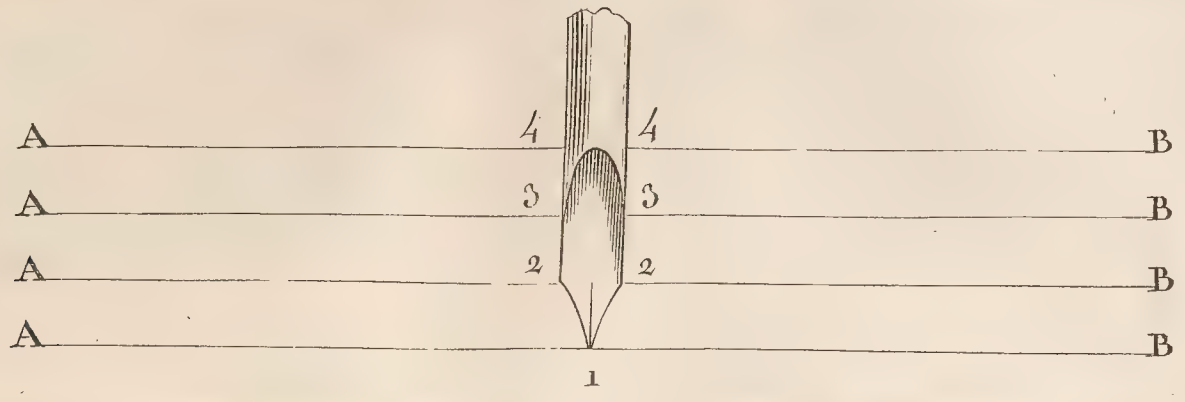

Praniere Position.

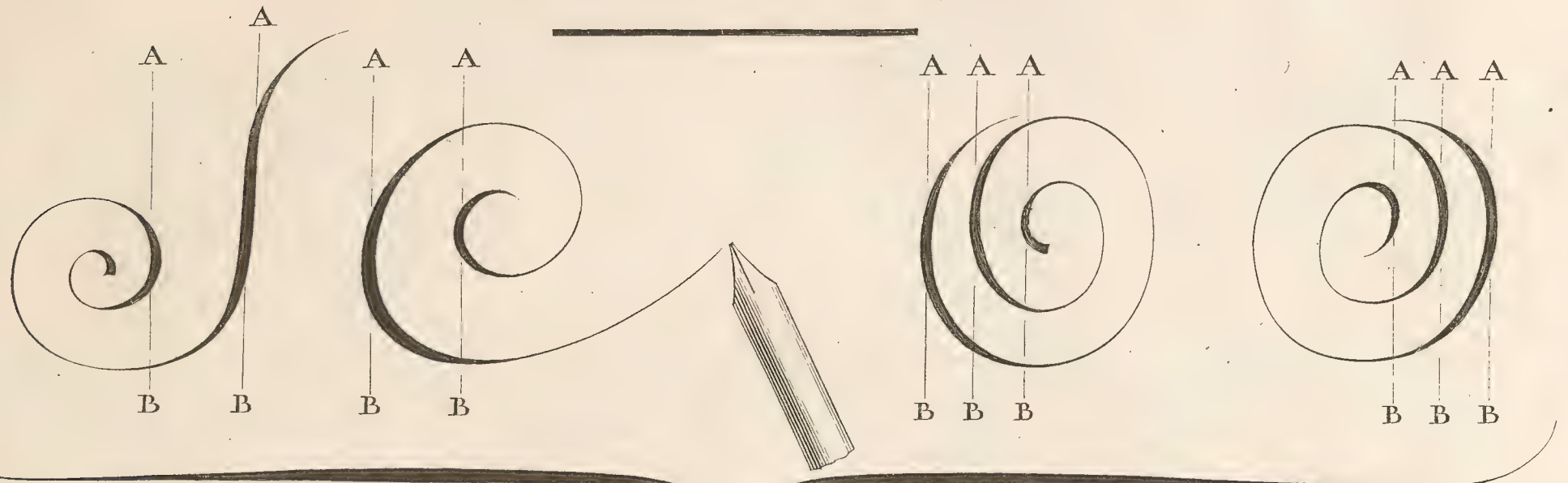

Seconde.

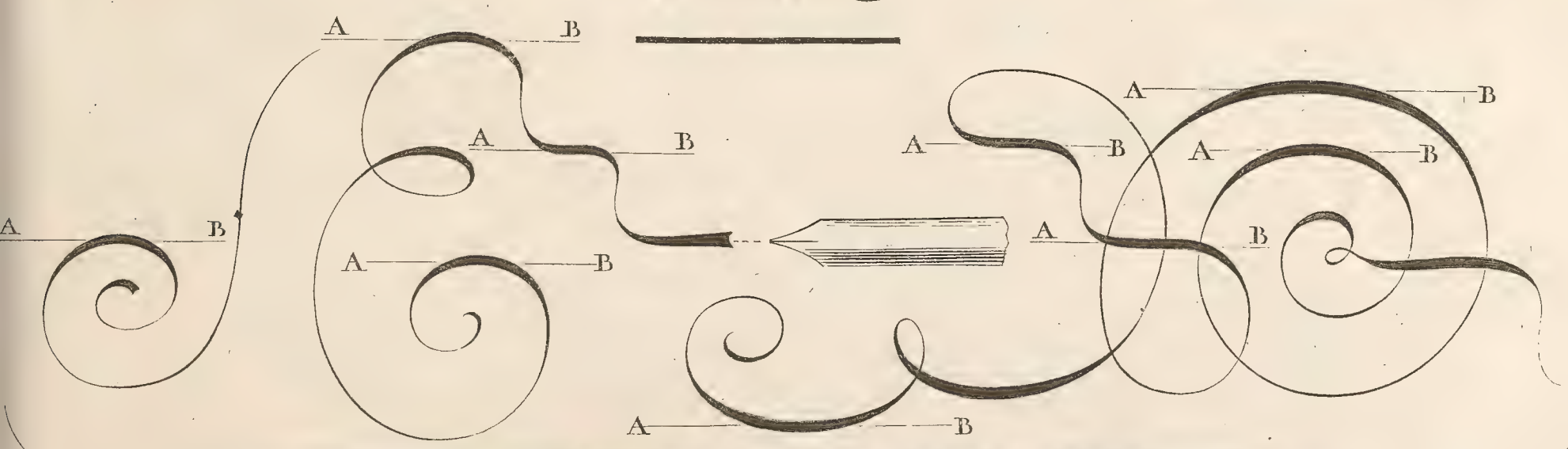

Troisiáme.

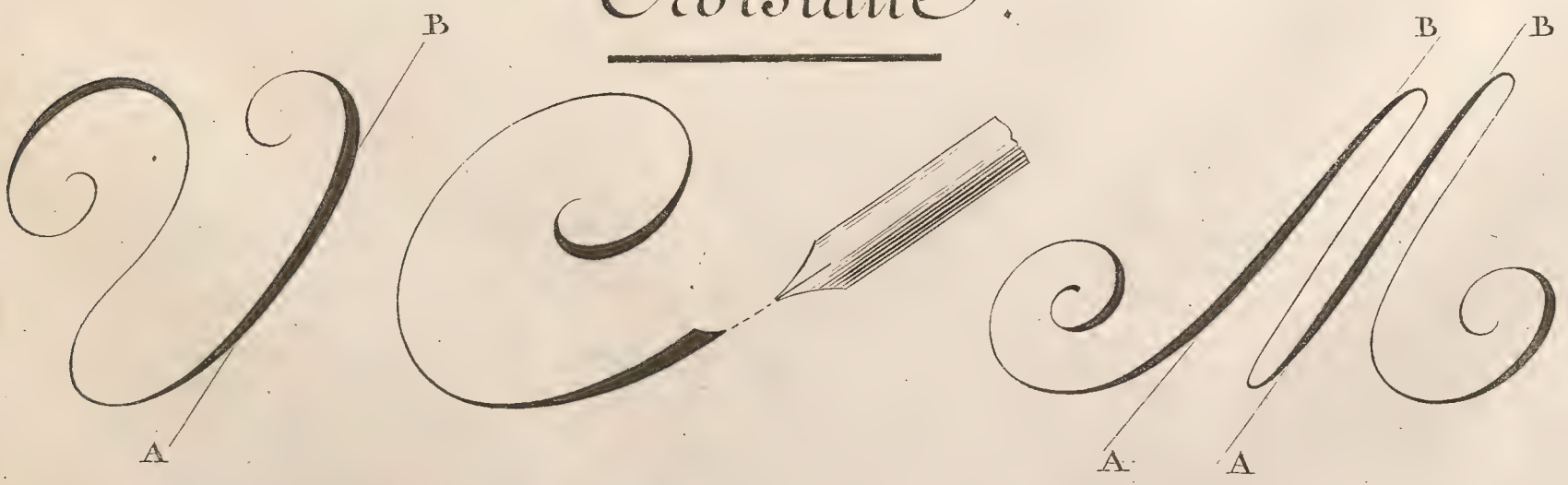

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Lettres Capitales.

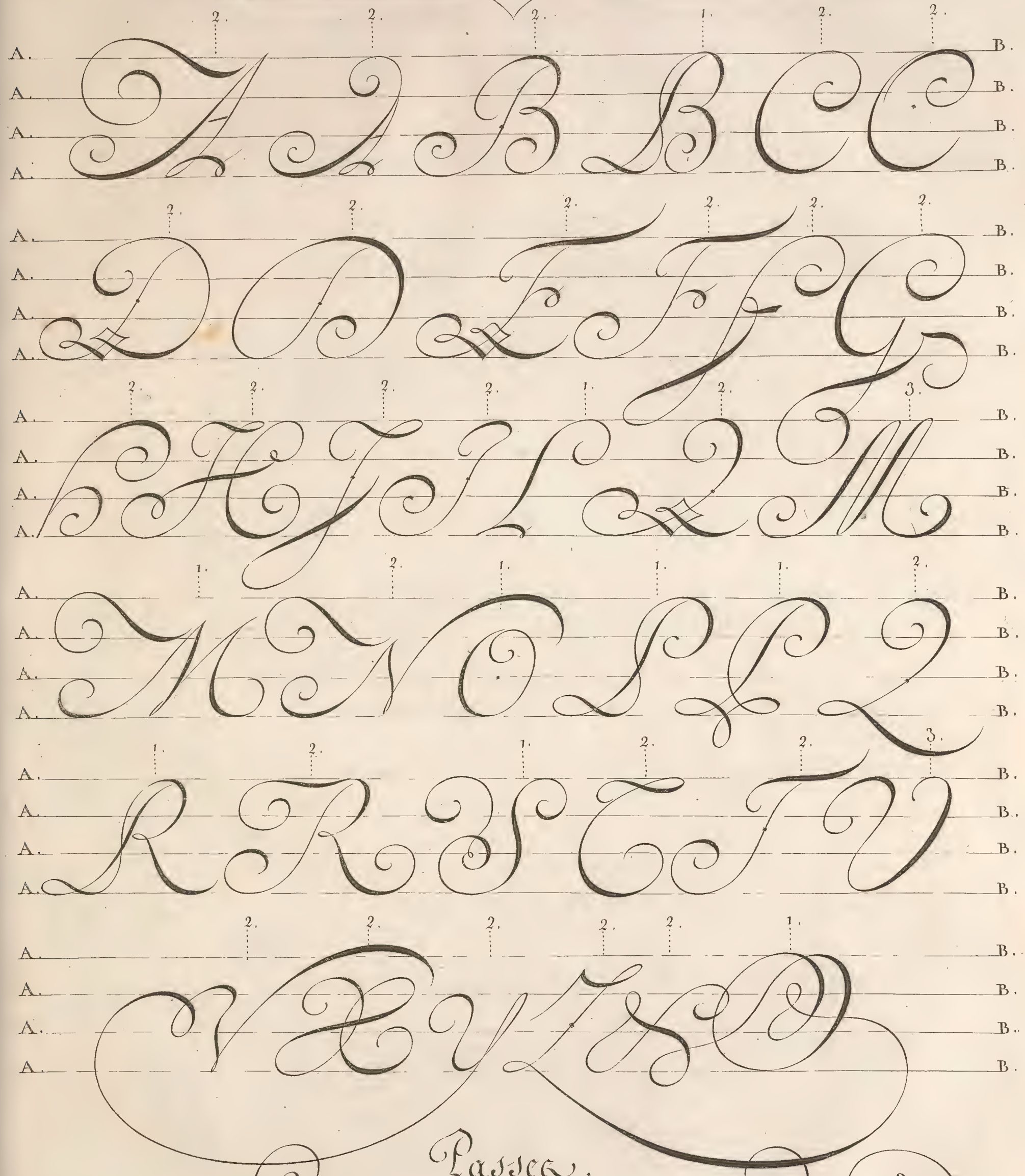

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Différentes Écritures de Rondes.

Re

1. 1 2 3 4. Coupé.

Bonnoré d'Vripinoi a
Saim Jougounnibosy

2. 1 2 3 4. Coupé.

L'Amour propre est plus habile q.
le plus habile homme du monde.

3. 1 2 3 4 5. Coupé.

Y commandai. injusti et une obéissance
forcée ne sont jamais de longue durée.

4. 1 2 3 4 5. Coupé.

Il est ordonné au S. Brosselpinoffauvisix
de payer La Somme de Cinquante Livres.

5. 1 2 3 4 5 6. Coupé.

La Vanité la Houte et Surtout le Faux Savoir
Sont en plusieurs la Palais des Hommes et les
Vertu des Femmes.

Aubin
Sculpsit.

Paillasson
Scripsit.

Différentes Ecritures de Batarde.

Frémont de Loznigny Recev. à Immieres

1. 2. 3. Corps.

On aime a deviner Les autres, mais
on n'aime pas a être Deviné.

2. 3. Corps.

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent
et nous n'aimons pas ceux que nous admirons.

2. 3. 4. Corps.

Il y a du mérite sans Elévation, mais il n'y
a point d'Elévation sans quelque Mérite.

2. 3. Corps.

Hujus unius rei usu scimus maximè
constare humanitatem vitæ, memoriam,
ac hominum immortalitatem. Plin.

Aubin.
Sculpsit.

Paillasson.
Scripsit.

Différentes Ecritures de Couleee.

Antoine Boroumoffoz

1. Coumissaire élû pour le 2e Corpe.

Nous prouettous selou uos espéraucee
et nous teuous selou uore craiutee.

2. Corpe.

Amour de la justice n'est en la plûpart dee
hommes, que la craiute de souffrir l'injustice.

3. Corpe.

Si nous n'avions point de défauts, nos ne prendrions
pas tant de plaisir a en remarquer dans les autres.

4. Corpe.

Ce qui paroit générosité, n'est souvent qu'une
ambition déguisée qui mépise de petits intérêts
pour aller avec plus grands.

5. Corpe.

Aubin Sculpsit.

Paillasson Scripsit.

CARDIER,

Contenant une Planche.

LA vignette repréſente la boutique d'un cardier.

Fig. 1. Ouvrier qui pique une peau tendue ſur le panteur avec la fourchette.

2. Ouvrier qui boute ou fiche les pointes dans la peau tendue ſur le panteur & piquée.

3. Ouvrier qui prépare le bois d'une carde.

1, 2, 3, *&c.* Cardes & inſtrumens à l'uſage du cardier.

Bas de la Planche.

1. Le panteur.
2. Peau piquée.
3. Fourchette.
4. La jauge.
5. n. 1. Tronçons de fil d'archal au ſortir de la jauge.
5. n. 2. Le doubleur.
6. n. 1. pointe au ſortir de deſſus le doubleur.
6. n. 2. Le crocheur.
6. n. 3. La partie du doubleur qu'on appelle *la goutiere.*
7. Peau garnie de pointes vûe en-deſſous.
8. Peau garnie de pointes vûe en-deſſus.
9. Le fendoir.
10. Le dreſſeur.

Voyez dans l'ouvrage au mot CARDIER l'uſage de ces inſtrumens, leur conſtruction & tous les détails de l'art.

fig. 1.

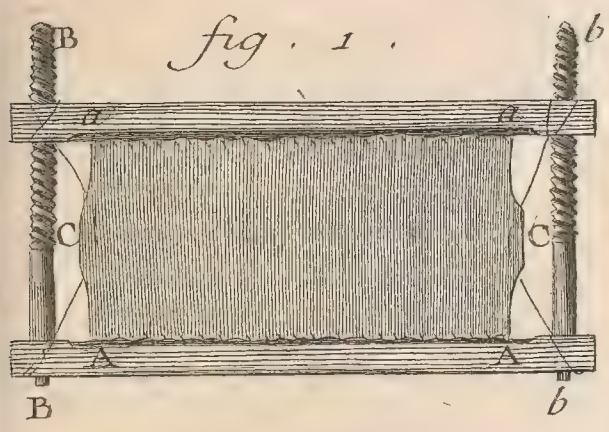

fig. 2.

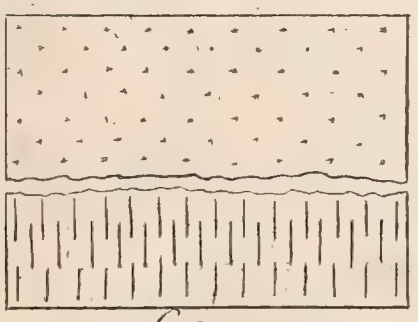

fig. 7.

fig. 3.

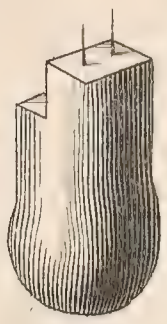

fig. 5.

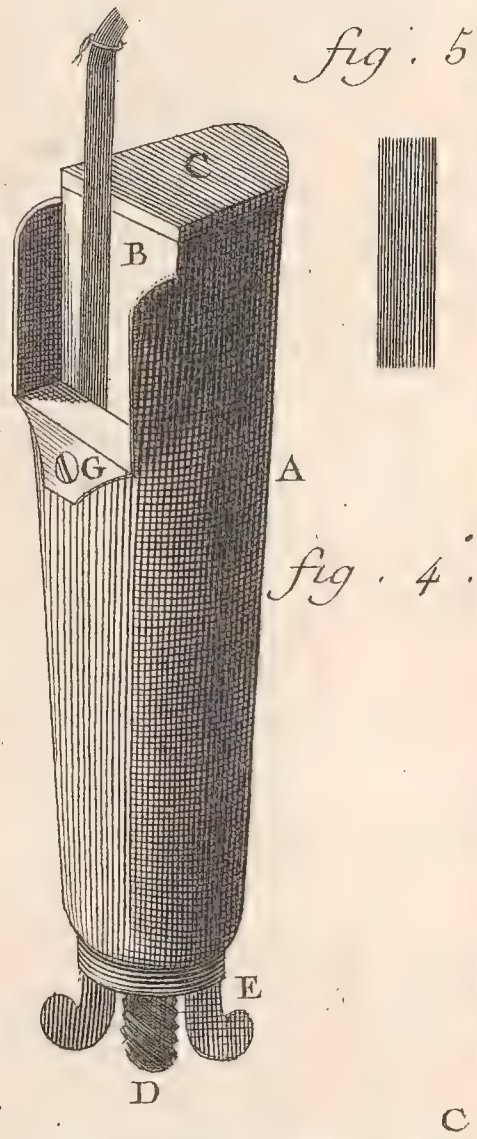

fig. 4.

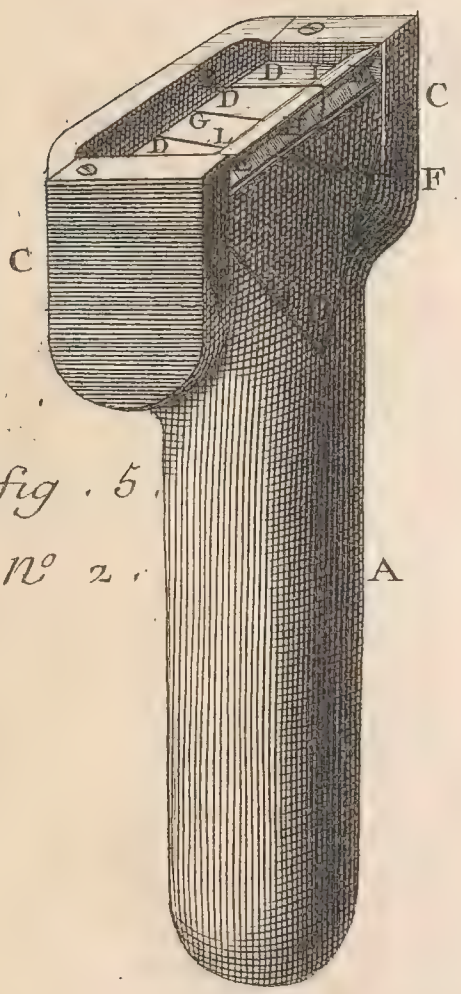

fig. 5. nº 2.

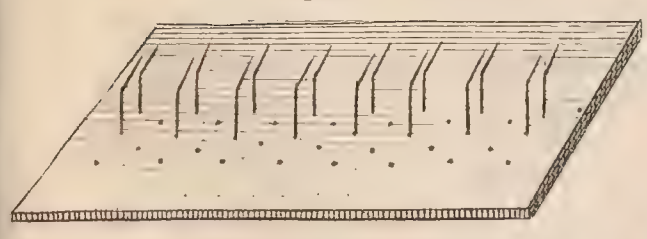

fig. 8.

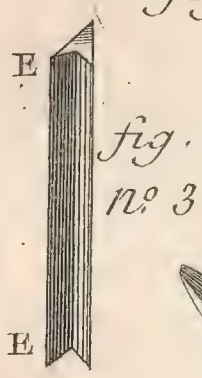

fig. 6. nº 3.

fig. 6.

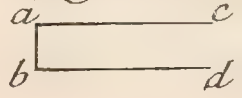

fig. 9.

fig. 10.

fig. 6. nº 2.

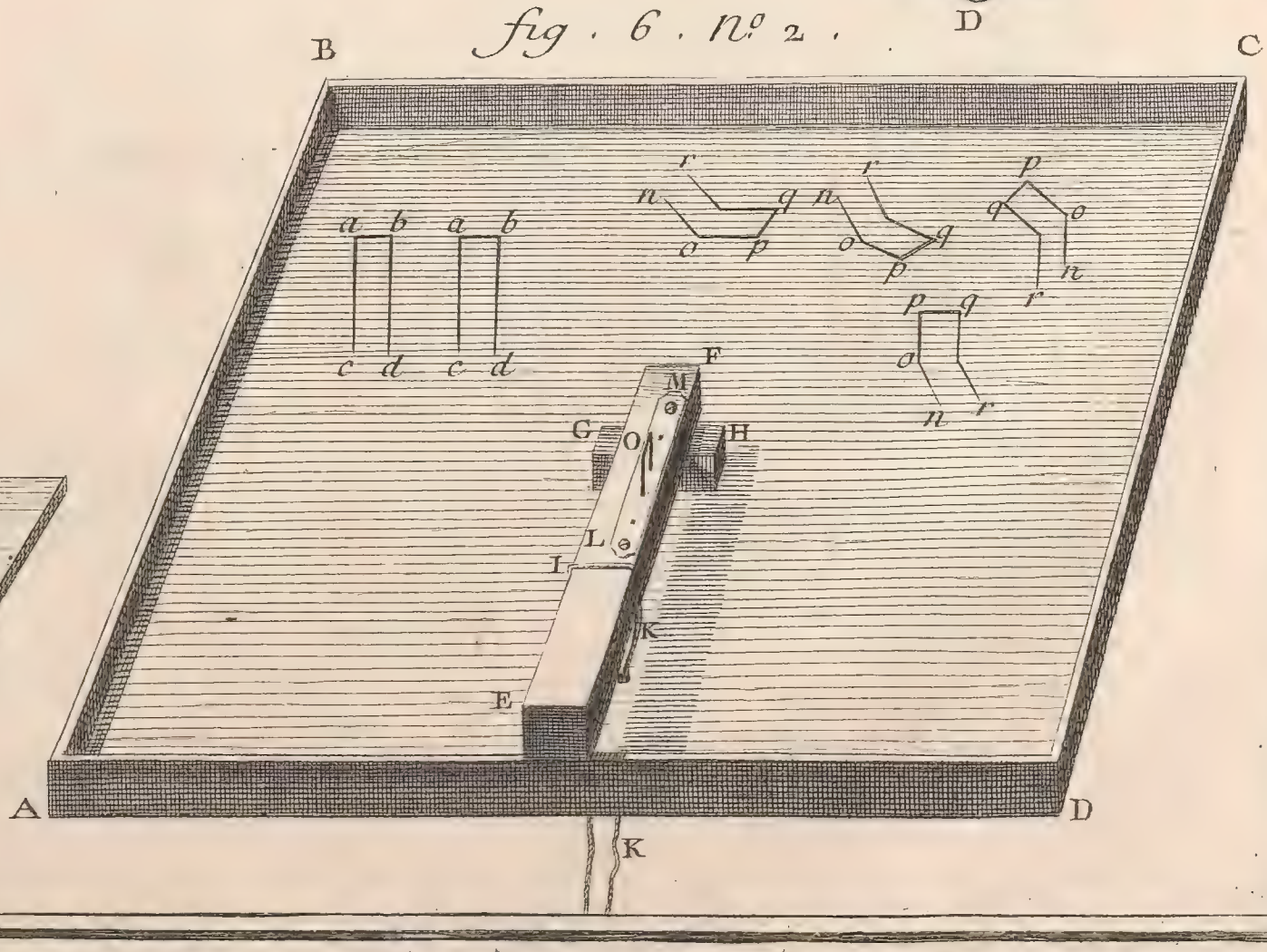

Deſehrt fecit.

Cardier.

CARTIER,

CONTENANT SIX PLANCHES.

Explication de ces ſix Planches, avec quelques détails particuliers de l'Art, pour ſervir de ſupplément à l'article CARTES *du Dictionnaire.*

IL en eſt de l'Art du cartier comme de beaucoup d'autres, tels que le mégiſſier, le chamoiſeur, le tanneur, *&c.* la manœuvre & la langue en varient ſouvent d'une province à une autre. Voici la fabrication & les termes à l'uſage des maîtres cartiers de Paris.

Papiers qui entrent dans la compoſition de la carte.

On peut faire des cartes avec toutes ſortes de papier; mais on n'y en employe que les trois ſuivans.

1. *Le papier-pot.*
2. *La main-brune ou étreſſe.*
3. *Et le papier-cartier.*

Le papier-pot eſt aſſez blanc, mais peu collé. C'eſt ce papier qui reçoit l'impreſſion des couleurs; il ſert au devant de la carte. Il y en a de deux eſpeces.

L'eſpece de papier-pot la plus commune s'employe au dedans de la carte avec l'étreſſe, & le papier-cartier, pour rendre la carte plus blanche.

Ce papier eſt appellé *papier-pot*, parce que c'étoit la marque de la papeterie, lorſqu'on commença à l'employer à la fabrication de la carte. La feuille portoit un pot de fleurs; la marque a changé depuis long-tems, & le nom eſt reſté au papier.

La rame de ce papier doit être du poids de neuf à dix livres, poids de marc.

La *main-brune* ou l'*étreſſe* eſt deſtinée à compoſer le corps ou l'intérieur de la carte. C'eſt un papier gris, compact & propre à ôter à la carte toute tranſparence.

Il y a de l'*étreſſe forte* & de l'*étreſſe mince*. La forte doit peſer douze à treize livres, la mince, neuf à dix.

L'*étreſſe forte* entre dans la fabrication des cartes à trois feuilles, dont on forme ordinairement les jeux entiers & de comete, pour que le grand nombre de cartes ne rende pas les jeux trop épais.

L'*étreſſe mince* entre dans la fabrication des cartes à quatre papiers, comme dans les jeux de quadrille, piquet & brelan.

Dans pluſieurs provinces l'on ne fait des cartes qu'à trois papiers. Dans ce cas on les choiſit plus forts, ſurtout pour les jeux où le nombre des cartes eſt le moindre.

Le *papier-cartier* ſe fabrique exprès. Il doit être très-blanc & bien collé; la rame en doit être du poids de dix à onze livres; il ſe place au dos de la carte.

La dimenſion de ces trois différentes ſortes de papiers eſt de quatorze pouces de long, ſur onze pouces & demi de large, la feuille priſe dans ſon entier.

Fabrication des cartes. On commence par choiſir, éplucher, nettoyer le papier, en ôter les bros ou ordures.

Pluſieurs fabriquans font même frotter l'étreſſe des deux côtés avec la pierre-ponce, afin de mieux appercevoir les ordures; cela s'appelle *poncer*.

Mais le poncer n'a lieu qu'après le premier collage qui ſe fait à deux feuilles d'étreſſe & une feuille de pot jointes enſemble, comme il ſera dit ci-après.

Mêlage à trois papiers. Le mêlage du papier eſt, à proprement parler, la premiere opération de la fabrication.

Celui des entieres & comete ſe fait à une ou à deux fois.

Dans le premier cas, les trois feuilles de papier ſe mêlent enſemble, de maniere qu'il y a une feuille de main-brune forte entre deux feuilles de pot, & deux autres de cartier, *&c.*

Dans le ſecond cas, on mêle une feuille de main-brune avec une feuille de cartier, arrangées de maniere qu'il y a de ſuite deux feuilles de main-brune & deux feuilles de cartier.

Après que ces feuilles ainſi diſpoſées, ont été collées & ſéchées, on les mêle de nouveau avec une feuille de pot qui collée, rend le carton complet.

La derniere façon de mêler eſt la plus uſitée, & celle qui donne le plus de corps aux cartes.

Les maîtres cartiers ne pratiquent la premiere, que lorſqu'ils ſont preſſés d'ouvrage.

Mêlage à quatre papiers. Les cartes de quadrille, piquet & brelan, compoſées de quatre feuilles de papier, ſe mêlent à deux fois.

Le premier mêlage eſt de deux feuilles de main-brune, ou d'une feuille de main-brune & d'une feuille de pot, qui collées enſemble, ſont appellées *cartons* ou *feuilles d'étreſſe*.

Le ſecond mêlage ſe fait, en ajoutant aux feuilles d'étreſſe collées une feuille de pot & une autre de cartier.

L'ordre que l'on tient à cet égard, eſt de commencer par mêler une feuille d'étreſſe entre deux feuilles de pot & deux autres feuilles de cartier, comme il a été dit pour le mêlage des entieres à une fois.

La raiſon de cet ordre eſt de faire que les deux feuilles de pot ou de cartier ne reçoivent chacune la colle que par un côté, les cartons ſe ſéparant par l'autre côté, comme il ſera dit ci-après.

Un bon ouvrier peut mêler par jour juſqu'à dix-ſept à dix-huit tas.

Tas à quatre papiers. Ce tas eſt compoſé de plus ou de moins de mains de papier, ſelon la ſorte de cartes que l'ouvrier ſe propoſe de fabriquer.

Lorſqu'il s'agit de faire des cartes à quatre papiers, le tas eſt de deux rames pour le premier mêlage; ſçavoir, dix mains d'étreſſe collée, dix mains de pot, & dix mains de cartier; ce qui revient à la quantité de quarante mains, les dix mains d'étreſſe collée repréſentant vingt mains.

Tas à trois papiers. Quant aux cartes à trois papiers, lorſqu'on mêle à deux fois, le tas eſt auſſi de deux rames de papier pour le premier mêlage; mais pour le ſecond, ou lorſqu'on mêle à une ſeule fois, le tas eſt toujours de ſoixante mains, vingt mains de main-brune, vingt mains de pot, & vingt mains de cartier.

Mais avant que de parler du collage qui ſe fait immédiatement après le mêlage, il convient d'expliquer la maniere dont ſe fait le moulage des cartes à figures ou à têtes, attendu que le papier imprimé des cartes à têtes fait partie du mêlage & du collage.

Moulage. Les réglemens faiſant défenſes aux cartiers d'avoir chez eux ni dans aucuns lieux ſecrets aucuns moules ſervant à imprimer les traits des cartes à portraits, & leur étant enjoint de venir faire les impreſſions au bureau de la régie, à cet effet l'on y a établi des moules.

Ces moules ſont gravés ſur cuivre ou ſur bois; ils ſont de différentes grandeurs, relativement au nombre de figures qu'ils contiennent.

Selon les différentes fabriques, ils ſont à vingt ou à vingt-quatre, ou même à trente figures.

A Paris & en Alſace les moules ne ſont qu'à vingt figures; l'on ne parlera ici que de cette ſorte.

Les figures ſont rangées ſur les moules à quatre de hauteur ſur cinq de large.

L'on ſe ſert ordinairement de deux moules pour l'impreſſion des douze différentes figures qui ont eu lieu juſqu'à préſent dans les différens jeux d'uſage; ſçavoir, les moules de têtes & ceux de valets rouges.

Le premier moule contient deux rois & deux dames de cœur & de carreau.

Deux rois & deux dames de treffe & de pique.

Deux valets de treffe & de pique; ce qui fait en tout vingt figures qui ſont peintes en cinq couleurs.

Le ſecond contient vingt valets, dix de cœur, & dix de carreau, qui ne ſont peints ordinairement qu'à quatre couleurs.

L'on imprime cinq feuilles de la premiere ſorte pour une de valets rouges; ce qui fournit à dix jeux de cartes de toutes ſortes.

Dimenſion de la carte. Les cartes priſes dans l'intérieur des traits qui terminent leur quarré oblong, ſont de trois pouces de hauteur ſur deux pouces de largeur. Or il y a une diſtance intermédiaire entre ces traits, laquelle eſt d'une ligne en tous ſens. On appelle cette diſtance ou réſerve, *champ*. C'eſt par le champ que ſe fait la ſection de la carte avec les ciſeaux; enſorte que la dimenſion de la carte eſt en tout de trois pouces & une ligne de haut, ſur deux pouces & une ligne de large.

Dimenſion d'un moule à vingt figures. Mais il faut remarquer que les traits ou lignes qui terminent le grand quarré qui renferme les figures, n'a qu'une demi-ligne de champ, attendu que la carte n'en doit comporter qu'une demi-ligne ſur chacun de ſes côtés; en conſéquence un moule de vingt figures doit avoir exactement dans l'intérieur des traits qui terminent le grand quarré, douze pouces & quatre lignes de haut, ſur dix pouces & cinq lignes de large, pié de roi, avec un rebord d'environ ſix à neuf lignes.

Les dimenſions dont il s'agit ici, ont été priſes ſur les moules actuellement en uſage à Paris; mais elles varient ſelon les lieux. Cette variation doit être connue pour bien juger de la diminution que les cartes peuvent ſouffrir pour la recoupe.

Il faut que le moule ſoit poſé ſur une table ſolide.

Compoſition du noir à imprimer. Le noir dont on ſe ſert pour l'impreſſion des premiers traits des figures par le moyen du moule, ſe fait de colle & de noir de fumée; on les laiſſe agir l'un ſur l'autre, & le noir le plus anciennement préparé, eſt le meilleur.

Les outils & uſtenſiles dont on ſe ſert pour cette opération, conſiſtent en une broſſe à longs poils, avec laquelle on noircit le moule, & un frottoir de crin ou de liſieres, pour appliquer la feuille ſur le moule.

On humecte de tems en tems ces frottoirs avec de l'huile, pour qu'ils coulent plus facilement ſur la feuille de papier, & ne la déchirent point.

Il faut uſer ſobrement d'huile, parce que ſi la feuille en avoit trop, elle ne prendroit pas la colle.

Moitiſſage du papier. Pour que le papier puiſſe prendre l'impreſſion des traits, il faut qu'il ſoit moiti; & voici comment cela ſe fait.

On trempe dans l'huile le papier pot, & enſuite on le met ſous preſſe, afin que l'huile ſe répande également par tout, & que le ſuperflu en ſoit exprimé. On laiſſe ordinairement le papier huilé ſous la preſſe environ ſept à huit heures.

Un bon mouleur peut en treize heures de travail mouler deux mille cinq cens feuilles.

Lorſque le moulage eſt fait, il eſt d'uſage d'étendre les feuilles ſur des cordes pour les faire ſécher.

Collage. Après la diſtribution ou l'arrangement des papiers, fait dans l'ordre que nous avons indiqué ci-deſſus, en parlant du mêlage, l'on procede au collage. Or l'explication de l'une de ces manœuvres devient l'éclairciſſement de l'autre.

Il faut ſeulement obſerver qu'un bon ouvrier ne peut coller par jour, c'eſt-à-dire dans treize heures de travail effectif, que douze à quatorze tas compoſés chacun de quarante mains, ou ſeulement huit à neuf tas faits chacun de ſoixante mains, encore cela ſuppoſe-t-il un auxiliaire pour preſſer, piquer & étendre aux cordes les tas qu'il colle; ſans cet auxiliaire, il ne peut coller que moitié.

Le premier collage ſe nomme le *collage en feuille*.

Le ſecond collage ſe nomme le *collage en ouvrage*.

Il faut que le tas de l'un & de l'autre reſte en preſſe pendant une heure ou environ, afin de faire prendre corps à la colle avec le papier, & en exprimer le ſuperflu.

Il eſt à obſerver qu'on ne met ordinairement ſous preſſe que dix mains de collage en blanc ou deux cens cinquante cartons; une plus grande quantité pourroit s'écarter & ſe gâter.

Compoſition de la colle. La colle qui ſert à former ou mettre en carton, ſe fait ordinairement de farine & d'amidon. C'eſt du degré de cuiſſon qu'on lui donne, que dépendent ſa bonté, ſa ſolidité & ſa blancheur. On la fait refroidir dans des baquets. Quand elle eſt froide, on la paſſe au tamis pour la rendre égale & la nettoyer d'ordures.

Etendage. Pour faire ſécher le collage, ſi c'eſt de l'étreſſe, on pique & on étend cinq à ſix feuilles enſemble; ſi ce ſont des cartons avec tous leurs papiers, on les pique par double avec un fil de laiton, le papier-cartier en-dedans, pour les accrocher à des cordes tendues dans un endroit aéré, ſpacieux & commode.

On ne laiſſe en été les cartons aux cordes que pendant vingt-quatre heures, à moins que le tems ne ſoit pluvieux; en hiver on les fait ſécher au poîle.

Le tems qu'ils reſtent aux cordes, dépend alors du plus ou moins de feu que l'on entretient dans les étendages; à un feu vif & égal, il faut trente-ſix heures pour ſécher.

Un commis ne peut être trompé ſur cet article, en viſitant journellement les étendages d'un cartier, parce qu'on ne peut ſubſtituer des cartons ſortans de la preſſe à des cartons en partie ou tout-à-fait ſecs; qu'il ne s'en apperçoive à la différence de couleur que les uns & les autres préſentent à la vûe.

Les cartons ſecs ſont abattus & dépinglés en très-peu de tems.

Un ouvrier dans trois heures peut abattre, dépingler & mettre en pille l'ouvrage de la journée d'un coleur; cela s'appelle *abattre le collage*.

Premier ſéparage des cartons. Il y a deux ſortes de ſéparage, celui de l'étreſſe en premier collage, & celui de l'ouvrage ou du ſecond collage.

Le premier eſt le plus long & de beaucoup; la raiſon en eſt que l'on étend aux cordes cinq ou ſix feuilles enſemble qui collées les unes aux autres par leurs extrémités, ne peuvent être ſéparées qu'avec peine; au lieu que l'ouvrage ou le ſecond collage n'eſt étendu que double à double; ce qui en rend la ſéparation plus aiſée.

On ne peut évaluer qu'imparfaitement le tems de cette manœuvre, parce que les maîtres cartiers ne font ſéparer leurs étreſſes & ouvrage qu'à différens intervalles, ſelon qu'ils en ont beſoin.

On eſtime cependant qu'un ouvrier peut ſéparer par jour vingt-cinq groſſes d'étreſſes, & quatre cens cinquante mains d'ouvrage.

La groſſe contient douze mains, la main vingt-cinq cartons. L'uſage eſt de compter l'étreſſe collée & les cartons de tête par groſſes, & les cartons de points par dix mains.

Avant que de parler du ſecond ſéparage, on va expliquer de quelle maniere ſe fait la peinture, attendu que le dernier ſéparage ſe fait après que les cartons ont été mis en couleur.

Peinture. Après que les cartons ſont redreſſés, on les peints; & cette manœuvre s'appelle *habillage*.

Les têtes ou figures reçoivent pluſieurs couleurs, ſçavoir, cinq pour les rois, dames & valets noirs, le jaune, le gris, le rouge, le bleu & le noir. Les valets rouges ne reçoivent que les quatre premieres.

Il faut pour cet effet cinq patrons. Ces patrons ſont découpés chacun relativement aux parties des figures auxquelles on deſtine chaque couleur. Ils ſont vernis ou maſtiqués, & on les nomme *imprimures*. Les imprimures pour les points ne different pas des *imprimures* pour les figures.

Il y a cette différence de la peinture des têtes à celle des points, que les têtes ſe peignent par groſſe, & les points par main.

Un ouvrier ne peut peindre par jour que douze mains de tête; il peint au contraire ſoixante mains de points, attendu qu'il n'y a qu'une couleur à appliquer aux points, & cinq aux têtes.

Lorſque les couleurs ne ſont pas placées contiguëment les unes aux les autres, & qu'elles laiſſent en-

tre elles un eſpace non peint; ce défaut de la carte s'appelle une *fenêtre*.

Dernier ſéparage de cartons. Pour éviter que le côté du papier-cartier ne ſoit taché, lorſqu'on imprime les couleurs, on laiſſe deux cartons enſemble, le papier-cartier en-dedans, & les côtés du papier-pot en-dehors recevant la peinture. Quand on a peint, on ſépare les cartons, en déchirant un peu un des angles, afin de pouvoir inſérer entre eux un couteau de bois. On exécute cette opération avec la main, ſi le carton eſt bien ſec.

Un ouvrier peut ſéparer par jour, comme il a été dit ci-deſſus, juſqu'à quatre cens cinquante mains de cartons.

Chauffage & liſſage. C'eſt la liſſe qui donne aux cartes le luiſant qu'on leur voit; le liſſage ſe fait comme on va dire.

On fait chauffer les cartons dans des chauffoirs de différentes ſortes, ſelon l'emplacement du maître cartier.

Le carton ſe chauffe d'abord pardevant, c'eſt-à-dire du côté des couleurs, puis on le frotte avec un frottoir de liſiere ou de feutre. On a paſſé deſſus auparavant un morceau de ſavon bien ſec; il ne s'attache au carton qu'une portion très-légere de ſavon. Cette portion de ſavon fait couler la liſſe, & l'empêche d'érafler le carton. Quand on a ſavonné le carton, on le liſſe du côté où il a reçu cette préparation.

La liſſe eſt compoſée de cinq parties eſſentielles.

D'une table un peu flexible, ſur laquelle eſt poſé un marbre poli, un peu plus grand que les cartons.

Ce marbre eſt appliqué ſur la table, & il ſert de ſoutien à la feuille qu'on liſſe avec un caillou.

Le caillou s'aiguiſſe ſur un grais; il eſt emboîté dans un morceau de bois à deux manches, ou, comme diſent les ouvriers, à deux mancherons ou poignées. Cette boîte tient au bout d'une perche qui eſt bridée par ſon autre bout à une planche tenue au plancher verticalement au-deſſus du marbre. Cette planche fait reſſort & détermine le degré de preſſion convenable pour liſſer & luſtrer le carton.

Après cette premiere opération, on en uſe de la même maniere pour le derriere ou le dos de la carte.

Boutée. Les cartiers liſſent leurs ouvrages par *boutées*. Une boutée eſt ordinairement de quarante ſixains, & employe plus ou moins de cartons, ſelon l'eſpece de jeux. Le nombre des cartons ne varie jamais, par rapport aux têtes & aux valets, parce que le nombre en eſt toujours le même pour toutes ſortes de jeux.

On ſubdiviſe les boutées par patrons. On entend par un patron une quantité de chacune des eſpeces de cartons qui ſervent à former le jeu, & cette quantité eſt plus ou moins forte, ſelon le nombre & l'eſpece de cartons à réduire en jeux.

Il y a des patrons de têtes où les valets rouges ſont compris, des patrons de gros jeux, qui ſont les dix, les neuf & les huit.

Des patrons de bas jeux, qui ſont les ſix, les cinq, les quatre, les trois & les deux.

Des patrons de ſept & d'as, parce qu'ils ſont peints enſemble ſur le même carton.

Une boutée de quarante ſixains d'entieres eſt compoſée de ſix mains de têtes, une main de valets rouges, huit mains de gros jeux, deux mains de ſept & d'as, & dix mains de bas jeux.

On peut eſtimer là-deſſus les boutées de quadrilles, piquets & brelans, dont il n'y a à retrancher que le gros ou le bas jeu.

Il y des maîtres cartiers qui ne compoſent leurs boutées que de trente ou même vingt ſixains; cela dépend de leur vente. Dans tous les cas il ne s'agit que de proportionner le nombre de feuilles que chaque patron contiendra, à la quantité de ſixains à fabriquer.

L'uſage des cartiers eſt d'avoir toujours pluſieurs boutées de toute eſpece liſſées par-devant. Ils ne font liſſer le derriere ou dos, qu'à meſure qu'ils réduiſent en jeux, parce que l'air altere le luiſant de la liſſe, & qu'on ne peut trop attentivement conſerver l'égalité de blancheur au côté de la carte que le joueur regarde quand il mêle ou qu'il donne.

Un bon ouvrier peut liſſer par jour des deux côtés vingt à vingt-cinq mains de cartons.

Le carton eſt plus ou moins luiſant, ſelon le nombre de coups de liſſe qu'il reçoit; l'ordinaire eſt de vingt-quatre coups de liſſe ſur chaque côté.

Ceux qui ne donnent au carton que ſeize coups de liſſe, doivent faire un tiers plus d'ouvrage.

Mener aux ciſeaux. Lorſqu'une boutée de cartons eſt liſſée par-devant & par-derriere, on la réduit en cartes.

Cette opération ſe fait avec deux paires de ciſeaux, l'une grande, & l'autre petite.

Les grands ciſeaux ont environ vingt pouces de longueur de tranchant; les petits, onze pouces auſſi de tranchant.

Ils ſont montés & attachés ſur des tables qui ſont exprès faites, & où des vis & des écrous les arrêtent ſolidement, & les placent à la diſtance convenable de leurs eſtos qui ſont ſcellés à ces tables. Il y a deux aiguilles piquées vis-à-vis le tranchant; ces aiguilles ſervent à diriger & guider le carton.

Rogner & traverſer. On commence par rogner aux grands ciſeaux le bout d'en-haut du carton, puis ſon côté droit, enſuite on le diviſe en quatre coupeaux, c'eſt-à-dire en autant de portions qu'il contient de cartes de hauteur; & cela s'appelle *traverſer*.

Trancher. On corrompt le coupeau, c'eſt-à-dire qu'on le rend concave ſur ſa longueur du côté de la peinture, pour le mener plus facilement aux petits ciſeaux, ou le trancher.

Un bon ouvrier peut dans quatre heures mener aux grands & petits ciſeaux une boutée de quarante ſixains d'entieres. On peut régler là-deſſus le tems qu'il employe pour les boutées de piquets & de brelans.

Des tables. Les cartes coupées ſont portées à la table où elles doivent être aſſorties, triées, recoulées, jettées & enveloppées par jeux & par ſixains.

Triage & recoulage. Ces opérations conſiſtent à enlever avec une pointe d'acier les ordures qui ſe trouvent ſur le devant & le dos de la carte; ſéparer les blanches des brunes, & les défectueuſes des bonnes, *&c*.

Par ce travail chaque ſorte ſe trouve compoſée de quatre eſpeces différentes, 1. des belles qu'on appelle *la fleur*, ce ſont les plus blanches & les plus nettes; 2. des brunes qui ſe nomment *fonds*, la qualité du papier en eſt inférieur à celle du papier des belles; 3. les communes qui ont des défauts, & qu'on appelle *maîtreſſes*; 4. les caſſées qu'on vend à la livre.

Il y a ordinairement ſur une boutée de quarante ſixains, deux ſixains de fonds, deux ou trois ſixains de maîtreſſes, deux ou trois ſixains de caſſées, & le reſte de fleur.

D'où il s'enſuit que les déchets du maître cartier peuvent être évalués à cinq ou ſix pour cent.

Aſſortiſſage. L'aſſortiſſage conſiſte à raſſembler par ſorte les cartes menées aux ciſeaux, c'eſt-à-dire à réunir les rois de carreau enſemble, les dames de carreau enſemble, & ainſi des autres eſpeces de cartes.

Jetter. Les cartes aſſorties ſont miſes en jeux; c'eſt ce qui s'appelle *jetter*.

La premiere carte placée deſſus la table pour former un jeu, s'appelle *la couche*.

Envelopper. Lorſque les jeux ſont complets, on les enveloppe dans des papiers à l'enſeigne du fabriquant; cela s'appelle *plier en jeux*. On fait enſuite la couche, c'eſt-à-dire que l'on met la fleur des cartes de maniere qu'en compoſant les ſixains, il ſe trouve à chaque bout du ſixain un jeu de fleur.

Un bon ouvrier peut par jour aſſortir, trier, recouler, jetter ou réduire & envelopper en jeux & ſixains une boutée de quarante ſixains d'entieres; mais comme cette boutée eſt plus forte pour le travail que celle des autres eſpeces de jeux, il y a peu d'ouvriers qui puiſſent en venir à bout.

Par le détail précédent de la fabrication des cartes, & du tems qu'un ouvrier employe à chaque opération, il eſt facile d'eſtimer l'ouvrage d'un maitre cartier, ſelon le nombre des ouvriers qu'il occupe.

D'ailleurs avec un peu d'attention à ſuivre le travail,

il lui ſeroit difficile de frauder, ſans qu'on ne s'en apperçût.

L'unique reſſource de la fraude eſt d'avoir des ateliers cachés qu'on appelle *cremones;* mais ſi les précautions qu'on a priſes pour prévenir ou réprimer les différens genres de fraudes que l'expérience a fait connoître, ne réuſſiſſent pas entierement, elles la réduiſent à peu de choſe, eu égard au péril qu'on court, & aux punitions auxquelles on s'expoſe.

Suivant les ſtatuts des cartiers de Paris, les ouvriers ne peuvent travailler en été que depuis quatre heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir; & en hiver, que depuis cinq heures du matin juſqu'à neuf heures du ſoir; comme il eſt d'uſage d'accorder trois heures pour les repas, le tems du travail ſe réduit à treize heures par jour pour toute l'année.

Nous allons maintenant expliquer nos Planches; enſuite nous expoſérons ſommairement les articles du Réglement ſur la fabrication des cartes.

PLANCHE Ire.

La vignette ou le haut de la Planche montre l'attelier d'un cartier.

Fig. 1. Ouvrier qui peint des têtes.
2. Ouvrier qui peint des points.
3. Liſſeur.
4. Coupeur.
5. Ouvriere qui apporte des cartons au coupeur.
6. Aſſortiſſeur ou trieur ou recouleur.
7. Ouvrier à la preſſe.
8. Chaudiere à colle.
9. Chauffoir.

Bas de la Planche.

1. Carton à l'étendage avec ſon épingle.
2. Pointe à trier ou enlever les bros.
3. Poinçon à percer les cartons à étendre.
4. Colombier ou boîte pour les cartes ſuperflues.
5. Moule gravé en bois ou en cuivre pour imprimer le trait.
6. Patron jaune. Il y en a pour toutes les couleurs.

PLANCHE II.

Fig. 7. Chauffoir en grand.
8. Liſſoire avec ſes détails.
1 M 2, boîte de la liſſoire.
n, la pierre.
M *n*, boîte de la liſſoire, vûe en deſſous & en deſſus.
n, la pierre.
8. *a b*, la planche qui fait reſſort, & qu'on appelle *l'aviron*. *c d*, la perche. 3, 4, 5, 6, 7, la marche avec la corde qui part des bouts de la marche, & paſſe ſur l'aviron. 1 M 2, la boîte avec la pierre. A, le marbre. B, la table.

Fig. A *& fig.* B. Chevalets qui ſoutiennent des cartons. A, chevalet chargé de cartons à ſécher. B, chevalet chargé de cartons ſecs.

PLANCHE III.

Fig. 9. Broſſe à coller.
10. & 11. Grands ciſeaux deſaſſemblés.
12. n. 1. L'eſto avec les grands ciſeaux aſſemblés & montés ſur la table.
Z, l'eſto.
A B, la table.
4, 4, les tenons qui aſſemblent l'eſto à la table.
5, 5, *fig.* 12. n. 2. clavettes ou clés des tenons 4, 4.
2, 2, litau fixé ſur la ſurface de l'eſto, *fig.* 12. n. 1.
12, vis fixée ſur l'eſto, *fig.* 12. n. 1. & n. 2.
a, *fig.* 12. n. 4. la même vis.
b, ſon écrou.
1, 2, *fig.* 12. n. 4. entrailles ou échancrures, ou arrêtes pratiquées à la tête de la vis 12, *fig.* 12. n. 1.
12. n. 2. L'eſto avec la table & les autres parties vûes ſous un point ou dans une direction oblique à celle de la *fig.* 12. n. 12, la vis de l'eſto, dont l'arrête fixe un des bouts des lames des ciſeaux. *r*, *s*, clou & écrou des ciſeaux. 1, 1, vis & écrou qui fixent l'extrémité de la même branche des ciſeaux ſur la table. 3, 3, 3, épingles plantées qui dirigent le carton à couper. 5, 5, clavettes. 4, tenons.
12. n. 3. Les petits ciſeaux avec leur eſto. *r*, *s*, leurs cloux. 4, tenon. 1, vis avec ſon écrou, qui fixe ſur la table l'extrémité de la branche 2 des ciſeaux.
12. n. 4. La vis 12 de l'eſto, vûe ſéparément. *a*, la vis. *b*, ſon écrou.
12. n. 5. 1, 1, la vis qui fixe l'extrémité de la branche des ciſeaux ſur la table, avec ſon écrou.
12. n. 6. Une des épingles de l'eſto.
12. n. 7. *r s*, clou des ciſeaux, avec ſon écrou.
13. Frottoir ou frotton.
14. Porte-coupeaux.
15. Chaperon.
16. Ciſeaux à main.

PLANCHE IV.

La vignette montre l'attelier du collage avec ſa preſſe.

Fig. 1. Ouvrier qui fait de la colle ſur ſon fourneau.
2. Preſſe.

Bas de la Planche.

A, Vûe de la plate-forme de la preſſe.
B, coupe de la même partie de la preſſe ſur ſa longueur.
C, face latérale de la même partie.
D, coupe de la même partie ſur ſa largeur.
E & F, ais de preſſe vûs en-deſſus & en-deſſous.
G, coupe verticale de la chaudiere & du fourneau à colle.
H, tamis à colle.
I, porte-tamis.
K, cuillere à colle.
L, baquet à colle.

PLANCHE V.

Fig. 1. Compaſſage en cœur.
2. Compaſſage en carreau.
3. Compaſſage en trefle.
4. Compaſſage en pique.

Ces quatre ſortes de compaſſages ſont des inſtrumens qui ſervent à former toutes les eſpeces de patrons, lorſqu'il s'agit de renouveller ces patrons.

PLANCHE VI.

Fig. a, emporte-piece en carreau.
b, carreau emporté.
c, guide de l'emporte-piece en carreau.
d, emporte-piece en pique.
e, pique emporté.
f, guide de l'emporte-piece en pique.
g, emporte-piece circulaire.
h, petit eſpace circulaire emporté.
i, guide de l'emporte-piece circulaire.
k, emporte-piece en trefle.
l, trefle emporté.
m, guide de l'emporte-piece en trefle.
n, emporte-piece en cœur.
o, cœur emporté.
p, guide de l'emporte-piece en cœur.
q, calibre.
r, épingle.
ſ, couteau de bois dit *à ſéparer*.
t, ſavonneur ou ſavonnoir.
u, pierre-ponce.
x, pointe à trier.
y, broſſe à eſſuyer les patrons.
z, carton en blanc.
&, pinceau.
1, platine à couleur.
2, calotte à la couleur.
3, goupillon.
4, table.

Moyens d'aſſurer la perception du droit ſur les cartes.

Le réglement du 9 du mois de Novembre 1751 preſcrit ſix moyens principaux pour aſſurer la perception du droit, & pour obvier à tous les abus.

1°. De faire fournir par la régie aux cartiers le papier-pot ſur lequel le droit devra être perçu lors de la livraiſon.

2°. De coller ſur chaque jeu & ſixain une bande de papier, ſur laquelle ſera empreinte la marque de la régie.

3°. De ne permettre qu'aux cartiers fabriquans, & à ceux qui ſeront commis par la régie, de vendre & débiter des cartes.

4°. De reſtreindre la fabrication des cartes à certaines villes.

5°. D'obliger tous les maîtres cartiers de ſe faire inſcrire ſur des regiſtres qui ſeront tenus à cet effet dans les bureaux de la régie, & d'y déclarer leurs compagnons & apprentifs.

Premier objet. Fourniture du papier-pot. L'obligation impoſée aux maîtres cartiers, de n'employer d'autre papier propre à l'impreſſion des cartes à figures & à points, que celui qui leur ſera fourni par les régiſſeurs, en aſſurant le droit, a pour but d'en rendre la perception plus aiſée, & de déſigner le lieu de la fabrication.

Ce papier eſt marqué par autant de filagrammes ſéparés que la feuille peut contenir de cartes; enſorte que chaque carte doit contenir une de ces marques.

Il ſuit de ce qui a été dit à l'article *Cartes*, & dans ce qui précede l'explication des Planches, que la multitude des opérations rend aux cartiers la fraude difficile.

La reſſource d'un lieu ſecret appellé *cremone*, eſt diſpendieuſe, & n'eſt pas ſans péril. Les cartes faites en fraude dans les cremones, n'ayant point la marque de la régie, ſont ſaiſiſſables chez les cartiers & chez les particuliers.

Le droit, conformément à l'article 3 du réglement, peut ſe percevoir à raiſon de ce que chaque feuille contient de cartes, indépendamment du prix marchand du papier & du déchet accordé.

Deuxieme objet. Le moulage. On a imaginé d'ôter les moules aux cartiers, & de les obliger de venir faire leur moulage à la régie, parce qu'ayant des moules, ils auroient pu facilement travailler en ſecret, mouler les cartes de tête ſur du papier libre, & les mêler parmi les points fabriqués avec le papier de régie; ce qui auroit rendu la fraude difficile à démontrer, les couleurs appliquées offuſquant le filagramme du papier de régie.

L'article 22 du réglement prononce les peines les plus graves contre les graveurs & tous autres qui graveront aucuns moules & aucunes planches propres à imprimer des cartes, ſans la permiſſion expreſſe du régiſſeur.

Troiſieme objet. Bande de contrôle. Par cette bande, avant que d'ouvrir un jeu, on peut diſcerner la fraude. Cette bande ſe fait au balancier de la marque de régie; c'eſt une eſpece de papier timbré. D'ailleurs le rapport des bandes données aux cartiers avec le papier-pot qu'on leur a livré, & la quantité du moulage les abſout ou les accuſe.

Quatrieme objet. Débit réſervé aux maîtres cartiers & autres qui en ont la permiſſion du régiſſeur. Par ce moyen on connoît tous les débitans légitimes, condition néceſſaire à la perception du droit. Le régiſſeur a ſon intérêt à n'accorder ſa permiſſion qu'à des gens aiſés & de probité.

Cinquieme objet. Fabrication reſtreinte à certaines villes. De-là ſuit la diminution des frais de régie, & la facilité de la régie.

Sixieme objet. Cartiers inſcrits, & compagnons & apprentifs déclarés. Cette précaution donne lieu de comparer l'emploi du papier, le travail & le débit.

Septieme objet. Cremones & lieux ſecrets. Il eſt défendu aux cartiers d'en avoir ſous les peines les plus graves; ces peines s'étendent même aux propriétaires qui auront connivé à la fraude.

L'exécution du réglement ne peut pas être la même partout. Il y a des villes qui ont leurs franchiſes, leurs privileges, qu'il faut ménager. Ainſi à Straſbourg, ſi la régie a lieu, c'eſt le magiſtrat qui doit veiller à l'intérêt de la régie, juger les procès, lever le droit, nommer les commis, compter avec le régiſſeur, & adreſſer les fonds directement au tréſor de l'Ecole royale militaire, à laquelle ils ont été attribués. Tels furent du-moins les moyens qu'on avoit en vûe pour prévenir toute diſcuſſion, lorſqu'il fut queſtion d'établir la régie dans ce lieu & d'autres pareillement privilégiés. *Voyez* l'art. *Cartier*.

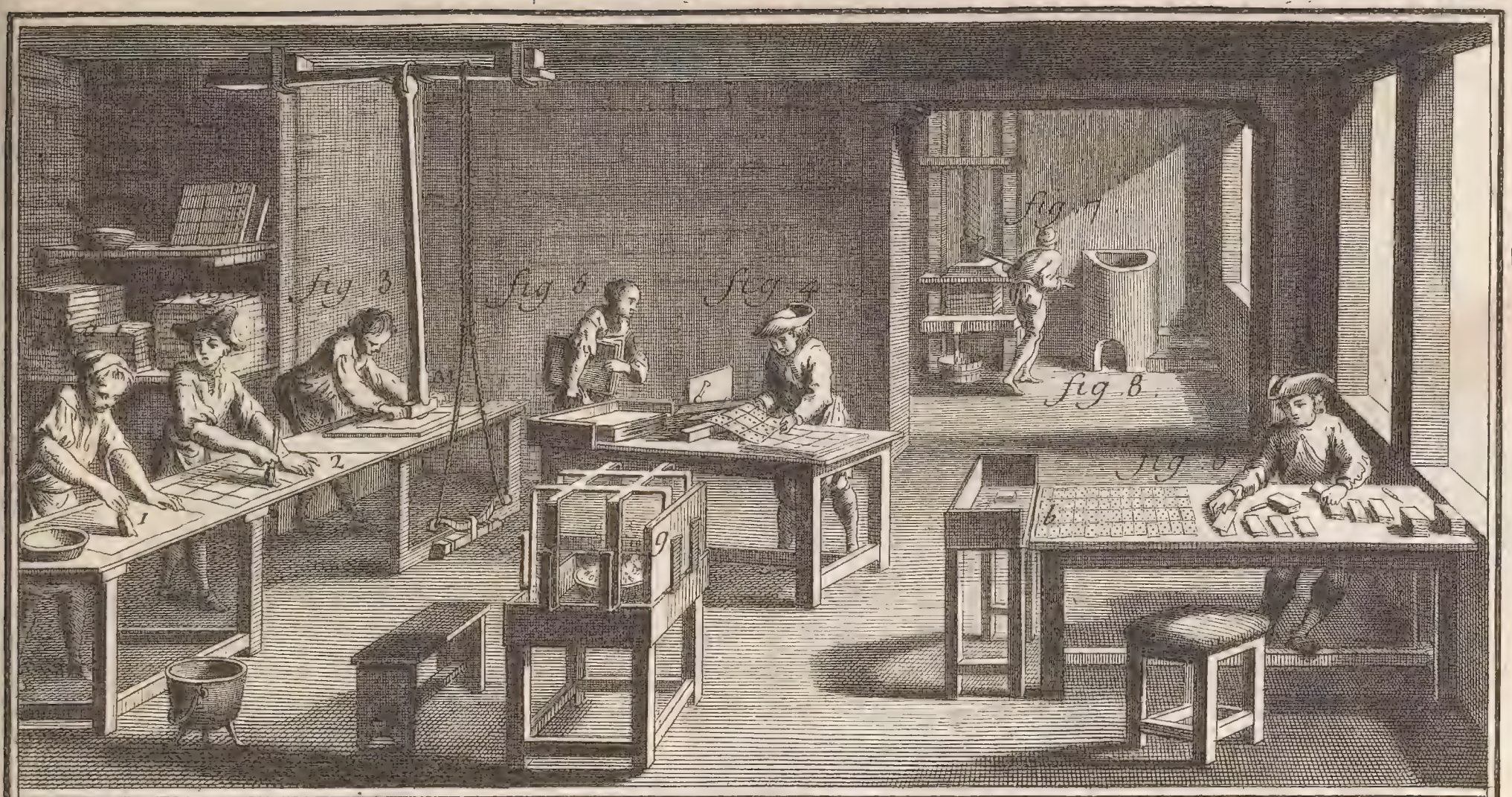

fig. 1.

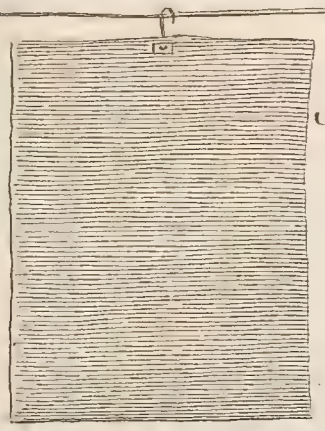

fig. 2.

fig. 6.

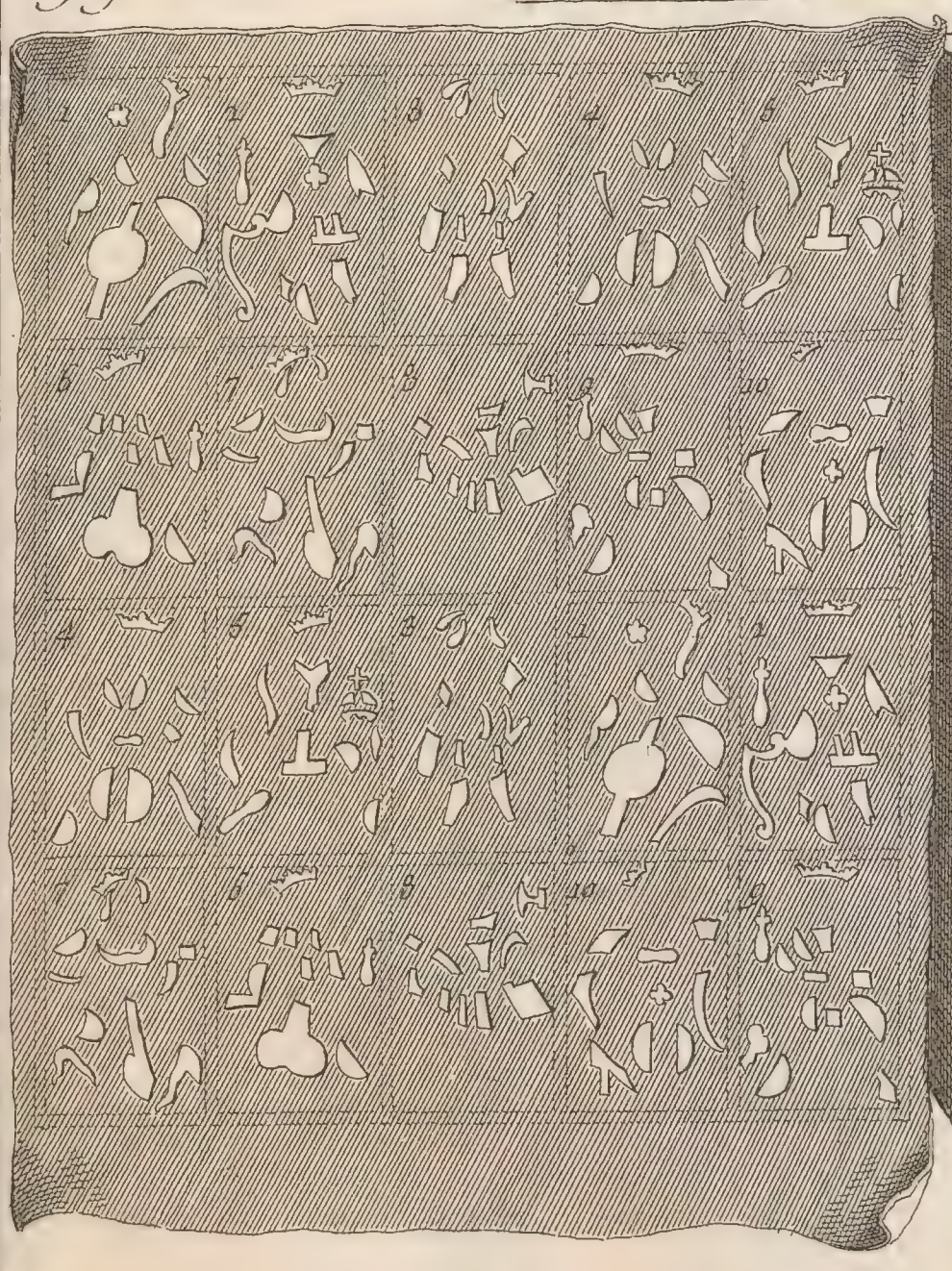

fig. 5.

fig. 3.

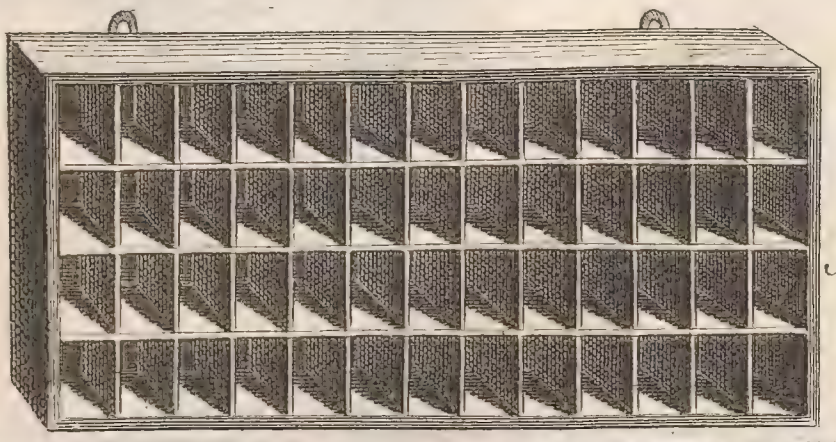

fig. 4.

Defehrt fecit.

Cartier.

fig. A.

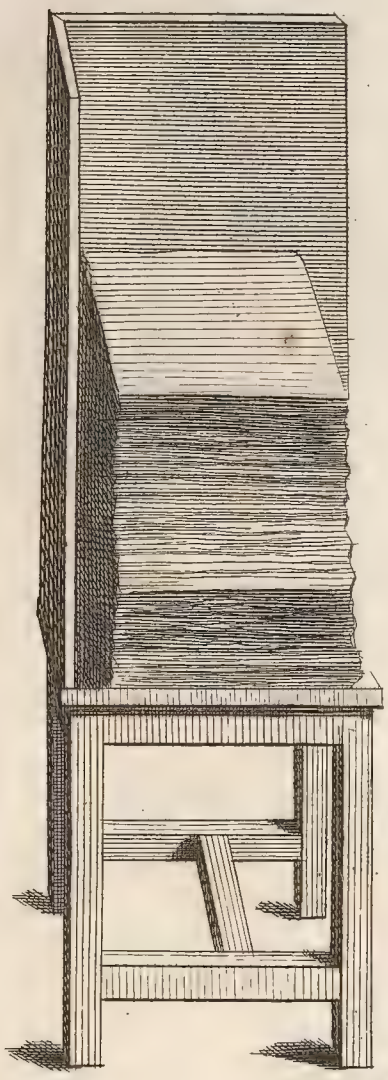

fig. 7.

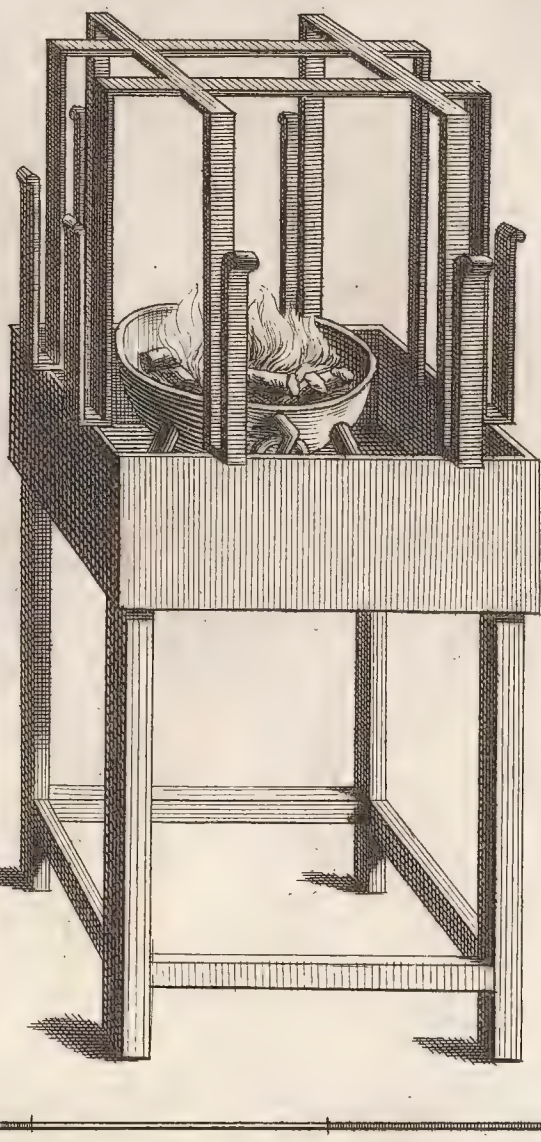

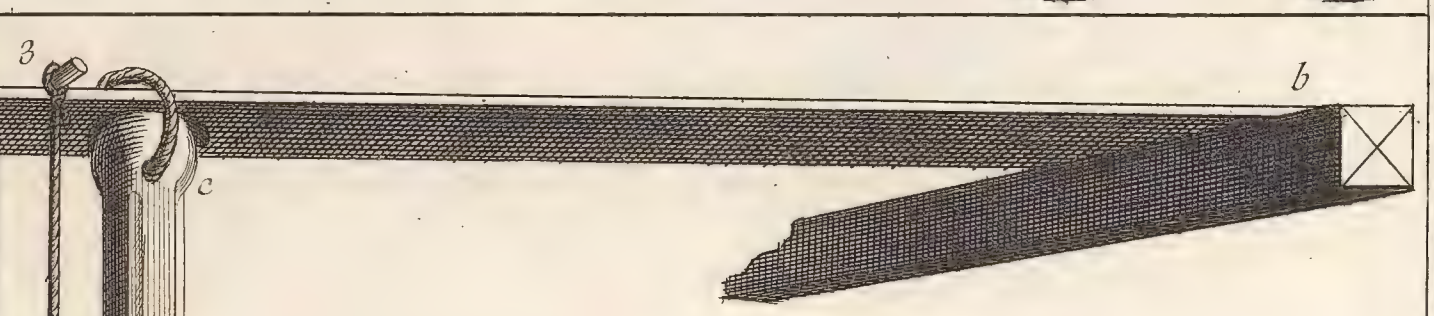

fig. B.

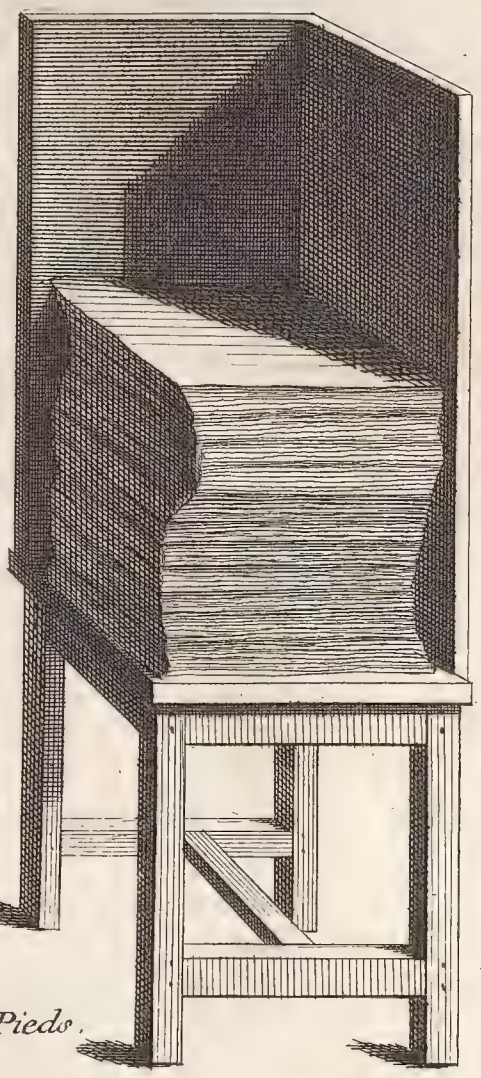

3 Pieds.

Pieds
4
3
2
1

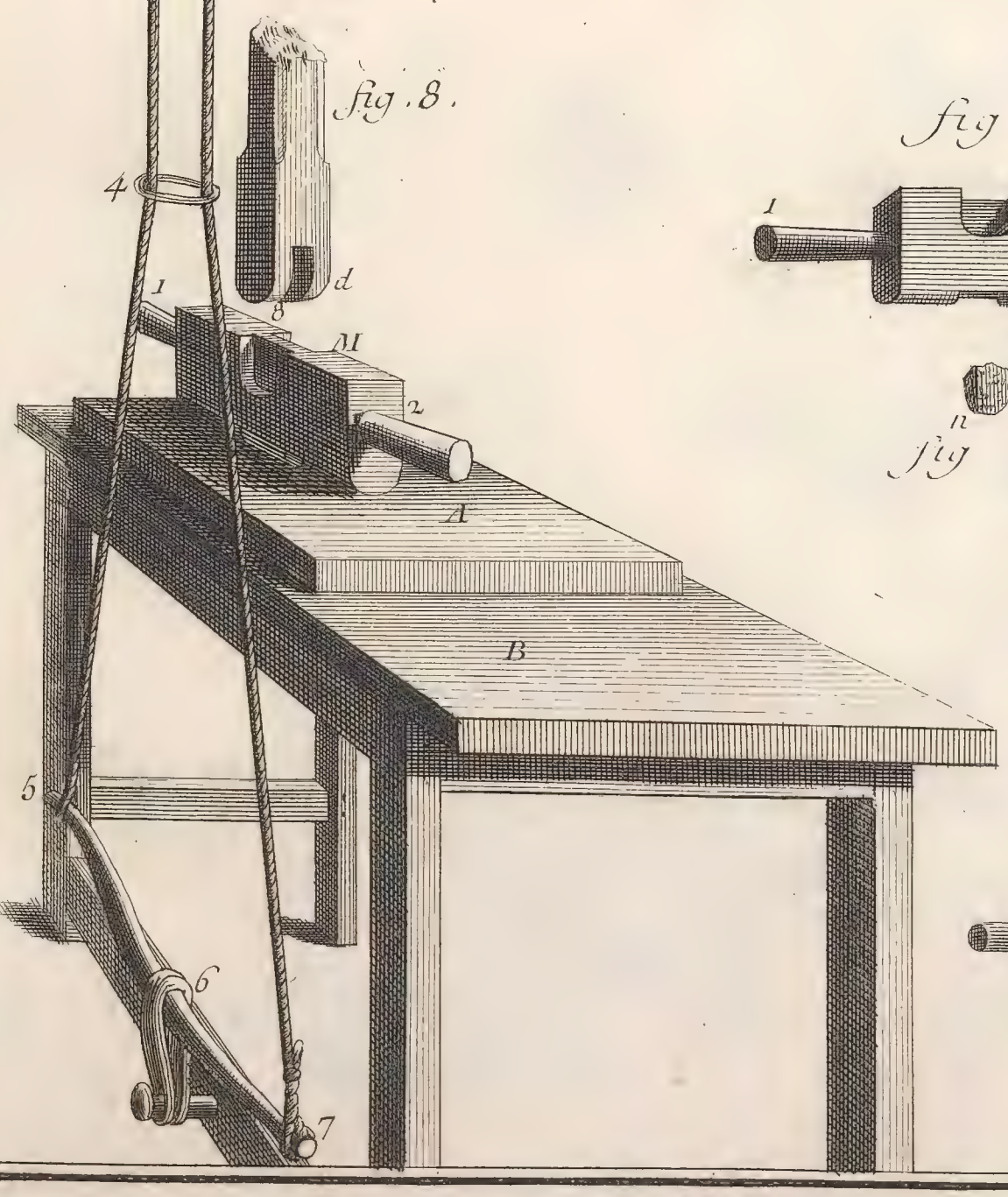

fig. 8.

fig.

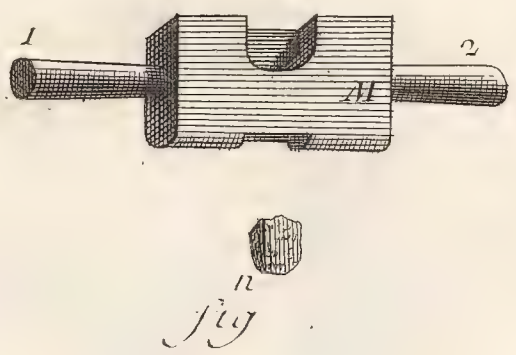

fig.

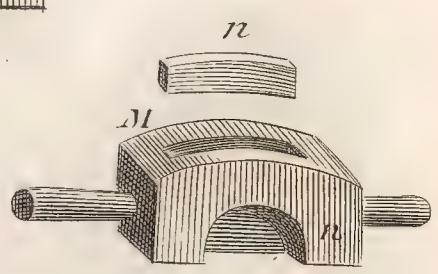

Prevost fecit.

Cartier.

fig. 12. N.° 6.

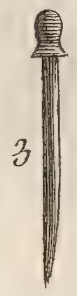

fig. 12. N.° 4.

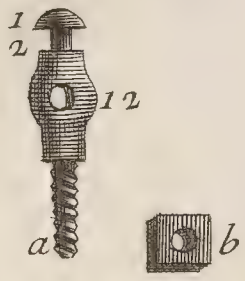

fig. 12. N.° 5.

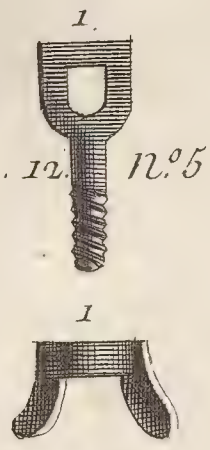

fig. 12. N.° 7.

fig. 12.

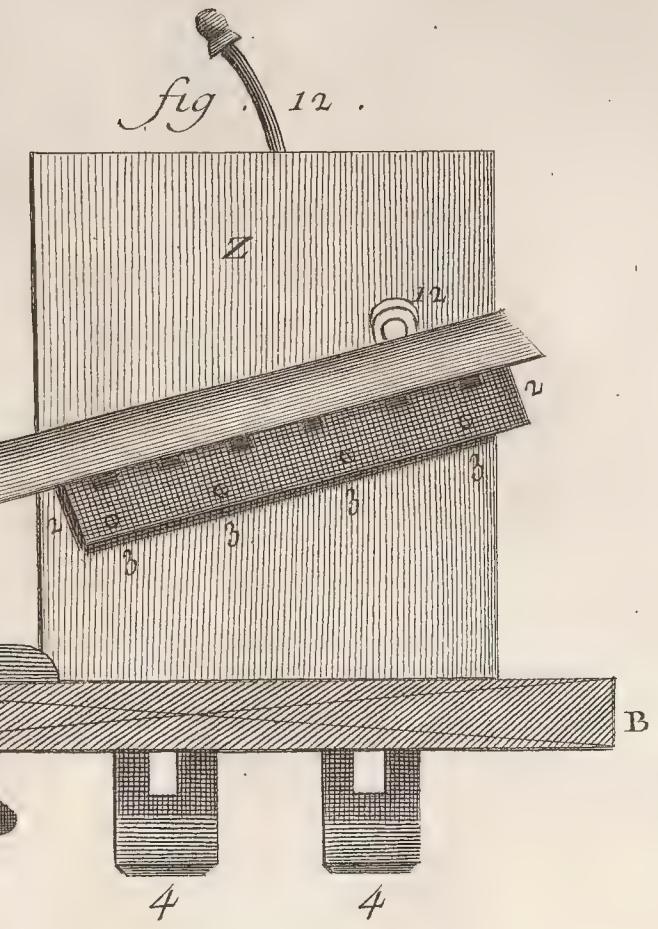

fig. 9.

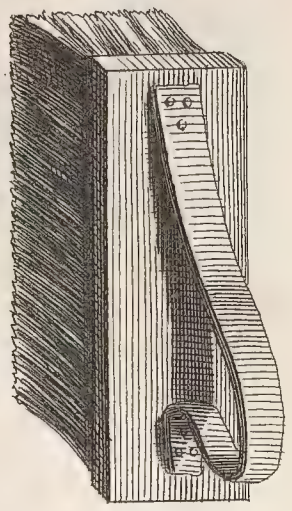

fig. 10.

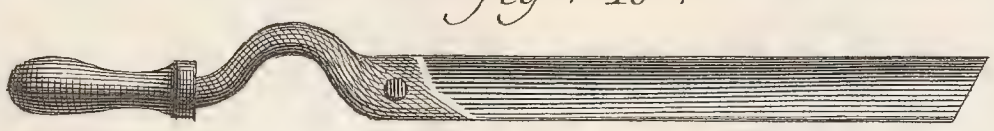

fig. 11.

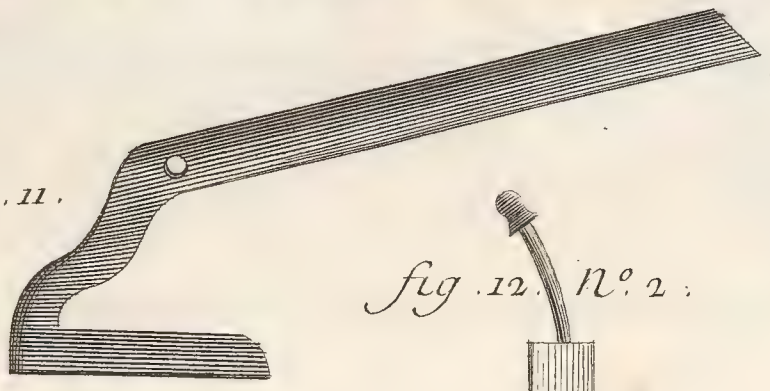

fig. 12. N.° 2.

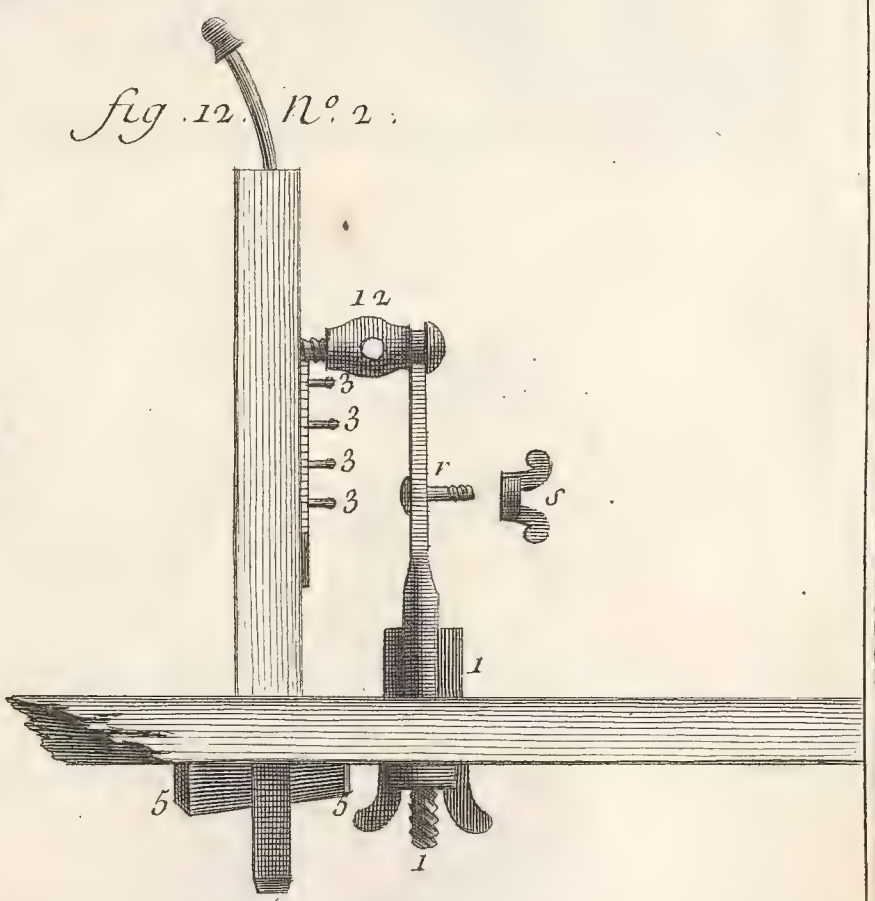

fig. 12. N.° 3.

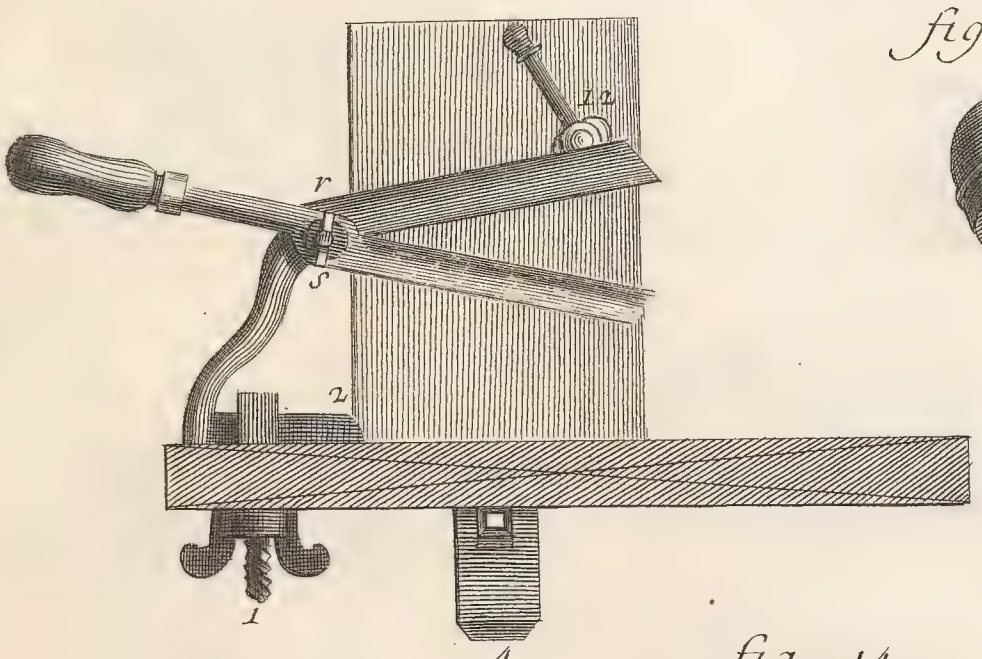

fig. 13.

fig. 14.

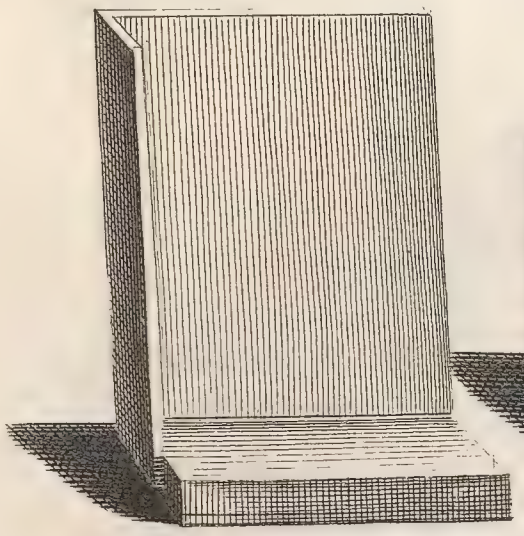

fig. 15.

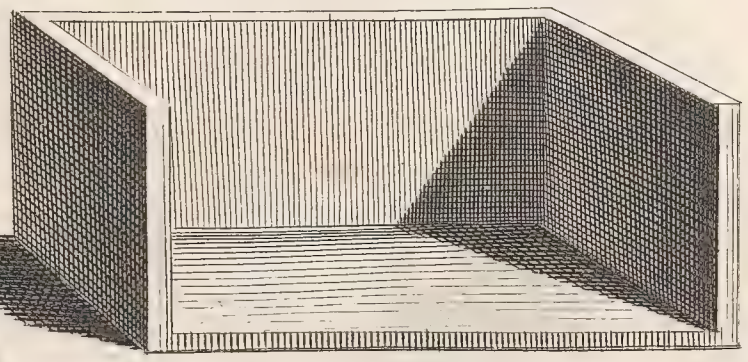

fig. 16.

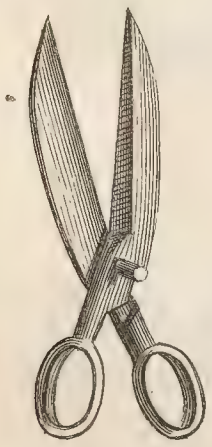

Defchrt fecit.

Cartier.

fig. 1.

fig. 2.

fig. A.

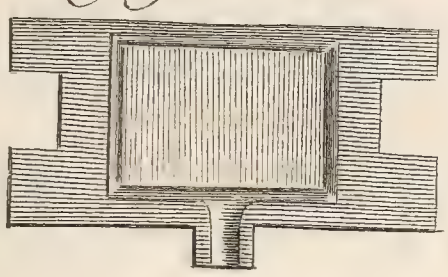

fig. B.

fig. C.

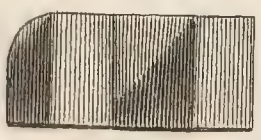

fig. D.

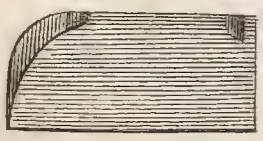

fig. H.

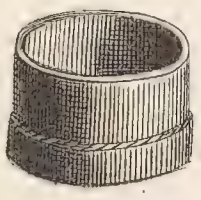

fig. I.

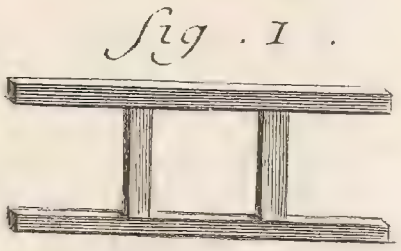

fig. K.

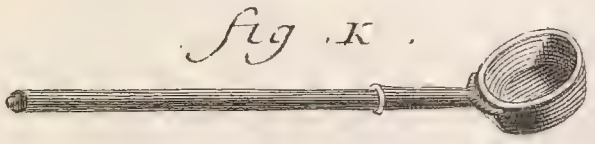

fig. L.

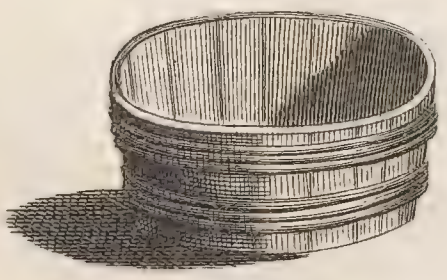

fig. E.

fig. F.

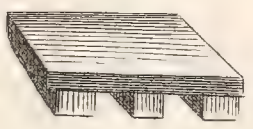

fig. G.

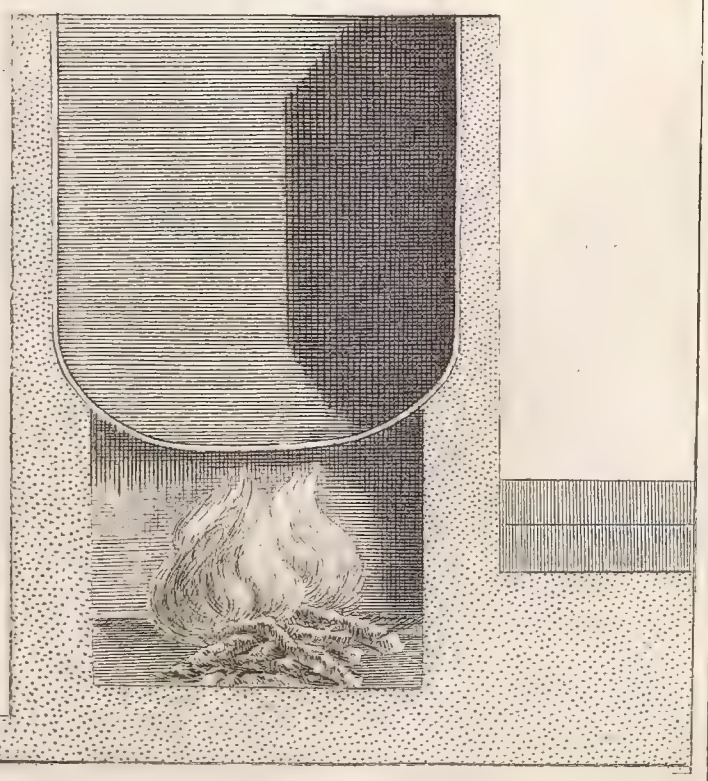

5 Pieds.

Prevost fecit

Cartier.

fig. 2.

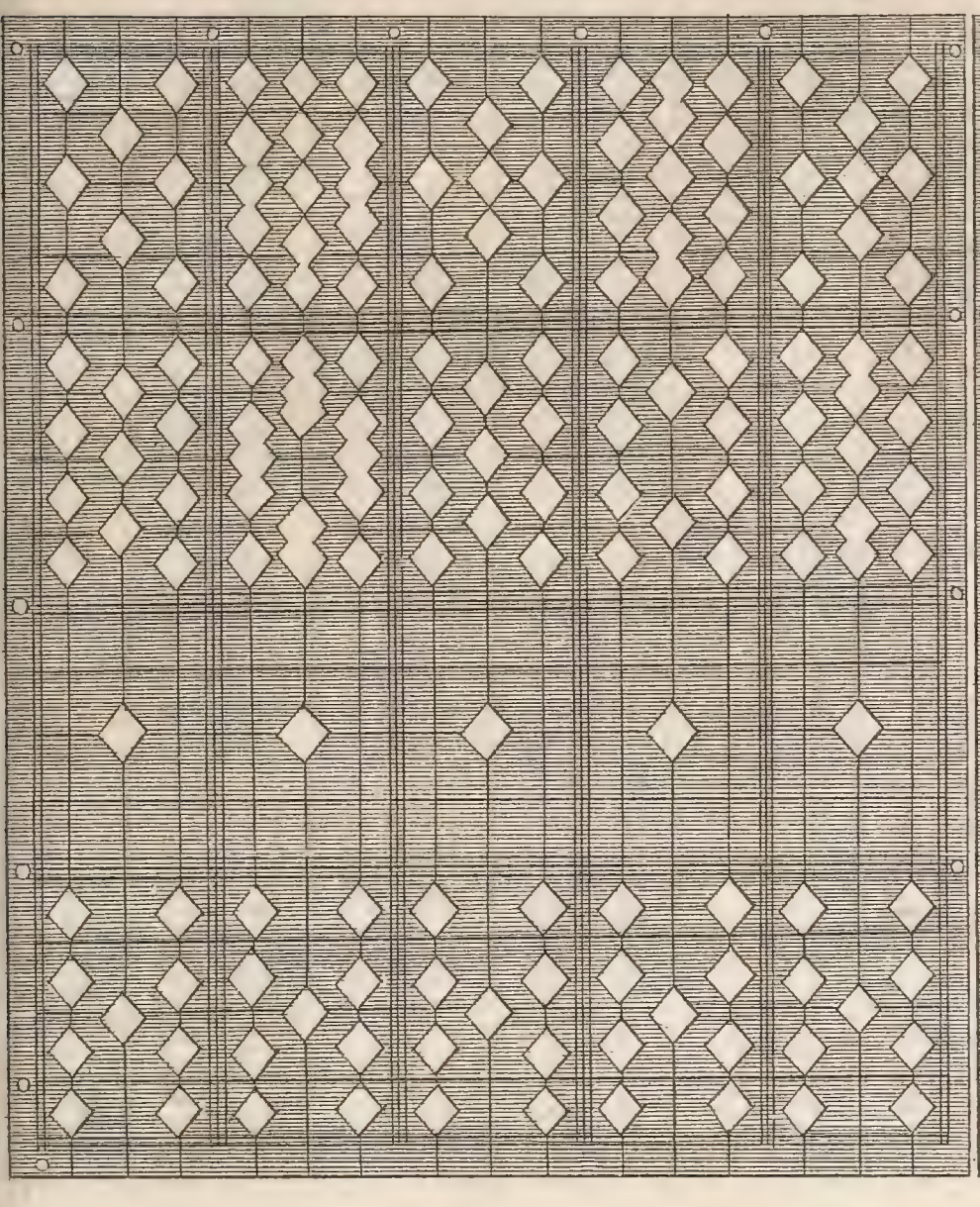

fig. 1.

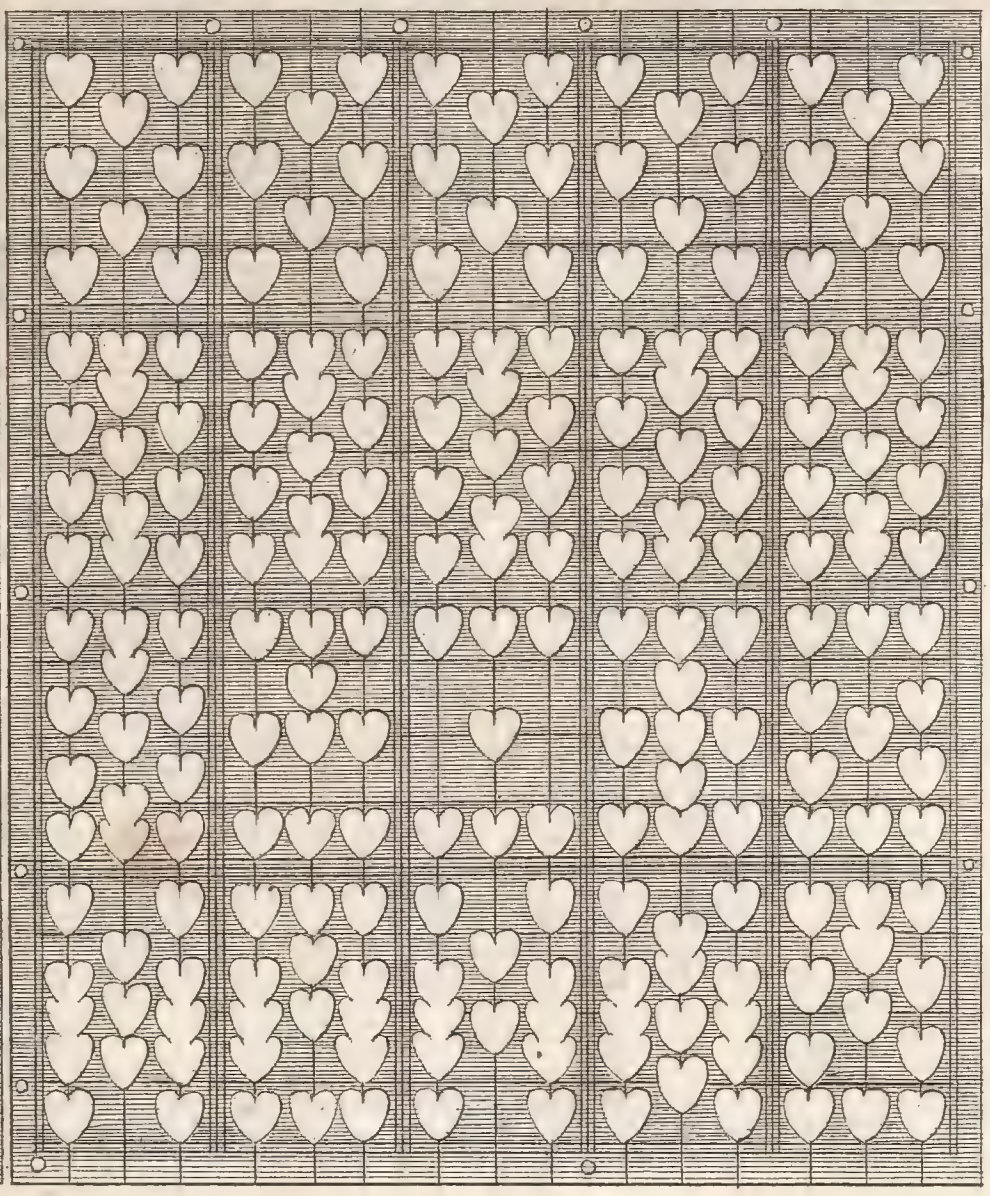

fig. 3.

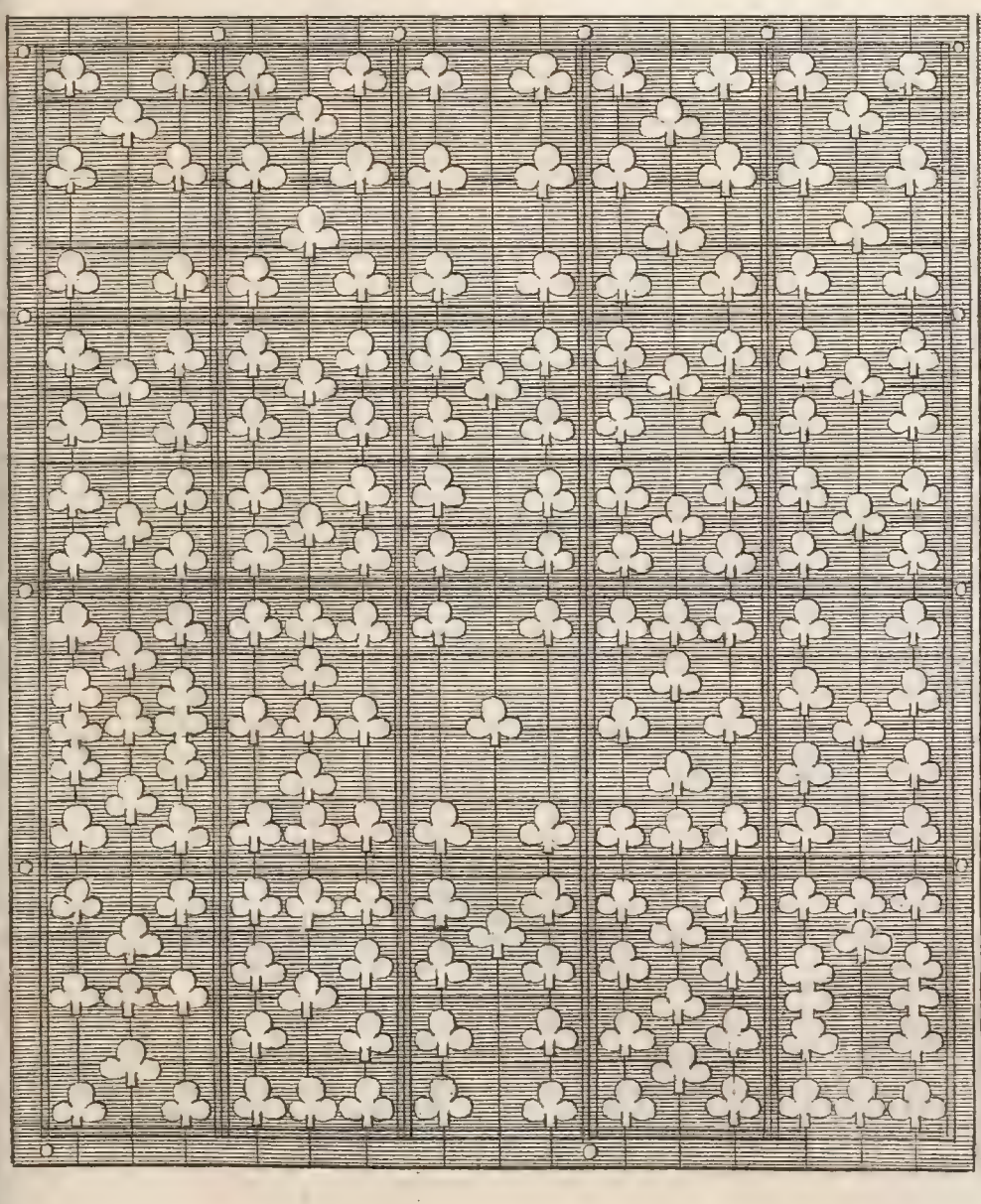

fig. 4.

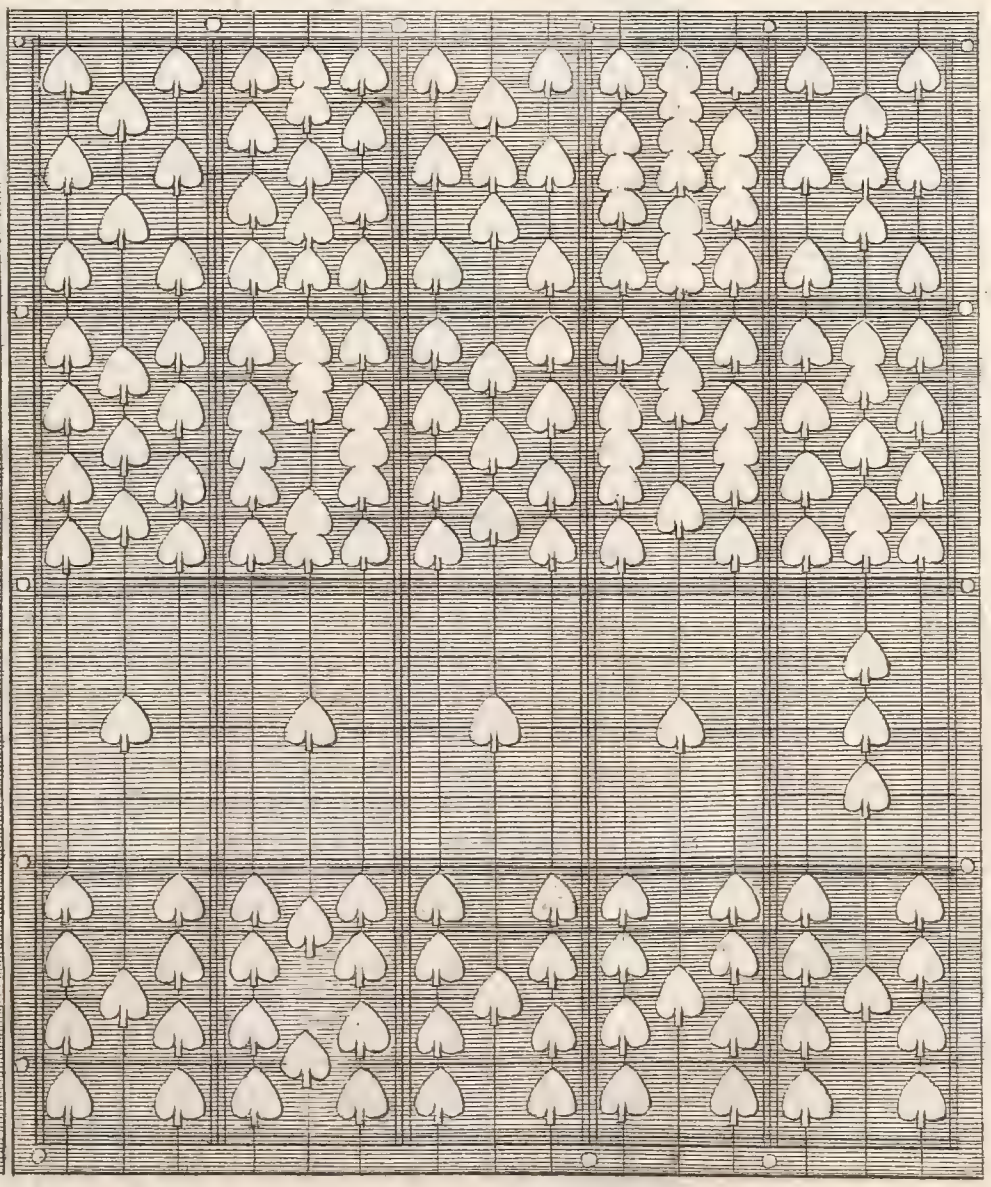

Desfehrt fecit.

Cartier.

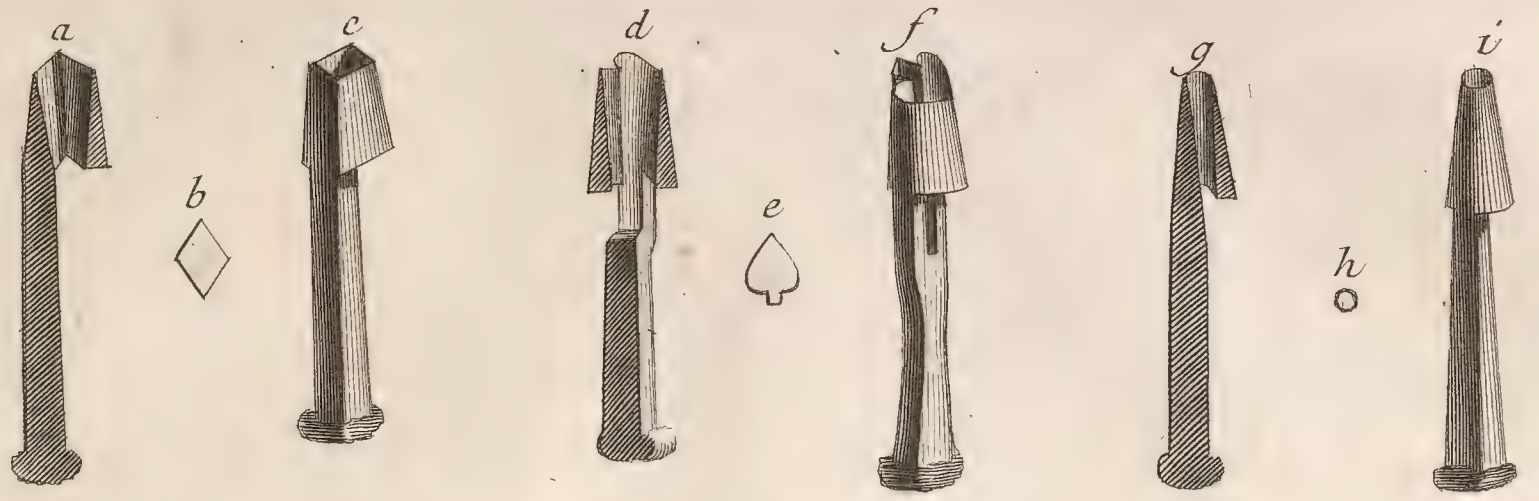

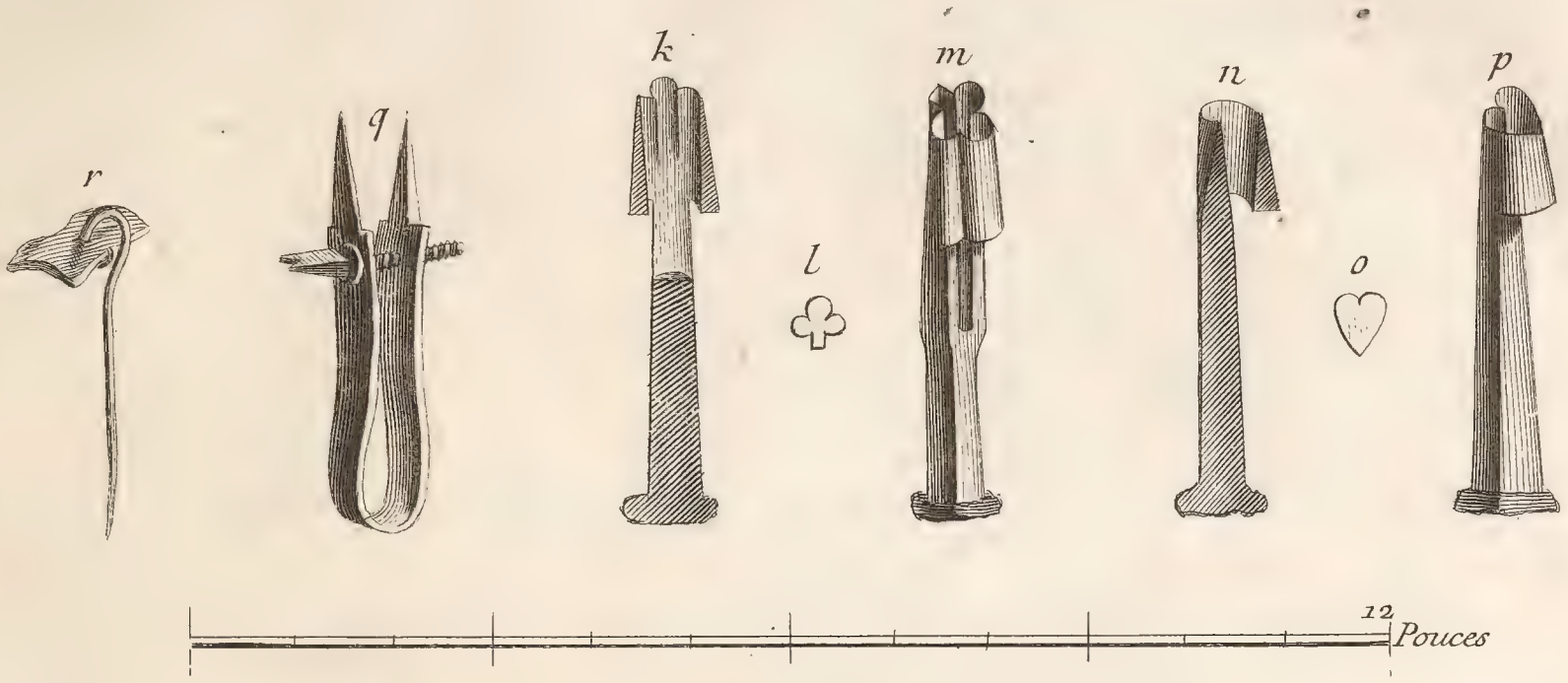

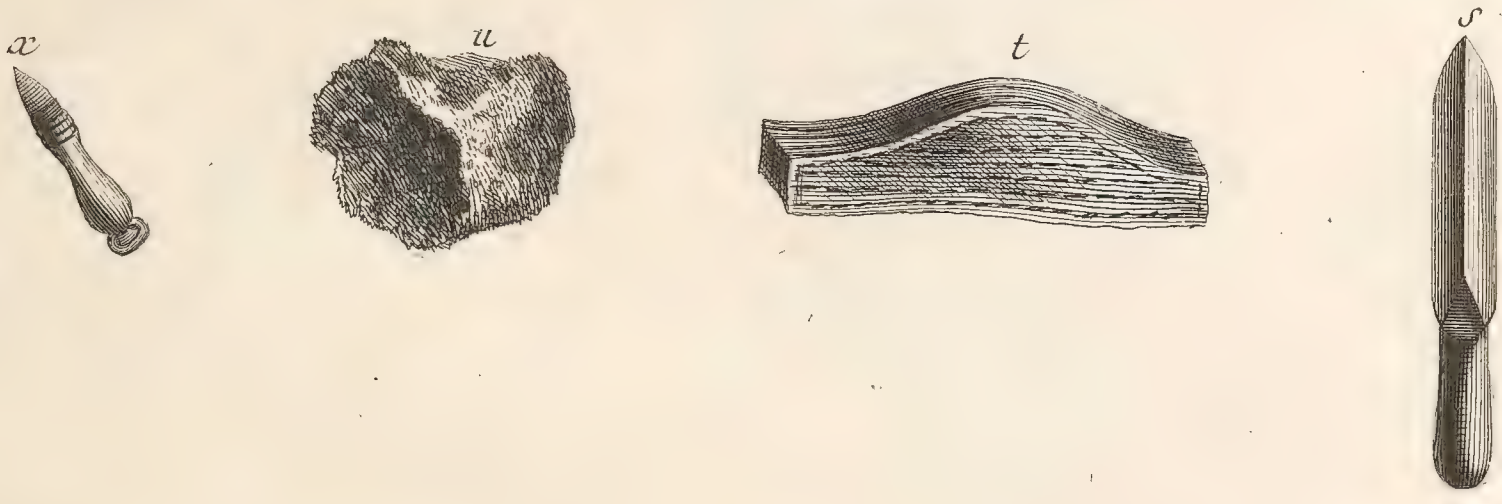

Prevost fecit.

Cartier.

CARTONNIER ET GAUFREUR EN CARTON,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

ON voit dans le haut de la Planche ou la vignette l'attelier d'un cartonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui acheve de mettre la matiere du carton en bouillie, par l'action du moulin.
A B, la cuve du moulin.
C D, l'arbre.
E F G, brancard.
2. Ouvrier cartonnier fabriquant le carton.
A B, cuve.
C D, le grand évier ou l'égouttoir.
G, une forme.
F, le tonneau du bout (c'eſt ſon nom).
E, ouverture qui rend l'eau & la matiere dans le tonneau F.
K, L, plateau de la preſſe.
H I, pile ou preſſée.
3. Ouvrier à la preſſe.
A B, plateau.

Bas de la Planche.

1. Auge de pierre pour rompre & pour préparer l'ouvrage.
2. évier ou égouttoir.
3. Pelle à rompre.
4. Coupe du tournoire ou moulin.
C D, l'arbre.
E F, ſes tourillons.
V, la crapaudine.
G H, bras du brancard.
I K, L M, autres parties du brancard.
n o, p q, cordes & clavettes.
r s, r s, r s, r s, couteaux.
5. Rateau à griffes de fer.
6. Bout de la perche & boîte de la liſſoire.
7. Moule ou forme à carton.
8. Moule ou forme à carton partagée en deux.
9. Séparation du grand moule ou de la grande forme.
10. Plateau.
11. Lange ou moleton.
12. Chaudron à colle.
13. Tamis à colle.
14. Broſſe à coller.
15. Chemin à conduire une preſſée ſous la pierre.
16. Ratiſſoire.
17. Pointe ou poinçon.
18. Crochet ou aiguille.
19. Pierre à liſſer.

PLANCHE II.

Gaufreur en carton.

Fig. 1. Table de preſſe d'imprimerie en taille douce, entaillée pour recevoir les planches gravées en creux, ou le paſſe-par-tout dans lequel on les place.
2. Paſſe-par-tout.
3. Planche gravée en creux.
4. Aſſemblage des trois figures précédentes, prêt à paſſer ſous la preſſe.
5. Paſſe-par-tout dont les trous B B ſont tournés en forme d'écrans.
6. Planches gravées pour des écrans.
7. Planche gravée en creux pour des écrans, dans le milieu de laquelle on a creuſé l'emplacement de la planche de cuivre qui eſt à côté.
8. Le même appareil prêt à paſſer ſous la preſſe.
9. Moule de corne pour gaufrer des couvertures de livres, *&c. Voyez* à l'art. *Carton* le détail de l'art.

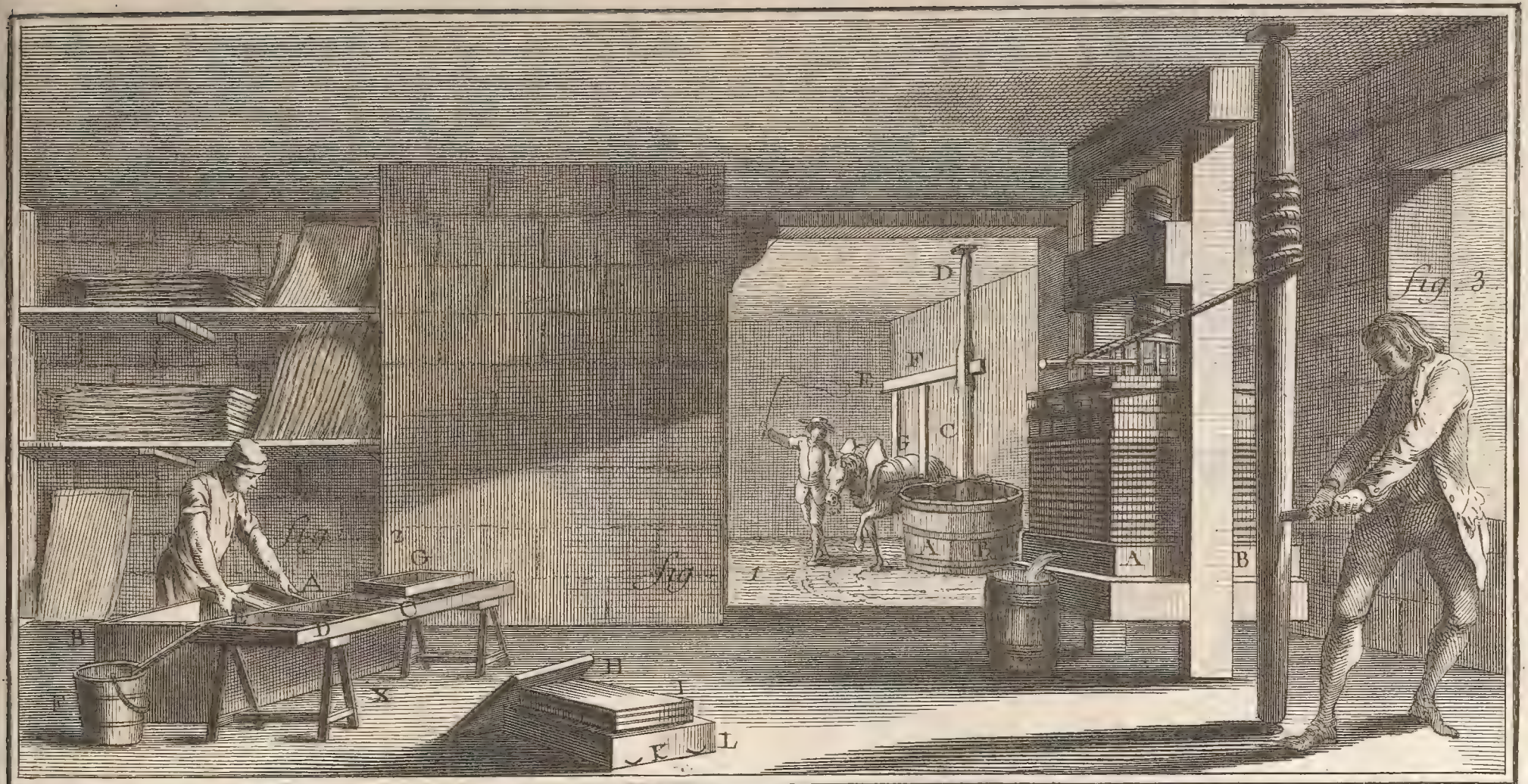

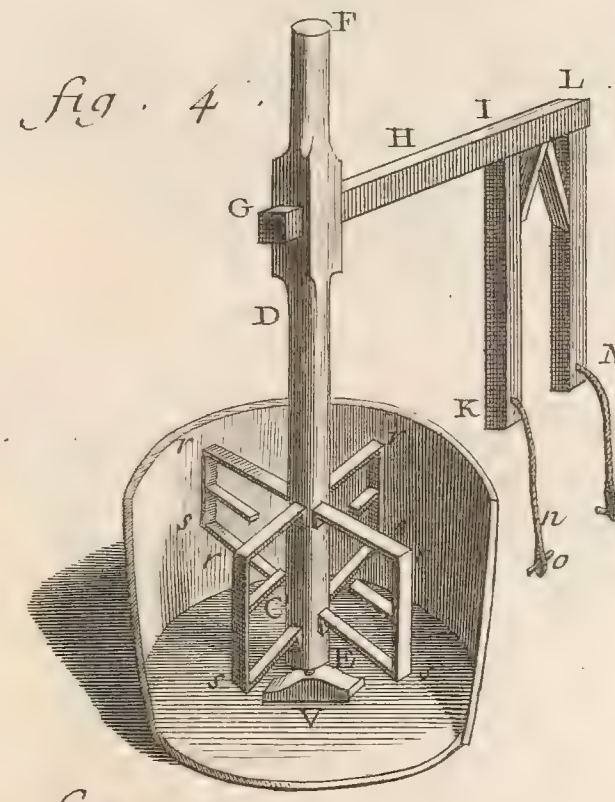

fig. 4.

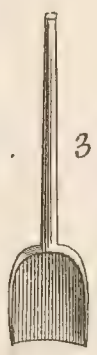

fig. 3.

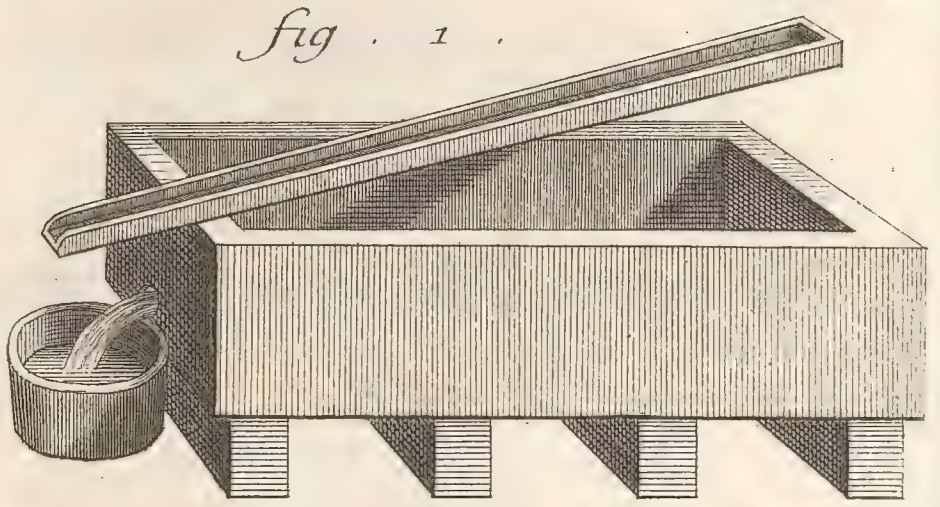

fig. 1.

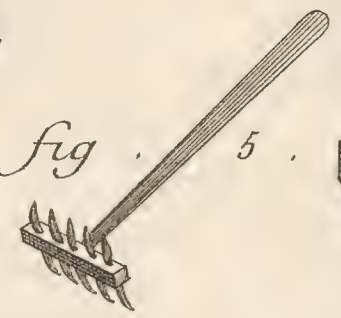

fig. 5.

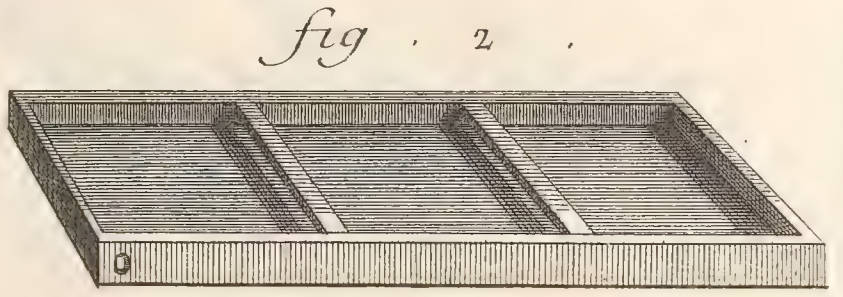

fig. 2.

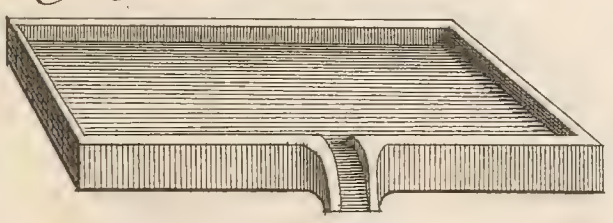

fig. 10.

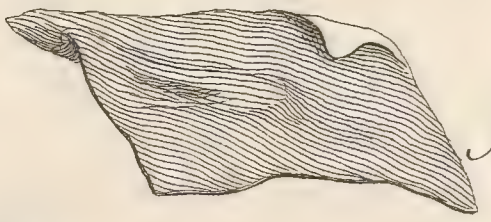

fig. 11.

fig. 7.

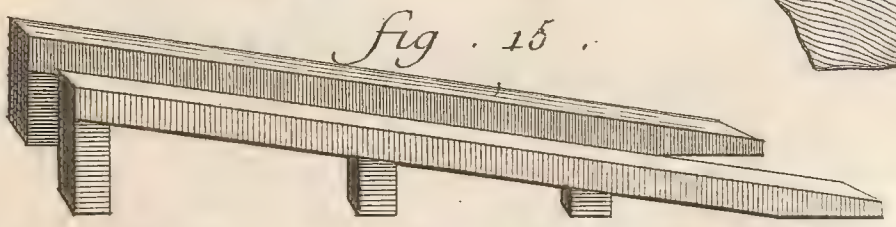

fig. 15.

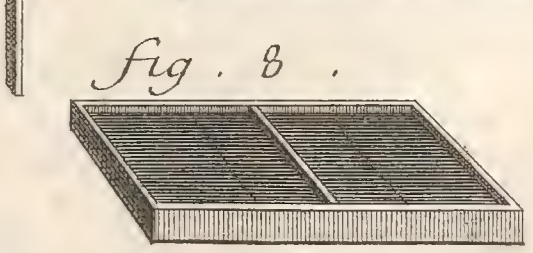

fig. 8.

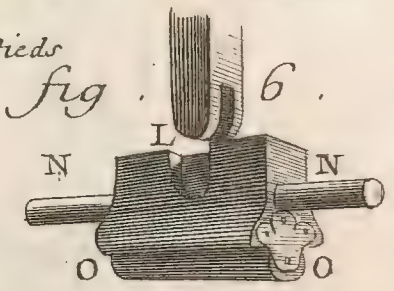

fig. 6.

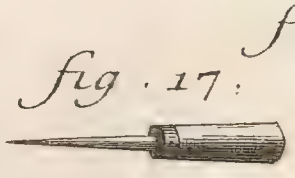

fig. 17.

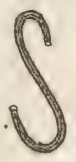

fig. 18.

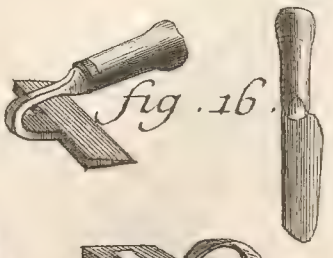

fig. 16.

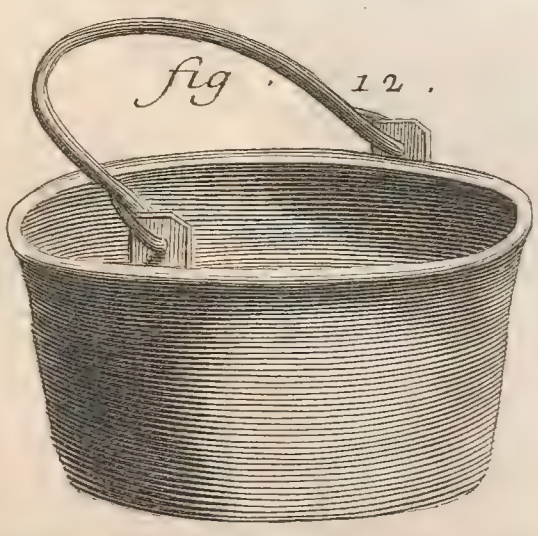

fig. 12.

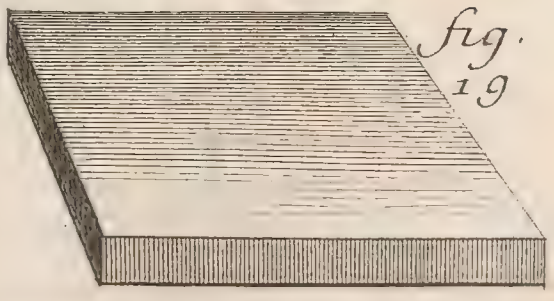

fig. 19.

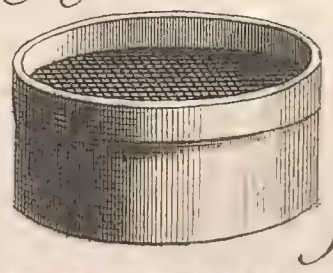

fig. 13.

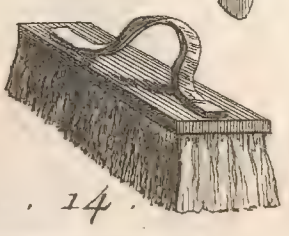

fig. 14.

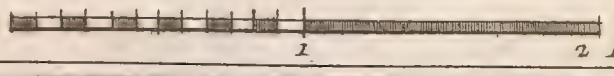

Prevost fecit

Cartonnier.

fig. 1.

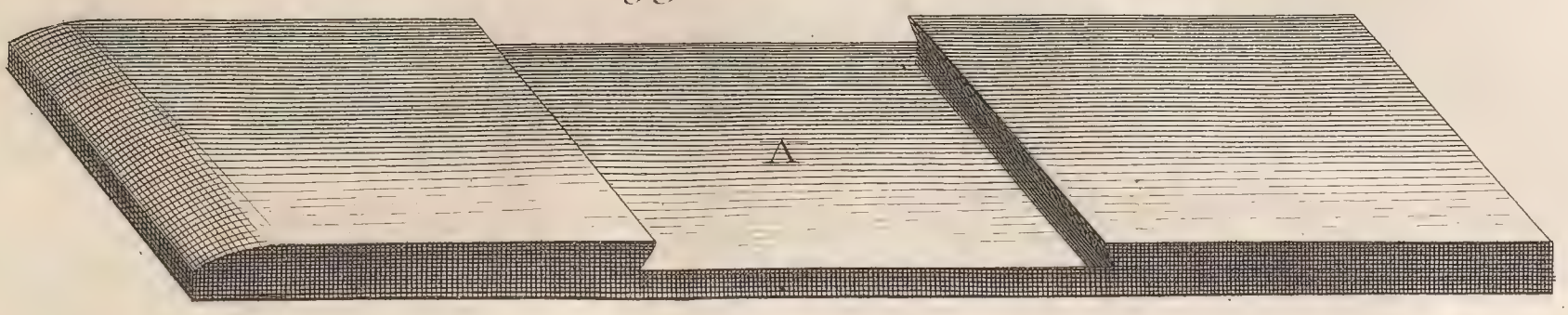

fig. 3.

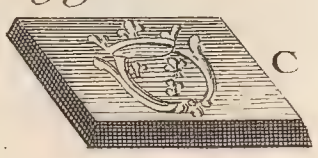

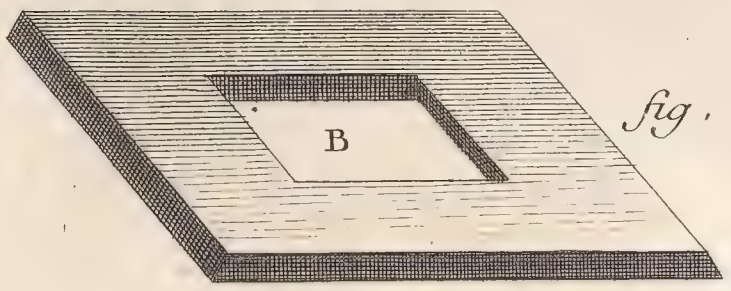

fig. 2.

fig. 4.

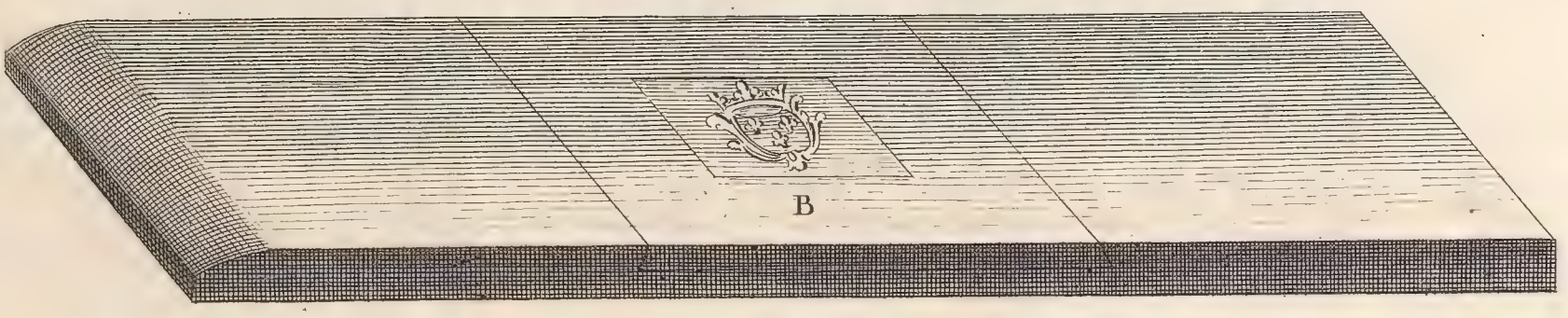

fig. 6.

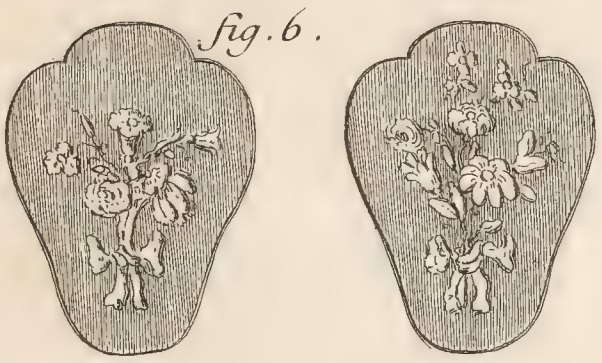

fig. 5.

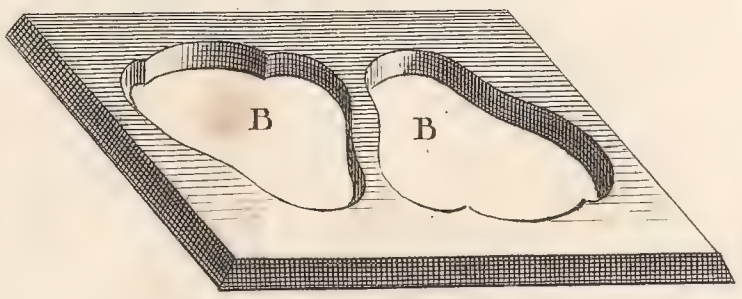

fig. 8.

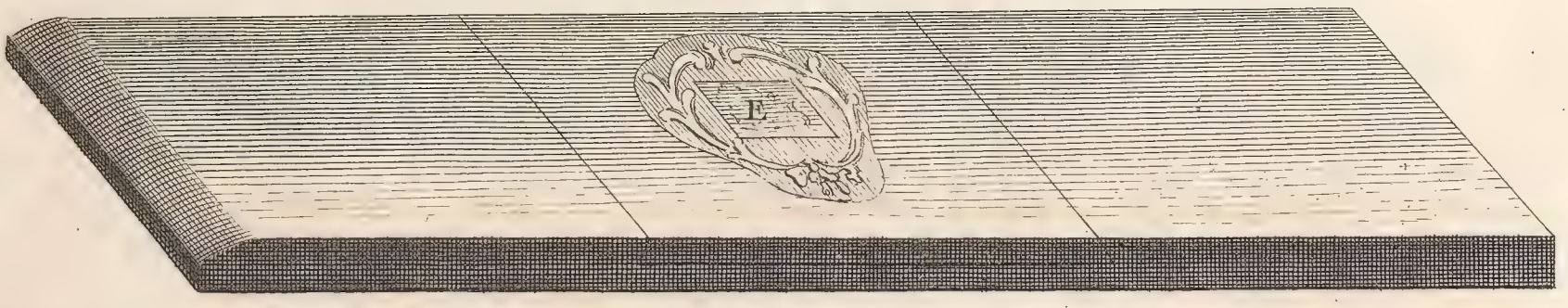

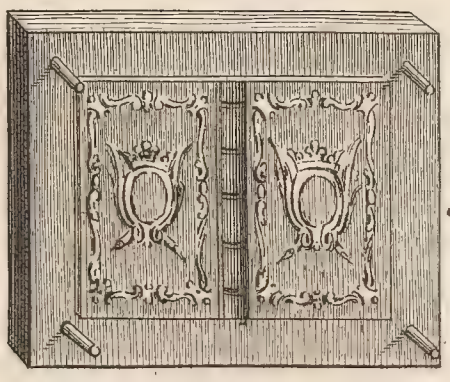

fig. 9.

fig. 7.

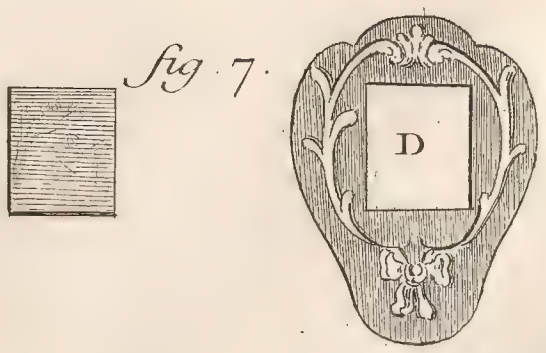

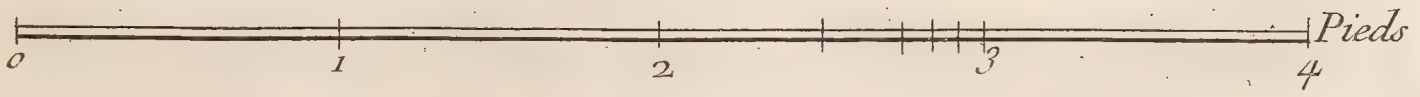

Goussier del

le Canu Sculp

Gaufrure du Carton

CEINTURIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHES Ire. & II.

LA vignette, Planche premiere, montre la boutique d'un ceinturier.

Fig. 1. Un coupeur.
2. Un colleur.
3. Ouvrier qui poinçonne.
4 & 5. Un ouvrier & une ouvriere qui couſent l'ouvrage.

Bas des Planches premiere & ſeconde.

A, ceinturon.
b, la ceinture du ceinturon.
c, *c*, ſes allonges.
d, ſon talon.
e, ſon pendant.
f, *f*, ſes attaches.
g, ſon crochet vû de face & de profil.
h, ſa boucle à crochet.
i, ſon anneau.

Fig. 1. Jauge ſimple.
2. Jauge du milieu.
3. Couteau à pié.
4. n. 1. Gros maillet.
4. n. 2. Petit maillet.
5. Enclume à river ſur ſon billot.
6. Marteau à river.
7. Poinçoin à arriere-points & à pluſieurs pointes. Il y en a depuis deux dents juſqu'à vingt-quatre.
8. Poinçon ceintré.
9. Rivetier, avec ſon plan au-deſſous.
10. n. 1. Emporte-piece rond.
10. n. 2. Coupe de l'emporte-piece rond.
10. n. 3. Emporte-piece rond, vû par le taillant.
11. Emporte-piece quarré.
12. Coupe de l'emporte-piece quarré.
13. Emporte-piece quarré, vû par ſon taillant.
14. Ciſeau.
15. Ciſeau à boutonniere.
16. Ciſeau ordinaire.
17. Poinçon à une pointe.
18. Jauge à cinq rangs.
19. Pointe.
20. Compas.
21. Etau à main.
22. Pince pointue.
23. Tenaille.
24. Marteau ou hachette.
25. Dent-de-rat.
26. Poliſſoire.
27. Pince à mâcholre plate.
28. Plomb couvert.
29. Rape.
30. Tourne-vis.
31. Sibille à colle.
32. Billot.
33. Plomb à poinçonner.
34. Lime à tiers-point.

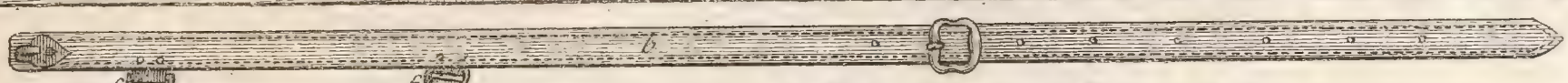

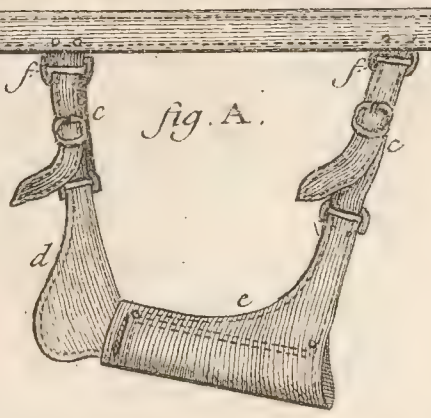

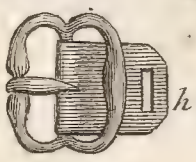

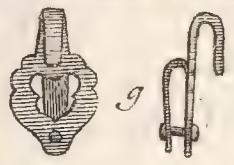

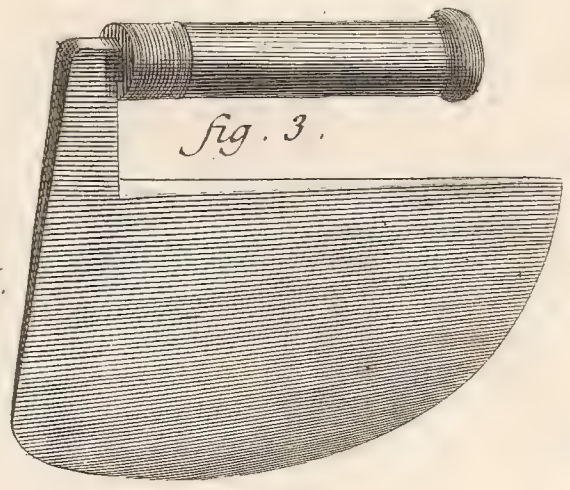

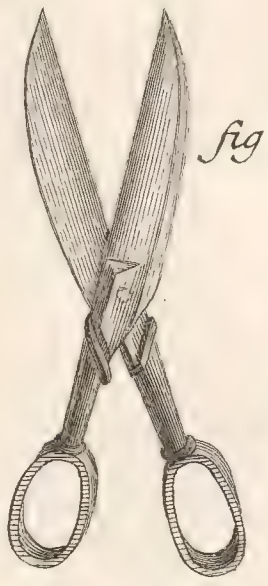

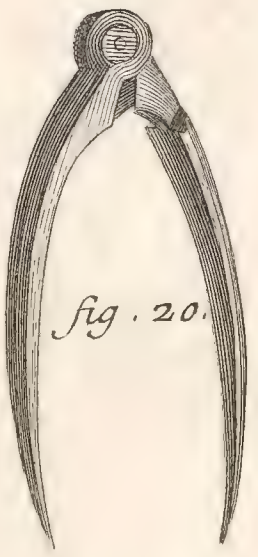

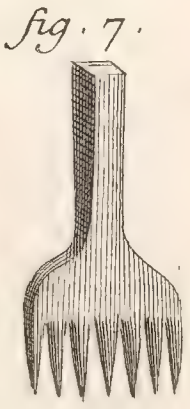

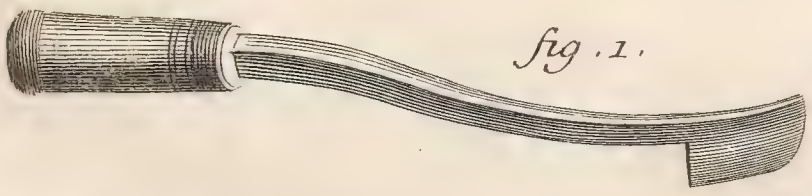

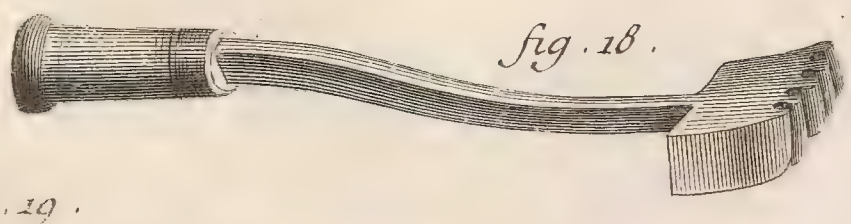

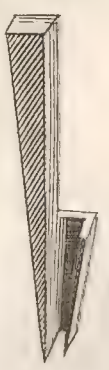

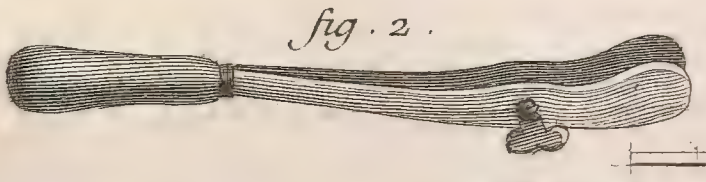

Defehrt fecit

Ceinturier,

fig. 21.

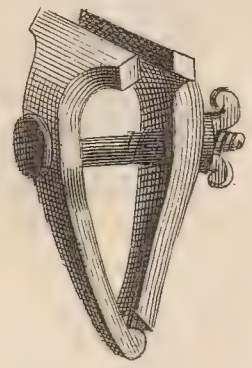

fig. 22.

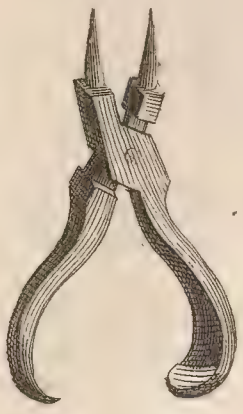

fig. 23.

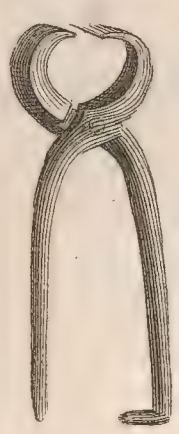

fig. 6.

fig. 24.

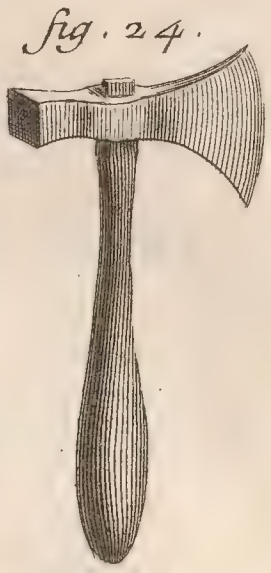

fig. 25.

fig. 34.

fig. 5.

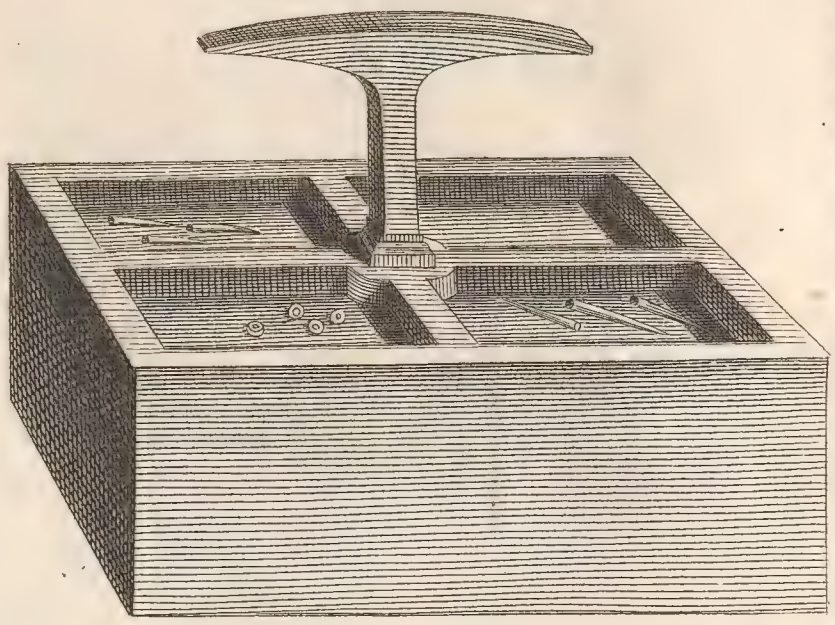

fig. 26.

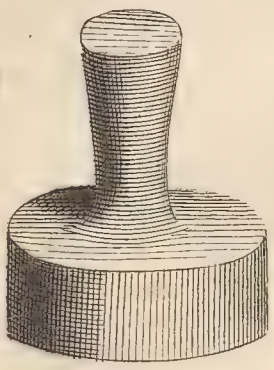

fig. 27.

fig. 28.

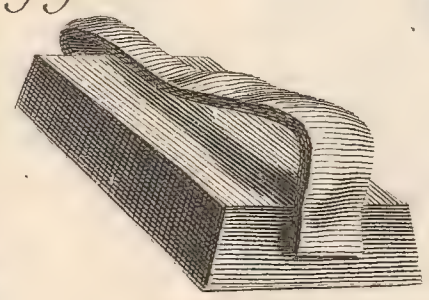

fig. 4. N°. 2.

fig. 4. N°. 1.

fig. 29.

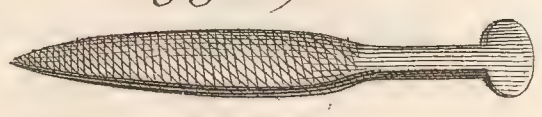

fig. 30.

fig. 31.

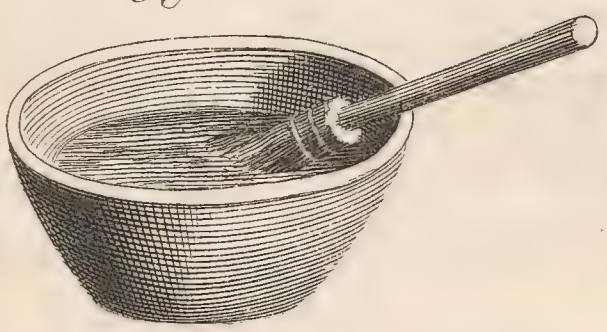

fig. 32.

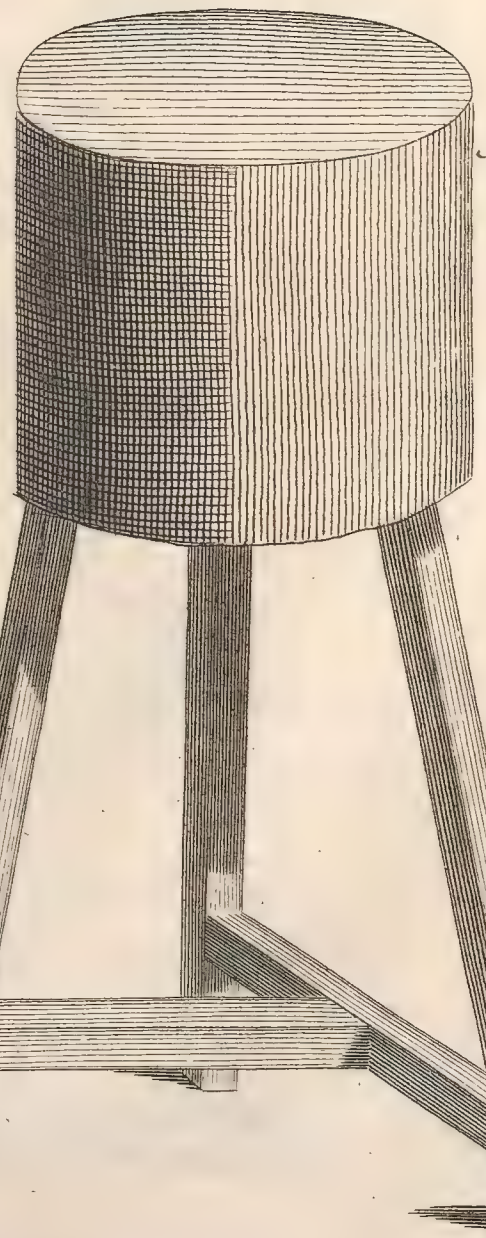

fig. 33.

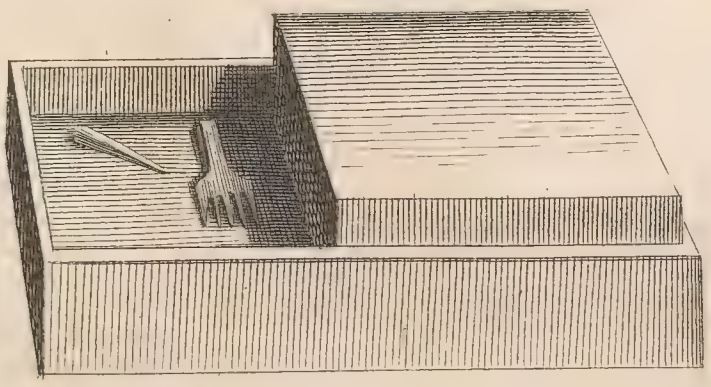

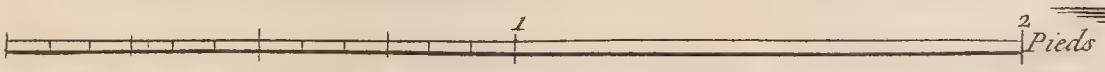

Prevost fecit

Ceinturier,

CHAINETIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une boutique, dans laquelle ſont quelques établis, armoires & ateliers, pour y accrocher les chaînes.

Fig. 1. Ouvrier occupé à ployer du fil de fer ou de laiton, pour former les boucles des maillons.

2. Autre ouvrier qui coupe avec les ciſailles le fil de fer ou de laiton, après qu'il en a été employé une longueur convenable pour former un maillon.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Chaîne à la catalogne ronde.
2. Chaîne à la catalogne longue.
3. Chaîne quarrée pour ſuſpendre les clés des montres.
4. Chaîne à S plates.
5. Chaîne à quatre faces.
6. Chaîne en gerbe.
7. Outil nommé *fourchette*, pour ployer les chaînes en gerbe.
8. Chaîne à trois faces.
9. Chaîne à bouts renfoncée, ou chaîne renforcée.
10. Chaîne à la catalogne double.
11. Lime triangulaire pour couper les gros fils de fer.
12. Pinces rondes pour tourner les maillons.
13. Pinces à couper.
14. Becquettes.
15. Bec-de-canne.
16. Ciſailles.
17. Bigorne.
18. S ou jauge.
19. Partie d'un des établis, ſur lequel on voit un tas ou petite enclume, des ciſailles, des tenailles, & la ſibille dans laquelle on met les maillons, à meſure qu'ils ſont formés.

PLANCHE II.

Fabrique des chaînettes pour l'horlogerie.

Ce petit ouvrage exige un très-grand nombre d'opérations diverſes, telles que 1. piquer les lames; 2. limer les bavures des trous; 3. repiquer les lames; 4. couper les paillons; 5. faire les crochets; 6. faire les coupilles; 7. coupiller les paillons; 8. égayer la chaînette; 9. limer la chaînette, & reformer les paillons; 10. tremper & revenir la chaînette; 11. la polir.

Nous avons repréſenté toutes ces manœuvres dans les figures ſuivantes, & nous les avons expliquées en détail à l'article *Montre*. *Voyez* l'art. *Montre, horlogerie*.

La chaînette eſt compoſée de trois pieces, les paillons, les coupilles & les crochets.

Fig. 1. *a b*, un paillon.
e f, le profil d'un paillon.
A B, le paillon en perſpective.
2. Vûe directe d'une des faces de la chaînette ou des paillons externes qui la compoſent.
A, crochet.
3. Chaînette ou l'eſpece de charniere qu'elle forme, repréſentée de côté ou de profil.
4. Maniere dont les paillons ſont liés.
5. Chaînette ou l'eſpece de charniere qu'elle forme, vûe en perſpective.
6. Chaînette pour pendule à cinq rangs de paillons, vûe de côté ou de profil.
7. A B, matrice.
C D, poinçon ou coupoir.
8. Le même poinçon ou coupoir vû en perſpective & par le côté.
9. Matrice à laquelle eſt appliquée la face limée & plate de la lame.
10. Bois à piquer B D, dans l'étau.
A, poinçon à piquer, avec le marteau à côté.
a t, la lame à piquer.
11. Aſſemblage de différentes machines propres à l'opération de couper les paillons.
F G, petite enclume priſe dans un étau.
D E, matrice lardée dans l'entaille de la petite enclume.
A B, poinçon.
e f, bras du poinçon.
b g, coupoir fortement attaché au bras *e f*.
L, talon ſervant à retenir ſolidement la tête du coupoir.
12. Maniere de piquer les crochets.
13. Inſtrument à couper les crochets.
14. Fil d'acier à faire les coupilles.
15. n. 1. Maniere de faire la pointe au fil d'acier pour les coupilles.
A B G, la pince ou tenaille.
E F, vis à ſerrer les mâchoires de la pince.
G H, le fil à coupille.
K, morceau d'os ou de buis, avec une entaille pour tourner le fil, en lui faiſant la pointe.
15. n. 2. Maniere de coupiller les paillons.
e E, crochet.
c d, C D, pointes.
g h, G H, paillons.
16. Paillons & crochet traverſés d'une pointe, à l'étau.
17. Paillons & crochet traverſés d'une pointe, à l'étau, avec la bruxelle A B C.
18. Paillons & crochets traverſés d'une pointe placée entre les mâchoires tranchantes de la tenaille.
19. Les mêmes objets qu'à la *fig.* 18. mais on voit ici les petites concavités *a n*, *a n*, qu'on a pratiquées aux faces extérieures des paillons que les têtes de la coupille rempliront.
A, la tenaille.
a n, *a n*, paillons & concavités des paillons.
b, *b*, coupille.
20. Maniere de former les têtes dans les petites cavités des paillons.
21. Continuation du travail & de la chaîne par l'interpoſition du paillon *k* entre les paillons aſſemblés *g h*.
22. Maniere d'égayer la chaînette.
A B, la lime à égayer.
D N, coupe tranſverſale de cette ligne.
E F, E F, poignées.
23. Maniere de limer les faces de la chaînette.
A B, bâton à limer mis à l'étau.
B, crochet du bâton à limer.
C D, lime douce ordinaire.
24. Maniere de limer les côtés de la chaînette.
A B, petite lime ronde miſe à l'étau.
B, le bouton de la lime ronde.
25. Maniere d'enlever les bavures, & de réparer la chaînette.
C D, la lime à égayer.
C, *b g*, coche de cette lime où la chaînette eſt placée.
A B, lime plate douce.
26. Maniere de reformer les paillons.
D F, lime à reformer, miſe à l'étau.
a b, coupe tranſverſale de la lime à égayer.
b f, Coupe tranſverſale de la lime à reformer.
27. Tranchant A B d'un burin ordinaire, faiſant la fonction d'une lime à reformer.
28. Tremper & revenir la chaînette. On la voit roulée autour d'un chalumeau A.
29. Polir la chaînette.
A B, morceau de bois qu'on appelle *quarré*.
30. Crochet appliqué au barrillet.
A B, portion de la coupe circulaire du barrillet
b, crochet.
a n, talon ou épron du crochet.
31. Crochet appliqué à la fuſée.
D G, portion de la circonférence de la fuſée.
a, petit cylindre que le bout du crochet embraſſe.

Fig. 6

Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 12

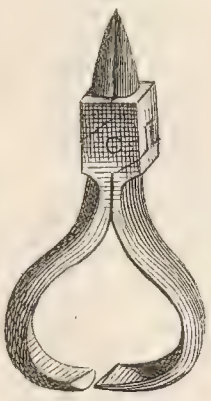

Fig. 14

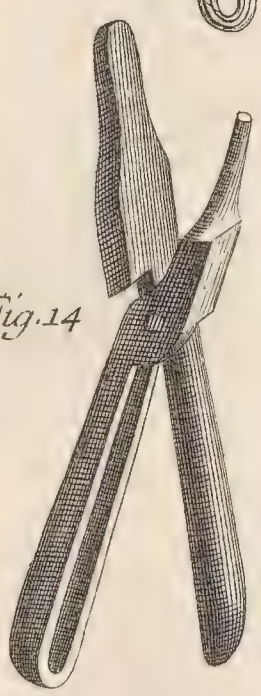

Fig. 11.

Fig. 10.

Fig. 9.

Fig. 8.

Fig. 7.

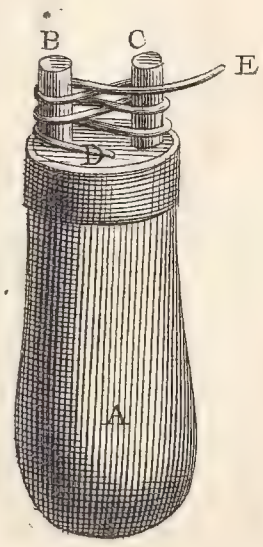

Fig. 13

Fig. 16.

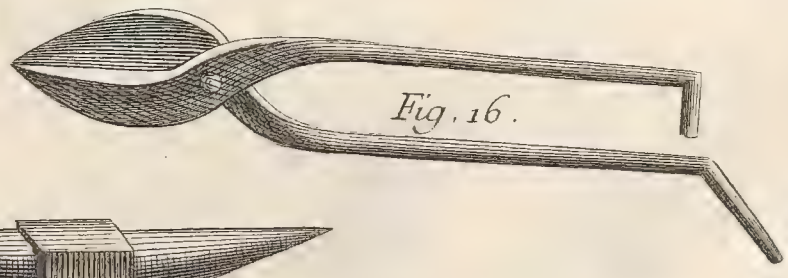

Fig. 15.

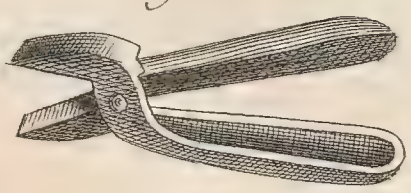

Fig. 17.

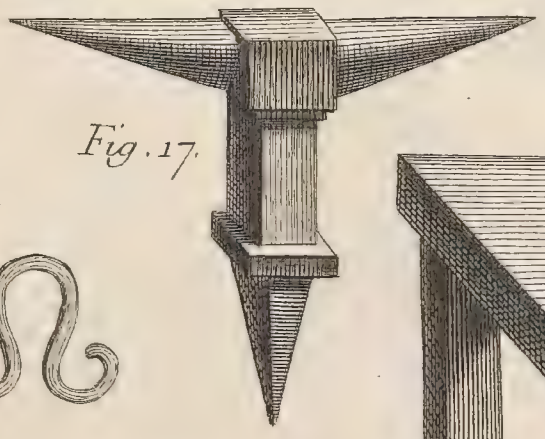

Fig. 19.

Fig. 18.

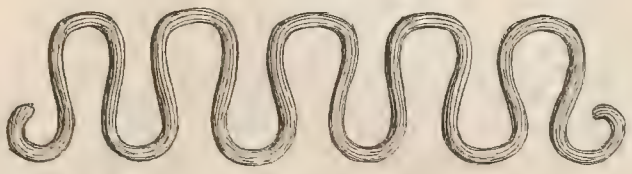

Goussier del.

Prevost Fecit

Chainetier,

fig. 1.

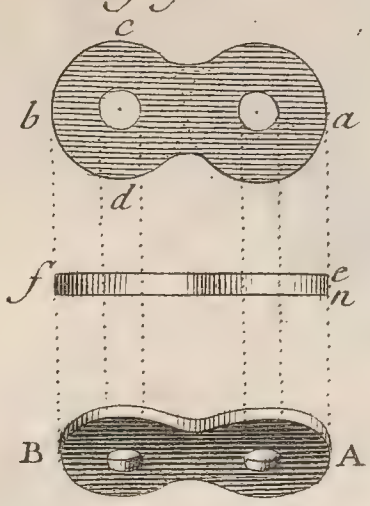

fig. 2.

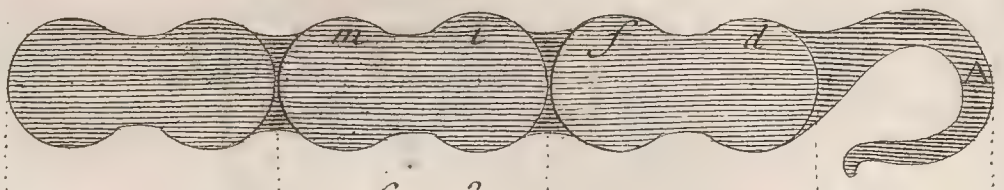

fig. 3.

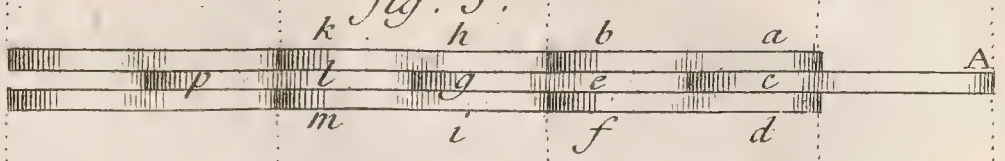

fig. 4.

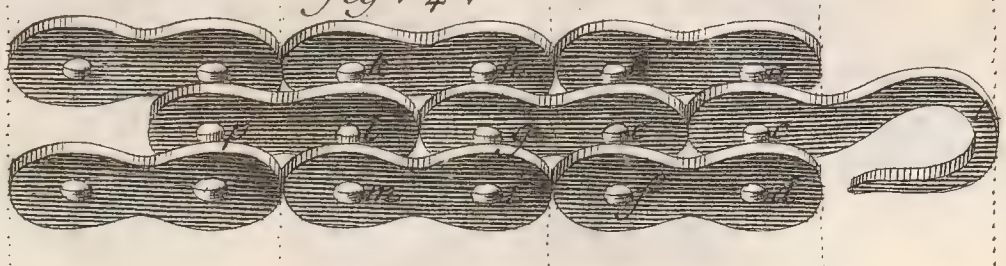

fig. 5.

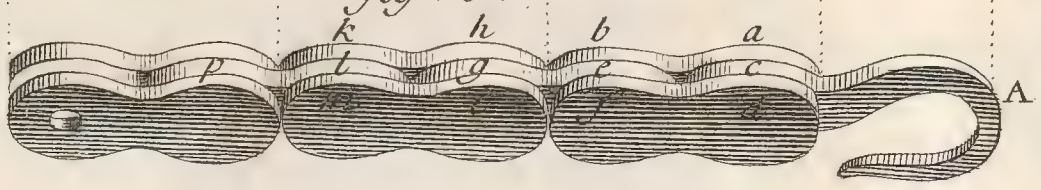

fig. 6.

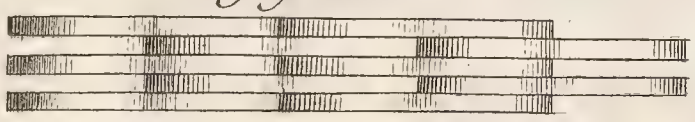

fig. 7.

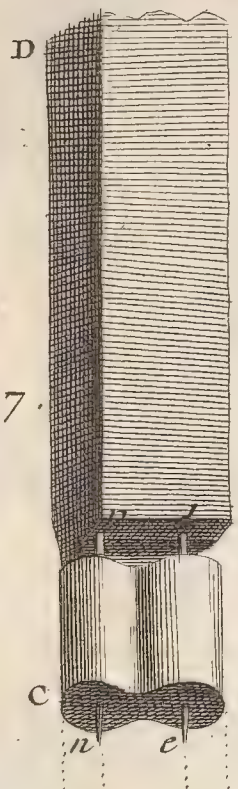

fig. 8.

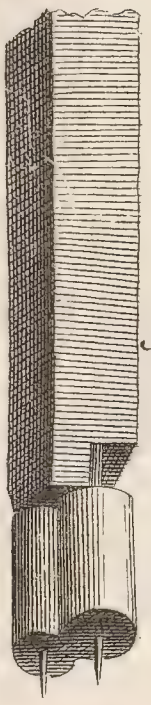

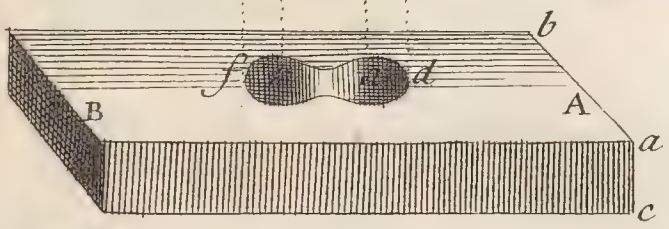

fig. 10.

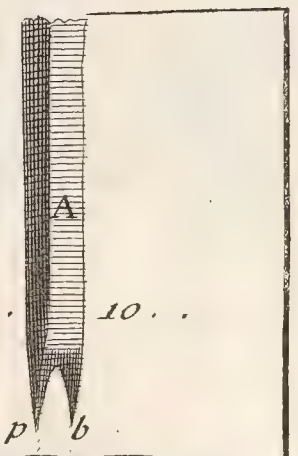

fig. 9.

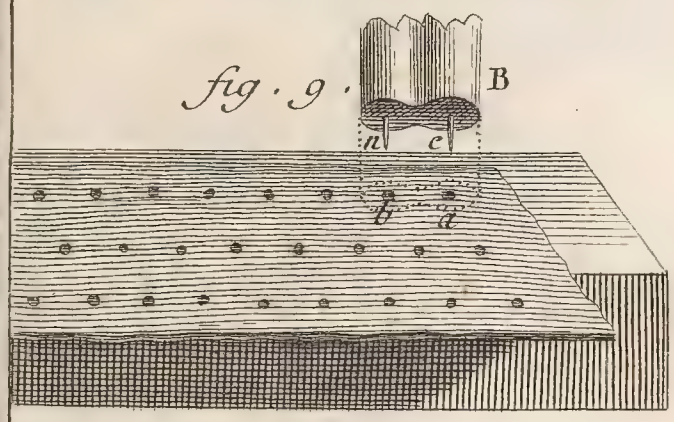

fig. 11.

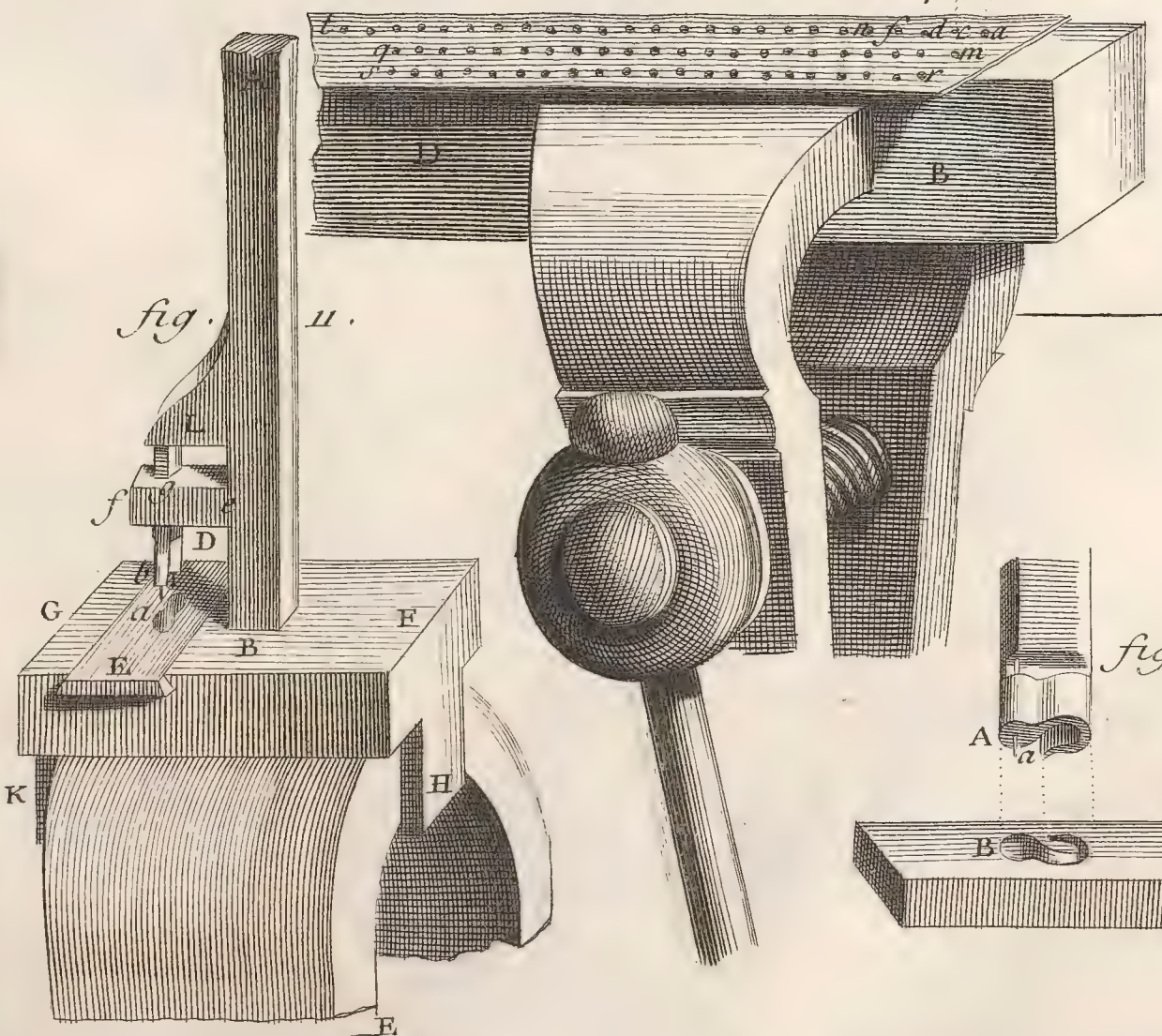

fig. 12.

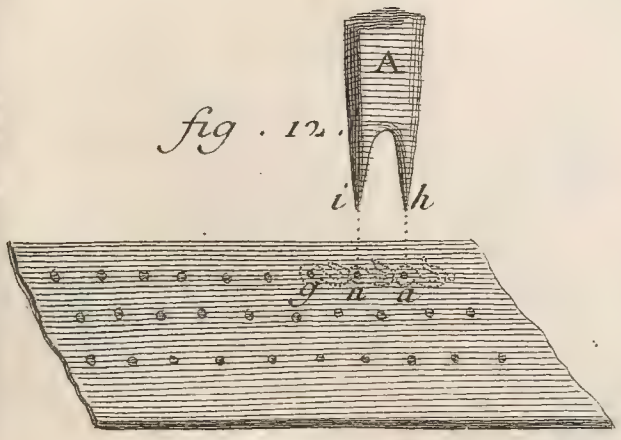

fig. 13.

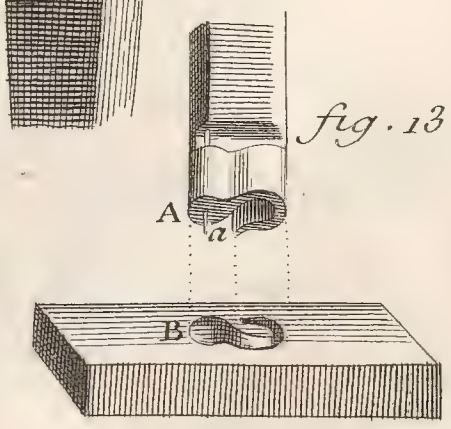

fig. 15. Nº 1.

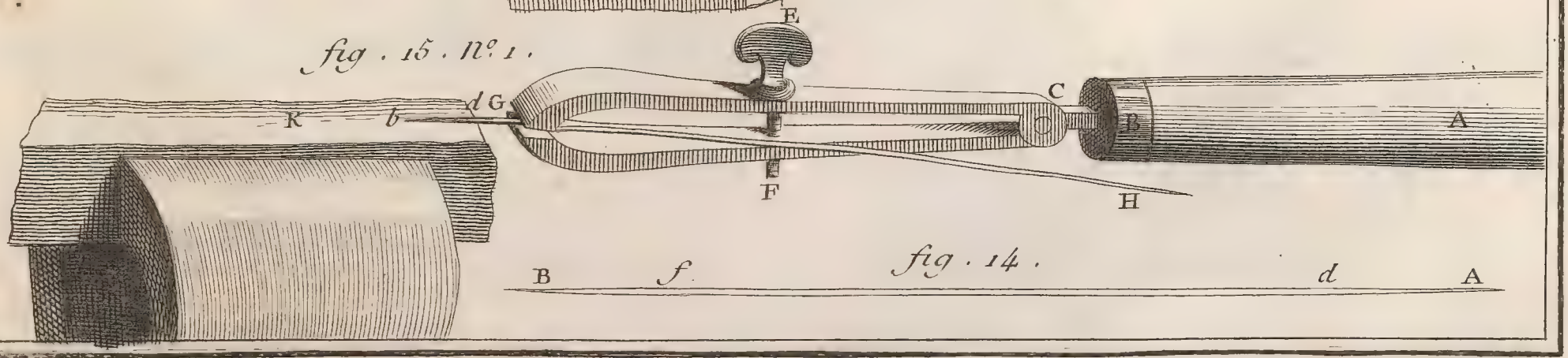

fig. 14.

Prevost Fecit

Chainetier,

fig. 15. N°. 2.

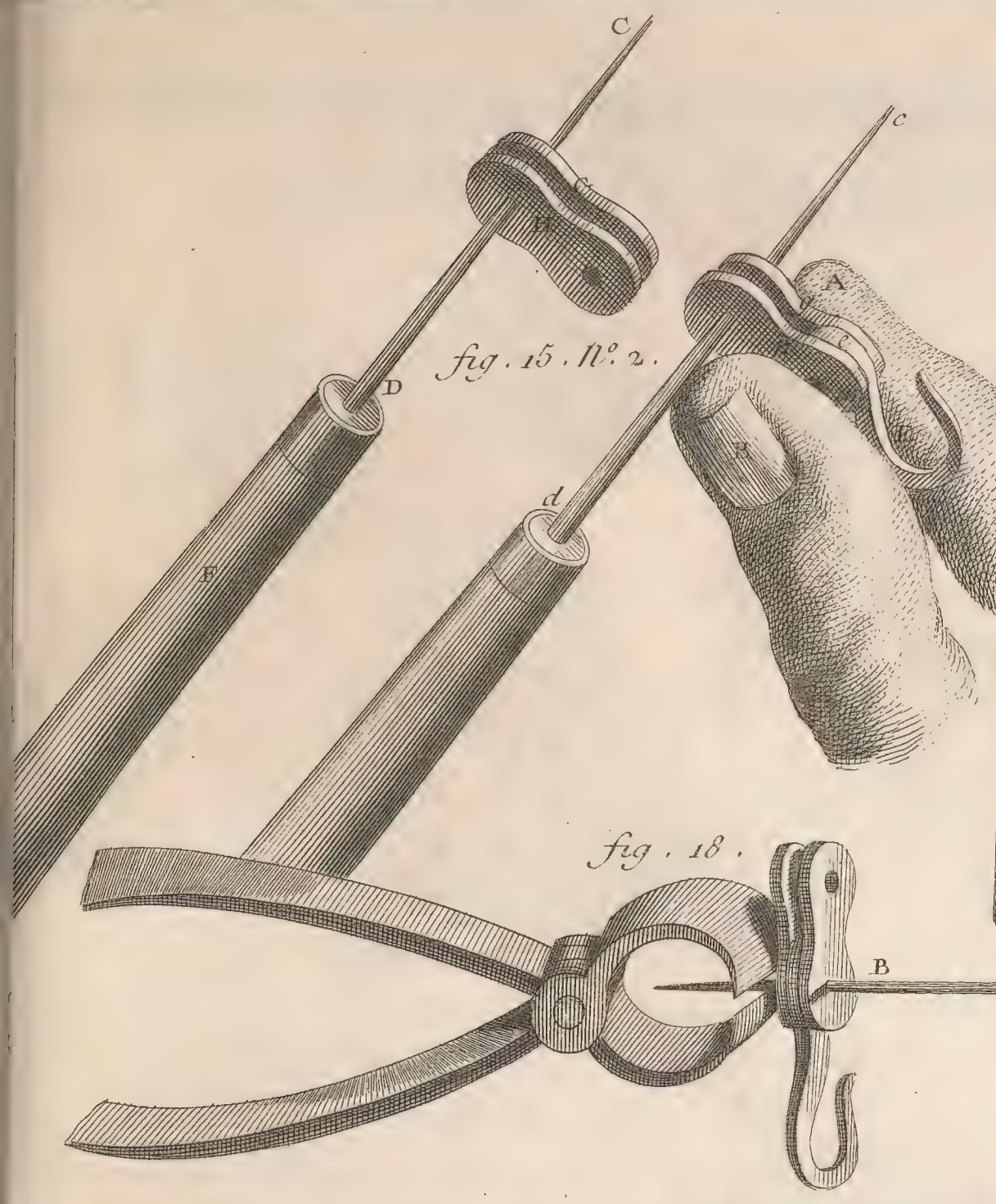

fig. 16.

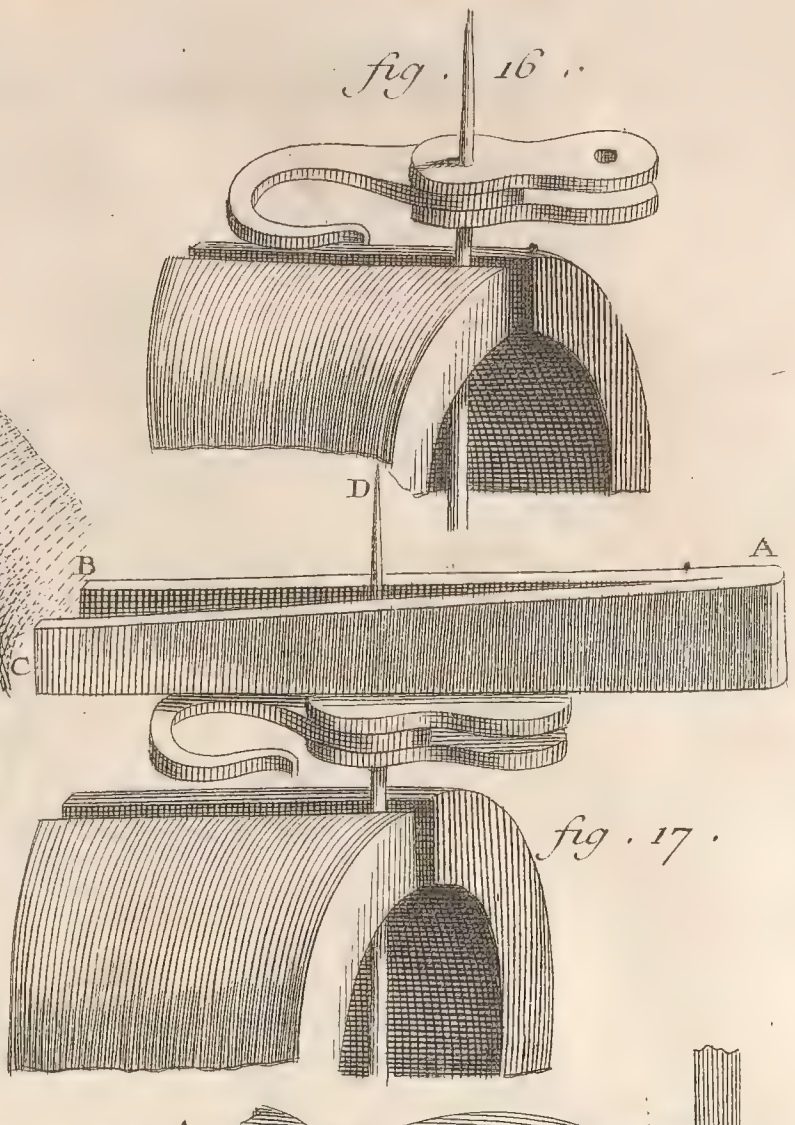

fig. 17.

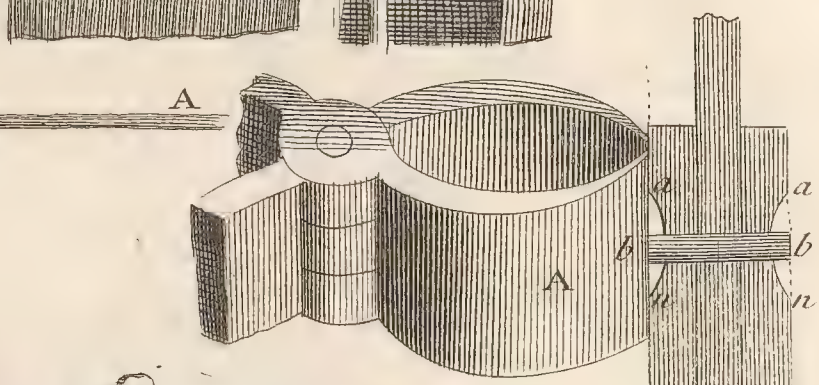

fig. 18.

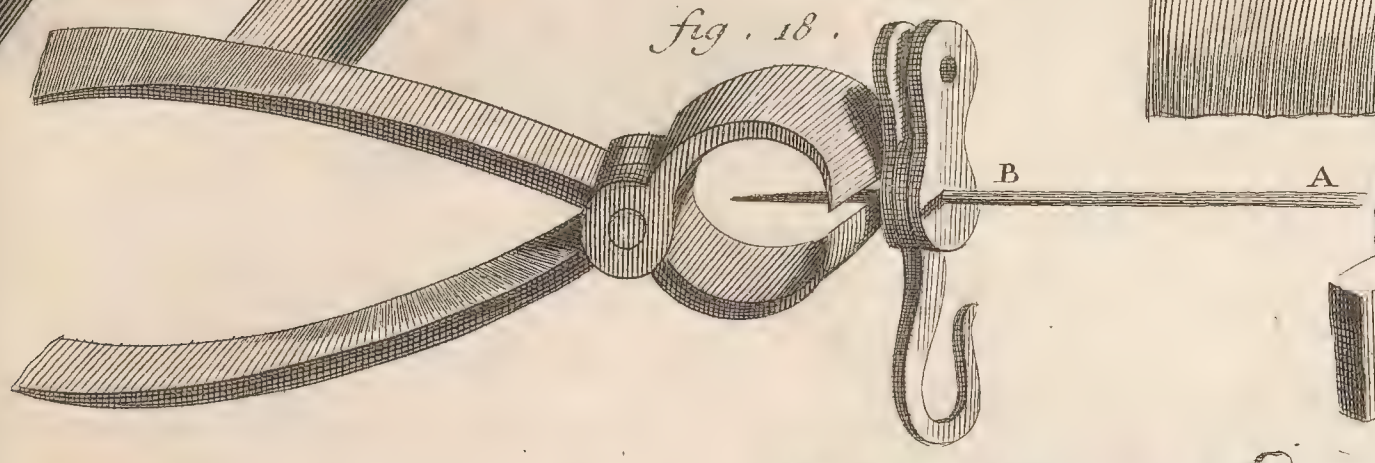

fig. 19.

fig. 20.

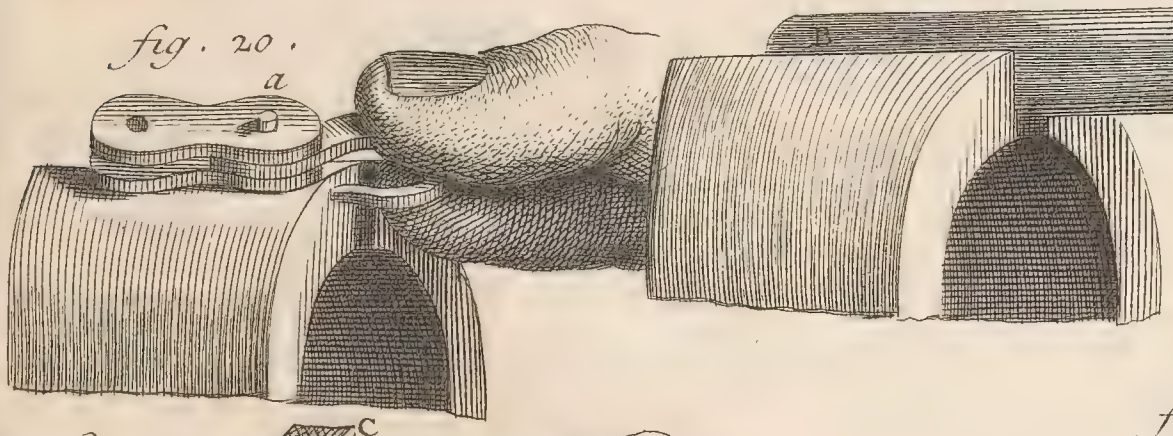

fig. 21.

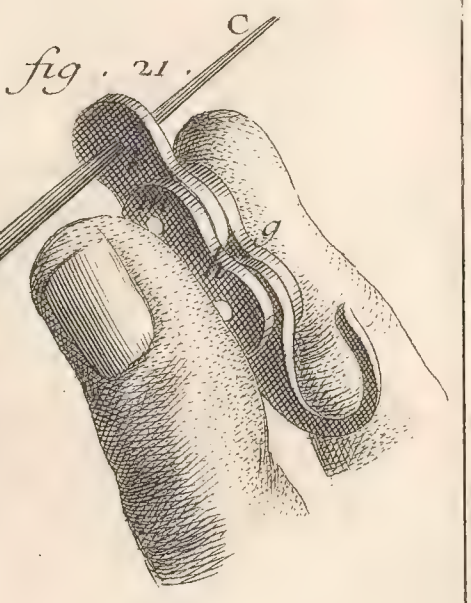

fig. 22.

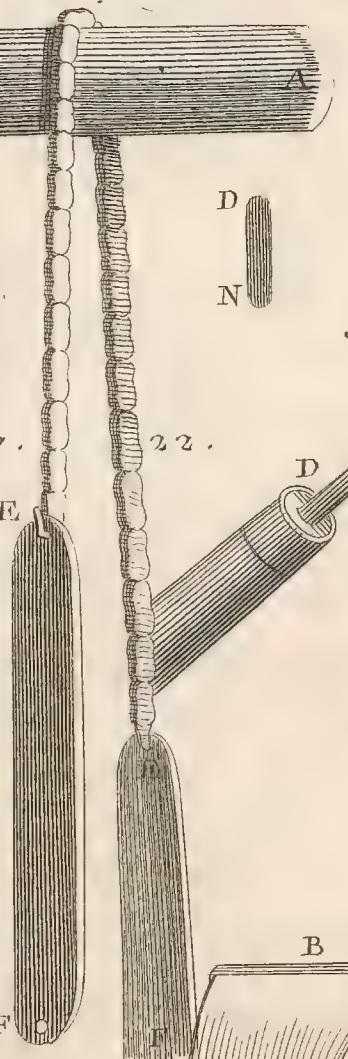

fig. 23.

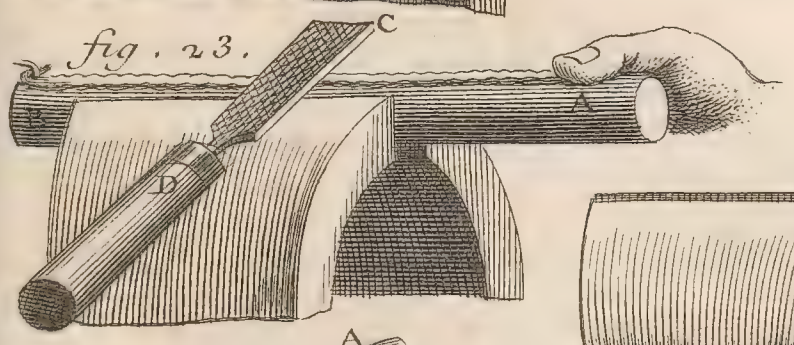

fig. 24.

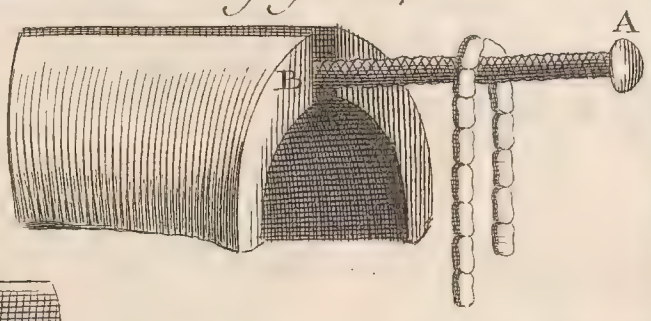

fig. 25.

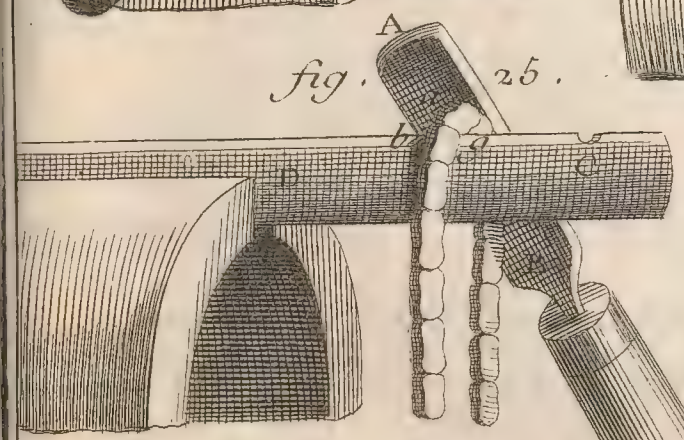

fig. 26.

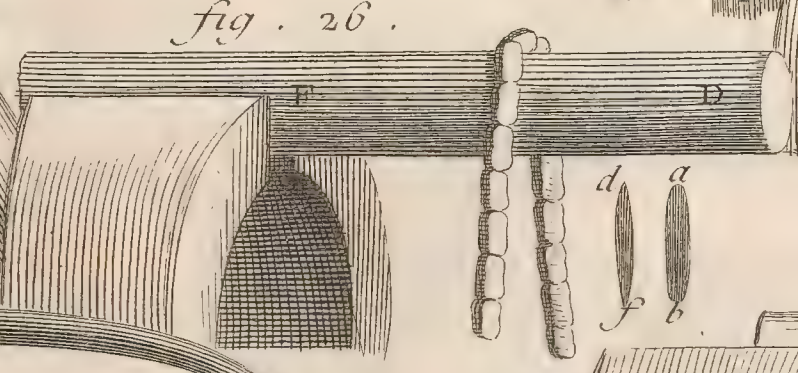

fig. 27.

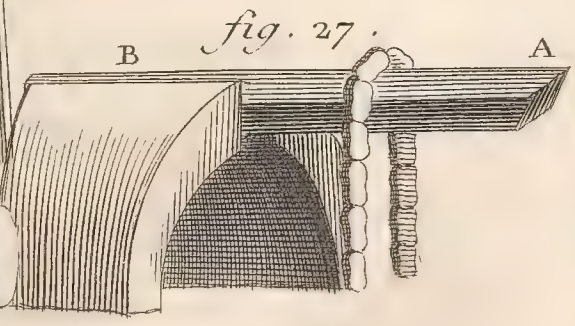

fig. 28.

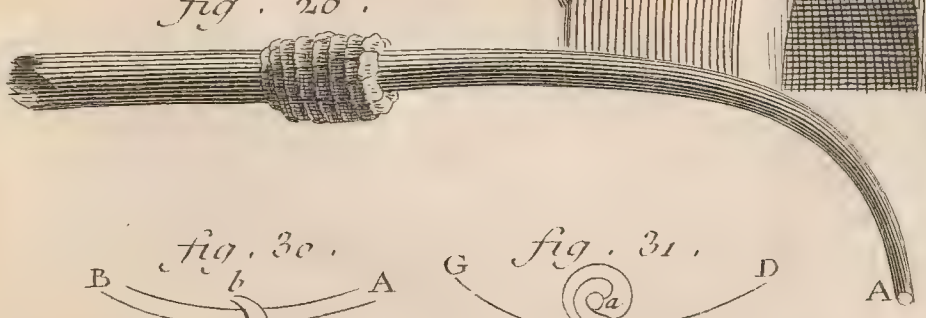

fig. 29.

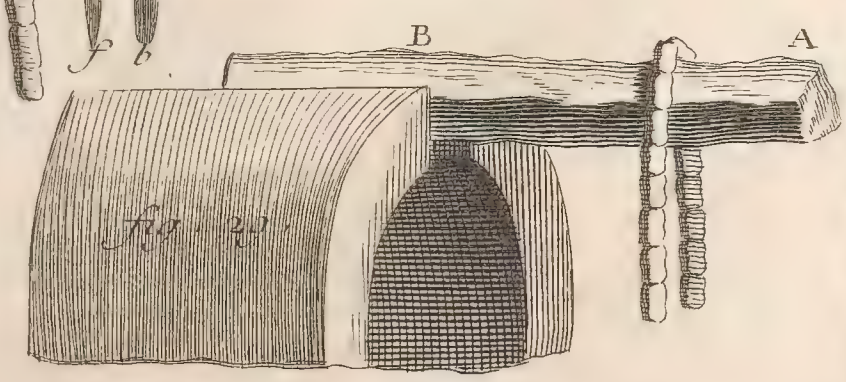

fig. 30.

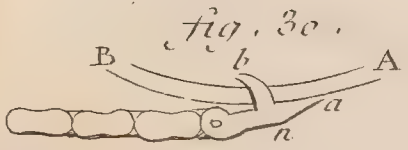

fig. 31.

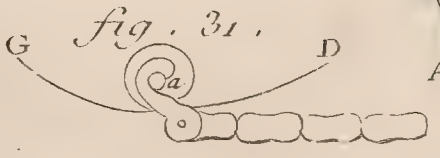

Defehrt Fecit

Chainetier,

CHAMOISEUR ET MEGISSIER,

Contenant cinq Planches.

L'Affinité de ces deux profeſſions a engagé à en joindre enſemble les figures; mais leur grand nombre a obligé de les diſtribuer en cinq Planches que l'on trouve citées indifféremment ſous le nom de *Chamoiſeur* ou de *Mégiſſier*.

PLANCHE Ire.

La vignette repréſente le travail de riviere & celui des plains, *&c.*

Fig. 1. Ouvrier qui lave les peaux à la riviere.
1. n. 2. Ouvrier qui lave les peaux dans un timbre ou grand baquet.
2. Ouvrier qui rétalle les peaux ſur le chevalet.
3. Ouvrier qui rétalle les peaux pour la ſeconde ou troiſieme fois.
4. Ouvrier qui avec des forces coupe l'extrémité des brins de laine qui ſont gâtés. Cette opération ſe fait après que les peaux ont été déchauſſenées, & avant que de les dépeller.
5. Ouvrier qui enchauſſenne les peaux du côté de la chair.
6. Un des deux ouvriers qui étend les peaux (la chair en-dedans), après qu'elles ont été enchauſſenées.
7. Ouvrier qui ſe ſert de l'enfonçoir pour plonger les peaux dans le plain.
8. Ouvrier qui jette les peaux dans le plain.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Enchauſſenoir dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 5.
2. Forces dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 4.
3. Chevalet dont ſe ſervent les ouvriers, *fig.* 2 & 3.
4. Enfonçoir dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 7.
5. Rateau ſervant d'écumoir pour nettoyer les plains.
6. Couteau à rétaller. 11, 12, les poignées. 14, profil de la lame de ce couteau.
6. n. 2. Pelloir dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 1. de la Planche ſuivante.

PLANCHE II.

La vignette repréſente l'attelier de la dégraiſſerie, dans lequel on a placé des ouvriers travaillant à différentes opérations qui ſe font plus commodément dans des atteliers ſéparés, & cela pour ne point multiplier les Planches.

Fig. 1. Ouvrier qui dépelle, c'eſt-à-dire détache la laine de deſſus la peau avec le pelloir ou le couteau à rétaller. Cette opération eſt la ſuite de celle de la *fig.* 4. de la Planche précédente.
2. Dégraiſſeur qui tord les peaux avec la bille ou le bâton qui en tient lieu.
3. Ouvrier qui ouvre ou dreſſe les peaux ſur le paliſſon.
4. Ouvrier qui pare à la lunette. *p*, la lunette. *Voyez* auſſi la Planche du corroyeur.
5. Ouvrier qui écharne, raſe ou effleure avec le couteau à écharner. *Voyez* ce couteau, Planche du corroyeur.
6. Ouvrier qui pouſſe la guinée, c'eſt-à-dire qu'il la ratiſſe avec le fer à pouſſer.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bâton ou bille de bois.
2. Fer à pouſſer de l'ouvrier, *fig.* 6.
3. Paliſſon de la *fig.* 3.
4. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 6.
5. La bille.

PLANCHE III.

Contenant les *fig.* 7, 8 & 9, qui n'ont pas pu tenir dans les Planches précédentes.

7. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 4. de la Planche précédente. P R, valet. Q, le poids.
8. Tenailles à griffes pour relever les peaux dans les plains.
8. n. 2. Autres tenailles à palettes pour le même uſage.
9. Preſſe qui tient lieu de la bille pour exprimer le dégras de la guinée.

PLANCHE IV.

Le haut de la Planche, *fig.* 1. repréſente le moulin à foulon en perſpective.

A B, arbre vertical ſur lequel eſt monté un rouet, garni de quarante-huit alluchons. Cet arbre vertical eſt au centre du manege, & tourne au moyen du levier G, au palonnier duquel on attele un cheval.

Le rouet engraine dans la lanterne C garnie de vingt fuſeaux, & fixée ſur l'arbre horiſontal C D, dont l'élévation au-deſſus du ſol de l'attache doit être telle que le cheval puiſſe paſſer deſſous facilement.

A l'extrémité D de cet arbre eſt fixée une roue garnie de vingt dents. Cette roue conduit la lanterne E de vingt fuſeaux, & eſt fixée ſur l'arbre horiſontal E F qui porte les levées des maillets ou pilons 1, 2, 3, 4, *&c.*

Ces maillets ſont renfermés dans une forte cage de charpente, & on peut les tenir élevés & hors de l'atteinte des levées par le moyen des treuils *a*, *b*, ſur leſquels s'enroulent les cordes qui paſſent dans les poulies 8, 9, & vont s'accrocher à quelque anneau ou cheville fixée à la tête des maillets.

Les extrémités oppoſées aux têtes, ſont taillées en dents, & agiſſent ſur les peaux placées dans les piles, ainſi qu'il ſera dit, *fig.* 5.

2. *Bas de la Planche*, plan de la même machine où l'on voit les levées de l'arbre & leurs rouleaux qui agiſſent ſur les cammes ou extrémités inférieures des manches des maillets 6, 7, 10, 5, 11, 12, 13.

Les levées avec leurs rouleaux doivent être diſtribuées ſur l'arbre, de maniere qu'elles levent ſucceſſivement les maillets.

Les autres lettres de cette figure déſignent les mêmes parties que dans la figure précédente.

PLANCHE V.

Suite de la même machine.

3. Elévation latérale, ſuivant la longueur, du même moulin.
A, la crapaudine de l'arbre vertical.
B, le tourillon ſupérieur.
C, D, palier de l'arbre horiſontal.
E, F, palier de l'arbre des levées. Le ſurplus des lettres comme aux figures précédentes.
4. Elévation latérale extérieure de la cage qui contient les maillets & la pile.
P, profil de la pile.
Q, une des flaſches ou couliſſes qui guident les maillets; les flaſches ſont aſſemblées à languettes dans les rainures S, R, T de la *fig.* 6.
R, contre-ſemelle où les mêmes flaſches ſont aſſemblées.
7, 6, manche d'un maillet.
F, tourillon de l'arbre des levées.
6, 10, profil de deux des quatre rouleaux viſibles de

ce côté de la machine ; les autres ſont cachés par la charpente de la cage.

b, profil du treuil à relever les maillets.

8, profil de la ſolive à laquelle les poulies ſont attachées.

5. Coupe tranſverſale & verticale du moulin par un plan qui paſſeroit entre deux maillets contigus.

M 2, le maillet.

M, la partie dentée qui foule les peaux dans la pile P.

2, tête du maillet, où l'on voit la cheville à laquelle s'accroche la corde qui paſſant ſur la poulie 9, va s'enrouler ſur le treuil *a*, pour tenir le maillet élevé & hors de l'atteinte des rouleaux de l'arbre.

c, *b*, manche du maillet mobile ſur un boulon de fer qui le traverſe.

e, *c*, la levée ou piece de bois, ſur laquelle agiſſent les rouleaux.

d, *e*, clé qui ſert à affermir tant le manche du maillet que la levée, dans la mortoiſe où ces trois pieces paſſent.

F, coupe de l'arbre qui porte les levées à rouleau.

5, 11, 12, 13, rouleaux.

6. Repréſentation perſpective de la pile, deſſinée ſur une échelle double.

P, la grande pile.

Q, la petite pile.

S, R, T, les rainures qui reçoivent les languettes des flaſches ou guides des maillets.

7. Repréſentation géométrale ſur une échelle double, des levées à rouleau de l'arbre E F.

a b, *c d*, les deux levées.

g h, une des clés qui ſerre la levée dans la mortoiſe de l'arbre, où elle eſt encore retenue par les deux épaulemens ou renforts *e*, *f*.

Vers les extrémités *a*, *b* ſont encore d'autres épaulemens entre leſquels leſdits rouleaux ſont placés de maniere que les axes de ces rouleaux ſont repréſentés par les lignes *k l*, *m n*.

Voyez les articles *Chamoiſeur* & *Megiſſier*.

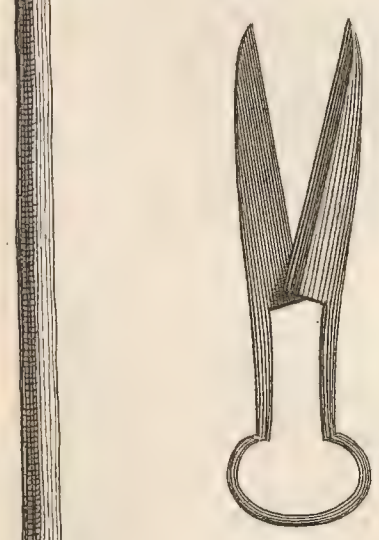

fig. 2.

fig. 1.

fig. 6.

14

fig. 6. N°. 2.

fig. 5.

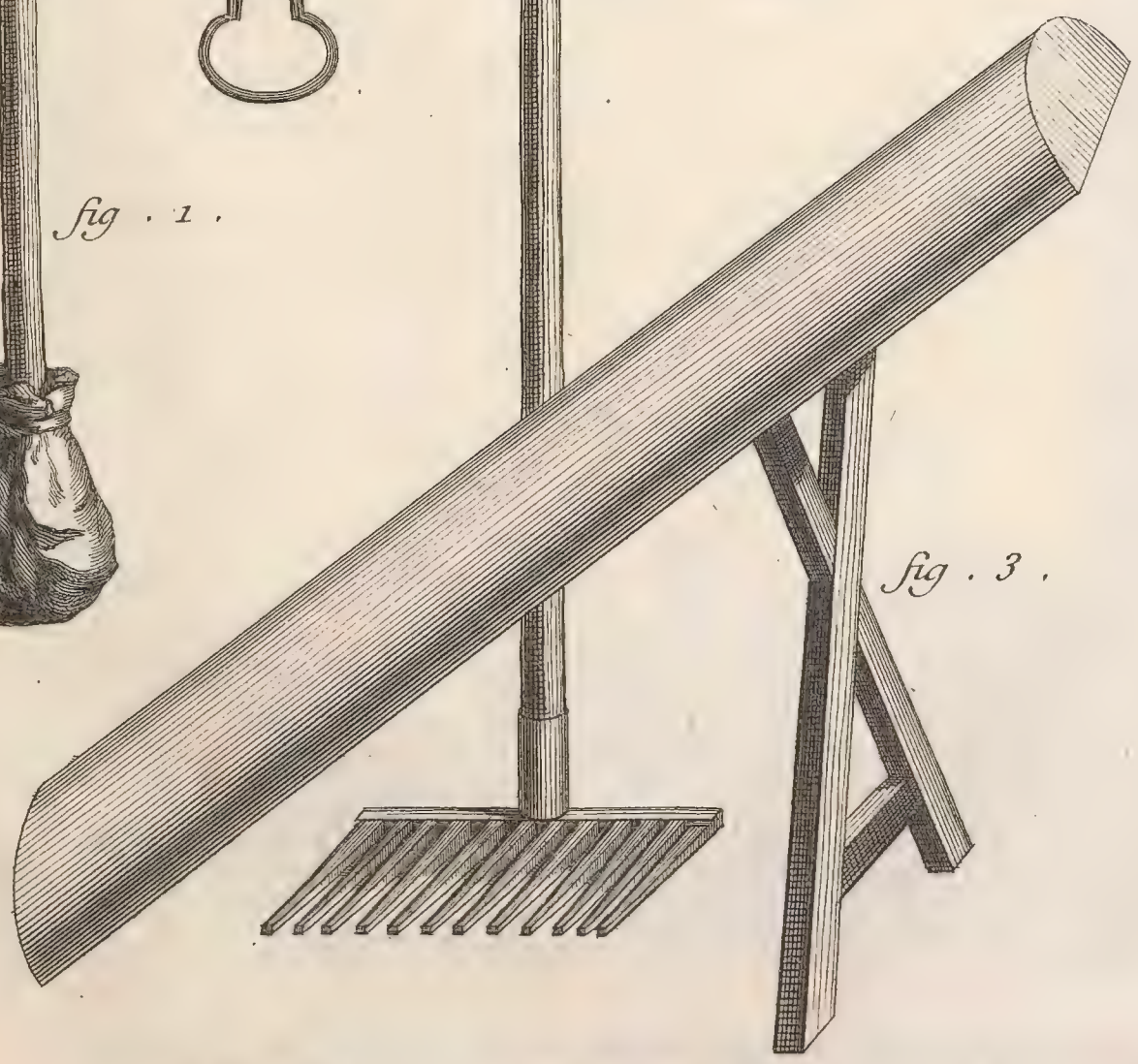

fig. 3.

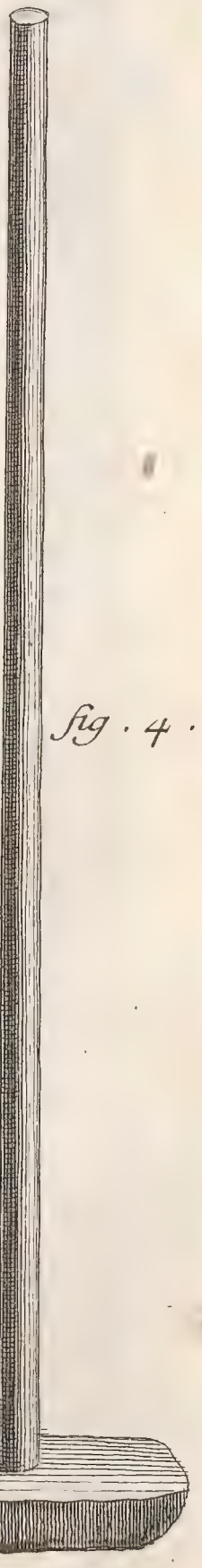

fig. 4.

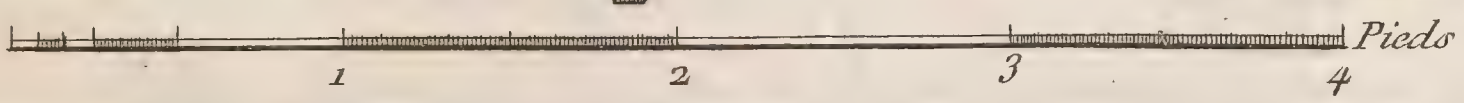

Goussier del

Prevost fecit

Chamoiseur et Megissier.

fig . 1 .

fig . 2 .

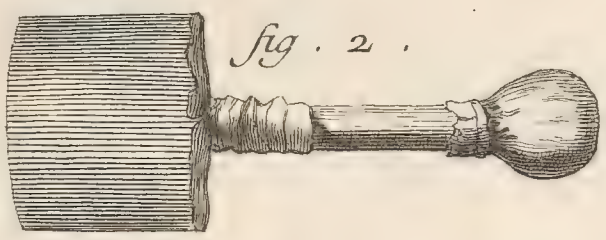

fig . 3 .

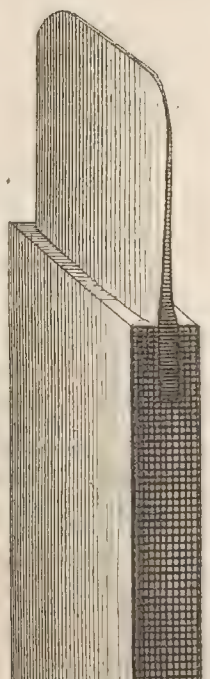

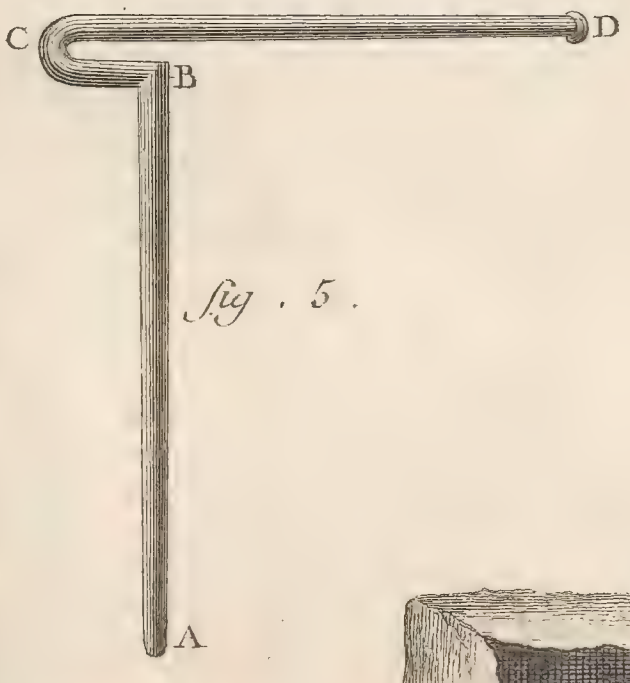

fig . 5 .

fig . 4 .

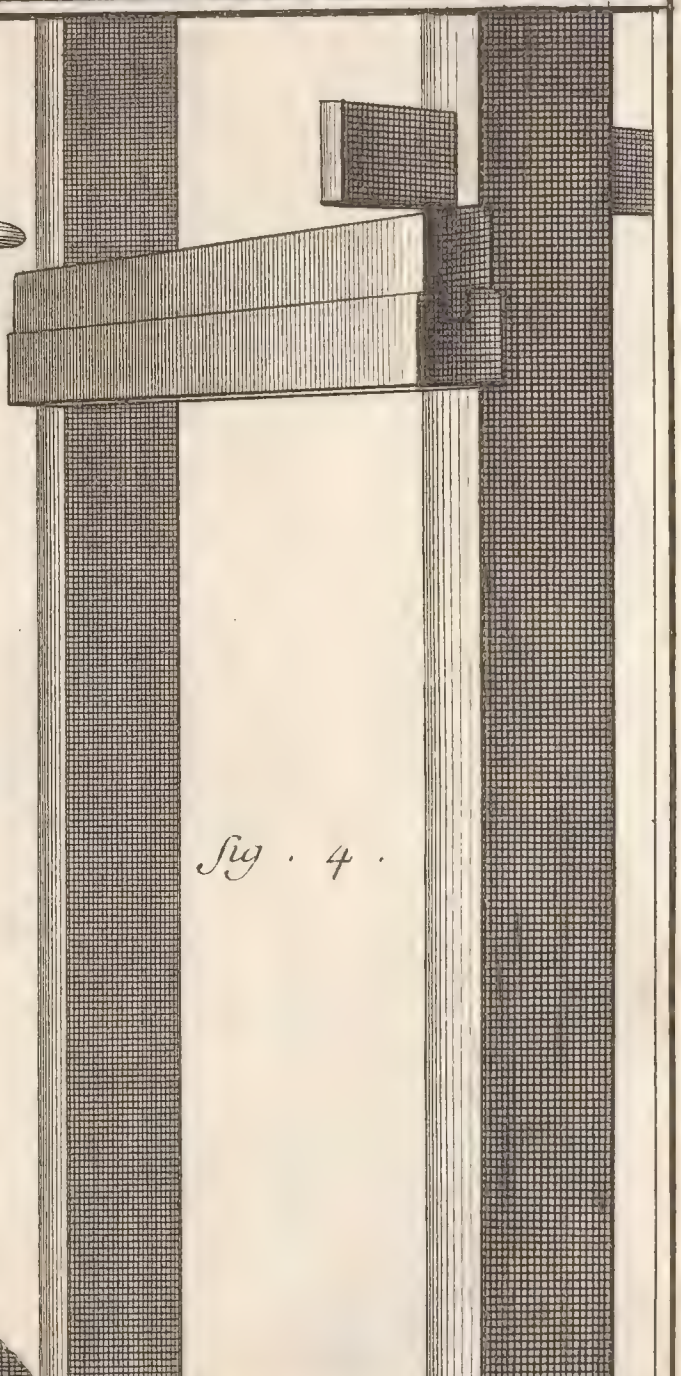

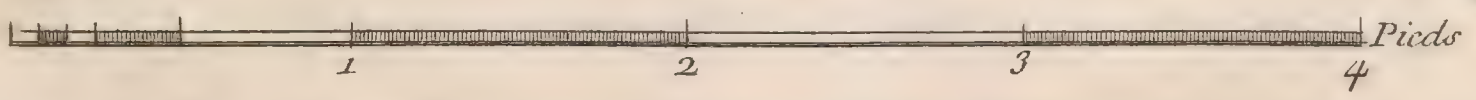

Goussier del

Defehrt Sculp

Chamoiseur et Megissier.

fig. 8.

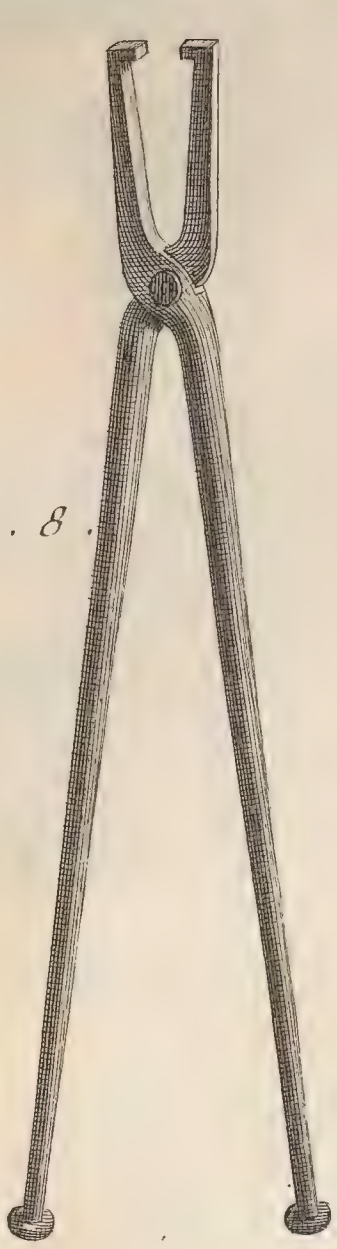

fig. 8. N°. 2.

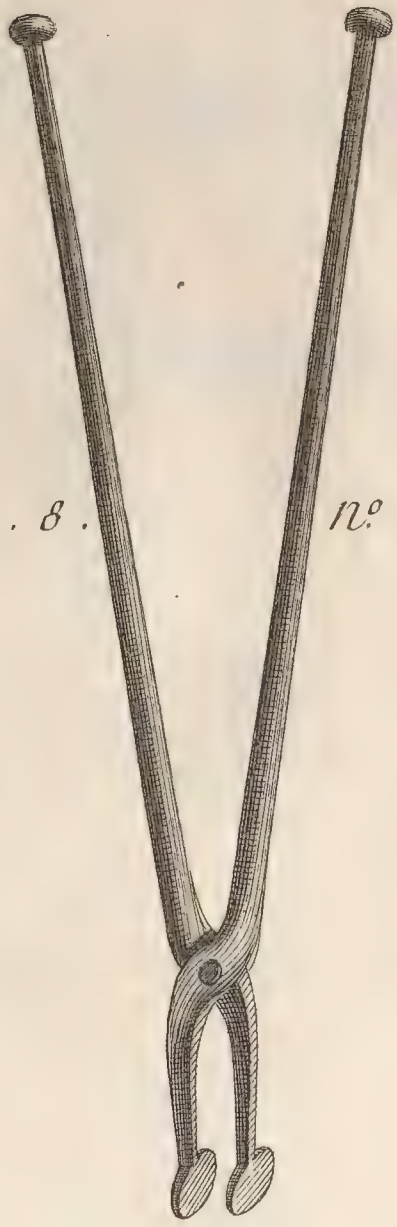

fig. 7.

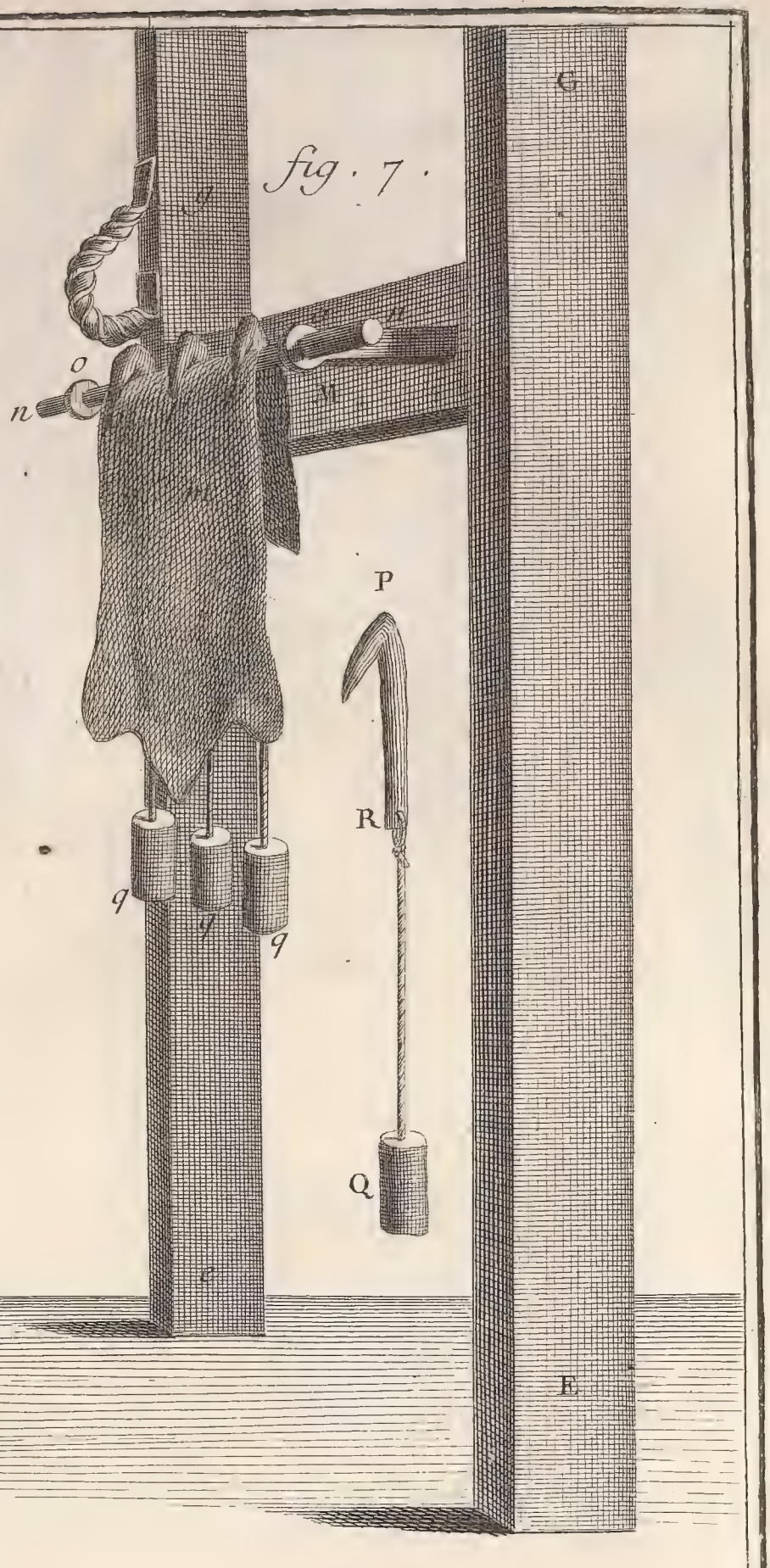

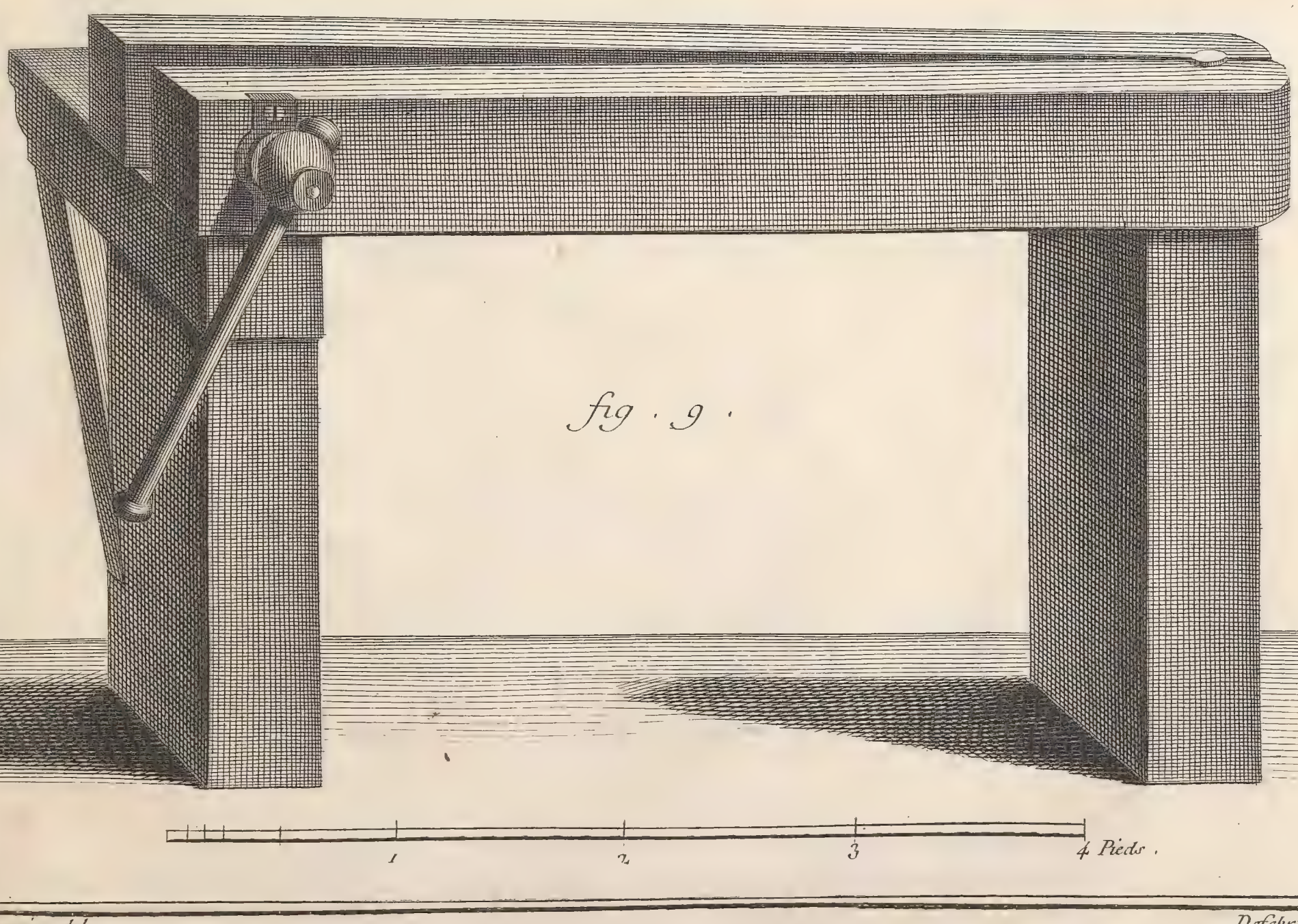

fig. 9.

1 2 3 4 Pieds.

Goussier del. Defehrt fecit.

Chamoiseur et Megissier.

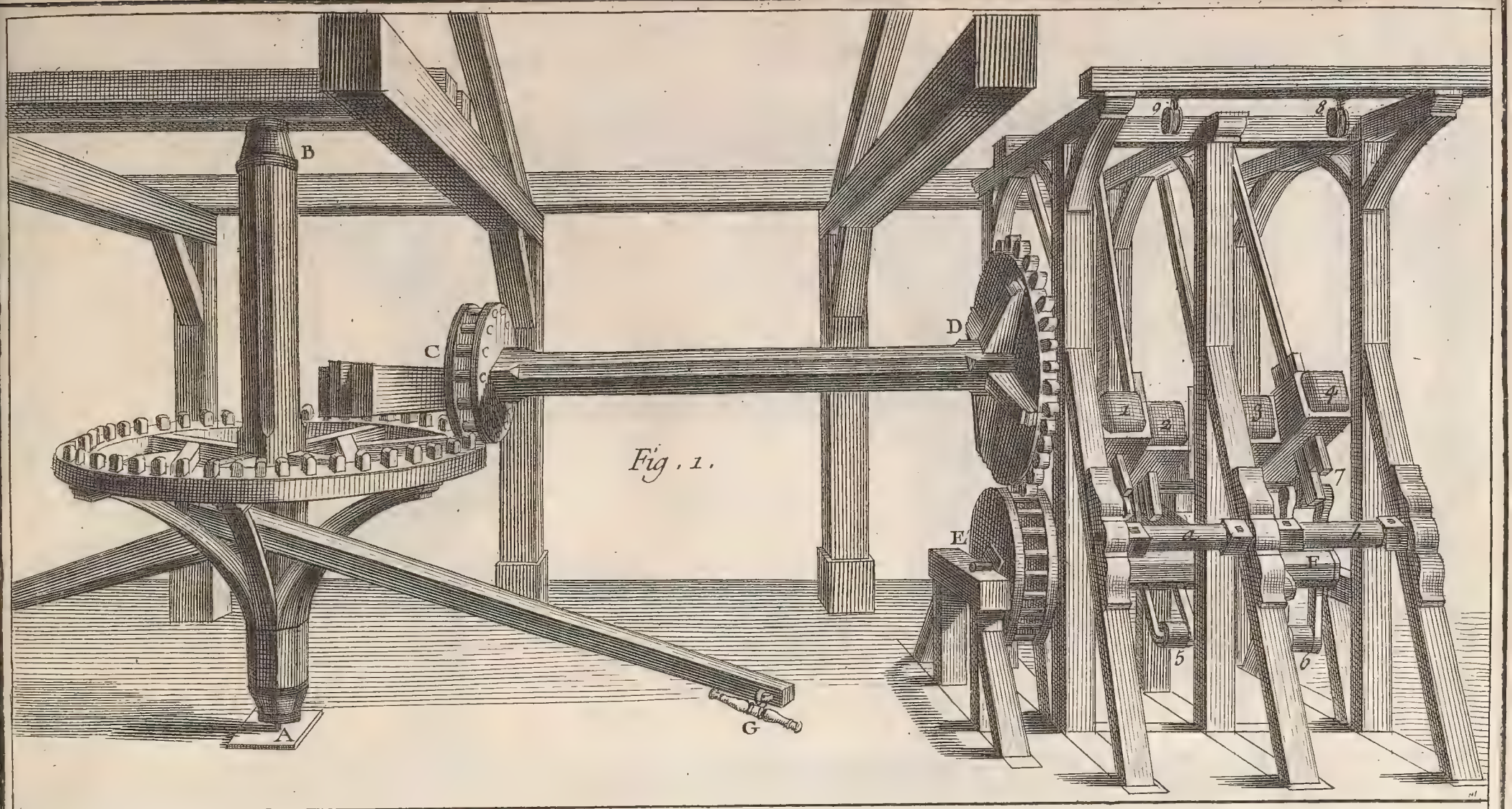

Fig. 1.

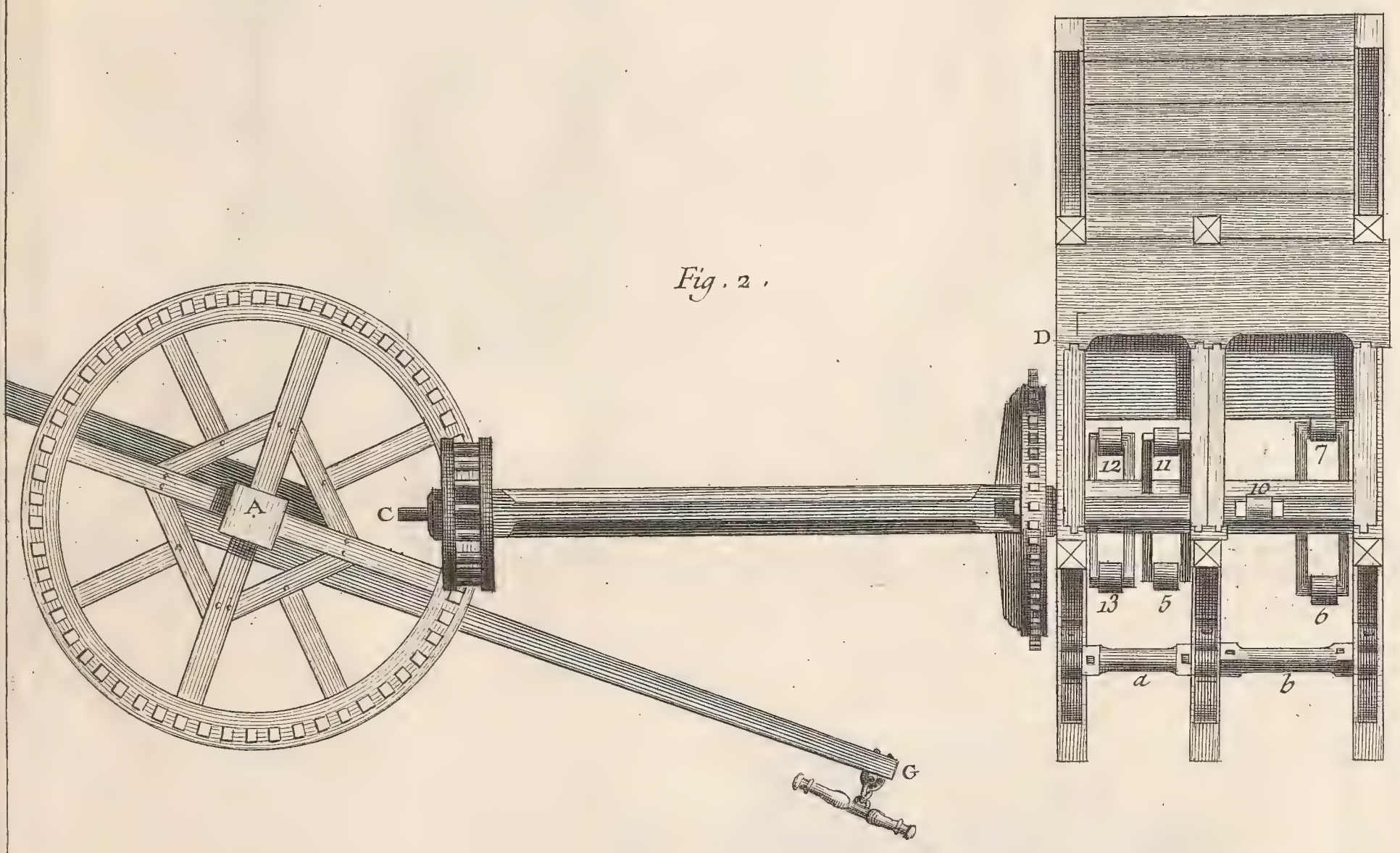

Fig. 2.

6 12 Pieds

Goussier del. Prévost Fecit

Chamoiseur,

Moulin a Foulon.

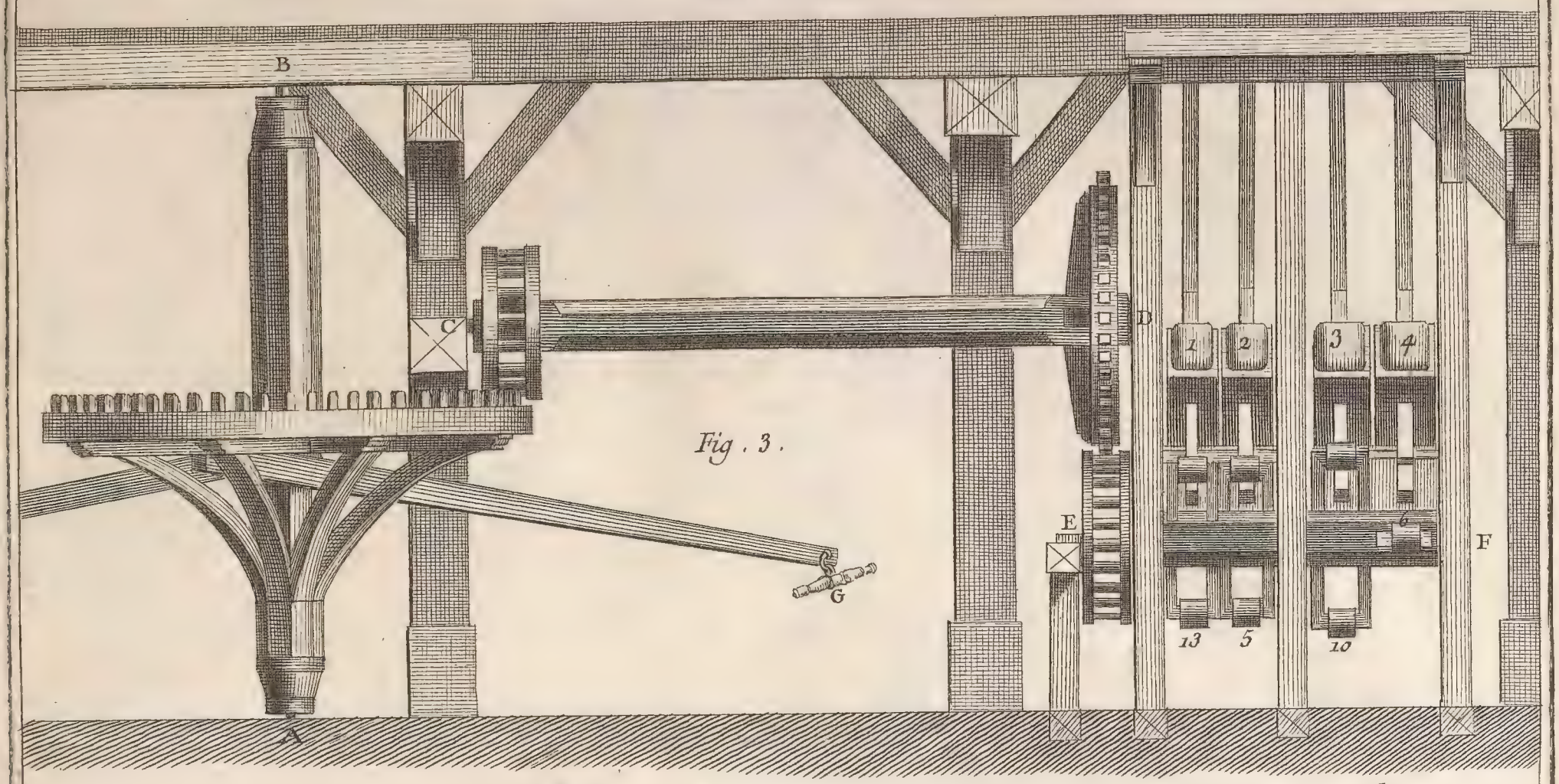

Fig. 3.

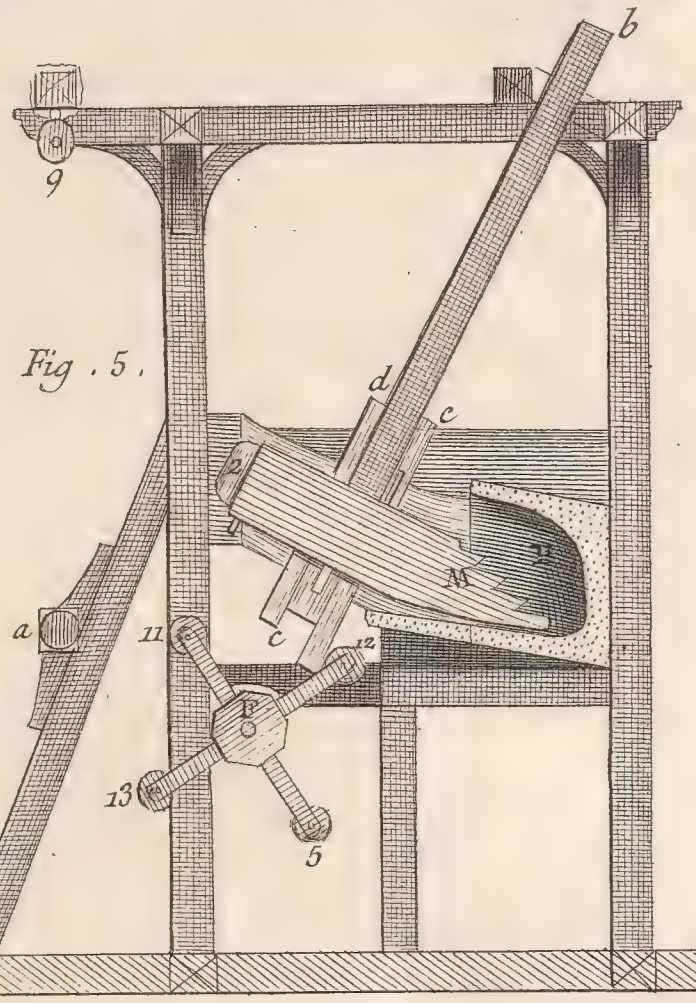

Fig. 5.

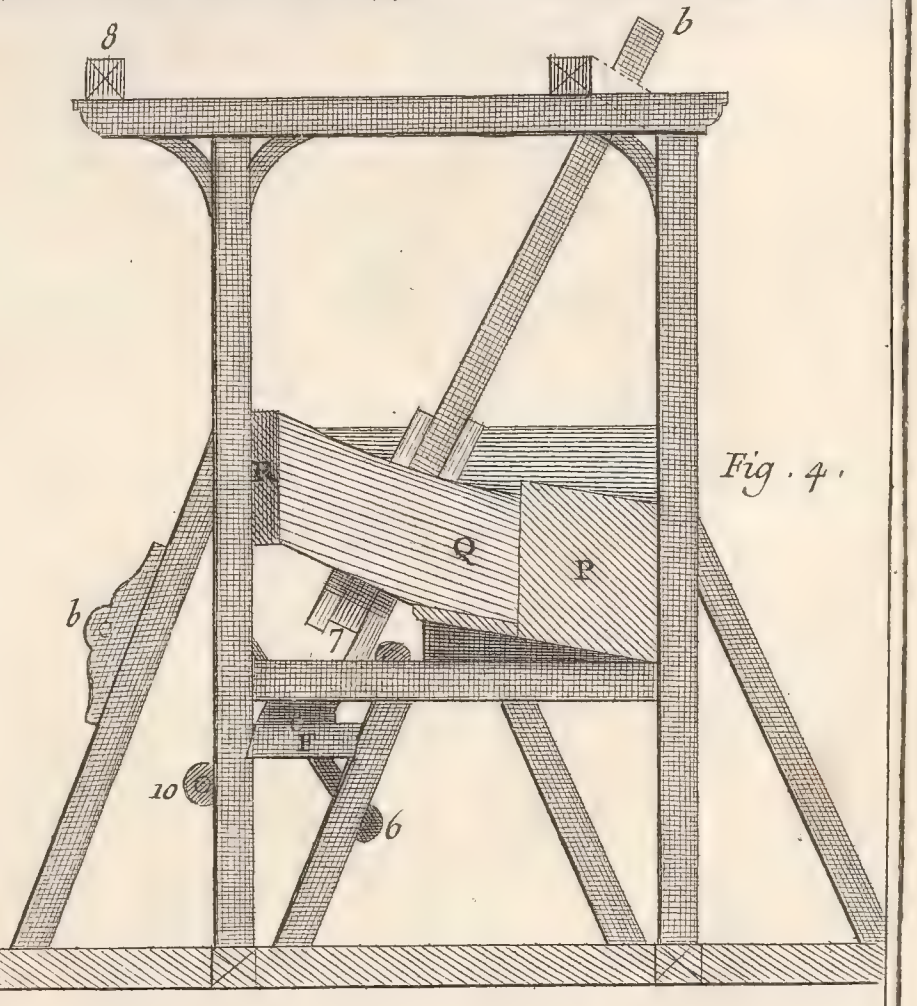

Fig. 4.

Fig 7.

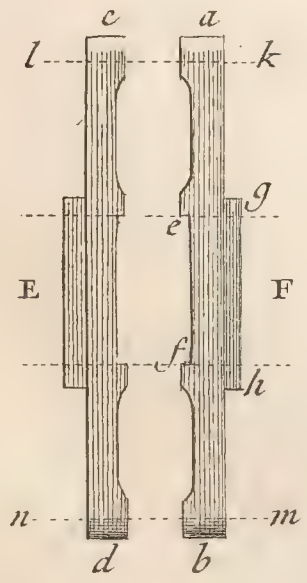

Fig. 6.

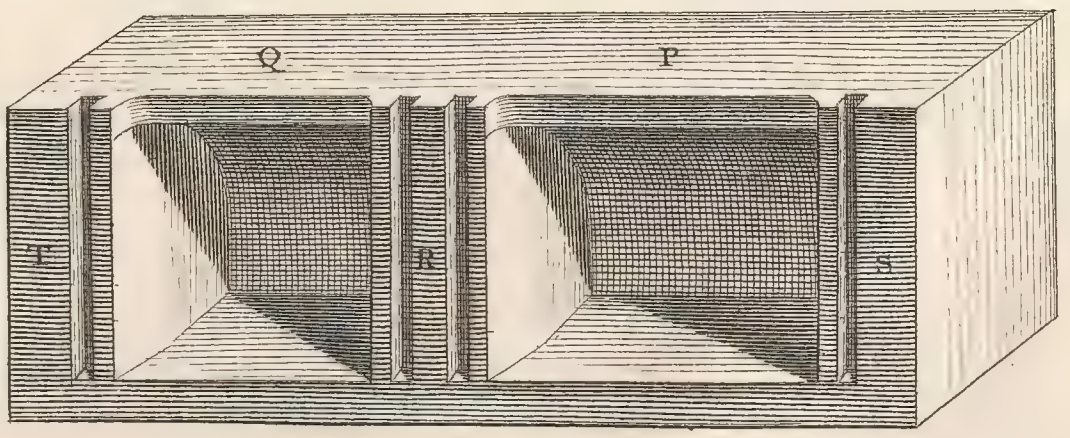

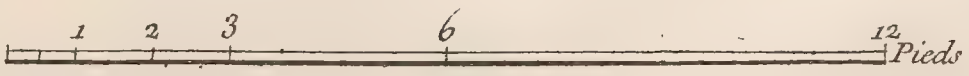

Goussier del.

Defehrt Fecit

Chamoiseur,

Moulin a Foulon.

CHANDELIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Ire.

LA vignette ou le haut de la Planche montre les opérations principales du chandelier.

Fig. 1. Coupeur de meches, placé devant ſon banc.
2. Ouvrier qui fait fondre le ſuif.
3. Ouvrier qui fait de la chandelle à la baguette.
4. Ouvrier qui fait de la chandelle au moule.
1. Tamis à paſſer le ſuif.
2. Pannier aux pelotes.
3. Pannier à ſuif.
4. Sibille.
5. Pain ou jatte de ſuif.
6. Pelote ou peloton de coton.
7. Truelle.
8. Abîme.
9. Table à moule.
10. Baguettes ou broches à chandelle.
11. Dépéçoir.
12. Caque.
13. Banc à couper.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Banc à dépécer le ſuif, ou dépéçoir.
2. Banc à couper les meches, ou couteau à meches.
3. abîme.
4. Etabli à broches chargées de chandelles.

PLANCHE II.

Fig. 5. Moule à chandelle. *a b*, le collet. *b c*, la tige. *c d*, le culot. *e f*, le crochet.
6. Table à moules.
7. Burette ou pot à mouler.
8. Aiguille.
A, tournette à dévider le coton, avec le pannier aux pelotes.
B, couteau à couper le ſuif.
C, chaudiere à faire fondre le ſuif, placée ſur ſon trépié.
D, caque à refroidir le ſuif, avant que de le jetter dans les moules.
E, tamis à paſſer le ſuif.
F, coupe-queue. A, table du coupe-queue. B, piece de bois poſée ſur cette table. *c, c, c, c*, piés ou ſupports du coupe-queue. *d*. poîle pleine de charbons qui échauffent le coupe-queue E. E, coupe-queue. F F, les mains de l'ouvrier qui paſſent une broche chargée de chandelles ſur le coupe-queue. E, la plaque échauffée qui coupe également l'extrémité des chandelles, reçoit le ſuif à meſure qu'il fond, & le rend par la goulette G dans la jatte H.
G, pot à ſuif.
H, truelle à ramaſſer le ſuif *Voyez* à l'art. *Chandelle* le détail de l'art & de ſes outils.

fig. 1.

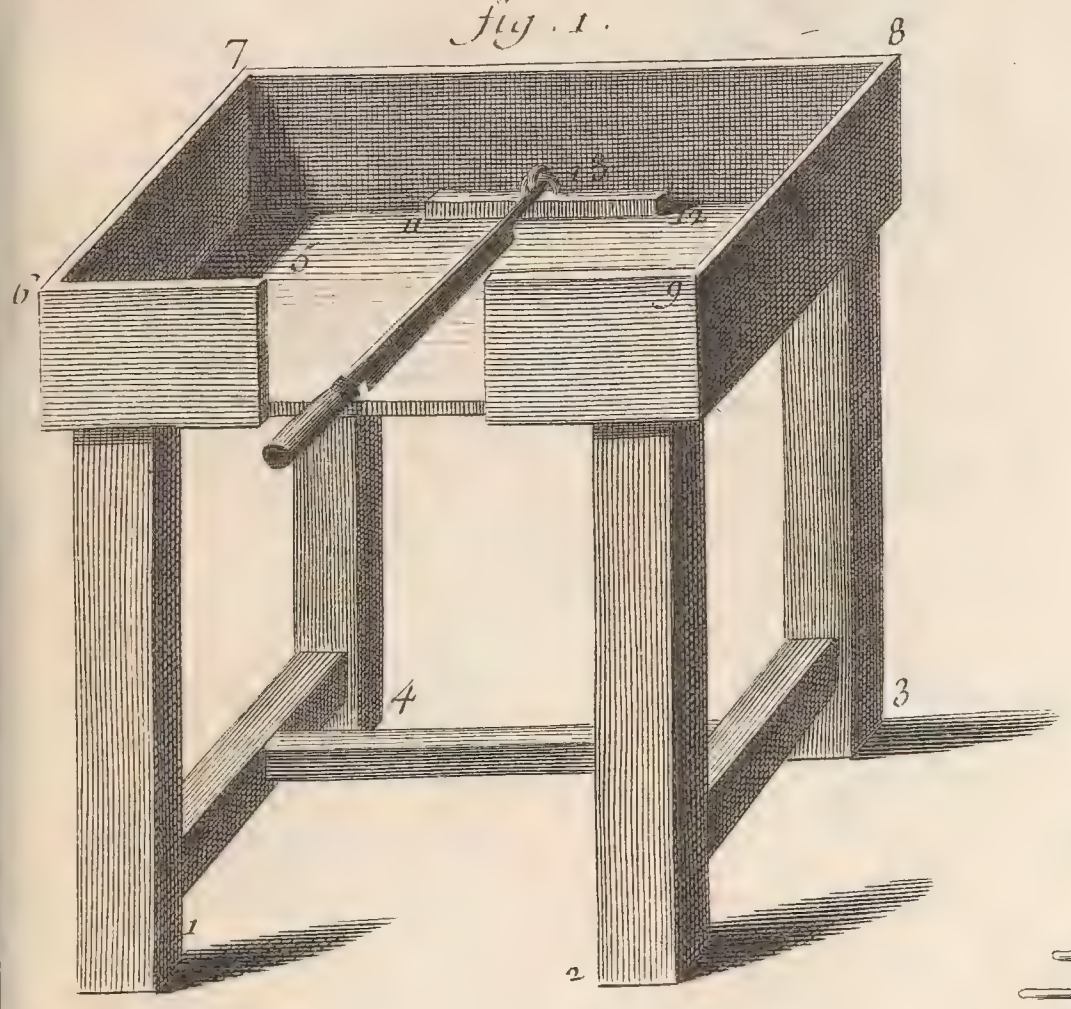

fig. 2.

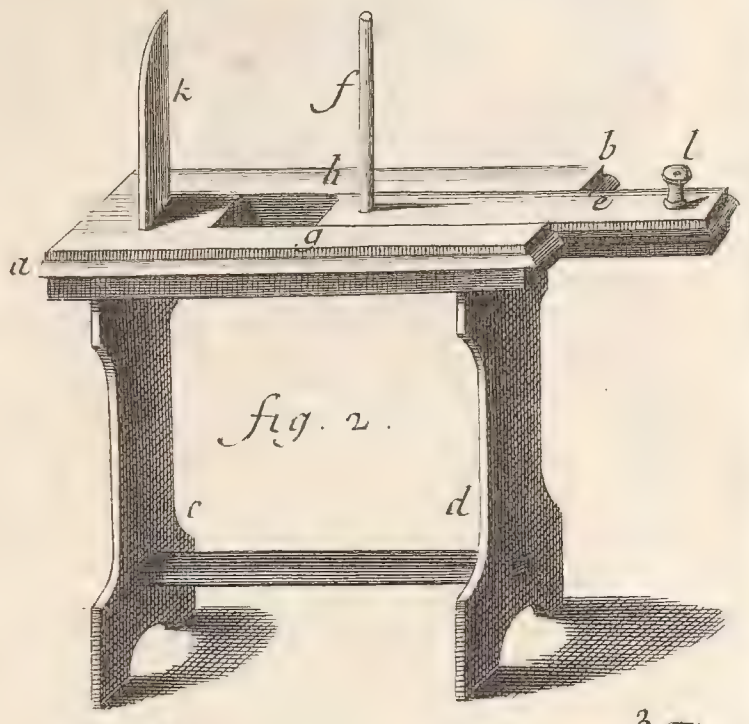

fig. 3.

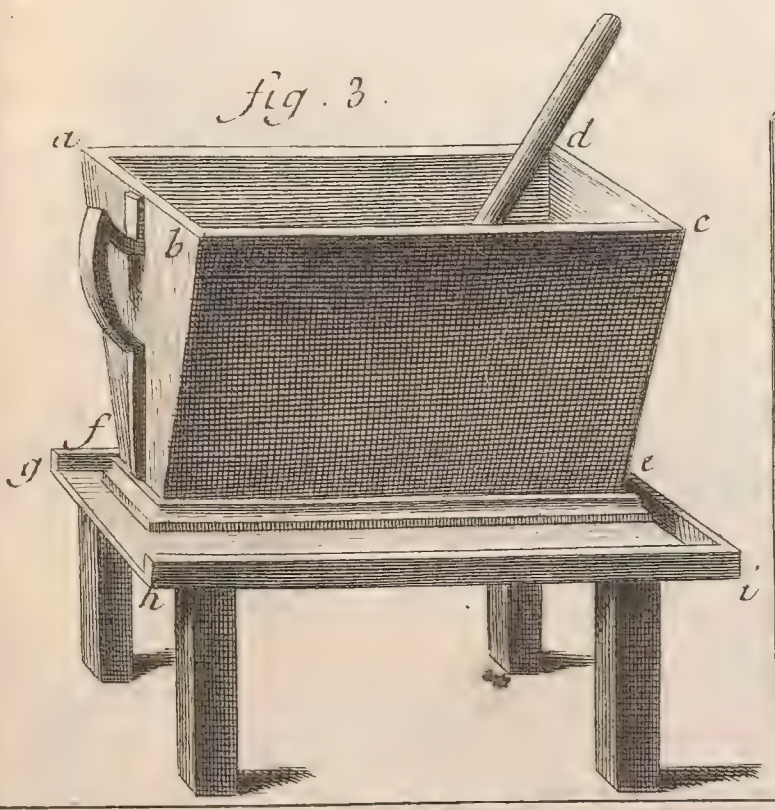

fig 4.

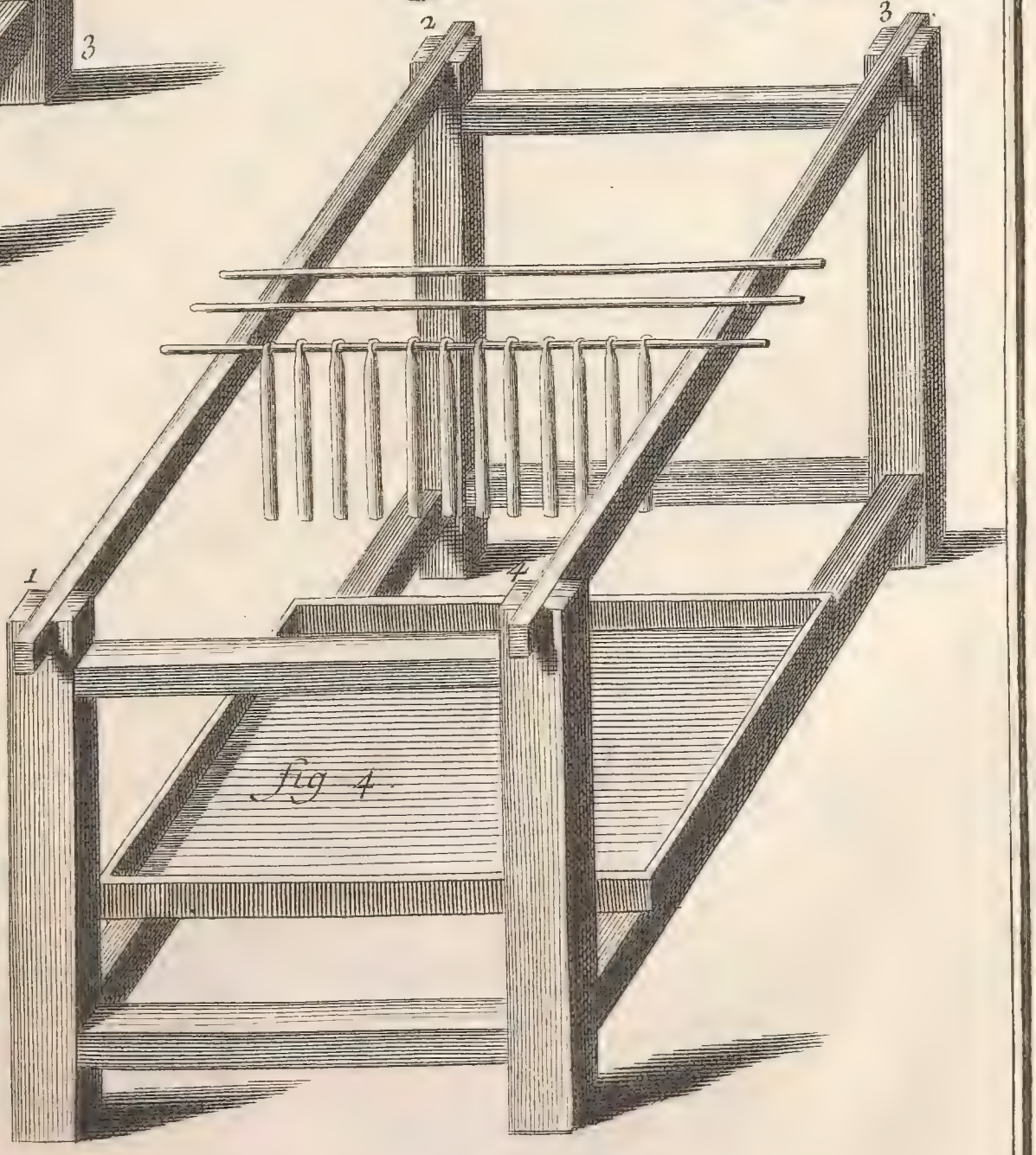

Chandelier.

fig. 5.

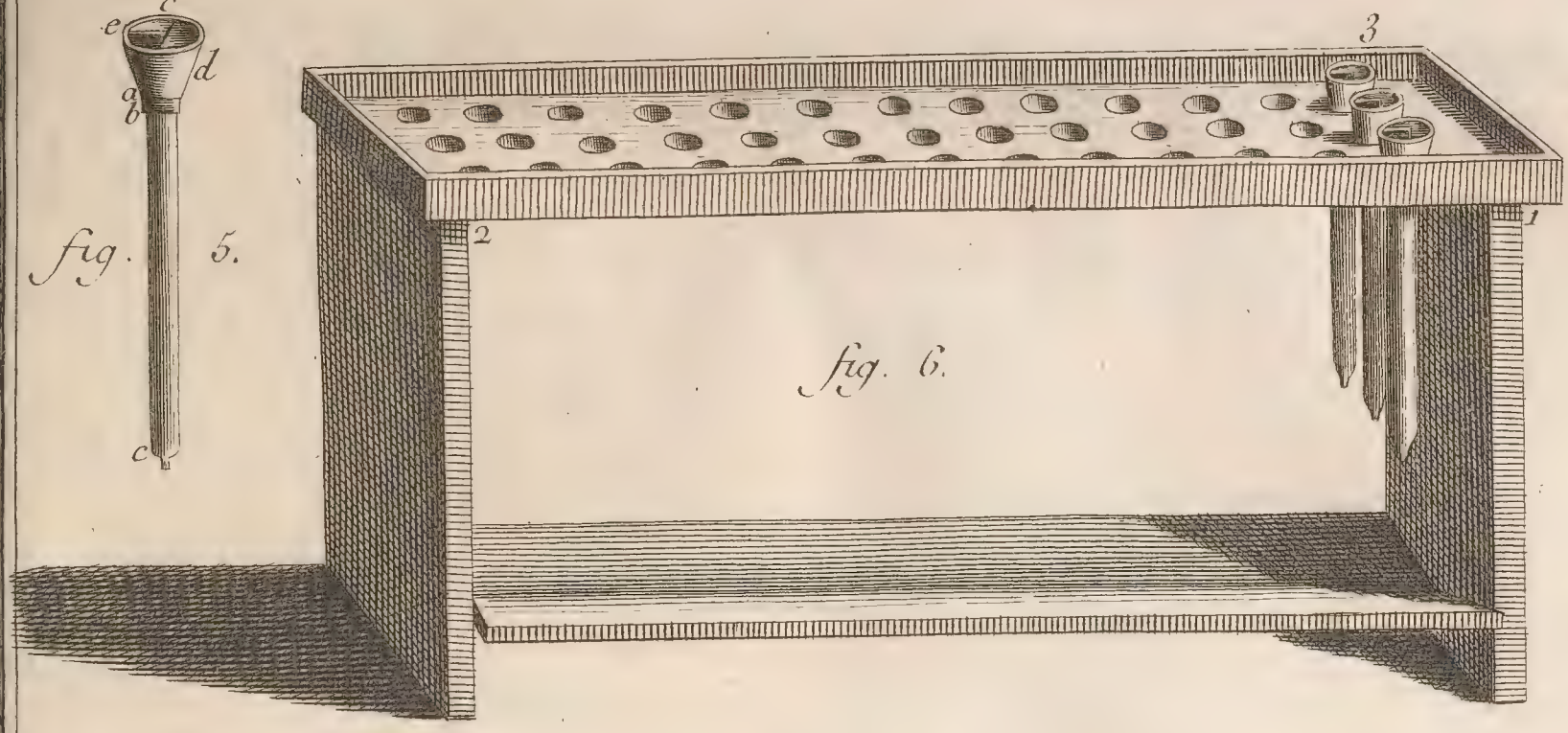

fig. 6.

fig. 8.

fig. 7.

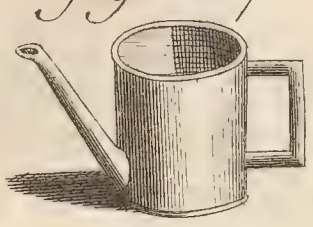

fig. C.

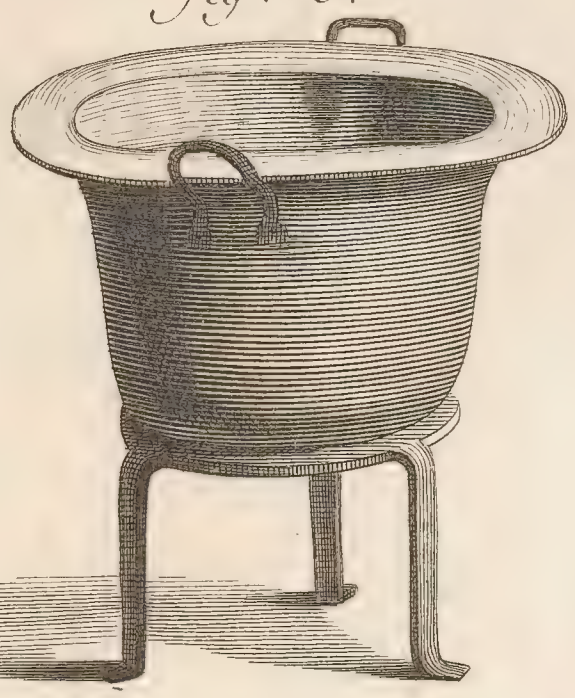

fig. D.

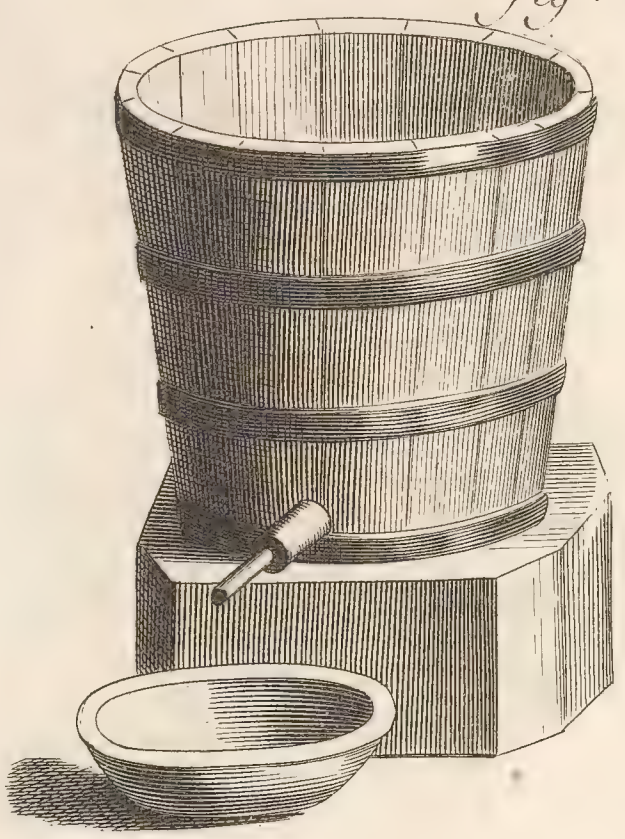

fig. G.

fig. E

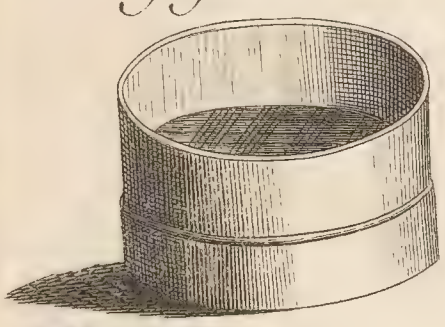

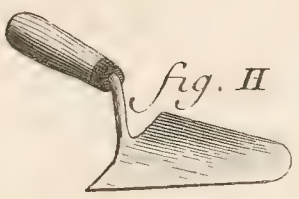

fig. H

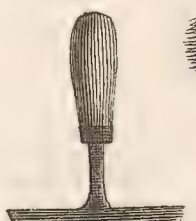

fig. B

fig. A.

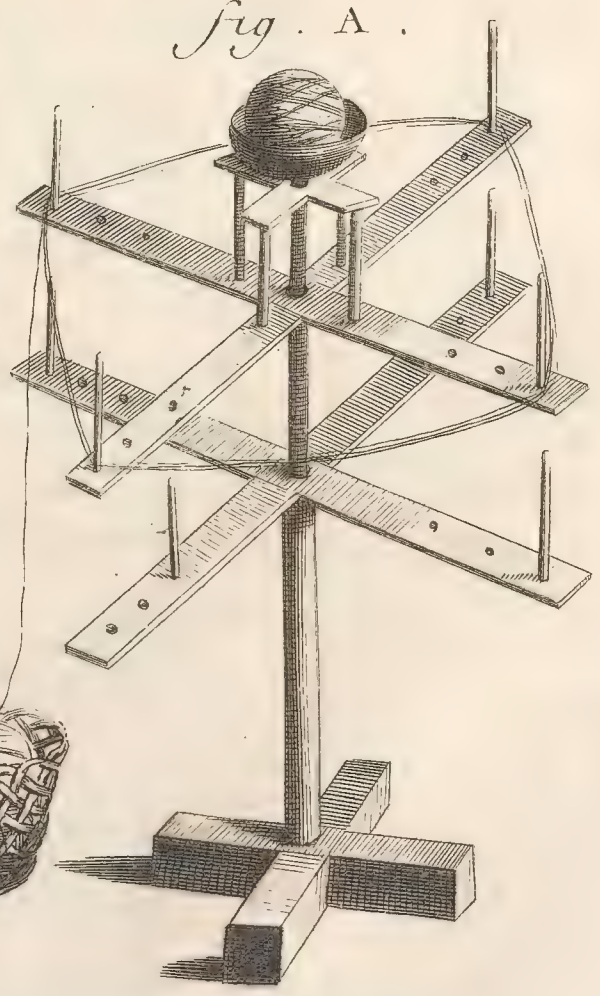

fig. F.

Chandelier.

CHAPELIER,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Iere.

Attelier de l'arçonnage.

Fig. 1. Ouvrier qui arçonne.
W, claie d'oſier.
H K, H K, doſſiers.
A, la perche de l'arçon.
F, la coche.
G, étoffe expoſée à la corde de l'arçon.

Attelier du baſtiſſage.

2. Le baſtiſſage. Table ſervant à cette manœuvre.
A B, le baſſin.
Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, le détail des opérations & des formes que prennent les capades, juſqu'à ce qu'on les appelle *un chapeau baſti au baſſin.*

Attelier de la foulerie.

3. 4. & 5. La figure 3. montre l'attelier de la foule;
La figure 4. la moitié du plan de la foule;
La figure 5. n. 1. une coupe de la foule ſelon ſa longueur.

Détail des figures 3. 4. 5.
A, porte de l'étuve.
B, ventouſes.
C, porte du fourneau.
E, deſſous de la chaudiere.
F, F, F, grille ou chenets.
H, H, tuyau de la cheminée.
I, I, I, I, chaudiere de cuivre.
K, K, K, K, K, K, K, K, banc de foule, avec un ouvrier occupé à fouler.
L, le bareau. (On lit dans l'article *bureau*, c'eſt une faute d'impreſſion.)
M, baquet à bourre.
N, N, N, N, N, N, boutons de fer ou de bois, deſtinés à arrêter les roulets.
O, écumoire.
P, balai.
1, 2, la tuile.

Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, la ſuite des opérations & des formes que le chapeau baſti au baſſin prend à la foule, juſqu'à ce qu'on l'appelle *un chapeau baſti à la foule, chapeau arrangé, torqué* ou *mis en coquille, pouſſé, dreſſé*, &c. *formé, choqué, abattu, piécé, uni, égoutté*, &c. *relevé, arrondi*, &c. *& prêt à entrer à l'étuve, & à ſubir les autres manœuvres qui le conduiront à la perfection.*

5. n. 2. *Fig.* relative à l'arçonnage.

PLANCHE II.

6. L'arçon.
A B, la perche.
B, bec de corbin.
C, rainure de la corde c C.
D, panneau.
C C, cuiret.
a, a, tarauts.
b, chanterelle.
O, poignée.
7. Le clayon.
8. La carte.
9. Feutriere.
10. La coche.
11. Le roulet.
12. La manicle ou ſemelle.
D, le doigtier.
13. L'avaloire.
14. La forme.
15. Quart à chapeau.
16. Meſure.
17. Carrelet.
18. Piece de cuivre.
19. Le choc.
20. Couteau à repaſſer.
21. Couteau à couper le poil.
22. Frotoir ou peloton.
23. Capade.
a, b, les aîles de la capade.
c, la tête.
d, l'arrête.
A B C D, le lien.
a b c d A B C D, le clair.
24. n. 1. Maniere de former les croiſées, de marcher ſur l'arrête, de marcher ſur la tête, & en un mot de ſuivre les croiſées, & de faire paſſer les capades à l'état de chapeau baſti au baſſin.
24. n. 2. Capades avant que de décroiſer.

Fautes d'impreſſion à corriger. Pag. 166. premiere col. ligne 2. *alinea*, *fig.* 22. liſez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. lig. premiere, 2. col. *fig.* 23. liſez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. même col. lig. 9. *fig.* 24. liſez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. & même col. au bas, *fig.* 24. liſez *fig.* 25.
Pag. 167. premiere col. lig. 2. *fig.* 16. liſez *fig.* 26.

24. n. 2. 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, ſuite des croiſées à la foule, qui conduiſent le chapeau de l'état de baſti au baſſin, à l'état de baſti à la foule.

PLANCHE III.

Attelier de la teinture.

Fig. 1. Au bas de la Planche, foule de dégorgeage.
1, 2, 3, 4, les poteaux ou billots.
5, entrée du deſſous de la chaudiere.
6, 7, bancs.
8, cheminée.
2. Au bas de la Planche, chaudiere à teindre.
a, b, billots.

Attelier de l'aprêteur.

Au-deſſus de l'attelier de la teinture on voit, *fig.* 3, 4, 5, 6, 7, l'attelier de l'aprêteur.
3, 3. Les baſſins, eſpece de fourneaux.
4. 5. Blocs.
6. Broſſe.
7. Table.
8. Au-deſſus de l'attelier de l'aprêteur, fer à repaſſer.
9. Fourneau à chauffer les fers.
10. Pince à éjarrer.
32. n. 2. Plumet.

Voyez à l'article *chapeau* le détail de l'art & l'uſage des atteliers & des inſtrumens repréſentés dans ces Pl.

fig. 1

fig. 2

fig. 3

fig. 4.

fig. 5. N°. 2.

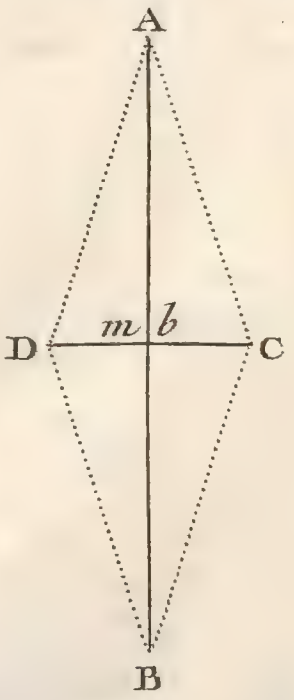

fig. 5

Goussier del.

Defehrt fecit

Chapelier.

fig. 6.

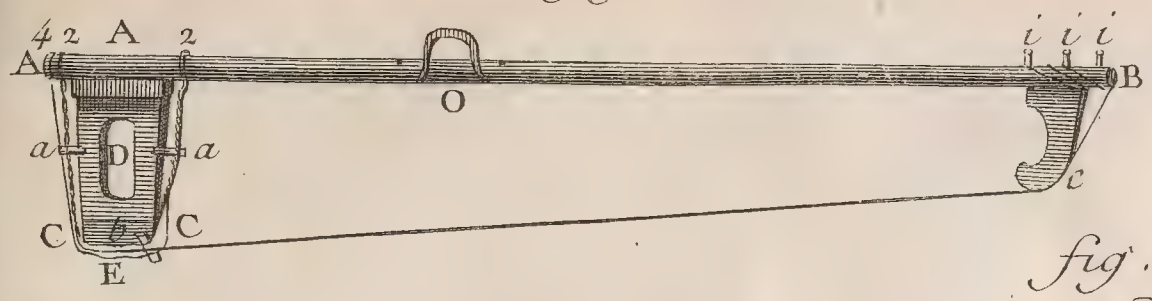

fig. 7.

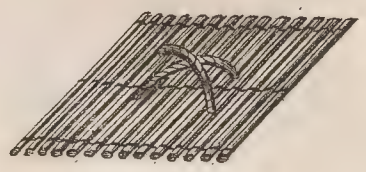

fig. 8.

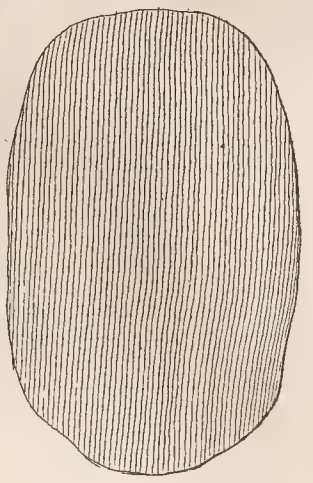

fig. 9.

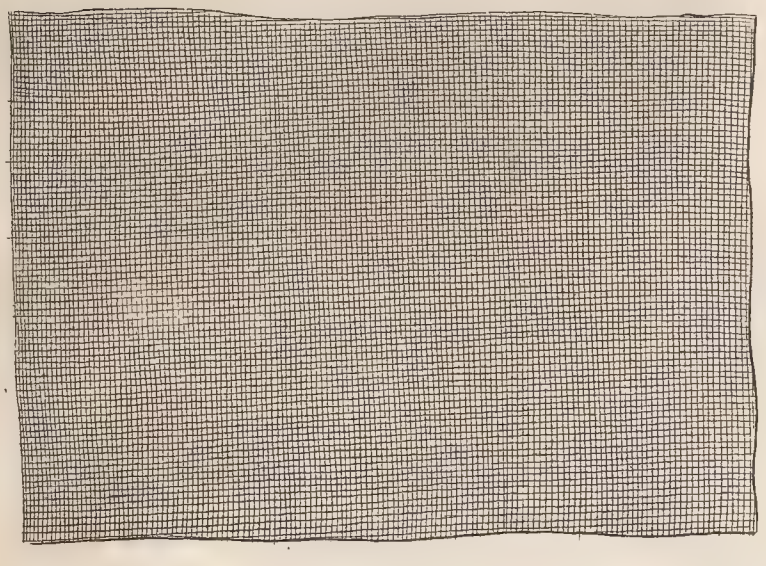

fig. 10.

fig. 11.

D fig. 12.

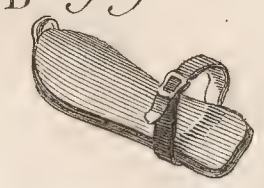

fig. 13.

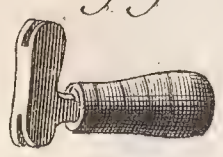

fig. 17.

fig. 19.

fig. 20.

fig. 14.

fig. 15.

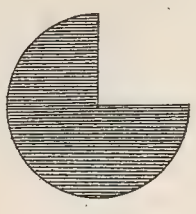

fig. 16.

fig. 18.

fig. 21.

fig. 22.

fig. 23.

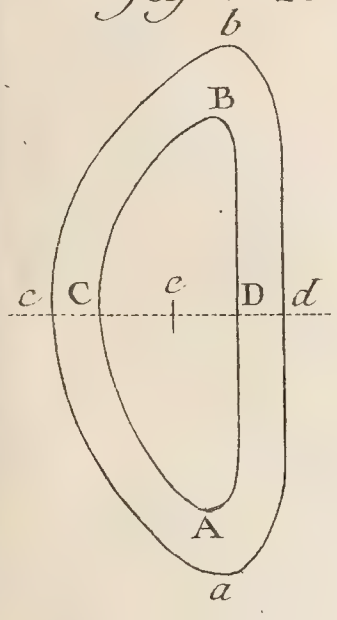

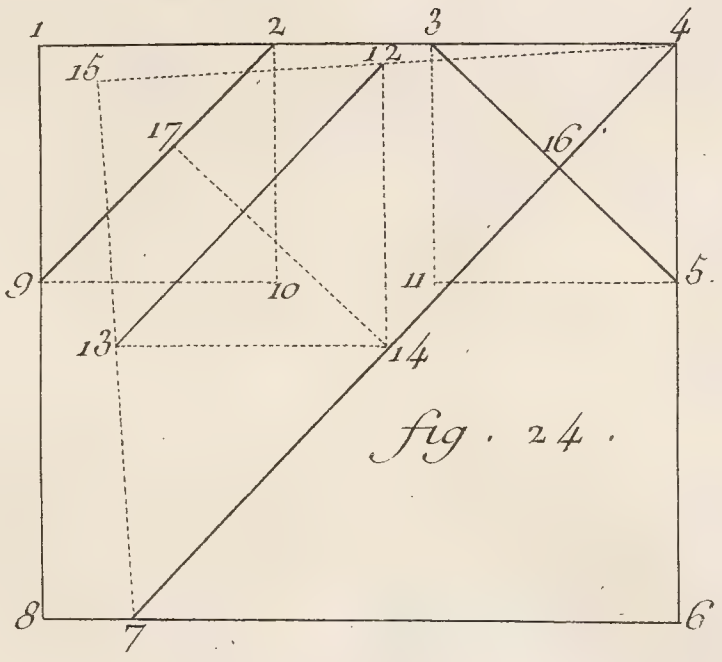

fig. 24.

fig. 24. N°. 2.

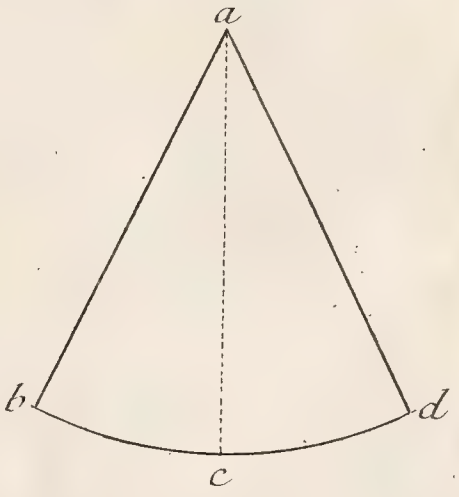

fig. 25.

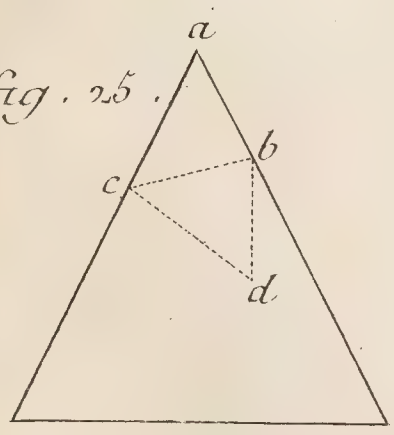

fig. 26.

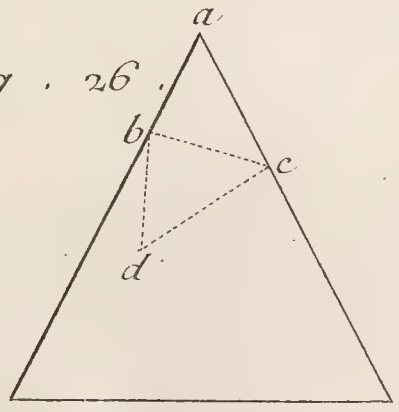

fig. 27.

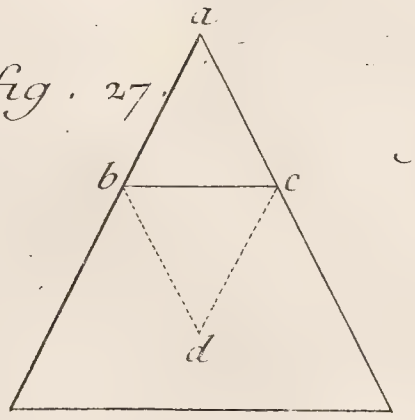

fig. 28.

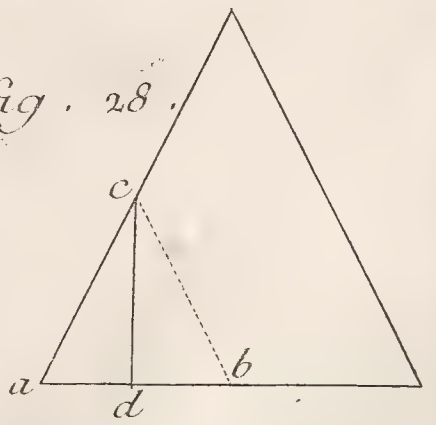

fig. 29.

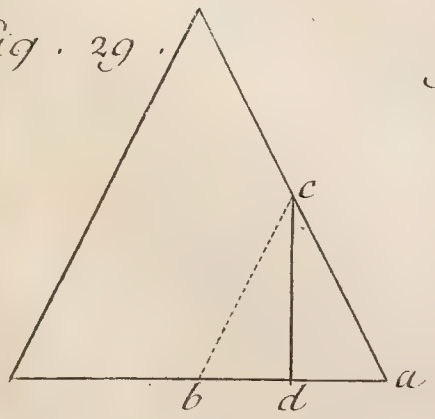

fig. 30.

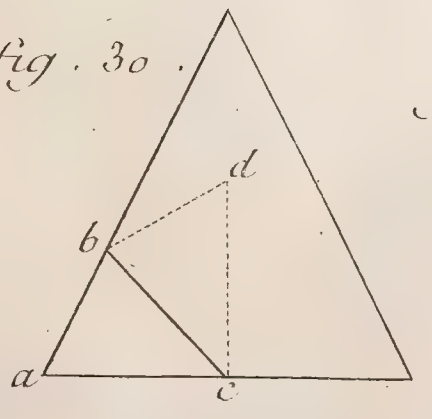

fig. 31.

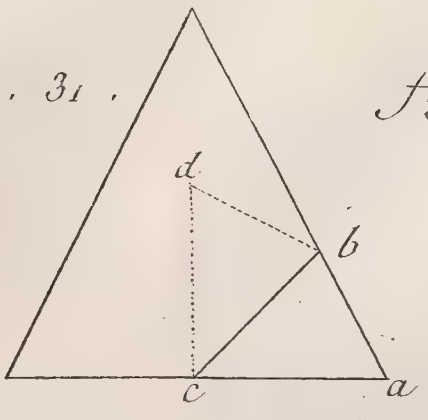

fig. 32.

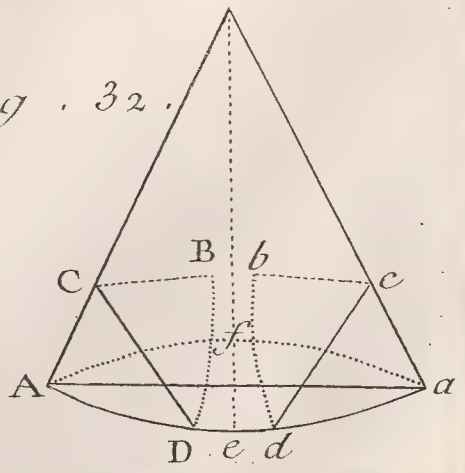

Goussier del.

Prevost fecit.

Chapelier.

fig. 9.

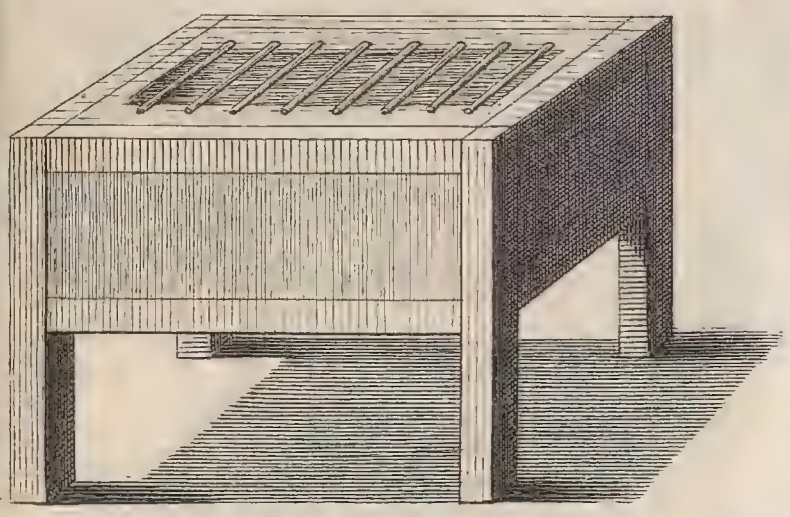

fig. 8.

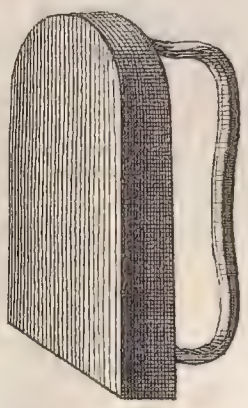

fig. 32. N°. 2.

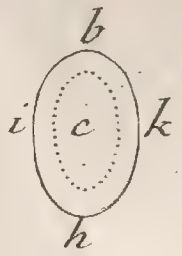

fig. 10.

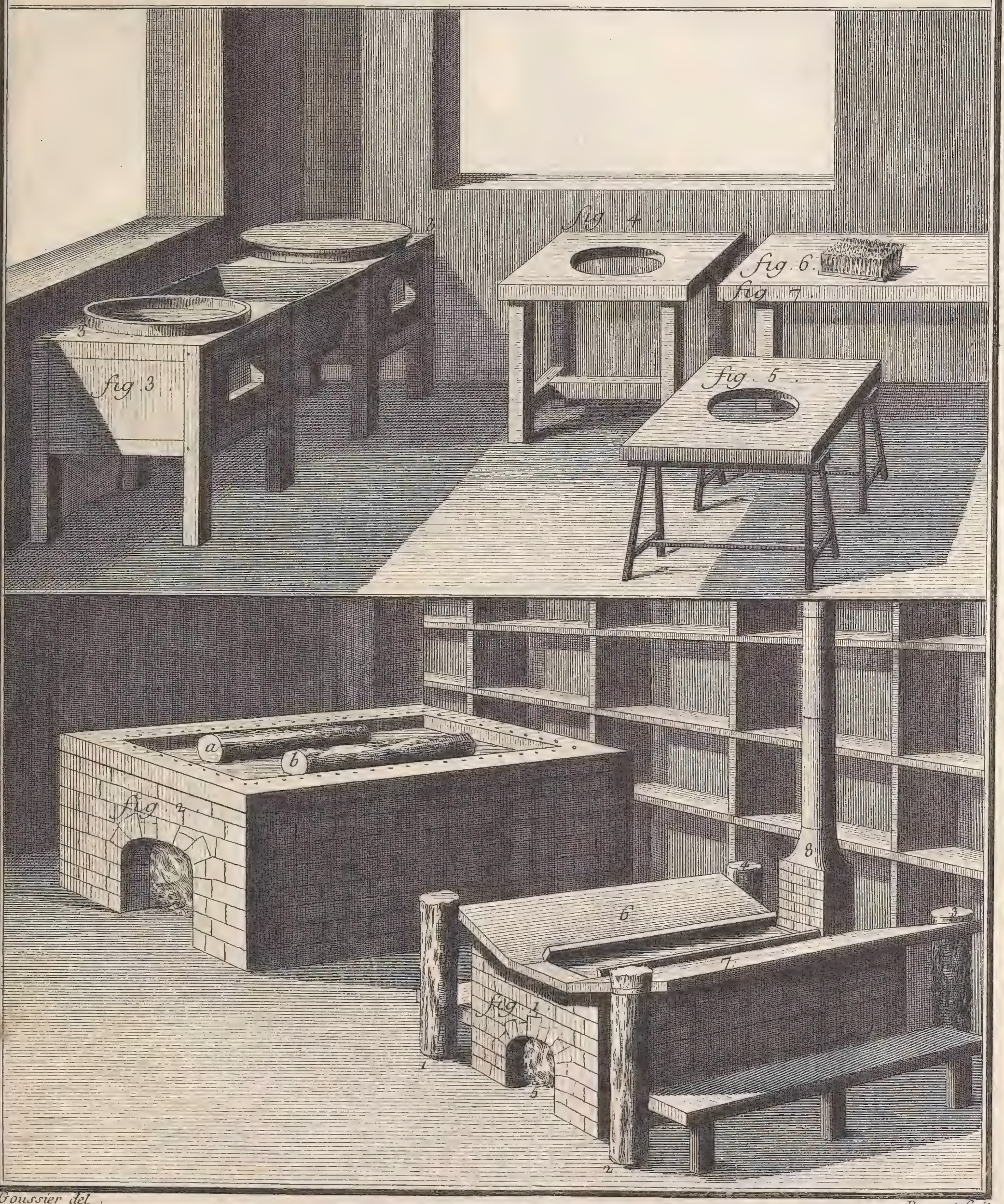

Goussier del.

Prevost fecit.

Chapelier.

CHARPENTERIE,

Contenant ſoixante-dix Planches, dont trente-ſix ſimples, & dix-ſept doubles.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente à ſa partie ſupérieure un chantier de charpentier, dans lequel travaillent différens ouvriers.

a, ouvrier occupé à refendre.

b, ouvrier occupé à faire des mortoiſes.

c, ouvrier occupé à équarir avec la béſaigue.

d, ouvrier qui hache avec la cognée.

e, ouvrier qu'on appelle *goret* ou *maître-compagnon*, occupé à recevoir les ordres du maître.

f, ouvrier qui tranſporte des bois.

Sur le devant de ce chantier eſt une voiture à deux roues *g*, appellée *diable*, avec laquelle les ouvriers tranſportent eux-mêmes la plûpart de leurs bois.

Dans le fond eſt un hangard *h*, où les ouvriers travaillent à couvert pendant les mauvais tems; le deſſous eſt plancheyé pour procurer par-là aux ouvriers le moyen de tracer par terre leurs ouvrages.

Près de-là en *i* eſt un pan de bois que l'on éleve.

De l'autre côté & derriere le chantier vers *k*, eſt un échaffaudage de charpente, deſtiné à l'édification d'un grand bâtiment.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Un tronc d'arbre. La coupe montre les cercles A, dont C eſt le centre commun. Ces cercles indiquent l'âge.

2. Une piece de bois d'équarriſſage.
A, le bois de brin.
B, les doſſes.
Courbe d'eſcalier, citée ici. *Voyez* en A, Pl. VIII. & IX. *fig.* 58. & 59, 68 & 69. des eſcaliers.

3. Une piece de bois d'équarriſſage refendue, formant pluſieurs pieces de bois de ſciage A.

4. Une piece de bois en chantier diſpoſée pour être équarrie.
A, la piece.
B, B, chantiers de bois.
F, G, regles pour marquer le dégauchiſſement.

PLANCHE II.

Fig. 5. Derniere piece de bois en chantier, diſpoſée à être tracée au cordeau A B C.

6. Même piece de bois refendue des deux côtés, diſpoſée à être tracée de nouveau au cordeau, pour refendre les deux autres côtés E, F.

Des aſſemblages.

7. Aſſemblage à tenon & mortoiſe, droit.
A, tenon.
C, mortoiſe.

8. Cheville pour cheviller les aſſemblages à tenon & mortoiſe.

9. Piece de bois à tenon, avec renfort B au collet.

10. Autre piece de bois auſſi à tenon, avec renfort B au collet.
Equerre à épaulement, citée ici, ſe trouve à la Pl. XLIX. *fig.* 18. des outils.

11. Aſſemblage à tenon & mortoiſe en équerre.
A, tenon.
B, mortoiſe.

12. Aſſemblage ſimple à tenon & mortoiſe en about.
A, tenon.
B, mortoiſe.
Le mot *chat d'un plomb*, cité ici, ſe trouve à la Pl. XLVIII. *fig.* 14.

13. Aſſemblage double à tenon & mortoiſe en about.
A, tenons.
B, mortoiſes.
Le mot *appui*, cité ici, *fig.* 13. n. 3. *Voyez-le* aux Pl. III. & IV. en H, *fig.* 32, en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.

14. Aſſemblage ſimple à tenon & mortoiſe en about & à talon.
A, tenon.
B, mortoiſe.
C, talon.

15. Aſſemblage double à tenon & mortoiſe en about & à talon.
A, tenons.
B, mortoiſes.
C, talon.
Cric cité ici, *fig.* 16. ſe trouve à la Pl. LI. *fig.* 52. 53. 54. & 55. des outils.

16. Le même aſſemblage tout monté.
Le mot *aſſemblage* ſe trouve cité ici, *fig.* 17. *Voyez en* les *fig.* aux Pl. II. & III.
Appui cité ici, *fig.* 17. n. 34. *Voyez-le* aux Pl. III. & IV. en H, *fig.* 32. en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.
Chantignole citée ici, *fig.* 17. ſe trouve en K aux Pl. IX. & X. des combles.
Courſe de pannes, citée ici, *fig.* 17. *Voyez* en H & *h*, Pl. IX. X. & XII. des combles.
Colombe citée ici, *fig.* 17. n. 33. *V.* la *fig.* 38. Pl. V.
Croix de S. André, citée ici, *fig.* 17. *V.* Pl. III. & IV. en G, *fig.* 33. en T, *fig.* 35. en P, *fig.* 34. & en N, *fig.* 36. des pans de bois, & en *g*, Pl. XV. des ponts.

17. Autre aſſemblage en about, compoſé de trois pieces de bois, dont deux portent chacune un tenon entrant dans la même mortoiſe.
H, une des pieces, poſée verticalement.
D, une ſeconde piece inclinée.
Troiſieme G F, poſée horiſontalement, porte la mortoiſe F avec un talon G.
Décharge citée ici, *fig.* 17. n. 30. ſe trouve aux Pl. III. & IV. en E, *fig.* 32. & 33. en X & en *i*, *fig.* 34. en R, *fig.* 35. & en L, *fig.* 36.

18. Même aſſemblage tout monté.
Le mot *chevêtre*, cité ici, *fig.* 18. n. 14. ſe trouve en B, Pl. V. & VI. des planchers.

19. Aſſemblage à queue d'aronde.
C, tenon.
D, mortoiſe.

20. Même aſſemblage tout monté.

PLANCHE III.

Maniere de faire les tenons & les mortoiſes.

Les *fig.* 21, 22, 23, 24, 25 & 26 ont rapport à la maniere de faire les tenons. *Voyez* le diſcours & l'art. *Tenon.*

Les *fig.* 27, 28, 29, 30 & 31 ont rapport à la maniere de faire les mortoiſes. *Voyez* l'art. *Mortoiſe.*

Fig. 21. Deux pieces de bois que l'on veut aſſembler.

22. Les mêmes tout aſſemblées.

23. Piece ſur laquelle on veut faire un tenon ſimple tracé en A.
c, *d*, les morceaux que l'on ſupprime.

24. Tenon fait.

25. Piece de bois, ſur laquelle on veut faire un tenon double A & A *double.*
b, *c*, *d*, morceaux que l'on ſupprime.

26. Tenon double fait.

27. Piece de bois, ſur laquelle on veut faire la mortoiſe tracée en A C.
c, *d*, les côtés qui reſtent, & le milieu qui ſe ſupprime.
28. Même piece de bois.
On voit en A *double* la mortoiſe percée de trous *a*, *a*, *a*.
29. Même piece portant ſa mortoiſe A faite.
30. Piece diſpoſée pour une mortoiſe double.
b, *c*, *d*, les côtés qui reſtent.
A, A *doubles*, ce que l'on ſupprime.
31. La même avec ſa mortoiſe double faite.

Des pans de bois anciens.

32. Pan de bois, ſelon les anciens, compoſé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, B, B, *&c.* poteaux debout.
C, C, C, C, *&c.* pieces en travers faiſant l'office de ſablieres.
D, D, D, D, poteaux corniers.
E, E, décharges.
F, F, poteaux de croiſée.
H, appui.
I, I, petits poteaux ou potelets.
K, K, K, K, pans de bois à lozange.
33. Autre pan de bois, ſelon les anciens, avec boutique, compoſé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, A, A, *&c.* piliers ou colonnes.
B, B, B, B, *&c.* potelets en brins de fougere.
C, C, C, C, poteaux debout.
D, D, poteaux de croiſée.
E, E, décharges.
F, F, potelets.
G, G, G, G, croix de S. André.

PLANCHE IV.

Pans de bois anciens & à la moderne.

Fig. 34. Pan de bois, comme on les faiſoit il y a environ 150 ans, compoſé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, A, maçonnerie.
B B, D D, E E, F F, ſablieres.
C, C, maîtres poteaux.
G, G, *&c. h*, *h*, *&c.* poteaux de croiſée.
H, H, H, *&c.* linteaux de croiſée.
I, I, appuis.
K, K, poteaux d'huiſſerie.
L, linteaux d'huiſſerie.
M, O, potelets.
N, *c*, guettons.
P, croix de S. André.
Q, R, T, *a*, *b*, *k*, poteaux de rempliſſage.
S, *i*, guettes.
V, *l*, tourniſſes.
X, décharges.
d, conſoles.
e, chapiteaux de conſoles.
f, blochets.
g, chevrons.
m, ferme ceintrée.
n, entrait.
o, poteaux de rempliſſage.
p, contre-fiches.
35. Pan de bois à la moderne, avec boutique, compoſé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, gros poteaux ſervant de poteaux d'huiſſerie.
C, poutre ou poitrail.
D, F, linteaux d'huiſſerie.
E, poteaux d'huiſſerie.
G, Q, potelets.
H, ſolives.
I, K, ſablieres.
L, poteaux corniers.
M, gros poteaux.
N, poteaux des croiſées.
O, linteaux des croiſées.
P, appuis des croiſées.
R, décharges.
S, tourniſſes.
T, croix de S. André.
V, petites ſablieres.
36. Autre pan de bois à la moderne, ſans boutique, compoſé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, poteaux corniers.
C, D, E, ſablieres.
F, ſolives.
G, poteaux des croiſées.
H, linteaux.
I, appuis.
K, potelets.
L, décharges.
M, tourniſſes.
N, croix de S. André. *Voyez* l'article *Pans de bois.*

PLANCHES V. & VI.

Des cloiſons.

Fig. 37. Cloiſon de charpente, compoſée de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, poteaux de rempliſſage.
B, décharges.
C, tourniſſes.
D, poteaux d'huiſſerie.
E, linteaux.
F, potelets.
G, ſablieres.
38. Cloiſon d'huiſſerie, compoſée de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, planches de batteaux.
B, couliſſe.
C, tiers-poteaux d'huiſſerie.
39. Coupe d'un couliſſe de la cloiſon précédente.
40. Plan de la porte de la cloiſon d'huiſſerie, *fig.* 38.
41. Plan de la porte de la cloiſon de charpente, *fig.* 37.
A, feuilleures des portes.
B, autres feuilleures pour recevoir les lattes.

Des Planchers.

42, 44, 45 & 47. Autant d'élévations de planchers dont les *fig.* 43, 46, 48 & 49 ſont les plans compoſés de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, poutres.
B, chevêtre.
C, linçoirs.
D, ſolives d'enchevêtrures.
E, ſolives de longueur.
F, ſolives de rempliſſage.
G, lambourdes.
H, ſolives ſupérieures.
I, ſolives inférieures.
K, plates-formes. *Voyez* l'article *Plancher.*

PLANCHES VII. VIII. & IX.

Des eſcaliers.

50. Elévation & *figure*
51. Plan d'un eſcalier circulaire à noyau ou à vis.
52. Elévation & *figure*
53. Plan d'un eſcalier ovale à noyau ou à vis.
54. Elévation & *figure*
55. Plan d'un eſcalier quarré à noyau.
56. Elévation & *figure*
57. Plan d'un eſcalier rectangulaire à noyau.
58. Elévation & *figure*
59. Plan d'un eſcalier en limace circulaire.
60. Elévation & *figure*
61. Plan d'un eſcalier à limon quarré.
62. Elévation & *figure*
63. Plan d'un eſcalier à limon rectangulaire & ſuſpendu.
64. Elévation & *figure*

65. Plan d'un eſcalier en périſtile.
66. Elévation & *figure*
67. Plan d'un eſcalier à échifre.
68. Elévation & *figure*
69. Plan d'un eſcalier irrégulier à limon ſuſpendu.

Tous ces eſcaliers ſont compoſés de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.

A, noyaux ou limons.
B, collet des marches.
C, côté des marches ſcellé dans les murs.
D, *fig.* 51, 53, 55 & 57, intervalle des marches rempli de maçonnerie.
D *double*, *fig.* 59. limon d'en-bas en limace.
D, *fig.* 60, 61, 62, 64, 66 & 67, montans.
E, côté d'une premiere marche en pierre, ſcellée dans les murs.
F, collet de la marche en pierre.
G, murs.
H, paliers quarrés ou continus.
I, quartiers tournans.
K, patins.
L, maçonnerie.
M, rampes de fer.
N, limons d'appui.
O, baluſtres rampans.
P, baluſtres horiſontaux.

PLANCHES IX. X. XI. XII. & XIII.

Des combles.

Fig. 70. Comble à deux égoûts avec ferme.
71. Comble en appenti, à un ſeul égoût avec demi-ferme.
72. Cheville de fer à tête.
73. Faîtage.
74. Grand comble à deux égoûts ſans exhauſſement, avec ferme.
75. Faîtage.
76. Grand comble à deux égoûts, avec exhauſſement & ferme.
77. Faîtage.
78. Petit comble à deux égoûts, avec ferme, dont les arbalêtriers G ſervent quelquefois de chevrons.
79. Pareil comble en appenti.
80. Faîtage de ces deux derniers combles.
81. Comble à deux égoûts, avec autant de petites fermes que de chevrons.
82. Pareil comble en appenti.
83. Comble à deux égoûts, ſans exhauſſement & ſans ferme.
84. Faîtage.
85. Comble à deux égoûts, avec exhauſſement & ſans ferme.
86. Faîtage.
87. Comble à la manſarde, avec ferme & fermette.
88. Pareil comble à la manſarde, ſans ferme ni fermette.
89. Comble à la manſarde d'un pavillon à l'extrémité d'un corps-de-logis.
90. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur de l'entrait F, & du côté +, au-deſſus du faîte.
91. Comble à la manſarde, avec voûte.
92. Comble à la manſarde exhauſſé, avec ferme & fermette.
93. Comble en forme de cône ou pain de ſucre.
94. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur du grand entrait F, & du côté +, à la hauteur du petit entrait *f*.
95. Comble à l'impériale, quarré par ſon plan.
96. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait.
97. Comble en dôme, quarré par ſon plan.
98. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
99. Comble en dôme, quarré par ſon plan, & elliptique par ſon élévation.
100. Plan de l'enrayeure à la hauteur du grand entrait F.
101. Comble en dôme, circulaire par ſon plan, & elliptique par ſon élévation.
102. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
103. Dôme avec lanterne, circulaire par ſon plan, & elliptique par ſon élévation.
104. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.

Tous ces différens combles ſont compoſés de pieces de bois ci-deſſous nommées.

A, chevrons de longs pans.
A *double*, chevrons de croupe.
AB, entrait de croupe.
AD, areſtiers.
a, chevrons de briſis.
a *double*, chevrons de faîte.
a, chevrons courbes.
B, poutres ou tirans.
b, coyers.
C, murs.
c, gouſſets.
D, poinçons.
d, boule.
E, contre-fiches.
e, montans.
F, grand entrait.
f, petit entrait.
G, arbalêtriers.
g, arcs-boutans.
H, pannes de long pan.
h, pannes de briſis.
I, taſſeaux.
K, chantignoles.
k, chaſſis.
L, faîte.
l, chaſſis.
M, ſablieres.
m, potelets.
N, liens.
n, ſolives.
O *double*, grands eſſeliers.
O, petits eſſeliers.
P, jambettes.
p, poteaux d'huiſſerie.
Q, coyeaux.
q, linteaux ceintrés.
R, jambes de force.
r, appuis.
S, ſoûfaîte.
s, conſoles.
T, ſolives de planchers.
V, entretoiſes des chevrons.
X, blochets.
Y, entretoiſes des ſablieres.
y, ſupports.
Z, liernes.
&, liens en croix de S. André.

Des lucarnes.

105. Lucarne faîtiere compoſée de montans A, appuis ou ſablieres B, linteaux ceintrés C, poinçon D, & chevrons E.
106. Lucarne flammande compoſée de montans A, appuis ou ſablieres B, linteau C, & fronton E.
107. Lucarne à la capucine, compoſée de montans A, appuis ou ſablieres B, linteau C, poinçon D, areſtiers E, & chevrons F.
108. Lucarne demoiſelle, compoſée de montans A, appuis B, linteau C, & pieces de bois en contrevent D.
109. Œil de bœuf circulaire, compoſé de deux montans A, appuis ou ſablieres B, linteau courbe C, & morceau de plate-forme découpé D.
110. Œil de bœuf ſurbaiſſé, compoſé de montans A, appuis ou ſablieres B, & linteau courbe C. *V.* l'art. *Lucarne.*

PLANCHE XIV.

Des ceintres de charpente pour des voûtes ou arcades.

111. Ceintre de charpente, qui a ſervi à bâtir la voûte de l'égliſe de S. Pierre de Rome.
112. Ceintre de charpente ſurbaiſſé, deſtiné à l'édification d'une voûte ou arcade.
113. Ceintre de charpente plus ſurbaiſſé & différent du précédent.

114. Autre ceintre de charpente pour une voûte ou arcade très-large & des plus ſurbaiſſées.

Ces ceintres ſont compoſés de différentes pieces de bois ci-deſſous nommées.

A, chevrons de ferme.
B, poinçon.
C, entrait.
D, liens en contre-fiches.
d, liens en ſupports.
E, ſemelles.
F, jambes de force.
G, grandes contre-fiches.
g, petites contre-fiches.
H, liens.
I, ſous-entrait.
K, ſous-contre-fiches.
L, liens en chevrons de ferme.
M, liens ou ſupports.
N, chevrons courbes.
O, piece de bois en longueur, portant les vouſſoirs.
P, vouſſoirs.
Q, pieces de bois horiſontales portant la charpente.
R, pieux.
S, petite pile de maçonnerie. *Voyez* l'article *Voûte.*

PLANCHE XV.

Des ponts de bois.

Fig. 115. Pont d'environ ſeize à dix-ſept toiſes d'ouverture d'arche, de l'invention de Palladio.

116. Pont exécuté à Nerva en Suede.

117. Pont exécuté ſur la riviere de Saône à Lyon, ayant trois arches, une de quinze toiſes d'ouverture, & les deux autres chacune de douze.

118. Pont d'environ dix toiſes d'ouverture entre deux piles.

119. Pont d'environ ſix à ſept toiſes de largeur entre deux piles.

120. Pont en arc ſurbaiſſé.

121. Pont en arc ſurbaiſſé d'environ ſix à ſept toiſes d'ouverture.

122. Pont avec arc en forme de pan coupé, d'environ vingt-cinq toiſes de largeur ſur douze d'élévation.

Tous ces ponts ſont compoſés des pieces ci-deſſous nommées.

A, piles de maçonnerie.
a, ſommiers inférieurs droits.
a double, ſommiers inférieurs courbes.
a, ſommiers de palées.
æ, ſommiers faiſant l'office de couſſinets.
B, côté de travée, appuyé ſur une pile de maçonnerie.
b, ſommiers ſupérieurs droits.
b double, ſommiers ſupérieurs courbes.
b, ſommiers intermédiaires.
C, côté de travée, appuyé ſur une palée.
c, ſommiers contre-butans.
d, moiſes.
d double, contre-fiches de culées.
d, contre-fiches de palées.
E, grand poinçon.
e, petits poinçons.
f, contre-fiches.
g, croix de ſaint André.
h, poutres.
i, *k*, files de pieux.
l, plates-formes ou madriers.
m, potences.
n, liens.
o, pieces de bois en pan coupé. *V.* l'art *Pont de bois.*

PLANCHE XVI.

Fig. 123. Elévation d'un grand pont.

124. Elévation de la pile d'un grand pont à pluſieurs arches très-ſolides, compoſée des pieces ci-deſſous nommées.

A, grands pieux.
A *double*, pieces de bois debout.
a, petits pieux.
a double, petits contre-pieux.
B, C, moiſes horiſontales.
c, contre-moiſes.
D, moiſes inclinées.
E, calles.
F, petites poutres.
f, autres petites poutres.
G, groſſes poutres.
H, contre-fiches.
I, taſſeaux.
K, plates-formes, madriers ou ſolives de brin.
L, pavé.
M, ſommiers inférieurs.
N, ſommiers ſupérieurs.
O, poinçons.
P, contre-fiches contre-butantes.
Q, liens.
R, croix de S. André.
S, pieux d'avant-bec.
T, briſe-glace.

125. & 126. Plans des *fig.* 123. & 124.

127. & 128. Elévation & plan d'un pont-levis à deux fleches.

A & B, piles.
C, poutrelles.
D, madriers, plates-formes ou ſolives de brin.
E & F, extrémités du pont.
G, ſommiers inférieurs.
H, ſommiers ſupérieurs.
I, poinçons.
K, contre-fiches.
L, liens.
M, montans.
N, liens en contre-fiches.
O, linteau.
P, Q, R, fleches. *Voyez* l'art. *Pont-levis.*

PLANCHE XVII.

Fig. 129. & 130. Elévation & plan d'un pont à couliſſe.

A, plancher.
B, poutres.
C, poutrelles.

131. 132. & 133. Elévation, plan & chaſſis d'un pont tournant.

A, arbre.
B, colliers de fer.
C, longrines.
D, traverſines.
E, croix de S. André.
F, pieces de bois courbes.
G, madriers ou plates-formes.
H, pieces de bois à potence.
I, chaſſis de bois à charniere. *V.* l'art. *Pont à couliſſes.*

PLANCHE XVIII.

134. & 135. Elévation & plan d'un autre pont tournant.

A, longrines.
B, traverſines.
C, coyers.
D, madriers ou plates-formes.
E, tirans.
F, poinçons de ferme.
G, arbalêtriers.
H, contre-fiches.
I, jambes de force.
K, poinçon d'appui.
L, ſommiers inférieurs.
M, ſommiers ſupérieurs.
N, poulies. *Voyez* l'art. *Pont tournant.*

Le haut de cette Planche repréſente un pont ſuſpendu entre deux montagnes.

PLANCHE XIX.

Cette Planche repréſente la maniere dont on s'eſt toujours ſervi juſqu'à préſent pour piloter.

A & B, files de pieux du bâtardeau.
C, madriers poſés de champ.
D, intervalle rempli de terre graſſe.
E, moiſes.
F, files de pieux de la pile.
G, mouton.
H, longrines.
I, traverſines.
K, plates-formes.

PLANCHE XX.

Cette Planche repréſente la nouvelle maniere de piloter.

A, barres de fer tenant la ſcie ſuſpendue.
B, files de pieux de l'échaffaudage.
C, pieces de bois horiſontales.
D, files de pieux de la pile.
*, aſſemblage du mouton.
E, mouton.
F, cable.
G, poulie.
H, bout du cordage diviſé en pluſieurs.
I, ſupports ou montans.
K, contre-fiches.
L, fourchette.
M, ſupports en contre-fiches.
N, piece debout.
O, treuil.
P, cordage pour remonter le mouton.
Q, chapeau.
R, jumelles.
e, chaſſis.
f, plates-formes.
g & n, rouleaux.
h, treuil.
i & k, direction.
l & m, autre direction. *Voyez* l'article *Piloter*.

PLANCHE XXI.

Cette Planche repréſente une ſcie à ſcier des pieux dans le fond des eaux.

+, aſſemblage de pieces de fer compoſant la ſcie.
A, barres de fer tenant la ſcie ſuſpendue.
B, pignons.
C, petits chaſſis de fer.
D, petites roues.
E, cliquets.
F, mouſles à patte.
G & H, tole ou fer applati.
I, roulettes.
K, branches faiſant mouvoir le chaſſis de la ſcie.
L, chaſſis de la ſcie.
M, ſcie.
N, Té à deux branches.
O & *a*, tourne-à-gauche.
P, tige de roue dentée.
Q, roue dentée.
R, couliſſe.
S & V, Té à une ſeule branche.
T, ſupport à quatre branches.
X, tringles ou tirans.
Y, leviers.
Z, trépiés.
b, tige des croiſſans.
c, croiſſans.
d, pieux.
e, chaſſis.
f, plates-formes.
g & n, rouleaux.
i & k, direction.
l & m, autre direction & échaffaud à demeure. *Voyez* l'art. *Scie*.

PLANCHE XXII.

Cette Planche repréſente une caiſſe ſervant à contenir la maçonnerie d'une pile.

A, calles.
B & C, pieces de bois ſervant de chantier.
D, pieux.
E, pieces adhérentes au grillage.
F, madriers.
G, liens.
H, grands boulons à vis.
I, pieces de bois retenant les côtieres.
K & L, moiſes.
M, calles de moiſes.
N, vis.
O, longues pieces de bois retenant les moiſes des extrémités. *Voyez* l'art. *Pile*.

PLANCHE XXIII.

Les *fig.* 138, 139, 140 & 141 repréſentent un autre mouton mû par des leviers horiſontaux.

Pieces de la fig. 138.

A, leviers horiſontaux.
B, arbre.
C, rouleau.
D, cordage.
E, mouton.
F, piece de bois butante.
G, plates-formes.
H, jumelles.
I, contre-fiches.
K, chapeau.
L, poulie.
M, piece portant le pivot de l'arbre.
N, entretoiſes.
O & R, ſupports.
P, liens.
Q, piece de bois renforcée au milieu.
S, pieux.
T, petits leviers. *Voyez* l'art. *Mouton*.

Pieces des fig. 139, 140 & 141.

a, mouton.
b, valet.
c, jumelles.
d, croiſſant des pinces.
e, crochets des pinces.
f, cordage.
g, taſſeaux obliques.
h, crampons du mouton.
k, languettes.
l, petits leviers.
m, grand pêne.
n, cavité du rouleau.

PLANCHE XXIV.

Les *fig.* 142, 143, 144 & 145 repréſentent l'élévation perſpective & les développemens d'un mouton employé à l'édification du pont de Weſtminſter. Le mot *chevron* cité ici, ſe trouve en A aux Pl. IX. X. XI. XII. & XIII. des combles.

A, batteau.
B & C, poutrelles.
D, plancher.
E & *c*, arbre.
F, rouet.
G, lanterne.
H, volant.
K, bélier.
L & *f*, tambour.
M, cordage.
N, barrilet ſpiral.
O, petit cordage du poids.
P, poids.
Q, valet.
R, taſſaux inclinés.
S, pieux.
T, contre-valet.
V, cordage de la baſcule.
X, baſcule ou grand levier.

Y, échelle.
Z, ſommet de la machine.
a, charniere de la baſcule.
b, tige de fer.
d, baſcule.
e, grand pêne.
g, contre-poids.

La *fig.* 145. repréſente la pince contenue dans l'épaiſſeur du valet.

PLANCHE XXV.

La *fig.* 146. repréſente l'élévation perſpective, & les *fig.* 147. & 148. les développemens d'un mouton propre à enfoncer des pieux obliquement.

A, jumelles.
B, bélier.
C, valet.
D, pinces.
E, cordage.
F, poulie.
G, roues.
H, planches.
I, tourillons du treuil.
K & N, entretoiſes.
L, montans.
M & P, ſommiers.
O, contre-jumelles.
Q, liens.
R & V, contre-fiches.
S, traverſes.
T, petit cordage & poulies.
X, pieux.
a, baſcule.
b, cliquet.
c, roue dentée.
d, baſcule ſervant de frein.

PLANCHES XXVI. & XXVII.

La *fig.* 149. repréſente le plan d'un pont de batteaux, élevé à Rouen ſur la riviere de Seine ; & les *fig.* 150. 151. & 152. en ſont le développement.

A, liens croiſés.
B, poutrelles moiſées.
C & G, plates-formes.
D, pavé.
E, pieces de bois retenant les bords du pavé.
F & G, trotoir.
H, charpente.
I, baluſtrade.
K, bancs pour s'aſſeoir.
L, batteaux retenant les autres.
M, aſſemblages moiſés.
N, jumelles.
O & X, ſupports.
P, contre-fiches.
Q, liens.
R, plancher.
S, poutrelles.
T, pieux.
V, briſe-glace.
Y, liens en contre-fiches.
Z, ſommiers.
&, chapeau.
A *double*, ouverture du pont.
AB, loges des gardes du pont.
AD, chaſſis de charpente, ſe levant & s'abaiſſant.
a, arbre.
b, trape.
c, cable.
d & *k*, poulie.
e, pieces de bois conductrices.
f, crochets des pieces de bois conductrices.
g, pieces portant les trotoirs.
i, pieces portant le pavé.
l, pieces ſur leſquelles roule le pont. *Voyez* l'article *Pont de batteaux*.

Les Planches XXVIII. XXIX. XXX. repréſentent un pont militaire portatif, de conſtruction prompte & facile, capable de recevoir dix hommes de front, & de ſoutenir les fardeaux les plus peſans qui ſuivent une armée. Il eſt de l'invention de M. Guillotte pere, an. off. des m.

PLANCHE XXVIII.

Fig. 1. Batteau vû par ſon fond.
2. Coupe verticale d'un batteau, de l'extrémité de la proue à l'extrémité de la poupe, par le milieu ſur la longueur.
3. n. 1. & n. 2. n. 2. Partie du pont & coupe verticale d'un batteau par le milieu ſur ſa largeur, d'un de ſes bords à l'autre, perpendiculaire à la coupe verticale de la poupe à la proue ſur la longueur. N. 1. Portion de la figure n. 2. vûe plus en grand pour la facilité de la démonſtration.
4. Portion d'une des pieces de travée, vûe avec ſes ouvertures & ſa ferrure.
5. Commencement de la conſtruction du pont.

PLANCHE XXIX.

Fig. 1. Partie du pont, avec une coupe verticale de pluſieurs batteaux ſur leur largeur.
2. Batteau chargé ſur la voiture de tranſport.
3. Treteau.
4. Petit détail d'une partie principale du treteau.
5. Autre partie du treteau vû ſous une autre face.
6. Mouton à l'uſage de la machine.
7. Vûe de la voiture à porter le batteau, avec ſon batteau chargé.
8. Autre vûe de la même voiture avec ſon batteau chargé.
9. Le pont entier jetté & conſtruit.
10. Charpente & aſſemblage intérieure du batteau.

PLANCHE XXX.

Fig. 1. Relative à un objection ſur les enfoncemens des batteaux chargés, & à la réponſe à cette difficulté.
2. Suite de la même difficulté & de la même réponſe.
3. Vûe d'un batteau qu'on peut ſubſtituer au treteau.
4. Autre vûe du même batteau.
5. Cette figure eſt relative à la conſtruction de la machine & à tout ſon méchaniſme. *Voyez* l'art. *Pont militaire*.

Pieces principales du pont militaire.

A B D E C F, batteau, *fig.* 1. Pl. XXVIII.
c o, *o o*, *&c. d q*, *d q*, *&c.* montans.
c d, *c d*, *c d*, *&c.* traverſes.
a, *b*, ſommier inférieur, *fig.* 1. & 2. Pl. XXVIII.
A C, B D, la poupe & la proue.
m n, ſupports, *fig.* 2.
f g, *f g*, arcboutans, *fig.* 3. n. 1. & n. 2.
h i, *h i*, autres arcboutans, *fig.* 3.
i k, *i k*, autres arcboutans, *fig.* 2.
r t, *r t*, autres arcboutans, *fig.* 2.
z, *z*, *z*, *&c.* rouleaux.
f, *g*, ſommier ſupérieur, *fig.* 2.
g, *g*, *g*, *&c.* goujons de fer, Pl. XXIX. *fig.* 2.
u, bouts de chaîne partans d'une embraſſure de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 2.
r s, *r s*, barres de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
o, *o*, *o*, *o*, *&c.* madriers, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
x y z, ouverture conique, Pl. XXIX. *fig.* 1.
X, X, X, *&c.* pitons, Pl. XXVIII. *fig.* 4. & 5.
r, S, V, attaches de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
p, q, madriers avec pitons, *fig.* 5. Pl. XXVIII.
I, I, boulons de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
K, pilaſtres, Pl. XXVIII. *fig.* 3. *n.* 2. avec un chaſſis de fer, Pl. XXIX. *fig.* 1.
s, barre de fer d'un pilaſtre, Pl. XXIX. *fig.* 1.
L, L, L, L, baluſtrades, Pl. XXVIII. & XXIX. *fig.* 3. & 1.
L, baluſtres, même Pl. & *même fig.*
a a p q, treteaux, Pl. XXIX. *fig.* 3.
a b, *a b*, piés du treteau.
c d, *c d*, arcboutans des piés.
e f, arcboutans de ces arcboutans.
g h, ſommier inférieur du treteau.

i k, *i k*, barres de fer appartenantes au treteau.
m n, ſommier ſupérieur du treteau, avec ſon trou conique.
l, *l*, vis de bois.
r s, *r s*, vis de fer.
A, D, B, C, mouton, Pl. XXIX. *fig.* 6.
Pl. XXIX. *fig.* 2. chariot.
l, *l*, *l*, *fig.* 2. & 7. Pl. XXIX. crics à dents de loup.
m m, Pl. XXIX. *fig.* 2. courroies. *n n*, crics à dents de loup. *o*, *o*, *o*, rouleaux.
O O, Pl. XXVIII. *fig.* 5. travée.
Pl. XXIX. le pont propoſé à conſtruire.
Pl. XXX. *fig.* 1. meſure des enfoncemens produits ſur la chauſſée du pont par un poids de 8000 liv.

PLANCHE XXX. *bis*.

Pont volant.

Le haut de la Planche ou la vignette repréſente le cours d'une riviere, les deux rives.
a c b d, deux longs batteaux qui forment le pont volant.
G H K L, deux mâts joints par le haut, au moyen de deux traverſes & une arcade ceintrée, & tenus verticalement par deux échelles de corde & deux chaînes L N, H R.
M, chevalet ſur lequel paſſe la corde M F *e f*, qui retient le pont contre le courant.
E, le treuil ſur lequel le cable ou la corde M F *e f* s'enroule.
a b, les gouvernails.
A B & C D, deux portions de ponts de batteaux adhérens au rivage où le pont volant va ſe rendre.
e, *f*, chaînes tendues ſur deux battelets; ces battelets ſont au nombre de cinq à ſix, à quarante toiſes les uns des autres. Le premier eſt fixé par des ancres au milieu du lit de la riviere.
2. Le plan du pont.
a c, *b d*, les deux batteaux qui le portent.
K, G, les deux mâts.
K G, la traverſe ſupérieure ſous laquelle le cable paſſe.
E, le treuil ſur lequel le cable ſe dévide.
a b, gouvernails.
O, chaloupe.
e, un des ſix batteaux qui portent la chaîne.
N N, pompe à vuider le pont.
P, P, cabeſtans.
3. Elévation latérale du pont.
a c, un des batteaux.
a, gouvernail.
E, treuil.
M, petit chevalet.
G H, un des mâts.
E M H F, le cable.
On voit la baluſtrade qui eſt ſous le pont.
4. Elévation du pont vû du côté d'aval.
a, *b*, les batteaux.
G H, K L, les deux mâts.
L H, traverſe ſupérieure.
p q, traverſe inférieure, ſur laquelle le cable paſſe & peut gliſſer. Cette traverſe eſt graiſſée.
p k, *q g*, échelles de corde qui aboutiſſent au haut des mâts.
M, petit chevalet au-devant duquel on voit le treuil E. *Voyez* l'article *Pont volant*.

PLANCHE XXXI.

Des machines.

Fig. 1. Elévation perſpective & *figures* 2, 3, 4, 5 & 6. Développemens d'une preſſe.
A, ſommiers de la preſſe.
B & C, traverſes.
D, Q & R, taſſeaux.
E, mortoiſes des tenons du côté de la preſſe.
F, tenons.
G & M, entretoiſes.
H, mortoiſes pour les tenons du plateau inférieur.
I I, plateau inférieur.
K, trous oblongs.
L, mortoiſes des entretoiſes M.
N, plateau couvrant la preſſe.
O, ce que l'on met en preſſe.
P, plateau ſupérieur.
S, pieces de bois portant les mouffles.
T, poulies.
U, mouffles.
V, cordages des mouffles.
X, roue.
Y, plateaux de la roue.
Z, aîles de la roue.
a, arbre.
b, couſſinets.
c, pieces de bois portant l'arbre de la roue X.
d, montans.
e, traverſe des montans *d*.
f, ſupports.
g, contre-fiches butantes.
h, ſommiers de la roue X.
i, traverſes des ſommiers *h*.
k, marchepié. *V.* l'art. *Preſſe*.

PLANCHES XXXII. & XXXIII.

La Planche XXXII. repréſente le plan, & la Planche XXXIII. les élévations intérieures d'un moulin à l'eau ſur batteau.
A, arbre du moulin.
B, bras des aîles du moulin.
C, aubes des aîles.
D, liens des aîles.
E & F, pieces de bois & plancher ſervant de défenſes.
G, taſſeaux.
H, plats bords du batteau.
I, grande roue.
K, lanterne.
L, petit arbre.
M, pieces de bois portant l'arbre L.
N, plancher.
O, rouet.
O *double*, liens.
P, lanterne debout.
Q, piece de bois portant le pivot de la lanterne P.
R, meule du moulin.
S, caiſſe.
T, trémie.
U, chaſſis portant la trémie.
V, plancher portant l'équipage.
X, pieces de bois portant le plancher.
Y, treuil.
Z, cordage.
a, plancher au-deſſus de l'arbre du moulin.
b, marches du plancher *a*.
c, cheminée. *Voyez* les articles *Moulins*.

PLANCHES XXXIV. & XXXV.

Ces deux Planches repréſentent les plans & les élévations intérieures d'une machine à débiter les bois exécutés en Hollande.
A, roue.
B, arbre de la roue.
C, mur.
D, I & Q, ſupports.
E, rouet denté.
F, lanternes ſervant à amener les pieces de bois.
G, lanternes ſervant à manœuvrer.
H, treuil.
K, ſupport à charniere par en-bas.
L, cordage.
M, piece de bois que l'on amene.
N, rouleau ou traîneau.
O, arcboutant.
P, manivelle coudée.
R, tirant.
S, chaſſis de ſcies.
T, couliſſes.
U & V, pieces de bois retenant les couliſſes.

X, pluſieurs ſcies.
Y, vis pour bander les ſcies.
a, piece de bois que l'on veut ſcier.
b, liens.
c, traverſes.
d, entretoiſes.
e, longrines.
f, chaſſis à couliſſe.
g, lanterne faiſant mouvoir le chaſſis *f*.
h, arbre des lanternes *g*.
i, petite roue dentée.
k, échappement. *V.* les art. *Scie*, *Moulins* & *Planches*.

PLANCHES XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX.

Ce qui ſuit eſt une explication générale de ces Planches conſidérées toutes enſemble, après laquelle on trouvera une explication détaillée de chacune en particulier.

A A & B B, corps de bâtimens pour les manœuvres de la machine.
AD, corps de bâtiment portant le réſervoir.
Æ, files de pieux des digues.
AF, madriers retenans les terres des digues.
A, digues obliques.
B, piles du pont.
C, chaſſis ſupportant la roue.
D, grande roue faiſant mouvoir la machine.
E, pieces de bois retenant les terres des digues.
F, moiſes.
G, grands pieux obliques.
H, moiſes obliques.
I, moiſes horiſontales.
K, fortes moiſes à la hauteur des plus baſſes eaux.
L, pieux des moiſes K.
M & Q, liens.
N, poutrelles.
O, corbeaux à potence.
P, ſupports en contre-fiches.
R, poutres.
S, plancher.
T, caiſſe.
V, pieux de la caiſſe T.
X, bras des roues de la machine.
Y, aubes des roues.
Z, défenſes des roues.
a, arbre.
b, taſſeaux.
c double, pieces de bois debout.
d, tirans.
e, crics.
f, moulinets.
g, taſſeaux des crics.
h, boulons.
i, rouets dentés.
k, lanternes.
l, arbre des lanternes *k*.
m, autre rouet denté.
n, petites lanternes.
o, arbre des petites lanternes *n*.
p, ſupports.
q, manivelles à trois coudes.
r, pompe à trois corps.
s, lanterne horiſontale.
ſ, manivelle à trois coudes de la lanterne *s*.
t, tirans.
x, baſcules.
y, autre pompe à trois corps.
a double, moulinets des vannes.
d double, madriers des vannes.

Voyez l'explication détaillée de cette machine à l'article *Hydrauliques machines*.

Explication détaillée des Planches XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX. conſidérées ſéparément.

La Planche XXXVI. eſt le plan général de la machine.

A, A, A., peſſieres. Plan au-deſſous du plancher.
B, B, B, plans des trois piles qui ſoutiennent les arches vis-à-vis deſquelles la machine eſt placée.
E, E, chapeaux.
FF, FF, moiſes.
GG, GG, palées.
KK, cours de moiſes.
M, taſſeaux.
L, L, files de pieux, Pl. XXXVII.
G, G, longs pieux.
Æ æ, Æ æ, files de pieux.
c c, *c c*, *c c*, *&c.* guides du chaſſis de la roue.
CC, CC, CC, CC, poutres du chaſſis de la roue.
Æ, Æ, pieces qui ſoutiennent la face du bâtiment & la grille.
l b, tourillons.
d, *d*, *d*, *d*, petits quarrés où paſſent les aiguilles du chaſſis de la roue, plan au-deſſous du plancher; & les extrémités ſupérieures des aiguilles, & en *d d*, l'extrémité ſupérieure de l'aiguille de la roue, plan au-deſſus du plancher.
Y Y Y, aubes.
X X, cours de courbes.
i, rouet.
l, arbre vertical. Plan au-deſſous du plancher. Son extrémité ſupérieure, plan au-deſſus.
S, petite lanterne.
ſ, manivelle à tiers-point, qui conduit les baſcules.
d, vanne.
f, *f*, manivelles ou croiſées des crics. Plan au-deſſus du plancher. C'eſt le même plan dans le reſte de l'explication.
g g, priſons des aiguilles.
h h, clés des aiguilles.
k, lanterne.
m, rouet horiſontal.
n, lanterne.
o, arbre de la lanterne *n*.
q p q, manivelle à tiers-point.
r, corps de pompe.
T X V, baſcules.
T, extrémités des baſcules.
y, corps de pompes.

La Planche XXXVII. eſt l'élévation géométrale de tout le bâtiment des deux machines vûes du côté d'amont.

A A, machine vûe au-deſſus de la grille, ou briſe-glace Z Z.
Z Z, briſe-glace.
m, roue du grand mouvement.
L L L L, pieux qui accompagnent les palées G G.
G, G, palées.
H, I, K, moiſes qui relient les pieux G.
N, chapeau de la palée.
O ou N, R, corbeaux.
R, R, poutres qui forment le plancher.
f f, crics à aiguilles.
d d, aiguilles.
g g, priſons.
a a, priſons de l'aiguille de la vanne *d*.
d, vanne.
c c, *cc*, montans ſervans de guides aux chaſſis.
Y, Y, Y, aubes.
X, X, X, courbes des aubes.
k, lanterne du grand mouvement.
m, rouet.
n, lanterne.
o, arbre en manivelle *q*.
q r, chaînes & chaſſis des pompes.
r, baſche.
T, puiſart.
r X, pompes aſpirantes.
A D A D, cuvette de diſtribution.
B B, la machine repréſentée en coupe.
i, rouet.
S, lanterne.
f, manivelle en tiers-point.
f T, trois chaînes répondant aux baſcules T X V.
X, point d'appui.
V *y*, les trois chaînes & les trois chaſſis des pompes du petit mouvement.

y, baſche

y, baſche qui reçoit l'eau par les pompes aſpirantes *y* Z.
T, puiſart.

La Planche XXXVIII. eſt une coupe des deux pavillons par la longueur du courſier. On y voit diſtinctement la conſtruction de la palée, comment ſes pieux G, G ſont entretenus, les moiſes horiſontales KK II, les moiſes obliques H H, le chapeau N N, le plancher R R.

Z Z Z, profil de la grille placée du côté d'amont.
a, tourillon de l'axe de la grande roue.
b, pallier de ce tourillon.
X X, autre pallier de la crapaudine de l'axe vertical *l* du grand mouvement.
l, arbre vertical.
i, iouet de la grande roue.
Y, Y, aubes.
k, lanterne du grand mouvement.
m, rouet du grand mouvement.
f V X, chaînes du petit mouvement.
d d, aiguilles du chaſſis C C.
f f, crics.
g 2, priſons des aiguilles.

La Planche XXXIX. eſt des détails de la machine.

Fig. 1. Plan plus en grand de la cuvette de diſtribution.
y 2 *y* 2, cette cuvette.
y r, *y r*, tuyaux montans des équipages.
2, 2, tuyaux montans des équipages de relais.
t, languette de calme.
u, languette de jauge.
x, baſſinets.
s s s s, tuyaux deſcendans.
2. Profil de la cuvette de diſtribution.
3. Coupe longitudinale de l'une des baſches & des ſix corps de pompes qui y ſont adaptées.
A, B, C, pompes foulantes.
D, tuyau commun des pompes A, B, C.
a, *b*, *c*, pompes aſpirantes.
X, Z, tuyaux deſcendans des pompes *a b c*.
T, puiſart.
4. Coupe tranſverſale de la baſche & des corps de pompes foulantes & aſpirantes de la *figure* 3.
5. Elévation extérieure des trois corps de pompes foulantes, & de leur chapiteau commun.
6. Coupe du cric qui ſert à élever les aiguilles.
7. Elévation du cric du côté de la manivelle.
8. Elévation des deux crics qui poſent ſur le plancher, & ſervent à élever les aiguilles du chaſſis & celle de la vanne.

PLANCHES XXXIX. *bis*, XL. & XLI.

La Planche XXXIX. *bis* repréſente le plan, la Planche XL. une élévation latérale & une coupe ſur la longueur, & la Planche XLI. une élévation en face & une coupe en-travers d'une machine ſituée ſous une des arches du pont-neuf à Paris, ſervant à remonter les batteaux.

A, bras des aîles des roues de la machine.
B, aubes des aîles.
C, liens des bras.
D, eſſieux ou arbres.
E, taſſeaux ou couſſinets.
F, pieces de bois joignant les planchers.
G, plates-formes des planchers.
H, défenſes des roues.
I, plats bords du batteau.
K, petit pont de communication.
L, cylindre.
M, cordage.
N, poulies.
O, ſupports.
P, ſommiers.
Q, liens.
R, endroit où ſe développe le cordage.
S, rouleaux horiſontaux.
T, traverſes.
U, rouleaux verticaux.
V, entretoiſes.
X, poteaux montans.
Y & Z, entretoiſes du chaſſis.
&, liens du chaſſis.
a, pieces de bois faiſant partie d'un chaſſis.
b, traverſes.
c, grandes roues.
d e h, cercle de bois élaſtique.
f, traverſe du cercle élaſtique.
g, ſupport de la traverſe *f*.
k, baſcule. *Voyez* l'art. *Remonter*.

PLANCHE XLII.

Machine à recreuſer un port. *Voyez* l'explication détaillée de cette machine à l'art. *Ponton*.

Fig. 1. Plan du ponton.
2. Son profil ſur la ligne A B.
3. Vûe de la machine du côté de la poupe.

PLANCHE XLIII.

Des batteaux.

Fig. 1. Elévation intérieure priſe ſur la longueur.
2. Plan.
3. Elévation intérieure priſe ſur la largeur d'un batteau foncet dit *beſogne*.
4. Elévation intérieure.
5. Plan d'une flette.

PLANCHE XLIV.

Fig. 6. Elévation intérieure.
7. Plan d'une cabotiere.
8. Elévation intérieure.
9. Plan d'un chaland.
10. Elévation intérieure.
11. Plan d'une longuette.

PLANCHE XLV.

Fig. 12. Elévation intérieure.
13. Plan d'une flûte.
14. Elévation intérieure.
15. Plan d'une lavandiere.
16. Elévation intérieure.
17. Plan d'un margotta.

PLANCHE XLVI.

Fig. 18. Gouvernail.
19. Elévation intérieure.
20. Plan d'un paſſe-cheval.
21. Elévation intérieure.
22. Plan d'un bac.

Tous les batteaux qui ſont contenus dans ces quatre dernieres Planches, ſont compoſés des pieces ci-deſſous nommées.

A, lieures.
B, ſemelles ou planches de fond.
C, rables.
D, clans.
E, portelots.
F, rubords.
G, deuxiemes bords.
H, troiſiemes bords.
I, ſoûbarque.
K, autres bords.
L, liernes.
M, plats bords.
N, herſilieres.
O, mâtieres.
P, chantiers.
Q, ſupports.
R, ſeuils.
S, bitons.
T, quilles.
U, pieces de fer retenant les herſilieres & les plats bords.
V, bittes.
W, madriers ou plates-formes.

X, mâtieres feuillées.
Y, taſſeaux.
Z, eſpaures.
&, crouchaux.
a, gonds.
b, pentures.
c, maîtreſſes planches.
d, ſafrans.
e, planches de remplage.
f, barres.
g, bajous.
h, caſſe de la maſſe.
i, maſſe.
k, madriers exhauſſés.
l, cordage ou cable.
m, rouleau.
n, piece de fer du rouleau.
o, fleches.
p, cordages des fleches.
q, plates-formes des petits ponts-levis.
r, barres.
s, barres des fleches. *Voyez* les art. relatifs à ces *fig.*

PLANCHE XLVII.

Des outils.

Fig. 1. Vindas ou cabeſtan, compoſé des pieces ci-deſſous. *Cognée* citée ici ſe trouve à la Planche L. *fig.* 33.
A, plateau.
B, treuil.
C, leviers horiſontaux.
D E F, cordage.
G, ſupports.
H, cordage arrêtant le vindas.
I, pieux.
K, courbes.
L, entretoiſes.
2. & 3. Rouleaux.
4. Singe compoſé des pieces ci-deſſous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, ſupports.
E, ſommiers.
F, pieces de bois.
5. & 6. Gruaux compoſés des pieces ci-deſſous. *Beſaiguë* qui eſt citée ici, ſe trouve à la Pl. L. *fig.* 32.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, fardeau.
E, jambette.
F, rancher.
G, fourchette.
H, poinçon.
I, ſole.
K, contre-fiches.
L, moiſes.
M, fauconeau ou étourneau.
N, poulies.
O, liens.
P, ſellette.
Q, hallement.
R, verboquet.
7. Grue compoſée des pieces ci-deſſous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, échaffaud.
E, rancher.
F, bras ou liens en contre-fiches.
G, petites moiſes.
H, grandes moiſes.
I, ſoûpentes.
K, treuil.
L, cordage.
M, poulies.
N, grande roue. *Voyez* les art. relatifs aux *figures.*

PLANCHE XLVIII.

Fig. 8. Baſcule compoſée des pieces ci-deſſous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, mouſle.
E, boulon.
F, baſcule.
G, poids.
H, cordage.
9. Chevre compoſée des pieces ci-deſſous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, poulie.
E, bras de la chevre.
F, traverſes clavetées.
10. Mouſles compoſées des pieces ci-deſſous.
A, poulies.
B, cordage des mouſles ou vingtaine.
C, chape ſupérieure.
D, chape inférieure.
E, F, H, crampons ou anneaux.
G, cordage tenant la mouſle arrêtée.
I, cordage où eſt attaché le fardeau.
11. & 12. Regles.
13. Regles de poche.
14. Plomb.
15. Niveau.
16. Cordeau. A en eſt le fouet ou cordeau, B, la bobine, & C, la broche.

PLANCHE XLIX.

Fig. 17. Equerre de bois.
18. Autre équerre. A en eſt la branche épaiſſe, B, la branche mince, C, l'épaulement.
19. Calibre.
20. Fauſſe équerre, beuveau ou ſauterelle.
21. Fauſſe équerre ou grand compas de fer.
22. Compas de poche.
23. Amorçoir. A en eſt la vis acérée, & B, le manche.
24. Laceret.
25. Tarriere. A les bouts perçans, & B, les manches.
26. Rainette. A eſt le bout traçant, & B, celui qui eſt pour donner de la voie aux ſcies.
27. Traceret.
28. Scie à refendre, compoſée des pieces ci-deſſous.
A, fer.
B & C, boîtes.
D & E, traverſes.
F & G, branches.
H, haut de la ſcie.
I, bas de la ſcie.
K, clavette.
29. Scie à débiter. A en eſt le fer, B, les traverſes, C, autre traverſe, D, le cordage, & E, le garrot.
30. Scie à main.

PLANCHE L.

Fig. 31. Baudet ou treteau, compoſé des pieces ci-deſſous
A, piece de bois ſoutenante.
B, ſupports en contre-fiches.
C, entretoiſes des ſupports.
D, liens.
E, entretoiſes des liens.
32. Béſaiguë. A en eſt le biſeau plat, B, le bec-d'âne, & C, la douille ou manche creux.
33. Cognée. A eſt le tranchant, B, la douille, & C, le manche de bois.
34. Hache. A en eſt le tranchant, B, l'œil, & C, le manche de bois.
35. Herminette. A en eſt le fer acéré, B, le manche, C, la frette, & D, le coin.

36. Herminette à marteau. A en eſt le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
37. Hachette à marteau. A en eſt le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
38. Herminette double. A & B ſont deux tranchans, & C, le manche.
39. Mail ou mailloche. A en eſt la maſſe, & B, le manche.
40. Maillet.
41. Ebauchoir plat.
42. Ebauchoir à gouge. A en eſt le taillant arrondi.
43. Ebauchoir à grain d'orge. A en eſt le taillant un peu aigu.

PLANCHE LI.

Fig. 44. 45. & 46. Ciſeaux ſemblables aux trois précédens, mais avec manches de bois.

47. Cheville d'aſſemblage.
48. Rabot.
49. Galere.
50. Pince de fer. A en eſt le bout arrondi, & B, le bout en pié de biche.
51. Levier de bois.
52. Cric. Les *fig.* 53. 54. & 55. en ſont les développemens compoſés des pieces ci-deſſous.
A, piece de bois creuſe.
B, lumiere.
C, crochet de cric.
D, cric.
E, croiſſant de cric.
F & K, pignons.
G, manivelle.
H, crochets de la manivelle.
I, Petite roue. *Voyez* les articles relatifs aux *figures*.

fig. 2.

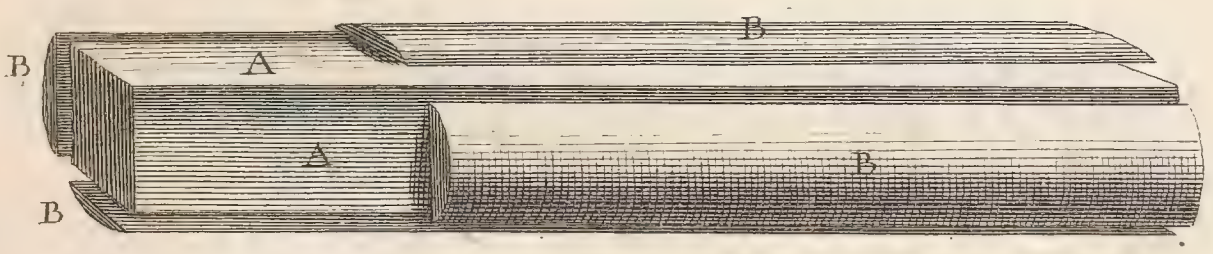

fig. 1.

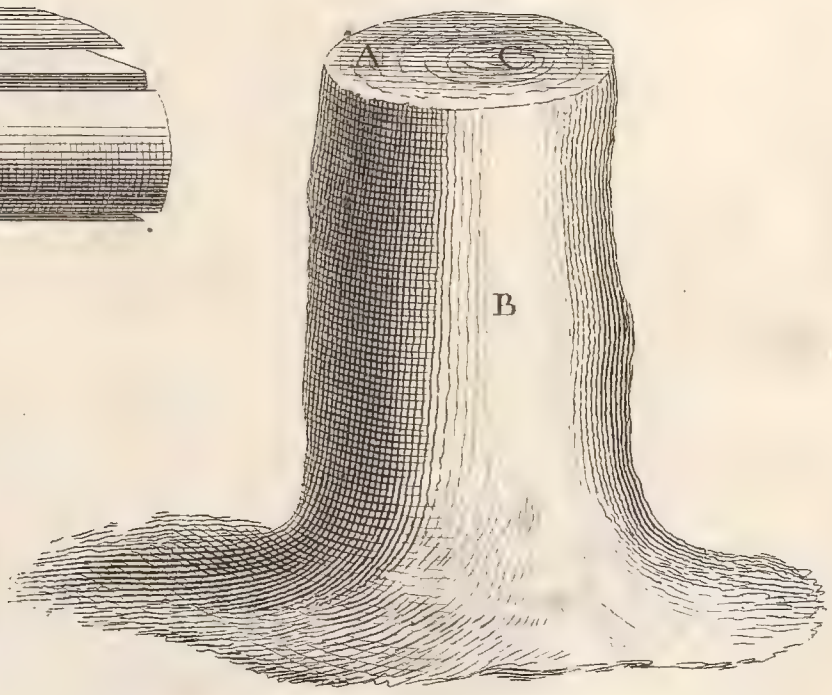

fig. 3.

fig. 4.

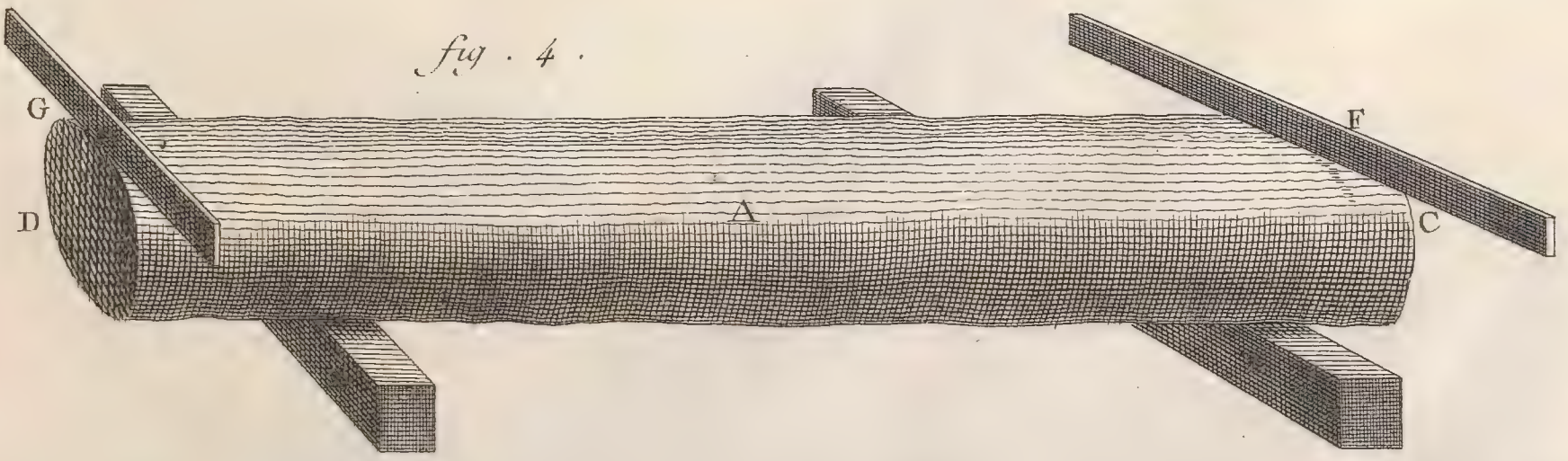

Lucotte Del. Prevost fecit

Charpente,

fig. 5.

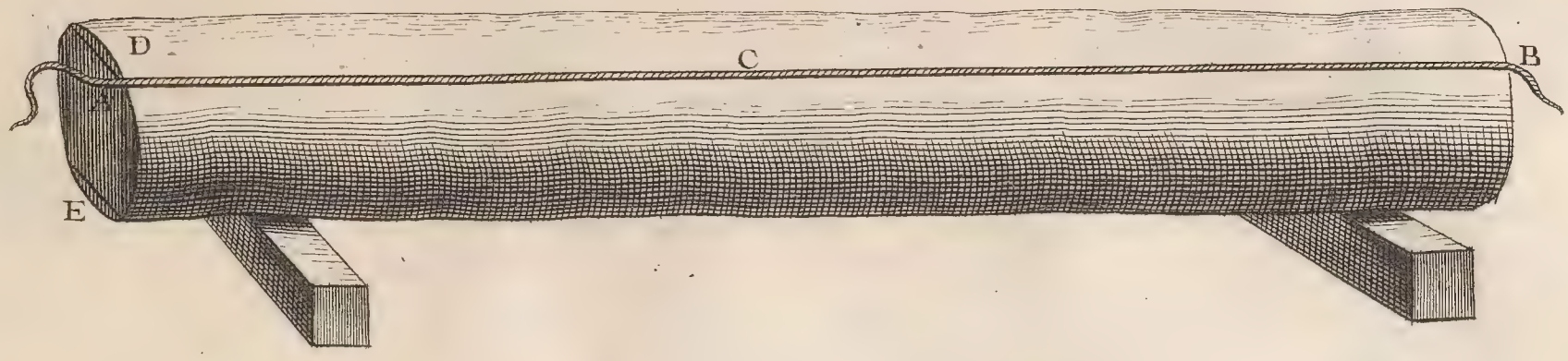

fig. 6.

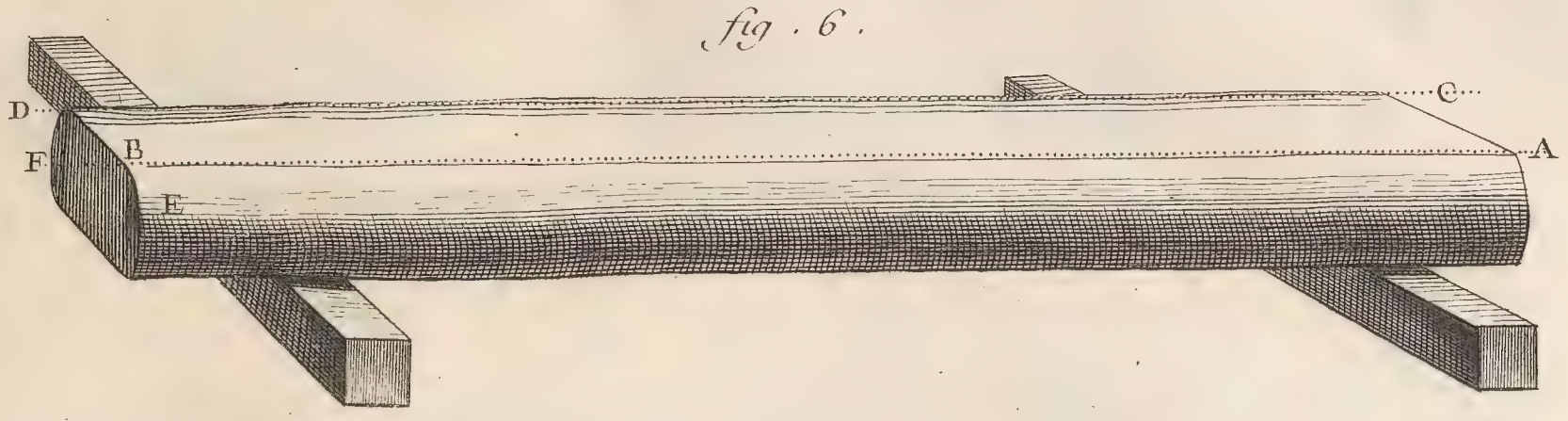

fig. 10.

fig. 8.

fig. 9.

fig. 7.

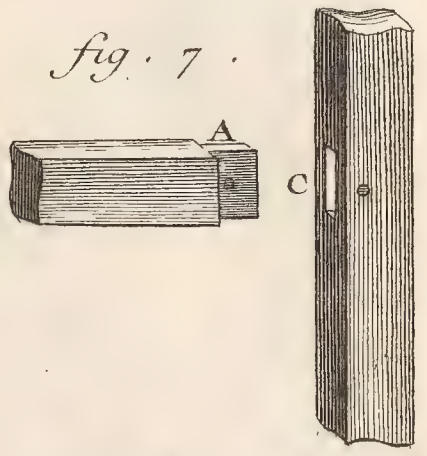

fig. 11.

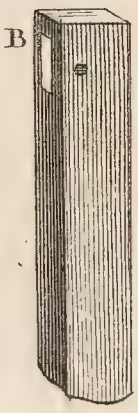

fig. 14.

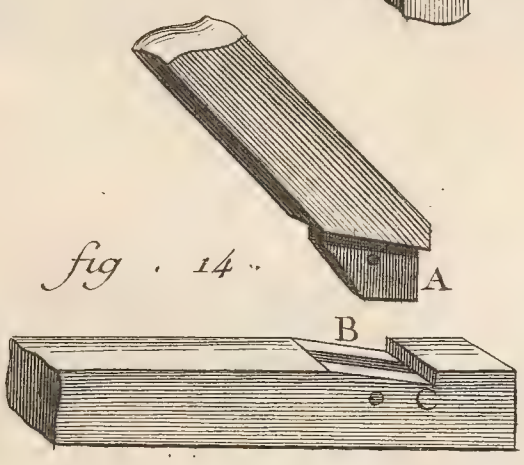

fig. 13.

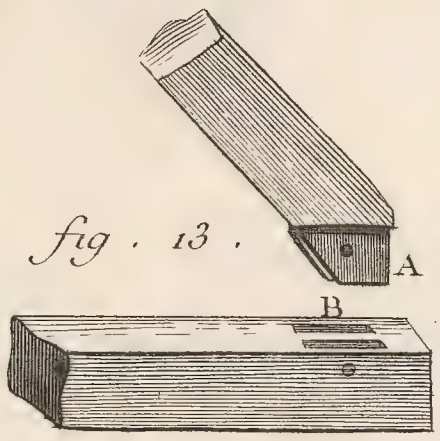

fig. 12.

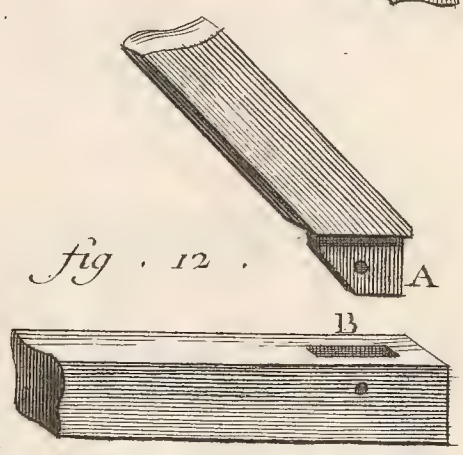

fig. 19.

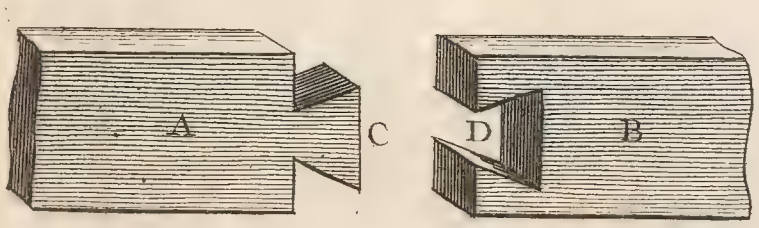

fig. 17.

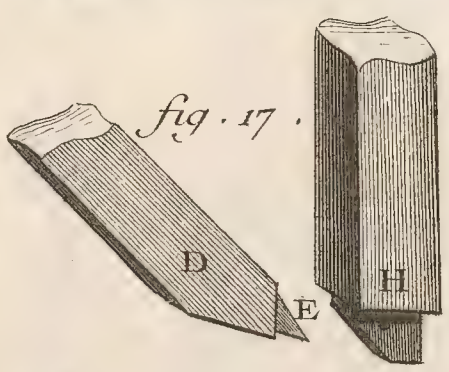

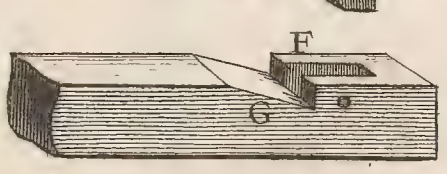

fig. 15.

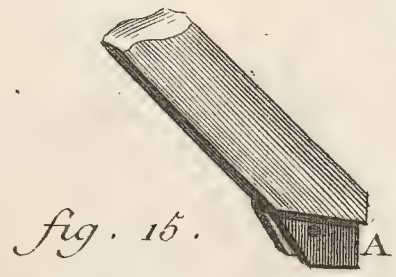

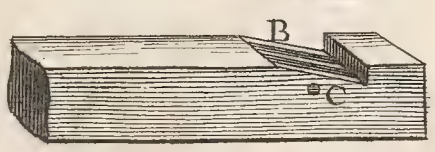

fig. 20.

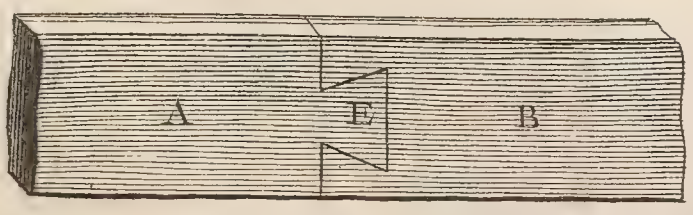

fig. 18.

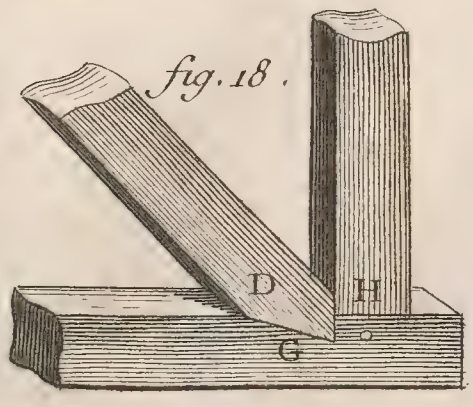

fig. 16.

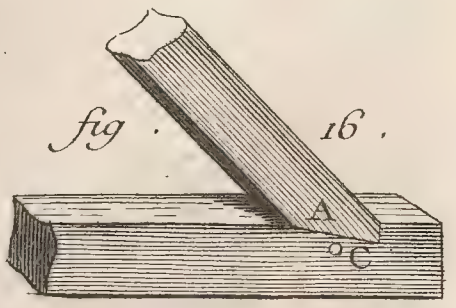

Lucotte del.

Defehrt Scupl

Charpente, Assemblages.

fig. 24.

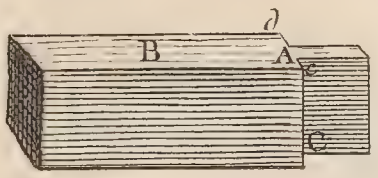

fig. 23.

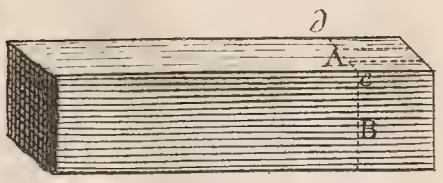

fig. 21.

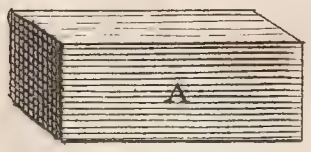

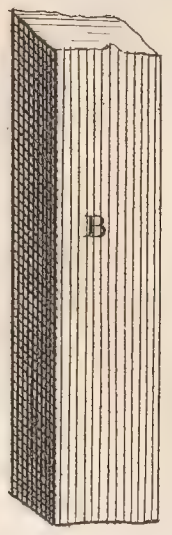

fig. 26.

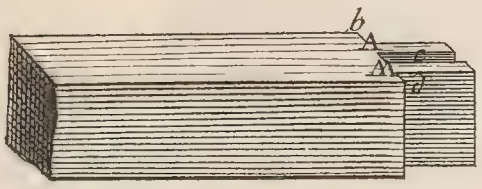

fig. 25.

fig. 28.

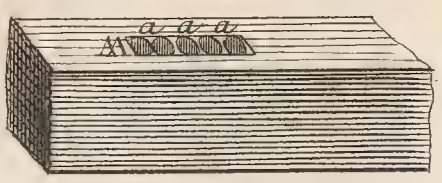

fig. 27.

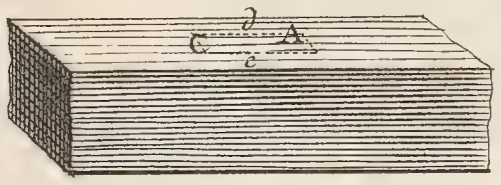

fig. 22.

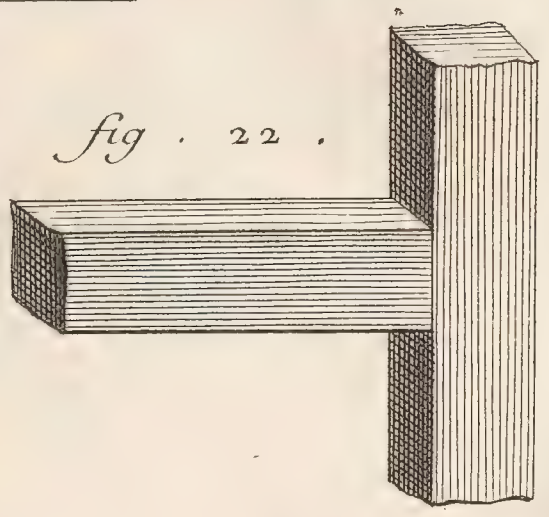

fig. 31.

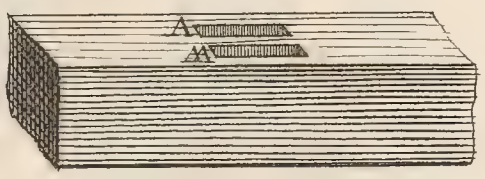

fig. 30.

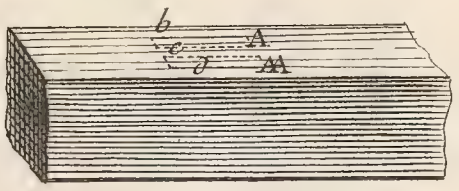

fig. 29.

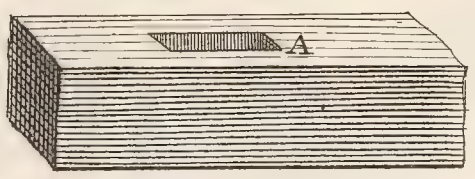

fig. 33.

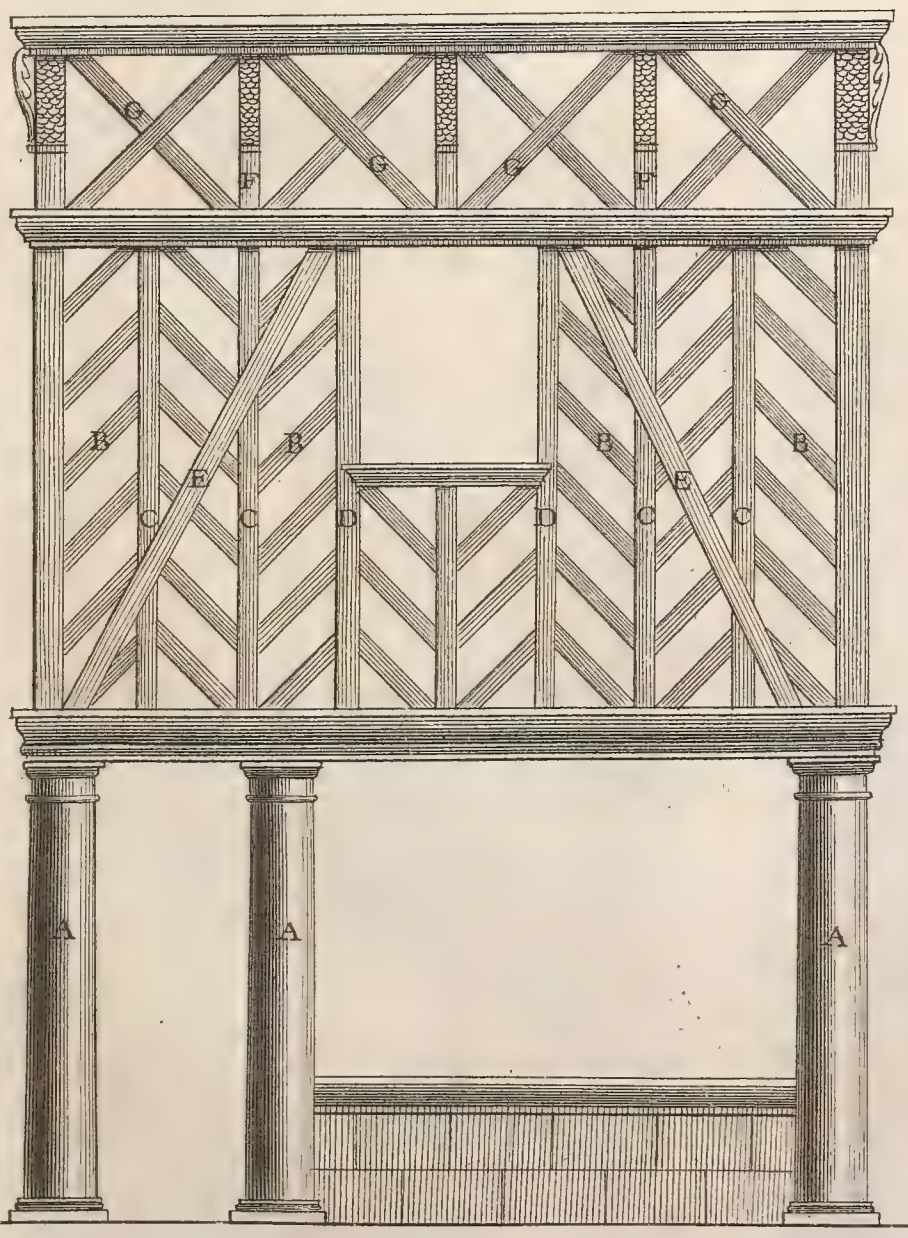

fig. 32.

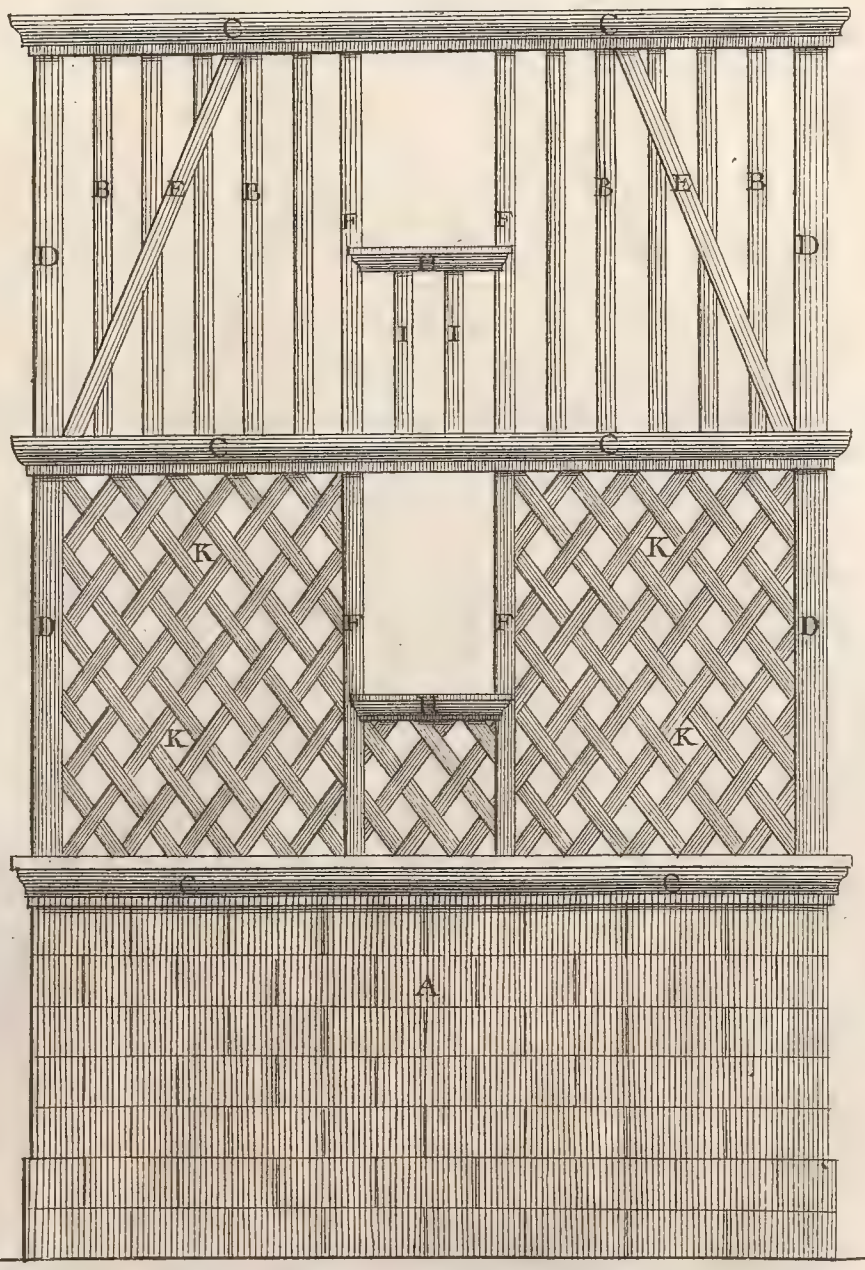

Lucotte del.

Prevost fecit

Charpente, Assemblages et pans de bois anciens.

fig. 34.

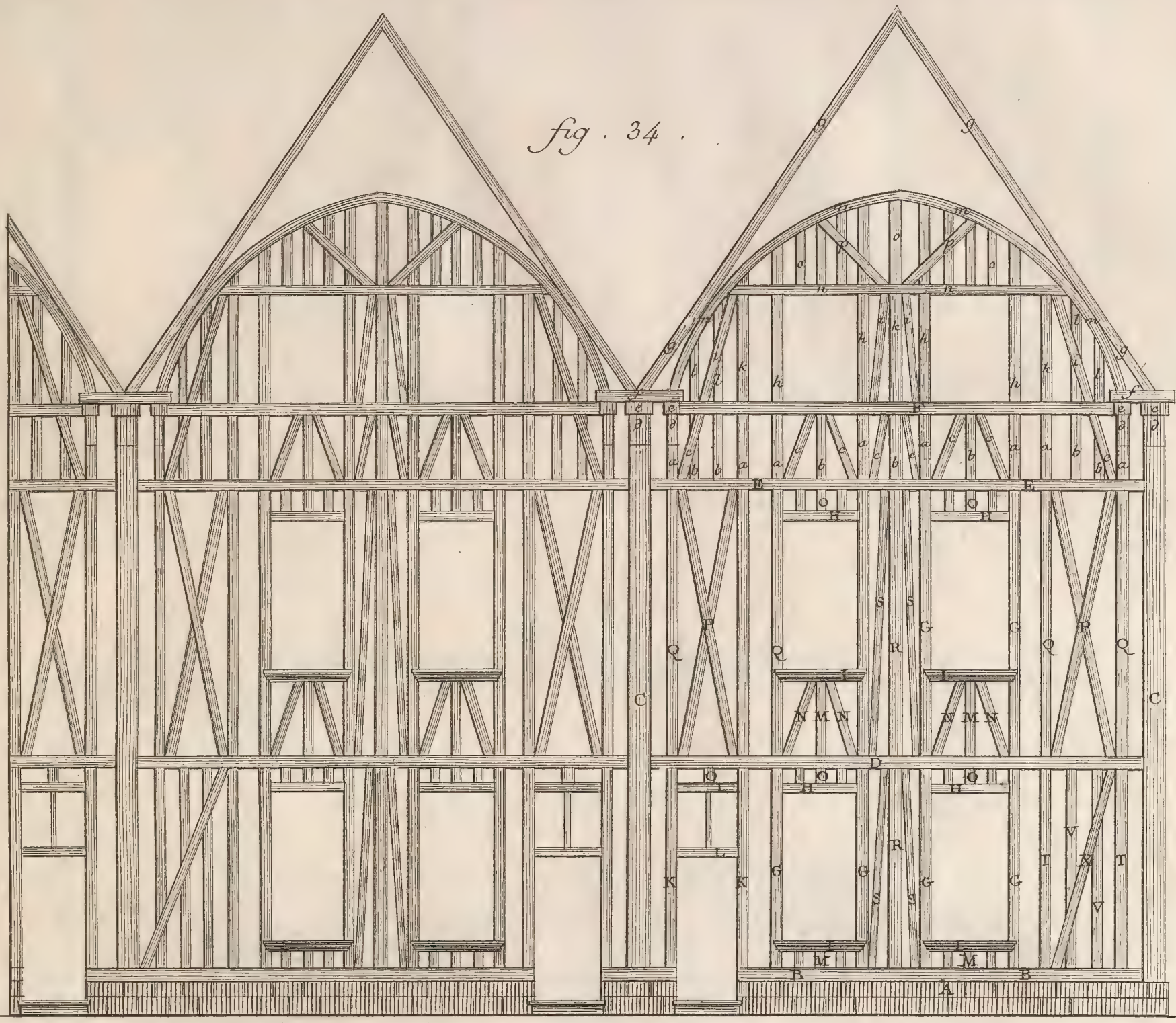

fig. 36.

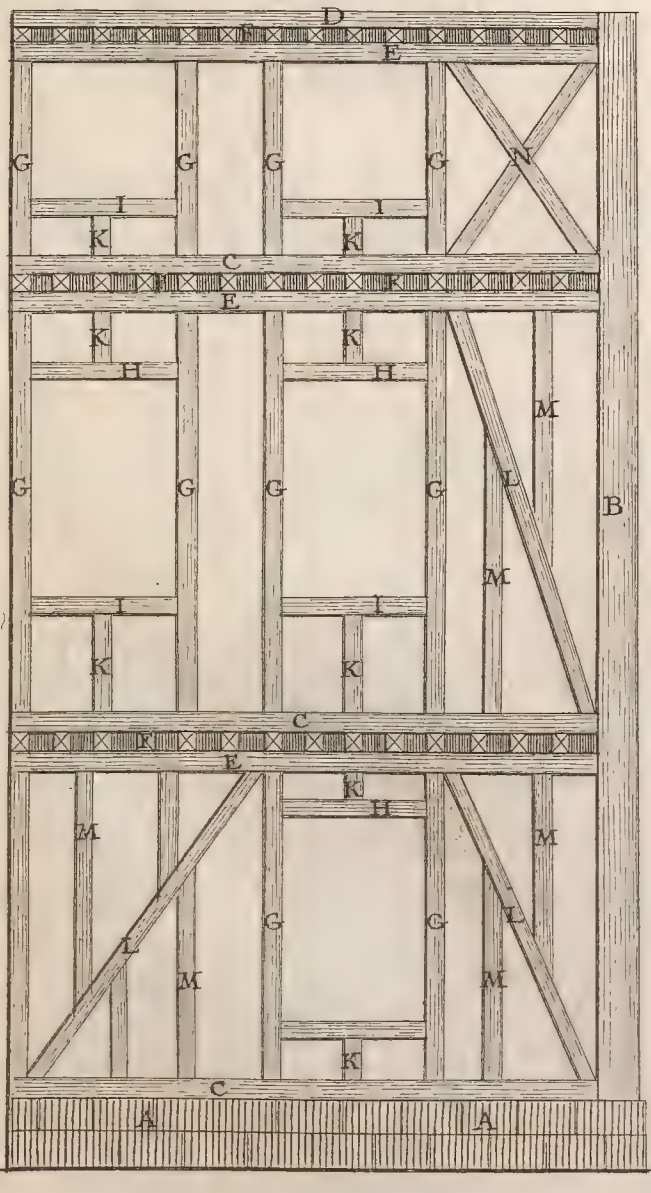

fig. 35.

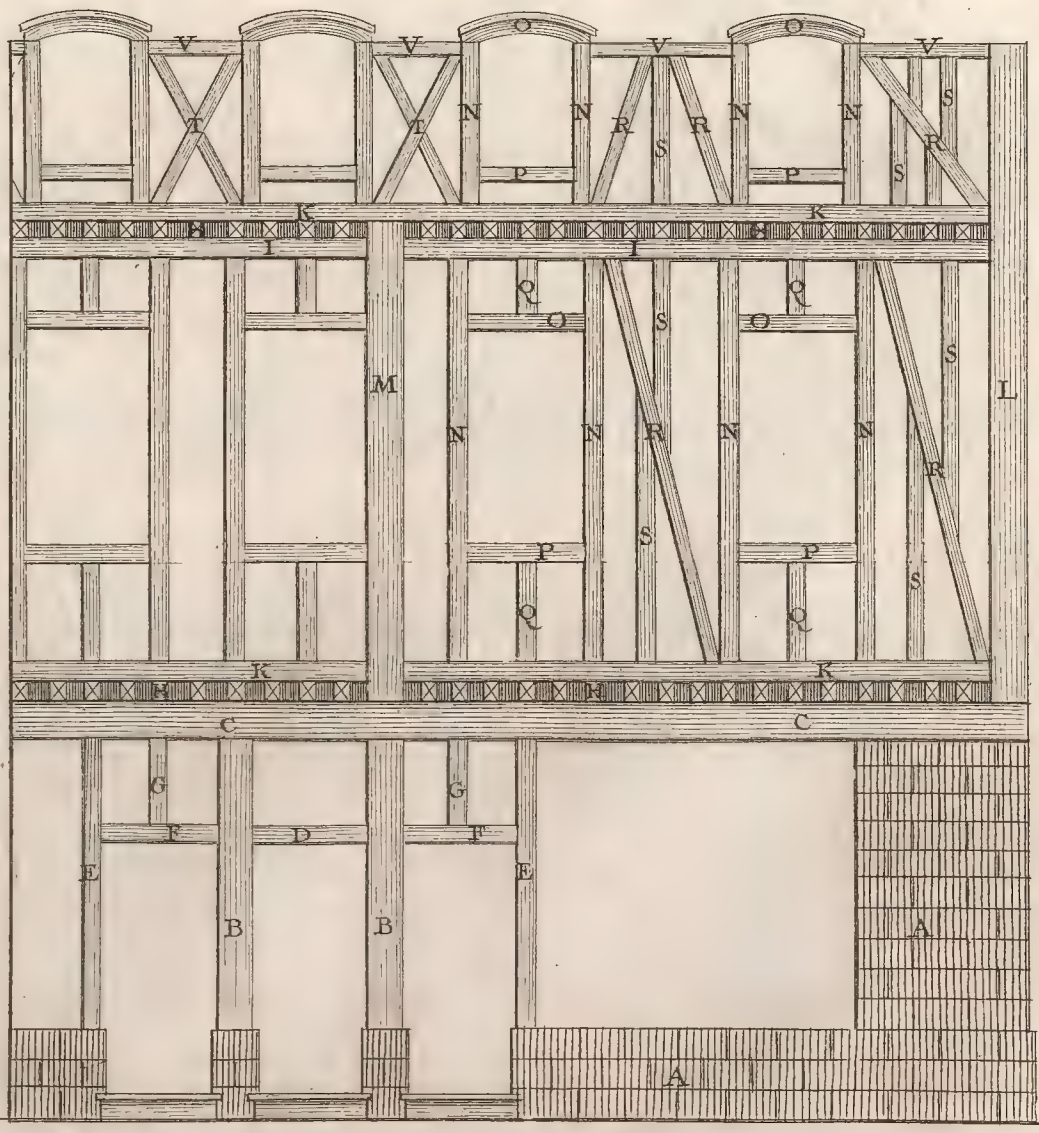

Lucotte del.

Prevost fecit

Charpente, Pans de bois à la moderne

fig . 38 .

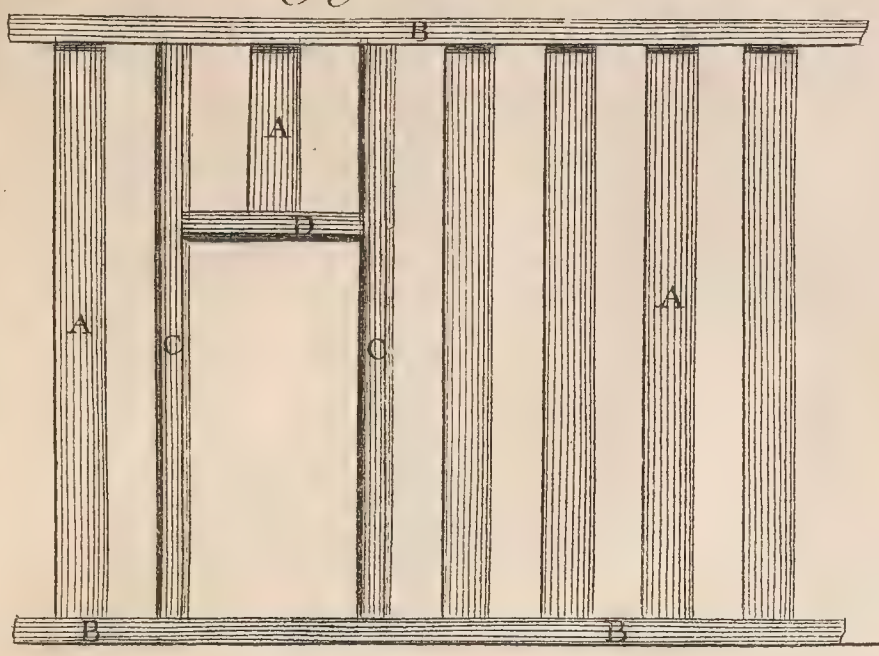

fig . 37 .

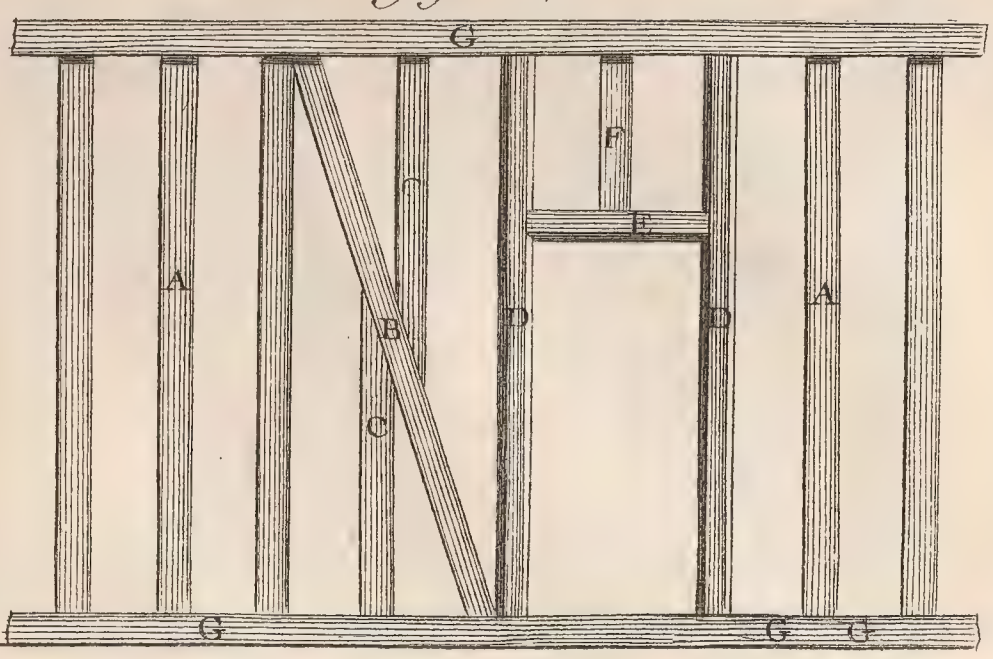

fig . 39 .

fig . 40 .

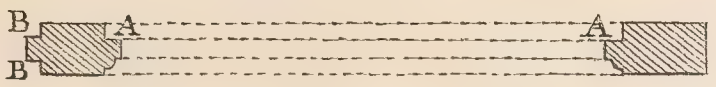

fig . 41 .

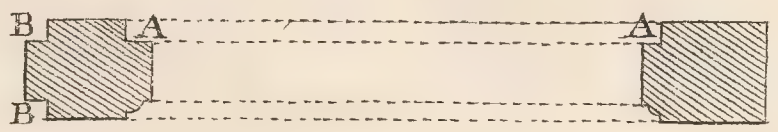

fig . 42 .

fig . 43 .

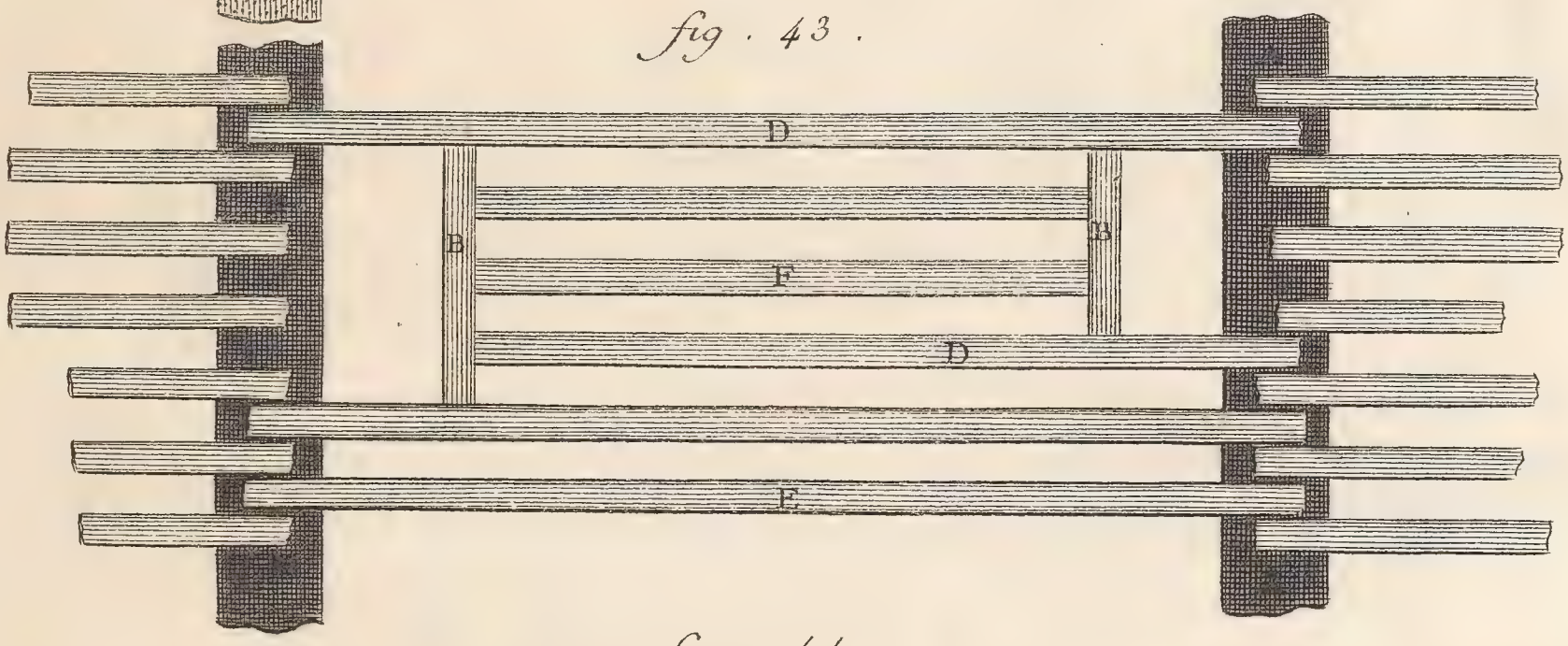

fig . 44 .

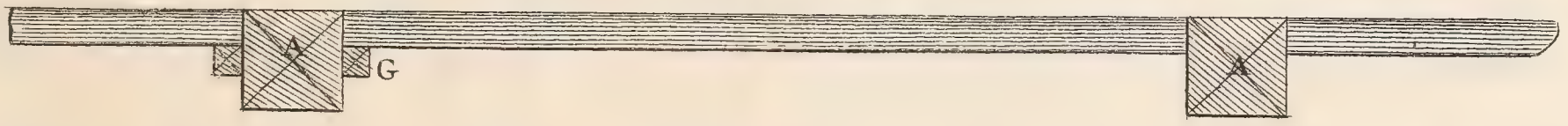

fig . 45 .

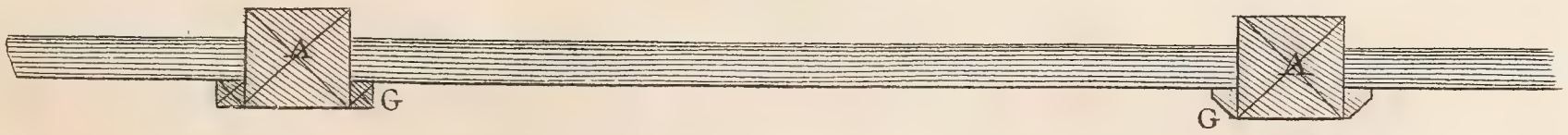

fig . 46 .

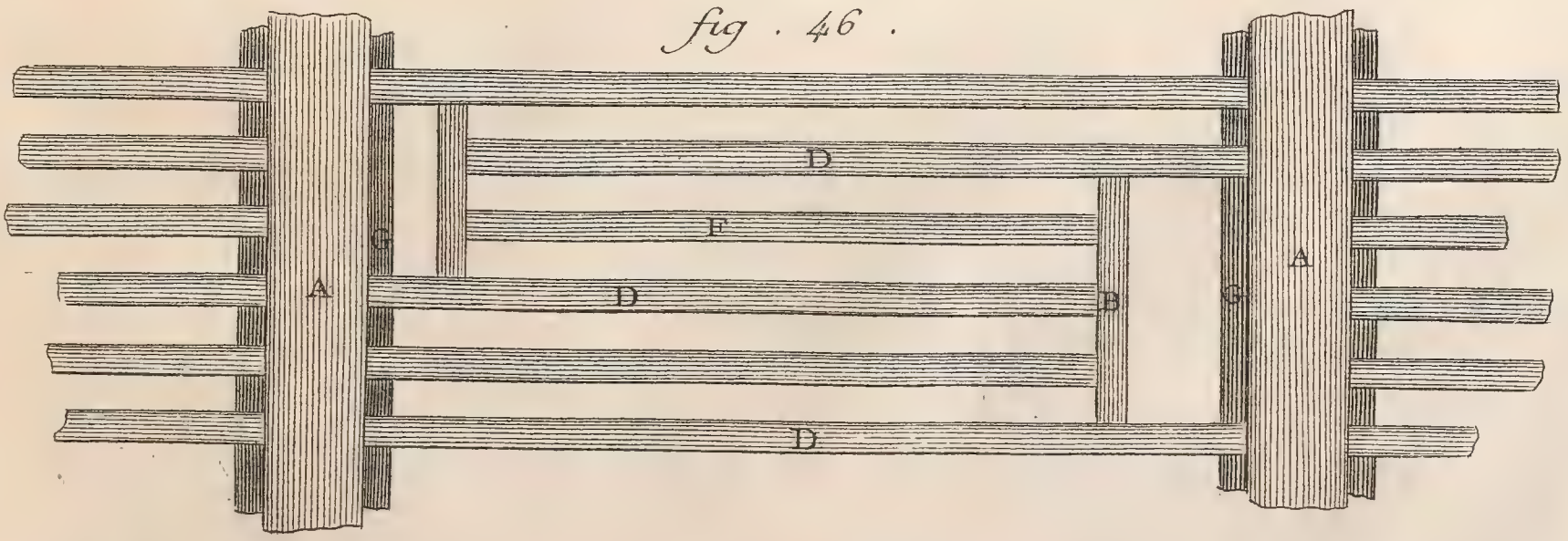

Lucotte del.

Prevost fecit

Charpente, Cloisons et Planchers.

fig. 47.

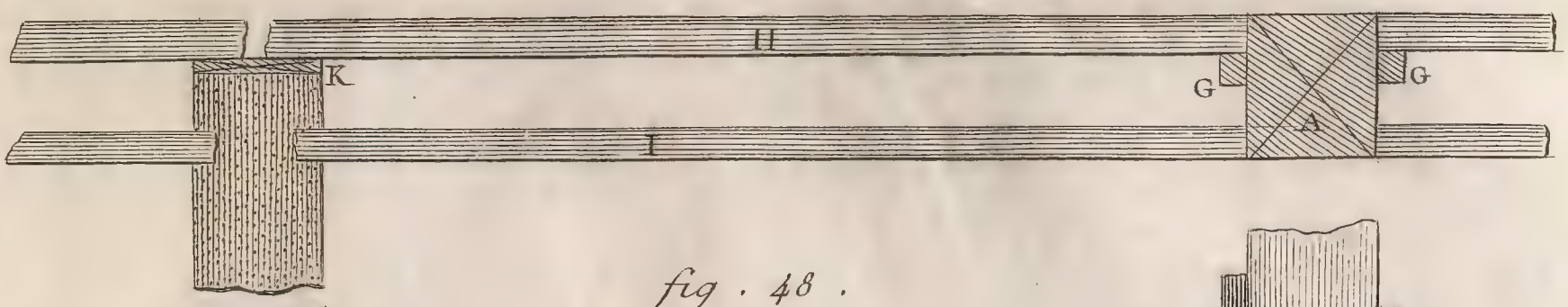

fig. 48.

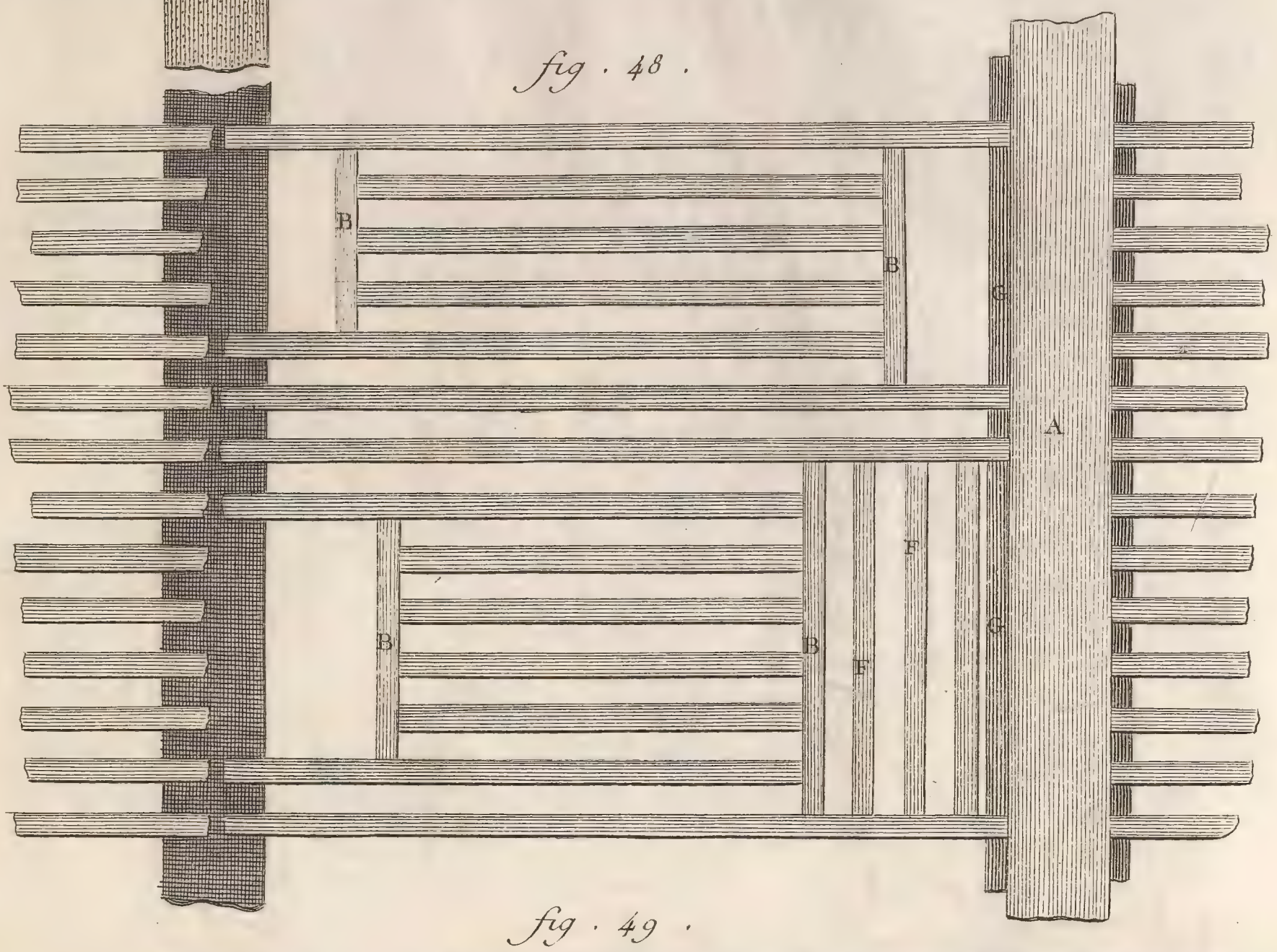

fig. 49.

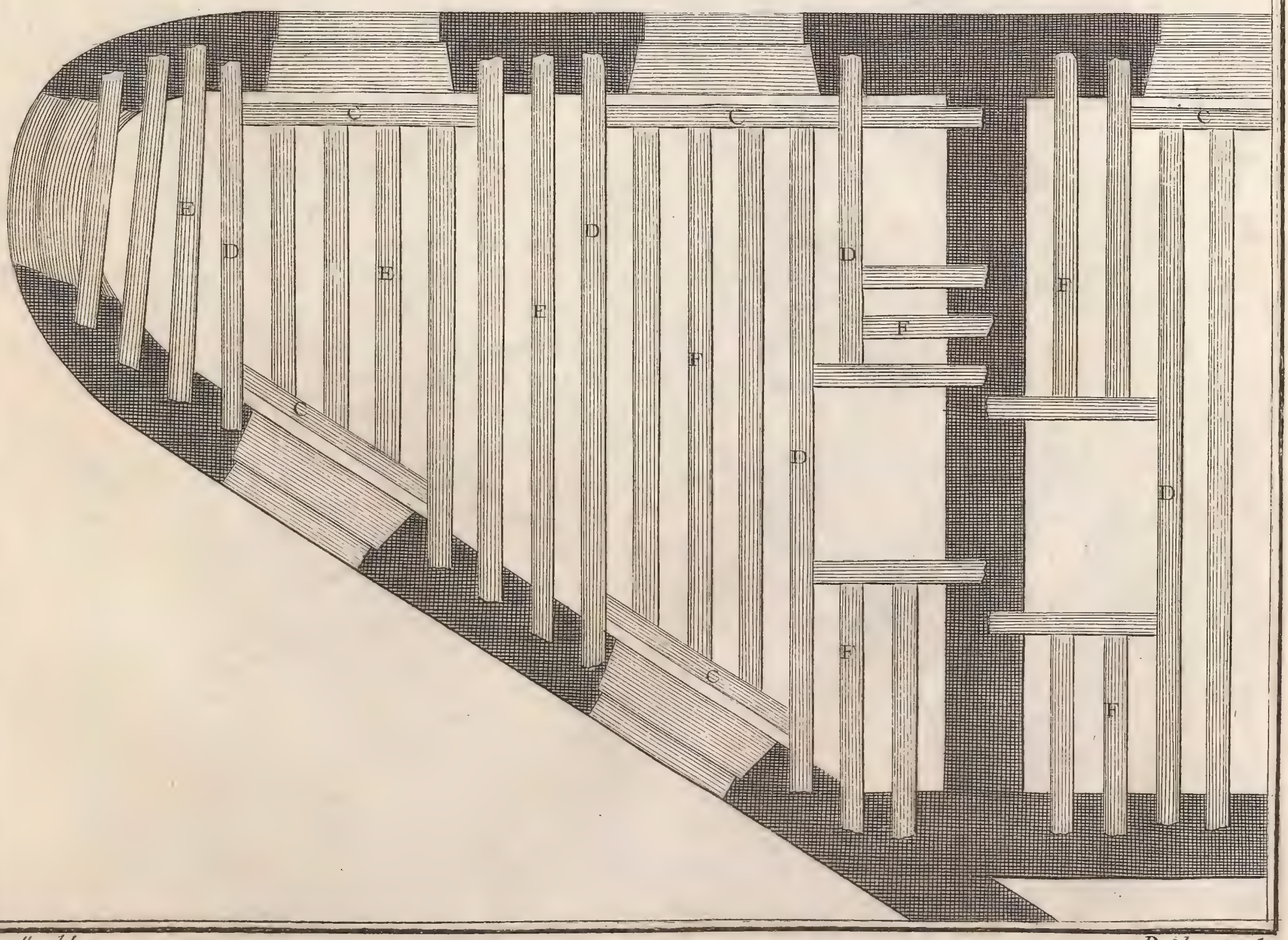

Lucotte del. *Defehrt Scupl*

Charpente, Planchers.

fig . 50 .

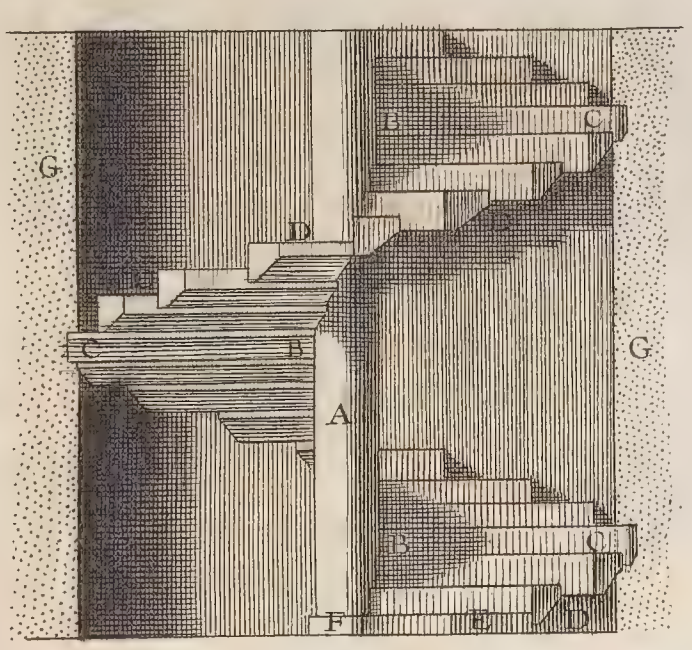

fig . 52 .

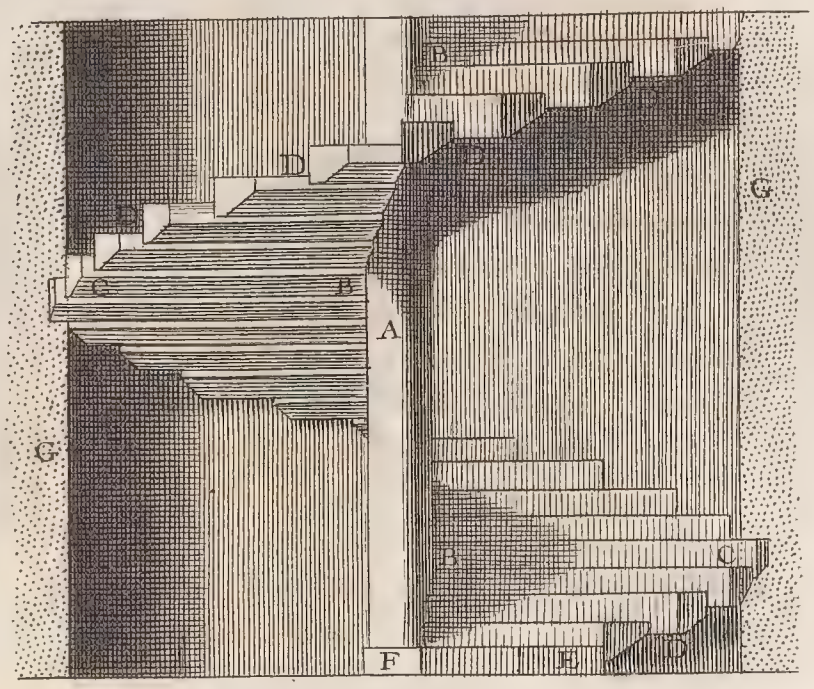

fig . 51 .

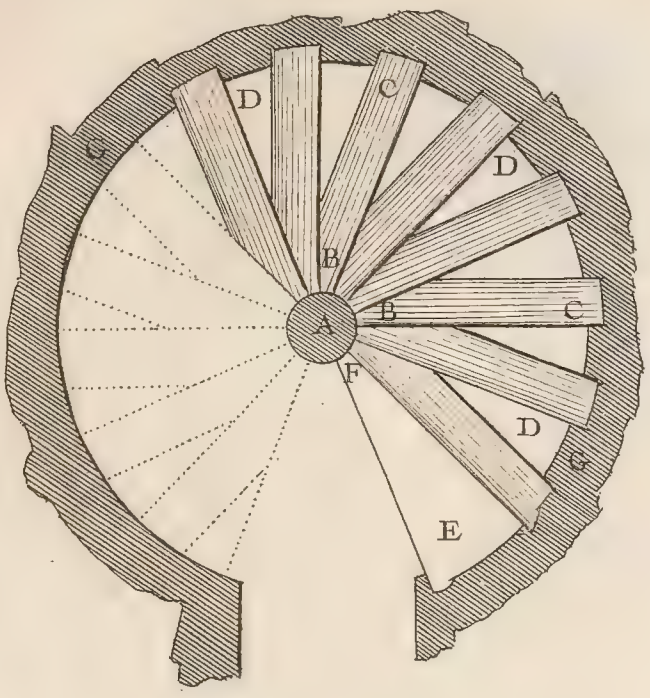

fig . 53 .

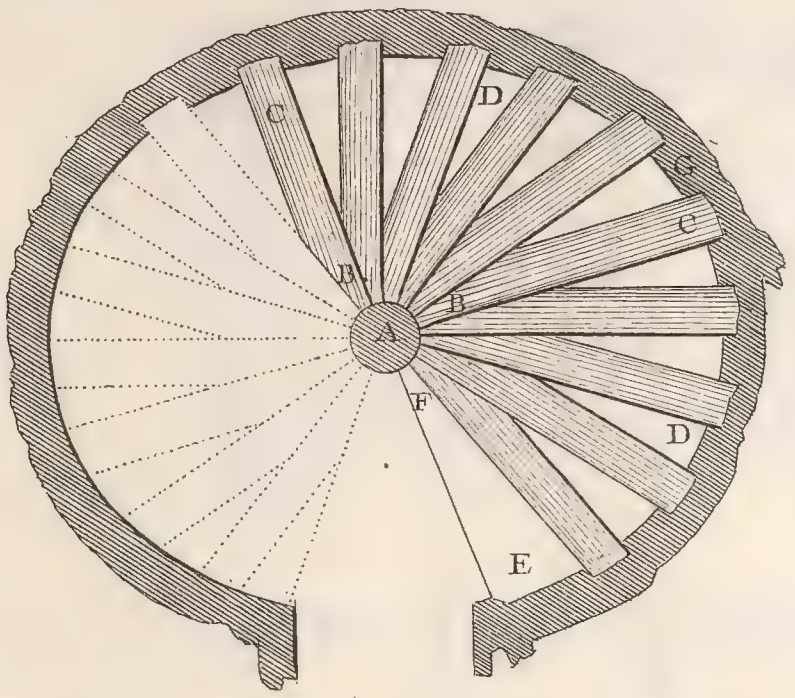

fig . 54

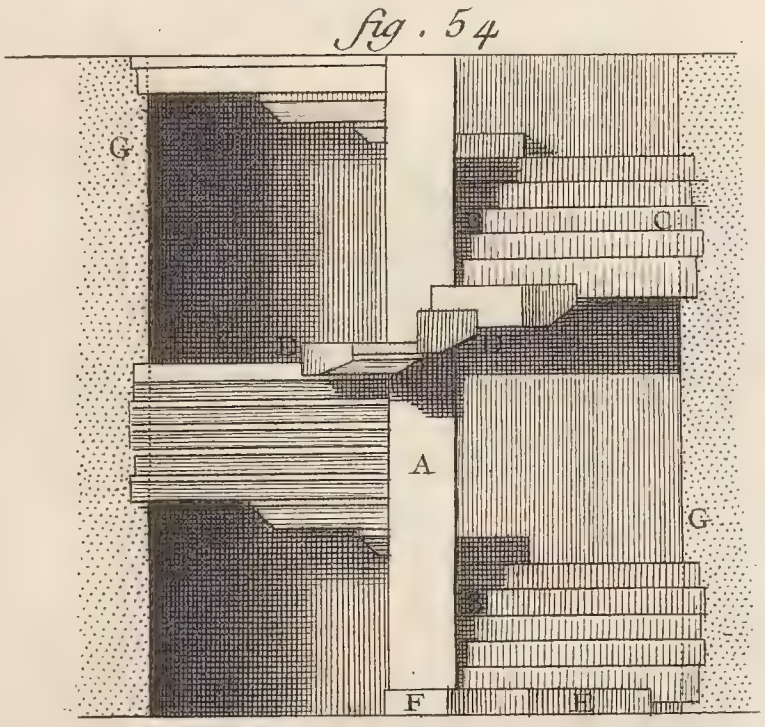

fig . 56 .

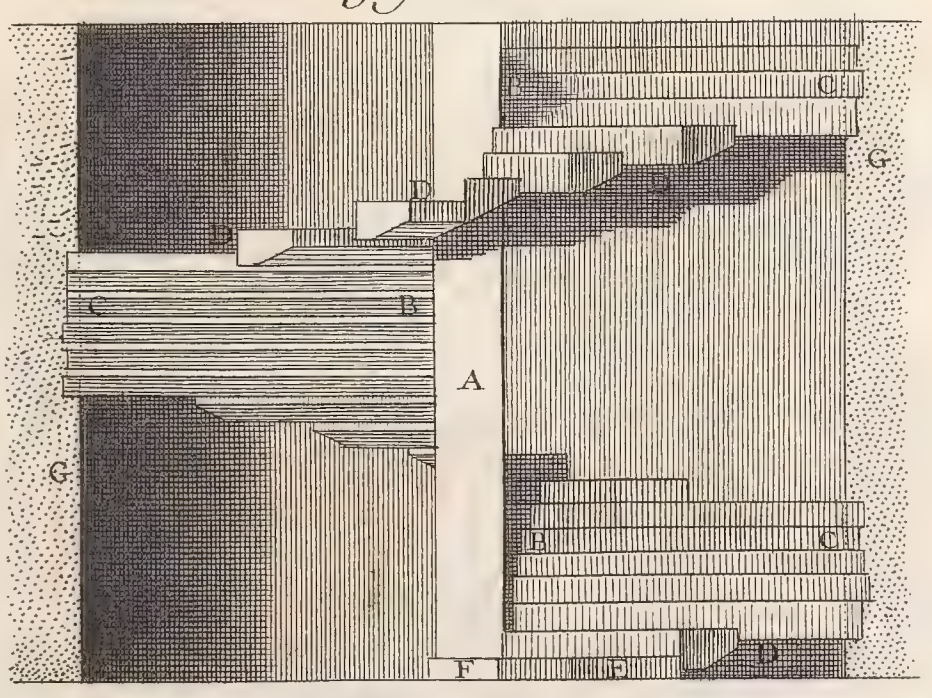

fig . 55 .

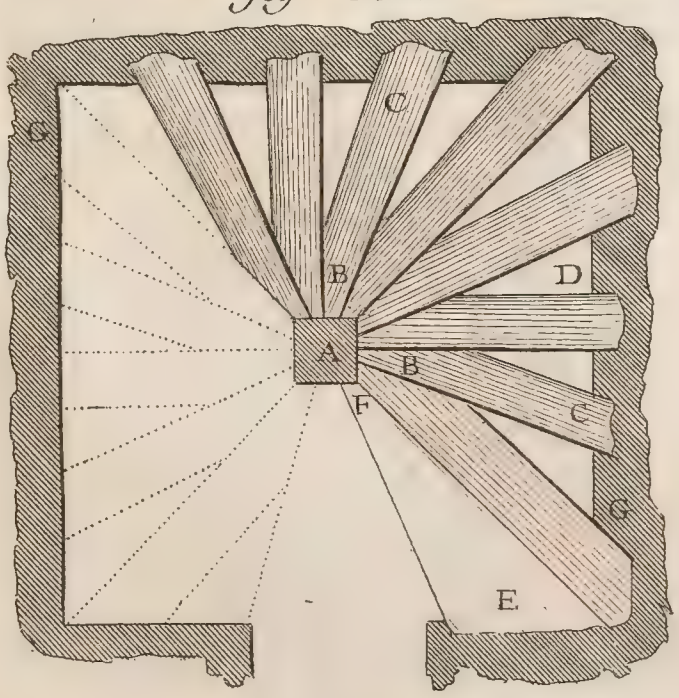

fig . 57

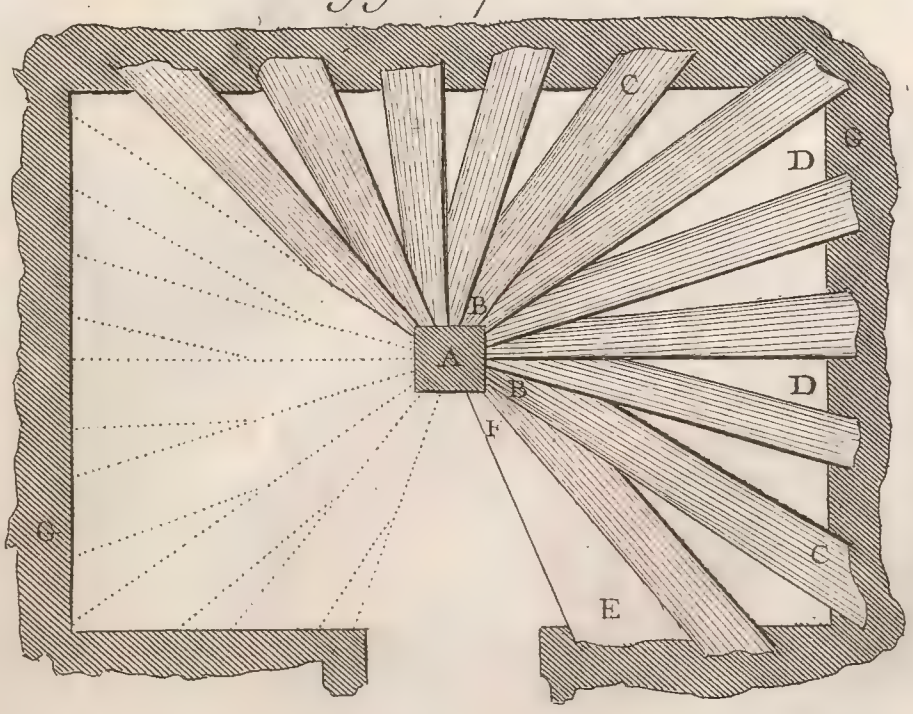

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Escaliers avis .

fig. 58.

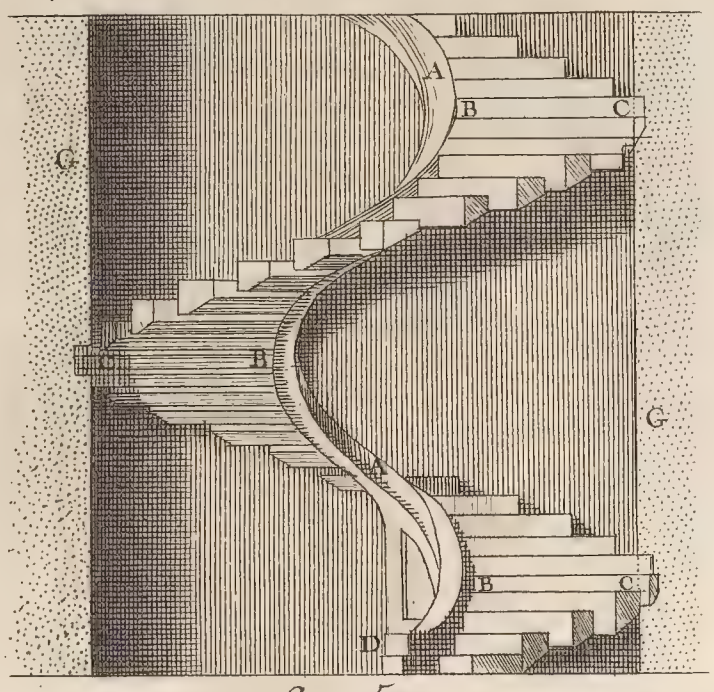

fig. 59.

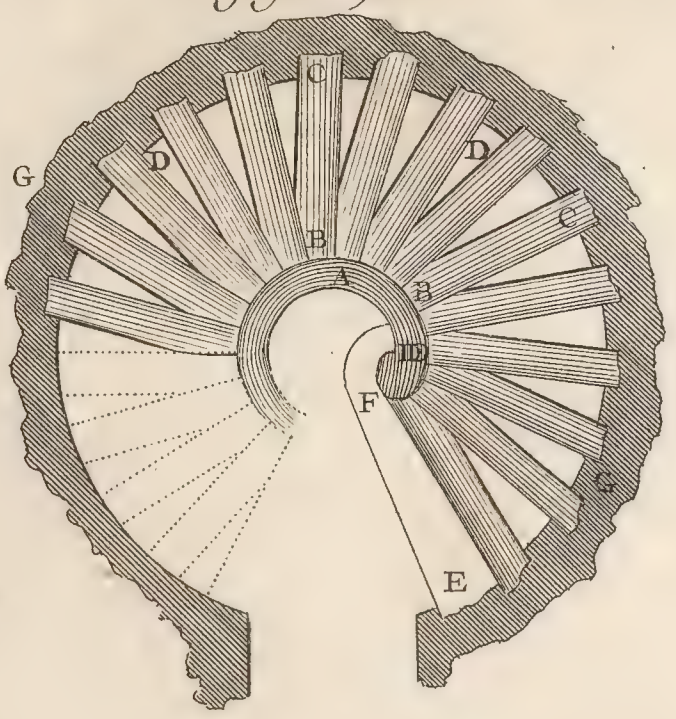

fig. 60.

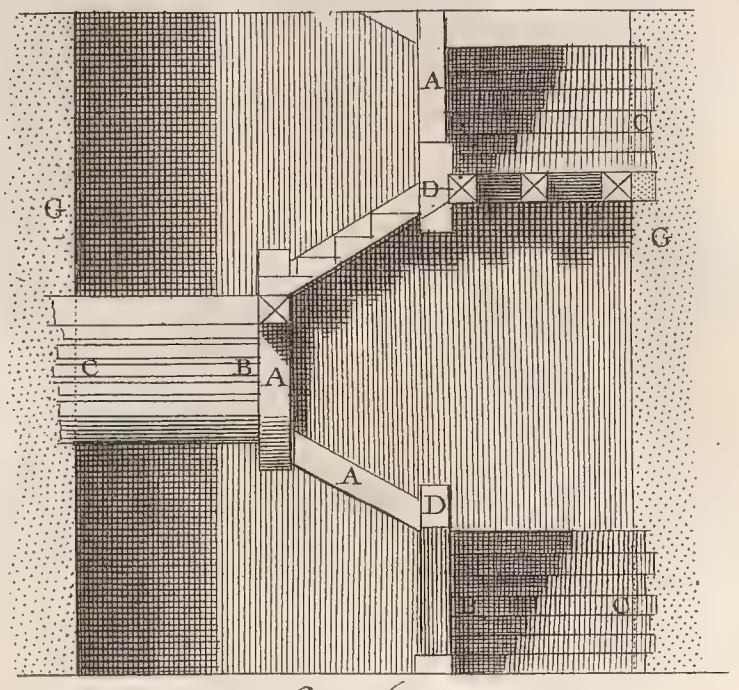

fig. 61.

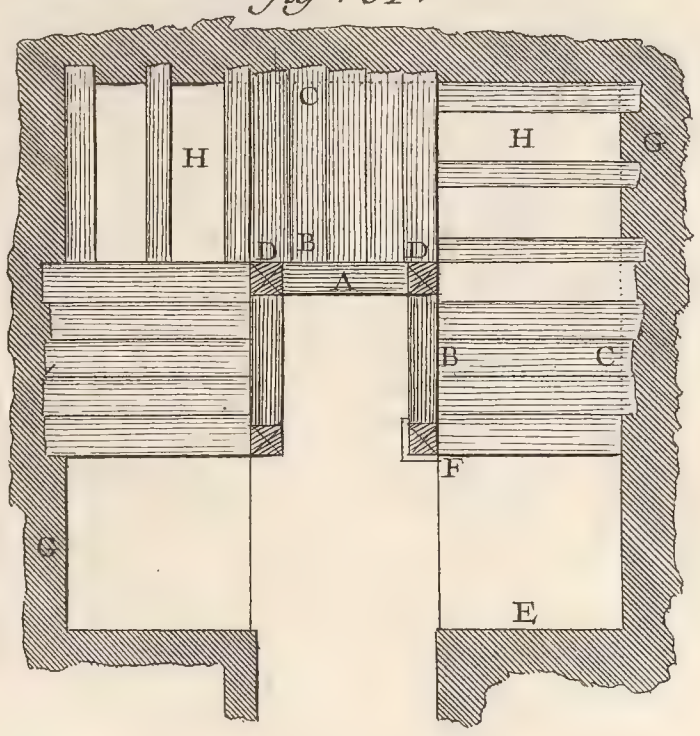

fig. 62.

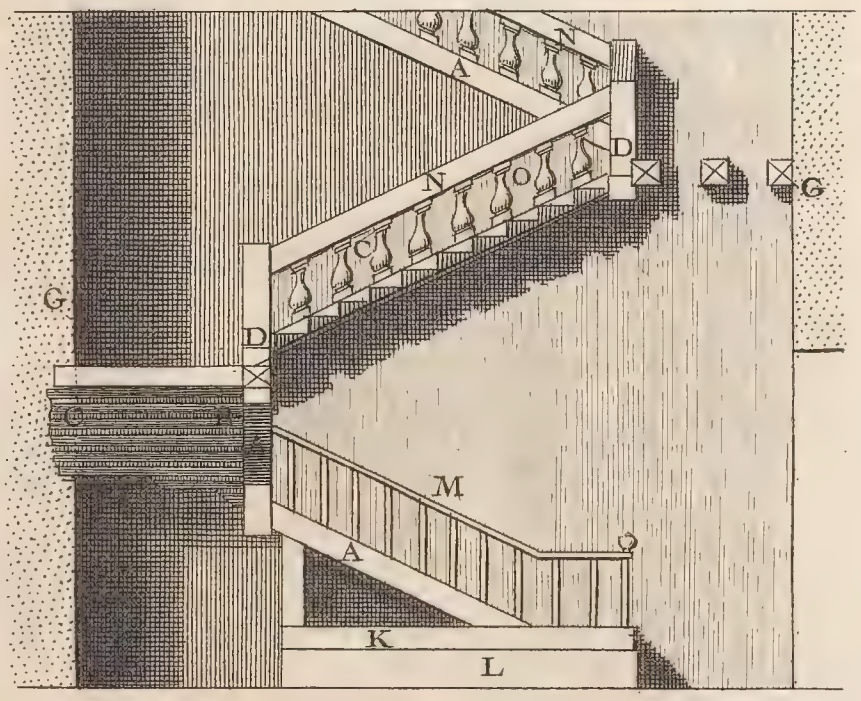

fig. 64.

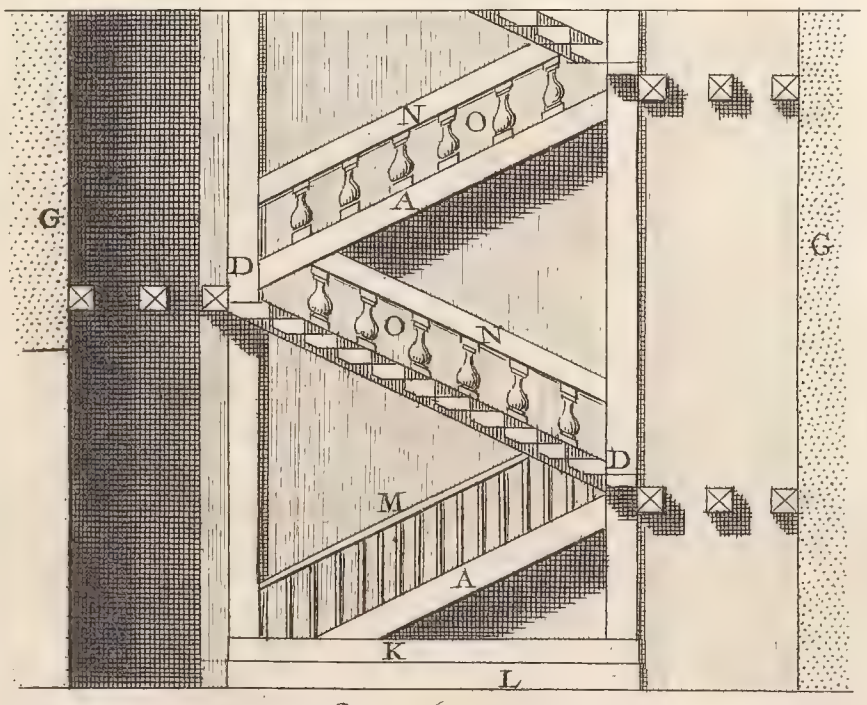

fig. 63.

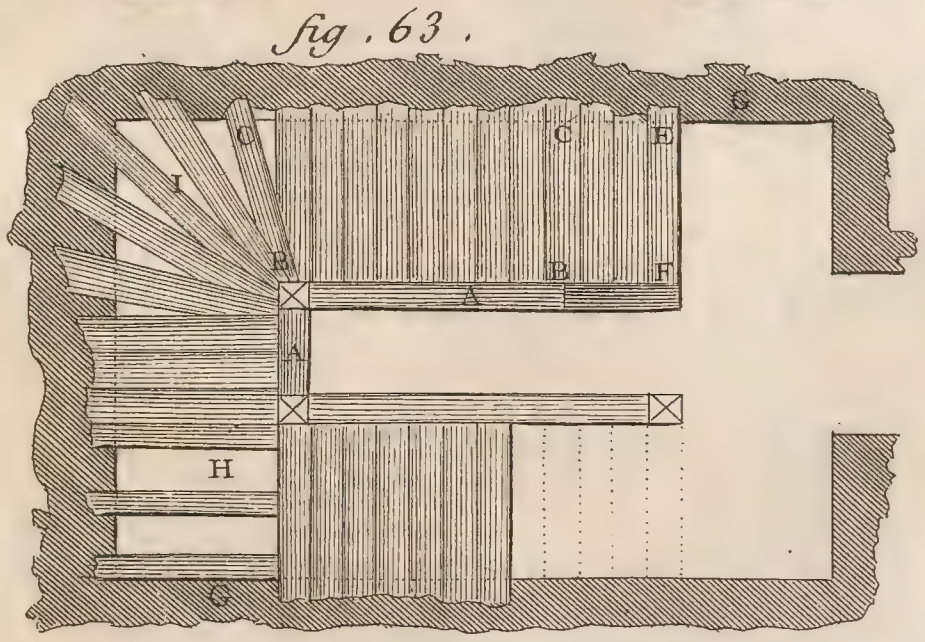

fig. 65.

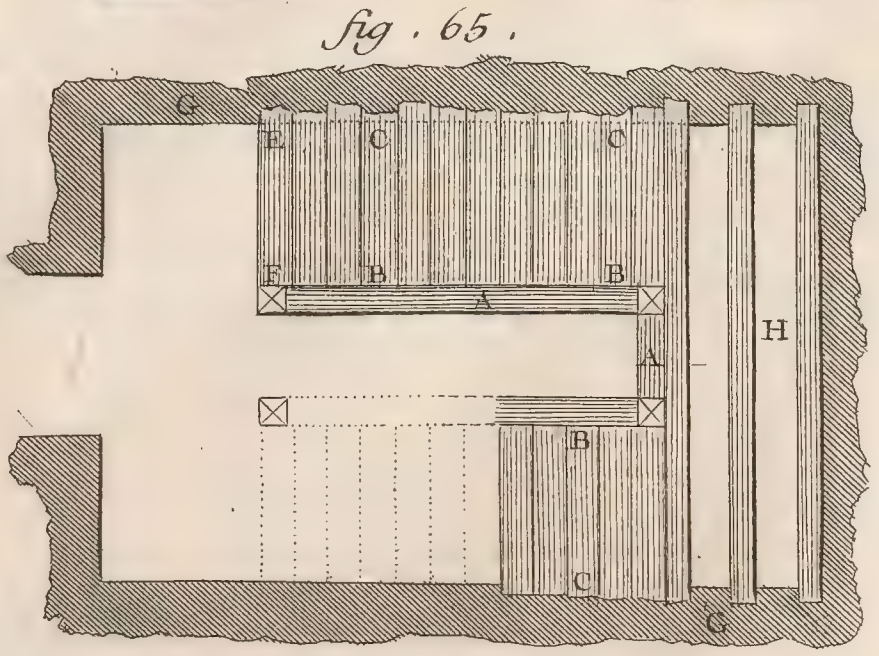

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Escaliers en limace et autres.

fig. 66.

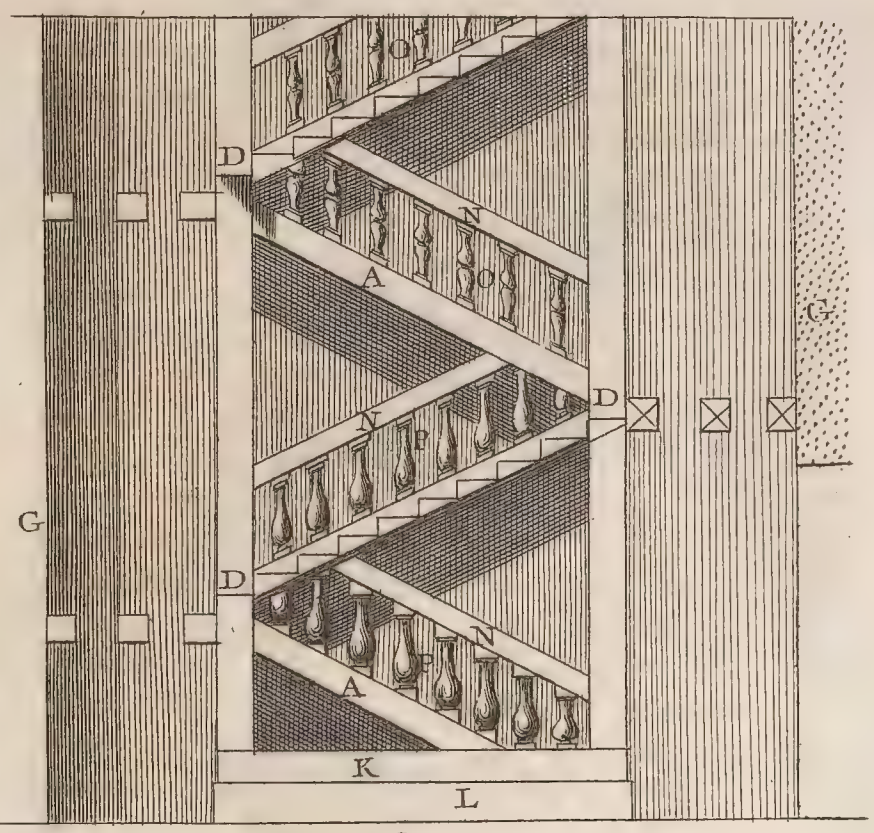

fig. 68.

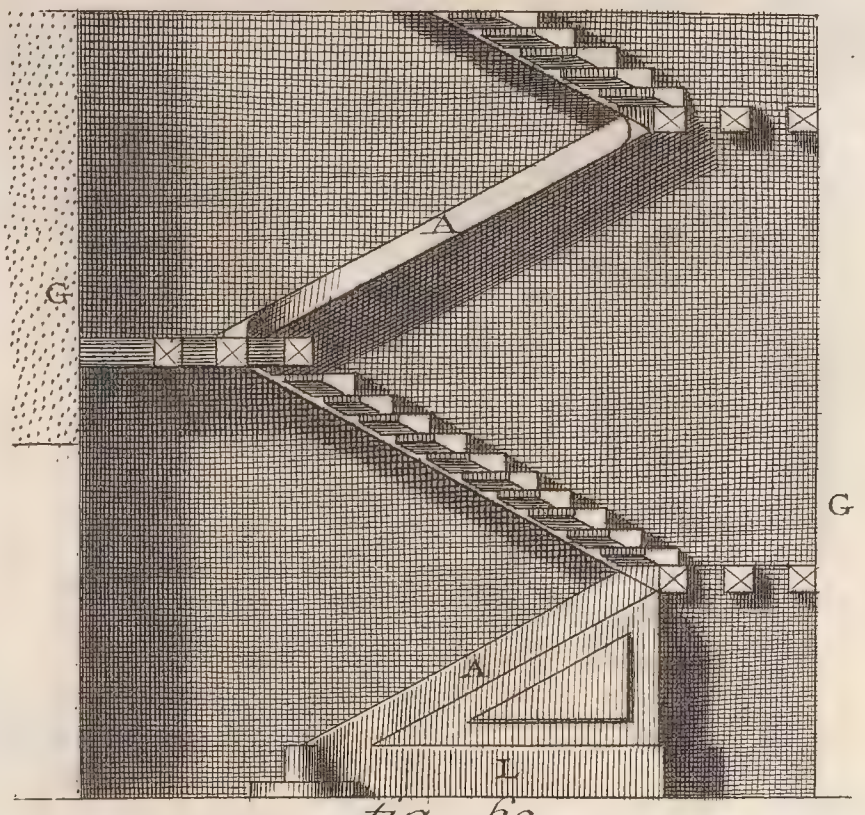

fig. 67.

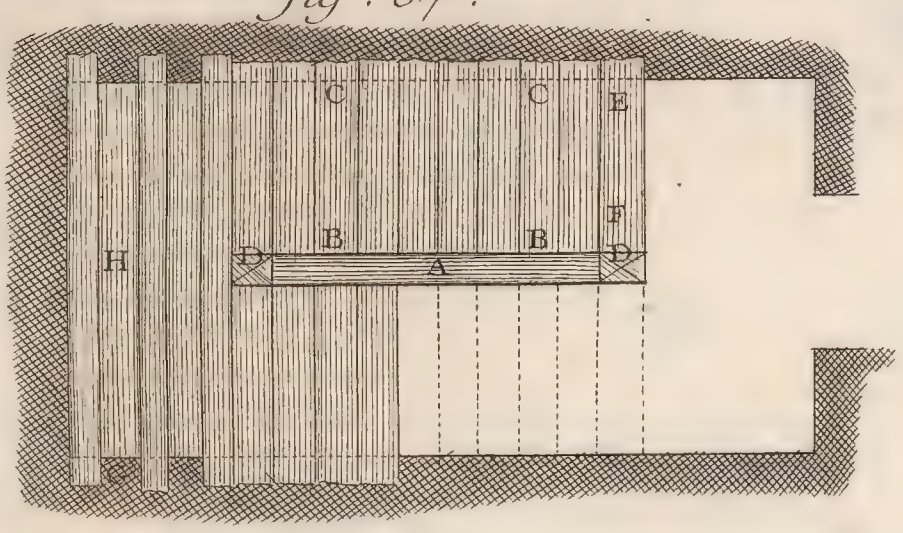

fig. 69.

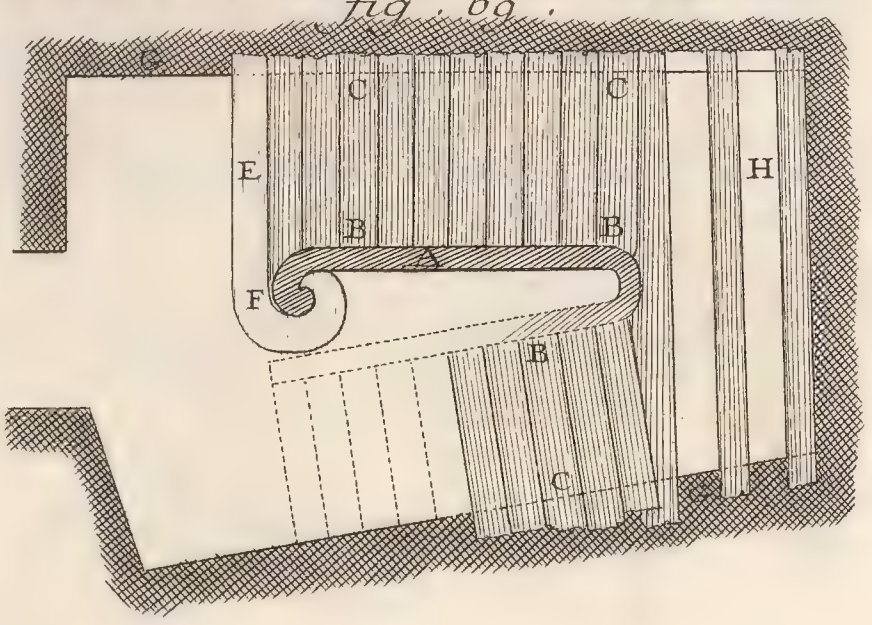

fig. 70.

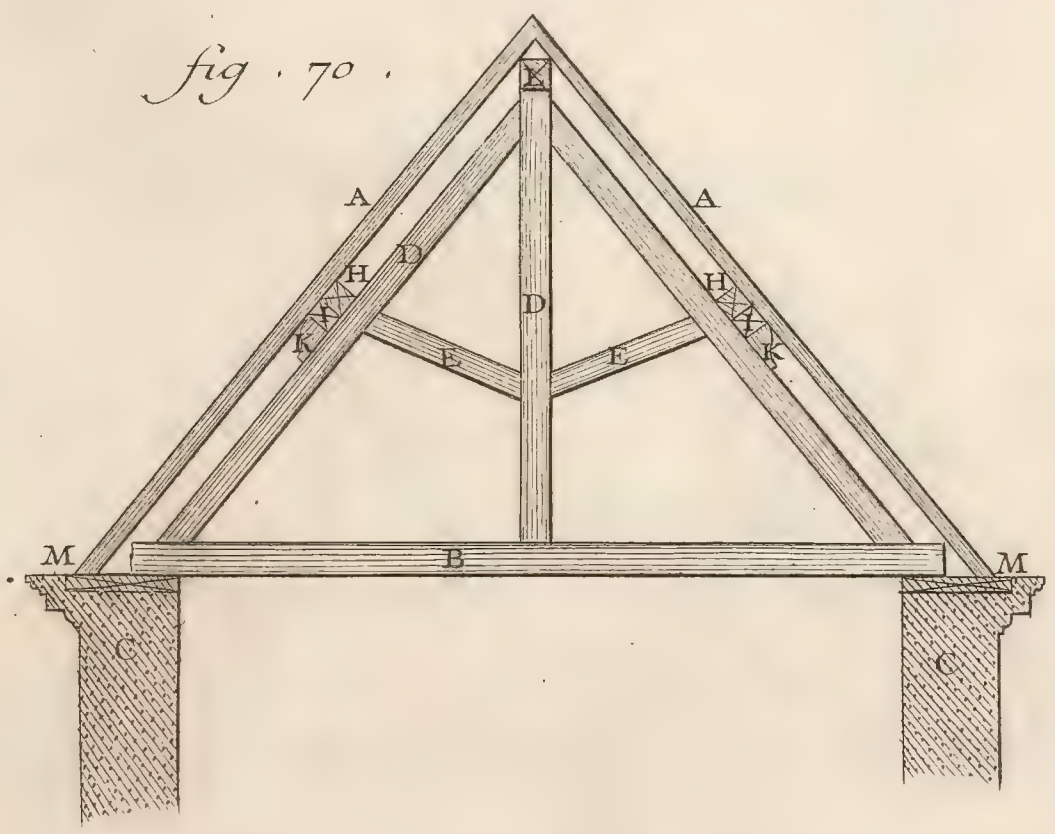

fig. 71.

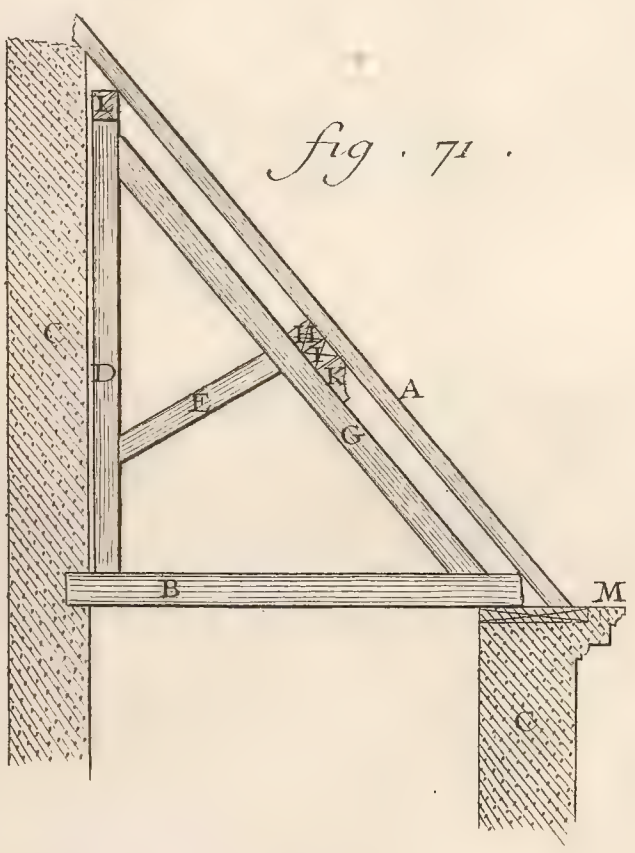

fig. 72.

fig. 73.

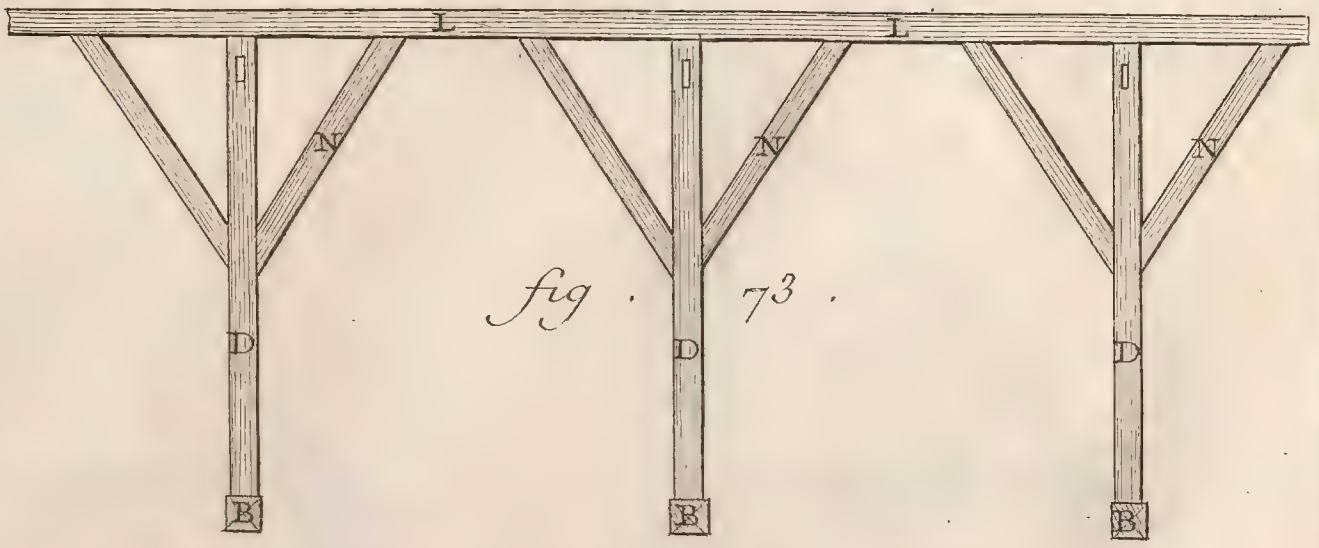

Lucotte del.

Defehrt scapl

Charpente, Escaliers et combles à un et deux Égouts.

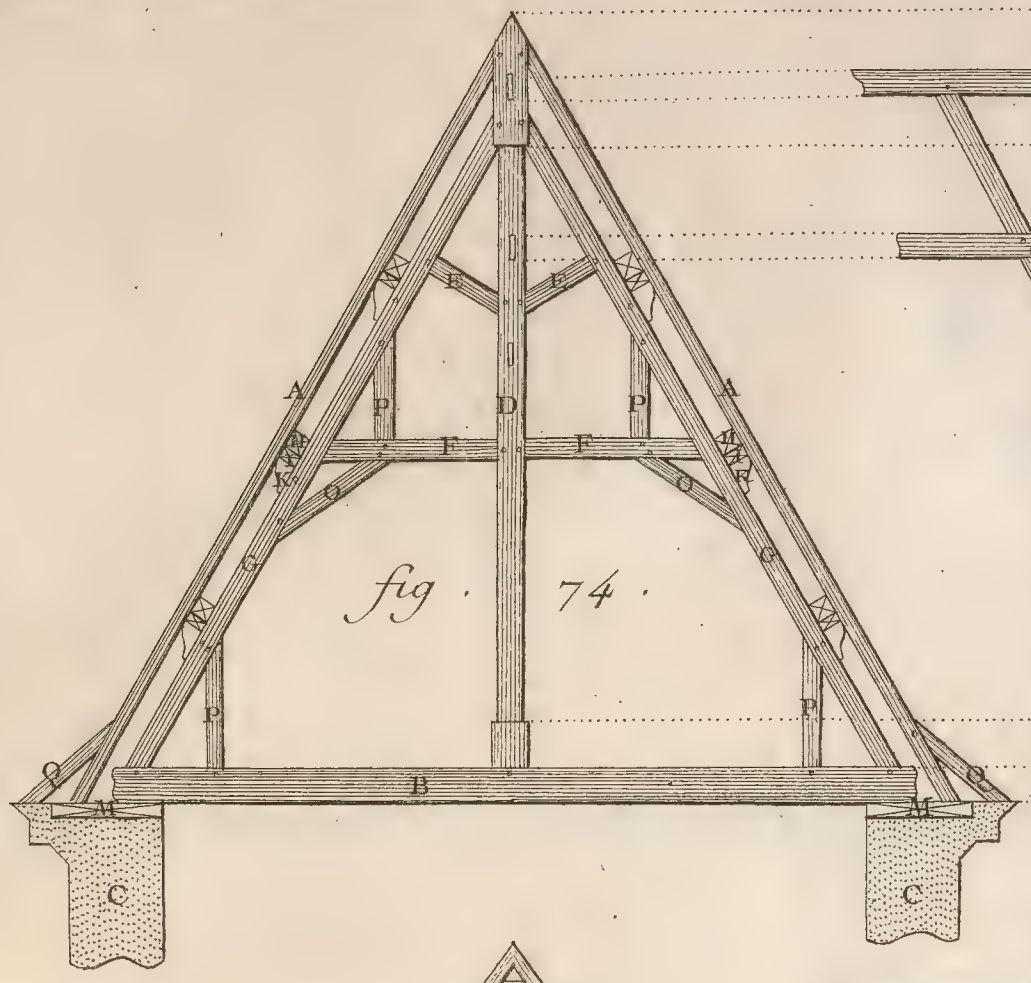

fig. 74.

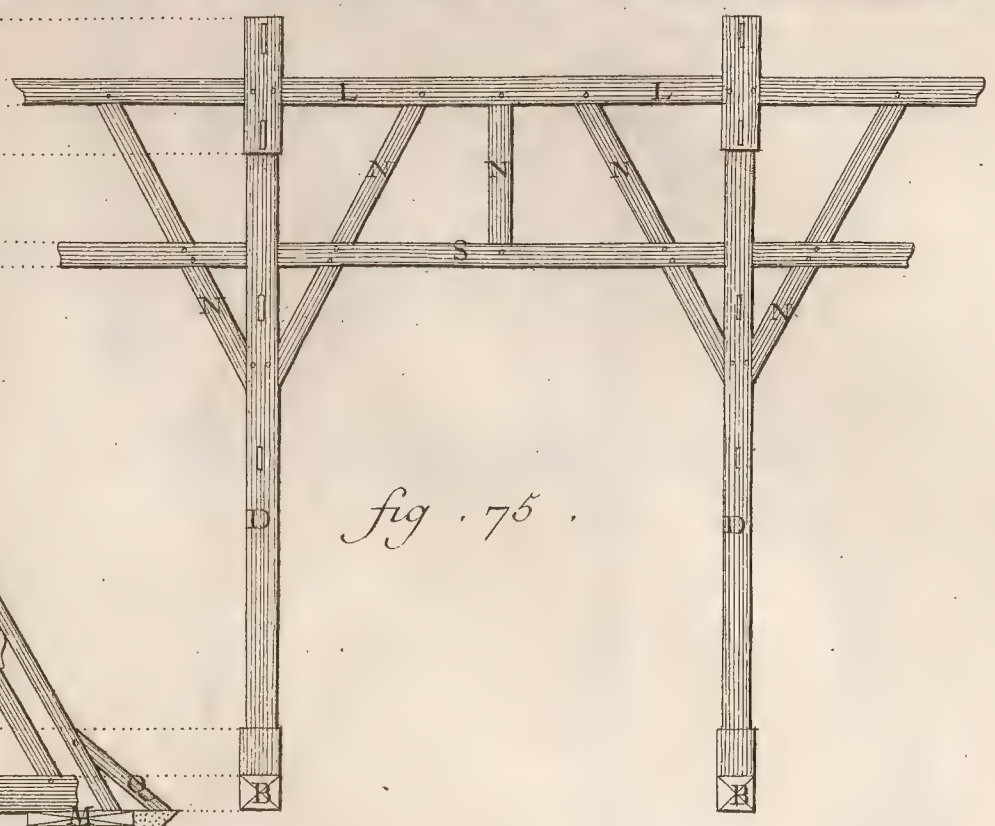

fig. 75.

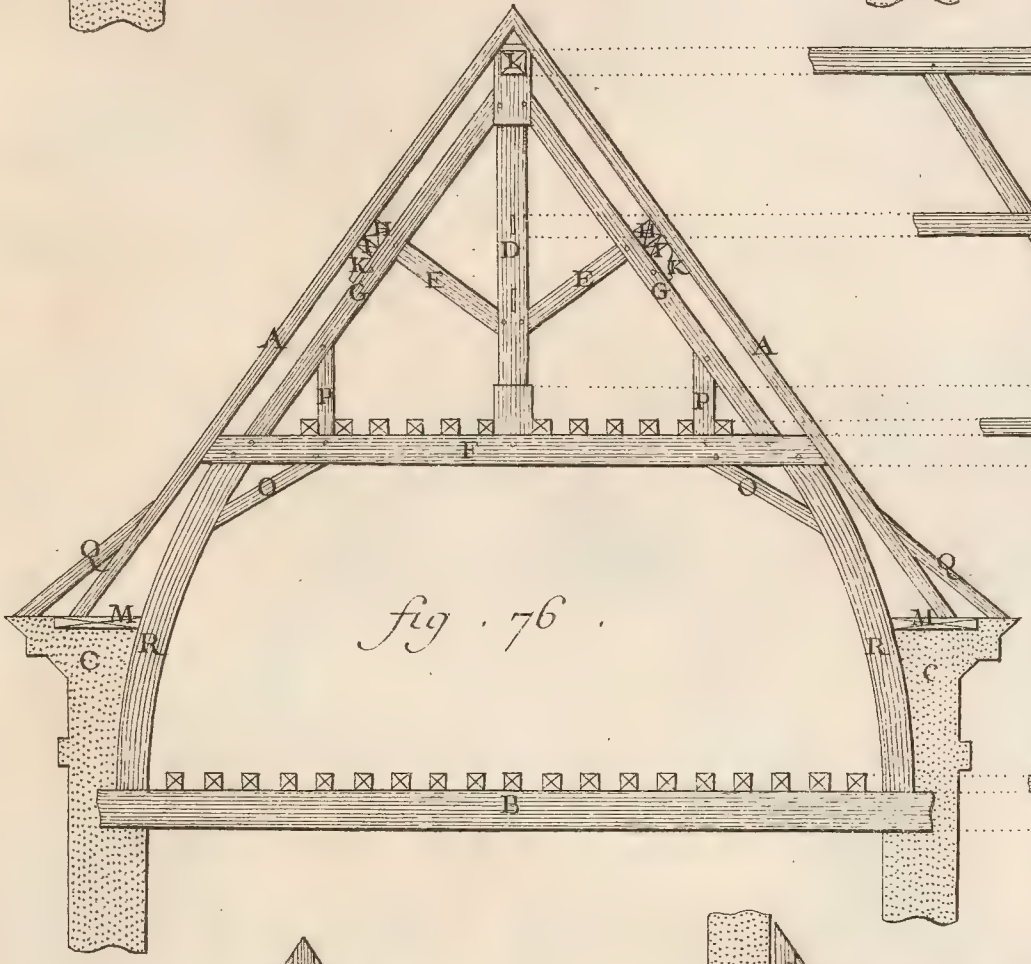

fig. 76.

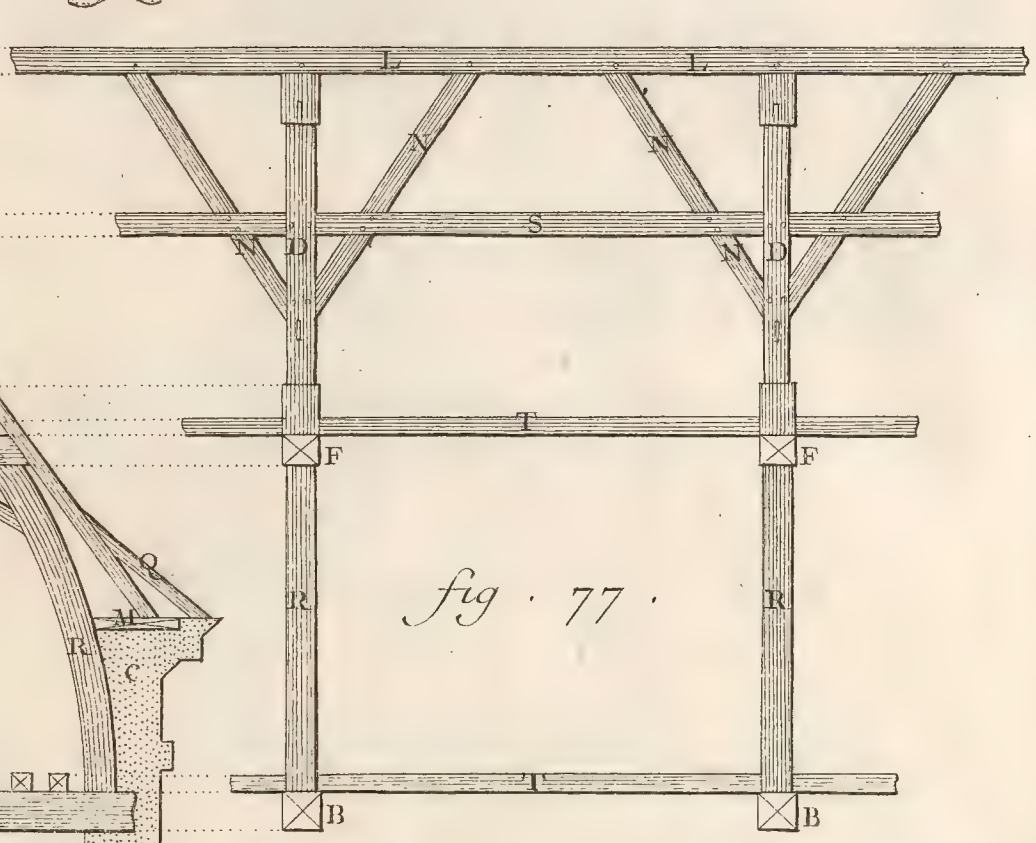

fig. 77.

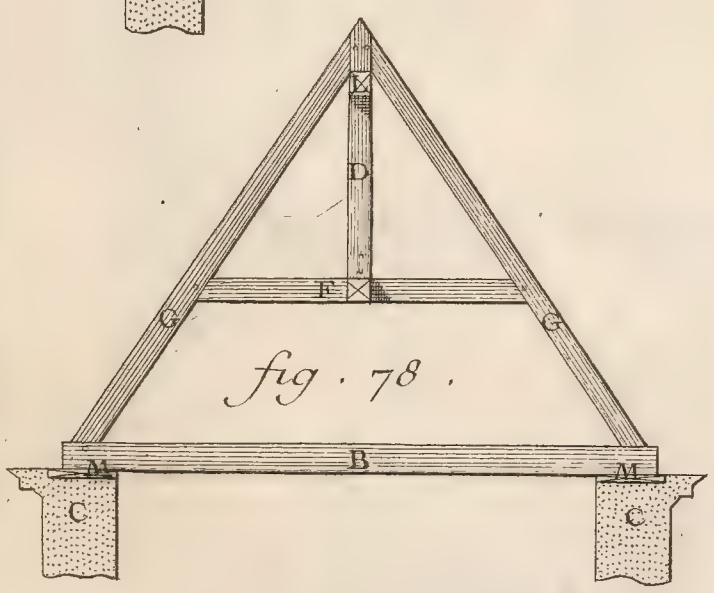

fig. 78.

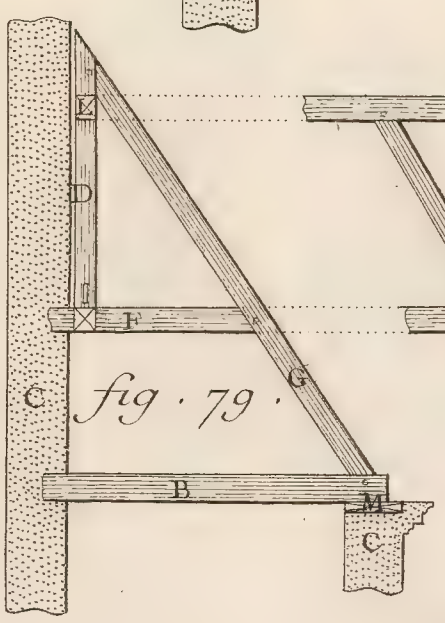

fig. 79.

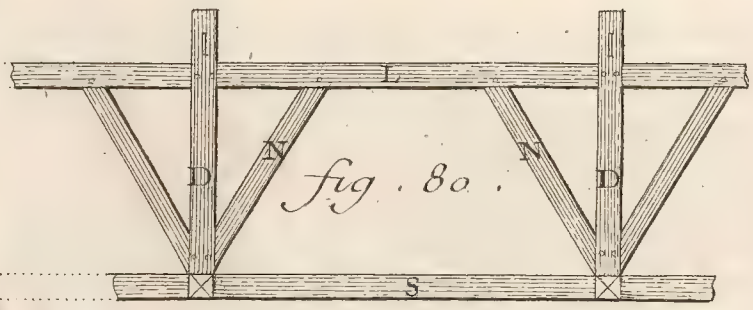

fig. 80.

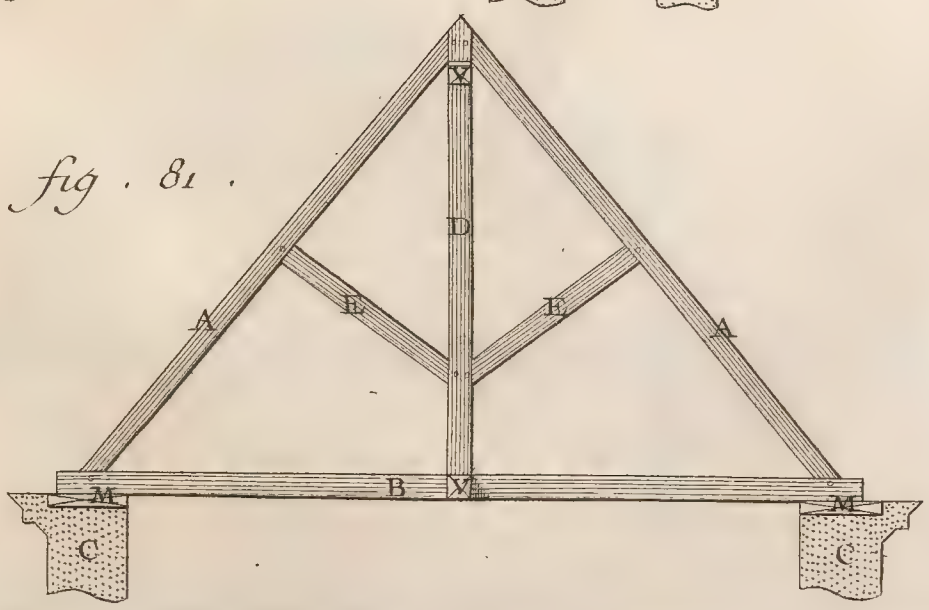

fig. 81.

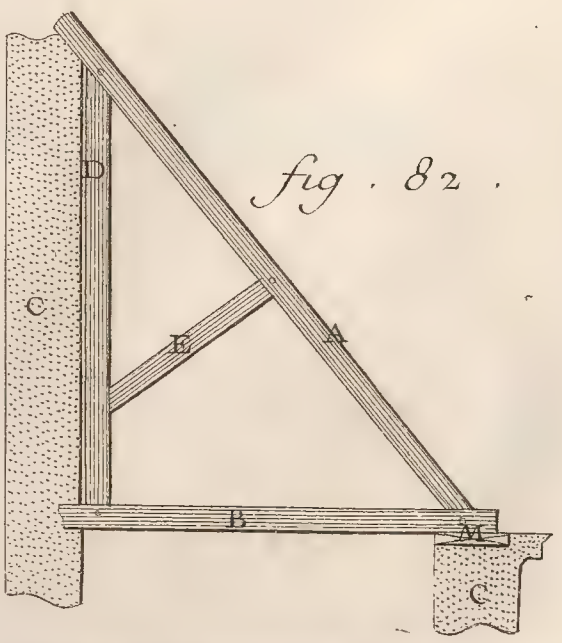

fig. 82.

Lucotte del.

Desfemt Scupt

Charpente, Combles à un et deux égouts.

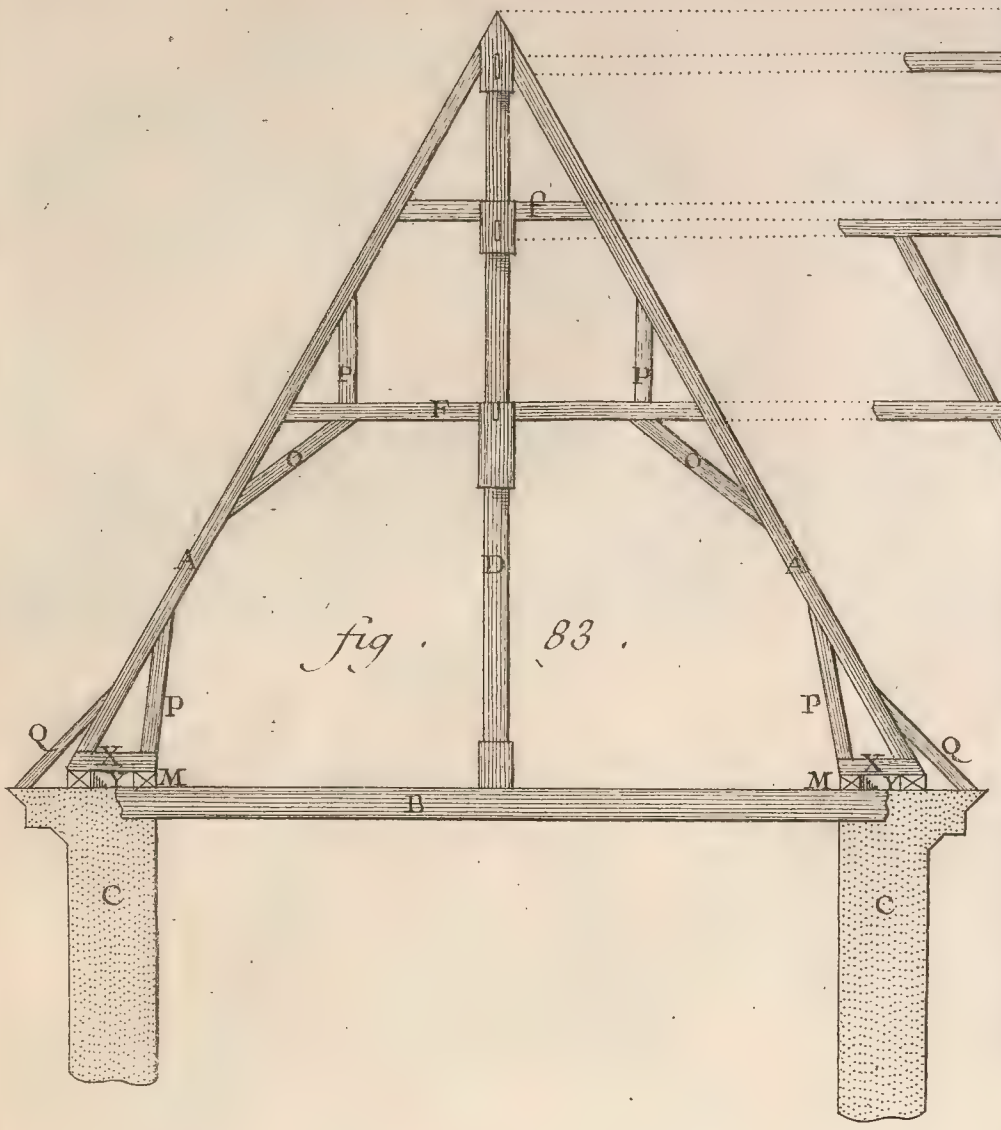

fig. 83.

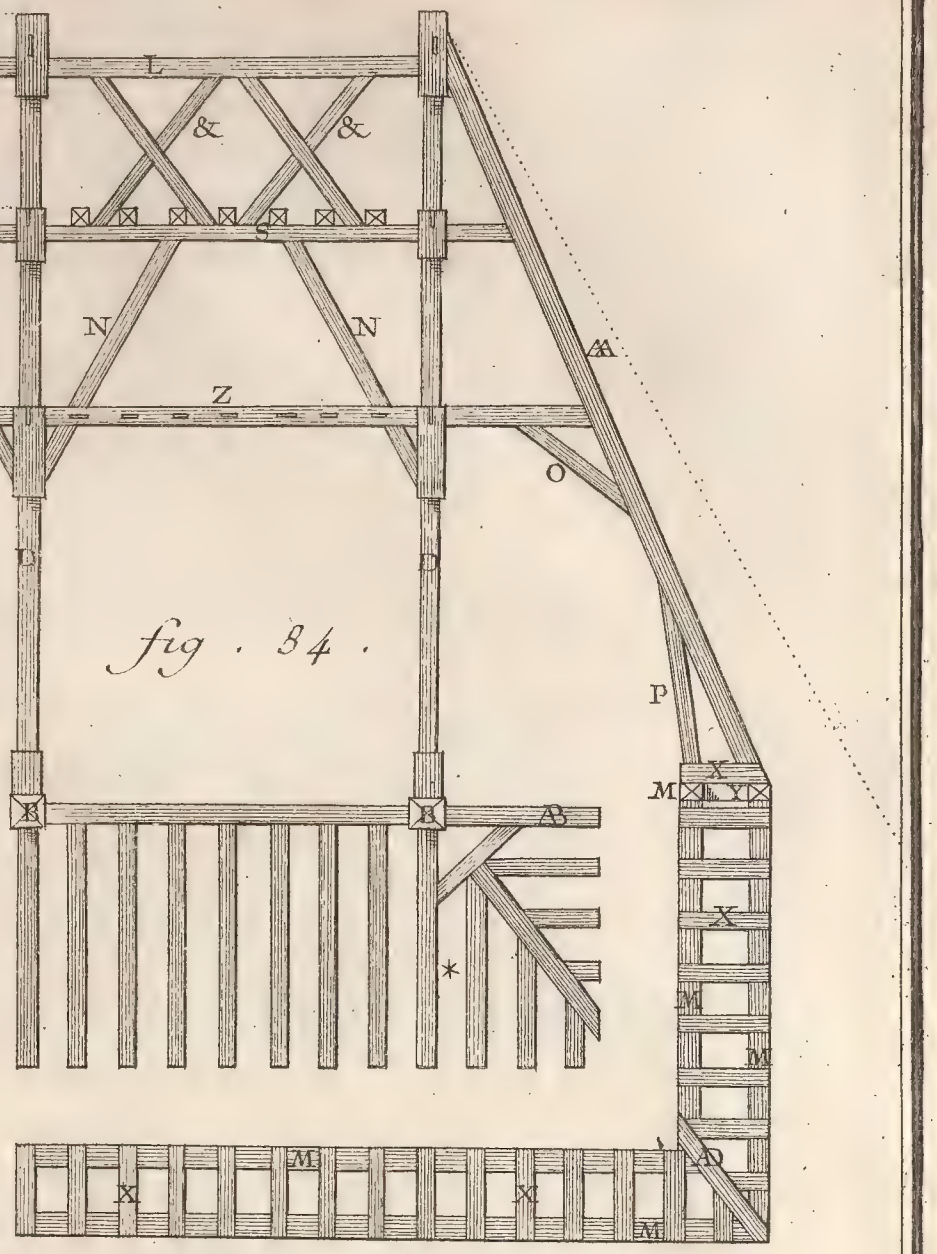

fig. 84.

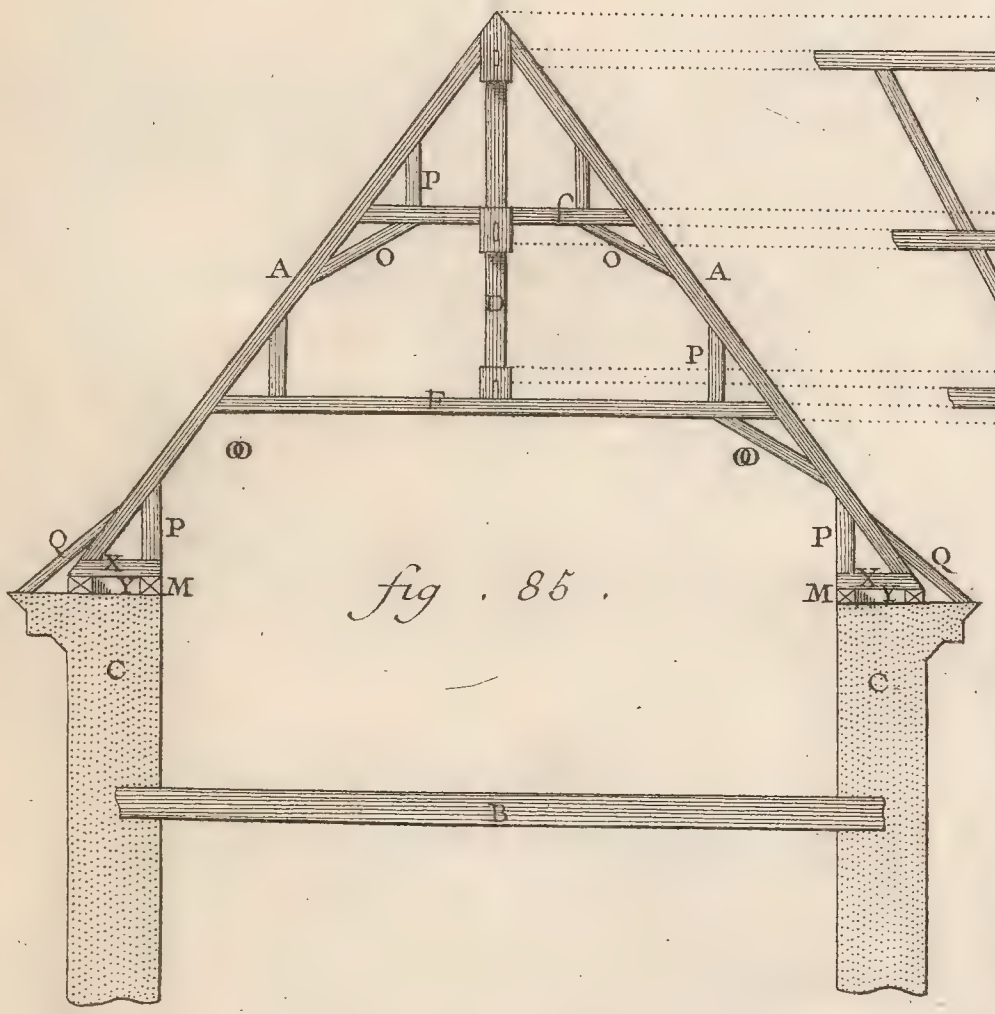

fig. 85.

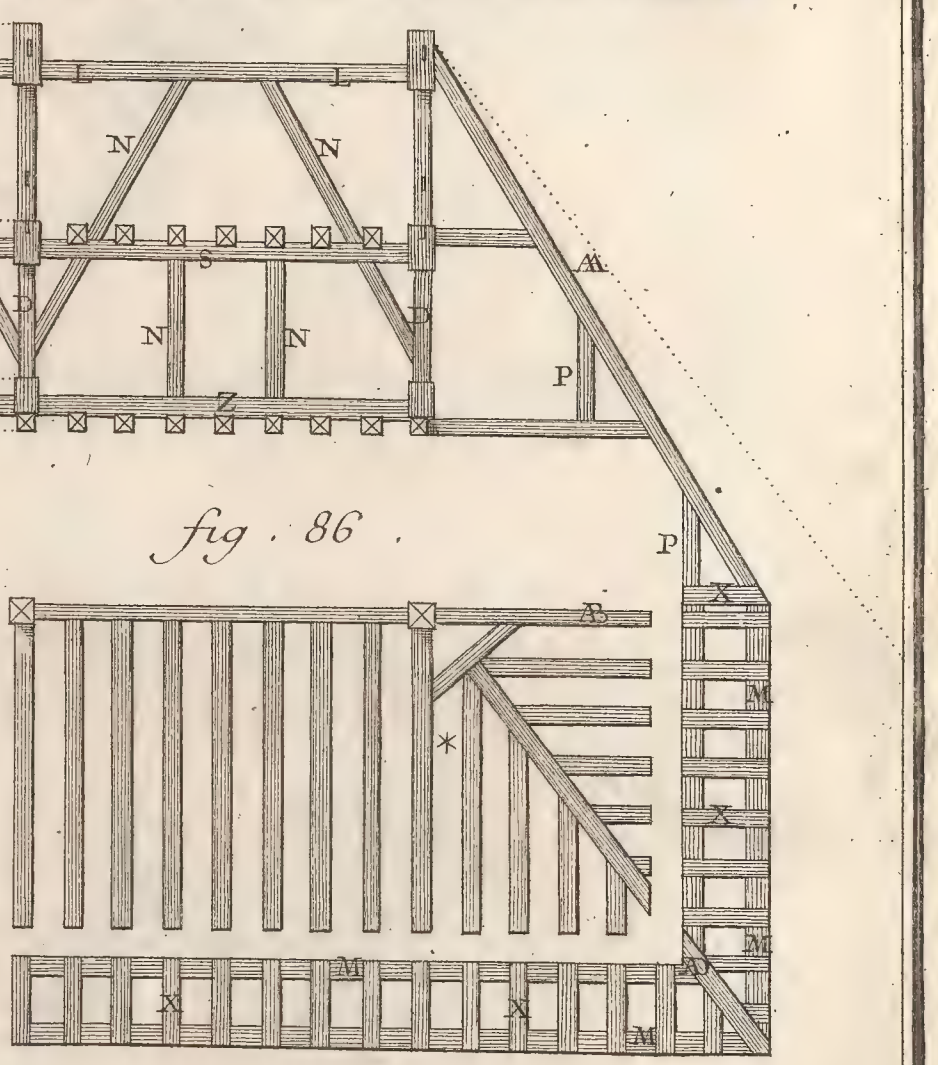

fig. 86.

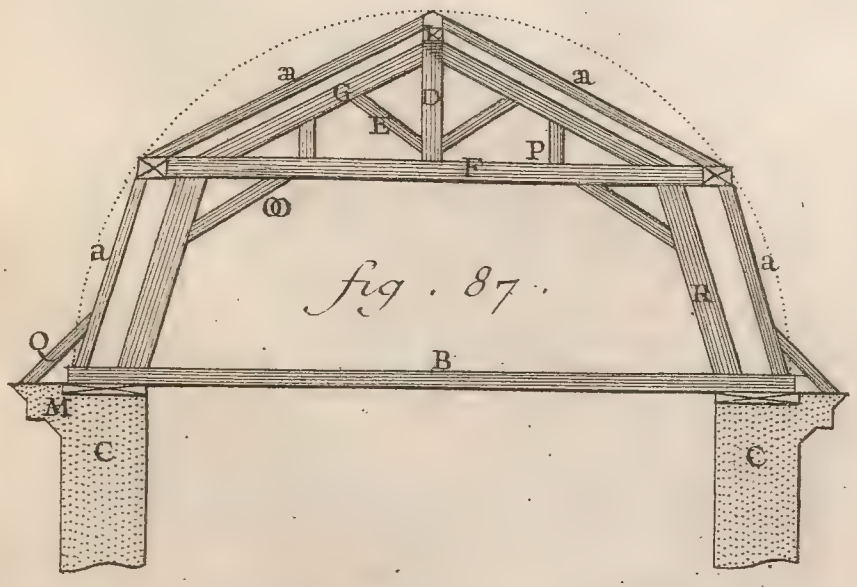

fig. 87.

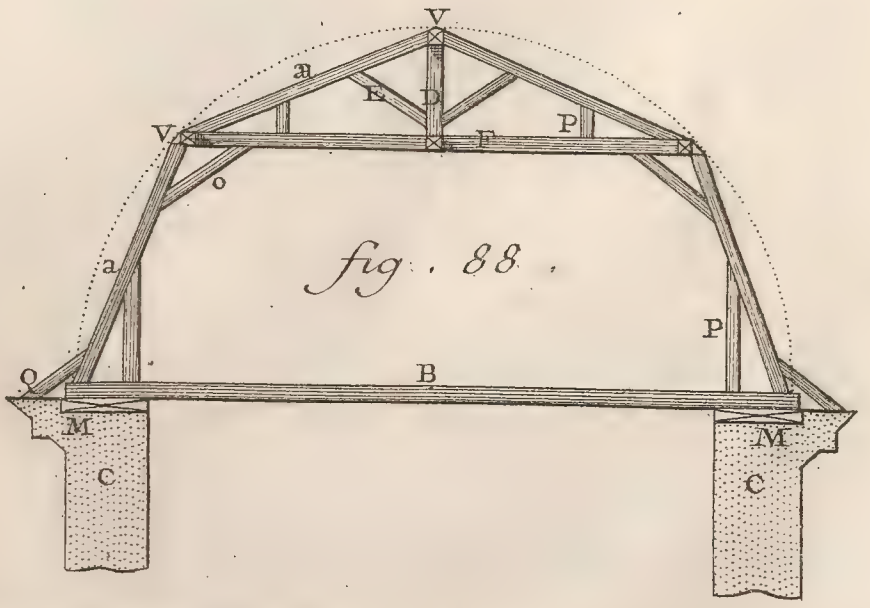

fig. 88.

Lucotte del.

Prevost fecit

Charpente, Combles à deux egouts et Mansardes.

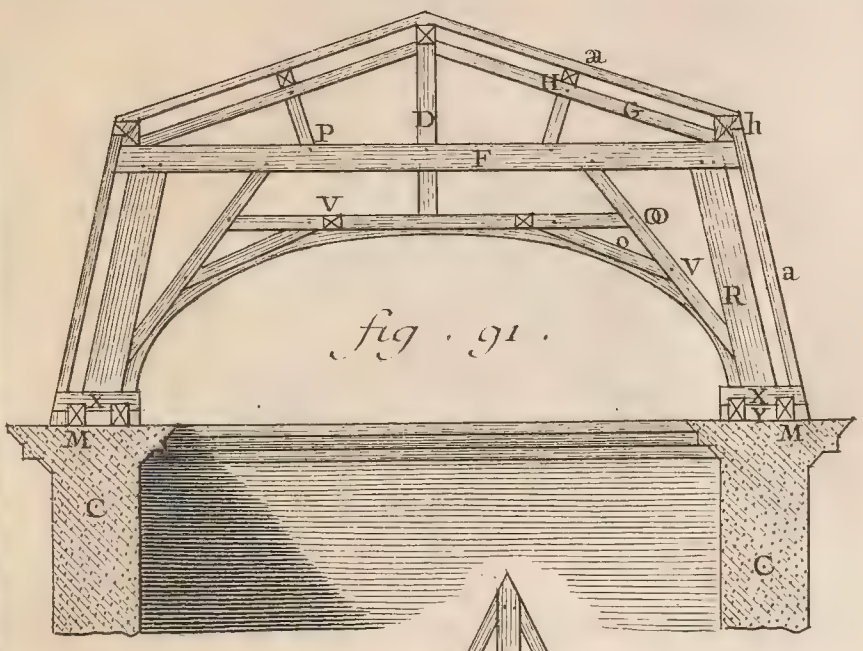

fig. 91.

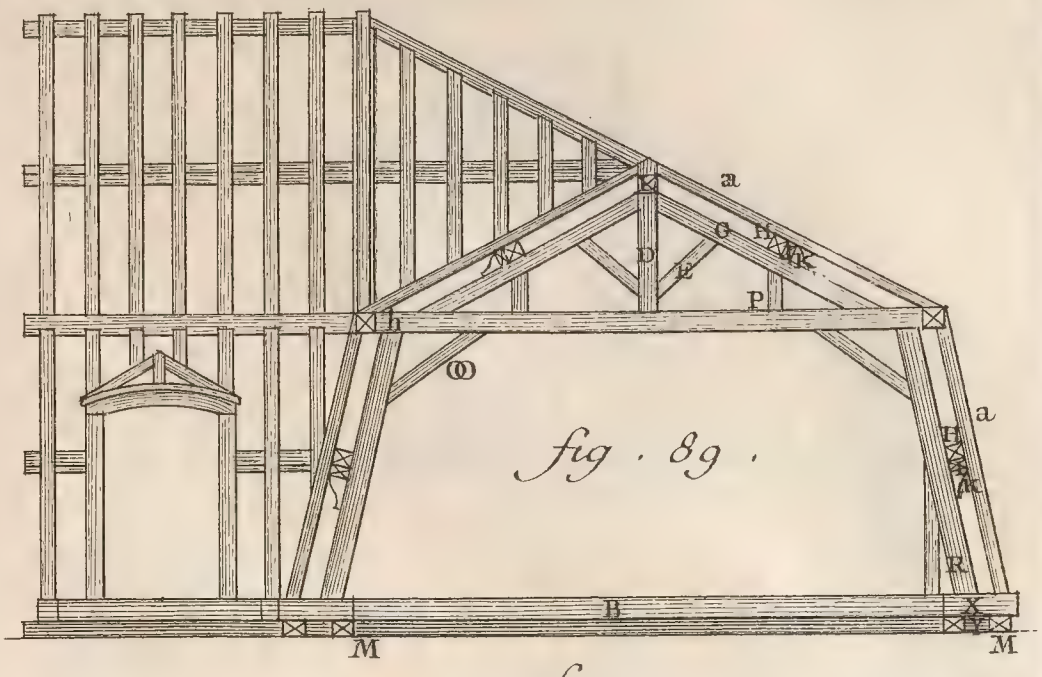

fig. 89.

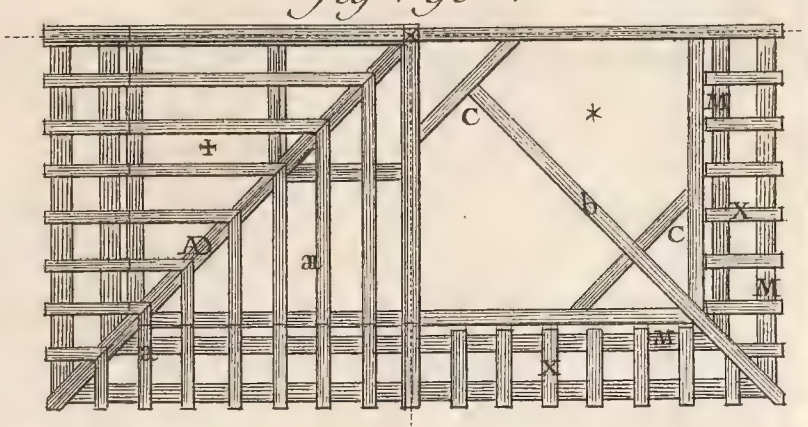

fig. 90.

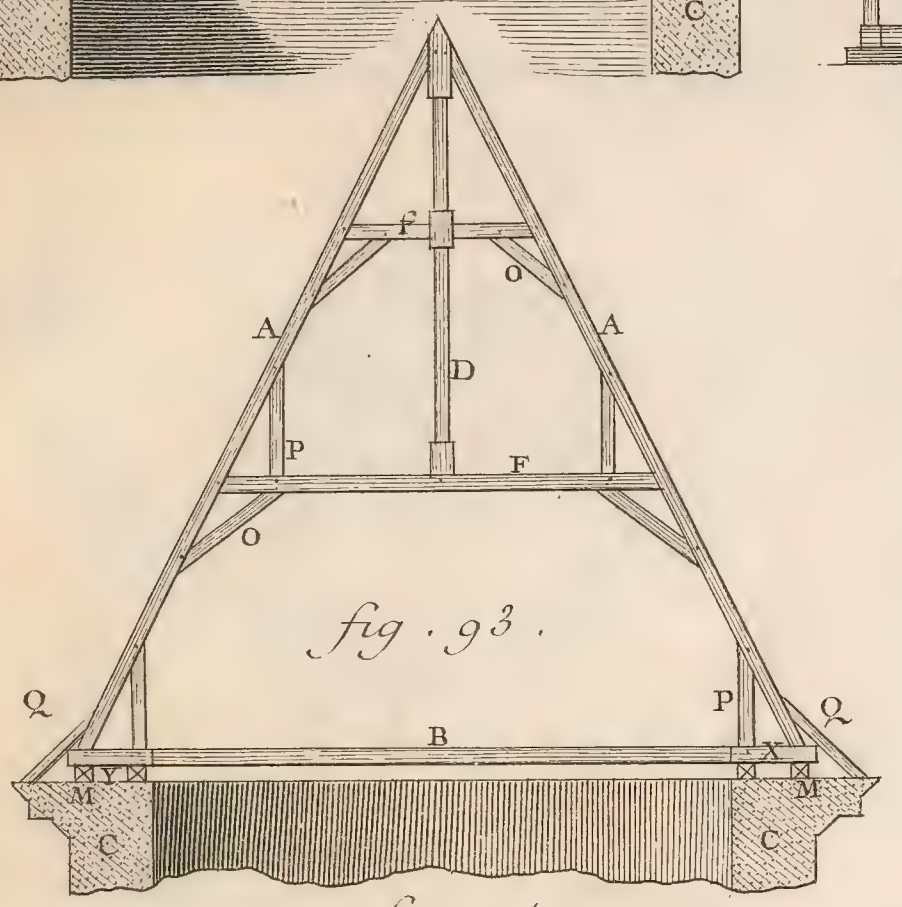

fig. 93.

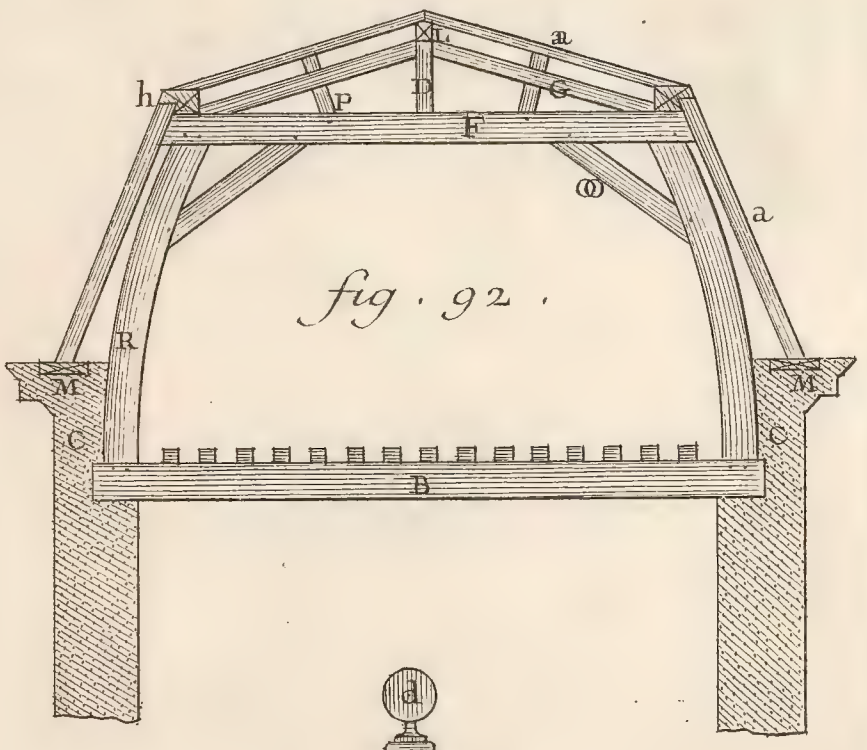

fig. 92.

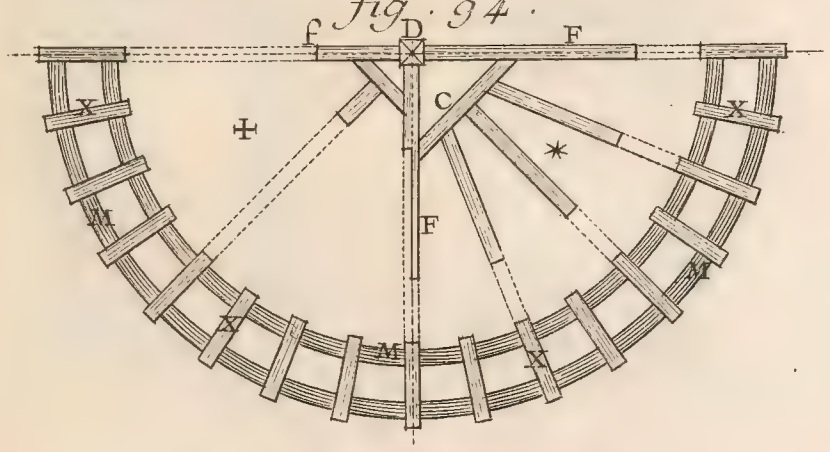

fig. 94.

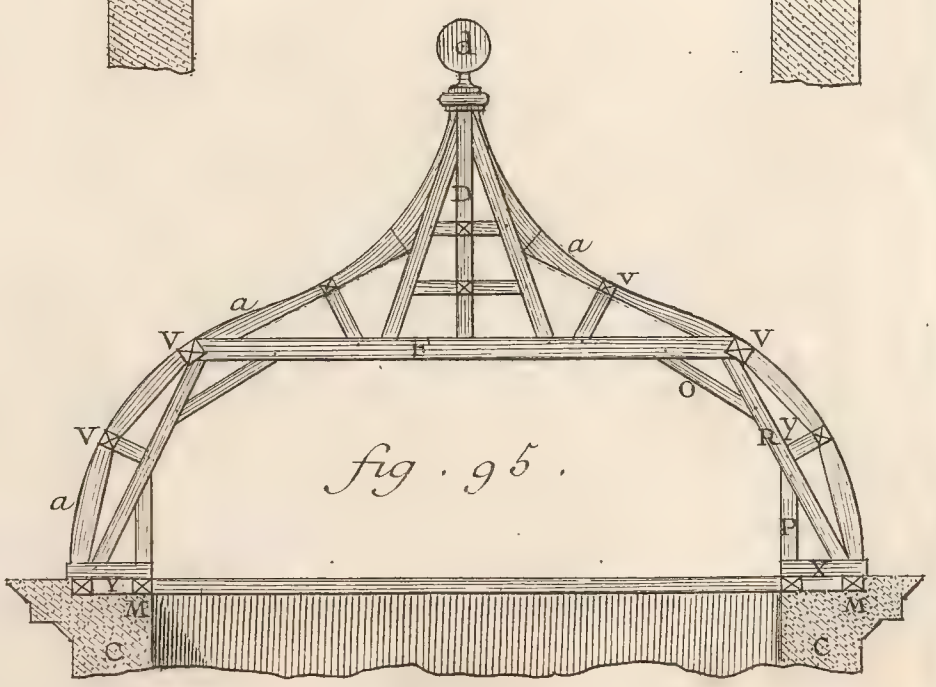

fig. 95.

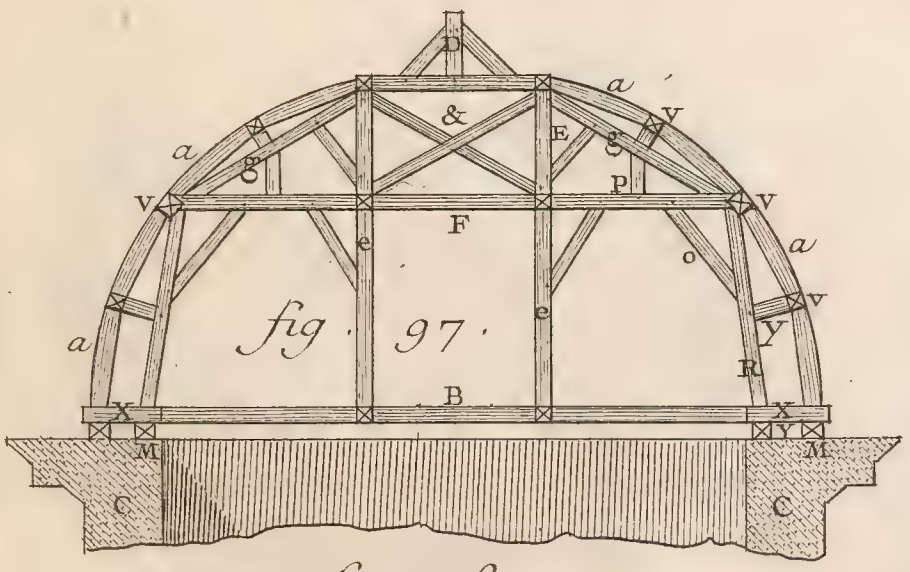

fig. 97.

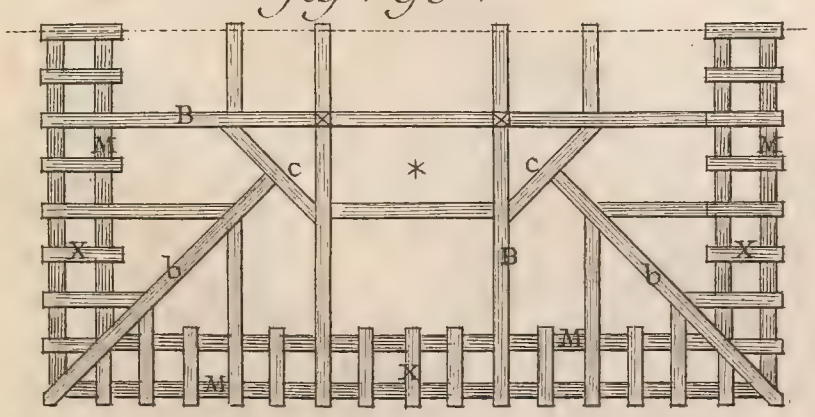

fig. 98.

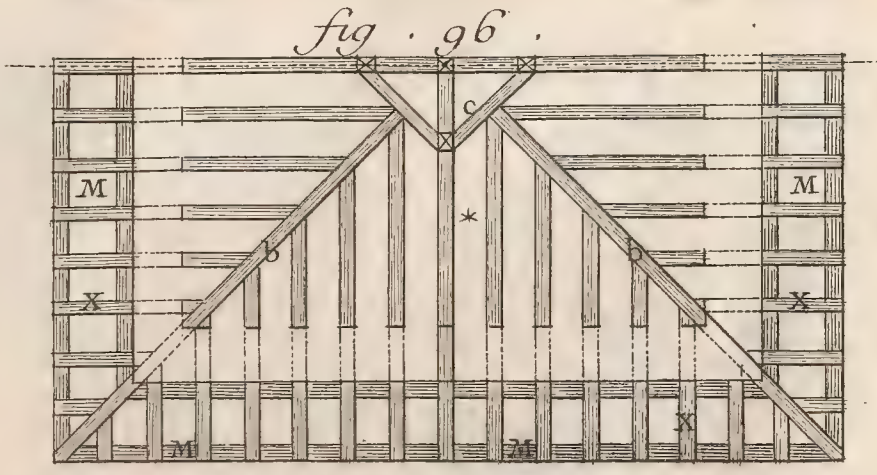

fig. 96.

Lucotte del.

Prevost fecit

Charpente, autres combles.

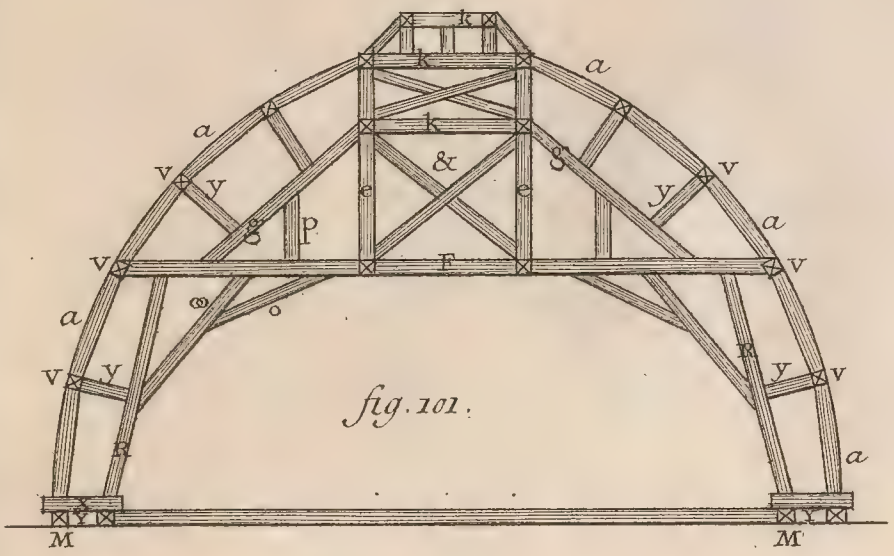

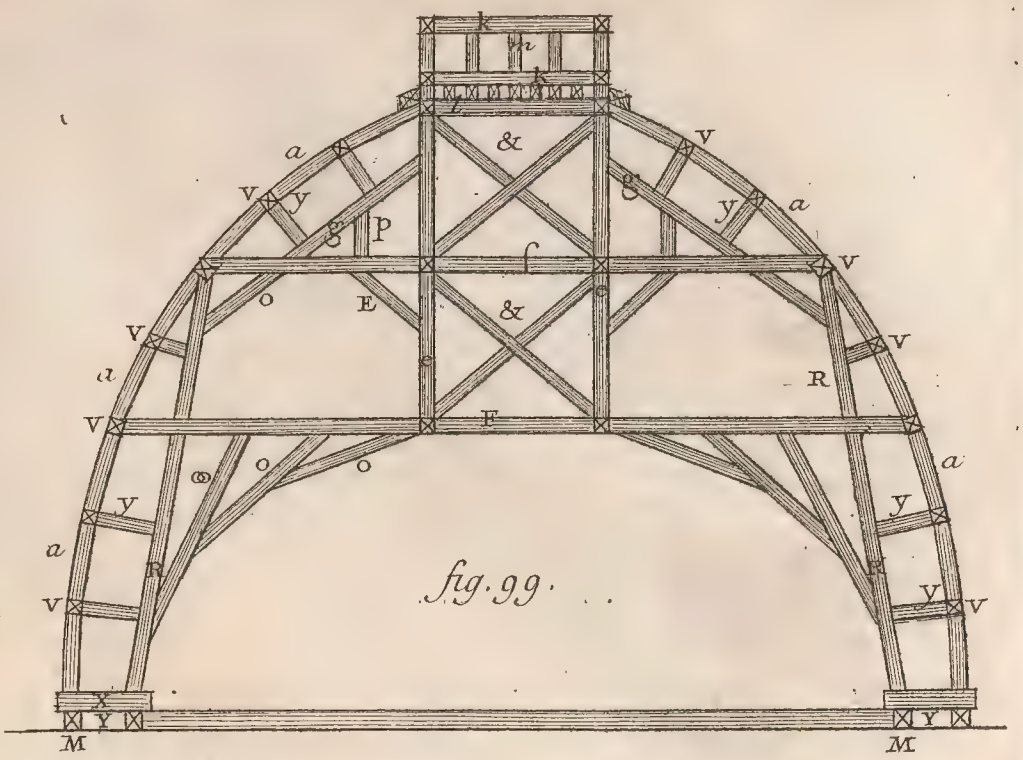

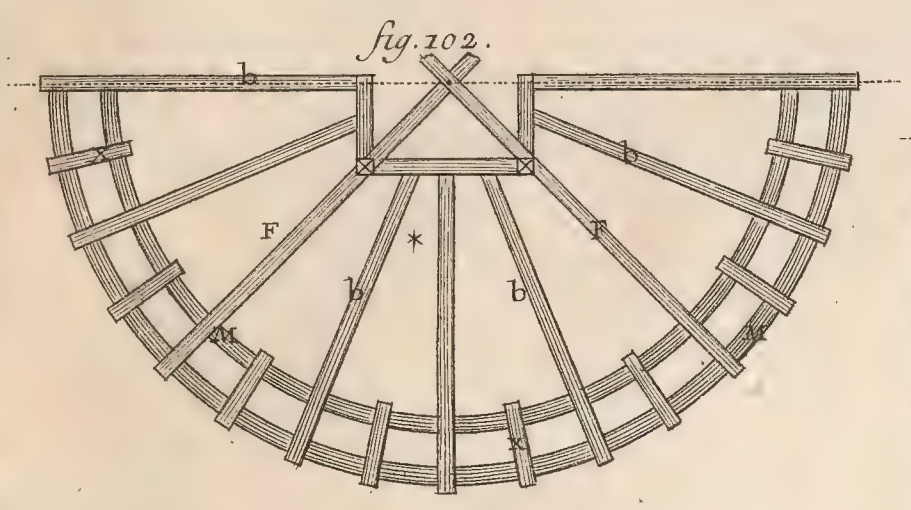

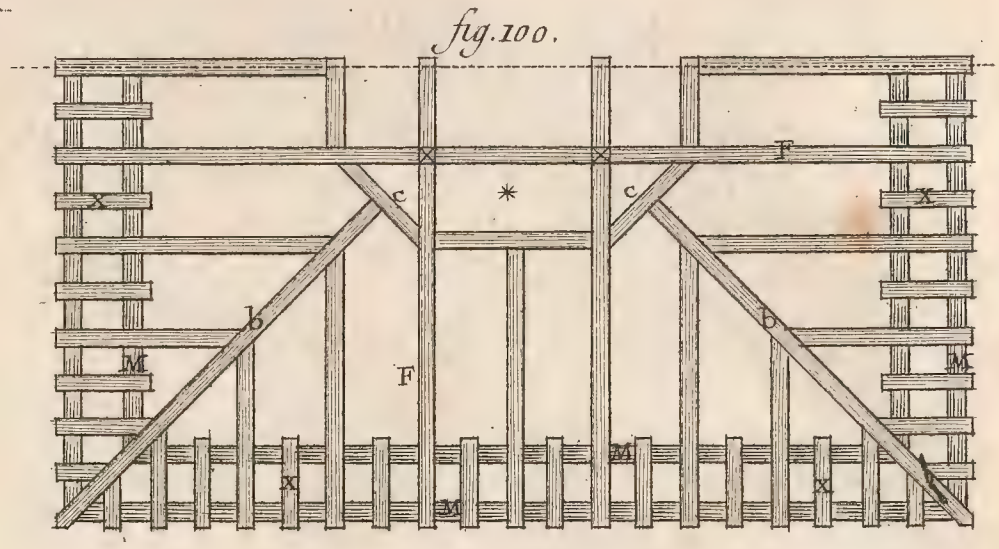

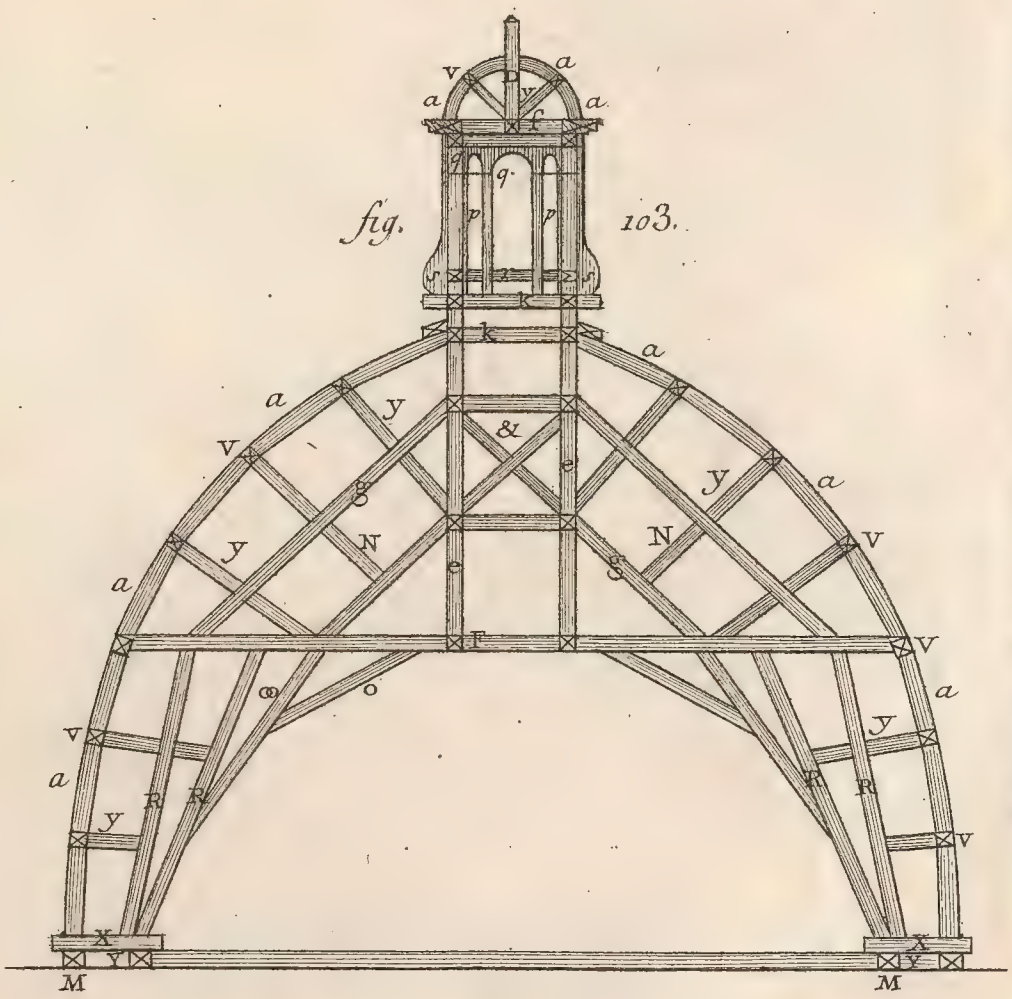

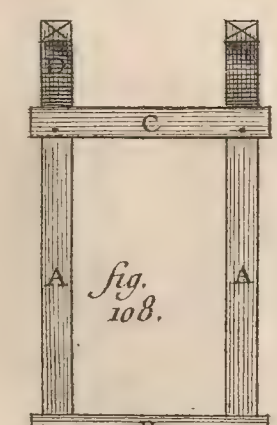

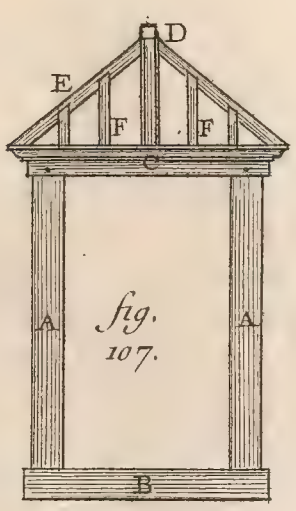

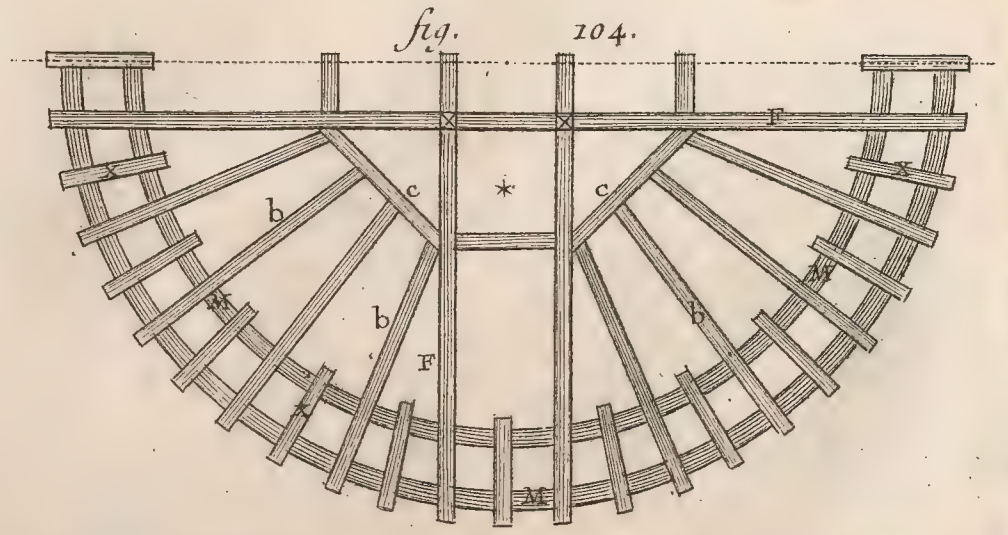

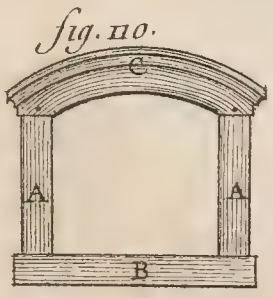

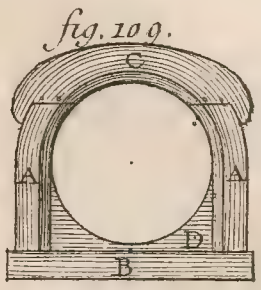

Lucotte del.

Defehrt Scupl

Charpente, Combles, et Lucarnes.

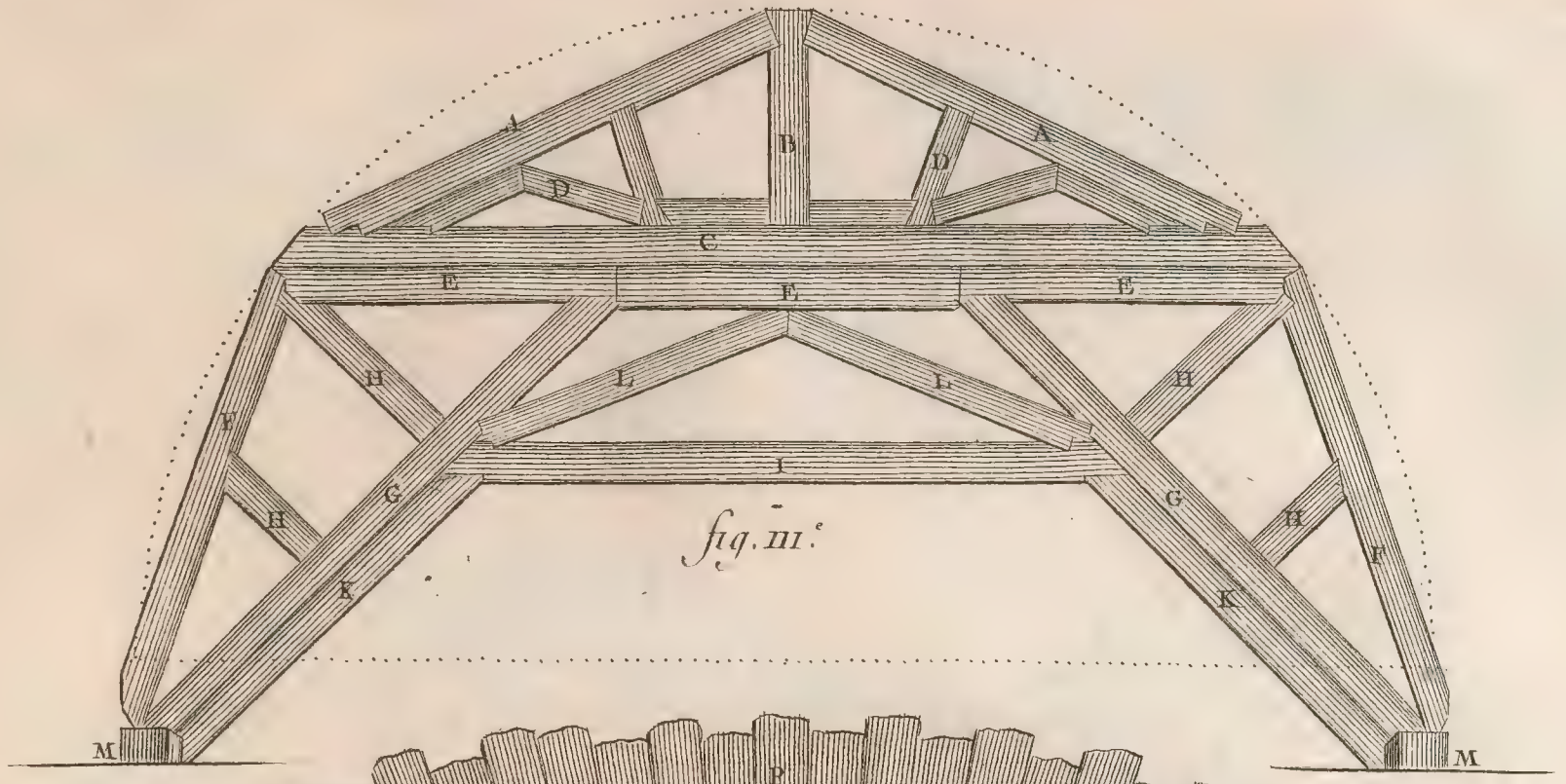

fig. III.e

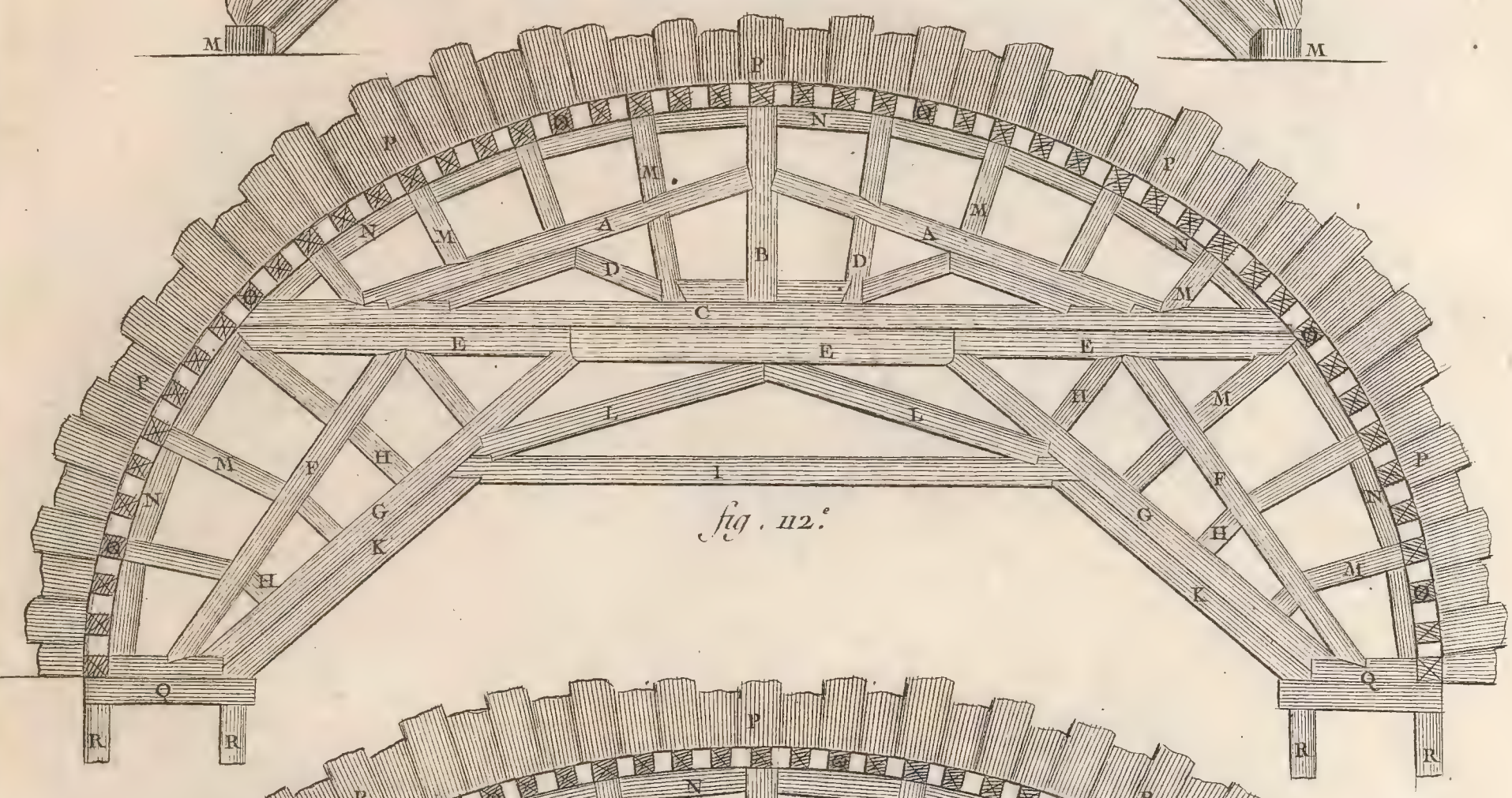

fig. II2.e

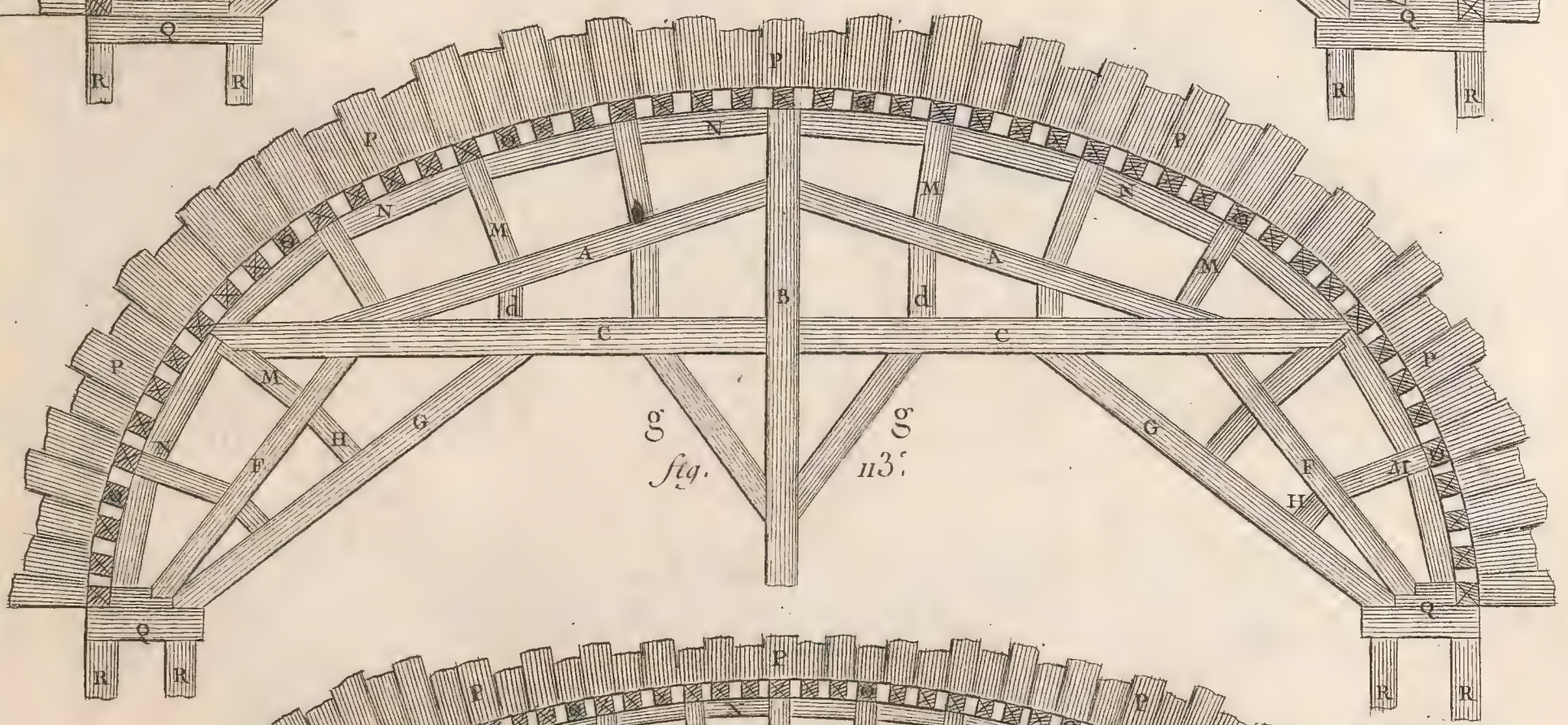

fig. II3.e

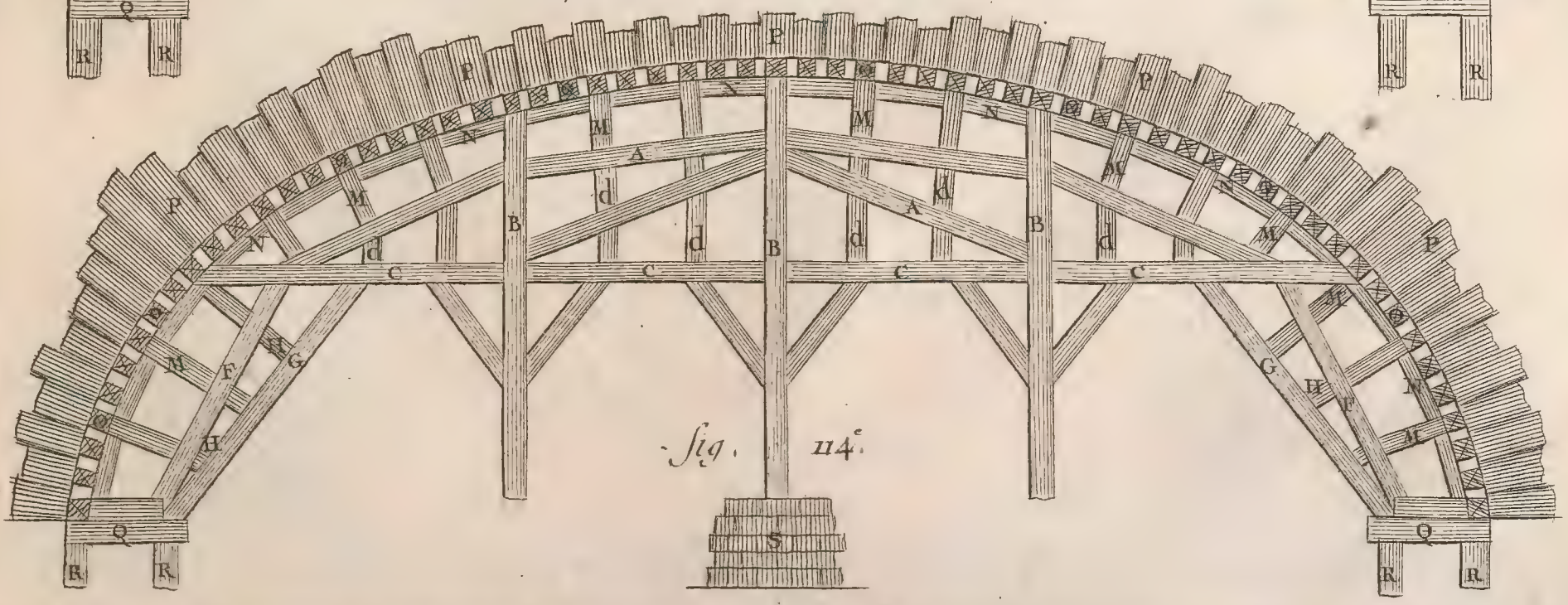

Sig. II4.e

Lucotte, del

Deſehrt Scupl

Charpente, Ceintres.

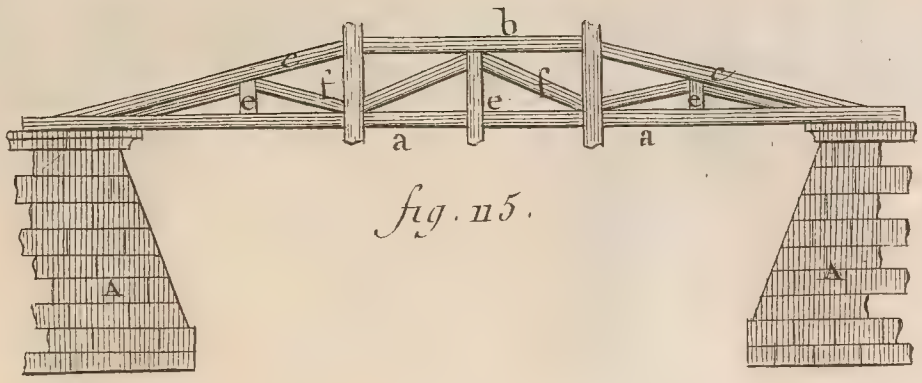

fig. 115.

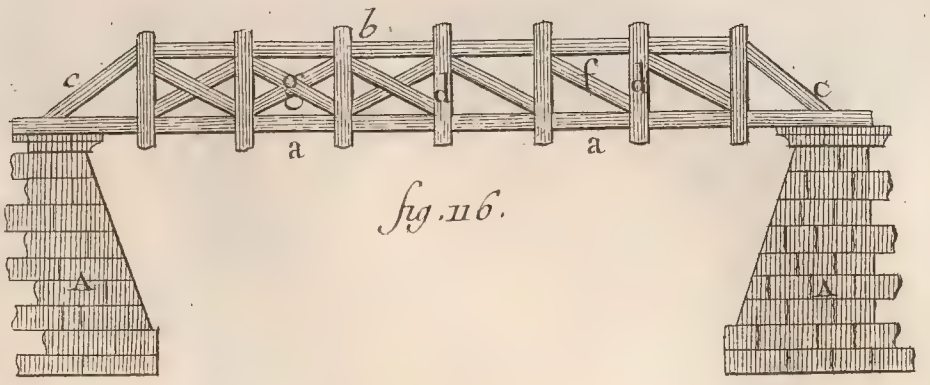

fig. 116.

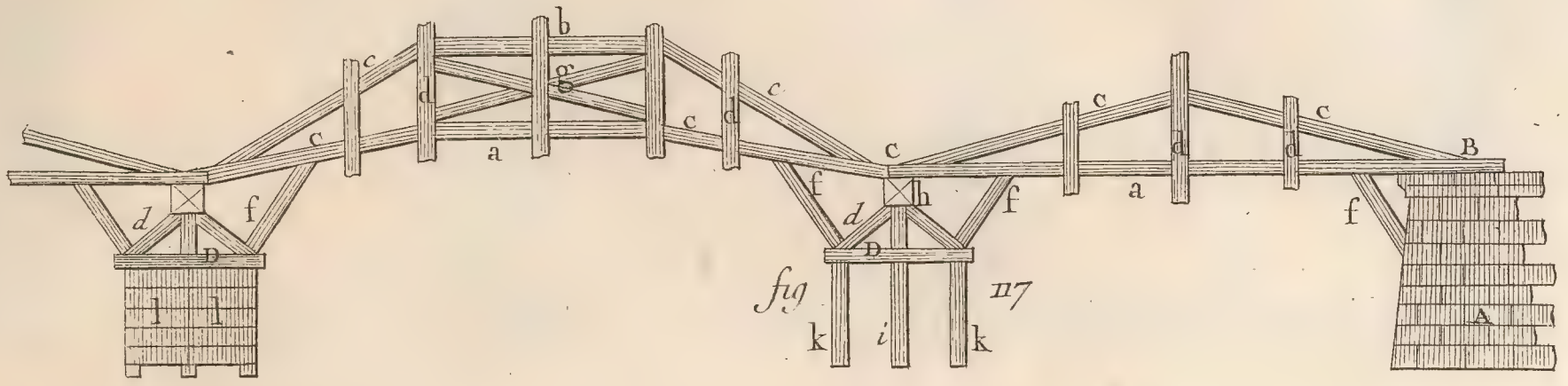

fig 117

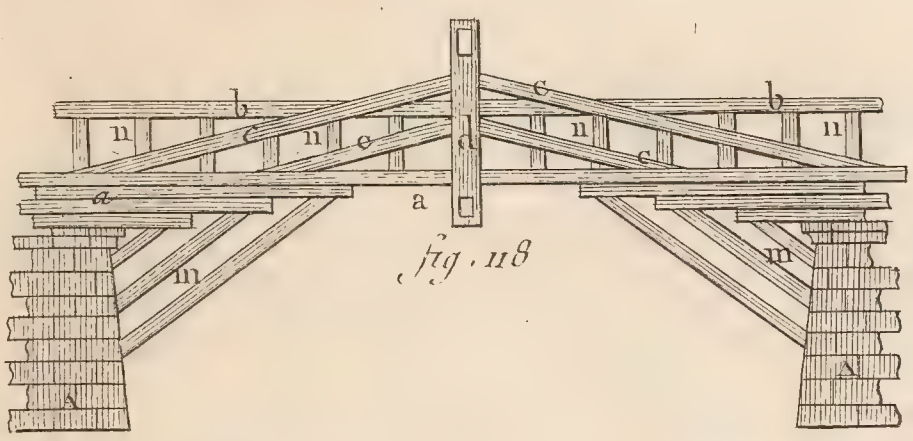

fig. 118

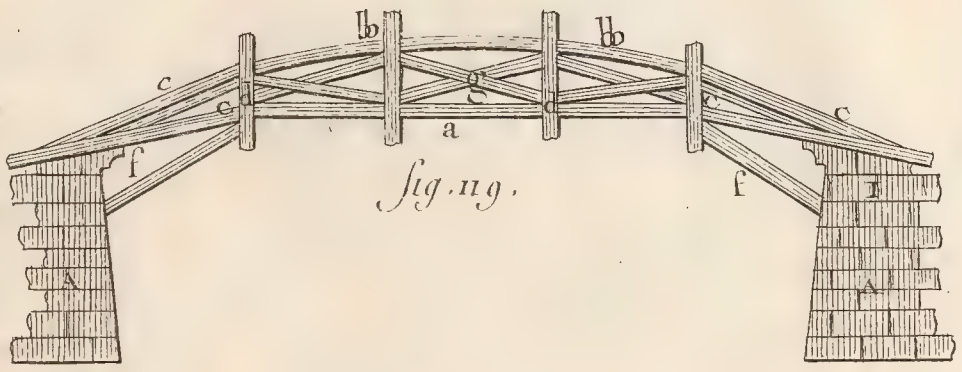

fig. 119.

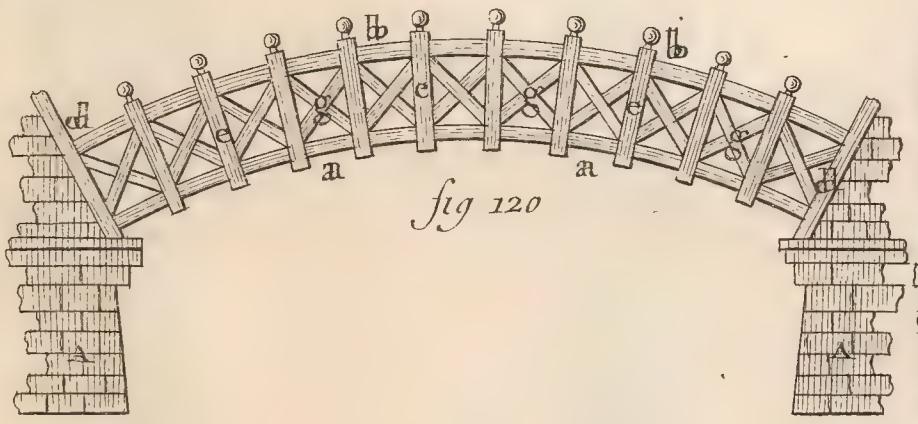

fig 120

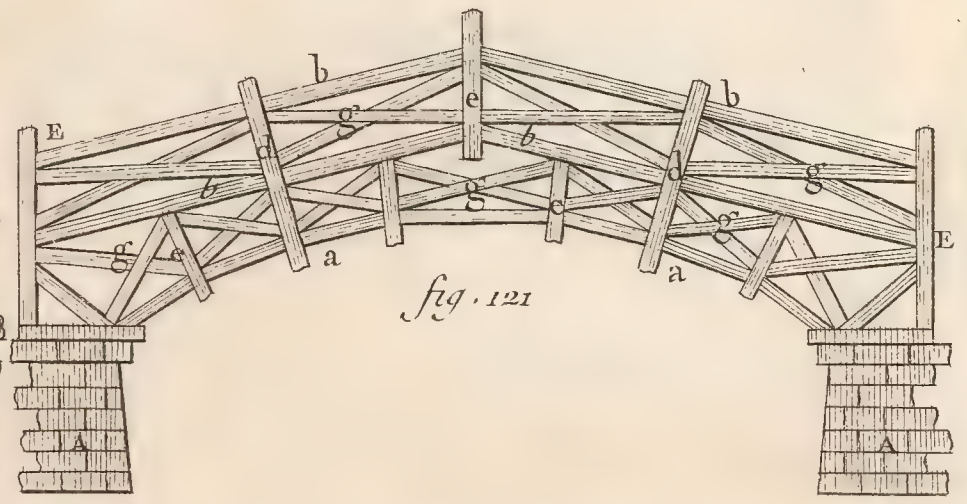

fig. 121

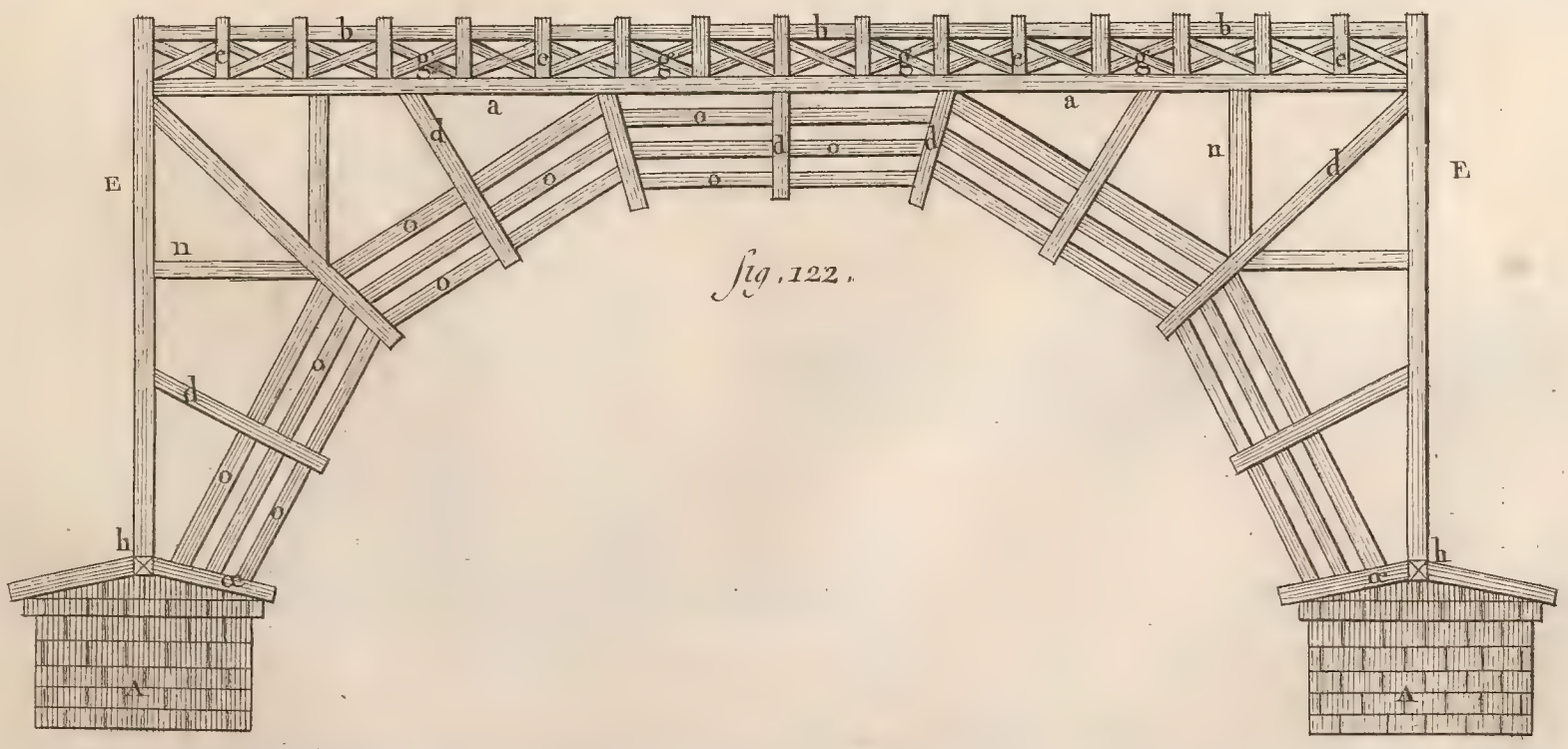

fig. 122.

Lacotte del.

Defehrt Scupl

Charpente, Ponts.

fig. 123.

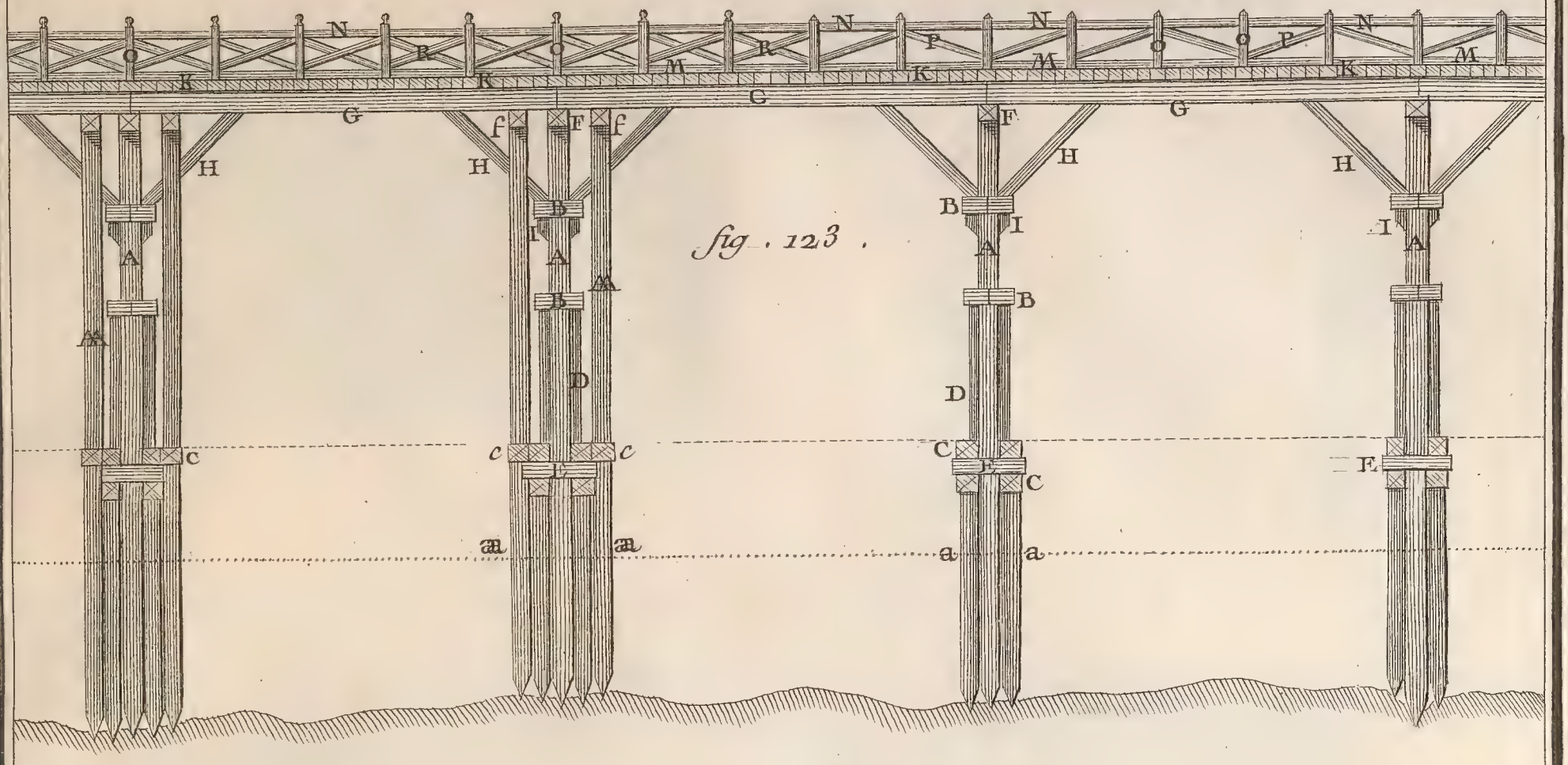

fig. 124.

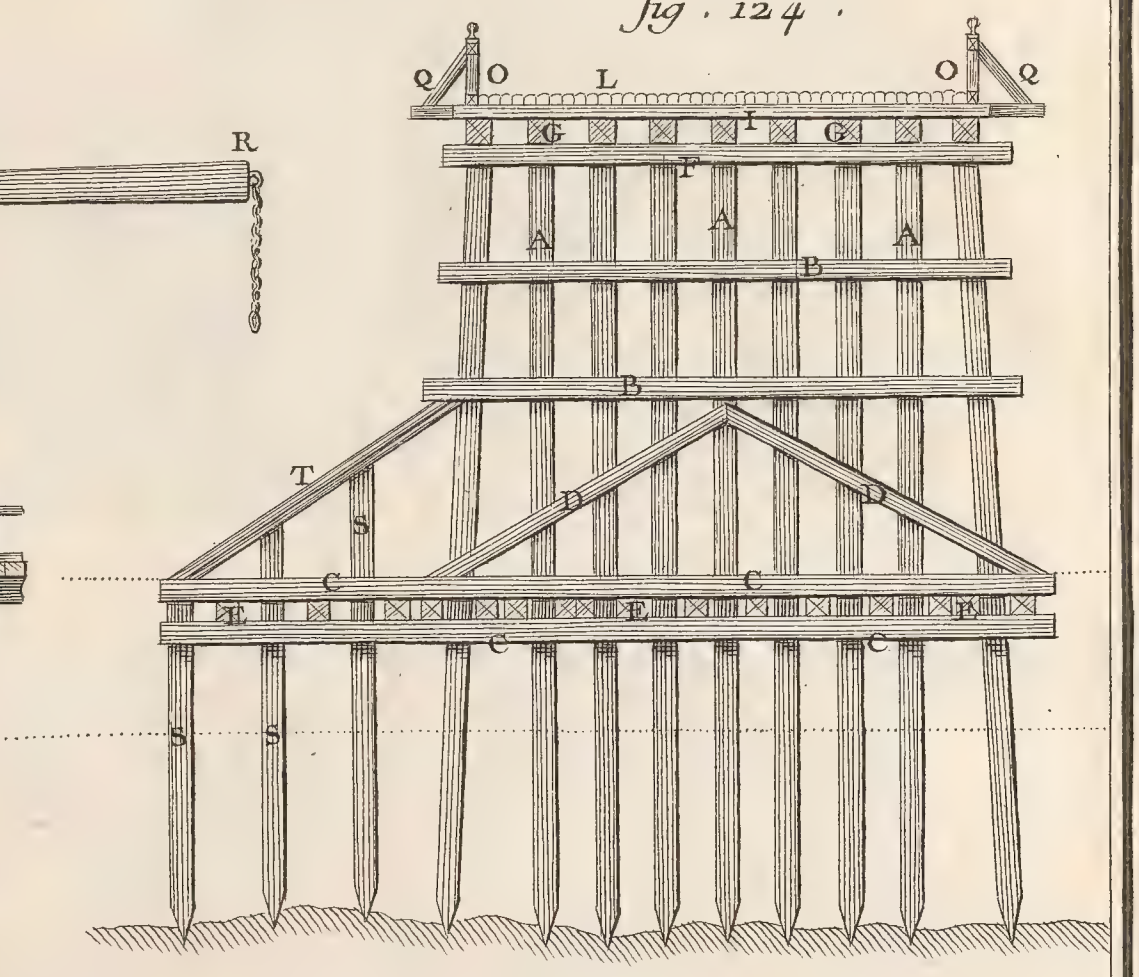

fig. 127

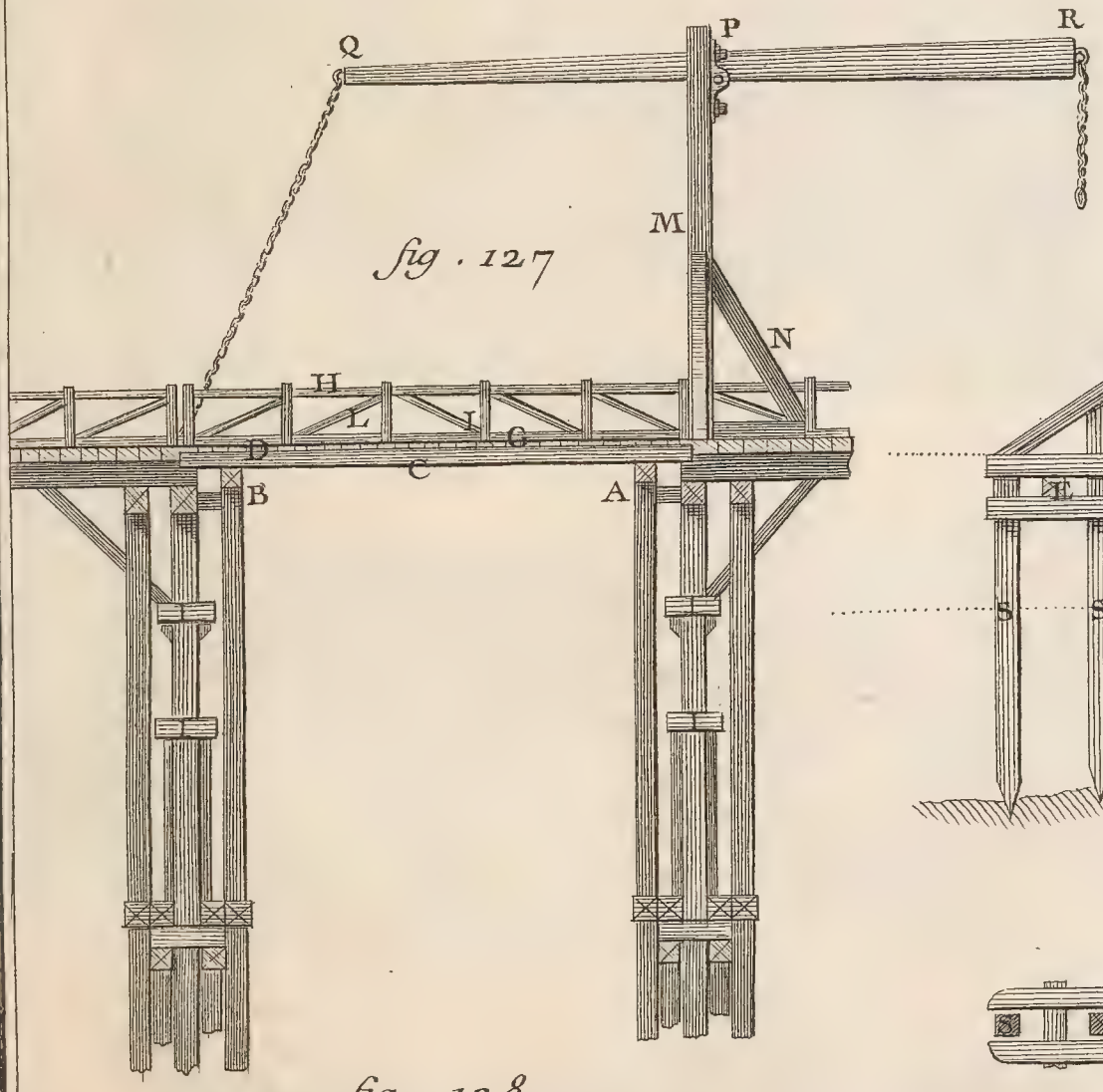

fig. 125.

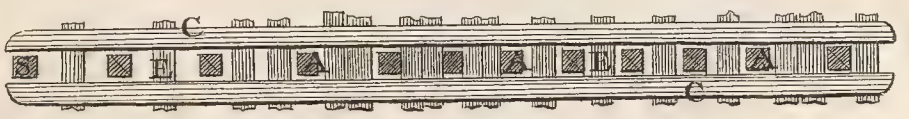

fig. 128.

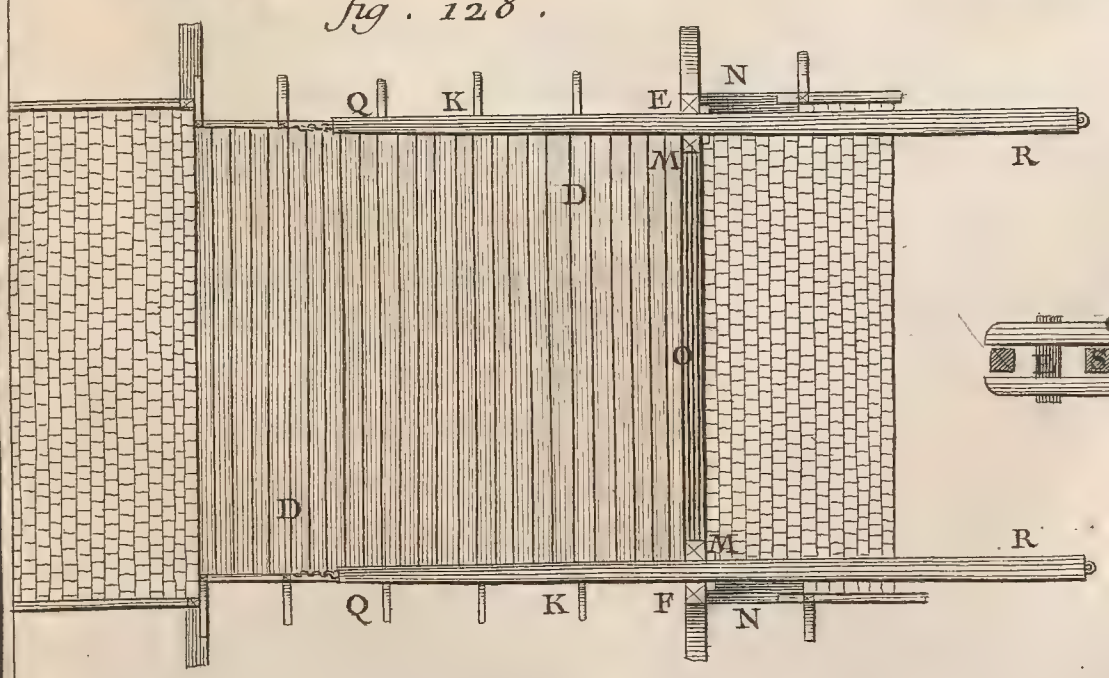

fig. 126.

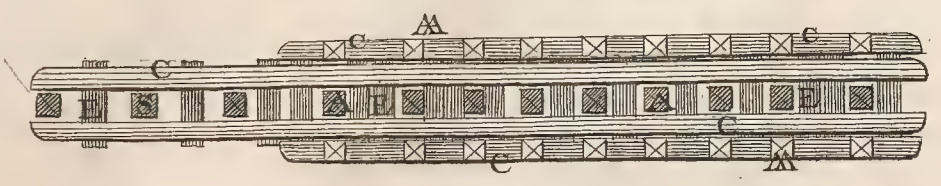

Lucotte del

Desehrt Sculpt

Charpente, Grand Pont et Pont Levis.

fig. 130.

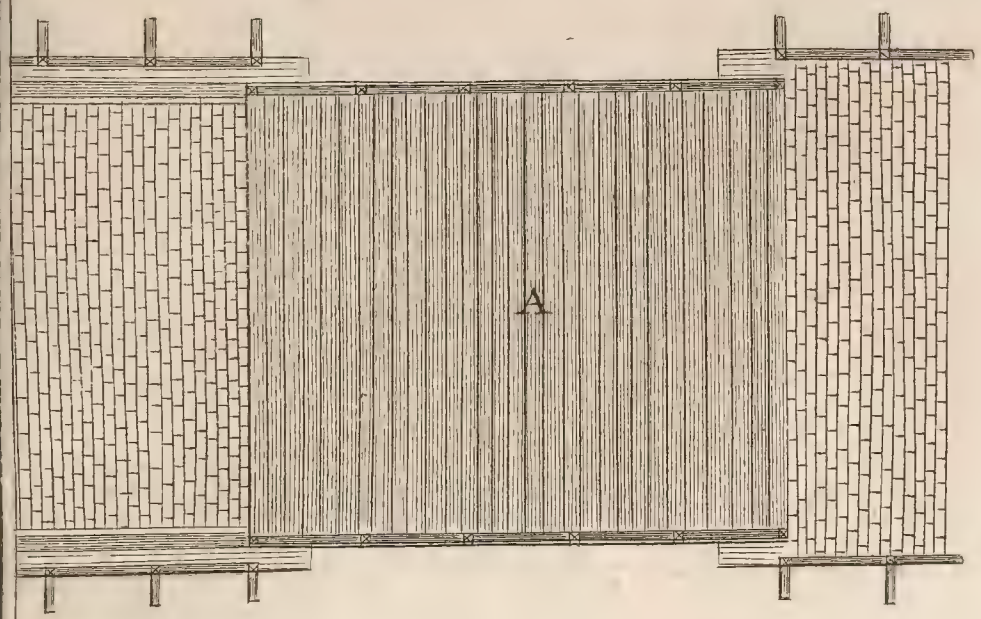

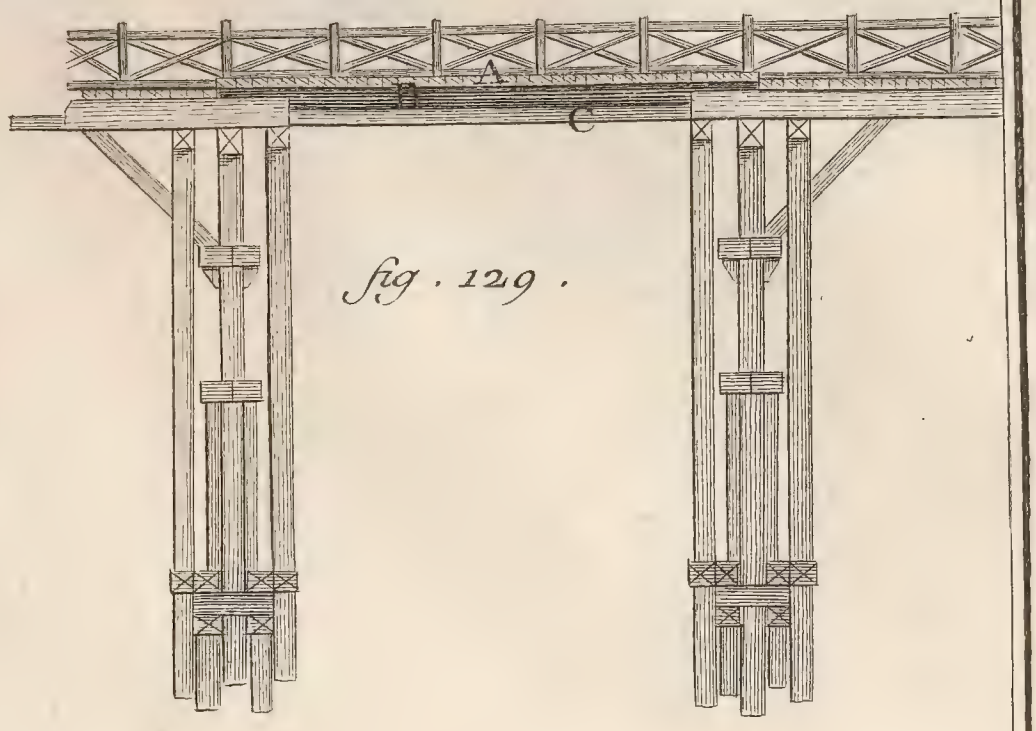

fig. 129.

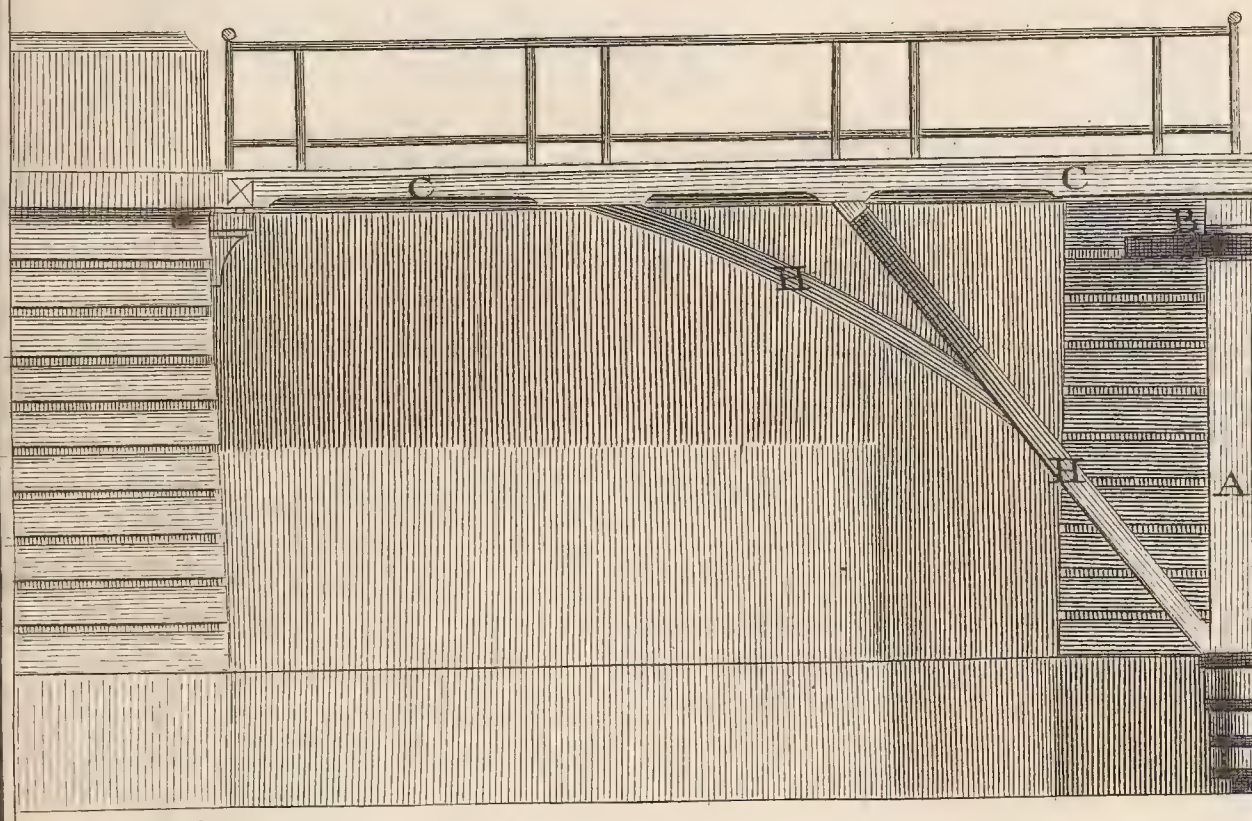

fig. 131.

fig. 132.

fig. 133.

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Ponts à coulisse et tournant.

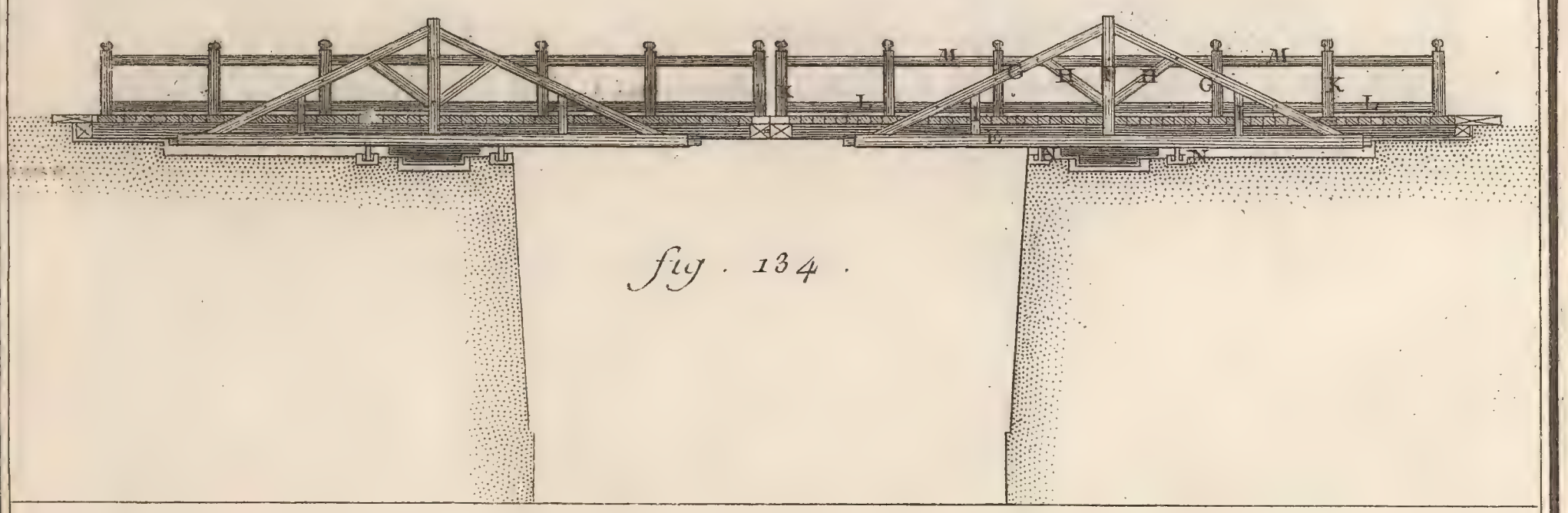

fig. 134.

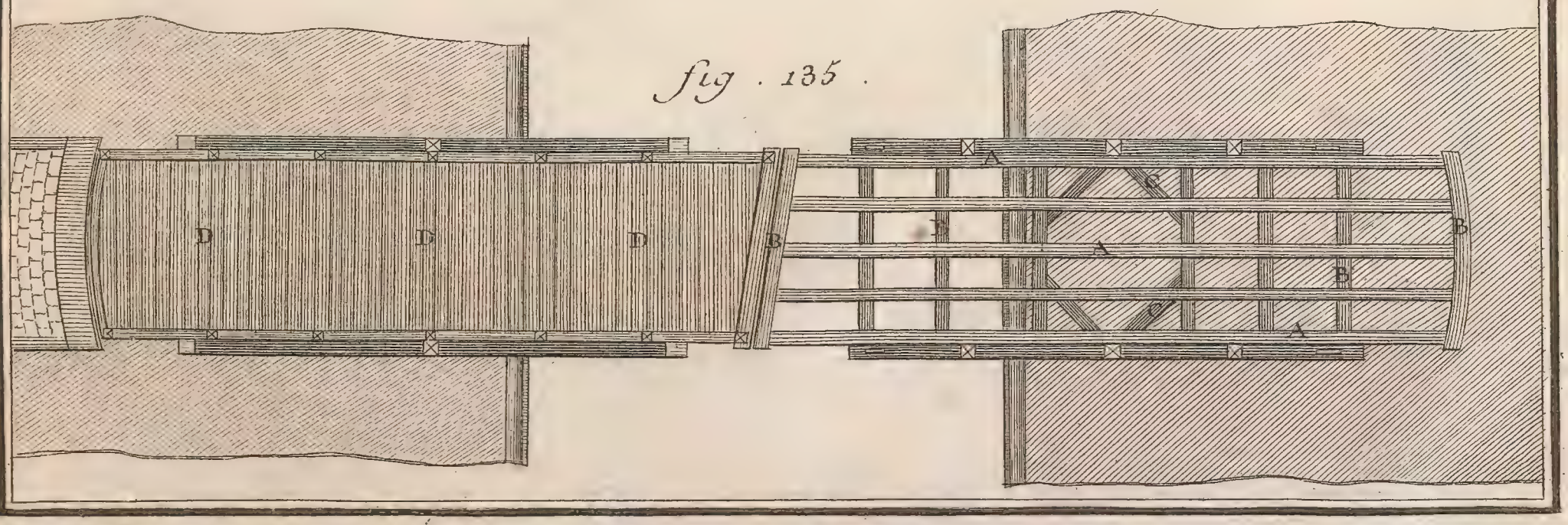

fig. 135.

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, Ponts tournans et suspendus.

Lucotte . del

Prevost fecit

Charpente *Fondation de pîles.*

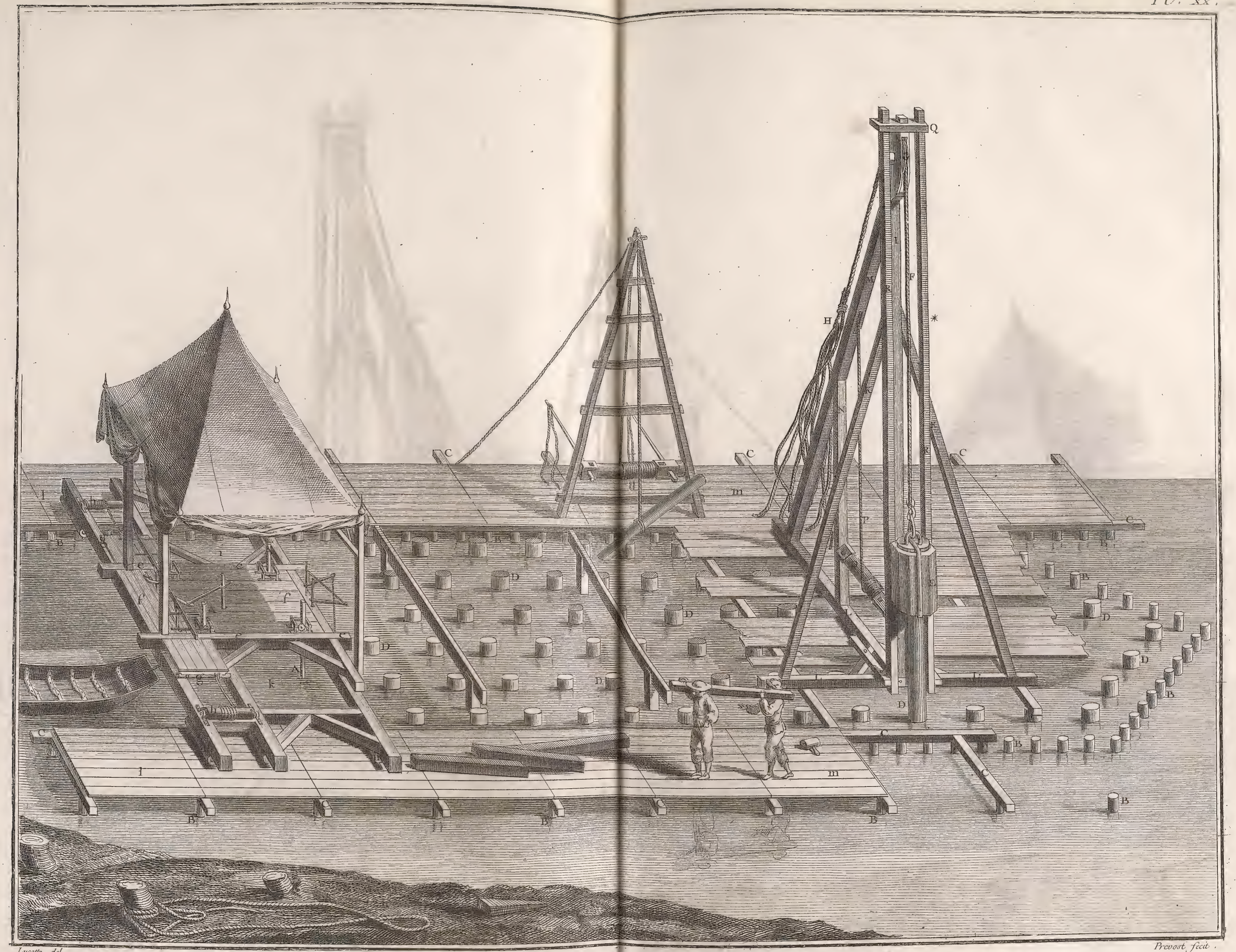

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, *Nouvelle maniere de fonder les piles.*

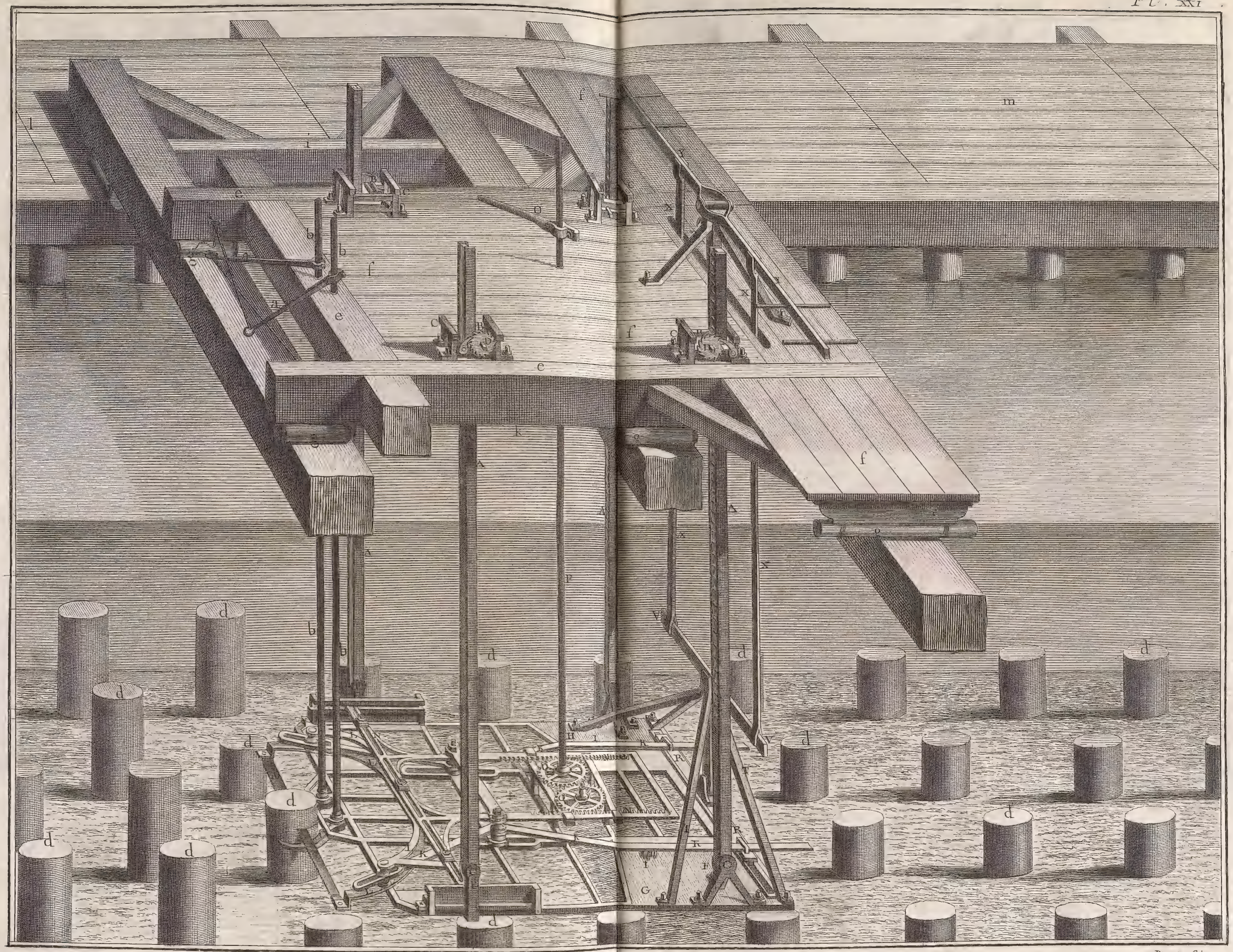

Lucotte del.

Prevost Scal.

Charpente, *Machine a scier dans l'Eau.*

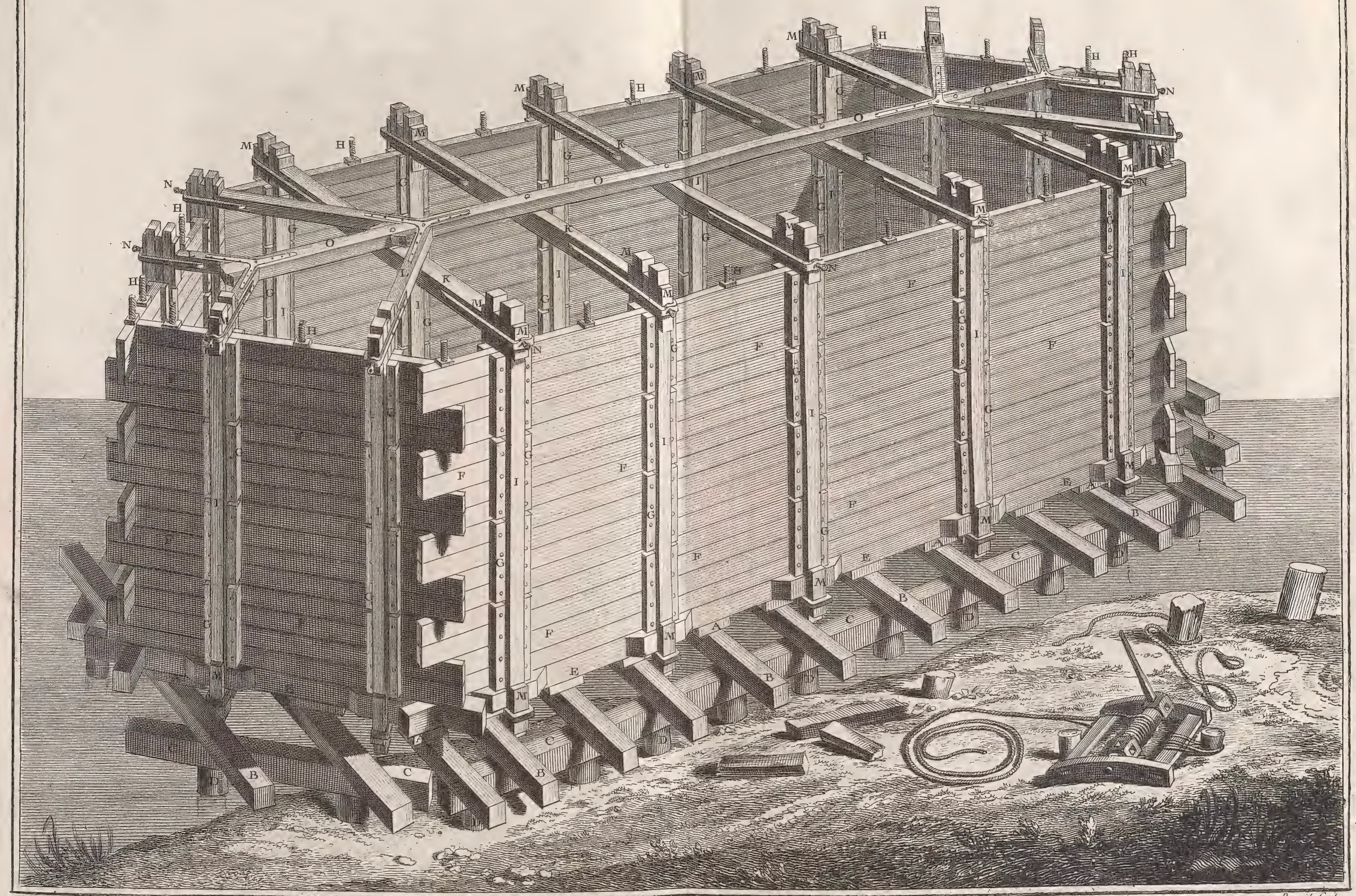

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, Grande Caisse pour les Piles.

fig. 139.

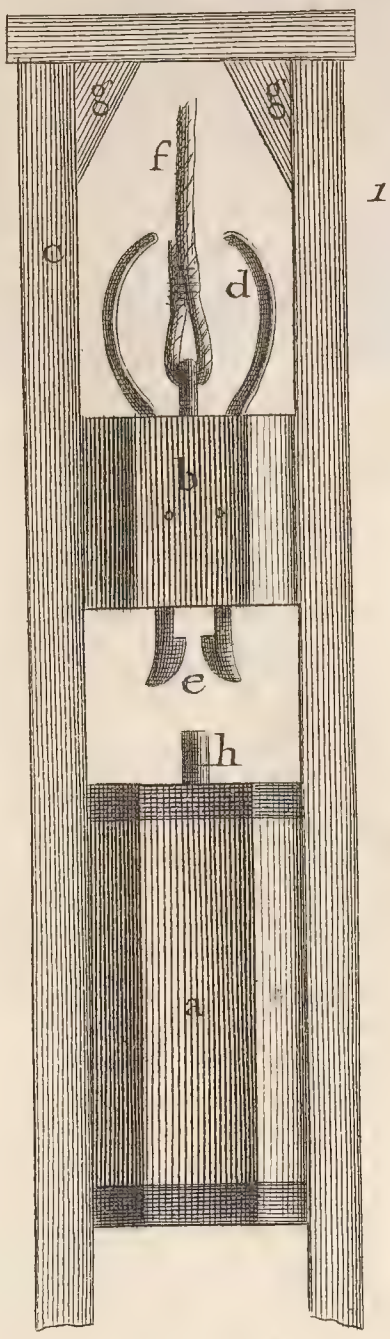

fig. 141.

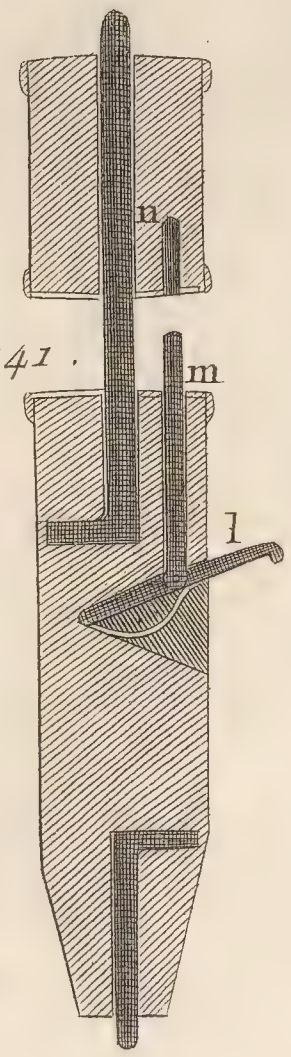

fig. 140.

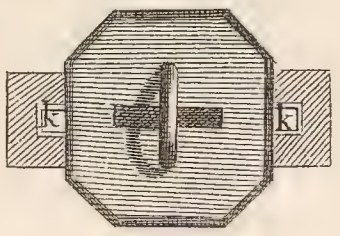

fig. 138.

Lucotte del. Prevost fecit.

Charpente, mouton.

fig. 143.

fig. 145.

fig. 144.

fig. 142.

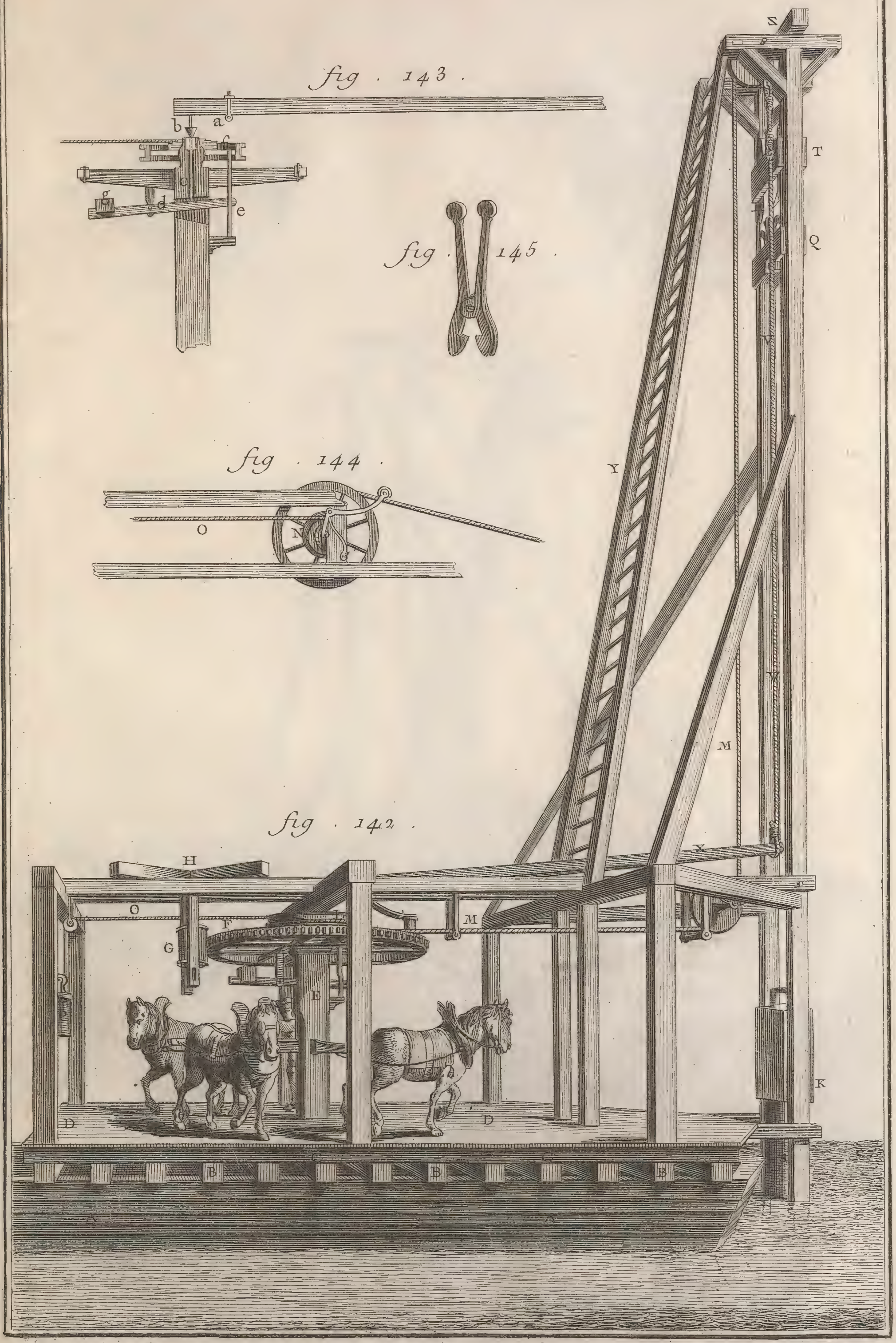

Lucotte del. Defehrt fecit.

Charpente, Mouton a cheval sur bateaux.

fig. 148.

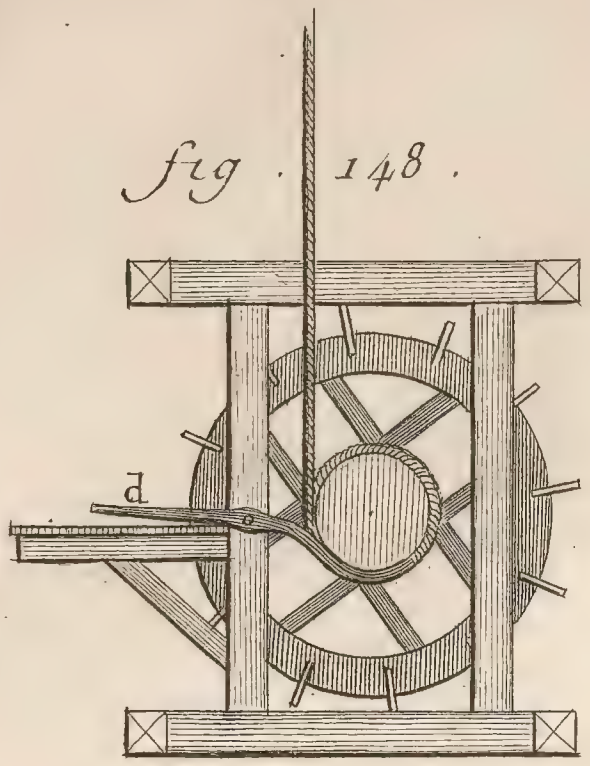

fig. 147.

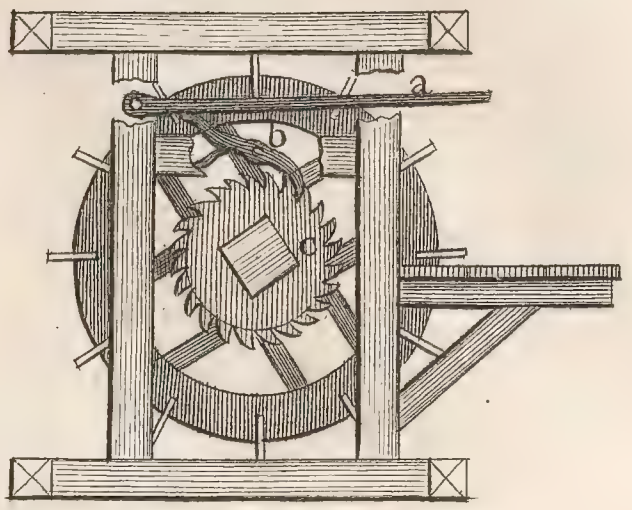

fig. 146.

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, Mouton oblique.

fig. 149.

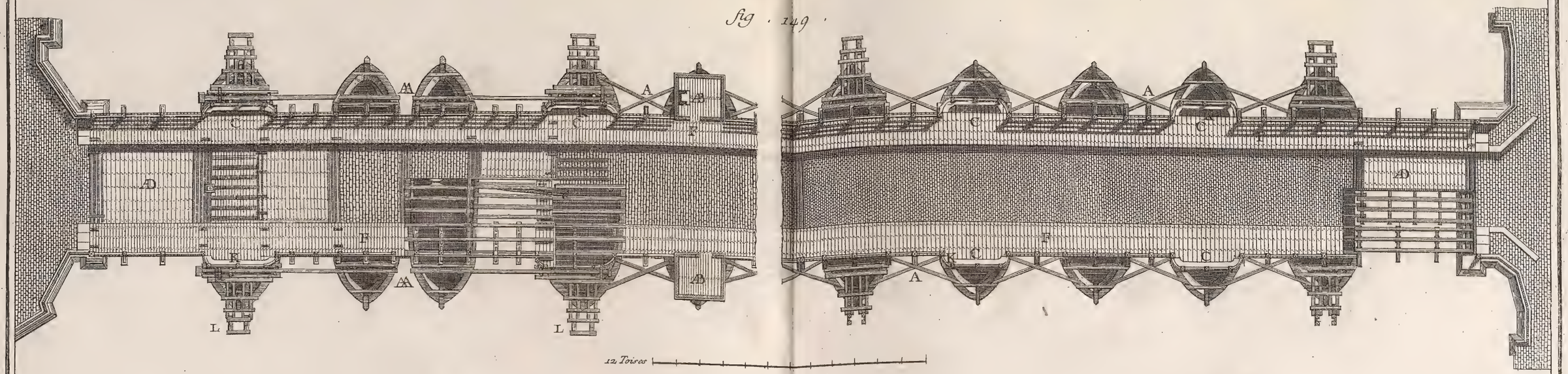

fig. 150.

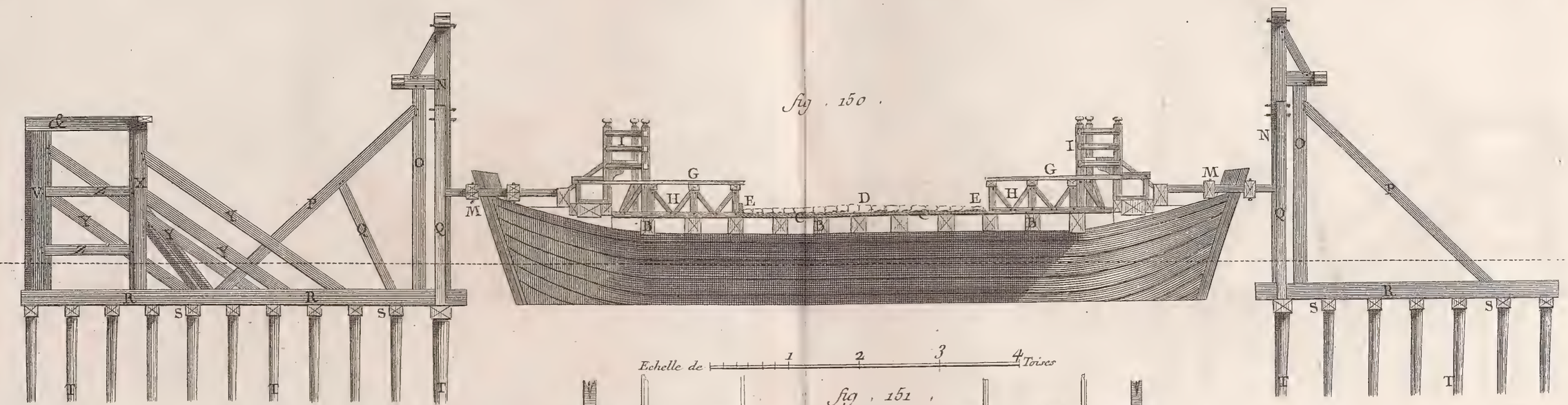

Echelle de 1 2 3 4 Toises

fig. 151.

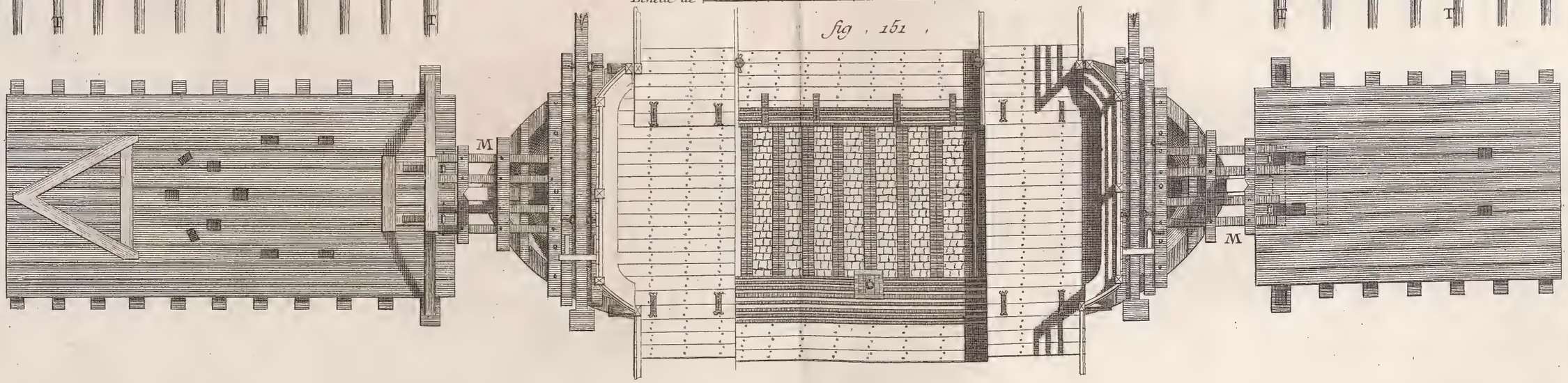

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Pont de la Ville de Rouen

Fig. 1re.

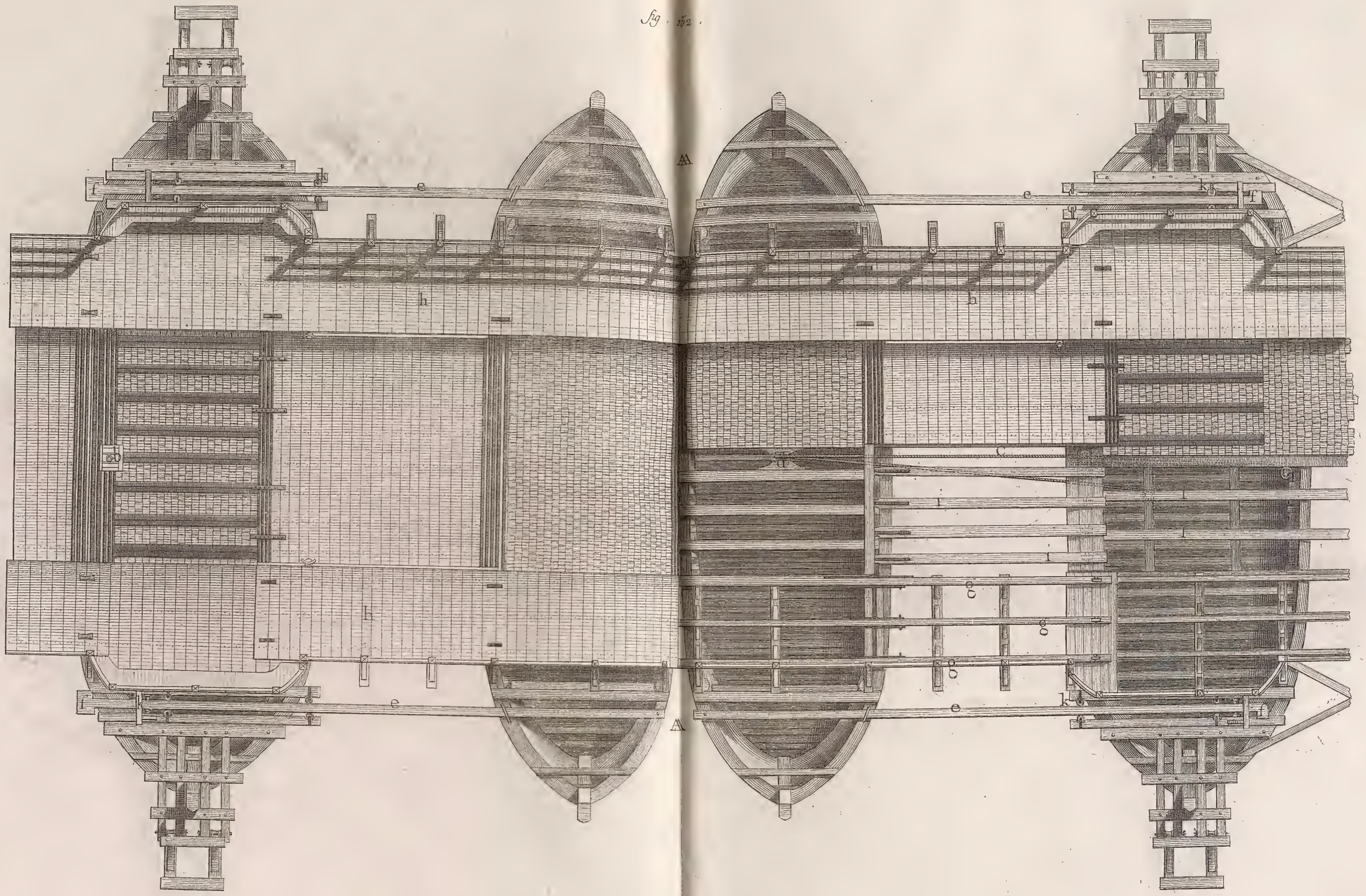

Lucotte del.

Desfart fecit

Charpente, Ouverture du Pont de la Ville de Rouën.

Fig. 1.

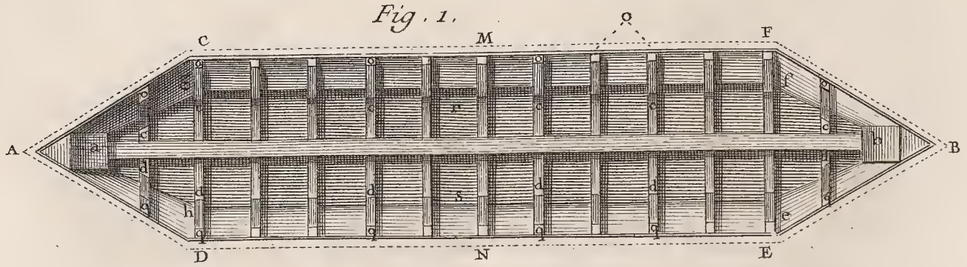

Fig. 2.

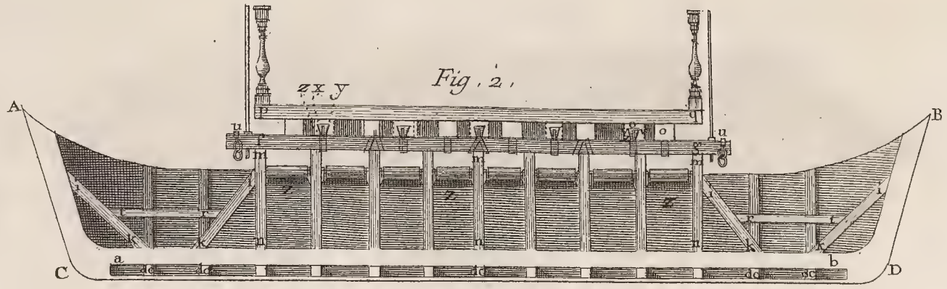

Fig. 3. N°. 1.

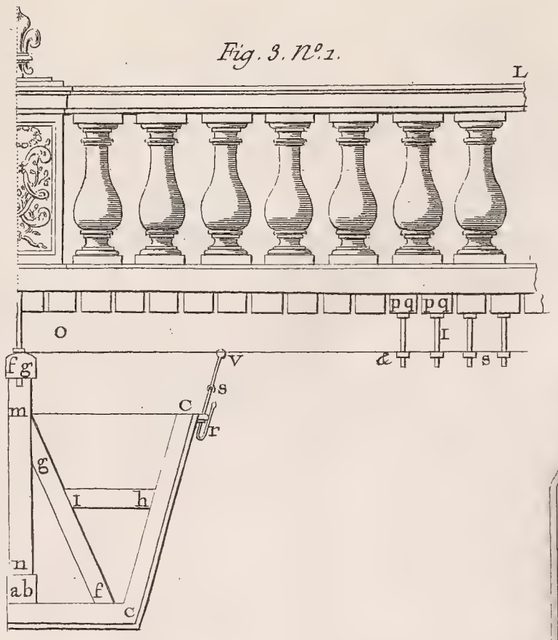

Fig. 3. N°. 2.

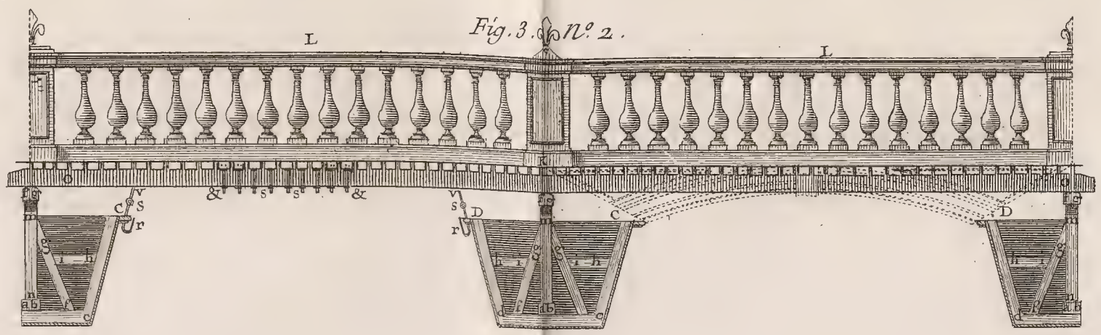

Fig. 4.

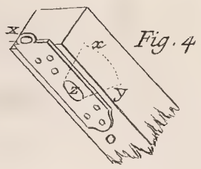

Fig. 5.

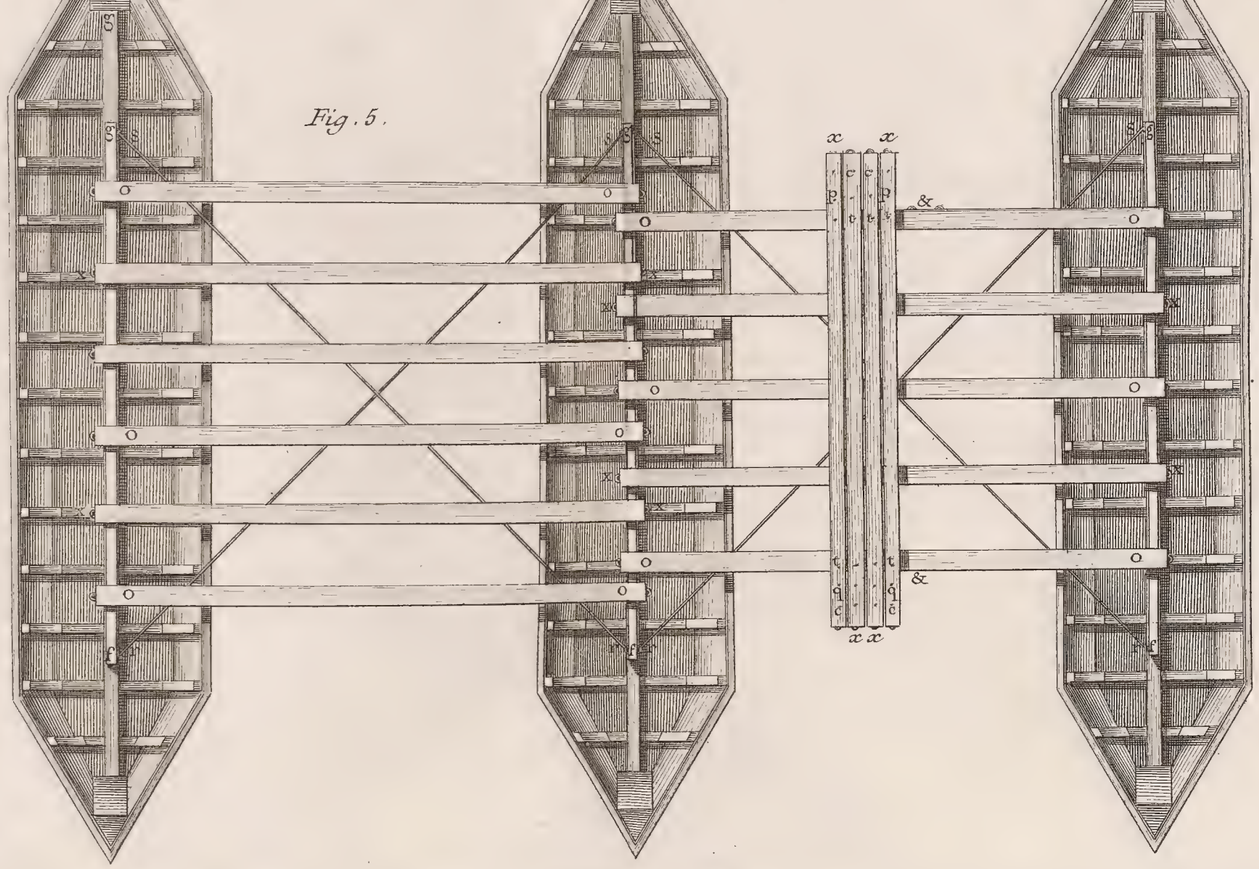

Echelle de 1 2 4 5 6 Pieds

Charpente, Pont Militaire.

Fig. 5.

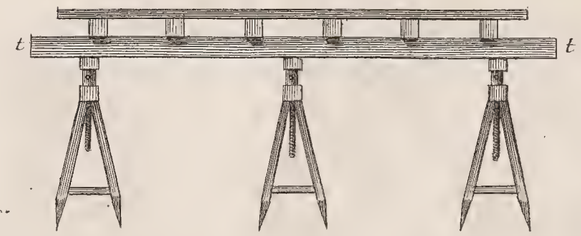

Fig. 4.

Fig. 3.

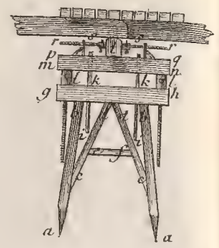

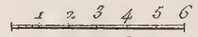

Echelle de 6 Pieds.

Fig. 1.

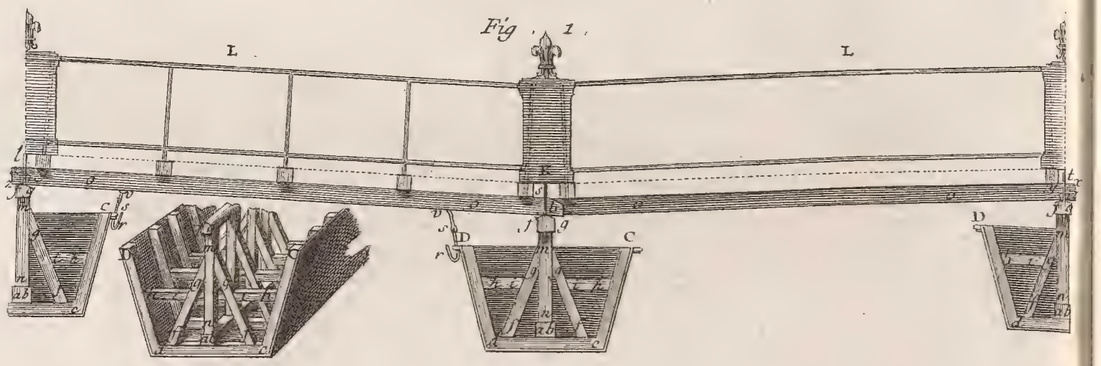

Fig. 01.

Fig. 7.

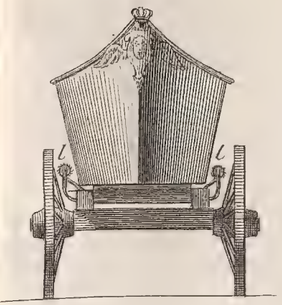

Fig. 6.

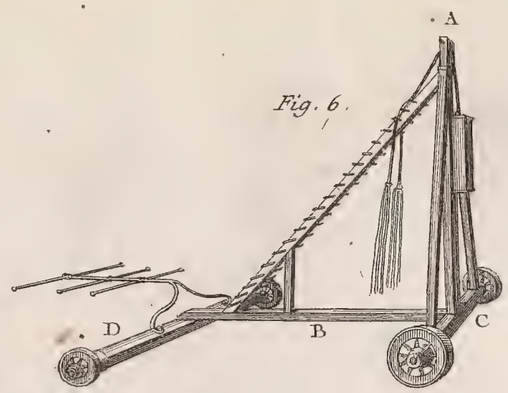

Fig. 8.

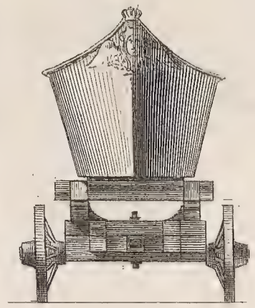

Fig. 2.

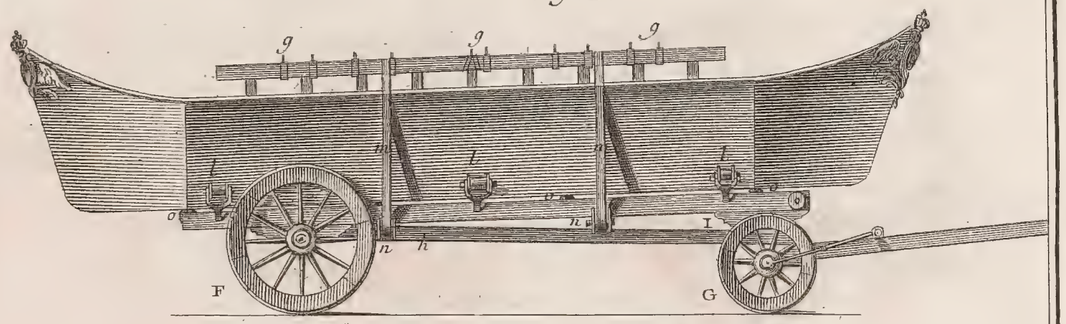

Fig. 9.

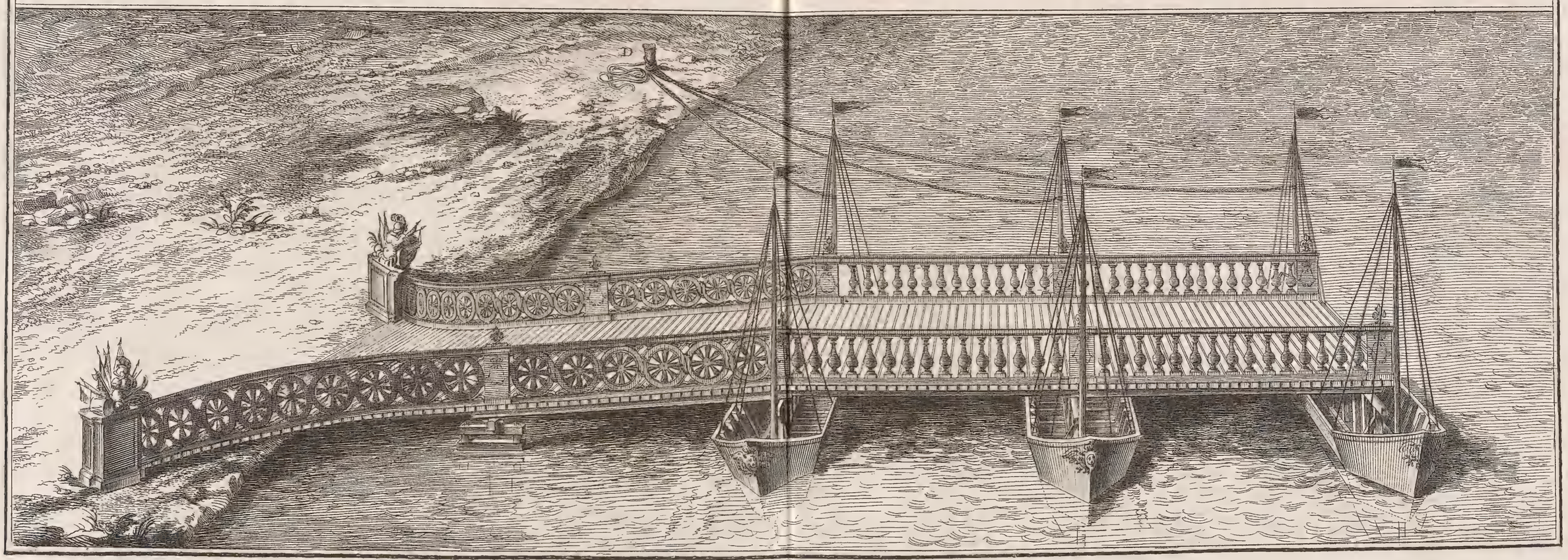

Charpente, Pont Militaire.

Fig. 1.

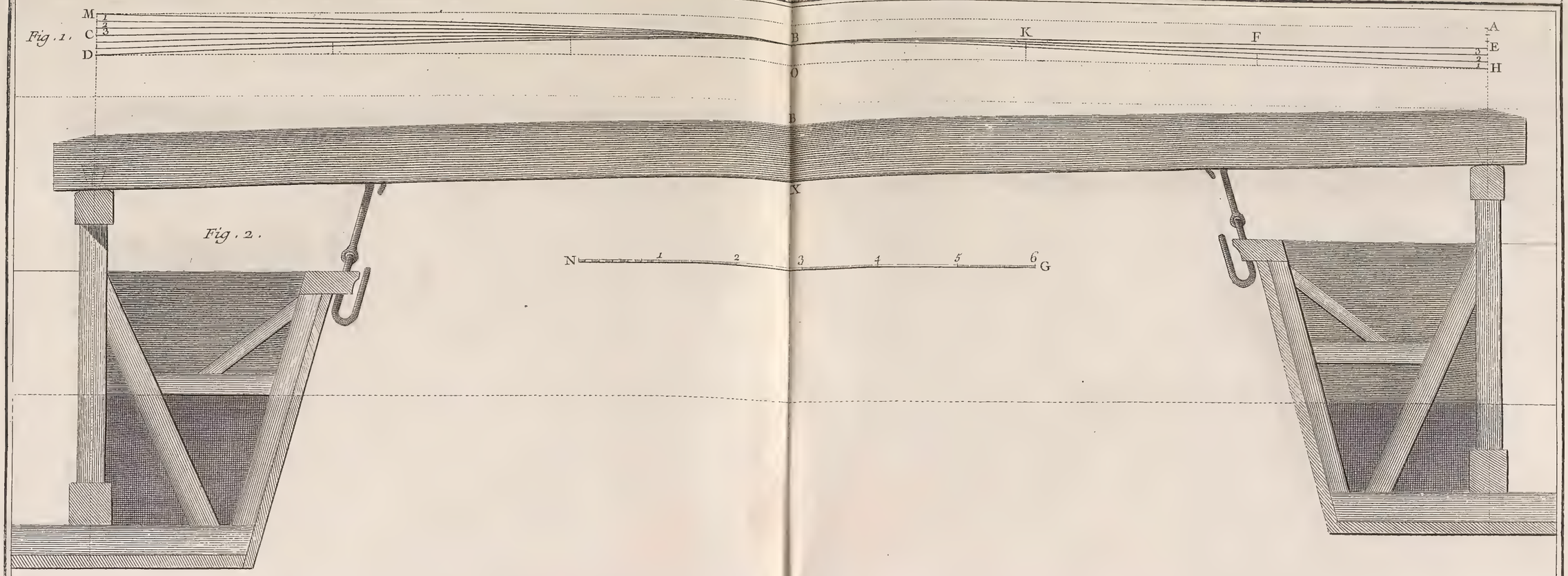

Fig. 2.

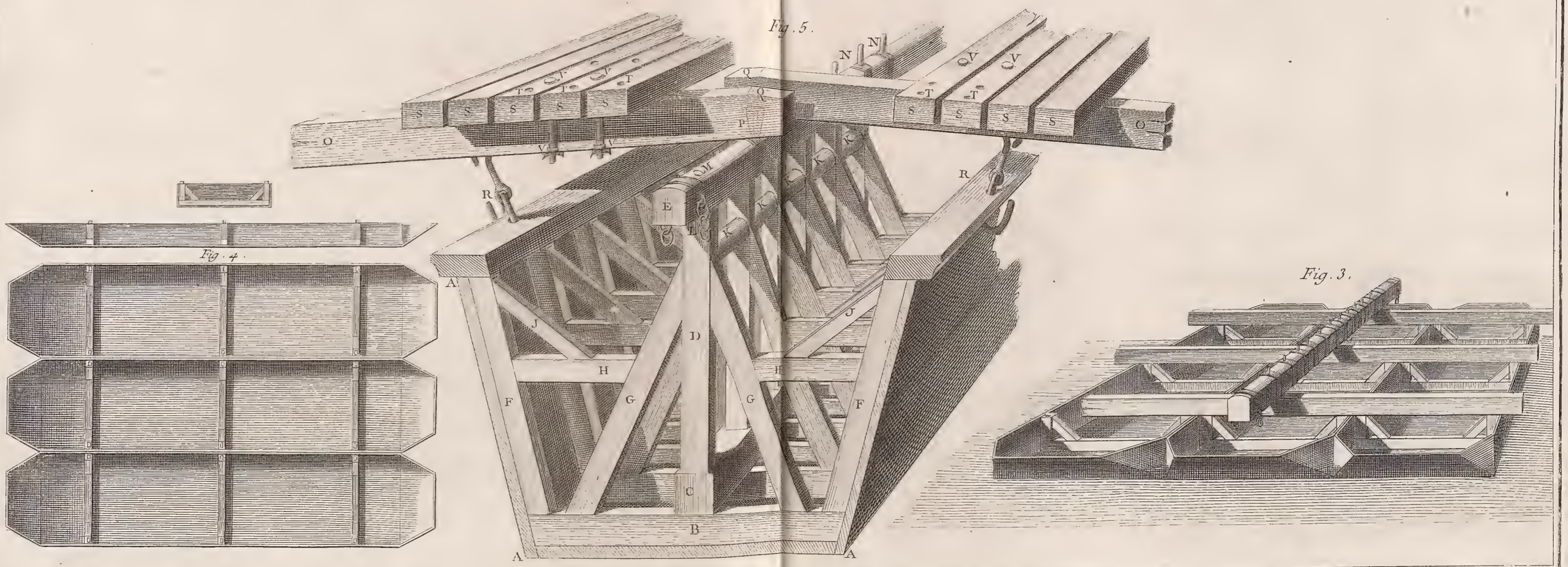

Charpente, *Pont Militaire.*

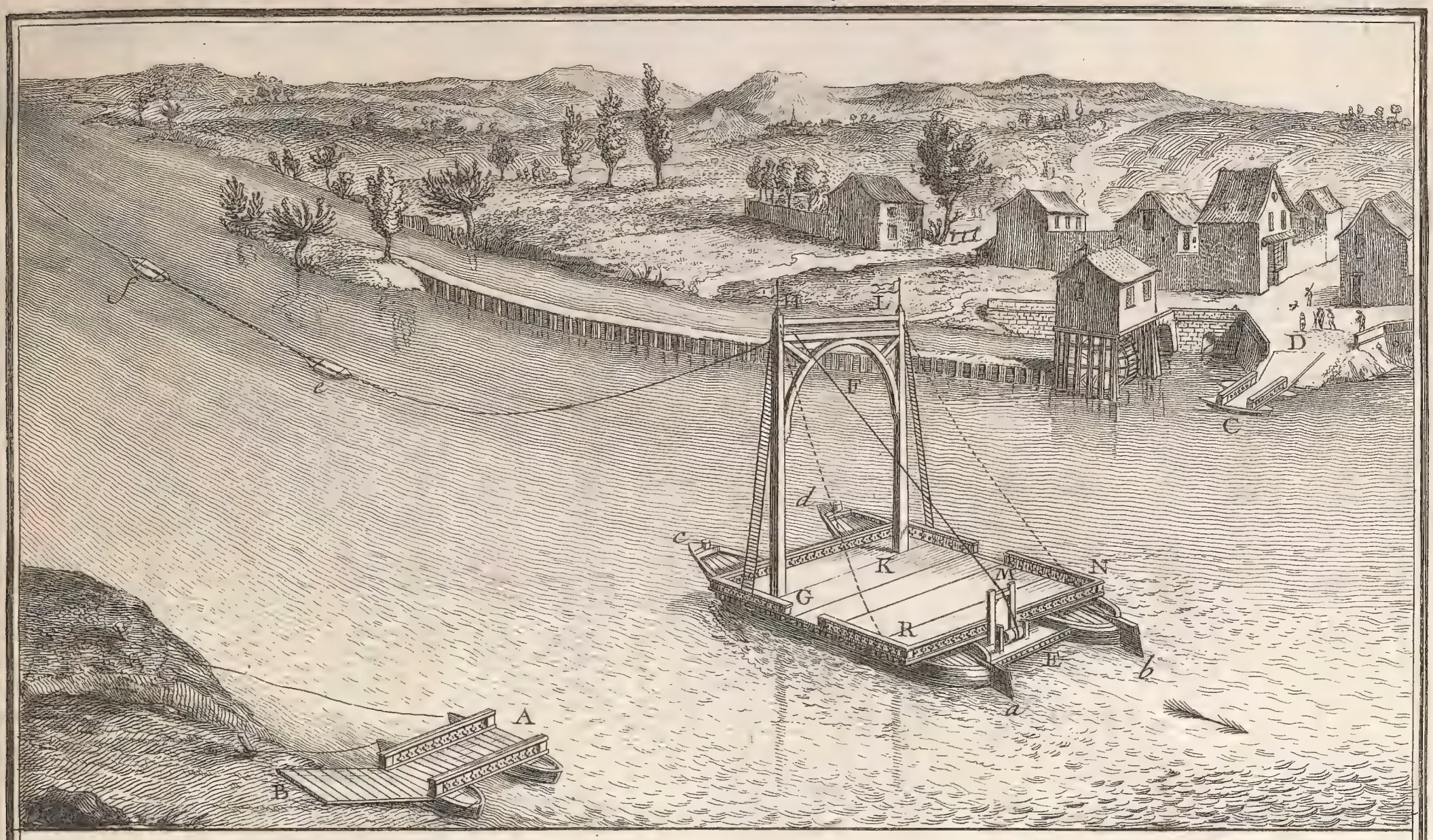

fig. 2.

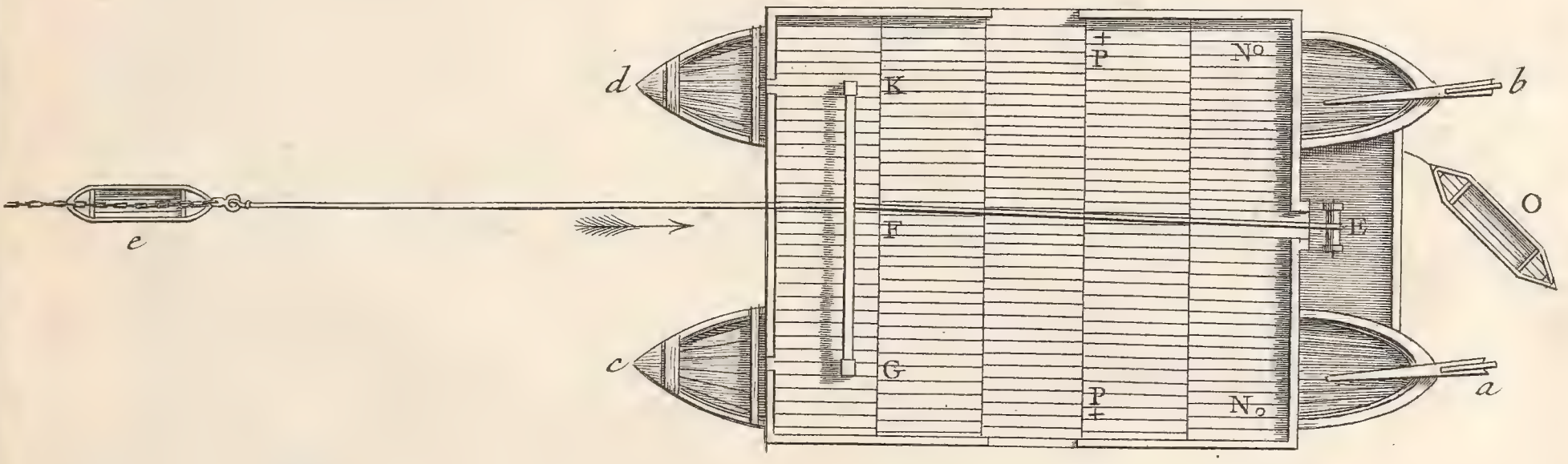

fig. 4.

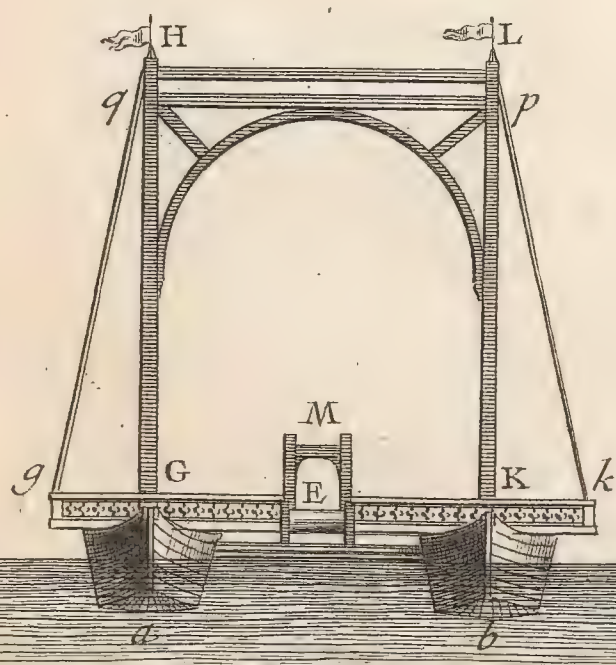

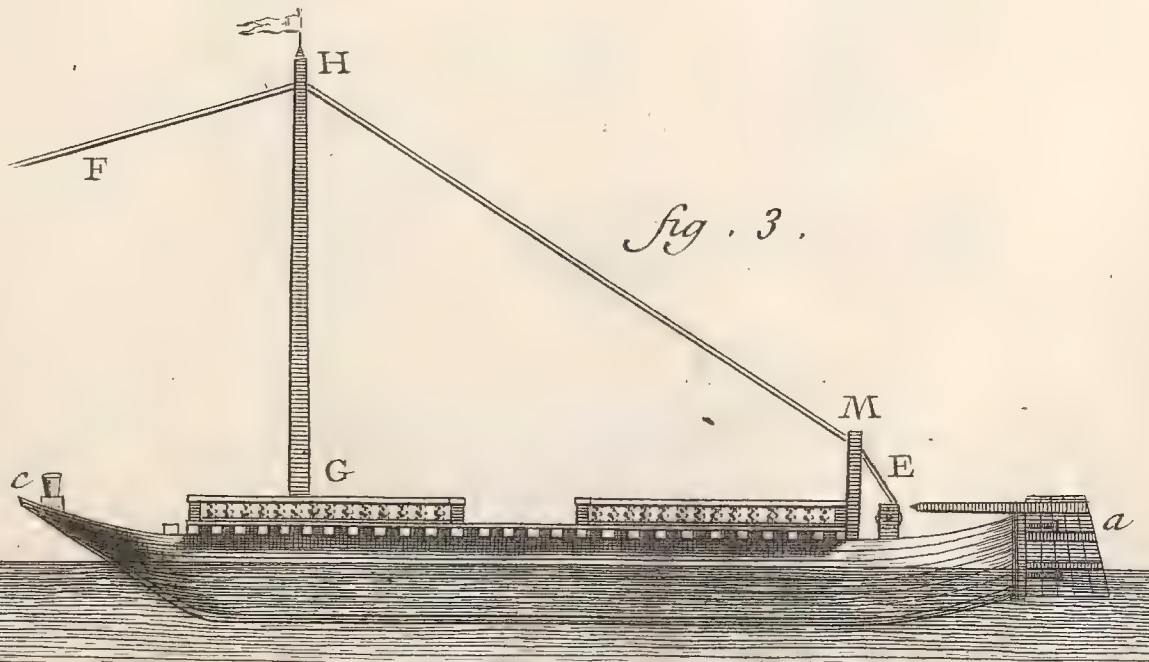

fig. 3.

1 2 3 4 5 10 15 20 25 Toises

Charpente, Pont volant.

fig. 1.

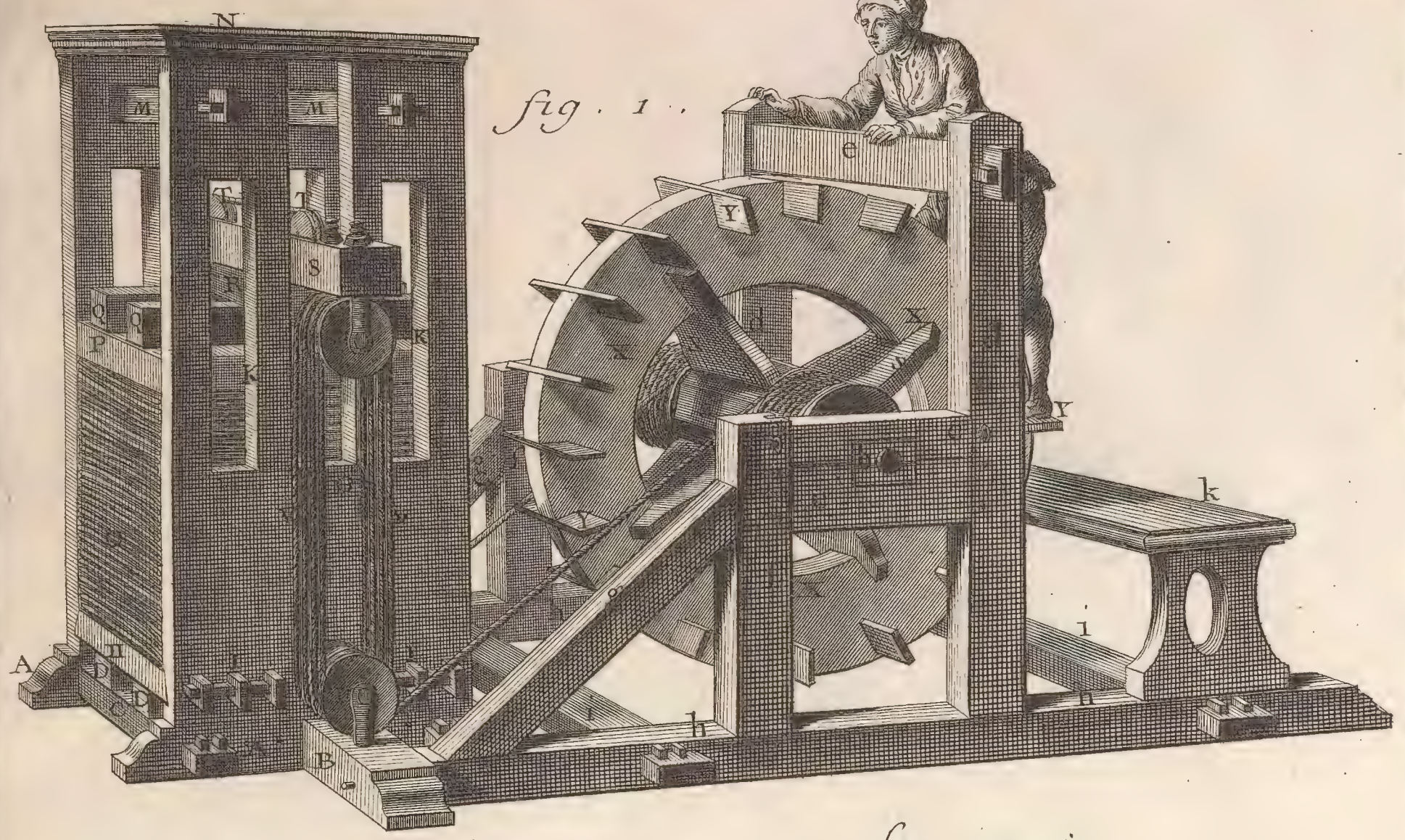

fig. 3.

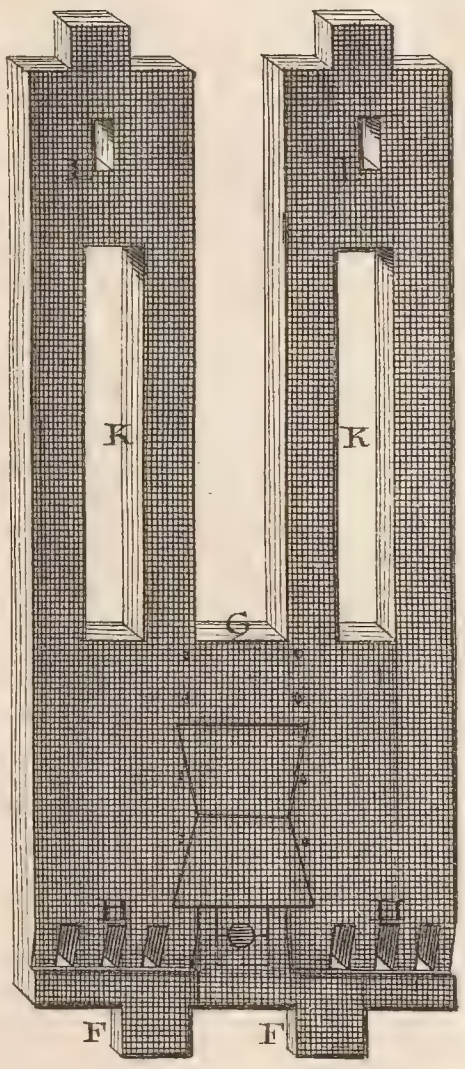

fig. 2.

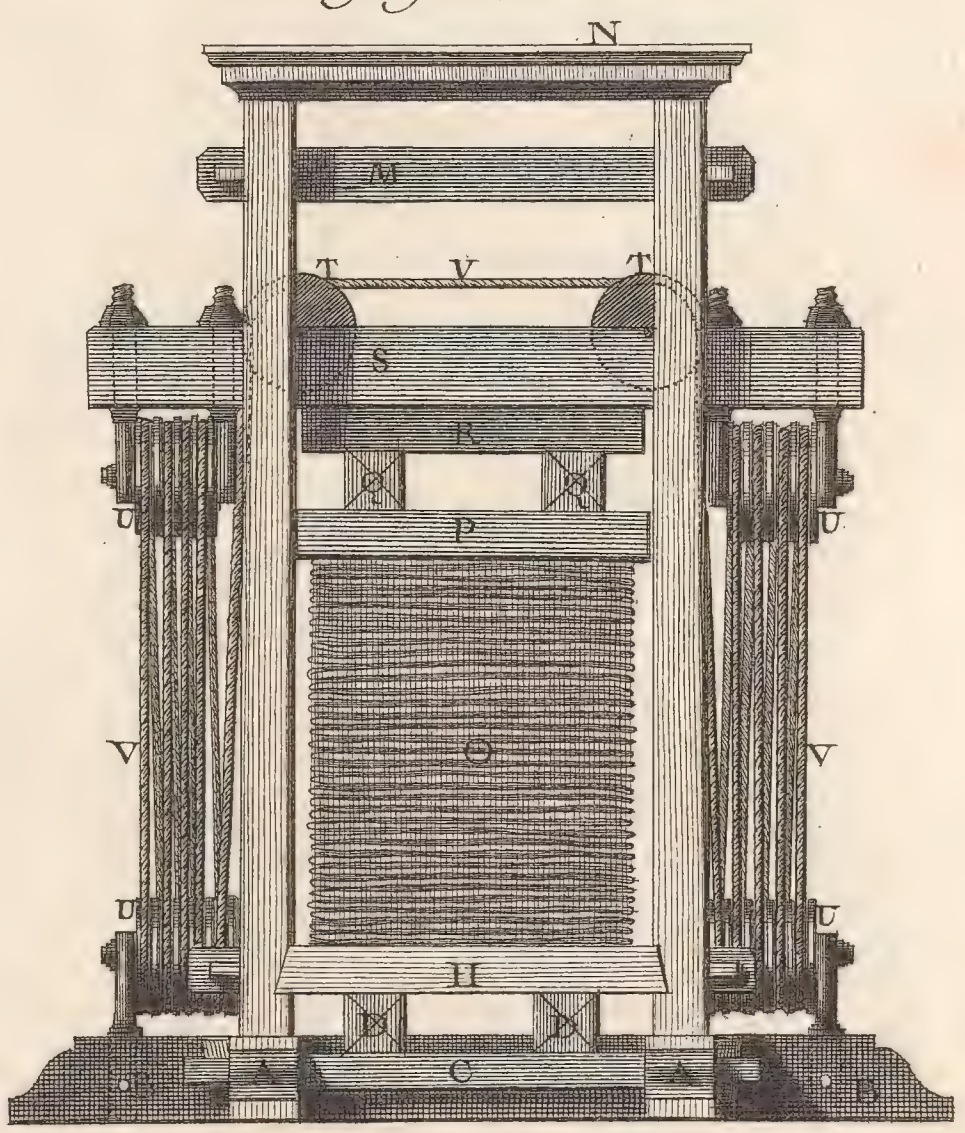

fig. 4.

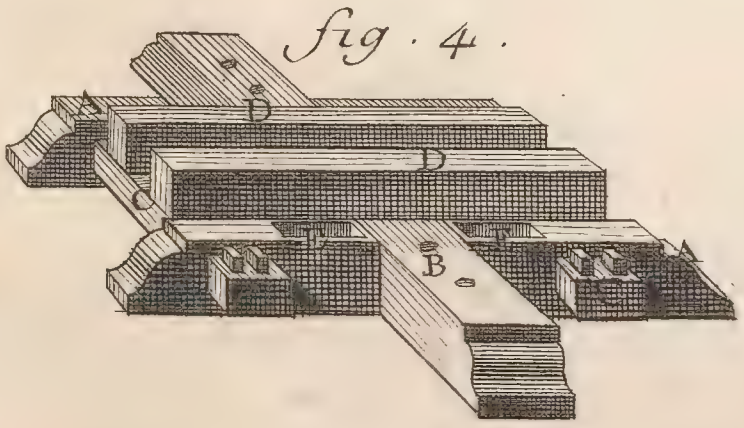

fig. 5.

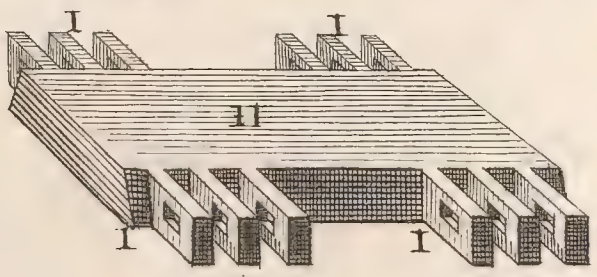

fig. 6.

Goussier del.

Defehrt fecit.

Charpente, Presse.

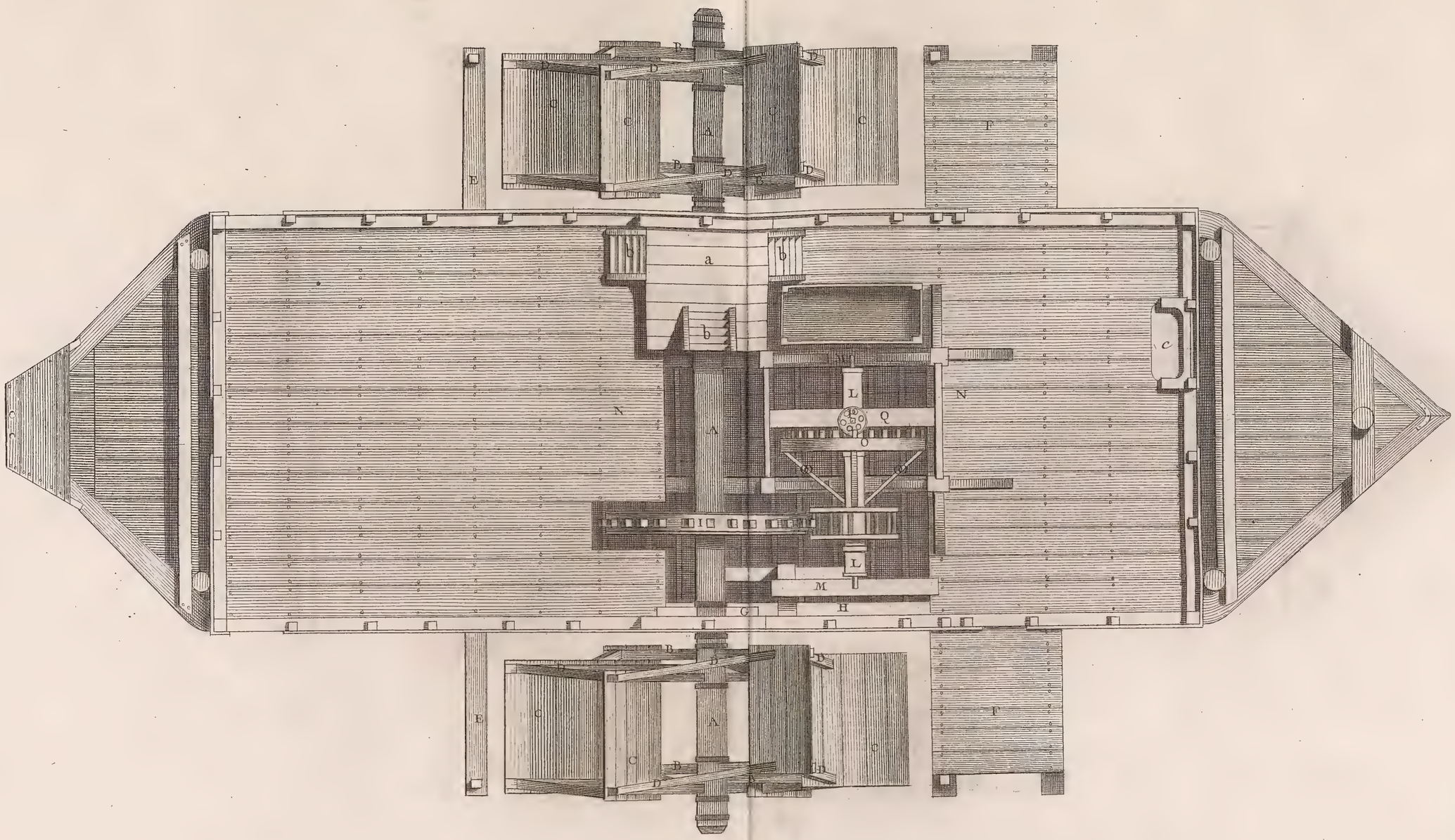

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, *Moulin a Eau sur Bateau.*

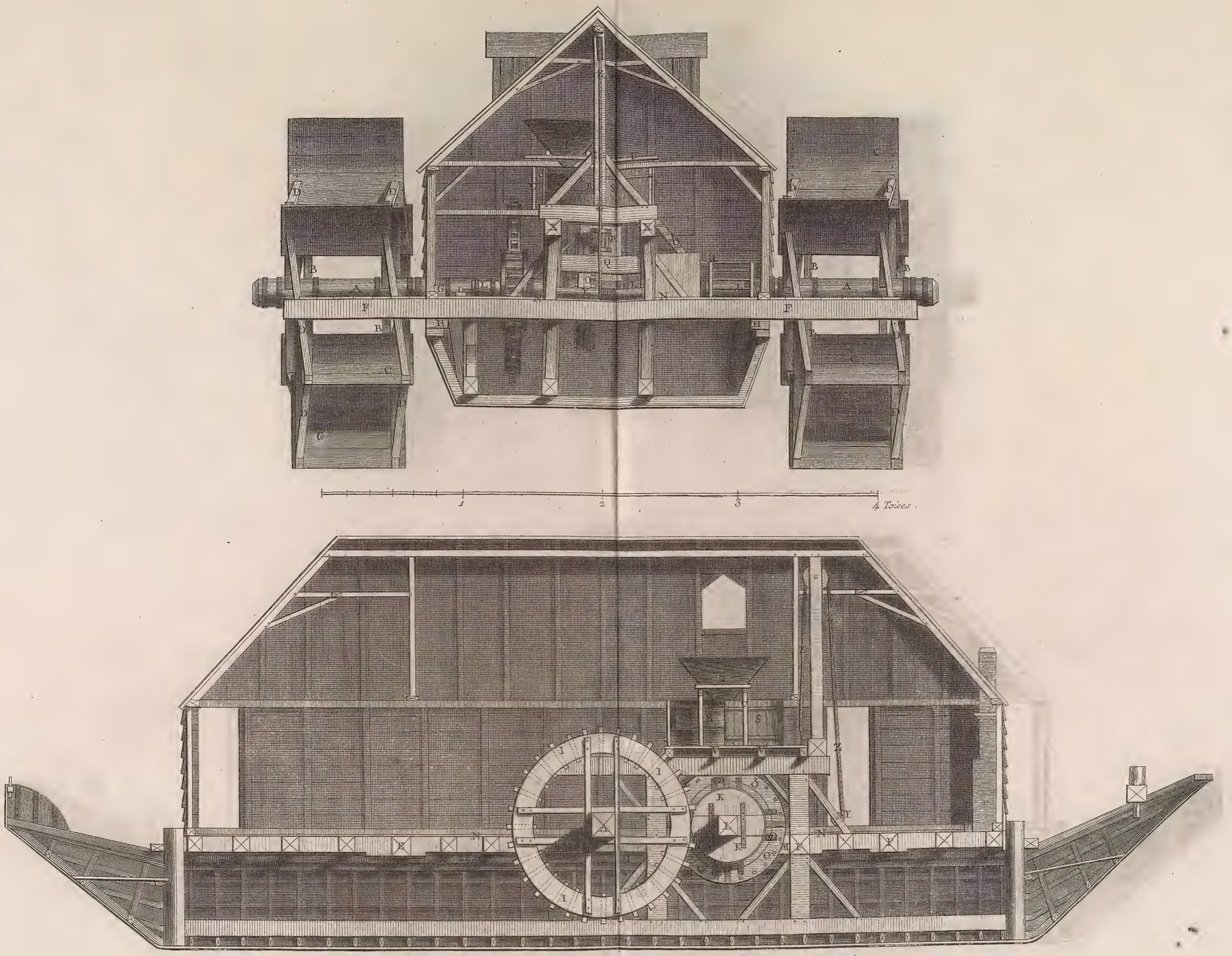

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente, *Moulin a Eau*.

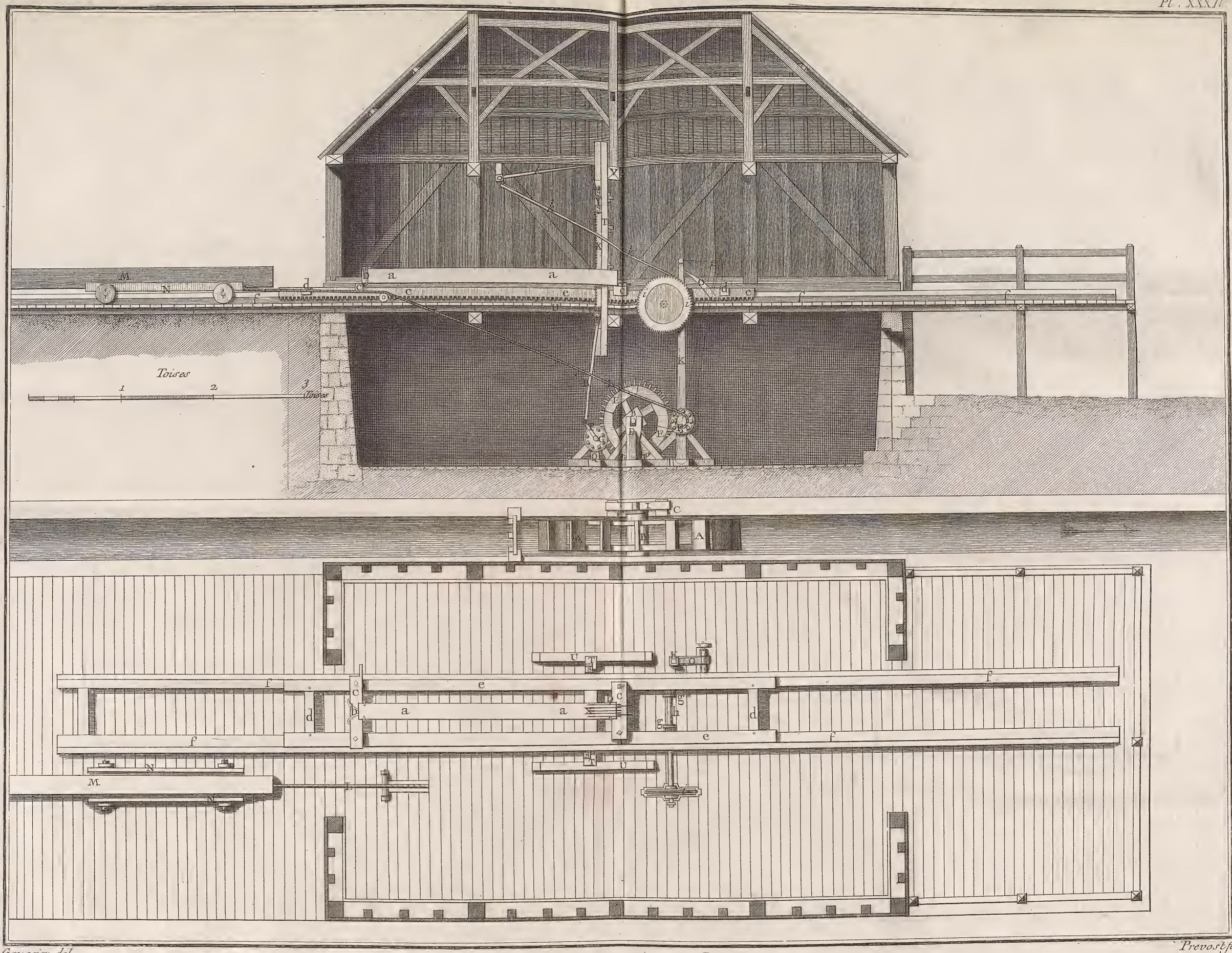

Goussier del

Prevost fecit

Charpente, Moulin pour scier le Bois .

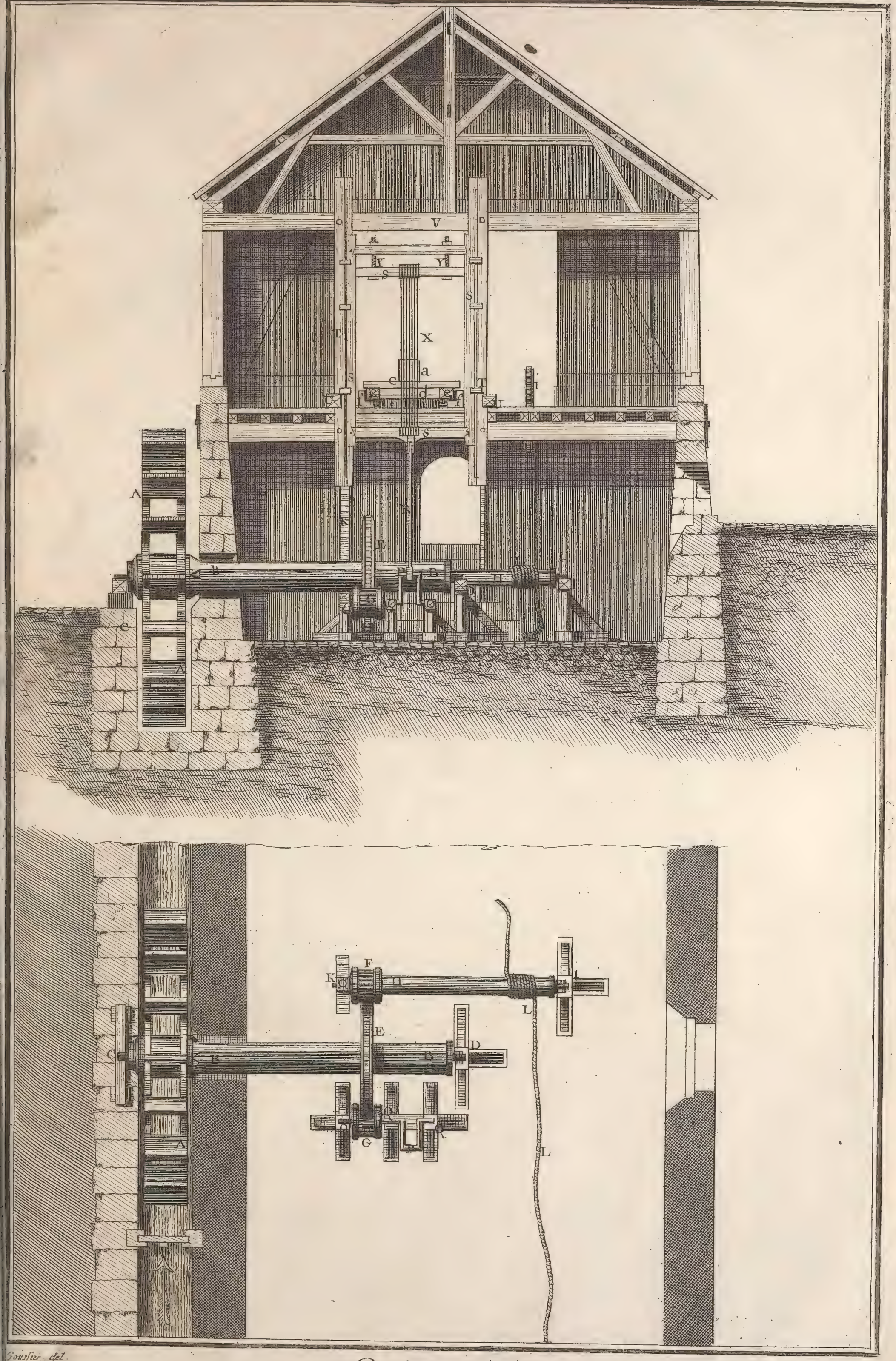

Gousset del.

Deschrt fecit

Charpente, Moulin pour Scier le Bois.

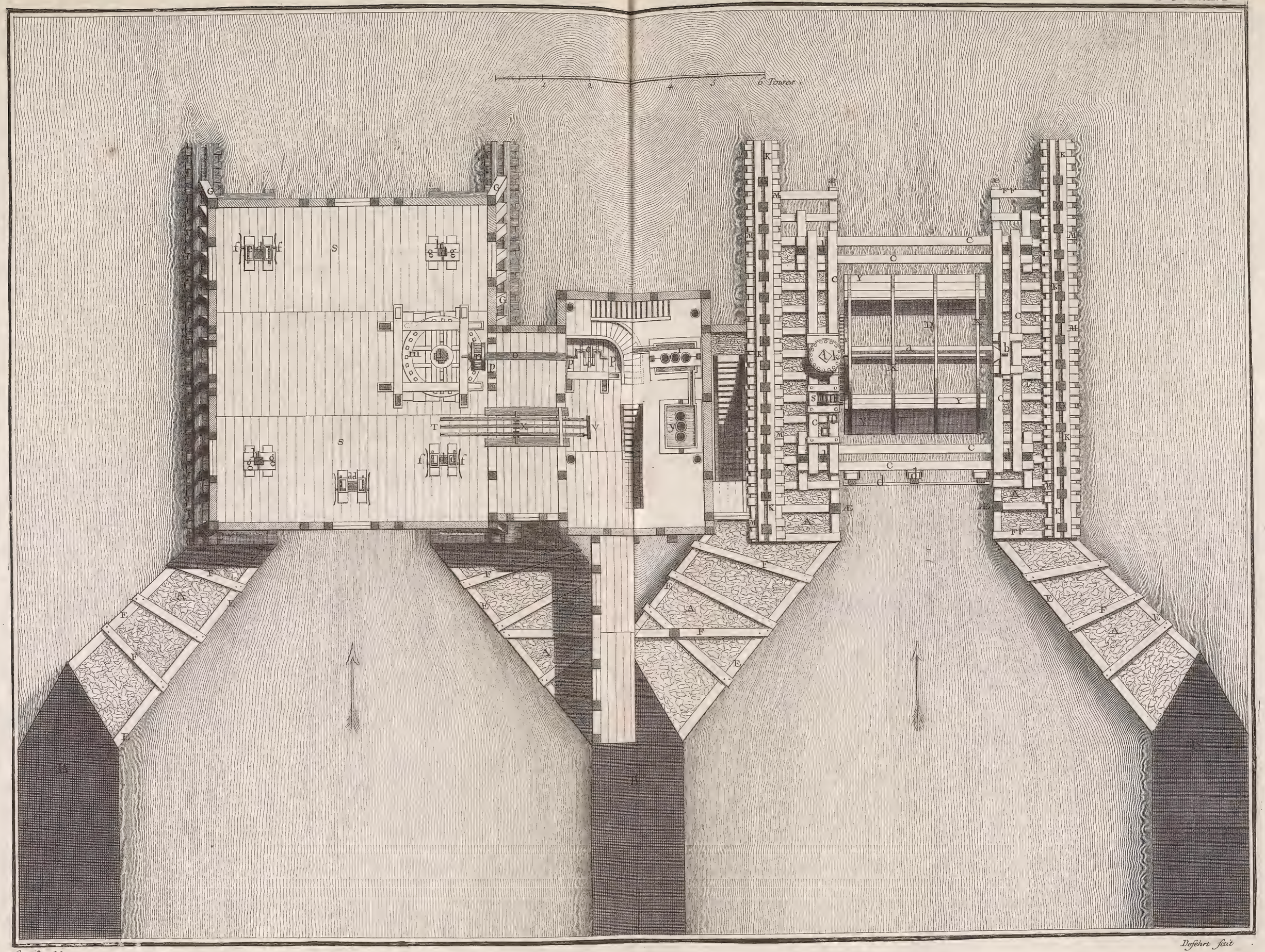

Goussier del.

Desehrt fecit.

Charpente, Pompe du Pont Notre Dame.

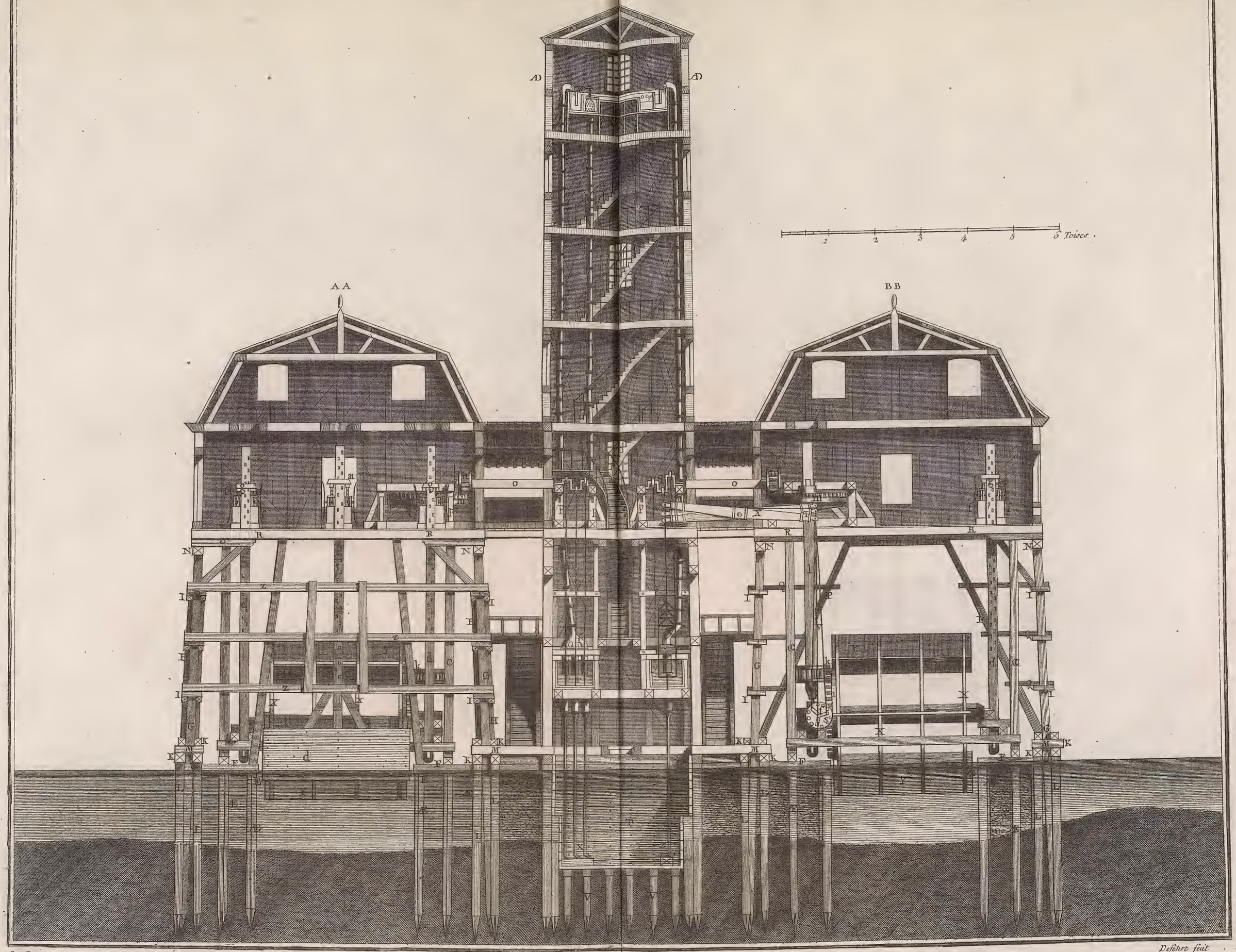

Gousier del.

Desehrt fait.

Charpente, *Pompe du Pont Notre Dame.*

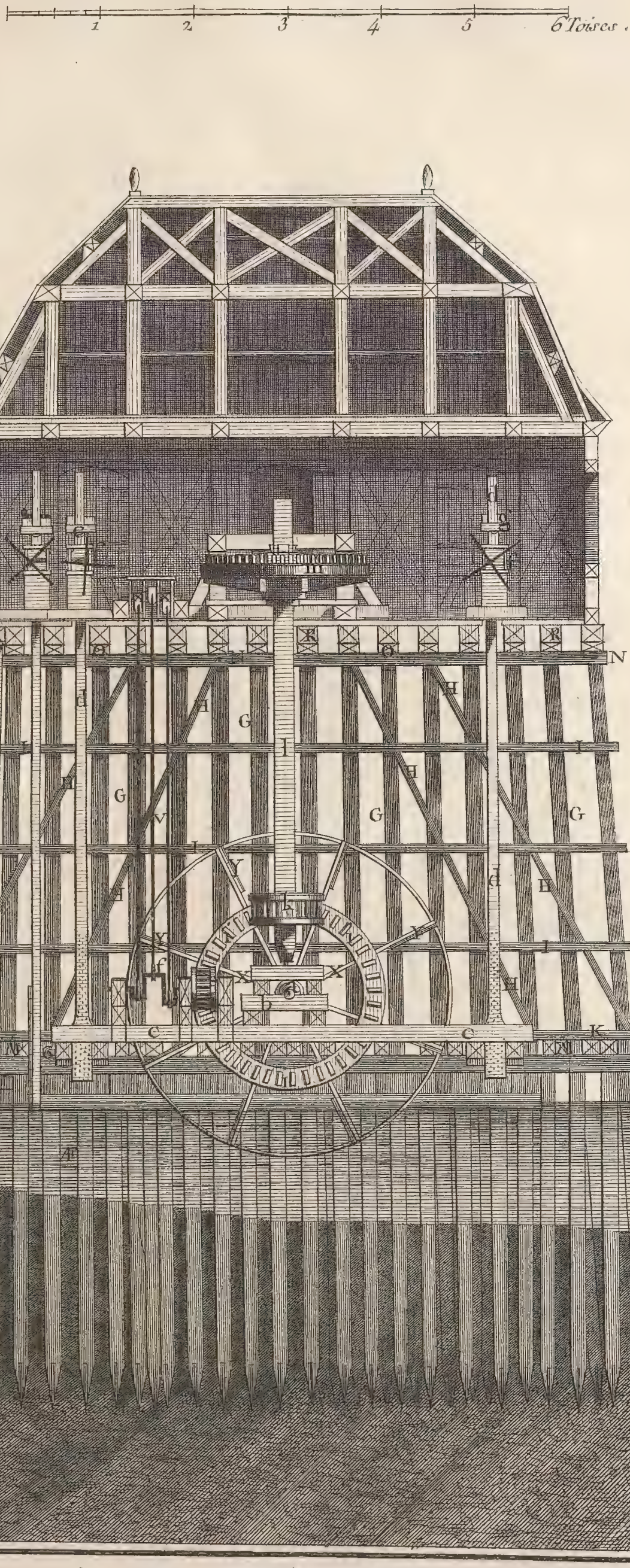

Goussier del.

Defehrt fecit.

Charpente, Pompe du pont Notre Dame.

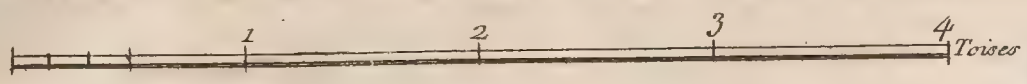

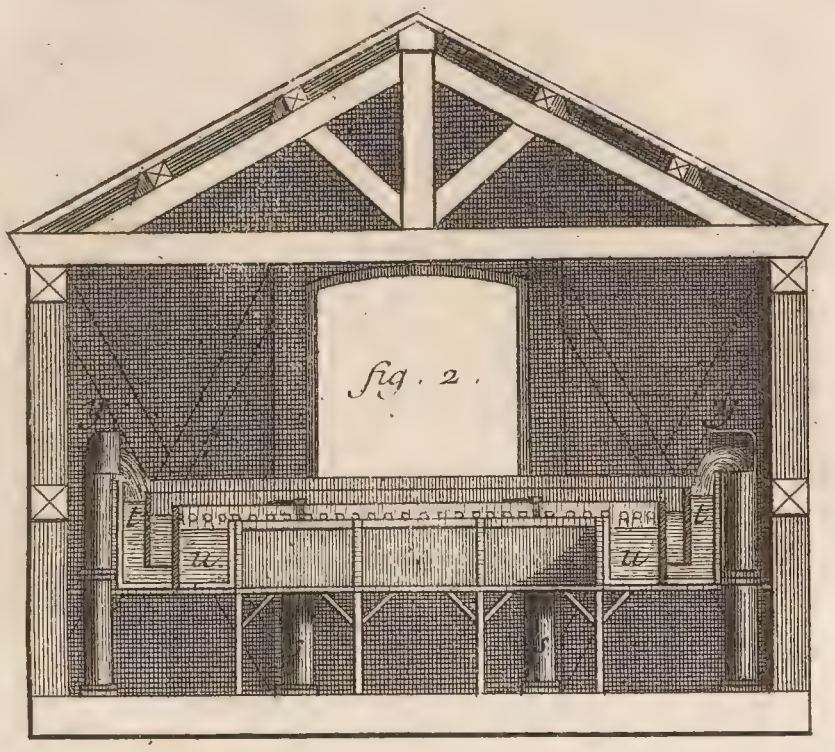

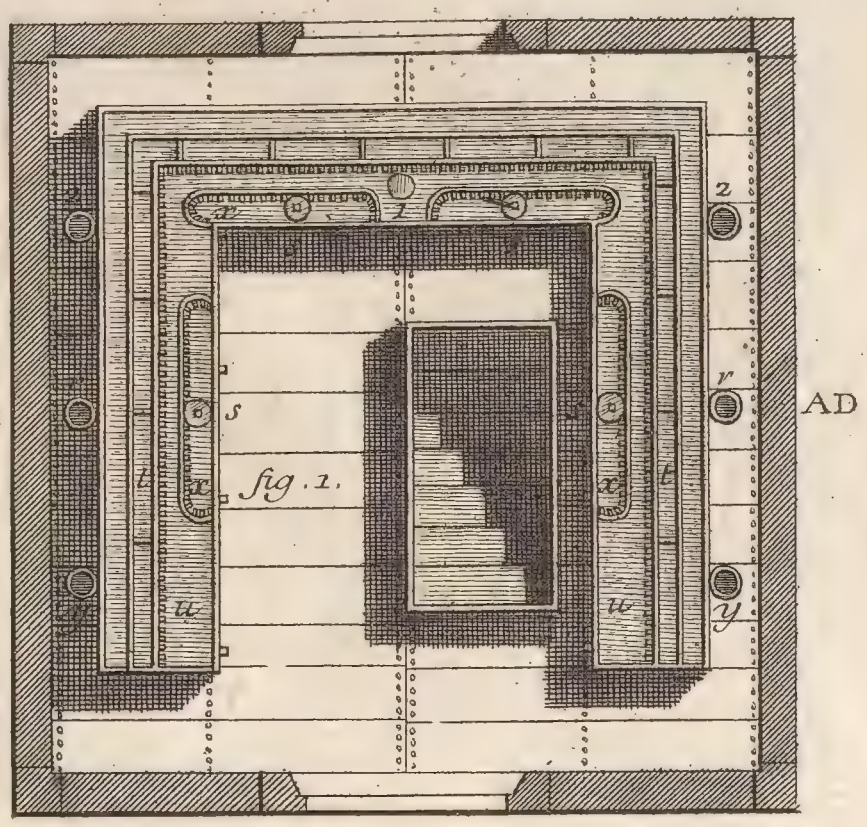

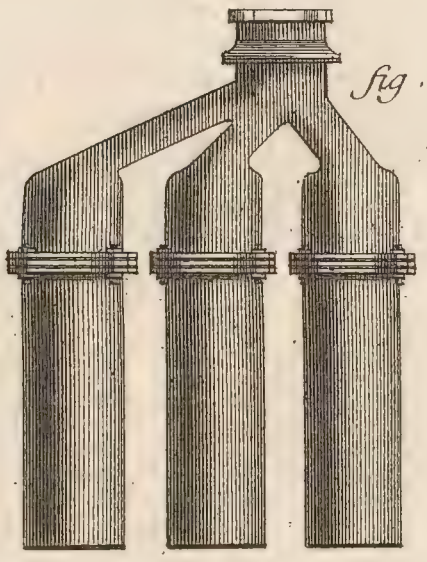

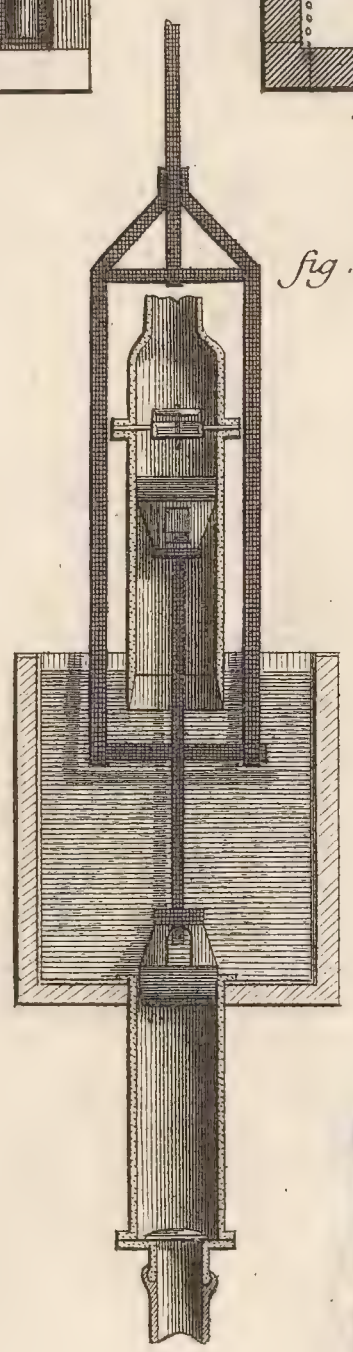

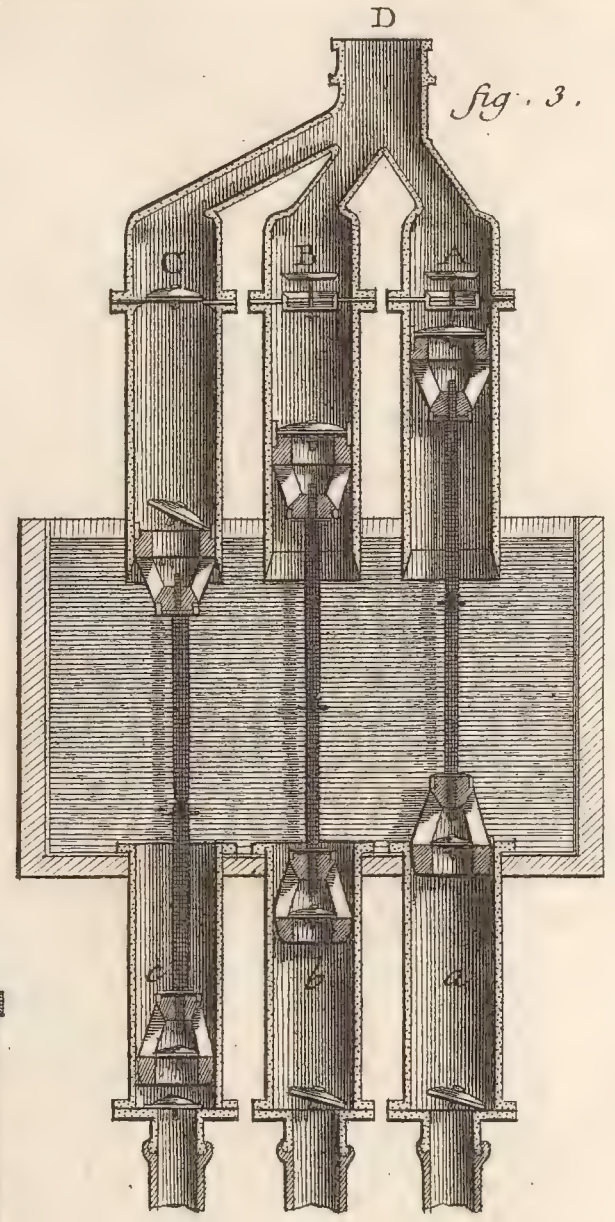

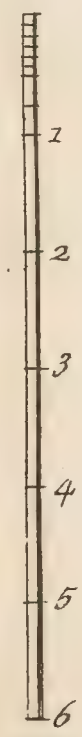

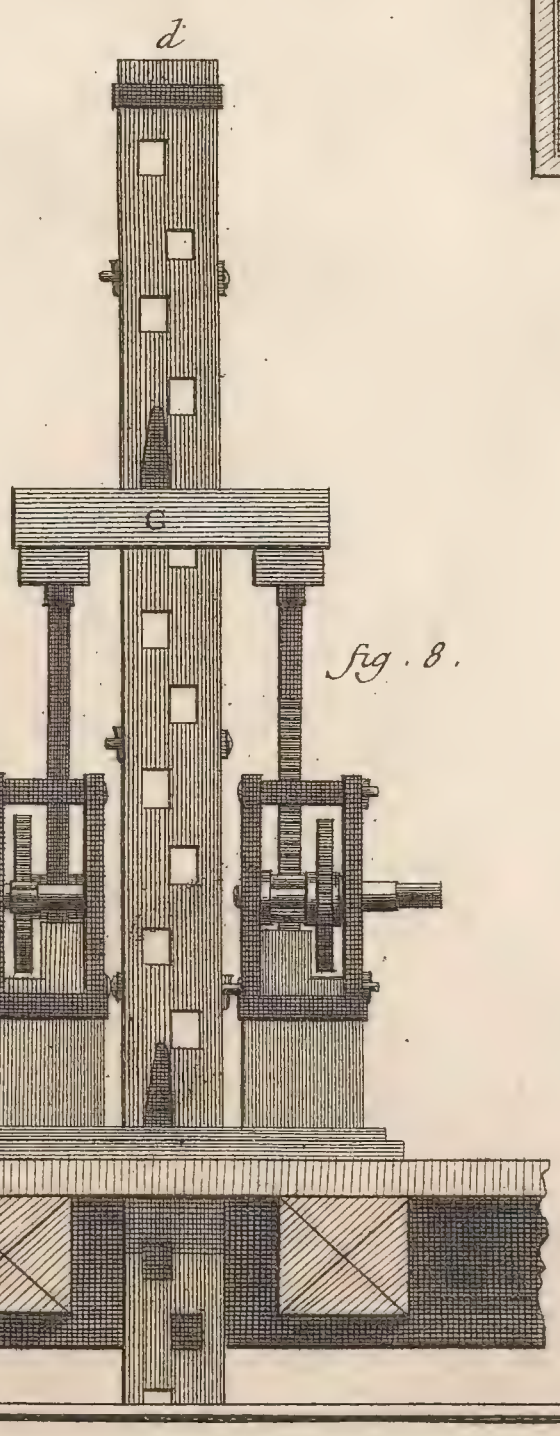

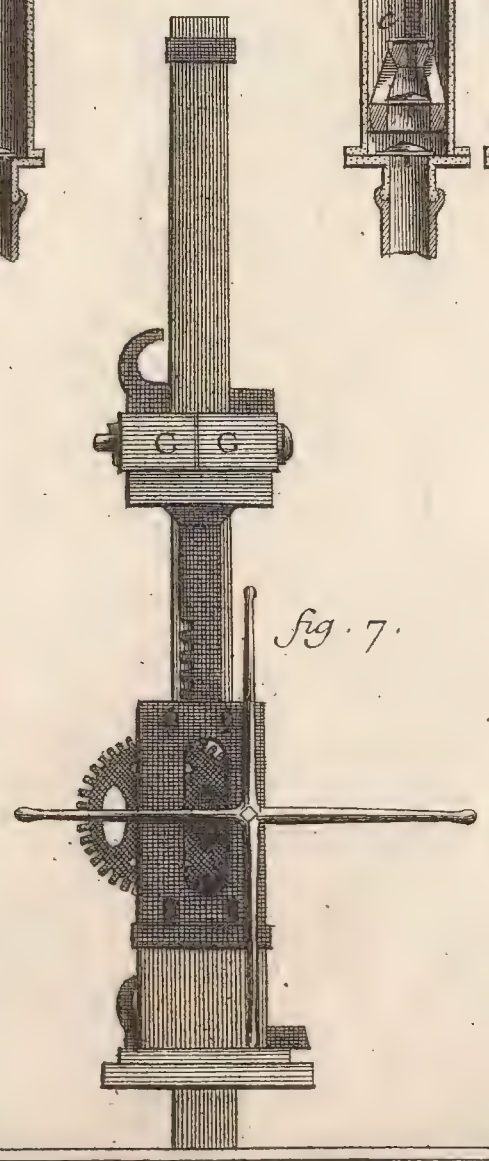

Gousvier del

Defehrt fecit

Charpente,

Pompe du Pont Notre Dame.

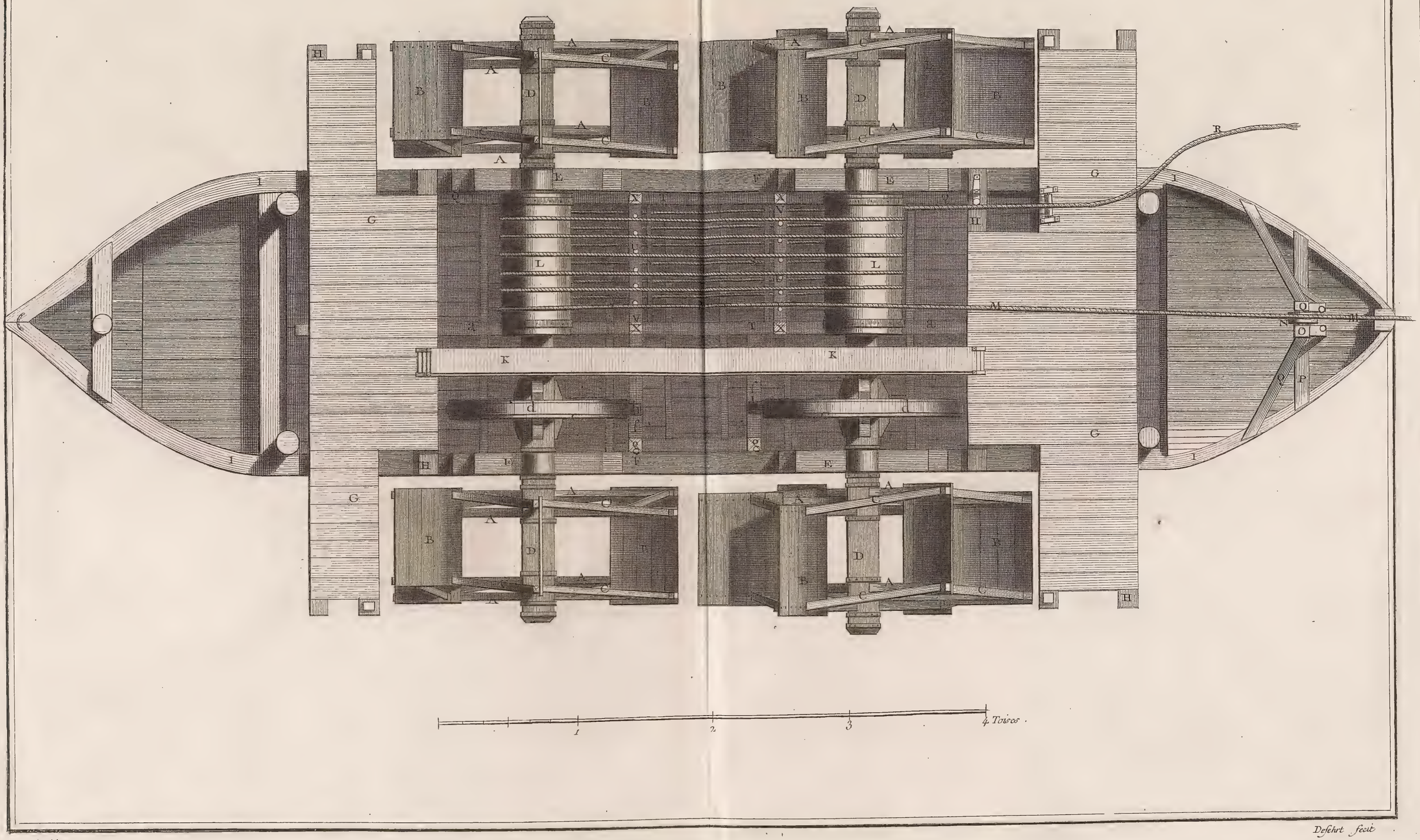

Lucotte del.

Desfort fecit.

Charpente, *Machine à remonter les Bateaux.*

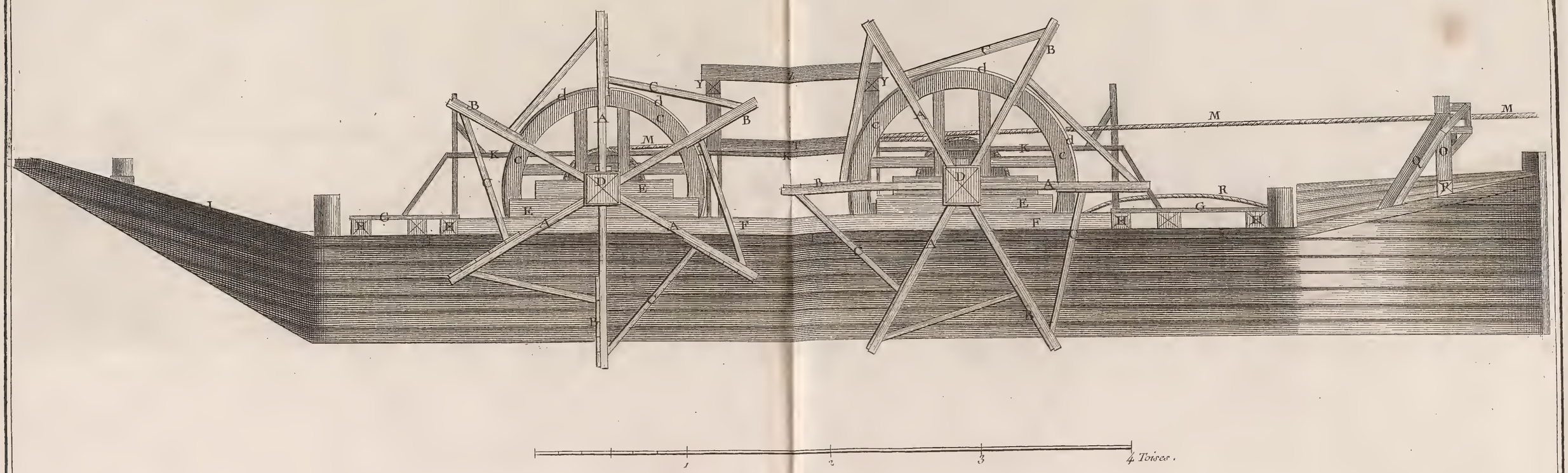

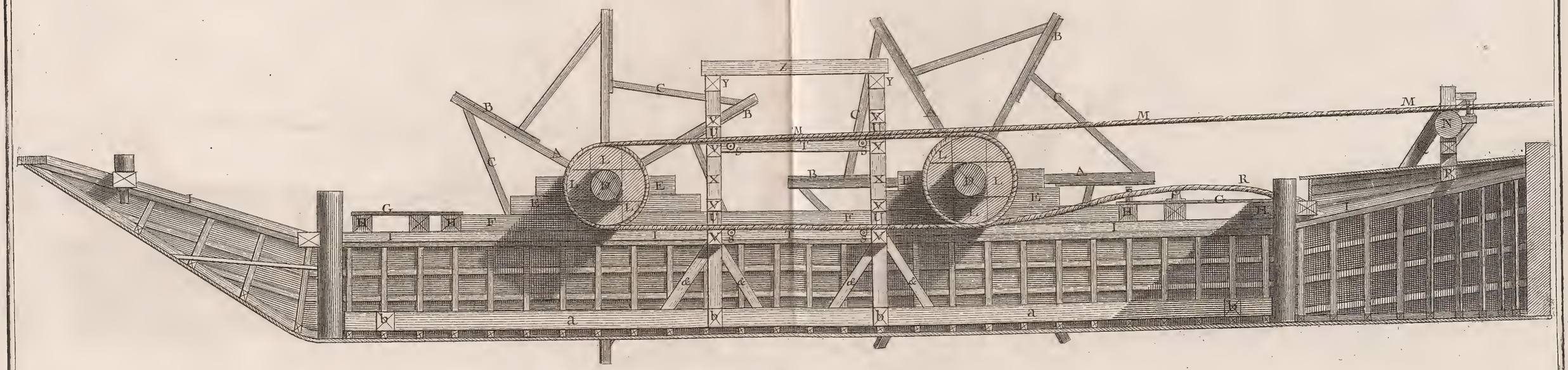

Lucotte del.

Prevost fecit.

Charpente. *Machine a remonter les Bateaux.*

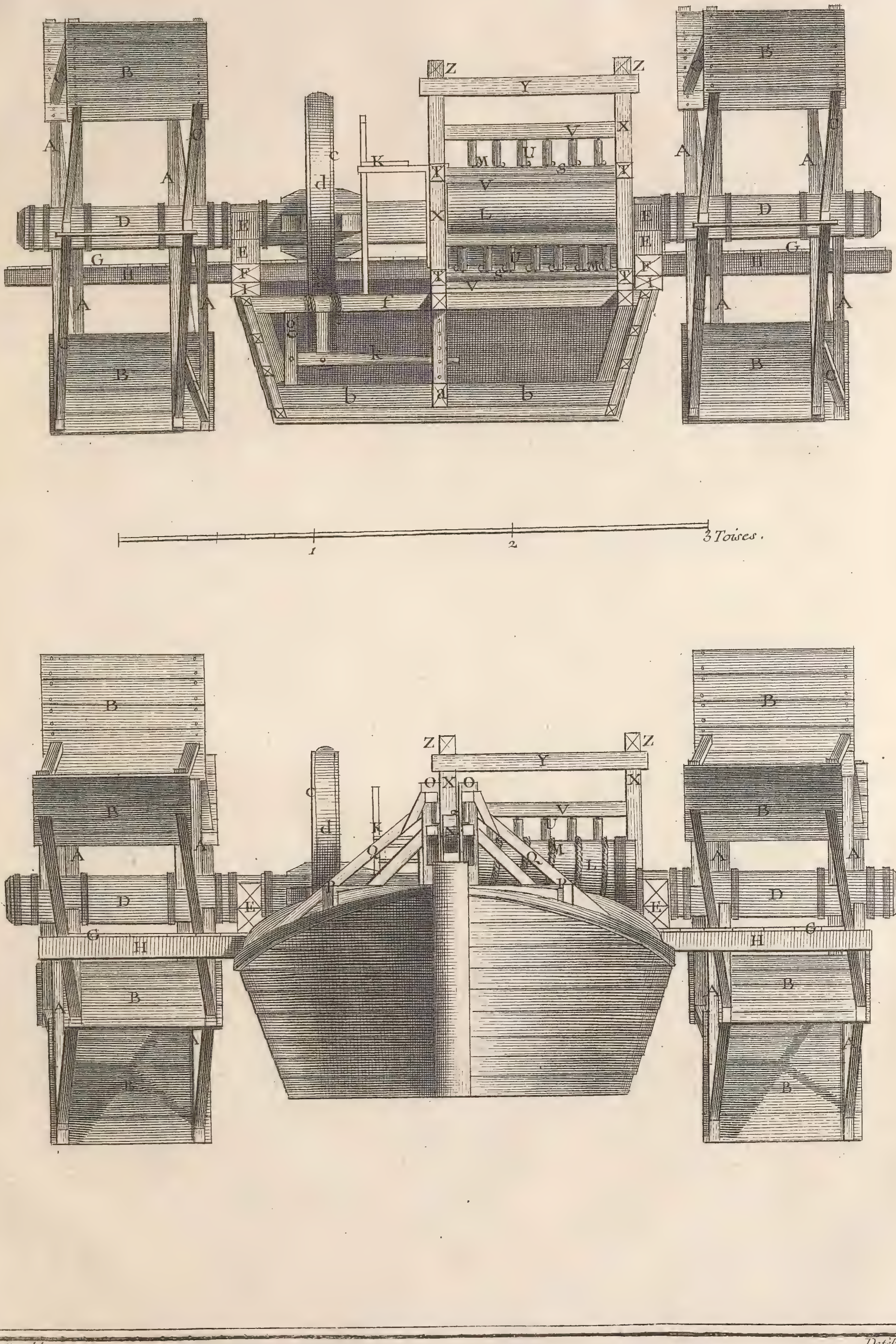

Lucotte del.

Defehrt fecit.

Charpente, Machine a remonter les bateaux.

Fig. 3.

Vue du coté de la poupe.

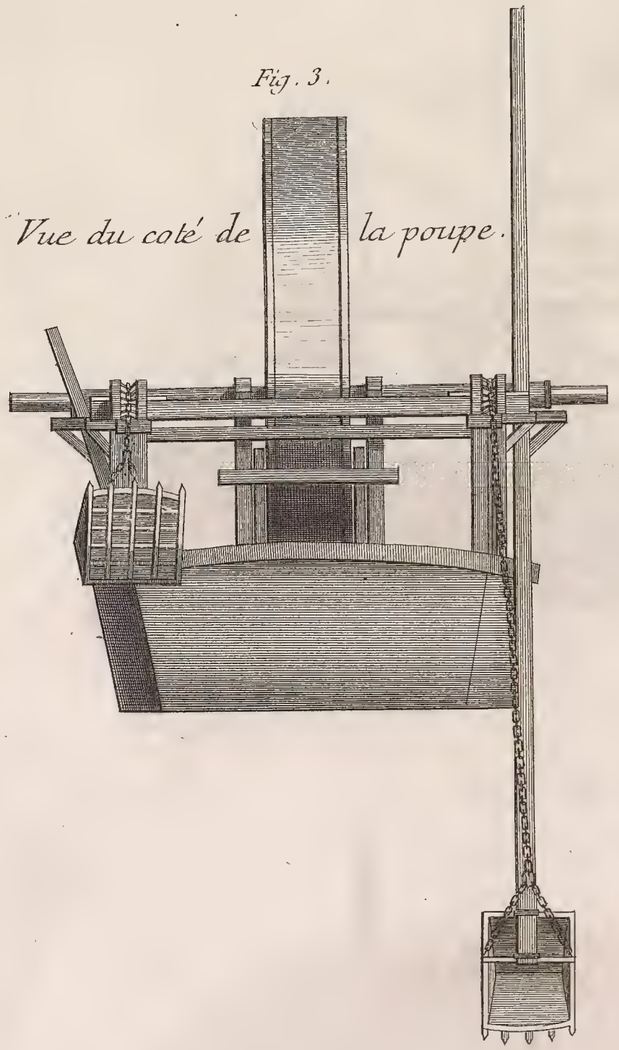

Fig. 2.

Profil sur la ligne AB.

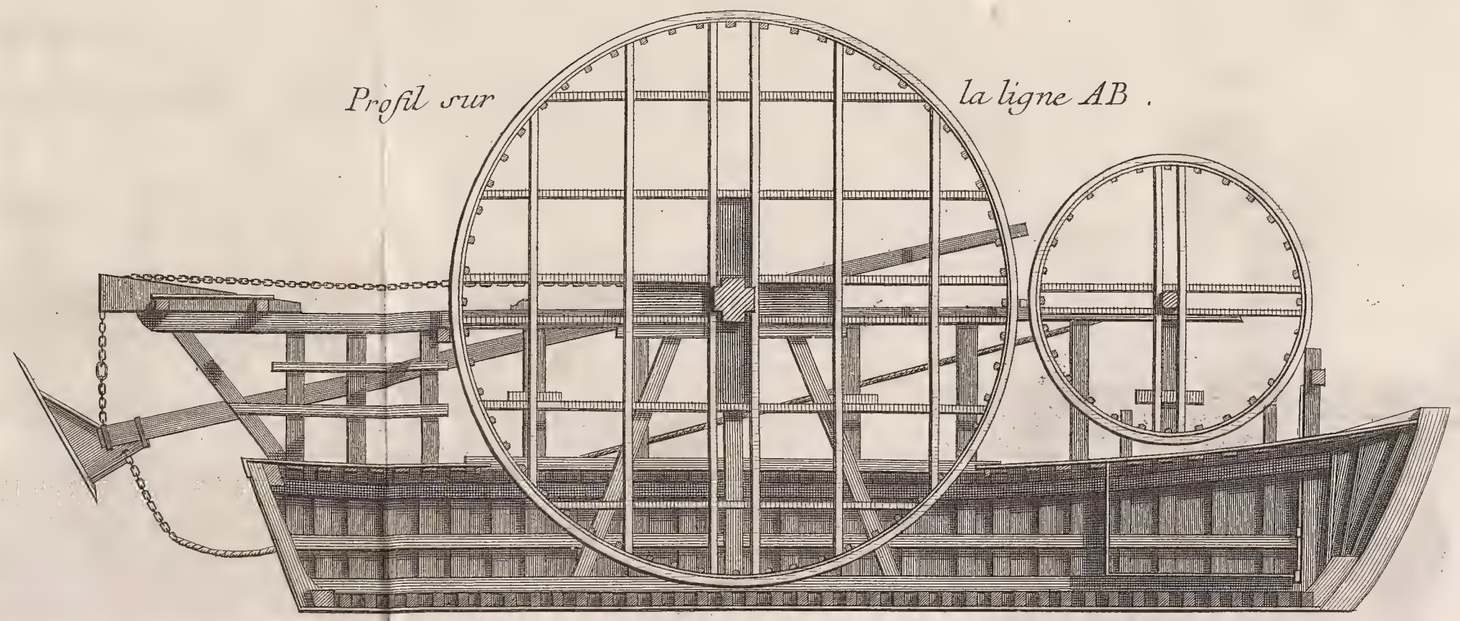

Fig. 1.

Plan la moitié ABD passe au dessous des Essieux des Roües.

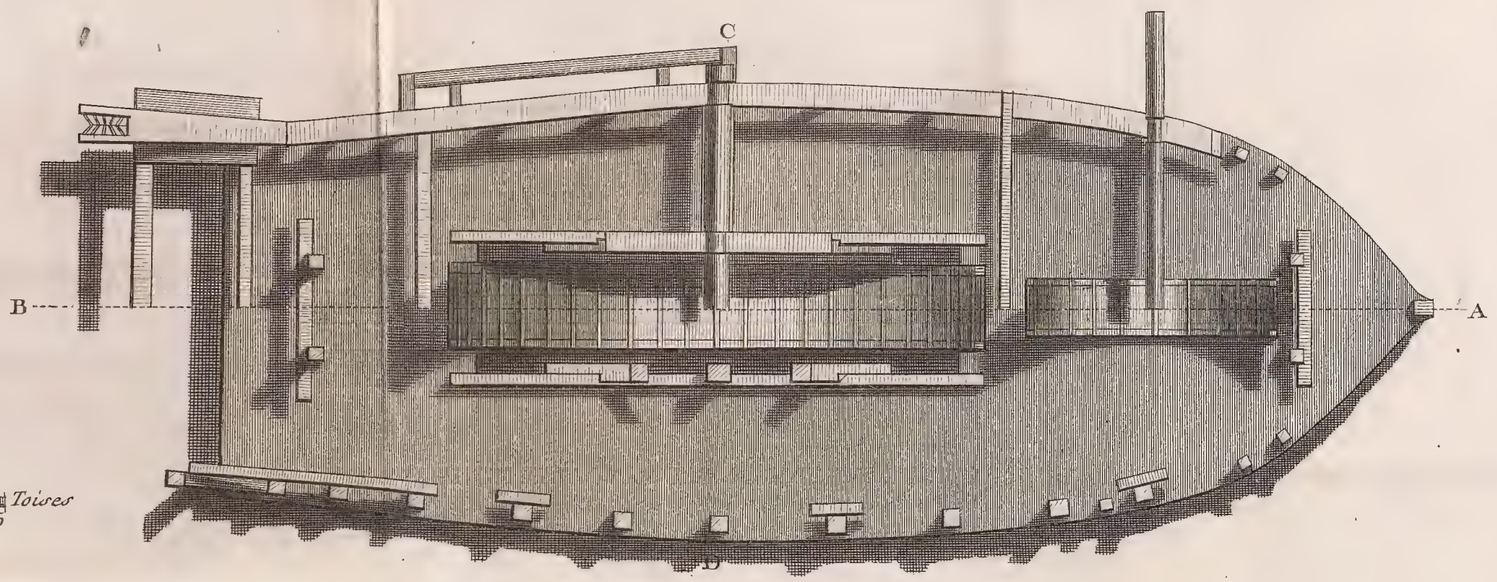

Echelle

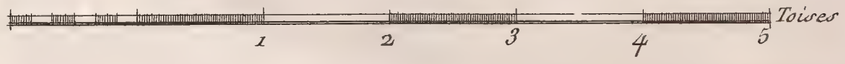

Charpente. Machine a curer les Ports.

fig. 1.

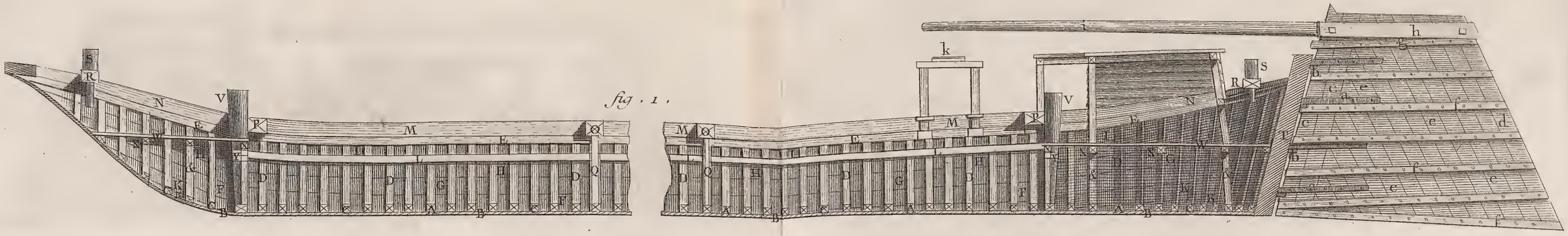

fig. 2.

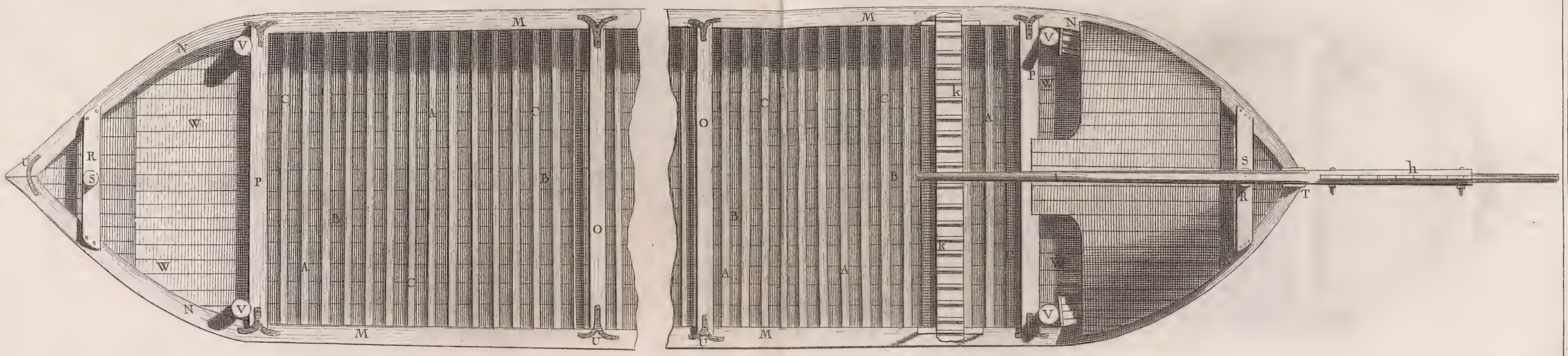

fig. 4.

fig. 3.

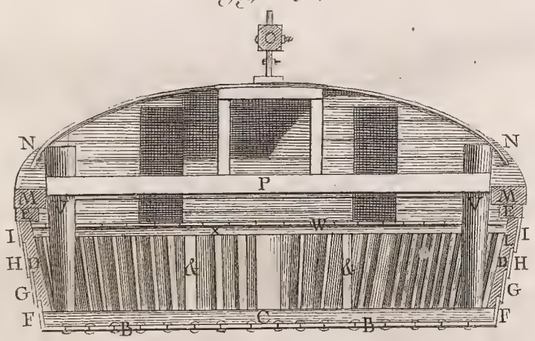

fig. 5.

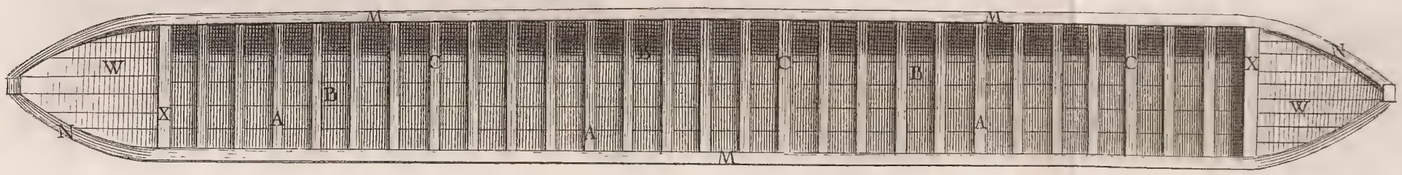

Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Bateaux.

fig . 6 .

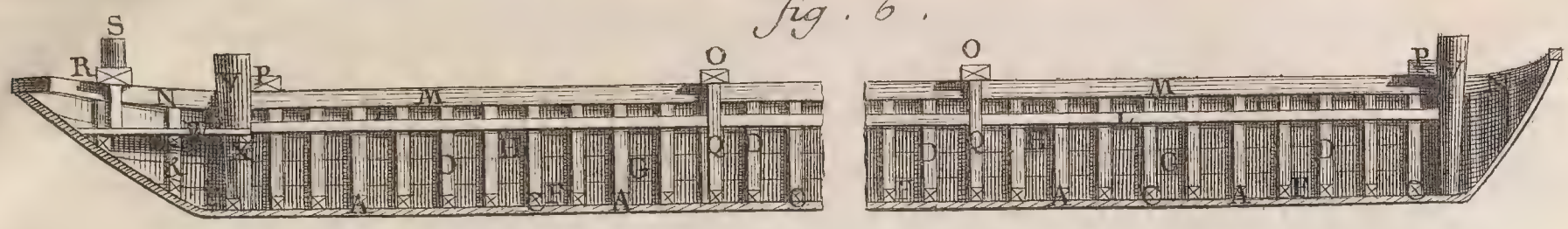

fig . 7 .

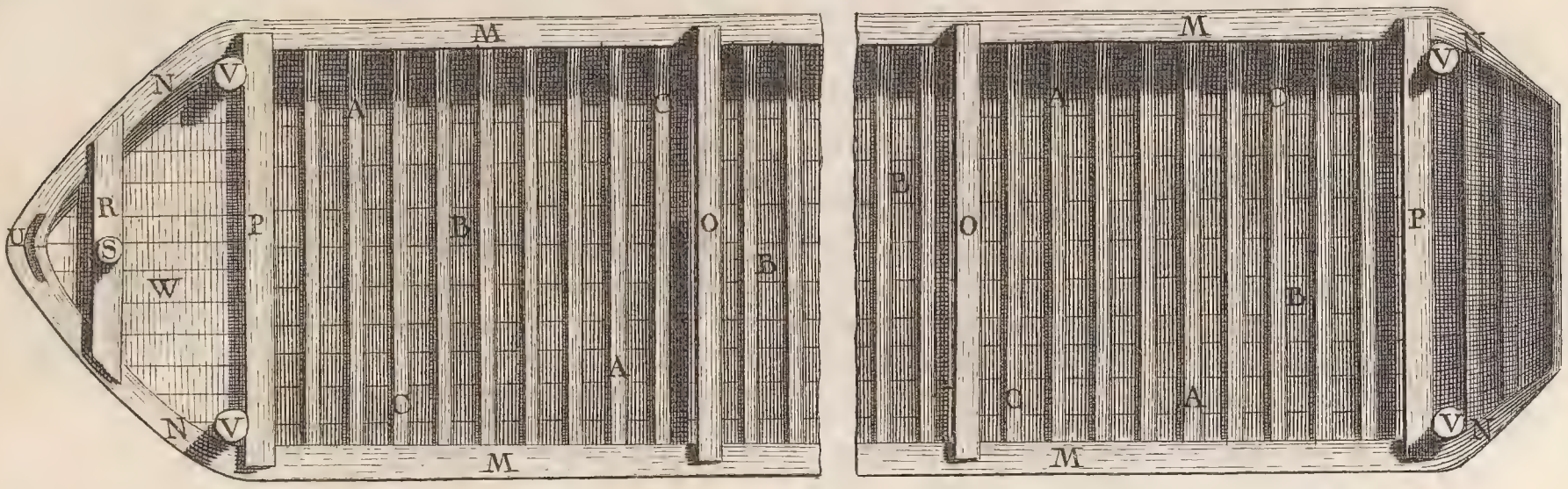

fig . 8 .

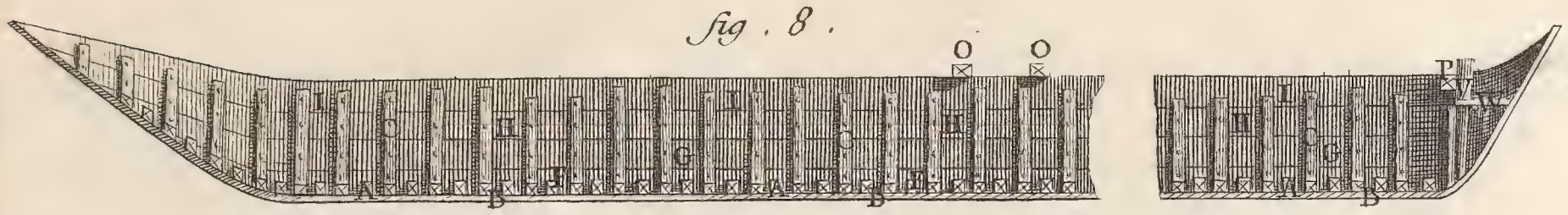

fig . 9 .

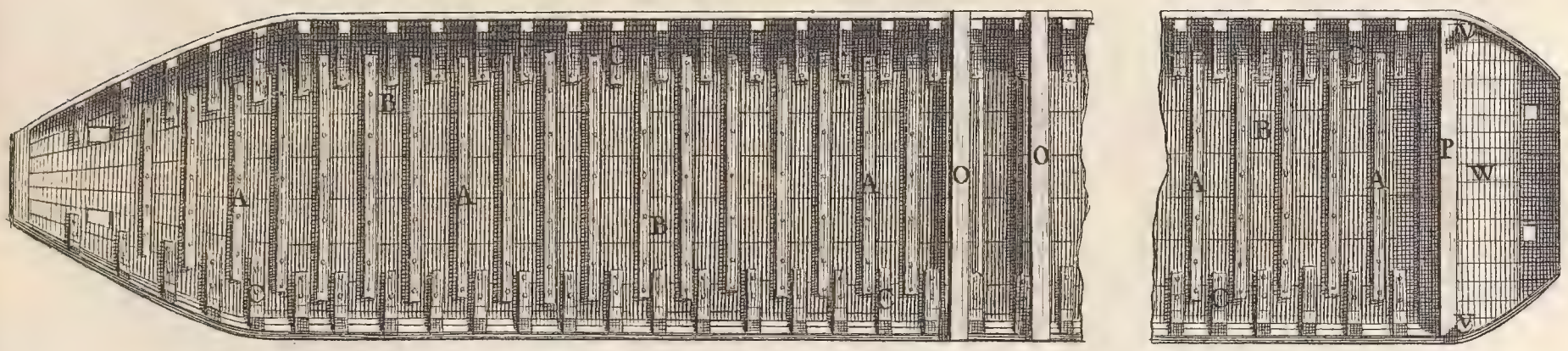

fig . 10 .

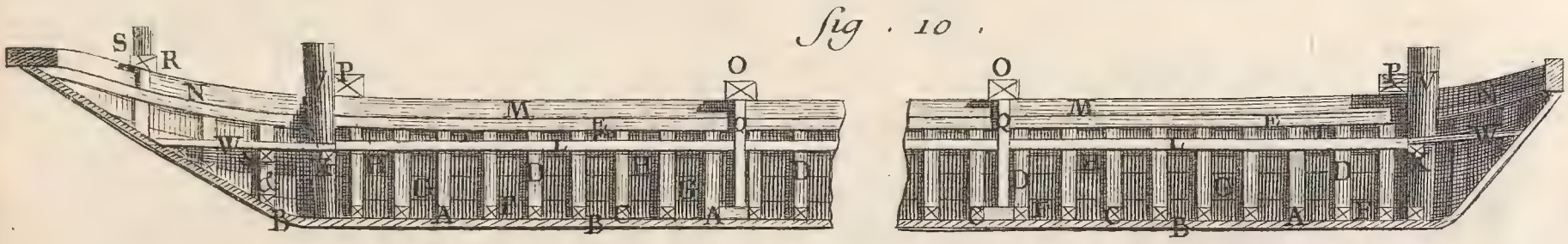

fig . 11 .

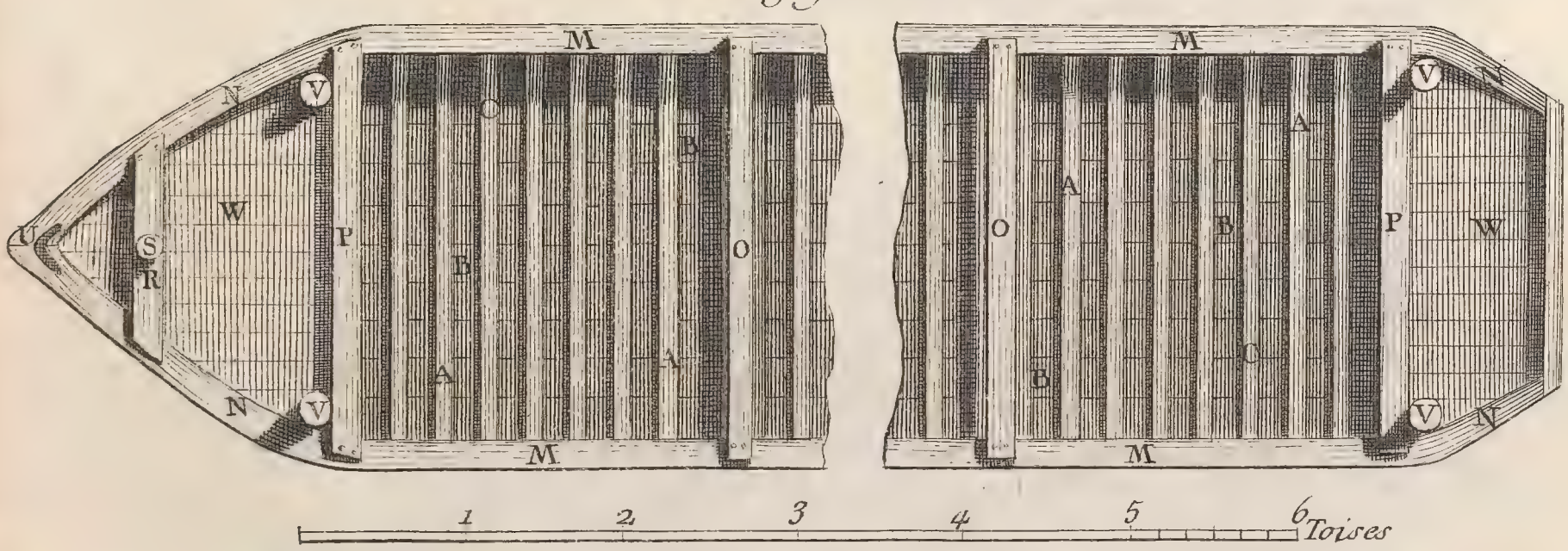

Lucotte del

Defehrt Sculp

Charpente, Bateaux .

fig. 12.

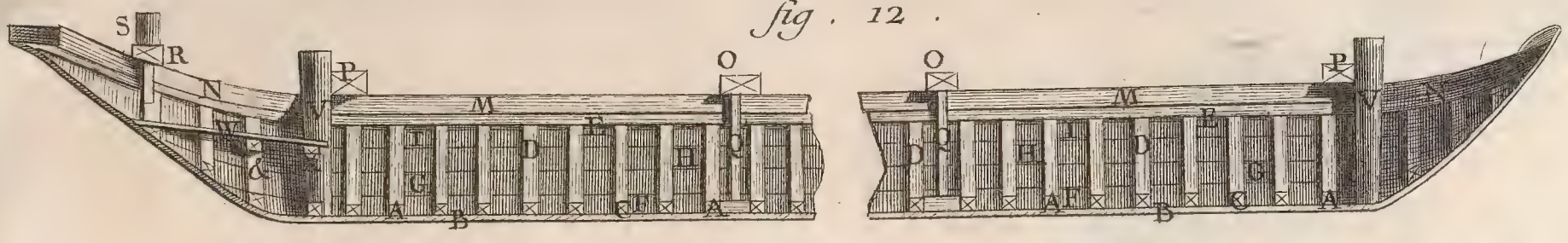

fig. 13.

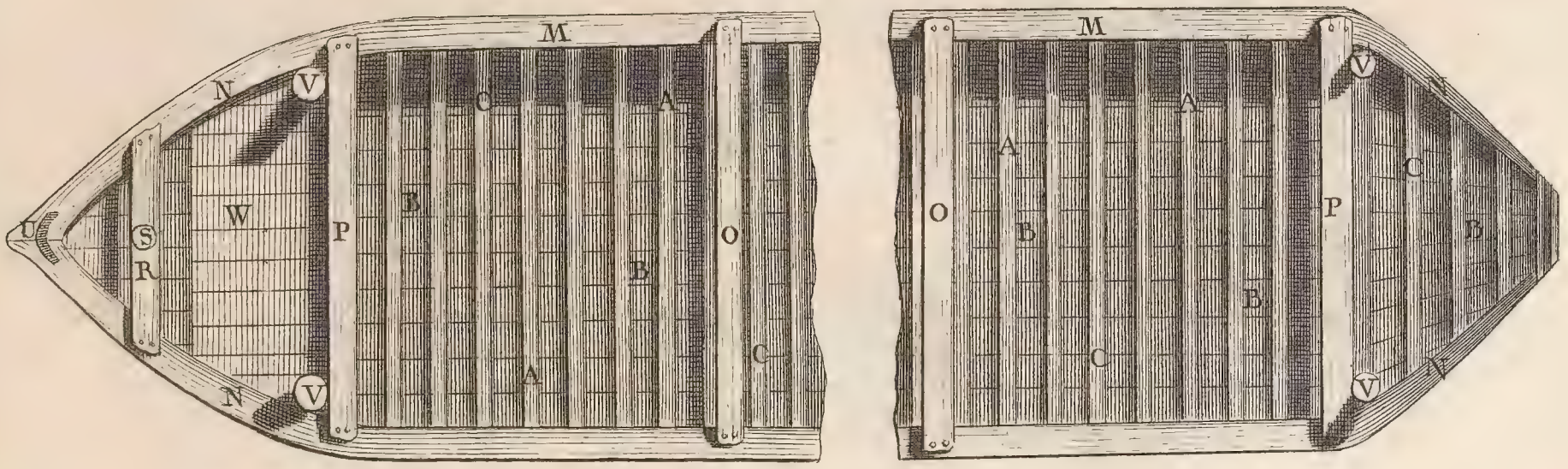

fig. 14.

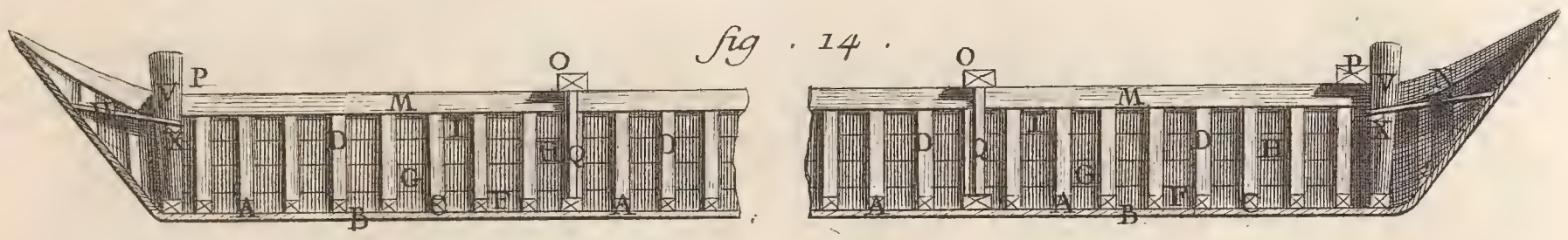

fig. 15.

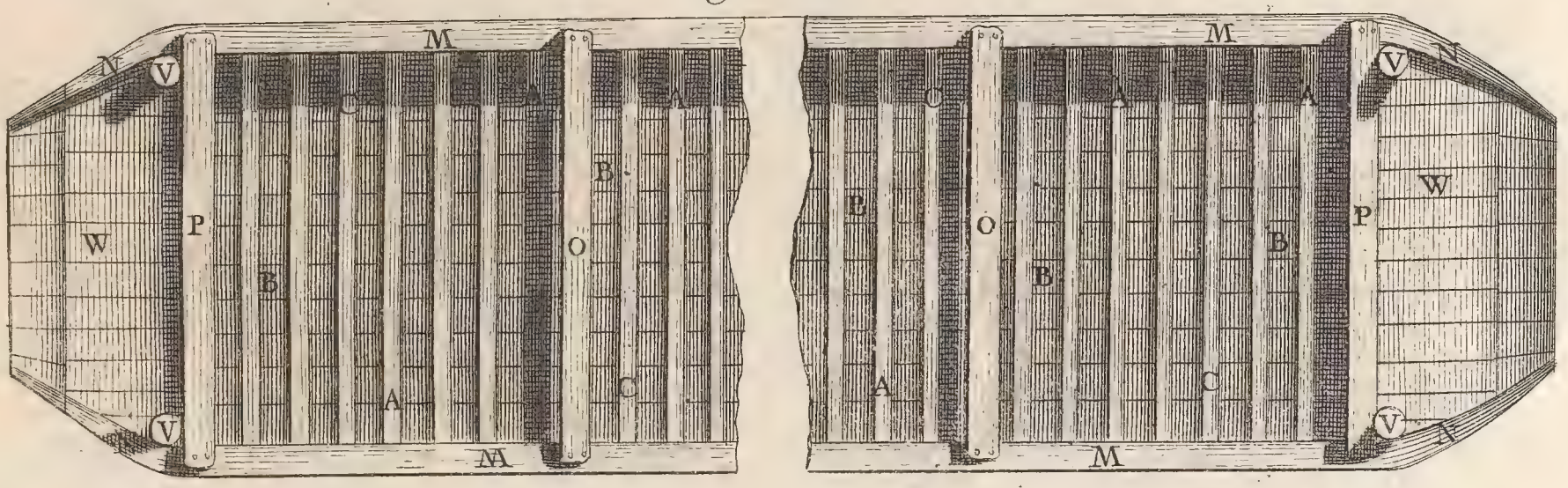

fig. 16.

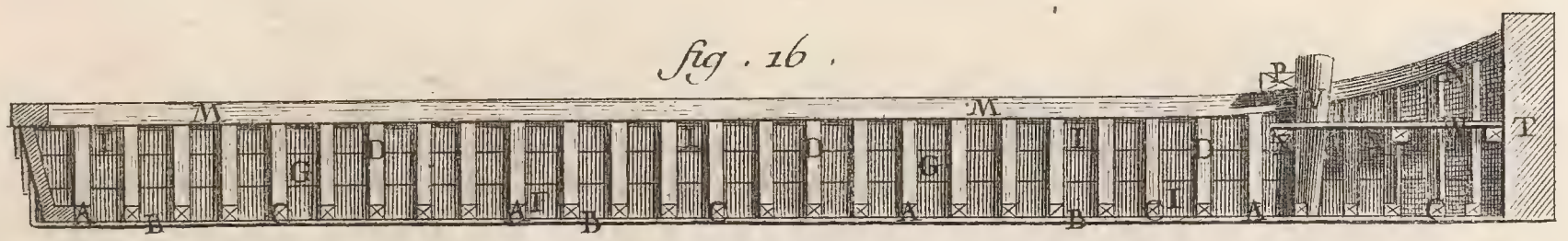

fig. 17.

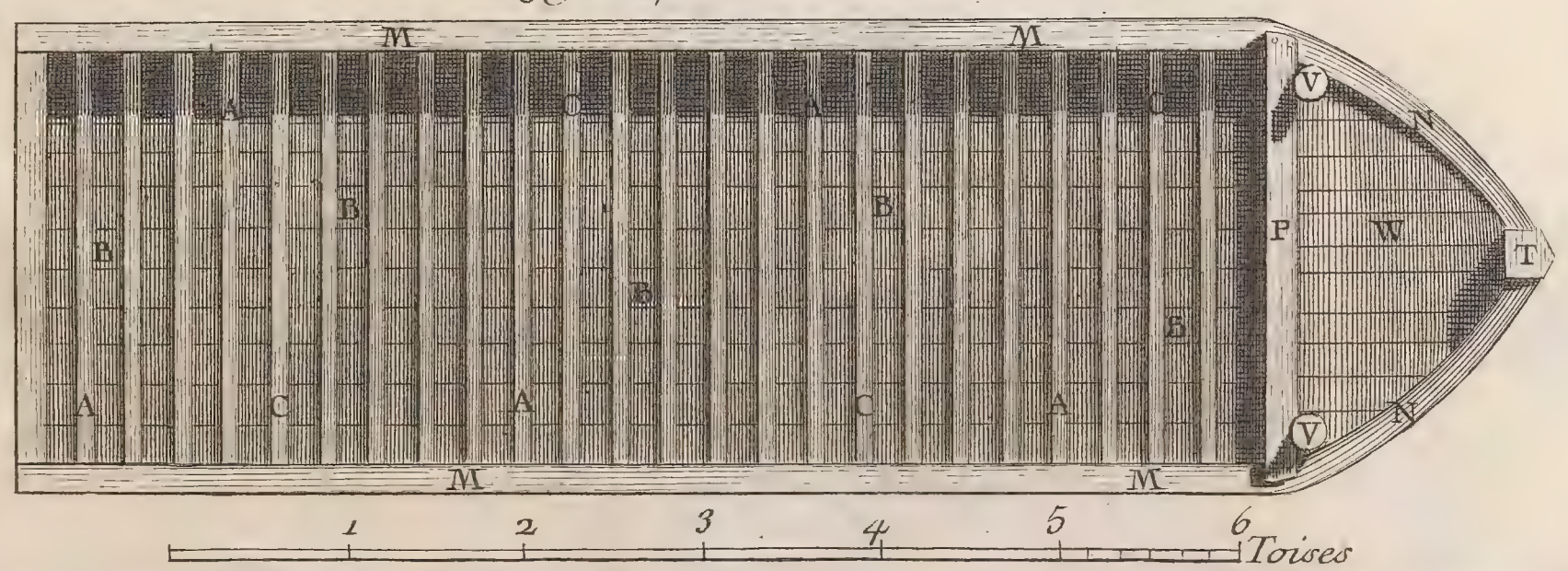

Lucotte del

Defehrt Sculp

Charpente, Bateaux.

fig . 18 .

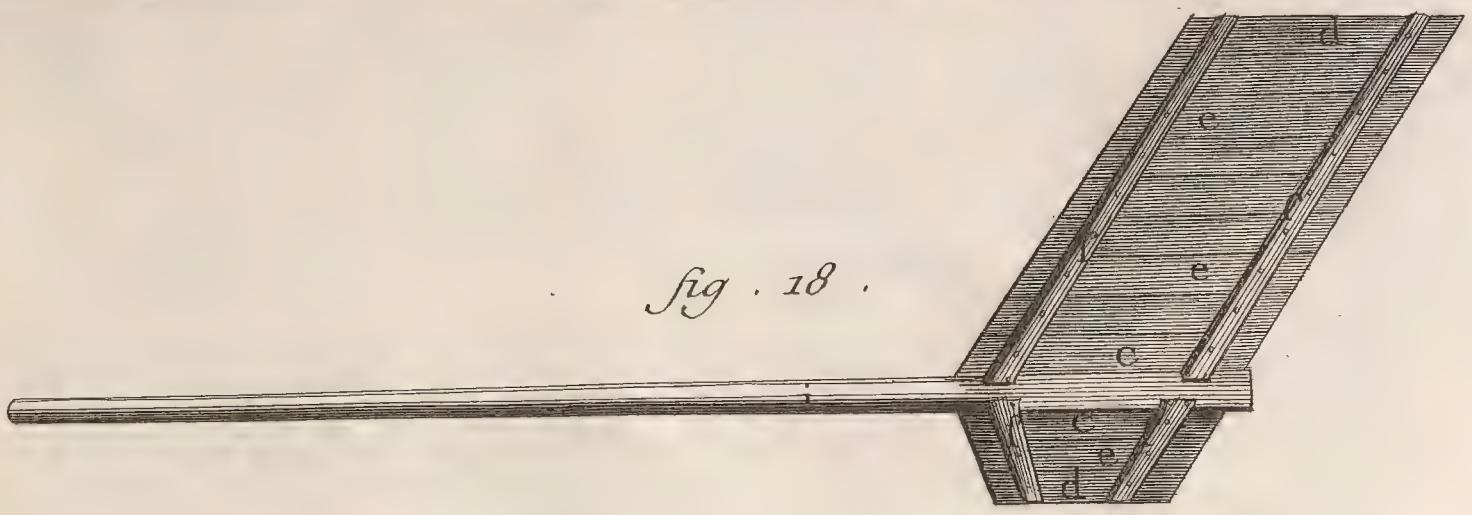

fig . 19 .

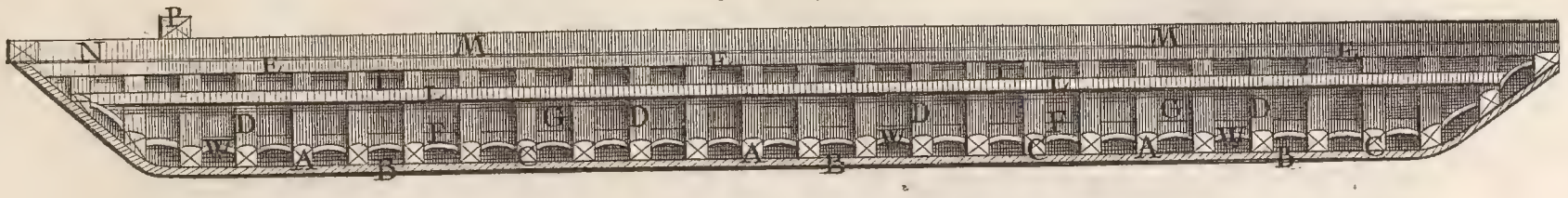

fig . 20 .

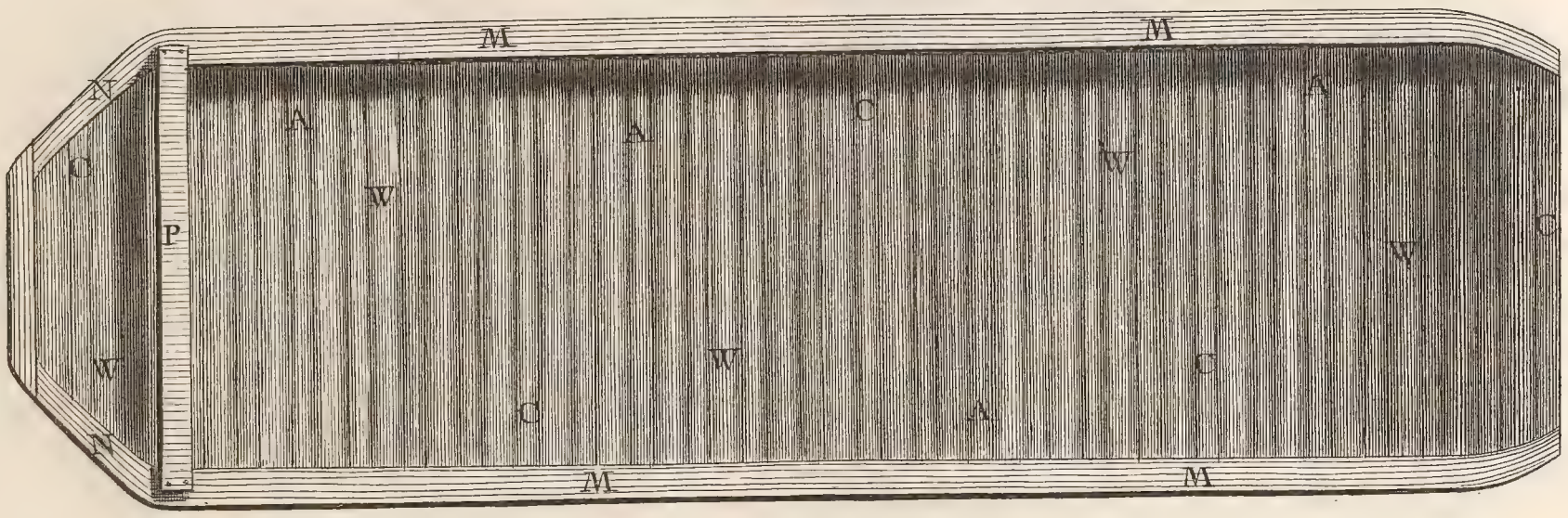

fig . 21 .

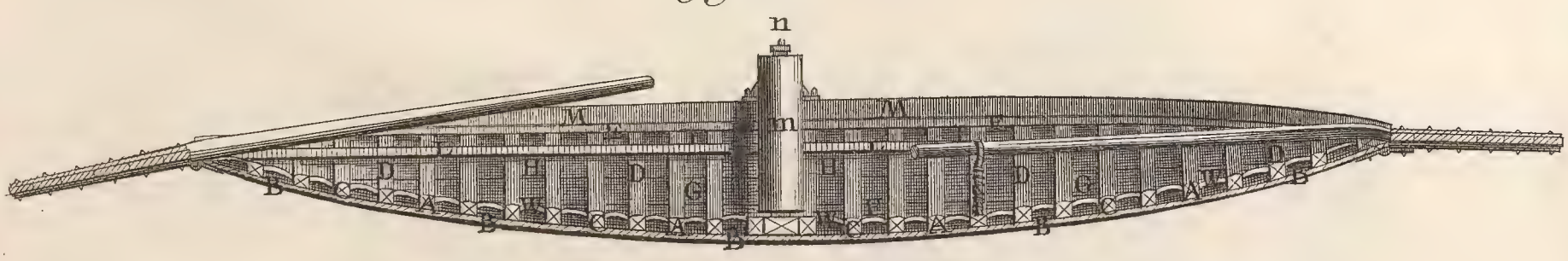

fig . 22 .

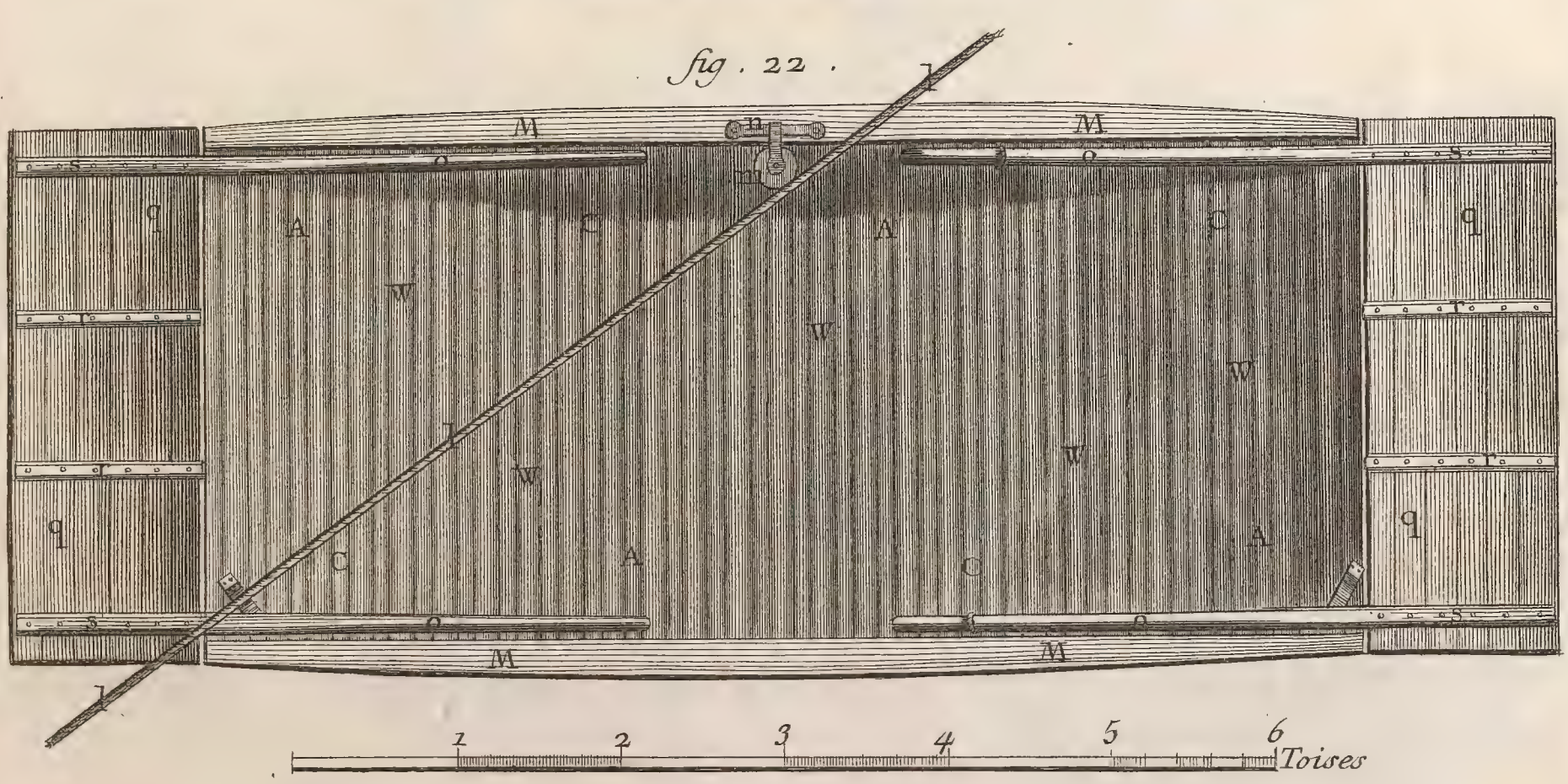

Lucotte del

Prevost fecit

Charpente, Bateaux .

fig. 1.

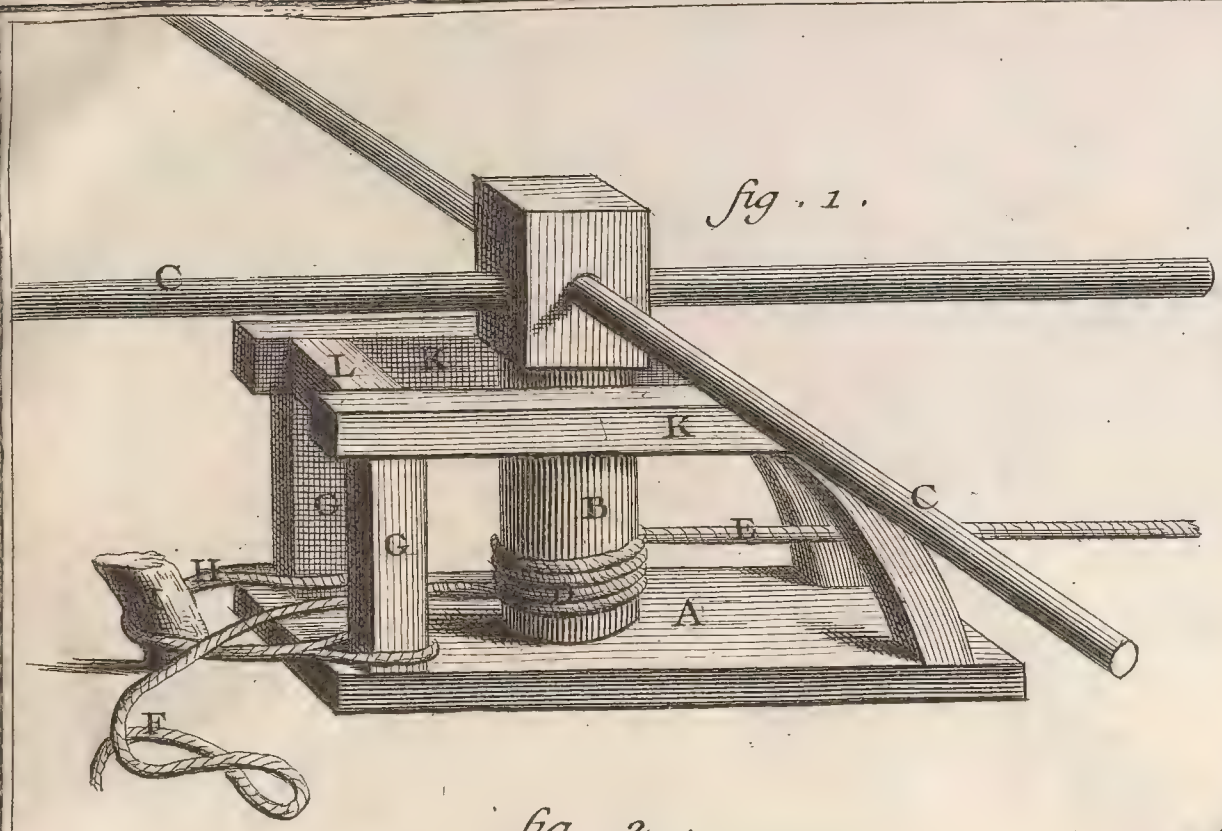

fig. 2.

fig. 3.

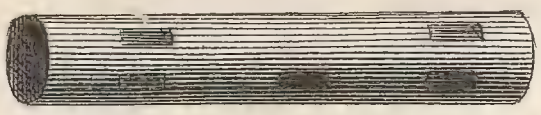

fig. 4.

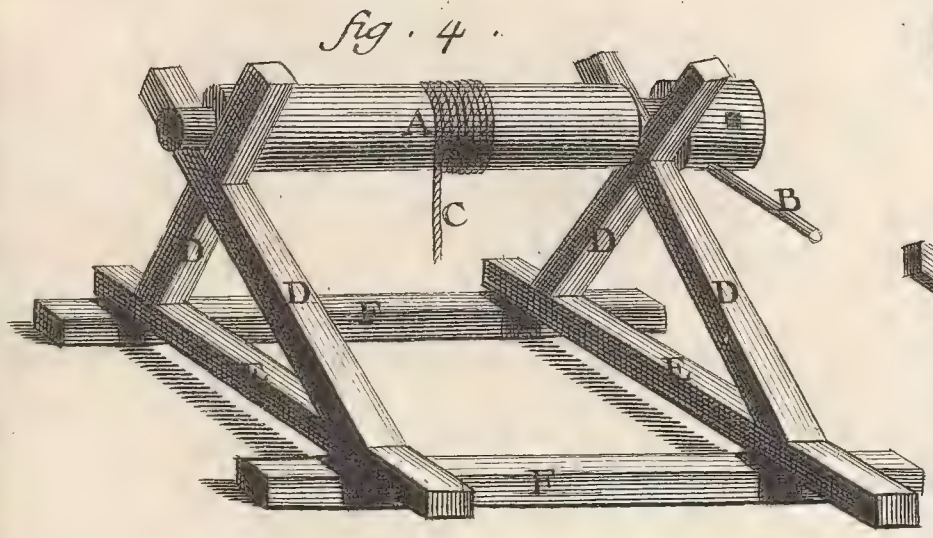

fig. 5.

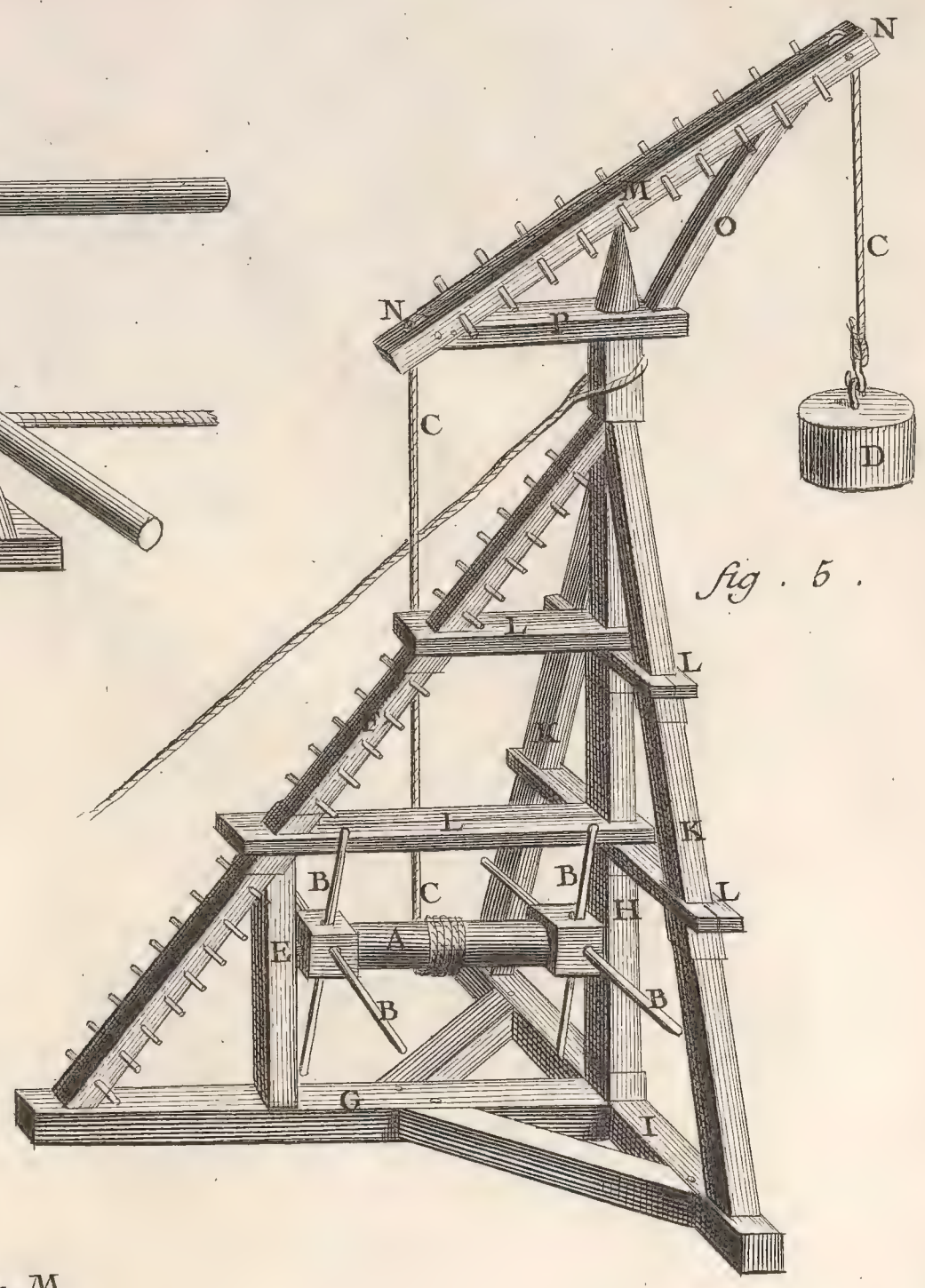

fig. 6.

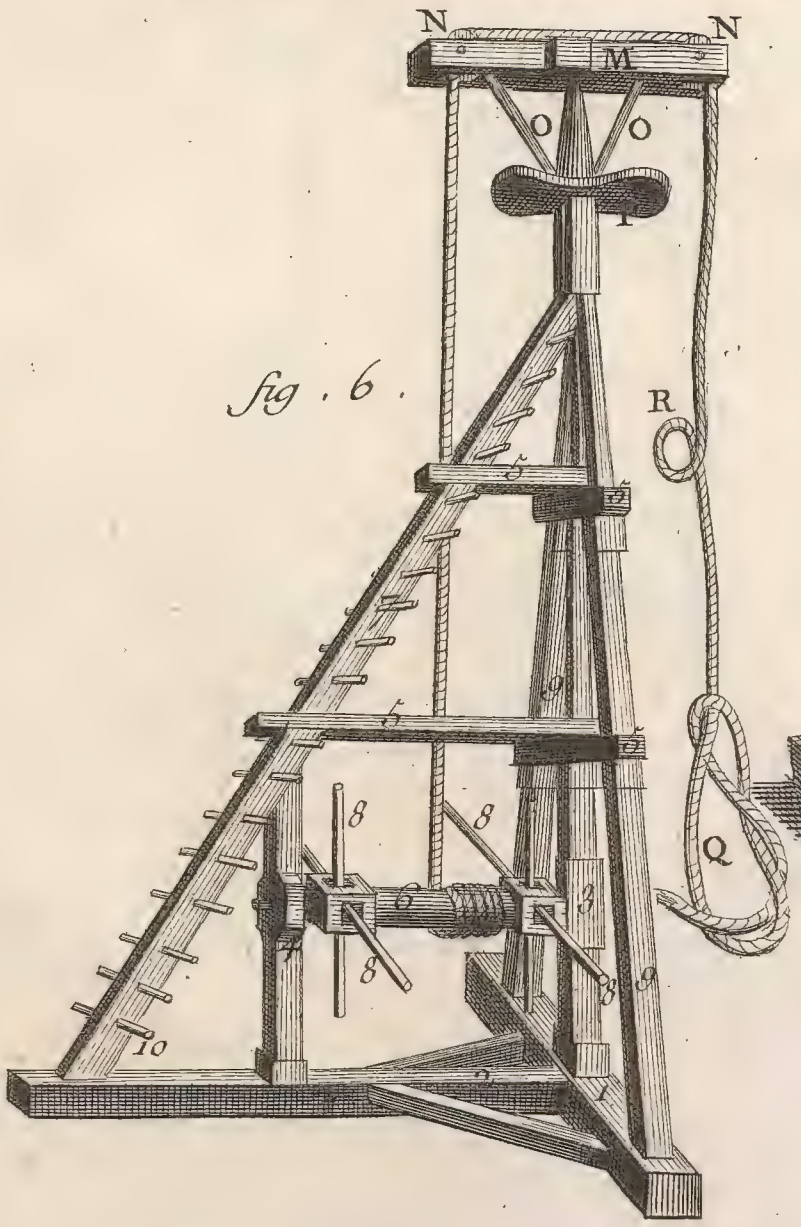

fig. 7.

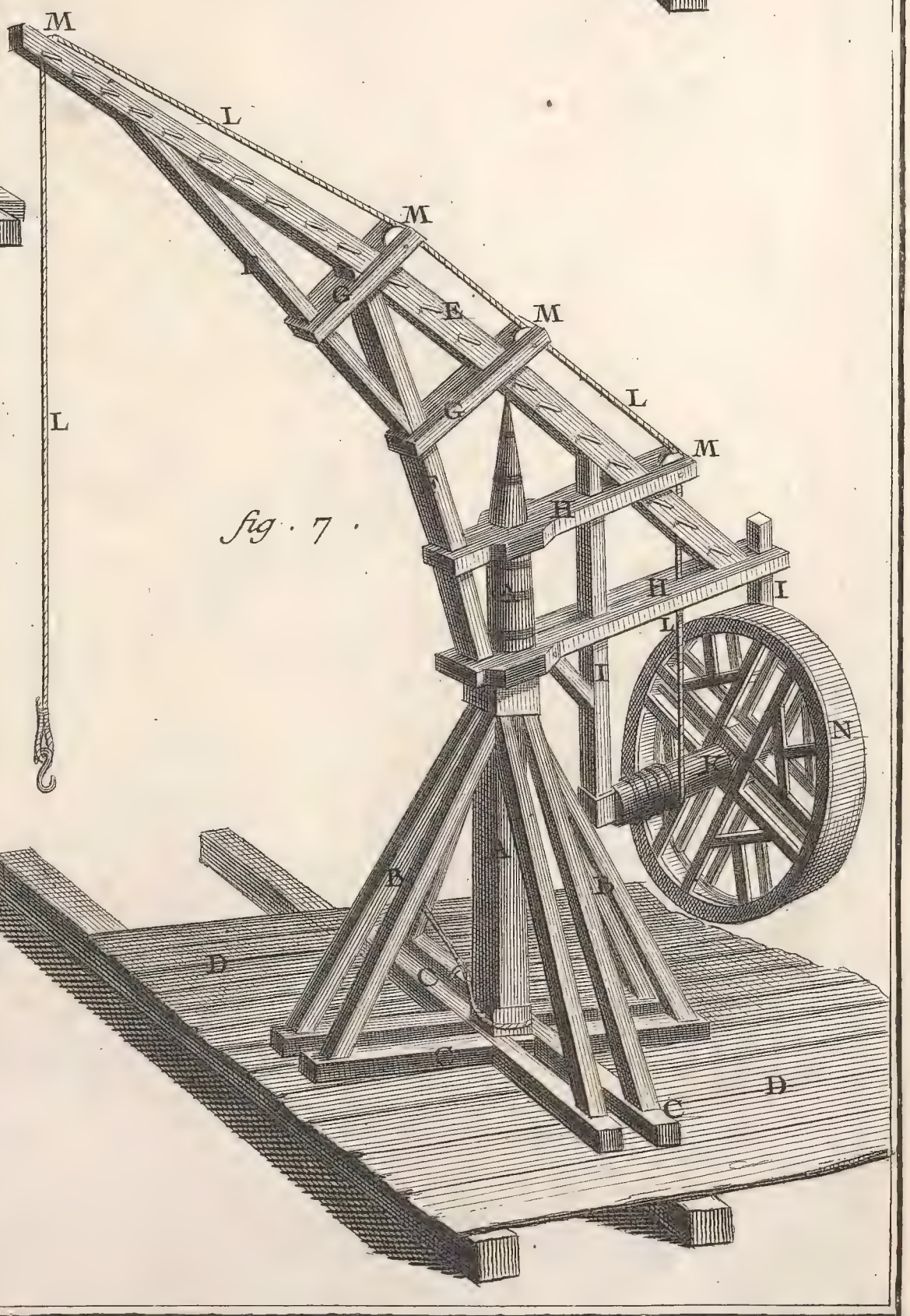

Lucotte del

Defehrt Sculp

Charpente, outils

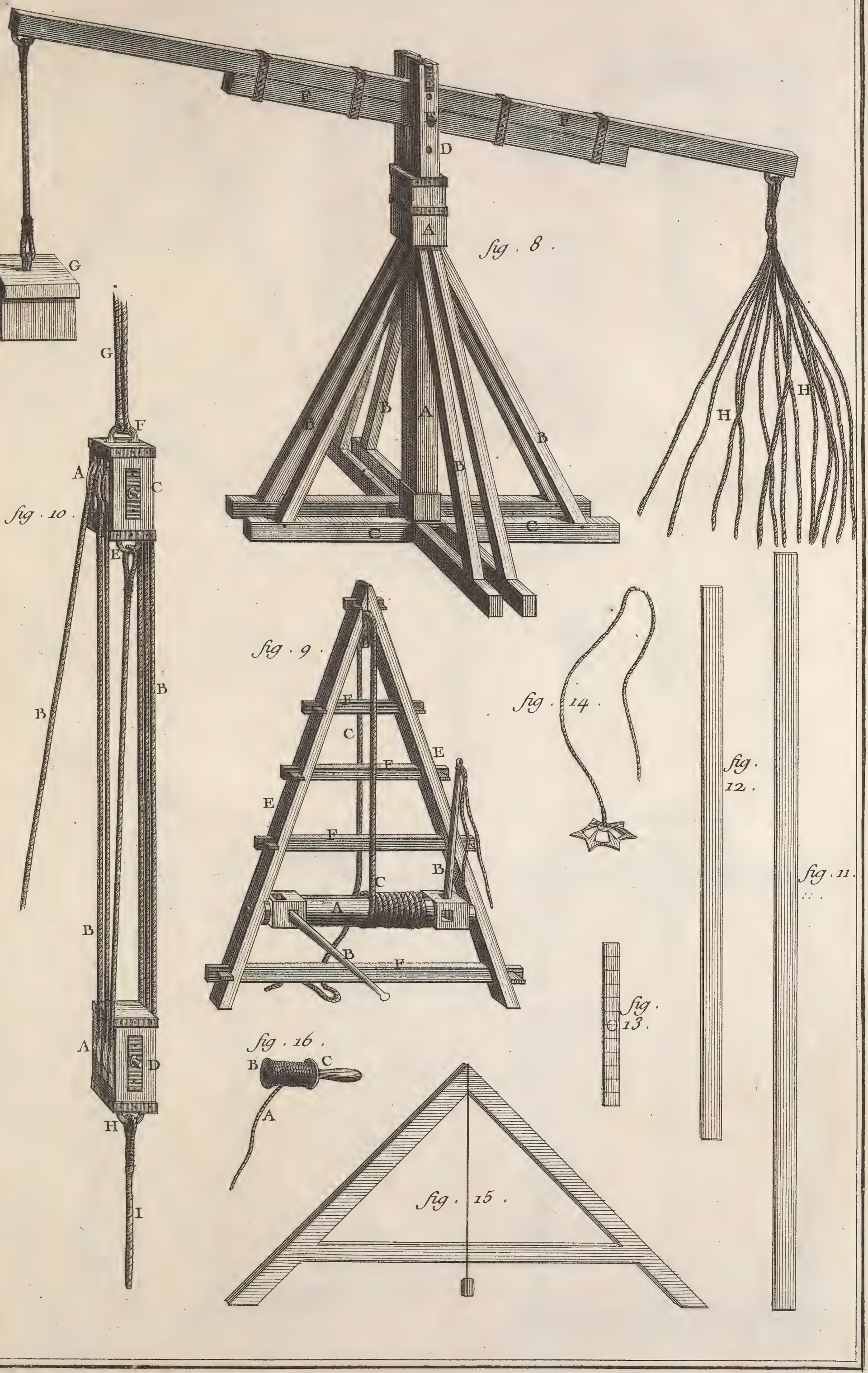

Lucotte del

Deſehrt Sculp

Charpente, outils.

fig . 17 .

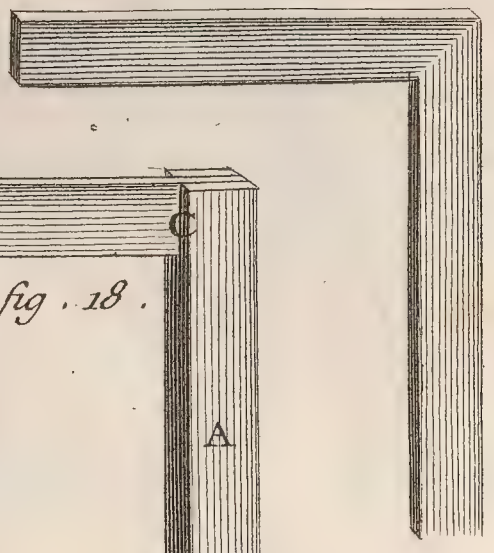

fig . 20 .

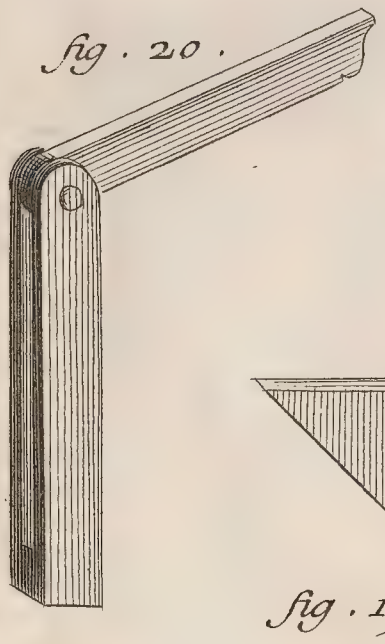

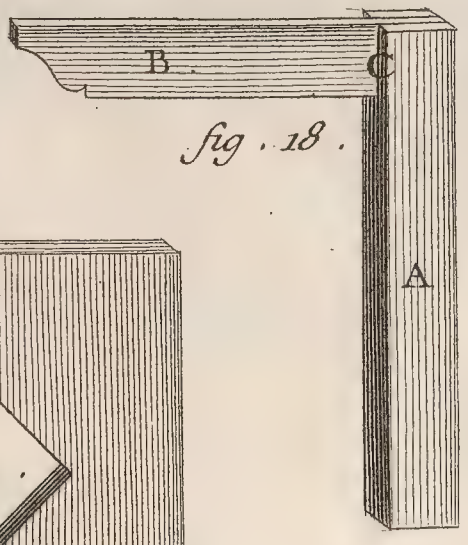

fig . 18 .

fig . 21 .

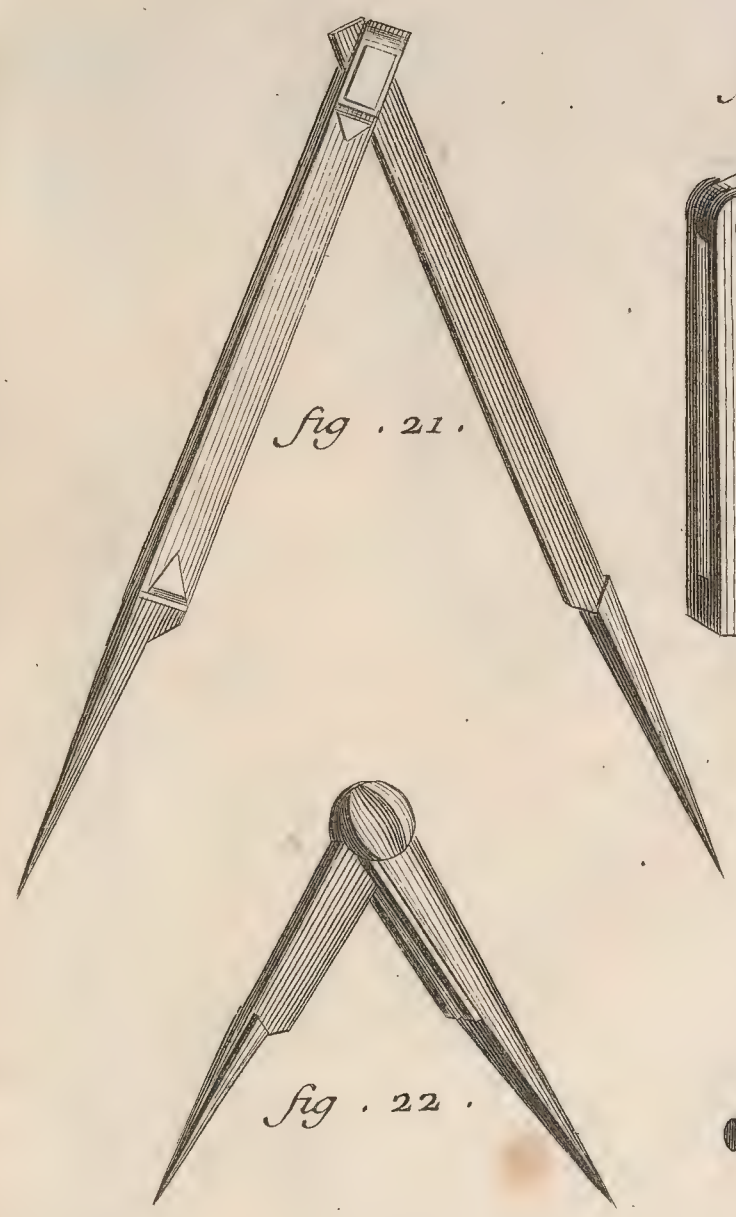

fig . 19 .

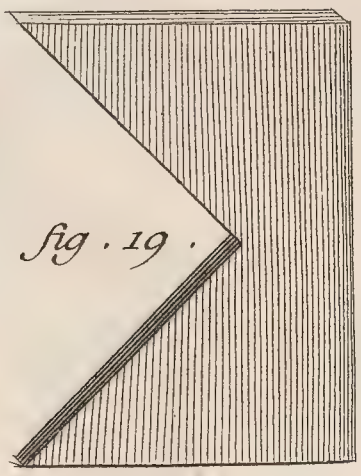

fig . 23 .

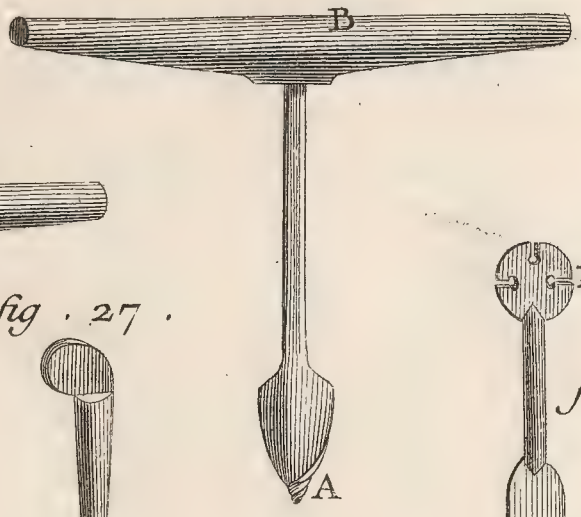

fig . 22 .

fig . 24 .

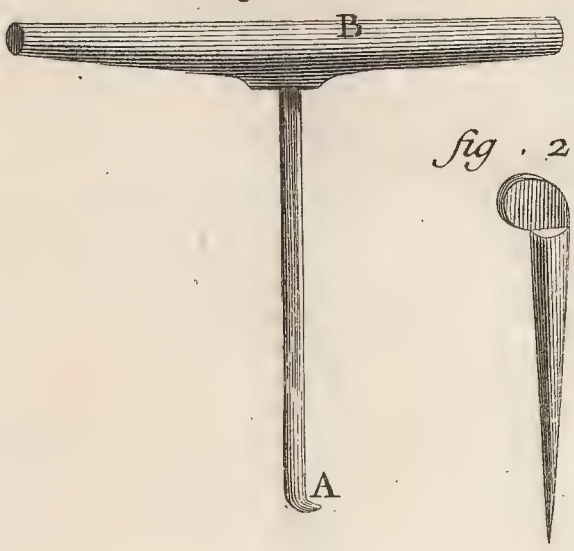

fig . 27 .

fig . 26 .

fig . 25 .

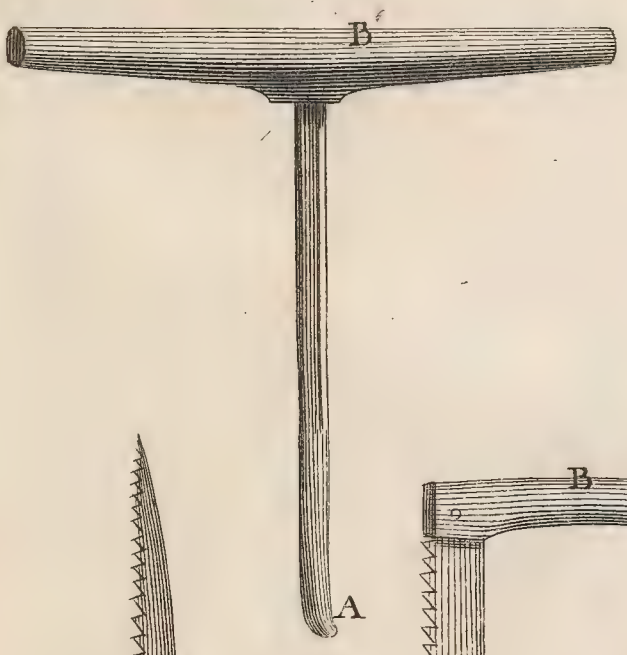

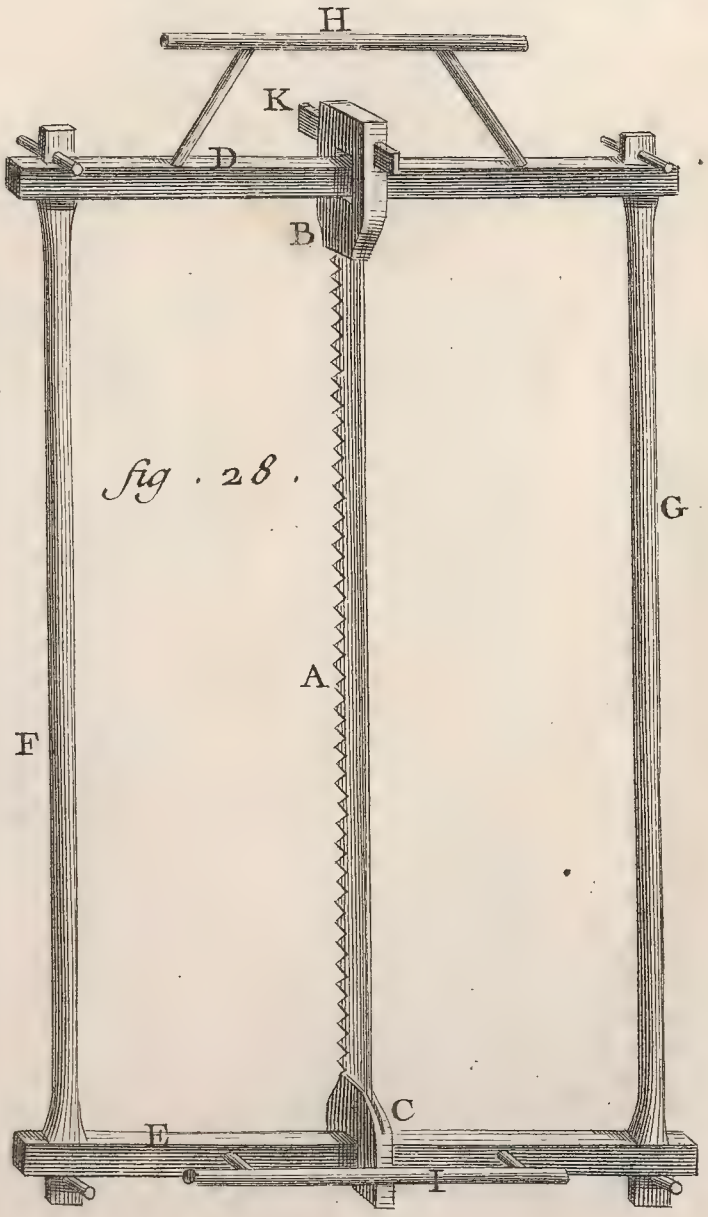

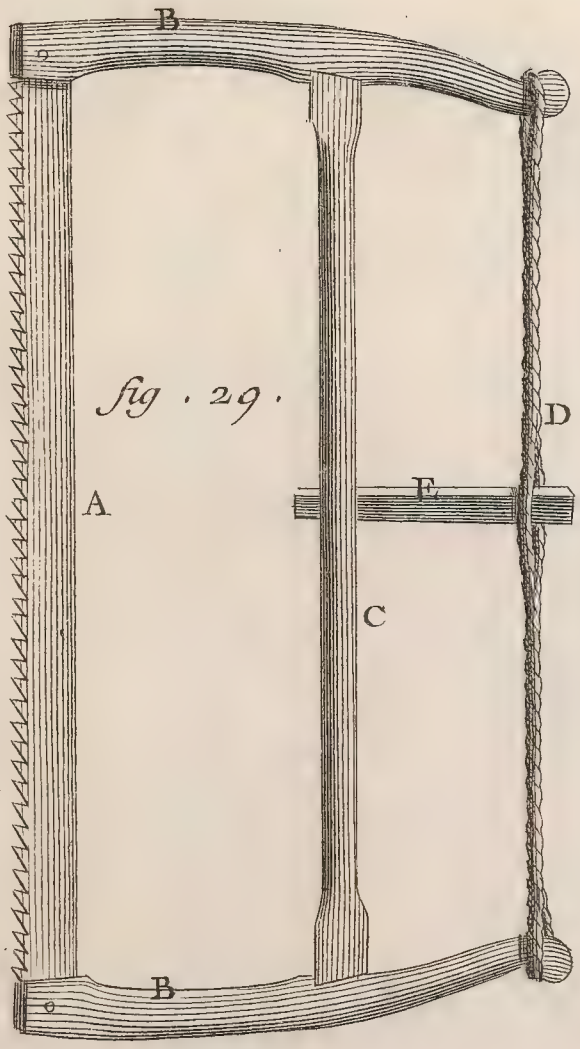

fig . 29 .

fig . 28 .

fig . 30 .

Lucotte del

Prevost Sculp

Charpente outils

fig. 33.

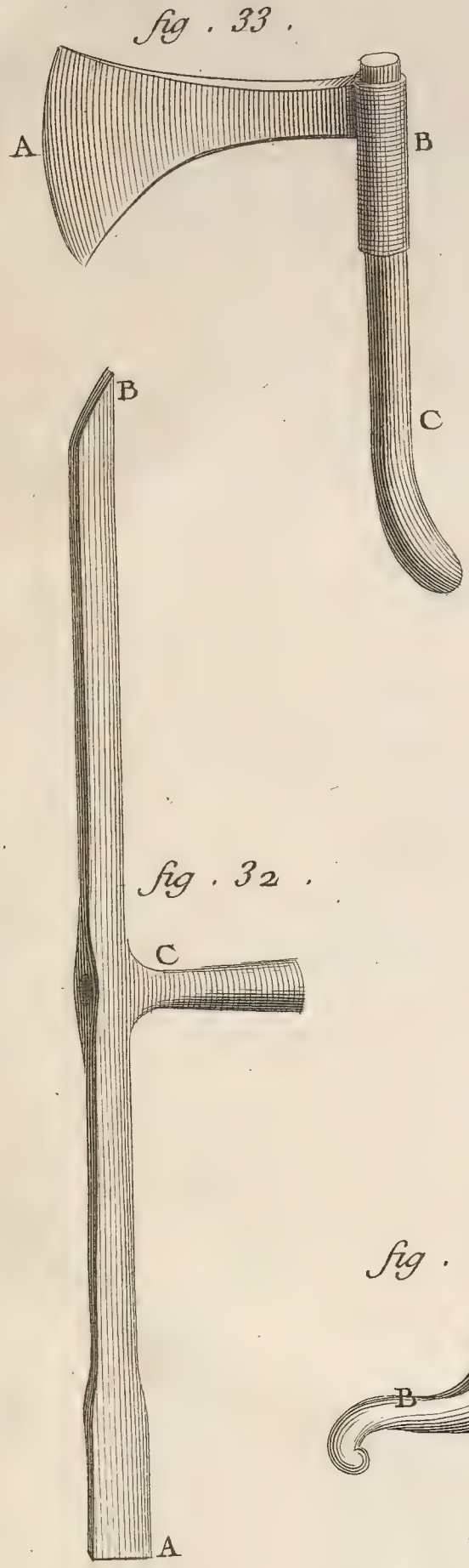

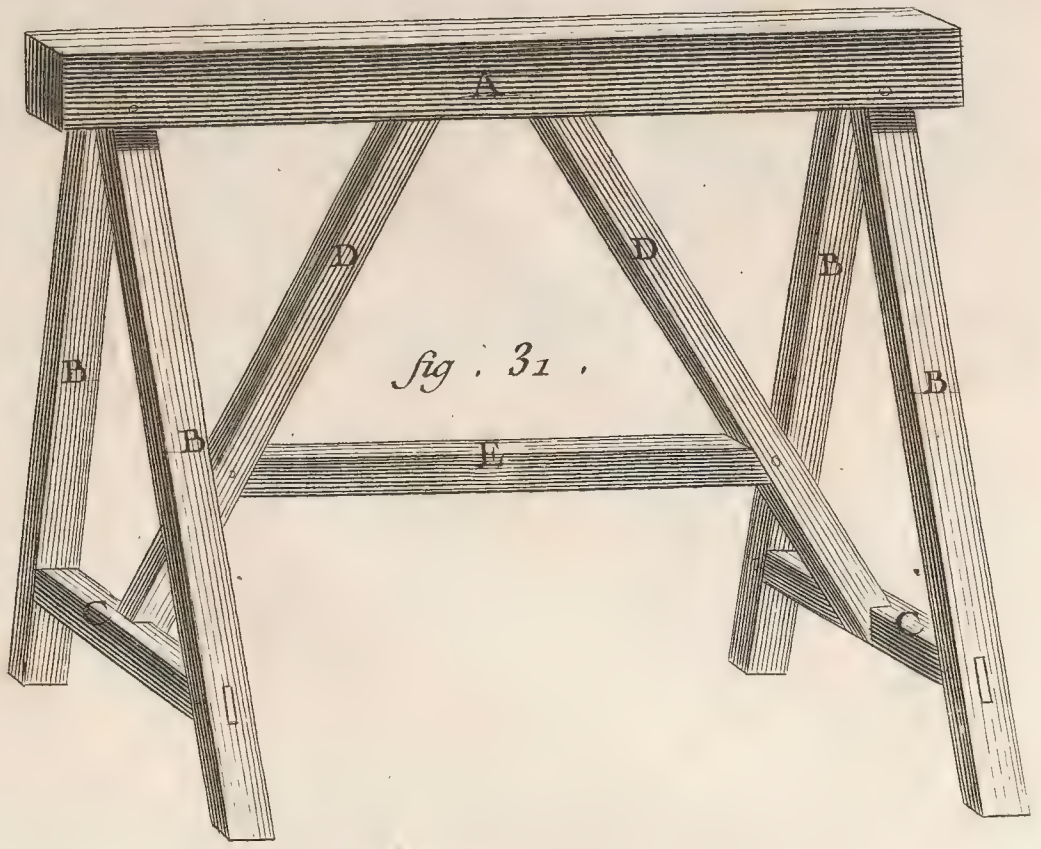

fig. 31.

fig. 32.

fig. 34.

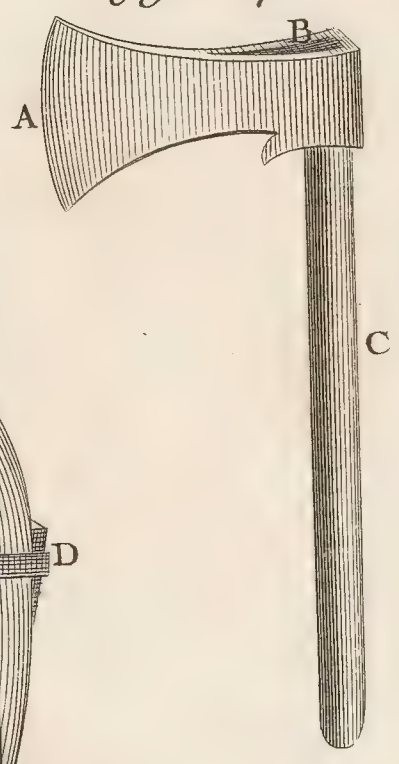

fig. 36.

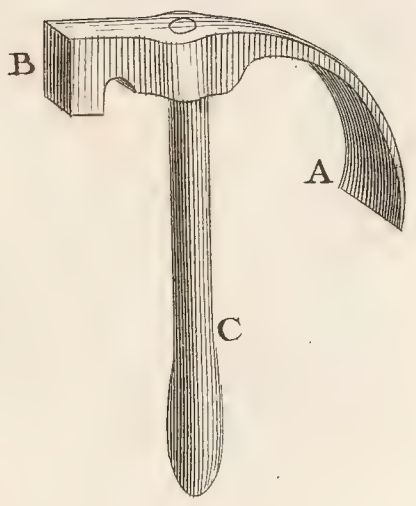

fig. 35.

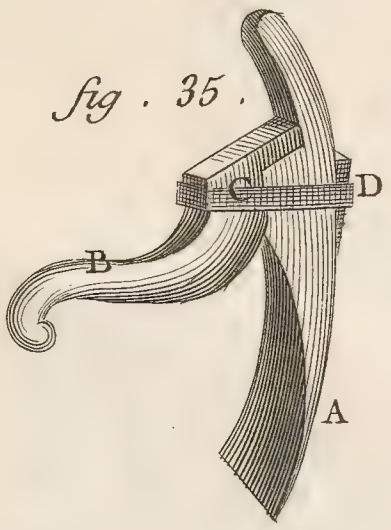

fig. 37.

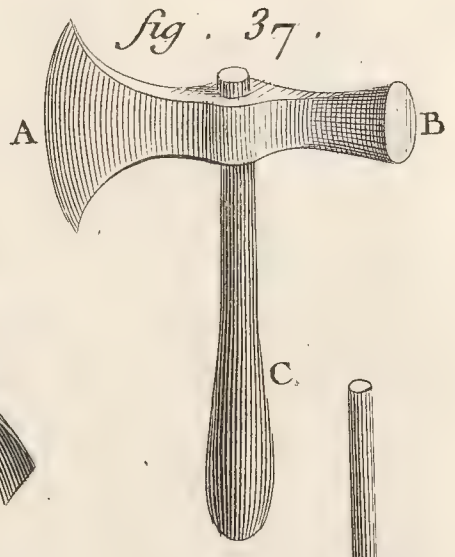

fig. 38.

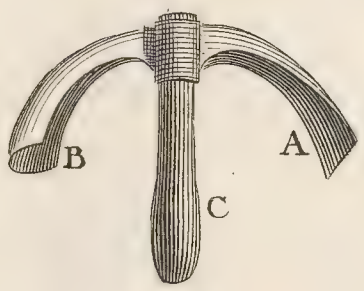

fig. 43.

fig. 42.

fig. 41.

fig. 40.

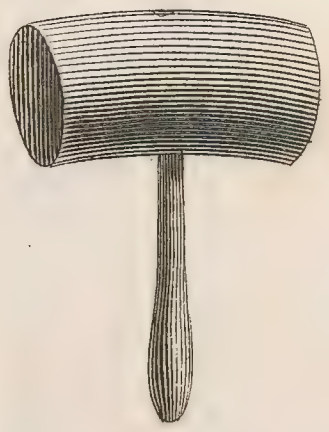

fig. 39.

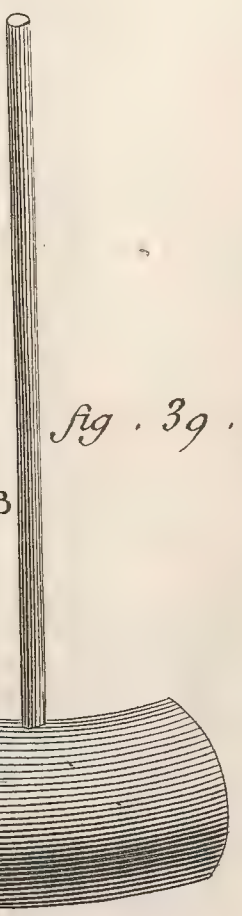

Lucotte del

Prevost Sculp

Charpente, outils.

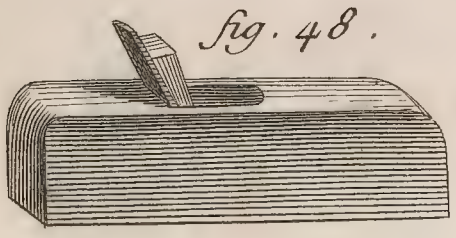

fig. 48.

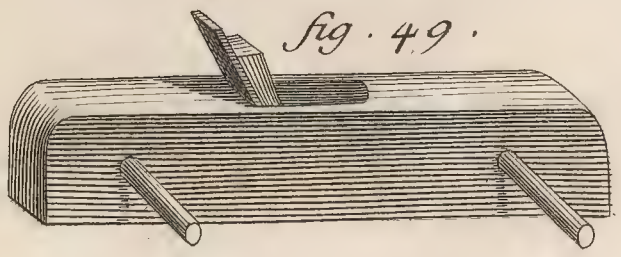

fig. 49.

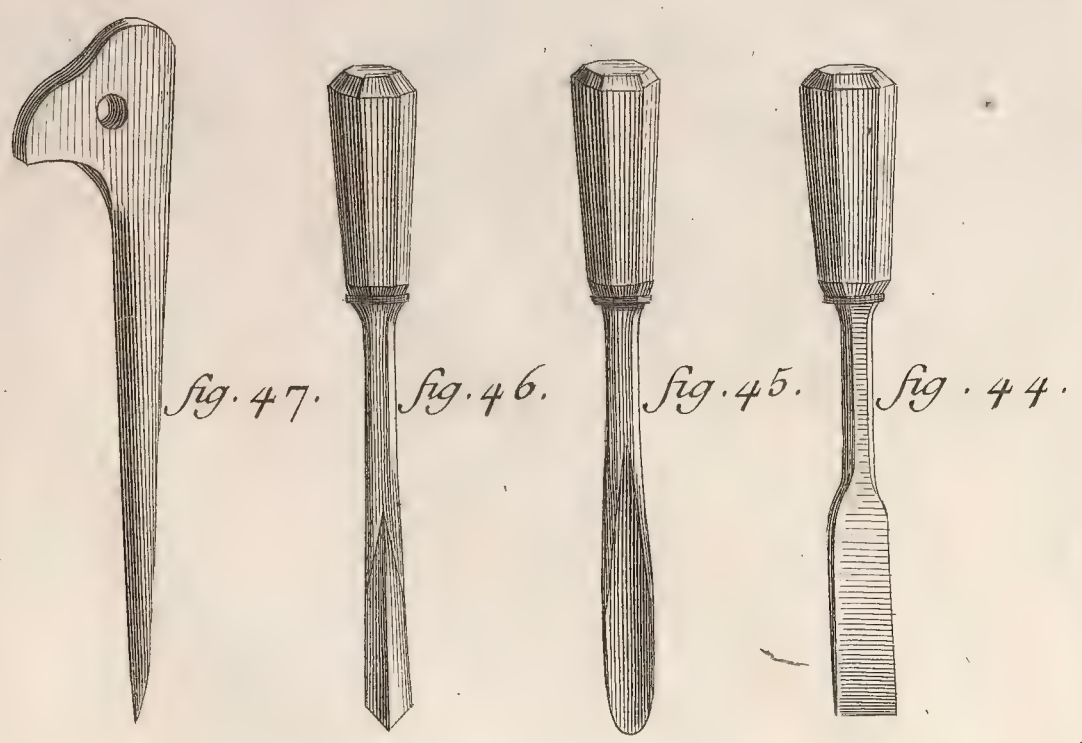

fig. 47. fig. 46. fig. 45. fig. 44.

fig. 50

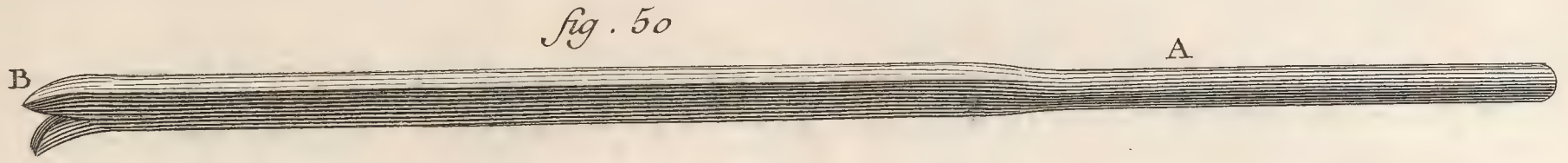

fig. 51.

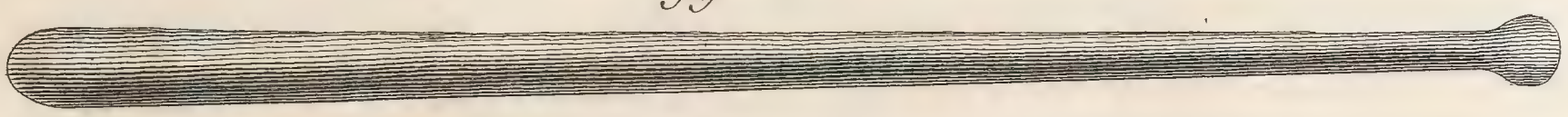

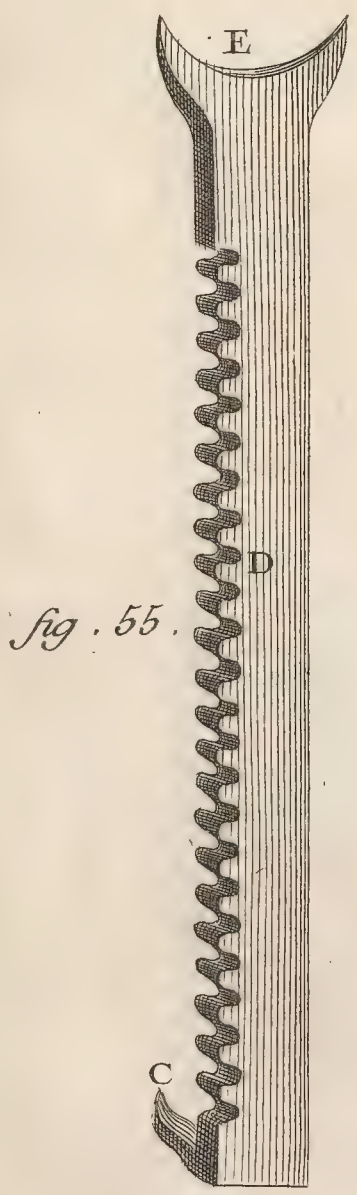

fig. 55.

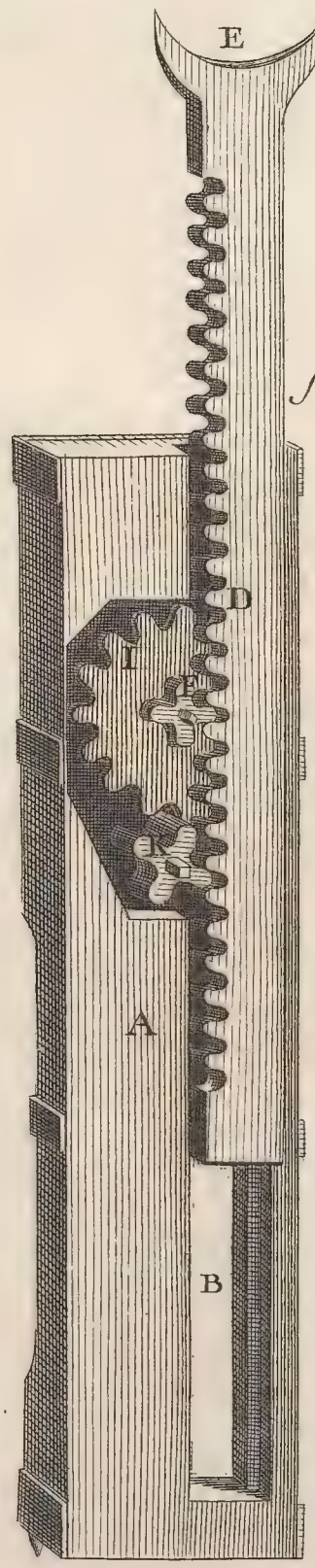

fig. 54.

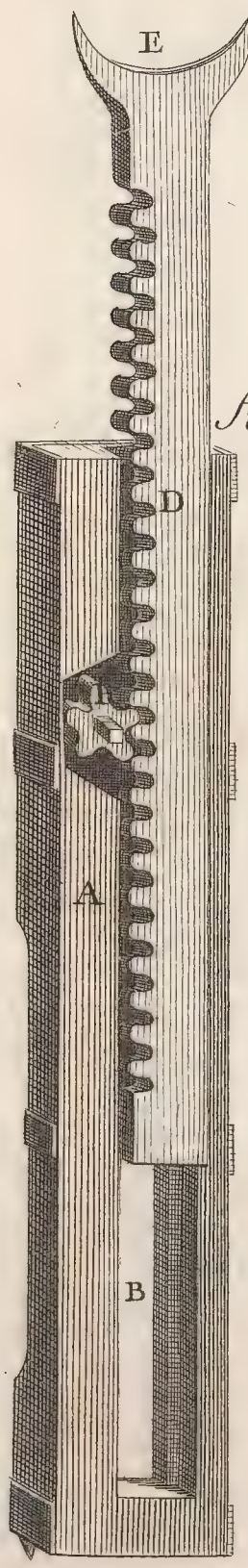

fig. 53.

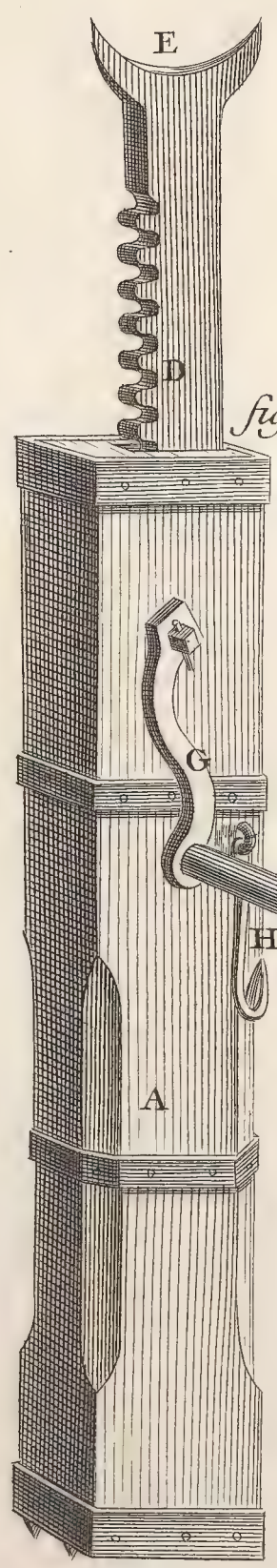

fig. 52.

Lucotte del

Defehrt Sculp

Charpente, outils.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00761 7665